This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
Andover-Harvard
Theological Library

ŒUVRES

DE

SAINT BERNARD

TOME PREMIER

AVIS IMPORTANT

Je suis seul propriétaire de la traduction française des Œuvres de saint Bernard, par M. Ravelet ; j'ai seul le droit d'y joindre son Histoire par le Père Ratisbonne ; toute reproduction partielle ou totale, contrefaçon ou imitation, sera poursuivie rigoureusement, conformément aux lois.

L'*Histoire de saint Bernard et de son siècle*, par le R. P. Théodore Ratisbonne, est éditée par Mme Poussielgue et Fils, 27, rue Cassette, en deux formats différents.

Deux beaux volumes in-8°.....	Prix : 12 francs.
Deux volumes in-12.....	— 5 —

Victor PALME,
Éditeur.

Nota. — M. Ravelet n'a pu traduire que les Lettres de saint Bernard ; la suite des Œuvres de saint Bernard est confiée, comme traduction et notes éclairant le texte, à M. l'abbé Laffineur, Curé à Moug, Chanoine honoraire de Beauvais et ancien Supérieur du Collége Saint-Vincent, à Senlis.

Par conventions, en décembre 1869, M. Palmé m'a cédé ses droits ci-dessus d'éditeur-propriétaire.

L. GUÉRIN.

Bar-le-Duc. — Imprimerie L. Guérin.

ŒUVRES

DE

SAINT BERNARD

TRADUITES PAR M. ARMAND RAVELET

Sous le patronage de Monseigneur l'Évêque de Versailles

PRÉCÉDÉES DE

L'HISTOIRE DE SAINT BERNARD ET DE SON SIÈCLE

PAR LE T.-R. P. THÉODORE RATISBONNE

TOME PREMIER

HISTOIRE DE SAINT BERNARD. — LETTRES DE SAINT BERNARD

BAR-LE-DUC. — LOUIS GUÉRIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1870

ANDOVER THEOL. SEMINARY
AUG 3 1905
LIBRARY.

56, 412

604.7
B51.1
1870
v.1

BREF APOSTOLIQUE

GREGOIRE XVI SOUVERAIN-PONTIFE,

A SON CHER FILS

THÉODORE RATISBONNE, PRÊTRE.

Bien-aimé fils, Salut et Bénédiction apostolique.

Il n'existe pour Nous rien de plus désirable, rien de plus consolant que de voir ceux qui sont appelés à l'héritage du Seigneur, se produire par l'éclat de toute espèce de talents. C'est pourquoi Nous répandons de préférence les dons splendides des honneurs et les gages de Notre bienveillance sur les hommes qui brillent par leur intelligence, leur piété, leur doctrine et leur érudition, et qui s'appliquent à étendre la gloire de Dieu et à procurer aux âmes le salut éternel.

Nous savons parfaitement quelles sont les nobles qualités qui ornent votre esprit et votre cœur, et combien vous avez cultivé les lettres et les sciences, surtout la science sacrée; Nous connaissons l'intégrité de votre vie, la gravité de vos mœurs, les fruits de votre piété, votre zèle pour la religion, qualités qui se sont particulièrement manifestées dans l'*Histoire de saint Bernard* que vous avez mise au jour, et que vous avez écrite avec autant de talent que

GREGORIUS, PP. XVI,

DIL. FILIO PRESBYTERO THEODORO RATISBONNE.

Dilecte fili, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Cum Nobis nihil potius, nihilque optabilius esse possit, quam ut viri in sortem Domini vocati virtutum omnium ornatu profulgeant, tum splendida honorum munera, et Nostræ benevolentiæ testimonia iis potissimum deferimus, qui ingenio, pietate, doctrina, eruditione præstant, quique in Dei gloriam promovendam, ac sempiternam hominum salutem procurandam incumbunt. Itaque cum Nos minime lateat, te egregiis, tum animi, tum ingenii dotibus exornatum, litteris, ac disciplinis præsertim sacris excultum, vitæ integritate, morum gravitate, pietatis laude, ac religionis studio summopere spectatum, de sancto Bernardo vitam docte sapienterque conscriptam in lucem edidisse, ac summa Nos, et hanc Petri Cathedram veneratione colere, iis fulgere virtutibus, quæ virum divino ministerio addictum summopere decent, nihilque inexpertum relinquere, ut quibusque rebus Dei gloriæ, et animarum saluti in-

de sagacité. De plus, Nous n'ignorons pas quelle est votre vénération pour Nous et pour cette Chaire de saint Pierre, sentiment qui se joint aux autres avantages dont vous êtes doué et qui conviennent à l'homme consacré au divin ministère. Vous n'avez rien négligé de tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Aussi, Nous sentant porté à vous donner avec effusion de cœur une marque distinguée de Notre satisfaction, Nous avons résolu de vous décorer d'un signe d'honneur; et vous regardant comme absous de toute excommunication, interdit, censures ecclésiastiques, sentences ou peines que vous auriez pu encourir, pour quelque cause que ce soit, Nous vous nommons, en vertu de ces Lettres et de Notre autorité apostolique, Chevalier de notre Ordre. Nous vous l'annonçons par ces présentes et vous donnons rang dans la milice d'honneur, restaurée par Nous, et enrichie de nouvelles prérogatives. Nous vous concédons la faculté d'user et de jouir de ces prérogatives, de toutes ensemble et de chacune en particulier, ainsi que des priviléges et indults dont les autres Chevaliers du même Ordre usent et jouissent ou jouiront dans l'avenir, sauf les restrictions établies par le Concile de Trente et approuvées par le Saint-Siége. Nous voulons que, sous peine de perdre les priviléges de l'Ordre, vous portiez sur votre poitrine, à la partie gauche de votre habit, la croix d'or octangulaire, blanche à la surface, avec l'effigie de saint Sylvestre, Souverain-Pontife, suspendue, selon la coutume des chevaliers, à un ruban de soie noire et rouge, avec un liséré rouge, ainsi qu'il a été déterminé par nos Lettres du 31 octobre 1841, relatives à cet Ordre. Et, pour ajouter encore un témoignage de plus à la bienveillance que Nous ressentons pour vous, Nous avons ordonné que ladite décoration vous soit remise de notre part.

Le tout, nonobstant toutes constitutions, sanctions apostoliques et autres décisions contraires.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le huitième jour du mois de juillet mil huit cent quarante-deux, et la douzième année de Notre Pontificat.

A. Card. LAMBRUSCHINI.

servire possis; idcirco aliquam propensæ Nostræ in te voluntatis significationem alacri libentique animo exhibendam censuimus. Peculiari ergo te honore decorare volentes, et a quibusvis excommunicationis, et interdicti, aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis, et pœnis quovis modo et quacumque de causa latis, si quas forte incurristi, hujus tantum rei gratia absolventes, et absolutum fore censentes, te hisce Litteris Auctoritate Nostra Apostolica, auratæ nostræ militiæ Equitem eligimus et renuntiamus, atque in splendidum eum Ordinem a Nobis innovatum, et majore auctum honore cooptamus, tibique concedimus, ut omnibus et singulis privilegiis, indultis, juribus perfrui possis, quibus alii Equites illius Militiæ utuntur, fruuntur, vel uti, ac frui possunt, et poterunt, citra tamen facultates sublatas a Concilio Tridentino hujus Sedis auctoritate confirmato. Volumus vero, ut Crucem auream octangulam albæ superficiei imaginem S. Silvestri S. P. in medio referentem ad pectus tænia serica rubro nigroque distincta colore extremis oris rubris appensam ex communi Equitum more in parte vestis sinistra juxta formam in nostris similibus Litteris die XXXI Octobris anno MDCCCXLI de eodem Ordine editis gestare omnino debeas, alioquin ab hujus indulti juribus excidas. Quam quidem Crucem Nos ipsi tibi dandam mandamus, ut Nostram erga te benevolentiam magis magisque perspicias. Non obstantibus constitutionibus et sanctionibus apostolicis, cæterisque contrariis quibuscumque. Datum Romæ, apud Sanctam Mariam Majorem, sub annulo Piscatoris, die VIII Mensis Julii MDCCCXLII, Pontificatus Nostri anno duodecimo.

A. Card. LAMBRUSCHINI.

PRÉFACE

Le douzième siècle est sans contredit une des plus mémorables époques du moyen âge : on y voit éclore et croître les germes de toutes les grandes idées qui ont porté leurs fruits dans les temps modernes; époque de transition laborieuse où la vie fermente au sein de la corruption et se débat contre les obstacles qui l'enveloppent; temps de crise et de luttes violentes qui préparent l'enfantement d'un nouvel ordre de choses; temps héroïque où le souffle puissant de l'Eglise fait surgir les croisades, la chevalerie, les constitutions politiques, les sciences, l'architecture, et tous les éléments d'une civilisation chrétienne et grandiose.

C'est de la France que ce mouvement est parti d'abord, se communiquant de proche en proche à tous les Etats de la Catholicité. La France semble avoir été choisie dès ce temps par la Providence pour ouvrir les voies à une ère nouvelle. Sa monarchie venait d'être renouvelée par la dynastie des Capets, pleine de force et de sève; sa langue se forme et se propage par les conquêtes dans les principales régions du monde, en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Asie. Foncièrement attachée au Centre de l'unité catholique, elle devient à son tour le foyer de l'union intellectuelle et politique, le pivôt du monde chrétien.

Mais, pendant que la France est si particulièrement appelée à donner l'essor aux autres peuples, un homme de Dieu est envoyé pour diriger le mouvement en France, pour hâter l'impulsion, tracer la voie, marquer le but à toute idée féconde, à toute entreprise vaste et généreuse, pour éclairer à la fois l'Etat et l'Eglise.

Cet homme de Dieu, c'est SAINT BERNARD.

La vie d'un tel homme, on le conçoit, ne saurait être présentée sous un point de vue restreint, comme une simple histoire édifiante. Elle se rattache à toutes les grandes choses d'un grand siècle; et dès lors, pour l'envisager d'une manière complète, il faut l'étudier dans ses rapports avec le mouvement religieux et avec la politique contemporaine.

Encore ce double aspect ne suffit-il point aux exigences actuelles de l'histoire. De nos jours, et au degré avancé où se trouvent les connaissances acquises, on demande plus que des

récits édifiants, plus que des données purement historiques : on veut embrasser dans leur ensemble les faits accomplis; on veut suivre l'enchaînement et les liens vivants des choses, afin de saisir dans le passé les causes qui expliquent le présent. Car les temps ont marché; les divers éléments de l'histoire humaine se sont développés, manifestés par leurs produits; et en définitive, l'humanité a atteint un degré de maturité qui permet, non-seulement de raconter les événements, mais encore de leur appliquer une mesure d'appréciation et de les envisager sous leur aspect général et providentiel.

C'est ce que la science réclame aujourd'hui. On veut de la vie en tout, même dans l'histoire du passé, parce que le passé ne meurt point; il subsiste dans ses fruits. Les siècles se succèdent, les formes changent; mais c'est toujours la même humanité qui vit, qui se développe, qui accomplit ses destinées. Sans regretter les temps qui ne sont plus, puisqu'ils ont rempli leur tâche, il faut se garder de rompre la chaîne qui les unit au présent; car les expériences du passé, aussi bien que les espérances d'un immortel avenir, forment le trésor de l'humanité.

L'histoire ne saurait s'animer de cette idée vivifiante, si elle ne s'éclaire tout à la fois de la science religieuse et de la science philosophique : la Religion lui présente son point d'appui; la philosophie, son point de vue. L'une lui révèle la raison des choses; l'autre lui explique la liaison des faits : l'une et l'autre concourent à résoudre les problèmes de la vie actuelle, en ouvrant le double sceau du passé et de l'avenir. C'est ainsi que l'histoire atteint son but. Sa mission est d'exposer la réalisation successive du plan providentiel dans ses rapports avec les actes et les conséquences de la liberté humaine; de manière à constater les vicissitudes et les progrès par lesquels les hommes et les peuples reviennent du mal au bien, des ténèbres à la lumière, de l'erreur à la vérité.

Il importe donc, avant d'entrer en matière, de poser nettement les principes qui nous ont guidé dans l'étude de ce siècle fécond. Pour élever un édifice, il faut d'abord en déterminer les bases, le dessin et les proportions. L'histoire d'un développement vivant n'a de sens que lorsqu'on en connaît le moteur et le but final. Que signifie le progrès pour ceux qui méconnaissent le terme où ce progrès doit aboutir? Comment le pèlerin sait-il qu'il se rapproche ou se détourne de son terme, s'il ignore ce terme et le chemin qui y mène? Il marche. C'est tout ce qu'il peut affirmer; mais il ne sait s'il avance ou s'il recule. Le progrès sans but connu et déterminé n'est qu'une agitation stérile.

Nous avons essayé d'exposer, dans une Introduction préliminaire, quelques considérations graves sur l'histoire de l'Eglise, notamment sur les grandes phases qui ont précédé et amené le douzième siècle.

Guidé par ces idées fondamentales, nous aborderons les faits, nous attachant à saint Bernard comme au point central d'une immense sphère d'activité.

Nous étudierons ce grand homme dans sa

vie domestique, dans sa vie monastique, dans sa vie politique, dans sa vie scientifique, dans sa vie apostolique : cinq époques qui caractérisent les diverses périodes de sa prodigieuse existence, telle qu'elle s'est formée dans le mystère, sanctifiée dans la religion, produite dans les affaires publiques, et manifestée au grand jour par les travaux de la science et de l'apostolat.

1863. En publiant les premières éditions de cet ouvrage, nous étions loin de prévoir que les aberrations de nos temps, poussées à l'excès, s'appuieraient sur saint Bernard pour combattre le pouvoir temporel des Papes. C'est cependant ce qu'une fausse érudition a tenté de nos jours. On a extrait des divers écrits de notre Saint quelques phrases incomplètes, incohérentes; et, par un procédé facile, on en a tiré une doctrine subversive que la vie entière de saint Bernard désavoue et réprouve.

En effet, toutes ses lettres, ses discours, ses enseignements, aussi bien que son intervention personnelle dans les affaires publiques, attestent l'inflexible dévouement qu'il a mis au service du Saint-Siége; et si d'une part nous lisons avec émotion les conseils ascétiques qu'il a donnés aux Pontifes dont il était le guide spirituel, pour les porter au détachement des choses de la terre et à la modération dans l'exercice de l'autorité suprême; d'une autre part, nous constatons le zèle ardent et persévérant avec lequel il revendiquait les titres sacrés de la royauté terrestre des Pontifes romains.

Saint Bernard, en ce point, ne diffère d'aucun autre docteur de l'Eglise; car je ne sache pas que jamais nul d'entre eux se soit mépris sur le sens des deux glaives que Jésus-Christ a laissés entre les mains de saint Pierre. Comment aurait-il pu méconnaître la signification du symbole de cette double puissance, lui qui l'a expliquée, publiée à la face du monde pour confondre les sophistes du XIIe siècle? « C'est une injure solennelle qu'on a faite à saint Bernard [1], » s'écrie en cette circonstance le grand et éloquent Évêque de Nîmes. Bien loin d'avoir approuvé les agresseurs de la souveraineté temporelle des Papes, saint Bernard les a poursuivis et flétris; il a soulevé contre eux la conscience publique, aussi bien que les armes des princes chrétiens; il a sacrifié son repos, il a épuisé ses forces et sa vie dans la défense de la sainte cause qui unit ensemble le sceptre royal à la houlette du Pasteur suprême.

Interprète fidèle de l'Évangile et de l'Église, il a soutenu la prééminence spirituelle et temporelle du successeur du Prince des Apôtres, placé par la main divine au sommet de la société catholique, afin que nulle puissance de la terre ne s'élève au-dessus de la puissance de Dieu, et que la couronne du Vicaire de Jésus-Christ abrite et consacre toutes les autres couronnes.

Il est hors de doute que l'Église, avec l'assistance perpétuelle de l'Esprit-Saint, accomplirait ses glorieuses destinées, lors même que

[1] Lettre pastorale de Mgr Plantier, évêque de Nîmes, sur cette question : *Saint Bernard a-t-il combattu ou désapprouvé le pouvoir temporel des Papes ?*

le monde lui refuserait une pierre pour reposer sa tête. Mais ce qui n'est pas moins manifeste, c'est que la Providence, dans l'intérêt des peuples et des rois, a voulu placer le Chef de l'Église dans une sphère éminente et indépendante, d'où son action médiatrice pût s'étendre avec une souveraine impartialité sur tout l'univers, et subordonner les gouvernements des hommes à la royauté de Dieu.

Telle est la doctrine des saints; nous verrons avec quel éclat saint Bernard l'a professée.

HISTOIRE

DE SAINT BERNARD

ET DE SON SIÈCLE

INTRODUCTION

L'idée première, l'idée-mère, pour ainsi dire, de l'histoire humaine, c'est l'idée de l'unité du genre humain. Mais cette unité n'est point un être de raison, une abstraction logique, une généralisation opérée par le travail de la pensée; c'est un être réel et véritable, une grande existence ayant sa vie propre, individuelle, complète.

Le genre humain est *un* dans son principe et dans sa nature; il a été créé un, constitué dans l'unité, organisé en un seul corps: il a été personnifié en Adam, l'homme primitif, embrassant en lui les races et les espèces; l'homme-genre, engendrant toutes les générations humaines, et formant, avec la totalité de ses descendants, l'humanité générale ou le genre humain.

Cette idée simple, mais fondamentale, inscrite sur le frontispice des Livres sacrés, est comme le dogme de l'histoire. Sans elle, point de lignée vitale entre les hommes et les générations d'hommes, point de tradition vivante entre les âges et les siècles, point de liaison nécessaire et sympathique entre les nations et les peuples; sans elle point de transmissions, point de solidarité, point de causalité, nulle communauté d'origine, de nature, de loi, de destinée entre les individus et les sociétés.

Le dogme de cette unité, qui domine tout à la fois les enseignements de la religion et ceux de la vraie philosophie, est donc aussi la base, le point de départ de l'histoire.

Or, le péché, principe de corruption, pénétra dans les sources des générations humaines; *car,* dit l'Apôtre, *comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, et par le péche la mort, ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme en qui tous ont péché* [1]. Ce vice originel eut pour conséquence la dissolution des liens vivants de l'unité, et par suite, la séparation des éléments qui la constituent, amena la multiplication du genre humain par les voies de la concupiscence [2].

Adam devint multiple; mais cette multiplicité, opérée sous l'action du péché, dut être ramenée à l'unité sous l'influence de la grâce; et les générations charnelles, *conçues et enfantées dans l'iniquité,* durent être rappelées, par les voies de l'esprit, à l'unité spirituelle et immortelle.

De là deux grandes phases, deux lois, deux voies, deux mouvements contraires dans la vie de l'humanité sur la terre: mouvement centrifuge, qui porte le dedans au dehors, versant, dispersant dans le monde extérieur les éléments individuels de la race d'Adam; puis, mouvement centripète, refluant vers le centre, ramenant les hommes du dehors au dedans, de la chair à l'esprit, de la multiplicité à l'unité.

[1] Rom., XII.

[2] In iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea. (Psal. L.) Saint Augustin (*De Civit. Dei*, cap. XXI et seq.) enseigne que si la chute n'était intervenue, les générations eussent été produites sans concupiscence.

Ces deux mouvements se manifestent dans toutes les sphères, dans toutes les existences de la nature, dans toutes les lois de la vie; ils caractérisent profondément le monde ancien et le monde nouveau; ce sont les deux tables de la loi de Dieu: l'une a été brisée, l'autre subsiste éternellement. Sous l'empire de ces deux lois s'accomplit l'histoire des individus et des peuples, l'histoire de l'homme et du monde.

Dans le monde ancien, en effet, tout tendait à la multiplication des races humaines, à la dispersion des peuples. *Croissez et multipliez, et remplissez la terre*[1]. Telle est la loi qui domina le monde jusqu'à l'époque où le Fils de Dieu naquit parmi les enfants des hommes.

A cette époque, le genre humain était parvenu à la plénitude de son développement naturel; il s'était déployé sur la surface de la terre; il s'était épanoui comme un cercle immense qui arrive à sa plus large extension. Alors, au centre de cette sphère vivante, au cœur même de l'humanité, au milieu des temps, parut le Christ, le Sauveur des hommes.

L'avènement de Jésus-Christ, auquel aboutissaient les développements de la première phase de l'histoire, termine l'ère ancienne: *la terre a produit son fruit*[2]. Le mouvement d'expansion diminue, et le second mouvement commence: mouvement d'attraction qui, de tous les points de la circonférence, reflue vers le centre, comme vers un foyer puissant qui attire les éléments épars des races humaines, les réunit, les absorbe pour les reconstituer en unité. *Qu'ils soient un*[3]! Telle est la loi qui régit l'ère nouvelle; c'est l'ère du retour, l'ère de la rénovation; et pour employer un mot significatif, c'est l'ère de l'*unification*, opposée à celle de la *multiplication* du premier âge. *Quand j'aurai été élevé en haut,* disait Jsus-Christ, *j'attirerai tout à moi.* Et l'Apôtre publie que les choses anciennes sont passées; que tout a été renouvelé[4].

La vérité de ces deux lois, fondée d'ailleurs sur la parole des Livres saints, se justifie par l'histoire. La prodigieuse multiplication et la dissémination rapide des habitants de la terre est le grand fait de l'antiquité; toutes les données historiques le démontrent. La dispersion des peuples, la distinction des races, la diversité des langues, la divergence des cultes, des mœurs, des croyances; le morcellement des empires; les barrières étroites et l'étroit patriotisme qui s'interposaient entre les nations et les peuples; les institutions sociales, telles que la polygamie, la répudiation, la servitude des femmes, la gloire attachée à la paternité, à la fécondité: tout, en un mot, avait pour but de fractionner l'espèce humaine en favorisant sa propagation; d'établir des lignes de démarcation entre les individus, les castes, les tribus, les familles, les états, les nations, les empires.

Le plan providentiel se montre d'une manière plus saillante encore dans l'établissement des enfants d'Israël. Ce peuple normal qui, à tous égards, devait servir d'exemple au reste des hommes, fut renfermé dans les montagnes de la Judée où il vécut complétement isolé des autres peuples. Là, plus qu'ailleurs, on trouve des lois précises, impérieuses, dont l'objet est d'encourager, de forcer en quelque sorte l'extension des familles; chez eux la vertu du célibat est inconnue ou réprouvée; la paternité est un honneur, la stérilité un opprobre.

Il fallait avant que l'œuvre de la Rédemption et de la réédification de l'unité humaine pût s'opérer, que chaque peuple fût livré à lui-même; qu'il épuisât, par le fractionnement de ses membres, sa force propre. Il fallait, avant que la greffe divine fût implantée dans la moëlle du cèdre[1], que l'arbre humain déployât avec plénitude ses rameaux et ses branches multiples.

La main providentielle, comme l'illustre architecte de Tyr qui édifia le temple de Jérusalem, voulut préparer, et en quelque sorte façonner à part, les divers éléments qui durent entrer, à la suite des temps, dans la structure de l'édifice vivant et immortel.

Quand, après quarante siècles, la préparation est achevée, le Verbe divin s'incarne dans le produit le plus pur des races humaines. Il naît d'une Vierge *conçue sans péché;* il est la racine d'une nouvelle humanité, le commencement de l'homme nouveau, le foyer sublime qui attire tout à lui. Alors le mouvement de dissémination s'arrête; la loi change; une révolution profonde et universelle s'opère sur la face du monde. « Ne considérez plus les choses anciennes, dit le prophète, car voici que tout va être renouvelé[2]. »

En effet, dès l'entrée de l'ère nouvelle, nous voyons les hommes de toutes nations et de toutes tribus se fondre ensemble. « Les Parthes,

[1] Genes., I, 28. — [2] Isai., X. — [3] Sint unum! (Joan). — [4] II Cor., V, 17.

[1] Et sumam ego de medulla cedri sublimis, et ponam, etc. (Ezech., XVII, 22.)

[2] Ne memineritis priorum, et antiqua ne intueamini. Ecce ego facio nova, etc. (Isai., XLIII, 18, 19.) Ecce facta sunt omnia nova. (II Cor., V, 17.)

« les Mèdes, les Élamites, les peuples de la Mé-
« sopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont
« et l'Asie, la Phrygie, la Pamphylie, l'Égypte,
« la Lybie, les Romains, les Crétois, les Arabes,
« tous entendent l'annonce des merveilles de
« Dieu [1]. »

Quand on embrasse la diversité et la multitude des peuples que la parole apostolique appelle à l'unité, on pressent la réalisation des prophéties : « Le loup habitera avec l'agneau;
« le léopard se couchera près du chevreau; le
« veau, le lion et la brebis demeureront en-
« semble [2] ». Tout tend à la fusion dans tous les ordres de choses. Des voies de communications qui vont aboutir à Rome s'ouvrent de toutes parts, et mettent en rapport des peuples jusqu'alors inconnus. Les hérauts de la parole divine sillonnent ces voies dans tous les sens; et sous leurs pas, les murs de séparation tombent, les montagnes s'abaissent, les distinctions de tribus, de castes, d'étrangers, de barbares, d'esclaves, j'allais dire d'hommes et de femmes [3], disparaissent; puisque la réconciliation, l'union et la paix est annoncée à tous:
« Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux
« qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes,
« mais pour Celui qui est mort et ressuscité
« pour eux [4] ». Et partout où la loi nouvelle pénètre, les choses anciennes déclinent; les mœurs, les antiques usages, les coutumes séculaires, se transforment. Évidemment c'est une réaction foncière qui s'accomplit dans la vie de l'humanité.

Aussi les sociétés et leurs institutions subissent des modifications essentielles; la polygamie est réprouvée, le divorce aboli; la monogamie ennoblit le mariage et constitue la famille; la femme, affranchie, reprend sa dignité avec la liberté que l'Évangile lui présente; la chasteté purifie les mœurs; le célibat, embrassé par une multitude de chrétiens, devient la condition des vocations supérieures; la maternité est entourée d'honneur et de respect; et, au dessus de la maternité, plane une vertu angélique : la virginité, qui élève les âmes à la perfection du ciel. Tous ces faits attestent l'affaiblissement de la loi charnelle et le commencement du retour à l'unité de l'esprit.

Or, comment le genre humain, fractionné à l'infini, peut-il redevenir *un?* Comment les membres disséminés de ce grand corps seront-ils rétablis en une vivante unité? Quel est le mystère de cette organisation nouvelle?

C'est la question qu'un naïf personnage adressa au divin Maître.

Jésus lui répondit: « Vous êtes docteur en
« Israël, et vous ignorez ces choses? En vérité,
« je vous le dis, si un homme ne renaît de
« l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer
« dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de
« la chair est chair, et ce qui est né de l'es-
« prit est esprit. Comme *donc* Moïse éleva le
« serpent dans le désert, il faut de même que le
« Fils de l'homme soit élevé en haut, afin que
« quiconque croit en lui ne périsse pas, mais
« qu'il ait la vie éternelle [1]. »

Sans doute, les membres du vieil Adam ne sauraient physiquement se constituer en un seul corps, ni se réharmoniser synthétiquement selon la chair. Ce qui est sujet à vieillir se fane, se flétrit et tombe comme la fleur des champs; mais il y a dans l'homme quelque chose qui ne vieillit pas, parce que son âme est immortelle. C'est par l'âme, par l'esprit, par l'être radical de l'homme, et non point par ses formes et ses enveloppes extérieures, que la fusion universelle doit s'accomplir; c'est dans l'âme, dans le foyer central de l'humanité, que le germe divin a été implanté. La graine de sénevé, la plus petite des semences, devient un grand arbre à l'ombre duquel les oiseaux du ciel se rassemblent; ainsi se développe la semence de l'arbre de vie déposée dans l'homme. Jésus-Christ est descendu sur la terre pour remonter au ciel; il s'élève comme une branche de grâce sur le tronc de l'humanité déchue, attirant à lui, pour les entrelacer ensemble, tous les rejetons d'Adam qui s'y rattachent par la foi, qui participent à sa sève, et s'unissent à sa vie.

L'antique ennemi de l'homme avait divisé pour régner: le Sauveur du monde règne pour unir. Adam, par sa chute, était tombé dans la multiplicité: le Christ, élevé sur la Croix, ramène la multiplicité à l'unité. Le genre humain s'était épuisé dans une postérité innombrable; sa force était brisée, son cœur vide : le Verbe divin y descend pour allumer un nouveau foyer de vie; il ranime tout le corps, réchauffe les membres languissants, guérit les plaies, et y verse un vin qui réjouit le cœur de l'homme; il restaure les organes, il fonde un admirable corps mystique dont les diverses parties sont liées et cimentées par son sang qui, de son cœur ouvert, jaillit et coule à tra-

[1] Act. apost., II, 9, 10. — [2] Isai., II, 6.

[3] Non est Judæus neque Græcus; non est servus neque liber; non est masculus neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu. (Galat., III, 28.) — [4] II Cor., V, 15.

[1] Joan., III.

vers les générations et les âges, jusqu'à la consommation des siècles[1].

La nouvelle humanité, le genre humain régénéré, renouvelé, reconstitué en unité, hâtons-nous de le dire, c'est l'Église.

L'Église, selon la définition de l'Apôtre, est le corps de Jésus-Christ et la plénitude de Celui qui opère tout en tous; c'est le nouvel homme naissant et se développant au sein du vieil Adam; c'est le genre humain se réorganisant dans une nouvelle harmonie.

Telle est l'idée de l'Église.

Il n'est pas possible de comprendre le sens de l'histoire ecclésiastique, si l'on n'envisage cette idée dans sa vivante réalisation. Il faut voir Jésus-Christ dans l'Église et l'Église dans Jésus-Christ, selon ses propres paroles: « Je « suis en vous, et vous êtes en moi [2]. Demeu- « rez en moi, et moi en vous [3]. » Il faut voir dans l'Église la continuation de la vie même de Jésus-Christ, le développement de son humanité, la plénitude du corps dont il est le chef et dont nous sommes les membres; car *nous sommes tous,* continue l'Apôtre, *les os de ses os et la chair de sa chair* [4].

Alors s'expliquent les paroles de l'Évangile qui marquent la communauté de vie entre le Maître et les disciples, l'identité de leurs destinées, la solidarité de leurs actes, la communication de leurs souffrances, la participation à la même gloire. « Je vous envoie, dit Jésus-Christ, comme j'ai été envoyé... Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux soient sanctifiés dans la vérité... Je ne prie pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui doivent croire en moi, afin qu'ils soient un tous ensemble, comme vous, mon Père, êtes en moi et moi en vous; qu'ils soient de même un en nous... Je leur ai communiqué la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un... Je suis en eux et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité, et que le monde sache que vous m'avez envoyé et que vous les aimez comme vous m'avez aimé... Mon Père, je désire que là où je suis, là soient aussi ceux que vous m'avez donnés... Je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître encore, afin qu'ils aient en eux le même amour dont vous m'avez aimé, et que je sois moi-même en eux [5].»

Ainsi se propage et se perpétue dans l'Église catholique la vie de Jésus-Christ. Les disciples reproduisent le Maître; ils opèrent son œuvre; ils parlent sa parole, manifestent sa vertu, et exercent sa puissance. De là les merveilles des saints: Jésus-Christ vit en eux.

L'histoire de l'Église, partant de ce point de vue élevé, présenterait le développement vivant, progressif, analytique, pour ainsi dire, de l'humanité régénérée: on la verrait croître et grandir à travers le temps et l'espace, en grâce et en sagesse, en âge et en force, en lumière et en sainteté, sous les mêmes conditions que chaque homme; à la seule différence que ce qui se fait pour l'individu avec des années, se fait pour l'humanité avec des siècles. A chaque âge, à chaque phase de la vie humanitaire, on verrait poindre des facultés propres à cet âge et les besoins qui y correspondent; à chaque degré de maturité, on constaterait des progrès nouveaux avec de nouvelles grâces; en un mot, on verrait les nations et les peuples, à mesure que l'Église les embrasse dans son sein et se les incorpore, passer par les divers âges de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse, de la maturité, et concourir tous à l'édification de la grande unité humaine qui s'élabore en ce monde et se consomme au ciel.

Cette unité, encore une fois, est l'idée qui domine l'Église: elle est dans son esprit, dans ses dogmes, dans sa morale, dans sa discipline, dans son culte, dans sa hiérarchie, dans sa liturgie; elle est la loi principale, essentielle, qui règle son activité; elle est le but final de sa tendance, le terme de son développement. Jésus-Christ devait mourir, non-seulement pour la nation, dit saint Jean, mais pour rassembler en *un* les enfants de Dieu dispersés [1]: l'œuvre du christianisme est une œuvre d'union, et tout concourt à l'accomplissement de cette œuvre divine, les progrès et les conquêtes, aussi bien que les défaites et les révolutions.

« L'Église, dit saint Augustin, ne se développe pas seulement depuis Jésus-Christ et les apôtres, mais depuis Abel, le premier juste égorgé par son frère; et elle poursuit sa carrière au milieu des persécutions du monde et des consolations de Dieu, tout devant contribuer à son avantage [2]. »

En effet, les persécutions, l'hérésie, le schisme, les défections, les humiliations, les bouleversements, loin de nuire à son unité, la purifient; car, ajoute le même docteur, les ennemis de l'Église, quelque erreur qui les aveugle ou quelque passion qui les anime, perfectionnent

[1] Eph., v, 16.
[2] Vos in me, et ego in vobis. (Joan., XIV, 20.)
[3] Manete in me, et ego in vobis. (*Id.*, XV, 4.)
[4] Ad Ep., III. — [5] Joan., XXVII.

[1] Joan., XI. — [2] *De Civit. Dei*, lib. XVIII, cap. LI.

sa patience, sa sagesse, et font surabonder sa charité.

De même que la tentation éprouve chaque fidèle, de même la persécution épure l'Église. Ce que la main du jardinier fait pour chaque arbre, la tempête le fait souvent pour tous les arbres de la forêt; tous s'agitent, tous s'ébranlent; mais tandis que les uns se brisent et tombent, les autres, dégagés des bois arides, s'affermissent sur leur tronc et reverdissent, quand la saison est venue, avec plus de grâce et de vigueur.

Les grandes épreuves de l'Église, quelle que soit la diversité de leurs caractères, peuvent être assimilées à celle que subit chaque chrétien dans son corps, dans son esprit et dans son âme. Elles correspondent aux trois concupiscences dont parle l'Apôtre : la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie [1].

La première, selon l'expression de l'Ecriture, se fait un dieu du ventre; et de là, la corruption des mœurs qui amène l'indifférence, l'incrédulité, l'infidélité, les schismes. La seconde se forge un dieu dans son esprit propre; d'où proviennent la corruption de la foi, l'impiété, l'hérésie. La troisième concupiscence, l'orgueil, renie Dieu; d'où résulte l'athéisme, qui proclame que Dieu n'est rien; ou le panthéisme, qui déclare que tout est Dieu.

La concupiscence charnelle attire infailliblement les tribulations de la chair avec leurs suites funestes. Quoiqu'on en dise, les grandes maladies et les grandes misères, les dévastations physiques comme les catastrophes sociales, apparaissent toujours à la suite de la perversité des mœurs, et en sont à la fois les conséquences et le châtiment. Rome tomba, selon la remarque de Montesquieu, quand l'épicurisme commença à s'y introduire; et l'histoire atteste que, partout et toujours, la chute des trônes et des empires a été précédée par le luxe, la mollesse, l'immoralité des peuples; que les bouleversements politiques ont toujours été préparés par la soif des richesses, par le délire de l'ambition, par l'enivrement des plaisirs, par les désordres des passions sensuelles. Non point que ces désastres soient des châtiments arbitraires dont Dieu frappe les hommes: ce sont des maux inévitables, nécessaires; ils arrivent d'après les mêmes lois qui font éclater les orages, quand les nuages s'amoncellent dans l'atmosphère. Or ces maux portent en eux-mêmes leur remède : l'atmosphère s'épure et se renouvelle par la tempête.

[1] Joan., II, 16.

C'est ainsi que l'Église sort triomphante de cette première épreuve. Les persécutions précipitent, il est vrai, les âmes énervées, les chrétiens de nom ou de circonstance; mais elles raniment la ferveur des vrais disciples, les détachent de la terre, enflamment l'espérance, accroissent la charité, resserrent l'union, enfantent les martyrs.

La concupiscence des yeux est la tentation subtile d'un âge plus avancé, âge où la curiosité tourmente l'esprit de l'homme; où l'œil avide de lumière plonge dans la science, et sonde témérairement les mystères divins. De là l'épreuve des fausses doctrines qui fascinent et captivent les esprits inquiets, plus chrétiens en spéculation qu'en pratique. Il faut alors que l'hérésie se produise au dehors, et se formule: elle ronge les membres de l'Église; mais les parties infectées sont bientôt retranchées; le corps est purgé des venins de l'erreur; le dogme est dégagé de ses ténèbres par des définitions précises; la vérité reparaît avec plus d'éclat.

L'épreuve de l'hérésie n'est donc pas plus fatale que celle des persécutions; elle contribue, au contraire, à la manifestation des dogmes sacrés [1]. Si les Domitien, les Dioclétien, les Valérien, les Maxence, ont fait surgir par leurs violences les saints Sixte, les saints Laurent, les Polycarpe, les Perpétue, et tant d'autres martyrs de la foi; les hérésiarques ont suscité les plus éminents docteurs de la science chrétienne: Arius a fait grandir saint Athanase; Pélage, saint Augustin; Nestorius, saint Cyrille; et les plus magnifiques enseignements de notre saint Bernard sont dus en partie aux écrits d'Abeilard et des hérétiques contemporains.

L'orgueil de la vie est la concupiscence de la volonté humaine s'exaltant jusqu'à se diviniser. A toutes les époques on a vu des cœurs superbes qui, dans leur fol orgueil, ont dit que Dieu n'est pas! Mais jamais plus que de nos jours, le panthéisme n'envahit les diverses branches des connaissances humaines; jamais il ne promulgua plus audacieusement ses doctrines, et n'en tira des conséquences plus hardies et plus captieuses. Serions-nous destinés, de nos temps, à subir cette dernière épreuve? Quels en seront les caractères et les suites?

Notre objet n'est pas d'entrer dans cette question; mais ce que l'expérience de dix-

[1] Improbatio quippe hæreticorum facit eminere quid Ecclesia sentiat, et quid habeat vera doctrina (S. Aug. *Confer.*, lib. VII. XIX.)

neuf siècles nous permet d'affirmer, c'est que l'Église catholique sortira victorieuse de cette crise, comme de toutes les autres, et que sa victoire affermira le règne de l'éternelle Vérité.

Le développement simultané du bien et du mal ici-bas nécessite un combat perpétuel qui caractérise la vie du chrétien et la vie de l'Église. Nous lisons dans l'Écriture que ceux qui étaient employés à rebâtir les murs de la Ville sainte faisaient leur ouvrage d'une main et tenaient leur épée dans l'autre[1]. Telle est l'attitude de l'Église; telle est sa double fonction: elle est essentiellement militante; mais, en même temps qu'elle combat, elle construit et édifie, elle grandit en silence et s'élève magnifique vers les cieux.

C'est une erreur trop commune, quand on parle de l'histoire ecclésiastique, de confondre l'idée avec les faits, le plan divin avec les événements humains. On oublie que l'Église, comme la personnalité humaine, n'est pas seulement un corps, mais une âme. *Unum corpus et unus spiritus*[2]... Distinction très-importante; et nous pourrions en déduire de très-graves et nombreuses conséquences. Nous n'en indiquerons ici que deux, parce que dans la suite de cet ouvrage, elles trouveront une application spéciale.

D'abord, pour être membre vivant de l'Église, il ne suffit point de s'attacher à son corps, à ses formes extérieures: il faut adhérer profondément à sa foi, participer à sa vie spirituelle, et communiquer avec tous les véhicules qui transmettent, nourrissent et augmentent cette vie. *Unus Dominus, una fides, unum baptisma*[3].

Secondement, pour appartenir à l'Église d'une manière intégrale et radicale, il ne suffit point d'embrasser sa foi, de professer sa doctrine, de puiser aux sources de sa vie: il faut encore se lier à son corps, vivre dans sa forme organique, prendre place dans son immortelle hiérarchie. *Unum ovile et unus pastor*[4].

Car l'Église, dans sa partie humaine, est corps et âme: elle est corporelle, en tant qu'elle réunit ou travaille à réunir tous les hommes en un seul corps de nation, sous le gouvernement d'un seul chef; elle est spirituelle en tant qu'elle travaille, sous la direction et l'autorité du même chef, à l'union intérieure des âmes, à l'édification des saints.

De là les diverses opérations dont parle l'Apôtre, et qui se rapportent, les unes à la formation, à la conservation de l'unité extérieure; les autres à l'animation, à la sanctification de l'unité intérieure[1]. Saint Augustin a saisi la vaste portée de cette distinction, et l'a indiquée clairement dans ces paroles: « Il y a deux « modes d'existence, deux sortes de vie dans « l'Église: l'une se produit par la foi, l'autre « se manifeste dans la forme; celle-ci est as- « sujettie aux vicissitudes du temps, celle-là « participe à la stabilité, à la quiétude de l'éter- « nité; l'une agit, combat, travaille, l'autre « jouit, contemple et se repose; l'une est bonne « mais elle est encore dans la tribulation; « l'autre est plus excellente, car elle goûte « déjà la béatitude. La première est représen- « tée par saint Pierre, la seconde est signifiée « par l'apôtre Jean[2]. »

Il serait intéressant de vérifier, par le développement même de l'Église, la réalité historique de ce point de vue; de caractériser, sous ce double rapport, les paroles et les actes, les missions diverses des hommes apostoliques; de suivre, à travers les générations, les progrès simultanés de l'esprit intérieur et du corps de l'Église; d'étudier, autant que cela est possible, l'action et la réaction, l'influence réciproque de ces deux termes et les connexités nécessaires qui les lient. On remarquerait d'un côté les accroissements extérieurs et les transformations successives de l'Église, dans le temps et l'espace; de l'autre, on découvrirait ses communications incessantes avec le monde invisible, d'où elle tire la vie qu'elle transmet à toutes les parties du corps par différents organes; ses rapports avec le ciel, d'où elle reçoit les germes célestes qu'elle transplante sur la terre; et les hautes inspirations, les idées fécondes, le feu divin qui, par intervalles, enflamment et illuminent le monde.

D'une part, travail intrinsèque de la vie, activité religieuse et sociale, œuvres extérieures de charité, de science, de civilisation; de l'autre, vie ascétique qui tend moins à se propager dans la multitude qu'à travailler à la perfection du petit nombre; vie intime, cachée, qui se déverse avec précaution et se distribue avec mesure dans les âmes capables de la re-

[1] Nehemias, IV, 17. — [2] Ep., IV, 4. — [3] *Ibid.* 5. — [4] Joan., X, 16.

[1] Eph., IV, 11.

[2] Duas vitas sibi divinitus prædicatas et commendatas novit Ecclesia, quarum una est in fide, altera in specie; una in tempore peregrinationis, altera in æternitate mansionis; una in labore, altera in requie; una in via, altera in patria; una in opere actionis, altera in mercede contemplationis..... Ergo una bona est, sed adhuc misera; altera melior et beata. Ista significata est per apostolum Petrum; illa per Joannem, etc., etc. (S. Aug., tract. 124, *in Joan.*, post medium.)

cevoir et de la comprendre; vie des hommes de Dieu qui touchent à peine la terre, et cependant y laissent des traces profondes et lui communiquent ces impulsions mystérieuses, ces vibrations étonnantes qui, souvent d'un point ignoré du globe, vont retentir jusqu'aux extrémités de l'univers.

Il serait peut-être possible de rechercher dans les entrailles de l'histoire ces foyers ardents d'où jaillit la lumière, et de signaler les principes d'où sortent, parfois à quelques siècles de distance, certains événements dont les causes initiales nous demeurent inconnues. On suivrait mieux alors la marche solennelle de la Providence, si différente de nos vues étroites; on comprendrait mieux les origines des choses, leur signification, leur explication; et à coup sûr, l'histoire ecclésiastique serait plus vivante qu'elle ne l'est dans ses récits ordinaires. Car si on néglige cette face supérieure de l'histoire, son côté céleste, que reste-t-il, sinon une série de faits incohérents, et des actes qui trop souvent affligent la piété? Il faudrait n'indiquer que d'une manière générale les querelles et les conflits des passions humaines qu'on retrouve partout, et étudier plus à fond la vie des saintes âmes qui appartiennent plus proprement au cœur de l'Église; c'est là surtout qu'est le mobile profond des choses et la raison secrète des phénomènes apparents.

Rien n'est plus facile à constater, dès l'origine du Christianisme, que ces deux éléments de la chrétienté.

Le principe de l'unité catholique est nettement formulé dans l'Écriture, clairement consacré par la tradition universelle. Pierre est choisi pour être la personnification de ce principe; il est reconnu et proclamé prince des apôtres, chef des pasteurs et des brebis. Il est la tête du corps de l'Église, l'organe visible de l'autorité de Jésus-Christ; et dès lors sa fonction souveraine, avec son caractère immuable et infaillible, dut se transmettre, et s'est effectivement transmise, d'âge en âge, jusqu'aux derniers temps.

Mais au fond de la vivante hiérarchie, le cœur, l'âme, eut aussi en quelque sorte son type, son représentant dans l'Église. Ce mystère, quoique moins textuellement annoncé, est cependant, selon saint Augustin, positivement indiqué. Pierre, il est vrai, reçoit sa haute mission de la bouche du divin Maître; mais Jean, le disciple de l'amour, semble recevoir la sienne sur le cœur même de Jésus-Christ. Seul entre tous les apôtres, il repose sur le sein du Sauveur; et là, il puise, pour ainsi dire, la vie intime de ce Cœur sacré, afin de reproduire ce cœur en lui-même et de le représenter mystérieusement dans l'Église.

La vocation de saint Pierre est un fait manifeste, et tout le monde connaît les merveilles par lesquelles éclatèrent sa puissance et sa prééminence. Mais la vie de saint Jean est enveloppée de saintes ténèbres: l'apôtre de l'amour est donné à Marie, non comme un disciple à son maître, ni comme un fils à son père; mais comme un enfant à sa mère, afin de demeurer avec elle dans le mystère; afin de perpétuer dans l'Église la voie ascétique, la voie de l'enfance évangélique, la vie intime, humble, cachée: la vie du Cœur de Jésus-Christ.

Il y a toujours des continuateurs de la vie de Marie et de Jean, comme il y eut toujours des successeurs de Pierre et de Paul: ceux-ci sont connus et doivent l'être; les autres peuvent être ignorés, mais ils ne subsistent pas moins dans l'Église: *Sic eum volo manere donec veniam, quid ad te*[1]?...

La tête est la partie saillante, dominante du corps; elle doit être visible et accessible à tous. Aussi bien, les Souverains Pontifes, successeurs du Prince des Apôtres, ont été posés comme la lampe sur le chandelier saint, pour éclairer le temple et resplendir, comme l'œil de Dieu, sur tout l'univers. Mais les saintes âmes qui composent le noyau mystérieux de l'Église, mènent une vie cachée en Jésus-Christ, et ne font sentir leur action centrale que par la chaleur vivifiante qu'elles répandent sur tous les points de la surface. Ce sont des foyers d'amour qui absorbent avec énergie le feu d'en haut; leur influence est invisible comme celle du cœur, bien qu'elle éclate toujours par quelque côté: on les reconnaît à certains caractères; ils se distinguent par une humilité extrême, par leur éloignement du monde et des dignités et de toute autorité ostensible. Le mystère est l'élément de leur vie, la condition de leur activité, la sphère de leur existence.

C'est le plus souvent dans la solitude, dans la silencieuse cellule d'un monastère, que réside l'âme inconnue, méconnue peut-être, qui attire par sa prière, ou souffle par sa parole, ou rayonne par son regard, la céleste étincelle.

Souvent encore ce sont des femmes qui, par leur volonté plus passive, leur âme plus aimante et plus patiente, servent d'organes de transmission à la vertu d'en-haut. Les femmes

[1] Joan., XXI, 22.

d'ailleurs, selon les indications de l'Évangile, appartiennent plus spécialement à la vie intérieure de l'Église. L'Apôtre déclare que leur soin doit consister *à parer l'homme invisible caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit de douceur et de paix*[1]. Elles sont positivement exclues de toute fonction éclatante, de toute mission publique; et cependant elles exercent une sorte de sacerdoce intime au sein de la chrétienté; elles conservent comme en dépôt les semences de la piété; et l'Esprit-Saint dans le cénacle a posé sur elles, en la personne de Marie, les rayons du feu apostolique, aussi bien que sur les apôtres[2].

C'est une femme qui a offert, sur l'autel de Golgotha, le véritable sacrifice d'Abraham; c'est une femme qui, la première, a annoncé la grande et glorieuse nouvelle de la résurrection du Sauveur[3]. Une femme se trouve presque toujours à l'origine des grandes choses; et l'on pourrait signaler, à toutes les époques les plus mémorables de l'histoire, une de ces âmes d'élite qui, malgré son éloignement de la scène du monde, dirige, décide, arrête ou pousse les plus vastes événements[4].

Combien le monde est redevable à ces âmes! Telle vierge, simple et pure, vivant pour Dieu dans le secret et le silence, ignorée ou méprisée des hommes, et s'ignorant elle-même, sauve souvent à son insu et à l'insu de tous, la cité, la province, la région qu'elle habite. Comment les sauve-t-elle? Par son amour, par ses souffrance, par sa prière. Elle puise aux sources divines la vie qu'elle épanche comme une rosée; elle neutralise, par la vertu dont elle est pénétrée, les effets du mal; elle présente au Soleil de justice un foyer attractif où ses rayons puissent descendre; et ainsi elle vivifie la chaîne sacrée, c'est-à-dire la religion qui tient la terre unie au ciel. Les prophètes déclarent qu'il n'eût fallu qu'une seule de ces âmes pour sauver Jérusalem. « Voyez et considérez; parcourez les places de Sion! Si vous trouvez un « seul homme qui agisse selon la justice et cher- « che la vérité, je pardonnerai à toute la ville[1]. « J'ai cherché parmi eux, dit le Seigneur, « quelqu'un qui se présentât comme une haie « entre eux et moi, et je n'ai trouvé personne[2]! »

Le bien est contagieux comme le mal, plus que le mal; parce qu'il a plus de vertu substantielle, plus de consistance, plus de force expansive. Il se communique sympathiquement aux membres d'un même corps; et pourvu qu'il trouve accès dans l'un deux, il gagne de proche en proche et répand au loin son influence victorieuse. Cela explique comment certaines âmes pures expient par leurs souffrances les crimes de beaucoup d'autres, et comment les larmes du juste lavent la terre du sang qui crie vengeance.

On a vu cependant, surtout dans les sombres jours de l'Église, quelques-unes de ces âmes d'élite appelées à remplir une mission plus spéciale, à exercer d'une manière plus directe et plus immédiate leur action décisive sur les destinées du monde. Alors, descendant de la montagne avec Jésus-Christ, elles marchent sur la mer orageuse, et apparaissent, au milieu de la nuit, devant la barque de saint Pierre, comme des spectres lumineux qui projettent sur l'horizon une lueur inconnue; elles commandent aux flots et à la tempête; les orages se taisent, et la sérénité renaît au ciel et sur la terre. Toujours l'intervention directe de ces âmes qui tiennent au centre de l'Église, annonce quelque chose de grand et d'extraordinaire; il se passe alors dans le siècle engourdi des phénomènes étranges, semblables à ceux qu'on remarque dans certaines maladies sans nom, quand les organes sont paralysés et que l'activité immédiate de l'esprit remplace, en quelque sorte, toutes les fonctions suspendues.

Lorsque l'Église est en souffrance; quand

[1] I Petr., III, 4. — [2] Act., I, 13, 14.

[3] « Ces saintes femmes, envoyées par l'ange, ont fait la « fonction d'évangélistes, et sont devenues les apôtres des « Apôtres mêmes, lorsqu'elles se sont hâtées de leur annoncer « dès le matin la miséricorde du Seigneur. » (S. Bernard., *In Cant. cant.*, LXV.)

[4] M. Ozanam, dans un ouvrage remarquable à tous égards, s'exprime ainsi sur ce sujet: « On dirait que rien de grand ne dût se faire au sein de l'Église, sans qu'une femme y eût part. D'abord beaucoup d'entre elles descendirent aux amphithéâtres avec les martyrs; d'autres disputèrent aux anachorètes la possession du désert. Bientôt Constantin arbora le Labarum au Capitole, et sainte Hélène releva la Croix sur les murs de Jérusalem. Clovis, à Tolbiac, invoqua le Dieu de Clotilde; en même temps que les larmes de Monique rachetaient les erreurs d'Augustin, Jérôme dédiait la Vulgate à la piété de deux dames romaines, Paule et Eustochie. Saint Basile et saint Benoît, les premiers législateurs de la vie cénobitique en Orient, étaient secondés par le concours de Macrine et de Scholastique, leurs sœurs. Plus tard la comtesse Mathilde soutient de ses chastes mains le trône de Grégoire VII. La sagesse de la reine Blanche domine le règne de saint Louis; Jeanne d'Arc sauve la France; Isabelle de Castille préside à la découverte du nouveau monde. Enfin, dans un âge plus proche, on aperçoit sainte Thérèse se mêler à un groupe d'évêques, de docteurs, de fondateurs d'Ordres par lesquels s'opéra la réforme intérieure de la société catholique. Saint François de Sales cultive l'âme de madame de Chantal comme une fleur choisie; et saint Vincent de Paul confie à Louise Marillac le plus admirable de ses desseins, l'établissement des filles de la Charité. » (*Dante, Philosophie catholique du XIIIe siècle*, p. 291.)

[1] Ezech., XVIII, 2. — [2] Jerem., V, 1.

ses principaux organes manquent de vigueur, et que la sève divine ne circule plus librement dans ses membres, alors arrive un secours inattendu: l'envoyé de Dieu se montre comme par enchantement à tous les regards, proclamant les volontés du Ciel. Puis, quand son œuvre est accomplie, il disparaît et rentre dans sa grotte solitaire, laissant à l'Église un nouvel ordre d'ouvriers évangéliques, à la société une nouvelle civilisation, à la science de nouvelles idées, aux arts de nouvelles découvertes, au monde de nouvelles espérances.

Tel saint Bernard, pauvre moine du XIIe siècle. Il parle: c'est la bouche de Dieu. Les Papes, à sa voix, reprennent force et puissance; les empereurs, les rois, les princes de l'Église et du siècle, ne sont plus que ses instruments. Les peuples émus le regardent et attendent: il donne le signal, et tous marchent à l'unisson. L'Europe entière se jette sur l'Asie et va réveiller l'Orient de son léthargique sommeil!

Bernard a disparu du monde. Mais, après le long tumulte d'armes et de pensées qu'a soulevé son passage, que voit-on? Une admirable unité se reconstituant, au milieu des ruines, dans tous les ordres de choses: union religieuse dans l'esprit de paix, par l'extinction des schismes; union ecclésiastique dans l'esprit d'obéissance, par la réforme de l'ordre monastique et clérical; union intellectuelle dans l'esprit de foi et de science, par la lutte victorieuse contre le rationalisme et l'hérésie; union politique, par les résultats moraux et matériels des Croisades.

Et c'est un simple moine, un homme de prière et d'amour, un religieux sans autorité extérieure, sans richesse et sans pouvoir, sans force matérielle, sans secours humain, qui donne au monde ce magnifique spectacle!

Dans les premiers temps de l'ère chrétienne le foyer mystérieux de la vie évangélique est Jérusalem: c'est de là que part la bonne nouvelle du salut. Pierre l'apporte à Rome, et fonde le centre visible de la Catholicité dans la capitale du monde. Rome est, si on peut le dire, le pôle primitif et supérieur de l'organisme; elle est, par rapport à Jérusalem, ce que la tête est au cœur. Rome a la primauté, la juridiction, l'autorité souveraine; elle tient les rènes de toutes les Églises, parce qu'elle est le siége du successeur de Pierre, du Pasteur des pasteurs et du Père de tous les fidèles; elle a le dépôt des traditions; elle est l'infaillible interprète de la doctrine sacrée.

Jérusalem est l'Église mère; elle est sans éclat et sans apparence; elle forme le nœud mystique qui attache le visible à l'invisible, le temps à l'éternité. C'est à Jérusalem que se compose, au commencement du Christianisme, le noyau des âmes contemplatives qui, plus tard, se perpétueront dans les déserts, dans les cloîtres, dans les ordres monastiques.

Aussi le grand Apôtre des nations, saint Paul, en même temps qu'il soumet toutes les Églises à l'autorité de saint Pierre[1], les lie entre elles et les unit par la charité à l'Église de Jérusalem. C'est dans ce but qu'il recueille les aumônes de la Gentilité dans tous les lieux où il engendre de nouveaux fidèles; c'est sur les saints de la Judée qu'il appelle l'attention de toutes les églises de la terre; non pas qu'il n'y eût des pauvres ailleurs; non pas, comme il le dit lui-même, que l'assistance temporelle fût le motif principal de ces offrandes, mais il fallait des véhicules extérieurs aux relations d'une fraternité intime; il fallait des témoignages visibles de communion entre les membres et le foyer primitif du corps[2].

Plus tard, quand l'Église est organisée, et que ses diverses parties tiennent ensemble dans *l'unité de l'esprit par les liens de la paix*[3], son développement reproduit successivement les diverses phases de la vie même de Jésus-Christ. Les chrétiens, pleins de foi et d'innocence, sont comme des enfants nouveau-nés. C'est le premier âge de l'Église. Le corps est à peine formé, et déjà le sang coule; les Hérodes du siècle poursuivent l'Église primitive pour lui ôter la vie: l'immolation d'une foule de martyrs rappelle le massacre de Bethléem; la dispersion des saints à travers le monde renouvelle le mystère de la fuite en Égypte. « C'est « ainsi, dit saint Bernard, que ce qui s'est ac- « compli mystérieusement dans le chef se re- « produit historiquement dans son corps[4]. »

[1] Cum enim Christus universum gregem suum Petri curæ tradiderit, hinc apostoli singuli acquirebant, ut ita loquar, Petro; omnes illæ partiales societates seu ecclesiæ coalescebant in unam universalem sub regimine Petri, quæ proinde jam ab ipsis apostolicis temporibus *catholica* seu universalis nuncupata fuit. (J. Perrone, S. J., *Prælect. theolog. in colleg. roman.*, vol. I, p. 227.)

Voyez les sources historiques sur lesquelles le savant théologien appuie cette assertion, et qu'il cite dans son ouvrage.

[2] I Cor., XXVI, 3. — II Cor., IX, 12, 13.

[3] Solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis (Eph., IV, 3.)

[4] S. Bern., Serm. 63. — S. Augustin exprime la même pensée: « Tout ce que Dieu a voulu qu'il arrivât dans le crucifiement « de Jésus-Christ et dans sa sépulture, dans sa résurrection et « dans son ascension au ciel, où il a la gloire d'être assis à la « droite du Père; tout cela, dis-je, n'est arrivé que pour être « non-seulement dans le sens mystique, mais aussi dans les

Pendant que les Sixte, les Éleuthère et les autres saints Pontifes de Rome maintiennent l'unité du corps, contre les tentatives insidieuses ou cruelles des empereurs, les Clément, les Justin, les Irénée, les Cyprien, travaillent à l'union des esprits par leurs luttes savantes contre les hérésies orientales; et saint Antoine, saint Hilarion, saint Pacôme, sainte Marie d'Égypte, attirent les âmes contemplatives dans les solitudes où la vertu germe avec force, comme dans de fertiles et vastes pépinières.

Trois siècles de persécutions, loin d'arrêter l'essor du Christianisme, avaient rempli le monde de chrétiens fidèles. Il était temps que l'Église se constituât dans l'ordre politique, et que son Chef prît une position plus haute, une attitude plus majestueuse, plus analogue à son auguste fonction. Un nouvel âge, de nouveaux besoins, de nouveaux progrès, réclamaient des grâces nouvelles.

La foi de sainte Hélène monte avec Constantin sur le trône, et du haut du trône elle domine l'empire. Alors la Croix, si longtemps regardée comme un objet ignoble, se dévoile et apparaît à la face du monde, resplendissante de lumière, comme le symbole du triomphe et du salut. Les idoles du paganisme tombent, vaincues par la constance chrétienne, et laissent les temples déserts; la parole de Jésus-Christ les purifie et les transforme; l'Église catholique réorganise l'ordre social et politique; son Chef visible étend son action plus loin que les limites anciennes de l'empire; les voies romaines facilitent les relations des évêques entre eux et leurs communications avec l'Évêque des évêques; des conciles plus fréquents, plus nombreux, permettent d'établir plus d'uniformité dans la liturgie, dans la discipline. Telles sont les suites heureuses de la conversion des empereurs. L'esprit évangélique pénètre peu à peu dans les mœurs et les institutions. Les lois reçoivent une sanction religieuse; elles obligent le for intérieur et développent la conscience publique; l'affranchissement des peuples fait des progrès rapides: le christianisme a pris possession du monde.

L'Église était alors dans toute la verdeur du printemps; elle présentait, dans sa forme jeune et vigoureuse, une abondante floraison de vertus, d'idées, de sciences, de richesses intellectuelles; mais cette gracieuse saison dut subir l'épreuve des intempéries: il faut que les fleurs passent et que les feuilles tombent pour que les fruits atteignent leur maturité.

Le règne de Constantin environna l'Église d'une auréole de gloire humaine; il la combla d'honneurs et de trésors: la sainteté des fidèles en souffrit des atteintes. De plus, la prodigieuse extension de l'Église, son contact avec la vie de ce monde, et le mélange hétérogène des peuples qui embrassèrent la foi, entravèrent les voies de l'esprit et firent prédominer la forme terrestre sur l'élément divin. Une purification énergique devint nécessaire: les révolutions de l'empire en furent les préludes. Le monde romain, après la mort de Constantin, se brise en deux parties; et au même temps s'affaisse le bras de chair sur lequel s'appuyait la société chrétienne. L'Orient, rongé par de subtiles hérésies, se détache peu à peu de l'Occident où la foi, encore vierge, résiste avec plus d'énergie aux envahissements de l'erreur. Arius se pose comme l'organe des doctrines subversives qui jettent le trouble et l'esprit de révolte dans le IVe siècle.

Sous des formes captieuses qui atteignaient le dogme de la divinité de Jésus-Christ, il séduisit les esprits flottants, et faussa les croyances faibles et superficielles. De menaçants nuages couvrent l'Église. L'empereur Constance se livre aux Ariens; la puissance séculière, trop longtemps invoquée, s'arroge le droit d'intervenir dans les choses spirituelles: il en résulte une servitude qui bientôt obligera l'Église à combattre pour reconquérir sa liberté. Plus tard la puissance spirituelle, maîtresse du monde, provoquera une réaction dans le sens contraire: l'état social combattra pour son émancipation politique.

L'Église gémissait de ces rudes épreuves. Constance avait chassé de leurs siéges les évêques orthodoxes; la violence et la surprise causèrent la chute de plusieurs d'entre eux. Osius, autrefois le défenseur de la doctrine catholique, succombe aux tourments; le concile de Rimini, presque tout entier, se trouve, comme à son insu, enveloppé dans les filets de l'hérésie; la confusion et l'erreur semblaient triompher partout.

Mais, durant cette tourmente, et au milieu des ténèbres du siècle, l'esprit chrétien présente dans les solitudes de Scété et de la Thébaïde un merveilleux spectacle. Des milliers de fidèles, désabusés du monde, et d'innombrables vierges réunies autour de la sœur de saint Pacôme, pratiquent de concert les règles de la perfection évangélique, et conservent

« actions, la représentation de la vie chrétienne qui est menée « ici-bas par les membres de l'Église, etc. » (*Enchirid.*, cap. XIV.)

intègre le dépôt du trésor de la piété. Les serviteurs de Dieu, formés à l'école des déserts, rallument le flambeau de la foi vacillant. Le grand Athanase, comme un autre Élisée, hérite du manteau de saint Antoine et marche dans son esprit[1]. Il est jeté et rejeté d'Orient en Occident par les puissances du siècle; et sur la longue route de son exil, il sème la parole de vie et proclame le symbole de l'éternelle Vérité.

C'était le temps où le rationalisme païen contestait l'un après l'autre les dogmes catholiques. Déjà les Gnostiques avaient opposé leurs fausses traditions aux traditions de l'Église. Sabellius ne voulait connaître dans le mystère de la sainte Trinité qu'une seule personne sous trois noms; les Ariens avaient rejeté le culte du Fils de Dieu. Maintenant c'est Macédonius qui nie le Saint-Esprit; Célestius et Pélage attaquent le dogme du péché originel, et les Semi-Pélagiens attribuent aux seules forces de la raison humaine le commencement de la foi et de la justification.

Cependant ces formidables hérésies se brisent tour à tour contre la digue romaine. Loin d'altérer la pureté de la foi, elles servent à la mettre dans un jour plus lumineux. Le dogme se détermine dans une définition plus rigoureuse, par l'effet même des subtilités qui le menacent; et l'étude donne l'essor à la science théologique. Les docteurs de l'Église surgissent. Jérôme, simple prêtre retiré dans la grotte de Bethléem, entreprend des travaux immenses, et fixe le texte de la divine parole dans une version que l'Église admire et consacre. Le savant Augustin, que sa propre mère enfante à la grâce, devient l'apôtre de la grâce, et brille d'un admirable éclat, au milieu des lumières du monde.

Si, dans cette longue période de labeurs, nous voulons chercher la veine de la piété vive et vivifiante, c'est en Europe, c'est en France, en Italie surtout, qu'il faut porter nos regards. On voit, en effet, dès le Ve siècle, Benoît et sa sœur Scholastique répandre les semences de l'Évangile dans les diverses régions de l'Occident, dont ils défrichent le sol inculte, en même temps qu'ils en corrigent les mœurs barbares.

Sur le sommet du mont Cassin s'élevait un temple antique consacré à Apollon, Benoît y monte; il brise l'idole et renverse l'autel du faux dieu. Au milieu des ruines, il invoque le nom de Jésus-Christ. Ce fut l'origine d'un sanctuaire d'où sortit, dans la suite des siècles, une filiation de trente-sept mille maisons monastiques!

La Providence avait réservé ce secours à l'Église pour la prémunir contre le choc des peuples barbares qui vinrent se ruer au sein des nations chrétiennes. L'Orient et l'Occident durent subir cette sanglante épreuve. En Orient, malgré les efforts des disciples de saint Basile, l'élément barbare absorbe peu à peu l'élément chrétien déjà corrompu par les doctrines d'Arius, de Nestorius et d'Eutychès. En Occident, au contraire, c'est le Christianisme qui dissout et investit la domination barbare. Le pape saint Léon, comme un rempart inébranlable, s'oppose seul à la ligue des peuples et les arrête aux portes de Rome; sainte Geneviève, plus puissante que les armées gauloises, les arrête aux portes de Paris. Les eaux vives qui descendent du mont Cassin et se répandent sur toutes les terres de l'Europe, adoucissent les peuples nouveaux. Bientôt l'Église, dégagée des sectateurs turbulents d'Arius, impose sa loi au maître de l'empire; l'unité catholique, plus compacte que jamais, sort triomphante des ruines de l'ancienne Rome et de la barbarie.

C'est un fait unique, et le plus extraordinaire de l'histoire, que cette divine permanence de l'Église, attaquée de toutes parts et toujours combattant, sans jamais succomber! Tandis que l'Europe est bouleversée en tous sens, que toutes les barrières sont rompues, toutes les portes ouvertes, toutes les puissances abattues, et que le grand empire se décompose en mille pièces, l'Église reste debout et subsiste! Elle subsiste vierge dans sa foi, vivante dans sa hiérarchie, pure et incorruptible dans sa morale, invincible dans son autorité, invariable dans son enseignement; bien qu'elle tolère, en les modifiant, les lois, les coutumes, les institutions des nouveaux maîtres du monde, devenus ses propres enfants!

Ce fut sans doute un temps de perturbation et de ténèbres; et, dans le conflit des armes, on ne signale que difficilement les progrès incessants de l'Église. Néanmoins, au milieu de la fermentation universelle, l'œuvre divine se poursuit chez tous les peuples. Tous entendent sa parole; tous ressentent l'attraction mystérieuse qui tend à fondre ensemble les éléments hétérogènes, le côté visible de l'Église est obscurci; la cîme de l'arbre disparaît en quelque sorte dans les brouillards; mais ses racines plongent dans une insondable

[1] V. la *Vie de saint Antoine*, par saint Athanase, ch. XXXII.

profondeur, et se nourrissent, au-dessous des décombres du monde, d'un suc divin qui prépare des fruits nouveaux et merveilleux.

L'arbre catholique reverdit au VIe siècle. La pieuse Clotilde présente le fruit de vie au valeureux chef des Francs; et par son influence, les apôtres de l'Occident vont convertir la noble nation gauloise. Clovis, le plus zélé des princes de son temps, mérite le titre de Roi Très-Chrétien, dont ses successeurs se décoreront avec un juste orgueil. La parole évangélique dès lors fait de rapides conquêtes et se propage de contrée en contrée. Les messagers du pape Grégoire le Grand abordent en Angleterre; la France les protége; des évêques français les consacrent; une princesse de France, la victorieuse Berthe, convertit le roi Éthelbert, son mari. Une autre sainte non moins illustre, la fille du roi de Mercie, est embrasée d'une étincelle divine et communique son ardeur à sa mère, sainte Ermenilde. Toutes les deux, illuminées d'une même lumière, se retirent dans le cloître, et donnent naissance à ces nombreuses maisons de prière qui font éclore en Angleterre la sainteté des temps primitifs.

Grégoire avait été élevé malgré lui sur le siége apostolique. Ce grand Pontife éclaire le monde par ses écrits, et le dirige par la sagesse de son gouvernement.

Sa sollicitude s'étend aussi loin que la catholicité, et grâce à sa vigilance, les mœurs publiques se réforment selon les principes de l'Évangile. En Espagne, il confirme les Visigoths dans la foi orthodoxe; il relève en Afrique les églises qui défaillent; les Lombards et l'Italie rebelles quittent le schisme et rentrent dans l'unité. Partout la paix se rétablit, la discipline se restaure, l'hérésie s'efface, la hiérarchie se resserre, le règne de Dieu triomphe.

Mais pendant que l'Église fructifie en Occident, en Orient tout périt et se dessèche. Le mystère d'iniquité qui s'est formé dans le monde en même temps que le mystère d'amour, et s'est développé parallèlement avec lui, se rend visible au VIIe siècle.

Mahomet parait. Sa doctrine de chair et de sang, soutenue par l'attrait des plaisirs et la terreur des supplices, captive avec une déplorable facilité les Orientaux amollis et dégénérés. Elle envahit la Cité sainte et les antiques patriarcats d'Asie; elle chasse le Christianisme des lieux de son enfance; elle pénètre toujours précédée du glaive, dans les églises d'Afrique, jadis si florissantes, et en détruit jusqu'aux dernières traces. Sur toutes les terres que foule Mahomet, l'apostasie commence son hégire elle travestit l'œuvre divine; son règne s'organise et se constitue à l'instar du royaume de Dieu; elle établit à La Mecque la parodie de Jérusalem; elle fonde la nationalité bâtarde des fils d'Ismaël, dont les douze patriarches figurent dans la Genèse, aussi bien que les douze fils de Jacob; et à cette nationalité se joignent et adhèrent les autres peuples charnels qui composent, en se dissolvant, le vaste empire des Califes.

A mesure que l'Orient se détache, les peuples occidentaux convergent plus vivement vers le centre de l'unité chrétienne. Les prodigieux travaux des disciples de saint Benoit avaient préparé de loin l'empire de Charlemagne. Leur esprit évangélique s'était perpétué par une filiation d'âmes saintes qui brillaient comme des étoiles au milieu de l'obscurité des siècles.

Le moine anglais saint Boniface, devenu archevêque de Mayence et apôtre de l'Allemagne, établit sur les bords du Rhin plusieurs monastères de religieuses, venues d'Angleterre, afin de nourrir la piété des peuples nouvellement convertis. L'une d'elles, sainte Liobe, d'une illustre famille anglo-saxonne, abbesse de Fulde, vivait dans l'intimité de la reine Hildegarde, femme de Charlemagne; et sa correspondance avec l'archevêque de Mayence atteste la part prépondérante qu'elle prit aux plus graves déterminations de la cour d'Aix-la-Chapelle. Sainte Walburge, associée à cette pieuse colonie, s'acquit une si universelle considération, que, par une exception inouïe, elle fut chargée d'inspecter non-seulement les monastères de femmes, mais encore le fameux couvent des moines de Heidenhein [1]. Les merveilles de sainteté qui éclatèrent dans ces heureuses contrées doivent leur origine aux célestes vertus qu'y déposèrent les filles spirituelles de saint Boniface.

Un travail interne excitait dans toute l'Europe le même esprit et les mêmes besoins; la religion avait cimenté des relations et des intérêts communs entre la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, la Germanie. Le pape Léon III favorisa la tendance de cette époque; il conçut la pensée hardie de faire revivre l'empire ro-

[1] Voy. Bult., *Hist. de l'ord. de Saint-Benoît*. Sainte Liobe, d'après d'autres documents, était abbesse de Bischofsheim sur la Tauber, qui était l'abbaye-mère de tous les couvents de femme qu'elle a fondés. La reine Hildegarde la faisait venir à Aix-la-Chapelle pour la consulter sur les affaires d'État.

main, afin de consolider l'union religieuse par l'unité politique.

Fort de cette haute inspiration, il la réalise, sans consulter le prince français, et pose la couronne impériale sur la tête de Charlemagne. Ainsi reparaît en l'an 800, par l'autorité du Souverain-Pontife, le puissant empire d'Occident qui avait cessé avec Augustule en l'année 476.

Charlemagne est manifestement suscité pour coordonner ensemble les peuples européens, et pour imprimer une direction forte et uniforme au mouvement d'ascension de la société chrétienne. Sa puissance formidable devient le véhicule de la Papauté. Toujours et partout vainqueur, il affermit l'indépendance du Saint-Siége jusqu'alors harcelé par les Lombards, par les autres maîtres de l'Italie et par les Romains eux-mêmes. Il unit son épée au glaive spirituel, pour réprimer les abus, châtier les désordres, soutenir la justice et propager la foi.

Tant de peuples, auparavant étrangers les uns aux autres, devenus tout à coup frères, en entrant presque tous à la fois dans le sein de l'Église, avaient besoin d'être unis par un lien plus puissant que la force. Il fallait que l'instruction vînt dissiper leurs ténèbres et leur apprît, avec leurs vrais intérêts, leur destinée commune. Charlemagne pourvoit à ces besoins. Il établit dans son propre palais un foyer de lumière; il appelle à lui des moines habiles dans les lettres et les sciences: les Alcuin, les Éginhard, Adélard de Corbie, surnommé l'Augustin de son siècle, Gundrade, sa sœur, aussi célèbre par son génie que par ses nobles vertus; et avec leur concours, joint à l'assistance de plusieurs disciples de saint Benoit, il fonde des écoles, ranime le goût des études et provoque partout le réveil de l'esprit.

La chrétienté était parvenue, sous le sceptre de Charlemagne, à un haut degré de grandeur spirituelle et matérielle. Mais, nous l'avons vu, l'existence terrestre de l'Église ne présente, comme celle de l'homme, qu'une alternative continuelle de gloire et d'obscurcissement, de repos et de combat, de succès et de défaites; et malgré la stabilité de son état intérieur, malgré la permanence de son être immortel, elle est assujettie dans sa forme ou dans son corps aux vicissitudes des temps et aux conditions de la vie humaine.

Dans la dernière moitié du XIe siècle, le chaos recommence. Le grand corps politique se décompose entre les mains débiles des fils de Charlemagne. De toutes parts, les peuples rompent leur ban et débordent en Europe. Les Sarrasins en Espagne, en Sicile et presque aux portes de Rome; les Hongres en Allemagne, les Normands au nord, les Huns à l'est, les Slaves au nord-est, et une foule d'autres peuplades sans nom et sans patrie, errant sur tous les chemins, se rencontrent, s'entre-choquent, se brisent, se mêlent ensemble dans leur propre sang, et font du monde entier un champ de bataille, Ces calamités vinrent à la suite des dféaillances morales de la chrétienté, qui eut encore à subir des épreuves d'un autre genre.

La puissance temporelle des Papes, nécessaire à leur action spirituelle, condition principale de la civilisation du monde, eut aussi des excès qui réagirent sur la hiérarchie catholique. Le sacerdoce perdit de sa dignité, et les peuples chrétiens oublièrent jusqu'aux premières notions de la science du salut. On vit, en ces jours mauvais, des légats de Rome, avides de richesses et infidèles à leur mission, apporter le trouble là où ils devaient annoncer la paix. Personne n'ignore la prévarication de ceux qui avaient été chargés de pacifier l'Église de Constantinople.

Depuis longtemps les Grecs, abandonnés à l'esprit d'orgueil, supportaient avec impatience les grandeurs de Rome. En 866, la rupture si redoutée éclate. Les disputes sur le dogme n'en sont que le prétexte, et le perfide Photius, imitant la révolte de Jéroboam [1], entraîne les Grecs hors des voies de la vérité, après les avoir détournés du centre de l'unité.

La nuit s'amoncelait de plus en plus sur cette triste époque. L'Église, ravagée au dehors par les fléaux de la guerre et du schisme, affaiblie au dedans par ses propres pasteurs, semblait avoir perdu la route de l'avenir.

Les ordres monastiques eux-mêmes, qui jusqu'alors avaient résisté au marteau des adversités, se trouvaient dépourvus de cette force interne qui répare les pertes et ranime invisiblement la vie. L'ordre de Saint-Benoît, si fort dans son principe, si fécond dans ses développements, avait porté ses fruits. Maintenant les membres de cette antique et vaillante milice, enrichis par la munificence de Charlemagne, s'endormaient dans l'abondance des biens de la terre. Leur mâle discipline, leurs règles austères, leurs laborieuses études, n'avaient plus de nerf; leur esprit appesanti sous le poids des prospérités matérielles, ne pro-

[1] III Reg., XII, 26.

jetait plus la lumière de la science et de l'édification.

La sève bénédictine est impérissable; mais elle passe à de nouvelles branches sorties de la même tige.

Au Xe siècle, le foyer n'est plus au mont Cassin; c'est à Cluny, sur la terre toujours fidèle des Gaules, que la Providence fait jaillir la source qui bientôt ranimera les champs altérés de l'Église. « Ce saint Ordre, composé d'abord de douze frères, dit un chroniqueur, multiplia merveilleusement, et remplit la terre d'armes innombrables de serviteurs de Dieu; toutes les congrégations renommées de l'Italie et des Gaules adoptèrent les règles de Cluny [1].» De là sortirent les saint Bernon, les saint Odon, saint Hugues, saint Mayeul, saint Odilon, Pierre le Vénérable, et une foule d'autres réformateurs illustres qui, à l'ombre du cloître, rétablirent les pratiques pures de la vie ascétique, et dans le monde enseignèrent les principes de la modération et de la justice chrétiennes.

Munie de ces puissants auxiliaires, l'Église parvint à un nouveau degré de sa croissance. Elle a traversé les diverses phases de l'enfance et de l'adolescence; elle en a manifesté les défauts et les qualités. Le Xe siècle, époque d'angoisse et d'universelle frayeur, fut pour elle un âge critique. Au siècle suivant, lorsque le premier millénaire du Christianisme fut passé, les peuples, revenus des terreurs que leur avait causées l'appréhension de la fin du monde, entrèrent dans une ère nouvelle.

Remarquons ici l'admirable économie de la Providence dans la dispensation des dons de la grâce, selon les situations et les besoins de l'humanité.

A chaque phase de l'Église, de nouvelles influences prévalent, de nouveaux secours apparaissent. Tantôt, quand la vie morale faiblit, on voit les hommes du mystère, les âmes d'élite, de saints anachorètes, enfanter des générations spirituelles, et réchauffer de leurs paroles brûlantes la piété engourdie. Tantôt, quand l'Esprit de vérité est entravé dans son essor, et que l'Église se débat avec l'erreur, on voit la sainteté, la force, la science, étinceler sur le siége de saint Pierre, et soutenir la doctrine orthodoxe contre toutes les puissances de l'enfer. Tantôt, quand le corps de la société chrétienne périclite et que les liens politiques se relâchent, comme au IXe siècle, ce sont des princes séculiers que Dieu suscite pour défendre les droits de l'Église et maintenir les lois de Dieu.

L'histoire des différents États de l'Europe, dans le cours des XIe et XIIe siècles, vient à l'appui de cette remarque. A aucune époque on ne vit en même temps plus de saints rois assis sur les trônes de l'Europe.

La couronne impériale, que les rejetons dégénérés de Charlemagne avaient abandonnée aux princes allemands, brillait alors d'un vif éclat sur la tête d'Othon le Grand. A la mort de cet empereur, la régence de ses vastes États échut à sainte Adélaïde, sa veuve, qui dirigea les conseils de son fils, Othon II, procura la conversion de plusieurs peuples de la mer Baltique, réconcilia les Bourguignons avec leur roi Rodolphe, et introduisit dans les affaires publiques la régularité admirable qu'elle avait établie dans sa propre maison.

L'empereur saint Henri II, proche parent et successeur des trois Othon, élevé sous les yeux du savant évêque Wolfgang, justifia le choix du corps germanique qui l'éleva sur le trône en l'année 1002. Il réunit en sa personne les qualités chrétiennes, royales et guerrières, captivant par sa clémence les peuples révoltés de la Lombardie, et maîtrisant par ses armes la Pologne, la Bohême, la Moravie, et les Sarrasins qu'il chassa de l'Italie. La femme de ce pieux monarque, sainte Cunégonde, est mentionnée par tous les historiens pour la part directe qu'elle prit aux nombreuses et utiles institutions de l'Empire.

Si de la Germanie nous portons nos regards sur d'autres contrées, nous serons encore frappés du même spectacle. En Hongrie, l'illustre saint Étienne, auquel le pape Sylvestre II conféra le titre de roi, au commencement du XIe siècle, extirpe l'idolâtrie de ses États, promulgue un code qui dura plusieurs siècles, et règle les relations morales et civiles de ses sujets. En 1080, un autre saint roi, Ladislas Ier, continue l'œuvre d'Étienne, son prédécesseur; il ne se contente point de consolider la nationalité dans ses propres États; il prend les armes contre les Huns, les plus redoutables des barbares; et, après les avoir humiliés en plusieurs rencontres, il défait les Polonais encore idolâtres, les Russes et les Tartares.

Saint Canut, le compétiteur de Guillaume le Conquérant, régnait en Danemark. Ce grand capitaine, aussi pieux que vaillant, contre-balança l'influence croissante des puissants ducs de Normandie, et mourut martyr de son zèle,

[1] Rodolphe le Chauve, p. 49.

après avoir introduit la foi catholique dans les provinces de Courlande et de Livonie [1].

La Norwége était perpétuellement en guerre avec les Suédois; elle fut pacifiée, vers le milieu du XIe siècle, par le roi Olaüs, que l'Église honore également d'un culte public. Ce prince, doué d'une haute sagesse, avait fait venir d'Angleterre des moines recommandables par leur science et leur piété; et s'appuyant sur l'expérience de ces hommes de Dieu, il encouragea les études, et fit fleurir des lois équitables non-seulement dans son royaume, mais aussi en Islande, où la foi s'était propagée.

Saint Edouard le Confesseur, éprouvé par de grandes infortunes, monta en quelque sorte miraculeusement sur le trône d'Angleterre, en 1042. Sous son règne, un des plus heureux dont l'histoire conserve le souvenir, on voit disparaître l'arbitraire de la législation. Le code connu sous le nom de *Lois d'Edouard le Confesseur* devint le fondement du droit britannique, et fut solennellement confirmé par Guillaume le Conquérant. « La sage administration de ce prince, dit un historien, avait autant et même plus de pouvoir sur le peuple que le texte des lois. L'harmonie qui régnait entre lui et l'assemblée générale de la nation, produisit un bien-être qui devint l'idéal de ce que les peuples désiraient sous les règnes suivants. Les barons anglais, aussi bien que les Normands, en appelaient à la loi et à l'administration d'Edouard [2]. » Les historiens accordent les mêmes éloges à la reine Édith, sa femme, qui joignait des qualités éminentes à un grand savoir. Une autre reine célèbre, sainte Marguerite, parente de saint Édouard, régnait avec Malcolm en Écosse, et perpétua dans sa race les précieuses traditions qui rendirent son nom si cher aux Écossais. Les Slaves eux-mêmes, ceux qui habitent la côte septentrionale de l'Allemagne, eurent à leur tête, dans le Xe siècle, un prince chrétien, Godescalc, auquel l'Église rend le culte des saints, et que les chroniques contemporaines exaltent comme un héros [3].

En France la dynastie royale venait d'être renouvelée. Le pieux Robert, succédant à la puissance restreinte de Hugues Capet, hérita de la sagesse de ses pères et continua leur plan politique, dont le but était d'absorber en un seul corps de nation les différents États indépendants qui se partageaient la Gaule. Ce prince entretenait des rapports suivis avec l'empereur saint Henri: tous deux s'accordèrent à pacifier les peuples et à les diriger dans les voies chrétiennes.

Le XIe siècle est évidemment une époque constitutive et d'affermissement. L'Esprit de Dieu anime les souverains et préside à leurs conseils; la fluctuation des peuples a cessé; les émigrations générales se sont arrêtées; partout la parole civilisatrice de l'Évangile a retenti; et les nations barbares se trouvent profondément entremêlées avec les peuples chrétiens. Il fallait, avant de fonder les États distincts de l'Eupope moderne, que les peuples fussent amenés, par des croisements et des mouvements en tous sens, aux différentes positions qu'ils durent occuper sur la terre, et dans les milieux les plus conformes aux desseins de la Providence.

L'humanité chrétienne était alors dans son adolescence; les facultés correspondantes à cet âge s'étaient épanouies, et réclamaient une sphère d'action plus brillante: le mouvement de progression se faisait remarquer moins dans le corps que dans l'esprit. L'Église entre dans une phase nouvelle.

Déjà la raison commence à poindre et se manifeste par des organes isolés. Ses impatiences contre les entraves, ses révoltes contre l'autorité, ne sont que les préludes des prétentions téméraires qui éclateront plus tard.

Mais la faculté qui domine presque exclusivement cette époque, c'est l'imagination. Reflétant en mille nuances la lumière de la foi, elle éprouve le besoin d'exprimer tout en images; de peindre, de symboliser les mystères qui jusqu'alors étaient demeurés cachés dans le sanctuaire. De là le merveilleux essor de l'art catholique, et les productions monumentales du moyen âge: magnifique période qui cependant eut aussi ses revers; car, à mesure que l'esprit intérieur se jette au dehors, et que les temples ouvrent plus largement leurs portails pour s'éclairer de la lumière des sens, l'action de la lumière divine s'affaiblit et peu à peu se retire. Le développement excessif des œuvres d'imagination, loin de seconder la pensée chrétienne, l'embarrasse et la comprime; la foi dégénère, la piété se dessèche quand elle s'attache exclusivement aux formes extérieures, au lieu de puiser son aliment à la source invisible de la grâce et de la vérité.

Ces déviations, dont saint Bernard a vivement déploré les excès [1], caractérisent le siècle dont

[1] Desroches, *Hist. de Danemarck*, t. II, p. 315.
[2] Gurdon, *Hist. du parl.*, t. I, p. 37, 47.
[3] Krantzius, *Vandaliæ*, lib. II, cap. XLVI.

[1] Ad Guill. de S Thierry, cap. XII.

nous parlons. Les extravagances de l'imagination produisirent les dérèglements des mœurs; et le clergé, aussi bien que les fidèles, se laissa entraîner à ces écarts.

Du reste, quand on considère avec quelque attention les trois siècles qui suivirent le premier millénaire, on est frappé de l'originalité que présente cette turbulente période. C'est en grand, et sur une échelle immense, la vie de l'adolescent livré aux divagations de sa volonté et de ses fantaisies. Généreux, entreprenant, passionné, sans expérience du monde, l'homme du moyen âge rêve un vague idéal. Ce n'est pas la vie grossière des sens; ce n'est pas la vie prosaïque de la raison; ce n'est pas le chemin battu du milieu entre la vertu et le vice; la modération, la tempérance, la prévoyance, sont choses peu connues de cet âge. On poursuit l'idéal à travers toutes les voies bonnes ou mauvaises; et ne pouvant l'atteindre, la volonté s'irrite ou se décourage: elle se tourmente dans les excès de l'exaltation ou de l'abattement; elle s'élance aux sommités de la perfection, ou se précipite dans l'ignominie du crime.

Tel est le caractère de ces siècles, où l'on ne rencontre rien de médiocre. Le moyen âge est surtout remarquable par la diversité tranchée des œuvres qu'il enfante. La bizarrerie est dans tous les ordres de choses : dans la vie privée, c'est le besoin d'émotions fortes, l'amour des courses aventureuses, la passion ardente, capable de grands forfaits ou de grandes vertus; dans la vie publique, c'est l'effervescence des peuples impatients d'affranchir la Terre-Sainte, plus impatients encore de s'affranchir eux-mêmes; dans la science, c'est le goût des subtilités orientales envahissant la théologie et soulevant à tout propos des questions audacieuses qui se multiplient sous le glaive du bourreau appelé à les trancher; dans les arts, c'est l'alliance monstrueuse du beau et du hideux se produisant ensemble jusque sur le fronton des temples, où l'on voit, dans un même groupe, des monstres grotesques et les anges du ciel, des vierges gracieuses et les spectres de l'enfer.

Le clergé, avons-nous dit, participait à l'esprit de ce temps. Les instituts monastiques eux-mêmes en furent atteints, et offraient le contraste choquant des passions les plus incompatibles avec la vocation religieuse : professant la pauvreté évangélique et accumulant des trésors; renonçant aux pompes du monde et briguant les honneurs; faisant vœu d'obéissance et secouant toute espèce de joug. Une telle anomalie compromettait la sainteté de l'Église; mais de l'excès même du désordre allait sortir un ordre nouveau.

Le mouvement de rénovation partit d'un simple moine. Hildebrand, poussé par l'Esprit de Dieu, se lève de sa cellule et va s'asseoir sur le siége de saint Pierre, où les voix romaines l'appellent. De cette hauteur, dominant à la fois le corps et l'esprit de l'Église, Grégoire VII s'empare du gouvernement général du monde. Son idée, c'est la grande idée catholique : l'unité. Son plan, c'est de christianiser le monde en rattachant tous les pouvoirs sociaux à la hiérarchie ecclésiastique. Sa mission, c'est de régénérer par l'action centrale de la Papauté, la vie morale et la vie politique, afin de réharmoniser ces deux puissances dans un foyer commun.

Cette harmonie a été le problème de toutes les phases critiques de l'histoire. Toujours on chercha à déterminer les limites et les rapports réciproques des deux puissances. L'une ressort-elle de l'autre? l'État doit-il se séparer de l'Église; l'Église doit-elle se séparer de l'État? ou bien les deux pouvoirs doivent-ils être identifiés? Questions graves qui ont soulevé d'interminables débats. Saint Grégoire VII, nouvel Alexandre, trancha ces difficultés avec le glaive magistral de sa parole. Il proclama à la face du monde le principe de la suprématie spirituelle, et déclara que la Papauté, investie de la puissance d'en haut, et représentant Dieu lui-même sur la terre, est nécessairement élevée au-dessus des pouvoirs politiques. Pénétré de cette vérité, le saint Pontife en tira hardiment les conséquences et s'efforça de les réaliser.

Il faut le dire : malgré ce qu'elle semblait avoir d'intempestif dans son application immédiate au siècle, malgré les contradictions et l'effervescence qu'elle excita de toutes parts, il était bon que cette haute doctrine fût promulguée. Le temps était venu où le principe de la centralisation universelle, idée fondamentale du Christianisme, devait être implanté dans le monde; et tout en déplorant les sanglants démêlés qui s'y rattachèrent (et quelle vérité est entrée dans le monde sans effusion de sang!), on ne saurait méconnaître l'impulsion vigoureuse que ce principe a donnée à la civilisation chrétienne [1].

[1] M. Guizot (*Cours d'histoire moderne*, 10e leçon) reproche à saint Grégoire VII, comme une faute grave qui a empêché le succès de son œuvre, d'avoir divulgué ses plans et proclamé trop haut sa doctrine sur la nature du pouvoir spirituel. Nous croyons que, sur ce point, le célèbre historien fonde son juge-

Ce n'est point ici le lieu de justifier les actes de Hildebrand [1]; il y eut peut-être dans l'expression de son vouloir quelque chose de trop vif, de trop inflexible. Mais si, à la distance où nous sommes placés de cette mémorable époque, nous voulons en apprécier le caractère, il faut, sans s'arrêter aux détails, envisager l'ensemble des résultats et des progrès accomplis.

La rénovation sociale qui s'était manifestée au commencement du XIe siècle manquait d'essor, parce qu'elle ne trouvait point d'appui dans le clergé. La piété des princes contrastait avec la mollesse des pontifes; et tandis que les divers États chrétiens cherchaient à prendre forme et consistance, Rome était demeurée en dehors du mouvement. Les Sergius III, les Benoît IX, les Jean X, et quelques-uns de leurs successeurs, avaient laissé languir l'action du Saint-Siége. De là une perturbation des pouvoirs et une périlleuse confusion dans les éléments de la civilisation. Le corps politique, isolé et morcelé par le démembrement des petits États et la multiplicité des barrières, était comme abandonné à lui-même et végétait profondément endormi dans la vie matérielle. Les princes séculiers, privés de lumière et de direction, s'étaient arrogé, d'abord par zèle, ensuite par intérêt, l'administration des choses spirituelles. Les prêtres se firent guerriers; les rois trafiquaient des dignités sacrées; partout les évêchés, les abbayes, les titres et les bénéfices ecclésiastiques devinrent la proie des princes temporels qui en gratifiaient leurs créatures ou les vendaient au plus offrant.

Rome elle-même se voyait exposée à ces lamentables abus [2]; et tant de désordres, dont saint Bernard eut à combattre les propagateurs, semblaient alors sans remèdes. Le témoignage des historiens du temps peut seul en faire comprendre l'étendue. « Les princes, dit le moine « de Cluny que nous avons déjà cité, choisissent « en général, pour gouverner les églises et les « âmes chrétiennes, les hommes dont ils es- « pèrent recevoir le plus de présents. Aussi des « téméraires, n'ayant d'autre titre que leur « fortune, se poussent dans les prélatures et « mettent leur confiance, non point dans les « dons de la sagesse, mais dans les hasards de « l'or et de l'argent qu'ils amassent; et une fois « parvenus à la tête des églises, ils donnent un « libre cours à leur cupidité, seul dieu qui « règne dans leur âme. La piété des évêques « n'est plus qu'un vain nom; l'austérité des « abbés se relâche; le zèle de la discipline mo- « nastique se refroidit, le vieux Léviathan relève « sa tête et reprend confiance [1]... »

Saint Grégoire VII entreprend de guérir ces plaies. Quel courage, quelle vigueur n'a-t-il pas fallu à ce grand Pontife pour attaquer de front l'incontinence des clercs, l'avidité des prélats, les prétentions des souverains, et dégager l'autorité du Siége apostolique de ces entraves! Seul, il lutte contre toutes les passions déchaînées; et soutenu par la force d'en haut, il poursuit son œuvre sans redouter ni les sourdes résistances des princes de l'Église, ni les guerres ouvertes des princes du monde. A ceux-ci il arrache le privilége de conférer les dignités ecclésiastiques; et alors commencent ces longues et violentes querelles connues sous le nom de *Guerre des investitures,* dont le résultat définitif fut l'affranchissement de l'Église. A ceux-là il oppose la loi du célibat, antique prérogative des prêtres catholiques, qu'ils avaient laissée tomber en désuétude, mais qui est la condition de leur spiritualité, la sauvegarde de leur vocation, le gage de leur dévouement et de leur haute indépendance.

Le temps du développement de la raison était arrivé. Dans l'humanité comme dans l'homme individuel, elle n'entre en exercice que par l'opposition. Dès le commencement du XIIe siècle, et au plus fort des conflits qui divisaient le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, deux faits remarquables se produisent presque au même moment : l'affranchissement de la raison, qui introduit dans les écoles de théologie un esprit de critique et de licence; et l'affranchissement des communes, dans différentes contrées de l'Europe, qui rattache à la liberté politique un funeste esprit d'insubordination.

L'idée de la liberté, telle que le nouvel âge de l'Église la comportait, et telle qu'elle dut s'épanouir dans le monde moderne, travaillait la civilisation. Son développement graduel, s'opérant sous l'influence de l'Évangile, et s'adaptant aux besoins des peuples, eût peu à peu modifié les institutions sociales et rendu aux

ment sur les règles d'une politique trop humaine. La mission du Souverain-Pontife consistait, à notre avis, bien plus à exposer énergiquement son plan qu'à le réaliser dans toutes ses parties. Il fallait que les principes supérieurs fussent posés : les conséquences se développent dans leur temps.

Dans une éducation bien faite, on enseigne au jeune homme bien des vérités dont le sens ne s'ouvre et ne s'élargit qu'avec l'âge, et qui n'entrent que successivement dans la pratique de la vie : il en est ainsi de l'Église et de l'éducation de l'humanité.

[1] Un auteur protestant s'est chargé de ce soin. Lisez l'*Hist. de Grégoire VII*, par Voigt; ouvrage plein d'intérêt.

[2] Baronii *Annal. eccl.* ad an. 1044.

[1] Rodolphe le Chauve, *Chron.*

deux pouvoirs, en ascendant moral, ce qu'elle leur ôtait en puissance matérielle.

Mais telle ne fut point la marche des choses. Soit par la faute des gouvernants ou des peuples, soit par défaut de maturité des uns et des autres, la liberté fit fausse route, en politique comme en religion; elle se heurta contre des écueils qui la firent dévier et retardèrent son exercice régulier.

En effet, toutes les tentatives de la raison émancipée dans l'une et l'autre sphère, outrepassaient les bornes. Si l'affranchissement des communes s'était accompli dans le sens égoïstique des bourgeois libres du XIIe siècle, on eût bientôt vu chaque ville, chaque commune, convertie en république indépendante, et le sol de l'Europe morcelé en une infinité de petits États ennemis les uns des autres, sans aucun lien d'union. De même, dans l'ordre religieux, si l'affranchissement de la raison s'était opéré dans le sens des libres penseurs de l'école de Jean Érigène, de Roscelin, d'Abeilard, on eût vu chaque église transformée en arène scolastique, et la chrétienté divisée en sectes multiples et discordantes, sans aucun foyer commun.

La réaction dans les deux ordres de choses dut échouer, comme tout ce qui se fait en dehors des voies tracées par la Providence. L'opposition, d'abord dirigée contre les abus de l'autorité, se dressa bientôt contre l'autorité elle-même; et cette digue une fois rompue, les flots de l'erreur envahirent impétueusement les écoles; préliminaires des calamités que recueilleront les siècles postérieurs.

Le Pape et les souverains, toujours en guerre, se prêtaient vainement un appui mutuel pour corriger ou réprimer la perturbation des esprits. Mais les censures fulminantes du pouvoir spirituel, bien que soutenues par le bras séculier, ne purent réduire au silence les clameurs de la raison s'insurgeant contre le principe même de l'autorité; et les exécutions sanglantes par lesquelles les princes, appuyés sur le clergé, prétendaient étouffer les mouvements populaires, ne réussirent pas mieux à rendre leur joug moins odieux et la rébellion moins générale.

Le clergé cependant, surtout en France et en Italie, semblait mieux comprendre les besoins de cette époque, et secondait autant que possible la liberté politique. On vit un bon nombre d'évêques[1] aller au-devant des vœux du peuple, présider eux-mêmes l'organisation des communes, leur octroyer des chartes et des franchises; d'autres résistèrent courageusement aux exigences intempestives, et comprimèrent celles qui dégénéraient en violences. Mais, par une étrange contradiction, une assez grande partie du clergé, qui d'un côté combattait les excès de la liberté, de l'autre embrassait avec engouement les doctrines nouvelles, et favorisait l'introduction du rationalisme dans les écoles de théologie. La vigilance des Souverains Pontifes ne parvint pas à empêcher l'esprit de critique de s'attacher aux faits et aux enseignements.

La grande lutte entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se répétait en petit dans chaque État, dans chaque province, dans chaque commune; et cette lutte, transportée du champ de bataille dans le monde intellectuel, amena une autre guerre non moins violente, non moins périlleuse, celle de la raison humaine aux prises avec la foi.

Le désordre semblait irrémédiable. On ne voyait plus rien qui pût arrêter l'explosion du mal; et en effet, si l'esprit d'orgueil avait prévalu, c'en était fait du Catholicisme en Europe, et de la civilisation du monde.

Il fallait le prodige d'une influence surhumaine pour ramener dans les voies de l'unité les esprits divisés; pour enchaîner subitement la tendance excentrique du rationalisme; pour captiver, comme par enchantement, peuples, princes, rois, clergé, pontifes.

Une idée nouvelle, semblable à un astre inconnu qui brille d'un éclat extraordinaire au milieu de la nuit, plane sur l'Église et attire tous les regards; sa lumière se projette en un moment sur l'Europe entière et allume partout un enthousiasme sacré; les discussions cessent, les combats s'arrêtent, les ressentiments s'évanouissent; toutes les classes de la société chrétienne se rassemblent, s'entremêlent, fraternisent; les peuples, qui tout à l'heure se démembraient et se fractionnaient pour vivre isolés dans leurs étroites murailles, se lèvent simultanément comme un seul homme; ils ne forment plus qu'une seule nation, qu'une seule armée; ils marchent sous une même bannière, obéissent à une même impulsion, se dévouent à la même cause.

Qu'est-ce donc qui se passe dans le monde? Quelle est la grande nouvelle qui se dit et se répète en Orient et en Occident? Quel est le but de cet universel ébranlement des nations chrétiennes?

Il s'agit de la délivrance de Jérusalem!

Un humble ermite, un pèlerin que nul ne

[1] Voyez *Gallia christiana*, t. IX, p. 714, 998 seqq.

connaît, un pauvre moine descendu des montagnes de la Judée, raconte à l'Europe les malheurs de la Ville sainte. A sa voix, la chrétienté s'émeut et provoque une croisade; le Pape l'encourage; les peuples répondent : « Dieu le « veut! Dieu le veut! » Ce cri magique opère des prodiges; les cœurs sont électrisés; les héros surgissent en foule; l'Europe se précipite sur l'Asie : Jérusalem est conquise, et le saint Sépulcre arraché aux mains des infidèles! Sous le poids de cet événement, la raison humaine reste atterrée.

Mais que signifie cette expédition romanesque? A quoi se réduit le royaume de Godefroy? C'est le plus mince de tous les royaumes. A peine son territoire embrasse-t-il l'étendue de quelques bourgades; et c'est là cependant le résultat d'une conquête tant vantée par les poètes! Encore que de sang, que de bouleversements n'a-t-il pas fallu pour la conserver ou la répéter pendant deux siècles!

Ainsi parle le rationalisme [1].

De nos jours, le point de vue de ces Croisades s'est élargi; et des appréciations plus graves, plus éclairées, déposent en faveur des avantages politiques de cette grande épopée.

Tous les esprits sérieux, en comparant l'état général de l'Europe, à la fin des Croisades, avec ce qu'était la société avant cette époque, ont constaté les bienfaits de tous genres que la civilisation en a retirés. En effet, sans parler ici des progrès de la navigation, du commerce, de l'industrie, de la discipline militaire dont des ordres religieux ont fourni le modèle; ni des perfectionnements qui ont été la conséquence du rapprochement des peuples occidentaux et de leur contact avec la civilisation orientale; il s'est accompli des faits plus généraux, des révolutions plus décisives que l'histoire ne peut attribuer qu'à l'influence des Croisades. Car, ainsi que nous l'avons remarqué, le mouvement de décomposition et de dissolution qui menaçait l'existence de la société européenne, a été arrêté par un mouvement opposé. Les foyers individuels, que la féodalité avait enracinés dans le sol, s'absorbèrent les uns les autres dans une sphère plus vaste; et la liberté politique, dégagée de son esprit hostile, put s'étendre sans secousses et se constituer sans violence.

Ce sont là quelques-uns des grands et incontestables résultats dont le monde est redevable aux Croisades; et la sagesse humaine, jugeant de la cause par les effets visibles, est elle-même forcée de leur rendre témoignage, bien qu'elle fasse peu de cas de l'idée qui les domine.

C'est cette idée cependant qu'il importe de saisir; autrement l'explication des réalités qui en ressortent ne sera jamais complète ni satisfaisante. Quand nous contemplons la pensée religieuse des Croisades dans leur rapport avec le développement spirituel de l'humanité, nous y voyons autre chose que des avantages politiques, qu'un remaniement social, qu'une voie de civilisation matérielle.

Nous reconnaissons d'abord qu'une idée qui, durant plusieurs siècles, a mis en mouvement toutes les nations chrétiennes, dans un but qui n'avait rien d'humain, n'a pu venir de l'homme : elle est venue d'en haut; et le cri de guerre : *Dieu le veut!* était le cri de la vérité.

Cette idée, disons-nous, n'a point été comprise par la raison; elle ne le pouvait, car elle était précisément dirigée contre la raison : elle dut l'étonner, la maîtriser, la paralyser par sa subite apparition et par l'action vive et profonde qu'elle exerça sur la foi. Or, c'était là, nous le croyons, le véritable objet des Croisades, leur but moral. Le réveil de la foi et son triomphe sur la raison turbulente, dans le temps même où le rationalisme desséchait les cœurs et entravait les voies de l'esprit; telle a été la conséquence directe, immédiate, et la plus frappante, à nos yeux, que les guerres saintes aient produite dans le monde chrétien [1]. C'est ce qui explique les accents chaleureux des prédicateurs des Croisades. Tous les apôtres de la foi, et les hommes habituellement les plus pacifiques, soutenaient cette cause avec une irrésistible énergie; tandis qu'Abeilard et les hommes de l'école rationaliste en signalaient froidement les inconvénients et la combattaient avec opiniâtreté.

La science du rationalisme chrétien, comme autrefois la sagesse de la raison païenne, dut être confondue par la folie de la croix.

Rien n'était assurément plus capable de ranimer l'esprit religieux du moyen âge que le spectacle de la désolation de Jérusalem et le souvenir des lieux où le divin Sauveur expia

[1] Voyez Fleury, *Histoire ecclésiastique*, 6e discours. Voyez aussi Gibbon : « C'est avec autant de surprise que de com- « passion, dit ce dernier, qu'on voit..... des hommes de toutes « les conditions risquant leur fortune et leur existence contre « le fol espoir d'acquérir ou de conserver une tombe de pierre, « placée à deux mille milles de leur pays. » (*Histoire de la décadence de l'Empire romain*, t. XI, ch. LIX, p. 397.)

[1] Le rationaliste Gibbon en fait l'aveu. « A la voix des « saints orateurs, dit-il, le zèle s'enflammait, la raison devenait « muette. » (T. XI, ch. LIX.)

les péchés du monde par ses souffrances et sa mort. Ces réminiscences sacrées et les hautes espérances qui s'y rattachent, provoquèrent partout la réaction de la foi; et la foi, à son tour, toujours active et féconde, quand elle est vivante, se manifesta par une grande œuvre héroïque. Elle souleva les chrétiens en dilatant leur cœur, au-dessus des intérêts de ce monde, et les poussa généreusement au secours de leurs frères opprimés; l'égoïsme rationnel fut brisé; et un mouvement universel d'expansion succéda au mouvement de concentration qui comprimait la chretienté. C'est ainsi que la foi catholique reprit son empire sur le siècle.

Qu'après cela, l'enthousiasme des Croisades ait parfois dégénéré en fureur et en passions désordonnées; que des armées innombrables aient péri dans les déserts; que des torrents de sang aient inondé la Terre sainte : ce sont des faits historiques que nous ne contestons pas, mais qui ne ressortent pas de la sphère de l'idée principale. Il importait sans doute que Jérusalem fût conquise. Mais les succès des armes ont leur valeur dans l'amour-propre national et dans une mesure d'appréciation dont nous ne discutons pas ici les fondements. Nous voulons seulement établir que les résultats des Croisades, dans le plan providentiel, ne dépendaient pas du sort des batailles; et que les desseins de Dieu s'accomplirent, malgré les passions et les déviations des hommes. Disons plus : les armées chrétiennes ne valaient guère mieux, dans maintes occasions, que les armées des infidèles. C'étaient de l'un et de l'autre côté des peuples sensuels, des masses d'hommes corrompus, qui envoyaient de nombreuses victimes sur la terre des expiations; car c'est une remarque que l'histoire ancienne et moderne nous permet de faire, il n'y a peut-être pas une seule race d'hommes, passant sur la route des siècles, qui n'ait fait une oblation de son sang sur la terre même où le sang d'Abel cria vengeance, et où le sang de Jésus-Christ proclama la grâce, la miséricorde et la paix.

Les guerres saintes, à ce point de vue, se rattachent par un long enchaînement de massacres aux guerres des Romains, dont les armées, comme celles des Croisés, étaient composées de tous les peuples du monde; et les expéditions romaines, par une autre trace de sang, se relient aux guerres des Grecs, des Perses, des Mèdes, des Assyriens, lesquelles, remontant à leur tour l'échelle des âges, aboutissent à l'extermination des peuples de Chanaan. Et c'est ainsi que la Terre sainte, véritable autel des holocaustes de l'humanité, terre perpétuellement arrosée de sang, remplit sa mystérieuse destinée.

Non, cette destinée n'est point définitivement accomplie! Jérusalem, la ville de la justice et de la paix, n'a point achevé sa mission sublime. On la verra au dénouement de l'histoire humaine, comme on l'a vue à son commencement; et c'est dans son enceinte, sur la montagne sacrée, que le genre humain fera retentir le grand *Consummatum est!*

La question des Croisades, si pleine d'intérêt, se lie trop à l'histoire de saint Bernard, pour ne pas trouver une grande place dans cet ouvrage. Nous en avons posé ici les prémices; les développements historiques n'en seront que les conséquences. Nous constaterons, au milieu des désastres de la guerre, la vérité de cette parole de saint Paul: « L'homme intérieur se renouvelle progressivement, à mesure que l'homme extérieur se corrompt et se détruit[1] »; vérité qui ne s'applique pas seulement à l'homme individuel; elle s'applique aussi à la société et à l'Église.

En effet, pendant que l'ordre social s'épurait par une abondante effusion de sang, le principe religieux préparait au sein de la chrétienté un nouvel épanchement de grâces. La manifestation de ce principe était toujours en France.

La France, dès l'origine de sa monarchie, s'était distinguée par son attachement au Saint-Siége et par son inviolable fidélité à la foi catholique; c'est à ce double avantage, plus qu'à ses qualités naturelles, qu'elle dut sa noble supériorité. C'est elle qui a le mieux compris et réalisé le principe d'unité proclamé par Jésus-Christ; et aussi, malgré le partage féodal des États de la Gaule, l'unité a constamment été le but politique des rois de la troisième race. En outre, il a toujours existé entre ces divers États une communauté de sentiments et d'intérêts qui les rendait en quelque sorte solidaires et homogènes: l'esprit des Français, le caractère français, l'honneur français, et surtout sa foi et sa bonne foi, étaient autant de mobiles communs qui poussaient à l'unité nationale. Cette unité a été le commencement de l'unité européenne : l'unité européenne, qui se dilate de nos jours, est le commencement de l'unité universelle et catholique.

Déjà la France avait signalé sa prépondérance d'une manière éclatante, en donnant l'impul-

[1] Sed licet is qui foris est, noster homo corrumpatur: tamen is qui intus est, renovatur de die in diem. (II Cor., IV, 16.)

sion aux Croisades: le nom de Franc demeura commun à toutes les armées chrétiennes; c'est la France qui forme leur avant-garde; elle commande, elle triomphe, elle règne à Jérusalem. Toutefois ce n'est pas seulement par ses exploits et par les progrès de sa civilisation que notre généreuse nation marche à la tête de la chrétienté. En même temps qu'elle étonne le monde par les grands hommes et les héros qu'elle enfante, elle édifie toute la catholicité par les milices sacrées qui se forment dans son sein.

Les eaux vives de la piété, longtemps entravées, reprennent leurs cours en France dès le XIIe siècle; et de leur source jaillissent plusieurs fleuves qui arrosent le champ de l'Église. Saint Bruno pose sur la cîme des rochers de Grenoble le berceau de l'ordre des Chartreux, dont la devise était: *Stat crux, dum volvitur orbis*[1]; les esprits sérieux et les âmes contemplatives s'unissent dans ce saint asile. Étienne d'Auvergne donne naissance, presque à la même époque, à l'ordre de Grammont qui, du temps de saint Bernard, comptait déjà plus de soixante maisons dont la plupart étaient des écoles de science et de hautes vertus. Saint Norbert offre à l'Église, dans la congrégation de Prémontré, de nouvelles compagnies d'ouvriers évangéliques, dignes modèles de la régularité sacerdotale.

Enfin saint Robert de Molesme et l'anglais saint Étienne, après avoir visité le tombeau des Apôtres, défrichent les déserts de la Bourgogne, et instituent le fameux ordre de Cîteaux qui enfante SAINT BERNARD, et devient une immense pépinière d'hommes de Dieu et de saints pasteurs. Ces Ordres religieux, renouvelant l'esprit du christianisme, répondaient aux besoins fonciers de l'Église, en opposant la prière et les œuvres évangéliques aux fléaux que la guerre, l'hérésie et le schisme avaient déversés dans le monde.

Cependant il fallait, en ces temps de crises et d'effervescence universelle, une influence forte, centrale, complètement indépendante des intérêts qui divisaient les hommes, pour maîtriser et diriger le torrent du siècle. Cette influence ne put être exercée ostensiblement ni par les rois, dont l'autorité s'était émoussée, ni par les Pontifes, trop occupés à se défendre eux-mêmes: elle échut à un simple moine; et il fallut un BERNARD, nouveau Moïse, pour servir de guide au peuple de Dieu, pour reprocher aux Aarons leurs faiblesses, et vaincre les résistances criminelles des Pharaons. Le moment était venu où Jésus-Christ, indigné des scandales du sanctuaire, chassa du Temple, une verge à la main, ceux qui trafiquaient dans la maison de Dieu: la mission de saint Bernard va reproduire tout à la fois la miséricorde et la justice du Dieu dont il fut le serviteur fidèle.

Ici finit notre étude préliminaire, qui avait un double but: d'abord de poser l'idée historique de l'Église et de la saisir dans la multiplicité des faits qui se déroulent avec les siècles; puis de caractériser les temps qui précédèrent l'époque de saint Bernard pour y rattacher le fil des événements que nous avons à raconter.

Cette rapide esquisse ne saurait être que fort incomplète, et nous avons hâte d'aborder notre sujet spécial, de peur, comme dit le *Livre des Macchabées,* « de nous trop étendre avant « d'entrer en matière, tandis que nous voulons « être court dans la matière elle-même ».

[1] La Croix reste immobile, tandis que le globe roule dans les espaces.

PREMIÈRE ÉPOQUE

VIE DOMESTIQUE DE SAINT BERNARD

depuis sa Naissance

JUSQU'A SON ENTRÉE DANS L'ORDRE DE CITEAUX

1091 - 1113.

CHAPITRE PREMIER

Naissance de saint Bernard. — Premières années de son enfance. — Détails sur sa famille.

Heureux l'homme qui, dès son bas âge, s'épanouit sous le regard d'une mère tendre et vertueuse ! Ce regard a un pouvoir magique sur l'âme de l'enfant !... Il rayonne douceur et vie; et de même que le soleil féconde par son rayon les productions terrestres, et les adoucit en y posant la substance solaire, ainsi la mère dépose dans l'âme de son fils le caractère sacré de l'amour.

Saint Bernard eut cet inappréciable avantage. Sa mère, la bienheureuse Aleth [1], fille du comte Bernard de Montbar, avait épousé fort jeune le sire Tecelin, seigneur de Fontaines, près de Dijon. Ce mariage ne s'était par conclu sans difficulté. Aleth n'avait que quinze ans; et déjà son âme prévenue de grâces, s'était vouée à Dieu. Elle aspirait à vivre dans la paix du cloître et se préparait à gravir les degrés de la perfection monastique [2].

[1] Les chroniqueurs l'appellent tantôt Aleth, tantôt Élisabeth, tantôt Alix. (Fragm. ex 3ª *Vita S. B.*, Gaufridus, § 2, p. 1292.)

C'est sous le nom d'Aleth qu'elle est mentionnée dans les martyrologes Cisterciens. Il existe à l'évêché de Dijon un magnifique portrait qui la représente entourée d'une auréole.

[2] Joh. Erem., *Vita S. B.*, p. 1300.

Mais la Providence lui avait réservé une autre destinée. Elle fut appelée, contre son gré, à devenir épouse et mère, et à propager dans sa famille nombreuse les bénédictions dont elle avait été comblée dès son enfance.

Tecelin, son mari, appréciait une vertu si pure, et il l'honorait. C'était un noble chevalier, de mœurs douces, et craignant Dieu. Bien que ses charges éminentes le retinssent presque continuellement auprès du duc de Bourgogne, il conservait la dignité de la vie chrétienne à la cour comme dans les camps; et en toutes rencontres, il se signalait par sa valeur, sa droiture et sa loyauté [1].

La Providence, qui avait assorti cette union, la rendit féconde. Aleth donna le jour à six fils et à une fille: Guido était l'aîné de tous; ensuite venaient Gérard, Bernard, André, Barthélemy, Nivard et Hombeline.

Bernard, le troisième fils de Tecelin, naquit en 1091, au château de Fontaines en Bourgogne. Sa naissance avait été précédée d'une circonstance remarquable. La pieuse Aleth, durant sa grossesse, eut un songe qui lui donnait des

[1] *S. Bern. Vita et res gestæ.* Guill., lib. I, cap. I.

alarmes; elle avait vu dans ses entrailles un chien blanc qui aboyait d'une voix infatigable. « Inquiète et toute tremblante, dit un biogra- « phe contemporain, la mère de Bernard con- « sulta un homme de grande vertu, qui, à « l'heure même, se trouva rempli de cet esprit « de prophétie dont David était animé lorsque, « parlant des prédicateurs saints, il disait à « Dieu : *La langue de vos chiens aboiera contre « vos ennemis.* Et il lui répondit sur-le-champ: « Ne craignez pas; vous serez mère d'un en- « fant qui, comme un chien très-fidèle, gar- « dera la maison du Seigneur, et aboiera hau- « tement contre les ennemis de la foi; car il « sera un excellent prédicateur, et avec sa « langue médicinale, il guérira les plaies d'un « grand nombre d'âmes [1]. »

L'heureuse mère reçut dans son cœur la parole de l'homme de Dieu, et en tressaillit de joie. Elle avait offert au Seigneur ses deux premiers fils, dès le moment de leur naissance; mais elle lui consacra Bernard d'une manière plus formelle. Son vœu le plus ardent était de transmettre au cœur de tous ses enfants la haute vocation qu'elle avait tant appréciée elle-même dans son jeune âge.

Cette mère chrétienne ne regardait d'ailleurs les devoirs de la maternité que comme une délégation d'en-haut. Elle considérait ses enfants comme des dépôts précieux confiés à sa vigilance et dont elle était responsable devant Dieu. Aussi, quoique d'une complexion délicate, Aleth ne voulut point abandonner à une étrangère le soin de nourrir ses enfants: attachée par le fond de son âme à la source de tout amour, elle leur communiquait, avec le lait maternel, la vertu céleste qui la vivifiait.

Tecelin menait une existence trop chevaleresque pour pouvoir présider lui-même à l'éducation de ses fils. Il laissait avec confiance ce soin à la sollicitude consciencieuse de sa femme, dont il approuvait les vues, quoiqu'il n'en comprît pas toujours la portée. Élevé dans la profession des armes et joignant, selon l'esprit de ce temps, les habitudes militaires aux pratiques de la dévotion, il ne voyait aucun inconvénient à former tous ses fils pour la carrière qu'il n'avait pas parcourue lui-même sans gloire.

Aleth, plus clairvoyante, redoutait les dangers auxquels la vie des camps expose l'intégrité chrétienne; et elle pressentait trop les ineffables délices de la vie religieuse pour pouvoir souhaiter une autre gloire et un autre bonheur à ceux qu'elle avait enfantés et consacrés à Dieu. Elle éleva ses enfants pour le ciel bien plus que pour la terre, et leur apprit, dès leur âge le plus tendre, à discerner le bien et le mal, à choisir la meilleure part; à aimer par-dessus toutes choses Celui qui est l'amour même, le principe et la fin de l'homme.

C'est pourquoi elle établit dans l'intérieur de sa maison l'ordre parfait et la discipline que commandent les saintes lois de l'Église. « Je « ne puis oublier, dit un de ses contemporains, « combien cette femme éminente cherchait à « servir d'exemple et de modèle à ses enfants. « Dans sa maison, dans l'état du mariage et « au milieu du monde, elle imitait en quelque « sorte la vie monastique et religieuse, par ses « abstinences, par la simplicité de ses vête- « ments, par son éloignement des plaisirs et « des vanités du siècle. Elle se retirait, autant « que possible, des agitations du monde, per- « sévérant dans les jeûnes, dans les veilles, « dans la prière, et rachetant par des œuvres « de charité ce qui pouvait manquer à la per- « fection d'une personne engagée dans le ma- « riage et dans le siècle [1]. »

De tels exemples, joints à une parole toujours sérieuse, à la fois aimable et pleine de douceur, laissèrent une impression ineffaçable dans l'âme des enfants. Aleth les aimait d'un amour qui n'avait rien de cet égoïsme naturel qui recherche sa propre jouissance; elle implantait au fond de leur cœur une semence de vertus solides, sans provoquer à la superficie de leur esprit ces fleurs brillantes et factices qui émoussent les jeunes intelligences. L'histoire rapporte qu'elle les exerçait à la pratique constante du renoncement et de la charité mutuelle, les accoutumant peu à peu, par une sage tempérance, à la mortification des sens et de la volonté propre; de manière à cimenter profondément entre eux une sainte conformité de goûts, de mœurs et de sympathies.

L'austérité de cette éducation chrétienne, atténuée par tout ce qu'il y a d'affectueux et de suave dans le tact maternel, développa à la fois l'extrême tendresse d'âme et ce caractère mâle et généreux qui distinguèrent les fils de Tecelin. Tous déployèrent en avançant en âge les plus nobles qualités; et parmi ces qualités, la piété filiale dominait toutes les autres.

Bernard, l'enfant si cher au cœur de sa mère, savourait l'onction de sa parole et de son regard vivifiant. Bien jeune encore, il s'appli-

[1] Guill. *Vita et Res gestæ*, lib. cap. I.

[1] Guill., lib. I, cap. II.

quait, autant que le comportait son âge, à vivre comme sa mère, à prier comme sa mère; il imitait en secret les œuvres qu'il voyait accomplir, donnait du pain aux pauvres, rendait des services à ses frères, souriait à tous; il parlait peu, s'observait avec attention pour modérer les mouvements de sa vivacité naturelle; et souvent on le voyait retiré à l'écart pleurant ses fautes et soupirant une prière naïve et ardente.

Le saint enfant montra aussi, dès ses premières années, de remarquables dispositions pour les études. Sa précoce intelligence avait quelque chose de lucide et de vif qui se reflétait dans son œil et colorait les traits purs et mobiles de sa physionomie. Son cœur ouvert et avenant répandait sur son visage et sur toute sa personne ces teintes de joie innocente qui donnent à l'enfance des charmes si angéliques. Il avait la chevelure blonde, la peau très-fine et la taille élancée[1]; son extérieur reproduisait la noble image de son père, mais son âme était l'âme de sa mère.

Durant une maladie assez grave qu'il fit dans son jeune âge, il subit une épreuve où l'on put admirer la délicatesse de sa conscience. Tourmenté d'un mal de tête dont la violence avait résisté aux remèdes, une femme s'offrit à le guérir; mais à peine eut-il aperçu certains objets superstitieux entre les mains de cette femme, qu'il se leva avec impétuosité de son lit, et chassa de sa chambre, en poussant un cri d'indignation, celle qui voulait lui rendre la santé par les pratiques odieuses de la magie.

Le Seigneur sembla récompenser tout aussitôt, et d'une manière visible, les sentiments de piété du fils d'Aleth. Le mal disparut subitement, et l'enfant se releva plein de santé et de joie intérieure[2].

La malice des hommes tendit d'autres piéges à sa conscience. Il sut les vaincre ou les éviter; et ces premières victoires furent comme les préludes de l'empire qu'il acquit d'abord sur lui-même, puis sur ses contemporains.

Une circonstance qui se rattache à ce premier âge de la vie contribua puissamment à échauffer sa foi. Laissons parler un de ses biographes:

« C'était à l'heure nocturne de la célèbre « messe de Noël: il advint que le jeune Ber« nard, étant assis et se recueillant avant « l'office divin, pencha sa tête sur sa poitrine « et s'endormit un peu. Au même instant « l'enfant Jésus lui apparut en vision: le Verbe « incarné se présenta à ses yeux comme nais« sant une seconde fois du sein de la Vierge « mère, et comme le plus beau des enfants des « hommes. Cette vision admirable ravit de telle « sorte les premières affections du petit Ber« nard, qui déjà ne tenait plus rien de l'en« fance, qu'à dater de ce moment son esprit « demeura persuadé, comme il le croit et le « déclare encore aujourd'hui, que l'heure où « il eut cette vision était l'heure même de la « naissance de Notre-Seigneur. En effet, ajoute « l'ami et le biographe de saint Bernard, il « serait difficile à ceux qui l'ont souvent ouï « prêcher, de ne pas reconnaître combien de « grâces et de bénédictions il reçut dans cette « nuit bienheureuse; puisque, depuis cette « époque, il semble avoir acquis une plus pro« fonde connaissance de ce grand mystère, et « un discours plus riche et plus abondant toutes « les fois qu'il en parle[1]. »

Or quelques années s'écoulèrent; et le jeune enfant, comme le divin Modèle, croissait en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

CHAPITRE DEUXIÈME

Éducation de saint Bernard. — Mœurs domestiques du moyen âge.

Il y avait à l'église de Châtillon-sur-Seine[3] une école de grand renon à cause des méthodes nouvelles que les scolastiques commençaient à y introduire. On y enseignait la sagesse du siècle (*sæcularis sapientia*[2]); car c'est ainsi qu'on appelait la philosophie un peu équivoque des

[1] Gaudef., lib. II, cap. I. — Chifletii *de Illust. gen. S. B.*, p. 426-428.
[2] Guill., lib. I, cap. II.
[3] Guill., lib. I, cap. II.

[1] In ecclesia Castellonis. Voy. 2e *Vita S. Bern.*, auct. Alano.
[2] Godef., *Vita Bern.*, p. 1081.

nouveaux maîtres. La vogue dont jouissait cette école y attirait un grand nombre d'écoliers; et Bernard était doué d'une si rare capacité pour les études, que ses parents n'hésitèrent point à le placer dans cette maison célèbre [1]. Ses progrès furent rapides; il apprit à écrire et à parler la langue latine avec une élégante facilité; il cultiva la poésie, et se passionna même avec excès pour les belles-lettres.

Mais, à mesure qu'il avançait dans la science, il souffrait parfois d'entendre traiter les questions religieuses avec une subtilité frivole; car, sans pouvoir se rendre compte des sentiments de crainte que lui inspirait la témérité de certains maîtres, il avait ce tact prompt et sûr, ce sens mystérieux de la piété et de la vérité, qui découvre au premier abord les plus légères déviations de l'enseignement catholique. Bernard conserva toute sa vie les appréhensions pénibles que ces premières études lui avaient causées.

Ce n'est pas que la dialectique ne fût de son goût; il s'y exerçait avec succès, et acquit dans cet art une supériorité remarquable sur ses condisciples; mais il lui répugnait d'en faire l'application aux principes éternels de la théologie, et de soumettre à une froide analyse des mystères que le cœur a besoin de goûter avant que l'intelligence puisse s'en rendre compte; en un mot, sa foi, fécondée et nourrie par la parole maternelle, lui était trop sacrée pour qu'il pût, sans blesser sa conscience, la faire entrer dans la lice des disputes humaines. Le saint écolier chercha dans la lecture et la méditation de l'Écriture un remède contre l'affadissement des études profanes; il puisait chaque jour aux sources vives de la vérité, l'aliment de son âme et la lumière de son esprit. Cet exercice, qu'il ne discontinua jamais, enrichit prodigieusement sa mémoire, en même temps qu'il donnait à son style ces mouvements prophétiques et cette sublime élévation qui caractérisent ses discours et ses écrits.

Pendant que Bernard étudiait à Châtillon, ses frères entraient successivement dans l'état militaire. Ce dut être une douloureuse épreuve pour Aleth; mais il y avait au fond de son âme des pressentiments qui ne trompent point une mère, et qui adoucirent ses peines. Elle ne s'opposa point à la volonté de son mari; et celui-ci, en appelant ses fils sur ses traces, ne faisait que céder en quelque sorte à la force des circonstances.

Il régnait alors en Bourgogne une exaltation toute guerrière. Cette province féodale était gouvernée par des ducs puissants, issus de Hugues Capet; et l'un d'eux avait récemment donné sa fille en mariage au fameux Alphonse IV, roi de Castille et de Léon [1]. Les avantages brillants de cette alliance attiraient constamment en Espagne, malgré la distance des deux pays, une foule de chevaliers bourguignons qui cherchaient au loin des aventures. A cette époque, la gloire des Castillans était à son apogée. Le Cid, qui mourut, comme on le croit, en l'année même où naquit saint Bernard, avait rempli le monde du bruit de sa valeur; et Alphonse lui-même, le gendre du duc de Bourgogne, était regardé comme un maître tellement accompli dans le métier des armes, que les plus nobles guerriers s'estimaient heureux de se former à son école.

Outre ces attraits qui excitaient l'esprit belliqueux de la Bourgogne, il y avait des complications bien autrement graves qui poussaient à la guerre, non-seulement la France, mais toute l'Europe. Les événements s'étaient tellement accumulés à l'entrée du XIIe siècle, que tout l'Occident en était ému.

D'un côté, c'étaient les Normands, devenus maîtres de l'Angleterre et de la Sicile; leur puissance toujours croissante piquait l'émulation du roi de France et de la plupart des grands feudataires de sa couronne. D'un autre côté, les querelles de l'empereur d'Allemagne avec le Pape, au sujet des investitures, avaient divisé les États chrétiens en deux partis toujours prêts à en venir aux armes; et ces contestations terribles s'étaient envenimées à un tel point, que tout le monde en redoutait l'issue. De plus, une question toute nouvelle dominait ces conjectures et produisait une tourmente générale.

Dès l'année 1095, Pierre l'Ermite avait parcouru diverses contrées de l'Occident, avec de pressantes lettres du pape Urbain II, pour exciter les chrétiens à voler au secours de la Palestine. Depuis lors, il n'était bruit en Europe que des merveilleux exploits de la guerre sainte. Les Français s'étaient couverts de gloire; Nicée avait cédé à leur audace; Antioche, l'antique et superbe capitale de l'Orient, avait été prise

[1] Dès le commencement du XIe siècle, des écoles publiques s'étaient formées dans plusieurs églises de France, à Reims, à Poitiers, au Mans, à Auxerre et en d'autres villes considérables. Ces écoles se multiplièrent surtout dans le siècle suivant.

[1] Ce mariage s'était fait en 1078. Constance, femme d'Alphonse IV, était fille de Robert le Vieux, duc de Bourgogne, lequel était fils de Hugues Capet. (Plancher, *Histoire de Bourgogne*, livre VI, ch. XIX, p. 112.)

d'assaut après un siége mémorable, et un prince normand y avait jeté les fondements d'un nouvel empire. Enfin, Godefroy de Bouillon, à force de génie et de bravoure, s'était emparé de la Cité sainte, le 15 juillet de l'an 1099, et la royauté de Jérusalem lui avait été unanimement décernée.

Telles étaient les glorieuses choses qui se racontaient en Occident au commencement du XIIe siècle; et l'on conçoit à quel point elles durent exalter l'enthousiasme de la chevalerie. Ces hauts faits si pleins d'émotions se répandaient avec rapidité par l'organe des troubadours, qui, au temps de nos pères, faisaient l'office que remplissent de nos jours les feuilles publiques.

Ils allaient de château en château, chantant la gloire des héros chrétiens, au milieu des nobles assemblées de dames et de chevaliers; et ces chants, accompagnés de musique instrumentale, étaient ensuite répétés par les ménestrels du pays, et mis en action par les mimes qui n'en altéraient ni la simplicité ni la grandeur. C'était le divertissement des soirées de l'arrière-saison; car les châtelains, profitant de la trêve forcée des hostilités féodales, passaient leurs quartiers d'hiver dans l'intérieur de leurs châteaux crénelés; et là, réunissant les membres de la famille et les vassaux fidèles, le seigneur, assis dans son fauteuil taillé en ogive, donnait audience aux troubadours et prêtait l'oreille aux exploits des guerriers, aux légendes des Saints, ou aux complaintes mélancoliques sur les souffrances de l'Église.

Le préjugé longtemps répandu qui fait du moyen âge une époque de grossière ignorance, préjugé popularisé par la philosophie antichrétienne, est surabondamment démenti par les monuments que ces grands siècles ont légués aux temps modernes. Les beautés aussi bien que les défauts que nous y rencontrons dans tous les ordres de choses, loin d'indiquer une époque de décadence et de barbarie, attestent une culture d'esprit pleine de vie et de lumière.

Ce n'était pas la coutume des hommes du moyen âge de s'occuper des menus détails de la vie prosaïque, et de cette foule d'objets éphémères dont la multiplicité même atténue l'intérêt. Les grandes choses seules fixaient leur attention et savaient les émouvoir. Aussi bien, la part qu'ils y prenaient se manifestait autrement que par des discours et des vœux stériles. Toute cause juste, toute affaire sérieuse trouvait en eux, non-seulement des admirateurs, mais des défenseurs chaleureux, toujours prêts à combattre pour soutenir le droit et l'honneur. C'est ainsi que le souvenir de Jérusalem préoccupait vivement les âmes généreuses.

Nul doute que Tecelin, avec le caractère que nous lui connaissons, n'eût envoyé ses fils sous la bannière de l'illustre Godefroy, si leur force corporelle eût répondu à la vigueur de leur esprit; mais les deux aînés, à l'époque de la première Croisade, étaient encore à cet âge intermédiaire qui sépare l'adolescence de la jeunesse; et Bernard n'était qu'un enfant.

Toutefois, on sait combien les jeunes cœurs s'enflamment au récit des actions héroïques; et les fils de Tecelin en conservèrent une impression ardente. Dès que les deux aînés eurent atteint l'âge viril, ils brûlèrent d'impatience de signaler leur courage; ils ne se laissèrent éloigner des camps ni par la voix secrète de leur conscience, ni par la sollicitude plus manifeste de leur mère.

L'occasion de combattre se présenta au sujet d'un différend que le duc de Bourgogne avait à vider. Guido et Gérard se rangèrent sous l'étendard de leur suzerain. Les chroniqueurs qui ont personnellement connu la famille de saint Bernard, s'accordent à faire l'éloge de ces deux chevaliers et de leur jeune frère.

« L'aîné, d'un caractère grave et plein de « droiture [1], modeste et chéri de Dieu, était « doué d'une intelligence qui se montrait dans « sa conduite encore plus que dans ses paroles. « Gérard, son frère puîné, jouissait d'une estime « méritée; il avait des mœurs simples et chas- « tes, une rare prudence et une remarquable « présence d'esprit dans le conseil. Quant à « Bernard, c'était la lumière et le miroir de « ses frères, et il devint une colonne de l'Église. « André, le quatrième, avait une âme naïve et « pure, craignant Dieu et fuyant le mal. Bar- « thélemy dans la fleur de l'âge, anticipait sur « la sagesse des vieillards et embellissait son « âme de toutes les qualités d'une vie sans ta- « che. Nivard, le plus jeune des enfants, pré- « féra les biens du ciel aux richesses de la « terre; c'est tout dire [2]. »

Hombeline, la dernière dans l'ordre de la naissance, était une jeune fille douce et ingénue, dont la piété succombait parfois aux attraits de

[1] Guido, cujus gravitatis et veritatis fuerit vir, omnes sciunt qui eum scire potuerunt. (*Vit. S. B.*, auct. Guill., lib. I, cap. XIV, p. 1102.)

[2] *Vit.* 4^a *S. B.* a Joban. Eremit., lib. I, p. 1,209.

la vanité mondaine[1]; nous verrons dans la suite les effets de cette précoce disposition.

Guido, une fois en carrière, se fixa dans le monde; il épousa une pieuse châtelaine, aussi distinguée par sa beauté que par sa naissance.

CHAPITRE TROISIÈME

Saint Bernard achève ses études et revient à Fontaines. — Mort de sa mère. — Épreuves et triomphes.

L'esprit du jeune Bernard avait acquis de bonne heure sa maturité. Une prodigieuse facilité, jointe à une longue persévérance, l'avait parfaitement initié aux diverses sciences sacrées et profanes qu'on enseignait à Châtillon; et, chose assez rare, sa trop grande ardeur pour les études n'avait point affaibli les pieuses aspirations de son âme. En même temps que ses talents se développaient avec puissance, sa foi prenait des racines plus profondes; et ainsi qu'il le rapporte lui-même, il goûta et savoura longtemps les célestes joies du printemps spirituel: les germes de grâces dont son âme était comblée s'épanouirent durant cette heureuse saison de sa vie; et déjà les fruits de vertu qu'il porta plus tard, se montrèrent dans une riche et abondante floraison.

Il est peu d'hommes qui ne conservent quelque réminiscence de ces jours mystérieux où l'âme encore vierge s'entrouve pour la première fois à la lumière, et produit la première fleur de l'amour. Heureux quand c'est vers Dieu que s'exhale son premier parfum! C'est le temps dont parle le Prophète, le temps de la puberté de l'âme: « J'ai passé auprès de vous, « dit le Seigneur, et je vous ai considérée; et « j'ai vu que le temps où vous étiez était le « temps d'être aimée[2]. »

A cet âge, tout jeune homme est poète: il est poète parce qu'il aime, et que la poésie est le langage naturel de l'âme aimante. Mais ce n'est pas seulement par l'harmonie des mots qu'elle s'épanche; elle vit dans la mélancolie du silence et des larmes; elle anime le regard; elle donne des ailes aux rêves et aux soupirs. On aime, et ce qu'on aime est inconnu: on le pressent, on le réclame, on le cherche parmi les reflets de la beauté et de la vérité; mais l'idéal n'est point sur la terre; et de là ce mélange de désir, d'amour, de douleur, d'espérance qui produit des émotions indéfinissables, et qu'on ne saurait comparer, sous quelques rapports, qu'à ce que les Allemands appellent *Heimweh,* mal du pays, souvenirs de la patrie.

Le doux Bernard passa par les divers degrés de cet âge poétique. Hélas! cette saison est de courte durée; car il faut que les fleurs tombent pour que les fruits apparaissent; et entre la chute des fleurs et la maturité des fruits, il y a dans la vie spirituelle, comme dans le règne de la nature, un intervalle long et indécis, un temps de labeur et d'angoisses qui pèse lourdement, et se prolonge parfois jusqu'au terme de l'existence terrestre!

Bernard se trouvait dans cette seconde période quand il quitta Châtillon pour retourner au foyer paternel. Il avait alors dix-neuf ans. Brillant au dehors de tous les attraits de la jeunesse et du talent[1], il ne ressentait plus au dedans de lui-même les pulsations de son ancienne ferveur. Sa piété, dépourvue de consolations sensibles, et sevrée, pour ainsi dire, de toutes les suavités, semblait n'avoir plus ni sève ni chaleur. Le printemps était passé pour lui; les ombres de la nuit enveloppaient son âme, et la voix de la tourterelle ne s'y faisait plus entendre.

Ce fut le temps où commencèrent les épreuves.

Jusqu'alors la chasteté du jeune Bernard, protégée par la piété et la pudeur (deux gardiennes que la grâce et la nature donnent à cette vertu angélique), n'avait subi aucune atteinte; mais les séductions du monde au milieu duquel il venait d'entrer, sollicitèrent vivement son cœur naïf et son imagination trop impressionnable. Il lui arriva, raconte son biographe, de porter un jour ses regards sur une femme dont la beauté l'avait frappé. Bernard éprouve un sentiment étrange; sa con-

[1] Joh. Erem. loc. cit. — [2] Ezech., XVI, 8.

[1] *Vit. S. B.*, auct. Guill., lib. I, cap. III.

science alarmée se réveille avec force; il craint que le trait ne soit mortel. Aussitôt il s'enfuit sans savoir où il va, il court à un étang s'y plonge avec hardiesse, et demeure obstinément dans ces eaux glacées jusqu'à ce qu'on vient l'en retirer à demi mort[1]. Un tel acte de vigueur eut pour Bernard des résultats salutaires; sa vertu victorieuse redoubla d'énergie, et de ce moment elle s'éleva de plus en plus au-dessus des concupiscences de la nature.

A cette époque, une affliction immense, la plus poignante que puisse éprouver un fils, vint le frapper au cœur, et mit un terme à toutes les joies du foyer domestique.

Six mois s'étaient à peine écoulés depuis son retour à Fontaines, quand sa mère, comme un fruit mûr pour le ciel, lui fut enlevée. Aleth se voyait environnée, à cette heure suprême, de toute sa famille. Cependant, ni les infirmités, ni le nombre des années n'avaient annoncé l'approche de son dernier jour; au contraire, encore pleine de fraîcheur, et forte de la santé de l'âme et du corps, elle se livrait plus que jamais aux exercices de la piété et d'une infatigable charité. On la remarquait souvent, dit un ancien auteur, seule et à pied sur la route de Dijon, entrant dans les cabanes des pauvres, visitant les malades, distribuant des remèdes et des aliments, prodiguant des secours et des consolations aux personnes affligées. Et ce qui rendait sa bienfaisance plus admirable, c'est qu'elle la pratiquait de telle sorte, que l'éclat de ses œuvres ne trahissait point sa modestie; elle faisait tout par elle-même, sans l'assistance de ses domestiques; et l'on pouvait dire avec vérité que sa main gauche ignorait les largesses de la droite.

C'est au milieu de ces nobles exercices que la pieuse Aleth fut rappelée presque subitement de ce monde. Sa mort a des circonstances trop touchantes pour que nous n'en rapportions pas ici quelques détails; nous laisserons parler celui de ses contemporains qui lui-même fut présent à cette scène de douleur et d'édification:

« La très-excellente mère de notre vénérable abbé avait coutume de célébrer magnifiquement tous les ans la fête de saint Ambroisien, patron de l'église de Fontaines; elle donnait chaque fois, en cette occasion, un repas solennel auquel était convié le clergé. Dieu, voulant donc récompenser la dévotion particulière qui attachait cette sainte femme au glorieux Ambroisien[1], lui fit connaître par une révélation qu'elle mourrait au jour même de la fête. Et certes, il ne faut pas s'étonner de voir une si digne chrétienne participer à l'esprit de prophétie. En conséquence, elle annonça tranquillement et avec une grande assurance à son mari, à ses enfants, à sa famille assemblée, que le moment de sa mort était proche.

« Tous demeurèrent frappés de surprise, et refusèrent de croire à cette prédiction; mais bientôt ils éprouvèrent de justes anxiétés; dès la vigile de saint Ambroisien, Aleth fut prise d'une fièvre violente qui la retint couchée. Le lendemain, jour de la fête, elle demanda humblement qu'on lui apportât le corps de Notre-Seigneur; et après avoir reçu ce très-saint viatique avec les onctions saintes, elle se sentit fortifiée, et elle insista pour que les ecclésiastiques invités se rendissent au repas qu'elle avait préparé.

« Or, pendant qu'ils étaient à table, Aleth fit appeler auprès d'elle Guido, son fils aîné, pour lui commander et lui recommander d'introduire dans sa chambre, aussitôt après le repas, tous les membres du clergé qui s'y trouvaient. Guido fit pieusement ce que sa pieuse mère avait désiré. Nous voilà donc réunis autour de son lit! Alors la servante de Dieu annonça d'un air serein que le moment de sa dissolution était venu. Les clercs se mettent en prières; on commence les litanies. Aleth elle-même psalmodiait doucement avec eux, tant qu'elle avait du souffle. Mais à l'instant ou le chœur vint à chanter cette parole des litanies: *Per passionem et crucem tuam libera eam, Domine,* la mourante, se recommandant au Seigneur, éleva sa main pour faire le signe de la croix; et demeurant dans cette attitude, elle rendit sa belle âme, que les anges reçurent et portèrent dans le séjour des bienheureux. C'est là qu'elle attend, dans la paix et le repos, le réveil de son corps au grand jour de la résurrection, quand viendra notre juge et notre avocat, Jésus-Christ, pour juger les vivants et les morts, et le siècle par le feu.

« C'est ainsi que cette âme sainte quitta le saint temple de son corps: sa main droite resta élevée en haut, dans la position où elle était lorsqu'elle fit son dernier signe de croix;

[1] Guill., lib. I, cap. III.

[1] Saint Ambroisien était un évêque martyrisé en Arménie. Une légende raconte que ses reliques avaient été portées de Terre sainte en Bourgogne par un chevalier de la famille de saint Bernard.

« chose qui parut un grand sujet d'admiration « aux assistants [1]. »

O mère de saint Bernard, mère sept fois bienheureuse, et digne des bénédictions de tous les enfants de l'Église! daignez, je vous en conjure, guider la plume de celui qui entreprend d'écrire l'histoire de votre fils, afin que les exemples de sa vertu et les merveilles de sa sainteté nous animent, nous consolent, nous réchauffent, nous qui vivons si pauvrement dans les derniers temps! Hélas! à peine si nous croyons les prodiges des temps passés, tellement ils sont devenus rares depuis que la charité s'est refroidie! Faites donc, ô pieuse mère, que votre Bernard revive dans ce livre, et que son esprit nous assiste. Loin de nous la vaine gloire, les recherches de l'amour-propre, et le faux éclat de l'éloquence humaine! Que notre parole soit simple, vraie; que notre narration soit fidèle! C'est sous vos auspices, douce mère, que nous voulons reprendre nos récits et les poursuivre avec confiance.

« L'heureuse transmigration de cette belle « âme, continue le moine que nous avons cité, « fut un sujet de joie parmi les anges du ciel; « mais sur la terre cet événement plongea dans « le deuil et dans une douleur profonde les « pauvres de Jésus-Christ, les veuves et les « orphelins [2]. »

Bernard surtout, le pauvre Bernard, tout à l'heure si joyeux de se retrouver avec sa mère, après une longue absence, demeura atteré d'un coup si subit et si imprévu. Attaché à cette mère par les liens de la grâce, encore plus que par ceux de la nature, son cœur si aimant, si rempli de tendresse et de piété filiale, semblait dépouillé pour toujours de tout ce qui faisait sa joie, sa vie, son bonheur.

En proie à une intime tristesse, il trouvait à peine dans sa foi et dans les promesses éternelles quelques pensées de consolation. Il avait près de vingt ans. C'est l'âge où le fils commence seulement à comprendre le prix d'une mère: tant qu'il est enfant, il l'aime instinctivement, il l'aime enfantinement; mais le jeune homme l'aime avec motif, avec conscience; et à sa tendresse filiale se joint une estime singulière, une confiance et un respect qu'on ne saurait exprimer. Bernard, quoique entouré de ses frères, de sa sœur, de son vieux père, se croyait seul dans le monde; son appui lui manquait; sa consolation n'était plus ici-bas; il n'entendait plus, il ne voyait plus sa mère; il était en quelque sorte séparé de lui-même et privé des plus doux charmes de sa vie.

Mais ce qui augmentait chaque jour ses regrets et ses ennuis, ce fut son aridité intérieure, la sécheresse de sa dévotion et de ses prières, la froideur de son âme qui lui semblait couverte de glace.

Dans cet état d'obscurcissement, par où passent inévitablement les âmes destinées à une haute sanctification, Bernard dut subir toutes les épreuves de la voie purifiante; car, ainsi que le témoigne l'Écriture, le Seigneur éprouve ses serviteurs comme l'argent s'éprouve par le feu, et l'or dans le creuset [1]. « Mon fils, dit l'Ecclé- « siaste, lorsque vous entrez au service de Dieu, « préparez votre âme à la tentation, et demeu- « rez ferme dans la justice et dans la crainte « du Seigneur. Tenez votre âme humiliée, et « attendez avec confiance; prêtez l'oreille aux « paroles de la sagesse, et ne perdez point cou- « rage au temps des épreuves. Supportez sans « murmure les retardements de Dieu. Demeu- « rez uni au Seigneur, et ne vous lassez pas « d'attendre; acceptez de bon cœur tout ce qui « vous arrivera; conservez la paix dans votre « douleur; et souffrez avec patience les humi- « liations. Car l'or et l'argent s'épurent dans « le feu; mais les hommes que le Seigneur « veut recevoir au nombre des siens, il les « éprouve dans le creuset des tribulations et « des souffrances. Ayez donc confiance en « Dieu, et il vous délivrera de vos maux; espé- « rez en lui, marchez dans la crainte de Dieu « et vieillissez dans son amour [2].

Bernard eut à lutter contre les trois espèces de tentations qui s'attachent successivement au corps, à l'esprit et à l'âme, par la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie.

La première de ces tentations fut d'autant plus violente, que déjà Bernard en avait triomphé dans une autre circonstance. Mais l'antique et rusé serpent attendit le moment le plus critique pour surprendre la jeunesse de Bernard et lui livrer de nouveaux assauts.

Nous l'avons déjà dit, Bernard était remarquablement beau; tout en lui respirait la distinction : son œil plein de feu éclairait un visage mâle et doux; sa démarche, son attitude, son geste, le sourire de ses lèvres, étaient toujours modestes, simples et nobles; sa parole, naturellement éloquente, était vive et persuasive. Il y avait dans sa personne quelque chose

[1] Johan. Eremit., p. 130. — [2] Johan. Eremit., p. 1301.

[1] Prov., XVII, 3. — [2] Eccle., II, 1.

de si aimable, de si attrayant, que, selon l'expression de ses biographes, il était encore plus dangereux pour le monde que le monde ne l'était pour lui [1]. On conçoit dès lors les périls qui durent environner le jeune homme, surtout quand on songe combien son cœur était ouvert, expansif et porté à aimer. Il en fit des expériences nombreuses et terribles.

Cependant la grâce divine, qui assiste les humbles, et fortifie ceux qui combattent, couvrit Bernard de son égide et le rendit invulnérable à tous les traits du démon de la chair.

Le tentateur prit alors une forme plus subtile, et voyant que le côté faible de Bernard était une passion excessive pour la science, il s'efforça de captiver son esprit par la concupiscence des yeux. Des amis imprudents, ses frères eux-mêmes, pour le distraire de ses rêveries, l'engagèrent à s'adonner aux sciences curieuses; et ils lui représentèrent si vivement l'intérêt qui s'attache à ce genre d'études, que Bernard, déjà enclin par lui-même aux investigations de l'intelligence, ne trouvait d'abord aucune objection à ces conseils; mais la voix de sa conscience lui en montrait les dangers, Il comprit que la science, sans but pratique et sans autre résultat que la satisfaction d'une vaine curiosité, n'est point digne du chrétien. Car, ainsi qu'il le disait lui-même dans la suite (et nous citerons ici ses propres paroles) : « Il y a des hommes qui ne « veulent apprendre que pour savoir, et cette « curiosité est blâmable; d'autres ne veulent « apprendre que pour être regardés comme « savants, et c'est une vanité ridicule; d'autres « n'apprennent que pour trafiquer de leur « science, et ce trafic est ignoble. Quand donc les « connaissances sont-elles bonnes et salutaires? « Elles sont bonnes, répond le Prophète, quand « on les met en pratique (Ps. cx). Et celui-là « est coupable, ajoute l'Apôtre, qui, ayant la « science du bien qu'il doit faire, ne le fait « pas (Jac., IV, 17) [2]. »

De telles considérations, appuyées sur la foi chrétienne, contrebalancèrent les suggestions spécieuses de ses amis.

Il fallait cependant embrasser une carrière et déterminer une sphère d'activité : il fallait, en définitive, choisir entre Dieu et le monde. Dans cette alternative, où les secrètes dictées de la conscience combattent inexorablement toutes les réflexions et toutes les prévisions, Bernard éprouvait des perplexités douloureuses.

[1] Guill., lib. I, cap. III.
[2] S. Bern., *in Cant.*, serm. XXXVI, ante medium.

Le tentateur profita de la crise pour lui livrer un assaut plus long et plus opiniâtre que les précédents : ce fut, cette fois, l'orgueil qu'il chercha à exalter par des insufflations perfides.

En effet, le monde ouvrait à Bernard des avenues séduisantes. L'influence de sa famille et les services personnels de son père lui assuraient dans les armées un avancement rapide et un rang distingué; d'une autre part, son génie flexible, ses connaissances variées l'appelaient à la cour, où il entrevoyait les chances d'un succès brillant. La magistrature encore lui offrait une position conforme à ses habitudes graves et studieuses; enfin il pouvait aspirer, et par son mérite, et par la noblesse de sa maison, aux plus éminentes dignités de l'Église.

Mais au milieu de tant d'avantages, Bernard demeura indécis; et ni les pressantes sollicitations de sa famille, ni l'entraînement de ses amis, ni le poids de ses propres désirs et sa passion pour les grandes choses ne purent fixer sa volonté, ni arracher son consentement. Chaque fois que le monde lui souriait, le souvenir de sa mère le ramenait aux pensées de la vie future; et tous ses projets semblaient se dissiper comme un songe, sous l'action d'une force invisible qui faisait son supplice ou sa joie, selon qu'il cédait ou résistait à cette mystérieuse impulsion [1].

Oh ! qu'une telle lutte est déchirante ! Et combien ces peines d'esprit sont plus cruelles et plus incisives que les souffrances du corps ! C'est au milieu des tribulations de ce genre que la volonté propre est crucifiée ; le moi humain, pressuré de toutes parts, est séparé de ce qu'il a de terrestre ; il est dépouillé de lui-même, vidé en quelque sorte de sa propre vie, jusqu'à ce qu'il meure à ses goûts, à ses désirs, à ses attraits naturels, à ses affections, à tout ce qui n'est pas selon Dieu. Alors seulement il peut dire avec la grande âme qui sera éternellement le type de toute perfection : *Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundum verbum tuum !... Voici la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole* [2]. Alors aussi, quand le vase est foncièrement purifié, l'Esprit de Dieu y abonde et en fait un vase d'honneur et de sainteté.

Mais qui dira les angoisses et les profondes tristesses du chrétien qui gémit dans le creuset de cette opération crucifiante ? Souvent en proie à une tourmente extraordinaire, et déchiré au-dedans de lui-même par deux puis-

[1] Villef., liv. I, p. 10. — [2] Luc., I, 38.

sances contraires qui pressaient et sollicitaient également sa volonté, Bernard levait son regard vers le ciel : et il rencontrait le regard de sa mère qui lui rendait le calme avec le courage, et réveillait sa conscience : « Il lui sem-« blait la voir attristée, et lui rappelant qu'elle « ne l'avait pas élevé avec une tendresse si « particulière, pour la vanité du monde, et « qu'elle avait eu une autre espérance en le « formant avec tant de soin [1] ».

Un jour, s'étant mis en route pour aller visiter ses frères qui se trouvaient avec le duc de Bourgogne au siége du château de Grancey, il cheminait silencieusement, roulant dans son esprit de graves pensées : le monde, avec ses vaines agitations, ses déceptions et ses perpétuelles vicissitudes, lui apparaissait comme un triste spectacle; il comprit soudainement la parole qui parlait au fond de son cœur : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui « êtes chargés de peines, et je vous soulagerai; « prenez mon joug, et vous trouverez le repos « de vos âmes; car mon joug est doux, et mon « fardeau est léger [2]. »

A cette voix, un désir céleste s'empare du cœur de Bernard et le fait tressaillir jusque dans la moëlle de ses os. Il s'arrête devant une église; il y entre : « Là, prosterné au pied de « l'autel, il prie avec une grande abondance « de larmes, levant ses yeux vers le ciel et ré-« pandant son cœur comme de l'eau devant la « face du Seigneur son Dieu, selon la parole « du Prophète [3]. »

Dès ce moment, un calme ineffable descendit dans son âme, et l'enveloppa tout entière. Le souffle divin ralluma le foyer de sa vie; et embrasé d'amour, il se consacra pour toujours à son Dieu.

Bien des années après ce changement, qui fut l'œuvre du Très-Haut, Bernard se plaisait à en rappeler les circonstances et à les raconter aux novices de Clairvaux.

« Je n'ai pas honte d'avouer, leur disait-il, « que souvent, et surtout au commencement « de ma conversion, je ressentais une grande « dureté de cœur et un extrême refroidisse-« ment. Je cherchais Celui que mon âme vou-« lait aimer..., Celui sans lequel mon esprit « engourdi ne pouvait ni reposer ni se ré-« chauffer; et comme je n'avais personne pour « me secourir et pour fondre cette glace af-« freuse qui resserrait si fort mes sens inté-« rieurs, et y faire renaître la sérénité du prin-« temps spirituel, mon âme devenait de plus « en plus languissante, débile et endormie, se « laissant aller au chagrin et presque au dé-« sespoir, et murmurant en elle-même : *Qui « pourra soutenir un froid si rude* [1] ? Alors tout à « coup, et peut-être à la seule parole ou à la « première vue d'une personne vertueuse, ou « même quelquefois au souvenir d'un mort « ou d'un absent, l'Esprit divin commençait à « souffler, et les eaux à couler, et mes larmes « me servaient de nourriture le jour et la « nuit [2]. »

CHAPITRE QUATRIÈME

Vocation des frères de saint Bernard et de plusieurs de ses amis.

« Je suis venu apporter le feu sur la terre, « dit Jésus-Christ; et quel est mon désir, sinon « qu'il s'allume [4] ! »

Ce feu divin, quand il descend dans une âme, la purifie et la transfigure. Son opération est analogue, en quelque sorte, à celle du feu matériel, quand il s'attache au bois : il le dessèche d'abord, et l'obscurcit de vapeurs épaisses; puis il pénètre peu à peu dans sa substance, consumant tout ce qu'il y rencontre de grossier et d'hétérogène; enfin, il l'enflamme, le transforme, le remplit de splendeurs; et le bois, changé en feu, participe aux qualités du feu lui-même.

C'est ainsi que Bernard, après avoir passé par les divers degrés d'une épuration profonde, demeura entre les mains de Dieu comme un flambeau allumé, prêt à être posé sur le chandelier.

[1] Guill., lib. I, cap III.—[2] Matth., II, 28-29.—[3] Guill., I, III.
[4] Luc., XII, 49.

[1] Ps. CXLVII.—[2] S. Bern., *in Cant.*, serm. XIV, post medium

Or l'homme, renouvelé en lui-même et animé du divin amour, ne tarde point à devenir, au milieu de ses semblables, un merveilleux instrument de salut; et la puissance toujours croissante que Bernard était appelé à exercer sur son siècle se manifesta dès le moment où son cœur se donna irrévocablement à Dieu.

Le premier personnage que son exemple, encore plus que sa parole, arracha aux vanités du monde, fut son oncle, le vaillant Gauldry, comte de Touillon. Ce seigneur occupait dans l'armée un poste honorable; il était riche et renommé par sa valeur autant que par ses largesses [1]. A la voix de Bernard, il quitte le siècle, s'attache à son neveu comme à un père, et demeure jusqu'à sa mort au nombre de ses plus fidèles et de ses plus fervents disciples.

Après cette conquête éclatante, le zèle de Bernard ne connut plus de bornes : comme la flamme qui embrase une forêt se communique de proche en proche, et s'étend indistinctement aux jeunes plantes et aux arbres séculaires, redoublant d'intensité à mesure qu'elle fait de nouvelles proies; ainsi Bernard, animé d'une charité brûlante, en laisse jaillir les saintes ardeurs sur ses frères, sur ses parents, sur ses amis, et enveloppe dans les mêmes feux les jeunes hommes et les vieillards, les femmes et les époux, les enfants et les pères.

Barthélemy est avant tous les autres touché de ses exhortations. Il était sur le point d'entrer au service du duc de Bourgogne; mais il choisit une meilleure part, et n'hésita point à s'engager dans la milice de Jésus-Christ.

André, aussi bien que Barthélemy, plus jeune que Bernard, avait été nouvellement reçu chevalier; et comme il se complaisait dans la perspective d'une carrière de gloire, il n'écoutait qu'avec répugnance les paroles de son frère; il combattait ses avis, évitait sa présence, s'irritait contre l'ascendant de sa vertu et de son éloquence. Mais un jour, au moment où Bernard déplorait l'aveuglement des hommes qui leur cache la vraie gloire et la vraie félicité, André s'écria d'un ton pénétré : « J'ai vu ma « mère [2] »!.... « En effet, ajoute l'historien, elle « lui apparut visiblement, et approuva par un « sourire plein de douceur la sainte résolution « de ses enfants. » André, stupéfait, ému jusqu'aux larmes, se jette au cou de son frère, et, de soldat du siècle, devient soldat de Jésus-Christ.

Nous avons vu que Guido, l'aîné de toute la famille, était marié; il tenait un rang considérable dans la société, et en remplissait chrétiennement les devoirs. Mais l'insistance que mit Bernard à le soustraire aux périls du monde, à le détacher des liens les plus légitimes; la facilité même avec laquelle Guido se prêta à ces douloureux sacrifices, nous permet de croire que des motifs de conscience, inconnus aux historiens, peut-être des engagements antérieurs, obligeaient Guido et les autres membres de cette famille privilégiée à se consacrer entièrement au service de Dieu.

Quoi qu'il en soit, Guido, dominé par le désir de la perfection évangélique, souhaitait ardemment de quitter la vie du monde pour embrasser les saintes austérités du cloître; et il promit d'accomplir ce vœu si, d'après les règles de l'Église, sa femme y voulait consentir. Hélas! ce consentement lui semblait presque impossible de la part d'une jeune épouse, déjà mère, qui l'aimait avec tendresse. Mais à l'heure même, saint Bernard, avec l'accent d'une inspiration sublime, lui répondit que sa femme y consentirait. La lutte en effet ne dura pas longtemps : un miracle de grâce la fit cesser.

Bernard arrive : c'est la femme de Guido elle-même qui l'appelle; elle veut le voir, elle veut lui ouvrir son âme. Malade et frappée d'une anxiété étrange, elle a entendu dans son cœur la voix mystérieuse qui a parlé au cœur de son mari; elle veut se consacrer comme lui au Dieu d'amour qui l'attire par les plus irrésistibles attraits de la grâce; et en présence de Guido et de Bernard, après avoir prononcé son vœu, elle recouvra au même instant la santé du corps et la sérénité de l'âme. Les généreux époux se séparèrent d'un commun accord et suivirent leur héroïque vocation.

Guido devint le disciple, le compagnon fidèle, l'ami inséparable de Bernard. Mais sa femme entra au monastère de Juilly, près de Dijon, où elle pratiqua tous les exercices d'une haute vertu, ayant été proposée à la direction d'une nombreuse compagnie de vierges chrétiennes [1].

[1] Vir potens in sæculo et in sæcularis militiæ gloria nominatus. (Alanus, *Vita* 2ª, p. 1255. Edit. Mab.)

[2] *Vidi matrem!* Guill. de Saint-Thierry. cap. III.

[1] Guill. de S.-Th., cap. v, n. 22. — Alanus, *Vita* 2ª, p. 1292. — Plusieurs de ceux que Bernard gagna à Dieu étant mariés, et les femmes étant entrées dans les vues de leurs maris, on les envoya dans un monastère à Juilly, près de Dijon (ad muros Divionenses), où l'on observait la règle de saint Benoît. (Mabill., *Ann.* lib. LXXXII, nº 51, p. 1082.)

A la nouvelle de ce qui se passait dans sa famille, Gérard, le frère puîné de Guido, manifesta un vif mécontentement. Il jugea, selon des vues humaines, le zèle de Bernard, et condamna sévèrement l'esprit de prosélytisme qui avait subjugué ses frères. Cette disposition hostile affligea Bernard, mais ne l'empêcha point d'aller trouver Gérard qui était alors au camp de Grancey, au comble des honneurs militaires. « Gérard, dit la chronique, était un « intrépide guerrier, d'une prudence con- « sommée, et tellement serviable, que tout le « monde le chérissait [1]. » Il fit à son frère un accueil froid, lui reprocha l'ardeur de son zèle; et opposant des objections spécieuses au langage de la vérité, il obscurcit sa conscience et ferma son cœur. Alors Bernard, tout palpitant de charité fraternelle, et comme transporté hors de lui-même, porta la main sur le côté de son frère, et lui dit d'un accent prophétique : « Je sais, oui, je sais que l'adversité « seule ouvrira ton cœur. Eh bien, le jour va « venir, et il viendra bientôt, où cet endroit « que je touche sera percé d'un coup de lance; « et la plaie sera l'ouverture qui donnera « entrée dans ton âme à la parole que tu re- « pousses maintenant [2]. » Gérard déclara dans la suite qu'au moment où son frère prononça ces mots, il croyait déjà sentir un dard qui lui perçait le côté.

Peu de jours après cette scène, se trouvant à l'assaut du château de Grancey, il fut frappé d'un coup de lance à l'endroit même que Bernard avait touché du doigt. La blessure parut mortelle; et Gérard, étendu sur le champ de bataille, demeura entre les mains des ennemis, qui le transportèrent dans leur camp et le retinrent captif.

Dans cette cruelle position, agité par des anxiétés étranges et désespérant de sa vie, il envoya en toute hâte chercher son frère. Mais Bernard ne vint pas; il lui fit dire seulement ce mot : « Ta blessure ne va pas à la mort, mais à la vie. »

L'événement justifia la prédiction. Gérard s'échappa miraculeusement de sa prison; et libre de ses chaînes, il ne songea plus qu'à se libérer également des liens du monde pour suivre la vocation supérieure qui l'appelait, aussi bien que ses frères, dans les voies de Dieu.

Saint Bernard, devenu le guide et le père spirituel de tous les siens, n'avait point encore de projet arrêté sur le genre de vie qu'il embrasserait. La vie religieuse était le grand objet de leurs aspirations; mais ils laissèrent à la Providence le soin d'en faciliter l'accomplissement et d'en déterminer la forme.

[1] Guill., IV, p. 1082. — [2] Guill., IV, p. 1082.

Un jour, étant entrés ensemble dans une église, pleins du désir de connaître la volonté de Dieu, ils entendirent la lecture de ce texte d'une épître de saint Paul : « Celui qui a com- « mencé en vous cette bonne œuvre l'achèvera « et la rendra parfaite jusqu'au jour de Jésus- « Christ [1]. »

Cette parole les frappa comme d'un trait du ciel.

Illuminé d'une céleste espérance, Bernard assembla ses amis, ses proches et tous ceux qui lui étaient chers, pour enflammer leur piété, et leur communiquer les grâces abondantes dont son âme était inondée. Peu de personnes résistaient à ses énergiques exhortations, fortifiées par la puissance de son exemple. Aux uns, il montrait les déplorables illusions de la vie mondaine toute semée d'écueils, où la vertu la mieux affermie risque de faire naufrage; aux autres, les consolations intimes et les inépuisables douceurs de la vie religieuse; à tous, la nécessité pour l'homme, et surtout pour l'homme chrétien, de considérer sérieusement le but véritable de l'existence humaine, de marcher vers ce but avec courage et droiture, et de ne point échanger pour quelques plaisirs fugitifs, les éternelles joies réservées à l'âme fidèle.

« Le zèle qui m'anime, disait-il, ne vient « point de la chair et du sang, mais il naît du « besoin de travailler à l'œuvre du salut des « âmes. La noblesse, la taille avantageuse, la « beauté du corps, les grâces de la jeunesse, « les terres, les palais, les hautes dignités, la « sagesse même du monde, tout cela est au « monde. Mais combien de temps dureront ces « choses? Elles disparaîtront comme le monde, « avant le monde; dans un moment, vous dis- « paraîtrez vous-mêmes du monde. La vie est « courte, le monde passe, et vous passerez « avant lui. Pourquoi ne pas cesser d'aimer ce « qui cessera bientôt d'exister?... O mon frère, « écrivait-il à l'un de ses amis qu'il pressait de « se joindre à lui, venez sans plus tarder, et « attachez-vous à un homme qui vous aime « d'un amour fidèle et véritable. La mort ne « séparera point les cœurs que la religion a « unis. Le bonheur que je vous propose ne re- « garde ni le corps ni le temps; il subsistera « indépendamment de l'un et de l'autre. Que

[1] Philipp., I, 6.

« dis-je ? il paraîtra même plus doux quand le « corps sera détruit, quand il n'y aura plus de « temps pour vous. Quelle comparaison entre « les vrais biens et ceux que vous tenez du « monde ! Le plus grand de tous les biens est « celui qu'on ne vous ôtera jamais. Et quel « est-il ? *L'œil ne l'a point vu, l'oreille ne l'a point « entendu, le cœur de l'homme ne l'a pas compris ;* « la chair et le sang n'en sont point capables ; « il n'y a que l'Esprit de Dieu qui nous le ré- « vèle. Heureux ceux qui comprennent cette « parole : *Vous êtes mes amis, et je vous fais con- « naître tout ce que mon Père m'a montré* [1]. »

Dans une autre occasion, répondant à un jeune docteur qui balançait dans ses résolutions :

« Vous étonnez-vous, lui dit-il, d'être tou- « jours flottant entre le bien et le mal, tandis « que vous n'avez pas encore posé vos pieds « sur la pierre solide? Prenez une bonne fois « la résolution d'embrasser le joug de Jésus- « Christ, et rien ne sera plus capable de vous « ébranler. Oh ! si vous compreniez ce que je « veux dire ! Il n'y a que vous, ô mon Dieu, « qui puissiez découvrir à l'œil de l'homme ce « que vous préparez à ceux qui vous aiment ! « *Que celui qui a soif,* dit le Sauveur, *vienne à « moi, et je lui donnerai à boire. Venez à moi, vous « tous qui êtes chargés et fatigués, et je vous sou- « lagerai.* Craignez-vous de manquer de force, « quand c'est la Vérité même qui promet de « vous soutenir ? Oh ! si j'avais le bonheur de « vous avoir pour condisciple à l'école de « Jésus-Christ ; si, après avoir purifié votre « âme, je pouvais y faire couler cette onction « qui enseigne toute vérité, avec quelle joie « ne romprais-je pas avec vous le pain brûlant « de l'amour, ce pain de l'immortalité que « Jésus-Christ distribue incessamment et avec « profusion aux pauvres de l'Évangile ! Ne « ferais-je pas jaillir sur vous quelques gouttes « de cette céleste rosée que la divine Bonté ac- « corde à ses enfants, et que je vous prierais à « votre tour de reverser sur moi ?... J'ai peine « à finir, tant il me vient de choses abondantes « à vous dire... Je prie Dieu de vous donner « l'intelligence de sa loi et de ses volontés [2] ! »

L'influence que Bernard exerçait par ses paroles et ses lettres était si efficace, si vivifiante, que bientôt il se vit entouré d'une compagnie de jeunes hommes qui non-seulement changèrent de mœurs, mais s'attachèrent à sa destinée, pour le suivre dans la voie où Dieu l'avait introduit. Tous ceux qui l'approchaient cédaient, comme par une vertu secrète, aux attraits irrésistibles de sa parole. Sa vocation, celle de ses frères, étaient en quelque sorte contagieuses ; si bien que les mères, les épouses attachées à l'esprit du monde, faisaient des vœux pour que leurs fils, leurs frères, leurs maris n'entendissent pas la voix du fervent apôtre.

Parmi les hommes généreux qui devinrent ses disciples, il en est un dont la conversion eut trop d'éclat à cette époque, pour que nous omettions d'en rapporter quelques circonstances.

Le jeune seigneur Hugues, de l'illustre maison des comtes de Mâcon, avait été l'ami d'enfance de Bernard. Une heureuse sympathie de pensées, de goûts, de sentiments, les avait étroitement liés l'un à l'autre ; et leurs âmes, toujours en accord et en harmonie, vibraient à l'unisson comme deux cordes d'une même lyre. Cependant, lorsque Hugues apprit les résolutions de Bernard, son cœur en fut déchiré, et il pleura comme s'il avait perdu à jamais celui qu'on disait mort au monde. Ces deux amis cherchaient à se rapprocher, mais par des raisons différentes. L'un espérait de ramener l'autre dans la carrière du siècle ; celui-ci, de son côté, nourrissait l'espoir de gagner à Dieu l'âme de son frère.

L'occasion d'une entrevue se présente : tous deux, profondément émus, s'embrassent et versent des larmes ; longtemps la parole leur manque. Enfin ils rompent le silence ; ils échangent quelques mots ; mais l'âme de Hugues s'était fondue dans celle de Bernard ; et tous deux, se tenant serrés l'un contre l'autre, protestent qu'ils ne se quitteront plus et qu'ils vivront unis en Jésus-Christ.

Or il arriva que Hugues, obsédé par des sollicitations perfides, laissa faiblir à la fois l'esprit de piété et ses engagements. A cette nouvelle, Bernard accourt à Mâcon ; il trouve son ami à la campagne, au milieu d'une joyeuse compagnie de jeunes seigneurs. Une pluie battante les avait forcés de se grouper sous un abri. Bernard va tout droit à celui qu'il aimait ; il l'aborde et l'entraîne, malgré l'orage. « Hugues, lui dit-il, tu essuieras cet « orage avec moi ! » Et, dès qu'ils se trouvèrent seuls, la sérénité reparut instantanément au ciel et dans l'âme de Hugues. Depuis lors, ils demeurèrent ensemble, et nul effort humain ne put ébranler la conversion heureuse que Dieu avait opérée. « Ce même Hugues, ajoute

[1] Ex epist. CVII.

[2] Ex epist. CCVI. Ad doct. Henric. Murbach.

« un biographe contemporain, devint dans la « suite abbé du monastère de Pontigny et « évêque d'Auxerre ; église qu'il gouverne en- « core aujourd'hui de manière à montrer qu'il « n'a pas seulement la dignité épiscopale, mais « qu'il en a aussi la grâce et le mérite [1]. »

C'était une chose inouïe et sans exemple, en ce temps belliqueux, surtout dans la riante Bourgogne, de voir ce grand nombre de jeunes hommes renonçant aux plaisirs de leur âge, à la gloire de leurs noms, à l'opulence de leurs familles, aux prestiges du siècle, pour embrasser une vie austère et la pauvreté de Jésus-Christ. Saint Bernard lui-même en était étonné; et il en éprouvait un sentiment de bonheur qu'il exhale merveilleusement dans une de ses lettres.

« Le bruit de votre conversion, écrit-il à « Geoffroi de Péronne et à ses compagnons, « édifie et réjouit l'Église. Le ciel et la terre en « tressaillent de joie, et les fidèles bénissent le « Seigneur. Cette joie est l'effet de la pluie « mystérieuse que le ciel a fait tomber de nos « jours plus abondamment qu'à l'ordinaire, et « de cette bénédiction toute gratuite que Dieu « destine à son héritage. La croix de Jésus- « Christ n'est point stérile en vous, comme en « plusieurs autres qui sont rebelles à Dieu, qui « diffèrent de se convertir, et que la mort « surprend dans l'impénitence. Si les anges se « réjouissent de la conversion d'un seul « pécheur, combien plus doivent-ils tressaillir « d'allégresse à la conversion d'une multitude « de pécheurs, et de ces pécheurs dont l'exemple « est d'autant plus efficace, qu'ils sont dans la « fleur de l'âge et distingués dans le monde « par leurs talents et leur noble naissance.

« J'avais lu dans les Livres saints qu'entre « ceux que Dieu appelle à la foi, il y en a peu « de sages selon la chair, peu de puissants, peu « de riches. Et je vois aujourd'hui, par un mi- « racle de grâce, une chose contraire. Il en est « un grand nombre qui dédaignent la gloire « du monde, les charmes de la jeunesse, les « avantages de la naissance, et regardent « comme une folie la sagesse du siècle; ils « sont insensibles à la chair et au sang, inac- « cessibles aux sollicitations de leurs proches, « ne comptant pour rien les honneurs et les « richesses, pourvu qu'ils possèdent Jésus- « Christ. Quel sujet n'aurais-je point de vous « louer, si je vous regardais comme les auteurs « de ces actions magnifiques !

« Dieu seul a transformé vos cœurs et a « opéré ces merveilles. C'est une œuvre extra- « ordinaire de sa grâce, et, puisque tout don « parfait descend du Père des lumières, il est « juste d'en faire remonter jusqu'à lui la gloire « et la reconnaissance [1]. »

L'Église, affligée depuis longtemps par des maux de tous genres, recevait une grande consolation de ces conquêtes de l'Esprit de Dieu; mais elle ne se doutait point encore des trésors de grâces qui lui étaient réservés, et des innombrables fruits de salut que porterait bientôt cet arbre nouveau dont l'humble semence germait dans le mystère. C'est ainsi qu'autrefois, lorsque tous les peuples de la terre s'abandonnaient à une hideuse idolâtrie, douze pêcheurs d'Israël, méprisés et persécutés des hommes, se préparaient à renverser les temples des faux dieux, et à renouveler la face du monde.

Bernard et ses amis, retirés dans une demeure modeste à Châtillon, travaillaient énergiquement à leur propre sanctification, afin de se rendre plus aptes à procurer la sanctification des autres.

CHAPITRE CINQUIÈME

Vie commune à Châtillon. — Adieux à la maison paternelle. — Vocation de Nivard

Le séjour de Châtillon semble avoir été choisi par la sainte compagnie de Bernard, parce que là se trouvait l'élite des jeunes gens de la province [2]; c'était là aussi que Bernard avait passé ses plus belles années; il y possédait de nombreux amis, anciens compagnons de ses études et témoins de ses premiers succès.

Cependant, dès qu'ils furent réunis dans une maison appartenant à l'un d'eux, Bernard s'appliqua à en régler la discipline intérieure selon

[1] Guill. de S.-T., cap. III, n° 14. — [2] Guill., lib. I, cap. III, n° 15.

[1] Ex epist. CIX.

l'esprit de l'Évangile. Et d'abord son zèle se porta sur lui-même, afin de se dépouiller du vieil homme, et de donner l'exemple en toutes choses à ceux qu'il avait enfantés à Jésus-Christ. Il s'efforça de se rendre parfait dans sa voie, s'élevant de plus en plus au-dessus de la sensualité, et ne cessant de combattre la concupiscence jusqu'à ce qu'il eut déraciné de son cœur tous les interstices qui entravent le commerce de l'âme avec Dieu.

La méditation des souffrances de Jésus-Christ était son exercice continuel. Il comparait cet exercice au bouquet de myrrhe que l'épouse du Cantique recueillait avec une pieuse compassion pour le placer dans son sein. Voici comment il s'exprime sur ce sujet :

« Pour moi, mes frères, dès le commence-« ment de ma conversion, voyant que je man-« quais de vertus, je me suis approprié ce « bouquet de myrrhe, composé de toutes les « douleurs et des amertumes de mon Sauveur : « les privations qu'il a souffertes dans son en-« fance, les travaux qu'il a endurés dans ses « prédications, les fatigues qu'il a supportées « dans ses voyages, les veilles dans ses oraisons, « les tentations dans son jeûne, les larmes qu'il « a versées sur les pécheurs, les piéges qu'on « dressait à ses paroles, les périls parmi les faux « frères, les outrages, les crachats, les soufflets, « les moqueries, les insultes, les clous, enfin « les douleurs de toute espèce qu'il a subies « pour le salut des hommes...

« J'ai trouvé que la sagesse consiste à méditer « ces choses, et j'ai reconnu que là seul étaient « la perfection de la justice, la plénitude de la « science, les richesses du salut et l'abondance « des mérites. C'est là ce qui me relève dans « l'abattement, me modère dans le succès, et « me fait marcher avec sécurité dans le chemin « royal entre les biens et les maux de cette vie, « écartant de part et d'autre les périls dont je « suis menacé... C'est ce qui fait aussi que j'ai « toujours ces choses dans la bouche, comme « vous le savez, et que je les ai toujours dans « le cœur, comme Dieu le sait : elles sont ha-« bituelles dans mes écrits, comme chacun peut « le voir; et la plus sublime philosophie que « j'aie en ce monde, c'est de connaître Jésus, « et Jésus crucifié [1]. »

Cette philosophie divine, en même temps qu'elle éclairait son intelligence et rayonnait dans sa parole, se réalisait dans tous les actes de sa vie; en sorte qu'il pouvait dire, comme saint Paul, à ceux qu'il dirigeait : « Mes frères, « soyez mes imitateurs, je vous en conjure, « comme je le suis moi-même de Jésus-« Christ [1]. »

Aussi les âmes nobles qui s'étaient groupées autour de lui, marchaient à l'envi sur les traces d'un tel maître, oubliant les délicatesses du monde pour se dégager de l'esclavage des sens; pratiquant des austérités rigoureuses pour assujettir le corps à l'esprit, et s'immolant chaque jour comme des hosties vivantes destinées au sacrifice. Bernard les soutenait de sa parole ferme et douce; il les encourageait selon leurs besoins, les nourrissait de ses sages leçons, compatissait à leurs faiblesses, et leur prodiguait les conseils nécessaires à leur avancement. Ses réprimandes mêmes étaient entremêlées de tant de bonté et d'amour, qu'elles excitaient tout à la fois le repentir et la reconnaissance, sans jamais provoquer le murmure. Il savait d'ailleurs, par les expériences qu'il avait faites, quelles espèces de tentations attaquent ceux qui se donnent à Dieu; il les prémunissait contre la vaine gloire, et surtout contre le découragement trop ordinaire à ceux qui ne font qu'entrer dans la voie, et qui, déjà sevrés de consolations humaines, ne sont pas encore parvenus au degré où l'on goûte des jouissances plus pures.

« Tous tant que nous sommes, qui avons été « convertis au Seigneur, disait-il, nous éprou-« vons en nous-mêmes et nous reconnaissons « la vérité de cette parole des saintes Écritures : « *Mon fils, quand tu entreras au service de Dieu,* « *demeure ferme dans la justice et dans la crainte,* « *et prépare ton âme à la tentation* [2].

« Or la première chose qui nous arrête au « commencement ne notre conversion, selon « l'expérience commune à tout le monde, c'est « l'appréhension que nous cause l'image de la « vie sévère que nous embrassons, et à laquelle « nous ne sommes point habitués... Nous ne « savons point alors que *les souffrances de la vie* « *présente ne méritent point d'entrer en comparaison* « *avec la gloire que Dieu doit un jour manifester en* « *nous* [3]; et nous craignons de souffrir des maux « certains pour des biens dont nous n'avons « point encore l'évidence. Il faut donc que ceux « qui entrent en religion veillent et prient pour « surmonter cette première tentation, de peur « qu'étant abattus par le découragement et par

[1] Serm. LXIII, *in Cant. cantic.*

[1] I Cor., IV, 16.

[2] Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in justitia et timore et præpara animam tuam ad tentationem. (Eccli., II, 1.)

[3] Existimo enim quod non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis. (Rom., VIII, 18.)

« les vaines frayeurs dont ils sont assaillis, ils « ne viennent (ce qu'à Dieu ne plaise!) à se dé- « sister du bien qu'ils avaient commencé. Mais, « après avoir vaincu cette périlleuse épreuve, « il faut encore se précautionner contre celle « des louanges et contre les tentations d'amour- « propre qui exaltent la vertu... Efforcez-vous, « mes frères, à l'exemple du Sauveur, de vous « élever au-dessus de ces choses [1]. »

Telles sont les instructions fortes et salutaires que le disciple de Jésus-Christ donnait à ceux qui marchaient sous sa direction. Comme un guide plein de vigilance, il leur aplanissait la voie étroite du salut, en écartait les obstacles, et les prémunissait contre les appréhensions qui se trouvent principalement à l'entrée de cette voie. Ces soins d'une culture vraiment évangélique portèrent leurs fruits. On vit alors l'étonnant prodige que la foi chrétienne seule peut produire, sans que la magie du monde ait jamais pu l'imiter; prodige perpétuellement nouveau et admirable, et qui cependant, à cause de sa fréquence même, échappe à l'attention du vulgaire, comme ces merveilles de la nature dont le spectacle se renouvelle tous les jours sous nos regards distraits ou dédaigneux. On vit des hommes de différents âges, et de toutes les conditions sociales; des étudiants, des seigneurs, de vieux guerriers, des chevaliers habitués à la vie des camps; des jeunes gens nourris dans les délices; des hommes du monde, qui jusqu'alors n'avaient connu que la passion de la gloire et des plaisirs; des pauvres et des riches, des savants et des ignorants, des faibles et des puissants, vivre tous d'une seule et même vie, et marcher ensemble, sur un même plan, dans un même chemin, serrés étroitement les uns contre les autres, comme des brebis dociles sous la houlette d'un enfant.

O vous, hommes de nos jours, qui, dans vos généreux pressentiments, rêvez la fraternité et une égalité parfaite, ce que vous cherchez, ce que vous inventez, ce que vous découvrez partiellement avec tant de labeur, ce que vous proclamez toujours, sans l'avoir jamais pu réaliser, se trouve écrit en toutes lettres dans l'Évangile, et a été mille fois accompli dans l'Église! Considérez une communauté chrétienne dans sa noble perfection, et voyez s'il est possible de faire mieux!

Ils étaient alors au nombre de trente, et ne formaient qu'une seule âme. « L'intérieur de « leur habitation, dit le vénérable Guillaume « de Saint-Thierry, offrait l'image que l'apôtre « saint Paul trace de l'Église de Corinthe [1]. » Quiconque entrait dans cette maison se sentait comme investi d'une atmosphère de paix céleste; et l'émotion qu'il éprouvait était si profonde, que, se prosternant le visage contre terre, il rendait gloire à Dieu, et confessait que le Seigneur était véritablement au milieu d'eux. « Et alors, se liant à cette pieuse société, il de- « meurait dans son sein; ou bien, s'il se retirait, « il allait publiant partout la félicité de ces « hommes bienheureux, et pleurait sa propre « infortune [2]. »

Il y avait en effet quelque chose d'émouvant dans la réunion de ces hommes d'une si haute distinction, demeurant encore au milieu du monde, avec l'habit du monde, et offrant le spectacle d'une vie qui n'avait presque plus rien d'humain, s'exhalant devant Dieu comme un holocauste sacré. Tous étaient appliqués, sous la conduite de Bernard, à la pratique sérieuse des conseils évangéliques; ils s'exerçaient au jeûne, aux saintes veilles, à l'oraison du cœur, à la méditation des vérités éternelles; se soutenant les uns les autres par les prévenances réciproques d'une vive et tendre charité. Saint Bernard, au milieu d'eux, bien qu'il fût l'un des plus jeunes, était comme l'aîné d'entre ses frères; il les nourrissait d'amour.

« Il faut, disait-il, que le supérieur soit une « mère, bien plus qu'un maître; et qu'il se « fasse aimer plutôt que craindre [3]. »

Ce sentiment si vrai donnait à son autorité autant de charme que de puissance. Sa parole, expression féconde et intarissable de son amour, formait la chaîne vivante qui les entrelaçait tous entre eux et les attachait à son propre cœur. Autour de lui régnait un silence habituel; mais ce silence n'avait rien de morne; il était, au contraire, tout vivant et vibrant d'une angélique éloquence.

Les vrais sages ont entre eux un langage inconnu au reste des hommes : communication mystérieuse et substantielle, vive, rapide, électrique, par laquelle les âmes sympathisent, les esprits parlent, les affections s'épanchent, les sentiments se pénètrent, les pensées se découvrent et se révèlent; langue des anges qui n'est comprise que du Roi des anges et de ceux qui vivent de la vie des anges. En eux s'ouvre un sens nouveau, le sens intime du vrai, du beau et du bien : sens qui est à la fois un œil pur, une oreille chaste, un tact subtil, un goût

[1] Serm. XXXIII, *in Cant. cantic.*

[1] I Cor., XIV. — [2] Guill., lib. I, cap. III, n° 15, p. 1084.

[3] Discite subditorum matres vos esse debere, non dominos; studete magis amari quam metui. (Serm. XXIII.)

spirituel et un divin odorat; ce n'est point l'indomptable organe par lequel, dans un même instant, on bénit le Père céleste, et on maudit l'homme fait à son image [1]; ce n'est point la langue qui se prête à la fois au bien et au mal, à la paix et à la discorde; c'est, nous le répétons, un langage propre aux disciples de la Sagesse, à ceux dont il est écrit : « Bienheureux les « pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants « de Dieu [2] ! »

Telle était la vie sainte et solennelle des disciples de Châtillon. On pouvait leur appliquer cette belle parole de l'Ecclésiastique : « Les « enfants de la Sagesse forment la grande fa- « mille des justes; c'est une nation qui vit d'o- « béissance et d'amour [3]. »

Or, comme il arrive d'ordinaire, ce petit troupeau choisi ne resta pas longtemps sans être en butte aux propos du monde. On avait commencé par les louer jusqu'à l'excès; bientôt l'adulation tourna en médisance; et, selon le rapport d'une chronique du temps, *on les tenait pour suspects* [4]. Aussi, à peine s'était-il écoulé six mois depuis leur établissement à Châtillon, que Bernard dut s'occuper définitivement d'une forme de vie régulière, analogue à l'esprit qui animait sa famille spirituelle.

Dans cette décisive circonstance, le saint donna une preuve d'humilité qui peut-être surpasse tout ce qu'il fit de plus humble dans la suite de sa vie.

C'était la coutume généralement admise, surtout à cette époque, que les hommes appelés simultanément au service de Dieu, restassent unis dans l'esprit de leur vocation, pour constituer une congrégation distincte dans l'Église. Du temps même de saint Bernard, plusieurs hommes apostoliques fondèrent, avec l'approbation du Saint-Siége, diverses communautés nouvelles, adaptées aux œuvres auxquelles ils s'étaient voués. Saint Bruno, persécuté à Reims, s'était retiré, en 1086, dans une solitude près de Grenoble, où il commença, avec six compagnons, la célèbre Chartreuse destinée aux âmes contemplatives.

Un autre fondateur, compatriote de Bruno et contemporain de Bernard, le pieux Norbert, institua, en l'année 1120, l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré. Peu d'années auparavant, saint Robert et saint Jean Gualbert, entourés d'un petit nombre de disciples, érigèrent, dans un but spécial, diverses congrégations dont le développement fut rapide et vaste. En 1116, le bienheureux Robert d'Arbrisselles fonda l'ordre de Fontevrault, illustre par l'influence qu'il s'est acquise. Huit ans après, en 1124, saint Étienne et quelques-uns de ses compagnons posèrent les bases de l'ordre célèbre de Grandmont. Enfin un autre Robert, le saint abbé de Molesme, s'était fixé avec ses plus fervents disciples, vers 1100, dans les déserts de Cîteaux, pour y faire revivre dans sa pureté primitive l'antique règle de Saint-Benoît.

Il est évident que Bernard, entouré d'une nombreuse compagnie, et déjà en réputation de sainteté, pouvait espérer, à l'exemple de tant d'autres fondateurs, de se former une existence à part et de vivre en union avec les enfants que Dieu lui avait donnés. Mais telle était sa répugnance pour toute espèce de prérogatives, que, par une complète abnégation de lui-même, il préféra s'ensevelir avec ses disciples dans un ordre déjà existant; et d'un commun accord, ils choisirent le nouvel institut de Cîteaux, le plus humble de tous, où la mortification était si excessive, que même parmi les religieux, on n'en parlait qu'avec étonnement et compassion [1].

La communauté de Cîteaux, comme nous l'avons dit, avait été récemment fondée par saint Robert dans les sombres forêts de Beaune en Bourgogne; et à l'époque dont nous parlons, le premier instituteur étant mort, Étienne Harding, gentilhomme anglais, dirigeait ces religieux avec une haute sagesse. Mais, d'un coté, les ravages que causa dans cette maison une maladie qui avait décimé le pays; et d'une autre part, les rigueurs extrêmes qu'on y pratiquait, en éloignaient tout le monde; en sorte que l'abbaye de Cîteaux, dénuée de ressources, languissait depuis sa fondation, et on désespérait de son avenir. Le digne abbé du monastère gémissait de ce délabrement, comme une mère sterile qui voit s'éteindre à jamais l'espérance d'une postérité [2].

C'était là cependant, dans cette communauté dépourvue de religieux et de toutes les choses nécessaires, que saint Bernard résolut de se vouer à Dieu, et de commencer avec ses amis le noviciat de la vie monastique.

Ils achevèrent de régler leurs affaires, comme des hommes qui se préparent à la mort; et après que leurs dispositions furent prises, à la veille de réaliser leur projet, Bernard et ses frères se rendirent à Fontaines pour dire adieu

[1] Jac., III. — [2] Matth., V, 9. — [3] Eccl., III. — [4] Guill., lib., I, cap. III, n° 16.

[1] Villef., I, p. 32.

[2] Voy. les manuscrits publiés par Horstius. Op. S. Bern., p. 1084.

à leur père et lui demander une dernière bénédiction paternelle.

Il se passa dans cette entrevue une de ces scènes déchirantes que le cœur humain, quelle que soit sa force, ne saurait supporter qu'une seule fois dans le cours d'une longue vie.

Depuis longtemps Técelin considérait avec anxiété les voies de ses enfants; et, bien qu'il s'attendît à une séparation inévitable, son cœur n'avait pu consommer tant de sacrifices. Perdre en un seul jour cinq fils dont les éminentes qualités avaient fait sa gloire et son bonheur! Se voir privé, au déclin de la vie, de toutes ses espérances et de toutes ses joies! C'était un trop rude coup pour un vieillard courbé sous le poids de l'âge. « L'appareil de cet adieu, dit un biographe, lui saisit le cœur; il jeta sur ses enfants des yeux presque éteints; la voix lui manqua, et toute sa personne demeura dans une défaillance presque universelle [1]. »

On voyait là, près du père, la jeune Hombeline qui versait un torrent de larmes; elle portait à chacun de ses frères une grande affection; mais dès son enfance, et surtout depuis la mort de sa mère, elle ressentait pour Bernard une prédilection plus intime, une tendresse plus confiante. Maintenant, elle le regardait comme l'auteur de la ruine de sa maison et de son avenir; et d'un accent où perçaient à la fois le ressentiment, l'amour, le dépit, le respect, l'espérance, elle suppliait Bernard de suspendre ses projets; elle le conjurait d'avoir égard aux cheveux blancs d'un vieillard, à l'abandon où il laissait le plus faible de ses frères, et enfin d'avoir pitié d'une jeune sœur qu'il avait tant aimée et qui bientôt se trouverait seule et sans appui...

Bernard posséda son âme au milieu des tourments d'une si accablante épreuve. Dieu seul, le Dieu qui habitait dans cette âme aimante, put lui donner la force surhumaine de consommer le sacrifice, selon la parole de Jésus-Christ : « Que celui qui veut me suivre se renonce lui-« même, qu'il prenne sa croix et me suive [2]! » « Quiconque aura quitté à cause de moi sa « maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son « père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, « ou ses terres, obtiendra le centuple en ce « monde et possédera la vie éternelle [1]. »

[1] Guill. apud Surium. — [2] Matth, XVI, 24.

Les fils de Técelin, subjuguant leurs larmes, reçurent la bénédiction paternelle, et se retirèrent...

Hâtons-nous cependant de le dire, et devançons, pour la consolation du lecteur, le cours des événements.

Le vieux Técelin, vers la fin de sa vie, rejoignit ses fils, et mourut plein de jours dans les bras de saint Bernard.

Et ainsi, pour un sacrifice momentané, accompli dans la courte période de leur existence terrestre, les voilà tous réunis éternellement et inséparablement au ciel!

Bernard, en s'éloignant des lieux où sa présence venait de faire éclater un si violent orage, échappa aux dangers d'un attendrissement funeste aux grandes âmes. Mais à son père était réservé un dernier coup de foudre qui, visiblement dirigé par la main de la Providence, dut lui ouvrir les yeux sur l'irrévocable destinée de sa famille.

En sortant du château de Fontaines, les fils de Técelin aperçurent leur plus jeune frère qui jouait sur la place avec d'autres enfants de son âge. Alors Guido, l'aîné de tous, lui dit en l'embrassant : « Mon petit frère Nivard, vois-tu « ce château et ces terres? eh bien, tout cela te « reviendra, à toi seul. — Quoi! répondit l'en-« fant avec un sentiment qui ne tenait point de « l'enfance; quoi! vous prenez pour vous le « ciel, et vous me laissez la terre? Le partage « n'est point égal [2]! »

Depuis ce moment, le jeune Nivard ne put être retenu ni par son père, ni par sa famille, ni par aucune influence humaine. Il rejoignit saint Bernard; et celui-ci, avec ses frères et ses compagnons, au nombre de trente, se mit en route pour Cîteaux.

Ils partirent tous ensemble à pied, sous la conduite de l'homme bien-aimé qui marchait à leur tête.

C'était en l'année 1113.

[1] *Idem*, XIX, 29. — [2] Guill., lib. I, cap. III, n° 17.

CHAPITRE SIXIÈME

—

Origine de l'ordre de Cîteaux. — Révélation touchant son avenir. — Arrivée de saint Bernard au monastère.

Les Ordres religieux qui se succèdent sur la terre permanente de l'Église sont assujettis, dans le cours de leur développement, aux conditions vitales de toutes les existences de ce monde. Semences faibles et imperceptibles à leur origine, ces institutions croissent, fleurissent et fructifient; puis elles décroissent, se décolorent et tombent. Mais elles ont produit un fruit qui contient la semence d'une germination nouvelle, et qui sort vigoureux de ses enveloppes usées pour se reproduire selon son intarissable espèce.

C'est ainsi que l'ordre de Saint-Benoît, institué sur le mont Cassin au VIe siècle, s'est propagé à travers des transformations successives jusqu'à nos jours; se dépouillant, à chaque nouvelle phase, de ses formes caduques, pour revivre sous d'autres formes analogues à d'autres temps et à d'autres besoins. On a compté au dernier siècle, en y comprenant les diverses branches et filiations, plus de trente-sept mille monastères qui reconnaissent saint Benoît pour leur patriarche; et dès le temps de Charlemagne, les moines d'Occident embrassèrent généralement sa règle et sa discipline [1].

L'une des transformations les plus mémorables de l'Ordre bénédictin, avant le siècle de saint Bernard, fut la réforme de Cluny, ainsi appelée à cause du célèbre monastère de ce nom, fondé vers l'an 910, dans le diocèse de Mâcon, par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine. Cette congrégation, gouvernée durant près de deux cents ans par saint Bernon, saint Odon, saint Mayeul, saint Odilon, saint Hugues et Pierre le Vénérable, tous illustres par leur savoir et leur haute sagesse, étendit ses branches fécondes sur toute l'Europe. Elle était, au milieu du moyen âge, le foyer central de la piété, de la science et des vertus les plus solides, en même temps qu'elle devint l'asile de toutes les grandeurs. Ses maisons d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, comptaient au nombre de simples religieux une foule de princes, de cardinaux, de souverains; et parmi les moines les plus humbles qui sortirent de Cluny pour gouverner le monde, il faut citer trois papes fameux : saint Grégoire VII, Urbain II, et Gélase.

Cette prodigieuse prospérité alla toujours croissant jusqu'à l'époque de la mort de l'abbé saint Hugues, en 1109. Depuis lors, Cluny, parvenu au plus haut période de sa puissance, s'affaissa de jour en jour sous le poids même de ses richesses et de ses splendeurs. L'abbé Pons, qui succéda à saint Hugues, ouvrit la porte aux abus; et sous sa courte administration, tous les ressorts de la vie religieuse s'étant relâchés, l'édifice pencha vers sa ruine. Il est vrai qu'après la mort de ce supérieur infidèle, qui périt de la peste, Pierre le Vénérable essaya de remédier aux maux et de restaurer l'antique discipline. Ses tentatives, selon le témoignage de Saint Bernard lui-même, qui était son ami, eurent des succès peu durables; et il fut le dernier homme illustre que cette congrégation ait produit: après Pierre le Vénérable, sa destinée semble achevée, et elle se perd dans l'obscurité.

Mais à mesure que la sève évangélique se retirait de la tige de Cluny, elle se concentrait sur un autre point de l'ordre de Saint-Benoit; et déjà vers la fin du XIe siècle, elle commençait à surgir sous une forme nouvelle. Plusieurs moines bénédictins, animés d'un noble désir de perfection, fixèrent leur retraite dans la forêt solitaire de Molesme, aux confins de la Champagne et de la Bourgogne; ils y construisirent de petites cabanes avec des branches d'arbre, et formèrent, sous la rigide direction de saint Robert, la congrégation de Molesme. Cependant, dans les desseins de la Providence, cette congrégation ne dut être que la pépinière d'un Ordre plus vaste et plus fécond. Dès que l'établissement nouveau se fut développé, le pieux Robert, agissant sous l'inspiration de l'Esprit

[1] Hélyot, *Hist. de l'Ordre de Saint-Benoît.*

de Dieu, fit un choix des moines les plus fervents, et, les tirant de Molesme, comme des plantes précieuses, il les abrita dans le désert de Cîteaux. Là, ils demeurèrent d'abord au nombre de sept, savoir : Robert, Albéric, Étienne, Odon, Jean, Letald et Pierre [1]. Plus tard, quatorze autres religieux de Molesme se joignirent à eux, dans le but de mener une vie plus parfaite; et, en l'année 1099, ils achevèrent la construction d'une chapelle en bois qu'ils dédièrent à la Très-sainte Vierge, pour se vouer plus particulièrement à la Mère bien-aimée du Sauveur.

Tel fut le grain béni dont la fécondité, longtemps douteuse, dut un jour remplir le monde de ses fruits savoureux.

Cîteaux, dans le diocèse de Châlons, à quelques lieues de Dijon, n'était alors qu'une solitude presque inaccessible, dont la nature sauvage n'avait jamais été adoucie par la main de l'homme. Robert et ses compagnons, retirés dans l'épaisseur de la forêt, en défrichèrent une partie, et bâtirent un oratoire autour duquel ils passaient leur vie, adonnés tout à la fois à la contemplation et au travail. Ces religieux n'eurent d'abord ni règles particulières, ni constitutions; ils s'attachèrent à la pratique littérale de la règle de Saint-Benoît, sans y rien changer [2]. Mais Robert ayant été obligé de retourner à Molesme, ce fut Albéric, son disciple et successeur, qui donna à l'institut naissant une constitution définitive et la forme de vie des anciens Pères du désert.

Les observances de Cîteaux tendaient au dépouillement du moi, à la mortification de la nature corrompue, au détachement des liens de la terre et de la chair, afin de dégager l'âme de ses entraves, de lui rendre sa sainte liberté, de la remettre dans son rapport vivifiant avec Dieu, son principe, et avec le monde invisible. Les hommes d'élite appelés à cette haute spiritualité trouvaient, dans la discipline de Cîteaux, tout ce qui était capable de développer en eux le sens divin. Un travail calme et soutenu, un perpétuel silence, le recueillement de l'oraison qui concentrait profondément les forces morales; l'éloignement de toute dissipation, de tout objet capable d'exciter l'imagination et les sens; une obéissance ponctuelle; la chasteté angélique, la pauvreté, le dénûment complet des choses superflues : tel était le genre de vie, sanctionné par l'expérience des siècles, que ces moines embrassèrent avec ardeur; et ils s'y affermirent avec d'autant plus d'énergie, qu'affranchis de toute espèce de joug, ils purent s'élever, sur les ailes de la prière, vers la source des joies véritables.

[1] *Ann. Cist.*, tom. I, cap. I, p. 6. — [2] *Ibid.*, p. 11, n° 5.

Une vie si pure dut trouver des détracteurs. L'homme charnel ne comprend point les austérités de l'homme spirituel; il ne voit que le dehors des choses; il condamne comme des folies les mortifications qui éteignent la concupiscence et purifient la nature humaine. Confondant, dans son ignorance, ce que cette nature était en sortant des mains de Dieu, et ce qu'elle est devenue par son alliance avec le péché, il demande si Dieu l'a douée d'une sensibilité si délicate pour n'en point jouir; si Dieu lui a donné des organes pour n'en point user; si Dieu peut se plaire au spectacle des souffrances de l'homme. C'est demander pourquoi le christianisme est fondé sur la croix, pourquoi le Christ lui-même a dû souffrir et mourir. La doctrine des souffrances et des larmes n'est point une règle exceptionnelle de la morale chrétienne; elle est la promulgation des lois mêmes et des inévitables réalités de la vie terrestre. La vie, qui doit passer par la mort pour s'épurer, se transformer et s'épanouir en Dieu, implique une série de douleurs nécessaires au dépouillement de la nature. Heureux ceux qui se prêtent volontairement à cette opération suprême, et qui n'attendent pas la dernière heure pour subir avec violence ce qui doit se faire graduellement dans la période actuelle! *Je meurs tous les jours,* disait saint Paul; et en effet, la vie du chrétien n'est qu'une préparation à la mort, comme la mort n'est qu'une préparation et une condition de la vie.

Les religieux de Cîteaux, absorbés dans la contemplation des destinées immortelles, et le regard toujours tourné vers la céleste patrie, n'admettaient dans leurs exercices ascétiques aucun des adoucissements qui retardent l'immolation volontaire. Il faut lire le tableau que l'annaliste des Cisterciens a tracé de leur discipline.

« Ces saints moines, dit-il, voulurent vivre « ignorés et oubliés dans leur profonde solitude. « Leurs macérations semblaient au-dessus des « forces humaines; ils étaient à demi nus, ex- « posés tantôt aux plus grands froids, tantôt aux « plus ardentes chaleurs de l'été [1]. A des travaux

[1] L'habit que portaient les Bénédictins était de couleur brune ou noire. Saint Albéric y substitua la robe blanc-grisâtre, après avoir pris la sainte Vierge pour patronne (*nigrum habitum in griseum commutantes*). C'était la nuance de l'habit monastique de saint Bernard « dont la *coule* se garde encore aujourd'hui au monastère de Saint-Victor de Paris, » dit le P. Lenain, sous-prieur de l'abbaye de la Trappe. (*Hist. de Cîteaux*, vol. I, ch. XIV, p. 57.)

« rudes et continuels, ils joignaient les plus « rigoureuses pratiques. Les veilles dans les- « quelles ils passaient presque toutes les nuits, « l'office divin, les lectures spirituelles, les « longues oraisons et les autres exercices se « succédaient de telle sorte, qu'ils n'avaient « aucun relâche... Il n'y avait parmi eux, « ajoute le même chroniqueur, ni tumulte, ni « agitation, ni confusion, ni contestation, ni « aucun incident qui pût troubler la paix de « leur retraite. La Vierge, reine des anges, « était la lumière de saint Albéric; saint Al- « béric était la lumière de saint Étienne; « saint Étienne était la lumière des reli- « gieux; et ceux qui recevaient la lumière « obéissaient avec joie à ceux qui projetaient la « lumière [1]. »

Ce fut saint Étienne, anglais de naissance, qui prit le gouvernement de la congrégation de Cîteaux, à la mort de saint Albéric, arrivée en l'année 1109.

Rien n'est plus touchant que le récit de ses obsèques. Les paroles que saint Étienne prononça en cette circonstance peuvent nous faire apprécier les sentiments qui animaient ces heureux moines. « Hélas! disait-il à ses frères, « Albéric est mort à nos yeux! Mais il ne l'est « point aux yeux de Dieu; et tout mort qu'il « nous paraît, il vit pour nous devant le Sei- « gneur : car le privilége des saints, c'est que, « lorsqu'ils vont à Dieu par la mort, ils em- « portent leurs amis avec eux dans leur cœur, « pour les y conserver toujours; en sorte que « nous pouvons dire que, la mort l'ayant joint « à Dieu par un amour éternel et immuable, il « nous a portés avec lui en Dieu [2]. »

Sous la ferme conduite de saint Étienne, Cîteaux commença à exciter les murmures des monastères du voisinage. Ceux de Cluny, dégénérés de leur ancienne ferveur, voyaient avec déplaisir un nouvel ordre dont la régularité condamnait leur mollesse. Bientôt des accusations inventées par la jalousie se propagèrent de toutes parts contre Étienne et ses frères; on les dénonçait à l'Église comme des novateurs qui poussaient au-delà de toutes limites les mortifications et l'ascétisme; on les accusait même d'introduire le schisme et la division parmi les Ordres religieux [3].

Dans ces pénibles conjonctures, la patience du saint abbé fut admirable. Persuadé que si le nouvel institut était l'œuvre de Dieu, il se maintiendrait malgré les contradictions des hommes, il persévéra dans la sévère observance de la règle, et ne répondit à ses détracteurs que par un redoublement de vigilance.

Mais sa fidélité subit une autre épreuve qui le jeta dans une nouvelle perplexité. Nous l'avons déjà dit dans le chapitre précédent : une maladie épidémique avait fait d'affreux ravages dans la contrée; nulle part elle ne sévit plus violemment qu'à Cîteaux [1]. Les religieux, déjà épuisés par d'excessives macérations, mouraient presque tous à la première atteinte du mal; et dès l'année 1112, il ne restait plus qu'un très-petit nombre de moines infirmes. « Outre les diverses « afflictions qui m'accablent, disait à ce sujet « le vénérable Étienne, mon cœur est percé « d'une violente douleur quand je considère ce « peu de religieux; parce que nous mourons « journellement les uns après les autres; en « sorte que nous sommes à la veille de voir « arriver ce que je redoute si fort, que notre « congrégation ne périsse et ne disparaisse avec « nous [2]. »

Cette désastreuse mortalité avait tellement frappé la communauté naissante, que les moines commençaient à craindre que les accusations dont ils étaient l'objet ne fussent fondées; ils appréhendaient que leur vie austère ne fût point réglée selon la sagesse chrétienne. Le saint abbé lui-même se sentit ébranlé dans sa confiance; et ne sachant quel parti prendre au milieu de ses perplexités, il eut recours, pour connaître la volonté de Dieu, à un moyen extraordinaire qui marque en même temps la puissance de sa foi et la pureté de sa conscience. Le fait que nous allons rapporter, quelque étrange qu'il puisse paraître, nous a semblé réunir les caractères de la plus grande authenticité; c'est pourquoi nous n'hésitons pas à le transcrire avec peu de retranchements, tel que le racontent naïvement les annalistes de Cîteaux.

[1] *Ann. Cist.*, p. 41, nos 1, 2. — *Hist. de Cît.*, v. I, c. XVII.
[2] *Ann. Cist.*, p. 23, no 5.
[3] *Hist. de Cît.*, vol. I, p. 120, 151 et suiv.

[1] A l'occasion de cette épidémie, les chroniqueurs mentionnent une coutume qui existait dans presque tous les monastères. Les moines se faisaient saigner régulièrement quatre fois par an, savoir : aux mois de février, d'avril, de juin et de septembre; et ces saignées étaient tellement abondantes, qu'elles réduisaient les patients à une faiblesse complète. C'était là à peu près le seul remède qu'ils employaient pour prévenir ou pour guérir leurs maladies. Cet usage n'était pas seulement un moyen curatif; l'annaliste lui attribue d'autres effets, en parlant des moines qui se faisaient tirer du sang pour l'amour de Dieu. « C'est qu'ils croyaient, par ce moyen, arrêter l'ardeur de la « concupiscence, trop excitée par la surabondance du sang. Si « leur pensée était juste ou non, ajoute l'historien de Cîteaux, « cela ne nous regarde pas; nous nous contentons de rapporter « la chose sans la juger. » (*Hist. de Cît.*, p. 158.)
[2] *Hist. de Cît.*, I, p. 152.

« Il y avait en ce temps un frère qui était sur le point d'aller recevoir la récompense de ses travaux. Alors saint Étienne s'approchant de lui, poussé par l'Esprit de Dieu, lui parla de cette sorte, en présence de tous les moines : Vous voyez, mon frère bien-aimé, quelle est l'affliction, la peine et l'abattement où nous sommes plongés. Nous croyons certainement marcher dans la voie étroite que notre bienheureux père saint Benoît nous a tracée; mais nous ne savons si notre genre de vie est agréable à Dieu, surtout en considérant que les moines de ce pays nous condamnent comme des gens qui ont inventé une nouvelle manière de vivre et qui causent du scandale et des divisions. Je suis sensiblement attristé de voir nos frères qui nous quittent tous les jours nous réduire à un si petit nombre; et comme Dieu ne nous envoie personne pour remplir la place de ceux qu'il appelle à lui, je redoute que ce nouvel institut ne finisse avec nous. C'est pourquoi, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour l'amour duquel nous avons choisi cette voie étroite qu'il a proposée dans son Évangile, je vous commande, en vertu de la sainte obéissance, qu'après que vous serez allé à Dieu, vous nous reveniez trouver au temps et en la manière qu'il lui plaira, pour nous faire savoir, selon qu'il le voudra, ce que nous devons croire de notre état et de la vie que nous menons.

« A ces paroles, le moribond répondit avec simplicité : Mon révérend père, je ferai très-volontiers ce qu'il vous plaît de me commander, pourvu que vous m'assistiez toujours de vos saintes prières, afin que je puisse exécuter vos ordres.

« Quelques jours s'étaient écoulés depuis la mort du religieux; et le saint abbé, se trouvant au travail avec ses frères, avait donné le signal du repos, comme c'était la coutume. Il se retira un peu à l'écart; et s'étant assis et couvert la tête de son scapulaire, il allait se mettre en oraison, quand soudainement le moine défunt se présenta à lui, tout resplendissant de clarté, sans toucher la terre.

« Le saint abbé lui demanda comment il se trouvait : Je suis heureux, lui répondit-il, et je prie Notre-Seigneur qu'il vous rende aussi heureux que je le suis; car, grâce à vos instructions et à votre paternelle sollicitude, je jouis présentement de ces joies incompréhensibles qui passent toutes les pensées des hommes. Et maintenant, pour obéir au commandement qu'il vous a plu de m'imposer, je reviens pour vous faire savoir, à vous, mon père, et à mes frères, les desseins de miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ au sujet de ce nouvel Ordre. Sachez-le donc et n'en doutez point : votre genre de vie est saint et agréable à Jésus-Christ. Bannissez votre affliction, ou plutôt qu'elle se change en allégresse; car voici que dans peu de temps Dieu vous fera connaître la magnificence de sa volonté. Il vous enverra un grand nombre de personnes, entre lesquelles il y en aura de nobles, d'illustres et de savants; et ils rempliront tellement cette maison, qu'ils en sortiront comme des essaims d'abeilles pour se répandre en diverses parties du monde, et ils les peupleront de monastères qui seront les heureux rejetons de la semence de bénédiction qui a crû et s'est fortifiée en ce lieu par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1]. »

Le défunt, continue l'historien, après avoir proféré ces paroles étonnantes, demanda la bénédiction de celui qui avait été son supérieur et son père à l'école de la sainteté; puis il disparut, laissant saint Étienne dans l'extase de l'admiration et de la reconnaissance. Cette révélation solennelle ranima singulièrement le courage des pieux cénobites.

Mais un autre fait, arrivé dans le même temps, fut regardé par eux comme un nouveau présage des consolations qu'ils attendaient. Un frère avait eu une vision en songe : il vit une multitude d'hommes qui arrivaient à la fontaine du monastère pour laver leurs vêtements, et il entendit une voix qui lui dit que cette fontaine serait appelée Ennon : c'était le nom du lieu sacré où le précurseur de Jésus-Christ avait donné le baptême. La vision parut significative au saint abbé, et depuis lors il était dans l'attente continuelle « d'un grand nombre de « personnes qui devaient venir purifier leurs « souillures dans les travaux et dans les larmes « de la vie pénitente de Cîteaux [2]. »

Cette attente fut enfin remplie.

Un jour saint Étienne, entouré du faible reste de ses moines, se tenait devant Dieu, et tous ensemble priaient avec effusion de cœur pour obtenir l'accomplissement des célestes promesses.

A ce moment, une troupe d'hommes, au nombre de trente, conduite par un tout jeune homme, traverse lentement la forêt et arrive à la porte du monastère. Saint Étienne, le cœur ému de pressentiments, les accueille. Bernard se jette à ses pieds; ses compagnons se pro-

[1] *Ann. Cist.*, vol. I, p. 64 et 65, n° 2. — *Hist. de Cît.*, vol. I, p. 102 et suiv. *Ibid.*, vol. IV, Remarq., p. 323.

[2] *Hist. de Cît.*, I, 171.

sternent, et demandent avec humilité leur admission au monastère.

Alors la joie de l'abbé de Cîteaux s'épancha dans un cantique d'action de grâces; et au spectacle d'une si vive allégresse, écrit Guillaume de Saint-Thierry, il semblait que cette maison eût entendu la parole du Prophète : « Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez pas. Chantez des hymnes de louange, vous qui ne deveniez point mère; parce que celle qui était abandonnée a plus d'enfants que celle qui avait un époux, dit le Seigneur [1]. »

[1] Isaïe, LIV, 1.

FIN DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEUXIÈME ÉPOQUE

VIE MONASTIQUE DE SAINT BERNARD

Depuis son entrée dans l'ordre de Cîteaux

JUSQU'A SA VIE POLITIQUE A L'OCCASION DU SCHISME DE ROME

1113-1130

CHAPITRE PREMIER

Noviciat de saint Bernard. — Sa profession. — Prospérité de Cîteaux. — Commencements de Clairvaux.

« L'an 113 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, quinze ans après la fondation de la maison de Cîteaux, le serviteur de Dieu, Bernard, âgé d'environ vingt-trois ans, entra avec trente compagnons dans ce monastère gouverné par l'abbé Étienne, et s'assujettit au suave joug de Jésus-Christ. Depuis ce jour, le Seigneur versant sa bénédiction sur cette vigne du Dieu des armées, elle produisit son fruit, et étendit ses branches jusqu'à la mer et au-delà des mers [1]. »

Cîteaux, qui naguère était sur le point de s'éteindre, comme un enfant condamné à mourir dans son berceau, sembla recevoir une seconde naissance à l'arrivée de Bernard et de sa nombreuse compagnie. Tous entrèrent immédiatement au noviciat, excepté un seul d'entre eux, que saint Étienne ajourna à deux ans, à cause de sa trop grande jeunesse : c'était le doux Robert, proche parent de Bernard, dont nous aurons à parler bientôt.

Dès son entrée dans la vie monastique, saint Bernard s'appliqua à réaliser lui-même l'avis qu'il donnait aux autres : « Si tu commences, commence parfaitement : *Si incipis, perfecte incipe* [1]. » En choisissant pour sa retraite la plus pauvre et la plus obscure des communautés religieuses, il espérait y demeurer inconnu et oublié des hommes; et désormais, ne songeant plus qu'à mourir avec Jésus-Christ, il embrassa la croix avec amour, s'y attacha avec force, et la porta généreusement à la suite du Maître bien-aimé. Toujours le regard élevé vers le but supérieur auquel il tendait de toutes ses puissances, il se disait fréquemment à lui-même, pour animer sa ferveur : Bernard, pourquoi es-tu venu ici? *Bernarde, ad quid venisti* [2]?

Et comme on lit de Jésus-Christ qu'il commença par faire, et qu'ensuite il enseigna [3]; ainsi Bernard travailla d'abord à son propre perfectionnement et pratiqua lui-même tout ce qu'il dut enseigner aux autres. Ses biographes racontent avec admiration les efforts qu'il fit pour se vaincre, pour maîtriser sa vivacité et dompter son humeur bouillante. Il se soumit avec une régularité parfaite aux exercices les plus humbles et les plus crucifiants de la discipline de Saint-Benoît; et sa vertu se déve-

[1] Guill., IV, p. 1085, n° 19.

[1] Guill., IV, p. 1085, n° 19. — [2] *Ibid.* — [3] Act., I, 1.

loppait chaque jour avec une telle vigueur, qu'elle étonnait même le saint vieillard qui gouvernait cette nouvelle école de prophètes [1]. Il avait pris la salutaire habitude de vivre au-dedans de lui-même, uni à Dieu au fond de son cœur, toujours attentif à la voix de sa conscience; ce qui rendait son recueillement facile et continuel. Et comme les grâces qu'il puisait à cette source mystérieuse rejaillissaient sur son extérieur, il semblait toujours environné d'une auréole de joie céleste; en sorte, dit un contemporain, qu'on l'eût pris pour un esprit plutôt que pour un homme mortel; exprimant par toute son attitude la belle parole qu'il aimait souvent à redire aux novices : « Si vous désirez vivre dans cette maison, il « faut laisser dehors les corps que vous ap- « portez du monde; car les âmes seules sont « admises en ces lieux, et la chair ne sert de « rien [2]. »

Plus il goûtait les délices de l'amour divin qui l'échauffait intérieurement, plus il réduisait en servitude ses sens et sa vie naturelle, de peur que les communications avec les choses extérieures ne missent quelque obstacle à la jouissance de ces ineffables consolations. La pratique constante de la mortification finit par amortir sa nature à tel point, que, ne vivant plus que par l'esprit, il voyait sans voir, il entendait sans entendre, mangeait sans goûter, et à peine conservait-il quelque sentiment pour les choses du corps. On rapporte que plus d'une fois il lui arriva de boire, sans s'en apercevoir, de l'huile ou quelque autre breuvage pour de l'eau; il ne savait pas, au bout d'un an de noviciat, si la pièce destinée au dortoir était plate ou voûtée; il ignorait s'il y avait des fenêtres au bout de l'oratoire où il priait tous les jours [3]. La chose uniquement nécessaire l'absorbait tout entier, et concentrait toutes ses pensées. Sa conscience, devenue plus délicate à mesure qu'elle s'était épurée davantage, ne supportait plus aucune imperfection; et la faute la plus légère donnait des angoisses au jeune novice.

Son affection pour sa mère lui avait suggéré le vœu de réciter tous les jours, en sa mémoire, les sept psaumes de la Pénitence. Une fois, dit l'auteur de l'*Exorde de Cîteaux* [4], étant encore au noviciat, il alla prendre son repos sans penser à accomplir le devoir qu'il s'était prescrit. Le lendemain, Étienne, son père spirituel, éclairé d'une lumière supérieure, lui adressa ces mots : « Mon frère Bernard, dites-moi, je vous prie, à qui donnâtes-vous hier le soin de réciter vos sept psaumes? » A ces paroles, Bernard, étonné qu'on eût connaissance d'une pratique qu'il avait gardée en secret, fondit en larmes; et, se jetant aux pieds de son guide vénérable, confessa sa faute et en demanda pardon.

Une autre fois, ayant reçu la visite de quelques-uns de ses parents qui vivaient dans le monde, il prit plaisir à entendre les nouvelles du siècle. Cette vaine curiosité était à peine satisfaite qu'elle porta son fruit amer. Bernard sentit de sombres nuages obscurcir le ciel de son âme; et longtemps il demeura sans consolation dans la prière, sans joie et sans énergie dans ses exercices ascétiques, jusqu'à ce qu'enfin, ayant reconnu la gravité de sa faute, il se prosterna au pied de l'autel, priant et gémissant pour obtenir le retour de la grâce.

C'est ainsi que l'onction de la vérité, qui l'instruisait au-dedans de lui-même, le purifiait de ses moindres taches; et la grâce divine l'éleva de degré en degré, de clarté en clarté, jusqu'à la plus éminente perfection.

Cependant, dès l'année de son noviciat, Bernard, qui était d'une complexion faible et délicate, tomba malade; il perdit entièrement le sommeil, ne put supporter presque aucune nourriture, et éprouva souvent de longues défaillances. « Comme il mange peu, dit son bio- « graphe contemporain, il dort peu aussi; et « en ces deux choses, il semble user de ce « qu'il faut, moins pour entretenir la vie que « pour différer la mort [1]. »

Outre la faiblesse naturelle de son tempérament, il hâta lui-même la ruine de sa santé par l'excès de ses macérations; et dans la suite, il eut lieu de regretter de n'en avoir pas toujours usé avec discrétion. Son estomac rejetait avec douleur toute espèce d'aliments; et son corps, depuis longtemps exténué, devint si maigre, qu'il semblait n'avoir plus rien de matériel. Mais ces infirmités ne l'empêchèrent point de suivre la règle commune; il évitait avec aversion toute singularité, et s'efforçait de suppléer au défaut de force physique par la ferveur de l'esprit. Son regret le plus vif était de ne pouvoir partager les fatigues et les rudes ouvrages auxquels ses frères étaient appliqués. Il déplorait devant Dieu la triste incapacité qui le mettait hors d'état de servir le monastère par le travail de ses mains; et pour-

[1] *Hist. de Cît.*, vol. III, ch. x. — [2] *Idem*, loco citato. — [3] Guill., IV, n° 20, p. 1085, et Gaudf., *Vita S. B.*, lib. III, cap. I — [4] Dist. I, cap. XVII.

[1] Guill. S. Th., p. 1086.

tant, à force de zèle et de persévérance, il parvenait à bêcher la terre, à couper du bois, à le porter sur ses chétives épaules.

Durant ces travaux extérieurs, les moines admiraient son profond recueillement; il allait et venait, se prêtait à tous les services, apportant jusque dans les moindres choses une attention sérieuse; et au milieu des occupations les plus fatigantes, il gardait dans son cœur une paix inaltérable, entretenant avec soin le feu d'un vivant amour et les communications intimes, incessantes, avec le foyer de la lumière. Aussi conserva-t-il un souvenir reconnaissant de cette première initiation à la vie monastique, qui fut pour lui une époque de grâces et de progrès rapides.

« Il le déclare encore aujourd'hui, dit le moine déjà cité; il avoue que ce fut principalement dans les champs et dans les bois qu'il reçut, par la contemplation et la prière, l'intelligence des Écritures; et il a coutume de dire fort agréablement à ses amis, qu'il n'eut jamais d'autre maître en cette étude que les hêtres et les chênes de la forêt [1]. »

C'est dans ces paisibles et mâles exercices que s'écoula le temps du noviciat. Le jour si désiré de la profession religieuse arriva enfin; c'était au mois d'avril de l'année 1114 [2]. Bernard et ses anciens compagnons prononcèrent leurs vœux solennels avec une sainte émotion. Les chroniques contemporaines se bornent à énoncer ce fait, sans autres détails; et ils ajoutent que les expressions leur manquent pour en parler dignement. Il faudrait en effet avoir l'expérience intime de la joie dont l'âme est inondée quand elle accomplit une irrésistible vocation; il faudrait avoir goûté ce bonheur profond et ineffable, pour comprendre le sentiment que durent éprouver ces âmes d'élite, en cette mémorable circonstance. Bernard et ses frères s'offrirent à Dieu sans réserve, comme des holocaustes du divin amour, ne souhaitant plus autre chose sur cette terre que de s'immoler tous les jours au service et à la gloire de Jésus-Christ.

L'esprit qui les poussait est ce même esprit de sacrifice qui, dans tous les siècles, a élevé tant de milliers de chrétiens, à la suite de Jésus-Christ, jusqu'à la cîme de la perfection évangélique. Dans ces voies saintes et lumineuses, on perd de vue, on dédaigne, on oublie le monde et tout ce que le monde appelle bonheur; on savoure les effusions d'une joie cent fois plus délicieuse que les joies terrestres : c'est le centuple promis dès cette vie à ceux qui quittent tout pour Jésus-Christ; c'est une jouissance qui surpasse toute autre jouissance, et qui faisait dire à saint Bernard, comme à saint Paul : « Ce qui autrefois passait à mes yeux pour des biens, ne me semble aujourd'hui que préjudice et détriment. Je dis plus : les choses qui me paraissaient les plus avantageuses me semblent une perte en comparaison de cette haute connaissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur, pour l'amour duquel j'ai voulu perdre toutes choses, les regardant comme des ordures, pourvu que je possède Jésus-Christ. Ce n'est pas que je sois parvenu à ce terme; mais, oubliant ce qui est derrière moi, et m'avançant de plus en plus vers ce qui est devant moi, je m'efforce d'atteindre mon but, afin de remporter le prix auquel Dieu me convie d'en-haut, par Jésus-Christ [1]. »

L'exemple de saint Bernard, plus puissant encore que sa parole, avait attiré à Cîteaux beaucoup de postulants; et déjà le monastère ne suffisait presque plus au grand nombre de disciples nouveaux, la plupart de noble extraction, qui sollicitaient leur admission. Les historiens, étonnés de cet accroissement extraordinaire, l'attribuent à la jalousie de quelques anciens Ordres religieux qui, même par les médisances qu'ils répandaient sur le nouveau monastère, comme on l'appelait, l'avaient fait connaître partout; ce qui ne contribua pas médiocrement à attirer des *curieux qui, par l'effet de la grâce, devinrent des religieux* [2].

Ces derniers augmentant de jour en jour, Étienne se vit contraint de s'occuper de l'établissement d'une colonie. Le lieu que l'on trouva convenable à cette fondation avait été offert à l'abbé de Cîteaux par les seigneurs du pays de Châlons. C'était une forêt que l'on défricha en partie; et après y avoir construit une humble église entourée de cellules, Étienne y envoya douze moines sous la conduite de Bertrand, homme vénérable par sa piété autant que par son grand âge. Ce fut la première filiation de Cîteaux; et saint Étienne, à l'imitation des anciens patriarches, voulut lui donner un nom symbolique; il l'appela *Firmitas* [3], pour marquer la force et la consistance que Dieu avait données à l'Ordre naissant.

A peine le monastère de la *Ferté* était-il établi, que l'on vint demander à saint Étienne une seconde colonie de moines pour le diocèse

[1] Guill. S. Th., cap. IV, n° 23, p. 1087.
[2] *Hist. de Cît.*, vol. III, p. 58.

[1] Ad Philip. III. — [2] *Ann. Cist.*, p. 78, t. I. — [3] Fermeté, Ferté.

d'Auxerre. Bien que le digne abbé désirât vivement la dilatation de sa famille religieuse, il ne s'empressa pas d'accepter le domaine qu'on avait mis à sa disposition; il craignait les dangers d'un développement trop rapide et trop précoce; il consulta ses frères, examina mûrement les circonstances, et attendit avec tranquillité les indications d'en-haut. Mais enfin, le monastère continuant à se remplir de novices, il fallut se décider.

Étienne désigna derechef douze de ses religieux, et leur donna pour abbé le célèbre Hugues de Mâcon, le plus ancien ami de Bernard. On peut juger du mérite de Hugues par le choix dont il fut l'objet, et par l'accroissement prodigieux que prit, sous sa direction, le monastère de Pontigny. Cette communauté devint comme une pépinière de saints pontifes, qui jetèrent le plus vif éclat sur l'ordre de Cîteaux.

Cependant la maison-mère, semblable à une ruche dont l'enceinte était trop étroite pour abriter les abeilles qui s'y multipliaient en toutes saisons, se trouva, dès l'année 1115, si remplie d'une nouvelle affluence de postulants, que saint Étienne, après en avoir ajourné un grand nombre, se crut encore une fois obligé de procurer un établissement à ces essaims d'ouvriers évangéliques. On lui avait indiqué un lieu inhabité dans le pays de Langres. Ce désert étant fort marécageux et presque inaccessible, on ne douta point que les religieux de Cîteaux n'obtinssent facilement la permission de s'y établir. Étienne, quoiqu'il ne connût dans ce diocèse personne qui pût soutenir la fondation, exposa sa pensée aux frères assemblés, et demanda leur sentiment. Les uns jugèrent cette entreprise impossible, à cause du manque de ressources; les autres, parmi lesquels était saint Étienne, croyaient qu'il fallait s'en remettre avec confiance à Dieu pour le succès de l'œuvre.

Ce dernier avis prévalut. On désigna, pour former le nouvel établissement, les frères de Bernard, son oncle Gauldry, deux religieux nommés Godefroy, dont l'un était son parent; un autre, nommé Elbold, d'un âge déjà avancé; auxquels on joignit, pour compléter le nombre de douze, le moine Gauthier et le jeune Robert, cousin de Bernard. Saint Étienne mit à la tête de cette précieuse colonie celui-là même qui avait été l'ange conducteur de ses frères et le consolateur angélique de Cîteaux : Bernard entrait alors dans sa vingt-cinquième année [1].

On s'étonnait qu'un jeune homme d'un tempérament si délicat, et qui n'avait aucun usage des affaires extérieures, fût chargé de cette laborieuse fondation; mais sa vertu avait brillé d'un éclat si extraordinaire, que saint Étienne, plus initié que les autres dans les voies cachées de la Providence, n'hésita point à maintenir ce choix, dont les conséquences furent si heureuses et si glorieuses pour l'Eglise.

Le jour du départ de la nouvelle colonie étant venu, les religieux désignés, et dont le nombre de douze dut rappeler le collége apostolique, se mirent en route sous la conduite de Bernard, lequel, étant devenu leur supérieur, représentait Jésus-Christ au milieu de ses disciples. Le cérémonial qu'on observait en ces circonstances était simple et touchant. L'abbé de la maison-mère remettait solennellement une croix entre les mains de celui qui devait être revêtu de la dignité abbatiale; puis, le nouvel abbé, sortant de l'église avec la croix et suivi de ses douze religieux, prenait congé de ses frères, et entonnait en partant une grave psalmodie.

« Lors donc, dit la Chronique de Cîteaux, « que Bernard et ses compagnons quittèrent « silencieusement l'église, vous eussiez vu les « larmes couler des yeux de tous les frères, « sans qu'on entendît autre chose que les voix « de ceux qui chantaient des hymnes; et encore ne pouvaient-ils retenir leurs sanglots, « malgré la modestie religieuse qui leur faisait « faire des efforts pour les étouffer. On avait « peine à distinguer ceux qui partaient d'avec « ceux qui demeuraient; tous étant également « émus et affligés; jusqu'à ce qu'enfin ils « fussent arrivés à la porte du monastère qui « s'ouvrit pour les uns et se referma pour les « autres [1]. »

Qui n'admirerait ici l'humble obéissance de ces vrais disciples de Jésus-Christ? Ils se séparent, avec une abnégation magnanime, des amis d'enfance, des compagnons fidèles avec lesquels ils avaient vécu dans le monde et dans le monastère; ils quittent un supérieur vénérable qu'ils aimaient comme leur père; une sainte maison qu'ils avaient choisie pour asile; une compagnie édifiante, objet de leurs plus chères affections; ils renoncent aux plus légitimes consolations du cœur; et ils partent sans

[1] *Hist. de Cît.*, t. I, p. 196. — Mabillon rapporte que Bernard ne quitta Cîteaux qu'après avoir atteint l'âge où il put recevoir les ordres sacrés; ce qui s'accorde avec les indications que donnent les autres annalistes.

[1] *Ann. Cist.*, I, nos 6, 7, p. 79.

regarder en arrière, sans savoir où ils vont, sans prévoir ce qu'ils deviendront !

Bernard, toujours plein de vigueur apostolique, retrouve des forces et fortifie ses frères; il marche en avant comme le bon pasteur; il les guide, les inspire, les élève au-dessus des prévisions humaines, et les remplit d'espérance. Longtemps ils errent à travers un pays inculte et des forêts sauvages; ils ne sentent ni les privations ni les fatigues : le voyageur épuisé n'aspire pas avec plus d'empressement au gîte de l'hospitalité, que ces hommes de Dieu ne soupirent après les austérités du désert. Ils arrivent enfin dans une vallée marécageuse : c'est un ancien repaire de voleurs, et dans le pays on l'appelait *la Vallée d'absinthe;* mais le saint abbé lui donna le nom de *Claire Vallée,* car désormais elle deviendra un des plus ardents foyers de la lumière divine.

Les généreux moines ne trouvèrent aucune difficulté à s'établir dans un lieu abandonné de tout le monde. Loin de leur disputer une retraite qui jusqu'alors n'avait inspiré que de l'effroi, les habitants des contrées voisines aidèrent à défricher le terrain, à bâtir de petites cellules; et ils se félicitaient de voir arriver des hommes de Dieu dont la vie édifiante les touchait de componction. Dès qu'ils eurent achevé leur humble oratoire et que les constructions eurent pris quelque forme de monastère, le jeune abbé organisa avec une parfaite sagesse les emplois et les exercices religieux; il confia la charge de prieur au moine Gauthier, auquel saint Étienne avait particulièrement assigné cette fonction importante; il donna à son frère Gérard l'office de cellérier, et chargea André, son autre frère, du soin de la porte. Puis, ayant mis en pleine activité les règlements de Cîteaux, il partit, accompagné d'un religieux, pour recevoir à Châlons la bénédiction abbatiale. Voici en quels termes Guillaume de Saint-Thierry rapporte les détails de ce voyage :

« Lorsqu'il fallut que Bernard reçût la consécration de l'évêque dont il relevait, le siége de Langres se trouvait vacant; et les frères délibérant entre eux où ils le mèneraient pour le faire ordonner, la grande réputation du fameux docteur Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, leur fit penser à ce prélat vénérable. Il alla donc à Châlons-sur-Marne avec le moine Elbold. Quand Bernard, alors âgé seulement de vingt-cinq ans, entra dans la maison épiscopale, le corps usé et la mort peinte sur le visage, tandis que le moine qui l'accompagnait était grand, robuste et d'une mine avantageuse, les uns riaient, les autres murmuraient; mais plusieurs, mieux avisés, et jugeant selon la vérité, furent touchés de respect. L'évêque, sans demander lequel des deux était l'abbé, jeta les yeux sur Bernard, et reçut le serviteur de Dieu comme étant lui-même serviteur de Dieu. Depuis ce jour et depuis cet instant, ils se lièrent ensemble et ne firent plus qu'une âme en Notre-Seigneur. Ils se visitèrent souvent avec une si grande intimité, que Clairvaux devint la propre maison du saint évêque; et Châlons offrait une retraite hospitalière à ceux de Clairvaux. Le diocèse de Reims, et la France entière fut excitée, par l'exemple de Guillaume de Champeaux, à révérer l'homme de Dieu; car tout le monde apprit d'un si pieux évêque à le respecter comme un ange descendu du ciel. On disait avec raison qu'il fallait qu'un prélat d'une si grande autorité eût reconnu en Bernard beaucoup de grâces et de vertus célestes, puisqu'il lui témoignait une prédilection si vive, quoique Bernard ne fût qu'un jeune moine inconnu qui s'abaissait lui-même autant qu'il le pouvait, et s'effaçait par sa modestie et sa grande humilité [1]. »

Cependant, comme il arrive d'ordinaire parmi les hommes, les habitants du pays, qui avaient d'abord témoigné un vif intérêt à ces pauvres religieux, s'accoutumèrent bientôt aux exemples de sainteté dont ils étaient journellement les témoins; et, se lassant de les assister à mesure qu'ils cessaient de les admirer, Clairvaux tomba peu à peu dans une extrême détresse. Les moines, occupés sans relâche aux constructions du monastère, étaient dans l'impossibilité de gagner leur pain par leurs travaux; et comme leur établissement s'était fait après la saison des semailles, la terre ne leur donnait rien. Ce fut avec des peines incroyables qu'ils se procurèrent quelque peu d'orge et de millet, dont ils faisaient du pain, n'ayant, pour se nourrir, que des feuilles de hêtre cuites dans l'eau, et du sel. L'hiver vint ajouter de cruelles rigueurs à cette situation douloureuse; et Clairvaux eut à subir des maux de tous genres.

Un jour, raconte un pieux chroniqueur, le sel même vint à manquer. Bernard dit à l'un de ses frères : « Guibert, mon fils, prends l'âne et va acheter du sel au marché. » Le frère répliqua : « Mon père, me donnerez-vous de quoi payer? — Ayez confiance, répondit l'homme de Dieu; car pour de l'argent, je ne sais quand

[1] Guill., lib. I, cap. VII, p. 1090.

nous en aurons; mais là-haut est Celui qui a ma bourse et mon trésor. » Guilbert sourit, et regardant Bernard, il lui dit : « Mon père, si je m'en vais les mains vides, je crains fort de revenir les mains vides. — Va toujours, reprit Bernard, et va avec confiance; je te le répète, Celui qui possède nos trésors sera avec toi en chemin, et te fournira ce qui sera nécessaire.» Sur cela, le frère, ayant reçu la bénédiction du révérend abbé, sella son âne et se rendit au marché, qui se tenait près d'un castel nommé Risnellus. Guibert, ajoute la naïve chronique, avait été *incrédule plus qu'il ne fallait* [1]; néanmoins le Dieu des consolations lui procura un secours inattendu; car, non loin du bourg voisin, il rencontra un ecclésiastique qui le salua et lui demanda d'où il venait. Guibert lui confia l'objet de sa mission et la pénurie de son couvent; ce qui toucha tellement le charitable prêtre, qu'il lui fournit des vivres en abondance. L'heureux Guibert revint en hâte au monastère, et se jetant aux pieds de Bernard, raconta ce qui lui était arrivé en chemin. Alors le père lui adressa ces paroles avec douceur : « Je te le dis, mon fils, il n'est rien de plus nécessaire au chrétien que la confiance; ne la perds donc jamais, et tu t'en trouveras bien tous les jours de ta vie [2]. »

Néanmoins ces secours partiels, et plusieurs autres ressources qui leur avaient été présentées d'une manière non moins admirable, s'étaient épuisés; et Clairvaux retomba dans les embarras d'une indigence complète. Les religieux, en proie à la faim, au froid et à des privations presque insupportables, s'abandonnèrent au découragement, et manifestèrent avec quelque véhémence le désir de retourner à Cîteaux. Bernard lui-même était accablé au spectacle des souffrances morales et physiques de ses enfants; son cœur se brisa et ses forces défaillirent, au point qu'il cessa même de les nourrir de sa parole; et ainsi, ajoute l'annaliste de Clairvaux, les religieux furent privés à la fois du pain du corps, à cause de leur pauvreté extrême; et du pain sacré de l'âme, à cause du silence que gardait le saint abbé [1].

Cet état de choses, qui avait commencé dès la fin de l'année 1115, se prolongea durant l'hiver de l'année suivante, et l'on ne saurait dire ce que Bernard eut à souffrir pendant ces seize à dix-sept mois, pour empêcher la dissolution de Clairvaux et pour faire tourner à l'avantage des frères l'épreuve terrible qui, dans les desseins de Dieu, dut affermir à jamais leur confiance, leur foi, leur courage, leur abandon à la divine Providence.

O hommes courageux! vrais disciples de l'Évangile! qui donc vous a embrasés de l'amour des souffrances, sinon Celui qui est descendu sur la terre pour naître dans une crèche et mourir sur la croix? Qui a pu mettre dans vos âmes la pensée d'abandonner vos terres, vos châteaux, vos amis, vos familles, et de vous arracher à vous-mêmes, si ce n'est le Dieu d'amour qui, par amour pour nous, s'est fait homme lui-même et s'est livré pour nous?

Un jour, Bernard, baigné de larmes, était prosterné sur les marches de l'autel avec ses frères, gémissant et implorant avec supplications la miséricorde du divin Maître, auquel ils s'étaient voués dans la simplicité de leur cœur.

Tout à coup ils sont frappés d'un bruit de voix étrange qui paraissait venir du ciel. Les frères étonnés prêtent une oreille attentive, et entendent distinctement ces mots qui retentissent dans l'église : « Bernard, lève-toi, ta prière est exaucée [2]! »

[1] Plus quam oportet incredulus.
[2] Joan. Erem., *Vita 4ª*, lib. II, nº 3, p. 1303.

[1] *Hist. de Cît.*, vol. III, liv. II, ch. VIII.
[2] *Idem*, loc. cit., p. 99.

CHAPITRE DEUXIÈME

—

Développement de Clairvaux. — Maladie de saint Bernard. — Narration de Guillaume de Saint-Thierry.

Clairvaux, dans les temps de sa fondation, peut être comparé au mystéeieux grain dont parle l'Évangile. Rien, en effet, ne fut plus faible, plus humble, plus chétif, que cette semence céleste, lorsqu'elle fut jetée dans le champ de l'Église. Elle végéta longtemps sans aucune croissance; elle eut à lutter contre les orages et les tempêtes les plus violentes; mais le principe de vie qu'elle contenait rendait l'œuvre de Dieu indestructible; et après avoir été profondément délaissée, mortifiée, elle prit un soudain essor.

Les souffrances longues et cruelles des religieux de Clairvaux furent enfin divulguées, et elles excitèrent la compassion publique. On vint apporter de divers côtés des secours imprévus; et Bernard eut à craindre les dangers d'une trop grande abondance plus qu'il n'avait redouté les maux de la disette.

Dans le temps même où les moines étaient encore stupéfaits de la voix surhumaine qui avait retenti au lieu saint, il arriva au monastère deux hommes inconnus qui déposèrent des offrandes considérables. Plusieurs voitures apportèrent des provisions de la ville de Châlons. Bientôt la vallée de Clairvaux, arrosée des sueurs de ces pieux cénobites, et fécondée par leur travail, commença également à produire quelques ressources régulières et à subvenir aux nécessités les plus urgentes.

Bernard, affranchi désormais du soin des choses temporelles, et voyant fleurir dans ses enfants la paix et les vertus évangéliques, put s'absenter du monastère pour se rendre aux invitations de l'évêque de Châlons, qui le chargeait de prêcher dans les églises de son diocèse. Ces missions exerçaient une irrésistible influence ; les populations accouraient pour entendre la parole de l'homme de Dieu ; des ecclésiastiques, aussi bien que des laïques illustres, non contents de réformer leur vie, s'attachèrent à sa vocation et le suivirent dans le désert de Clairvaux. « Combien de gens savants, écrit un biographe, que d'orateurs, que « de nobles et de grands, que de philosophes « ont passé des académies du monde à l'école « de Clairvaux, pour se vouer à la contemplation et pratiquer la morale divine [1] ! »

« Comme il parlait et vivait plutôt par l'Esprit de Dieu que par l'esprit de l'homme, dit un autre écrivain du même temps, il rendait possible beaucoup de choses qui ne semblaient guère plus faciles que de transporter des montagnes... La grâce se manifestait admirablement dans ses prédications qui amollissaient les cœurs les plus endurcis; au point qu'il ne s'en retournait pas une seule fois sans remporter les fruits de ses discours. Donc, par ses progrès de tous les jours et par l'exemple de sa sainteté, il jetait les filets de la parole de Dieu au nom de Jésus-Christ; et il s'y vint prendre un si grand nombre de poissons spirituels et raisonnables, que chaque pêche semblait suffisante pour remplir la nacelle de Clairvaux. D'où il arriva, au bout de quelque temps, par le plus beau des miracles, que cet homme languissant et à demi-mort, auquel il ne restait plus, pour ainsi dire, que la voix, rendit sa vallée tellement illustre, d'obscure qu'elle était auparavant, qu'elle mérita d'être appelée, de nom et de fait, *Claire-Vallée;* puisqu'en effet elle répandait, comme du plus haut degré des vertus chrétiennes, une clarté resplendissante sur toute la terre [2]. »

Parmi les nouveaux disciples, il faut particulièrement remarquer le savant Roger, qui devint dans la suite abbé des Trois-Fontaines; Humbert, Rainaud, Pierre de Toulouse, le bienheureux Odon, depuis sous-prieur de Clairvaux, et plusieurs chanoines de Châlons et d'Auxerre. Le célèbre Étienne de Vitry vint aussi se ranger sous la direction de saint Bernard et entra au noviciat, au grand étonnement du monde;

[1] *Vit. Bern.*, lib. II, auct. Ernaldo, abb. Bonæ-Vallis. — Præfatio auctoris. — [2] Guill., lib. I, cap. XIII.

mais il fut le seul de ces nouveaux moines qui ne persévéra point.

La grande âme de Bernard semblait se dilater à mesure que ses enfants augmentaient en nombre; et se faisant tout à tous, il ne mit plus de bornes à sa sollicitude, jusqu'à ce qu'enfin, succombant aux fatigues, aux veilles, aux travaux incessants, il demeura sans force, accablé de souffrances.

Depuis longtemps ses infirmités s'étaient aggravées d'une manière alarmante; et une fièvre continuelle, jointe à sa rigoureuse abstinence, avait miné son corps. Mais vers la fin de l'année 1116, la maladie se déclara avec des caractères si compliqués, qu'on n'attendait plus que sa fin prochaine.

A cette triste nouvelle, l'évêque de Châlons, Guillaume, qui souhaitait ardemment la conservation du saint abbé, accourut en toute hâte à Clairvaux. Il était persuadé qu'un régime plus doux, accompagné de repos et de ménagements, serait capable de ranimer une santé si précieuse; et dans cette conviction, il avait demandé à genoux au Chapitre de Cîteaux la permission de diriger la conduite de Bernard durant une année entière.

Le Chapitre, touché de la charité du pieux prélat, plaça l'abbé de Clairvaux sous son obéissance particulière; et en vertu de cette délégation, Guillaume de Champeaux exigea que Bernard fût complètement déchargé, pendant une année, de tous les soins spirituels et temporels du monastère. Il lui fit construire une habitation isolée hors de l'enclos du cloître, et confia le malade à un médecin dont les ordonnances durent être rigoureusement exécutées. Malheureusement ce médecin, indigne de la réputation dont il jouissait, n'avait ni science, ni conscience; et l'autorité pédante qu'il exerçait sur Bernard devint pour celui-ci une occasion de peines plus vives que les souffrances physiques. Durant dix à douze mois que se prolongea cette sorte d'exil, Bernard supporta, sans se plaindre, le traitement brutal de cet empirique; et comme si Dieu, content de son abnégation, voulait prouver que c'est lui qui ôte et rend la santé, selon qu'il est opportun, sans l'intermédiaire des hommes, et souvent malgré les hommes, Bernard reprit peu à peu quelque force et entra en convalescence.

Un de ses plus fidèles amis, celui que nous avons déjà cité plusieurs fois, l'abbé de Saint-Thierry, vint rendre visite à Bernard durant cette retraite, et passa plusieurs jours auprès de lui, de manière à observer ses mœurs privées et intimes. Il a tracé dans son journal les impressions qu'il avait emportées de Clairvaux; récit naïf et tellement propre à édifier le lecteur, que nous en donnerons ici la traduction, ne l'abrégeant que très-peu, de crainte d'en affaiblir l'intérêt [1].

« Ce fut en ce temps que je commençai d'aller à Clairvaux et de visiter le saint. Étant venu le voir avec un autre abbé, je le trouvai dans sa cellule, qui était semblable aux loges qu'on assigne ordinairement aux lépreux sur les grandes routes. Il jouissait alors d'un complet repos, étant déchargé de toutes fonctions par le commandement de l'Évêque et des abbés; vivant en Dieu, et comblé de joie comme s'il goûtait les délices du paradis. Lorsque je mis le pied dans cette cellule royale, et que je considérai quel était ce logement et celui qui y logeait, j'en atteste Dieu, je fus saisi d'autant de respect que si je me fusse approché de l'autel sacré. Je me sentis pénétré d'une si vive suavité en abordant ce grand homme, et je conçus un si extrême désir de demeurer avec lui, de partager sa pauvreté et sa simplicité, que, si l'on m'eût permis de choisir entre toutes sortes de conditions, je n'eusse rien demandé avec plus d'instances que de rester toujours avec lui pour le servir.

« Après que de son côté il nous eut accueillis avec une gracieuse charité, nous lui demandâmes ce qu'il faisait et comment il vivait dans sa retraite. Il nous répondit avec ce sourire de bonté qui lui était habituel : Je suis bien, parfaitement bien; car auparavant des hommes raisonnables m'obéissaient, tandis que, par un juste jugement de Dieu, j'obéis maintenant à un homme sans raison. C'était une allusion au

[1] Le B. Guillaume, abbé de Saint-Thierry, était l'un des personnages les plus instruits de ce grand siècle, comme on le voit par ses ouvrages recueillis dans la Bibliothèque des Pères, et par l'estime particulière que lui témoigne saint Bernard dans ses épîtres. L'ouvrage qu'il adressa aux religieux de Montdieu, où il traite des avantages de la solitude, renferme les plus sublimes principes de la vie ascétique. Il fut si édifié de la sainteté de l'abbé de Clairvaux, que, de son vivant même, il retraça les faits les plus remarquables de son histoire; mais cet écrit, interrompu par la mort de Guillaume, n'a malheureusement qu'un seul livre, et s'arrête avant l'époque où saint Bernard entra dans la vie publique. Plusieurs auteurs prétendent que Guillaume se démit de son abbaye pour embrasser la règle de Cîteaux. Ce fait ne nous paraît pas démontré : car, que tel ait été son désir, cela résulte sans doute de sa correspondance avec saint Bernard; mais on voit dans les mêmes épîtres que ce dernier s'est toujours opposé au projet de Guillaume. — Voy. Bern., *Epist.*, LXXIX, LXXXV et LXXXVI. — *Idem*, Bibl. Patr., t. XII; et *Apolog. de grat. et lib. arb.*, in prœmio. — Saint Bernard dédia ce dernier écrit à Guillaume, comme un témoignage de sa tendre affection et de sa confiance.

médecin présomptueux qui s'était vanté de le guérir, et entre les mains duquel il avait été confié par l'évêque, par les abbés et ses frères. Nous mangeâmes avec lui, et nous pensâmes qu'on devait traiter avec beaucoup de ménagement une santé dont le rétablissement était si nécessaire. Mais voyant que, par l'ordre du médecin, on lui présentait des aliments dont une personne bien portante et affamée voudrait à peine manger, nous en fûmes indignés ; et il nous fallut faire effort pour conserver la règle du silence et nous abstenir de traiter ce médecin de sacrilége et d'homicide. Quant à l'homme de Dieu, il était indifférent à ces choses, ne pouvant plus même discerner physiquement la saveur des aliments ; son estomac étant tout à fait délabré et privé de sensibilité...

« C'est dans cet état que je trouvai ce digne serviteur de Jésus-Christ, et c'était là son genre de vie dans sa solitude. Mais il ne vivait pas seul, parce que Dieu était avec lui, et qu'il jouissait de la compagnie et de la consolation des saints anges ; ce qui a été constaté par des indices manifestes [1]. Car, une nuit, priant avec une ferveur extraordinaire et répandant son âme devant Dieu, il entendit une harmonie de voix ; et s'étant légèrement assoupi, il fut réveillé par un bruissement semblable à celui que ferait une grande troupe passant devant lui. Puis, les voix qu'il avait entendues, renouvelant leurs concerts, il sortit de sa cellule et suivit cette troupe qui s'éloignait. Il y avait près de là un terrain couvert de ronces et d'épines; mais aujourd'hui il est tout différent de ce qu'il était alors. Là il aperçut deux chœurs disposés de côté et d'autre, qui alternaient leurs chants mélodieux et *délectaient le saint homme* [2]. Il ne comprit bien le mystère de cette vision que plusieurs années après ; les bâtiments du monastère ayant été transportés en un lieu plus spacieux, et la chapelle ayant été bâtie précisément à l'endroit où il avait entendu ces voix angéliques.

« Je demeurai quelques jours avec cet aimable saint, quoique je fusse indigne d'une telle faveur ; et partout où je portais mes regards j'étais saisi d'admiration, comme si je contemplais de nouveaux cieux et une nouvelle terre, voyant des hommes de notre temps retracer la vie si parfaite de nos premiers pères, les solitaires d'Égypte.

« Dès que l'on descendait de la montagne et qu'on entrait à Clairvaux, on reconnaissait Dieu de toutes parts ; et la vallée muette publiait, par la simplicité et l'humilité des bâtiments, l'humilité et la simplicité de ceux qui les habitaient. Enfin, en pénétrant dans ces lieux si remplis d'hommes, et où personne n'était oisif, tous travaillant et s'appliquant à quelque ouvrage, on trouvait au milieu du jour un silence pareil à celui du milieu de la nuit, interrompu seulement par les travaux manuels et les voix qui chantaient les louanges de Dieu. L'harmonie de ce silence, au milieu d'une solennelle activité, offrait des scènes tellement imposantes, que les étrangers, même les mondains, frappés de respect, n'osaient plus, je ne dis pas proférer une parole profane ou oiseuse, mais s'arrêter à une pensée qui ne fût sérieuse et digne de cette sainte retraite.

« Le désert où demeurent ces serviteurs de Dieu est environné d'une forêt sombre et épaisse, resserré entre deux montagnes voisines qui le pressent étroitement, de manière à lui donner en quelque sorte l'apparence d'une grotte profonde... Et, bien qu'ils fussent en grand nombre, ils ne laissaient pas que d'être tous solitaires... ; car, tandis qu'un seul homme, quand il vit dans le trouble et dans le déréglement, contient en lui-même une multitude bruyante; ici, au contraire, par l'unité et le calme de l'esprit, tous ensemble vivent dans la solitude.

« Telle est cette illustre école de la sagesse chrétienne, sous la conduite de l'abbé Bernard ! Telle est la faveur et la sainte discipline de sa *très-claire et très-chère vallée* [1] ; le serviteur de Dieu ayant bien réglé toutes choses et voué au Seigneur un tabernacle mystérieux, selon le modèle qui lui avait été montré sur la montagne, lorsqu'il était seul avec Dieu dans le désert de Cîteaux, comme Moïse dans la nuée...

« Et plût au ciel que, s'accoutumant à être homme avec les hommes, il se fût montré aussi doux, aussi discret, aussi soigneux envers lui-même qu'il l'était envers les autres ! Mais, dès qu'il se vit au terme de l'obéissance promise à l'évêque de Châlons pendant une année ; comme un arc détendu retourne à son premier état,

[1] Quod manifestis indiciis demonstratum est.

[2] Et vir sanctus delectabatur. — Gœrres, dans son intéressant ouvrage sur la Mystique chrétienne, énumère une foule de circonstances où des âmes pures entendirent les ravissantes harmonies d'une musique céleste. Saint Joseph de Cupertino, entre autres, demeura trois jours en extase, après avoir été frappé de sons mélodieux qui semblaient venir du ciel. Il disait que la musique terrestre était propre à élever l'âme, quand elle est religieuse ; mais qu'on ne saurait comparer les sons matériels qui retentissent aux oreilles, avec les sons de la musique divine qui émeuvent et ravissent les âmes. Rien ne peut exprimer, disait-il, la joie dont les saints sont enivrés par ces sublimes concerts. (Voy. Gœrres, *Christliche Mystic.*, t. II, p. 91 et suiv.)

[1] In ejus clarissima et carissima valle.

comme un torrent dégagé d'une digue reprend son cours en redoublant d'impétuosité; ainsi l'homme de Dieu revint avec une nouvelle ardeur à ses travaux et à ses austérités, comme pour se venger de son repos et se dédommager de l'interruption forcée de sa pénitence[1]. »

Ce fut au commencement de l'année 1118 que Bernard rentra dans ses fonctions abbatiales et combla les vœux de ses frères. Sa santé n'était point rétablie; et son corps, loin d'avoir recouvré des forces pendant sa longue réclusion, semblait plus exténué, plus décharné qu'auparavant. Mais son esprit, libéré en quelque sorte des liens matériels, se déployait avec d'autant plus de puissance : on ne concevait point que d'une forme si frêle, il pût sortir une voix si retentissante, une si merveilleuse activité. A peine se retrouva-t-il dans sa charge, que la *claire vallée* s'anima d'une nouvelle vie; la parole et les exemples du saint abbé communiquèrent aux religieux un zèle ardent de perfection spirituelle. « Il « faut nécessairement ou monter, ou des- « cendre, leur disait-il, sur le chemin des « vertus. Si l'on veut s'arrêter, on tombe. « Celui-là n'est pas bon, qui ne veut pas de- « venir meilleur; et dès qu'on cesse de croître « en vertu, on cesse d'être vertueux[2]. »

De nouveaux disciples, la plupart appartenant aux plus nobles familles des contrées voisines, venaient presque chaque jour se joindre aux anciens; des hommes qui avaient rempli dans le monde des rôles considérables, soit dans l'enseignement, soit dans les armées, changeaient à Clairvaux leurs biens frivoles contre les trésors des souffrances évangéliques; et en même temps que le nombre des religieux augmentait d'une manière prodigieuse, leurs vertus, leur régularité, leur vie angélique, offraient de jour en jour un spectacle plus édifiant.

Nous mettrons ici sous les yeux de nos lecteurs quelques passages d'une lettre qui complètera la description de Clairvaux, et fera apprécier la sainte œuvre que Bernard fonda dans le désert. Cette lettre remarquablement belle, conservée dans les annales de Cîteaux[3], a été écrite par le moine Pierre de Roya, qui, après avoir renoncé aux grandeurs du monde, goûtait, sous la direction de saint Bernard, les plus pures jouissances de la piété.

« Quoique la maison de Clairvaux soit située « dans une vallée, elle a toutefois ses fonde- « ments sur les montagnes saintes. C'est là « que Dieu se rend admirable et opère des « choses extraordinaires à la gloire de son nom; « c'est là que les insensés recouvrent la sagesse; « c'est là que l'homme intérieur se renouvelle « pendant que l'homme extérieur se détruit; « là, les superbes deviennent humbles, les « riches se rendent pauvres; les ignorants « acquièrent la science, et les ténèbres du pé- « ché se dissipent sous l'action de la lumière. « Là, il n'y a qu'un cœur et qu'une âme parmi « la multitude d'hommes qui se sont réunis « de tant de pays différents. Ils y goûtent sans « cesse les joies spirituelles dans l'attente de « l'éternelle béatitude dont ils savourent déjà « les prémices en cette vie. On peut apercevoir « à leur vigilance dans la prière, à leur re- « cueillement et à l'humble attitude de leur « corps, quelle est leur ferveur d'esprit et la « pureté d'âme avec laquelle ils s'élèvent à « Dieu, et quelle est l'union ineffable qu'ils « contractent avec lui. Les longues pauses « qu'ils font dans l'office, au milieu de la nuit; « la manière dont ils récitent les psaumes et « méditent les Livres sacrés; le profond silence « dans lequel ils se tiennent pour écouter « Dieu qui les instruit au fond du cœur : tout « cela indique assez leurs consolations intimes... « Mais qui ne les admirerait quand ils s'exercent « aux travaux des champs! Car aux heures où « la communauté se rend au travail ou en re- « vient, ils marchent avec simplicité les uns « après les autres, comme une armée rangée « en bataille, couverts des armes de l'humilité. « Ils sont serrés étroitement entre eux par les « liens de la paix et de la charité fraternelle, « qui est la joie des anges aussi bien que la « terreur des démons... L'Esprit-Saint les for- « tifie tellement par l'onction de sa grâce, « qu'encore qu'ils aient beaucoup de peines et « de labeurs, ils les supportent avec tant de pa- « tience, qu'ils ne semblent éprouver aucune « fatigue...

« Il y en a parmi eux qui autrefois tenaient « dans le siècle un rang distingué et qui étaient « environnés d'éclat par l'éminence de leur « savoir, lesquels maintenant s'abaissent et « s'humilient d'autant plus profondément, « qu'ils étaient naguère plus élevés. Lorsque « je les vois dans les champs, la bêche à la « main, maniant la fourche et le rateau, ou « bien dans la forêt portant la cognée; quand « je pense à ce qu'ils furent, et à ce qu'ils sont « présentement, ils me paraîtraient, si j'en « jugeais par les yeux de la chair, des fous et

[1] Guill., lib. I, cap. VII et VIII. — [2] Epist. XCI. — [3] *Biblioth. Pat. Cist.*, t. I.

« des insensés, privés de la langue et de la pa-
« role, et rien de plus que les derniers d'entre
« les hommes et la raillerie des peuples. Mais,
« lorsque je les considère des yeux de la foi, je
« les admire comme des hommes dont la vie est
« cachée avec Dieu en Jésus-Christ, et qui ne
« vivent que pour le ciel. C'est parmi eux que je
« remarque un Godefroy de Péronne, un Guil-
« laume de Saint-Omer, et tant d'autres grands
« hommes que j'ai connus dans le monde, et
« qui aujourd'hui ne laissent plus apercevoir
« la moindre trace de leur ancien état; car,
« au lieu qu'autrefois ils portaient la tête haute,
« quoiqu'ils ne fussent alors que des sépulcres
« pleins d'ossements de morts, ils sont à pré-
« sent des vases sacrés qui renferment le trésor
« de l'humilité et de toutes les vertus chré-
« tiennes [1]. »

Telle est la splendeur du monastère de Clairvaux, dès l'année 1118.

Vers la fin de cette même année, Bernard eut la douce consolation de revoir son vieux père, qui, par un mouvement de la grâce, vint se joindre à ses fils et partager leur destinée. Técelin prit l'habit religieux; et sans vouloir se distinguer en aucune manière des autres moines, il pratiqua humblement les exercices de l'Ordre, et termina peu après sa carrière par la mort bienheureuse du juste.

Mais cette joie que le Seigneur venait d'accorder à Bernard et à ses heureux frères, fut suivie d'un événement qui navra son âme d'une affliction extrême, et lui fournit l'occasion d'épancher dans une mémorable épître les torrents de la plus suave charité. Nous en présenterons le récit dans le chapitre suivant.

CHAPITRE TROISIÈME

Histoire de Robert. — Lettre de saint Bernard. — Premiers monastères de la filiation de Clairvaux. — Chapitre général de l'ordre de Cîteaux.

Le jeune Robert [2], cousin de Bernard, avait été consacré à Dieu dès sa naissance : ses parents l'avaient voué et promis à l'abbaye de Cluny. Mais il aimait saint Bernard, et, ayant en quelque sorte identifié son âme avec la sienne, il le suivit à Cîteaux, quoiqu'il n'eût pas encore atteint la quatorzième année de son âge. Il obtint la faveur de demeurer dans le monastère, sans prendre l'habit, et sans même compter au nombre des novices, à cause de sa trop grande jeunesse.

Ce fut deux ans plus tard, lors de la fondation de Clairvaux, qu'à force de prières et d'instances [1], Robert, à peine âgé de seize ans, prononça ses vœux solennels. Le jeune moine, modèle de pureté et de candeur, fleurissait comme un lis dans la vallée des bénédictions; et les plus anciens religieux le comparaient à cet enfant évangélique que le Seigneur plaça au milieu des apôtres comme un type de la perfection chrétienne. Aussi était-il pour saint Bernard, et pour tout le monastère, un objet de prédilection et de tendre sollicitude.

[1] Cette relation nous rappelle les impressions que nous avons éprouvées nous-même dans une maison de Saint-Bernard, au monastère des Trappistes du mont des Olives, en Alsace, où nous eûmes le bonheur de faire une retraite. La vie angélique des disciples de Clairvaux paraîtrait presque fabuleuse à notre siècle, si de nos jours encore on n'en pouvait constater l'exacte vérité; et cette vérité nous porte à rendre témoignage de ce que nous avons vu, connu, admiré. Nous y joignons l'expression de notre gratitude, de notre profonde vénération pour le révérend Abbé et les dignes religieux de ce monastère qui nous ont accueilli avec tant de bonté et nous ont donné tant de sujets d'édification, que jamais nous n'en perdrons ni le fruit ni le souvenir.

Parmi les diverses réformes de Cîteaux qui se sont ramifiées à travers les siècles, celle de la Trappe est sans contredit la plus identique à l'esprit primitif de l'Ordre de Saint-Benoît. Elle a eu pour instituteur le célèbre abbé de Rancé, mort en odeur de sainteté l'an 1700.

C'est un spectacle touchant, et qui communique les plus vives émotions à tous les visiteurs, que cette assemblée de moines vénérables, soit qu'ils travaillent silencieusement dans les champs, soit qu'immobiles comme des statues blanches dans les stalles de leur humble église, ils soupirent à longs traits la divine psalmodie.

Voilà des écoles où l'on apprend à devenir chrétien !

[2] Il était fils d'une dame de grande qualité, nommée Diane, sœur de la B. Aleth. (Voy. *Ann. Cist.*, lib. I, cap. II, passim.)

[1] Quæsisti, petisti, pulsasti; sed pro tui adhuc teneritudine, te licet invito, dilatus es per biennium. (*An. apud Mabill.*, lib. LXXII, n° 98.)

Cependant le choix que Robert avait fait de l'ordre de Cîteaux offensait depuis longtemps les religieux de Cluny, qui prétendaient avoir des droits sur cet enfant. De plus, Robert était riche, et son héritage excitait la convoitise de ces moines dégénérés. Ils cherchèrent donc l'occasion de le gagner ; et pour mieux réussir, ils surprirent la confiance du Saint-Siége et obtinrent un décret qui permit à Robert de passer de Clairvaux à Cluny. Abusant de ce titre et profitant de l'absence de Bernard, les émissaires de l'abbé Pons de Cluny se rendirent auprès du jeune disciple, lui persuadèrent que son père spirituel le tyrannisait par des excès d'austérité ; et enfin ils parvinrent à l'emmener avec eux, à l'insu de l'abbé de Clairvaux.

Qu'on juge de la douleur de Bernard ! Qu'on se figure les angoisses de son cœur paternel et maternel, quand, à son retour au monastère, il chercha l'enfant de son cœur, l'enfant qu'on lui avait ravi ! Une mère seule est capable de comprendre de semblables déchirements.

Bernard demeura longtemps muet, se reprochant d'avoir découragé peut-être cette jeune âme qui aurait eu besoin de plus de modération et d'indulgence.

Il ne s'adressa qu'à Dieu seul pendant près d'une année, et lui redemandait sans cesse, avec des gémissements et des larmes, son enfant bien-aimé, le fils qu'il avait engendré à Jésus-Christ ! Enfin, sortant un jour dans les champs avec le moine Godefroy, il ne put contenir la surabondance de regrets et de tendresse qui débordait comme une eau profonde de son âme. Il dit au moine d'écrire ; il lui dicte cette admirable lettre, effusion d'une charité brûlante, qui est à la fois un modèle des plus exquis sentiments et un chef-d'œuvre d'éloquence [1]. Nous en traduisons ici les principaux passages :

« J'ai assez attendu, mon cher fils Robert, et « peut-être ai-je attendu trop longtemps que « Dieu daignât toucher ton cœur et le mien ; « en t'inspirant à toi la contrition de ta faute, « et me donnant à moi la consolation de ton « repentir. Mais puisque mon attente est vaine, « je ne puis plus cacher ma tristesse ni retenir « ma douleur. C'est pourquoi, tout méprisé « que je suis, je viens rappeler celui qui me « méprise, et je demande grâce à celui qui « devrait me demander grâce le premier. Une « affliction extrême ne délibère point, ne rougit « point, ne raisonne point, ne craint point de « s'avilir ; elle ne suit ni conseil, ni règle, ni « mesure : les facultés de l'esprit ne sont occu- « pées qu'à chercher les moyens d'adoucir le « mal qu'on endure et de recouvrer le bien « qu'on désire pour être heureux. Tu me diras « que tu ne m'as point méprisé, et que tu n'as « offensé personne ! Je le veux bien, je l'accorde. « Mon dessein n'est pas de contester, mais de « finir toutes contestations. Oui, les torts doi- « vent être imputés à celui qui persécute, et « non pas à celui qui fuit la persécution. J'ou- « blie le passé ; je ne rappelle point le motif ni « les circonstances de ce qui s'est fait ; je n'exa- « mine pas lequel de nous deux a sujet de se « plaindre ; j'en veux effacer jusqu'au souvenir. « Je parle de ce qui m'afflige uniquement, mal- « heureux que je suis de ne plus voir mon en- « fant ; d'être privé de toi, de vivre sans toi ! « toi pour qui la mort me serait une vie, et « sans lequel la vie m'est une mort [1] ! Je ne « demande pas pourquoi tu es parti ; je demande « seulement pourquoi tu n'es pas revenu. Re- « viens, oh ! reviens, je te prie, et tout sera en « paix ; reviens, et je serai heureux, et je chan- « terai avec allégresse : *Il était mort, et il est res- « suscité ; il était perdu, et il est retrouvé* [2] !

« Je veux que ta sortie soit de ma faute : oui, « j'étais trop rigide, trop sévère ; je ne ména- « geais pas assez un adolescent faible et timide. « Je pourrais peut-être alléguer que c'était mon « devoir d'user de fermeté pour réprimer les « saillies d'une jeunesse bouillante, pour for- « mer à la vertu un pieux novice et l'habituer « à la discipline, suivant ces leçons de l'Écri- « ture : *Châtiez votre fils, et vous sauverez son « âme* [3]. *Le Seigneur corrige celui qu'il aime, et « châtie celui qu'il reçoit au nombre de ses enfants* [4]. « *Les châtiments d'un ami sont plus salutaires que « les baisers d'un ennemi* [5]. Mais, encore une fois, « je consens à passer pour coupable !... O mon « fils, considère de quelle sorte j'essaie de te « rappeler ! Ce n'est pas en t'inspirant la crainte « d'un esclave, mais l'amour d'un fils qui se « jette avec confiance dans les bras de son père ;

[1] Une légende rapporte que, durant que le Saint dicta la lettre en plein air, il tomba une pluie battante, sans que le papier en fût mouillé. Cette circonstance, jointe au caractère sublime de la lettre elle-même, fut regardée comme miraculeuse ; et dans la suite, on construisit un oratoire au lieu même où il était assis lorsqu'il la dicta. (Voy. *Hist. de Cît.*, vol. III, ch. VIII, § 138.)

[1] Me miserum quod te careo, quod te non video, quod sine te vivo, pro quo mori, mihi vivere est ; sine quo vivere, mori.

[2] Mortuus fuerat, et revixit ; perierat, et inventus est. (Luc., XV, 32.)

[3] Si percusseris eum virga, non morietur. (Prov., XXII, 13.)

[4] Quem enim diligit Dominus castigat ; flagellat autem omnem filium quem recipit. (Hebr., XII, 6.)

[5] Meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oscula odientis. (Prov., XXVII, 6.)

« et au lieu d'employer la terreur et les mena-
« ces, je n'use que de caresses et de prières pour
« gagner ton âme et tranquilliser la mienne.
« D'autres peut-être tenteraient des moyens
« plus rigoureux : ils t'épouvanteraient par
« l'image de ton péché, par la crainte des juge-
« ments de Dieu. Ils te reprocheraient, sans
« doute, l'horrible apostasie qui t'a fait préférer
« un habit fin, une table délicate, une maison
« opulente, aux vêtements grossiers que tu
« portais, aux simples légumes que tu man-
« geais, à la pauvreté que tu avais embrassée.
« Quant à moi, je sais que tu es plus accessible
« à l'amour qu'à la crainte, et je n'ai pas cru
« opportun de presser celui qui s'avance de lui-
« même, d'effrayer celui qui tremble déjà, de
« confondre celui qui est déjà confondu...

« Au reste, s'il est inouï qu'un jeune reli-
« gieux plein de retenue et de modestie, ait osé
« violer ses vœux et quitter le lieu de sa pro-
« fession, contre la volonté de ses frères et le
« consentement de ses supérieurs, combien
« est-il plus étrange que David ait succombé
« malgré sa sainteté, Salomon malgré sa sagesse,
« Samson, malgré sa force ! Est-il surprenant
« que celui qui eut le secret de corrompre nos
« premiers parents au sein du paradis, ait séduit
« un jeune homme au milieu d'un sombre dé-
« sert ? Encore n'a-t-il pas été séduit par la
« beauté, comme les vieillards de Babylone;
« subjugué par l'avarice, comme Giézi; aveuglé
« par l'ambition, comme Julien l'Apostat. Il
« n'est tombé que pour avoir cédé à la lueur
« éblouissante d'une fausse vertu et aux conseils
« de quelques hommes d'autorité.

« Hélas ! un loup déguisé s'introduit auprès
« d'une brebis qui ne le fuit pas, faute de le
« connaître ! Eh quoi ! lui dit-il, Dieu se plaît-
« il dans nos souffrances ? l'Écriture commande-
« t-elle d'abréger nos jours ? Observances ridi-
« cules de bêcher la terre, de couper du bois,
« de porter du fumier ! D'ailleurs, pourquoi
« Dieu crée-t-il les viandes, s'il défend d'en
« manger ? Pourquoi nous donne-t-il un corps,
« si on ne doit pas le nourrir ? Quel est l'homme
« sensé qui haïsse sa propre chair ? Tels furent
« les discours spécieux qui frappèrent un jeune
« moine trop crédule. Égaré par le séducteur,
« il se laisse mener à Cluny. Là, on lui coupe
« les cheveux, on le rase, on le lave, on lui ôte
« ses habits grossiers et usés ; on lui en donne
« d'autres de grand prix, et on le reçoit sans
« délai, sans épreuves, au nombre des religieux;
« on le place même au-dessus des autres, on
« lui donne la préséance sur plusieurs vieil-
« lards : toute la communauté l'applaudit, le
« flatte, le félicite, et triomphe comme d'une
« victoire dont elle possède le butin.

« O doux Jésus ! que n'a-t-on pas fait pour
« perdre une pauvre âme ! Et comment n'eût-
« elle pas été amollie par tant de séductions,
« exaltée par tant de prévenances ! Pouvait-elle
« alors rentrer en elle-même, écouter la con-
« science, connaître la vérité, demeurer dans
« l'humilité ?... Pauvre insensé ! qui donc t'a
« ensorcelé jusqu'à te rendre sourd à mes pa-
« roles ? Pourquoi t'inquiéter des promesses
« qu'a faites autrefois ton père [1], dont tu n'es
« point responsable ; et oublier les vœux pro-
« noncés par toi-même, et dont tu rendras
« compte à Dieu ? En vain on te prétendrait dé-
« lié par la dispense de Rome : tu es lié par la
« parole de Dieu même. *Quiconque*, dit l'Évan-
« gile, *met la main à la charrue et regarde en ar-*
« *rière, n'est point propre au royaume de Dieu...*
« Que si tu n'es sorti d'ici que pour mener une
« vie plus parfaite, plus austère, demeure en
« assurance, et dis avec l'Apôtre que tu oublies
« ce qui est derrière toi pour avancer vers le
« but sublime auquel Dieu nous destine. Mais
« si cela n'est pas, rougis et tremble ; car n'est-
« ce pas regarder en arrière, n'est-ce pas être
« prévaricateur et apostat (souffre que je tranche
« le mot), que de renier ton ancienne règle de
« conduite soit par la table et les habits, soit
« par une manière de vivre oisive, dissipée, va-
« gabonde et licencieuse ? Je ne prétends pas
« t'intimider, mais je te parle comme à un fils
« toujours aimé ; car, lors même que tu aurais
« plusieurs maîtres, tu n'as pourtant pas d'autre
« père que moi.

« Oui, qu'il me soit permis de le répéter :
« c'est moi qui t'ai enfanté à la religion par mes
« leçons et ma direction ; c'est moi qui t'ai
« nourri de lait, prêt à te donner une nourri-
« ture plus forte, si tu avais eu plus de force.
« Mais hélas ! tu t'es sevré toi-même avant le
« temps ; et maintenant j'appréhende que tout
« ce que j'ai gagné par ma patience, fécondé
« par la parole, soutenu par la prière, ne se
« perde et ne se dissipe !

« Et à quoi suis-je réduit ? je déplore moins
« l'inutilité de mes peines que le malheur d'un
« fils qui se perd; je me plains de ce qu'un
« étranger me dérobe la gloire de t'avoir formé
« sans qu'il lui en coûtât aucune peine ; désolé

[1] La promesse simple des parents n'engageait pas l'enfant ; il fallait, selon la règle de Saint-Benoît, qu'ils en fissent l'oblation solennelle dans les formes prescrites, et alors on le revêtait de l'habit monastique. (Voy. *Regul. S. Bened.*, cap. LIX.)

« comme cette femme dont l'enfant fut enlevé « pendant son sommeil et mis par sa compagne « à la place du sien qu'elle avait étouffé ! Tel « est l'outrage qu'on m'a fait en t'arrachant de « mon sein; telle est la perte que je pleure; tel « est le bien que je redemande. Pourrais-je ou- « blier mes propres entrailles ! Pourrais-je ne « pas sentir les déchirements les plus cruels, « lorsqu'on me sépare d'une partie de moi- « même?... Allons ! soldat de Jésus-Christ, lève- « toi, secoue ta poussière, reviens au combat, « et fais oublier par un redoublement de cou- « rage la honte de ta défaite ! Il y a beaucoup « de combattants qui persévèrent jusqu'à la vic- « toire; mais il en est peu qui, après avoir lâché « pied, retournent dans la mêlée. Puis donc que « la rareté donne du prix à toute chose, quelle « joie serait-ce pour moi d'applaudir à une « bravoure dont peu d'hommes sont capables !

« Après tout, si tu manques de courage, d'où « vient que tu crains là où rien n'est à crain- « dre, et que tu ne crains pas là où il faudrait « craindre tout ? Espères-tu par la fuite échap- « per à l'ennemi ? Déjà ta maison est cernée; « l'ennemi s'est saisi des dehors; il monte à « l'assaut, il pénètre jusqu'à toi, et tu dors ! Et « tu te crois plus en assurance tout seul qu'au « milieu de ta compagnie; sans armes que re- « vêtu de ton armure ! Réveille-toi, hâte-toi, « rejoins ceux que tu as quittés, et tu seras in- « vincible...

« C'est Jésus-Christ qui combat à notre tête, « c'est lui qui nous crie : Ayez confiance, j'ai « vaincu le monde ! Et si Dieu est pour nous, « qui sera contre nous ? Oh ! l'heureuse guerre « qu'on fait pour Jésus, avec Jésus ! Alors, ni « les blessures, ni les échecs, ni la mort, rien « enfin, hors une fuite honteuse, ne peut ravir « la victoire ! On la perd en fuyant, on ne la « perd point en mourant. Heureux celui qui « succombe les armes à la main ! Il ne meurt « que pour être couronné ! Malheureux celui « qui renonce par sa fuite et au triomphe et à la « couronne !

« Daigne le Seigneur, ô mon enfant chéri, te « préserver de ce désastre et ouvrir ton cœur à « ma parole ! S'il en était autrement, hélas ! « cette lettre ne ferait qu'ajouter à ta faute et à « ta funeste condamnation [1]. »

[1] S. Bern., Ep. I, ap. Mabil. — Malgré l'étendue de cette lettre, nous aurions souhaité, pour l'édification des lecteurs, la traduire en entier; mais il faudrait des volumes pour exhumer les trésors enfouis dans les œuvres de saint Bernard et des autres Pères de l'Église. Ce serait un beau et utile travail que de remettre en vogue ces vieux livres qu'on ne lit plus; nous croyons qu'ils remplaceraient avantageusement la plupart de ceux qu'on lit.

Ces exhortations vives et incisives ne produisirent point immédiatement leur effet. Elles ne parvinrent peut-être pas directement à Robert. Quoi qu'il en soit, saint Bernard les avait écrites vers la fin de l'année 1118, et ce ne fut qu'en 1122 qu'il eut la consolation de voir revenir ce pauvre enfant prodigue, que Pierre le Vénérable, successeur de Pons, laissa retourner à Clairvaux dès la première année de son administration. Nous apprenons par une de ses lettres que non-seulement il lui tardait d'accomplir cet acte de justice, mais que de plus, l'estime particulière qu'il professait pour saint Bernard le portait à lui envoyer encore plusieurs autres religieux de Cluny qui désiraient embrasser une vie plus parfaite [1]. Après son retour, Robert vécut soixante-cinq ans dans une régularité édifiante, selon le témoignage de Jean l'Ermite, auteur contemporain ; et dans la suite, il fut choisi pour gouverner l'abbaye de Maison-Dieu, au diocèse de Besançon [2].

Depuis longtemps la vallée de Clairvaux n'était plus assez vaste pour contenir les fervents disciples qui se pressaient chaque jour en plus grand nombre autour de l'âme sainte et paternelle de Bernard. Il devenait nécessaire de creuser des canaux à cette source trop abondante, afin d'arroser les terres de l'Église et de propager au loin ses vertus.

Dès l'année 1118, Clairvaux donna naissance à deux maisons qui reproduisirent admirablement l'esprit et la sainte image de la maison-mère.

La première fut établie, sur la demande de Guillaume de Champeaux, dans le diocèse de Châlons, et reçut le nom de Trois-Fontaines. Saint Bernard y envoya, selon la règle cistercienne, douze frères, et mit à leur tête l'illustre Roger, celui-là même qu'il avait converti à Châlons lors de son premier voyage, et qui était généralement estimé comme un homme de science et de haute piété.

La seconde maison traversa toutes les phases de la fondation de Clairvaux. Bernard envoya le nombre ordinaire de moines chercher dans le diocèse d'Autun quelque lieu propre à leur établissement. Ils s'arrêtèrent à Fontenay, et y bâtirent, avec le secours des habitants, un sanctuaire à la gloire de Jésus crucifié. Le moine qui avait été chargé de diriger cette colonie fut Godefroy, l'un des premiers compagnons de saint Bernard. Ce parfait imitateur d'un parfait modèle, dit la chronique, établit à Fontenay

[1] Petr. Cluniac., lib. VI, ep. XXXV.

[2] Joan. Eremit., *Vita S. Bern.*, lib. I, II, 5.

une vie tellement conforme à celle de Clairvaux, qu'on n'y pouvait remarquer aucune différence. Le monastère de Fontenay, aussi bien que celui de Clairvaux, merita ce mot d'un grand Pape [1] : C'est la merveille du monde.

Guillaume de Champeaux avait puissamment secondé Bernard dans toutes ses œuvres; il avait lui-même érigé à Paris la célèbre abbaye des chanoines réguliers de Saint-Victor, où il enseigna longtemps avec éclat les sciences sacrées. Mais, à la fin de cette même année 1118, le prélat, rassasié de jours et de mérites, acheva heureusement sa course, et entra dans la joie du Seigneur.

Au commencement de l'année suivante, le vénérable abbé de Cîteaux, Étienne, convoqua dans son monastère tous les abbés de l'ordre, alors au nombre de douze. Cette assemblée, qu'on désigne dans l'histoire ecclésiastique sous le nom de premier Chapitre général de Cîteaux, donna une forme définitive aux constitutions, et rédigea la grande *charte de charité* devenue célèbre; car elle fixa les usages des monastères de la filiation de Cîteaux, afin de les transmettre purs et intègres à la postérité [2].

L'institution de ces chapitres, destinés à entretenir l'union et les liens de la fraternité entre les diverses maisons d'une même Congrégation, parut si belle que les plus anciens Ordres religieux l'imitèrent dans la suite, et acquirent par là une immense autorité. On vit des évêques, des rois, des empereurs, et même des Souverains-Pontifes réclamer leur assistance et se mettre sous la protection de ces hommes de Dieu, qu'on regardait à juste titre comme les hautes colonnes de l'Église [3].

Bernard n'avait à cette époque que vingt-huit à vingt-neuf ans; il était le plus jeune des abbés cisterciens; mais sa sagesse lui tenait lieu de cheveux blancs; et sa parole prépondérante brillait d'une si vive lumière dans l'assemblée des vieillards, que désormais on l'écoutait, on le consultait, on le vénérait comme l'oracle de Cîteaux.

Après donc qu'il fut de retour dans son monastère, il s'appliqua avec un nouveau zèle à l'avancement des religieux, en perfectionnant tous les moyens de sanctification. Ce n'était pas assez pour lui d'assurer la prospérité de son Ordre; il conçut le dessein de travailler à la rénovation de l'ancien esprit monastique dans toute l'Église, et de rétablir partout la sainteté des siècles primitifs. Restaurer l'édifice social, purifier les mœurs, renouveler le monde par la piété chrétienne, et pour cela former des hommes capables de servir d'instruments à l'Esprit de Dieu : telle était sa pensée, telle était sa mission, tel était le grand objet de ses vœux et de ses labeurs.

Tant d'efforts sans aucun repos ébranlèrent derechef sa santé fragile. On l'obligea de se séparer une seconde fois de sa chère communauté, et de suspendre pour un temps son ministère abbatial. Cette interruption fut pour lui un sacrifice douloureux; il voyait ses desseins, ses travaux, ses entreprises subitement arrêtés par une longue maladie; et laisser là tant d'œuvres commencées pour demeurer dans l'inaction, c'était pour lui une torture inexprimable.

Toutefois la maladie même entra dans le conseil de la Providence et concourut à préparer un nouvel ordre de choses : du fond de la cellule où le saint moine gisait sur un triste grabat, allait se déployer un centre d'activité dont la sphère, de jour en jour plus vaste, dut s'étendre graduellement, et se dilater aussi loin que l'Église, jusqu'aux dernières extrémités du monde.

[1] Innocent III.

[2] Ce recueil volumineux et plein de détails intéressants porte le titre de *Livre des us*. Nous en avons trouvé un exemplaire au couvent des trappistes d'Oelenberg.

[3] Les Chartreux tinrent leur premier chapitre, à l'instar de Cîteaux, l'an 1151, sous le huitième prieur de la grande Chartreuse. Cluny imita cet usage en 1232 et 1290, selon la teneur des bulles de Grégoire IX et de Nicolas IV. « Statuimus ut generale capitulum apud Cluniacum celebretur ad instar Cisterciensis ordinis, etc., etc. »

CHAPITRE QUATRIÈME

—

Nouvelle maladie de saint Bernard. — Vision. — Fruits de sa retraite.

Les maladies sont pour les âmes vulgaires des causes d'affaissement qui relâchent les ressorts de la vie spirituelle. Pour les âmes fortes, au contraire, ce sont des exercices de courage et de patience par lesquels le chrétien se surmonte lui-même, s'élève au-dessus des exigences de la nature, et imite la douceur de Celui qui a souffert pour nous, *afin de nous laisser un exemple* [1].

Saint Bernard, contraint par ses cruelles infirmités de s'isoler encore une fois de ses frères, et de s'abstenir de toute activité extérieure, entra pour ainsi dire dans l'esprit de cette situation forcée, et en pratiqua les devoirs avec une vertu magnanime.

Se croyant inutile à tout et comme frappé de stérilité, il renonça plus que jamais à lui-même, porta sa croix et se prépara tranquillement à la mort, dont la pensée animait son espérance et lui ouvrait le ciel. C'est pourquoi il offrait son corps, selon la recommandation de l'Apôtre, comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu [2]. Mais plus la mort travaillait cet homme extraordinaire et le dépouillait de sa propre vie, plus l'Esprit de Dieu redoublait et multipliait les forces surhumaines de son âme.

Un jour cependant ses maux devinrent excessifs; et ne pouvant y résister, il chargea deux frères d'aller à l'église pour demander à Dieu quelque soulagement. Les frères, émus de compassion, se prosternèrent devant l'autel et prièrent avec une grande effusion de larmes. Pendant ce temps, Bernard eut une vision qui le ravit hors de lui-même : la Vierge Marie, accompagnée de saint Laurent et de saint Benoît, sous l'invocation desquels il avait consacré les deux autels latéraux de son église, apparurent au malade. « La sérénité de leurs visages, dit Guillaume de Saint-Thierry, était comme une expression de la souveraine paix qui les inonde au ciel. Ils se manifestèrent d'une manière si distincte au serviteur de Dieu, que, dès leur entrée dans sa cellule, il les reconnut parfaitement. La très-sainte Vierge, ainsi que les deux saints, touchèrent le malade; et par l'effet de ce saint contact, il se trouva subitement délivré de son mal; et la salive, qui jusqu'alors n'avait cessé de couler de sa bouche comme un ruisseau, tarit à l'instant même [1]. »

Bernard avait eu précédemment un songe qui déjà lui avait ôté la perspective d'une mort prochaine. Il s'était vu transporté sur les bords de la mer, attendant un vaisseau pour s'embarquer; mais le vaisseau qui approchait sans cesse, faisait d'inutiles efforts pour aborder au rivage; il s'éloigna enfin, avant que le malade eût pu y entrer. Ce songe, confirmé par une vision merveilleuse, sembla annoncer que le temps de quitter ce monde n'était pas encore venu. Néanmoins la faiblesse de sa constitution et son épuisement extrême ne lui permirent point de longtemps de reprendre la houlette du monastère. Il dut demeurer renfermé dans sa cellule, où la méditation des saintes Écritures, jointe à l'oraison continuelle, le remplirent de plus en plus de lumière et de splendeur.

Ce fut à cette époque qu'il composa son *Traité sur les différents degrés de l'humilité et de l'orgueil* [2]; ouvrage qui devint pour lui une occasion de peines et d'amertumes.

Dans cette première de ses productions, saint Bernard ramenait la science dans une voie depuis longtemps obscurcie, en la rattachant aux bases de la vie intérieure, et en la fondant sur l'expérience ascétique, justifiée et confirmée par la parole divine.

L'humilité est son point de départ : elle est, selon lui, la condition pour acquérir la science de la vérité. Mais elle-même présuppose la connaissance de la vérité; car elle se forme de trois manières : par la connaissance de soi-même, par la connaissance du prochain et par la con-

[1] I Petr., II, 21. — [2] Rom., XII.

[1] *Vit. S. Bern.*, LI, cap. XII, n° 58.

[2] *Tract. de gradibus humilitatis et superbiæ.*

naissance de la vérité absolue, qui est Dieu. Ceci posé, il montre les rapports réciproques de la vraie science avec les degrés correspondants de l'humilité; d'où il déduit, avec une puissante force de logique, les douze degrés d'humilité de la règle de Saint-Benoît, qu'il met en regard avec autant de degrés d'orgueil.

Cet ouvrage, entrepris pour l'instruction des moines, fut immédiatement suivi d'un autre qui n'est qu'un recueil de quatre homélies, vulgairement connues sous le nom de *Super missus est*. Bernard les intitula : *Louanges de Marie*[1]. L'humilité et la grandeur, la puissance et la miséricorde, les priviléges et les magnificences de Celle qui est devenue la *Mère du Saint des saints et du Roi des rois:* c'était là un inépuisable sujet de méditations et de suaves consolations pour saint Bernard. Son opuscule, production d'un cœur aimant et tendre, ne put être goûté que des hommes de cœur. Les savants qui se livraient exclusivement à l'étude de la dialectique, ne le comprirent point. Nous lisons dans l'*Histoire de Cîteaux* le récit des attaques violentes qui le poursuivaient jusque dans sa retraite. « Comme on trouve toujours « de par le monde, dit l'historien, des gens qui « n'ont nulle autre affaire plus agréable que « de mordre sur les œuvres d'autrui et de s'en « rendre les rigoureux censeurs, il y eut des « personnes qui condamnèrent ce traité (*De « Gradibus humilitatis*)... Mais la critique ne ve- « nait pas seulement de la part des érudits « minutieux : les docteurs eux-mêmes trou- « vèrent à redire[2]. »

En effet, parmi ces docteurs on distinguait le savant Hugues de Saint-Victor, justement célèbre par l'élévation de son esprit autant que par sa vaste érudition. Celui-ci, à la différence des détracteurs obscurs, s'adressa directement à Bernard, et lui demanda des explications sur certains passages difficiles à comprendre. Il fut aussi le seul auquel le saint répondit; car jusqu'alors il avait gardé un invincible silence. Dans sa lettre à Hugues, il mit le sceau de l'humilité sur l'ouvrage qui traitait de cette vertu, en rétractant un passage où il avait cité le sens de l'Écriture en place du texte même. Il déclare de plus qu'en parlant des anges, il s'était servi de termes qu'il n'avait pas trouvés dans les Pères. « Cependant, ajoute-t-il, bien « que les explications qu'on donne aux textes « sacrés ne soient point tirées des Pères, elles « ne laissent pas d'être licites, pourvu qu'elles « ne soient pas contraires aux sentiments des « Pères et aux règles de la foi[1]. »

Non-seulement le saint ne répondait point aux attaques dirigées contre lui, mais il demandait grâce pour ceux qui s'étaient compromis eux-mêmes dans ces démêlés. Il écrivit à ce sujet au pieux Hébert, abbé du chapitre de Saint-Étienne, à Dijon, une lettre dont voici le principal fragment[2] :

« Si le frère Jean, votre religieux, s'est avisé « de parler de moi et d'écrire contre moi d'une « manière inconvenante et peu charitable, il « s'est fait plus de mal qu'il ne m'en a fait; « car en agissant de la sorte, il a plus contribué « à faire connaître la légèreté de son jugement « qu'à me faire passer pour un esprit léger. « Au reste, s'il a cherché à me nuire, je ne « chercherai pas à lui rendre le mal pour le « mal. C'est pourquoi, considérant ici mes « propres devoirs plutôt que la faute qu'il a « commise, je vous prie et vous conjure hum- « blement de pardonner à ce jeune homme, « qui en cette occasion a suivi l'impulsion d'un « vain sentiment de zèle, et non pas le mou- « vement d'une mauvaise volonté. Or, en lui « pardonnant, recommandez-lui de ne plus « écrire ni disputer sur des choses qui semblent « au-dessus des lumières de son intelligence : « évidemment que dans son opuscule il aurait « fallu un jugement plus sain et une main plus « exercée. »

Malgré ces discussions, et peut-être même à cause de ces discussions, par lesquelles les ennemis de saint Bernard cherchaient à le déconsidérer aux yeux de l'Église, son nom acquit une plus grande célébrité; ses ouvrages se répandirent au loin et obtinrent bientôt l'assentiment universel. Une foule de personnes voulaient connaître l'homme dont les écrits pieux et lucides avaient excité des clameurs inconsidérées; et de là le grand nombre de visites qui, à dater de cette époque, se succédèrent à Clairvaux.

On ne se lassait point d'admirer l'humble moine qui, si jeune encore, avait peuplé le désert d'une troupe nombreuse d'anges plutôt que d'hommes, et qui, du fond de sa retraite, projetait sur l'Église une si douce lumière. On le regardait dès lors comme un saint; on le

[1] *De laudibus Mariæ.*
[2] *Hist. de Cît.*, vol. III, p. 182 et 183.

[1] Epist. LXXVII. In subscrip. ad Homil. *Super missus est.* — Voir aussi *Hist. de Cît.*, vol. III, p. 182.
[2] Epist. CCXXXIII. — Le chapitre de Saint-Étienne était composé de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Nous n'avons trouvé aucune trace des écrits publiés en cette occasion contre saint Bernard: les attaques ont disparu, la défense est restée.

citait comme le modèle de l'ordre monacal, comme la gloire du sacerdoce, comme le marteau des hérétiques [1].

Toujours malade et hors d'état de monter en chaire, il vivait séquestré dans la même cellule que l'évêque de Châlons lui avait fait construire autrefois; et là, profondément occupé des vérités éternelles, il était pourtant accessible à tout le monde, et accueillait sans distinction, avec une cordialité sereine et affectueuse, tous ceux qui accouraient pour le consulter. Il ne se passait presque pas de jour qu'il ne reçût des hôtes nouveaux ou des lettres qui demandaient de longues réponses. Souvent il gémissait en secret de cette multiplicité de soins qui ne lui laissaient plus de repos [2]; mais il se rappelait que l'amour divin ne peut ni ne doit rester oisif; et que, sacrifier son repos au bien des autres, c'est encore goûter la paix de Dieu et suivre l'exemple de Jésus-Christ : « La charité, « qui est la règle de Dieu, disait-il, doit être « préférée à la règle de Saint-Benoît [3]. »

Cette charité sincère, jointe à la plus complète abnégation de lui-même et à une rare capacité pour dénouer les affaires les plus compliquées, lui attirait des personnages considérables qui le prenaient pour arbître de leurs différends. Les ecclésiastiques et les laïques venaient également lui soumettre leurs doutes; bientôt les princes et les prélats, les rois eux-mêmes recoururent aux oracles de l'homme de Dieu, dont la renommée commençait à se dilater comme l'aurore quand elle éclate au matin. Tout ce qui était juste, utile, équitable, avait accès auprès de lui, enflammait son zèle, provoquait un dévouement sans bornes; et dès qu'il s'était chargé d'une cause, de quelque peu d'importance qu'elle fût, il la prenait à cœur et la poursuivait avec une consciencieuse activité.

C'était surtout à l'égard des pécheurs qu'il exerçait son ardente sollicitude. Il les pressait, comme saint Paul, à temps et à contre-temps, par les exhortations insinuantes de la charité, par les plus vives représentations de la vérité. Mais aussi, quand il se trouvait aux prises avec l'arbitraire, ou qu'il soutenait les droits de l'innocence et de la justice, il devenait inflexible comme un roc, et sa volonté se dressait comme une colonne inébranlable. Il l'avoue lui-même dans une de ses lettres :

« La voie de la tendresse, dit-il, est celle qui « m'est habituelle...; mais quand les hommes « abusent de la douceur et que l'huile des « remontrances charitables se répand inutile- « ment sur eux, il faut se servir de remèdes « plus vigoureux et employer la force du « vin...; que si les adversaires de la vérité et « de la justice ont le front dur, il faut l'avoir « plus dur qu'eux, parce qu'il n'y a rien de « dur qui ne cède à ce qui est plus dur; et que « Dieu lui-même, parlant au prophète Ézé- « chiel, lui promet qu'il lui donnera un front « plus dur que celui de ses ennemis [1]... »

La fermeté du serviteur de Dieu, inséparable d'ailleurs de la suavité évangélique, produisit dès ce temps des fruits remarquables. Nous n'en citerons ici que deux exemples tirés de ses lettres :

Le comte de Champagne, Thibault, prince juste et vertueux, avait, par suite de faux rapports, ordonné la confiscation des terres de l'un de ses vassaux; et, sans vouloir entendre de justification, il le bannit et le réduisit à une telle misère, que sa femme et ses enfants durent mendier leur pain. Ce malheureux, nommé Humbert, avait vainement épuisé toutes les tentatives pour apaiser le prince; il vint enfin à Clairvaux, et supplia le saint abbé de s'intéresser à son sort. Bernard, touché de compassion, pria d'abord deux prélats d'écrire en son nom au comte de Champagne en faveur de Humbert; mais comme leurs lettres n'obtinrent point de succès, il écrivit lui-même en ces termes :

« Je suis sensible à l'intérêt que vous avez « pris à ma maladie, parce que l'amour que « vous avez pour Dieu en est la cause. Cepen- « dant j'ai lieu d'être surpris de ce que, aimant « Dieu et m'aimant pour Dieu, vous me refu- « siez une grâce que Dieu m'avait inspiré de « vous demander...

« Certes, si j'avais sollicité de l'or ou de « l'argent, ou quelque autre faveur, vous ne « m'auriez point refusé, puisque tant de fois « vous m'en avez prodigué. Pourquoi donc me « jugez-vous indigne d'une grâce que je sou- « haite moins dans mon intérêt que dans le « vôtre?... Ignorez-vous cet avertissement de « Dieu : *Le temps viendra où je jugerai les jus-* « *tices?* A plus forte raison jugera-t-il les injus- « tices. Ne craignez-vous pas ce qui est écrit : « *Vous serez mesuré à la mesure dont vous aurez* « *mesuré les autres?* Doutez-vous qu'il ne soit

[1] Henriquez, *An. Cist.* — [2] Convenerat enim multitudo magna fere ex omni natione quæ sub cœlo erat. Me oportet omnibus respondere, etc. (S. Bern., Ep. ad Petr. Clun., 589. — Vid. Guill. de s. Th., D. 1101, 1102.) — [3] *De Præcept.*, cap. IV.

[1] Epist. CCXXXII. — Vid. etiam serm. in Cant. XLIV; et *De Consid.*, lib. IV, cap. III.

« plus facile à Dieu de dépouiller un prince « qu'il n'est facile à un prince de dépouiller « son sujet [1]?... »

Cette lettre, dont nous ne citons qu'un passage, produisit un effet immédiat. Le comte de Champagne examina par lui-même l'affaire de son vassal, et rendit une ordonnance qui le rétablit dans ses droits. Mais plusieurs conseillers du prince, intéressés à maintenir la première sentence, suscitèrent des entraves à la réhabilitation de Humbert. Saint Bernard lui écrivit de nouveau :

« Quel est le conseiller infidèle qui a essayé « d'ébranler par ses lâches conseils la droiture « de votre âme? Quel qu'il soit, c'est un faux « ami, un traître, un dangereux courtisan qui « sacrifie votre gloire à sa cupidité... Je vous « conjure, par la miséricorde de Dieu, d'em- « pêcher que l'impie ne se prévale de l'afflic- « tion du pauvre, et d'ordonner qu'on restitue « sans retard à la femme et aux enfants du « malheureux Humbert les biens auxquels ils « ont droit [2]... »

L'affaire était à peine terminée, que l'abbé de Clairvaux, dans une autre circonstance, fit encore une fois entendre les réclamations de la justice au comte de Champagne. Le prince avait promulgué des ordonnances très-sévères pour réprimer les abus des duels judiciaires; mais ses ordonnances, trop imbues des préjugés du temps, frappaient surtout les victimes de ces intolérables combats. C'est de quoi saint Bernard se plaint au comte Thibauld : « Il y a « peu de jours que, dans un duel qui eut lieu « en présence du prévôt de Bar, celui qui suc- « comba fut condamné par votre sentence à « perdre les yeux. Et, comme s'il n'était pas « assez à plaindre et de sa défaite et de la perte « de la vue, vos officiers se sont encore em- « parés de ses terres. Il est de votre justice et « de votre charité de lui laisser de quoi entre- « tenir sa vie triste et languissante : la faute « du père ne doit point retomber sur les « enfants, ni les frustrer de leur légitime pa- « trimoine [3]. »

Le langage plein d'équité et de sainte hardiesse avec lequel il plaidait la cause des opprimés était d'ailleurs accompagné d'une douceur si profonde, d'un si parfait désintéressement, que toujours on l'écoutait comme l'organe de la volonté divine. Le jeune moine avait conservé, de son éducation première, une noblesse exquise de ton et de bonnes manières, et une délicatesse de procédés qui, s'ajoutant aux dons de l'esprit, captivaient spontanément les âmes. Chacun de ses regards, chacun de ses mouvements répandait autour de sa personne la grâce, la bienveillance, la vie céleste; et chacune de ses paroles portait un fruit. « Il avait toujours, dit un ancien écrivain, des consolations pour les infortunés, des secours pour les pauvres, des encouragements pour les esprits inquiets, des ressources pour les nécessités pressantes, un baume pour les plaies spirituelles, des remèdes pour toutes les maladies [1]. »

Tant de vertus et de qualités précieuses, consacrées au service de l'Église, ne purent demeurer cachées : elles s'épanouirent plus vivement de jour en jour; et à l'époque où nous arrivons, on voit apparaître le nom de saint Bernard comme un astre bienfaisant à l'horizon de son siècle. Sa correspondance constate les relations qui se formaient entre lui et les principaux personnages de son temps, non-seulement en France, mais en Italie, en Allemagne, en Portugal et jusqu'en Asie. Le monastère de Clairvaux était devenu la terre sainte où la curiosité aussi bien que la piété attiraient un grand nombre d'étrangers illustres : on venait contempler au sein de la France les anciennes merveilles du désert.

Outre ce spectacle d'édification, on parlait aussi de plusieurs miracles opérés par le serviteur de Dieu. Il était notoire qu'un enfant des environs de Clairvaux lui avait été présenté dans un état de souffrance extrême : son bras était paralysé, sa main desséchée. Bernard pria, fit le signe de la croix sur l'enfant, et le rendit à sa mère parfaitement rétabli [2]. Une guérison non moins extraordinaire fut celle du riche Humbert, celui qui plus tard se fit religieux et devint le premier abbé du monastère d'Igny, au diocèse de Reims. Cet homme, auquel Bernard portait une affection de longue date, était si malade d'épilepsie, qu'il en tombait jusqu'à sept fois par jour. Le saint pria pour celui qu'il aimait. Dès ce moment Humbert fut guéri et n'éprouva plus une seule attaque de ce mal qui avait été jugé incurable [3]. On rapporte encore que, se trouvant à Foigny, au diocèse de Laon, le jour où l'on célébrait la dédicace de la nouvelle église du monastère qu'il avait fondé [4], cette église était remplie d'une si incroyable quantité de mouches, que

[1] S. Bern., Ep. XXVII. — [2] Ep. XXXVIII. — [3] Ep. XXXIX.

[1] Gaudf., 1145. — [2] Guill. de S. Th., cap. IX, p. 1097.

[3] Ex manuscript., ed. Horst.—Voir aussi Guill. de S. Th., cap. IX, p. 1097. — Voir encore *Sermo de Humberto*, in *Op. S. Bern.*

[4] En l'année 1121.

leur agitation et leur bourdonnement troublèrent les offices; et comme on ne savait aucun moyen de s'en délivrer, Bernard s'écria : *Excommunico eas!* Le lendemain on les trouva mortes; et leur multitude était si grande, qu'elles noircissaient le pavé; il fallut des pelles pour les jeter hors de l'église. A quoi un chroniqueur ajoute que « ce miracle devint si célèbre, que *la malédiction des mouches de Foigny* passa en proverbe parmi les peuples d'alentour, attendu que de toutes parts on était venu assister à la solennité de la dédicace [1] ».

Un jour, plusieurs chevaliers, se rendant à un tournoi, prirent le chemin de Clairvaux et demandèrent un gîte au monastère. C'était vers la fin du carême; et le saint abbé, tout en offrant à ses hôtes les devoirs de l'hospitalité, ne leur cacha point la peine qu'il ressentait à la vue de jeunes chrétiens animés de dispositions si frivoles à l'époque la plus sérieuse de l'année, alors que l'Église gémit dans les veilles et la pénitence. « Je vous demande une trêve, « leur dit-il, jusqu'après la sainte quarantaine.» Mais les chevaliers, impatients de paraître au tournoi, ne se sentirent pas le courage de renoncer à leurs plaisirs. « En ce cas, leur dit saint Bernard, je demanderai cette grâce à Dieu, et j'ai la ferme confiance que je l'obtiendrai. » Puis il leur fit servir à boire, bénit la coupe et leur dit : « Buvez à la santé de vos âmes ! » Ils burent, et bientôt après ils se remirent en route.

Ils avaient à peine fait quelque chemin, que leur conscience se troubla ; et ne pouvant plus contenir leurs émotions, ils se communiquèrent les uns aux autres les étranges anxiétés de leur esprit. Ce qu'ils avaient vu à Clairvaux, ce qu'ils avaient entendu, absorbait leurs pensées ; des larmes de regret et d'attendrissement coulaient de leurs yeux quand ils comparaient l'inutilité de leur existence avec la vie grave et laborieuse des vrais chrétiens. Tous, d'un commun accord, retournent sur leurs pas ; et enflammés d'un saint désir, ils se dépouillent de leurs armures, déposent leurs riches vêtements et se prosternent aux pieds de Bernard pour se consacrer à Dieu. « Ils vouèrent le reste de leurs jours aux exercices des soldats de Jésus-Christ; quelques-uns d'entre eux, ajoute le biographe, combattent encore aujourd'hui dans la milice de l'Église ; plusieurs autres, ayant été affranchis de leurs corps mortels, règnent avec Jésus-Christ au Ciel [1]. »

CHAPITRE CINQUIÈME

—

Travaux de saint Bernard. — Ses relations avec les Chartreux. — Voyage à Grenoble et à Paris. — Influence salutaire des Ordres monastiques.

Doux et humble, à l'exemple du divin Maître; calme, simple, patient, au milieu des respects qui l'environnaient et des affaires considérables qui absorbaient sa vie, Bernard, à mesure qu'il voyait grandir le cercle de son activité, se concentrait davantage dans son for intérieur, et entretenait avec plus de vigilance la communication vivante de son âme avec Dieu. L'amour, comme un foyer de grâces, le prémunissait contre les périls d'une popularité toujours croissante, en même temps qu'il donnait à sa parole une force pleine d'onction. Ses disciples, comme de féconds oliviers, peuplaient la vallée de Clairvaux et mûrissaient dans une sainteté austère.

Bientôt, malgré les agrandissements successifs des bâtiments, le monastère ne suffit plus à la multitude des nouveaux moines, dont le nombre s'éleva jusqu'à sept cents [2]. Il fallut même que les plus anciens se tinssent hors de l'église ; les novices seuls y trouvaient place pendant les offices. Une si prodigieuse bénédiction dut nécessairement porter au loin la semence des vertus. De tous côtés d'ailleurs, on demandait des religieux formés à l'école

[1] Guill., cap. x, n° 32.

[1] Guill., cap. xi, n° 55, p. 1099.

[2] Gaudf., *Vit. S. Bern.*, lib. V, n° 20.

de saint Bernard ; et les provinces les plus éloignées s'estimaient heureuses quand elles obtenaient quelques-uns de ces hommes riches en Dieu, et doués de cette grâce attractive qui fait descendre les dons du ciel et les répand avec abondance sur la terre.

Déjà Paris, Châlons, Mayence, Liège, plusieurs villes en Flandre, en Allemagne, en Italie, dans la Guyenne, possédaient des maisons issues de Clairvaux ; et dès l'année 1122, saint Bernard parcourut ces différentes contrées pour y fonder des colonies et les lier entre elles par les liens sacrés de la fraternité chrétienne. On ne peut lire sans émotion les sages avis qu'il donnait aux abbés des nouveaux monastères, et les instructions touchantes qu'il leur prodiguait de vive voix et par écrit :

« Que ceux qui prétendent inspirer de la « crainte plutôt que de veiller avec amour sur « leurs subordonnés, prêtent l'oreille aux pa- « roles du Psalmiste : *Instruisez-vous, juges de la « terre* [1] ! Apprenez que vous devez être les « mères et non les maîtres de ceux que vous « dirigez. Étudiez-vous à vous rendre plus ai- « mables que redoutables ; et si quelquefois il « est nécessaire de punir, que votre sévérité « soit paternelle, non pas arbitraire et cruelle. « Montrez-vous mères en caressant, pères en « corrigeant ; renoncez à la dureté, différez les « châtiments, ouvrez votre sein maternel ; « que ce sein soit rempli de lait et non d'humeur. « Pourquoi appesantir votre joug sur ceux dont « vous devez au contraire alléger le fardeau ? « Pourquoi le petit enfant mordu d'un serpent « appréhenderait-il le médecin, au lieu de re- « courir à lui avec une confiance toute filiale ? « *Mes frères,* dit l'Apôtre, *si quelqu'un se trouve « impliqué dans quelque péché, vous autres, qui êtes « spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit « de douceur, chacun de vous faisant réflexion sur « soi-même et craignant d'être tenté comme lui.* De « plus, ajoute un prophète : *Si l'impie meurt dans « son iniquité, par votre faute, vous serez respon- « sable de son âme, et je vous redemanderai son « sang* [2]. »

Cette active sollicitude, loin d'affaiblir sa santé, semblait le remplir d'une vigueur surnaturelle. Il était devenu le centre et l'âme de l'ordre de Cîteaux ; et pour nous servir des expressions de l'un de ses contemporains, de même que les fleuves retournent à la mer d'où ils sont sortis, ainsi tout ce qui arrivait d'heureux ou de malheureux à ses enfants lui revenait incessamment, soit par des lettres qu'il en recevait, soit par les avis qu'il s'empressait de leur transmettre.

Mais outre ces travaux, outre ces voyages et la vaste correspondance qu'il entretenait avec les maisons de son Ordre, avec les prélats qui réclamaient ses conseils, avec les savants qui lui exposaient leurs difficultés, avec une foule de personnes qui lui ouvraient leur conscience, il trouvait encore le moyen d'écrire à ses amis, et de leur envoyer des traités qu'il composait pour nourrir leur piété.

C'est dans ces écrits, fruits spontanés des inspirations de son âme, qu'il faut surtout étudier l'esprit intérieur de saint Bernard. Nous citerons ici la célèbre lettre qu'il adressa en 1122, aux religieux de la grande Chartreuse, près de Grenoble ; on y admirera sa douce sérénité au milieu des occupations les plus assujétissantes, et la hauteur sublime à laquelle il s'élève dans les voies de la contemplation. L'étendue de cette lettre nous force de l'abréger.

« Frère Bernard de Clairvaux souhaite le sa- « lut éternel à ses très-vénérables pères et bien- « aimés amis, Guignes prieur de la Chartreuse, « et les saints religieux de sa communauté.

« Votre lettre m'a procuré d'autant plus de « joie que je souhaitais depuis longtemps rece- « voir de vos nouvelles. A mesure que je la « lisais, j'ai senti dans mon âme un feu qui « s'allumait et qui m'a paru un rayon de la « divine flamme que le Seigneur a apportée sur « la terre. Oh ! qu'elle doit être chaude cette « charité qui consume vos cœurs, puisque les « étincelles qui en jaillissent sont si ardentes ! « Soyez bénis du Seigneur, d'avoir eu la bonté « de m'écrire les premiers et de m'encourager « à vous écrire à mon tour ! Je n'aurais jamais « osé commencer, quelque grande envie que « j'en eusse. J'appréhendais de troubler votre « saint repos, de suspendre vos secrets entre- « tiens avec Dieu, d'interrompre ce perpétuel « et sacré silence qui vous environne, de dis- « traire enfin, par d'inutiles paroles, des oreil- « les toujours attentives à la voix du ciel... « Mais la charité est plus hardie que moi ; elle « est la mère des plus tendres amitiés ; et, « quand elle frappe à la porte, on ne doit pas « craindre l'importunité... Que je suis heureux « d'avoir visité en passant vos chères montagnes « d'où je tire un si grand secours !... Oui, je « compterai cette visite parmi mes joies les « plus parfaites ; et je ferai une éternelle mé- « moire du bienheureux jour où je fus intro- « duit dans l'intimité de vos cœurs... »

[1] Ps. II.

[2] *Cant cant.*, serm. XXIII. — Ad Gal., VI. — Ezech., III.

Après ces doux préliminaires, l'abbé de Clairvaux parle magnifiquement de l'amour divin, de ses degrés et de ses progrès :

« *Dieu est amour*, dit saint Jean [1]. L'amour « est la loi éternelle qui a créé l'univers, qui « le gouverne et le règle par sa sagesse. Et « rien n'est sans loi, pas même cette loi suprême « dont je parle, qui, tout incréée qu'elle est, « reçoit pourtant sa loi d'elle-même. Mais l'es- « clave et le mercenaire se font une loi qui « diffère de cette divine loi : celui-là n'aime « point Dieu, et celui-ci aime autre chose plus « que Dieu. L'un et l'autre se font une loi par- « ticulière, mais ils ne peuvent la rendre in- « dépendante de l'ordre immuable que Dieu « a établi. Ils imitent ou parodient en quelque « façon le Créateur, en se servant de loi à eux- « mêmes et en prenant leur volonté propre « pourrègle de conduite. Or, ce joug est pesant, « insupportable ; car c'est un effet de la loi di- « vine, que tout homme qui refuse de s'y sou- « mettre devient son propre tyran. Quiconque « secoue le joug de l'amour de Dieu tombe « nécessairement sous le poids accablant de « l'amour de soi-même...

« Cependant, comme nous sommes charnels « et nés de la concupiscence, il est inévitable « que notre amour commence par la chair ; « mais, s'il est dirigé par l'ordre et rectifié par « la grâce, il s'élèvera par divers degrés et « progrès jusqu'à la perfection de l'esprit... « Ainsi l'homme commence à aimer pour lui- « même, parce qu'il est charnel et ne goûte « rien hors de lui. Ensuite, voyant qu'il ne peut « se suffire seul, il est pressé de recourir à « Dieu, de le chercher par la foi ; et il l'aime « comme un bien qui lui est nécessaire. Dans « ce second degré, il aime Dieu, à la vérité ; « mais il l'aime pour soi-même, et non pour « Dieu. Enfin poussé par le sentiment de son « indigence et par ses propres besoins, il con- « tinue à rechercher Dieu ; il s'en occupe dans « ses pensées, dans ses méditations, dans ses « lectures, dans la pratique de l'obéissance ; en « sorte que ces communications et cette fami- « liarité, si j'ose parler ainsi, lui apprennent à « mieux connaître Dieu, et, par conséquent, à « le trouver plus aimable. Il goûte combien le « Seigneur est doux ; et c'est là le passage au « troisième degré où l'on aime Dieu, non plus « par rapport à soi, mais pour lui-même... Le « quatrième degré arrivera sans doute quand « le serviteur fidèle sera introduit dans la joie « de son Dieu et enivré de ses chastes délices. « Alors cette sainte ivresse le plongera dans une « entière abnégation, et il ne sera plus qu'un « même esprit avec Dieu [1]. »

Saint Bernard ne se contenta point d'entretenir par un commerce épistolaire les relations de charité fraternelle et d'estime qu'il avait contractées avec les religieux de la Chartreuse. Cet institut avait pris naissance peu d'années avant celui de Cîteaux [2] ; et tous deux, menant un genre de vie analogue, s'étaient développés parallèlement dans la solitude, au milieu des souffrances et des persécutions. C'est pourquoi saint Bernard portait un attachement particulier aux disciples de saint Bruno ; et, vers la fin de l'année 1123, ne pouvant résister à des invitations réitérées, il profita d'un voyage que les intérêts de son Ordre l'obligeaient à faire, pour se rendre à Grenoble, où l'évêque saint Hugues, qui gouvernait le diocèse, le reçut comme un envoyé du ciel. Ce prélat, vénérable par sa sainteté autant que par son extrême vieillesse, se prosterna devant l'abbé de Clairvaux, qui était alors dans la trente-deuxième année de son âge, « et ces deux enfants de lumière, ajoute la chronique, s'unirent de telle sorte qu'ils ne formèrent plus désormais qu'un cœur et une âme, s'étant liés et attachés par les liens indissolubles de la charité de Jésus-Christ. Ils éprouvèrent tous deux les sentiments de la reine de Saba, lorsqu'elle admira la sagesse de Salomon : chacun d'eux étant ravi de trouver beaucoup plus que ce que la renommée avait publié de l'un et de l'autre [3]. »

Le serviteur de Dieu, accompagné de plusieurs moines, ne tarda point à gravir les sauvages montagnes sur la cîme desquelles les Chartreux avaient planté leur croix et déployé leurs tentes. Sa visite y laissa une impression si profonde, qu'aujourd'hui encore elle subsiste : le souvenir en est resté tout vivant, et les siècles n'ont pu en effacer les traces [4].

[1] Joan., IV, 16.

[1] Op. S. Bern., Epist. XI. — Cette lettre fut adressée à Guignes, cinquième général de l'ordre des Chartreux, qui mourut en 1137, cinquante-trois ans après la fondation de l'Ordre.

[2] En 1084.

[3] Guill., lib. III, cap. I. — *Hist. de Cît.*, vol. III, ch. VII, p. 251,

[4] Lors d'un voyage que nous eûmes le bonheur de faire à la grande Chartreuse, près de Grenoble, nous avons pu constater ce fait ; car il est impossible d'y passer quelques jours sans entendre parler de saint Bernard et des détails qui se rapportent à sa visite. On dirait que ces pieux solitaires sont aussi élevés au-dessus du temps qu'ils le sont au-dessus de l'espace, et que les moines qui, aujourd'hui encore, accueillent les hôtes avec une charité si affectueuse, sont les mêmes qui reçurent saint Bernard au douzième siècle. Il y a dans l'Église certains hommes et certaines choses qui ne changent pas : ils semblent participer à l'immutabilité de l'éternité.

Cependant, à l'occasion de cette mémorable visite, la chronique rapporte une anecdote intéressante. Il y eut un chartreux (c'était, dit-on, le prieur même du monastère) qui se montra scandalisé à la vue du brillant équipage de saint Bernard. Celui-ci, en effet, arriva sur un cheval richement caparaçonné: contraste choquant avec ce bon religieux qui ne comprenait pas un si grand luxe dans un moine qui passait pour un saint et professait la pauvreté monastique. Le chartreux ne pouvant dissimuler sa pénible impression, s'en ouvrit à un moine de la compagnie de Bernard, et lui confessa naïvement sa pensée. Mais le saint abbé de Clairvaux, ayant appris la chose, demanda aussitôt à voir l'équipage sur lequel il était venu, avouant avec ingénuité qu'il n'y avait fait aucune attention, et qu'il l'avait accepté pour sa route tel qu'un moine de Cluny le lui avait prêté.

La simplicité de cet aveu, qui montre à quel point le serviteur de Jésus-Christ avait mortifié ses sens, réjouit beaucoup les cénobites, et fut pour eux un sujet de grande édification.

A la même époque, au commencement de l'année 1123, Bernard fit son premier voyage à Paris, pour régler quelques affaires de son Ordre. A peine arrivé dans la capitale du royaume, où son nom jouissait d'une haute réputation, on le pressa de se faire entendre dans une des écoles de théologie. Il se rendit à cette invitation ; et, devant parler devant une nombreuse assemblée, il se prépara avec soin, et prononça une savante dissertation sur quelques points de controverse philosophique. Mais après le discours, la docte assemblée étant demeurée froide et impassible, saint Bernard se retira confus; il s'enferma dans un oratoire où il gémit de son échec.

Le lendemain il se présenta dans la même école; mais cette fois, rapporte l'annaliste, « le Saint-Esprit parla par sa bouche, et conduisit sa langue; et le discours admirable qu'il prononça fit une sensation telle, que plusieurs ecclésiastiques, vivement touchés, se mirent sous sa direction et le suivirent à Clairvaux pour y servir Dieu dans la vie monastique[1]. »

Bernard, chargé de ces précieuses dépouilles, revint à Clairvaux, où il reprit aussitôt le gouvernement du monastère. Il s'appliqua, par l'exemple, plus encore que par la prédication quotidienne, à l'instruction de ses frères et à leur perfectionnement spirituel. Mais les soins auxquels il se livrait avec un zèle sans bornes ne l'empêchèrent point de pourvoir aussi aux besoins matériels du pays dans des circonstances malheureuses.

Une longue sécheresse, suivie d'une effrayante disette, désolait la Bourgogne; et le fléau s'étant appesanti sur le reste de la France, les peuples, toujours cruels quand la faim les presse, s'agitaient sans frein et proféraient des menaces. Dans cette conjoncture pénible, Dieu sembla renouveler à Clairvaux le prodige qu'il avait fait éclater autrefois en Egypte. Clairvaux, grâce à la prévoyance du saint abbé, devint comme le grenier d'abondance de toute la Bourgogne; et nous lisons que Bernard adopta jusqu'à trois mille pauvres qu'il marqua d'un signe particulier (*accepit sub signaculo*), s'engageant à les nourrir aussi longtemps que durerait la famine. Cet exemple fut imité par les couvents des environs, et procura des ressources extraordinaires à la province[1].

Tel était le noble usage des richesses que l'économie, le travail et la piété chrétienne faisaient affluer dans les monastères. La religion, qui se donne toute à tous, administrait la fortune publique, durant la minorité des peuples; elle rendait en usufruit ce qu'elle stabilisait en capitaux ; elle recevait le superflu du riche pour satisfaire aux besoins du pauvre; et ainsi, grâce aux institutions monastiques, la plaie du paupérisme n'était pas, dans les temps de foi et de ferveur, ce qu'elle est devenue de nos jours.

D'ailleurs, ce n'était là, pour ainsi dire, qu'une partie accessoire des bienfaits que la société en retirait. On ne saurait énumérer les avantages que ces grandes institutions religieuses procuraient au pays par le défrichement des terres incultes, par une sage répartition du travail, par l'organisation des œuvres de charité, par l'impulsion donnée à l'agriculture, aux arts utiles, à la science, aux lettres, à toutes les branches de la vie sociale, et surtout par l'esprit civilisateur qu'elles répandaient sur les populations qui s'agglomeraient successive-

[1] *Ann. Cist.*, t. I, p. 142, nos 3, 4, 5.

[1] Joan. Eremit., *Vit. Bern.*, lib. II, n° 6, apud Mabillon, t. II. — Voy. aussi *Hist. de Cit.*, vol. III, ch. x.

Un fait semblable s'est passé en Suisse, et nous en avons entendu le récit naïf sur les lieux mêmes. On sait que les couvents de Capucins ne vivent que d'aumônes, et que, dans les moments de détresse, quand ils manquent du nécessaire, ils sonnent leur cloche d'alarme, qui n'en appelle jamais inutilement à la charité publique. Or, à l'époque de la famine, en 1816, pendant que le village de Dornach, près de Bâle, se trouvait dépourvu de toute subsistance, la cloche du couvent attira de tous côtés des secours si abondants, que les Capucins furent à même de nourrir tout le village et une foule de pauvres des environs. C'est ce que témoigne encore aujourd'hui une population reconnaissante.

ment autour des couvents, foyers d'où jaillissaient la vie, la bénédiction et la prospérité.

Les ordres religieux, notamment l'Ordre de Saint-Benoît, n'ont pas seulement adouci les mœurs des peuples. Tout en propageant le christianisme, ils ont servi de modèles à la constitution des États modernes; leurs règles, leur hiérarchie, leur discipline, leur parfait régime intérieur, ont fourni les types des diverses administrations d'un nouvel ordre social basé sur les lois de l'Église. Aux sociétés comme aux individus s'applique cette parole de l'Évangile : Cherchez d'abord le royaume de Dieu ; et le reste viendra par surcroît.

Mais, parmi les services qu'ils rendaient à la société, nous rappellerons surtout celui qui touche à une question débattue de nos jours, et qui nous fournira l'occasion de rapporter un trait gracieux de la vie de saint Bernard.

Les monastères, si dignes de notre admiration, exerçaient particulièrement une heureuse influence sur le système pénitentiaire. Ils étaient dans la vérité du terme, des maisons de *correction*, où les criminels étaient séquestrés, non pas seulement pour les empêcher de nuire, mais pour les soumettre à l'action curative de la religion, qui seule corrige les mœurs en transformant les cœurs. Cela explique la facilité avec laquelle on accordait aux moines la grâce d'un condamné, à la condition qu'ils le retiendraient dans leur couvent, sous leur responsabilité. Saint Bernard aimait ces œuvres de miséricorde, et en obtenait souvent des résultats admirables.

Un jour qu'il se rendait auprès du comte de Champagne, il rencontra sur son chemin le triste cortége qui traînait un malfaiteur au dernier supplice. Bernard, ému de pitié, se précipite au milieu de la foule et s'empare de la corde à laquelle était attaché le criminel. « Confiez-moi cet homme, dit-il, je veux le pendre de mes propres mains ! » Et, ne lâchant prise, il le conduisit lui-même par la corde jusque dans le palais du comte de Champagne.

A cette vue, le prince effrayé s'écrie : « Hélas, révérend père, que faites-vous là ? Vous ne savez pas que c'est un infâme qui a mille fois mérité l'enfer; voudriez-vous donc sauver un diable ? » Mais Bernard répliqua doucement : « Non, prince, je ne viens pas réclamer l'impunité de cet homme. Au contraire ; car vous alliez lui faire expier ses crimes par une mort subite ; et moi, je demande que ce supplice dure toute sa vie, et que jusqu'à la fin de ses jours il subisse les tourments de la croix ! » Le prince garda le silence. Alors saint Bernard se dépouille de sa tunique, en revêt le condamné et l'emmène au monastère, *où ce loup cruel fut changé en agneau,* dit la chronique : il s'appelait *Constantinus, et mérita bien ce nom;* car il fut constant dans la pratique de la pénitence pendant plus de trente années; et mourut enfin, à Clairvaux même, d'une mort très-édifiante [1].

De pareilles transformations n'étaient point rares. Les ordres monastiques, qui ont civilisé le monde chrétien, offraient dans les éléments qui les composaient le merveilleux mélange de tout ce que la société renfermait de plus brillant et de plus hideux, de plus pur et de plus ignoble. Les couvents étaient les asiles sacrés, des cités de refuge où se retiraient ceux que le monde repoussait, aussi bien que ceux qui repoussaient le monde; tous ensemble s'ensevelissaient dans la mort, pour revivre d'une nouvelle vie, réalisant littéralement cette parole du prophète : *Le loup habitera avec l'agneau ; le léopard se couchera auprès du chevreau ; le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble ; et un petit enfant les conduira* [2].

[1] Voy. Herbert, *De Miraculis*, lib. II, cap. XV, apud Mabillon, *Op. S. Bern.*, t. II, p. 1219.

[2] Isai., XI, 6.

CHAPITRE SIXIÈME

—

Zèle de saint Bernard pour la réforme des mœurs cléricales et le renouvellement de l'esprit religieux.

Cependant le mal, dans toutes les institutions humaines, est à côté du bien; l'un contribue à la manifestation de l'autre : le bien en ce monde se purifie en se dégageant du mal; et le mal s'accumule à mesure que le bien s'en sépare. De même que dans le travail digestif, le plus pur des aliments se dépouille des substances grossières et se mêle à la vie, laissant à la terre ce qui est terrestre; ainsi l'œuvre du christianisme, dans sa voie purgative, sépare les éléments divers qui entrent dans sa composition interne; et, tandis que les âmes sanctifiées s'élèvent vers le ciel, le monde s'empare des formes mortes et retient les corps sans âme.

De là les vicissitudes des ordres réguliers et du clergé; de là les alternatives de gloire et d'abaissement de l'Église; de là encore la nécessité des rénovations périodiques qui changent la face des institutions religieuses et sociales.

Malgré les puissants efforts que, depuis saint Grégoire VII, les Souverains-Pontifes n'avaient cessé de faire pour opérer une régénération urgente, l'Église n'avait pu remédier encore à des abus invétérés. La simonie déconsidérait le clergé; et l'ambition, la turbulence, les richesses accumulées depuis des siècles, avaient fait perdre aux anciennes maisons monastiques leur ferveur et leur splendeur spirituelles.

Nous l'avons dit : l'Ordre opulent de Cluny, dont les branches s'étendaient partout, offrait au XIIe siècle le spectacle de cette décadence; et comme cet Institut était devenu en quelque sorte la pépinière des grandes charges de l'Église, le luxe et un faste scandaleux accompagnaient trop souvent les moines jusque sur le trône épiscopal.

Ce pernicieux abus provoquait depuis longtemps les murmures du peuple et les gémissements des hommes de bien. Mais les tentatives d'une réforme échouaient contre la résistance de ceux qui ne voulaient point l'opérer, de crainte d'être obligés de la subir. Il en résulta une funeste ostentation de passions vénales qui semblaient triompher, tandis que les humbles vertus restèrent ignorées, ou devinrent un objet de sarcasme.

Saint Bernard avait, en plusieurs circonstances, élevé sa voix pour hâter le rétablissement de l'antique discipline. Tantôt avec l'esprit de douceur, tantôt avec le fouet d'une implacable sévérité, il poursuivait, menaçait, pressait, conjurait ceux dont l'inconduite était notoire; et déjà il avait obtenu des succès partiels, et des conversions qui présageaient une réforme plus profonde et plus générale.

Son épître aux religieux du couvent de Sainte-Marie, qu'on va lire, nous montre les encouragements qu'il donnait à ceux qui se prêtaient aux rénovations réclamées par les besoins du temps; elle renferme, en outre, des enseignements graves qui ne s'adressent pas moins aux chrétiens du monde qu'à ceux qui vivent dans les maisons religieuses.

« Au révérend et vénérable père Guérin, abbé du monastère de Sainte-Marie des Alpes, et à tous les religieux de ce monastère, frère Bernard, leur dévoué serviteur, souhaite qu'ils fassent de plus en plus des progrès dans les voies de la perfection.

« Je reconnais en vous, mon vénérable père, l'accomplissement d'un oracle que j'ai lu et médité dans la sainte Écriture : *Lorsque l'homme sera arrivé à la fin de ses travaux et de ses recherches, il trouvera qu'il ne fait que commencer*[1]. Il semblait que votre grand âge et vos longs travaux exigeassent du repos, et que vous dussiez jouir du fruit de vos peines; mais, semblable à un soldat de Jésus-Christ nouvellement enrôlé sous les étendards de la croix, vous vous disposez à une nouvelle campagne; vous cherchez de nouveaux ennemis à combattre; et,

[1] Eccli., XVIII.

quoique épuisé de fatigue et accablé sous le poids des années, vous excitez, vous forcez l'antique adversaire que vous avez si souvent battu, à revenir sur le champ de bataille !

« En effet, contre la coutume et les usages de vos prédécesseurs, vous renoncez généreusement aux bénéfices; vous détruisez ces synagogues de Satan, je veux dire ces cellules particulières dans lesquelles trois ou quatre moines se retirent pour y vivre, la plupart du temps, selon leur volonté propre, sans règle et sans discipline; vous interdisez aux femmes l'entrée de votre monastère, et vous faites refleurir avec un zèle ardent les saints exercices de la vie monastique. Que va dire le premier père de tous les pécheurs? Ah! il verra ces merveilles; il en sera irrité, il grincera les dents et sèchera de colère.

« Quant à vous, révérend père, le cœur rempli des douceurs d'une consolation céleste, vous chanterez à la gloire de Dieu : *Seigneur, ceux qui vous craignent me considèreront et seront comblés de joie; car ils sauront que ce n'est point en vain que j'ai mis en vous et en vos promesses toute mon espérance* [1]. Ah! qui donc pourrait craindre qu'un vieillard qui a si vaillamment triomphé de lui-même soit vaincu par le démon ? Son courage intrépide l'élève au-dessus des infirmités de l'âge; son corps peut bien perdre de sa vigueur, son sang se refroidir dans ses veines, et ses membres devenir roides et débiles; mais son âme brûle d'une immortelle flamme, et son cœur est toujours plein de jeunesse pour accomplir ses généreuses pensées. Tout cela ne doit étonner personne; car pourquoi épargner une pauvre masure, quand on se bâtit un palais splendide dans l'éternité ? Il faut dire avec l'Apôtre : *Nous savons que, si cette maison de terre où nous habitons vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison qui ne sera pas faite de la main des hommes, et qui durera éternellement* [2].

« Mais quelqu'un objectera peut-être : Si cet homme vient à mourir avant d'avoir mis la dernière main à son édifice, quel sera son sort, car l'ouvrage n'est pas achevé, et il lui reste encore bien des choses à faire? Voici notre réponse, et nous la donnons avec assurance. Nous disons avec le Sage : *Ayant été en peu de temps consommé dans la vertu, il a rempli le cours d'une longue vie* [3]. Oh ! qu'elles sont énergiques ces pensées! elles embrassent tout. En effet, celui qui entre dans la maison de l'éternité bienheureuse n'a-t-il pas parcouru, non quelques siècles, mais tous les siècles? La durée de sa félicité ne saurait se mesurer sur la brièveté de sa vie, ni sur le cours rapide et circonscrit de quelques années, mais sur l'ardeur, sur la constance de ses bons désirs, et sa volonté ferme d'avancer de plus en plus dans la vertu. Aussi bien, la persévérance, durant une vie courte, lui obtient ce que la brièveté du temps lui refuse. Et comme il aurait constamment fait le bien, si sa vie eût été prolongée, ainsi cette bonne volonté supplée au temps qui lu. a manqué. Voilà pourquoi nous lisons dans nos livres sacrés : *La charité ne finira jamais* [1]i Et ailleurs : *La constance et la patience du pauvre ne seront pas frustrées* [2]. Et encore : *La crainte du Seigneur est toute sainte, et subsiste dans les siècles des siècles* [3].

« Or, l'homme juste, à l'exemple de saint Paul, ne croit jamais avoir atteint le but où il tend ; il ne dit jamais : C'est assez. Il est au contraire toujours dévoré de la faim et de la soif de la justice; en sorte que, s'il vivait éternellement, éternellement il s'efforcerait, autant qu'il en serait capable, de se rendre plus saint et plus pur, et marcherait de toutes ses forces de vertu en vertu. Il ne ressemble en rien au mercenaire; ce n'est point pour une année ni pour un temps quelconque qu'il s'attache au service de Dieu, mais pour toujours. Écoutez comme il parle : *Je n'oublierai jamais vos ordonnances pleines de justice; car c'est par elles, ô mon Dieu ! que vous m'avez donné la vie. J'ai donc porté mon cœur à accomplir éternellement vos justes préceptes, à cause de la récompense que vous y avez attachée* [4]. Vous le voyez, ce n'est pas temporairement, mais toujours, mais éternellement que le juste veut pratiquer le bien. Aussi le Psalmiste ajoute : *Sa justice demeure dans l'éternité* [5]. La faim que le juste éprouve pour une justice éternelle mérite d'être éternellement rassasiée.

« Et certes, comment serait-il possible que la brièveté de la vie pût nuire à la vertu qui a été constamment pratiquée? Empêche-t-elle qu'on n'impute éternellement aux réprouvés leur obstination dans le mal? Le péché qu'ils ont commis dans le temps n'est puni d'un supplice éternel qu'à cause de leur inflexible et constante volonté de le commettre; en sorte que les mauvaises dispositions de leur cœur rendent éternel ce qui n'est que temporel et passager dans l'action. Et sans doute que s'il était donné à ces pécheurs de vivre toujours, ils ne cesse-

[1] Ps. CXVIII. — [2] II Cor., V. — [3] Sap., IV.

[1] II Cor., XII. — [2] Ps. IX. — [3] Ps. XVIII. — [4] Ps. CXVIII. — [5] Ps. CXI.

raient jamais de faire le mal. Je vais plus loin, et j'affirme qu'ils voudraient vivre éternellement pour pécher éternellement. Ainsi, dans un sens contraire, on peut leur appliquer ces paroles : *Ayant peu vécu, ils ont rempli le cours d'une longue vie* [1]. Dès lors qu'ils ont été immuablement dans la volonté de pécher toujours, n'ont-ils pas mérité de subir un châtiment éternel? Concluons de ces vérités que la perfection consiste surtout dans le désir d'acquérir la perfection, et dans les efforts constants pour y arriver.

« Or, si le désir de la perfection est une possession anticipée de la perfection; ne pas avoir ce désir, c'est renoncer à la perfection. Qui donc, après cela, oserait dire : C'est assez pour moi; je ne veux pas devenir meilleur que mes pères? Quoi! vous ne voulez pas, ô homme! faire des progrès dans le bien? Vous voulez donc retourner en arrière? Non, répondrez-vous, je ne veux ni l'un ni l'autre. Mais quelle est donc votre prétention? Je veux, dites-vous, demeurer tel que je suis; mais je ne sens aucun désir de me rendre meilleur. Cela revient à dire que vous aspirez à une chose impossible; car, soyez de bonne foi, quelle est ici-bas la chose qui ne change point? N'est-ce pas surtout de l'homme qu'il est écrit : *Il disparaît comme une ombre; vous ne le voyez jamais dans le même état* [2]?

« Quand le Créateur de l'homme, l'Auteur de l'univers, parut sur la terre et conversa avec les hommes, le vit-on subsister dans le même état? La sainte Écriture nous rapporte qu'il allait d'un lieu à un autre, faisant du bien partout, et guérissant ceux qui étaient sous la puissance du démon [3]. Remarquez qu'il allait d'un lieu en un autre, non point sans faire du bien, non point avec indifférence et lenteur, mais avec zèle et dévouement, selon cette parole : *Il marche avec ardeur dans sa voie pour avancer comme un géant* [4]. Si nous voulons marcher avec Jésus-Christ et parvenir où il est arrivé, il faut que nous avancions comme lui; car à quoi nous servirait de marcher après lui, si nous n'arrivions pas avec lui? C'est à ce sujet que saint Paul nous adresse cette exhortation : *Courez de telle sorte que vous arriviez à la couronne; et la couronne que nous recherchons est une couronne incorruptible* [5].

« Ne donnez donc, ô chrétiens! à votre course spirituelle d'autres bornes que celle que Jésus-Christ a mises à sa propre course sur la terre. *Il a été obéissant,* dit l'Apôtre, *jusqu'à la mort* [1]. Ainsi, quelque course que vous ayez faite pendant votre vie, si vous ne courez pas jusqu'au bout, vous n'obtiendrez pas le prix de la course : Jésus-Christ lui-même est ce prix et cette récompense. Or, si vous vous arrêtez pendant qu'il continue de marcher, vous ne vous approcherez jamais de lui, mais vous vous en éloignerez de plus en plus; et alors, il faut craindre cette menace de David : *Ils périront, Seigneur, ceux qui s'éloignent de vous* [2]. Par conséquent, si c'est pratiquer la perfection que de courir dans la pratique du bien, c'est renoncer à la perfection que de cesser d'avancer dans le bien. Donc ne vouloir pas avancer, c'est reculer, c'est retourner en arrière...

« Jacob vit une échelle, et sur cette échelle une multitude d'anges; mais aucun de ces esprits célestes ne s'arrêtait en chemin; tous, au contraire, étaient en mouvement, les uns montaient, les autres descendaient [3].

« C'est là un enseignement pour notre vie mortelle, où il n'y a point de milieu entre gagner et perdre, avancer et reculer, monter et descendre. Comme nos corps eux-mêmes augmentent ou diminuent graduellement; de même il est nécessaire que notre âme croisse ou diminue en vertu. Néanmoins il existe une différence essentielle entre la cause qui produit l'augmentation et la diminution de nos corps, et celle qui produit ces deux phases dans nos esprits; car nous voyons ordinairement que, lorsque le corps est robuste, gras et bien nourri, l'esprit est débile, faible et paresseux. C'est ce que l'Apôtre nous fait entendre par ces belles paroles : *Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort. Je prendrai donc plaisir à me glorifier dans mes infirmités et dans mes faiblesses, afin que la puissance de Jésus-Christ habite en moi* [4].

« A quoi bon prouver si longuement des faits que nous avons sous les yeux? N'êtes-vous pas vous-même, mon révérend père, une preuve de cette vérité? Tandis que l'homme corporel et extérieur se détruit, l'homme intérieur et spirituel se renouvelle de jour en jour. Eh! n'est-ce pas de cet esprit nouveau que jaillit et se fortifie en vous la sainte ardeur qui vous pousse à réformer votre monastère? C'est ainsi que le chrétien trouve dans son cœur une riche mine de bonnes œuvres; c'est ainsi qu'il est comparé à l'arbre planté au bord des eaux, qui porte avec abondance de bons fruits. Oh! que les prémices de vos fruits sont excellentes!

[1] Sap., IV. — [2] Job., XIV. — [3] Act., X. — [4] Ps. XVIII. — [5] I Cor., IX.

[1] Philipp., II. — [2] Ps. LXXII. — [3] Gen., XXVIII. — [4] II Cor. XII, 9.

L'arbre qui les porte, c'est une volonté droite. Oui, elle seule a été capable de vous faire entreprendre avec tant de courage la réforme de votre monastère et le renouvellement des règles anciennes. Une source qui n'est pas pure ne donne pas une eau pure; de même, un cœur qui n'est pas pur ne saurait produire une œuvre si parfaite...

« Heureux enfants, suivez avec confiance votre père; soyez ses fidèles imitateurs, comme il est lui-même l'imitateur de Jésus-Christ; et dites-lui : *Nous courons après vous à l'odeur de vos parfums* [1]; car vraiment il est la bonne odeur de Jésus-Christ. Avec quelles délices ne devez-vous pas aspirer le parfum vivifiant de cet homme de Dieu, vous qui l'approchez de si près; puisque cette odeur vient jusqu'à nous-même, et ranime en nous une ferveur pleine de dévotion!

« Mais, que dis-je? cet arome n'a-t-il pas pénétré jusqu'aux cieux? Et les esprits célestes, en le mêlant à leur encens, ne chantent-ils pas avec de nouveaux transports ce cantique : *Quelle est celle-ci qui monte du désert comme une vapeur d'aromats, de myrrhe et d'un mélange de baumes odoriférants?* Et encore : *Vos plants formeront en vous un jardin délicieux, orné de fleurs, de grenades et de toute espèce de fruits* [2]!

« Ah! il n'y a qu'un envieux qui puisse fermer les oreilles à ces chants de joie et d'allégresse; et il faudrait avoir le cœur bien desséché pour ne pas goûter une senteur si suave et si agréable... Mais, en ajoutant ces derniers mots, je ne prétends faire allusion à personne [3]. »

Ainsi parlait saint Bernard. C'est par ces sortes d'exhortations pénétrantes et pleines de sympathie qu'il insinuait la vertu dans les esprits et encourageait ceux qui mettaient la main à l'œuvre.

Sa vive sollicitude embrassait d'ailleurs toutes les pratiques de la piété chrétienne. La pureté des mœurs, la régularité de la discipline, l'exercice des vertus évangéliques, étaient sans doute l'objet de ses plus pressantes recommandations, mais le service extérieur des autels, les saintes pompes du culte, la majesté du temple, les respects dus à la maison de Dieu, ne lui tenaient pas moins à cœur, et il s'y appliquait avec une incroyable vigilance. Le culte, à ses yeux, était un langage; et les diverses parties qui le constituent, les chants, les cérémonies sacrées, les ordonnances de la liturgie, aussi bien que le concours des arts, sont les caractères ou les symboles de la vérité révélée, expressions vivantes du dogme et des mystères de la religion.

[1] Cant.. I. — [2] Cant., III et IV. — [3] Epist. CCLIII.

Dans plus d'une occasion, nous verrons ce grand Saint s'élever contre des innovations imprudentes, qui tantôt étouffaient l'esprit sous la forme; tantôt, par un abus contraire, rejetaient les formes du culte sous prétexte de favoriser l'esprit.

Ainsi, sans interdire la musique dans les temples, il ne voulait pas qu'elle excitât les sens, ni que les mélodies des organes matériels fussent en désaccord avec l'harmonie de la prière. Il s'explique nettement sur ce sujet : « Je désire, écrit-il aux religieux du monastère de Montier, je désire que les paroles de nos hymnes inspirent l'amour de la vérité, de la justice, de l'humilité, la force de mortifier la chair, le goût de la dévotion, le courage de la vertu. Mais pour ce qui regarde la musique, elle doit accompagner le chant d'une manière à la fois douce et grave; en sorte que ses modulations ne captivent l'oreille que pour insinuer plus agréablement la piété dans le cœur. Alors la musique prête des ailes aux paroles chantées; elle souffle la paix aux âmes qui aiment la paix; elle se confond avec la prière, sans nuire à la signification des mots. Car on se prive d'un avantage plus considérable qu'on ne pense, lorsque les bruits harmonieux du chant absorbent le sens des paroles, et qu'on est plus occupé de la variété des tons que de la vérité renfermée dans les sons [1]. »

Le saint abbé de Clairvaux, toujours poussé par un zèle qui lui venait d'en-haut, recourait tour à tour aux plus instantes sollicitations et aux accents d'une sévère justice. Il semblait accomplir littéralement la mission que saint Paul avait donnée à son disciple Timothée : *Pressez les hommes à temps et à contre-temps; reprenez, suppliez, menacez, sans jamais vous lasser de les tolérer et de les instruire* [2].

Ce zèle vigilant et vraiment apostolique se manifesta d'une manière plus ostensible à l'égard des moines de Cluny. Cluny tombait de plus en plus dans une indolente langueur; et cette ancienne congrégation, pour laquelle l'odeur de sainteté des moines de Clairvaux était une odeur de mort, faisait une sourde guerre à Bernard, en répandant contre lui et contre les siens les accusations les plus étranges.

De tels procédés n'étaient assurément point approuvés par le nouvel abbé de Cluny, Pierre le Vénérable; mais celui-ci, bien qu'il fût l'ami

[1] Epist. CCCXCI. — [2] II Tim., IV, 2.

de saint Bernard, ne put empêcher une scission publique devenue imminente. Une circonstance particulière la fit éclater, et força l'abbé de Clairvaux de dévoiler, à la face de l'Église, les déréglements de Cluny. Il le fit avec un courage qui étonna d'autant plus le monde, que jusqu'alors personne n'avait osé attaquer de front un ordre dont la puissance était généralement redoutée.

La défection de deux moines qui avaient quitté Clairvaux pour s'affilier à Cluny, fournit à ce dernier ordre l'occasion de manifester ses dispositions hostiles. Ils accusèrent les religieux de Clairvaux de se conduire en pharisiens plutôt qu'en vrais chrétiens, de rendre impraticable la règle de Saint-Benoît, de traiter avec hauteur les religieux des autres monastères.

L'abbé de Clairvaux, vivement sollicité par Guillaume de Saint-Thierry, prit donc le parti de mettre cette affaire en plein jour. Il publia une justification lucide, énergique, et l'adressa à ce même Guillaume, son ami, sous le titre d'*Apologie* [1].

CHAPITRE SEPTIÈME

Saint Bernard s'élève contre les déréglements de Cluny. — Conversion de Hombeline. — Mort de Gauldry.

Le saint abbé de Clairvaux, dans son opuscule sur les moines de Cluny, fait une si vive peinture des mœurs du siècle, que nous croyons devoir en consigner ici les passages les plus saillants.

Il commence par disculper ses religieux des reproches dont on les accablait.

« Que nous servirait, dit-il, d'être austères « dans notre manière de vivre, simples dans « nos habits, mortifiés par le travail des mains, « par les jeûnes et les veilles, si par une vanité « pharisaïque nous méprisions les autres?... A « moins peut-être que nous ne fassions nos « œuvres pour être vus des hommes! Mais « alors nous aurions reçu notre récompense « en ce monde. Hélas! si nous espérions seule- « ment en Jésus-Christ pour la vie présente, « dit saint Paul, ne serions-nous pas les plus « misérables des hommes? Et n'est-ce pas es- « pérer en Jésus-Christ pour cette vie seule- « ment, que de ne chercher qu'une gloire « temporelle au service de Jésus-Christ? Nous « serions certes bien malheureux, si, nous « donnant tant de peine pour n'être pas comme « les autres hommes, nous nous mettions en « état de recevoir une moindre récompense, « ou plutôt, de recevoir de plus grands châti- « ments que les autres. Ne pouvions-nous point « trouver une voie plus douce qui menât en « enfer, que d'y aller par le chemin des épines « et de la pénitence?... Malheur, oui, malheur « aux pauvres qui sont orgueilleux; à ceux « qui, tout en portant la croix de Jésus-Christ, « ne suivent pas Jésus-Christ; à ceux qui souf- « frent avec lui et ne sont pas humbles comme « lui!... Or cette humilité, ils la perdent quand « ils perdent la charité; car en jugeant leurs « frères, en médisant de leur prochain, en « abaissant les autres, ils s'élèvent dans l'es- « time d'eux-mêmes et s'exaltent dans leur « orgueil [2]. »

Il signale ensuite les principaux vices des couvents dégénérés et la décadence de l'ancienne discipline [3].

« ... Comment des abus si criants ont-ils pu « se glisser dans les monastères? Comment se « fait-il que parmi les religieux on trouve une « si déplorable intempérance dans la nourri- « ture, un si grand luxe dans les habits, les « couvertures de lits, les équipages, les che- « vaux, la structure des bâtiments? Et, chose « incroyable, plus ces excès sont multipliés et « raffinés, plus on proclame qu'il y a de l'ordre « dans ces maisons, et que la religion y est flo- « rissante! L'économie y passe pour de l'ava- « rice, la sobriété pour de la rusticité, le si- « lence pour de la mélancolie; et au contraire, « le relâchement s'appelle sagesse, la profusion

[1] Apologia ad quemdam amicum nostrum.
[2] Apol., cap. I. — [3] *Idem*, cap. VII.

« libéralité; les entretiens oiseux y passent pour « de la civilité; les risées et les railleries, pour « de la gaieté... Quand on se permet des choses « superflues, on dit que c'est de la charité! « Mais cette charité fausse détruit la charité « véritable; la sagesse humaine contredit la « sagesse divine... Et en effet, qu'est-ce qu'une « prudence qui aime la chair et néglige l'es- « prit; qu'est-ce qu'une direction qui donne « tout au corps et rien à l'âme?... Non, je le dis « encore, ce n'est ni de la sagesse ni de la pru- « dence, mais de l'imprudence, que de nourrir « les passions, la sensualité, la concupiscence, « et de ne travailler point à cultiver la « vertu [1]. »

Après ces préliminaires, le Saint entre dans quelques détails curieux :

« Qui aurait jamais cru, aux beaux jours de « la vie monastique, que la ferveur primitive « eût dû tomber en de tels relâchements! Oh! « quelle différence entre ces religieux et ceux « du temps de saint Antoine! Lorsqu'ils se « rendaient parfois des visites de charité, ils « recevaient réciproquement avec tant d'avidité « le pain de l'âme, qu'oubliant les nécessités du « corps, ils passaient des journées entières sans « manger. C'était assurément garder l'ordre « véritable que de donner les premiers soins à « l'âme... Aujourd'hui personne ne recherche, « personne ne donne la nourriture céleste. Il « n'est plus question des Écritures et du pain « des âmes; les conversations se passent en ba- « dinages, en ris, en propos inutiles [2]...

« Pendant que l'on traîne en longueur de « frivoles entretiens, les mets se succèdent; et « pour se dédommager de l'abstinence de la « viande, on sert à table de *grands corps de pois- « sons à double rangée* [3]. Êtes-vous rassasiés des « premiers, on vous présente les seconds qui « vous font oublier les précédents; car l'adresse « du cuisinier consiste à les assaisonner de telle « sorte, par des sauces diversifiées selon les « espèces, que les uns n'empêchent pas qu'on « ne mange des autres, de façon qu'après avoir « dévoré quatre ou cinq plats, l'estomac est « rempli sans que la satiété ait diminué l'ap- « pétit [4]...

« Les ragoûts toujours nouveaux séduisent le « palais au point qu'on recommence toujours « comme si l'on était toujours à jeûn. Le ventre « qui n'a pas d'yeux, ne voit pas qu'il se charge, « et la diversité fait oublier la sobriété... Qui « pourrait dire seulement, pour ne parler ici « des autres choses, en combien de façons on « apprête les œufs? On les tourne, on les re- « tourne, on les délaie, on les durcit, on les « hache, on les frit, on les rôtit, on les fricasse, « on les farcit...

« Quant à boire de l'eau pure, qu'en dirai-je, « puisqu'on n'en met pas même dans le vin? « Aussitôt que nous sommes moines, nous « sentons des faiblesses d'estomac, et nous nous « souvenons du conseil de l'Apôtre sur l'usage « du vin; mais nous oublions qu'il permet « seulement d'en boire *un peu*.... En outre, les « jours de fête, on ne se contente pas de vin « naturel : on présente des vins plus précieux; « et on les préfère, parce qu'ils viennent de « l'étranger et qu'ils sont mélangés avec des « liqueurs et des poudres qui les rendent plus « agréables... »

Saint Bernard stigmatise avec non moins de vigueur la recherche des habits et les autres inventions d'une délicatesse toute charnelle. Il continue en ces termes [1] :

« Nous nous répandons au dehors; et laissant « là les biens durables et véritables du royaume « de Dieu qui est en nous, nous cherchons hors « de nous de vains amusements et des ombres « de consolation dans les choses passagères. Et « c'est ainsi que nous perdons non-seulement « l'esprit de notre ancienne piété, mais nous en « perdons aussi l'extérieur; car nos habits, au « lieu d'être des marques d'humilité, servent « de modèle au faste et à la vanité. A peine nos « provinces fournissent-elles des étoffes assez « riches à notre goût! Le soldat et le moine par- « tagent ensemble une même pièce de drap, « pour se faire, celui-là un habit de guerre, « l'autre un habit de cloître. Les plus illustres « personnages, les rois eux-mêmes, n'auraient « point honte de se vêtir des étoffes dont les « religieux se servent aujourd'ui.

« Vous me direz peut-être que la religion « n'est point dans l'habit, mais dans le cœur. « Cela est vrai... Mais ce qui paraît au dehors « procède, selon l'Évangile, du dedans. Lors « donc que le cœur est vain, la vanité se mon- « tre à l'extérieur, et la mollesse de l'habit fait « connaître la faiblesse de l'esprit. On ne pren- « drait pas tant de peine à parer le corps, si « l'on s'appliquait plus sérieusement à orner « l'âme de vertus immortelles...

« Et ce qui semble plus intolérable encore,

[1] Apol., cap. XI.

[2] Nihil de Scripturis, nihil de salute agitur animarum; sed nugæ, et risus, verba proferuntur in ventum.

[3] Grandia piscium corpora duplicantur.

[4] Nec satietas minuat appetitum.

[1] Apol., cap. X.

« c'est de voir, nonobstant les menaces de « l'Écriture qui charge les pasteurs de la res- « ponsabilité des brebis ; c'est de voir, dis-je, « que les abbés souffrent des scandales si déso- « lants. Serait-ce peut-être, si j'ose parler ou- « vertement, que nul ne reprend en autrui ce « qu'il peut reprendre en soi-même ?... Oui, je « le dirai, et je parlerai bien haut, quoiqu'on « m'accuse de présomption. Comment la lu- « mière du monde s'est-elle obscurcie? Comment « le sel de la terre s'est-il affadi ? Ceux dont la « vie nous devrait servir de modèle sont des « exemples de faste mondain par leurs actions; « et aveugles eux-mêmes, ils conduisent des « aveugles ! Car enfin, et je passe sous silence « mille autres griefs, comment font-ils con- « naître l'humilité de leur profession, quand « ils marchent avec tant de pompe et d'éclat ; « quand le monde les voit environnés d'un « cortége de valets et d'un train qui suffirait à « deux évêques ? J'ai rencontré moi-même un « de ces abbés qui avait plus de soixante che- « vaux à sa suite. On les prendrait pour des « souverains, mais non certes pour des pasteurs « d'âmes ! »

Le Saint ne fait grâce à aucun des abus qui déshonoraient de son temps plusieurs monastères ; il indique des remèdes, et termine ainsi :

« Je sais qu'en reprenant les déréglements, « j'offense les personnes déréglées. Néanmoins, « il peut se faire que, par la volonté de Dieu, « ceux-là mêmes que je crains d'avoir choqués « ne le soient pas, et que ma franchise leur « plaise. Mais pour cela, il faut qu'ils cessent « d'être ce qu'ils ont été... Je loue ce qui est « louable, et je rends justice à ce qui est juste. « Oui, il y a des choses qui doivent être corri- « gées, réformées ; je vous les signale, à vous « et à mes amis. Certes, je ne fais pas l'office « d'un homme qui vous veut du mal, mais « j'obéis à un sentiment qui voudrait vous at- « tirer au bien. Ce n'est pas une détraction ; « c'est une attraction. *Hæc non est detractio, sed « attractio*[1]. »

On conçoit les bruyantes clameurs que cette publication a dû soulever. C'était, pour ainsi dire, attaquer le monde entier, rapporte l'annaliste, que de s'en prendre à ces moines *dont le nombre égalait une armée immense*[2] ; et il fallait que saint Bernard eût la conscience de sa mission pour les affronter, sans craindre de blesser ni ses amis ni ses ennemis. En effet, sa mâle initiative eut un succès inattendu. On se persuada généralement qu'il était suscité pour rendre à l'état monastique sa pureté primitive et purger l'Église des souillures qui la ternissaient. Peu de temps après, ainsi que le constatent les Annales d'Orderic, les abbés de Cluny se réunirent en assemblée générale, dans le but d'aviser aux moyens de combattre le mal. De notables améliorations furent adoptées; et des conversions nombreuses, des réformes générales dont nous aurons à parler plus tard, suivirent ces premiers actes dictés par l'Esprit de Dieu.

[1] Cap. XII. — [2] Henriq., *Ann. Cist.*, 1121.

Il y avait d'ailleurs dans les maisons de Cluny un bon nombre d'âmes pieuses qui approuvaient les efforts de saint Bernard, entraient dans ses pensées et confirmaient hautement ses assertions. L'illustre abbé qui se trouvait alors à la tête de l'Ordre, Pierre le Vénérable, déplorait lui-même trop vivement l'étendue du mal pour se formaliser du zèle énergique de l'abbé de Clairvaux. Aussi, et on aime à constater ces traits édifiants de l'esprit chrétien, au plus fort des démêlés de Cluny et de Clairvaux, les deux chefs de ces maisons, dignes l'un de l'autre par la noblesse de leur cœur, se montrèrent constamment unis par la plus affectueuse amitié. Dans le temps même où les récriminations étaient les plus vives, ils s'écrivaient pour se consoler et adoucir leurs blessures. On pourra juger combien ces deux grands hommes s'aimaient mutuellement, par ce peu de mots que nous extrayons d'une lettre de Pierre le Vénérable :

« Si cela m'était possible, mon cher Bernard, et si Dieu le voulait, j'aimerais mieux vous être soumis par les liens les plus forts que de régner sur l'univers ; car ne doit-on pas préférer à tous les biens de la terre le bonheur de demeurer avec vous? Non-seulement les hommes, mais les anges en seraient heureux... En fait de lettres, je n'en ai jamais reçu de plus agréable que celle que vous venez de m'écrire. Dès qu'on me l'eut remise, mon cœur fut saisi ; et quoiqu'il se sentît animé déjà d'une grande sympathie pour vous, il devint encore plus chaud à la lecture de ces pages d'où volaient dans mon cœur les ardentes étincelles du vôtre[1]... »

Ces choses se passaient vers l'année 1124.

Avant de poursuivre le cours du temps, disons encore deux faits qui regardent la vie intime de saint Bernard. On n'a pas oublié Hombeline, sa sœur, qui suivait le torrent du siècle, au milieu des vanités et des plaisirs.

[1] Petr. Clun., epist. XX. Voy. Mabillon, *Ann.*, lib. LXVIII, p. 931

Cette noble dame, au bruit de la réputation de son frère, vint un jour en grand équipage pour lui rendre visite. Elle s'arrête à la porte du monastère, et demande à parler au révérend Père de Clairvaux.

Celui-ci, abhorrant le luxe qu'elle étalait dans ses atours, ne peut se résoudre à la voir; et ses frères, à son exemple, refusent de lui parler. Alors Hombeline, touchée au vif, exhale amèrement sa douleur : « Je sais que je suis « une pécheresse, s'écrie-t-elle en fondant en « larmes, je sais que je suis une pécheresse! « Mais Jésus-Christ n'est-il pas mort pour les « personnes qui me ressemblent? Si mon frère « méprise ma chair, que le serviteur de Dieu « ne méprise pas mon âme! Qu'il vienne, qu'il « ordonne, qu'il commande, et je lui obéirai, « et je ferai ce qu'il me dira [1]! »

A ces touchantes exclamations, la porte du monastère s'ouvre, et Bernard se présente, accompagné de ses frères. Il eut avec Hombeline un entretien grave, la réconcilia avec Dieu, et lui donna pour règle de conduite la règle que sa mère elle-même avait fidèlement pratiquée.

Hombeline, saisie de respect et pleine d'allégresse, s'en retourna toute changée par la puissance de la grâce; et dans la suite, se trouvant dégagée de ses liens, elle prit le voile religieux et mourut en odeur de sainteté [2].

Cette conversion, au témoignage des historiens, fit une grande sensation parmi les dames mondaines, et servit d'exemple à plusieurs d'entre elles. La joie qu'en éprouva saint Bernard fut atténuée par la perte de Gauldry, son oncle, le premier de ses compagnons, qui mourut en cette même année à Clairvaux.

Les circonstances de cette mort offrent des particularités intéressantes. Nous laisserons parler un contemporain :

« Après que Gauldry eut vécu quelques années à Clairvaux avec une grande ferveur d'esprit et un zèle ardent pour la perfection chrétienne, il passa de cette vie à une vie plus heureuse. Or, environ une heure avant son trépas, il fut subitement troublé; il frémit et tout son corps s'agita d'une manière effrayante. Après cela, il redevint calme, et mourut doucement avec un visage serein et tranquille.

« Le Seigneur ne voulut pas que le saint abbé, qui était en peine de cet accident, ignorât quelle en avait été la cause. Gauldry lui apparut la nuit en songe; et lorsqu'il l'interrogea touchant l'état où il se trouvait, il lui répondit qu'il était parfaitement heureux. Et le Saint lui demandant quel avait été le sujet de cette horrible agitation avant sa mort, Gauldry lui répondit qu'en ce même moment deux démons l'avaient voulu précipiter dans une espèce de puits d'une épouvantable profondeur; mais que l'apôtre saint Pierre étant venu à son secours, les démons avaient quitté prise, et qu'à dater de cet instant il n'avait plus ressenti aucun trouble [1]. »

Les apparitions des religieux après leur mort n'était point rares; et l'historien de Cîteaux en rapporte plusieurs exemples remarquables, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir [2].

CHAPITRE HUITIÈME

Conversions éclatantes. — Suger, abbé de Saint-Denis. — Henri, archevêque de Sens. — Étienne évêque de Paris. — Démêlés de ce dernier avec le roi Louis le Gros.

La vérité, comme la lumière, blesse l'œil faible, et provoque au premier abord un mouvement de répulsion; mais, bien qu'elle puisse être entravée dans sa manifestation, rien ne saurait éteindre sa clarté, ni empêcher son triomphe.

L'*Apologie* de saint Bernard avait excité partout une réaction violente; mais en même

[1] Veniat, præcipiat; quicquid præceperit, facere parata sum. (Guill., cap. VII, n° 30.)

[2] *Vit.* 2ª *S. Bern.*, auctore Alano (cap. VII, p. 1261). Elle avait été mariée, selon quelques auteurs, au frère de la duchesse de Lorraine. (Voy. *Ann. Cist.*, t. I, p. 140, n. 1, 2.) Le jour de sa mort est mentionné dans le Ménologe de Cîteaux, à la date du 21 août 1141

[1] Guill., lib. III, n° 2.

[2] *Hist. de Cît.*, vol. III, ch. XIII, et passim.

temps elle réveilla plus-d'une conscience, et déposa dans beaucoup d'âmes droites une semence féconde qui, après la première effervescence, produisit les plus admirables fruits de salut.

Une des conversions obtenues par cet écrit, et dont l'éclat procura une grande édification à l'Église, fut celle de l'illustre Suger, abbé de Saint-Denis et ministre de Louis le Gros. Suger, au comble des faveurs, déployait pompeusement dans son abbaye le faste et les richesses que le roi lui avait prodiguées. Son monastère, au grand scandale de la religion, était, selon l'expression des historiens, *une maison de plaisance plutôt qu'une maison de prière* [1]. « Je ne l'ai pas vu de mes yeux, disait saint Bernard, mais j'ai ouï raconter que le cloître était encombré de soldats, rempli d'intrigants et de solliciteurs; que tout y retentissait du bruit des affaires terrestres, et que les femmes mêmes y entraient librement. Je le demande : comment s'occuper des choses de Dieu, au milieu d'un tel déréglement [2]? »

Ces désordres s'étaient peu à peu introduits et enracinés dans le monastère, à force de concessions faites à l'esprit du monde; et sous le gouvernement de Suger, la célèbre abbaye était devenue en quelque sorte un joyeux pèlerinage, où le roi et ses courtisans allaient faire de longs et brillants séjours.

Les moines de Saint-Denis s'étaient depuis longtemps accoutumés à ce genre de vie, et n'avaient conservé de leur ancienne vocation que les formes extérieures. Mais Suger, au milieu de tant de prestiges, n'était ni heureux ni tranquille. Sa conscience, bien qu'étourdie par l'enchantement des plaisirs et des affaires, ne se fermait point avec obstination à la voix de la vérité, et possédait encore le sens de la dignité chrétienne. Il avait entendu parler diversement de la fameuse *Apologie,* et enfin il voulut en juger par lui-même [3]. A cette lecture, un rayon de grâce le touche et le fait tressaillir; il ouvre les yeux comme après un long sommeil; et, rougissant de honte, il conçoit aussitôt la résolution de réformer son monastère, et d'abord de se réformer lui-même.

Les moines qui s'étaient relâchés à son exemple, témoins de ce changement, se raniment à sa parole; la maison ne tarde point à se transformer; elle prend un aspect tout nouveau; et le monde reste stupéfait de cette conversion soudaine.

Saint Bernard, à la pensée de l'édification puissante qu'un tel exemple donnerait à une foule d'autres congrégations de France, ne put contenir dans son cœur les élans de sa joie. Il écrit à Suger, le félicite, et compare ses succès à ceux d'un général d'armée.

« Quand le vaillant capitaine, dit-il, s'aperçoit « que ses gens reculent, et que le fer de l'en- « nemi les taille en pièces, il aime mieux « mourir avec eux que de leur survivre avec « honte, quoiqu'il pût se dérober au danger. « C'est pour cela qu'il reste immobile dans la « mêlée, combattant avec vigueur, affrontant « le péril pour effrayer l'ennemi; et de la voix « et du geste, il enflamme les siens. Il repousse « les assaillants, attaque les uns et défend les « autres; et s'il ne peut les sauver tous, il veut « mourir pour chacun. Mais, tandis qu'il s'ef- « force d'arrêter les progrès du vainqueur, « pendant qu'il relève ceux qui tombent et « rallie ceux qui fuient, souvent il arrive que « sa valeur produit, contre toute attente, une « diversion inespérée. A son tour, il culbute « les forces des ennemis; il triomphe quand « ceux-ci allaient vaincre; et ses guerriers, « dont la défaite semblait certaine, se reposent « avec joie au sein de la victoire...

« Oui, ce changement extraordinaire est « l'œuvre du Très-Haut! Le ciel se réjouit de « la conversion d'un seul pécheur; combien « plus de la conversion d'une maison tout en- « tière, et d'une maison comme la vôtre!... Le « Sauveur s'indigne contre ceux qui d'une « maison de prière font une caverne de voleurs. « Il bénira l'homme qui rend à Dieu sa première « habitation; qui fait d'un arsenal un ciel, et « d'une école de Satan une école de Jésus- « Christ [1]... »

La parole vigoureuse de Bernard ne retentissait pas seulement dans les cloîtres : elle remuait aussi le clergé séculier, et ramena plusieurs évêques mondains dans la voie apostolique.

Henri, archevêque de Sens, fut le premier qui ouvrit sa conscience au saint moine de Clairvaux. Résolu de mettre fin à un genre de vie peu digne d'un prélat, mais trop répandu dans le monde pour comprendre la sainteté des obligations pastorales, il écrivit à Bernard pour lui demander des instructions sur les devoirs de l'épiscopat. Cette demande effraya l'humilité du serviteur de Dieu. « Qui suis-je, s'écria-t-il,

[1] *Hist. de Cît.*, vol. III, ch. IX, p. 244.
[2] S. Bern., epist. LXXVIII, ad Sug.
[3] Mabil., *Ann.*, lib. LXXV. n° 90.

[1] S. Bern. ad Sug., epist. LXXVIII.

« pour instruire un évêque? Et qui suis-je pour « lui résister? La même raison me porte à ré- « pondre et à refuser; il y a du danger des deux « côtés, mais il y en aurait plus sans doute à « désobéir [1]. »

Il se détermina cependant à envoyer à l'archevêque de Sens, sous la forme d'une lettre, un traité complet sur les devoirs des évêques [2]; traité remarquable qui renferme des enseignements et des détails de mœurs pleins d'intérêt. Nous n'en présenterons ici qu'une rapide analyse avec quelques extraits succincts.

La lettre commence par un parallèle entre les bons et les mauvais pasteurs. L'ambition et la cupidité, d'où résulte la simonie, sont les plus dangereuses séductions contre lesquelles l'Église doive se tenir en garde. Après cet exorde, il s'adresse à l'archevêque lui-même :

« Pour vous, pontife du Très-Haut, à qui « voulez-vous plaire? Au monde ou à Dieu? Si « c'est au monde, pourquoi êtes-vous prêtre? « Si c'est à Dieu, pourquoi êtes-vous mondain? « On ne peut servir deux maîtres à la fois. « Vouloir être l'ami du monde, c'est se déclarer « l'ennemi de Dieu. Si je plaisais aux hommes, « dit l'Apôtre, je ne serais point serviteur de « Jésus-Christ. Car enfin, si le prêtre est pas- « teur, si le peuple est troupeau, est-il raison- « nable qu'on ne reconnaisse entre eux aucune « différence. Si mon pasteur m'imite, moi qui « suis une de ses brebis; s'il marche courbé, « le visage penché, les yeux tournés vers la « terre, cherchant à remplir son ventre, tandis « que son âme languit affamée, en quoi se dis- « tingue-t-il?... Convient-il au pasteur d'as- « souvir ses appétits comme un animal sans « raison, de ramper dans la boue, de s'attacher « à la terre, au lieu de vivre selon l'esprit, et « de chercher, de goûter les choses du ciel?... « Les pauvres murmurent.... Vos chevaux, « disent-ils, marchent tout brillants de pierre- « ries, et nous allons pieds nus; vos mulets sont « richement caparaçonnés, ornés de boucles, « de chaînettes, de sonnettes, de bandelettes « allongées et resplendissantes de clous d'or; « et après cela, on refuse à son prochain de « quoi couvrir sa nudité! Dites-nous, pontife, « que fait l'or, je ne dis pas dans les temples, « mais sur les harnais de vos chevaux? Quand « je me tairais sur ces désordres, la misère des « pauvres les proclamerait. »

Le saint moine gémit sur ce coupable abus des biens du clergé; et sans aucun respect humain, il en signale la cause dans l'ambition de ceux qui aspirent aux premières places.

« Aujourd'hui, dit-il, parce qu'on envisage « l'honneur et non le fardeau, on a honte dans « l'Église d'être simple clerc; chacun veut « monter aux postes les plus éminents. De « jeunes hommes, des adolescents imberbes, « qui n'ont pour tout mérite que leur naissance, « se poussent aux plus hautes dignités eccléi- « siastiques; ils échappent à la férule pour « commander aux prêtres, plus contents de se « soustraire à la verge que d'occuper des places « d'honneur, et plus flattés de n'avoir plus de « maîtres que d'être devenus maîtres eux- « mêmes [1]...

« Ambition démesurée! avarice insatiable! « Alors même qu'on est parvenu aux premières « places, soit par le talent, soit par l'argent, « soit par la prérogative de la chair et du sang « qui ne possédera point le royaume de Dieu, « on n'est pas satisfait encore; on brûle du « désir de multiplier les bénéfices et d'en ac- « quérir de plus honorables. Est-on doyen, « prévôt, archidiacre; occupe-t-on quelque « autre charge de cette nature; ce n'est pas « assez, on se met en mouvement pour en cu- « muler plusieurs; puis on s'en dépouillera « volontiers si l'on peut devenir évêque. Du « moins alors sera-t-on satisfait? Non; d'évêque « on veut devenir archevêque... »

Il montre ensuite ces mêmes dignitaires allant à Rome, briguant des honneurs, après avoir amassé des richesses, et cherchant à éblouir le monde par le faux éclat de la gloire humaine. Il compare cette grandeur fugitive à la gloire véritable, à celle qui sied au vrai pontife : « gloire tout intérieure et cachée, qui ne « fascine pas les yeux, mais n'en est pas moins « majestueuse; elle ne flatte pas le goût, mais « n'en est pas moins sentie; elle n'enfle pas la « superbe, mais n'en est pas moins sublime. »

La chasteté, la charité sincère, l'humilité du cœur, la simplicité de la colombe, une foi vive et forte, la tendresse et la vigilance pastorales : tels sont les ornements qui rehaussent la vraie gloire du prêtre; « en sorte, continue saint « Bernard, qu'un pasteur, dans tous ses dis- « cours et dans ses actions, n'ait en vue que

[1] S. Bern. ad Sud., epist. XLII.

[2] Cette longue et belle épître, placée par les éditeurs au nombre des opuscules de saint Bernard, est intitulée : *De Officio episcoporum*, in Op. Bern. apud Mabil., t. I, p. 468.

[1] Scholares pueri et impuberes adolescentuli ob sanguinis dignitatem promoventur ad ecclesiasticas dignitates, et de sub ferula transferuntur ad principandum presbyteris; lætiores interim quod virgas evaserint, quam quod meruerint principatum; nec tam illis blanditur adeptum, quam ademptum magisterium...

« l'honneur de Dieu et le bien de ses frères. « Alors il deviendra, selon la signification « même du nom de Pontife, un *pont*, une voie « de communication entre le ciel et la terre, « faisant l'office de médiateur, et présentant à « Dieu les prières du peuple; au peuple, les « grâces et les dons de Dieu [1]... »

La conversion de l'archevêque de Sens et celle de l'abbé Suger augmentèrent si prodigieusement la renommée de saint Bernard, que bientôt il eut à se défendre contre les hommages et la vénération qu'on lui rendait de toutes parts.

La ville de Châlons, puis celle de Langres, dont les siéges se trouvaient vacants, le demandèrent pour évêque, et firent de nombreuses tentatives pour vaincre sa résolution de n'accepter aucune dignité. Plus tard, il fut proclamé archevêque de Reims, par l'élection du clergé, et les acclamations des fidèles. Mais il refusa constamment ce poste redoutable, et il dut même recourir à l'autorité de Rome, pour n'être point contraint de céder aux vœux unanimes et persévérants de cette noble Église [2].

Une mission d'un autre genre, plus analogue à sa vocation extraordinaire, présenta bientôt un nouvel aliment au zèle de l'homme de Dieu.

L'évêque de Paris, Étienne de Senlis, homme de cœur et ami particulier du roi, avait été touché des remontrances de saint Bernard. Les exemples de Suger et de l'archevêque de Sens avaient également produit sur son âme une impression heureuse; et la grâce divine triomphant enfin de ses hésitations, il secoua les chaînes qui l'attachaient à la cour pour ne s'occuper désormais que du soin de son troupeau. Cette retraite inopinée blessa le roi Louis VI, qui aimait Étienne et le retenait auprès de sa personne. Le prince, d'un caractère irascible, ne pouvant souffrir la contradiction, changea en haine l'amitié qu'il avait portée au prélat; et depuis lors, il le harcelait avec une violence toujours croissante.

Quelques clercs que l'évêque avait mécontentés par le rétablissement d'une discipline plus sévère, contribuèrent à indisposer le roi contre lui, et parvinrent, à force d'intrigues et de faux rapports, à traîner leur évêque devant la justice séculière, qui le dépouilla de ses biens [3]. Jusqu'alors le prélat avait supporté les mauvais traitements avec une patience inaltérable; mais il ne crut pas devoir abandonner les biens de son église à l'arbitraire du pouvoir royal. En conséquence, après avoir vainement employé les monitions et la menace, il jeta un interdit sur la personne du roi, et se retira à Sens auprès de son métropolitain. De là, les deux prélats se rendirent à Cîteaux, où se tenait le grand chapitre des abbés de l'Ordre. Ils exposèrent leurs griefs devant cette vénérable assemblée, et demandèrent assistance et protection contre les usurpations du roi de France. Le chapitre, après avoir mûrement examiné la cause de l'évêque de Paris, en reconnut la justice et décida qu'une lettre, écrite au nom de tous les abbés de l'Ordre, serait adressée au roi, et qu'elle lui serait présentée en mains propres par l'abbé de Clairvaux et l'abbé de Pontigny.

Saint Bernard rédigea cette adresse, dont voici les termes :

« Étienne, abbé de Cîteaux, et le Chapitre général des abbés et religieux de la même congrégation, souhaitent au très-illustre seigneur Louis, roi de France, la santé et la paix en Jésus-Christ.

« Le Roi des anges et des hommes vous a donné un royaume sur la terre, et vous en a promis un autre au ciel, si vous régnez équitablement. C'est ce que nous souhaitons et demandons pour vous. Mais pourquoi résistez-vous aujourd'hui à nos prières, vous qui les recherchiez autrefois avec un si pieux empressement? A quel titre lèverons-nous nos mains vers l'Époux de l'Église, quand vous le contristez avec tant de témérité et sans aucun sujet? L'Église se voit blessée par le prince qui naguère fut son défenseur. Savez-vous quel est Celui que vous outragez? Ce n'est pas l'évêque de Paris, mais c'est le Souverain du ciel et de la terre, le Dieu terrible qui donne et ôte la vie; Celui qui, en définitive, déclare que mépriser ses ministres, c'est le mépriser lui-même...

« Nous vous conseillons et vous conjurons, par les relations de sainte charité que vous avez voulu établir entre nous (relations que vous violez en cette rencontre), de faire cesser au plus tôt un si grand scandale. Que si nous avons le malheur de ne pas être écoutés, si vous rejetez les avis de ceux qui sont vos frères, et qui tous les jours offrent des vœux pour vous, pour vos enfants, pour votre royaume, sachez que notre faiblesse, tout impuissante qu'elle est, n'abandonnera pas les intérêts de l'Église et de son ministre, le vénérable évêque

[1] Opusc. *De Off. episc.*, n° 25, cap. VII.

[2] Gaudf., *Vit. S. Bern.*, lib. III, cap. III.

[3] Voy. Baronius ad ann. 1127, et Mabillon, *ibidem*. Ce dernier cite quelques autorités d'après lesquelles les mécontents auraient poussé leur animosité jusqu'à attenter à la vie de l'évêque de Paris.

de Paris, notre Père et notre ami, qui implore de simples religieux contre un roi puissant, et nous prie, par le droit de fraternité qui existe entre nous, d'écrire au Pape à son sujet. Avant de le faire, nous avons jugé convenable de vous avertir et d'en appeler directement à Votre Excellence...

« Si Dieu vous inspire de suivre nos avis et d'accepter notre médiation pour vous réconcilier avec votre évêque, ou, pour mieux dire, avec Dieu même, nous serons prêts à toute espèce de sacrifice, et nous nous rendrons où il vous plaira, pourvu que nous obtenions ce désirable résultat. Si, au contraire, nos démarches n'étaient point accueillies, nous saurons néanmoins assister notre frère et nous rendre utile au pontife du Seigneur [1]. »

Il fallait, dit un historien moderne, que la sainteté de ces religieux eût produit sur l'esprit du roi une sensation bien vive, pour qu'une lettre écrite avec tant de liberté ne l'irritât point. Loin de se formaliser, il fut touché de leur fermeté; de plus, il s'alarma de l'excommunication dont on l'avait menacé [2], et il craignait que le Pape ne confirmât cet anathème; ce qui donna tout d'abord à l'objet de la députation une favorable issue.

Le roi prit l'engagement de restituer à Étienne le patrimoine mis en séquestre; mais cette promesse ne se réalisa point. L'interdit n'avait pas plutôt été levé que l'évêque de Paris se vit derechef en butte aux injustes ressentiments du monarque. Celui-ci, croyant d'ailleurs n'avoir rien à se reprocher dans une affaire où le Pape n'avait rien condamné [3], ne donna aucune suite ni à ses promesses, ni aux instances des abbés de Cîteaux. Saint Bernard et Hugues de Pontigny informèrent le Pape de cet état de choses, en lui dénonçant que *l'honneur de l'Église avait été lésé sous le pontificat d'Honorius* [4]. « Déjà, lui disent-ils, « l'humilité ou plutôt la fermeté de l'épiscopat « avait fléchi la colère du roi, lorsque l'autorité « du Souverain-Pontife a été surprise.... Votre « bref, ajoutent-ils, est non-seulement cause « qu'on retient ce qu'on a pris, mais encore « qu'on est plus hardi à piller ce qui reste [1]. »

L'obstination du roi lui devint funeste. Saint Bernard l'avait vainement et à plusieurs reprises exhorté à la paix : « Vous avez méprisé le Dieu terrible en méprisant les supplications de ses ministres, lui dit-il un jour avec la hardiesse d'un prophète. Eh bien! attendez-vous au châtiment qui approche : votre fils aîné vous sera enlevé; il mourra d'une mort soudaine. »

Cette prédiction ne tarda point à s'accomplir. Philippe, l'héritier présomptif de Louis VI, qui avait déjà reçu l'onction royale, et qui était pour son père et pour la France un objet d'amour et de justes espérances, mourut tristement, à la suite d'une chute de cheval, en l'année 1131 [2].

Le malheureux roi demeura consterné; et c'est alors seulement qu'il rendit la paix à l'église de Paris.

Voici comment Suger lui-même raconte ce funeste accident dans la *Vie de Louis le Gros:* « Le jeune prince, qui avait alors seize ans, se promenait à cheval dans un faubourg de la ville de Paris (rue du Martroy-Saint-Jean, près la Grève). Tout à coup un détestable pourceau se jette sur le chemin du coursier; celui-ci s'abat rudement, brise contre une borne son noble cavalier, et l'étouffe sous le poids de son corps. On s'empressa de relever le tendre enfant à demi mort, et de le transporter dans une maison voisine. Mais à la fin du jour, il rendit l'âme. Ce jour-là précisément on avait convoqué l'armée pour une expédition. Aussi tous les guerriers qui apprirent cette nouvelle, de même que les autres habitants de la cité, firent éclater leur douleur par des sanglots et des gémissements. Quant au désespoir du père, de la mère et de leurs amis, nul ne saurait l'exprimer [3]. »

[1] Epist. XLV, in Op. S. Bernard. apud Mab.

[2] Villefort, liv. II, p. 111. Cet historien est d'accord avec l'annaliste de Cîteaux; mais des auteurs plus anciens rapportent le même fait d'une manière différente. D'après eux, saint Bernard et les autres députés auraient été mal reçus par le roi. « Quas litteras S. Bernardus cum Hugone Pontiniacensi, multisque aliis prælatis, Ludovico supplex offerens repulsam indigne passus est. » (Voy. Mabillon, *Not. in Bern. lit.*, p. 21, n° 52.)

[3] C'est l'opinion qu'énonce l'annaliste de Cîteaux, Henriquez, ann. 1127.

[4] Tristes videmus, tristes et loquimur : honorem Ecclesiæ, Honorii tempore, non minime læsum.

[1] Hoc denique litteris vestris factum est, ut male ablata pejus teneantur, et reliqua passim in dies rapiantur, etc. (Epist. S B., XLVI et XLVII, apud Mabill., p. 54.)

[2] Erat autem Philippus jam unctus in regem, magnæ omnino spei adolescens, et patri (quod ex abundanti est dicere) omnino carissimus... Non post multum temporis, miserabilem satis obitum filii sui Philippi ipse et tota Francia deploravit. (Fragmenta ex 3e *Vit. S. Bern.*, auctore Gaudfrido, n° 5 D 1202.)

[3] Suger *Vita Lud.*, VI.

CHAPITRE NEUVIÈME

—

La duchesse de Lorraine. — Béatrix. — Ermengarde, comtesse de Bretagne. — La vierge Sophie. — Le prince Henri de France. — Amédée, prince d'Allemagne.

La chrétienté, comme l'ancien peuple de Dieu, est exposée à des crises alarmantes où les rois et les peuples, et les ministres sacrés eux-mêmes, semblent enveloppés de vices *comme d'un vêtement*, dit le Prophète. Les serviteurs infidèles avaient ouvert aux passions les portes du sanctuaire; la fortune était devenue l'idole du siècle; les princes lui sacrifiaient l'honneur et la justice; et les peuples trop accoutumés à la servitude, suivaient leur exemple, tout en murmurant contre eux. De tels maux durent, en se développant, produire les inévitables scandales dont parle l'Apôtre, et nous les verrons bientôt ravager le champ de l'Église.

Mais en même temps que l'iniquité monte au comble de sa mesure, les vertus du ciel s'épanouissent dans les âmes d'élites; et la grâce, qui ne tarit jamais, prépare d'avance les instruments de Dieu, destinés à combattre le mal et à lui opposer le remède.

Déjà l'esprit monastique, régénéré dans l'ordre de Cîteaux, avait réveillé l'esprit sacerdotal. Les membres les plus éminents du clergé séculier ranimeront à leur tour l'étincelle sacrée à tous les degrés de la hiérarchie. De la bouche des prêtres, la parole vivifiante se versera sur la société civile, et lui communiquera un esprit nouveau.

Mais ici l'action est double : il faut à la fois qu'elle descende des sommités du corps social et du haut de la chaire chrétienne. Les peuples ne se rendent à la vérité que lorsque, à la parole qui l'annonce, se joint l'autorité de l'exemple. Or l'impulsion que l'esprit monastique a exercée sur le sacerdoce devra se transmettre aux organes qui dirigent les mouvements de l'État.

C'est surtout par la femme que la religion relève son influence, et propage dans la société ses inépuisables bienfaits. Nous l'avons dit ailleurs : la femme chrétienne est, entre les mains de Dieu, le mystérieux instrument qui prépare et adoucit les voies de la civilisation : elle porte en elle les germes de l'avenir moral des peuples; elle est la modératrice de tous les éléments de la vie sociale; et si le foyer domestique était privé de cette mission salutaire, nulle société ne serait possible [1].

Remarquons la marche de l'œuvre providentielle. Un simple moine, transformé par l'Esprit de Dieu, renouvelle l'esprit monastique. Cette rénovation, imperceptible à son point de départ, se dilate graduellement dans le monde, en soulevant contre elle les passions qu'elle veut abattre. Les âmes fortes se rallient et forment un camp compacte pour s'opposer au camp du monde. Les sentinelles avancées se réveillent les unes les autres; les chefs sont prêts; mais les masses ne sont point excitées. Il faut que l'impulsion d'en-haut passe des pontifes aux rois et des rois aux peuples : ce sont des femmes d'une sainteté éprouvée qui serviront d'intermédiaires, en présentant à l'Église des canaux de la grâce divine, et au monde des modèles de vertu.

Adélaïde, duchesse de Lorraine, avait été une des premières conquêtes de l'abbé de Clairvaux. Cette illustre dame, au rapport de Guillaume de Saint-Thierry, avait vu le serviteur de Dieu en songe; et elle s'était mise sous sa direction, après avoir changé de vie; car auparavant elle était possédée par l'amour du monde; *et aujourd'hui elle confesse que l'homme de Dieu l'a délivrée de sept horribles démons* [2]. Il existe peu de documents sur ses relations avec son directeur; mais ce qui nous reste des lettres de ce dernier nous montre la sollicitude qu'il lui témoigne pour lui inspirer le zèle de la justice et l'amour de la paix.

« Je suis touché, lui écrit-il, de l'affection

[1] « Dans toute l'histoire évangélique, dit M. de Maistre, les « femmes jouent un rôle très-notable, et dans toutes les con- « quêtes célèbres du christianisme, faites tant sur les individus « que sur les nations, toujours on voit figurer une femme..... » (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, ch. II.)

[2] Ducissa Lotharingiæ (Athelais nomine), femina nobilis, sed non tam nobiliter victitans... usque hodie se esse de qua septem dæmonia ejecerit gloriatur. (*Vit. S. Bern.*, lib. I, cap. XIV, p. 1104, n° 68.)

« que vous témoignez aux serviteurs de Dieu; « car, lorsqu'on voit la moindre étincelle de la « céleste charité allumée dans un cœur de « chair où régnaient auparavant les enflures « des grandeurs et des passions, on peut croire « certainement que c'est là un don divin, et « non une vertu humaine... Je vous prie, « ajoute-t-il en terminant, de saluer de ma « part le duc votre mari, et je vous exhorte « tous deux, pour l'amour de Dieu, à céder le « château au sujet duquel vous faites des pré- « paratifs de guerre, si vous reconnaissez que « vos prétentions sont mal fondées. Souvenez- « vous qu'il est écrit : *Que sert à l'homme de « gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son « âme* [1] ? »

Une autre noble femme, sur laquelle l'histoire fournit peu de renseignements, semble concourir, aussi bien que la duchesse de Lorraine, aux desseins et aux œuvres du serviteur de Dieu. La lettre suivante constate la part qu'elle y prenait :

« Vous désirez savoir, écrit saint Bernard à « la pieuse Béatrix, quel est l'état de ma santé, « le résultat de mon voyage et l'établissement « nouveau que je viens de faire. Pour vous ré- « pondre en peu de mots, je vous dirai que nos « religieux ont passé d'un désert aride dans un « séjour agréable et pourvu des choses néces- « saires... Je les ai laissés fort contents; et pour « ce qui me concerne, je suis arrivé ici en « bonne santé; mais depuis mon retour j'ai eu « la fièvre intermittente, qui m'a mis à l'extré- « mité. Dieu m'a rendu la santé en peu de « temps; et à l'heure qu'il est, je me porte « mieux qu'avant mon voyage [2]. »

Les encouragements qu'il prodigue aux âmes qu'il a ramenées dans la voie du salut se manifestent dans d'autres lettres d'une manière touchante :

« Oui, écrit-il à une personne de qualité dont « on ignore le nom, il n'est de joie vraie que « celle dont Dieu est la source intarissable; et « toute autre joie comparée à celle-là, n'est que « tristesse... Je vous en prends à témoin vous- « même. L'Esprit-Saint ne vous l'a-t-il pas dit « avant moi au fond de votre cœur? Eût-il été « possible humainement qu'une jeune femme « comme vous, riche, gracieuse, noble, s'élevât « au-dessus de son âge et de son sexe, méprisât « ce qui flatte les sens et la vanité, si une force « invisible ne vous eût soutenue, et si des « plaisirs plus doux ne vous eussent dégoûtée « des choses de ce monde [1]?... »

Mais parmi les âmes pieuses avec lesquelles Bernard entretenait des communications fréquentes et ferventes, celle qui paraît lui avoir été plus particulièrement attachée, c'est Ermengarde, comtesse de Bretagne. Les lettres qu'il lui adresse prouvent l'unité d'esprit qui existait entre eux; et l'on y peut admirer les expressions suaves de la tendresse pastorale qui, sous une enveloppe austère, animait le cœur du saint moine.

Ermengarde, femme d'un mérite remarquable, avait quelque temps végété dans la voie tiède et vulgaire où l'esprit du monde et l'esprit de piété s'allient pour se tolérer l'un l'autre, et se concèdent réciproquement leurs droits pour contenter, autant que possible, la grâce et la nature.

Mais une âme forte ne saurait longtemps respirer au sein d'une atmosphère si nauséabonde. Ermengarde éprouvait des désirs et des aspirations vives auxquelles le monde ne pouvait répondre. Déjà elle s'était adressée au cardinal de Vendôme et avait suivi ses conseils [2]; mais il lui fallait un saint pour la conduire dans les voies sublimes de la sainteté. Dieu lui envoya Bernard : c'était l'homme choisi entre mille, comme dit l'Écriture, qui dut l'élever au-dessus de ce monde et la guider sur la route de la céleste patrie.

Voici quelques extraits de deux lettres, les seules qui aient été conservées; elles nous feront pressentir quelle union chaste et vivante l'Esprit-Saint se plaît à former entre les âmes sanctifiées.

« Bernard, abbé de Clairvaux, salue sa fille « bien-aimée en Jésus-Christ, Ermengarde, ci- « devant comtesse de Bretagne, présentement « humble servante de Dieu, et lui témoigne « qu'il a pour elle tous les sentiments d'une « affection pure et chrétienne.

« Que ne puis-je vous rendre mon esprit « aussi visible que ce papier, et vous faire lire « dans mon cœur les sentiments d'amour que « le Seigneur m'inspire et le zèle qu'il me « donne pour votre âme! Certes, vous recon- « naîtriez que nulle langue et que nulle plume « ne sauraient les exprimer. Je suis près de « vous en esprit, quoique absent de corps. Il « est vrai que je ne puis vous montrer mon « cœur; mais, s'il m'est impossible de le ma- « nifester entièrement, il dépend de vous ce-

[1] S. Bern., epist. CXX.
[2] Epist. ad Beatric., CXVIII.

[1] S. Bern., epist. CXIV.
[2] Vid. epist. Godf., lib. V, epist. III et XXIV.

« pendant de le comprendre; vous n'avez « qu'à entrer dans le vôtre pour y trouver « le mien, et m'attribuer autant d'amour pour « vous que vous sentez en avoir pour moi. « L'humble modestie ne vous permet pas de « croire que vous m'aimez plus que je ne vous « aime; et vous devez, au contraire, penser « que le même Dieu qui vous porte à m'aimer « et à vous conduire d'après mes conseils, me « donne une ardeur égale pour répondre à cette « affection, et un tendre intérêt pour vous « servir. Comprenez donc de quelle sorte vous « m'avez retenu près de vous lors de mon « départ; car pour moi, je puis dire, selon la « vérité, que je ne vous ai point quittée en vous « quittant, et que je vous retrouve partout où « je suis. Voilà ce que j'ai cru pouvoir vous « écrire en peu de mots, étant encore en « chemin.

« J'espère vous écrire plus longuement quand « j'aurai plus de loisir, et lorsque Dieu m'en « facilitera les moyens [1]. »

Une seconde lettre exprime, avec non moins de suavité, l'harmonieux langage de la dilection spirituelle.

« Mon cœur, écrit saint Bernard, est au « comble de la joie en apprenant la joie du « vôtre. Je suis heureux lorsque je sais que « vous êtes heureuse, et votre tranquillité fait « la mienne. Cette paix que vous goûtez ne « procède, en aucune manière, ni de la chair « ni du sang. Vous avez renoncé aux pompes « mondaines pour vivre dans l'humilité; aux « avantages d'une naissance illustre pour mener « une vie obscure et cachée; aux richesses, pour « embrasser la pauvreté; enfin vous vous êtes « sevrée des douceurs de votre patrie, des con- « solations d'un frère et d'un fils. Après cela, « n'est-il pas visible que la joie de votre âme « est un don de l'Esprit-Saint? Il y avait long- « temps que la crainte de Dieu vous avait fait « concevoir le désir du salut; mais vous l'avez « enfanté dans ces derniers temps, et l'amour « a banni la crainte.

« Oh! que j'aimerais à vous entretenir de « vive voix sur ce sujet, au lieu de vous écrire! « En vérité, je me fâche contre mes occupa- « tions qui m'empêchent si souvent de vous « aller voir; et je me réjouis quand j'aperçois « des circonstances qui me promettent ce bon- « heur. Elles sont rares, j'en conviens; mais « cette rareté me les rend d'autant plus chères « et précieuses. J'espère toutefois qu'une occa- « sion se présentera incessamment, et d'avance « je goûte les consolations douces et désirables « de notre prochaine entrevue [1]. »

Nous lisons que la comtesse Ermengarde, cette heureuse fille du cœur de Bernard, devint célèbre par ses œuvres de piété et les abondantes aumônes qu'elle versait dans le sein des pauvres. Elle contribua puissamment à l'extension de l'ordre Cistercien, et fit bâtir dans ses propres domaines un vaste monastère à l'une des colonies de la filiation de Clairvaux [2]. C'était là que son saint directeur aimait à prendre quelque repos au milieu de ses courses apostoliques.

Plusieurs autres femmes d'élite de tous les rangs de la société embrassèrent, à la voix de Bernard, les conseils de la perfection chrétienne. Quelques-unes, retenues dans le monde par des liens légitimes, l'édifièrent par leur piété, et projetaient autour d'elles comme un reflet céleste; d'autres, plus heureuses, et libres de tout engagement, rompaient avec le monde pour se vouer à Dieu seul, et entraînaient à leur suite beaucoup d'âmes conquises.

Dans le nombre de ces dernières, nous citerons la vierge Sophie, à cause de l'intérêt particulier que saint Bernard lui témoigne. On ne connaît point de détails sur sa vie, et l'on ignore l'origine de ses rapports avec l'abbé de Clairvaux: la plupart des merveilles de la grâce, opérées dans le mystère, aiment le mystère, et demeurent inconnues aux hommes. L'histoire ne raconte que les actions d'éclat; mais les humbles vertus qui enrichissent le champ de l'Église échappent à ses regards, et ne se révèlent que par leur parfum.

La lettre à Sophie renferme de trop utiles enseignements pour en priver nos lecteurs. Nous en traduisons quelques fragments :

« Vous avez choisi la meilleure part, ma « fille, en vous distinguant des personnes de « votre condition, par le désir de la solide « gloire et par le généreux mépris d'une gloire « factice, plus illustre par cette distinction que « par la noblesse de votre naissance..... Que si « les filles du monde, parées comme des édi- « fices et des palais, vous poursuivent de leurs « railleries, répondez-leur : *Mon royaume n'est « pas de ce monde.* Répondez-leur : *Mon temps « n'est pas encore venu, tandis que le vôtre est « toujours prêt.* Répondez-leur : *Ma gloire est « cachée avec Jésus-Christ en Dieu; et lorsque « Jésus-Christ apparaîtra dans sa gloire, j'appa- « raîtrai avec lui...*

« Au reste, le fard, la pourpre, les parures,

[1] S. Bern., epist. CXVI.

[1] S. Bern., epist. CXVII.

[2] *Vit. S. Bern.*, lib. I, cap. IX, n° 32.

« peuvent avoir de la beauté, mais ne la donnent « pas; car la beauté qu'on prend avec le vête- « ment, et qu'on quitte en le quittant, est la « beauté du vêtement, mais non pas la beauté « de la personne. Laissez donc les autres filles « emprunter une beauté étrangère, quand elles « se trouvent dépourvues de celle qui leur était « propre. Elles montrent bien qu'elles sont « privées de la beauté intérieure et véritable, « par cela même qu'elles se parent avec tant de « soins pour plaire à des insensés. Quant à « vous, ma fille, jugez indigne de vous une « beauté qui provient de quelques peaux de « bêtes ou du travail des vers. La véritable « beauté de chaque chose est celle qui réside « en elle-même et qui ne dépend point d'une « matière séparée d'elle. La pudeur, la mo- « destie, le silence, l'humilité : tels sont les « ornements d'une vierge chrétienne... Oh! « qu'une chaste réserve répand de grâce sur le « visage! Et combien ces charmes sont plus « aimables que les perles et les pierreries! « Pour vous, ma chère fille, vos trésors ne « sont point attachés au corps qui se flétrit « et se corrompt; mais ils tiennent à votre « âme, et ils participeront à son immortali- « té [1]. »

Les exemples de ces grandes âmes et la haute influence de leurs vertus, propagèrent l'esprit de piété, comme un baume évangélique, dans tous les rangs de la société; les trônes aussi bien que les hameaux en ressentirent les salutaires attraits.

Un fils du roi Louis le Gros [2], le prince Henri, vint à Clairvaux pour voir saint Bernard. Pendant qu'il conversait avec l'homme de Dieu, il se sentit soudainement touché d'un si ardent désir de demeurer avec lui, qu'il congédia sa brillante suite et déclara, au grand étonnement de la cour, qu'il ne quitterait plus le monastère. Bernard, avant de l'admettre au noviciat, le soumit à des épreuves longues et humiliantes; il l'employa aux travaux les plus durs, et même à l'office de la cuisine; mais le prince persévéra dans ces exercices, et devint un des plus fervents moines de Clairvaux. Ce ne fut que longtenps après, et malgré ses vives résistances, qu'il accepta l'évêché de Beauvais; et plus tard il monta sur le siége éminent de Reims, où il rendit de précieux services à l'Église [1].

A ces mémorables conquêtes, ajoutons encore celle d'Amédée, jeune prince d'Allemagne et proche parent de l'Empereur. Ce dernier étant mort, Amédée se dégoûta des grandeurs fugitives, et se dépouilla des insignes de sa dignité pour se rendre à Clairvaux. Il y demeura toute sa vie parmi les simples moines, qu'il édifia par ses modestes et simples vertus [2].

On ne saurait d'ailleurs citer tous les grands actes d'abnégation, d'humilité et de vertus magnanimes qui se multipliaient et se provoquaient les uns les autres, sous l'irrésistible ascendant du saint abbé de Clairvaux. Celui-ci, obligé, pour les soins de son Ordre, de faire de fréquents voyages, jetait sur sa route la semence du ciel, et récoltait, dans les greniers de Clairvaux, une moisson riche et abondante. « Si l'on voulait rapporter ces choses de vive voix ou par écrit, dit un historien, on risquerait d'exciter l'incrédulité de ceux qui n'ont point le sens des choses saintes. »

Cependant, si la piété renaissait dans le siècle et germait, pour ainsi dire, sous les pas de l'homme de Dieu, qu'on juge des fruits divins qu'elle produisait à Clairvaux même, et des merveilles dont ce monastère dut offrir le spectacle! Bernard, comme une radieuse lumière, éclairait cette vivante solitude, et la fécondait par sa parole, par son regard étincelant, par son amour, par sa seule présence. Il faudrait un livre spécial pour retracer l'histoire de cette vénérable compagnie de vrais chrétiens qui tous ensemble gravissaient les hauteurs de la plus sublime perfection. Bornons-nous à quelques simples traits qui se rapportent aux frères convers de Clairvaux; ce sont les plus obscurs et les moins connus, mais non pas les moins édifiants; et nous nous plaisons à les mettre au grand jour.

Il y avait à Clairvaux, raconte l'annaliste de l'Ordre [3], un frère convers en renom de vertu

[1] S. Bern., epist. CXIII.

[2] Louis le Gros avait eu, outre Philippe qui venait de mourir, six fils: Louis le Jeune, qui lui succéda; Henri, qui devint moine de Clairvaux; Robert, comte de Dreux; Pierre, seigneur de Courtenay; Philippe, qui reçut les ordres sacrés, et une fille nommée Constance.

[1] Stephani Parisiens., *Commentar. in Regul. S. Benedicti*, cap. XXXV; in *Ann. Ord. Bened.*, t. VI, p. 700. — Voy. aussi *Recueil des hist. de France*, t. XII, p. 91.

[2] *Hist. de Cîteaux*, vol. III, ch. IX, p. 247. On rapporte aussi à cette même époque la conversion du célèbre Othon, fils du duc d'Autriche, plus connu sous le nom d'Othon de Friesingen. Ce prince, petit-fils de l'empereur Henri et allié de presque toutes les maisons régnantes, étant venu faire une retraite à Morimond, monastère de l'ordre de Cîteaux, y ressentit un attrait si puissant pour la vie religieuse, qu'il prononça ses vœux, avec quinze de ses compagnons. Dans la suite, il devint évêque de Friesingen, et prit, comme nous le verrons, une part très-active aux affaires de son temps. (Voy. Manriq., *Ann. Cist.*, 1126.)

[3] Exord., dist. 4, cap. X.

et d'obéissance, lequel avait appris à l'école du Saint-Esprit à être doux et humble de cœur. Chacun rendait de lui ce témoignage, que jamais on ne l'avait vu céder à l'impatience ou à l'humeur, quelque injure qu'on lui fît; au contraire, il priait pour ceux qui l'affligeaient, et il avait l'habitude de dire au moins une fois le *Pater* pour chacun de ceux qui le signalaient justement ou injustement, aux corrections de la coulpe.

Un jour, ayant été envoyé dehors pour quelques affaires, il se trouva obligé de passer seul dans une forêt isolée; et, pendant qu'il cheminait paisiblement, il fut assailli d'une troupe de voleurs qui lui prirent son cheval et le dépouillèrent. Quand les voleurs se furent retirés, il se prosterna devant Dieu pour le supplier de leur pardonner ce péché. Mais l'un d'eux, curieux de voir ce que faisait le pauvre frère, après avoir été mis dans un état si pitoyable, s'approcha avec précaution et le considéra de loin. Le voyant à genoux et en prières, il s'en retourna au plus tôt vers ses compagnons, et leur dit en se frappant la poitrine : « Malheur à nous, misérables et damnés que nous sommes! Nous méritons la mort, car nous avons molesté un saint homme : c'est un moine de Clairvaux! » Les voleurs n'eurent pas plus tôt entendu ces paroles, qu'ils furent touchés de componction; et, revenant sur leurs pas, ils demandèrent pardon au religieux et lui rendirent tout ce qu'ils lui avaient pris.

Un autre convers, homme simple et *prompt à obéir*, avait la charge des bœufs dans une des fermes de Clairvaux. Or, raconte le même chroniqueur [1], ce religieux vit un jour Jésus-Christ qui l'assistait dans son travail. De ce moment, embrasé du désir de mourir et de rejoindre *Celui qui marche avec les âmes simples*, il tomba malade; et le septième jour, étant à l'agonie, saint Bernard le visita pour lui dire un dernier adieu *comme à un enfant chéri et bien-aimé qui s'en allait en sa céleste patrie*. Le bon frère reçut avec humilité la bénédiction paternelle; et, plein de joie, il rendit son dernier soupir en présence de saint Bernard, qui témoigna *que le Seigneur avait véritablement marché avec lui*.

Parmi ces humbles frères, il s'en trouvait encore un dont la vie et la mort furent souvent louées par le saint abbé lui-même [2]. C'était un religieux qui depuis plusieurs années souffrait les maux les plus cuisants avec une invincible patience. Un ulcère dévorait ses chairs et avait déjà atteint les os; mais jamais aucune plainte n'était sortie de sa bouche, et il continuait au milieu de ses douleurs, à observer ponctuellement la règle du silence monastique, lorsque tout à coup, sur le point de s'éteindre, une force surhumaine le ranime : le malade, d'une voix sonore, et comme ivre d'un vin céleste, se met à entonner un chant de triomphe. Ainsi mourut cet homme purifié; il ne cessa de chanter qu'en cessant de vivre, et acheva dans la Jérusalem céleste le cantique d'allégresse qu'il avait commencé sur la terre [1].

O mon Dieu, s'écrie le Prophète, qu'elles sont abondantes les douceurs que vous réservez à ceux qui mettent en vous leur espérance! Oui, l'âme chrétienne, fidèle à son Dieu, goûte dès cette vie un bonheur qui surpasse tout sentiment. Ce bonheur augmente sans cesse, et se manifeste souvent par des extases ineffables au moment où l'âme sort du monde. Car la parole de Jésus-Christ se réalise infailliblement : « Quiconque aura quitté pour moi son père, ou sa mère, ou sa maison, ou son champ, recevra le centuple en cette vie et possèdera la vie éternelle. »

Ils sont nombreux les témoins qui attestent l'accomplissement de ces divines promesses, dans tous les siècles, dans tous les pays, chez tous les peuples, partout où sont réunis des disciples de Jésus-Christ. Tous proclament avec le grand Apôtre, qu'au milieu des tribulations inévitables de la vie, ils surabondent de joie; que, pauvres et déshérités des biens de la terre, ils possèdent tout; et que, même en mourant, ils ne cessent de savourer les délices d'un immortel amour.

Puisse un bonheur si vrai et si parfait exciter l'émulation des enfants des hommes! Assurément les témoignages unanimes de tant de chrétiens, d'accord avec les témoignages des saintes Écritures, ne sauraient être une illusion. Pourquoi donc ne pas embrasser une vie qui se dilate dans la paix, et s'épanouit dans une félicité surhumaine qui ne finira jamais?

Il n'y a, dit saint Bernard, que ceux qui ont goûté les prémices de cette félicité qui peuvent en avoir quelque idée; encore, ajoute le prophète Isaïe, *l'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur de l'homme n'a pas compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment!*

[1] Exord., dist. 4, cap. XVIII. — [2] *Idem*, dist. 4, cap. XVI.

[1] *Loc. cit.*

CHAPITRE DIXIÈME

—

Guillaume de Saint-Thierry raconte ce qui se passa lors de son séjour à Clairvaux. — Traité de saint Bernard *sur la Grâce et le libre Arbitre.* — Le Saint est appelé au concile de Troyes.

Saint Bernard, excédé de soins et de fatigues, retomba malade et dut s'isoler de nouveau dans son étroite cellule. Réduit à l'extrémité, il envoya prier Guillaume de Saint-Thierry de venir le rejoindre. C'était son ami le plus cher, le confident de ses pensées intimes.

Guillaume lui-même était malade; mais il vint tout empressé à Clairvaux; tous deux avaient besoin de se voir, de s'épancher, de souffrir ensemble. Ils semblaient se donner le mot pour mourir le même jour.

Le pieux abbé de Saint-Thierry a laissé par écrit les impressions qu'il éprouva lors de cette visite; et, grâce à sa chronique naïve, nous allons en quelque sorte assister à la conversation de ces deux grands hommes.

« J'étais malade dans notre maison de Reims, raconte le B. Guillaume; et la maladie commençait à m'épuiser entièrement, lorsque Bernard m'envoya son frère Gérard, d'heureuse mémoire, et me manda à Clairvaux, où il m'assurait que je guérirais, ou mourrais. Je reçus, comme venant de Dieu, la faveur qu'il m'accordait de mourir chez lui, ou de vivre quelque temps en sa compagnie; je ne sais laquelle des deux choses j'eusse préférée. J'y allai promptement, et toutefois avec beaucoup de peine. Lorsque je fus arrivé, je ressentis l'effet des promesses du saint abbé; et j'avoue que ce fut d'une manière agréable; car je fus guéri de ma grave et douloureuse maladie. Mais les forces ne revinrent que lentement. Mon Dieu, que je tirais d'avantages de cette faiblesse! car Bernard étant assez gravement malade, ses infirmités lui laissèrent le loisir de s'occuper de moi; en sorte que, malades l'un et l'autre, nous demeurions ensemble tout le long du jour, nous entretenant de la médecine spirituelle et des remèdes contre les langueurs de l'âme.

« Il m'expliquait alors plusieurs choses du *Cantique des cantiques;* mais il ne m'en découvrait que le sens moral et pratique, sans me parler des mystères plus profonds qui sont renfermés dans ce livre sacré, parce que je le désirais ainsi et l'en avais supplié. Et, de peur que ce que j'entendais ne s'échappât de ma mémoire, je l'écrivais tous les jours, autant que Dieu me l'imprimait dans l'esprit et que je m'en pouvais souvenir. Il me communiquait avec une bonté non pareille et une entière liberté d'esprit les lumières qu'il recevait d'en-haut, et celles qu'il avait acquises par sa propre expérience, s'efforçant de me faire comprendre beaucoup de choses que j'ignorais et qu'on ne peut connaître que par la pratique du divin amour [1].

« Or, le dimanche de la Septuagésime étant proche, je me trouvais le soir du samedi précédent assez bien pour pouvoir me lever tout seul de mon lit et marcher dans la maison. Je me disposais le même jour à m'en retourner dans notre abbaye; mais le Saint, ayant appris ma résolution, m'empêcha de l'exécuter et me défendit expressément d'y penser jusqu'à la Quinquagésime. Je me soumis avec d'autant moins de peine à cet ordre, que ma volonté le souhaitait et que ma faiblesse semblait le rendre nécessaire. Mais quand je voulus, après la Septuagésime, m'abstenir de viande, en ayant mangé jusqu'alors, selon que Bernard

[1] Le livre du *Cantique des cantiques* ne saurait être goûté que par ceux qui ont quelque expérience du mystère d'amour. Saint Bernard donne la clef de ce livre sublime dans les paroles suivantes: « Il faut moins considérer les expressions du *Cantique* « *des cantiques* que les affections. L'amour y parle partout; et « si quelqu'un veut avoir l'intelligence de ce que nous disons, « il faut qu'il aime. En vain celui qui n'aime point s'approchera « pour écouter ou pour lire; parce que cet entretien, tout de « feu, ne sera jamais compris d'un cœur de glace..... Ce doux « colloque, dit-il ailleurs, exige des oreilles chastes; et lorsque « vous pensez aux deux amants dont il est question, ne vous « représentez pas un homme et une femme, mais le Verbe et « l'âme, ou bien Jésus-Christ et l'Église, ce qui revient au même; « l'Église n'est pas une âme seule, mais l'union ou plutôt l'unité « de beaucoup d'âmes. » (In *Cant. cantic.*, serm. 79 et 61.) Nous reviendrons plus tard sur les magnifiques commentaires de saint Bernard sur ces pages sacrées.

me l'avait commandé, il me le défendit encore et ne voulut jamais y consentir. En ceci, je ne crus pas devoir acquiescer à son sentiment, et je ne voulus écouter ni son ordre ni ses prières. Nous nous séparâmes donc le samedi soir, lui s'en allant à l'oraison sans dire mot, et moi dans mon lit.

« Incontinent après que je fus couché, la violence du mal me reprit avec une force extraordinaire; et je souffris si cruellement toute la nuit, que la douleur surmonta tout ce que je pouvais avoir de résignation et de patience; en sorte que, désespérant de ma vie, je ne pensais pas que j'irais jusqu'au lendemain pour voir au moins encore une fois le grand serviteur de Dieu.

« Après avoir passé la nuit entière dans ces angoisses, j'envoyai de grand matin le supplier de venir auprès de moi. Il vint aussitôt, mais avec le visage sévère d'un homme qui fait une réprimande, et non pas avec cette compassion douce et charitable qu'il avait coutume de me témoigner. Il me dit toutefois en souriant : Eh bien, que mangerez-vous aujourd'hui? Et moi qui savais, avant qu'il me parlât, que ma désobéissance du jour précédent était la véritable cause du redoublement de mon mal, je lui répondis : Je mangerai tout ce qu'il vous plaira. — Reposez-vous donc, dit-il, vous ne mourrez pas encore. Et il s'en alla.

« Que dirai-je de plus? A l'heure même je fus délivré de toutes mes douleurs [1]. Il ne me restait qu'une lassitude qui m'empêcha de me lever ce jour-là; car les maux que j'avais endurés étaient extrêmes, et je ne me rappelle pas d'en avoir jamais subi de semblables. Le lendemain j'étais parfaitement remis; et mes forces étant revenues, je m'en retournai peu de jours après dans mon monastère, avec la bénédiction et les bonnes grâces de mon hôte [2]. »

Saint Bernard profita des courts instants de relâche que ses souffrances avaient nécessités, pour écrire un traité sur *la Grâce et le libre Arbitre*. Voici quelle en fut l'occasion.

Il s'entretenait un jour avec ses frères sur les merveilleux effets de la grâce, et ajoutait avec l'accent de la reconnaissance que la grâce l'avait prévenu dans le bien; que c'était elle qui donnait à tout bien son commencement, son progrès et sa perfection. A ces paroles, un des auditeurs lui dit : « Si c'est la grâce qui fait tout, quelle sera notre récompense? Où sont nos mérites [1]? » Le Saint répondit avec saint Paul : « Dieu nous a sauvés par sa miséricorde, et non par les œuvres de justice que nous avons faites : *Non ex operibus justitiæ quæ fecimus nos, sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit* [2]. Eh quoi! continua-t-il, pensiez-vous être l'auteur de vos mérites et vous sauver par votre justice propre, vous qui ne pouvez pas seulement prononcer le nom de Jésus sans la grâce du Saint-Esprit? Avez-vous oublié la parole de Celui qui a dit : *Vous ne pouvez rien faire sans moi* [3]; et ailleurs : *Cela ne dépend ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde* [4]. Vous désirez savoir ce que fait alors le libre arbitre? Ma réponse sera courte : *Il fait son salut.* »

Le saint docteur jugea convenable de traiter avec plus de maturité une question si délicate; et il écrivit le savant ouvrage dont nous allons exposer le résumé [5].

D'abord il établit, avec saint Augustin, que toute bonne action suppose la coopération de la volonté humaine avec la grâce divine, et qu'ainsi l'œuvre du salut ne peut s'accomplir qu'avec le concours de ces deux choses : la grâce et la liberté; la grâce qui donne, et la liberté qui reçoit, qui admet, qui acquiesce, qui consent et coopère; en sorte que *faire son salut*, c'est consentir à la grâce : *consentire enim salvari est*. Il n'y a donc que la volonté ou le consentement *libre* et non *forcé* qui puisse rendre l'homme heureux ou malheureux, selon qu'il applique sa volonté au bien ou au mal. C'est pourquoi ce consentement est appelé avec beaucoup de sens *le libre arbitre*, tant à cause de la liberté que l'homme ne peut perdre (*ob voluntatis inamissibilem libertatem*), qu'à cause de la délibération qui l'accompagne toujours. Ce consentement est essentiellement libre à cause de la volonté; et il est juge de lui-même à cause de l'exercice de la raison.

« Comment, en effet, poursuit saint Bernard, « pourrait-on avec justice imputer le bien ou « le mal à celui qui ne serait pas libre, puisque « la force majeure sert d'excuse? Il est certain « que là où il y a nécessité, il n'y a point de « liberté; par conséquent, pas de mérite. Toute « action qui n'est point faite avec le libre con-

[1] Et quid dicam? confestim et omnis dolor abiit.
[2] Guill., lib. I, cap. XII, p. 1100, nos 59 et 60

[1] Ubi ergo, ait, sunt merita nostra, aut ubi est spes nostra? (Vid. Boll., t. IV, cap. I, p. 603.)
[2] Ad Tit., III, 5. — [3] Jean, XV, 5. — [4] Rom., IX, 16.
[5] *Tractatus de Grat. et lib. Arbitrio.* Il n'entre pas dans notre plan d'analyser ici les ouvrages de saint Bernard; ce travail trouvera sa place plus tard; mais nous insistons dès à présent sur le *Traité de la Grâce*, doctrine si étrangement interprétée par les chrétiens dissidents.

« sentement de la volonté est destituée de mé-
« rite... De là vient que les actions des in-
« sensés, des enfants et de ceux qui dorment, ne
« sont réputées ni bonnes ni mauvaises, parce
« que, n'ayant pas l'usage de leur raison, ils
« n'ont pas non plus de lumière pour l'exercice
« de leur jugement et de leur liberté [1]. »

Après avoir nettement défini le libre arbitre dans ses divers états, saint Bernard l'envisage dans ses rapports avec la grâce. Il montre que la volonté ne peut s'exercer que par le simple acte du vouloir; mais que, pour donner son vouloir à tel objet ou à tel autre, elle a besoin de la grâce. « Je ne dis pas, ajoute-t-il, que par « la liberté nous ayons le vouloir du bien ou « le vouloir du mal; je dis seulement que par « elle nous avons le simple vouloir; car le « vouloir du bien est un don, et le vouloir du « mal est une faute; mais le simple acte du « vouloir est précisément ce par quoi nous « sommes capables de bien et de mal. Ainsi, « par nous-mêmes, nous voulons; mais par la « grâce nous voulons le bien [2]... »

« C'est la grâce seule, dit-il plus loin, qui « excite le libre arbitre en lui inspirant la bonne « pensée; qui le perfectionne en changeant son « affection; qui le fortifie pour que le bien « commencé puisse s'accomplir; qui le sou- « tient, de peur qu'il ne défaille.

« Or, dans toutes ces opérations, la grâce agit « de telle sorte que, dans le commencement, « elle prévient la volonté, et qu'ensuite elle « l'accompagne toujours. L'une et l'autre con- « courent à la perfection de l'œuvre qui a été « commencée par la grâce, de manière qu'elles « opèrent simultanément, et non l'une après « l'autre; la grâce ne fait pas une partie, et la « liberté une autre; mais chacune, par un seul « et même acte, fait l'œuvre tout entière [3]... »

Cette doctrine est celle de la théologie catholique [4]. La grâce, c'est la vertu divine émanant de l'amour de Dieu pour assister et sauver l'homme. S'il est parfois difficile de déterminer ses rapports intimes et réciproques avec la liberté humaine, le dogme cependant établit que jamais elle ne saurait être ni impérative ni insuffisante. La grâce n'est point impérative; car, si elle obligeait la liberté par contrainte, elle annulerait la liberté. Elle n'est jamais insuffisante; car elle est adaptée aux besoins et à la capacité de l'homme. Le but de la grâce, c'est d'affranchir la force morale de l'homme.

Saint Bernard, partant de ces prémisses, en déduit toute la doctrine de la justification. « O « homme, dit-il, tu ne pouvais te créer quand « tu n'existais pas; pécheur, tu ne pouvais te « justifier; mort, tu ne pouvais te ressusciter. « Il n'y a que celui qui ignore la justice de « Dieu, en voulant établir la sienne propre, « qui puisse douter de ces vérités. Et qui donc « ignore la justice de Dieu? C'est celui qui « prétend se justifier lui-même. Et quel est « celui qui veut se justifier lui-même? C'est « celui qui s'attribue d'autres mérites que les « mérites provenant de la grâce [1].

« Après cela, si on demande ce qui constitue « nos mérites, je répondrai que le concours de « notre volonté avec la grâce est ce qui nous « est imputé à justice. La régénération, la ré- « paration (*reformatio*) de notre intérieur ne « pouvant se faire qu'avec l'acquiescement de « notre liberté, cet assentiment nous justifie [2]. « Ainsi nos mérites, ce sont les jeûnes, les « veilles, la continence, les œuvres de miséri- « corde et les autres pratiques de vertu par « lesquelles l'homme intérieur se renouvelle « de jour en jour, à mesure que nos intentions « courbées vers la terre se redressent vers le « ciel; à mesure que nos affections languis- « santes se purifient par l'amour des choses « spirituelles; et que notre mémoire, souillée « par le souvenir des péchés passés, s'épure « dans la sainte espérance que lui donnent « les bonnes actions. Ces trois choses contri- « buent principalement au renouvellement de « l'homme intérieur : la droiture de l'intention, « la pureté des affections, la pratique des bonnes « œuvres. Mais comme c'est l'Esprit-Saint qui « opère en nous ces dispositions, elles sont des « dons de Dieu; et d'une autre part, comme « elles exigent le consentement et le concours « de notre volonté, elles nous sont imputées à « mérite [3]... En un mot, pour conclure avec « saint Paul : Ce sont ceux qu'il justifie, et non « pas ceux qu'il a trouvés justes, que Dieu glo- « rifie au ciel [4]. »

Telle est la substance de cet ouvrage que les

[1] Tract., n° 5.

[2] Ex ipso nobis est velle; ex ipsa bonum velle. (N° 17.)

[3] Ita tamen quod a sola gratia cœptum est, pariter ab utroque perficitur; ut mixtim, non sigillatim, simul, non vicissim, per singulos profectus operentur... (N° 47.)

[4] Petav., *de Theol. Dogmat.*, t. III, X, cap. XVI.

[1] Quis est qui ignorat Dei justitiam? Qui seipsum justificat? Quis est qui seipsum justificat? Qui merita sibi aliunde quam a gratia præsumit.

[2] Sola, quæ nobiscum quodammodo fit propter consensum voluntarium, in merita nobis reputabitur reformatio.

[3] Quia vero cum nostræ voluntatis assensu, nostra sunt merita... (N° 51.). — [4] Rom., VII, 30.

Bollandistes appellent le *Livre d'or* [1]. Les questions les plus subtiles et les plus compliquées de la théologie y sont traitées avec onction et clarté. La grâce et ses diverses opérations; sa force, ses effets, son influence sur l'homme; la volonté humaine, sa liberté, sa puissance primitive, son impuissance actuelle et son état de faiblesse depuis le péché d'origine; l'accord de la liberté avec la grâce; les dons de Dieu et les mérites des hommes; la justification par Jésus-Christ: tous ces différents points, développés selon les enseignements immuables de l'Église, présentent, sous la plume de saint Bernard, la vérité toujours la même sous une forme nouvelle: *nove, non nova* [2].

Le saint abbé de Clairvaux, encore malade, avait à peine repris ses fonctions abbatiales auxquelles son amour le ramenait sans cesse, qu'il fut convoqué à un concile assemblé à Troyes, au commencement de l'année 1128. Les affaires litigieuses de l'évêque de Paris, et d'autres graves questions qui intéressaient l'Église de France, avaient déterminé le pape Honorius à réunir les prélats français, sous la présidence de son légat, le cardinal Matthieu, évêque d'Albano.

Le cardinal voulut que l'abbé de Clairvaux assistât au concile, et lui écrivit pour le presser de s'y rendre. Mais Bernard s'était proposé de ne plus sortir de sa solitude, et de ne point s'occuper, sans urgence, des affaires qui lui semblaient en dehors de sa vocation. Ses infirmités de plus en plus fréquentes lui donnaient d'ailleurs le droit de se récuser; et, dans cette disposition, il écrivit au légat apostolique pour lui faire connaître son état et ses sentiments.

Voici quelques passages de sa lettre que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter: « J'ai « été prêt, dit-il, à vous obéir; mais mon corps « n'a pas suivi ma bonne volonté; et ma chair, « consumée par une fièvre continuelle, épuisée « de sueurs, n'a pu se rendre aux exigences de « l'esprit qui est prompt. Que mes amis jugent « si cette excuse est légitime, eux qui se servent « des liens de l'obéissance que j'ai vouée à mes « supérieurs, pour m'enlever si souvent de « mon cloître et me rejeter dans le monde... « C'est, disent-ils, une affaire importante qui « nous oblige à vous appeler. Mais pourquoi « donc jeter les yeux sur moi? Ces affaires sont « ou faciles, ou difficiles. Si elles sont faciles, « on les fera bien sans moi; difficiles, je n'en « viendrai pas à bout..., à moins peut-être « qu'on ne s'imagine que je suis plus capable « qu'un autre. En ce cas, comment se fait-il, « ô mon Dieu, que je sois le seul pour lequel « vous vous soyez jamais trompé, en mettant « sous le boisseau une lampe qu'il fallait placer « sur le chandelier? Ou, pour parler plus clai- « rement, pourquoi m'avez-vous fait moine? « Pourquoi avez-vous caché dans le secret de « votre maison un homme qui était nécessaire « au monde?

« Je m'aperçois qu'en me plaignant de la « sorte, je prends un peu d'humeur. Je vous « déclare donc, révérend père, que, malgré ma « répugnance, je me soumettrai tranquillement « aux ordres que vous me donnerez, laissant à « votre discrétion le soin de m'épargner [1]. »

Cependant ni les exigences de sa santé, ni son besoin de retraite, ni ses réclamations instantes ne purent le dispenser de paraître au concile. Il en reçut l'invitation formelle; et dès lors l'obéissance l'emporta sur les autres considérations. Il partit pour Troyes, au milieu de l'hiver, et alla prendre sa place dans la vénérable assemblée. Ce fut sous son inspiration que le concile régla les différends de l'Église de France, et promulgua plusieurs décrets concernant la discipline cléricale. Ces règlements, qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous, sont vantés par les historiens du temps, à cause de la sagesse à la fois suave et forte qui en dicta les dispositions [2].

Le concile de Troyes s'était ouvert le 13 janvier 1128. Il allait se terminer, quand un mémorable incident vint prolonger ses séances et donner à sa mission une importance nouvelle.

[1] Libellus sane totus aureus. (Vide Mabill., *Ann.*, lib. LXXV, n° 60.)

[2] Il semble que le saint Concile de Trente ait eu sous les yeux l'ouvrage de l'abbé de Clairvaux, quand il exposa la doctrine de la justification; car il le reproduit presque textuellement. C'est cet admirable accord des doctrines de tous les siècles qui caractérise l'Église catholique: la continuité du même esprit dans la perpétuité du corps enseignant est le témoignage le plus puissant de la vérité. « Nous exposons, dit le concile de Trente, « la saine et vraie doctrine de la justification, telle qu'elle est « émanée du Soleil de justice, Jésus-Christ, l'auteur et le con- « sommateur de notre foi, telle que les apôtres nous l'ont laissée « et que l'Église catholique l'a toujours tenue et gardée, par « l'inspiration de l'Esprit-Saint. » (Voy. Conc. Trid., sess. VI.)

[1] Epist. XXV. — [2] *An. Cist.*, t. I, p. 184.

CHAPITRE ONZIÈME

—

Institution des Templiers. — Retour de saint Bernard à Clairvaux. — Ses travaux et ses prédications quotidiennes.

A chaque âge de la chrétienté de nouveaux besoins naissent, un progrès de l'esprit se manifeste. L'Église, comme une mère prévoyante, répond à ces aspirations, les dirige et les sanctifie. Sa puissance d'amour ne dort jamais; sans cesse elle enfante, elle crée, elle offre des ressources nouvelles aux nouvelles exigences; et l'on ne saurait signaler, parmi les crises qui ont agité les siècles, nulle pensée, nulle tendance, nulle infortune, nulle souffrance qui n'ait trouvé dans le sein de l'Église son véhicule, son remède, son baume, son aliment correspondant aux vœux et aux nécessités de l'époque.

Dès le commencement du XIIe siècle, la récente conquête de Jérusalem avait allumé dans le monde un enthousiasme à la fois religieux et guerrier. Les guerres saintes n'étaient elles-mêmes que le développement et la mise en œuvre, pour ainsi dire, d'une idée sublime qui dut réaliser ce que le sceptre de Charlemagne et la politique de ses successeurs avaient préparé de longue main, à savoir : la fusion des divers peuples qui constituaient la chrétienté. Cette idée ne se dévoilait point alors dans toute sa clarté; mais elle planait sur le Saint-Sépulcre, comme un météore lumineux qui servait de point de ralliement à tous les peuples. Elle leur offrait à tous un même attrait, un même but; et, pour l'atteindre, tous les regards se rencontrent, les cœurs se touchent, les diverses conditions se confondent dans les mêmes sympathies : le prince comme le prêtre, le chevalier comme le simple bourgeois, faisaient cause commune sous la bannière de la Croix de Jésus-Christ.

De là le caractère et l'esprit général de l'époque, esprit qui est toujours analogue à l'idée qu'il a conçue et qu'il poursuit. Cette idée avait deux aspects; elle était à la fois terrestre et divine : la Jérusalem de la terre faisait un appel à ceux qui aspiraient à la Jérusalem du ciel; et ces deux pensées confondues provoquaient en même temps les larmes de la dévotion et l'enthousiasme des combats. Les religieux s'animèrent d'une bravoure chevaleresque; les chevaliers s'enflammèrent d'un zèle religieux; le soldat se fit moine, dans la perspective de la céleste Sion; le moine se fit soldat pour la délivrance de la Sion terrestre; les deux glaives s'allièrent ensemble pour la même cause; et cette alliance, contractée d'abord dans les esprits, dut inévitablement passer dans les mœurs, dans les faits, et se constituer à la face du monde.

Telle fut l'origine des Ordres religieux et militaires, dont l'Église s'empara dès le principe, pour les légitimer et, en quelque sorte, leur communiquer, avec sa haute sanction, une direction supérieure et une sève pleine de vitalité.

Déjà les Hospitaliers, plus connus sous le nom de Chevaliers de Malte, avaient reproduit, immédiatement après la première croisade, l'antique Institut de Saint-Lazare, dont les débris n'avaient jamais cessé de subsister à Jérusalem, pour soigner les malades et protéger les pèlerins. Mais il fallait à la Terre Sainte une milice spéciale, plus fortement organisée, afin d'opposer un rempart aux infidèles, pour veiller à la sûreté des routes, faciliter les communications, et guider les pèlerins qui, de tous les points du monde, convergeaient vers le glorieux sépulcre de Jésus-Christ.

Plusieurs chevaliers francs, de l'expédition de Godefroy de Bouillon, s'étaient associés dans ce noble but vers l'an 1118; et, comme ils avaient obtenu du roi de Jérusalem une habitation sur l'emplacement de l'ancien temple, on les désigna dès lors sous le nom de Chevaliers du Temple (*Milites Templi*). Ils vivaient en communauté, soumis à une discipline militaire, sous le commandement de Hugues de Paganis, leur premier grand-maître. Ils avaient

pris pour devise cette belle parole du Psalmiste : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* [1] !

Cependant, depuis dix ans que cette communauté s'était formée, elle ne comptait encore que neuf membres ; et ce petit noyau d'hommes dévoués n'avait pu ni se développer ni se recruter [2]. Enfin, vers l'année 1128, ils vinrent à Rome, avec des lettres du patriarche de Jérusalem, pour demander au Pape lui-même la bénédiction, et cette puissante impulsion romaine, sans laquelle rien ne se fonde ni ne prospère dans l'Église.

Honorius comprit l'importance d'un Institut si adapté aux besoins de son temps. Il chargea les prélats français assemblés à Troyes de l'examiner et de lui donner une forme définitive. En conséquence, Hugues de Paganis, à la tête des Templiers, se présenta au concile, avec les lettres du Souverain-Pontife ; et, plein d'un chaleureux zèle, il exposa les projets qu'il avait conçus.

L'Église, disait-il, possède assez de boulevards contre ses ennemis invisibles et contre la malice des puissances spirituelles ; mais elle manque d'une assistance particulière contre ses ennemis terrestres, surtout en Orient, où les infidèles rendent les Lieux saints presque inaccessibles. Il ajouta qu'après s'être longtemps éprouvés, ses compagnons se croyaient assez forts pour se vouer à une mission si généreuse, et que le temps viendrait où le monde entier jouirait des bienfaits de leur institution.

Ces paroles et ces promesses captivèrent les sympathies des Pères du concile ; tous applaudirent aux intentions magnanimes de Hugues, et ils chargèrent l'abbé de Clairvaux de la rédaction des règles du nouvel Ordre.

Saint Bernard, quoique malade et impatient de retourner dans sa cellule, sentit renaître ses forces pour accomplir l'œuvre qui lui était dévolue. Il entra dans l'esprit qui animait les Templiers, et leur donna des statuts qui coordonnent, dans une même harmonie, l'ardeur belliqueuse et la ferveur monacale. Ces statuts se résument dans la formule du serment que les chevaliers prononçaient à la cérémonie de leur profession [3]. Nous la transcrivons ici comme un célèbre document historique qui appartient à la mémoire de saint Bernard.

« Je jure que je défendrai par mes paroles, « par mes armes, par toutes les voies qui me « seront possibles, et par le sacrifice même de « ma vie, les mystères de la foi, les sept sacre- « ments, les quatorze articles de foi, le Sym- « bole des apôtres et celui de saint Athanase ; « l'Ancien et le Nouveau Testament, avec les « explications des saints Pères reçues par l'E- « glise ; l'unité de la nature divine et la trinité « des personnes en Dieu ; la virginité de la « vierge Marie, avant et après avoir mis son Fils « au monde.

« De plus, je promets obéissance au grand- « maître de l'Ordre, et soumission aux statuts « de notre bienheureux père Bernard. J'irai « combattre outre-mer, toutes les fois qu'il y « aura nécessité. Je ne fuirai jamais devant « trois infidèles, quand même je serais seul. « J'observerai une chasteté perpétuelle. J'assi- « sterai, par mes paroles, mes armes et mes « actions, les personnes religieuses, et princi- « palement les abbés et religieux de l'Ordre de « Cîteaux, comme étant nos frères et nos amis « particuliers, avec lesquels nous avons con- « tracté une alliance spéciale. En témoignage « de quoi je jure de mon plein gré que je gar- « derai ces engagements. Ainsi que Dieu me « soit en aide et ses saints Évangiles [1]. »

On voit par cet acte et par plusieurs autres monuments non moins authentiques [2], combien les Templiers avaient de vénération et de reconnaissance pour celui qu'ils regardaient comme leur père et leur protecteur.

« Allez, leur disait Bernard, allez, braves « chevaliers ! Chassez d'un cœur intrépide les « ennemis de la croix de Jésus-Christ, bien sûrs « que ni la mort ni la vie ne pourront vous « séparer de l'amour de Dieu qui est en Jésus- « Christ. En toutes conjonctures, et parmi tous « les périls, répétez ces paroles de l'Apôtre : « Vivants ou morts, nous sommes à Dieu ! Oui, « réjouissez-vous ; vainqueurs ou martyrs, vous « êtes au Seigneur [3] ! »

Dans un opuscule qu'il publia quelque temps après, Bernard fait l'éloge des soldats de la nouvelle milice, et décrit avec complaisance

[1] « Non pas à nous, non pas à nous, ô Seigneur, mais à « votre Nom seul donnez la gloire. » (Ps. CXIII.)

[2] Guill. de Tyr., lib. XII, ch. VII.

[3] La constitution que saint Bernard composa pour les Chevaliers du Temple se trouve insérée dans la *Chronique de Cîteaux*, du moine Aubert Miré, qui l'a extraite du manuscrit conservé anciennement dans la bibliothèque de Saint-Victor de Paris. Elle est trop étendue pour trouver place dans cet ouvrage.

[1] *Ann. Cist.*, t. I, p. 187, n° 24.

[2] *Hist. de Cîteaux.* vol. III, ch. XV.

[3] *Exhort. ad mil. Templi*, cap. I, in Mabill., t. I. Cet écrit a aussi pour titre : *Liber de Laude novæ militiæ ad milites Templi.* On y trouve dans les derniers chapitres des explications très-ingénieuses sur les noms mystiques des lieux saints.

leurs mœurs et leur genre de vie. Il vante leur obéissance qui est telle, dit-il, que nul d'entre eux ne se remue que par l'ordre de celui qui commande ; ils reçoivent de lui la nourriture et le vêtement ; ils vivent en commun, sans femmes et sans enfants ; et, afin que rien ne les arrête dans la voie de la perfection évangélique, aucun templier ne possède quoi que ce soit en propre ; leur application principale est de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix. Jamais ils ne demeurent oisifs ; car, quand ils ne sont point à la guerre, *ce qui leur arrive rarement*, dit saint Bernard [1], ils s'occupent à réparer leurs armures ou leurs vêtements, de peur de manger indignement leur pain. Toute faute est punie : parole légère, action inutile, rire immodéré. La chasse leur est interdite ; les vaines chansons, les échecs, les jeux de dés et autres amusements mondains, sont bannis de leur société... Mais à l'approche des combats, couverts extérieurement d'armes de fer *non dorées*, et intérieurement des armes de la foi, ils sont hardis comme des lions, et fondent sur les ennemis sans craindre ni le nombre ni les dangers [2].

On se demande, après avoir lu ce magnifique témoignage, comment une institution si pure dans son origine a pu arriver à une fin si rapide et si déplorable. Le fait est qu'elle n'avait pas encore atteint un siècle d'existence, que déjà les Templiers, enrichis par les droits et les abus de la guerre, étaient devenus odieux à tout le monde. Un auteur anglais du XIIe siècle, écrivain de beaucoup de sagacité, se plaignait hautement des malversations et de l'avidité sacrilége que déjà de son temps on reprochait aux chevaliers du Temple. Ils embrassaient la prêtrise et les fonctions canoniales uniquement pour s'approprier les bénéfices qui en dépendaient ; en sorte, dit l'écrivain cité, « que ceux qui font profession de verser le sang « humain sont assez osés pour administrer aux « fidèles le sang de Jésus-Christ [3]. »

Outre cette profanation des choses saintes, les Templiers auraient-ils encore joint le grossier alliage des hérésies orientales avec la doctrine chrétienne ? C'est ce qui semble résulter des faits qui ont éclaté deux siècles plus tard. Mais les énergiques protestations du dernier grand-maître, à son moment suprême, laisseront toujours un voile obscur sur cette page de l'histoire [1].

Or, les prélats du concile de Troyes, après avoir approuvé les statuts de l'Ordre nouveau, se séparèrent, contents de leur ouvrage et heureux de regagner leurs foyers. Saint Bernard, plus que tous les autres, avait soupiré après sa chère solitude.

« Ayez pitié de moi, écrivait-il à quelques-« uns de ses religieux, ayez pitié de moi, vous « qui avez le bonheur de servir Dieu dans un « asile inviolable et loin du tumulte des af-« faires. Pour moi, misérable que je suis, con-« damné à des travaux incessants, je me vois « comme un petit oiseau sans plumes, presque « toujours hors de son nid, exposé aux orages « et aux tempêtes [2]. »

En effet, un orage violent le menaçait et avait déjà commencé à gronder, à l'occasion de certaines mesures prises dans le concile ; d'injustes récriminations le poursuivirent jusque dans sa cellule. Plusieurs ecclésiastiques, dont les intérêts avaient été lésés, l'accusèrent d'avoir provoqué des rigueurs intempestives ; ils réveillèrent les griefs anciens et y joignirent de nouveaux reproches ; de telle sorte que les plaintes, répétées sans examen, et portées de bouche en bouche, devinrent générales. Plusieurs évêques, alarmés de la puissance d'un simple moine, le dénoncèrent à Rome, où le collége des cardinaux le blâma ouvertement. Le Souverain Pontife lui-même, inquiet de ces murmures, chargea son chancelier, le célèbre cardinal Haimeric, d'adresser des remontrances à l'abbé de Clairvaux.

Haimeric lui écrivit une lettre sévère. Il lui reprocha de se mêler de trop de choses qui ne sont point du ressort d'un moine, et lui recommanda de demeurer à l'avenir dans son couvent. « Il y a dans l'Église, lui dit-il, plusieurs « ministères ; et de même que tout est en paix « quand chacun reste à sa place et dans son « rang, de même tout se confond et se désor-« ganise quand on dépasse les bornes fixées... « Il ne faut pas, ajoute-t-il avec ironie, que les « grenouilles criardes et importunes sortent de « leurs marais pour troubler le Saint-Siége et « les cardinaux [3]. »

Bernard reçut cette lettre avec humilité ; mais il y répondit avec une sainte hardiesse :

[1] Lib. cit., cap. IV.— [2] Lib. cit., n° 7.

[3] Quomodo milites Templi sanguinem Christi fidelibus ministrare possunt quorum fere professio est humanum sanguinem fundere ! (Joh. Salisbury, *Polycrat.*, lib. VII, cap. XXI.)

[1] L'ordre des Templiers, fondé en 1128, fut aboli, en 1311, par le pape Clément V. L'existence légale des Templiers n'embrassa donc en tout qu'une période de cent quatre-vingt-trois ans.

[2] In Op. S. Bern., epist. XII.

[3] *Ann. Cist.*, Manriquez, 1129.

« Jusques à quand la vérité se fera-t-elle haïr, « même dans la bouche du pauvre ? Et faut-il « que la misère elle-même soit en butte à la « jalousie ! Je ne sais si je dois me plaindre ou « me féliciter d'être regardé comme un homme « dangereux, parce que j'ai parlé selon la vé- « rité, parce que j'ai agi selon la justice... Qu'y « a-t-il donc dans ma conduite qui ait pu cho- « quer vos confrères ?... »

Le Saint, après avoir énuméré les divers actes du concile auxquels il avait pris part, continue en ces termes :

« Si j'ai quelque tort, c'est d'assister à ces « assemblées, moi qui suis né pour l'obscurité « d'un cloître, et qui, étant moine, dois expri- « mer par mes mœurs ce que je suis par ma « profession. J'y ai assisté, j'en conviens; mais « on m'y avait appelé et même entraîné. Si quel- « ques-uns ont été choqués de ma présence, « j'en ai été choqué plus qu'eux. Du reste, je « ne vois personne qui mieux que vous pour- « rait m'épargner à l'avenir ces sortes d'af- « faires ; vous en avez le pouvoir et la volonté. « Dès lors, je vous en conjure, faites en sorte « que nous soyons contents l'un et l'autre : « vous, en maintenant les choses dans l'ordre; « moi, en veillant au salut de mon âme. Qu'on « défende donc aux grenouilles incommodes « de sortir de leurs trous, de quitter leurs ma- « récages ! Qu'on ne les entende plus dans les « assemblées ! Qu'aucune nécessité, ni autorité, « ne les contraigne désormais de s'ingérer « dans les affaires du monde ! Peut-être sera-ce « le moyen de mettre fin aux accusations d'or- « gueil et d'ambition dont je suis l'objet... Si « donc, par votre entremise, je puis obtenir la « grâce de rester dans mon cloître, je vivrai en « paix et j'y laisserai les autres [1]... »

Le cardinal Haimeric sut apprécier un langage à la fois si ferme et si modeste ; il ouvrit les yeux à la vérité et rendit à saint Bernard la justice qui lui était due. Les autres cardinaux, mieux renseignés, et, à leur exemple, un grand nombre de prélats réparèrent leurs torts par des procédés plus dignes et par de nombreux témoignages écrits. D'ailleurs, les accusations qu'on avait si légèrement accueillies tombèrent d'elles-mêmes, quand la vérité se fit jour. Autant saint Bernard avait été abreuvé d'humiliations, autant on exalta son désintéressement et ses rares aptitudes. Telle est la destinée des hommes de Dieu ! Ils voguent comme la barque du pêcheur sur la mer profonde, tantôt menacés de sombrer dans les abîmes, tantôt élevés par les vagues jusqu'à la voûte des cieux. La réputation du saint moine ne brillait jamais d'un éclat plus pur que lorsqu'elle sortait radieuse des épreuves humiliantes. Chacun s'empressait en quelque sorte de le dédommager de ses peines, et l'on regrettait hautement les préventions malveillantes qu'on avait fomentées contre un homme si digne de vénération.

[1] S. Bern., epist. XLVIII.

Du reste, pendant que le monde s'occupait de lui d'une manière si diverse, le serviteur de Dieu, retiré dans son cloître, ignorait ce qui se passait dans le monde. Il était plus que jamais adonné à la vie contemplative et à l'instruction de ses frères.

« Le cloître, disait-il, est un paradis. Oh ! que « c'est une chose douce et agréable de voir des « frères habiter ensemble dans la concorde, et « vivre en commun dans l'union étroite du « cœur et de l'esprit [1] !... Pour nous, disait-il « encore, qui avons renoncé aux grandeurs « pour vivre abjects et inconnus dans la maison « de Dieu, demeurons à notre poste ; et ce poste, « c'est l'abaissement, c'est l'humilité, l'obéis- « sance, la pauvreté volontaire, la paix et la « joie dans le Saint-Esprit. Notre partage, c'est « de rester soumis à la discipline et aux obser- « vances, c'est d'aimer le silence et la retraite, « de nous exercer aux veilles, aux jeûnes, à la « prière, au travail des mains ; c'est, par dessus « tout cela, de nous aimer les uns les autres, « parce que la charité est la première et la plus « délectable des vertus [2]. »

La dernière moitié de l'année 1128 et presque toute l'année suivante s'écoulèrent au milieu de ces saints exercices. Bernard, las et dégoûté des affaires publiques, auxquelles il avait dû prendre malgré lui une part active, s'était fortement proposé de ne plus sortir de son monastère, sans nécessité absolue.

« Ma résolution est inébranlable, écrivait-il « au chancelier de l'Église romaine : je ne quit- « terai plus le cloître, à moins que les af- « faires de notre congrégation ne m'y obligent, « ou que je n'en reçoive l'ordre formel de mes « supérieurs [3]. »

Toutefois, sa profonde retraite ne put l'affranchir d'une foule d'occupations que ses amis lui attiraient. Sa cellule était comme un sanctuaire où l'on venait consulter l'oracle. Les théologiens, les savants, des personnages éminents lui soumettaient les questions controversées dans les écoles, ou bien lui envoyaient leurs ouvrages avant de les exposer aux périls de la publicité. Bernard entretenait donc une

[1] Serm. XLII. — [2] Epist. CXLII. — [3] Epist. XLVIII.

vaste correspondance; et c'était chose admirable à cette époque, selon la remarque de Baronius, de voir l'étroite amitié et le doux commerce de lettres qui liaient ensemble tous les hommes de talent. Ils vivaient de la même foi; et cette foi, qui était la base de la science et de la charité, mettait en harmonie les esprits et les cœurs.

Parmi les savants qui cultivaient des relations très-fréquentes avec saint Bernard, citons Pierre le Vénérable, auteur de divers traités théologiques et de poésies sacrées; saint Norbert, fondateur de l'ordre des chanoines réguliers, célèbre dans la suite sous le nom de Prémontrés. Richard de Saint-Victor envoie à l'abbé de Clairvaux un écrit sur la Trinité, pour lui en demander son sentiment[1]; un autre religieux du couvent de Saint-Victor de Paris, Hugues, surnommé l'Augustin de son siècle (*secundus ab Augustino in scientia dictus*[2]), consulte saint Bernard sur plusieurs cas de conscience. Pierre, cardinal-diacre de l'Église romaine, sollicite quelques écrits d'édification. Bernard lui répond : « Je n'ai fait, ce me sem« ble, aucun ouvrage de piété qui soit digne « de Votre Excellence. Plusieurs religieux, il « est vrai, ont recueilli des lambeaux de ser« mons, au moment même où je les prononçais, « vous pourrez vous les procurer pour vous « faire passer l'envie de les lire[3]. »

Quant aux questions proposées par Hugues de Saint-Victor, elles sont peu intéressantes par elles-mêmes; mais elles indiquent la tendance et les progrès de la dialectique dans les écoles. Saint Bernard y répondit par un long traité où il fonde toute sa doctrine sur les enseignements de saint Ambroise et de saint Augustin, qu'il appelle les deux grandes colonnes de l'Église[4].

Dans ses réponses écrites, aussi bien que dans ses paroles, on retrouve à la fois la simplicité et la sublimité de la vérité. Il n'en pouvait être autrement dans un religieux dont la vie entière n'était que l'expression de la vérité même. Mais le feu qui rayonnait à travers son œil ardent, qui animait ses lettres, et brillait dans son style, ne projetait jamais une plus vive lumière que lorsqu'il interprètait les textes sacrés. Sa parole exprimait la substance même de l'Ecriture; il avait retiré de la lettre sacrée, ainsi qu'il le dit lui-même, une nourriture substantielle, *comme on retire le grain de la paille, l'amande de l'écorce, le miel de la cire, la moëlle de l'os*[1].

Il commença, à l'époque où nous sommes arrivés, l'explication du *Cantique des cantiques*; et rien ne saurait rendre l'effet que ces homélies produisirent sur la vaste assemblée des moines de Clairvaux. Son éloquence, au rapport de ses contemporains, se distinguait autant par la profondeur de l'idée que par la splendeur de la forme, en sorte que ceux qui recevaient cette parole brûlante croyaient entendre non pas un homme, mais un ange de lumière. Son organe, quoique délicat, était tellement flexible, qu'il semblait rendre des sons mélodieux, tantôt suaves et pénétrants, tantôt sévères ou terribles, selon le souffle de l'esprit qui faisait vibrer la touche et les fibres de son âme.

Nous l'avons dit, malgré ses infirmités corporelles, il prêchait tous les jours : toujours il parlait d'abondance[2], et les fragments qui nous restent sont dus à l'habileté des moines qui écrivaient à mesure qu'il parlait. Ces résumés incomplets ne sauraient donc reproduire la prédication vivante; néanmoins le recueil des sermons sur le *Cantique des cantiques* passe à juste titre pour le chef-d'œuvre de saint Bernard. La vie mystique du cœur et les secrets de l'amour divin y sont exposés avec une délicatesse et une grâce si parfaites, qu'à la lecture de ces pages ardentes, il semble que l'Esprit-Saint en sorte et saisisse l'âme tout entière. D'ailleurs saint Bernard ne voulait pas que chacun pût lire indifféremment le livre de Salomon. Les mystères de l'union avec Dieu, sous les voiles d'une alliance nuptiale, ne sauraient être goûtés, disait-il, que par les âmes chastes et les cœurs aimants : « Comme c'est « en vain que la lumière frappe les yeux fer« més; ainsi l'homme animal, selon la parole « de l'Apôtre, ne comprend pas ce qui est spi« rituel. L'Esprit de Dieu, qui est la source de « la sagesse, s'éloigne de ceux dont la vie est « impure[3]. »

Le séjour de dix-huit mois que fit Bernard au milieu de ses religieux avait porté le mo-

[1] La lettre d'envoi de Richard est remarquable par son style humble et affectueux. « Quæris a me, mi Bernarde, quid mihi videatur, etc. »

[2] In Op. S. Bern., *Trac. ad Hug.* — [3] Epist. XVI.

[4] *Tract. ad Hug.*, cap. II, n° 8.

[1] Ego vero, quemadmodum accepi a Domino, in profundo sacri eloquii gremio spiritum mihi scrutabor et vitam... quidni eruam dulce ac salutare epulum spiritus de sterili et de insipida littera, tanquam granum de palea, de testa nucleum, de osse medullam?... (In *Cant. cantic.*, serm. LXXIII.)

[2] Cela résulte d'une foule d'endroits de ses lettres et de ses sermons. Voyez, entre autres, le commencement et la fin des sermons I, III, XVI, XXXVI, XLVII, etc., in *Cant. cant.*

[3] *In Cant.*, I.

nastère au plus haut point de sa perfection. La sainteté, comme aux beaux jours de la primitive Église, fleurissait magnifiquement dans cette assemblée d'hommes de Dieu dont la vie n'était qu'amour et obéissance. Le saint abbé lui-même avait retrouvé, dans les pratiques paisibles et régulières des exercices monastiques, la joie de l'esprit et la force du tempérament.

Mais un cours si tranquille de la vie n'est point le partage des héros chrétiens. Il fallut bientôt interrompre les prédications quotidiennes, suspendre l'interprétation des sacrés cantiques, et sortir du paradis de la solitude, reparaître sur la scène agitée du monde. Le vaisseau de saint Pierre, en butte à la tempête, se débattait depuis longtemps au milieu des éléments déchaînés. Dans ces graves conjonctures, tous les hommes de cœur, que la Providence avait formés dans le mystère, furent appelés à prendre une part plus directe à la chose publique.

La mission de saint Bernard va se rattacher désormais à tous les grands événements de son siècle : c'est une ère nouvelle qui commence.

FIN DE LA DEUXIÈME ÉPOQUE.

TROISIÈME ÉPOQUE

VIE POLITIQUE DE SAINT BERNARD

depuis le Schisme de Rome

JUSQU'AUX DEBATS SOULEVÉS PAR LES HÉRETIQUES

1130 - 1140.

CHAPITRE PREMIER

État des affaires publiques au XIIe siècle.

La grande question sociale, née avec le Christianisme et qui s'est reproduite, sous diverses formes, à toutes les époques de l'Église, est celle de déterminer les rapports compliqués de la puissance spirituelle avec la puissance temporelle.

Cette question apparaît surtout au moyen âge. Charlemagne et Othon le Grand l'avaient, sinon résolue, du moins nettement posée. L'un et l'autre de ces princes reçurent la couronne impériale des mains du Pontife romain ; et, en retour, les Pontifes eux-mêmes prenaient la tiare avec l'agrément de l'Empereur.

De cette manière se sont établis les points de contact des deux puissances, dont l'une, placée au sommet de la société civile, a mission de gouverner les choses de la terre ; et l'autre, au faîte de la société religieuse, est chargée de présider au gouvernement des esprits. Un double nœud maintenait leur mutuelle alliance; le royaume de Dieu devant fonder et sanctionner les royaumes de la terre ; et ceux-ci devant concourir, selon l'expression du pape saint Grégoire, à l'édification de l'empire du ciel.

Mais cette pondération des pouvoirs, très-ingénieuse assurément dans sa théorie, n'est pas facile à réaliser dans la vie positive et dans ses applications pratiques. Elle ne serait possible qu'autant que les deux éléments de la vie humaine, à la fois unis et distincts, comme le corps et l'âme, obéiraient à une même loi, et l'accompliraient dans les limites de leur sphère propre.

Or les limites qui déterminent ces deux ordres de choses, ne sauraient être posées nettement dans la société, pas plus que dans l'individu. Le corps et l'âme, bien que chacun de ces termes se développe d'après des lois particulières, vivent d'une vie une et commune ; ensemble ils constituent la personnalité de l'homme comme de la société ; et il n'est pas plus possible de les identifier que de les séparer : leur identification mènerait à la confusion des substances, c'est-à-dire au panthéisme ; leur séparation entraînerait la mort. Il existe entre eux des rapports multiples, nécessaires, perpétuels ; et si ces rapports sont discordants, si le corps et l'esprit, si le principe céleste et le principe terrestre, dans l'individu comme dans la société, sont en opposition et en désaccord, cela tient à l'état anormal de l'homme dans sa condition actuelle, et au

bouleversement originel de la nature humaine.

De là l'insoluble difficulté d'une thèse qu'on rencontre au fond de tous les problèmes de l'histoire; elle se trouve dans les contradictions de chaque homme, aussi bien que dans les révolutions sociales et religieuses.

Les empereurs d'Allemagne, dépositaires de la puissance temporelle en Occident, ne restèrent point fidèles à la mission que Charlemagne avait reçue d'en-Haut. Appliquant à leur propre grandeur la part majestueuse que les Souverains-Pontifes leur avaient faite, dans l'intérêt de toute la chrétienté, ils empiétèrent sur les prérogatives du Saint-Siége, et prétendirent en faire l'instrument de leur ambition personnelle. Cette rupture de l'équilibre entre les deux pouvoirs devait provoquer une inévitable réaction. Saint Grégoire VII, fort de sa conscience et de son droit divin, donna le signal de l'affranchissement, et entreprit, avec une persévérance qui se perpétua dans ses successeurs, l'œuvre difficile de dégager l'Église du joug de l'Empire terrestre.

Les prétentions réciproques donnèrent lieu aux mémorables débats connus dans l'histoire sous le nom de *guerre des investitures*. Il s'agissait de trancher jusqu'à la racine les funestes abus que le cours des années et les mœurs des nations barbares avaient introduits dans la discipline de l'Église: abus qui se légitimaient en quelque sorte sous le patronage de la puissance temporelle. Les seigneurs, autorisés par les exemples des empereurs, s'étaient graduellement arrogé le privilége de nommer les évêques: puis, de les investir de leurs fonctions par la crosse et l'anneau, signes de la juridiction épiscopale. Il advint de cette usurpation que les évêchés tombèrent entre des mains indignes: on vit des souverains les vendre au plus offrant, ou les décerner, à titre de récompense, à des courtisans avides; et de là les clameurs que le siècle a fait entendre contre l'abaissement du clergé.

L'épiscopat, et par suite toute la hiérarchie ecclésiastique, tomba dans une déconsidération alarmante; et un grand nombre de mercenaires, ingérés dans les plus augustes fonctions de l'autel, paralysaient l'action vitale de l'esprit chrétien. En diverses occasions, l'Église avait protesté contre les causes de cette décadence. Déjà au VIIIe et au IXe siècle, les conciles de Nicée et de Constantinople [1] avaient formellement condamné l'investiture des évêques par les souverains laïques. Mais ces protestations, dépourvues d'une sanction suffisante, demeurèrent sans effet. Les empereurs d'Allemagne, jaloux d'une prérogative qui était pour eux une source d'influence et de richesses, firent peser leur joug sur les Papes eux-mêmes, aussi bien que sur les évêques et les abbés des monastères. Saint Grégoire VII, pour reconquérir la liberté de l'Église, opposa avec une suprême énergie, aux prétentions de l'Empereur, toutes les forces du pouvoir spirituel.

C'est alors qu'on vit l'admirable Pontife ressaisir d'une main ferme, sa légitime suprématie et rendre au Saint-Siége ses droits inaliénables. Le Pape, en abolissant les investitures n'entendait pas seulement prohiber la cérémonie féodale de la remise de l'anneau et de la crosse; mais il revendiquait hautement la liberté des élections et l'indépendance du sacerdoce.

Purifier l'Église, en la délivrant, par les armes de l'excommunication, des mercenaires et des pasteurs indignes; la sanctifier en restaurant l'antique discipline et les mœurs du clergé: telle fut la sainte pensée de Grégoire VII; et il en poursuivit la réalisation avec une vigueur implacable, nonobstant les violentes oppositions des princes ambitieux et des ecclésiastiques dégénérés.

L'équivoque qui semble avoir envenimé ces longues querelles, provenait de la double attribution des évêques, lesquels d'un côté administraient les choses spirituelles, et, de l'autre, possédaient en fief les terres de l'Empire. Les princes soutenaient, avec quelque apparence de justice, que les prélats, en prenant possession des villes, des châteaux, des domaines de la Couronne, devaient, en qualité de vassaux, prêter serment entre les mains du souverain, et recevoir de lui, non pas la juridiction épiscopale, mais l'investiture du fief par la crosse et l'anneau. Le Pape, en condamnant cette forme d'investiture, attaquait surtout le droit abusif qui s'y trouvait impliqué, en ce sens que les princes donnaient cette investiture à des sujets non encore consacrés; et ainsi, ils forçaient en quelque sorte l'Église de conférer la consécration épiscopale aux hommes qui avaient reçu d'avance les insignes de l'épiscopat.

Des deux côtés, les exigences s'appuyaient sur des titres et des antécédents; mais les historiens qui ont cherché à jeter de l'odieux sur l'inflexible rigueur des Papes, n'ont point regardé au fond du débat.

Sans doute, de nos jours, la question semblerait facile à résoudre, en admettant l'abandon

[1] Voy. Conc. Nic, ann. 787, et Constantinop., ann. 869.

que les évêques auraient pu faire de leurs possessions temporelles. Mais la situation des choses au moyen âge ne doit point être étudiée avec les préoccupations de la politique moderne. Il y a pour l'Église des nécessités qui changent avec les temps et les phases diverses de l'humanité. Sa mission pour la civilisation des peuples et leur salut éternel, exige une indépendance qui souvent n'est possible que sous certaines conditions sociales. Et si, de nos jours, la plupart des hommes d'Etat eux-mêmes reconnaissent l'urgence de conserver au Saint-Siége un domaine temporel qui, le plaçant en dehors et au-dessus des intérêts politiques, soit comme la garantie de l'impartialité de son arbitrage suprême dans les affaires du monde, on conçoit qu'au moyen âge, au milieu des vicissitudes sociales, de la fluctuation des peuples, et des droits sans cesse contestés, il était opportun, nécessaire, que les évêques eussent de même une position digne, stable, indépendante, pour consolider les états chrétiens sur le sol mouvant de l'Europe.

Peut-être aussi la réunion momentanée des deux puissances entre les mêmes mains, à l'époque de la formation des sociétés modernes, a-t-elle procuré des avantages dont la postérité ne tient point assez compte. Il a fallu, en ces temps ténébreux, un contact immédiat des deux centres, non, comme on le dit vulgairement, pour soumettre l'État à l'Église, de même qu'on soumet le corps à l'âme ; mais pour les mettre en communication, en union vivante, pour les féconder en quelque sorte l'un par l'autre, pour greffer les hommes nouveaux sur l'antique tronc du Catholicisme, afin que la sève chrétienne pénètre les éléments païens et barbares, et qu'une vie homogène circule dans tous les membres des diverses populations qui, en définitive, composent à la fois l'État et l'Église.

Quoi qu'il en soit, c'est un fait incontestable que les États européens reçurent de l'Église leur constitution, leur organisation, leurs lois fondamentales. Ce sont les Papes, ce sont les évêques, ce sont les ordres monastiques, nous l'avons déjà dit, qui, par les ressources immenses dont ils disposaient, ont ouvert les écoles et fondé les institutions d'où la civilisation est sortie. La hiérarchie catholique, avec ses traditions de respect, d'ordre et de dignité, a servi de modèle et de sanction aux lois, aux coutumes et aux formes gouvernementales. Et assurément si, à la possession des biens matériels, il ne s'était rattaché, aux yeux des évêques, une idée de mission providentielle, de charité, de haute convenance, de politique sacrée, ils n'eussent point résisté jusqu'au sang pour conserver ces biens ou les revendiquer, et pour maintenir leurs droits.

Nous ne prétendons point disculper l'avarice et la cupidité ; mais nous voulons nous rendre compte des faits de l'histoire ; et quand nous voyons un saint Grégoire, un saint Anselme, un saint Thomas de Cantorbéry, et tant d'autres grands hommes, combattre pour des biens terrestres, eux qui avaient foulé ces biens à leurs pieds ; mourir, plutôt que d'abandonner les possessions périssables de leurs églises, eux qui avaient renoncé à des positions riches et opulentes, pour embrasser la pauvreté évangélique, nous disons avec assurance, que dans ce fait il y a une pensée supérieure, un acte formel de la Providence.

Cela nous explique la persistance des Papes à arracher aux princes le privilége des investitures, sans leur céder néanmoins les domaines auxquels ce privilége semblait attaché. La lutte fut longue et sanglante ; mais, au milieu des confuses questions qu'elle souleva, elle eut un résultat net, décisif, et ramena dans une meilleure voie les progrès de la civilisation européenne. La liberté religieuse, réclamée par l'Église, fit germer la liberté politique ; et immédiatement après les combats de la Papauté contre l'Empire, pour l'affranchissement de l'Église, commence l'ère de l'affranchissement des communes. Au XIIe siècle, toutes ces idées mûrissent; et une rénovation générale, profonde, s'opère dans l'ordre social, au milieu de l'affaissement de tous les pouvoirs.

Nous ne raconterons point ici les guerres des deux Henri ; les divisions, les humiliations, les effrayantes crises que Rome et l'empire germanique éprouvèrent tour à tour. Au point où nous prenons l'histoire, la grande contestation concernant les investitures se trouvait momentanément apaisée.

En l'année 1122, le Pape et l'Empereur signèrent à Worms le fameux traité par lequel l'indépendance de l'Église fut reconnue. Henri V, épuisé par ses propres victoires, et reconnaissant enfin l'impuissance de la force matérielle contre le pouvoir spirituel, consentit à se démettre du droit d'investir les prélats par la crosse et l'anneau ; il s'obligea de rendre aux évêques les biens ecclésiastiques, de respecter la liberté des élections, et d'assister en particulier les Pontifes de Rome.

Le Pape Calixte II, de son côté, accorda au

prince une légitime influence sur les élections en excluant d'avance la simonie et la contrainte. Il consentit à ce que l'évêque nommé reçût l'investiture des biens temporels seulement par le sceptre; non plus, comme auparavant, avant la consécration épiscopale, mais six mois après le sacre. Ainsi s'était terminée, par un mémorable concordat, la lutte meurtrière qui avait duré cinquante-six ans, et que cinq Papes, depuis Grégoire VII, avaient soutenue avec une invincible persévérance.

Cependant, si les puissances belligérantes déposaient les armes, la guerre continuait dans les esprits. L'impulsion était donnée: l'idée d'affranchissement, qui d'abord planait entre l'Église et l'Empire, se reproduisit sous mille formes dans chaque province, dans chaque commune, dans toutes les écoles; et presque partout les esprits murmuraient contre le joug du pouvoir séculier.

En Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre, en Espagne, le mot d'affranchissement se répétait, comme de nos jours le mot de liberté, sans qu'on pût assigner une définition précise, un but déterminé au progrès que réclamait le siècle, et qui le poussait dans des voies inconnues. Nous verrons plus tard la coïncidence de ce mouvement politique avec le développement de la raison: l'idée de la liberté politique avait été conçue; et le temps de sa gestation, si l'on peut parler ainsi, ne fut ni moins critique, ni moins périlleux, que le travail de son enfantement.

Ce qui, à l'époque où nous sommes arrivés dans notre histoire, compliquait singulièrement la situation des choses, ce furent deux schismes qui éclatèrent presque à la fois, l'un à Rome, l'autre en Allemagne.

En Allemagne, l'empereur Henri V venait de mourir [1]. Les princes assemblés à Mayence pour lui donner un successeur, se trouvaient en face de deux prétendants: l'un, Frédéric de Souabe, plus connu sous le nom de Hohenstauffen, petit-fils de Henri IV et neveu du dernier empereur, semblait avoir des titres légitimes à la couronne; mais son compétiteur, Lothaire de Saxe, avait l'avantage de s'être abstenu de combattre dans les rangs des adversaires du Pape. C'était un prince déjà avancé en âge, moins vaillant que le duc de Souabe, moins propre que lui à rallier les divers États de l'Empire; mais, favorisé par les électeurs ecclésiastiques, il obtint la couronne au détriment des Hohenstauffen [2].

[1] Ann. 1125. — [2] Voy. Othon de Frising, lib. I, cap, XVI.

Frédéric ne se soumit à cette élection qu'en prenant ses réserves, les armes à la main; mais Conrad, son frère, se décora lui-même du titre de roi, et se mit en mesure de disputer la couronne à Lothaire. Il passa les Alpes et se rendit en Italie, où les deux Henri avaient laissé de nombreux partisans. Cette contrée était alors en proie à la plus complète anarchie. Les guerres dont elle avait été le principal théâtre, avaient morcelé son territoire, en même temps qu'elles avaient multiplié les partis. Chaque petit État, chaque ville, pour ainsi dire, aspirait à se constituer à part, et toutes ces diverses fractions songeaient à se détacher de l'Allemagne pour s'isoler dans leur indépendance.

Milan, plus que les autres, enflée par le succès de ses armes, travaillait à ranger sous son autorité le nord de l'Italie, afin d'en composer un royaume homogène dont elle aspirait à être la capitale [1]. Il ne lui manqait qu'un homme de renom pour réaliser ses vastes espérances, et elle crut le trouver en Conrad de Hohenstauffen. Aussi ce prince reçut à Milan un accueil plein d'enthousiasme. L'archevêque Anselme lui posa la couronne de fer sur la tête, et toute la Lombardie le proclama roi d'Italie. Les villes les plus considérables s'ouvrirent à son approche; et déjà Conrad manifestait le dessein de se faire couronner empereur à Rome, lorsqu'il apprit en route que le pape Honorius s'était prononcé en faveur de son compétiteur. L'excommunication de Conrad, ainsi que celle de l'archevêque Anselme, qui l'avait couronné de sa propre autorité, suivirent de près la reconnaissance de Lothaire; et cette nouvelle, dont les foudroyantes conséquences avaient déjà été expérimentées sous les règnes précédents, paralysa le nouveau roi dans le cours de ses triomphes. Il se retira abattu dans un obscur asile, sans donner d'ombrage à Lothaire; lorsqu'un autre schisme, bien autrement funeste, ralluma son ambition, et menaça la chrétienté tout entière des calamités d'une guerre de religion.

Le 14 février de l'année 1130, mourut le pape Honorius. Longtemps avant cette mort si redoutée, le riche et puissant cardinal Pierre de Léon avait brigué les suffrages de plusieurs membres du Sacré Collége pour assurer son élévation sur le Siége apostolique. Il était petit-

Cet auteur contemporain fait un grand éloge de Lothaire; il l'appelle *Vir ex probitatis industria omni honore dignus.*

[1] C'est l'opinion de l'historien Luden. *Geschichte des teutscher Volkes*, vol. X, buch. XXI; il l'appuie sur des documents dignes de foi.

fils d'un juif converti qui avait pris le nom du pape Léon IX, auquel sa famille avait rendu des services. L'influence que cette famille s'était acquise à Rome depuis plusieurs générations, et les qualités brillantes du cardinal Pierre, lui avaient gagné un grand nombre de partisans. Pierre avait fait ses études à Paris, où il s'était distingué. Sa vertu, à cette époque, semble avoir été solide; car, renonçant à la carrière des honneurs, il rechercha les conseils de saint Bernard et embrassa la vie monastique à Cluny [1]. Mais rappelé à Rome par le pape Calixte II et promu au cardinalat, il remplit avec succès plusieurs légations importantes qui enflèrent sa vanité, et lui offrirent en même temps les moyens d'augmenter une fortune déjà colossale.

La saine partie du collége des cardinaux appréhendait vivement une élection qui aurait pu derechef rendre à la puissance des Empereurs un excès de prépondérance. Dans la prévision des intrigues dont ils connurent la trame, ils s'assemblèrent, quoique en minorité, avant que la mort du Pape fût publiée; et ils élurent d'une voix unanime le cardinal Grégoire, prélat d'un caractère ferme et d'une vie intègre, sous le nom d'Innocent II [2].

Cette élection s'était faite en secret; un bon nombre de cardinaux n'y avaient point assisté; certaines formes n'avaient pu être observées. Aussi, à peine fut-elle connue, que les cardinaux du parti de Pierre de Léon la déclarèrent nulle; et se réunissant immédiatement, au nombre de trente, dans l'église de Saint-Marc, ils proclamèrent Pape celui qui de longue main avait capté les suffrages des princes et du peuple romain.

Pierre prit le nom d'Anaclet II, aux acclamations de la multitude, et reçut la tiare dans la basilique de Saint-Pierre. Pendant ce temps, l'évêque d'Ostie consacra Innocent II et lui remit les insignes pontificaux; mais les adhérents de l'un et de l'autre, en étant venus aux prises, les troupes romaines, soudoyées par Anaclet, marchèrent contre Innocent; et celui-ci, pour échapper aux fureurs des partis, se réfugia dans la forteresse de la puissante maison des Frangipanes, qui s'était déclarée en sa faveur.

Ce schisme plongea la turbulente Rome dans une vive anxiété, et l'on en redoutait les terribles conséquences dans le monde chrétien. Anaclet se trouvait maître de Rome. Les principales villes d'Italie, celles surtout qui s'étaient attachées au sort des Hohenstauffen, Milan, Capoue, Bénévent, se déclarèrent successivement pour lui. Les Normands de la Sicile le reconnurent, s'engagèrent même à le défendre; tandis qu'Innocent, n'ayant pour partisans à Rome qu'un petit nombre de fidèles, se trouva bloqué dans le fort, avec les cardinaux qui l'avaient élu, n'attendant que de Dieu le secours dont l'Église avait besoin dans ces circonstances pleines de périls.

Déjà Anaclet avait écrit à Lothaire, au roi de France et aux autres princes chrétiens, pour leur notifier son avènement au trône pontifical, et les informer du schisme. A ces lettres, il en joignit une autre pour les évêques français, où il fait un éloge remarquable de l'Église de France. « Cette Église, dit-il, ne s'est jamais « laissée surprendre par l'erreur; jamais la « contagion de l'hérésie ne l'a déshonorée. Tou- « jours fidèle et sincèrement attachée à Dieu, « elle s'est appliquée à rester en harmonie et « en union avec l'Église romaine, et s'est fait « une loi d'en relever la gloire par de conti- « nuels témoignages de soumission [1]. » Anaclet, dans son triomphe, attendait avec impatience la réponse des puissances chrétiennes.

Cependant le pape Innocent n'était plus en sûreté à Rome. Enfermé depuis le mois de février, il trouva moyen de s'évader après les fêtes de Pâques, qui, en cette année 1130, tombaient au mois de mars. Il s'embarqua secrètement sur le Tibre avec ses cardinaux, et parvint, après une heureuse navigation, à Pise, d'où il passa à Gênes; et de là il se rendit en France. Des légats apostoliques annoncèrent au roi son arrivée, et lui firent le tableau de la situation de Rome [2]. Mais ni le roi, ni son ministre Suger, ne surent quel parti prendre dans ces difficiles conjonctures. Tout acte en faveur de l'un ou de l'autre Pape pouvait avoir une portée immense; et il n'était guère possible de

[1] Nous avons rapporté dans un chapitre précédent la demande que le cardinal Pierre fit à saint Bernard, pour obtenir de pieuses instructions. Saint Bernard lui avait écrit plusieurs lettres pleines de témoignages d'estime. On les trouve dans la collection de Mabillon. Au reste, l'histoire de Pierre de Léon a été écrite diversement par plusieurs biographes contemporains. La plus complète, et peut-être la plus impartiale, est celle de Mauriniac, *Chron.*, lib. C. — Baronius, ann. 1130, fournit aussi de précieux renseignements.

[2] Malgré les clameurs que l'élection d'Innocent souleva parmi les adhérents d'Anaclet, on ne trouve dans leurs écrits aucun reproche, aucune récrimination contre sa personne.

[1] Cette lettre et les autres actes d'Anaclet se trouvent dans les *Annales* de Baronius, ann. 1130.

[2] Præmissi in Gallias fuerunt nuntii qui Gallicanæ Ecclesiæ intimarent negotii veritatem, etc. (*Vit. Bern.*, lib. II, cap. I.)

reconnaître la vérité, au milieu des récriminations qui se croisaient en tous sens. Le roi Louis VI ne voulut pas s'en rapporter à sa propre impulsion. Avant de se prononcer, il crut devoir soumettre le conflit aux lumières d'un concile national. Il convoqua à cet effet dans la ville d'Étampes les évêques, les prélats et les abbés du royaume.

Mais l'homme sur lequel les yeux de l'Église étaient fixés depuis longtemps, l'homme sur le front duquel brillait l'auréole de la sainteté, et qui, à Rome aussi bien qu'en France, était vénéré comme l'oracle de Dieu, comme l'ange tutélaire de l'Église, cet homme ne pouvait être dispensé de paraître au concile. Le roi lui-même lui adressa une lettre pressante pour l'engager à se rendre à Étampes; plusieurs évêques, et les personnages les plus influents, joignirent leurs instances à celles du monarque pour déterminer l'humble moine à sortir de sa retraite [1].

Saint Bernard ne balança point. Il vint à Étampes, où se trouvaient le roi, les prélats et les princes, en grand nombre, qui l'accueillirent comme un envoyé du Ciel. Tous, après avoir célébré un jeûne solennel, prirent séance et convinrent d'un commun accord de s'en remettre, pour la solution de cette grave question, au serviteur de Dieu dont la parole était l'interprète habituel de la volonté divine.

L'abbé de Clairvaux, au rapport des historiens du concile [1], n'accepta qu'en tremblant la redoutable mission qu'une assemblée si auguste voulut lui déférer. Il examina au flambeau de sa conscience les formalités des deux élections, la qualité des électeurs, le mérite des élus: il parla lui seul au nom de tous; tous l'écoutèrent comme l'organe du Saint-Esprit.

Enfin, il proclame qu'Innocent II est le véritable Pape et le Chef suprême de l'Église.

Alors l'assemblée tout entière se lève, et confirme par ses acclamations, le sentiment de saint Bernard et les titres du Pontife légitime.

CHAPITRE DEUXIÈME

Schisme de Rome. — Saint Bernard fait reconnaître Innocent II par les principales puissances chrétiennes. — L'antipape fonde le royaume de Sicile.

Le saint moine de Clairvaux, par la vertu divine, avait brisé d'un seul mot le nuage qui enveloppait la chrétienté. A l'exemple du Sauveur, il a commandé aux flots et à la tempête; et désormais sa parole triomphera de toutes les résistances. C'est ainsi qu'au milieu des plus sombres nuits de l'Église, il part toujours de quelque point de l'horizon des jets de lumière qui luisent dans les ténèbres et soudainement illuminent la scène du monde. Bientôt saint Bernard, fort de sa mission, instruira les rois et les pasteurs; et du souffle de sa bouche, il dissipera les vaines pensées des hommes.

Déjà le roi de France a reconnu le nouveau Chef de l'Église. Suger, son fidèle ministre, et plusieurs évêques furent députés auprès d'Innocent II pour lui apporter les hommages de leur souverain. Celui-ci voulut se rendre en personne auprès du Pontife. Accompagné de la reine sa femme, de ses fils, et d'un nombreux cortége de princes et de prélats, au milieu desquels s'effaçait l'humble Bernard, Louis VI alla jusqu'au petit bourg de Saint-Benoît-sur-Loire, où il attendit le Vicaire de Jésus-Christ à son passage; et là, *se conduisant en prince vraiment pieux et fidèle,* dit l'historien, *il abaissa sa tête couronnée devant le successeur de Pierre, et se prosterna à ses pieds* [2]. Plusieurs affaires concernant l'Église de France furent réglées dans cette entrevue, et le roi promit à Innocent de lui donner en toutes circonstances des preuves effectives de soumission.

Depuis l'issue du concile d'Étampes, on attendait de jour en jour les résolutions des rois d'Allemagne et d'Angleterre. Ce dernier surtout flottait dans une incertitude que prolon-

[1] Specialiter ab ipso rege Francorum et præcipuis quibusque pontificibus accersitus. (Ernold., *Vit. S. Bern.*, lib. XXI, cap. VI, nº 3, p. 1108.)

[1] Concilium Stempense. Mansi, XXI, col. 441, 444. — Suger, *Vita Lud.*, p. 317.

[2] Sugerius, *Vita Ludovici VI*, lib. C. « Rex... nobilem et diademate coronatum verticem, tanquam ad sepulchrum Petri, inclinans, pedibus ejus procumbit. »

geaient les avis opposés des évêques anglais. Les plus influents d'entre eux penchaient pour Anaclet, soit qu'ils eussent été captivés par les prévenances de celui-ci, soit qu'ils craignissent le caractère ferme et inflexible dont Innocent avait donné des preuves sous le pontificat de son prédécesseur [1]. Quoi qu'il en soit, on crut, dans ces pressantes conjonctures, devoir envoyer saint Bernard auprès de Henri Ier, pour le gagner à la cause qui avait prévalu en France.

Cette mission eut un plein succès. Le roi d'Angleterre, n'attribuant son irrésolution qu'à des scrupules de conscience, saint Bernard lui dit avec la hardiesse d'un apôtre: « Vous hésitez de reconnaitre le pape Innocent, par la crainte de mal faire; eh bien! inquiétez-vous des autres péchés dont vous aurez à répondre; pour celui-ci, je m'en charge, et j'en répondrai devant Dieu [2]. »

Ces paroles étonnèrent le roi et mirent fin à ses perplexités. Il prononça son adhésion à Innocent II; et de plus, docile aux conseils du saint abbé de Clairvaux, il se rendit lui-même auprès du Pontife à Chartres, le combla de présents, et lui renouvela son obédience, tant en son nom qu'en celui des sujets de son royaume [3].

Le roi de Germanie, Lothaire, ne tarda point à suivre l'exemple de la France et de l'Angleterre; et dans une assemblée de prélats allemands convoquée à Würtsbourg, Innocent II fut proclamé Pape légitime. L'Espagne, à son tour, se soumit à Innocent; et successivement les autres princes chrétiens, grâce à l'active entremise de l'abbé de Clairvaux, neutralisèrent les effets du schisme en reconnaissant tous le même Pontife.

« J'ai engagé les rois, écrivit à cette occasion « saint Bernard, à dissiper les conseils des mé« chants; je les ai engagés à exterminer toute « puissance qui tenterait de s'élever au-dessus « de la science de Dieu. Notre mission a réussi. « Les rois d'Allemagne, de France, d'Angle« terre, d'Écosse, d'Espagne, de Jérusalem, em« brassent la cause du pape Innocent. Le peu« ple et le clergé de ces royaumes le recon« naissent pour leur père et leur chef: ils « concourent ensemble à conserver l'union « d'un même esprit dans le lien de la paix [1]. »

Cependant le parti d'Anaclet ne se laissa point intimider par ces imposantes défaites. Il comptait dans plusieurs contrées, surtout parmi le haut clergé, de zélés auxiliaires qui s'agitaient vivement pour soutenir ses intérêts, sans reculer devant les périls auxquels ils exposaient l'Église.

Le plus infatigable promoteur des schismatiques en France, était l'ancien légat du pape Honorius, Gérard, évêque d'Angoulême, lequel, n'ayant pas été maintenu dans sa nonciature par Innocent, à cause de certains actes répréhensibles, s'attacha par esprit d'opposition à l'antipape, qui lui rendit le titre de légat.

Toute la vaste province d'Aquitaine se trouvait opprimée par cet évêque et par le duc Guillaume, qui se conduisait d'après ses conseils. Quiconque ne reconnaissait pas Pierre de Léon pour Pape, était en butte aux persécutions. On chassait les évêques de leurs siéges; on bannissait les prêtres fidèles; on les ruinait par des amendes excessives. « Ce vieillard perfide, dit un chroniqueur en parlant de Gérard, avait jeté les semences de la pestilence dans la province de Bordeaux. Comme l'ancien serpent, il harcelait le prince par de malfaisantes suggestions, et lui insufflait l'esprit de révolte et de superbe [2]. »

Le schisme, appuyé sur la violence et la ruse, envahissait le Midi, pendant qu'il était repoussé du Nord, et menaçait de briser l'unité catholique dans les provinces sur lesquelles le duc d'Aquitaine exerçait son despotique empire. Bordeaux, Tours, Auch, les plus belles contrées comprises entre les Pyrénées et la Loire, et bornées par l'Océan, se trouvaient alors sous la juridiction que s'arrogeait le légat de l'antipape.

La sollicitude de saint Bernard, pressée, comme la grande âme de saint Paul, par le soin de toutes les églises, s'alarma de cet immense danger. Il eût voulu se transporter aussitôt sur les lieux mêmes de la discorde, pour l'étouffer à sa naissance; mais, retenu auprès de la personne du Pontife pour des affaires non moins urgentes, il adressa aux évêques d'Aquitaine une admirable épître, où il établit le véritable état des choses et discute les motifs qui ont validé l'élection d'Innocent II.

Cette épître est trop longue pour la rapporter en entier; nous en citerons cependant quelques passages propres à éclaircir ce mémorable événement.

[1] Sug., *Vid. Lud. VI.* — On ne connaît pas les vrais motifs de l'opposition de ces évêques. Les historiens anglais exposent le fait sans l'expliquer. Voy. Lingard, *Hist. d'Anglet.*. vol. II, ch. III, p. 188.

[2] *Vit.* 2a *S. Bern.*, lib. II, p. 1109. « Cogita, inquit, quomodo de aliis peccatis tuis respondeas Deo; istud mihi relinque, in me sit hoc peccatum. »

[3] Ord. Vit., lib. XIII, idibus januarii.

[1] Epist. CXXV, ad Godfr. Ler.

[2] *Vita* 2a *S. Bern.*, lib. II, cap. VI, n. 32. 33.

« La vertu s'acquiert dans la paix, se fortifie « dans les combats, grandit dans la victoire. « Voici le temps, mes très-révérends pères, de « signaler la vôtre. L'épée qui menace tout le « corps de l'Église est suspendue sur vos têtes; « plus elle est près de vous, plus elle est à « craindre, plus les coups sont redoutables et « mortels. Qu'elle est vaine et insensée l'ambi- « tion de ce vieillard qui déshonore ses che- « veux blancs et son sacerdoce, pour un titre « éphémère, pour une légation qui lui échappe! « Quel crime sacrilége de rouvrir par un « schisme la plaie du Sauveur, d'où s'écou- « lèrent le sang et l'eau qui unissent tous les « peuples dans une même foi! Peut-on fomen- « ter des divisions sans être l'ennemi de sa croix « et le complice de sa mort! O cruelle convoî- « tise! Je l'ai déjà dit, et lui-même ne le désa- « voue pas; il eut l'impudence de faire des « tentatives auprès du Pape légitime pour con- « server le poste qu'il occupait; et alors seule- « ment, piqué du refus, il se tourna vers le « schismatique. C'est ainsi qu'il a usurpé une « charge dont il se sert aujourd'hui pour percer « le cœur de Jésus-Christ et déchirer ses en- « trailles! Mais un jour il verra Celui qu'il a « percé...

« Quoi qu'il en soit, il faut que l'oracle du « Saint-Esprit s'accomplisse: le scandale arri- « vera, mais *malheur à celui par qui il arrive* [1]! « Et quel est le misérable auteur du scandale, « sinon celui qui, nonobstant l'élection cano- « nique du Chef de l'Église, s'est emparé du « Lieu saint, non point parce que le lieu est « saint, mais parce qu'il est éminent... La pré- « tendue élection dont il se prévaut, ou plutôt « la faction qui l'a élu et préconisé, n'a servi « que de prétexte à sa cupidité...

« En effet, la règle fondamentale du droit « canon, en cette matière, est qu'après une pre- « mière élection, on ne peut en recommencer « une autre. La première était faite; donc la « seconde est nulle. Dans la supposition même « qu'il eût manqué à la première quelques- « unes des formalités prescrites, comme les dé- « fenseurs du schisme le prétendent, fallait-il « procéder à une nouvelle élection sans avoir « examiné les défauts de la première, sans l'a- « voir cassé par un jugement authentique?

« Au reste, il y a deux points à éclaircir: « l'un regarde le mérite personnel des candi- « dats; l'autre concerne la forme de leur élec- « tion. Quant à la personne, afin qu'on ne me « croie ni médisant ni flatteur, je ne dirai que « ce qu'on dit partout et ce qu'on ne saurait « nier: c'est que le pape Innocent II est d'une « vie et d'une réputation au-dessus de la médi- « sance; tandis que son compétiteur n'est pas « même à l'abri des langues de ses propres « amis. Et quant aux formalités des deux élec « tions, celle d'Innocent est la première à l'é- « gard du temps, la plus pure à l'égard de ceux « qui l'ont élu, la plus canonique selon les « règles de la sagesse. Pour ce qui regarde la « priorité, personne ne la conteste, et l'élection « a été faite par la plus saine partie des cardi- « naux, évêques, prêtres et diacres, auxquels « appartenait le droit d'élire le Pape. Ajoutez « que, suivant les anciennes constitutions, le « nombre des suffrages a été assez grand pour « rendre cette élection valide. De plus, Inno- « cent n'a-t-il pas été consacré par l'évêque « d'Ostie, à qui ce privilége est réservé? Si donc « il y a plus de vertu dans la personne élue, « plus d'intégrité dans les électeurs, plus de « légalité dans les formes de l'élection, par « quelle opiniâtreté fatale s'efforcent-ils de lui « en substituer une autre, contre toutes les rè- « gles de la justice, contre la volonté de tous « les hommes de bien, contre le sentiment « formel de toute l'Europe [1]?... »

Cette solennelle déclaration consola l'Église et ranima le courage des évêques. Mais le duc d'Aquitaine et son perfide conseiller paralysèrent ces tentatives d'apaisement. Les désordres augmentèrent de plus en plus dans les malheureuses contrées qui leur étaient soumises, et saint Bernard, consumé de zèle pour la maison de Dieu, souffrait d'ajourner le voyage d'Aquitaine, où l'appelaient tous les fidèles opprimés. Un autre voyage lui avait été imposé par Innocent: il dut accompagner le Pontife lui-même en Allemagne.

Innocent II, après avoir recueilli les hommages des grandes puissances de la Catholicité, tournait ses regards vers Rome, et n'aspirait plus qu'à reconquérir la chaire sacrée du Prince des apôtres, afin que, dans la plénitude de son indépendance, il pût maîtriser les dissentiments et faire prévaloir, au milieu des mésintelligences du schisme, l'esprit de paix et de vérité, la parole évangélique, l'action modératrice et conciliante de la charité.

Or, de tous les princes chrétiens, le roi d'Allemagne se trouvait le plus personnellement intéressé à ouvrir au Pontife légitime les portes de la capitale du monde; car c'était là, dans l'auguste métropole de la Chrétienté, qu'à

[1] Matth., XVIII.

[1] Bern., Epist. CXXVI.

l'exemple de Charlemagne, il devait recevoir la couronne impériale. Innocent s'était donc adressé à Lothaire pour lui demander une entrevue, afin de se concerter avec lui sur les moyens de traverser l'Italie et de se rendre maître de Rome.

La conférence fut fixée, au mois d'octobre de cette même année 1130, dans la ville de Liége. Lothaire et les principaux seigneurs s'y rendirent avec une suite nombreuse d'hommes d'armes pour y attendre le Souverain-Pontife. Celui-ci arriva peu de jours après, accompagné de saint Bernard et d'un cortége de cardinaux et de prélats romains. Il fit son entrée dans la ville au milieu d'un immense concours de fidèles et de toutes les manifestations de la piété populaire.

Le roi d'Allemagne semblait, en cette occasion, prendre à tâche de prouver au monde la parfaite réconciliation de la Papauté et de l'Empire. Il marchait humblement, à pied, à côté du Pape *tenant d'une main la bride du cheval blanc que montait Innocent, et de l'autre écartant à l'aide de sa baguette, la foule qui se pressait sur son passage*[1]. Le dimanche suivant, le Pontife célébra en grande pompe le saint sacrifice en présence du roi et de sa famille; de part et d'autre, on renouvela les protestations de concorde et d'attachement.

Mais ces démonstrations ostensibles avaient été faites d'une manière trop éclatante, trop affectée peut-être, pour ne pas laisser planer dans les esprits quelque vague inquiétude. Le désintéressement n'était point la vertu de Lothaire; et s'il accordait au Pape une armée pour le conduire à Rome, ce ne pouvait être qu'à des conditions dont on redoutait d'avance l'exagération.

En effet, les pressentiments de la cour romaine ne tardèrent point à se justifier; et la réalité ne vérifia que trop tôt les craintes qu'on avait conçues. Lothaire, après avoir promis à Innocent le secours de ses armes, réclama immédiatement le privilége des investitures, tel que ses prédécesseurs l'avaient exercé, avant le concordat de Worms. Il se persuadait que la position précaire du Pontife donnerait des chances certaines de succès à cette demande intempestive: il se trompa.

Lothaire avait oublié que la Papauté jamais ne rétrograde, et que si elle supporte parfois avec longanimité des abus qu'entraîne le cours des âges, elle maintient, avec une persévérance non moins héroïque, les principes sacrés aussi bien que les réformes que le temps a sanctionnés. Innocent demeura inébranlable, malgré les menaces et la colère du roi.

La situation était orageuse; les prélats, frappés de stupeur, tremblaient de voir le Souverain-Pontife sans défense au milieu d'une ville germanique environnée d'une forte armée. Le souvenir des outrages que Henri V avait fait subir au Pape et aux cardinaux, était encore trop présent à tous les esprits, pour ne point justifier ces appréhensions; on se crut enlacé dans un piége plus redoutable que celui auquel on venait d'échapper à Rome[1].

Cet orage toutefois n'éclata point: Saint Bernard était là pour le conjurer. Plein d'une sainte audace, il s'opposa comme un mur d'airain aux prétentions de la couronne, et les combattit avec le glaive de son irrésistible éloquence[2]. Il rappela à Lothaire les engagements antérieurs auxquels il devait son élévation sur le trône; il lui fit comprendre que si l'Église, en certains moments, avait besoin du bras de l'Empire, l'Empire, de son côté, n'avait pas moins besoin du secours de l'Église. Lothaire garda le silence; il consentit à ne point donner suite à sa réclamation; mais il en témoigna son humeur en rompant les négociations relatives à la campagne d'Italie.

Il est vrai qu'au milieu des embarras graves où l'Empire se trouvait engagé, la prise de Rome n'était pas chose facile. L'antipape avait déployé une grande activité durant les voyages d'Innocent, et s'était ménagé des auxiliaires nombreux. Maître de Rome, dont il avait augmenté les forces et les défenses, il pouvait compter encore sur le nord de l'Italie, dont les populations lui étaient dévouées; de plus, dans le sud, un incident remarquable venait de ranimer ses espérances.

On se rappelle que les Normands d'Italie avaient été les premiers à reconnaître l'élection d'Anaclet. Ces peuples hardis, trop à l'étroit dans la belle province qu'ils avaient arrachée à la France, s'étaient fixés dans la Calabre et la Pouille, sous la conduite de Guillaume

[1] Sugerius, *Vit. Lud. VI*, lib. C. « Lotharius... humillime seipsum stratorem offerens, pedes per medium sanctæ processionis ad eum festinat, alia manu virgam ad defendendum, alia frenum albi equi accipiens, etc.

[1] Ernaldi *Vita* 2ª *S. Bern.*, cap. I, n. 5. p. 1109. « Ad quod verbum (investituræ) expavere et expalluere Romani, gravius sese apud Leodium arbitrati periculum offendisse, quam declinaverint Romæ. »

[2] Sicut murum se opposuit abbas sanctus; audacter enim resistens regi, verbum malignum mira libertate redarguit... (Ern. *loc. cit.*)

Bras-de-fer et de Humfroy, fils de Tancrède de Hauteville. Mais en 1061, le Normand Robert Guiscard et le duc Roger, n'ayant plus d'ennemis à combattre, aspiraient à ériger en royaume leurs vastes conquêtes de l'Italie et de la Sicile. Il était réservé à Roger II, fils du dernier, d'accomplir ce dessein. Jamais, jusqu'alors, la Sicile n'avait eu, pour ainsi dire, une existence nationale; jamais elle n'avait obéi à un seul maître; et pendant une longue suite de siècles, elle avait été tour à tour envahie ou possédée par des peuples étrangers [1]. Le duc Roger II, après la défaite entière des Sarrasins, songea donc à réunir sous son sceptre ses possessions d'Italie, ainsi que les riches provinces de l'ancienne Trinacrie; et selon la règle du droit public, il s'adressa au Pape pour obtenir la couronne avec le titre de roi.

Le moment du schisme lui parut favorable pour conclure, sans conditions onéreuses, cette grande affaire qui, sous le pape Honorius, avait déjà été entamée sans succès. Les sages lenteurs que le Pontife défunt avait opposées à l'empressement de Roger, entrèrent sans doute pour beaucoup dans la détermination des Normands en faveur d'Anaclet. Quoi qu'il en soit, celui-ci promit la sanction pontificale à l'érection du royaume de Sicile et d'Italie, moyennant l'engagement formel de Roger de prêter main-forte contre les entreprises d'Innocent. L'acte authentique fut dressé; et il paraît, d'après quelques documents trouvés dans les papiers de Roger, que, pour lier plus étroitement le nouveau royaume de Sicile à la cause du Saint-Siége, le pape schismatique lui promit le patriciat de Rome, et peut-être même la couronne de l'empire d'Allemagne [2]. A la suite de ce traité d'alliance, dès l'année 1130, aux fêtes de Noël, le duc Roger II se rendit à Palerme, où, après avoir reçu la couronne des mains d'un légat de l'antipape, il prit le titre de *Roi de Sicile par la grâce de Dieu*, titre qui lui fut confirmé dans la suite par le Pape légitime.

On conçoit les complications que cet événement dut ajouter aux affaires publiques. Anaclet venait d'établir en quelque sorte une solidarité d'existence entre sa cause et celle du nouveau royaume. Il trouvait en Roger un défenseur puissant et doublement intéressé au triomphe de l'antipape, en ce qu'il avait à craindre à la fois les ressentiments de Lothaire et les succès d'Innocent. De plus, les prétentions de Conrad de Hohenstauffen s'étaient réveillées à la mort du pape Honorius. Ses nombreux partisans d'Italie donnèrent leur adhésion à Anaclet, par cela seul qu'Innocent II avait été reconnu par Lothaire. Aussi l'archevêque de Milan, Anselme, celui-là même qui avait couronné Conrad, entraîna facilement dans le schisme la Lombardie tout entière, et détermina les Milanais à prendre les armes pour repousser les tentatives de Lothaire en faveur d'Innocent. Soutenus par les Normands et les Siciliens, ils se disposaient à défendre vigoureusement les accès de Rome.

Ce concours de circonstances diverses eut pour résultat d'unir les intérêts du roi d'Allemagne à ceux du Pape légitime; et, bien qu'ils fussent brouillés, ils durent s'entendre sur les moyens d'agir de concert.

Tous deux avaient les mêmes ennemis à combattre; tous deux étaient compromis par la ligue des partisans de Conrad et d'Anaclet; tous deux étaient en face d'un schisme dont le siége était en Italie, et qui servait de point de ralliement à tous les agitateurs. Une guerre devenait inévitable. Cependant le faible Lothaire ne pouvait s'y résoudre; et, toujours préoccupé de l'attitude énergique du Pape à l'égard des investitures, il le laissa partir sans donner suite à l'objet principal de la conférence de Liége.

Innocent quitta l'Allemagne, mécontent de Lothaire, mais heureux d'échapper au piége, et d'avoir résisté à des prétentions arbitraires qui eussent de nouveau troublé la sécurité des églises. Il revint en France, laissant mûrir les

[1] Depuis les temps fabuleux, il n'est presque pas un peuple célèbre qui n'ait abordé les côtes de la Sicile et n'y ait laissé des traces durables. De là l'intérêt historique et les traits originaux que présente encore aujourd'hui cette contrée, dont la diversité et l'infinie variété forment une espèce d'assemblage mosaïque plein de contrastes.

« Le voyageur, dit un judicieux écrivain qui a parcouru ce « pays, y trouvera des ruines et des souvenirs; mais la réalité « vivante ne saurait jamais le satisfaire. Il y verra des vestiges « de toutes les époques; il y reconnaîtra l'empreinte des di- « verses nations qui l'ont successivement dominé; il lira son « histoire dans ses monuments, livre immense où toutes les « époques sont représentées par un temple, une basilique ou un « fort; il passera, des informes constructions cyclopéennes et « phéniciennes, aux temples doriques élevés par les colonies « grecques, aux arènes des Romains, aux castels mauresques, « aux chapelles des Normands et aux sombres donjons de la « féodalité; et à côté des pompeux débris d'une gloire anéantie, « le spectacle de la plus affreuse misère... » (*Voyage en Sicile*, par le baron Théod. de Bussière, lettre I.)

[2] Cette opinion a été émise par le savant historien de l'Allemagne, Henri Luden, vol. X, n. 30, p. 566. Il la fonde sur le passage suivant d'un privilége octroyé au roi Roger : « In quibus Petrus Leonis *ipsam Romam* et ab inde usque Siciliam totam ei terram concesserat, et advocatum romanæ Ecclesiæ et *patricium Romanorum* et regem illum statuerat. » (Cod. Udalrici, sub n. 360.)

événements, persuadé que la force des choses nécessiterait tôt ou tard la campagne d'Italie.

Quant à saint Bernard, après de vives instances, il obtint la permission de retourner à Clairvaux pour se remettre de ses fatigues et répondre aux vœux ardents de son bien-aimé monastère.

C'était là le lieu de son repos.

A l'exemple du divin Maître, il quitte la foule, après l'avoir édifiée, et se retire dans la solitude pour y puiser des forces nouvelles. Dans le silence du désert, son âme se dilate et se purifie; il entend la divine parole; il contemple la lumière, les magnificences de Dieu et les perspectives de la vraie patrie; il savoure les délices du saint amour.

Oh! bienheureuse solitude! seule béatitude! Que de choses glorieuses n'a-t-on pas racontées de vous [1]! Vous êtes la cité de Dieu, le ciel sur la terre, la sainte montagne de Sion, le mont Horeb, le Carmel, le Liban, le Cénacle, le Calvaire, le Thabor! Vous quitter pour aller dans le monde, c'est sortir de la Terre sainte pour aller en Égypte. Quitter le monde, pour rentrer dans la solitude, c'est revenir de Babylone à Jérusalem!

Tels sont les sentiments, tels sont les accents de saint Bernard. Il ne veut connaître, il ne veut rechercher que les jouissances de son monastère. Et quelles sont ces jouissances! Le centuple de tout ce qu'on a délaissé ici-bas, la vie éternelle, un trône dans les cieux, l'héritage du Seigneur, une joie qui augmente sans cesse et ne finit jamais [1]!

Cependant ces inexprimables consolations furent interrompues par un funeste incident. Bernard, à peine arrivé à Clairvaux, reçut la visite de l'évêque de Paris. Ce prélat, profondément ému, venait le consulter à l'occasion d'un attentat qui avait consterné tous les hommes de bien.

CHAPITRE TROISIÈME

Intervention de saint Bernard dans la cause de l'évêque de Paris. — Le pape Innocent II a Clairvaux. — Mission en Aquitaine. — Histoire du duc Guillaume. — Concile de Reims

Les réformes successives que l'évêque de Paris avait introduites dans son diocèse provoquaient depuis longtemps le murmure des ecclésiastiques mondains. Un pernicieux esprit de jalousie et de discorde s'était glissé dans les rangs de la hiérarchie; et les plus sages intentions du prélat rencontraient des oppositions suscitées par quelques membres de son propre clergé. Cependant les contradictions ne ralentirent pas son zèle et ne parvinrent pas à briser sa fermeté.

Il avait auprès de sa personne un vénérable moine, le prieur du monastère de Saint-Victor de Paris, nommé Thomas, qui lui servait de guide spirituel, et lui prêtait l'appui de son expérience pour la réalisation de ses desseins. Ce religieux, plein de douceur et d'instruction, jouissait d'ailleurs d'une confiance méritée; et il n'avait pas craint d'assumer sur sa tête la responsabilité des actes de l'administration épiscopale.

Or, parmi ceux qui se signalaient par leurs implacables ressentiments, se trouvait le chanoine Thibaut Nautier, archidiacre de l'église de Paris. Ses intrigues et ses malversations avaient plus d'une fois éveillé les soupçons du vigilant prieur de Saint-Victor; et la haute position dont il abusait l'avait seule mis à l'abri d'une sentence. Thibaut cherchait l'occasion de se venger; et, pour assouvir ses ressentiments, il ne craignit point d'armer ses propres neveux.

Un jour donc que l'évêque, accompagné de Thomas, revenait d'une visite pastorale, ils furent attaqués aux portes de Paris par les neveux de l'archidiacre; et le moine Thomas, frappé de plusieurs coups mortels, tomba sur le sein de son évêque, qui le tenait embrassé pour le défendre. Il expira en pardonnant à ses meurtriers. Ceux-ci prirent la fuite; et leur oncle, l'archidiacre, se hâta de solliciter leur grâce auprès du Pape lui-même. C'est alors

[1] Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei! (Ps. LXXXVI.)

[1] Ex Epist. XLII et serm. divers. Nov. edit.

que le pieux évêque de Paris, accablé de douleur, vint à Clairvaux pour réclamer l'intervention de saint Bernard auprès du Saint-Siége.

Mais il faut entendre de sa propre bouche le récit de ce drame sanglant. Voici les paroles simples et touchantes qu'il adressa au Souverain-Pontife, dans une lettre datée de Clairvaux :

« Le docte Thomas, prieur de Saint-Victor, « religieux d'une grande piété, s'était mis en « chemin par mes ordres, un jour de dimanche « ainsi que plusieurs autres moines. Il travail- « lait à l'œuvre de Dieu dans un esprit de cha- « rité, lorsqu'il fut cruellement massacré sur « mon propre sein et entre mes bras, devenant « ainsi la victime de ses devoirs et de l'obéis- « sance... Les larmes qui coulent de mes yeux « en disent plus que tout ce que je pourrais « vous écrire. Il suffit de vous exposer simple- « ment ce qui est arrivé pour faire sentir à « votre cœur paternel le poids de mon afflic- « tion... Hélas ! je n'ai plus ni force ni lu- « mière ; j'ai tout perdu en perdant celui que « je pleure ; j'ai le titre d'évêque, mais c'était « lui qui en remplissait les fonctions ; il en re- « fusait les honneurs, mais il en portait le far- « deau... Si Thibaut Nautier a recours à votre « Béatitude, daignez lui faire connaître que « Dieu a exaucé mes gémissements. Ses neveux « ont été les instruments du crime ; c'est lui « qui en est l'auteur et l'instigateur. Que Votre « Béatitude n'ajoute donc aucune foi à ses rap- « ports, jusqu'à ce qu'elle soit instruite à fond « de la vérité [1]. »

Bernard, embrasé de zèle, écrivit à Innocent sur le même sujet ; et dans son langage éclate l'éloquence d'une sainte indignation :

« La bête cruelle qui a dévoré Joseph, afin « d'échapper aux poursuites de nos chiens fi- « dèles, s'est, dit-on, réfugiée auprès de vous, « Très-saint Père. Quel excès de folie ! Un meur- « trier errant, vagabond, effrayé, court où il a « le plus à craindre. Quoi ! prend-il le siége de « la justice pour une caverne de voleurs ! Quoi ! « les mains encore fumantes du sang que tu as « versé, tu oses paraître sous les yeux du père, « après avoir tué l'enfant sur le sein de sa mère ! « Que s'il vient à demander pénitence, il ne « faut point le repousser, sans doute. Mais s'il « ne demande qu'une audience, donnez-la lui, « saint Père ; oui, donnez-la lui ; mais donnez- « la comme Moïse la donna aux idolâtres, « comme Phinées aux fornicateurs, comme « Matathias aux Juifs infidèles ; ou plutôt, pour « vous rappeler l'exemple de votre prédéces- « seur, recevez-le comme Pierre reçut Ananie « et Saphire [1]. »

La chaleur que mit saint Bernard à exiger le châtiment du coupable n'avait pas seulement pour objet la répression d'un crime ; mais, saisissant toutes les occasions de déraciner l'ivraie du champ de l'Église, il provoqua des mesures vigoureuses pour assurer le triomphe de la justice.

Nous avons trouvé peu de documents sur les suites de cette affaire ; mais ce qui en montre la gravité, c'est que plusieurs prélats se réunirent à l'abbé de Clairvaux, afin d'aviser ensemble aux moyens de réprimer la turbulence d'une partie du clergé, et de remettre en vigueur des lois tombées en désuétude. Le Pape sanctionna les décrets de cette assemblée et y ajouta d'autres dispositions, dans le but de resserrer les freins de la discipline ecclésiastique [2].

Ce fut en cette même année que le Souverain Pontife, accompagné d'un cortége de prélats, voulut visiter en personne la vallée de Clairvaux, pour contempler les choses merveilleuses qu'on lui avait rapportées de ce temple vivant de la Majesté de Dieu. Le moine Ernald, l'annaliste de Cîteaux, raconte cette visite dans son naïf langage :

« Les pauvres de Jésus-Christ reçurent le « Pontife avec une extrême affection. Ils n'al- « lèrent point au-devant de lui, ornés de pour- « pre et de soie, ni avec des livres d'église « couverts d'or et d'argent ; mais tout simple- « ment avec une croix de bois et vêtus de leur « grosse bure, témoignant leur joie, non point « par les fanfares bruyantes des trompettes, ni « par les cris d'une allégresse tumultueuse, « mais par les modestes chants des hymnes « sacrées. Les évêques pleuraient ; le Pape aussi « versait des larmes ; tous considéraient la « douce gravité et les traits austères de cette « troupe de saints moines... Les honneurs de la « réception qu'ils firent au Chef de l'Église ne « consistaient pas en de grands banquets, mais « en de grandes vertus. Le pain, au lieu d'être « de pure fleur de froment, était de farine dont « le son n'avait point été tiré ; il y avait du

[1] Cette lettre, écrite sans doute sous l'inspiration de saint Bernard, se trouve dans la collection des épîtres de ce dernier, p. 495, n. 159.

[1] S. Bern., Epist. CLVIII.

[2] *Hist. de Cît.*, vol. III, liv. IV, ch. v. — Voyez aussi la lettre CDII de S. Bern. touchant les reproches adressés au clergé.

« *petit vin au lieu de vin doux*[1]; des herbes au « lieu de chair, et divers légumes pour tenir « lieu de toute espèce de viandes. Mais si par « hasard on pouvait se procurer quelque pois- « son, on le servait devant le seigneur Pape, « pour être regardé, bien plus que pour être « mangé[2]. »

Innocent II, après avoir passé plusieurs jours dans cette vénérable solitude, se remit en route et continua ses visites dans les principales églises et abbayes de France, excitant partout la reconnaissance des peuples pour les bénédictions qu'il répandait sur son passage.

A Paris, il reçut un accueil pompeux. Les Juifs eux-mêmes, dit le chroniqueur, vinrent au-devant de lui, pleins d'empressement, et lui offrirent un rouleau de la Loi, couvert d'un voile. Le Pape leur témoigna beaucoup d'intérêt, et leur dit, en acceptant le présent: *Auferat Deus omnipotens velamen a cordibus vestris! Daigne le Dieu tout-puissant ôter le voile de vos cœurs!* Il séjourna durant les fêtes de Pâques à l'abbaye de Saint-Denis, où il célébra, avec grande édification, l'office du vendredi et du samedi saints, *veillant toute la nuit, et portant sur sa tête la tiare en broderie avec un cercle d'or*[3].

La visite que le Pontife avait faite à Clairvaux ne tarda point à produire ses fruits. Deux choses importantes avaient été décidées: le convocation d'un concile général à Reims, et le départ de saint Bernard pour l'Aquitaine.

Cette mission, confiée à l'abbé de Clairvaux et à Josselin, évêque de Soissons, était périlleuse. La riche Aquitaine, qui s'étendait alors depuis les frontières de la Picardie jusqu'aux montagnes de Navarre, obéissait au jeune prince Guillaume, dont nous avons déjà parlé au chapitre précédent; mais son histoire très-remarquable exige quelques autres détails et mérite notre attention.

Guillaume X, qui dans la suite devint le beau-père des rois de France et d'Angleterre, et le grand-père de Richard Cœur de Lion, appartenait à l'illustre maison des comtes de Poitou, qui s'arrogeaient le titre de ducs d'Aquitaine. Élevé au milieu des pompes d'une cour splendide, il montra dès son bas âge un caractère indomptable, et une funeste inclination au mal. Mais une fois maître de lui-même et des États de son père, par la mort précoce de Guillaume IX, il se trouva, jeune encore, un des plus superbes feudataires de France, et l'un des princes les plus puissants de son époque. Homme brillant et prodigue, avec les formes d'un athlète et la taille d'un géant, *bon chevalier d'armes*, dit un vieux écrivain, il réunissait dans sa personne la beauté et la force, et se montrait *à tout venant* redoutable et querelleur.

« A peine, dit une chronique, se contentait-il en un seul repas de ce qui aurait suffi à huit personnes robustes et dans la force de l'âge. Il ne pouvait vivre sans guerroyer; et lorsque ses provinces étaient en paix, il marchait néanmoins toujours armé, obligeant ses vassaux, bon gré, mal gré, de se battre les uns contre les autres: c'était un Nemrod par sa passion de batailler; un dieu Bel par la quantité de viandes qu'il mangeait; un Hérode par ses crimes et ses incestes; car, pour ne citer qu'un seul de ses forfaits, il avait retenu durant trois ans, par la violence, la femme de son propre frère; et il se vantait, comme les gens de Sodome, de ses ignominies[1]. »

Tel était le chef du parti schismatique en Aquitaine; tel était l'homme pervers auprès duquel on voulut députer saint Bernard.

Ce qui rendait cette mission plus difficile, c'était le crédit illimité dont Gérard jouissait auprès du prince, sans doute à cause de la tolérance dont il couvrait les scandales de Guillaume. Toutefois ces obstacles ne découragèrent point le zèle de l'abbé de Clairvaux. Il arriva, vers le milieu de l'année 1131, sur les terres du duc d'Aquitaine; et descendit, avec l'évêque de Soissons, dans un monastère de son Ordre, à Chatelliers, près de Poitiers. Là, sans perdre un moment, il avise au moyen d'obtenir une entrevue avec le souverain. Il dédaigne les voies obliques; et, se confiant en la toute-puissance de la grâce, il va droit au but, et fait prier le prince de se rendre à Chatelliers. Cette démarche hardie étonna même les religieux. Mais Guillaume n'a pas plutôt lu la lettre d'invitation, qu'à la surprise de tout le monde, il se dirige seul vers le monastère, et demeure sept journées entières auprès de l'homme de Dieu.

Chose admirable! le cœur de ce prince, comme le métal exposé aux rayons du soleil, devint brûlant, et sembla se fondre sous l'ac-

[1] *Sapa pro careno.* Le mot *sapa* signifie plutôt un jus d'herbes que du vin; d'où peut-être vient notre mot *soupe*. On le traduit aussi par *petit vin*.

[2] Si forte piscis inventus est, domino Papæ appositus est, et aspectu non usu, in commune profecit. (Ernaldi, cap. I, n. 6, p. 1109.)

[3] Sugerius, *Vid. Lud.*, p. 519.

[1] *Chron. S. Maxentii*, p. 408. — *Ann. Cist.*, t. I, n. 1, 2 et seq.

tion vivifiante de la parole apostolique. Il ne quitta le Saint qu'après lui avoir promis avec serment de réparer ses désordres et de faire pénitence.

Ce n'était pourtant pas encore le triomphe définitif de la grâce.

Guillaume, à peine rentré dans son palais, se refroidit, manqua de courage, et prêta l'oreille aux discours perfides de l'évêque d'Angoulême. Celui-ci réussit à le détourner des résolutions salutaires qu'il avait prises; et, comme il arrive d'ordinaire; le dernier état devint pire que le premier. Il se livra de nouveau à ses passions, avec d'autant plus d'emportement, qu'il cherchait à s'étourdir et à refermer la blessure que la parole de saint Bernard, comme une flèche ardente, avait faite à son âme; et pour étouffer le remords, il s'abandonna plus que jamais au délire du crime.

Le schisme dès lors se crut vainqueur, et ne mit plus de bornes à ses violences. Gérard se fit adjuger l'archevêché de Bordeaux qui était vacant, et retint en même temps l'évêché d'Angoulême; en outre, jaloux et inquiet, tant qu'il voyait en Aquitaine un seul prélat orthodoxe, il fit chasser du siége épiscopal le vénérable évêque de Poitiers, le dernier de ceux de la province qui étaient restés fermes dans la foi, et fidèles au Pape légitime.

Bernard, appelé au concile de Reims, n'avait pu demeurer assez longtemps en Aquitaine pour mener à bonne fin l'œuvre commencée. Sa présence dans les domaines de Guillaume avait d'ailleurs inspiré de si vives inquiétudes aux adhérents de Gérard, qu'on épiait toutes ses démarches; on en était venu même jusqu'à le menacer de mort, s'il sortait de son monastère. Il fallait à ce torrent de passions violentes un certain temps pour s'écouler. Saint Bernard le comprit; et, remettant à la Providence le soin de disposer les occasions favorables, il s'éloigna tristement de la terre du schisme, et se rendit à Reims pour obéir aux ordres du Souverain-Pontife.

Ce ne fut qu'après un intervalle de quatre années que l'abbé de Clairvaux put entrevoir la prochaine issue des affaires d'Aquitaine.

Il se trouvait alors en Bretagne, sur les terres de la comtesse Ermengarde, pour la fondation d'un nouveau monastère [1]. Le légat du pape Innocent vint l'y rejoindre; et tous deux, prenant congé de cette digne fille du serviteur de Dieu, se rendirent en Aquitaine [1]. Ils firent savoir au duc Guillaume qu'ils avaient entrepris ce voyage pour se concerter avec lui sur les moyens de rendre la paix à l'Église et de remédier aux fléaux qui la dévastaient. On lui persuada qu'il ne devait pas refuser une audience à l'homme de Dieu qui était venu de si loin pour la solliciter; et que, par son entremise, on parviendrait peut-être à rétablir l'union.

Le point essentiel était d'obtenir une conférence. Cette conférence eut lieu. Saint Bernard représenta vivement au duc les effets désastreux que les schismes produisent dans l'Église catholique; il déplora le malheur de ceux qui déchirent la sainte unité que le Christ a si vivement recommandée; et, employant tour à tour la prière et la menace, avec cette véhémence qui lui assujettissait instantanément les esprits, il engagea Guillaume à se ranger sous la houlette paternelle du pape Innocent. Guillaume, de nouveau troublé et profondément ému, n'adhéra cependant qu'en partie aux conseils de la sagesse. Il promit l'obédience au Pape légitime, mais ne voulut pas consentir au rétablissement des évêques dépossédés. Il ne pouvait s'y résoudre, disait-il, parce qu'il avait juré de ne se réconcilier jamais avec eux [2].

Bernard ne se contenta point d'une demi-victoire. *Il cessa d'agir en homme*, dit un biographe, et laissa agir Dieu lui-même. Le jour donc où la conférence dut être reprise, il officiait à l'autel, lorsque tout à coup il s'arrête au milieu de la célébration des saints Mystères: il pose la divine Hostie sur la patène; puis, le visage en feu et l'œil étincelant de lumière, il descend les marches de l'autel, et se dirige d'un pas ferme et digne vers le prince interdit:

« Nous avons longtemps usé de prières, lui « dit-il, et vous nous avez méprisé! D'autres « serviteurs de Dieu se sont joints à nous, pour « unir leurs supplications aux nôtres, et vous « n'en avez point tenu compte. Voici mainte- « nant le Fils de la Vierge qui vient à toi, Celui « que tu persécutes, le Chef et le Seigneur de « l'Église, le Juge au nom duquel tout genou « fléchira au ciel, sur la terre et dans les en- « fers!... C'est entre ses mains, entre les mains « du Juge vengeur des crimes que tombera « l'âme qui t'anime. Le mépriseras-tu? Trai- « teras-tu le Maître comme tu as traité les ser- « viteurs [3]? »

Bernard se tait; la foule est attérée; les lar-

[1] *Hist. de Cît.* vol. III, liv. IV, ch. XIX.

[1] *Ann. Cist.*, t. I, p. 294, n. 7, 8 et seq.

[2] *Hist. de Cît.*, vol. III, liv. IV, ch. XX.

[3] Ernaldi, *Vit. S. Bern.*, lib. II, cap. VI, n. 38, p. 1122.

mes et les perplexités des assistants décèlent leur frayeur; chacun attend avec angoisse l'issue d'une action qui, comme un éclair sinistre, semblait annoncer une soudaine explosion de la colère de Dieu. Guillaume épouvanté ne peut proférer un seul mot; ses genoux tremblent et fléchissent; il tombe à terre; et ses gardes l'ayant relevé, il tombe encore et pousse des cris aigus.

Alors le serviteur de Jésus-Christ le touche, lui commande par un signe de se tenir debout et reprend la parole:

« Allez, lui dit-il d'une voix calme et sublime, « allez présentement vous réconcilier avec « l'évêque de Poitiers, que vous avez chassé « de son siége : donnez-lui le baiser de paix en « gage d'une alliance nouvelle; conduisez-le « vous-même dans son église, et rendez-lui « autant d'honneurs que vous lui avez prodigué « d'injures: rappelez à l'unité catholique ceux « que la discorde et le schisme en ont séparés, « et devenez docile à Innocent comme au Pon- « tife que Dieu a placé sur le trône de saint « Pierre[1]. »

Le duc, vaincu par la force de l'Esprit-Saint qui jaillissait de la bouche, du regard, du geste expressif de saint Bernard, n'était plus en ce moment qu'un instrument souple de la volonté de Dieu. Il va et vient; il exécute instantanément et ponctuellement tout ce qui lui est ordonné; il se réconcilie avec l'évêque de Poitiers, lui donne le baiser de paix, le conduit au siége épiscopal, rend hommage au pape Innocent, et ensuite il reparaît à l'église où saint Bernard achève de célébrer le divin sacrifice.

Au milieu des émotions de joie que cet événement avait causées, un seul homme résistait encore à la grâce de Dieu: c'était Gérard. Plus endurci que jamais dans son opiniâtreté, il n'attendait que le départ du moine de Clairvaux pour renouer ses coupables intrigues; mais son heure avait sonné. Une mort subite l'enleva sans lui laisser le temps de reconnaître son égarement: ses neveux, qu'il avait enrichis des biens de l'Église, le trouvèrent un matin expirant dans son lit, horriblement enflé, dans l'attitude d'un forcené qui maudit et blasphème[2].

Quant à Guillaume, le rayon de la grâce qui l'avait renversé opérait en lui le merveilleux phénomène d'une complète transformation. Ce n'était plus le même homme depuis que la lumière divine avait triomphé de ses ténèbres. Abîmé dans la contemplation des miséricordes et des justices de Dieu, déchiré de remords, abreuvé de larmes et affamé de pénitence, il résolut de finir, dans les expiations d'une sainte mort, les jours de sa vie terrestre; et renonçant généreusement aux richesses, à la puissance, aux pompes royales, il s'enfonça dans une solitude où sa vie, semblable à un fleuve qui s'écoule dans les cavités de la terre, disparut aux yeux des hommes, sans laisser aucune trace que les historiens pussent recueillir.

Guillaume n'était âgé que de trente-huit ans.

Au moment de s'éloigner pour toujours de ses domaines, et voulant disposer de son opulent héritage, il manda auprès de lui l'évêque de Poitiers, le même qu'il avait naguère si cruellement outragé, et qui alors avait reconquis son estime. Il lui confia son testament, que l'annaliste de Cîteaux nous a conservé en entier.

Ce document appartient à l'histoire de saint Bernard; mais son étendue ne nous permet d'en extraire que les parties les plus intéressantes:

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité « qui est un seul Dieu! Voici le testament que « je fais, moi, Guillaume, avec la grâce de Dieu, « en la présence de Guillaume, évêque de Poi- « tiers, en l'honneur du Sauveur du monde, « des saints martyrs, de tous les confesseurs, « des vierges, et surtout de la vierge Marie.

« Étant navré de douleur à la vue des péchés « innombrables que j'ai commis par la sug- « gestion du démon avec une audace extrême; « et pénétré de la crainte du jugement de Dieu; « considérant d'ailleurs que les biens dont nous « jouissons ici-bas s'évanouissent comme la « fumée qui se dissipe en l'air; que nous ne « pouvons presque point passer une heure sans « pécher; que le temps de notre vie est très- « court; que les choses dont nous nous imagi- « nons être les maîtres, sont fort caduques et « périssables, et qu'elles ne laissent que des « inquiétudes et des embarras; je m'abandonne « entre les mains de Jésus-Christ que je veux « servir, en renonçant à tout pour son amour.

« Je place mes filles sous la protection de « monseigneur le roi; et quant à Éléonore, je « la lui donne en mariage, si mes barons l'ont

[1] Ernaldi, *loc. cit.*, n. 3, p. 1122.
[2] *Id., ibi.*, lib. II, n. 39, p. 1123.

[1] Quelques chroniqueurs rapportent qu'il mourut à Compostelle, en Espagne, le vendredi saint, 9 avril 1137. (Voy. *Chron. Gaufredi Vosiensis*, p. 425, 435. — Voir aussi l'*Art de vérifier les dates*, p. 718.) On célèbre sa mémoire à Rome le 10 février.

« agréable; et je lui lègue l'Aquitaine et le Poi-« tou [1]. »

C'est ainsi que ce prince, qui commandait en souverain à toute la France occidentale, se montra vraiment grand, en s'élevant au-dessus du monde! Il ne se proposait rien moins que la conquête du ciel; il aspirait à une royauté devant laquelle s'effacent toutes les splendeurs des trônes de la terre. Grand exemple pour le siècle, et doublement mémorable! car en même temps qu'il édifie l'Église par une héroïque abnégation, il enrichit la France de nouveaux domaines. Les États qu'il lègue au jeune roi Louis VII, avec sa fille Éléonore, étaient plus considérables que ceux de la couronne de France. Et ces deux actes providentiels, dont les conséquences eurent de longs retentissements, c'est saint Bernard qui en est l'instrument et le moteur!

La conversion de Guillaume et la mort de l'évêque d'Angoulême, arrivées en l'année 1136, mirent fin au schisme dans les diverses contrées de l'Aquitaine.

Mais, pour reprendre l'ordre chronologique des événements, il faut se rappeler que saint Bernard, après son premier voyage à Poitiers, s'était rendu au concile de Reims, qui avait été fixé au mois d'octobre de l'année 1131. Tous les évêques de France, ceux d'Angleterre, d'Espagne, des Pays-Bas, et un grand nombre de prélats allemands composèrent, sous la présidence du Pape lui-même, cette auguste assemblée.

Aux princes de l'Église vinrent se joindre le roi et les plus illustres seigneurs du royaume. « Car, dit l'abbé Suger, nous appréhendions « que les continuelles défaillances du roi ne « nous l'enlevassent soudainement; et, comme « il nous honorait de sa confiance, nous lui « conseillâmes de faire couronner son jeune « fils, le prince Louis, pour éviter et prévenir « les contestations qui pouvaient naître à ce « sujet, Il suivit notre conseil, et se rendit à « Reims, accompagné de son fils, de la reine et « des grands du royaume [2]. »

[1] On sait qu'Éléonore, trop célèbre par ses aventures en Orient, à l'époque de la croisade, quitta Louis VII pour monter avec Henri II, fils de Geoffroy Plantagenet, sur le trône d'Angleterre auquel elle apporta sa dot, c'est-à-dire près du tiers de la France. Henri II, à la suite de cette restitution impolitique, se trouva roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, de Poitou, de Touraine et du Maine. Suger s'était opposé de toutes ses forces à ce fatal divorce, qui démembra la monarchie, introduisit l'étranger dans le cœur du pays, et fomenta les grandes guerres que l'Angleterre fit à la France avec des Français. (*Ann. Cist.*, t. I, p. 305, n. 4.)

[2] Sugerius, *Vit. Lud.* p. 318.

Le roi Louis le Gros, raconte un autre écrivain du temps, s'étant présenté au sein du concile, monta les degrés de la tribune où siégeait le Pape, et lui baisa les pieds. Puis, ayant pris place à côté du Pontife, il parla en termes si touchants de la mort de son fils aîné, Philippe, que son discours fit couler des larmes de tous les yeux. Innocent lui répondit avec attendrissement; l'exhorta à élever ses pensées vers le Roi des rois, et à se soumettre à ses volontés adorables : « Il a pris, dit-il, votre fils aîné dans « l'innocence pour le faire régner dès à pré-« sent au ciel, vous laissant d'autres fils pour « régner ici-bas après vous. Donc, c'est plutôt « vous, seigneur, qui devez nous consoler; car, « pour nous, nous sommes des exilés; et certes, « l'hospitalité généreuse que vous nous avez « accordée vous attirera une récompense éter-« nelle [1]. »

Après ces préliminaires, le Pape procéda au couronnement du jeune roi Louis VII, « l'oi-« gnant avec l'huile sacrée dont saint Remi « avait oint le roi Clovis à son baptême, et qu'il « avait reçue d'en-Haut, de la main d'un ange [2]. »

Les sessions du concile durèrent quinze jours. Grâce à l'activité de saint Bernard, auquel le Pape et les prélats confièrent la solution de presque toutes les affaires [3], plusieurs canons d'une haute importance pour l'État et pour l'Église furent promulgués.

Ces canons, au nombre de dix-sept, reproduits presque tous dans le second concile général de Latran, se rattachaient au vaste système conçu par saint Grégoire VII, et aux réformes commencées par ce grand Pontife. Les mœurs du clergé et des fidèles devinrent l'objet des plus sages règlements; et la manière d'administrer les choses saintes, aussi bien que les questions politiques, les droits de la guerre, le négoce et plusieurs points concernant les relations civiles, furent définis dans ce concile selon les principes immuables de la prudence chrétienne [4].

[1] *Chron. Maurin.*, p. 378.

[2] *Chron. Maurin.* 378.

[3] Ernaldi, *Vit. S. Bern.*, lib. II, cap. I. n. 5, p. 1109.

[4] Voir les Actes du 2e conc. gén. de Latran, dup. I, p. 741. Au sujet des conciles que le pape Innocent présida durant ses voyages, le professeur Néandre de Berlin rend aux Souverains-Pontifes un hommage que nous aimons à constater dans la bouche d'un protestant. Nous traduisons mot à mot: « C'est une « chose belle, dit-il, que de voir les Papes, même quand ils « sont expulsés de leur siége et obligés de combattre pour y « rentrer, de les voir toujours attentifs aux besoins moraux et « religieux des peuples. Leurs voyages, fréquemment nécessités « par les troubles de Rome, tournaient à l'avantage des contrées « qu'ils parcouraient, en ce qu'ils apprenaient à mieux connaître

L'assemblée, après avoir fait pour l'état moral des peuples tout ce que les malheurs du temps rendaient possible, termina ses délibérations et allait se séparer, quand une nouvelle heureuse vint combler de joie le Pape et les prélats. Le vénérable Norbert, archevêque de Magdebourg, arriva à Reims, et présenta au Souverain-Pontife, en plein concile, des lettres du roi de Germanie par lesquelles Lothaire renouvelait son hommage, et annonçait qu'il était prêt à ouvrir la campagne d'Italie avec les forces réunies des divers États de son empire.

L'intervention de la Providence dans les affaires de Rome devenait de plus en plus visible, et laissait entrevoir, au milieu des conflits qui agitaient le siècle, un nouveau triomphe de la Papauté, un nouveau progrès de la civilisation chrétienne.

CHAPITRE QUATRIÈME

Expédition de Lothaire en Italie. — Saint Bernard rend la paix aux républiques italiennes et réconcilie les Hohenstauffen avec Lothaire. — Concile de Pise.

La disposition des esprits en Allemagne était loin de justifier les promesses trop pompeuses de Lothaire. De tous côtés surgissaient des obstacles à la campagne d'Italie ; et les embarras étaient tels, que plus d'une fois Lothaire dut renoncer à ses projets ou les ajourner à d'autres temps. Il avait à combattre à la fois l'inertie des grands vassaux de l'Empire, peu disposés à lui prêter leurs armes, et les griefs personnels qu'il nourrissait secrètement contre le Pontife romain. Son élévation au trône était due sans doute aux suffrages des princes séculiers; mais il n'avait point conquis leur estime ; et, quand il réclama leur concours pour la pacification de l'Italie, tous, enfermés dans leurs villes, et mécontents de la décadence de l'Empire germanique, désapprouvèrent une entreprise qu'ils regardaient comme inopportune et au-dessus des forces de Lothaire.

Le plus redoutable de ces princes, Frédéric de Hohenstauffen, frère du même Conrad qui s'était fait couronner roi d'Italie, avait pris une attitude menaçante, à la suite des rigueurs dont il avait été l'objet, et il ne semblait désirer le départ de Lothaire que pour rallier autour de lui ses nombreux partisans.

Cependant, malgré tant de difficultés, Lothaire persista dans sa résolution. Il comprit que le prestige de la couronne impériale pouvait seul relever en Allemagne son autorité chancelante, et légitimer aux yeux des princes eux-mêmes la majesté du trône. Or cette couronne, il avait besoin de la recevoir à Rome, de la main du Pape. Il poursuivit donc son plan ; et se confiant aux dictées de sa politique, il s'exposa aux chances d'une expédition périlleuse, mais nécessaire.

Ce fut avec des efforts inouïs qu'à défaut du contingent de ses vassaux, il parvint à rassembler une petite armée de quinze cents à deux mille hommes [1]. Encore son départ s'annonça-t-il sous de fâcheux auspices; car, à peine arrivé dans la ville d'Augsbourg, qui était dévouée à la cause des Hohenstauffen, les bourgeois accueillirent avec mépris les troupes royales. De sanglantes querelles s'ensuivirent, et bientôt cette antique cité devint presque tout

« la situation des églises et des populations, et donnaient, par « leur présence, plus de poids et d'autorité aux synodes appelés « à remédier aux maux. » (Feand., *Bern. und Zeitalter*, p. 107, note 12,)

L'abbé Fleury, au contraire, dans son *Histoire ecclésiastique*, vol. XIV, liv. LXVIII, p. 425, ne craint pas d'énoncer cette mesquine proposition, à propos des voyages d'Innocent II : « Le « Pape continua de visiter les églises de France, suppléant à « ses besoins de leur abondance; ce qui leur fut une grande « charge. » Je voudrais lui répondre avec Jésus-Christ : « Pauperes semper habetis vobiscum; me autem non semper habetis. » (Joan., XII, 8.)

Ce sont les petites hostilités de ce genre contre les Papes, dont fourmille l'Histoire de Fleury, qui en rendent la lecture si lourde et si peu édifiante.

[1] Plusieurs chroniqueurs, en parlant de cette armée, emploient les mots de *parvo exercitu* ou *manu non magna*; un seul d'entre eux rapporte *imperatorem revera duo tantum millia militum secum duxisse*. (Voy. Chron. Beneventani ad ann. 1133.)

entière la proie des flammes[1]. Lothaire se hâta de quitter avec ses troupes la ville embrasée, et continua sa marche, nonobstant les nouveaux embarras que cette catastrophe lui avait suscités.

Sur ces longues entrefaites, Innocent II et saint Bernard s'étaient rendus, de leur côté, en Italie, où ils attendaient, selon qu'il avait été convenu, l'armée qui devait leur ouvrir le chemin de Rome. Ils n'étaient pas restés inactifs dans ces malheureuses contrées depuis si longtemps en butte aux agitations du schisme et de l'anarchie. Leur arrivée soudaine, jointe à la nouvelle de l'expédition de Lothaire, fit une salutaire impression sur les Italiens; et, tandis que les adhérents de Conrad et d'Anaclet se maintenaient dans une réserve prudente, pour attendre, sans se compromettre, l'issue des événements, ceux d'Innocent et de Lothaire reprirent courage et ranimèrent l'espérance au cœur des fidèles[2].

Cet état de choses semblait providentiellement amené pour faciliter le rétablissement de l'union catholique. Bernard fut l'instrument dont Dieu se servit pour accomplir ce grand ouvrage. Dans les principales villes de la haute Italie où il séjourna successivement, il prêcha la paix et s'efforça de réconcilier les peuples divisés et irrités les uns contre les autres. Pise et Gênes se signalaient principalement par leur implacable inimitié. Aux rivalités anciennes de ces deux puissances maritimes s'étaient ajoutés de nouveaux ressentiments; et presque chaque jour elles s'attaquaient à l'improviste avec le fer et le feu, ne respectant aucun droit de la guerre, n'épargnant ni les prisonniers ni les propriétés. Milan, Pavie, Crémone, Plaisance, la plupart des villes de la Lombardie, subissaient les funestes ravages des guerres civiles, envenimées par les dissensions religieuses.

Le saint abbé de Clairvaux apparaît, par l'ordre du Pontife, au milieu de ces champs de bataille. Il annonce la paix au sein de la guerre; et sa parole, comme un rayon de lumière, dissipe les nuages les plus ténébreux. A sa voix, les Génois, encore ivres de leurs succès, déposent les armes, affranchissent leurs esclaves, délivrent les prisonniers, et acceptent un concordat dont saint Bernard dicte les conditions. Pise, non moins touchée des prédications du serviteur de Dieu, renonce aux représailles et se prête à tous les engagements d'une réconciliation sincère. D'autres villes suivent ces généreux exemples; et, sur les pas de saint Bernard, se réalisent merveilleusement les paroles du prophète Isaïe : *Les vallées se comblent, les montagnes s'abaissent, les voies s'aplanissent, les chemins tortueux s'alignent et se redressent.*

L'homme de Dieu avait gagné le cœur de ces peuples; et de tous, il ne voulait faire qu'un seul cœur. Telle était sa constante pensée; dans ses missions, comme dans ses écrits, quel qu'en fût l'objet, il ne songeait qu'à unir les chrétiens par les liens vivants de la charité; appliquant autant que possible, aux relations civiles et politiques des peuples, les lois de l'Évangile sous lesquelles fleurissaient les communautés monacales.

La charité! ce mot était le texte intarissable de ses discours; et par la divine magie de ce mot évangélique, il apaisait les colères et cimentait la paix. Les populations se montraient aussi avides de l'entendre qu'il était lui-même pressé de les instruire. Son zèle semblait inaccessible à la fatigue; il ne prenait point de repos; le matin, le soir, et jusque bien avant dans la nuit, sans cesse appliqué à la prédication ou absorbé par des conférences particulières, il se faisait tout à tous, comme l'Apôtre; et tous se donnaient à lui.

Les fruits de cette mission pacifique dépassèrent ce qu'on pourrait en dire. L'admiration qu'il excita parmi les Génois fut telle, que l'archevêque lui-même offrit de se démettre de sa charge pour léguer son siége à saint Bernard; mais l'humble moine ne se laissa fléchir ni par les vœux du peuple ni par les instances du pasteur[1]. Rien ne sera plus capable de faire apprécier les grâces étonnantes qui transformèrent ces républiques turbulentes, que les témoignages du Saint lui-même, recueillis dans les lettres qu'il écrivit à cette époque.

« Aux consuls, aux magistrats, aux citoyens « de la ville de Gênes.

« Oh! que de consolations j'ai goûtées, leur « dit-il, dans le peu de temps que j'ai demeuré « parmi vous! Peuple fidèle, jamais je ne t'ou- « blierai[2]! Je vous annonçai la parole divine,

[1] *Annal.*, ann. 1132. — Civitas fere tota conflagravit, et multi tam gladiis quam flammis perierunt.

[2] *Muratorii annal.*, ad. ann. 1132, 1133. Cet annaliste donne les détails les plus circonstanciés des campagnes de Lothaire en Italie, et de la situation des différents partis. (Voy. t. VI, p. 437, 448.)

[1] C'était la seconde fois qu'il refusait l'archevêché de Gênes. (Voy. *Hist. de Cît.*, vol. III, liv. IV, ch. VIII, p. 357.)

[2] L'affection des Génois pour saint Bernard s'est transmise d'âge en âge. Cette belle parole : *Peuple fidèle, jamais je ne t'oublierai*, est restée gravée dans leur mémoire, et s'est

« et le matin et le soir vous accouriez pour « l'entendre. J'apportai la paix, et, comme vous « êtes des enfants de paix, la paix s'est reposée « sur vous. Je répandais la semence; et, comme « cette semence est tombée sur une bonne terre, « elle a produit jusqu'au centuple. J'avais peu « de temps, parce que j'étais pressé; mais je « n'ai trouvé ni entraves, ni retardements. J'ai « eu le bonheur de semer et de moissonner « presque en un même jour; et, pour fruit de « mon travail, je rapporte aux exilés l'espérance, « aux esclaves la liberté, aux ennemis la ter- « reur, aux schismatiques la confusion, la « gloire à l'Église et la joie aux chrétiens!... « Que me reste-t-il maintenant, mes bien-aimés, « sinon à vous exhorter à la persévérance? « Cette vertu couronne les autres vertus et ca- « ractérise les héros. Sans elle, le guerrier ne « triomphe point; avec elle, il grandit et rem- « porte la victoire. Elle est sœur de la patience, « et fille de la magnanimité; elle est l'amie de « la paix, la compagne des saintes affections, le « lien de la concorde, le gage et le sceau de la « perfection. En un mot, pour avoir part au « salut, c'est peu de commencer, il faut con- « tinuer, il faut achever, il faut persévérer « jusqu'à la fin [1]!... »

Il répond à Pierre, évêque de Pavie, qui l'avait comblé de louanges :

« Le fruit de la bonne semence qu'on sème « dans une bonne terre appartient à Celui qui « fournit la semence, qui rend la terre féconde, « qui fait croître l'épi et mûrir le fruit. Dans « tout cela, qu'y a-t-il que je puisse m'attri- « buer? Malheur à moi, si j'usurpe la gloire de « Jésus-Christ! C'est Lui, et non pas moi, qui « change les cœurs. La beauté d'une écriture « n'est pas l'ouvrage de la plume, mais de la « main qui la conduit. Tout ce que je dois « avouer, c'est que ma langue a servi de plume « à un habile écrivain... J'ai ouvert ma bouche; « mais vous, digne prélat, vous avez ouvert « votre cœur; et, puisque vous avez travaillé « plus et mieux que moi, votre récompense « sera plus grande [1]. »

Il écrit à Innocent II pour lui rendre compte des succès de sa mission en Italie; et cette lettre, comme les précédentes, exhale le parfum délicat de la vraie humilité.

« Une adversité sans relâche, lui dit-il, nous « jetterait dans l'abattement; une prospérité « toujours égale nous enflerait d'orgueil. Aussi « la Sagesse divine a bien réglé toutes choses : « elle a fait de notre vie une alternative conti- « nuelle de biens et de maux; en sorte que les « maux, au lieu de nous abattre, servent à nous « faire apprécier les biens qui succèdent; et les « biens qu'on espère adoucissent les maux qu'on « subit. Rendons grâces à Dieu d'avoir essuyé « nos larmes et versé de l'huile sur nos plaies [2]... »

Nous abrégeons à regret la correspondance précieuse qui contient les documents de cette phase de la vie de notre Saint. Ses travaux apostoliques en Lombardie renversèrent, mieux que ne l'eût fait une nombreuse armée, les obstacles qui arrêtaient Lothaire de l'autre côté des Alpes. Ce ne fut qu'au printemps de l'année 1133 que les troupes germaniques débouchèrent en Italie, étonnées de ne trouver presque plus d'ennemis à combattre.

Néanmoins, l'exiguïté de cette armée contrastait à un tel point avec la grandeur de l'entreprise, qu'elle excita la risée des Italiens; et, bien que les partis se tinssent dans une prudente inaction, nul ne présageait le triomphe de Lothaire. Bernard lui-même faillit manquer de confiance. Pendant qu'on délibérait sur les moyens de mener la campagne à terme, il écrivit au roi d'Angleterre pour lui recommander la cause d'Innocent II, et le conjurer d'envoyer des renforts.

Sa lettre est courte, mais énergique :

« Je viens vous dire tout simplement que « nous sommes aux portes de Rome, et sur le « point d'y entrer. La justice est pour nous; « mais cette justice, vous le savez, n'est pas du « goût de tout le monde. Sans doute, nous « avons Dieu qui combat avec nous, et déjà « nos troupes font trembler nos ennemis; mais « il nous faut des secours pour subsister. Je « n'en dirai pas davantage pour vous prier de « compléter votre ouvrage et d'affermir le « Pontife auquel vous avez témoigné tant « d'honneur et de respect [3]. »

vérifiée dans la suite des temps. L'annaliste de Cîteaux (p. 241, n. 6) rapporte qu'en 1625, époque où vivait cet écrivain, la république de Gênes fut ravagée par le duc de Savoie, et la ville était sur le point d'être prise d'assaut. Dans cette extrémité, les habitants, se rappelant la promesse de saint Bernard, lui firent un vœu solennel; et leur confiance ne fut point déçue. La veille même de sa fête, une flotte espagnole vint inopinément les délivrer, et sauva la République. C'est pour reconnaître une si visible intervention que Gênes se plaça sous le patronage de saint Bernard, et lui voua un culte filial qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

[1] *Op. S. Bern.*, in Mab., epist. CXXIX.

[1] S. Bernard, epist. CXXXV. — [2] S Bernard, epist CXXXVI.

[3] Epist. CXXXVIII. — Cette lettre fut adressée à Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fils de Guillaume le Con-

Heureusement la pacification des principales villes de la Haute-Italie avait aplani les voies. Il n'y avait plus que Roger, le nouveau roi de Sicile, qui pouvait inspirer des craintes sérieuses à Lothaire. Ces craintes s'évanouirent à leur tour, et la démarche faite auprès du roi d'Angleterre devint inutile.

Roger, qui non-seulement avait pris la couronne de la Sicile, mais qui s'intitulait encore roi d'Italie [1], avait à se défendre contre trop d'ennemis personnels pour songer, en cette circonstance, à tenir ses engagements avec l'antipape. De plus, la royauté dont se décorait la maison Normande blessait au vif les maisons princières d'Italie; et leur mécontentement, attisé par la conduite brutale de Roger lui-même, soulevait contre lui de formidables adversaires. Il avait maintes fois employé ses forces à étendre son autorité en Italie; mais, à la suite d'un échec, il fut contraint de s'en retourner en Sicile pour réparer ses pertes.

Cette occurrence, si favorable à la cause du Saint-Siége, permit à Lothaire de continuer sa marche, et il vint camper près des portes de Rome. Les Romains, frappés de stupeur et destitués de secours, ne purent songer à se défendre. Dans leur perplexité, ils écoutèrent les conseils de la prudence, qui leur commandait de gagner du temps et d'entrer en accommodement. A cet effet, ils envoyèrent à Lothaire des négociateurs pacifiques chargés de lui offrir l'entrée de leur ville.

C'était tout ce que Lothaire demandait. Il n'avait pas la prétention, avec une poignée de soldats, de demeurer maître de Rome; il ne portait pas non plus à Innocent un intérêt assez consciencieux pour l'y rétablir d'une manière solide. Ce qui lui importait, c'était la couronne impériale; et cette couronne, il l'obtint.

Le 29 août de l'année 1133 [2], Lothaire entra dans Rome sans nulle opposition. Il concentra ses troupes sur le mont Aventin, tandis que le Pape prit sa demeure au palais de Latran. Les républiques de Pise et de Gênes lui envoyèrent quelques auxiliaires par mer; et Rome resta spectatrice tranquille de cette insolite invasion.

Quant à l'antipape, il ne s'était point exposé aux hasards d'une résistance. Retiré dans la forteresse de Saint-Ange avec ses affidés, et maître du quartier de Saint-Pierre, qu'il avait entouré de fortifications et de barricades, il se tenait retranché dans la tour, sans rien entreprendre contre un ennemi d'ailleurs trop faible pour l'attaquer.

Cependant, à cause de ces entraves, le couronnement ne put avoir lieu dans la basilique du Prince des apôtres. Ce fut dans l'antique et auguste métropole de Saint-Jean de Latran que s'effectua cette cérémonie si laborieusement recherchée, si visiblement favorisée par la Providence [1]. Elle se fit sans appareil; mais, une fois accomplie, elle changea la situation de l'Église et de l'Empire.

En effet, par cet acte solennel, les deux puissances se trouvèrent de nouveau consolidées à la face du monde. Le Pontife, en posant la couronne sur la tête de Lothaire, consacrait sa prééminence et ses propres prérogatives, par celles qu'il conférait à l'Empereur; et celui-ci, en reparaissant sur le trône germanique avec la double sanction de la religion et de la victoire, rendait à l'Empire son appui, sa force et sa splendeur.

Anaclet comprit toute l'étendue de la défaite qu'il venait d'éprouver. Il manifesta l'intention d'entrer en négociation avec l'Empereur; et celui-ci, d'accord avec le Pape, lui députa saint Bernard et l'archevêque saint Norbert [2]. Mais ces deux serviteurs de Dieu trouvèrent l'antipape si profondément endurci dans son orgueil, qu'ils ne crurent pas devoir continuer les tentatives de conciliation.

« Les schismatiques, sans égard pour les faits « accomplis, écrit l'abbé de Clairvaux, demandent qu'on décide dans un concile lequel des « deux est le successeur légitime de saint Pierre, « Innocent ou Anaclet. Ce n'est là qu'un subterfuge. Dieu lui-même a décidé ce qu'ils « prétendent juger après coup. Il n'est pas de « conseil au-dessus du conseil de Dieu; sa parole court avec vitesse, et c'est elle qui a

quérant. Henri, malgré son attachement sincère au pape Innocent, ne se trouva pas en mesure de lui envoyer des troupes.

[1] Dès son couronnement, Roger avait mis sur tous ses actes les titres de *Rogerius Dei gracia Siciliæ et Italiæ Rex.*

[2] Cette date ne coïncide pas avec celle que donne Otton de Frisingen. Il faudrait, d'après cet historien, la fixer à la fin du mois de mai. L'erreur est peut-être du fait d'un copiste; car il y a plusieurs divergences sur ce point chronologique, tandis qu'il n'y en a aucune dans les diverses relations des historiens concernant les faits eux-mêmes.

[1] Otton de Frisingen fixe le couronnement à la date du 4 juin 1133. (Voy. *Chron.*, lib. VII, cap. XVIII.) La cérémonie est représentée au palais de Latran sur un tableau où se trouve cette inscription en vers :

Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores;
Post homo fit papæ, recepit, quo dante, coronam.

[2] S. Norbert, en sa qualité d'archevêque de Magdebourg, remplissait les fonctions de chancelier du royaume d'Italie durant la vacance du siége de Cologne, auquel ce titre était attaché. C'est en cette qualité qu'il dut accompagner Lothaire à Rome.

« réuni les rois et les peuples sous l'obéissance « du pape Innocent. Qui oserait après cela en « appeler de son jugement?... Dieu a manifesté « sa justice ; elle éclate dans un jour si lumi- « neux, qu'il faut être aveugle pour n'en point « être frappé. Mais pour des aveugles, lumière « et ténèbres sont même chose [1]... »

Le Saint repoussa donc avec indignation les ouvertures des schismatiques ; et, peu de jours après le couronnement, les conférences étant rompues, Lothaire quitta Rome avec ses troupes, et se hâta de repasser les Alpes pour faire valoir aux yeux des princes de l'Empire les avantages glorieux qu'il venait de conquérir. Il se trouva, le 8 septembre, à Würtzbourg [2], où les souverains d'Allemagne, étonnés des succès presque miraculeux de sa courageuse expédition, l'environnèrent de leurs hommages. La fortune s'étant attachée à ses armes, tous exaltèrent sa valeur ; et même ses ennemis les plus implacables n'osèrent troubler ce concert de louanges.

Mais, en Italie, les choses se passèrent autrement. La retraite précipitée de Lothaire avait laissé Rome dans la situation la plus alarmante. Les partis, livrés à eux-mêmes, étaient prêts à en venir aux mains ; et Anaclet, plus intraitable qu'auparavant, sortit de la forteresse *comme un lion furieux,* dit un chroniqueur, *ne respirant que menace et vengeance* [3]. Innocent, bien que soutenu par les auxiliaires de Gênes et de Pise, et par la plus saine partie des Romains, ne voulut point que sa présence à Rome fût une occasion de nouveaux troubles ; et, pour éviter des luttes fratricides, il quitta la ville et se retira à Pise, où il fixa provisoirement le Siége apostolique.

Jusqu'alors le Souverain-Pontife avait constamment retenu saint Bernard auprès de sa personne. Mais un message l'informa de ce qui se passait en Germanie. Lothaire, à son retour de Rome, tenait sa cour à Bamberg, pour recevoir, en sa qualité d'empereur, le serment de fidélité des grands vassaux d'Allemagne. Dans cette assemblée splendide, un grand acte de réconciliation devait s'accomplir. Les fiers Hohenstauffen, dont la rébellion avait causé tant de maux à l'Empire, Frédéric et Conrad, s'étaient rapprochés de Lothaire, et demandaient à rentrer en grâce. Lothaire les avait accueillis ; mais il attachait à son pardon des conditions dures. Pour humilier l'orgueil de cette maison souveraine, il exigeait que les deux frères vinssent en habit de pénitents, en présence des princes et des grands de l'Empire, se prosterner au pied du trône. A ce prix, l'empereur promettait de leur rendre, avec son amitié, les domaines qu'il leur avait soustraits.

Les deux princes, issus du sang de l'ancienne dynastie impériale, éprouvèrent une invincible répugnance à donner cette satisfaction à leur ennemi vainqueur. L'un et l'autre reculèrent au moment même où Lothaire, assis sur son trône et environné de tout l'éclat de sa cour, attendait la prestation de l'hommage.

Ce fut en cette circonstance que saint Bernard, envoyé par le Souverain-Pontife à Bamberg, apparut, au nom du Dieu de paix, au milieu de ces princes intraitables. Il parle, et nul ne résiste à l'éloquence de ses discours ; toute aigreur se dissipe, les ressentiments s'évanouissent, les cœurs se rapprochent sous l'action de la grâce divine ; et le saint moine proclame la réconciliation solennelle des Hohenstauffen avec l'empereur [1]. Celui-ci leur rend les États de la Souabe, et obtient la promesse d'un concours efficace pour une nouvelle campagne d'Italie. En stipulant ces conditions, saint Bernard entrevit les avantages qui en résulteraient pour l'Église ; car, outre l'appréhension que causait aux schismatiques l'expédition projetée, ils perdaient en Conrad leur chef politique ; et Anaclet n'avait plus que Roger de Sicile pour protecteur.

Ce dernier, durant l'absence de l'abbé de Clairvaux, avait jugé le moment favorable pour entreprendre quelque chose en faveur de l'antipape, auquel il devait sa couronne. Il essaya d'abord de corrompre les Pisans, et leur fit tour à tour des menaces et des prévenances. Mais à la nouvelle de ces tentatives, Bernard se hâte de revenir en Italie ; sa sollicitude alarmée le devance ; et peu de jours avant son arrivée, les Pisans reçoivent une épître toute brûlante de zèle apostolique :

« Aux consuls, aux sénateurs, à tous les ci- « toyens de la ville de Pise... Vous avez été par- « ticulièrement choisis de Dieu pour être son « héritage. Le Seigneur a fait de Pise une nou- « velle Rome, le siége du Chef de la catholi- « cité. Ce choix n'est pas l'effet du hasard ou « de la politique : c'est un ordre du ciel, une « faveur spéciale de Dieu. Comme il aime ceux

[1] S. Bern., epist. CXXVI. — Parmi les aveugles qui ferment volontairement les yeux à la vérité, il faut nommer Voltaire, qui, selon sa coutume, s'apitoie en ricanant sur le *pape juif*. Il savait bien cependant qu'Anaclet n'était ni juif ni pape.

[2] H. Luden, *Geschichte d. deutschen Volks*, b. X. lib. XXI, cap. V, p. 94. — [3] *Ann. Cist.* p. 249.

[1] Voy. Otton Frisingen, in *Chron.*. lib. VII, cap. XIX.

« dont il est aimé, il a inspiré à Innocent, son « Vicaire, de résider au milieu de vous, afin de « vous combler de bénédictions... Vous êtes « aussi intrépides que le tyran de Sicile est vio- « lent : vous demeurez inflexibles à ses me- « naces, insensibles à ses présents, inaccessibles « à ses artifices. Peuple heureux ! je vous con- « gratule des grâces dont le Seigneur vous fa- « vorise. Quelle ville ne serait jalouse de votre « bonheur ? Veillez donc avec soin sur le dépôt « qui vous est confié. Respectez votre Père et « le Père commun des chrétiens... J'en dis « assez pour un peuple sage et clairvoyant [1]. »

Ces paroles fortifièrent les Pisans dans leur constance. Peu de temps après, ils virent arriver le Saint lui-même, qui revenait auprès du Pape, au commencement de l'année 1134. Un nouveau concile très-nombreux, avait été fixé à Pise pour cette époque.

Ce n'était pas sans peine que l'homme de Dieu avait pu s'y rendre. Sur sa route, les populations accouraient pour contempler ses nobles traits amaigris par la souffrance, pour entendre sa voix toujours pleine de suavité et d'énergie, pour recueillir les bénédictions de sa présence. Les Milanais surtout réclamaient son intervention et ses conseils. Abandonnés de Conrad, qu'ils avaient reconnu pour roi, et encouragés par l'exemple des républiques voisines, ils aspiraient à se réconcilier avec le Pape, et à se soumettre à Lothaire. C'est à saint Bernard qu'ils confièrent leur cause. Mais la proximité du concile le força d'ajourner son voyage à Milan, et il leur écrivit la lettre suivante :

« Vous m'exprimez par votre message les « sentiments d'estime que vous me portez. « Comme je n'ai rien qui me les fasse mériter, « je m'assure que c'est la charité qui vous les « inspire. Je suis touché des avances d'une cité « puissante et illustre, et je les apprécie d'au- « tant plus, qu'elle manifeste le vœu de re- « noncer au schisme pour rentrer dans le sein « de l'Église mère. Après tout, s'il m'est hono- « rable, à moi vil et abject, d'être choisi par « une ville fameuse pour être l'arbitre de la « paix qu'elle recherche, j'ose dire aussi qu'il « est de son avantage de profiter de cette mé- « diation... Je vais donc en toute hâte assister « au concile ; puis je reviendrai au milieu de « vous, pour m'assurer si je possède auprès de « vous le crédit que vous m'attribuez. Et s'il « est tel, je prie Dieu, qui en est l'auteur, de « bénir mes efforts et de leur donner une issue « favorable [2]. »

[1] Mab., in *Op. S. Bern.*, epist. CXXX. — [2] *Idem*, epist. CXXXIII.

Cependant l'ouverture du concile fut retardée pour des raisons que l'histoire n'a point éclaircies. Une mésintelligence éclata entre Innocent II et le roi de France ; et ce dernier empêcha les évêques du royaume de se rendre à Pise. Des intérêts opposés accumulèrent les obstacles ; il fallut que saint Bernard levât le conflit.

« Les empires et les souverains qui les gou- « vernent, écrivit-il à Louis le Gros, ne prospè- « rent qu'autant qu'ils se tiennent subordonnés « à la puissance de Dieu. Pourquoi donc Votre « Excellence résiste-t-elle à l'élu du Seigneur, à « celui qu'elle a reconnu pour son père, à celui « qui est le Samuel de son fils [1] ? A l'heure qu'il « est, souffrez que le dernier de vos sujets par « sa condition, et non point par sa fidélité, vous « déclare qu'il ne vous est point avantageux de « mettre des entraves à un bien nécessaire. « J'ai de fortes raisons pour le dire à Votre Ex- « cellence ; et je les rapporterais ici, si je ne « savais qu'un simple avertissement suffit à « l'homme sage. Du reste, si vous êtes mal « satisfait de la conduite inflexible du Saint- « Siége, les députés français qui assisteront au « concile travailleront à faire révoquer ce qui « est révocable... De mon côté, je ne m'y épar- « gnerai pas, si on veut bien m'accorder quelque « influence [2]. »

Ce simple avertissement produisit son effet. Les évêques français vinrent se réunir à un grand nombre de prélats de tout l'Occident ; et la vénérable assemblée s'ouvrit en l'année 1134, sous la présidence du Pontife lui-même [3]. L'objet principal du concile était d'affermir l'autorité du Saint-Siége et d'extirper des abus qui, après tant de réformes, renaissaient toujours sur les terres visitées par l'ennemi. Les organes de l'Église, comme autrefois les prophètes de Jérusalem, ne se lassaient point de faire entendre aux rois et aux peuples des remontrances graves. A force de répéter les mêmes vérités, de renouveler les mêmes actes, ils finissaient par assurer le triomphe de la religion sur les déréglements des passions humaines ; et c'est ainsi que les principes de la morale évangélique passaient peu à peu dans les lois et les mœurs de la société.

Le concile de Pise ajouta un nouveau poids

[1] Allusion au sacre de Louis le Jeune, fils de Louis VI, qui reçut l'onction royale des mains d'Innocent II.

[2] Mab., in *Op. S. Bern.*, epist. CCLV.

[3] Quant à la date précise de ce concile, nous ne la trouvons mentionnée dans aucun auteur du temps. — T. X, Conc., p. 990.

aux canons qui avaient été promulgués l'année précédente à Reims; et ce fut le troisième sans compter celui de Troyes, où prévalurent les conseils de saint Bernard. « Le saint assistait à toutes les délibérations, rapporte un moine qui lui-même avait été présent au concile. Il était révéré de tout le monde; et sans cesse la porte de son logis était assiégée d'ecclésiastiques qui attendaient pour lui parler. Non pas, continue l'annaliste, que le faste et la vanité le rendissent de difficile accès; mais la multitude de ceux qui voulaient lui parler, empêchait qu'on ne le pût aisément. Lorsque les uns sortaient, d'autres entraient, de manière que cet homme humble, qui ne s'attribuait aucun honneur, semblait n'être pas seulement appelé à une partie du soin des affaires, mais à la plénitude de la puissance.

« Les divers actes du concile seraient trop longs à détailler: le plus important fut l'excommunication de Pierre de Léon, et la dégradation perpétuelle et irrévocable des prélats de son parti; décret qui a été exécuté et qui est demeuré en vigueur jusqu'à ce jour [1]. »

Après la clôture du concile, le Pape envoya Bernard à Milan pour ramener la ville rebelle à l'obéissance du Saint-Siége et de l'Empereur.

Mais comment suivre l'infatigable apôtre dans cette nouvelle carrière qu'il va parcourir? Comment raconter tous les faits étonnants, tous les prodiges, et les triomphes de la grâce qui signalèrent son apparition dans la capitale de la Lombardie?

O puissance de la parole des saints! Partout où elle retentit, elle touche, elle pénètre, elle ouvre les cœurs; les larmes coulent, les inimitiés s'apaisent, les injustices se réparent, la piété renaît; et avec la piété, refleurissent les sentiments nobles et magnanimes, l'ordre, la paix, la prospérité! Rien ne résiste à cette force d'en-Haut; tout plie, tout cède, tout s'abaisse devant l'homme extraordinaire qui souffle sur la terre le feu du ciel.

Laissons parler les contemporains, témoins de ces merveilles. Nous craindrions d'altérer la vérité en corrigeant leur pieux langage.

CHAPITRE CINQUIÈME

—

Apostolat de saint Bernard à Milan. — Miracles. — Épanchements de son âme.

L'antique Église de Milan avait, comme l'une des sept églises dont parle l'Apocalyse, des reproches graves à se faire: *elle se croyait vivante, et elle était morte* [2]; car, en se détournant de Rome, elle cessait de recevoir la vie du foyer central de l'Église, et se desséchait comme une branche qui n'a plus de rapports avec le tronc de l'arbre. Séduite par les suggestions d'un orgueilleux prélat, elle visait à l'indépendance, convoitait la primauté et sacrifiait à son ambition les saintes lois de la hiérarchie catholique. Un premier égarement l'avait éloignée du Pape légitime; et cette déviation, fruit de l'insubordination, la précipitant plus bas à mesure qu'elle s'enflait davantage, l'engagea dans les voies de la politique humaine dont elle dut épouser les intérêts et subir les vicissitudes.

L'archevêque Anselme n'avait tenu aucun compte de l'excommunication que deux Papes avaient fulminée contre lui. Au contraire, il soutenait opiniâtrément la cause de l'antipape; et, stimulé par les ovations que Conrad avait obtenues en Italie, il poussait les Milanais à rester sous le drapeau de Conrad et d'Anaclet, c'est-à-dire à combattre dans les intérêts de l'usurpation et du schisme. De là était résultée une situation, à la fois politique et religieuse, qui avait fait de Milan le rempart le plus puissant de la discorde. Tous les mécontents, tous les adversaires d'Innocent II et de Lothaire, trouvaient auprès d'Anselme une protection

[1] Ernald., lib. II, cap. II.
[2] Nomen habes quod vivas, et mortuus es. (Apoc., III, 1.)

assurée, et augmentaient de leur nombre les forces dont il disposait.

Cependant le schisme, parvenu à son plus haut dégré d'exaltation, commença rapidement à décroître. Les adhérents de l'antipape se virent successivement dépouillés de leurs ressources et de leurs espérances; et, quand ils apprirent le succès des armées germaniques, le couronnement de Lothaire, la soumission de Conrad lui-même, et surtout la pacification que saint Bernard avait opérée dans les villes voisines, ils se tournèrent contre Anselme et lui reprochèrent avec amertume les maux qu'il avait provoqués. L'infidèle archevêque eut à peine le temps de se soustraire par la fuite aux ressentiments de son propre clergé. Il résigna les insignes de la juridiction pastorale entre les mains d'un évêque de la métropole, et celui-ci disposa les esprits à la mission de saint Bernard.

Ce fut dans ces circonstances favorables que le saint moine, accompagné de deux cardinaux et du vénérable évêque de Chartres, arriva en Lombardie.

« Ils étaient à peine descendus des Apennins, rapportent les auteurs du temps, que tout Milan se leva pour les recevoir. Les nobles, les bourgeois, les uns à cheval, les autres à pied; les riches aussi bien que les pauvres, quittèrent leurs habitations en masse, comme s'ils eussent déserté la ville; et, marchant par troupes, ils allaient à la rencontre du serviteur de Jésus-Christ avec une incroyable révérence [1]. Tous, transportés de joie à son aspect, s'estimaient heureux d'entendre le son de sa voix. Ils lui baisaient les pieds; et, bien qu'il s'en défendît autant que possible, il ne put les empêcher en aucune façon de se jeter à ses genoux et de se prosterner. Ils arrachaient les fils de ses vêtements pour s'en servir comme de remèdes, persuadés que toutes les choses qu'il avait touchées étaient saintes, et pouvaient contribuer à guérir toute espèce d'infirmités.

« La foule qui le précédait, comme celle qui le suivait, faisait retentir l'air de vives et continuelles acclamations, jusqu'à son entrée dans la ville où, après avoir été longtemps retenu par la presse, il atteignit enfin la demeure honorable qu'on lui avait préparée.

« Quand on en vint à traiter publiquement la grande affaire pour laquelle il avait accompagné les cardinaux à Milan, la ville entière, oubliant ses rancunes et sa longue opposition, se soumit de telle sorte à l'abbé de Clairvaux, qu'on pouvait à juste titre évoquer ces vers d'un poëte :

> Il parle; on obéit; et tout cède à sa voix;
> Nul mortel n'oserait s'opposer à ses lois [1].

« La paix bientôt est cimentée; l'Église est réconciliée; et par un traité solennel, la concorde est rétablie entre les peuples divisés.

« Or, continue le narrateur, ces affaires n'étaient pas terminées encore, quand il en survint d'autres d'un autre genre, mais non moins admirables.

« Le démon exerçant sa rage dans quelques énergumènes, on déploya l'étendard de Jésus-Christ; et au commandement de l'homme de Dieu, effrayés et tremblants, les mauvais esprits s'enfuirent des personnes qu'ils possédaient, étant chassés par une force supérieure. C'était un nouvel emploi de ce saint légat, qui n'avait point reçu d'ordre de la Cour romaine à cet égard; mais, d'après les lois divines et les règles de la foi, il produisait, en témoignage de sa mission, des lettres écrites avec le sang de Jésus-Christ et scellés du sceau de la croix, dont la figure et le caractère font fléchir toutes les puissances du ciel, de la terre et des enfers.

« On n'a point ouï parler de nos jours d'une foi pareille à celle de ce grand peuple, ni d'une vertu comparable à celle de ce grand Saint. Entre eux il n'y avait qu'une humble et généreuse contestation, le Saint attribuant la gloire des miracles à la foi vive du peuple; et le peuple reportant cette gloire à l'éminente sainteté du serviteur de Dieu; tous avaient la ferme créance qu'il obtenait de Dieu tout ce qu'il demandait.

« Dans cette persuasion, ils lui présentèrent, entre autres, une femme bien connue de la ville, et qu'un esprit impur tourmentait depuis sept ans. Ils le supplièrent de délivrer cette malheureuse, et de commander au démon de sortir de son corps. Le saint homme se met en prière; il reçoit une vertu du ciel, commande au nom de Jésus-Christ; et cette femme, subitement guérie, rend grâces à Dieu [2].

« Une autre fois, on lui amena, en présence d'un grand nombre de témoins, à l'église de Saint-Ambroise, une dame d'un âge avancé et d'une haute naissance. Le démon qui la possédait l'avait tellement suffoquée, qu'ayant perdu l'usage de la vue, de l'ouïe et de la parole, grinçant les dents et dressant sa langue

[1] Incredibili reverentia virum Dei suscipiunt.— Nous laissons à la traduction sa teinte originale, et, sauf quelques abréviations de peu d'importance, nous n'ôtons rien à la fidélité du texte.

[1] *Jussa sequi, tam velle mihi, quam posse necesse est.*

[2] Ernald., lib. II, cap. II, n. 8, 9, 10 et seq

comme la trompe d'un éléphant, elle semblait plutôt un monstre qu'une femme. Ses traits hideux, son aspect effrayant, son haleine épouvantable, attestaient l'impureté de l'esprit infernal qui obsédait son corps [1].

« Après que le serviteur de Dieu l'eut considérée, il reconnut que le diable lui était profondément attaché et incorporé [2], et qu'il ne sortirait pas facilement d'une demeure dont il était depuis si longtemps le maître.

« C'est pourquoi, se tournant vers le peuple qui remplissait l'église, il recommanda qu'on priât Dieu avec ferveur; puis, environné des ecclésiastiques et des religieux qui se tenaient près de lui au bas de l'autel, il ordonna de faire avancer cette femme et de la tenir d'une main ferme. La misérable résistait; animée d'une force suhumaine et diabolique, elle se débattait convulsivement au milieu de ceux qui la gardaient, leur donnant des coups, et frappant du pied le serviteur de Dieu lui-même qui demeura calme et doux, sans s'inquiéter de l'audace du démon [3]. Il monta humblement les degrés de l'autel et commença la célébration des saints mystères.

« Or, à chaque fois qu'il faisait le signe de la croix sur l'Hostie sacrée, il se tournait vers la femme et lui appliquait la vertu du même signe; et à ces moments, l'esprit infernal témoignait par un redoublement de fureur qu'il ressentait l'aiguillon de cette arme toute-puissante.

« L'oraison dominicale étant achevée, Bernard descend les marches du sanctuaire pour apostropher directement l'ennemi de Dieu. Il tient entre ses mains vénérables, le calice et la patène sur laquelle reposait la sainte Hostie; il les élève sur la tête de la femme; puis il parle en ces termes :

« Esprit malin, voici ton Juge, voici le Tout-« Puissant! Résiste maintenant, si tu le peux; « résiste, si tu l'oses, à Celui qui, devant mourir « pour notre salut, a dit à haute voix: Le temps « est venu où le prince de ce monde sera chassé « de son empire! Voici le corps sacré qui a été « formé dans le sein de la Vierge, étendu sur le « bois de la croix, déposé dans le sépulcre; qui « est ressuscité des morts et monté au ciel en « présence de ses disciples! C'est au nom et par « la puissance de cette adorable Majesté que je « t'ordonne, esprit immonde, de sortir du corps « de cette chrétienne et de ne jamais y ren-« trer [1]! »

« Le démon, forcé malgré lui d'obéir, manifesta dans les courts instants qui lui restaient, toute la violence de sa rage, et tourmenta sa victime avec une nouvelle atrocité [2]. Mais le saint prêtre, remontant à l'autel, acheva la fraction de l'hostie salutaire, donna la paix au diacre pour qu'il la transmît au peuple; et soudain la femme délivrée recouvra tout à la fois sa raison et la santé du corps! C'est ainsi que les esprits de ténèbres se virent contraints, non par un témoignage volontaire, mais par leur expulsion forcée, de publier la vertu et l'efficacité des divins sacrements.

« La femme qui venait de retrouver l'usage de ses sens, rendit à Dieu de publiques actions de grâces; et regardant l'abbé de Clairvaux comme son libérateur, elle se jeta à ses pieds... Grande était la clameur qui retentissait dans l'église; les fidèles de tout âge, de tout sexe, exprimaient leur admiration par des cris et des cantiques; les cloches sonnaient, mille voix bénissaient le Seigneur; la ville entière, transportée d'amour pour saint Bernard, lui prodiguait, s'il est permis de le dire, des honneurs qui étaient au-dessus de la condition d'un mortel [3].

« Le bruit de ce qui se passait à Milan se répandit au loin, et le nom de l'homme de Dieu courait de bouche en bouche par toute l'Italie; partout on annonçait qu'il s'était élevé un grand prophète, puissant en œuvres et en paroles, qui guérissait les malades et délivrait les possédés par la vertu de Jésus-Christ.

« Or, la foule qui se tenait depuis le matin jusqu'au soir devant sa porte, l'incommodant fort, à cause des agitations tumultueuses de la rue, il se mettait aux fenêtres, et de là, étendant ses mains, il bénissait le peuple.

« On voyait accourir beaucoup de monde des villes et des bourgades voisines; tous, les étrangers aussi bien que les habitants, se pressaient sur les pas du serviteur de Dieu, le suivant partout, avides de l'entendre, de le voir, de connaître les œuvres et les actes surprenants de sa puissance [4].

« Un jour, se trouvant dans une vaste cam-

[1] Inhabitatoris Satanæ colluvia testabantur.

[2] Novit inhærentem ei et invisceratum diabolum.

[3] Illa... ipsum abbatem pede percussit, quem diaboli ausum mansuete ille contempsit.

[1] Adest, inique spiritus, Judex tuus; adest summa potestas. Jam resiste, si potes... etc.

[2] ... Ut eam atrocius afflictaret, tam magnam iram, quam modicum tempus habens.

[3] ... Et servum Dei supra hominem, si dici fas est, liquefacta caritate civitas veneratur. (Ernald., *loc. sup.*, n. 13, 14 p. 1112.)

[4] Ernald., *loc. sup.*, n. 5, p. 1113.

pagne, remplie d'une multitude de gens qui se groupaient autour de lui, un homme d'un extérieur honorable fit de singuliers efforts pour l'approcher, sans pouvoir y réussir. Alors, se mettant sur ses pieds et ses mains, tantôt rampant à terre, tantôt grimpant par-dessus les épaules de ceux qui étaient devant lui, il parvint à fendre la foule, tomba aux genoux du Saint, et les couvrit de baisers. Le vénérable Rainald, qui se trouvait là (et c'est de lui-même que je tiens le fait), sachant la peine que de pareilles démonstrations causaient à l'abbé de Clairvaux, voulut mettre fin à cette scène; mais l'importun, d'un air inspiré, se tourna vers lui, et lui dit à haute voix: « Laissez-moi, « laissez-moi contempler et toucher cet homme « vraiment apostolique; car je vous le dis et « vous l'atteste dans la foi chrétienne, j'ai vu « cet apôtre au milieu des apôtres de Jésus-« Christ [1]. » Rainald, saisi d'admiration, eût désiré de connaître plus à fond le mystère de cette vision; mais le respect que lui imposait la présence de saint Bernard ne lui permit pas d'en demander davantage. On conçoit quelle vive émotion cet incident dut exciter dans la multitude [2].

« Le saint homme, dit un autre chroniqueur, *ne trouvait plus de repos, parce que tous ceux qui avaient besoin de lui cherchaient leur repos dans sa lassitude*. Ceux qui le quittaient rencontraient d'autres visiteurs qui le venaient trouver; et c'était une succession non interrompue de gens qui lui demandaient des faveurs. Il rendit la santé à une quantité de monde: aux uns, en leur donnant à boire de l'eau bénite; aux autres, par son seul toucher. Et dans la même ville, en présence de plusieurs témoins, il obtint du Père des lumières le don miraculeux de rendre la vue à des aveugles, en faisant sur eux le signe de la croix [3].

« Parmi le grand nombre de personnes qui arrivaient de diverses contrées à Milan, un noble chevalier vint présenter au serviteur de Dieu une petite fille qu'il tenait entre ses bras, laquelle avait tellement en horreur la clarté du jour, qu'encore qu'elle avait constamment ses paupières fermées, elle ne laissait pas de mettre les mains sur ses yeux, de peur que la moindre lueur ne la troublât. La lumière la blessait comme si on lui ouvrait le cerveau, et lui arrachait des cris. Bernard bénit cette petite fille, en la marquant du signe de la croix; puis il la renvoya tranquille. Mais pendant qu'on la ramenait à la maison, elle ouvrit d'elle-même les yeux, et s'en alla à pied, sans avoir besoin de guide [1]. »

Cependant, au milieu des honneurs inouïs dont il était comblé, ce grand homme, objet d'une vénération peut-être sans exemple, cet homme qui commandait aux rois et aux peuples, et qui portait à lui seul le poids de tout son siècle, ne s'éleva jamais au-dessus de la simplicité de sa condition; il était comme mort et immobile sur la mouvante scène du monde.

Certes, si quelque chose pouvait être plus admirable que ses œuvres, c'était l'humilité profonde avec laquelle il exerça cette sorte de toute-puissance que Dieu lui avait conférée pour l'édification de l'Église. Il semblait complétement insensible à la gloire, aux louanges, aux respects mérités dont les témoignages lui arrivaient avec tant d'éclat; sourd et indifférent au bruit des applaudissements enthousiastes; calme et toujours serein, comme ces fleuves qui, au milieu des eaux amères de l'Océan qu'ils traversent, conservent leur limpidité, leur inaltérable douceur.

Il n'était d'ailleurs jamais sans souffrances corporelles; il les chérissait, parce que sans cesse elles lui rappelaient la commune destinée des hommes; et il les appréciait comme le grand Apôtre, puisque la *vertu se perfectionne dans les infirmités* [2]. Mais son âme, encore plus que son corps, souffrait de l'étrange existence que les circonstances lui avaient faite. Il soupirait après le cloître; et son plus grand sacrifice était l'obligation de vivre en dehors de l'asile de paix qu'il s'était formé dans le désert. « Ma « vie, dit-il dans une de ses lettres, a quelque « chose de monstrueux; ma conscience est « perpétuellement alarmée. Je suis je ne sais « quelle chimère de mon siècle, ni clerc, ni « laïque, portant l'habit de moine, et n'en gar-« dant pas les observances [3]. »

Du reste, pour donner une idée moins imparfaite de l'intérieur de cette belle âme, nous citerons ici la lettre qu'il écrivit aux religieux de Clairvaux, ses bien-aimés compagnons. C'est dans ces intimes épanchements de la charité fraternelle, dans cette effusion spontanée des plus suaves et des plus tendres sentiments, que

[1] Dimitte me, dimitte me videre et tangere hominem proximum Deo, et vere apostolicum virum, quia vidi illum inter apostolos Christi. (Ernald., *loc. cit.*)

[2] Herbert, lib. II, cap. XVIII.

[3] Lib. II, Ernald., n° 18, p. 1411. — Excerptus ex mag. Exord. Cist., lib. VII.

[1] *Idem*, n° 20, p. 1115. — Et pedes sine vectore ipse revertitur.

[2] II Cor., XII, 9.

[3] In Mab. epist. CCL.

le cœur se révèle tout entier et se montre à découvert.

« Je gémis d'être séparé de vous, et je ne « serai consolé que lorsque je me retrouverai « au milieu de vous. N'êtes-vous pas, en effet, « la seule consolation que j'aie ici-bas, pendant « les tristes jours de mon pèlerinage ? En « quelque endroit que j'aille, j'y porte le sou- « venir de mes enfants ; mais plus le souvenir « me touche, plus l'absence me pèse. Hélas « *faut-il que mon exil soit si long* [1] ! Je ne parle « pas de l'exil qui nous retient tous loin de la « vraie patrie, mais de l'exil qui me sépare de « vous.

« Oh ! que c'est une chose triste et rude d'être « si longtemps assujetti à la vanité qui s'étend « sur toute créature ; d'être enfermé dans « l'obscure prison d'un corps de boue, dans les « liens de la mort et du péché ; privé de la vue « de Jésus-Christ ; en proie à une infinité de « misères ! Dieu m'avait donné la consolation « de contempler en vous son temple vivant ; « et j'espérais y demeurer jusqu'à ce que lui- « même se manifestât plus pleinement dans sa « gloire. Il me semblait que de ce temple il me « serait plus aisé de passer à celui qui est « l'objet des soupirs du Psalmiste : *Je ne demande « qu'une grâce au Seigneur, qui est de passer ma « vie dans sa sainte maison, de voir son temple et « de jouir des délices qu'on y goûte* [2].

« Que dirai-je, hélas ! Combien de fois cette « consolation m'a-t-elle été ravie ? C'est la troi- « sième fois, si je ne me trompe, qu'on m'ar- « rache à mes entrailles. Mes enfants ont été « sevrés avant le temps ; je n'ai pu les nourrir « après leur avoir donné naissance. Forcé « d'abandonner mes plus chers intérêts pour « soigner ceux d'autrui, je ne sais ce qui « m'afflige davantage, ou d'être enlevé aux « uns, ou d'être livré aux autres.

« O bon Jésus ! mes jours se consumeront- « ils donc ainsi dans la langueur ! Il m'est plus « utile de mourir que de vivre ; mais je voudrais « mourir dans les bras de mes frères, de mes « compagnons, de mes bien-aimés amis ; j'y « trouverais plus de douceur, plus de secours, « plus de sûreté. J'ose même dire, Seigneur, « que votre bonté devrait me laisser un peu « respirer avant ma sortie de ce monde. Per- « mettez à mes enfants de fermer les yeux de « leur père, quelque indigne que je sois de « porter ce nom ; qu'ils l'assistent à sa mort, « qu'ils recueillent ses derniers soupirs ; qu'ils « le fortifient en ce redoutable passage, que par « leurs prières ils élèvent son âme, si vous lui « faites miséricorde, jusqu'au séjour des bien- « heureux ; qu'ils enterrent enfin un pauvre « au milieu de ses frères pauvres. Ah ! je vous « en conjure, accordez-moi cette grâce, accor- « dez-la en faveur et aux mérites de ces mêmes « frères, à qui je désire être réuni dans le « tombeau. Cependant, mon Dieu, que votre « volonté s'accomplisse, et non pas la mienne ! « Car je ne veux ni vivre ni mourir pour moi...

« Mais, ô mes bien-aimés, puisque je vous « ai fait part de mes peines, il faut aussi que je « vous dise mes réjouissances.

« En premier lieu, j'ose présumer que mes « travaux n'ont point eu d'autre mobile que « Celui qui est le principe et la fin de toutes « choses. Soit que je le veuille ou non, je dois « ma vie à Celui qui a donné la sienne pour « moi, et je l'ai vouée au Juge miséricordieux « qui saura me dédommager de ce que je « souffre pour lui. Si je le sers malgré moi, « j'aurais beau exécuter ses ordres, je n'en « serais pas moins un serviteur infidèle ; mais « si je le sers de bon cœur, j'en aurai de la « gloire. Voilà, mes chers frères, la première « considération qui adoucit mes amertumes. « Le second sujet de joie, c'est que Dieu favo- « rise mes efforts d'un heureux succès ; en sorte « que je ne suis pas tout à fait inutile à son « Église. Je l'ai éprouvé dans plus d'une chose. « Je conviendrais même pour votre édifica- « tion, si je ne craignais quelque rencontre, « et vous en avez appris quelque présomption « dans cet aveu, que cette fois-ci l'Église « a été efficacement servie par un instrument « aussi pauvre que je le suis. Mais il vaut « mieux que ces nouvelles parviennent à votre « connaissance par une autre bouche.

« A l'heure qu'il est, les pressantes sollicita- « tions de l'empereur, un ordre exprès du « Pape, les instances des évêques et des princes « chrétiens, m'entraînent dans la Pouille, « malgré moi, contre mon inclination, tout « malade et languissant que je suis, portant en « tous lieux, même sur mon visage, les indices « d'une mort prochaine. Priez pour la paix de « l'Église ; priez aussi pour ma santé ; priez « pour que j'obtienne la consolation de vous « revoir, de vivre et de mourir au milieu de « vous ; et méritez pour moi cette grâce par la « sainteté de votre vie. Mes infirmités m'ont à « peine laissé un moment de relâche pour dic-

[1] Psal. LXII.

[2] Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini, omnibus diebus vitæ meæ, ut videam voluptatem Domini, et visitem templum ejus. (Psal. XXVI.)

« ter cette lettre, et je la baigne de mes larmes.

« C'est Baudouin, notre très-cher frère, qui « m'a prêté sa main pour vous écrire... Priez « pour le Pape qui me témoigne, ainsi qu'à « toute notre congrégation, une tendresse « vraiment paternelle; priez pour son chance- « lier, qui a pour moi des entrailles de mère; « priez pour ceux qui sont avec lui, Luc, « Chrysogone et Yves, dont la charité est tel- « lement délicate qu'ils me traitent comme « leur propre frère. Les religieux Bruno et « Gérard, qui sont avec moi, vous saluent, et se « recommandent instamment à vos prières [1]. »

Chose admirable! ce grand Saint, depuis son entrée dans la carrière monastique, était toujours à la veille de mourir, et chacune de ses actions semblait épuiser le dernier souffle d'une vie expirante. Affaibli par les fatigues et la maladie, et presque éteint, c'est pourtant ce corps fragile que la Providence employait à son gré; une force surnaturelle le soutenait et le faisait mouvoir, miraculeusement en quelque sorte, pour coopérer aux destinées de l'Église et des empires!

Parmi tant de sollicitudes, saint Bernard eut encore à se défendre à Milan, comme à Gênes, comme à Reims, contre les instances d'une population qui lui décernait unanimement le titre d'archevêque.

Un jour, tous les fidèles, les magistrats et le clergé en tête, vinrent processionnellement jusqu'à sa demeure, pour le contraindre d'accepter le siége archiépiscopal. Dans cette conjoncture, la résistance n'était presque pas possible. Il cherche un expédient. « Demain, leur dit-il, je monterai à cheval et m'abandonnerai à la Providence. Si le cheval me porte hors de vos murailles, je me regarderai comme libre de tout engagement; mais s'il reste dans l'enceinte de la ville, j'accepterai la charge, et je serai votre pasteur. »

Le lendemain, en effet, il monte à cheval; et partant au galop, il s'éloigne en toute hâte des murs de Milan [1].

CHAPITRE SIXIÈME

Continuation des travaux de saint Bernard en Lombardie. — Nouveaux miracles. — Mort de saint Étienne, fondateur de l'ordre de Cîteaux. — Mort de saint Norbert.

« Allez, disait le Sauveur à ses disciples, guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons; vous ferez tout ce que j'ai fait, et vous ferez même de plus grandes choses [2]. »

Bernard accomplit à la lettre cette vocation apostolique, et il la justifia par des prodiges qui étaient tout ensemble les actes de la puissance suprême et les indices éclatants de sa sainteté. Le don des miracles rappelle la grandeur primitive de l'homme, et la mission qu'il reçut, dès l'origine, de gouverner ce monde au nom du Créateur; il dépose dans la nature humaine la force d'en-Haut qui dompte les éléments, domine les créatures et commande à la terre [3]; car cette force, dans l'état actuel de l'homme, est latente, enchaînée, dégénérée. Le noble chef de la création, roi déchu des existences de ce monde, est tombé, par la catastrophe originelle, au niveau des créatures qu'il était appelé à gouverner, et dans la dépendance de celles-là même qu'il avait mission d'affranchir. De là, comme parle saint Paul, le gémissement des créatures terrestres qui soupirent après leur délivrance, et attendent la manifestation des enfants de Dieu [2]. De là l'œuvre laborieuse de libération et de purification dévolue à l'homme régénéré. A mesure qu'il se relève lui-même et se réharmonise avec son éternel principe, il recouvre, avec les dons

[1] Mab., in *Op. S. Bern.*, epist. CXLIV. — [2] Matth., X, 8.

[3] Omnis enim natura bestiarum, et volucrum, et serpentium, et cæterorum, domantur et domita sunt a natura humana. (Jacob., *Epist. cath.*, cap. III, 7.)

[1] *Ann. Cist.*, p. 265, n° 7. — Landulp. junior, *Chron.*

[2] Nam exspectatio creaturæ revelationem filiorum Dei exspectat. Vanitati enim creatura subjecta est non valens, sed propter eum qui subjecit eam in spe; quia et ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis, in libertatem gloriæ filiorum Dei. Scimus enim quod omnis creatura ingemiscit, et parturit usque adhuc. (Rom., VIII.)

de Dieu, ses prérogatives antiques, et devient l'instrument de la toute-puissance de Dieu.

O sublime destinée du chrétien! Dès que l'amour divin embrase et sanctifie son âme, il retrouve dans cet amour toute science, toute vertu, toute autorité; le sceptre de l'empire lui est rendu; et, couronné d'une auréole de majesté, il exerce, avec un légitime pouvoir, les fonctions augustes de Pontife et d'ambassadeur du Très-Haut.

Tel saint Bernard: il commande, et les esprits de ce monde tremblent à sa parole; les démons eux-mêmes, ces anges infidèles qui sont tombés avec le prince de l'orgueil, rendent témoignage à l'homme de Dieu, et le redoutent comme l'un des juges qui viendront, avec le le Juge suprême, promulguer la sentence du dernier jour.

Les auteurs contemporains rapportent une foule de faits qui attestent cet invincible ascendant. Que de prophéties, que de guérisons, que d'événements extraordinaires et miraculeux ont confirmé la puissance de saint Bernard! Nous ne pouvons les mentionner tous; nous nous bornerons à deux traits qui feront sourire peut-être quelque lecteur incrédule, à cause du contraste de ces choses avec les opinions modernes; mais cette considération ne nous arrêtera jamais. A quoi d'ailleurs se réduiraient nos sciences, s'il fallait en élaguer ce qui dépasse la faible portée de l'esprit humain?

Bernard venait d'échapper avec peine aux instances des Milanais, qui l'eussent forcé en quelque sorte de monter sur le siége archiépiscopal; mais en s'éloignant de Milan, il n'avait pu éviter les démonstrations chaleureuses qui partout éclataient sur son passage. Dès son arrivée à Pavie, sa maison se trouva comme assiégée; le bruit de ses miracles avait rempli toute l'Italie et de tous côtés on accourait pour lui présenter des malades. Sa bénédiction, sa prière, sa seule présence, opéraient des merveilles; les énergumènes surtout, à sa parole, recouvraient l'usage de leur raison et de leur liberté.

Parmi ces derniers, se trouvait une femme possédée, dont la guérison est rapportée avec quelques détails curieux. « Son pauvre mari, raconte un témoin oculaire [1], l'avait amenée aux pieds du saint. Aussitôt le démon lui fit proférer des paroles injurieuses pour l'abbé de Clairvaux; et elle s'écria d'un ton moqueur: « Ce mangeur de racines et de choux ne me chassera pas de ma chienne. » Il multiplia les railleries de ce genre, blasphémant l'homme de Dieu, afin de l'agacer et de le déconsidérer devant le peuple. Mais le Saint connaissait l'artifice de Satan, et *se moquait du moqueur*. Il voulut que la possédée fût conduite à l'église principale de Pavie, dédiée à saint Syrus, afin de laisser au glorieux Martyr la gloire de cette guérison. Or le démon, continuant à se démener, dit encore: « Syrulus ne me chassera pas, et Bernardulus ne me chassera pas non plus. » Le Saint lui répondit: « Ce ne sera ni Syrus ni Bernard qui te chasseront; ce sera le Seigneur Jésus-Christ! » Là-dessus il se mit en prière, et implora le secours de Dieu pour vaincre le démon. Mais l'esprit malin, changeant de ton et de langage, s'écria: « Oh! que je sortirais volontiers de cette chienne! Oh! que je voudrais échapper aux souffrances que j'endure dans ce corps; mais je ne puis! » Sur quoi, lui ayant demandé pourquoi il ne le pouvait pas, il répondit: « Parce que le grand Seigneur ne le veut pas encore [1]. — Et qui est donc ce grand Seigneur? — C'est Jésus de Nazareth. — Tu connais donc le Seigneur Jésus? tu l'as donc vu? — Je l'ai vu, dit l'esprit. — Où l'as-tu vu? — Je l'ai vu dans la gloire. — Ainsi, reprit l'homme de Dieu, tu as été dans la gloire? — Oui, j'ai été dans la gloire. — Et comment donc en es-tu sorti? — Nous sommes tombés en grand nombre avec Lucifer [2].

« Il prononça ces paroles par la bouche de la femme, d'une voix lamentable; et tous ceux qui étaient présents l'entendirent distinctement. Le saint abbé lui dit encore: « Ne voudrais-tu pas remonter dans cette gloire et dans ton ancienne félicité? » A cette dernière question, le démon poussa un éclat de voix extraordinaire, et s'écria: « C'est trop tard! » Après ces mots, il garda le silence, et ne proféra plus une parole.

« Le serviteur de Dieu, s'étant donc remis en prière, chassa l'esprit infernal; et la femme s'en alla délivrée.

« Les nombreux spectateurs de cette guérison continue l'annaliste, en manifestaient une vive joie, lorsque, peu de temps après, cette joie fut interrompue; car, au moment où la femme rentra dans sa maison, le démon rentra dans son corps, et l'agita par des convulsions qui surpassèrent en violence tout ce qu'elle avait éprouvé auparavant. Son mari, consterné, ne savait plus à quoi se résoudre: car, d'une part c'était un supplice pour lui de demeurer avec une femme possédée; et de l'autre, il craignait

[1] Ernaldus, *Vit. Bern.*

[1] Quia necdum vult magnus Dominus, ait.

[2] Cum Lucifero, inquit, multi cecidimus.

de commettre une impiété en l'abandonnant. Dans cette perplexité, il prit le parti de retourner à Pavie (car il n'habitait point la ville) et d'y ramener sa femme. Mais il n'y trouva plus le serviteur de Dieu ; il le suivit jusqu'à Crémone, où, l'ayant rejoint, il lui raconta son malheur et versa beaucoup de larmes. Saint Bernard, touché de compassion, entra dans une église vers le soir, et passa toute la nuit en prière. Le lendemain, il exorcisa une seconde fois cette infortunée ; et, de peur que le démon ne reprît quelque pouvoir sur elle, il lui fit attacher au cou un parchemin où il écrivit ces mots : Je te commande, Satan, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de n'avoir plus jamais la hardiesse d'approcher de cette femme ! Depuis lors, elle vécut en paix, et n'éprouva plus de rechute[1]. »

« Il y avait dans la même ville, raconte le moine Ernold, un démoniaque dont les étranges hurlements étaient un sujet de risée pour beaucoup de monde, mais qui inspirait une grande pitié aux hommes sérieux et charitables. C'était un malheureux qui aboyait quand il voulait parler ; et si vous l'aviez entendu sans le voir, vous l'eussiez pris pour un chien. A l'approche de saint Bernard, cet homme poussa, en effet, des cris semblables à ceux d'un chien furieux qu'on assommerait à coups de bâton. Mais le serviteur de Dieu menaça le démon et le chassa au nom de Jésus-Christ. Puis, ayant ordonné à cet homme de parler, celui-ci rendit grâces à Dieu, entra dans l'église, assista aux divins offices, et continua à remplir les devoirs d'une personne raisonnable et sensée[2]. »

Quant à saint Bernard, après avoir parcouru, selon les ordres du Pape, différentes villes de la Lombardie, il dut revenir à Milan. Il avait partout apaisé les ressentiments et rétabli la paix, excepté à Crémone où sa médiation n'avait point été acceptée. Cette ville, enflée de sa prospérité matérielle, n'appréciait point les biens d'un ordre supérieur que lui présentait l'homme de Dieu ; et celui-ci eut hâte de s'en éloigner. De graves motifs réclamaient d'ailleurs sa présence à Milan. L'archevêque Anselme s'était soumis, et offrait de se purger des condamnations qu'il avait encourues. Il fallait le réconcilier à son tour avec le Pape qui l'avait excommunié, et avec le peuple, dont il s'était attiré la juste animadversion. Saint Bernard, à la vue de son repentir, mit autant de chaleur à le défendre contre de rigoureux adversaires, qu'il avait mis de zèle à le poursuivre auparavant ; et il réussit, à force de tact et de prudence, à le faire réintégrer dans ses fonctions sacrées[1].

L'heureuse issue de ces diverses missions lui permit de prolonger son séjour à Milan, pour y fonder une œuvre à laquelle il pouvait vaquer avec d'autant plus de sécurité, qu'il n'avait plus à craindre les sollicitations relatives au siége archiépiscopal. Outre les réformes publiques, fruits de ses labeurs en Lombardie, ses prédications avaient fait naître en plusieurs âmes des pensées plus élevées, des résolutions plus héroïques, des désirs de détachement total du monde et de perfection chrétienne. C'était à ces âmes d'élite que le saint Abbé se sentait particulièrement voué.

On l'a déjà dit : la part qu'il prenait malgré lui aux affaires temporelles de son siècle n'était à ses yeux qu'une mission transitoire ; il la remplissait par obéissance, et n'y trouvait de consolation qu'autant qu'elle concourait au but plus spécial de sa vocation religieuse. Ce but, c'était de réveiller la vie intérieure, d'allumer des foyers de prières, de réunir en un seul faisceau les âmes embrasées d'un même esprit et d'un même amour, afin de réaliser le vœu le plus profond de Jésus-Christ, l'unité : *Sint unum!*

Il fonda donc dans le voisinage de Milan, au milieu d'un site pittoresque, une maison de son ordre, à laquelle il donna le nom de *Claravalle*[2], tant elle lui était chère ! Il appela des religieux de Clairvaux pour la gouverner ; et ce nouveau monastère, digne de son nom, se peupla bientôt d'un nombre considérable d'âmes ferventes, dont les oraisons, les sacrifices et les travaux devaient être pour les Milanais un gage assuré de grâce et de protection.

« Je remercie Dieu du fond de mon cœur, « écrit-il aux novices de Milan, de la fermeté « qu'il vous a donnée pour fouler aux pieds la « gloire de ce monde et rechercher la gloire du « ciel. Oh ! que les hommes sont aveugles et « ennemis d'eux-mêmes ! Oh ! que les enfants « des hommes connaissent peu leurs vrais in- « térêts ! Combien ils se font illusion quand ils

[1] In nomine D. N. J. C., præcipio tibi, dæmon, ne hanc amodo mulierem præsumas contingere, etc. (Ernald., *Vita S. Bern.*, lib. II, cap. IV, n° 21.)

[2] Ernald., lib. II, cap. IV, n° 23.

[1] *Ann. Cist.*, p. 267, n° 7.

[2] *Ann. Cist.*, p. 267, n°s 7, 10, 11. — Ughelli, dans son *Italie sacrée*, ouvrage important par son érudition et les curieux renseignements qu'il fournit, parle avec grand éloge d'une maison de novices fondée par saint Bernard, aux portes de Milan. Voy. *Italie sacrée*, t. IV.

« ambitionnent si ardemment la vaine gloire « qu'ils se décernent les uns aux autres, selon « le reproche de l'Évangile! Et combien est « funeste leur fin dernière, quand ils ne se « mettent point en peine de la gloire qui vient « de Dieu. Pour vous, chers enfants, vous avez « échappé par la grâce divine à cette fatale sé- « duction; vous êtes devenus en toutes choses « la bonne odeur de Jésus-Christ; vous tra- « vaillez à glorifier Dieu, à réjouir les anges, à « édifier les hommes. Ah! si la conversion d'un « seul pécheur produit une si grande joie au « ciel, quelle allégresse, quelles réjouissances « n'y doit pas causer la conversion de tant de « personnes honorables et distinguées de la « ville de Milan [1]! »

C'était vers le milieu de l'année 1134. A cette époque, l'ordre de Cîteaux éprouva une perte immense, à laquelle nul ne fut plus sensible que saint Bernard. Le bienheureux Étienne, l'un des premiers pères de la famille Cistercienne, et le premier guide de celui qui devait être dans la suite le guide de son siècle; Étienne, le nouvel Esdras, comme l'appellent les biographes, qui releva les murs de la Jérusalem terrestre; le nouveau saint Benoît, qui, espérant contre toute espérance, avait vu le faible germe du désert se multiplier si prodigieusement et ombrager le monde de ses branches multiples; Étienne, le patriarche de Cîteaux, montait au ciel, pendant que Bernard, son disciple et son fils spirituel, enfantait un autre Clairvaux en Italie.

Il avait senti les approches de la mort, et s'y était dignement préparé. Dès l'année 1133, dans l'assemblée des abbés de l'Ordre, il avait déclaré que les forces, et non le cœur, lui manquaient pour continuer les fonctions de sa charge. Il supplia, les yeux baignés de larmes, qu'on le soulageât d'un fardeau sous lequel il succombait, et demanda quelques jours de repos avant de descendre dans la tombe. Ce fut, à défaut de saint Bernard, un autre saint moine de Clairvaux, nommé Raynard, qui devint supérieur général des Cisterciens, à la place de saint Étienne. Celui-ci, après sa retraite volontaire, ne tarda point à terminer sa vie par la mort bienheureuse du juste. Voici en quels termes l'Exorde de Cîteaux [2] en rapporte les touchantes circonstances :

« Le temps était venu où le saint vieillard dut recevoir la récompense des travaux qu'il avait entrepris au service de l'Église, et passer de l'état si pauvre et si humble qu'il avait choisi, selon les conseils du Sauveur, au banquet du souverain Père de famille. Les abbés de sa filiation, au nombre de vingt, s'étaient assemblés à Cîteaux pour assister à sa dernière heure et entourer de leurs soins le saint patriarche qui les quittait pour retourner dans la céleste patrie. Lors donc qu'il était à l'extrémité et qu'il semblait presque éteint, ils s'entretenaient tout bas de ses grands mérites et témoignaient qu'ils l'estimaient heureux, puisque, après avoir fait tant de bien, il pouvait s'en aller à Dieu avec une entière sécurité. Mais à ces paroles, que saint Étienne avait entendues, il se ranima et recueillit ses forces : Que dites-vous? soupira-t-il. Je vous proteste, ô mes frères, que je vais à Dieu avec autant de crainte que si je n'avais fait aucun bien; car si ma faiblesse a porté quelque fruit par le secours de Jésus-Christ, j'appréhende en ce moment de n'avoir pas reçu sa grâce avec l'humilité requise, et n'y avoir pas correspondu avec assez de fidélité et de reconnaissance.

« Sur cela, continue le narrateur, le saint Abbé, rendant le dernier souffle, passa victorieusement au milieu des puissances de l'air, et arriva au royaume de la paix du ciel, qui toujours avait été l'unique objet de ses pensées [1]. »

En cette même année, et presque au même temps, le 6 juin 1134, mourut, bien qu'il fût encore dans la force de l'âge, un autre ami de saint Bernard et son fidèle coopérateur en Italie, le vénérable Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré. Ses relations nombreuses et intimes avec l'abbé de Clairvaux; la célèbre Congrégation dont il posa la première pierre; et enfin l'édification qu'il donna au monde par sa sainteté, par sa doctrine et ses précieux travaux, nous obligent d'entrer ici dans quelques détails concernant ce grand homme.

Illustre par sa naissance autant que par la distinction de son esprit, Norbert avait reçu dans son jeune âge la tonsure cléricale. Ses parents le destinaient aux honneurs ecclésiastiques; mais ses goûts, son éducation mondaine, ses illusions précoces, l'attachaient à la terre et l'entraînaient aux plaisirs. Il dissipa les années de sa jeunesse au milieu des fascinations de la cour, luttant sans cesse contre l'aiguillon de sa conscience; mais éteignant les dernières lueurs de la lampe intérieure dans le torrent des passions.

[1] S. Bern. epist. CXXXIV.

[2] Exord parvum cist., vol. I, p. 270.

[1] *Hist. de Cît.*, vol. I, liv. III, ch. XI. — Étienne mourut le 23 mars 1134. Le Martyrologe romain le nomme à la date du 17 avril, jour de sa canonisation.

La voix du cœur, quand elle est méconnue, se révèle quelquefois au dehors sous des formes effrayantes, et retentit comme un écho terrible à l'oreille endurcie. Le jeune Norbert, ainsi que l'apôtre Paul, fit l'expérience de ce phénomène.

Un jour, se rendant, accompagné d'un seul domestique, dans un village de Westphalie, il chevauchait doucement sur une plaine immense, quand tout à coup le ciel se couvre, et le tonnerre, au milieu des feux et des éclairs, éclate sur sa tête. Éloigné des habitations et plein d'effroi, il laisse courir son cheval à toute bride pour chercher un abri; mais au même instant les orages redoublent, et la sombre nuée lance un coup de foudre qui renverse à la fois le cheval et le cavalier. Norbert, pendant plus d'une heure, reste étendu sur le chemin, sans mouvement et presque sans vie. Cependant il se ranime : une étincelle d'un feu plus intense et plus puissant avait jailli dans ses propres ténèbres; et comme l'Apôtre des nations il s'écrie : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? — Faites le bien et fuyez le mal, lui répond une voix mystérieuse; cherchez la paix et employez vos forces à l'acquérir. »

Dès ce moment, Norbert devint un nouvel homme. Haïssant ce qu'il avait aimé, recherchant ce qu'il avait dédaigné, son âme, embrasée d'un zèle apostolique, et affamée de pénitence, n'aspira plus qu'à servir le Sauveur Jésus-Christ. L'archevêque de Cologne l'ordonna diacre et prêtre en un même jour; et le bénédictin Coron, célèbre par sa haute piété, le prépara, durant une retraite de quarante jours, aux fonctions du saint autel.

Norbert était alors dans la trentième année de son âge. Tout le reste de sa vie ne fut qu'une vérification littérale d'une autre parole qui avait été dite de saint Paul : *Je lui montrerai combien il aura à souffrir pour mon nom*[1]. Ses mœurs exemplaires, les remontrances qu'il adressa aux grands du monde et au clergé, ses prédications éloquentes, l'exposèrent aux traits de la calomnie et de la malignité. Il passa longtemps pour un novateur, et fut traduit comme tel jusque devant le tribunal du Saint-Siége. Persécuté de toutes parts, blâmé et délaissé par ses meilleurs amis, il vivait dans la solitude, et formait, avec trois autres serviteurs de Dieu, une société intime qui le consolait de ses disgrâces. Encore ces trois disciples, la mort les lui enleva! Et il demeura seul, inutile à tout, oublié, comme un grain de froment que le laboureur insouciant néglige de confier au sillon de la terre. Mais dans les vues de Dieu, ce grain mystérieux dut perdre sa vie propre avant de renaître à une nouvelle vie; et alors qu'il semblait mort et desséché, le rayon de la divine lumière pénétra dans sa profondeur et en fit jaillir des gerbes d'une intarissable fécondité.

Plusieurs hommes dévoués vinrent successivement se grouper autour de saint Norbert. Ils se fixèrent à Prémontré, petite terre boisée, près de Soissons, qui avait été léguée à saint Bernard, et que ce dernier leur avait généreusement cédée[1]. Ils y fondèrent, en se conformant à la règle de saint Augustin, un ordre de prêtres qui, sous le nom de chanoines réguliers, vivaient en communauté; ils pratiquaient à la fois les exercices monastiques et les fonctions sacerdotales, unissant ensemble le repos de la contemplation et l'activité du saint ministère.

Cette nouvelle institution, étroitement liée à celle de Cîteaux, eut un accroissement presque aussi rapide. Bernard et Norbert, attentifs à tous les besoins de leur siècle, se soutenaient mutuellement dans leurs communs efforts. L'un et l'autre, animés d'une même pensée et brûlant d'un même zèle, travaillaient au rétablissement de la discipline ecclésiastique dans les différents conciles où ils assistèrent ensemble. Récemment encore, ils s'étaient unis pour combattre le schisme et pacifier les troubles de la Lombardie. Lothaire venait d'obtenir pour l'abbé de Prémontré le siége archiépiscopal de Magdebourg. Là, des contradictions nouvelles ravivèrent les anciennes hostilités; et saint Norbert faillit payer de sa vie la périlleuse charge qu'il avait si justement redoutée. Il pardonna sans peine à ceux qui avaient attenté à ses jours; et d'ailleurs, rassasié d'amertume et plein d'œuvres, il était mûr pour le ciel. Il mourut à son retour de Rome, à la cinquante-troisième année de son âge[2].

[1] Ego enim ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati. (Act. Apost., IX, 16.)

[1] La belle terre de Prémontré faisait partie de la forêt de Coucy; elle donna son nom à la Congrégation dont elle fut le berceau. Quant à la donation de saint Bernard, on peut consulter à ce sujet l'*Histoire de Cîteaux*, vol. III, p. 159, ainsi que Henriquez, *Ann. Cist.*, p. 152, n° 69. — Ce dernier mentionne différentes autres donations faites par l'abbé de Clairvaux à la Congrégation de Prémontré.

[2] Helyot, *Hist. des Ordres religieux*, t. II. p. 164. — Au temps de cet auteur, l'ordre de Prémontré comptait treize cents maisons d'hommes et quatre cents monastères de femmes. En Angleterre, où se trouvaient trente-cinq de leurs maisons, ces religieux s'appelaient communément les chanoines blancs. Mais cet ordre, trop enrichi des dons temporels, tomba rapidement

Ce grand serviteur de Dieu présente cependant un exemple des illusions dont certaines révélations particulières bercent quelquefois les esprits les plus graves. Norbert croyait et annonçait hautement que l'Antechrist paraîtrait sur la terre du vivant même des hommes de son temps; il fondait cette croyance sur des indices qu'il avait reçus et qui lui semblaient irréfragables. Saint Bernard le désabusa; et voici ce que nous trouvons à cet égard dans une lettre que l'abbé de Clairvaux écrivit à l'évêque de Chartres :

« Vous me demandez si le vénérable Norbert « fera le voyage de la Terre-Sainte. Je l'ignore. « Il y a peu de jours j'eus la consolation de le « voir et d'entendre de sa bouche, qui est « comme l'organe du Saint-Esprit, une infinité « de choses édifiantes; mais il ne me dit rien « de ce projet. J'en vins aussi à l'article de « l'Antechrist. Il me protesta alors qu'il voyait « d'une manière certaine que l'Antechrist se « manifesterait de nos jours sur la terre, et « qu'il paraîtrait au monde du vivant de nos « contemporains. Les fondements sur lesquels « il appuie cette croyance ne me parurent rien « moins que solides, et ses explications n'ob- « tinrent point mon assentiment. Il assure d'une « manière positive qu'il y aura encore avant « sa mort une persécution générale dans « l'Église [1]... »

La mort de saint Norbert, dont la mission en Allemagne et en Italie avait si efficacement secondé l'apostolat de Clairvaux; et plus encore la mort de saint Étienne, affectèrent douloureusement le cœur de saint Bernard, et achevèrent de lui rendre insupportable le poids de sa longue absence. La vénération publique, dont il recevait sans cesse de bruyants témoignages, accablait son humilité; et depuis longtemps il sollicitait près du Souverain-Pontife la grâce de revenir à Claivaux, de rejoindre ses frères, de prendre quelque repos dans la paix de son cloître.

Ce jour désiré n'était pas encore venu pour lui. Le Pape semblait ne pouvoir se passer du saint moine qu'il regardait comme son ange conducteur, comme l'appui et la consolation de son pontificat, comme la bonne étoile de toute l'Église.

Poursuivant donc son laborieux ministère, le Saint gémissait en secret de l'obligation qui le retenait loin des enfants que Dieu lui avait donnés.

« Je suis forcé, leur écrit-il, de m'appliquer « à des affaires qui m'arrachent à ma très- « douce retraite. Compatissez à mes peines et « ne blâmez pas une absence où la nécessité « m'engage, mais où ma volonté n'a point de « part. J'espère que cette absence ne sera plus « longue; demandez à Dieu qu'elle ne soit « point infructueuse... Ne nous décourageons « pas. Dieu est avec nous, et je vous suis uni « dans son amour. Quelque éloigné que je pa- « raisse, ceux d'entre vous qui sont exacts à « leurs devoirs, humbles, craignant Dieu, fidèles « à l'oraison, charitables envers leurs frères, « doivent s'assurer que je suis sans cesse avec « eux. Comment en serait-il autrement, puisque « je ne forme avec vous tous qu'un cœur et « qu'une âme? Et si, au contraire, il y avait « parmi vous quelque religieux déréglé, mé- « content, inquiet, indocile, désœuvré, iras- « cible, j'aurais beau lui être présent de corps, « il serait aussi loin de mon cœur qu'il le serait « du cœur de Dieu. Oui, servons Notre-Seigneur « avec crainte, afin de le servir un jour sans « crainte... Pour moi, je le sers joyeusement, « parce que je le sers avec amour; et c'est à « cela que je vous exhorte, mes tendres et bien- « aimés enfants. Obéissons avec amour, avec ce « grand amour qui bannit la crainte, qui ne se « plaint pas des fatigues, qui n'exagère pas le « prix des sacrifices, qui n'en réclame point le « salaire, et qui pourtant nous fait agir plus « généreusement que tout autre mobile..... « Plaise à Dieu, mes frères, que cet amour et « cette charité fraternelle m'unissent inséparablement à vous, et me rendent toujours pré- « sent à vos pensées, à vos doux souvenirs, « surtout à vos prières [1]. »

Ces épanchements donnent une idée de la vraie dilection chrétienne. C'est ainsi que les disciples, formés à l'école de Jésus-Christ, s'aiment les uns les autres, et préludent sur la terre aux délicieuses harmonies du ciel!

dans l'indigence spirituelle, et à plusieurs reprises les Papes jugèrent opportun d'en réformer les règlements.

[1] In *Op. S. Bern.*, epist. LVI.

[1] S. Bern., epist. CXLIII.

CHAPITRE SEPTIÈME

—

Retour à Clairvaux. — Esprit de prophétie de saint Bernard. — Il s'élève contre l'abus des appellations. — Il provoque une nouvelle expédition contre les schismatiques. — Il est rappelé en Italie.

Saint Bernard, après avoir séjourné une année presque entière en Lombardie, obtint enfin la permission de rentrer dans ses pieux foyers, à Clairvaux. Il prit congé du Souverain Pontife au commencement du printemps de l'année 1135, et se mit en route, le cœur plein d'émotion, laissant la paix à la terre qu'il avait arrosée de ses sueurs, fécondée de sa parole, enrichie de ses bénédictions.

Son voyage à travers le nord de l'Italie, la Suisse et la France, ressemblait à une pompe royale. Les honneurs qu'on rend aux têtes couronnées ne sauraient être comparés à ces respects universels, à ces témoignages d'amour et de gratitude que recueillit sur ses pas l'humble moine dont le front brillait, non pas des insignes extérieurs de la majesté, mais de l'auréole d'une royauté véritable et immortelle.

L'homme de Dieu n'avait pu cacher son itinéraire aux populations empressées. Son passage était en quelque sorte pressenti à l'avance comme ces astres bienfaisants dont l'influence se fait sentir bien avant qu'ils apparaissent à l'horizon. Malgré ses précautions extrêmes, il ne pouvait s'échapper aux hommages qui l'attendaient sur sa route, et l'humilité dont il s'enveloppait ne servait qu'à faire ressortir davantage l'éclat de sa sainteté.

Aux portes de Plaisance, il trouva l'évêque et le clergé qui le reçurent et le conduisirent processionnellement dans leur ville. Un pareil accueil l'attendait à Florence. En Suisse, les pâtres descendaient de leurs montagnes pour se joindre à son cortége; et les bergers des Alpes quittant leurs troupeaux, venaient se jeter humblement à ses pieds, ou poussaient des cris aigus du haut des rochers, pour lui demander sa bénédiction [1].

Il arriva enfin à Besançon, d'où il fut conduit solennellement jusqu'à Langres; et là, non loin de la ville, il trouva ses religieux qui l'attendaient, impatients de revoir leur père. « Tous, dit un chroniqueur, se mirent à genoux et l'embrassèrent, chacun lui parlant à son tour; et, pleins d'allégresse, ils le ramenèrent à Clairvaux. »

Aussitot que le Saint eut franchi le seuil de son monastère, il alla rendre ses actions de grâces à l'église; puis il assembla ses frères dans la salle du chapitre, où il leur fit une exhortation courte, à cause de son épuisement, mais tendre et touchante. Sa consolation était de retrouver toutes choses dans l'ordre parfait qu'il avait établi avant sa longue absence.

« Cette maison de Dieu, rapporte la chronique déjà citée, n'avait pu être ébranlée en aucune de ses parties; rien n'avait pu altérer la sérénité des humbles moines, ni décourager leur régularité. Ils étaient tous animés d'un même esprit, consommés dans l'union fraternelle; et ils vivaient en paix, gravissant ensemble les degrés de l'échelle mystérieuse de Jacob, et se hâtant d'arriver à la béatitude d'en haut, où réside l'objet des extases éternelles [1]...

« Quant au saint Abbé, continue le narrateur, il se souvenait de Celui qui a dit : *Je voyais le diable tomber du ciel comme un éclair* [2], et il témoignait d'autant plus de soumission à la divine Bonté, qu'il la reconnaissait favorable à ses vœux les plus chers. Il ne se glorifiait pas lui-même de ce que les démons lui étaient assujettis; mais il se réjouissait dans le Seigneur

[1] *Ann. Cist.*, p. 287, nos 7, 8. — Est-ce à notre Saint qu'il faut attribuer les noms de *grand* et de *petit Saint-Bernard* que portent les deux hautes montagnes du Valais? Notre dévotion nous le ferait croire; mais l'impartialité historique nous oblige à penser autrement; car, dès l'année 966, dit la légende, un serviteur de Dieu, du même nom, le B. Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste en Piémont, renversa une idole de Jupiter qui était placée sur l'une de ces montagnes, et fit bâtir, en cet endroit même, un monastère destiné à héberger les voyageurs. De là l'origine des célèbres hospices qui, depuis tant de siècles, ne sont pas les moindres merveilles de la charité chrétienne.

[1] *Ann. Cist.*, cap. v, no 28. — [2] Luc. x.

de lire les noms de ses frères inscrits dans le Livre de vie; puisque, en effet, il les voyait foncièrement unis et enlacés sur la terre dans les liens d'une charité inviolable et sacrée[1]. »

Le retour du père de famille à Clairvaux fut le signal d'un renouvellement général dans le monastère. Les bâtiments ne suffisaient plus à la communauté; et comme ils étaient adossés à l'encoignure de deux montagnes, il fallut les démolir pour les transporter ailleurs sur un plan plus vaste.

Le Saint ne consentit qu'à regret à un déplacement si coûteux; et longtemps il résista aux instances de ses frères. « Considérez, leur dit-il, combien cette maison a exigé de travaux et de dépenses! C'est avec des peines inouïes que nous sommes parvenus à établir des aqueducs pour conduire l'eau jusqu'aux offices et aux dépendances. Quelle opinion aura-t-on de nous maintenant, si nous détruisons ce que nous avons fait! On nous accusera de folie, avec d'autant plus de raison, que nous n'avons point d'argent; et d'ailleurs, ne l'oublions point, l'Évangile nous dit que celui qui veut bâtir une tour doit auparavant calculer ce qu'elle coûtera. »

Ses frères lui répondirent: « Ou il faut repousser les novices que Dieu nous envoie, ou bien il faut bâtir des logis pour les recevoir; car nous serions à plaindre si, par crainte de la dépense, nous mettions un obstacle au développement de l'œuvre de Dieu[2]. »

Ces représentations touchèrent le Saint, et il céda aux vœux de la communauté. Les travaux, grâce aux secours providentiels qui affluaient de toutes parts, avancèrent avec une incroyable rapidité; *et l'on voyait grandir l'église qui venait de naître, comme si elle eût été animée d'une âme vivante et capable du mouvement*[3].

Les nouvelles constructions étaient à peine achevées que plus de cent novices, récemment admis, vinrent grossir le nombre des moines de Clairvaux. La plupart d'entre eux arrivaient des bords du Rhin, où saint Bernard avait prêché l'année précédente, lors de son voyage en Allemagne. Telle était l'efficacité de sa parole, que, dans la foule des auditeurs, il s'en trouvait toujours quelques-uns plus vivement pénétrés que les autres, qui abandonnaient le monde et se réfugiaient dans les cloîtres, pour s'attacher uniquement à l'œuvre de la sanctification.

[1] *Ann. Cist.*, cap. v, n° 29. — [2] Ernald., *loc. cit.*, n°s 28, 30. — [3] Ernald., *loc. cit.*, n°s 28, 30.

Parmi ces derniers, il y en eut un dont la vocation est remarquable.

Saint Bernard, rapporte un biographe contemporain[1], étant venu en Allemagne à l'occasion de la réconciliation de Lothaire avec les neveux de l'empereur Henri, l'archevêque de Mayence députa au-devant de lui un ecclésiastique, nommé Mascelin, qui lui dit que son seigneur l'avait envoyé pour lui offrir ses services. Mais le Saint, après l'avoir regardé fixement, lui répondit: « Un autre Seigneur vous envoie ici pour le servir. » L'ecclésiastique allemand, fort étonné, et ne sachant ce que signifiait cette parole, répéta qu'il n'était venu que de la part de son seigneur, le métropolitain de Mayence. « Vous vous trompez, reprit saint Bernard; Celui qui vous envoie est plus grand que votre seigneur: c'est Jésus-Christ[2]. » A ces mots, l'ecclésiastique, devinant la pensée de l'abbé de Clairvaux, lui dit: « Croyez-vous peut-être que je veuille me faire moine? A Dieu ne plaise; je n'ai jamais eu cette vocation[3]! » Bernard, sans insister davantage, se borna à répéter que la volonté de Dieu s'accomplirait très-incessamment. En effet, peu de mois après, Mascelin le rejoignit à Clairvaux, entra au noviciat, et devint un de ses plus généreux disciples.

L'esprit de prophétie, qui déjà plus d'une fois avait parlé par l'organe du serviteur de Dieu, lui suggéra dans ce même temps une prédiction triste qui regardait son frère Guido, et qu'il prononça avec courage, malgré la peine qu'il dut en ressentir.

Un religieux de Clairvaux était tombé malade en Normandie, où le saint Abbé l'avait envoyé en mission. Plein de sollicitude pour chacun de ses moines, il proposa de faire chercher le malade, afin qu'il eût la consolation de finir ses jours au monastère. Mais Guido, qui administrait les choses temporelles, craignit la dépense du voyage, et en fit l'observation: « Quoi! s'écria Bernard avec l'accent d'une douloureuse surprise, vous faites plus de cas des chevaux et de l'argent que d'un de vos frères! Puis donc que vous ne voulez pas que notre frère repose avec nous dans cette vallée, vous n'y reposerez pas non plus! »

Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Guido, étant allé à Pontigny pour les affaires du

[1] Gaudfrid., *Vita S. Bern.*, lib. IV, cap. III, p. 1151.

[2] Expavit Teutonicus, et miratus quid dicere vellet... Et contra servus Christi: « Falleris, ait; major Dominus est qui misit te, Christus. »

[3] Absit a me! non cogitavi! nec ascendit in cor meum.

couvent, mourut après une courte maladie, et y fut enterré.

L'affliction de saint Bernard, à la mort d'un frère qu'il avait beaucoup aimé, fut profonde; mais elle n'abattit point sa vigueur, selon qu'il arrive souvent en ces sortes d'épreuves; ses regrets n'interrompirent pas un seul jour ses austérités, et ne l'empêchèrent de vaquer ni aux exercices communs, ni aux devoirs de sa charge. Ses prédications étaient quotidiennes; chaque jour il rompait à ses enfants le pain de la parole; et, sachant que de tous les aliments le plus doux et le plus nourrissant est celui de la divine charité, il puisait les textes de ses discours dans le *Cantique des cantiques*, qui lui fournissait pour lui-même et pour ses frères des inspirations lumineuses.

Retiré dans une cabane de feuillage qu'il avait construite au fond le plus solitaire de la vallée, c'était sa jouissance de vivre parmi les choses invisibles, et de passer des heures tranquilles dans la contemplation de l'éternelle Beauté. Mais il ne se permettait jamais ces purs délassements aux dépens du travail et des devoirs de son ministère. Il était toujours accessible à ceux qui vivaient de sa vie; et, outre les soins qu'il leur prodiguait en commun, il dirigeait d'une manière plus spéciale les pas encore chancelants des novices. Son autorité était douce, selon la recommandation de l'Évangile: *Les rois des nations les dominent; mais il n'en doit pas être ainsi parmi vous, où le plus grand doit être le moindre, et où le premier est le serviteur*[1]. Édifier et servir: telle est, en effet, la fonction des supérieurs religieux; si bien que, sous le nom de pères et de directeurs, ils ne sont réellement que les serviteurs de leurs frères: *Omnium me servum feci*[2]. L'abbé de Clairvaux était père par sa sollicitude, mère par sa tendresse, nourrice par sa vigilance, pasteur par son abnégation, serviteur par ses prévenances et son dévouement.

Toutefois, ni ces soins multipliés, ni les prédications journalières, ni le chant des psaumes ni les embarras de la reconstruction du monastère, ne semblaient distraire son esprit. Il était constamment calme, d'une humeur sereine et souriante. Le poids des affaires ne l'empêchait pas de veiller sur lui-même, de travailler à son avancement spirituel, et d'observer la règle commune qu'il regardait comme l'abrégé des conseils évangéliques; n'oubliant jamais que la voie de la perfection est une incessante croissance dans la vertu.

Mais il faudrait entrer dans le cœur de ce grand homme pour montrer les sentiments qu'il portait à l'Église, à cette Église romaine et catholique, la bien-aimée de Jésus-Christ, la vaste famille des enfants de Dieu! On eût dit que tous les maux de l'Église se réfléchissaient dans son âme; et parfois sa compassion, ne pouvant se contenir, lui arrachait, comme à saint Paul, des plaintes sublimes: « Qui est infirme parmi les fidèles, sans que je sois infirme avec lui? Qui est scandalisé, sans que je sois moi-même brisé de douleur[1]? »

Il y avait à cette époque un abus dans la hiérarchie des juridictions, contre lequel il s'éleva avec force. De toutes les parties du monde, les justiciables des tribunaux ecclésiastiques en appelaient à Rome; et ces appellations, comme on les nommait, étaient fondées sur la primauté de saint Pierre, que personne dans la catholicité ne songeait à contester. Elles offraient un recours aux opprimés de tous les pays, en même temps qu'elles imposaient un frein aux oppresseurs de toutes les conditions. L'usage des appels à Rome était donc alors ce qu'il est encore, ce qu'il sera toujours, la plus haute et la plus salutaire garantie de la justice, autant qu'elle est possible en ce monde[2].

De Rome, foyer de la foi, de la charité et de la lumière, partent les rayons qui répandent dans toutes les contrées du monde la chaleur et la vie. Mais c'est à Rome aussi que viennent aboutir les recours, les aspirations, les gémissements de toute la terre. L'ordre public retirait de ces communications des avantages immenses; car, d'une part, la juridiction vaguement définie; de l'autre, la cupidité et souvent l'ignorance des juges, rendaient illusoires les conditions d'une justice régulière. C'est pourquoi le Saint-Siége ouvrait volontiers une voie de redressement à tous, principalement aux orphelins, aux veuves, aux pauvres, aux faibles qui succombaient sous le joug des forts; et grâce à son intervention auprès des évêques et des souverains, grâce à ses décrets inflexibles, l'iniquité se brisait contre le roc de l'autorité. Cette haute cour de justice, instituée au centre même du christianisme, tenait la balance droite

[1] Luc., XXII. — [2] I Cor., XI.

[1] II Cor., XI, 29.

[2] Fleury, dans son quatrième discours sur l'Histoire ecclésiastique, avance que, du temps de saint Bernard, la coutume des appels au Saint-Siége était récente et qu'elle ne se fondait que sur les fausses décrétales qui parurent au neuvième siècle. Cette assertion est démentie par les faits. Le droit d'appel au Pape est aussi ancien que l'Église; et l'on en voit des exemples notoires; si bien que déjà le concile de Sardique en signala les abus; et le pape Gélase en fit l'objet d'un règlement spécial dès le cinquième siècle.

au milieu des prétentions opposées; elle sauvegardait la liberté contre la violence, les droits légitimes contre l'usurpation, et les principes de l'ordre social contre l'arbitraire et la tyrannie.

Or, l'excellence même de cette institution, faisant affluer à Rome toutes les grandes causes de l'humanité, explique les abus qui en pouvaient naître. C'est le sort des plus saintes choses, de s'altérer au contact des passions et des intérêts. Rome, trop facile à recevoir les appels, trop pressé quelquefois de les juger, devint graduellement l'unique tribunal des affaires de l'Église, au préjudice des autres degrés de juridiction établis dans chaque diocèse. Il en résulta des conflits qui affaiblirent l'autorité épiscopale. Les évêques réclamèrent, et saint Bernard leur prêta son appui pour revendiquer leurs droits dans les limites posées par les canons. L'archevêque de Trèves, dont l'administration paternelle venait d'être entravée par une appellation intempestive, chargea le saint Abbé d'en écrire au Pape, et lui fournit l'occasion de s'expliquer avec une noble franchise. On en jugera par le début de sa lettre à Innocent :

« Je parle avec liberté, dit-il, parce que mon « amour est sincère; et il ne le serait point, si « une délicatesse exagérée ou une timide dé- « fiance fermait la bouche à celui qui aime. La « plainte de l'archevêque de Trèves ne lui est « point particulière; elle est partagée par beau- « coup de prélats, et même par ceux qui vous « sont les plus dévoués. Les pasteurs de nos « provinces, qui ont à cœur le salut des âmes, « protestent tous qu'ils n'ont plus de juridiction, « que les chefs deviennent inutiles, que l'auto- « rité épiscopale est anéantie, puisque l'évêque « ne peut venger les injures faites à Dieu, ni « punir les prévaricateurs dans son propre dio- « cèse. On en rejette naturellement la faute sur « la Cour de Rome. Vous détruisez, disent-ils, « le bien qu'ils font, et vous rétablissez le mal « qu'ils ont détruit. »

Mais après avoir soutenu les prérogatives des évêques contre ceux qui les méconnaissaient, il s'élève avec non moins de véhémence contre les évêques eux-mêmes qui, par un autre abus, exerçaient une autorité arbitraire :

« Bien des gens, continue saint Bernard, sont « scandalisés de voir de tels prélats protégés, « soutenus, favorisés du Saint-Siége. Je consens « à ce qu'on ne les dépose pas, puisque personne « ne les dénonce; mais des évêques diffamés « méritent-ils d'être protégés à Rome?... La « hardiesse avec laquelle je vous parle me ferait « craindre de passer pour présomptueux, si je « n'avais aussi l'avantage de vous connaître et « d'être bien connu de vous. Je sais quelle est « votre équité; et vous ne doutez pas, mon très- « aimable Père, du sentiment qui me pousse et « du motif qui me rend téméraire [1]. »

Cette lettre n'obtint point une solution assez prompte au gré du zélé moine de Clairvaux. Il lui en adressa une autre, peu de temps après, dans laquelle, reprenant l'affaire de l'archevêque de Trèves, il écrit ces belles paroles : « Le Siége apostolique a cela de particulier, « qu'il ne se fait nul scrupule de révoquer ce « qui lui a été extorqué par la fraude et le « mensonge, sitôt qu'il s'en aperçoit. Aussi « est-il conforme à l'équité, convenable à la « dignité, que nul imposteur ne profite de son « imposture auprès de la Chaire sainte et su- « prême [2]. »

C'est ainsi que l'homme de Dieu, du fond de sa cellule, portait sur toute l'Église l'action de son infatigable sollicitude : aucun intérêt, aucun grief, nulle réclamation, n'échappaient à sa vigilance; et l'épiscopat tout entier, aussi bien que le Pape lui-même, accueillaient de sa bouche la lumière de la vérité.

Cet ascendant irrésistible ne triomphait pas moins dans les affaires politiques que dans les questions religieuses. La réconciliation que Bernard avait opérée entre Lothaire et les princes de l'ancienne maison impériale avait porté ses fruits en Allemagne. L'empereur pouvait songer désormais à compléter son œuvre en Italie et à faire valoir ses droits sur la Sicile, selon le plan qui lui avait été suggéré, dans l'intérêt de l'Église.

« Je bénis le Seigneur, lui écrivait saint Ber- « nard, de vous voir couronné du diadème im- « périal, afin que vous soyez le restaurateur de « l'Empire, le protecteur de l'Église, le pacifi- « cateur de la chrétienté. C'est à Dieu seul que « vous êtes redevable de cette haute renommée « qui s'accroît de plus en plus, et qui rend votre « règne mémorable. Vous lui devez aussi l'heu- « reuse issue de la campagne que vous avez en- « treprise pour la paix du monde et le bien de « la religion. Vous êtes venu à Rome recevoir « la couronne; et, pour mieux signaler votre

[1] Epist. CLXVIII.

[2] Hoc solet habere præcipuum Apostolica Sedes, ut non pigeat revocare quod a se forte deprehenderit fraude elicitum, non veritate promeritum. Res plena æquitate, et laude digna, ut de mendacia nemo lucretur, præsertim apud sanctam et summam Sedem. (In Mab., *Op. S. Bern.*)

« valeur, et plus encore votre foi, vous y êtes « venu presque sans troupes. Si donc, à la vue « d'une poignée d'hommes, les peuples effrayés « n'ont osé se défendre, de quelle crainte vos « ennemis ne seront-ils pas saisis, quand vous « déploierez toute la force de votre bras! Vous « y êtes engagé par un motif d'honneur... Je « sors, ce semble, de mon caractère en vous « animant à la guerre; mais je ne me fais aucun « scrupule de déclarer qu'en qualité de protec- « teur de l'Église, vous devez la défendre contre « les dangers du schisme; comme aussi, en « qualité d'empereur, vous devez arracher la « Sicile des mains d'un usurpateur [1]. »

Lothaire, ébranlé tout à la fois par les dictées de sa conscience et les intérêts de son trône, arma sans retard une nouvelle expédition.

Dès le printemps de l'année 1136, dans la saison même que saint Bernard passait à Clairvaux, il se mit en marche à la tête d'une armée considérable, soutenu de presque tous les princes germaniques. De son côté, Roger de Sicile se prépara à une résistance vigoureuse; et le jour était venu où les deux partis en présence allaient décider, par un choc décisif, du sort de Rome et de l'Italie. Dans cette grave conjoncture, il n'était pas possible que le Pape laissât à l'ombre du cloître l'homme qui avait été le moteur principal de ces grandes choses.

Au commencement de l'année 1137, au moment où les plus hautes questions devaient se résoudre devant Rome, saint Bernard reçut l'ordre de se rendre immédiatement en Italie; et il dut obéir malgré ses regrets, malgré sa répugnance de reparaître sur la scène du monde. Offrant donc à Dieu le sacrifice de son repos et de ses consolations spirituelles, il assembla autour de lui ses enfants pour leur dire adieu, et prononça l'allocution suivante, souvent interrompue par de profonds sanglots :

« Vous voyez, mes frères, combien l'Église est agitée de troubles et d'afflictions. Le parti de Pierre de Léon est, par la grâce de Dieu, abattu en Italie et dans la Guyenne. Les maux qu'il cherche à fomenter encore ne sont plus que des avortons informes, qu'il enfante dans son délire. Les partisans du schisme sont désarmés dans ces contrées; la grande majorité des chevaliers romains s'est attachée à Innocent, et les peuples fidèles lui sont dévoués. Mais ils craignent encore les violences d'une populace téméraire, et ils n'osent avouer hautement la soumission qu'ils lui ont jurée. Pierre de Léon a pour défenseurs et complices des hommes pervers qu'il a gagnés à prix d'argent; il n'a pas l'humble foi de Simon-Pierre; il n'a que les enchantements de Simon le Magicien.

« L'Occident étant vaincu, il ne reste plus à combattre qu'une seule nation. Jéricho tombera en ruine par la force de vos prières et de votre psalmodie. Quand, avec Moïse, vous aurez élevé vos mains vers le ciel, Amalech prendra la fuite. Ainsi, pendant que nous combattrons, venez à notre aide, et implorez l'assistance de Dieu par vos ardentes oraisons. Continuez à faire ce que vous faites; tenez-vous fermes dans l'esprit de Dieu; et, lors même que vous ne vous reconnaîtriez coupables d'aucune faute, gardez-vous de vous croire justes; parce que Dieu seul juge ceux qu'il justifie, et nul ne peut sonder la profondeur de ses jugements. Ne vous souciez pas d'être jugés des hommes; et, sans vous arrêter ni à vos propres jugements ni à ceux des autres, marchez de telle sorte dans la voie du Seigneur, que vous ne vous exaltiez jamais en vous comparant à d'autres; et que jamais non plus cette comparaison ne vous porte au découragement. Mais appliquez-vous à remplir saintement vos devoirs; et après cela, regardez-vous comme des serviteurs inutiles.

« Quant à moi, il faut que j'aille où l'obéissance m'appelle. Je me confie en Celui pour qui je me livre à ces fatigues; je lui abandonne le soin de notre maison et lui recommande la garde de vos âmes, car c'est Lui qui en est le premier Père [1]. »

Après avoir proféré ces mots, il donna sa bénédiction à l'assemblée des enfants de Dieu, et s'arracha à leurs larmes, les laissant plongés dans une sainte tristesse.

Or il désigna son frère Gérard pour l'accompagner en ce voyage.

[1] Epist. CXXXIX.

[1] *Ann. Cist.*, p. 322, nos 4, 5 et seq.

CHAPITRE HUITIÈME

—

Troubles en Sicile. — Saint Bernard à Rome. — Conférence de Salerne. — Extinction du schisme.

La partie des provinces italiennes placées plus immédiatement sous la domination de Roger de Sicile ne profita point des avantages que la médiation de saint Bernard avait apportés au nord de ces turbulentes contrées. L'esprit d'indépendance qui excitait ces États, les rivalités qui depuis longtemps les divisaient, et surtout la jalousie que fomentait la prodigieuse élevation de Venise, produisaient une fermentation continuelle et des violences que la parole apostolique n'avait pu maîtriser.

Les villes qui étaient restées sous l'obéissance de l'empereur, et que saint Bernard avait pacifiées, se ressentirent des contre-coups de ces chocs politiques; elles ne purent rester neutres au milieu des prétentions que chaque État soutenait, les armes à la main. Le schisme de Rome ne contribua que trop à perpétuer les hostilités; car, malgré les éclatants succès d'Innocent, l'antipape comptait encore sur des ressources assez fortes pour se maintenir à Rome et lutter contre le Pape légitime. Celui-ci pouvait s'appuyer sur l'empire d'Allemagne, sur la France, sur presque toutes les puissances catholiques; mais Anaclet possédait Rome; il était assis, de fait, sur le siége de saint Pierre, et se prévalait des prestiges qui entourent ce nom formidable. De plus, les vassaux immédiats du Saint-Siége lui prêtaient leur concours; et parmi eux, Roger de Sicile se montrait d'autant plus dévoué, que les titres illégitimes de sa nouvelle royauté se confondaient avec la cause du pape schismatique.

Roger, après sa défaite, était revenu en Italie à la tête de nombreuses troupes qu'il avait ramassées en Sicile, parmi les Sarrasins, les Lombards et les Normands; et, afin de les animer aux combats, il leur avait promis le pillage. Des cruautés inouïes signalèrent son apparition sur le théâtre de la guerre; et les divers pays qu'il traversa furent dévastés par le fer et le feu. Il fallut un coup de la Providence pour arrêter tout à la fois le cours de ses victoires et ménager à l'empereur Lothaire le temps d'entrer en campagne.

Roger avait une femme d'un noble caractère; seule, Albérie pouvait exercer quelque empire sur son esprit; et plus d'une fois elle avait adouci le sort des peuples subjugués. Mais cette femme mourut subitement; et sa mort inopinée plongea le roi dans une profonde mélancolie.

Dégoûté des choses du monde, même de ses exploits, il s'enferma seul avec sa douleur, laissant l'armée sans chef et sans travaux. Sa longue retraite avait donné cours au bruit de sa mort; ce qui produisit parmi les mécontents de sanglantes représailles. Roger, aigri par le chagrin, se chargea de démentir lui-même cette nouvelle, et de prouver en même temps qu'il ne cherchait plus d'autre gloire que celle d'immoler ses ennemis à sa vengeance. Il rallia autour de lui les débris de ses troupes, et reprit les armes avec une nouvelle fureur. Nulle ville assiégée ne trouva grâce à ses yeux; toutes durent subir ses conditions iniques, et c'est à travers les ruines et le sang que le vainqueur marcha sur Rome.

Telle était la déplorable situation de l'Italie, quand l'empereur, pressé par Innocent et saint Bernard, y reparut à la tête d'une armée imposante. Son passage en Lombardie n'avait point éprouvé d'obstacles. La plupart des villes, bien qu'elles n'eussent point de sympathie pour la domination allemande, s'ouvrirent spontanément à l'approche de Lothaire, sans toutefois lui prêter main-forte [1]. A Bologne commença la résistance; et, à mesure qu'il s'avança vers Rome, les difficultés devinrent plus sérieuses. Bologne capitula; mais Ancône tint ferme; et l'empereur, renonçant à la prendre, laissa Rome à sa droite pour se diriger vers l'Apulie, où il comptait opérer sa jonction avec les Napolitains qui lui avaient promis un renfort. C'était là que l'attendait le roi de Sicile; mais inférieure en nombre, son armée mal

[1] *Annal. Muratori*, ann. 1137 et 1138.

équipée sut éviter une rencontre décisive ; elle se contenta de harceler les troupes allemandes de différents côtés à la fois.

Cependant l'empereur se rendit maître de plusieurs forteresses dont Roger s'était emparé ; et, toujours victorieux, il le délogea successivement de Capoue, de Nocera, du Mont-Cassin, et le poursuivit jusque devant Salerne. Salerne était le point central des opérations du roi de Sicile et renfermait ses principales forces. Les flottes réunies des Pisans et des Gênois vinrent concourir avec l'armée germanique à la prise de cette ville, d'où allait dépendre le sort de tout le sud de l'Italie. Mais au signal de l'assaut, les habitants demandèrent grâce ; et, au risque de mécontenter ceux qui espéraient le pillage, Lothaire, docile aux représentations du Pape, évita l'effusion du sang, en accordant aux vaincus des conditions avantageuses. Salerne se rendit ; et l'empereur, après avoir investi le duc Ranulphe du commandement des troupes allemandes, rejoignit Innocent pour le conduire à Rome.

Sur ces entrefaites, le saint abbé de Clairvaux arriva devant Salerne.

Il avait été retenu à Viterbe par la maladie grave de son frère Gérard, qu'il aimait avec prédilection, et dont les conseils lui étaient précieux. Le voyant dépérir et déjà aux portes de la mort, il se prosterna devant Dieu et le conjura de lui laisser son frère, au moins jusqu'à son retour à Clairvaux.

Ce cri du cœur monta au ciel ; et Gérard se sentit bientôt en état de se remettre en voyage. Ancien guerrier formé aux usages des camps et du monde, Gérard avait une expérience à laquelle saint Bernard ne dédaignait pas de recourir. Tous deux, en quittant Viterbe, s'étaient d'abord rendus au monastère du Mont-Cassin pour y éteindre le schisme et ramener à la soumission les religieux égarés [1]. Cette mission avait pleinement réussi ; mais saint Bernard y avait épuisé ses forces.

A son tour, il tomba malade jusqu'à l'extrémité. Persuadé qu'il allait finir ses jours loin de ses enfants, sur une terre étrangère, il dicta une lettre touchante aux abbés de l'ordre de Cîteaux, et leur dit, entre autres : « Je demande « à l'Esprit-Saint, au nom duquel vous êtes « assemblés, qu'il m'associe à vos travaux par « les liens de l'unité de nos âmes. Je lui de- « mande qu'il rende vos cœurs sensibles aux « maux que j'endure, et qu'il vous fasse ressentir, par la sympathie de la charité fraternelle, les sujets de tristesse qui m'accablent... « C'est ma faiblesse, c'est la faiblesse humaine « qui parle ainsi ; et c'est humainement que « je gémis et souhaite que Dieu diffère de « m'appeler à lui, afin de me réunir à vous « et de me laisser mourir au milieu de vous [1]. »

Dieu qui, pour nous servir des expressions de Baronius, voulait confondre les choses les plus puissantes de ce monde par un homme faible et languissant, exauça les désirs de son serviteur, et lui conserva sa vie si dignement consacrée au service de l'Église.

Bernard, miraculeusement rétabli, alla rejoindre à Rome l'empereur et le Souverain-Pontife [2]. L'antipape, séparé de Roger et alarmé de sa défaite, s'était de nouveau enfermé dans la forteresse de Saint-Ange, d'où il commandait encore une grande partie de Rome. Mais Bernard renouvela, au foyer même du schisme, les prodiges qu'il avait opérés deux ans auparavant en Lombardie. Il gagna les esprits insubordonnés, par la douceur de sa parole, par la gravité de ses remontrances, par la sainteté de sa vie. D'abord son influence ne prévalut que sur quelques partisans isolés de l'antipape ; bientôt elle s'insinua dans les masses et triompha des oppositions les plus rebelles. Il y eut des membres de la propre famille de Pierre de Léon qui se soumirent à l'abbé de Clairvaux ; et l'on pouvait désormais prévoir l'extinction totale du schisme.

Un événement imprévu sembla ruiner ces espérances et remettre tout en question.

Lothaire tomba malade à Rome. Épuisé de fatigues, et pressentant sa fin prochaine, il ne songea plus qu'à retourner en Allemagne pour y finir ses jours. A peine cependant put-il être transporté jusqu'à la ville de Trente ; de là, toujours impatient de revoir sa patrie, il tenta encore de passer les Alpes. Mais ses forces lui manquèrent en route, et il expira dans la cabane d'un pâtre, au milieu des montagnes.

Ce prince, déjà avancé en âge, n'avait sans doute pas la vigueur nécessaire en ces temps orageux ; mais il déploya parfois une rare noblesse d'âme ; et sa persévérance, plus que sa bravoure, avait fait de grandes choses.

On conçoit les appréhensions que la nouvelle de cette mort, rapidement portée en Allemagne et en Italie, dut y causer. Dans les

[1] Les moines du Mont-Cassin, entraînés par leur abbé, s'étaient prononcés en faveur d'Anaclet. Saint Bernard convertit cet abbé et le réconcilia, ainsi que tout le monastère, avec le pape Innocent. (*Hist. de Cît*, vol III, liv. V, ch. III.)

[1] Epist. CXLII. — [2] Baron. ad ann. 1137.

circonstances critiques où se trouvait l'Église, la mort d'un empereur qui l'avait fidèlement servie pouvait entraîner des complications désastreuses. Déjà les intérêts les plus opposés se produisaient au jour; et le roi de Sicile surtout rallumait, avec une incroyable audace, de nouveaux foyers de guerre.

Dans cette crise inattendue, saint Bernard, fort de l'assistance divine, ne se découragea point. Il alla droit, avec l'agrément du Pape, auprès de Roger, afin de le déterminer, s'il était possible, à mettre lui-même un terme aux maux qui désolaient l'Italie.

La démarche était hardie : c'était le moment où les troupes de Roger et de Ranulphe se trouvaient en présence.

Saint Bernard arrive au camp du roi de Sicile. Il lui apporte des paroles de paix et le conjure de déposer les armes. Mais Roger, sourd aux plus généreuses instances, ne veut entendre aucune proposition. Alors le messager de Jésus-Christ se retire, en lui annonçant, de la part du Dieu des armées, un terrible échec. Cette prédiction se réalisa tout aussitôt. La bataille s'engage, la mêlée est sanglante; mais après un choc vif et meurtrier, Ranulphe, avec sa poignée de soldats, taille en pièces l'armée sicilienne. On raconte qu'après la victoire ce pieux capitaine mit un genou à terre sur le champ de bataille, et s'écria dans un transport de reconnaissance : « Je rends grâces à Dieu et à son serviteur; car je reconnais que cette victoire doit être attribuée à sa foi et à ses prières [1] ! » Puis remontant à cheval, il poursuivit l'ennemi et acheva la déroute.

Saint Bernard, durant ce combat, s'était tenu comme Moïse sur la montagne, les mains élevées vers ciel; et le feu de sa prière enflammait les guerriers.

Le roi de Sicile, qui n'était pas dénué de foi chrétienne, mais qu'un puissant intérêt avait lié à la cause du schisme, ne put méconnaître plus longtemps la justice de Dieu. Ébranlé à la fois par les paroles de saint Bernard et par les revers qu'il avait subis, il consentit à écouter des ouvertures pacifiques; mais d'abord il témoigna le désir de connaître plus à fond ce qui regardait l'élection du Souverain-Pontife. Il soumit ces questions à plusieurs légats des deux partis, et fixa la conférence à Palerme. Lui-même voulut assister à leurs délibérations et se prononcer selon les lumières de sa conscience.

Innocent chargea l'abbé de Clairvaux de porter la parole dans ce grave débat, et lui adjoignit les cardinaux Heimery et Gérard. Anaclet, de son côté, choisit pour défendre ses intérêts trois cardinaux qui lui étaient dévoués, Matthieu, Grégoire et Pierre de Pise. Ce dernier était renommé par son éloquence, par la prodigieuse érudition et son habileté dans la dialectique. Roger l'avait expressément désigné, dans l'espoir de confondre le redoutable moine de Clairvaux.

En effet, dès l'ouverture de la conférence, Pierre de Pise fit un pompeux discours en faveur d'Anaclet. Il soutint, par les arguments de la jurisprudence et des lois canoniques, la validité de son élection, réfuta d'avance les objections de ses adversaires, et crut renverser toutes les bases sur lesquelles s'appuyait Innocent.

L'abbé de Clairvaux prit ensuite la parole :

« Je n'ignore pas, dit-il à Pierre de Pise, que vous êtes un homme de science et d'érudition; et plût à Dieu que vos talents fussent consacrés à la bonne cause ! Car assurément si vous faisiez servir votre éloquence à ce qui est juste et légitime, nul ne saurait vous résister; surtout nous autres hommes simples et rustiques, plus habiles à défricher des terrains qu'à soutenir des disputes, nous garderions le silence auquel nous sommes obligés, à moins que la cause de la foi ne nous presse de le rompre. Et comment nous taire, quand nous voyons qu'Anaclet, protégé par le prince qui nous écoute, déchire et met en pièces la tunique de Jésus-Christ, que ni les païens ni les Juifs mêmes n'osèrent diviser au temps de sa passion !

« Il n'y a qu'une foi, qu'un Seigneur, qu'un baptême; nous ne reconnaissons ni une double foi, ni deux baptêmes, ni deux Seigneurs. Et, pour remonter aux origines de l'histoire, il n'y eut qu'une seule arche à l'époque du déluge où huit personnes se sauvèrent, tandis que ceux qui étaient hors de l'arche périrent misérablement. Cette arche était la figure de l'Église. De nos temps, on a construit une nouvelle arche; et, puisque maintenant il y en a deux, il faut de toute nécessité que l'une ou l'autre soit destinée à périr. Si donc l'arche d'Anaclet est de Dieu, il faut que celle d'Innocent périsse : et alors toutes les Églises d'Orient et d'Occident périront; la France périra; l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, les royaumes les plus reculés périront; en outre, les ordres des Camaldules, des Chartreux, de Grandmont, de Prémontré, de Cîteaux, et une

[1] *Hist. de Cît.*, vol. III, liv. V, ch. IV.

infinité d'autres compagnies de serviteurs et de servantes de Dieu, seront enveloppés dans le même naufrage, avec les évêques, les abbés et les princes chrétiens ; tous périront ; tous, excepté Roger ! Roger seul sera sauvé !... Non, à Dieu ne plaise ! la religion ne périra point dans tout l'univers ; et l'ambitieux Anaclet ne possèdera pas lui seul le royaume du ciel, d'où les ambitieux sont exclus [1] »

Ces paroles, animées de la grâce pénétrante qui découle de l'Esprit de Dieu, émurent le prince et toute l'assemblée. Pierre de Pise lui-même n'osa répliquer. Mais saint Bernard lui serra la main, et lui dit : « Croyez-moi, demeurons ensemble dans la même arche, et nous y vivrons en paix. » Il acheva de le convaincre en particulier, et tous deux partirent pour Rome, où Pierre fit sa soumission à Innocent [2].

Quant au roi de Sicile, malgré l'incontestable résultat de la conférence, il n'osa pas encore prendre un parti ; il resta indécis ; ses intérêts contre-balançaient dans sa conscience les dictées de la justice. A l'exemple de Pilate, après avoir demandé ce que c'était que la vérité, il se détourna pour ne pas entendre la réponse.

Cependant, ces tristes conflits touchaient à leur terme. Anaclet tomba malade, abreuvé de dégoûts et de chagrins. Il s'était vu graduellement dépossédé de toutes ses espérances et abandonné de ses plus zélés partisans. Ces revers, loin de le faire rentrer en lui-même, l'aigrirent davantage et le plongèrent dans un abattement qui épuisa le reste de sa vie : il mourut dans les premiers jours de l'année 1138.

Le schisme, malheureusement, ne s'éteignit point avec sa personne. Les cardinaux de son parti s'étaient trop compromis dans cette déplorable confusion pour se soumettre à Innocent. Poussés par le désir de complaire au roi de Sicile et de favoriser sa cause, ils se hâtèrent d'élire un pape à la place d'Anaclet ; leur choix tomba sur le cardinal Grégoire, qui prit le nom de Victor,

De cruels déchirements, d'incalculables désastres pouvaient sortir de ce schisme nouveau. Mais saint Bernard était là pour conjurer l'orage ; et, plein d'anxiété, il déploya toutes les ressources de son génie pour en préserver la chrétienté. Il parvint, en effet, par la force de ses prières, encore plus que par la ferveur de ses discours, à désarmer les ambitieux. Victor lui-même, le nouvel antipape, céda au repentir ; et, docile à la voix de sa conscience, il vint peu de jours après son élection, durant la nuit, auprès du saint abbé de Clairvaux, en manifestant les plus vifs sentiments d'humilité.

L'heureux Bernard l'accueillit avec une joie facile à comprendre. Il le conduisit aux pieds d'Innocent II, le Pape légitime, contre lequel ni les armes, ni la ruse, ni le schisme, ni l'hérésie, ni aucun effort de l'enfer, n'avaient pu prévaloir.

Une soudaine allégresse éclata à Rome, le jour du triomphe de cette cause ; et la nouvelle s'en répandit bientôt dans tous les pays catholiques. Partout on bénissait, on exaltait le nom du saint Abbé de Clairvaux. Celui-ci prit sa part à la joie universelle : il lui avait été donné, après sept années de travaux et de luttes persévérantes, de voir enfin abattu à terre l'orgueilleux schismatique auquel il avait porté le premier coup. On ne saurait lire sans édification le récit qu'il fait lui-même de ce grand événement, dans une lettre à ses religieux.

« Nous avons obtenu du Seigneur, à l'octave « de la Pentecôte, l'accomplissement de nos « plus chères espérances, en revoyant la paix « à Rome, et l'union dans l'Église. Les parti- « sans de Pierre de Léon sont venus ce jour-là « se prosterner aux pieds du Souverain-Pontife, « pour lui rendre obédience et serment de fi- « délité. Le clergé de l'antipape s'est également « humilié aux genoux du Pontife, avec l'idole « elle-même qu'on avait élevé sur le pavois ; et « à l'heure qu'il est, tous sont rentrés dans « l'unité. Cet heureux événement a consolé tous « les fidèles. Si je n'avais eu le pressentiment « de cette issue, je serais revenu depuis long- « temps parmi vous. Maintenant il n'est plus « rien qui m'arrête ; et, au lieu de dire comme « autrefois : Je partirai ; je dis : Je pars. Oui, « je pars sans aucun délai, et j'emporte pour « prix de mes courses la victoire de Jésus-Christ « et la pacification de l'Église.

« Le porteur de cette letttre ne me précèdera « que de quelques jours. Voilà de bonnes nou- « velles ! Mais les œuvres sont encore meil- « leures. Je pars chargé de fruits. Il faudratt « êtra insensé ou impie pour ne pas s'en réjouir. « Au revoir [1] ! »

[1] *Ann. Cist.*, p. 328, nos 9, 10. — [2] L'annaliste de Cîteaux rapporte ce fait à la date du 4 janvier 1138 ; *Hist. de Cît.*, I, p. 334.

[1] Epist. CCCXVIII.

CHAPITRE NEUVIÈME

—

Retour à Clairvaux. — Fondation de nouveaux monastères. — Mort de Gérard, frère de saint Bernard. — Oraison funèbre.

Saint Bernard avait excité à Rome un enthousiasme qui surpassait de beaucoup toutes les ovations dont il avait été l'objet en Lombardie. « Quand il paraissait dans les rues, rapporte un contemporain, les nobles lui formaient un cortége, le peuple le bénissait à haute voix, les dames se pressaient en foule sur ses pas, et tout le monde le saluait avec les plus vives acclamations de respect. Mais combien de temps, s'écrie le même biographe, a-t-il supporté ces honneurs? Combien de jours a-t-il consenti à se reposer, après de si longues fatigues? Il ne prit pas seulement un jour de relâche pour chaque année de travail[1]; et lui, qui avait employé sept années entières à combattre la discorde, à rétablir la paix, à cimenter l'union catholique, ne put se résoudre, malgré les instances de ses amis, à demeurer plus de cinq jours à Rome, après l'extinction du schisme[2]! »

Le disciple de Jésus-Christ avait hâte de fuir les applaudissements du monde. Il aspirait après des consolations plus solides, plus vraies, plus durables, plus désirables, dans sa délicieuse retraite, au milieu des frères que Dieu lui avait donnés, et dont les cœurs se confondaient avec son propre cœur.

Revenu à Clairvaux vers la fin de l'année 1138[3], il s'occupa de déverser la plénitude de son monastère en une foule de canaux, qui allèrent épancher dans toutes les parties de l'Europe les eaux fécondes de la grâce et de la piété chrétienne.

L'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, même l'Asie, demandèrent à la France des apôtres de l'école de Clairvaux; et ces généreux cénobites, pauvres et dépourvus de secours, quittaient en pleurant leur père bien-aimé, pour porter au loin les parfums de l'Évangile.

[1] Nec diem pro anno recipere acquievit.

[2] *Vita S. Bern.*, lib. II, auct. Ernaldo, cap. VII, n° 47.

[3] *Ann. Cist.*, I, p. 339, n°s 1, 2.

Nous ne mentionnerons point ici le nombre considérable des maisons issues de Clairvaux qui, dès ce temps, fleurirent pour l'édification du monde. Le seul catalogue de ces fondations remplirait un volume[1]. Nous dirons seulement quelque chose du monastère que saint Bernard établit à Rome, sur la demande d'Innocent II.

Ce pontife, voulant posséder au centre de la Chrétienté des religieux dont la vie fût un parfait modèle de sainteté, leur offrit les bâtiments abandonnés de Saint-Anastase, près des eaux Salvies, qu'on nommait aussi l'abbaye des Trois-Fontaines[2]. Saint Bernard y envoya, selon sa coutume, douze moines sous la conduite de Bernard de Pise, disciple et digne fils de celui dont il portait le nom. Une glorieuse destinée lui était réservée: il devint Pape sous le nom d'Eugène III, et nous verrons dans la suite quelques traits mémorables de son histoire. Mais, outre ce Pontife qui, du dernier rang des moines de Clairvaux, fut élevé à la plus haute dignité de l'univers, la même école forma un nombre considérable d'hommes apostoliques, qui successivement sortirent du cloître pour occuper les plus éminentes chaires épiscopales. Le secrétaire intime de saint Bernard, nommé Baudoin, qu'Innocent II avait retenu à Rome, devint cardinal et archevêque de Pise. Étienne et Hugues, autres moines de Clairvaux, se virent à la même époque décorés de la pourpre romaine, et reçurent la charge des deux célèbres églises d'Ostie et de Palestine.

[1] On peut voir dans les *Annales de l'ordre de Cîteaux* l'histoire détaillée de ces fondations. La plupart offrent un grand intérêt, mais elles demanderaient un ouvrage à part.

[2] Cet édifice, un des plus anciens de la Chrétienté, occupe l'endroit où saint Paul fut décapité. On le nommait Trois-Fontaines, à cause de la tête de l'Apôtre, qui, en roulant à terre, fit trois bonds, d'où jaillirent trois sources qu'on voit encore aujourd'hui. Ce fut en 625 que l'abbaye se releva sous l'invocation de saint Anastase. Elle tomba de nouveau en ruine, et Innocent II la fit rebâtir pour les religieux de Clairvaux, en l'année 1138. (Voy. *Ann. Cist.*, I, p 392.)

Les diocèses de Lausanne, de Sion, de Langres, d'Auxerre, de Nantes, de Beauvais, de Tournay, d'York en Angleterre, plusieurs villes d'Allemagne, deux villes d'Irlande, demandèrent et obtinrent pour évêques des moines de saint Bernard, qui relevèrent par leur sainteté la gloire de l'épiscopat [1].

Mais la grande âme qui enfantait, comme une mère féconde et bénie, tant d'illustres prélats; le prophète de Dieu, dont les disciples remplissaient tous les degrés de la hiérarchie de l'Église, l'humble Bernard demeura constamment au degré le plus bas : *J'ai choisi la dernière place dans la maison de mon Dieu* [2], disait-il avec David; et jamais il ne voulut échanger contre aucun autre avantage celui d'être le serviteur du dernier de ses frères.

Dans ces dispositions, et malgré les soins que réclamaient les fondations nouvelles, il avait repris, dès son arrivée au monastère, les homélies quotidiennes sur le Cantique des cantiques. Intarissable dans ses discours, il ne se lassait point de considérer l'amour infini que Jésus-Christ porte aux enfants des hommes; et sa parole, chaude et abondante, versait dans les âmes la vie du ciel et l'onction dont son propre cœur était inondé.

Il venait de recommencer le cours de ses prédications, quand Gérard, son frère, tomba subitement malade. Cette affliction lui rappela la prière qu'il avait faite alors que, se trouvant à Viterbe, il ne demandait la santé de Gérard que jusqu'au retour du voyage. Le Saint avait oublié cet accord. Mais, hélas! il reconnut que le moment était venu où il fallait se séparer d'un frère qui lui était étroitement uni par les liens de la grâce, plus encore que par ceux de la nature. Gérard attendait avec tranquillité son heure suprême; au moment de rendre le dernier soupir, il entonna le chant d'un psaume, heureux de mourir entre les bras de celui de ses frères qui était son père en Jésus-Christ.

A l'occasion de cette mort, les religieux de Clairvaux admirèrent la fermeté de saint Bernard, et l'empire qu'il exerçait sur lui-même. Comme le roi-prophète, il s'était livré à toute sa douleur tant que Gérard était malade et mourant; mais, au grand étonnement des pieux moines, quand tout était fini, il se montra impassible, et sembla avoir étouffé en lui toute plainte, tout gémissement, toute marque de sensibilité. Lui-même présida aux tristes soins des funérailles; il dirigea l'office, les prières; et, pendant la funèbre cérémonie, son calme extraordinaire frappa d'autant plus la vaste assemblée des cénobites, qu'il contrastait avec l'affliction de ces derniers, dont la douleur éclatait en sanglots. Bernard jusqu'alors n'avait jamais perdu aucun religieux sans le pleurer avec la tendresse d'une mère; et comment, dans cette douloureuse circonstance, n'avait-il pas une larme à donner à un frère si uniquement bien-aimé, à une âme qui adhérait à la sienne par tant d'amour et de sympathie?

Écoutons de sa propre bouche l'explication de ce fait étrange. Le jour même de la sépulture, Bernard, pour n'omettre aucun de ses devoirs, monta en chaire comme de coutume, et continua l'explication du Cantique des cantiques. Tout à coup il s'arrête; sa voix s'éteint; les larmes le suffoquent; des sanglots soulèvent et brisent sa poitrine... Enfin il s'épanche dans le sein de ses frères, et prononce le discours émouvant qu'on va lire. Nous le traduisons presque en entier, pour la consolation de ceux qui pleurent, et afin de leur communiquer les vives émotions que nous avons ressenties nous-même à la lecture de cette oraison chrétienne :

« ... Mon deuil et la peine qui m'accable ne « me permettent pas de continuer... Pourquoi « dissimulerais-je ce que j'éprouve? Le feu que « je cache dans mon sein consume mes en- « trailles; plus je m'efforce de le concentrer « au dedans de moi, plus il me gagne et me « dévore. Comment donc interpréter ce can- « tique d'allégresse, tandis que mon âme est « triste et abattue? L'excès de ma douleur m'ôte « toute liberté d'esprit, et le coup qui me frappe « éteint en moi toute lumière. Jusqu'ici j'ai fait « des efforts, j'ai pu me vaincre, de peur que « les sentiments de la nature ne l'emportent « sur la grâce. Vous l'avez remarqué, sans « doute; j'ai suivi le triste convoi sans verser « une larme, tandis qu'autour de moi tous pleu- « raient abondamment. Je suis resté l'œil sec « près de cette fosse ouverte, dont la vue me « navrait le cœur. Revêtu des habits sacerdo- « taux, j'ai dit sur le défunt les prières de « l'Église; j'ai jeté de mes mains, selon l'usage, « une poignée de poussière sur le corps de mon « frère bien-aimé qui dans peu de temps sera « lui-même poussière. Vous vous étonniez de « ne pas me voir fondre en larmes, vous qui « pleuriez sur moi plus encore que sur lui! Et, « quel cœur, fût-il plus dur que le bronze, ne « serait touché de me voir survivre à Gérard?... « Ah! c'est que je recueillais en moi toutes les « forces de la foi pour me contenir et pour ré-

[1] *Vita S. Bern.*, lib. II, auct. Ernaldo, cap. VIII, n° 49.
[2] Ps. LXXXIII.

« sister à l'entraînement de l'affection naturelle; « me représentant, exposant fixément devant « mes yeux les motifs les plus capables de soute- « nir mon courage, de dominer ma faiblesse...

« Mais je n'ai pu exercer sur mes sentiments « autant de pouvoir que sur mes larmes, selon « qu'il est écrit : *J'ai été affligé, et j'ai gardé le « silence* [1]. J'ai voulu renfermer mes douleurs « en moi-même, et elles sont devenues plus in- « tenses et plus incisives. Maintenant je m'avoue « vaincu! Il faut que mes souffrances se pro- « duisent et jaillissent au dehors. Qu'elles ap- « paraissent donc à vos yeux; et que mes frères « aient compassion de moi et me consolent! « Vous savez, mes enfants, mes frères, combien « ma peine est légitime; car vous connaissiez ce « compagnon fidèle qui m'a laissé seul dans la « voie où nous marchions à deux. Vous con- « naissiez les services qu'il me rendait, le soin « qu'il prenait de toutes choses, la diligence « qu'il apportait dans ses fonctions, la douceur « qui s'exhalait de sa vie sainte et dévouée. Qui « pouvait être aussi nécessaire que lui? Qui m'a « aimé autant que lui? Il était mon frère par les « liens du sang; mais il l'était bien plus par les « liens de la religion. Plaignez mon sort, vous « qui n'ignorez rien de tout cela! J'étais infirme « de corps, et il me soutenait; j'étais timide, et « il me fortifiait; j'étais lent, et il m'excitait; je « manquais de mémoire, de prévoyance, et il « m'avertissait. O mon frère! pourquoi m'as-tu « été arraché? Pourquoi, ô mon bien-aimé, « as-tu quitté ton frère? O homme selon mon « cœur! pourquoi avons-nous été séparés par la « mort, nous qui marchions en si parfaite har- « monie?

« Non, cette séparation n'aurait pu arriver « autrement que par la mort! Qui donc aurait « pu altérer ce lien d'amour si doux, si tendre, « si vif, si intime, sinon la mort, l'implacable « mort, l'ennemie de toute consolation! Mort « cruelle! par l'enlèvement d'un seul, tu en « fais mourir deux à la fois : car la vie qui m'est « laissée me pèse plus que toutes les morts en- « semble. O mon Gérard, il m'eût été plus « avantageux de mourir que de te perdre! Ton « zèle m'animait dans mes devoirs; ta fidélité « me soulageait en tout temps, ta prudence « veillait sur mes démarches... Nous jouissions « en commun de notre union fraternelle; notre « conversation nous était chère à tous deux; « mais moi seul j'ai perdu ce bonheur; car pour « toi, tu as trouvé des consolations plus grandes; « tu jouis de la présence immortelle de Jésus- « Christ et de la compagnie des anges. Et moi, « qu'ai-je reçu pour remplir le vide que tu « laisses?... Ah! que je voudrais savoir quels « sentiments tu éprouves maintenant à l'égard « de ton frère, qui était ton unique bien-aimé, « si toutefois il t'est permis encore de penser à « nos misères, de t'occuper de nos afflictions, « toi qui es plongé dans les flots de la lumière « divine, et qui es enivré du torrent des éter- « nelles voluptés! Est-ce peut-être qu'après nous « avoir connu selon la chair, tu ne nous connais « plus de cette sorte?... *Celui qui est attaché à « Dieu n'est qu'un même esprit avec lui* [1]. Il ne « peut plus avoir de pensée et de goût que « pour Dieu et pour les choses de Dieu, parce « qu'il est tout rempli de Dieu.

« Or, *Dieu est amour* [2]; et plus une âme est « unie à Dieu, plus elle est rassasiée d'amour. « Il est vrai que Dieu est impassible; mais il « n'est point insensible, car la qualité qui lui « est propre est de compatir et de pardonner. « Ainsi, il faut que tu sois miséricordieux, toi « qui es uni à Celui qui fait miséricorde; et, « bien que tu sois délivré de la misère, tu ne « laisses point de compatir à nos infirmités; ton « affection est transformée, non point altérée... « Tu t'es dépouillé de tes faiblesses, et non pas « de ta tendresse; car *la charité demeure* [3], dit « l'Apôtre. Non, oh! non, tu ne m'oublieras « point dans l'éternité!

« Hélas! qui consulterai-je désormais dans « mes peines d'esprit; à qui recourrai-je dans « mes embarras? Qui portera avec moi le far- « deau de mes maux? Qui me prémunira contre « les périls qui m'environnent? C'étaient les « yeux de mon Gérard qui conduisaient mes « pas. Ton cœur, ô mon frère, était plus chargé, « plus occupé que le mien, des sollicitudes qui « m'accablent. Par ta langue si suave et si pa « tiente, tu venais me suppléer et me retirer « des entretiens séculiers, afin de me laisser « jouir du silence que j'aime... Il arrêtait le flot « des visites, et ne souffrait pas que toutes in- « différemment vinssent absorber mon loisir; « c'était lui qui se chargeait de les recevoir, et « il ne me les amenait que lorsqu'il le jugeait « nécessaire. Oh! l'homme ingénieux! Oh! « l'ami fidèle! Il respectait tout à la fois les « bienséances de l'amitié et les prévenances de « la charité! Ce n'était pas assurément son goût « qui le portait à des soins si importuns; mais « il s'en chargeait volontiers pour me ménager,

[1] Ps. LXXVI.

[1] I Cor., VI, 17. — [2] I Joan., IV, — [3] I Cor., XIII.

« pour me soulager; croyant que mon repos « serait plus avantageux au monastère que le « sien....

« Aussi, aux approches de sa mort : Vous « savez, dit-il, ô mon Dieu, qu'autant il a été « en moi, j'ai toujours désiré la retraite et m'oc- « cuper uniquement de vous; mais ce fut votre « service, le bien de mes frères, le devoir de « l'obéissance, et surtout l'amour de ce frère « qui tout ensemble est mon père et mon su- « périeur, qui m'ont engagé dans les affaires « temporelles de notre monastère!...

« Oh! oui, c'est la vérité! C'est à Gérard que « je suis redevable du progrès que j'ai pu faire « dans ma voie. Tu étais dans l'embarras des « affaires, tandis que je me recueillais en mon « Sauveur; ou bien je vaquais à l'instruction « de mes enfants. Et certes, je pouvais me re- « poser en toute assurance, tant que tu agissais « au dehors comme mon bras, comme la lu- « mière de mes yeux, comme mon cœur et ma « langue. Oui, ta main était infatigable, ton œil « était simple, ton cœur était pur, et ta langue « judicieuse, selon qu'il est écrit : *Le juste médite « la sagesse, et sa langue parle avec prudence* [1].....

« Gérard m'était utile en toutes choses, dans « les grandes et dans les petites, dans les choses « publiques et dans les choses particulières, « dans celles du dedans et dans celles du « dehors. Je dépendais véritablement de lui; « il était tout pour moi, et ne me laissait en « quelque sorte que l'honneur et le nom de « ma charge; lui seul en portait le fardeau. On « m'appelait abbé; mais c'était lui qui en rem- « plissait les plus pénibles fonctions; et par son « dévouement, il me procurait le temps né- « cessaire à mes exercices, à mon oraison, à « mes lectures, à mon travail, à mes prédica- « tions, à mes pratiques intérieures...

« Coulez donc maintenant, coulez, larmes, « puisque vous avez besoin de vous répandre! « Que les cataractes de mes yeux s'ouvrent et « que les eaux en sortent avec abondance, pour « me laver des fautes qui m'ont attiré ce châ- « timent!... Je m'attriste, mais je ne murmure « pas. La justice divine s'est acquittée envers « nous deux : l'un a été puni, parce qu'il a dû « l'être; l'autre a reçu la couronne, parce qu'il « l'avait méritée. Je dirai donc : Le Seigneur « s'est montré également juste et miséricor- « dieux; il nous l'avait donné, il nous l'a ôté; « et, si nous sommes désolés de sa perte, n'ou- « blions pas le don qui nous avait été fait... Je « demande qu'on supporte mes regrets avec « patience. Rien n'est plus commun que de « voir des morts pleurer des morts. Mais que « font-ils? Beaucoup de bruit et peu de fruit [1]. « Ceux qui pleurent de la sorte sont eux- « mêmes dignes d'être pleurés... Pour moi, je « ne pleure pas les choses de ce monde, mais « je pleure Gérard. Mon âme était tellement « adhérente à la sienne, que les deux n'en « faisaient qu'une. Sans doute, les liens de la « chair contribuaient à cet attachement; mais « ce qui nous unissait surtout, c'était le nœud « de nos âmes, la conformité des pensées, des « volontés, des sentiments. Et comme nous « étions en toute vérité un seul cœur, le glaive « de la mort nous a transpercés tous deux à la « fois, et nous a séparés en deux parts : l'une « a été portée au ciel, l'autre est laissée sur la « terre et dans la boue!... Quelqu'un me dira « peut-être : Votre douleur est charnelle. Je ne « nie point qu'elle ne soit humaine, comme je « ne nie pas que je ne sois homme. Si cela ne « suffit pas, j'accorde encore qu'elle soit char- « nelle, puisque moi-même je suis charnel, « esclave du péché, assujetti à la terre, destiné « à la mort.

« Quoi! Gérard m'est enlevé, mon frère par « le sang, mon fils par la religion, mon père « par ses soins, mon unique par sa tendresse, « mon intime par son amour... Il m'est enlevé, « et je ne le sentirais pas! Ah! je souffre..., « mais je souffre cruellement!... »

A ces mots, Bernard s'arrête suffoqué. Il pleure. Les religieux émus poussent des sanglots; ils prient et gémissent...

Le Saint reprend d'une voix entrecoupée :

« Pardonnez-moi, mes enfants..., ou plutôt, « puisque vous êtes mes enfants, compatissez « aux douleurs de votre père.... Non, je ne « murmure point contre les jugements de Dieu! « Dieu rend à chacun selon ses œuvres : à « Gérard la couronne qu'il a conquise; à moi « la peine qui m'était salutaire... Dieu veuille, « ô Gérard! que je ne t'aie perdu, mais seule- « ment que tu m'aies précédé, et que je te « suive où tu es! Car assurément tu es allé re- « joindre ceux que tu conviais à louer Dieu, « lorsqu'au milieu de la dernière nuit, avec un « visage serein et d'une voix pleine d'allégresse, « tu entonnas tout d'un coup, à la grande sur- « prise des assistants, ce verset du psaume : « *Vous qui êtes dans les cieux, louez le Seigneur;*

[1] Os justi meditabitur sapientiam, et lingua ejus loquetur judicium. (Ps XXXVI.)

[1] Videmus quotidie mortuos plangere mortuos suos, fletum multum et fructum nullum; et vere plorandi qui ita plorant! etc.

« *louez-le au plus haut des cieux* [1]. Alors déjà, ô « mon frère, il faisait jour pour toi; tandis que « pour nous, il faisait nuit; et cette nuit était « pour toi toute lumineuse.

« On m'appela pour contempler cette mer- « veille, pour voir un homme se réjouir dans « sa mort. *O mort, où est ta victoire! O mort, où « est ton aiguillon* [2]! Tu n'es plus pour lui un « aiguillon, mais bien une jubilation! Cet « homme meurt en chantant, et chante en « mourant! Et la mort, cette mère des douleurs, « devient pour lui une source de joie! Je ne « fus pas plutôt arrivé près du mourant, que « je l'entendis chanter à pleine voix ces dernières « paroles du Psalmiste : *Mon père, je remets mon « esprit entre vos mains* [3]! Puis, répétant ce même « verset, et appuyant sur ces mots : *Père! Père!* « il se tourna vers moi, et me dit en souriant : « Ah! quelle bonté de Dieu d'être le Père des « hommes, et quelle gloire pour les hommes « d'être les enfants de Dieu!

« C'est ainsi que mourut celui que nous « pleurons; et j'avoue qu'à ce moment je ne « sentais presque pas mon affliction, tellement « son bonheur me faisait oublier ma perte et « ma tristesse!...

« O Dieu, je me souviens du pacte que j'ai « fait avec vous et de vos miséricordes, afin que « vous soyez justifié dans vos paroles, et que « vous triomphiez de nos jugements!

« Lorsque l'année dernière nous étions à « Viterbe pour la cause de l'Église, Gérard « tomba malade; et le mal devenant plus dan- « gereux de jour en jour, il me parut que le « temps était venu où Dieu voulait l'appeler à « lui. Je ne pus alors me résoudre à perdre sur « une terre étrangère ce cher compagnon de « mon voyage; et, désirant ardemment le ra- « mener à ceux qui me l'avaient confié (car « tout le monde l'aimait, et il méritait d'être « aimé de tout le monde!), je me mis à prier « et à gémir, et je dis au Seigneur : Seigneur, « attendez jusqu'au retour! attendez que je l'aie « rendu à ses amis, à ses frères! Après cela, « prenez-le, si telle est votre volonté, et je ne « me plaindrai pas!

« Vous m'aviez exaucé, et vous l'aviez guéri! « Nous achevâmes notre laborieux ouvrage; et « nous revînmes ensemble avec joie, rapportant « avec nous des germes de bénédiction. Hélas! « j'avais presque oublié mes promesses; mais « vous, Seigneur, vous vous en souveniez; et « j'ai honte de mes gémissements qui accusent « mon infidélité...

« Que dirai-je de plus? Vous avez redemandé, « Seigneur, ce qui vous appartenait; vous avez « repris ce qui était à vous.... Mes larmes m'em- « pêchent de continuer... Seigneur, je vous « prie, arrêtez, arrêtez ces larmes et modérez « ma douleur [1]. »

CHAPITRE DIXIÈME

—

La paix se rétablit dans les États chrétiens. — Concile général de Rome. — Soumission de Roger de Sicile.

Saint Bernard ne dissimula pas la plaie de son cœur; mais, selon le précepte du Livre de la Sagesse, *il ne se laissa point abattre au jour de l'affliction* [4], et la croix à laquelle il demeurait fidèlement attaché, lui communiquait une vertu mâle et généreuse.

Ses religieux, empressés autour de lui, pleins de sympathie, lui prodiguaient d'ailleurs le baume des consolations fraternelles. Ces consolations, le monde ne les connaît pas; il n'en soupçonne pas les intimes douceurs; il n'a aucune idée des affections ferventes qui, sous les austérités de la vie religieuse, embrasent et

[1] Laudate Dominum de cœlis; laudate eum in excelsis. (Ps. CXLVIII.)

[2] Ubi est, mors, victoria tua! Ubi est, mors, stimulus tuus! (I Cor., XV, 55.)

[3] In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum (Ps. XXX.)

[4] Eccl., X, 20.

[1] In *Cant. cantic.*, serm. XXVI.

dilatent les âmes consacrées à Dieu. Les couvents où règne la charité de Jésus-Christ sont des demeures du ciel. Mais l'homme charnel n'en voit que les murs extérieurs; et il s'en éloigne, comme celui qui ne juge d'un fruit savoureux que par l'écorce, ou comme le passant qui n'aperçoit que la haie d'épines qui entoure les jardins plantés de fleurs. Rien dans le monde, ni les succès, ni la popularité, ni les faveurs des grands, ni les triomphes d'aucune espèce, ne pouvaient remplacer pour saint Bernard les incomparables joies de la communauté.

Cependant les courts instants de repos que le Saint venait goûter au monastère n'étaient jamais exempts de peines et d'entraves. Peu de jours s'étaient écoulés depuis son retour à Clairvaux, quand la mort de l'évêque de Langres éveilla de nouveau sa sollicitude. Le duc de Bourgogne avait désigné, pour remplir ce siége vacant, un moine de Cluny qui n'était ni digne ni capable de succéder au prélat qui avait gouverné cet important diocèse. Clairvaux se trouvait sous la juridiction de Langres; en sorte que saint Bernard eut à lutter tout à la fois contre l'autorité du duc de Bourgogne et les puissants abbés de Cluny. Il porta cette affaire jusque devant le Pape; et, à force d'instances, il parvint à faire annuler la nomination première, pour élever sur le siége de Langres un religieux de Clairvaux qui occupa saintement ce poste pendant plus de vingt ans.

L'Italie recueillait à cette époque les fruits de sa médiation. Innocent II s'appliqua, dès l'extinction du schisme, à pacifier les esprits, à remédier aux maux du siècle, et à étendre sur toute la chrétienté les rameaux de la paix.

Il convoqua, dans les premiers mois de l'année 1139, au palais de Latran, un concile général où plus de mille évêques vinrent de toutes les parties du monde se réunir sous sa présidence. Parmi eux, on remarquait les patriarches d'Antioche et d'Aquilée; mais, dit un chroniqueur contemporain, Innocent II y parut le plus vénérable de tous, tant à cause de la majesté qui ennoblissait son visage que par les oracles qui sortaient de sa bouche [1].

Ce concile est célèbre par les canons qu'il promulgua avec une imposante solennité. Il voulut tout à la fois extirper les désordres que le schisme avait introduits dans la discipline, et prévenir le retour des actes d'insubordination dont une partie du clergé s'était rendue coupable. C'est pourquoi les Pères du concile, entrant dans les vues du Pape, prononcèrent d'une voix unanime la dégradation des partisans du schisme et la déposition des prélats qui les avaient favorisés.

[1] *Chron. Mauriniac.*

La sentence fut rigoureusement exécutée; mais elle atteignit, comme les autres, le cardinal Pierre de Pise, celui-là même qui, après avoir été un des plus ardents schismatiques, s'était soumis à saint Bernard et avait abjuré son égarement aux pieds du Pape. Réconcilié depuis lors avec l'Église, il ne croyait pas mériter les châtiments sévères contre lesquels l'abbé de Clairvaux s'était rendu caution, et il s'adressa à ce dernier pour se plaindre de la rigueur extrême dont il était l'objet.

Bernard embrassa cette cause et la prit à cœur. Il écrivit plusieurs fois à Innocent en faveur du cardinal, sans obtenir de réponse satisfaisante: il indisposa même le Pape, à force de revenir sur cette réclamation; mais sa grande âme, affamée de justice, ne put se résoudre à sacrifier des griefs légitimes. Il adressa de nouvelles lettres au Pape, au risque de perdre ses bonnes grâces; et les termes dont il se sert sont remarquables:

« Qui donc me fera justice de vous-même? « dit-il au Souverain-Pontife. S'il y avait au-« dessus de vous un juge devant lequel je « puisse vous citer, je montrerais de quelle « sorte j'aurais voulu agir en cette circonstance. « Il y a le tribunal de Jésus-Christ; je ne « l'ignore pas. Mais à Dieu ne plaise que je « vous accuse devant ce tribunal où je vou-« drais, au contraire, vous défendre! C'est « pourquoi j'ai recours à celui qui a reçu la « mission de rendre justice à tous; j'en appelle « de vous à vous-même [1]. »

Cette énergique intervention dut nécessairement produire son effet. Le Pape se rendit favorable aux représentations de l'homme de Dieu, et rétablit Pierre de Pise dans ses dignités.

Innocent II avait reconquis à Rome et dans tous les États de la Chrétienté la plénitude de sa puissance; il l'affermit entre ses mains et en usa avec bonheur. Ce fut à la suite de ses exhortations que les princes allemands, réunis à Mayence, placèrent sur le trône de l'Empire, cinq mois après la mort de Lothaire, le duc Conrad de Hohenstauffen, le même qui, sous le règne précédent, s'était fait proclamer roi d'Italie. Depuis lors, Conrad avait donné au Saint-Siége des gages non équivoques de bonne foi et de dévouement; et, dans les dernières

[1] Epist. CCXIII.

campagnes, il s'était montré aussi vaillant que fidèle [1]. Son élection obtenue au préjudice du gendre de Lothaire, Henri le Superbe, eut pour l'Allemagne de graves conséquences, en réveillant l'interminable lutte des Guelfes et des Gibelins. Cependant, malgré de violentes oppositions, Conrad III fut couronné à Aix-la-Chapelle par un légat du Souverain-Pontife, le 6 mars 1138.

Il écrivit en cette circonstance au saint Abbé de Clairvaux pour l'informer de son couronnement; et dans sa lettre il signale avec amertume les atteintes qui avaient été portées à la dignité royale. La réponse de saint Bernard est significative :

« Jamais, dit-il, je n'ai désiré l'affaiblissement du pouvoir royal; car j'ai lu ces paroles dans l'Écriture : Quiconque résiste aux puissances résiste à Dieu. Mais je vous exhorte à mettre en pratique, de votre côté, cette divine sentence; ce que vous ferez si vous rendez au Saint-Siége Apostolique et au Vicaire du Bienheureux Pierre le respect que vous voulez que l'Empire vous rende à vous-même. J'aurais d'autres choses à vous dire; mais je vous les communiquerai plus utilement de vive voix [2]. »

Ces courtes paroles résument les conditions de tout gouvernement chrétien. Les peuples obéissent volontiers au prince qui se montre lui-même soumis à Dieu; mais ils n'acceptent pas le joug des hommes qui prétendent commander en leur propre nom. Il n'y a de légitimité dans le pouvoir et de dignité dans l'obéissance que là où Dieu est le principe de l'autorité.

Innocent avait fait preuve de vigueur alors qu'il se trouvait banni de Rome; mais une fois affermi sur le siége du Prince des Apôtres. et vainqueur même dans ses défaites, il sut ajouter à l'ascendant de la Papauté tout ce qu'il avait concédé au prince temporel. Cette auguste puissance reprit graduellement dans les affaires du monde sa direction souveraine, et poursuivit avec un merveilleux succès le mouvement d'unification sociale que saint Grégoire VII avait inauguré.

[1] L'histoire rapporte que dans le cours de ses campagnes, Conrad, ayant mis le siége devant le château de Weinsberg, près de Heilbroun, le réduisit à capituler: mais, par un sentiment chevaleresque, tout en stipulant que les hommes resteraient prisonniers de guerre, il accorda aux femmes la faculté de se retirer avec ce qu'elles pourraient emporter. Il vit alors chacune d'elles sortir des portes, chargée de son mari; spectacle qui excita la générosité de Conrad et inspira la verve des poètes (Cantu, *Hist. univers.*)

[2] S. Bern., Epist. CLXXXIII.

La campagne romaine était encore parsemée, à cette époque, d'un grand nombre de châteaux où des princes italiens se retranchaient pour viser à l'indépendance. Ils s'étaient partagé, en quelque sorte, les divers quartiers de Rome pendant les troubles politiques; et les factions, en guerre les unes contre les autres, occupaient les tombeaux de Scipion, les thermes de Caracalla, la tour de Crescence, le Colisée lui-même. Le Pape réussit, tantôt par la voie d'une patiente longanimité, tantôt par la terreur des foudres spirituelles, à modérer, sinon à éteindre entièrement l'effervescence des partis.

Spectacle sublime que celui d'un prêtre désarmé qui, dominant toutes les passions et les intérêts de la terre, se fortifie par les coups mêmes qui le frappent et fait prévaloir partout les droits sacrés de la justice!

La suprématie du Pape, qui avait dégagé Rome de son asservissement, seconda avec non moins de succès l'affranchissement des communes dans les Républiques italiennes. C'est le témoignage que rend un des plus savants historiens de l'Italie. « L'autorité pontificale, dit-il, rattacha les communes à une sorte d'unité qui, sans nuire à leur variété, forma de l'Italie une nation plus fortement constituée que la France ou l'Allemagne d'alors. Elle n'était pas condensée autour du palais d'un roi, mais vigoureusement groupée autour des trois grands foyers de l'autorité : l'église, l'hôtel de ville et le château. Grâce à ces avantages, l'Italie serait parvenue à de hautes destinées, si les empereurs ne l'avaient bouleversée pour s'y créer leur parti [1]. »

Que serait devenue l'Europe, au milieu des perpétuels conflits des souverains entre eux, des souverains avec la féodalité, de la féodalité avec les peuples, si la seule autorité dominante et généralement acceptée ne se fût saisie, d'une main forte, des rênes de la civilisation pour constituer l'ordre social, consacrer les limites des droits et des devoirs, et sauver l'unité catholique?

Rome n'avait plus qu'un seul ennemi à combattre; et cet ennemi, intéressé à fomenter de nouveaux schismes, résidait au sein de l'Italie. Roger de Sicile avait dissimulé ses ressentiments tant que Ranulphe l'avait tenu en échec devant Salerne; mais celui-ci étant mort et les changements survenus en Allemagne ayant favorisé d'anciennes prétentions, Roger recourut aux armes, et menaça de nouveau les États Romains.

[1] Cantu., *Hist. univers.*, vol. X, ch. XXIX.

A la vue de ses progrès, le Pape alarmé n'eut pas le temps d'attendre le secours des troupes étrangères. Il leva lui-même une armée, et marcha en personne contre le roi de Sicile. Son zèle et de pressants dangers le remplirent de résolutions intrépides: il fallait, dans sa pensée, en finir hardiment avec cet adversaire. La bataille se donna; mais, si elle tourna à l'avantage du Pontife, ce ne fut point par la gloire de ses armes; ce fut, au contraire, par l'humiliation de sa personne. Les deux armées s'étaient à peine rencontrées, que Roger, par la plus habile manœuvre, enveloppa le Pape avec une majeure partie de ses troupes, et le retint en son pouvoir.

Cet événement arriva le 22 juillet 1138.

Le Pape fut conduit au camp de Roger; mais celui-ci, à la vue du Père commun des fidèles, touché de compassion, tomba aux pieds de son prisonnier, et lui témoigna tous les respects que lui suggérait la foi chrétienne. Innocent lui-même, sensible aux procédés du vainqueur, se montra disposé à user de condescendance; et tous deux résolurent de terminer les hostilités par un traité de paix. Dans ce concordat, Innocent II confirma les prérogatives que l'antipape avait conférées au roi de Sicile. Roger, de son côté, consentit à recevoir l'investiture de ses États de la main du Pontife; et, grâces à ces concessions réciproques, il obtint une seconde fois la couronne, en qualité de vassal du Saint-Siége.

C'est ainsi que la Sicile fut définitivement érigée en royaume. Les avantages matériels restèrent à la maison de Roger; mais au Saint-Siége revinrent les fruits spirituels de cette alliance. Roger, rentré dans les voies de la soumission, s'appliqua à coordonner les éléments hétérogènes de ses États; car la Sicile offrait alors un mélange bizarre de peuples dont les origines, les mœurs, les langues, les traditions n'avaient rien de commun; et parmi ces populations flottantes de Grecs, de Normands, d'Arabes, de Musulmans et d'Indigènes abattus par une longue servitude, il n'y avait ni règle fixe, ni magistrature reconnue, ni gouvernement régulier.

Roger, las de guerroyer, comprit que la religion seule aurait le secret de civiliser ce pays conquis: la vraie civilisation n'est en effet que l'application des principes évangéliques à la vie sociale. Il s'adressa à saint Bernard, et le conjura par une lettre pressante de lui amener lui-même une colonie de moines de Clairvaux. Bernard ne se rendit pas personnellement à ses instances; mais il lui envoya des religieux avec une lettre conçue en ces termes:

« Ma bassesse a trouvé grâce auprès de Votre « Altesse, au point que vous désirez me voir. « Me voici! J'accours, non pas dans mon corps, « mais dans mes entrailles. Car qui donc me « séparera des frères que je vous envoie? Je « suis avec eux, quelque part qu'ils aillent, « lors même qu'ils iraient au bout du monde. « En les possédant, ô prince, vous me possédez « moi-même; vous avez la pupille de mes yeux, « mon esprit et mon cœur. Que si la portion la « plus chétive de ma personne vous manque, « qu'est-ce que cela fait? Infirme comme il « l'est, mon corps ne saurait suivre mon âme « qui vole; son partage, c'est le tombeau[1]. »

Le roi de Sicile accueillit les religieux de Clairvaux avec munificence. Il leur accorda de vastes terres, où bientôt s'alluma un foyer de prière, de charité et d'édification: c'était l'esprit de saint Bernard.

CHAPITRE ONZIÈME

Démêlés du roi de France avec le comte de Champagne. — Intervention de saint Bernard. — Visite de saint Malachie à Clairvaux. — Question de l'Immaculée Conception.

Dans le temps même où finirent les guerres d'Italie, un nouvel orage provoqua la vigilance du Souverain-Pontife. Il eut à sévir contre le roi de France, au sujet d'une contestation qui devint sanglante.

La part que saint Bernard prit à cette affaire exige que nous la rapportions avec quelques détails.

Les domaines de l'Église, dont les revenus

[1] S. Bern., Epist. CCVII

étaient souvent un objet de discorde entre les pouvoirs ecclésiastiques et séculiers, avaient excité la cupidité de Louis VII. Ce jeune prince, jaloux d'exercer son autorité sur les provinces nouvellement réunies à la France par son mariage avec Éléonore, leur contestait le droit d'élection et certains autres priviléges. En plusieurs occasions, de graves désordres éclatèrent à la suite de prétentions réciproques.

Or le siége épiscopal de Bourges, métropole d'Aquitaine, étant devenu vacant, Louis VII voulut forcer le choix du chapitre et lui imposer une de ses créatures. Le chapitre résista ; et le Pape, tranchant le conflit, nomma de sa propre autorité Pierre de Lachâtre à l'archevêché de Bourges.

Cet acte d'autorité suprême fut regardé par Louis le Jeune comme un empiètement sur les droits de la couronne ; il jura, dans sa colère, que jamais il ne permettrait à Lachâtre de prendre possession de son siége ; et, poussant à bout ses ressentiments, il persécuta l'archevêque de Bourges qui se réfugia sur les terres de Thibaut, comte de Champagne.

Thibaut, déjà brouillé avec le roi pour une offense personnelle [1], prit les armes et repoussa les troupes royales ; mais, inférieur en nombre, il vit ses domaines envahis et ravagés par le meurtre et le pillage. Innocent II n'avait pu contempler de sang froid les vengeances de Louis le Jeune, et lui avait adressé des remontrances énergiques. Saint Bernard lui-même, l'ami de Thibaut et le directeur de sa conscience, s'était entremis dans cette querelle pour en arrêter les conséquences funestes.

« Je crains, écrivit-il au jeune roi, que Votre « Altesse ne rende mes travaux inutiles. Il « paraît qu'elle quitte avec trop de légèreté les « conseils sages, tandis qu'elle écoute, au con- « traire, les suggestions du démon qui la « pousse à mettre tout à feu et à sang... Votre « Altesse se forme, par un secret châtiment de « Dieu, une fausse idée des choses; elle regarde « comme un affront ce qui lui est honorable, et « comme un honneur ce qui lui est honteux ; on « peut lui reprocher d'aimer ses ennemis et de « haïr ses amis. Si vous continuez d'en agir « de la sorte, j'ose vous prédire que votre pé- « ché ne restera pas longtemps impuni. Je « vous invite, avec le zèle d'un fidèle serviteur, « à mettre un terme à ces procédés et à vous « convertir comme le roi de Ninive ; afin de « prévenir la main de la justice de Dieu qui « déjà est levée pour frapper... Souvenez-vous « de ces paroles de l'Écriture : *Les blessures d'un « ami valent mieux que les baisers d'un ennemi* [1]. »

De tels avertissements ne manquaient pas d'ordinaire de produire leur effet ; mais l'esprit du monarque était trop exaspéré contre le Pape, trop emporté contre ceux qui avaient méconnu sa propre autorité, pour prêter l'oreille à la voix de l'homme de Dieu. Il sembla même affronter l'interdit que le Souverain-Pontife avait prononcé ; et, embrassant dans une même vengeance Pierre de Lachâtre et ceux qui l'avaient protégé, il continua ses courses en Champagne, souleva contre Thibaut de puissants adversaires, et combla la mesure de ses exactions.

Ce furent les excès mêmes de ses emportements qui épuisèrent son impétueuse colère.

Il avait ordonné l'attaque du bourg de Vitry, qu'il assiégeait ; bientôt il s'en rendit maître ; à sa parole, on y mit le feu. Les flammes, malheureusement, gagnent la principale église où la plupart des habitants s'étaient réfugiés ; et Louis VII contempla avec horreur les sinistres effets de ses ressentiments [2]. Plus de treize cents habitants, hommes, femmes et enfants, périrent d'une manière effroyable dans ce désastre ; leurs cris retentirent au cœur du roi et le frappèrent d'épouvante ; le remords abattit son orgueil ; il devint tout à coup docile au Pape ; et, pressé de rentrer dans la communion de l'Église, il conjura saint Bernard de solliciter son absolution.

Chose bizarre ! il ne se croyait point en droit de déposer les armes, parce qu'il avait juré avec serment qu'il combattrait, envers et contre tous, la nomination de l'archevêque de Bourges ; et dans son recours au Pape, il demanda tout à la fois d'être absous de ses crimes et délié du serment qui l'avait porté à les commettre !

« Vous n'ignorez pas, écrivit en cette occa- « sion saint Bernard au Souverain-Pontife ; « vous n'ignorez pas que c'est un déshonneur « chez les Français de violer un serment, « même inconsidéré ; quoique tout homme de « bon sens doive reconnaître que nul n'est « obligé de tenir des engagements illicites [3]. »

[1] Louis VII avait fait casser par plusieurs évêques, sans attendre le jugement du Saint-Siége, le mariage de son cousin Raoul de Vermandois avec la sœur du comte de Champagne. Le Pape, ne pouvant tolérer ce scandale, excommunia Raoul et cassa le second mariage que ce prince s'était hâté de contracter avec une parente du roi.

[1] Epist. CCXXI. — [2] Le nom de *Vitry-le-Brûlé* atteste aujourd'hui encore cette catastrophe. (Voy. *Recueil des historiens de France*, t. XII, p. 116.)

[3] Nam probro dicitur, sicut optime nostis, apud Francigenas

Cette affaire traîna en longueur, à cause des intérêts du comte de Vermandois, qui se compliquaient avec ceux du comte de Champagne; et durant les négociations, souvent interrompues et reprises, Thibaut se trouvait dans une situation désolante. Ce prince chrétien, dont tous les biographes s'accordent à faire l'éloge, eut à subir dans sa vieillesse les plus tristes vicissitudes. La plupart de ses vassaux, enhardis par les revers de sa fortune, se déclarèrent contre lui, et continuèrent sourdement les agressions du roi de France. Abandonné de ses alliés, et n'ayant plus de troupes pour se défendre, il manda auprès de lui l'abbé de Clairvaux, afin de puiser au sein de la religion la force dont il avait besoin pour supporter de si dures épreuves.

Le serviteur de Jésus-Christ lui remit devant les yeux les grands modèles de la patience chrétienne, et l'exhorta à marcher sur leurs traces, pour mériter la vraie gloire. Il lui représenta, à l'exemple de l'Apôtre, que Dieu châtie ceux qu'il aime; qu'il ne frappe que pour guérir; que si nous souffrons avec Jésus-Christ, nous régnerons avec lui; qu'enfin la véritable vertu s'épure dans l'adversité; et tandis que les succès énervent l'âme en l'exaltant, les tribulations lui donnent du ressort, et la détachent de la terre pour l'élever au ciel.

Cependant, après de longues négociations, l'abbé de Clairvaux parvint à apaiser les querelles. Il réconcilia si parfaitement le comte de Champagne avec le roi de France, que ce dernier, devenu veuf de sa seconde femme, épousa la fille de Thibaut; et de ce mariage naquit Philippe-Auguste, qui lui succéda au trône [1].

Saint Bernard, dans le cours de sa vie publique, ne rencontra peut-être pas un incident plus pénible que celui qu'il venait de conduire à une si heureuse issue. L'amitié particulière qu'il portait au comte de Champagne, et les bienfaits signalés dont l'ordre de Cîteaux était redevable à ce vertueux prince, lui avaient imposé l'obligation de soutenir énergiquement ses droits. Mais tant de passions s'étaient soulevées dans ces débats, tant de personnages éminents y avaient pris part, qu'il était difficile de s'y entremettre sans exciter contre soi des inimitiés redoutables. Il y eut un moment où il se vit en butte aux plus vifs reproches de la part du roi de France et du Souverain-Pontife lui-même. Celui-ci, fatigué des démarches que l'abbé de Clairvaux poussait jusqu'à l'importunité, lui ferma son cœur et suspecta la droiture de ses intentions [1]. Mais rien ne put ébranler ni sa patience ni le généreux dévouement qu'il prodiguait à son ami.

« Hélas ! écrit-il au Pape, je languis, je m'é-
« pouvante à la vue des maux dont le royaume
« est menacé. Il y a un an que je vous adresse
« les mêmes supplications; mais à cause de
« mes péchés, sans doute, j'ai aigri votre hu-
« meur, au lieu de l'adoucir. S'il m'est échappé
« par un excès de zèle, quelques paroles que
« j'aurais dû supprimer ou dire en d'autres
« termes, je les désavoue et vous prie de les
« oublier. Si, au contraire, j'ai parlé comme je
« je le devais, faites en sorte que je n'aie pas
« parlé en vain [2]. »

C'est en l'année 1143 que le Pape leva l'interdit qui pesait depuis deux ans sur les États de Louis le Jeune. Alors seulement l'archevêque de Bourges, Pierre de Lachâtre, put prendre possession de son siége; et l'abbé de Clairvaux recueillit les fruits de son infatigable persévérance.

Au milieu de ces tribulations et des fatigues de tous genres, saint Bernard conservait une tranquillité douce et parfois pleine de jouissance. Il vérifiait en lui-même la fidélité des promesses évangéliques, et se plaisait à répéter souvent la parole du roi-prophète : *Vos consolations, ô Seigneur, ont surabondé dans mon âme, à proportion des douleurs qui y ont abondé* [3].

L'une des grandes joies qu'il ressentit, et qu'il exprimait avec l'effusion d'une vive reconnaissance, ce fut celle que lui procura la visite de saint Malachie, évêque et métropolitain d'Irlande. Il le connaissait de nom; ou, pour parler le pieux langage des chroniqueurs, il le voyait et l'aimait en Dieu depuis longtemps [4]. Ces deux admirables disciples de Jésus-Christ, mystérieusement attirés l'un vers l'autre, souhaitaient avec ardeur de se rapprocher.

L'année 1139 combla leurs désirs. Saint Malachie, obligé de se rendre à Rome, traversa la France et vint à Clairvaux, où son âme, comme le puissant métal qui s'attache à l'aimant, s'unit

juramentum solvere, quamlibet male publice juratum sit, quamvis nemo sapiens dubitet illicita juramenta non esse tenenda. (Epist. CCXIX.)

[1] Quelques auteurs rapportent que le vieux comte de Champagne alla finir ses jours à Clairvaux, où il prit l'habit religieux. Le fait est possible; mais nous n'avons rien trouvé dans les annales contemporaines qui nous autorisât à l'affirmer.

[1] Voy. *Rép. de S. Bern. à Innocent.* Epist. CCXVIII.

[2] Epist. CCXIX.

[3] Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam. (Ps. XCXIII.)

[4] *Ann. Cist.*, I, p, 370, nos 1, 2 et seq.

étroitement au cœur de saint Bernard. A l'aspect des scènes évangéliques que présentait le désert de Clairvaux, ravi de voir et d'entendre l'homme extraordinaire qui avait offert au monde cette œuvre du ciel, il s'écria comme la reine de Saba : Ce que je vois de mes yeux dépasse tout ce qu'on m'avait rapporté de la sainteté de ce monastère! Heureux ceux qui sont à vous! Heureux vos enfants qui jouissent toujours de votre présence, et qui entendent les paroles de sagesse qui sortent de votre bouche!

Les consolations du saint évêque furent si profondes, que ne pouvant plus se détacher de Clairvaux, il voulut y finir ses jours. Mais Bernard, bien qu'il lui accordât l'habit de l'Ordre, ne consentit point à l'admettre au nombre des religieux; il l'obligea, au contraire, à continuer son voyage et ses fonctions épiscopales.

Saint Malachie, à son retour de Rome, emmena en Irlande plusieurs moines de Clairvaux, et fonda un monastère de l'Ordre qui bientôt enfanta quatre autres maisons irlandaises. Leur action civilisatrice renouvela foncièrement cette contrée, qui depuis plusieurs siècles était retombée dans la barbarie; et la face de l'Irlande se transforma à tel point, qu'on lui appliquait la parole du Prophète : « Ce peuple, qui n'était pas mon peuple, est devenu mon peuple. »

Plus tard, à l'occasion d'un second voyage à Rome, saint Malachie revint à Clairvaux; et, selon qu'il l'avait désiré et prédit, il y mourut entre les bras de saint Bernard, et fut enterré dans l'église du couvent.

La vie et la mort de cet humble apôtre de l'Irlande donnèrent au siècle une édification si admirable, que saint Bernard lui-même entreprit d'en écrire l'histoire. Il la publia, ainsi qu'il le déclare dans sa préface, afin de réchauffer la piété du clergé et des fidèles, par l'exemple des vertus d'un si grand évêque [1].

C'est ainsi que l'abbé de Clairvaux consacrait à la sanctification des âmes le loisir que lui laissaient ses fonctions abbatiales et les affaires publiques. D'autres écrits sortirent de sa plume à la même époque.

Nous mentionnerons ici sa mémorable lettre au Chapitre de Lyon, au sujet de la fête, nouvellement instituée, de l'Immaculée Conception de Marie. Sentinelle vigilante de l'Eglise, il s'éleva contre cette fête, parce que le Saint-Siége n'en avait pas pris l'initiative. Il crut, dans un temps où toute espèce de questions subtiles captivaient les imaginations, devoir signaler au Pape une solennité dont le mystère n'avait point encore été dogmatiquement défini.

« La Vierge royale, dit-il dans son épître, est « comblée de tant de hautes prérogatives, qu'il « ne semble pas opportun d'établir des fêtes « nouvelles... Louez-la comme la Vierge révérée « des anges, désirée des nations, honorée des « patriarches et des prophètes, élue de Dieu, « choisie entre toutes les autres; louez-la « comme le canal des grâces divines, comme la « médiatrice du salut, comme la réparatrice du « monde. Célébrez enfin par mille hommages « Celle qui est élevée au-dessus des anges; car « c'est là ce que chante l'Église, et c'est là ce « que l'Église m'a appris à chanter.... Mais j'ai « scrupule d'admettre ce qu'elle ne m'enseigne « pas... Du reste, dit-il en terminant, je défère « entièrement ce point, comme tous les autres, « au jugement et à l'autorité de l'Église romaine, « et je déclare que je suis prêt à me rétracter, « si j'ai avancé quelque chose contre la décision « qu'elle portera [1]. »

Saint Bernard, aussi humble que savant, ne combattait point la doctrine de l'Immaculée Conception, telle que l'Église l'a toujours admise et comprise. Dans sa lettre aux chanoines de Lyon, il ne s'oppose qu'à un excès de zèle qui empiétait sur les droits du Saint-Siége. Peut-être aussi avait-il en vue certains enseignements erronés qui soutenaient que Marie avait été conçue, comme son divin Fils, par l'opération du Saint-Esprit; ce qui n'a jamais été la croyance de l'Église [2].

Marie n'a pas été conçue, comme Jésus-Christ, dans un sein virginal; mais, par un privilége unique, elle a été conçue sans péché; et tandis que le genre humain tout entier s'écrie avec David : *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea,* elle seule, entre tous les enfants des hommes, a été préservée, dès le premier instant de sa conception, de la tache du péché originel. Voilà ce que l'Église professe et enseigne.

C'est ce glorieux et consolant mystère qui a

[1] *De Vit. et Gest. S. Malac.*, in Op. Mabillon, vol. I. — La vie de saint Malachie, divisée en trente et un chapitres, contient de précieux documents sur l'histoire ecclésiastique d'Irlande. Outre ce livre, saint Bernard prononça encore deux sermons sur le même sujet. Ce sont des oraisons funèbres dont l'usage parait avoir été assez fréquent au douzième siècle.

[1] Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo : ipsius si quid aliter sapio, paratus judicio emendare. (Epist. CLXXIV.)

[2] Nisi forte quis dicat de Spiritu sancto eam et non de viro conceptam fuisse.)S. Bern., Epist. ad Lugd.)

été proclamé de nos jours, du haut de la chaire du Prince des apôtres, par le grand Pontife Pie IX. La promulgation solennelle du dogme n'est que l'affirmation de l'antique croyance; elle définit et proclame la tradition, dont l'universalité a été attestée par l'unanime témoignage des évêques catholiques. Partout en effet où l'Évangile a été prêché, depuis les siècles primitifs, l'Immaculée Conception de la Mère du Sauveur a été professée par les Pères et les docteurs de l'Église, enseignée par la théologie, chantée dans les liturgies, honorée par les peuples chrétiens.

Il est évident que saint Bernard, le fidèle interprète des Écritures et de la tradition catholique, ne différait pas des autres docteurs; il n'était inexorable qu'en matière de discipline et d'orthodoxie.

La question de l'Immaculée Conception, entendue comme elle devait l'être, n'a d'ailleurs jamais excité de contradictions sérieuses dans l'Église. A l'époque de saint Bernard, elle n'occupa que passagèrement l'attention publique. D'autres questions plus ardentes se dressèrent devant le siècle; elles ouvrirent au zèle de l'abbé de Clairvaux une nouvelle sphère d'activité, une carrière toute scientifique, où son génie ne brilla pas avec moins de splendeur que dans sa carrière politique. Le schisme avait été matériellement étouffé; mais de funestes divisions subsistaient dans les esprits; et la même tendance qui portait les peuples à secouer le joug au pouvoir temporel, poussait la raison humaine à s'affranchir de l'autorité spirituelle.

De là une grande phase de la vie de saint Bernard, que nous verrons se déployer et grandir dans les chapitres suivants.

FIN DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

QUATRIÈME ÉPOQUE

VIE SCIENTIFIQUE DE SAINT BERNARD

Depuis les débats contre les Hérétiques

JUSQU'A LA PREDICATION DE LA CROISADE

1140-1148

CHAPITRE PREMIER

Mouvement intellectuel du moyen-âge.

Les débats philosophiques, quand ils agitent profondément les esprits, ne sont jamais des querelles isolées; ils attestent la vie intellectuelle d'une époque et caractérisent sa tendance. C'est ainsi que le seul énoncé des questions soulevées au siècle de saint Bernard, dément l'opinion longtemps dominante qui a fait du moyen-âge une époque d'ignorance et de barbarie. Les riches et nombreux monuments que cette époque a laissés à la nôtre témoignent, au contraire, de sa vigueur intellectuelle; et le douzième siècle principalement se distingue par sa raison subtile, autant que par la sublimité de son idée.

L'idée philosophique et foncièrement chrétienne qui dominait le moyen âge, c'était le principe de la foi considéré comme foyer de la science. La foi catholique était le centre commun de toutes les branches des connaissances humaines; et de ce centre vivant et harmoniquement déployé, devaient jaillir, comme d'une source intarissable, les flots de la lumière et de la vérité.

Or, la réalisation de cette idée coïncidait avec la période la plus critique du développement des facultés de l'esprit humain. Les peuples d'Occident avaient atteint cet âge où l'imagination, épuisée par de prodigieux écarts, commence à s'effacer devant la raison positive; âge de nubilité intellectuelle qui, dans la vie morale aussi bien que dans la sphère physique, a ses écueils et ses dangers. L'homme qui entre dans un plein exercice de sa raison acquiert, avec le sentiment de sa dignité, la conscience de sa liberté; il juge, compare et prévoit; il se pose dans sa puissance, se glorifie de sa force et s'irrite contre les entraves.

De là les impatiences, non plus d'une imagination fougueuse, mais de la raison elle-même aux prises avec l'opposition et bravant l'autorité, pour viser à l'indépendance.

Au XIIe siècle, une double direction, celle de l'idée chrétienne qui éclairait la science par la foi, et celle de la pensée rationnelle qui établissait la foi par les arguments de la philosophie humaine, se prononça nettement et se sépara en deux écoles distinctes: l'une est personnifiée en saint Bernard; l'autre est représentée par le trop célèbre Abeilard.

Ces deux écoles, du reste, ont, de tout temps et sous diverses formes, divisé le monde scientifique. Toujours, à côté des doctrines sacrées

qui enseignaient les traditions du ciel et de la terre, se sont produites des doctrines rationalistes qui prétendaient créer la science et la dépouiller de ses mystères. De là l'antagonisme de la science chrétienne, fondée sur les principes éternels de la révélation ; et de la science humaine, basée sur les prémices muables des conceptions de la raison. Selon que l'homme s'ouvre à l'action supérieure pour recevoir d'en haut la lumière, ou qu'il s'enferme en lui-même pour la faire jaillir de son activité propre, la science sera différente dans ses conséquences pratiques et ses résultats. De ces deux modes de procéder découlent deux doctrines opposées auxquelles se rattachent en définitive tous les systèmes.

Il ne sera point inutile au sujet qui nous occupe de présenter sur ces deux écoles quelques aperçus qui d'ailleurs ressortent des débats auxquels saint Bernard dut prendre une part si vive, et qui en même temps jetteront quelque clarté sur le mouvement intellectuel du siècle où il vécut.

Les sciences humaines étaient tombées dans une profonde décadence à l'époque où le christianisme entra dans le monde. Ce qu'on appelait alors philosophie n'était plus qu'un mélange de systèmes, d'opinions et de doctrines hétérogènes, dont la fusion ou la confusion composait une sorte d'*éclectisme*, mot étrange qui, sans exprimer le dédain formel de la vérité, suppose du moins l'indifférence ou l'impuissance de la trouver. Quand l'esprit humain abandonné à lui-même, ne peut plus produire de combinaisons nouvelles; quand toutes ses théories sont épuisées, il fait un amalgame des anciens systèmes et les décompose pour les recomposer. Il renverse et démolit les vieux édifices pour choisir, au milieu des ruines, les matériaux d'un édifice nouveau.

En d'autres termes, l'éclectisme, vaste mosaïque, accueille indistinctement le vrai et le faux de toutes les diverses écoles, cherche à démêler la vérité dans un chaos de principes contradictoires, et prétend la faire sortir du sein des éléments confus de la tour de Babel.

Telle était la fameuse école d'Alexandrie, lors de la prédication de l'Evangile. Les théories les plus incompatibles, les doctrines les plus divergentes s'y rencontraient, non pas pour s'accorder et s'unir, mais pour former le plus monstrueux assemblage qu'on ait jamais vu dans les écoles de philosophie. Les traditions antiques des Juifs et de la Perse se trouvaient agrégées aux idées de Platon, aux abstractions d'Aristote et des stoïciens. Il en résulta un bizarre enseignement où les subtilités de l'esprit grec s'adaptèrent aux imaginations et aux superstitions de l'Orient, aux exagérations du mysticisme de la cabale, et aux illusions de la magie. On eût dit que la Providence, à l'entrée d'une ère nouvelle, permettait à la main de l'homme d'ériger un monument qui attestât aux siècles futurs la folie de la sagesse humaine, quand elle cherche la science et la vérité en dehors de Dieu.

C'est dans cet état que les prédicateurs de l'Évangile trouvèrent la société civilisée.

La doctrine des apôtres, doctrine positive et immuable, contrastait avec les variations perpétuelles de la philosophie humaine. Ils enseignaient, *comme ayant autorité ;* et la science dont ils étaient les maîtres, s'appuyait sur les traditions divines, sur les saintes Écritures, sur la foi des patriarches et des prophètes.

Illuminés de la lumière d'en haut et dispensateurs d'un enseignement plus sublime que tout ce qui avait été connu dans les siècles antérieurs, les interprètes de l'Évangile firent comprendre au monde la triste expérience que les hommes avaient faite de la vanité de leurs pensées, et les convainquirent de l'impuissance où est l'esprit humain de s'élever par lui-même à l'évidence de la vérité.

L'apôtre saint Paul, le savant Docteur des nations, insiste vivement sur cette expérience dans ses Épitres aux fidèles de Corinthe.

« Il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages « et je rejetterai la science des savants. Que « sont devenus les sages? que sont devenus les « docteurs? que sont devenus ces esprits cu- « rieux des sciences du siècle? Dieu n'a-t-il pas « convaincu de folie la sagesse de ce monde[1]?... « Pour moi, continue l'Apôtre, quand je suis « venu vous annoncer l'Évangile de Jésus- « Christ, je n'ai point employé les discours « subtils de l'éloquence et de la sagesse hu- « maine... ; je ne me suis pas servi, en vous « prêchant, des moyens persuasifs de la raison « humaine, mais des effets sensibles de l'Es- « prit et de la vertu de Dieu, afin que votre foi « ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, « mais sur l'autorité de Dieu[2]. »

On voit ici, au point de départ des enseignements apostoliques, la différence essentielle des doctrines, selon qu'elles émanent de la parole révélée ou du labeur de l'esprit humain.

La vraie philosophie, qui est à la fois science et sagesse, se trouve déposée en germe dans les

[1] I Cor., I, 19. — [2] *Ibid.*, II, 1 et seq.

Livres sacrés; elle révèle les mystères de Dieu, de l'homme et du monde, ainsi que les rapports de l'homme avec le monde et avec Dieu; elle enseigne la chute primitive, la dispersion des races, le développement du mal à côté du bien, la liberté humaine obligée de choisir entre l'un et l'autre, et le plan divin pour la réhabilitation de l'homme et la réharmonisation de la terre avec le ciel.

Ce sont là les vérités principes de toute science; elles se sont propagées de race en race, pures et intactes dans l'une des lignées de Sem; altérées, et plus ou moins dégradées, parmi les autres descendants de Noé.

Moïse, initié aux secrets de Dieu, fixa sur l'Écriture ces divines révélations; un peuple, miraculeusement élu entre tous les peuples du monde, en reçut le dépôt; il le transmit à l'Église avec les traditions primitives; et l'Église offre les trésors de ces révélations à toutes les nations de l'univers.

Ainsi s'est conservée et propagée à travers les siècles, la doctrine des choses divines et humaines, la science des mystères.

C'est cette doctrine que professaient les premiers philosophes chrétiens. Les uns, nés dans le paganisme, avaient été platoniciens; les autres, nés dans le sein de l'Église, mais initiés aux lettres et aux arts de la Grèce, ramenaient toutes leurs connaissances à un même foyer, et puisaient dans la parole divine les principes et la sanction de leur enseignement.

Saint Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Athanase et tant d'autres cherchaient à conduire les esprits à la source de la vraie science qui a pour objet les vérités éternelles; et pour résultat, non-seulement les délices de l'admiration et de la contemplation, mais encore le goût et la pratique du bien.

L'enseignement de ces docteurs, comme nous l'avons dit, n'était point argumentatif; il exposait la vérité d'une manière simple, positive et dogmatique; la fondant non pas sur les conjectures de la raison, mais sur les affirmations de la parole de Dieu. « Nous n'avons pas été envoyés, disait saint Jean Chrysostome, pour nous lancer dans la joûte des discussions, mais pour soumettre les esprits à la foi. Nous n'avons pas la mission d'exposer nos propres pensées; mais nous transmettons aux hommes le dépôt des vérités que Dieu nous a révélées. Les apôtres ont annoncé simplement la parole de Dieu; ils n'y ont rien ajouté de leur esprit propre, et nous devons faire comme eux[1]. »

Fidèles à cette méthode apostolique, les philosophes chrétiens posaient le dogme comme la vraie condition de la science, et en démontraient les principes immuables par les analogies des lois de la nature, aussi bien que par les faits de la conscience et de l'histoire. Néanmoins, ils ne dédaignaient pas l'argumentation quand ils combattaient les erreurs ou rendaient raison de leur foi. Ils parlaient le langage scientifique aux savants, s'attachant surtout à montrer l'accord de la doctrine avec les besoins de l'homme, avec ses puissances et ses facultés; et ils la justifiaient par l'éclat de leurs conclusions.

L'enseignement chrétien citait les textes de l'Écriture, les expliquait conformément aux traditions, et en tirait principalement des conséquences pratiques. Et quand le dogme était compromis par les fausses interprétations des novateurs, les évêques, dépositaires et gardiens de la foi, se réunissaient sous l'autorité du Chef suprême de l'Église, pour résoudre les questions controversées, pour en déterminer le sens précis et orthodoxe, et mettre en relief la vérité révélée.

Ainsi se forma la philosophie catholique, émanation lumineuse de la théologie. Appuyée sur le roc de l'Église, la philosophie se tenait unie au dogme et n'admettait les déductions rationelles qu'autant qu'elles ressortaient des inflexibles données de la loi.

Or la rigueur de cette méthode contrarie les instincts d'indépendance de l'homme. La raison présomptueuse, non contente d'approfondir la vérité dogmatiquement définie, historiquement justifiée, logiquement démontrée, a voulu élaborer la science en dehors des voies normales; ce qui constitue la science selon l'homme, en opposition avec la science selon Dieu. Celle-ci procède de la Sagesse divine, d'où lui est venu le beau nom de philosophie; l'autre est un fruit de la sagesse humaine qui convoîte la vérité et en usurpe le nom. Pour elle, la philosophie n'est pas l'amour de la vérité; mais elle est la recherche de la vérité par le seul génie de l'homme; c'est-à-dire, comme s'exprime saint Bernard, elle est l'art de toujours la chercher sans jamais la trouver. Cette méthode téméraire s'érigea en rivale de la science chrétienne, et prétendit, au moyen du syllogisme, explorer les mystères les plus cachés.

Tant que la dialectique s'exerçait dans la voie légitime, soumise à l'autorité de la foi, elle ne porta point d'ombrage à l'enseignement

[1] In Epist. ad Rom., II, 55.

de l'Église; elle lui prêtait, au contraire, un secours puissant. Mais, devenue l'auxiliaire de la raison insurgée contre la foi, elle dégénéra en rationalisme, en argumentations sophistiques et puériles qui compromettaient la sainteté de la doctrine chrétienne, même alors qu'elle voulait la soutenir.

C'est ainsi que la libre pensée entra ouvertement en lutte avec la théologie positive, au douzième siècle. Mais bien antérieurement elle avait préludé à son indépendance; déjà les écoles fondées par Charlemagne étaient imbues de cet esprit nouveau. Ce que Charlemagne entreprit en Occident, le célèbre calife Haroun-al-Raschid l'avait fait en Orient. De tous côtés surgirent des institutions destinées à seconder l'affranchissement de la raison humaine. Aristote avait fixé l'attention des Arabes. Cette nation, douée de facultés fortes et actives, s'était engouée des ouvrages mal traduits du philosophe de Stagire; et par l'intermédiaire des Juifs d'Espagne, l'Occident participa aux fruits de leurs travaux[1]. Dès cette époque, la philosophie chrétienne, qui jusqu'alors avait été subordonnée à la théologie, commença à dévier et à s'exercer dans une sphère distincte [2].

L'impulsion que Charlemagne avait donnée aux études, l'excitation qu'il avait présentée à la raison en lui livrant une infinité de questions curieuses, produisirent des disputes plus propres à obscurcir la science qu'à seconder ses progrès. La dialectique, même quand elle était soumise à l'enseignement de l'Église, visait à l'omnipotence par les déductions hardies qu'elle tirait des textes sacrés. Un moine de Corbie, appuyé sur quelque livre de saint Augustin, enseigna que tous les hommes n'étaient animés que d'une seule et même âme. Deux théologiens, Ratramne et Paschase, soulevèrent de longues discussions sur le mode de la présence réelle. D'autres écrivains se disputèrent sur la manière dont la sainte Vierge enfanta le divin Messie. Toute espèce de questions graves ou puériles devint l'objet de l'investigation rationnelle [1]. L'autorité d'Aristote prit graduellement une telle prépondérance, que l'on se permettait de le citer à l'égal des Pères de l'Église; ni les Papes, ni les conciles ne purent lutter victorieusement contre son envahissement dans les écoles.

Cependant, on ne saurait disconvenir que la méthode scolastique, largement entendue, adaptée par le génie chrétien à l'enseignement de la théologie, n'ait donné un puissant essor au développement vigoureux et analytique des vérités éternelles; et si cette méthode a été presque unanimement reçue au moyen-âge, si les plus illustres docteurs l'ont appliquée avec bonheur à l'exposition des diverses branches de la science chrétienne pour en faire un seul corps de doctrine, *une somme de théologie*, on doit croire qu'elle répondait au besoin du temps; et dès lors il faut se garder de déprécier cette méthode à cause des abus que ses partisans trop exclusifs ont pu y rattacher. D'ailleurs, comme l'enseigne un savant maître :

« La théologie est une et invariable : c'est la « parole de Dieu écrite, ou la parole de Dieu « non écrite, conservée par la tradition dans « les ouvrages des Pères, dans les conciles de « l'Église, dans les constitutions des Papes. Au « moyen-âge, elle a adopté une méthode plus « rigoureuse et en quelque sorte plus géomé- « trique; elle a insisté peut-être plus qu'au- « trefois sur les preuves prises dans la raison, « dans l'autorité d'Aristote et des anciennes « écoles païennes; mais, au fond, son objet « est toujours le même, sa matière n'a pas « changé, seulement la manière de la traiter « est différente... L'enseignement des derniers « siècles ne diffère de celui des premiers âges « de l'Église que par la forme analytique « et dialectique d'Aristote appliquée à la théo- « logie [2]... »

[1] La question de savoir si les ouvrages d'Aristote, transmis d'Orient en Occident, vinrent par Constantinople ou par l'Espagne, a été traitée à fond et parfaitement résolue en faveur de cette dernière voie, par M. Jourdain. (*Rech. crit. sur l'origine des traductions latines d'Aristote et les commentaires grecs et arabes.* Paris, 1719.)

[2] Les Juifs jouèrent un grand rôle dans la transmission de la science des Arabes aux Occidentaux. Ils avaient, au XIIe siècle, en Espagne ainsi qu'en France, de célèbres écoles où brillèrent Aben Esra, Jonas Ben Maimonides, disciple de l'arabe Averroès; David Kiraki, Salomon Jarcki, et d'autres. C'est par ces écrivains rationalistes, interprètes hardis d'Aristote, que le judaïsme reçut sa forme moderne; et les mêmes disputations qui avaient constitué l'œuvre semi-religieuse et semi-rationaliste du Thalmud, menacèrent d'envahir les écoles de théologie en Occident. Plus d'un ecolâtre, animé de l'esprit de Maimonides, composa des recueils de questions et de solutions dignes de faire suite au Thalmud judaïque.

[1] Comme les Arabes et les Juifs, leurs maîtres, les théologiens rationalistes discutèrent gravement sur des minuties. Ainsi, ils voulurent savoir ce qui serait advenu, si Adam ne s'était pas laissé séduire par Ève; si les étoiles sont des animaux; pourquoi les plantes ne pouvaient croître dans le feu; pourquoi l'homme n'avait point de cornes au front; pourquoi le nez est placé au-dessus de la bouche, etc., etc. La platitude de la plupart de ces questions ne le cède en rien à celles dont fourmille le Thalmud. (Voy. Athelhardi *Quæst. perdifficiles.*)

[2] *Défense de la Méthode d'enseignement*, etc., par M. Boyer, ancien directeur du séminaire Saint-Sulpice. — L'auteur de cet

« Or, continue l'auteur cité, l'esprit curieux « et raisonneur sur nos mystères est trop voisin « de l'erreur pour ne pas chanceler et tomber « quelquefois dans un terrain si glissant; et « ces scolastiques hardis, pour avoir osé péné- « trer trop avant dans les profondeurs de Dieu, « furent éblouis par les rayons sortis de la nue « où se cache la divine Majesté, et terrassés par « l'éclat de sa gloire. Tant de censures des « Papes, des conciles, de la faculté de théologie, « d'un si grand nombre de propositions en- « fantées par l'inquiète curiosité des esprits de « ce temps, attestent à la fois et la vigilance « de l'Église sur le dépôt sacré de la saine doc- « trine, et le danger de cette intempérance du « raisonnement qui dépasse les bornes posées « par la foi [1] ! »

Vers la fin du onzième siècle, les écoles, dominées de plus en plus par la passion de raisonner sur toutes choses, dégénérèrent en arènes publiques, où la vérité n'était qu'un jeu auquel s'exerçait la raison armée du syllogisme.

Un des anciens théologiens, que l'on regardait comme un sophiste, parce qu'il contestait les prétentions du rationalisme (Jean le Sophiste), posa en principe que les abstractions de la raison ne pouvaient remplacer les réalités des idées, et que la science ne devait point se fonder sur des mots qui n'exprimaient que les notions de l'esprit. A cette thèse se rattache une célèbre querelle qui consomma le schisme des docteurs en deux camps opposés : les uns, désignés sous le nom de docteurs surannés, parce qu'ils tenaient à l'ancienne méthode ; les autres, appelés novateurs (*doctores novi*) parce qu'ils avaient embrassé la méthode d'Aristote. Jean Roscelin, chanoine de Compiègne, soutenait que les idées n'étaient que des mots (*flatus vocis*) au moyen desquels nous désignons les notions ou abstractions de la raison; il reçut, ainsi que son école, le nom de *nominaliste*, par opposition à l'école *réaliste*, qui regardait les idées comme des conceptions correspondant à des objets réels. L'une et l'autre écoles, bien qu'elles partissent d'un point de vue contraire, se défendaient par la syllogistique ; désormais le rationalisme dominait l'esprit du siècle.

Ce fut Abeilard qui, personnifiant cet esprit en lui-même, se mit à la tête du mouvement et rendit populaires, en quelque sorte, tant de questions subtiles. Passionné pour la gloire, et plein de confiance en son incontestable génie, il entreprit, avec une liberté inouïe jusqu'à son époque, de prouver la vérité des dogmes par les seules données de la raison, et d'appliquer la dialectique à tous les mystères de la théologie. Il le tenta ; et, sans reculer devant les conséquences d'une méthode si perilleuse, il dogmatisa sur toutes les thèses de la foi et de la morale. Abeilard demeura soumis à l'Église ; mais ses disciples, moins pieux et plus audacieux que lui, poussèrent la nouvelle méthode en dehors de ses dernières limites, achevant ainsi la séparation totale de la théologie et de la philosophie.

Le rationalisme, dont la vogue dut bientôt envahir le plus grand nombre des écoles, ne put s'exercer longtemps sans enfanter des aberrations et de funestes hérésies. L'exaltation de la raison individuelle ne connut plus de frein ; la science ouvrit son sanctuaire aux théories les plus incohérentes, et l'on vit reparaître les anciennes erreurs dejà condamnées, avec une foule de subtilités nouvelles.

Parmi les fausses doctrines dont les germes avaient plus d'une fois produit des fruits empoisonnés, dès l'enfance de l'Église, celles des Manichéens surtout se réveillèrent au XIIe siècle. Il ne serait pas facile de présenter l'analyse de cette formidable hérésie qui, sous une dénomination commune, réunissait les diverses sectes des anciens Gnostiques. Admettant deux principes coéternels, l'auteur du bien et l'auteur du mal, les réformateurs du manichéisme modifièrent graduellement leur système, et cherchèrent à le mettre plus ou moins en harmonie avec la doctrine chrétienne. Il en résulta un mélange bizarre de sensualité et d'austérité, de mécréance et de superstition, d'éclectisme et de panthéisme, qui aboutirent à des enseignements absurdes et à des pratiques odieuses [1].

Déjà, au IVe et au Ve siècle, les empereurs romains avaient eu recours à des mesures sévères pour exterminer ces sectes dont les assemblées occultes inquiétaient le pouvoir et soulevaient les cœurs honnêtes. Ils ne parvinrent qu'à les contenir dans le silence ; et le monde en semblait délivré, lorsque, vers l'an 660, une femme zélée, manichéenne, entreprit

opuscule insiste sur la nécessité de distinguer nettement la scolastique et la théologie, et montre les dangers de confondre ces deux choses. — « Identifier la scolastique avec la théologie, « c'est confondre l'habit avec le soldat, l'armure avec le guer- « rier, la science des lois avec les formes du barreau, etc. » (Pag. 3.)

[2] *Idem*, p. 15, nouvelle édition.

[1] Primum illorum axioma est, duo rerum esse principia : deum malum et deum bonum. (S. Aug., *de Moribus Manich.*)

de raviver les croyances dont elle était éprise. Son fils, nommé Paul, se produisit comme l'apôtre d'un christianisme purifié; et commençant par rompre avec la hiérarchie catholique, il dogmatisa sans mission, et chercha dans les Livres sacrés, à l'exclusion de la tradition, un nouveau symbole de la foi.

Ses disciples, les Pauliciens, dignes ancêtres des hérésiarques que nous allons voir apparaître, pères des Vaudois et des Albigeois, et précurseurs des hérétiques du XVIe siècle; les Pauliciens ne voulaient de religion que selon le texte écrit de l'Évangile. Ils soumettaient ce texte à la libre interprétation de leur esprit propre qui, à leurs yeux, était toujours éclairé des lumières de l'Esprit-Saint. Conséquents avec ces principes, ils nièrent successivement, comme nous le verrons plus tard, les dogmes et les mystères que leur raison ne pouvait comprendre; et quand le sens littéral des Écritures contredisait trop évidemment leurs interprétations arbitraires, ils se sauvaient dans les ténébreux labyrinthes de la figure et de l'allégorie.

Au IXe siècle, ces sectaires, aigris par les poursuites dont ils avaient été l'objet, et enhardis par leur nombre, mêlèrent la politique à leurs pratiques religieuses, et manifestèrent une opposition assez vive contre les pouvoirs sociaux. Leur conduite était logiquement d'accord avec leurs doctrines. Affranchis de toute autorité dans l'ordre spirituel, ils ne tardèrent point aussi à secouer le joug de l'autorité temporelle; telle sera toujours la marche de l'esprit humain [1].

L'Asie fut accablée pendant plus de trente ans des suites de ces soulèvements. Les nombreuses sectes du manichéisme, malgré d'horribles supplices, se perpétuèrent à travers les obstacles, et se répandirent insensiblement en Occident où, sur différents points, elles formèrent des associations dont le but avoué était la réforme de l'Église et de l'État. La dégénération d'une grande portion du clergé et l'ignorance des peuples, la dépravation des mœurs publiques et la cupidité, ne favorisèrent que trop les conquêtes de ces sectaires.

Tant d'éléments de passions et d'erreurs que le temps avait mûris, que le fanatisme avait accumulés, que les intérêts politiques avaient laissés fermenter à l'ombre, durent enfin éclater.

Ce fut au siècle de saint Bernard que ce nuage chargé de foudre vint obscurcir l'horizon de l'Église. Une infinité de sectes, diverses par leurs noms et leurs enseignements, s'étaient unies dans une haine commune contre le catholicisme; et les bornes étant franchies, il n'y eut point d'excès auxquels on ne poussât les prétentions, les doctrines et les mœurs. Le rationalisme seul était déjà une calamité pour l'Église; mais le concours de tant d'autres germes de dissensions semblait accabler la Chrétienté et exiger une force plus qu'humaine pour en triompher.

Cependant l'Esprit-Saint, qui veille sur l'Église et lui a promis une éternelle assistance, ne la laissa pas manquer de secours aux temps difficiles. Le saint Abbé de Clairvaux, comme un phare lumineux, éclairait cette mer orageuse, et signalait avec énergie les écueils. Qu'on ne s'étonne donc point, en considérant les témérités hardies du XIIe siècle, qu'on ne s'étonne pas du zèle de Bernard, de l'acharnement même avec lequel nous le verrons combattre! Il avait en face de lui des géants d'orgueil. Abeilard et Gilbert de la Porré attaquaient, sous la bannière de la raison, l'antique méthode de l'enseignement théologique. Pierre de Bruys et le moine Henri soulevaient les peuples contre le Saint-Siége; Herbert et Tranchelme niaient l'efficacité des sacrements et interdisaient le mariage; les Cathares ou Puritains rejetaient l'Ancien Testament et les écrits des saints Pères; Arnold de Brescia, plus véhément que tous les autres, réclamait l'abolition de la hiérarchie ecclésiastique; Éon de l'Étoile se faisait passer lui-même pour Jésus-Christ; une infinité d'autres sectes, plus extravagantes les unes que les autres, prêchaient partout et hautement la décadence du Catholicisme : il ne fallut pas moins, pour arrêter ce vaste débordement, que la puissance d'un saint Bernard.

[1] M. Guizot, dans l'un de ses cours, a dit cette parole remarquable : « La réforme est, pour appeler les choses par leur « nom, une insurrection de l'esprit humain contre le pouvoir « absolu dans l'ordre spirituel. » (Douzième leçon, publiée en juillet 1828.)

Il était, en effet, difficile d'appeler ces choses par un nom plus exact.

CHAPITRE DEUXIÈME

—

Pierre Abeilard. — Coup d'œil sur ses doctrines. — Sa vie et ses infortunes.

Pierre Abeilard, cet homme aussi extraordinaire par son enseignement que par sa vie romanesque, le père de la sophistique du moyen âge et le patriarche du rationalisme moderne, semble avoir été judicieusement caractérisé par un écrivain de nos jours : « Abeilard est en « théologie ce qu'il est en philosophie, ni tout « à fait orthodoxe ni tout à fait hérétique, mais « beaucoup plus près de l'hérésie que de l'or- « thodoxie [1]. » L'histoire de ses calamités, écrite par lui-même, et l'histoire de ses doctrines, combattues par saint Bernard, forment le grand épisode du XIIe siècle; épisode devenu vulgaire à force d'avoir retenti dans le monde, et qui, pendant six cents ans, a remué la science et défrayé les romans.

Il n'est sans doute rien de plus commun, dans les fastes des misères humaines, que de voir notre raison et nos passions s'égarer ensemble; et, sous ce rapport, les aventures d'Abeilard et d'Héloïse n'eussent assurément point mérité les honneurs de l'histoire. Mais quand l'homme que sa passion entraîne et précipite, a été salué, à juste titre, comme la plus forte raison de son temps; quand cet homme se pose lui-même comme l'apôtre du rationalisme et prétend en faire le fondement de la foi, on est en droit d'examiner la solidité d'une telle base, et de l'apprécier par les épreuves de la vie pratique. Les forces spéculatives de l'esprit humain, rapprochées de ses trop réelles faiblesses, présentent une de ces leçons significatives qui ne devraient point échapper aux philosophes!

[1] Cousin, ouvrages inédits d'Abeilard, Introd., p. 184. — Nous devons déclarer ici, qu'après avoir longtemps étudié tout ce que nous avons pu nous procurer des ouvrages d'Abeilard, nous n'avons rien trouvé de plus lucide et de plus érudit que cette récente publication de M. Cousin. Le savant professeur est le premier qui ait mis au jour le complément des doctrines philosophiques et théologiques du chef des rationalistes; et grâce à ses recherches laborieuses et aux appréciations qui les accompagnent, on peut aujourd'hui saisir parfaitement l'esprit de la célèbre école du XIIe siècle.

Abeilard naquit, en 1079, au bourg de Palais, près de Nantes, en Bretagne. On assure que, par un pressentiment de sa future éloquence, ses parents empruntèrent son nom à celui de l'abeille. Il semblait justifier cet augure. Sa facile élocution, jointe à une merveilleuse subtilité d'esprit et à une érudition qui embrassait les auteurs sacrés et profanes, lui assigna de bonne heure le premier rang parmi les maîtres les plus renommés de son époque. Les avantages extérieurs de sa personne ajoutaient à l'ascendant de son génie. Sa taille était haute, son regard plein de finesse, sa démarche noble et fière; ses traits exprimaient une mâle énergie.

Il avait successivement étudié sous deux fameux maîtres, Roscelin, le nominaliste, et Guillaume de Champeaux, le réaliste. L'exposition des deux systèmes avec leurs multiples nuances, n'entrerait pas aisément dans notre cadre, et n'offrirait d'ailleurs qu'un tableau assez monotone. Il nous suffira, pour résumer une controverse qui a rempli tout le moyen âge, de rappeler la différence tranchée des deux écoles. Le réalisme répondait à la doctrine platonicienne qui admet la *réalité* des idées, c'est-à-dire l'existence réelle et permanente des idéaux qui leur correspondent. Le nominalisme, au contraire, marchant dans les voies d'Aristote, et confondant les idées avec les notions abstraites, niait la réalité des idéaux, et déclarait qu'ils n'étaient que des mots [1].

La question, réduite à sa plus simple signification, était donc de savoir si les choses invisibles, contemplées par l'œil de l'intelligence, existaient réellement sous une forme idéale; ou bien si elles n'étaient que des abstractions, des notions de notre raison, des symboles de notre langage.

Cette question n'est point futile; elle soulève le plus imposant problème de la philosophie et

[1] La maxime des réalistes était: *Rem de re prædicari non posse, sed ideam de ideis.* Les nominalistes disaient : *Entia nuo sunt multiplicanda præter necessitatem.*

de la religion; de sa solution ressortira, en dernière analyse, le spiritualisme ou le matérialisme. Sans doute les conséquences de ce problème ne sont pas toujours poussées jusqu'aux dernières limites; ses termes varient avec les temps et selon les diverses tendances de l'esprit; mais, toujours et partout, il pose le pivot autour duquel gravitent les investigations de la science humaine. Aussi n'est-ce, à proprement dire, ni à Roscelin, ni à Guillaume de Champeaux que cette controverse commence. Son origine se montre au berceau même de l'histoire; sa racine est au cœur de l'homme déchu; et elle apparaît dès le premier âge de l'enfance, dans cette première question que l'enfant vous adresse : Est-ce que cela est vrai? L'enfant s'informe de la véracité de votre parole; il veut savoir si votre récit a pour objet une réalité ou une fiction. Il recherche la vérité; et sa question, éminemment philosophique, est la même, si vous l'élevez à un niveau supérieur, que celle qui s'agite sous diverses formes entre Platon et Aristote, entre Salomon et l'Académie, entre saint Paul et l'Aréopage, entre les réalistes et les nominalistes, entre la philosophie rationnelle qui part d'en bas pour remonter en haut, et la philosophie divine qui descend d'en haut pour éclairer les choses d'en bas. Les philosophes de tous les temps ont pris part à ce débat, et tous continuent la discussion, malgré la solution éclatante, donnée il y a dix-huit siècles, par le plus sublime des docteurs : « Nous ne contemplons pas seulement les choses « visibles, a dit saint Paul, mais les invisibles; « celles-ci sont éternelles, tandis que les choses « visibles sont temporelles [1]. »

Cette sentence de l'Apôtre est la condition de la vraie philosophie. Mais elle exige la soumission de notre esprit à l'autorité divine; et c'est là ce qui, dans tous les temps, a révolté l'orgueil de la raison.

Quoi qu'il en soit, la divergence fondamentale qui sépare les deux écoles philosophiques est facile à saisir; et si c'était ici le lieu, nous signalerions cette même démarcation dans toutes les branches des sciences et des arts, dans la morale, dans la politique, dans la législation, dans tous les ordres de choses : tous les produits de l'esprit humain pouvant être considérés, comme l'homme lui-même, au point de vue de leur reflet céleste ou de leurs phénomènes terrestres. Mais le sujet qui nous occupe ne nous permet pas cette digression; nous devons nous borner à montrer la part considérable qu'Abeilard a prise dans ce conflit, et les conséquences qu'il en a tirées.

Abeilard, nourri à la fois des doctrines platoniciennes de Guillaume de Champeaux et des doctrines péripatéticiennes de Roscelin, entreprit, après avoir combattu ses deux maîtres, de concilier leurs doctrines opposées, et de les accorder en quelque sorte dans une théorie intermédiaire. Cette tentative paraissait opportune, car la confusion régnait dans les deux camps.

Les réalistes et les nominalistes ne s'entendaient plus eux-mêmes. Les premiers avaient, dans la chaleur de la discussion, perdu de vue l'*idée*, qui en effet s'échappe, quand on l'abandonne à la vanité des disputes; les seconds, jouant sur les mots, confondaient les abstractions artificielles de l'esprit avec les notions véritables et naturelles. Les uns et les autres avaient à la fois raison et tort, selon les différentes perspectives où ils se plaçaient. Si Abeilard, avec des vues lucides, avait nettement distingué les *notions* et les *idées;* si, dans la doctrine des notions, il avait reconnu la différence qui existe entre celles qui ont leur racine dans l'idée, et celles qui ne sont que des généralisations, des élaborations plus ou moins arbitraires de la raison, il aurait pu mettre d'accord, sinon les docteurs, au moins les doctrines; et sans porter atteinte aux vérités d'un ordre supérieur, il pouvait conclure au *réalisme* des notions naturelles, et au *nominalisme* des notions artificielles [1].

Mais c'est ce qu'Abeilard n'a point fait; et son système intermédiaire, nommé le *conceptalisme*, n'a été qu'une nouvelle opinion, sans base, livrée à la polémique des savants. Abeilard, comme la plupart des philosophes de son temps,

[1] Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim videntur, temporalia sunt : quæ autem non videntur, æterna sunt. (II Cor., IV, 18.) Voy. aussi Epist. ad Rom., I, 20.

[1] La difficulté, en ces matières, c'est de s'entendre sur le sens des mots. Nous appelons *notions naturelles* celles qui correspondent à l'ordre naturel des choses et qui se forment spontanément dans notre esprit, comme les notions de cheval, d'arbre, etc., termes généraux renfermant tous les caractères d'un genre d'une généralité d'individus. Les *notions artificielles*, au contraire, sont celles qui n'ont aucun type dans les choses d'en haut, ni dans les choses d'en bas : telles sont les classifications factices de certaines sciences modernes qui ne subsistent que dans les nomenclatures et ne contiennent qu'un nominalisme plus ou moins arbitraire; ainsi, en botanique, par exemple, il y a telle classe de monocotylédones qui comprend à la fois le lis, le palmier, l'asperge, etc.; la famille des *chats*, en zoologie, comprend le lion, la panthère, le tigre, le léopard, etc. Ce sont là, si jamais il en fut, des *notions artificielles*.

n'admettait qu'une seule espèce de notions, et enseignait avec une apparence d'ironie qu'elles n'étaient ni des choses ni des mots. Que sont-elles donc? demandaient à la fois les nominalistes et les réalistes. Abeilard répondit par des mots et non par des choses; il enseignait que les notions étaient des *conceptions* n'existant que dans les formes de notre raison : solution évidemment analogue à la doctrine des nominalistes. La plupart des ouvrages d'Abeilard attestent d'ailleurs cette tendance [1]. Abeilard est nominaliste; et ce fut lui qui, par son talent et la forme nouvelle qu'il donna aux systèmes d'Aristote, fit prévaloir la science des mots sur la science des choses.

Aussi, ne reculant devant aucune des conséquences logiques du nominalisme, il posa l'art de raisonner comme le grand pivot de la philosophie; réduisit la recherche de la vérité à une habile dialectique, espèce de mécanique rationnelle à l'aide de laquelle il prétendait construire le système général des connaissances humaines.

Il fit plus. Non content de soutenir les principes de Roscelin et de les mettre en vigueur sous un nouveau nom, il les introduisit dans le domaine de la théologie, et entreprit d'expliquer les dogmes de la religion par les seules forces de la logique. Dans le système d'Abeilard, la foi n'était qu'une *estimation* (*æstimatio*, c'est le mot dont il se sert), c'est-à-dire une opinion provisoire, un préjugé, une conjecture; à la raison humaine était dévolue la tâche de la justifier et d'en démontrer la vérité. Ainsi, discourant sur tous les dogmes, recueillant des textes et des passages de l'Écriture et des Pères, pour ou contre (*sic et non*) les thèses de théologie, il réduisit les matières de la foi en problèmes, afin de les résoudre magistralement [2].

Cette tentative, exécutée avec une habileté consommée, souleva contre lui tous les théologiens orthodoxes, principalement saint Bernard; tous déclarèrent les divins objets de la foi au-dessus et indépendants des jugements de la raison; et ils soutinrent que les démonstrations rationnelles n'ajoutaient rien à la sanction que la parole divine porte en elle-même (*justificata in semetipsa*. Psal. XVIII).

[1] Voy. Abœl. opp. Invectiva in quemdam ignarum dialectic., p. 238. — Introd. in theologiam christianam, p. 974, etc. — Voy. surtout le *Sic et non* publié par M. Cousin, édition 1836.

[2] Voyez son ouvrage *Sic et non* cité plus haut. Cet ouvrage n'est qu'un canevas des leçons orales d'Abeilard. Il contient en germe les *Antinomies* de Kant et le *Doute méthodique* de Descartes.

On se demande, en lisant ces sèches discussions, comment des matières si ardues, surtout en philosophie, pouvaient captiver tant d'esprits, et attirer une si grande affluence de disciples! Car les contemporains le témoignent, une multitude incroyable d'auditeurs de tout pays, de tout âge, de tous rangs, marchaient à la suite du célèbre professeur, et se passionnaient pour son enseignement; des milliers d'écoliers le suivirent successivement à Melun, à Corbeil, à Saint-Victor de Paris, à Saint-Denis, dans les bourgs, dans les déserts et sur la montagne de Sainte-Geneviève [1]; rien ne les décourageait : à peine si les hôtelleries pouvaient les contenir. Les Parisiens n'étaient pas les seuls qui remplissaient les vastes salles du cloître; parmi les disciples se trouvaient une foule d'Allemands, de Romains, d'Anglais, de Lombards, de Suédois, de Danois; les hommes les plus marquants étaient mêlés dans la foule, avides d'entendre les leçons savantes de l'audacieux maître.

D'où venait cette popularité? Comment des questions de subtile dialectique pouvaient-elles exciter une vogue si générale, un engouement si passionné. Cette énigme n'est pas difficile à résoudre; elle s'explique par les penchants de la nature humaine. Abeilard était l'homme de son temps; il secondait l'essor de la secrète passion du siècle, l'esprit d'indépendance qui, sous toutes les formes et sous divers noms, travaillait la multitude et aspirait à secouer toute espèce de joug. Abeilard voulait le progrès par les forces humaines, comme saint Bernard le voulait par la puissance de Dieu. C'était une voie attrayante, ouverte aux présomptions de la science, que de dispenser de *croire* avant d'avoir *compris;* et l'esprit humain trouvait quelque gloire à faire comparaître devant le tribunal de sa propre juridiction les dogmes révélés, afin de s'en constituer juge et de les déclarer valides.

Il est vrai qu'Abeilard professa toujours un respect sincère pour l'Église. Il contre-balançait

[1] La montagne de Sainte-Geneviève n'était pas alors comprise dans l'enceinte élevée par Louis le Gros autour des faubourgs de Paris. — Du reste, c'est une chose curieuse de lire les détails sur la vogue immense des leçons d'Abeilard. Lui-même, dans l'histoire de ses calamités, rapporte que la foule était si grande, « ut nec locus hospitiis nec terra sufficeret alimentis. » (P. 19.) « Nulla terrarum spatia (dit un autre écrivain), nulla montium cacumina, nulla concava vallium, etc., quominus ad eum properarent, retinebat. » (Epist. ad Abœl., in Opp. ejusd., p. 218.) « Remota Britannia... Andegavenses... Pictavi, Vascones et Hiberi : Normania, Flandria, Teutonius et Suevus... præterea cunctos Parisiorum civitatem habitantes, etc... » (*Idem.*)

les hardiesses de sa méthode par une foi vive et docile; ses erreurs étaient peut-être plus dans son langage que dans son esprit; et les propositions hétérodoxes qu'il a émises ressortaient moins de ses opinions personnelles que de ses déductions logiques. Aussi l'a-t-on accusé à la fois de toutes les hérésies, et l'a-t-on justifié sur chaque point en particulier. Mais son inexcusable faute est d'avoir soumis les vérités sacrées au libre examen qui introduit l'anarchie dans le domaine des choses saintes, puisqu'il substitue la souveraineté de l'homme à l'autorité d'en haut.

C'est là, qu'il en eût conscience ou non, ce qui explique à la fois et la vogue et le danger de son enseignement. En donnant à la théologie une base humaine, il posa le principe du rationalisme qui, dans son premier développement, exerça sur la foule passionnée la fascination que le protestantisme produisit trois siècles plus tard, et que le libéralisme a renouvelée de nos jours avec un succès non moins avéré. Toujours l'esprit d'indépendance, de quelque doctrine et de quelque nom qu'il se revête, excitera les sympathies de l'homme déchu; et toute philosophie qui exaltera l'orgueil humain, tout enseignement qui confirmera la première parole de révolte qui pervertit l'homme dans le principe, sera sûr d'être accueilli avec enthousiasme par la multitude aveugle et ignorante.

Abeilard était à l'apogée de sa fortune, et dogmatisait aux applaudissements du monde, lorqu'il se heurta, dans sa course gigantesque, contre deux pierres d'achoppement : il tomba sur l'une, et se brisa; l'autre l'écrasa de son poids. Héloïse lui fit perdre son nom de philosophe; Bernard lui ravit sa réputation de théologien.

Avant d'assister aux intéressantes luttes qui s'ouvriront tout à l'heure, achevons de dépeindre l'homme qui les fit naître. Nous l'avons vu dominer la science par le sceptre de sa raison; nous allons voir cette raison si fière et si présomptueuse éclipsée par les fragiles attraits d'une femme.

A Paris, au moment où le nom d'Abeilard était un prestige, vivait une jeune fille qui, elle-même, était une merveille de son temps. Héloïse n'avait pas encore atteint sa dix-septième année, que déjà il n'était bruit que de sa rare intelligence; elle était versée dans la philosophie, les lettres et les arts, et cultivait avec un égal succès le grec, l'hébreu et le latin. Sa beauté n'était pas moins admirable que son génie; si bien qu'elle faisait toute la joie et l'orgueil de son oncle, le chanoine Fulbert, qui l'avait élevée. Fulbert n'avait rien négligé pour accroître la renommée de sa fille adoptive; et pour mettre le comble à sa sollicitude, il la confia aux soins du plus illustre de tous les maîtres. Mais, non content d'avoir obtenu les leçons d'Abeilard, il voulut lui procurer encore les avantages de sa conversation journalière. Il offrit à Abeilard une demeure dans sa maison, et lui remit entièrement l'éducation d'Héloïse.

Abeilard, il faut en convenir, n'était plus dans l'âge des passions; il avait près de quarante ans; de plus, son titre de bénéficier, et sa perspective d'entrer dans l'état ecclésiastique où il pouvait fournir une carrière éminente, joints à l'austérité connue du philosophe, étaient autant de titres à la confiance du chanoine.

Cependant tous ces motifs, et d'autres plus sacrés encore, n'empêchèrent point la passion de souiller le cœur du maître et de l'élève. Il fallut que le scandale devînt public pour éveiller enfin les soupçons de Fulbert. Mais il n'était plus temps. Abeilard enleva la malheureuse Héloïse, et la conduisit secrètement en Bretagne.

Bientôt il revint auprès de Fulbert, lui découvrit la situation, et lui offrit d'épouser Héloïse, à la condition de ne point ébruiter le mariage. Fulbert consent à tout; et les deux époux, mariés en sa présence, demeurèrent séparés, afin de laisser dans le secret une union qui pouvait nuire au renom du philosophe et compromettre son avenir.

Ce mystère ne resta pas longtemps caché. Fulbert lui-même ne craignit point de le divulguer pour sauver l'honneur de sa nièce; tandis que celle-ci, plus attachée à la prétendue gloire d'Abeilard qu'à son propre honneur, niait hautement le mariage. Dans ces circonstances, Abeilard, pour soustraire son embarrassante épouse aux afflictions dont Fulbert l'abreuvait, lui procura un asile dans le monastère d'Argenteuil; mais il paya cher les ressentiments d'un oncle outragé, et devint la victime d'une implacable vengeance.

Une nuit, pendant qu'il dormait, cet oncle et quatre sicaires s'introduisirent dans sa demeure, conduits par un valet qu'ils avaient gagné à prix d'argent. Ils pénètrent dans sa chambre, se précipitent, le lient, le bâillonnent, et ne le quittent qu'après avoir consommé sur sa personne les plus indignes traitements. A ses cris, que la confusion rendait plus déchirants, tout Paris s'émeut et accourt. Fulbert

s'est échappé; on lui confisque ses biens, et on lui ôte ses bénéfices; le valet d'Abeilard avec deux autres complices sont découverts, et subissent la peine de leur crime. Mais Abeilard, devenu insupportable à lui-même, va cacher dans un cloître sa passion mal éteinte et son existence flétrie.

Héloïse ne tarda point à suivre son exemple; elle prit le voile, plutôt pour se dévouer à Abeilard que pour s'immolerà Dieu ; et l'un et l'autre, longtemps séparés, alimentèrent, par un fréquent commerce de lettres, la terrible passion que nulle vicissitude n'avait pu affaiblir. « J'ai cherché dans la philosophie et dans « la religion, écrit Abeilard, des armes pour « combattre cette flamme que nos malheurs « ont allumée davantage ; mais, hélas ! en m'en« gageant par des vœux à vous oublier, je « n'oublie que ces vœux[1]. »

Telles furent les tristes faiblesses du philosophe pendant les premières années de sa retraite. Mais sa carrière n'était point terminée. Sa chute, qui avait eu un immense retentissement, n'avait compromis que sa personne; ses doctrines subsistaient : elles durent tomber sous les efforts de saint Bernard.

CHAPITRE TROISIÈME

Lutte de saint Bernard contre Abeilard. — Concile de Sens. — Conversion et fin édifiante d'Abeilard.

Dès l'année 1121, Abeilard avait été cité devant un concile assemblé à Soissons, sous la présidence de l'archevêque de Reims, pour entendre la condamnation de son livre sur la Trinité, composé selon les règles d'Aristote, et contenant des erreurs manifestes. Il se soumit à la sentence, et brûla lui-même son ouvrage. Mais la méthode dont il usait dans les chaires de théologie le faisait chavirer sans cesse et retomber d'écarts en écarts.

D'un autre côté, l'esprit de hardiesse qui l'animait, et la suffisance avec laquelle il appliquait la dialectique aux questions les plus profondes, attiraient constamment autour de lui une foule de ses anciens auditeurs qui le pressaient de reprendre ses leçons publiques, et lui demandaient, selon qu'il le rapporte lui-même, « des arguments philosophiques propres à satisfaire la raison[1]. » Cédant à leurs instances, il recommença son cours, au grand contentement d'une multitude de disciples.

Il s'était fait moine à Saint-Denis ; mais son esprit toujours agité n'avait pu tenir dans ce monastère. Il le quitta pour s'établir dans le diocèse de Troyes, où la générosité de ses amis lui avait procuré une vaste terre qui ne tarda point à se peupler de nombreux partisans. Il y construisit un oratoire auquel il donna le nom de Paraclet; et là, entouré de jeunes hommes qui accouraient de toutes les contrées, il disserta sur la nature de Dieu, sur les mystères de l'homme, sur les plus hautes questions de métaphysique et de morale, comme faisait autrefois le philosophe de Stagire dans les jardins de l'Académie. Rien n'égale la joie orgueilleuse que ressentait Abeilard à la vue de ses succès ; il l'exprime naivement dans une de ses lettres : « Pendant, dit-il, que mon corps est « enfermé en ces lieux, la renommée fait voler « mon nom dans le monde entier; tous les en« droits par où elle passe sont autant d'échos « qui le répètent[2]. »

Mais ce triomphe ne dura point.

Saint Bernard, l'infatigable sentinelle de l'Église, depuis longtemps observait la tendance des nouvelles doctrines ; il la signalait aux évêques, et poussait des cris d'alarme. Abeilard éluda par des subterfuges les remontrances du puissant abbé de Clairvaux; et, dans l'espoir de se soustraire à l'orage qui grondait sur sa tête, il abandonna le Paraclet, pour accepter l'abbaye de Saint-Gildas qui lui fut offerte en Bretagne. Il est vrai que des motifs d'une autre nature contribuèrent à cette détermination.

Les religieuses du monastère d'Argenteuil

[1] Abœl., *Introd. ad Theol.*

[1] Abœl., Epist., vol. II.— [2] Abœl. Epist. I.

avaient été dispersées; et la triste Héloïse, épouse sans époux, religieuse sans religion, âme profondément bouleversée, se trouvait sans repos et sans asile. Abeilard n'hésita point; il lui offrit le Paraclet, et l'y établit avec plusieurs de ses compagnes. L'évêque de Troyes ratifia cette donation; et le pape Innocent II, accédant aux recommandations de Pierre le Vénérable, conféra à Héloïse le titre d'abbesse de la communauté nouvelle[1].

Quant à Abeilard, il languissait à Saint-Gildas; et, quoique malade et toujours consumé de passions tumultueuses, il était impatient de reparaître sur la scène du monde et de se rapprocher en même temps du Paraclet, où l'appelaient sans cesse les pressantes lettres d'Héloïse. Déjà il avait quitté sa retraite et repris ses leçons éloquentes, quand saint Bernard vint le trouver pour lui dessiller les yeux, et le ramener à la vérité par les voies de la douceur. Abeilard, au témoignage de Geoffroy d'Auxerre, parut touché de la démarche évangélique du saint Abbé de Clairvaux. Il lui promit de modifier ses doctrines; mais de nouveaux écrits dont quelques-uns circulaient clandestinement dans les écoles[2], démentirent cette promesse, et annoncaient au contraire, une plus grande audace. De plus, il prit le change; et, enhardi par le zèle de ses disciples, il se plaignit à son tour de saint Bernard, et l'accusa de calomnie.

C'est alors que le serviteur de Dieu rompit le silence, et poursuivit le novateur avec son invincible vigueur. Les lettres qu'il écrivit aux évêques, aux cardinaux, au Pape lui-même, dénotent sa vigilance, et méritent d'être consignées. Nous en donnons ici quelques remarquables extraits:

« Frère Bernard, abbé de Clairvaux, offre ses « humbles hommages au Pape Innocent, son « très-aimé père.

« C'est à vous, Saint-Père, qu'on doit s'a- « dresser quand le royaume de Dieu est en pé- « ril, ou souffre quelque scandale, principale- « ment en ce qui regarde la foi. Tel est le privi- « lége du Siége apostolique, puisque à Pierre « seul il a été dit : *J'ai prié pour vous, afin que « votre foi ne défaille point*. Il faut donc exiger « du successeur de saint Pierre ce qui est dit « ensuite : *Quand vous serez converti, fortifiez « vos frères*. Il est temps aujourd'hui d'accom- « plir cette parole, d'exercer votre primauté, de « signaler votre zèle, d'honorer votre pontificat.

« Il s'est élevé en France un homme qui, « d'ancien docteur, est devenu théologien nou- « veau. Après s'être joué dès sa jeunesse dans « l'art de la dialectique, il se plaît aujourd'hui « à débiter ses rêveries sur l'Écriture sainte; se « figurant n'ignorer rien de tout ce qui est « dans le ciel ou sur la terre, il décide toutes « les questions sans jamais hésiter... ; prêt à « donner la raison de toutes choses, il prétend « expliquer même les choses qui sont au-des- « sus de la raison; tentative qui est contraire à « toutes les règles de la foi et de la raison elle- « même.

« Voici, par exemple, le sens qu'il donne à ces « paroles du Sage : *Celui qui croit légèrement est « un téméraire*. Il dit que croire légèrement, « c'est faire marcher la foi avant le raisonne- « ment; quoique le Sage ne parle pas de la foi « que nous devons à Dieu, mais de cette « croyance trop facile que nous accordons aux « propos des hommes. Après tout, le pape Gré- « goire enseigne que la foi divine est sans mérite, « dès que la raison lui en fournit les bases. « Marie est louée parce qu'elle a prévenu la « raison par la foi; Zacharie est puni pour « avoir cherché dans la raison les appuis de sa « foi. Notre théologien parle tout autrement... « Dès les premières lignes de son extravagante « théologie, il définit la foi une opinion (*æsti- « matio*, une conjecture préalable); comme si « les mystères de notre foi dépendaient de la « raison humaine, au lieu d'être appuyés, « comme ils le sont, sur les fondements iné- « branlables de la parole de Dieu!

« Quoi! vous proposez comme douteux ce « qu'il y a au monde de plus vrai! Saint Au- « gustin ne parlait point de la sorte. La foi, « dit-il, n'est point une conjecture ou une opi- « nion qui se forme en nous par le travail de « nos réflexions; elle est une conviction inté- « rieure confirmée par la conscience. Laissons « donc ces théories problématiques aux philo- « sophes péripatéticiens qui se font une règle de « douter de tout, et qui effectivement ne savent « rien. Pour nous, tenons-nous-en à la défini- « tion du Docteur des nations. *La foi*, dit cet « apôtre, *est la substance des choses qu'on espère, « et le fondement de celles qu'on ne voit pas*[1]. Elle « est donc une base, et non point une opinion, « et non point une déduction de nos vaines

[1] Godf., lib. III, n° 13. Le Paraclet était situé dans les environs de Nogent-sur-Seine.

[2] Entre autres le *Sic et non*, dont saint Bernard fait mention dans son épître LXXXVII, éd. Mabill.

[1] Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. (Ad Hebr., XI, 1.)

« pensées; elle est une certitude, et non point « une probabilité[1]... »

Une autre lettre, écrite au cardinal Haimeric, chancelier de la cour romaine, revient avec la même sollicitude à ces questions.

« J'ai lu, dit-il, de mes propres yeux, ce que « j'avais entendu des livres et de la doctrine de « Pierre Abeilard. J'ai pesé ses expressions, et « j'ai reconnu le sens pernicieux qu'elles ren- « ferment. Ce corrupteur des fidèles, cet esprit « contagieux, propre à égarer les âmes simples, « prétend soumettre à sa raison ce qui ne peut « être saisi que par la foi vive et docile. Le vrai « fidèle croit sans arguments; mais ce nova- « teur, non content d'avoir Dieu pour garant « de sa créance, veut que sa raison en soit l'ar- « bitre. Au lieu que le Prophète dit : *Vous ne « persévérerez pas, si vous ne croyez*[2]; notre doc- « teur accuse de légèreté la foi qui part du cœur, « abusant de ce passage de Salomon : *Celui qui « croit légèrement est un téméraire*[3]... »

« Pierre Abeilard, écrit-il encore au pape « Innocent, travaille à détruire le mérite de la « foi, et se met en tête qu'il peut comprendre « par sa raison tout ce que Dieu est. Il monte « jusqu'aux cieux; il descend dans les abîmes; « nulle hauteur, nulle profondeur ne se dérobe « à ses investigations. C'est un homme grand à « ses propres yeux, disputant sur la foi contre « la foi même, enflé de sa science, s'ingérant « dans les secrets de Dieu, et nous fabriquant « des hérésies[4]. »

« Je vous envoie, dit-il au cardinal Grégorius, « les écrits de Pierre Abeilard, afin de vous « faire connaître l'esprit de ce philosophe. Vous « verrez qu'il suppose des degrés dans la Tri- « nité, comme Arius; qu'il élève le libre arbi- « tre au-dessus de la grâce, comme Pélage; « qu'il divise Jésus-Christ, comme Nestorius... « Quoi donc! après avoir échappé à la gueule « du lion[5], ne devons-nous pas nous mettre en « garde contre le souffle empoisonné du dra- « gon? Le premier n'a point poussé sa rage au « delà du tombeau; le dernier veut perpétuer « dans les siècles à venir ses mauvaises doc- « trines[6]. »

La persévérante activité de l'Abbé de Clairvaux arrêta bientôt le docteur rationaliste dans le cours de ses succès. Mais Abeilard, qui était de bonne foi et plein de confiance en son orthodoxie, comptant d'ailleurs sur le nombre et l'influence de ses amis, protesta contre les accusations dont il était l'objet, et annonça hautement l'intention de se disculper devant un concile général.

C'était en 1140. En cette année même, à l'octave de la Pentecôte, une grande assemblée de prélats et de théologiens devait se réunir dans la ville de Sens. Abeilard écrivit à l'archevêque de cette métropole pour lui déclarer qu'il était prêt à justifier ses doctrines devant tout le monde, et le pria instamment de convoquer l'Abbé de Clairvaux, afin de mettre un terme, par une discussion publique, aux reproches d'hérésies.

L'archevêque ne demandait pas mieux que de soumettre au jugement du concile les questions controversées, et saint Bernard fut invité à s'y rendre, en même temps qu'Abeilard; mais d'abord il s'excusa.

« L'archevêque de Sens, écrivit-il à Rome, « m'appelle, moi qui suis le dernier de tous, « pour lutter corps à corps contre Abeilard; et « il me fixe le jour où ce docteur doit soutenir « devant l'assemblée des évêques, les assertions « impies contre lesquelles j'avais osé me pro- « noncer. Je refuse d'y paraître; d'abord, parce « que mon adversaire s'est aguerri dans la dis- « pute dès sa jeunesse; et je suis d'avis qu'il « est honteux de commettre avec les subtiles « arguties de la raison humaine l'autorité de la « foi fondée sur la parole de Dieu[1]. Ainsi je « réponds qu'il ne faut pas d'autres accusateurs « que ses propres écrits. Au surplus, cette af- « faire ne me regarde pas personnellement; « elle appartient aux évêques, qui sont les gar- « diens et les interprètes de la doctrine. »

Cependant la seule annonce d'une controverse publique entre les deux plus célèbres personnages du temps excita au plus haut degré l'intérêt de la France entière. Il s'agissait en effet de voir aux prises, non-seulement deux hommes remarquables par leur entraînante éloquence, mais deux chefs d'écoles qui représentaient les deux tendances contraires de leur siècle. Le premier admettait le principe de l'autorité divine; le second proclamait la primauté de la raison humaine : tous deux combattaient pour la cause de Dieu; l'un par la sagesse du ciel, l'autre par la science de la terre.

Cette lutte promettait un spectacle émouvant. Le roi lui-même et les seigneurs de la

[1] Bern., Epist. CXL.
[2] Si non credideritis, non permanebitis. (Isaï. VII, 9.)
[3] Epist. CCCXXXVIII. — [4] Epist. CXLIV.
[5] Allusion à l'antipape Pierre de Léon. — [6] Epist. CCCXXXI,

[1] Abnui, tum quia puer sum, et ille vir bellator ab adolescentia, tum quia judicarem indignum rationem fidei humanis committi ratiunculis agitandam, etc.
[2] Epist. CLXXXIX.

cour voulurent en être témoins; et au jour indiqué, tout ce que le pays, aussi bien que l'Église, renfermait de plus illustre, accourut à Sens, et vint se réunir, dans l'enceinte sacrée, aux prélats et aux pères du concile.

Écoutons saint Bernard:

« Il me fallut céder aux prières de mes amis. « Ils voyaient que tout le monde se préparait « à cette conférence comme à une espèce de « spectacle; ils appréhendaient que mon ab- « sence ne fût une occasion de chute pour les « faibles et un sujet de triomphe pour l'erreur. « Je m'y rendis donc, quoiqu'à regret et les « larmes aux yeux, sans autre préparation que « celle que recommande l'Évangile: *Ne méditez « pas ce que vous répondrez; il vous sera donné à « l'heure même*[1]; et cette autre parole: *Le Sei- « gneur est mon appui; je ne craindrai pas ce que « l'homme pourra me faire*[2]. »

Ce furent là, dit un chroniqueur, les armes du nouveau David, quand il vint combattre Abeilard, cet autre Goliath revêtu de la pesante armure de la science humaine, et tout chargé du formidable appareil des arguments de l'école[3].

Les deux athlètes se présentent ensemble devant l'auguste assemblée; sur eux se concentrent tous les regards. On produit les pièces; on énumère les chefs d'accusation; on attend dans un morne silence, qu'Abeilard se disculpe et défende ses doctrines. Mais, ô confusion! il veut parler, et la parole lui manque; et à la vue de saint Bernard, il demeure interdit!

Le serviteur de Dieu ne profite point de cet avantage; il refuse de terrasser un adversaire déjà vaincu; il se borne à signaler, dans les écrits d'Abeilard, les erreurs les plus patentes, et lui laisse le choix, ou de les rétracter, ou de se défendre. Mais le philosophe reste muet. Il sort enfin du concile, en proclamant qu'il en appelait au Pape.

Ce dénouement inattendu frappa les esprits d'une profonde stupeur. Le jugement de Dieu semblait dicter lui-même la sentence du concile. Aussi, nonobstant l'appel interjeté à Rome, la condamnation d'Abeilard fut unanimement prononcée. « J'ai vu, s'écrie saint Bernard « avec David, j'ai vu l'impie aussi élevé que les « cèdres du Liban; j'ai passé, et il n'était plus!»

Ce triomphe éclatant, loin d'exalter l'humble moine de Clairvaux, lui arrachait des gémissements sur les misères de la vie humaine; et dans une lettre au Pape, que nous voudrions pouvoir transcrire en entier, il s'exprime d'une manière touchante:

« *Il est nécessaire que le scandale arrive*[1]; mais « c'est une bien triste nécessité! Aussi le pro- « phète s'écrie-t-il: *Qui me donnera les ailes de la « colombe pour que je m'envole dans un lieu tran- « quille?* Je voudrais être hors du monde, tant « je suis abattu et abîmé d'affliction. Insensé « que j'étais! j'espérais quelque repos, après « que la fureur du lion eut été domptée, et « que l'Église eut reconquis la paix. Cette paix, « elle en jouit; mais moi, je n'en jouis pas. Je « ne me rappelais pas que j'habite une vallée « de larmes, une terre ingrate, hérissée de « ronces et d'épines qui renaissent à mesure « qu'on les coupe. Hélas! la charité se refroidit « et l'iniquité tous les jours augmente[2]. »

Les actes du concile furent déférés à Rome. Le pape Innocent, après avoir examiné les propositions hétérodoxes, confirma leur condamnation, et imposa à leur auteur un éternel silence[3].

Abeilard se trouvait alors sur le seuil de deux voies divergentes, dont l'une mène à la vie, et l'autre à la mort. Il pouvait, par une humble soumission à l'autorité de l'Église, éterniser son nom dans le livre de vie; ou bien, par un indocile orgueil, l'enregistrer au nombre de ces esprits superbes qui, dans leur élévation comme dans leur décadence, imitent l'antique rébellion du prince des ténèbres. La grâce toucha le cœur d'Abeilard! L'humiliation avait opéré dans ce cœur malade une large ouverture: un sentiment nouveau, une émotion semblable à un vaste tremblement s'empara de cet esprit gigantesque; et dans la profondeur de son âme était descendu le rayon victorieux de la vraie lumière.

Abeilard publia une rétractation dont voici quelques fragments:

« A tous les enfants de l'Église sainte, Pierre « Abeilard, le moindre de tous.

« C'est une maxime commune, qu'on peut « corrompre les meilleures choses; et, ainsi « que le rapporte saint Jérôme, écrire beau-

[1] Nolite cogitare quomodo aut quid loquamini; dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. (Matth., x, 19.) Dominus mihi adjutor; non timebo quid faciat mihi homo. (Ps. CXVII.)

[2] Epist. CLXXXIX. — [3] *Vit. S. Bern.*, p. 382, n° 4, in Mab.

[1] Matth., XVIII. — [2] Bern., Epist. CLXXIX.

[3] Le bref d'Innocent II, qui sanctionne l'arrêt du concile, se trouve parmi les épîtres de saint Bernard, sous le n° 144. Quant aux propositions condamnées, elles sont résumées en dix-neuf chefs principaux, et rapportées tout au long dans la collection de Duplessis d'Argentré. (Coll. judiciorum de novis erroribus, t. 1, p. 21.) — On peut les lire aussi dans les œuvres d'Abeilard, réduites à quatorze articles. (Abœl., Epist. 1, cap. IX. édit. Ambos.)

« coup de livres, c'est s'attirer beaucoup de « censeurs. En comparaison des ouvrages des « autres, les miens sont peu considérables. Je « n'ai pu néanmoins éviter la critique, quoique « dans mes livres je ne trouve point mes fautes « et que je ne prétende pas les soutenir si elles « s'y trouvent. Peut-être ai-je erré en écri- « vant certaines choses autrement qu'il ne fal- « lait; mais j'en atteste Dieu, qui est le juge « des dispositions de mon âme, je n'ai rien dit « par malice ou par une perversité volontaire. « J'ai beaucoup parlé dans diverses écoles pu- « bliques, et je n'ai jamais donné mes ensei- « gnements comme un pain caché ou comme « des eaux dérobées... Que si, dans la multi- « tude de mes leçons, il s'est glissé des asser- « tions hasardées, selon qu'il est écrit, qu'*en « parlant beaucoup, on ne peut éviter de pécher*, le « soin de me défendre opiniâtrément ne m'a « jamais poussé jusqu'à l'hérésie; et j'ai tou- « jours été prêt, pour satisfaire aux exigences, « à modifier ce que j'avais mal dit ou à le ré- « tracter entièrement. Tels sont mes senti- « ments; je n'en aurai jamais d'autres[1]. »

Cet acte ne fut que le premier pas d'un retour plus complet dans les saintes voies de la soumission. Abeilard avait le dessein de se rendre à Rome, aux pieds du Souverain-Pontife, quand, docile à l'inspiration de Dieu, il voulut d'abord ouvrir sa conscience à Pierre le Vénérable, le savant abbé de Cluny. Son cœur s'attacha aux lieux où il retrouva la paix; il y demanda un asile; et, fatigué des disputes de l'école, dégoûté des vains applaudissements qui avaient exalté son orgueil, il détourna sérieusement son regard des choses fugitives, pour établir, comme saint Paul, sa conversation au ciel. Pierre de Cluny, dont la charité tendre et pleine de délicatesse avait préparé cette heureuse conversion, conduisit Abeilard auprès de saint Bernard, et mit le sceau à sa médiation évangélique, en réconciliant ces deux grands hommes qui, depuis lors, se donnèrent des gages réciproques d'affection et d'estime. Abeilard savourant la douce paix que la religion lui avait rendue, vécut encore deux ans, « durant lesquels, dit « la chronique de Cluny, tout a paru divin en « lui, son esprit, ses discours, ses actions. » La mort le trouva prêt, grâce aux fruits d'une salutaire pénitence; et l'humilité seule, l'humilité, toujours victorieuse dans les combats de cette vie, toujours efficace pour guérir les plaies du cœur, était parvenue à le délivrer des maux que l'exaltation lui avait attirés[1].

Inscrivons ici les dernières paroles qu'il écrivit à Héloïse; elles sont dignes d'être conservées:

« Vous avez été victime de mon amour; de- « venez victime de ma pénitence. Accomplissez « fidèlement ce que Dieu demande de vous. Il « est de sa grandeur de ne trouver dans l'hom- « me d'autre fondement de sa miséricorde que « la misère humaine. Gémissons de la nôtre au « pied des autels. Il n'attend de nous, pour met- « tre fin à nos maux, que de voir nos cœurs « contrits et humiliés. Que notre pénitence « soit aussi publique que le furent nos crimes! « Nous sommes un triste exemple des impru- « dences de la jeunesse. Apprenons à notre « siècle et à la postérité que la réparation de « nos égarements en a mérité le pardon; et « faisons admirer en nous les prodiges de la « grâce, puisqu'elle a pu triompher de la ty- « rannie de nos passions. Ne vous découragez « pas de quelques retours de tendresse; c'est « un exercice de vertu que de les combattre et « de les vaincre: l'expérience de vos faiblesses « vous apprendra à mieux supporter les fai- « blesses des autres...

« Si j'ai corrompu votre esprit, compromis « votre salut, terni votre réputation, blessé

[1] *Apol.*, inter opera Abœlardi.

[1] Abeilard mourut le 21 avril 1142, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps fut porté, par les soins de l'abbé de Cluny, au Paraclet, où Héloïse elle-même fut ensevelie le 17 mai 1164. Les dépouilles réunies de ces deux célèbres personnages subirent plusieurs translations, et les vicissitudes de leur vie semblent s'être prolongées après leur mort. Leurs ossements furent transportés à Paris, en 1800, où l'on prétend qu'ils reposent ensemble dans une même tombe au cimetière du Père-Lachaise.

Nous trouvons dans une lettre de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, quelques détails édifiants sur les derniers moments d'Abeilard: « Je ne saurais dire en peu de lignes les exemples « d'humilité et de sainteté qu'il nous a donnés, et dont notre « monastère tout entier pourrait rendre témoignage. Il se refu- « sait tout, excepté le nécessaire; sa parole et sa conduite « étaient sévères pour lui plus que pour les autres. Il lisait « continuellement, priait souvent, ne parlait jamais, à moins « qu'il n'y fût engagé dans les conférences familières. Dans ces « saints exercices, la mort, cette messagère évangélique, vint « le visiter; elle ne le surprit point endormi comme tant « d'autres; mais elle le trouva debout et bien préparé. Alors « avec quelle piété, quelle dévotion, quelle ardeur catholique, « ne fit-il pas d'abord sa profession de foi, puis la confession « de ses péchés! Avec quelle vive tendresse et avidité de « cœur ne reçut-il pas le saint viatique, gage de la vie éter- « nelle! Ainsi finit le docte Pierre Abeilard: ainsi trépassa « dans le sein du Sauveur, j'en ai la ferme espérance, cet « homme qui était connu dans l'univers entier, par le bruit de « sa doctrine et de son éloquence, et qui était devenu, à « l'école de Jésus-Christ, doux et simple comme un enfant. »

Pierre le Vénérable composa lui-même l'épitaphe d'Abeilard, en envoyant le corps de cet illustre défunt au Paraclet.

« votre honneur, pardonnez-moi, et rappelez-
« vous la miséricorde évangélique pour oublier
« le mal que je vous ai fait. La Providence veut
« nous sauver; ne l'en empêchons pas, Héloïse;
« ne m'écrivez plus. Voici la dernière lettre
« que vous aurez de moi. Mais en quelque lieu
« que je meure, j'ordonnerai que mon corps
« soit porté au Paraclet. Ce seront des prières
« alors, et non plus des larmes, dont j'aurai
« besoin : alors aussi vous me reverrez pour
« fortifier votre piété; et mon cadavre, plus
« éloquent que moi, vous dira ce qu'on aime
« quand on aime un homme! »

CHAPITRE QUATRIÈME

—

Application des doctrines rationalistes à la politique. — Arnold de Brescia. — Révolution à Rome.

C'est une vérité certaine, et l'histoire du monde l'atteste, que toute idée nouvelle, déposée comme une semence dans l'esprit humain, produit tôt ou tard ses fruits; en sorte que l'observateur qui contemple son époque peut, en pénétrant d'un regard lucide, les germes contenus dans l'idée dominante, prévoir et prédire tels événements qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, se réaliseront successivement dans les cercles de la vie sociale.

Cette prévision, élevée à un degré supérieur, constitue le *voyant*, ou le prophète : alors l'œil interne, éclairé d'en haut, découvre dans le mystère d'un principe initial toute la série des conséquences qu'il renferme et qui se manifesteront dans leur temps. Mais une fois que ce principe est entré dans le domaine de l'enseignement public, ses conséquences inhérentes ne sont plus un mystère; et la raison elle-même, à l'aide d'une logique rigoureuse, devient capable de signaler les résultats positifs et les applications lointaines qui en devront sortir [1]. C'est ainsi que saint Bernard, doué à la fois de la vision prophétique et de la prévision humaine, a le premier protesté contre les doctrines d'Abeilard, et prédit avec une assurance qui paraissait exagérée, tant elle était vive, les hérésies et les bouleversements qu'elles enfanteraient dans les siècles à venir [2].

Quelques contemporains lui ont reproché ses rigueurs; les siècles modernes, et surtout le nôtre, l'ont accusé d'avoir déployé contre Abeilard un acharnement peu digne d'une âme noble et sainte; mais l'histoire a justifié ses appréhensions. C'est d'ailleurs le sort commun des hommes qui veillent sur la montagne, d'être méconnus et blâmés par ceux qui dorment dans les ombres.

Du reste, entre les révolutions du XIIe siècle et les doctrines qui les firent éclore, il ne s'écoula point un long intervalle. La condamnation d'Abeilard était à peine prononcée, que déjà ses disciples, plus hardis que le maître, introduisaient dans les affaires politiques la méthode du libre examen qu'il avait transportée du sein de la philosophie dans les questions religieuses. Le rationalisme théorique et pratique offrait un appât aux esprits turbulents; il mettait en question les principes fondamentaux de la science; et au même moment où l'esprit d'indépendance s'insurgeait contre l'autorité de l'Église, un mouvement analogue se produisait dans la politique, et menaçait d'ébranler les bases de l'ordre social.

Ce fut à Rome, autour du Siége même de la plus haute des puissances, que s'agitèrent tout d'abord les doctrines nouvelles. Des hommes influents, bien qu'isolés encore, réclamaient pour la raison le droit de faire en politique ce qu'elle avait essayé en religion; et remuant les passions fébriles de la multitude, ils exaltaient la liberté aux dépens de l'autorité.

De Rome, cet esprit se propagea dans le reste de l'Italie, dans la plupart des villes d'Allemagne et dans plusieurs provinces de France. Un

[1] Si, à l'appui de cette assertion, on veut des exemples récents, qu'on ouvre les livres de M. de Maistre, écrits au commencement de notre siècle, et l'on y trouvera la prédiction claire de ce qui se passe de nos jours.

[2] Voy. l'épître CCCXXXI, citée dans le chapitre précédent.

mouvement de rénovation universelle, partant d'une même impulsion, devait sans doute, dans les desseins de la Providence, se développer selon le cours lent et régulier des choses; mais, poussé au delà de toutes bornes, et séparé des principes immuables d'ordre et de durée, il menaçait de manquer son but et d'avorter, par une naissance violente et prématurée.

L'ère de la liberté politique avait commencé; elle ne pouvait, elle ne devait point être comprimée; mais l'Église, la sage tutrice des peuples, avait mission d'en diriger l'essor et de la maintenir dans ses limites [1]. Les grandes communes s'affranchissaient; le clergé secondait leur émancipation, quand elle s'opérait dans les voies de la hiérarchie et sous l'influence de l'esprit chrétien. Il s'y opposait, au contraire, là où les passions, impatientes des lenteurs de la Providence, devançaient en quelque sorte la maturité des peuples, et réclamaient l'exercice des nouveaux droits par les voies de la rébellion et de la violence.

Les circonstances étaient critiques et d'une gravité extrême. Il s'agissait de conserver l'unité de l'Église dans la diversité des constitutions politiques, et d'organiser la liberté sans affaiblir l'autorité. C'était là le problème qui, en théorie comme dans la pratique, dominait le siècle, et que les événements allaient résoudre.

La France et une grande partie de l'Europe offraient le curieux spectacle des communes qui, se dégageant du joug d'une puissante féodalité, aspiraient à se gouverner elles-mêmes, à se constituer en petites républiques distinctes, à l'instar de celles d'Italie, et à conquérir une liberté sans entraves dans leur vie civile et politique. La plupart de ces communes n'étaient originairement que des confréries ou associations, formées sous la bannière religieuse, qui s'engageaient par serment à revendiquer leurs priviléges et à défendre leurs droits. Les évêques leur octroyaient, ou bien confirmaient les chartes qui, d'abord appliquées seulement aux grandes villes, s'étendirent peu à peu jusqu'aux moindres bourgades. Tel était le mouvement régulier de l'affranchissement. Mais à Rome, plus qu'ailleurs, ce mouvement subit une déviation qui dut aboutir à l'anarchie.

[1] Cette mission n'a pu être méconnue même par le célèbre historien protestant. « Que l'Église catholique, dit-il, maintienne pleinement ses principes fondamentaux, son inspiration permanente, son infaillibilité doctrinale, son unité; que, par ses lois et sa discipline intérieure, elle interdise à ses fidèles tout ce qui pourrait y porter atteinte : c'est son droit comme sa loi. » Guizot, *Médit. et Études morales*. Préface.)

Les guerres d'Italie, les longues querelles de la Papauté et de l'Empire, le schisme qui, même après son extinction, avait encore des partisans; tous ces éléments de discussions et de discorde étaient en pleine effervescence, et chaque théorie tendait à s'imposer sous la forme d'une doctrine positive. Les questions politiques, tranchées plus d'une fois par le sort des armes, étaient restées spéculativement indécises; elles eurent un terrible retentissement, quand la raison humaine s'offrit à les résoudre.

Ce fut Arnold de Brescia, zélateur des systèmes d'Abeilard, qui propagea au XIIe siècle le rationalisme politique, dont les principes agitèrent de nouveau le monde au XVIe siècle pour enfanter le protestantisme, et se formulèrent, au XVIIIe et au XIXe, sous le nom de libéralisme, de communisme et de socialisme. L'esprit d'indépendance, hostile à toute hiérarchie, produit toujours et partout les mêmes phénomènes, en philosophie, en religion comme en politique. Il y a identité entre le droit que s'arroge la raison humaine de mettre en question d'abord le principe de la science, puis le principe de la foi, et enfin le principe de l'ordre social. La protestation contre l'autorité, dans cette triple sphère d'activité, se trouve au fond de toutes les doctrines subversives, comme cette espèce de saveur pareille qu'on reconnaît dans les divers poisons de la nature.

L'histoire moderne a peut-être trop exalté le rôle joué par Arnold dans les événements de son siècle; mais il n'en reste pas moins un personnage remarquable, en ce qu'il accéléra le mouvement philosophique commencé par Abeilard; et que, logicien passionné, il le précipita jusqu'aux dernières conséquences.

Arnold était un moine dont on ignore les antécédents; il avait étudié sous Abeilard, et avait été témoin de sa défaite au concile de Sens [1]. Esprit enthousiaste et téméraire, d'une imagination bouillante, et d'une volonté active et opiniâtre, il nourrissait, sous les dehors de l'austérité, un immense orgueil. Les vices de son siècle aigrirent son caractère; la condamnation de son maître égara son zèle; la rancune, l'esprit d'opposition, la passion, enflammèrent son éloquence. Nouvel Oza, il prétendait soutenir de sa main débile l'édifice de l'Église, parce que, comme dit l'Écriture, *les bœufs qui conduisaient l'arche de Dieu regimbaient et la faisaient chanceler* [2]. Il ne se contentait point de dé-

[1] *Ann. Cist.*, p. 390, n° 1,

[2] Extendit Oza manum ad arcam Dei et tenuit eam, quoniam calcitrabant boves et declinaverunt eam. Iratusque est indigna-

plorer les désordres; il se donna la mission de les poursuivre, de les extirper; et sans calculer la portée de ses provocations, il excita les peuples à convoiter le pouvoir et les richesses. Semblable à ces ouvriers imprudents dont le Sauveur blâme le zèle, il se mit à arracher le bon grain avec l'ivraie, pour nettoyer le champ du père de famille; et plutôt que de tolérer un abus, il attaquait les plus saintes institutions auxquelles les abus se trouvaient attachés.

Sa pensée, spécieuse au premier abord, et séduisante dans son expression, mais vide de sens, était de ramener l'Église à son état primitif, c'est-à-dire, aux conditions et aux proportions de son berceau; et travaillant dans ce but, il aspirait à faire table rase, à renverser ce que les siècles avaient fondé, à recommencer l'œuvre des Apôtres, à reconstituer la société chrétienne sur le plan de ce qu'elle fut à sa naissance; en un mot, méconnaissant les véritables lois du progrès et les faits accomplis; essayant, pour ainsi dire, de faire rentrer l'arbre dans son germe, il prêchait une réforme disciplinaire qui ne tendait à rien moins qu'à replacer l'Église dans les langes de l'enfance. Cette tentative dut avoir le sort de toute révolution *anachronique :* elle échoua; mais non sans produire de lamentables désastres.

Arnold prêcha d'abord dans sa propre patrie; il demanda que le clergé fût réduit à la pauvreté, que les évêques ne pussent posséder des biens, que le Pape lui-même renonçât à ses domaines et à sa souveraineté temporelle [1]. Le premier effet de ces folles théories fut une révolte du peuple de Brescia contre l'évêque de la province; révolte qui obligea Arnold lui-même à prendre la fuite.

Réfugié à Rome, il y trouva une sphère plus vaste pour la propagation de ses idées. Il déclama, dans les ténèbres, contre le luxe et les vices du clergé, contre le pouvoir temporel du Pape, contre la cupidité des grands et des riches, auxquels il attribuait l'asservissement du peuple. Dans ses discours éloquents, le fougueux apôtre invoquait tout ensemble les maximes de Tite-Live et de saint Paul, les noms de Caton, de Fabius, et ceux des Pères de l'Église; il rappelait aux Romains leur ancienne liberté, les splendeurs de la république, la dignité de la vieille Rome; oubliant que cette illustration n'appartenait, sous le règne du paganisme, qu'à un petit nombre de patrices; que la multitude était déshéritée de tous ces avantages; et que les esclaves qui peuplaient la république, loin d'être des citoyens, n'étaient pas même regardés comme des hommes.

Bientôt, à force de flatter les convoitises, sa clientèle devint formidable. Recherché par les ordres du Pape, il fut obligé, pour se soustraire aux châtiments, de quitter l'Italie; et semant sur sa route les funestes semences de ses doctrines, il traversa la France, passa en Suisse, et s'établit enfin à Zurich, où il demeura quelque temps en assurance.

Mais tandis que l'épiscopat semblait rassuré sur les entreprises ultérieures d'Arnold, un homme, du fond de sa solitude, donna l'éveil aux sentinelles de l'Église : cet homme était saint Bernard.

« Ignorez-vous, écrivait-il à l'évêque de Constance, que le voleur est entré de nuit, non « pas dans votre maison, mais dans celle du « Seigneur, dont vous êtes le gardien? Serait-« il possible que vous n'eussiez aucune con-« naissance de ce qui se passe chez vous, quand « déjà le bruit s'en est répandu jusqu'à nous, « qui sommes si éloignés? Savez-vous de qui « je parle?

« Je voudrais que la prédication d'Arnold « fût aussi saine que sa vie est austère. C'est « un homme qui, dit-on, ne mange ni ne boit; « il n'est altéré, comme le démon, que du sang « des âmes. Il est du nombre de ces gens dont « parle l'Apôtre, qui ont les dehors de la piété « sans en avoir l'esprit; de ceux dont le Sei-« gneur lui-même a dit: *Ils viendront à vous « sous une peau de brebis; mais au dedans ce sont « des loups ravissants* [1]. Partout où il a demeuré, « il a laissé de si affreuses traces, qu'il n'a plus « osé y reparaître. Sa patrie même, agitée par « sa présence, a été contrainte de le chasser... « Banni de France, il enseigne chez vous les « erreurs d'Abeilard, avec une opiniâtreté qui « surpasse celle de son maître... Hélas! si l'É-« criture veut qu'on *prenne les petits renards qui « ravagent la vigne du Seigneur* [2], à plus forte « raison devrait-on lier et enchaîner un loup « cruel prêt à fondre sur la bergerie de Jésus-« Christ [3]. »

tione Dominus contra Ozam, et percussit eum super temeritate. (II Reg., VI, 6, 7.)

[1] Dicebat enim nec clericos proprietatem, nec episcopos regalia, nec monachos possessiones habentes, aliqua ratione salvari posse, etc. (Otto Frising., *Gest. Frid* II, cap. XX.)

[1] Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces. (Matth., VII, 15.)

[2] Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas. (Cant., II, 15.)

[3] Epist. CXCV.

Le respect qu'inspirait l'autorité de l'abbé de Clairvaux interrompit les prédications de Zurich; mais le novateur, menacé en Suisse, trouva un asile auprès du légat du Pape lui-même, qui avait été, comme Arnold, un des auditeurs d'Abeilard. Ce fut encore saint Bernard qui, par ses énergiques avertissements, le troubla dans cette nouvelle retraite. Il s'adresse directement et sans préambule au légat apostolique:

« Arnold de Brescia, lui mande-t-il, est un « homme d'une conversation douce et cap- « tieuse; mais sa doctrine est un poison. Il a « une tête de colombe et une queue de scorpion; « créature monstrueuse que la ville de Brescia « a produite, ou plutôt vomie; que Rome a « rejetée, que la France a repoussée, que « l'Allemagne réprouve, que l'Italie ne veut « plus recevoir. Et l'on dit que c'est vous qui « lui donnez asile! Prenez garde, je vous en « conjure, que votre protection ne l'encourage « à faire plus de mal encore... Eh quoi! ne « voyez-vous pas, dans tous les lieux où il a « séjourné, les déplorables vestiges de son pas- « sage? Est-ce sans raison que le Saint-Siége « l'a forcé de s'enfuir à travers les Alpes? « Protéger un tel homme, c'est être infidèle au « Pape, ou plutôt à Dieu lui-même [1]. »

L'inexorable vigilance de saint Bernard débusqua derechef Arnold, et le poursuivit dans tous ses retranchements. Mais pendant que le novateur échappait aux condamnations prononcées contre lui, ses doctrines, répétées par de nombreux échos, retentirent partout, et produisirent, principalement à Rome, une effervescence croissante.

Les peuples de Rome et de Tivoli se faisaient à cette époque une guerre acharnée; leurs jalouses rivalités s'étaient tellement envenimées dans les combats, que le Souverain-Pontife, après avoir vaincu ceux de Tivoli, fut obligé de les défendre à leur tour contre la fureur des Romains. Son intervention évita un massacre général, et empêcha que la ville ne fût entièrement saccagée: mais la clémence du Pape irrita les Romains et fut l'occasion d'un soulèvement [2].

Au signal donné, les mécontents se précipitent sur le vieux Capitole; et toujours éblouis par le mirage du paganisme, ces peuples insensés forment une ligue pour ressusciter l'ancienne république. Ils se hâtent de constituer un sénat qui, depuis le temps de Charlemagne, avait disparu de la ville; ils l'investissent du gouvernement des choses temporelles, et ne veulent laisser aux mains désarmées du Pape que le soin du spirituel.

Cette étrange révolution ne s'opéra point sans effusion de sang. Le peuple, enhardi par son triomphe, et indomptable dans ses débordements, souilla les premiers actes de son émancipation par le meurtre et le pillage; plusieurs édifices furent renversés; le délire enfanta des crimes, des prélats furent blessés, un cardinal périt dans la mêlée.

Innocent II, déjà fort avancé en âge, et fatigué d'un pontificat laborieux, n'avait opposé que des voies de conciliation aux exigences populaires. Consumé par le chagrin, ses maux s'accrurent avec les calamités publiques, et il mourut, rassasié d'amertumes, le 22 septembre 1143.

Dès le lendemain, un nouveau Pontife, Célestin II, fut élevé sur le Siége apostolique; mais, peu de mois après son exaltation, il reposait déjà dans la tombe; et Lucius II, son successeur, ne monta sur le trône de saint Pierre que pour payer de sa vie le zèle qu'il déploya contre les excès d'une population égarée [1].

Ces sinistres événements augmentèrent les sollicitudes de saint Bernard et redoublèrent en quelque sorte ses forces consacrées aux besoins de l'Église. Il voyait dans Arnold de Brescia le provocateur de tous ces maux, et recommandait instamment qu'on l'enfermât, pour lui ôter la possibilité de souffler le feu qu'il avait attisé. « Hélas! s'écriait-il, n'y a-t-il « donc personne assez serviable pour rendre « ce bon office à l'Église [2]? »

Mais Arnold, sorti des ténèbres où il s'était caché, se rendit furtivement à Rome; et se montrant tout à coup au milieu du peuple dont il était l'idole, il ralluma par sa parole véhémente les passions cupides, et mit en œuvre tous les plans qu'il avait conçus. Il fit nommer, dans le sein du sénat, un patrice pour administrer la chose publique, renouvela les antiques formes gouvernementales, les anciens noms, les dignités, les magistratures, les fêtes républicaines, et parodia, autant que possible, les institutions païennes de la vieille Rome. Poussant l'extravagance de ces illusions jusqu'à la puérilité, on entreprit même la reconstruction du Capitole, comme si le prestige de cette

[1] Epist. CXCVI.
[2] Otto Frising., *Chron.*, VII, 27.

[1] L'annaliste Baronius assure que ce Pape mourut des suites d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute.
[2] Epist. CXCV.

illustre ruine pouvait ressusciter la valeur de l'antique peuple romain [1]

Le présence d'Arnold avait impimé à ces agitations une indomptable énergie. C'était principalement la royauté temporelle du Saint-Siége qu'on voulait abattre. Mais cette souveraineté, auxiliaire de la puissance spirituelle, était un fait trop vivant, trop inhérent aux mœurs, aux besoins, aux intérêts, aux institutions, à l'ordre social de la Chrétienté, pour qu'elle pût être sérieusement contestée, et c'était une monstrueuse tentative que de s'attaquer au double sceptre qui tenait en équilibre les princes et les peuples, qui présidait tout ensemble à l'unité religieuse et à l'union politique, et dirigeait le cours de la civilisation du monde. Aussi cette tentative sacrilége ne put-elle échapper, pas plus que les autres, à une sorte de réprobation visible de Dieu, qui frappe d'impuissance tout ce qui tend à compromettre la majesté du siége de saint Pierre [2].

La révolution romaine, tramée en raison inverse des voies providentielles, ne put avoir ni durée ni consistance; et selon qu'il arrive d'ordinaire, ceux qui l'avaient embrassée avec le plus d'ardeur, s'en dégoûtèrent les premiers et en devinrent les premières victimes. Le peuple lui-même se lassa de bouleverser la Ville éternelle et d'ensevelir sous les mêmes décombres les choses sacrées et profanes. Le génie de la destruction se refroidit en même temps que la fièvre d'un enthousiasme factice; et l'on n'attendit point l'arrivée de Conrad, qui avait succédé à l'empereur Lothaire, pour rouvrir au Souverain-Pontife les portes de Rome.

Dès l'année 1145, cette courte mais sanglante rébellion se trouvait apaisée. Mais les causes qui l'avaient fait naître continuèrent à se propager : les orageuses théories n'avaient désenchanté que ceux qui en avaient expérimenté les résultats positifs; elles continuèrent à rallier les esprits inquiets, qui les regardaient comme les plus pures dictées de la raison.

Arnold de Brescia, retiré en Toscane, loin d'abandonner ses projets, les poursuivait avec ténacité, tout en prenant les précautions que lui imposait le soin de son existence. Ce ne fut que dix ans après les séditions d'Italie, en 1155, que l'empereur d'Allemagne le fit enlever et conduire à Rome. Condamné à périr sur un bûcher, il subit son châtiment sous les yeux de la foule qui, après l'avoir exalté comme un saint et comme un héros, le dédaigna comme un insensé et applaudit à son supplice [1].

CHAPITRE CINQUIÈME

Sollicitudes de saint Bernard au sujet de l'élection d'Eugène III. — Son zèle pour la défense du pouvoir temporel des Papes.

L'Esprit-Saint, qui veille sur les destinées de l'Église, semble attendre, dans certaines grandes vicissitudes, que toutes les ressources humaines soient épuisées, pour signaler d'un doigt visible son incessante assistance. C'est surtout dans le choix des Souverains-Pontifes que l'intervention supérieure se manifeste parfois d'une manière étonnante. Alors que toutes

[1] Otto Frising., *Gesta Frid.* II, cap. xx. — Quare reædificandum Capitolium, renovandam dignitatem senatoriam, reformandum equestrem ordinem docuit (Arnold). (Otto Frising., l. c.)

[2] La force de la vérité arrache quelquefois des aveux remarquables aux hommes les plus prévenus contre la vérité. Voici deux témoignages que les incrédules ne récuseront pas. « Dans « le moyen âge, dit M. Ancillon, où il n'y avait point d'ordre « social, la papauté sauva *peut-être* l'Europe d'une entière « barbarie. Elle créa des rapports entre les nations les plus « éloignées ; elle fut un centre commun, un point de ralliement « pour les États isolés ; ce fut un tribunal suprême, élevé au « milieu de l'anarchie universelle, et dont les arrêts furent « quelquefois aussi respectables que respectés ; elle prévint et « arrêta le despotisme des empereurs, remplaça le défaut « d'équilibre, et diminua les inconvénients du régime féodal... » (Ancillon, *Tabl. des révol. du syst. polit. de l'Europe*, t. I, Intr., p. 133.)

« Le pouvoir papal, dit un autre écrivain protestant, le « pouvoir papal, en disposant des couronnes, empêchait le des- « potisme de devenir atroce. Aussi, dans ce temps de ténèbres, « ne voyons-nous aucun exemple de tyrannie comparable à celle « de Domitien à Rome. Un Tibère était impossible; Rome l'eût « écrasé. Les grands despotismes arrivent quand les rois se « persuadent qu'il n'y a rien au-dessus d'eux : c'est alors que « l'ivresse d'un pouvoir illimité enfante les plus atroces forfaits. » (Coquerel, *Essai sur l'hist. du christ.*, p. 75.)

[1] Voyez, pour toutes les circonstances rapportées dans ce chapitre. Annal. Baronii et Muratorii ad ann. 1137-1146.

les choses sont à l'extrémité, et que l'espérance même commence à défaillir, on voit apparaître, à la dernière heure, l'homme que la Providence de Dieu amène pour maîtriser la tempête et diriger avec une admirable puissance le cours des éléments.

A l'époque dont nous parlons, où la Chrétienté était si profondément ravagée par le schisme, les erreurs, les passions et les vices de toute espèce qui la travaillaient au dedans, et l'enveloppaient en dehors comme d'un vêtement souillé, la situation était d'autant plus critique, qu'au milieu des révolutions de Rome l'Église avait perdu successivement trois Papes. Attaquée dans le principe même de sa hiérarchie, elle était encore privée du Chef visible qui personnifiait ce principe.

Dans ces sombres jours, il eût fallu, selon la sagesse humaine, à la tête de l'Église, un personnage puissant en œuvres et en paroles, un nom éclatant, capable de s'imposer au monde; ou, comme dit l'Écriture, un de ces chariots redoutables *armés de cornes d'airain et de pointes de fer*, pour réduire en poudre les montagnes et les collines. Mais, dans les voies de la Providence, le secours vient souvent du côté d'où on l'attend le moins; et, pour animer la foi, pour confondre la raison présomptueuse, pour déjouer toutes les contradictions, l'Esprit de Dieu va choisir ce qu'il y a de plus faible: un homme, un enfant, un pauvre sans nom, sans naissance, sans lettres, sans autorité, est tiré du fond d'un cloître pour présider aux destinées de l'univers.

L'histoire des siècles chrétiens est pleine de ces faits merveilleux; mais l'exaltation d'Eugène III sur le trône pontifical est particulièrement mémorable.

Le pape Lucius était mort le 25 février 1145. C'était au moment où le peuple égaré, dans l'ivresse de son triomphe, renversait à Rome tout ce qui lui portait ombrage. Les sénateurs prétendaient dicter le choix d'un nouveau Pontife; les cardinaux dispersés avaient peine à s'entendre; l'ambition de plusieurs d'entre eux et la brigue des plus influents compliquaient les embarras. Cependant tout ajournement pouvait amener un nouveau schisme avec les calamités des guerres civiles et religieuses.

Dans ces terribles conjonctures, un moine de Clairvaux apprend tout à coup que les cardinaux, d'une voix unanime, lui ont décerné la triple couronne du Prince des apôtres!

Ce moine n'appartenait ni au corps épiscopal ni au collége des cardinaux; c'était le timide Bernard de Pise, disciple de saint Bernard, que ce dernier avait envoyé cinq ans auparavant à Rome, pour y fonder le monastère cistercien de Saint-Anastase. Encore cette mission semblait-elle au-dessus de ses forces; car ses fonctions à Clairvaux avaient consisté *à soigner le chauffoir et à faire du feu aux religieux qui étaient transis de froid après matines, parce qu'ils étaient peu vêtus* [1]. Devenu, malgré lui, abbé du couvent de Saint-Anastase, il eut à subir tant de vexations et de calomnies de la part d'un faux frère, qu'il craignait d'être, selon ses propres expressions, *la risée et la fable de la ville* [2]. Dans sa douleur, il avait instamment sollicité son rappel à Clairvaux:

« O mon père, écrivait-il à saint Bernard, « depuis que je suis éloigné de vous, ma vie se « consume dans l'affliction, et mes jours s'écou- « lent dans les larmes. Malheureux que je suis, « je n'entends plus votre voix qui charmait si « délicieusement mes oreilles; je ne vois plus « ce visage qui m'était si cher et si désirable... « Que ferai-je donc, accablé comme je suis?... « Souffrez, ô mon révérend père, que je m'en « aille chercher du repos; et plaise à Dieu « que le monde nous rejette de telle manière, « qu'il nous oblige par ses persécutions à nous « réfugier dans les montagnes et les cavernes [3]!...

Ce fut ce moine si faible et si humble, auquel pesait même la charge d'un seul monastère, qui se vit subitement élevé au faîte suprême de la Catholicité! « Or, dit l'annaliste de Cîteaux, par un secours extraordinaire de Celui qui l'appelait à ce poste suréminent, l'abbé de Saint-Anastase éprouva quelque chose de ce qui était arrivé à l'apôtre que Jésus-Christ établit Chef de l'Église: car comme cet apôtre, avant l'effusion du Saint-Esprit, n'avait ni science ni lumière, et qu'il reçut au jour de la Pentecôte tous les dons nécessaires à sa haute vocation, ainsi le pieux abbé reçut en un instant des grâces si abondantes, qu'il fut changé comme le premier des apôtres, en un nouvel homme; de façon que tout le monde fut surpris dès l'abord de sa prudence et de sa fermeté [4]. »

[1] *Ann. Cist.*, p. 393, n° 10. Voyez aussi, pour ce qui concerne l'histoire d'Eugène III, l'*Histoire de Cîteaux*, vol. VI, p. 194. Les auteurs contemporains s'accordent, en général, à le représenter comme un homme sans études et sans talents. Baronius seul est d'un avis contraire.

[2] Epist. Eug. III, n° 438, inter epist. S. Bern., ed Mabil.

[3] Epist. CCCXLIII et CCCXLIV, inter epist. S. Bern., edit. Mabil. — « Utinam et mundus nos abjiciat et repellat in solitu- « dinibus errantes, in montibus et speluncis et cavernis terræ! »

[4] *Ann. Cist.*, t. II, p. 1, n° et seq. — On pourrait expliquer

Immédiatement après son élection, les cardinaux vinrent le tirer du cloître et le porter en toute hâte au palais de Latran, où le nouveau Pontife, revêtu des insignes apostoliques, fut proclamé sous le nom d'Eugène III.

A cette nouvelle inattendue, Rome s'émeut; le peuple s'assemble tumultueusement et proteste. Mais Eugène, accompagné des cardinaux, quitte la ville durant la nuit, et se retire dans un monastère fortifié, où il reçoit la consécration épiscopale, le 24 mars de la même année 1145.

Ces faits s'étaient si rapidement, si spontanément accomplis, que la Chrétienté en demeura longtemps étonnée. Quand le bruit s'en répandit dans les déserts de Clairvaux, saint Bernard, frappé de stupeur, éprouva toutes les anxiétés d'une mère éplorée. Il redoutait, pour son fils spirituel, cette élévation éblouissante; et, dans les premiers moments de son émotion, il écrivit aux cardinaux une lettre dont le désordre même exprime les sentiments divers qui agitaient son âme. Il commence sans préambule :

« Que Dieu vous pardonne! qu'avez-vous « donc fait[1] ? Vous avez rappelé sur la terre un « homme qui était déjà dans le tombeau; vous « avez derechef embarrassé de soins et d'affaires « celui qui ne voulait ni soins ni affaires; vous « l'avez obligé de se mêler parmi les peuples, « de paraître sur la scène du monde! Vous « faites monter à la première place celui qui « ne pensait qu'à la dernière. Hélas! son nou- « vel état est bien autrement périlleux que « l'autre! Vous contraignez un moine qui était « crucifié au monde de revivre dans le monde! « Lui qui voulait demeurer au-dessous de ses « frères dans la maison de son Dieu, vous le « choisissez pour le mettre au-dessus de tous! « Pourquoi avez-vous renversé les desseins du « pauvre?...

« D'où vous est venue la pensée d'environner « d'épines et de ronces les sentiers dans lesquels « il marchait, de le détourner de son chemin et « d'arrêter ses progrès?.... Qui donc vous a « donné la volonté de vous saisir tout à coup « d'un homme simple et sans lettres, qui s'était « enseveli dans un cloître, et de le placer sur « le trône de saint Pierre? Quoi! n'y avait- « il pas de sages parmi vous? N'y avait-il per- « sonne qui fût capable, plus qu'Eugène, des « fonctions de la papauté? Certes, c'est une « chose tout à fait ridicule de prendre un « pauvre petit homme couvert de lambeaux[1] « pour en faire le maître des princes, des « évêques, des royaumes et des empires...

« Mais que dis-je? une chose ridicule? N'est-ce « pas plutôt une chose admirable? C'est l'un, ou « l'autre, je ne le nie pas. Je ne rejette pas la « pensée que cela n'ait été l'ouvrage de Dieu, « qui seul opère des choses admirables..., alors « surtout que j'entends de tous côtés et par « toutes les bouches que le Seigneur lui-même « a fait cette élection. Je n'ai pas oublié la con- « duite de Dieu dans les temps anciens, où no- « tamment il choisit David, son serviteur, et le « tira du milieu des troupeaux... Mais je ne « puis dominer mes appréhensions à l'égard de « notre Eugène; il est fort tendre et délicat, « plein de pudeur et de retenue, plus accou- « tumé au silence et à la contemplation qu'au « maniement des affaires; en sorte que je « tremble qu'il n'ait point les qualités néces- « saires pour occuper le poste auguste où vous « l'avez élevé. Quelles perplexités croyez-vous « que doive éprouver un homme qui passe, « sans transition, du fond de la solitude et d'une « vie tout intérieure, dans le tumulte du monde, « et qui se voit traité comme un enfant qu'on « arrache au sein de sa mère? Hélas! si le Sei- « gneur ne lui prête la main, il faudra néces- « sairement qu'il succombe; et il sera accablé « sous le poids d'un fardeau qui surpasse ses « forces[2] ! »

Cette lettre caractérise à la fois Bernard et Eugène. Mais en voici une autre, adressée à Eugène lui-même, où les accords des sentiments divers de respect, de tendresse et d'humilité, produisent une délicieuse harmonie.

« Bernard, abbé de Clairvaux, offre ses très- « humbles hommages à son très-aimable père « et seigneur Eugène, par la grâce de Dieu, « Souverain-Pontife.

« La nouvelle de votre avènement s'est ré- « pandue dans ce pays. Étonné de ce que « j'entendais dire, je différais de vous féliciter, « dans la pensée que vous m'écririez vous- « même. J'attendais que quelque fidèle mes- « sager vînt de votre part me communiquer le « détail de ce qui s'était passé. J'espérais que « l'un de mes enfants viendrait me dire, pour « adoucir ma peine : *Joseph, votre fils, est en « santé, et il règne sur toute l'Égypte*[3] ! C'est donc

de la même manière l'histoire de Sixte V, si étrangement enterprétée par l'esprit du monde; mais l'esprit du monde ne iomprend rien aux choses de Dieu.

[1] Parcat vobis Deus! quid fecistis?... etc.

[1] Ridiculum profecto videtur pannosum homuncionem assumi, etc.

[2] Epist. CCXXXVII. — [3] Gen., XIV, 6.

« en quelque sorte forcément que je prends la « plume...

« Mais, puisque j'ai commencé, je parlerai à « mon seigneur. Je n'ose plus vous nommer « mon fils; car le fils est devenu père, et le père « est devenu fils... Vous êtes au-dessus de moi; « mais c'est par moi que vous êtes. Oui, il faut « me permettre de le dire, je vous ai engendré « par l'Évangile; vous êtes devant Dieu mon « espérance, ma joie et ma couronne : *un fils « sage est la gloire de son père* [1]. Il est vrai que « désormais je ne vous nommerai plus mon « fils : *le Seigneur vous a donné un nom nouveau* [2]. « C'est la main du Très-Haut qui a fait ce chan- « gement. De même qu'autrefois Abram reçut « le nom d'Abraham, Jacob celui d'Israël; et, « pour citer de préférence quelques-uns de vos « prédécesseurs, de même que Simon fut appelé « Pierre, que Saul fut appelé Paul; de même « aujourd'hui, par un changement que je me « plais à croire heureux et favorable, mon fils « Bernard est devenu mon père Eugène!...

« Après ce changement, il vous reste à faire « changer de nom à l'Église que Dieu vous « confie, en sorte qu'elle se nomme Sara, et « non plus *Saraï* [3]. Comprenez cette énigme; « j'espère que Dieu vous en donnera l'intelli- « gence. Si vous êtes ami de l'Époux, n'appelez « pas son épouse *votre* princesse, mais *la* prin- « cesse. Au lieu de vous approprier ce qui est « à elle, soyez prêt à lui donner ce qui est à « vous, votre propre vie... Serai-je le seul qui « n'aurai pas de joie de votre exaltation? Oui, « j'en ressens; mais ma joie, je l'avoue, est « tempérée par la crainte; mon cœur est com- « battu par ces deux sentiments opposés. « Quoique j'aie perdu le titre de père à votre « égard, j'en conserve le cœur et la tendresse; « je contemple votre élévation, et je tremble « aux dangers d'une chute. Je suis ravi de « l'éclat de votre dignité, et je frémis au sou- « venir des périls qui vous environnent. Vous « tenez la place de Pierre, du Prince des apôtres, « de celui que le Seigneur a établi le Chef et « le Maître de sa maison. Les cendres de son « tombeau se souleveraient contre vous, si « vous ne suiviez son esprit et ses exemples... « Ses mains étaient pures, son cœur était dés- « intéressé. Il disait avec assurance: *Je n'ai ni « or ni argent* [4]. Je n'en dis pas davantage...

« Vous êtes établi le maître des nations et « des royaumes, pour arracher et détruire, « pour édifier et planter... Cependant souvenez- « vous que vous êtes homme; souvenez-vous « de quelle sorte Dieu renverse les grands de « la terre. Combien de Papes sont morts en peu « de temps sous vos yeux! Leur règne a été « bien court; il en sera de même du vôtre. Au « milieu des pompes passagères, méditez sans « cesse votre fin, et pensez que bientôt vous « irez rejoindre dans le sépulcre ceux dont « vous occupez la place sur le Trône aposto- « lique [1]. »

[1] Prov., x, 1 — [2] Isaï., LXII, 2.
[3] Gen., XVII, 5; XXXII, 28. — [4] Act., III, 6.

Eugène, après son sacre, alla résider à Viterbe, jusqu'à la pacification de Rome. C'est là qu'il reçut la célèbre députation des évêques d'Arménie, qui vinrent soumettre à sa décision leurs différends avec les Grecs. L'un de ces évêques témoigna devant la cour romaine que, lors de la célébration du saint sacrifice, il avait vu sur la tête du Pontife deux colombes, environnées de lumières [2]. Cette merveille fut regardée comme le présage d'un pontificat glorieux.

Cependant, à sa rentrée dans Rome, la sédition mal éteinte éclata de nouveau. Les Romains, toujours excités par les réminiscences païennes, s'emparèrent du Capitole, s'y établirent comme dans une forteresse et renversèrent les magistratures pour ressusciter les consuls, les tribuns et un nouvel ordre de chevaliers. L'utopie qui les fascinait avait pour but de supprimer le pouvoir temporel du Pape, et de ne lui laisser que la houlette du Pasteur [3]; pensée spécieuse qui plus d'une fois, dans le cours des siècles, a captivé les esprits téméraires et malfaisants.

La Providence, en conférant aux successeurs du Prince des apôtres la charge de Pontife et de Père de l'universalité des chrétiens, a voulu les placer dans une situation exceptionnelle, inaccessible aux intérêts, au-dessus des conflits et des vicissitudes des choses terrestres; et, bien que cette condition ne soit pas inhérente à l'essence même de la Papauté, elle est nécessaire à son action, à sa vaste influence, à la mission divine qu'elle exerce dans le monde.

Saint Bernard, à la nouvelle de ce qui se passait à Rome, ne put garder le silence. Du fond de sa retraite, il se hâta d'adresser aux Romains une lettre éloquente, où respire toute la sollicitude qu'il ressent pour le pouvoir temporel du Pape. Nous en extrayons, en les abrégeant, quelques passages significatifs.

« Frère Bernard, abbé de Clairvaux, exhorte « les grands, les principaux et tout le peuple

[1] Epist. CCLVIII. — [2] Otto Frising., *Chron.*, VII, cap. XXXV.
[3] Otto Frising., *Chron.*, I, cap. XXXI.

« de Rome à fuir le mal et à pratiquer le bien.

« J'ai le courage de vous écrire, malgré ma « bassesse ; mais j'aime mieux risquer d'être « confondu devant les hommes que de mériter, « par un silence criminel, d'être condamné « au sévère jugement de Dieu... Il s'agit d'une « affaire qui regarde tout le monde, les petits « et les grands ; quand la tête est en souffrance, « il n'est pas de partie du corps entier qui ne « participe à ses douleurs... Comment avez-« vous osé offenser les apôtres saint Pierre et « saint Paul, vos glorieux patrons ? Pourquoi « avez-vous attiré sur vous, par une fureur aussi « aveugle que déraisonnable, la colère de Celui « qui est à la fois le Dieu du ciel et le Roi de « la terre, en attaquant d'une manière sacrilége « les priviléges divins et les prérogatives royales « du Saint-Siége apostolique ?... Quoi ! vos an-« cêtres avaient fait de Rome la maîtresse de « la terre ; et vous, vous en faites la fable du « monde ! Vous forcez l'héritier de saint Pierre « de sortir de Rome ; et vous expulsez de leurs « maisons, vous dépouillez de leurs biens les « cardinaux et les évêques, les ministres de « Jésus-Christ !...

« A quoi peut-on comparer maintenant votre « ville ? C'est un corps sans tête, et une tête « sans yeux, face ténébreuse, dépouillée de ses « insignes... D'où vient, ô Rome, que tu aies « renouvelé tes plaies, en renouvelant tes « excès ?... Malheur à toi, cité criminelle ! ce « ne sont pas des nations barbares, des peuples « ennemis qui font ta ruine ; c'est toi-même « qui te détruis de tes propres mains ; ce sont « tes propres enfants qui te renversent...

« O Romains ! jusques à quand vous exciterez-« vous les uns les autres à faire le mal ? Récon-« ciliez-vous avec les milliers de martyrs dont « les cendres reposent dans l'enceinte de vos « murs, que vous avez offensés par vos fautes, « et plus encore par votre opiniâtreté à y per-« sévérer. Réconciliez-vous avez vos frères « dans la foi que vous avez scandalisés dans « tout l'univers, par votre coupable révolte... « Il ne me reste plus qu'à attendre la nouvelle « si désirée de votre soumission, ou de gémir « sans aucune espérance sur la ruine immi-« nente de votre ville [1]. »

L'émotion de saint Bernard n'est jamais plus vive que dans les périls de la Papauté ; car alors il s'agit des fondements mêmes de l'Église catholique. Sans doute que la possession d'un petit royaume terrestre n'était point à ses yeux, pas plus que pour Eugène, un objet digne de l'ambition des Souverains-Pontifes. Mais, éclairé de la lumière d'en haut, et appréciant les moyens d'action du gouvernement de l'Église, il soutenait, dans l'intérêt de Rome aussi bien que dans celui de tout l'univers, la nécessité de sauvegarder la double autorité, pontificale et royale, du Vicaire de Jésus-Christ.

Ses sentiments se manifestent avec une énergie plus puissante encore, dans une lettre qu'il écrivit sur ce même sujet, et dans les mêmes circonstances, à l'empereur Conrad.

En voici le magnifique début :

« La royauté et le sacerdoce ne pouvaient se « trouver unis par des liens plus doux et plus « forts que dans la personne adorable du Sau-« veur du monde. C'est pourquoi il a voulu « naître des deux tribus de Lévi et de Juda, et « apparaître tout ensemble comme Pontife et « comme Roi. Ce n'est pas tout ; il a voulu « réunir ces deux dignités suprêmes dans son « corps mystique, c'est-à-dire dans l'Église, « dont il est le Chef... »

Saint Bernard se fonde sur ces vérités élémentaires pour réclamer, de la manière la plus instante, la conservation du domaine temporel des Pontifes qui exercent sur la terre l'autorité du Roi des rois. Il continue en ces termes :

« Le bras du Seigneur n'est pas raccourci ; « il n'est pas devenu impuissant pour opérer « la délivrance de l'Église. Oui, il la délivrera, « cette Église bien-aimée qu'il a rachetée de « son sang, qu'il a dotée de son esprit, ornée « de ses dons célestes, comblée même des biens « de la terre [1]... »

Le saint Abbé de Clairvaux, on le voit, ne fait pas de la Papauté une abstraction qui la relègue au delà de ce monde, dans une région toute spirituelle. Cette sublime institution, quelque surnaturelle qu'elle soit dans son principe et dans ses attributions, participe nécessairement aux conditions, aux nécessités, aux lois de la vie terrestre. Il lui faut une place sur la terre : place éminente, puisqu'elle doit diriger toute l'organisation de la société chrétienne ; place immuable, puisqu'elle est la clef de voûte de l'édifice ; place indépendante et souveraine, puisqu'elle est le foyer d'une domination qui s'étend à tous les climats et s'exerce sous toutes les formes de gouvernements.

Comment le Pasteur suprême pourrait-il entretenir ses communications vivantes, incessantes, avec l'immense troupeau catholique, s'il ne se maintenait dans la position territoriale

[1] Bern., Epist. CCXLIII.

[1] Dotibus cœlestibus exornavit, ditavit nihilominus et terrenis. (S. Bern., Epist. CXLIV.)

que la Religion lui a créée, que le sang des apôtres et des martyrs a consacrée, que les siècles ont respectée?

On comprend les alarmes de saint Bernard. L'édifice de la royauté temporelle des Papes lui apparaissait bâti par la main de Dieu pour abriter la liberté religieuse, aussi bien que la liberté politique des peuples. Sa grande âme n'hésitait point à crier : Malheur à la témérité sacrilége qui ose attenter à l'œuvre de la Providence; et, selon le langage de la foi antique, malheur à quiconque ose porter la main sur le patrimoine de saint Pierre!

Bernard n'ignorait pas les conséquences redoutables de l'asservissement des Papes. L'histoire lui avait appris le sort des trente premiers successeurs du Prince des apôtres, tous tombés sous le glaive des empereurs païens. L'empire des princes chrétiens, en maintes circonstances, n'a pas été moins funeste à la dignité personnelle et à l'action spirituelle des Pontifes. Constance avait fait subir à Libère un exil de deux ans; Théodoric avait donné la mort à Jean Ier; le pape saint Sylvère avait péri de faim et de misère dans l'île Palmaria, sous le règne de Justinien lui-même. Saint Martin Ier était mort dans la Chersonèse Tauride, où Constant II l'avait relégué. On n'avait pas oublié non plus les traitements sacriléges que Henri IV avait fait subir à saint Grégoire VII. Les leçons du passé éclairaient le présent et l'avenir.

Les novateurs du XIIe siècle, comme ceux des temps postérieurs, s'appuyaient sur la fausse interprétation d'un texte de l'Évangile pour contester le principe même de la royauté des Pontifes. Jésus-Christ a dit : *Mon royaume n'est pas de ce monde.* Le même Évangile a dit aux apôtres : *Vous n'êtes pas de ce monde.* Est-ce à dire qu'ils ne sont pas dans le monde, qu'ils ne peuvent rien posséder en ce monde, qu'ils ne jouissent d'aucun droit sur la terre? Tel n'est pas le sens des paroles évangéliques. Saint Paul affirme, il est vrai, qu'il est comme mort par rapport à ce monde : et cependant il revendique avec dignité ses droits de citoyen. Saint Pierre déclare bien haut qu'il a tout quitté pour suivre Jésus-Christ; et cependant il dispose souverainement des biens que les fidèles mettent à ses pieds. L'Église a toujours été comme l'usufruitière du patrimoine dont Dieu seul possède la propriété. C'est en ce sens que son royaume n'est pas de ce monde; et, comme l'explique saint Augustin, les titres de sa royauté ne proviennent pas de ce monde; son autorité ne dépend pas du monde, ses prérogatives sont au-dessus de ce monde [1].

Il est remarquable aussi que Jésus-Christ, loin de désarmer le Prince des apôtres, lui laisse entre les mains deux glaives que saint Bernard regarde comme les emblèmes des deux pouvoirs. Dans une lettre au pape Eugène, il interprète avec clarté le mystère de ce double symbole :

« Saint Père, s'écrie-t-il, voici le moment de « tirer vos deux glaives. Qui le fera, sinon vous « qui êtes le successeur de celui auquel ces « glaives furent confiés? L'un et l'autre appar- « tiennent à Pierre; ils doivent être tirés du « fourreau, selon que la nécessité le commande « l'un par votre ordre, l'autre par vos propres « mains. Il a été dit à saint Pierre : *Remettez « votre glaive dans le fourreau* [2]. Donc ce glaive « lui appartenait aussi bien que l'autre; seule- « ment il y en avait un dont il ne devait pas « se servir de sa propre main [3]. »

Ailleurs, il insiste sur la même signification des deux glaives, et il la démontre plus catégoriquement :

« Si le glaive ne vous appartenait en au- « cune manière, dit-il au Pape, le Seigneur « n'aurait pas répondu aux apôtres : *C'est assez,* « quand ceux-ci lui dirent qu'ils en avaient « deux; mais il aurait répondu : *C'est trop.* L'un « et l'autre glaive sont donc à l'Église, et le « glaive spirituel et le glaive matériel; le pre- « mier doit être tiré pour l'Église, par le prêtre, « le second, par la main du soldat, au signal « de l'Église et du souverain [4]. »

Ces paroles laissent entrevoir l'idée complète de la double puissance de la Papauté, telle que la concevait saint Bernard. La puissance temporelle, nous le répétons, a toujours été regardée comme le véhicule de la suprématie spirituelle; non pas que les pompes royales puissent ajouter quelque chose à la vénération que l'Église porte au Vicaire de Jésus-Christ; ni qu'un sceptre de ce monde puisse rehausser les augustes prérogatives de la houlette du

[1] In Tract. CXVI Evang. S. Joann.

[2] Joan., XVIII. — [3] S. Bern., epist. CCLVI.

[4] Quid tu denuo usurpare gladium tentes, quem semel jussus es reponere in vaginam? quem tamen qui tuum negat, non satis mihi videtur attendere verbum Domini dicentis sic : « Converte gladium tuum in vaginam. » Tuus ergo et ipse, tuo forsitan nutu et si non tua manu evaginandus. Alioquin, si nullo modo ad te pertineret et is, dicentibus apostolis : Ecce gladii duo hic, non respondisset Dominus : Satis est, sed : Nimis est. *Uterque ergo Ecclesiæ, et spiritualis scilicet gladius et materialis;* sed is quidem pro Ecclesia, ille vero et ab Ecclesia exerendus : ille sacerdotis, is militis manu, sed tamen ad nutum sacerdotis et jussum imperatoris. (*De Consid.*, IV, 3. — Voy. aussi *Exhort. ad milites Templi*, II.)

Pasteur suprême; mais, dans les desseins de la Providence, les possessions territoriales durent concourir à la dispensation des bienfaits de la Chaire de saint Pierre, à la dignité souveraine des chefs de la catholicité, à leur indépendance sociale, à leur mission religieuse et politique.

De ce point de vue élevé, on comprend le zèle de saint Bernard. Grâce à son active et infatigable intervention, l'esprit d'ordre prévalut une seconde fois à Rome.

Eugène III, durant huit années qu'il occupa le Saint-Siége, déploya tant de sagesse et de vigueur, qu'il parvint à surmonter graduellement les hostilités, aussi bien que les obstacles matériels. Il présenta aux esprits turbulents une dérivation salutaire, en les poussant aux Croisades; et, pendant qu'il prodiguait vers l'Orient l'agitation européenne, il travailla, au foyer même de la catholicité, par des réformes successives, à la consolidation de l'édifice social.

Il est vrai qu'Eugène avait pour guide saint Bernard : c'était là sa lumière et le mérite de ce grand Pape, comme sa gloire, fut de suivre un tel guide, et de lui demeurer fidèle.

CHAPITRE SIXIÈME

—

Le *Livre de la Considération*.

La force de saint Bernard croissait en proportion de son zèle apostolique; et au milieu des luttes incessantes qui absorbaient sa vie, il trouva le temps d'adresser au Pape Eugène des méditations d'une haute spiritualité.

Le recueil de ces instructions compose le célèbre livre connu sous le titre de *Livre de la Considération*, ouvrage sublime qui, du sommet de la contemplation, envisage sous tous les aspects le plan immense et les vastes perspectives de l'Église.

Bernard envoyait successivement à Eugène ces pages ardentes, à mesure qu'il les écrivait. Commencées en 1149, elles ne furent complétées qu'en 1152, alors que le Pape était rentré à Rome.

Il est évident que ce précieux opuscule n'était destiné à aucune publicité. Eugène, devenu Souverain-Pontife, avait conservé à l'égard de son père spririuel le cœur d'un enfant; et saint Bernard lui parlait avec une noble hardiesse, en mêlant le respect religieux aux expressions des plus tendres sympathies. Dès les premiers mots, on reconnaît qu'il cède à une inspiration spontanée.

« Une pensée me vient à l'esprit, dit-il; c'est, « ô saint Père, de vous communiquer quelques « pièces écrites pour vous édifier, vous récréer « et vous consoler. »

Puis il ajoute :

« La charité ne s'épuise jamais. Pour moi « je l'avoue en toute vérité, si je suis déchargé « vis-à-vis de vous des devoirs d'une mère, je « n'en ai pas abdiqué l'amour. Autrefois vous « teniez à mes entrailles; il ne vous sera pas « facile de vous en détacher. Montez au ciel, « descendez dans les abîmes, vous ne vous sé- « parerez pas de moi; car je vous suivrai par- « tout où vous irez. Je vous aimais quand « vous étiez pauvre; je vous aime encore main- « tenant que vous êtes le père des pauvres et « des riches [1]. »

Ce préambule nous autorise à croire qu'en prenant la plume, saint Bernard continuait à remplir son ministère de directeur spirituel, et qu'il n'avait en vue que la sanctification de celui qui fut son disciple à l'école de Jésus-Christ.

Le but principal du livre est de montrer au Pape la fécondation et la dilatation du Christianisme par le développement des forces vivifiantes de la Papauté. Saint Bernard comprenait ce que cette haute paternité renferme de ressources pour guérir, pour réparer, pour restaurer foncièrement les sociétés défaillantes; et, sous la corruption des formes, au sein même de la mort, il apercevait dans cette divine in-

[1] *De Consid.*, lib. I. Prolog.

tion le principe indestructible de la vie nouvelle et immortelle.

Aussi, selon saint Bernard, la céleste cure de l'Église doit tout à la fois commencer et finir par le Pape.

« Il faut, dit-il, que votre *considération* com-« mence par vous et se termine par vous. Vous « devez premièrement vous considérer vous-« même; ensuite ce qui est au-dessous de vous; « puis, ce qui est alentour de vous; enfin ce « qui est au-dessus de vous[1]. »

Ces quatre grands horizons embrassent, comme on le voit, l'univers tout entier. Ils indiquent aussi les principales divisions du livre dignes d'une sérieuse attention.

Dans la première partie, saint Bernard, examinant la personne du Pape, distingue nettement l'homme et le Pontife, « Qu'êtes-vous ! « Vous êtes ce que vous étiez naguère; et la « dignité dont vous êtes revêtu ne vous a pas « dépouillé de votre nature humaine. Vous « êtes homme; et, bien qu'on vous ait fait évê-« que, vous êtes toujours homme. Otez le voile « qui vous enveloppe, et vous vous trouverez « homme nu, pauvre, misérable, né pour le « travail et non pour les honneurs; né d'une « femme et conçu dans le péché[2].

« Mais, devenu Pape, qui êtes-vous? Quel « est votre rang dans l'Église de Dieu?

« Vous êtes, répond Bernard, le grand prêtre « et le Souverain-Pontife, le prince des évê-« ques et le successeur des apôtres; vous avez « la primauté d'Abel, le gouvernement de « Noé, le patriarcat d'Abraham, l'ordre de « Melchisédech, la dignité d'Aaron, l'autorité « de Moïse, la juridiction de Samuel, la puis-« sance de Pierre, l'onction de Jésus-Christ. « Vous êtes celui à qui les clefs ont été données, « à qui les brebis ont été confiées. Il y en a « d'autres qui sont portiers du ciel, d'autres « qui sont pasteurs de troupeaux; mais vous « êtes à la fois pasteur et portier, avec d'autant « plus de distinction, que vous avez reçu ce « double titre d'une manière différente des « autres. Chacun d'eux n'a qu'une portion du « troupeau, tandis que tous les troupeaux en-« semble ont été commis à votre garde. Vous « êtes pasteur, non-seulement des brebis, mais « des pasteurs eux-mêmes. Les autres parta-« gent vos soins; à vous appartient la sollici-« tude universelle..... Leur pouvoir est res-« treint dans certaines limites; le vôtre do-« mine les pasteurs qui ont reçu pouvoir sur « les autres... Voilà ce que vous êtes[1]. »

Après cette énumération rapide des titres augustes du Chef de la chrétienté, Bernard met en parallèle les deux éléments, divin et humain, qui constituent le Pontife, et en fait ressortir les contrastes.

« Un homme insensé sur le trône n'est qu'un « singe sur un toit... Écoutez ce que j'ai à vous « dire à ce sujet. C'est une chose monstrueuse « qu'une dignité éminente et un esprit étroit, « un poste glorieux et une conduite banale, « une langue diserte et une main oiseuse, un « discours éloquent et des actions stériles, un « visage grave et une vie légère, une autorité « souveraine et une résolution chancelante. Je « vous présente le miroir, afin que vous recon-« naissiez vos difformités..., afin que vous ac-« quériez ce qui vous manque. Or tout man-« que à celui qui croit ne manquer de rien... « Partant, cherchez à compléter ce qui vous « manque, et n'ayez pas honte de confesser vos « manquements[2]... »

L'étude attentive des points faibles de notre caractère et des causes habituelles de nos chutes est la condition de la plus importante de toutes les sciences, la science de nous-mêmes. C'est pourquoi saint Bernard veut que le Pape examine chaque jour sa conscience pour savoir s'il devient plus patient, plus doux, plus humble, plus affable, plus courageux, plus sérieux, plus défiant de lui-même; ou bien s'il a décliné dans les défauts contraires. Il lui recommande d'être grand dans l'adversité, modeste, inflexible dans la prospérité, discret dans le zèle, dans l'équité, clairvoyant dans l'indulgence. Il défend les badinages et les railleries qui, entre séculiers, ne conviennent guère, mais entre prêtres, ce sont des profanations. Quant à l'avarice, ajoute-t-il, je n'ai rien à vous faire considérer, car je sais que vous regardez l'argent comme de la paille[3].

De cette première considération, Bernard passe à la seconde, qui a pour objet la chose qui est au-dessus du Pape. Cette chose, c'est le monde entier, subordonné au Pontife romain,

[1] A te tua consideratio inchoet, sed et in te finiatur, etc. (Lib. II, cap. IV, p. 418.)

[2] En quis es?... (Cap. IX, p. 422.)

[1] ... quis sit, Papa vel Summus Pontifex, etc. (Cap. VII, p. 421 et seq.) — Un des prétendus réformateurs modernes, Calvin, au livre IV de ses *Institutions*, dit, en parlant du *Livre de la Considération*, que c'est la vérité elle-même qui l'a dicté: *Bernardus abbas in libris de Consideratione ita loquitur, ut veritas ipsa loqui videatur.* Si donc saint Bernard a enseigné la vérité, pourquoi le calvinisme enseigne-t-il le contraire? Il est évident qu'en louant saint Bernard, Calvin a prononcé sa propre condamnation.

[2] Lib. II, cap. VII. — [3] *De Consid.*, lib. II.

non pas pour être dominé ou possédé, mais pour être gouverné avec sagesse : « Car, dit-il, « il n'y a ni poison ni fer que je craigne pour « vous autant que l'esprit de domination [1]. » Il veut que le Pape étende sa sollicitude sur tous, sans acception de personnes, parce qu'il se doit à tous, aux sages et aux insensés, aux fidèles et aux infidèles, aux Juifs, aux Grecs, aux Gentils; de manière à procurer la conversion de ceux qui n'ont pas la foi, et à préserver ceux qui la possèdent.

Le Saint rattache à cette considération les plaies de l'Église; il déplore le défaut de zèle dans les uns, un zèle exagéré dans les autres; il signale l'ambition et la cupidité comme les deux sources malfaisantes d'où naissent les plus déplorables fléaux. Puis, il indique les remèdes, et insiste en particulier sur la nécessité de corriger l'abus des appels trop fréquents et trop faciles.

« On en appelle à vous de toutes les parties « du monde : c'est un privilége de votre pri- « mauté... Quoi de plus beau, en effet, que de « voir les faibles à couvert de l'oppression, dès « qu'ils se couvrent de votre nom? Mais quel « renversement de voir, au contraire, celui qui « a fait le mal se réjouir! Éveillez-vous, homme « de Dieu, lorsque cela arrive!... »

Bien loin de contester le principe des appellations, il le maintient et en recommande l'usage; il ne critique à juste titre que les excès abusifs qui dénaturaient ce droit. Il condamme un autre abus, celui des exemptions trop nombreuses, qui troublait la hiérarchie des juridictions.

« C'est un murmure général des églises, « dit-il; elles se plaignent qu'on les tronque et « qu'on les démembre. Vous demandez pour- « quoi? C'est qu'on soustrait les abbés à la ju- « ridiction des évêques; on soustrait les évêques « aux archevêques et aux métropolitains. Cela « est-il dans l'ordre, et peut-on l'excuser? « Vous le faites, parce que vous le pouvez; « mais la question est de savoir si vous devez « le faire [3]. »

Ici le saint Docteur rappelle les moyens les plus capables de régulariser la circulation de la séve vitale dans toutes les parties de l'Église, afin d'y conserver un ordre harmonieux. C'est au Pape de veiller à ce que chacun reste à sa place, que chacun remplisse les devoirs de son état, que la subordination soit maintenue dans le clergé, la discipline dans les monastères, la hiérarchie dans les divers rangs de la société; et, tout en respectant les institutions anciennes, il recommande qu'on les dégage des entraves qui en paralysent le développement et en tarissent les bienfaits [1].

Dans la troisième partie, saint Bernard propose au Pape la considération des choses qui sont autour de sa personne, c'est-à-dire la cour pontificale, les prélats, le clergé et le peuple romain. Il témoigne quelque embarras de s'expliquer sur des points si délicats, parce que, pour excuser ou justifier les choses blâmables, on prétextera la coutume; et la vérité déplaira *aux satrapes, qui aiment moins la vérité que la majesté* [2]. Cependant, dit-il à Eugène, il y a eu des pasteurs avant vous qui se donnaient tout entiers au soin du bercail; des pasteurs de nom et d'action, qui ne regardaient rien comme indignes d'eux, excepté ce qui pouvait nuire au salut de leurs brebis; et qui sacrifiaient leur temps, leurs biens, leur existence, sans autre vue que de former pour le ciel un peuple parfait.

« Qu'est devenue cette coutume...? Le zèle « d'un bon nombre d'ecclésiastiques se borne « au soin de conserver leur honneur. Ils ac- « cordent tout à la dignité, rien ou peu à la « sainteté [3]. Si quelque circonstance vous invite « à vous abaisser, à vous rendre plus accessible, « on vient vous dire que cela ne sied pas à « votre caractère, que cela ne convient pas à « votre rang, à votre personnage. La dernière « chose dont on s'occupe, c'est de savoir ce qui « convient à Dieu [4]... »

Le Saint ne fait grâce à aucune tache, à aucune des faiblesses qui, de son temps, ternissaient l'éclat de la prélature. Il les condamne avec sévérité; puis il revient à Eugène, et lui adresse cette apostrophe :

« Quoi donc! vous laisseriez-vous engager « dans les filets de la mort dont on vous envi- « ronne? J'éprouve pour vous une extrême « émulation; et Dieu veuille qu'elle soit efficace « pour vous, comme elle est ardente en moi! « Je connais votre demeure : des incrédules et « des flatteurs se mêlent à votre compagnie. « Ce sont des loups et non des brebis : toutefois, « vous êtes leur pasteur. Que ferez-vous donc?

[1] Nam nullum tibi venenum, nullum gladium plus formido quam libidinem dominandi. (Lib. III, cap. I, p. 425, n° 2.)

[2] Lib. III, cap. II, p. 428. — [3] Lib. III, cap. IV, p. 431.

[1] Lib. III, cap. V, p. 434.

[2] Quia non placebit satrapis, plus majestati quam veritati faventibus. (Lib. IV, cap. II, p. 3.)

[3] Honori totum datur; sanctitati nihil aut parum. (Lib. IV, cap. II, n° 5.)

[4] De placito Dei ultima mentio est. (Lib. IV, cap. II, n° 7.)

« Est-ce que vous les renierez? Non, assuré-
« ment; car, dans ce cas, Celui dont vous tenez
« la place vous renierait lui-même. Je parle de
« saint Pierre. On sait que Pierre ne marchait
« point orné d'or et de pierreries, vêtu de soie,
« porté sur un cheval blanc, entouré de soldats
« et d'un brillant cortége de serviteurs. Certes,
« sans cet appareil, il crut pouvoir obéir au
« grand précepte que lui avait imposé le Sei-
« gneur : *Paissez mes agneaux; paissez mes brebis.*
« Dans ces choses, vous avez succédé à Con-
« stantin; non pas à saint Pierre. Je vous
« conseille cependant de les tolérer pour le
« temps, sans les regarder comme des néces-
« sités. Que si vous usez de pourpre et d'or, ne
« croyez pas pour cela que vous êtes déchargé
« des sollicitudes pastorales. Vous êtes l'héritier
« du Pasteur, ne rougissez pas de l'Évangile [1]. »

Une vérité remarquable ressort de ce langage: c'est que saint Bernard regardait Eugène comme étant le successeur de Constantin aussi bien que de saint Pierre; et, à ce titre, il admettait que, pour se conformer aux usages, le Pape s'entourât de la pompe des rois. Mais il voulait qu'entre ces deux dignités souveraines, celle du Pasteur eût la prééminence; et que la charge pontificale ne fût pas compromise ou comprimée par les exigences du siècle.

Le conseil que donne saint Bernard de tolérer ces coutumes, si fortement enracinées dans les mœurs, caractérise la prudence de l'homme de Dieu, et marque la limite qui le sépare des modernes réformateurs dont le zèle sans mission s'est heurté contre des formes temporaires, il est vrai, mais nécessaires. Semblables aux insensés qui couperaient un arbre pour le dépouiller des insectes qui s'attachent à son écorce, ils ont prétendu purifier l'Église en abattant la Papauté. Est-ce donc par l'abus qu'on corrige les abus? Est-ce par les coups de la mort qu'on rend la santé aux malades? Est-ce par le désordre et la dévastation qu'on rétablit l'ordre et l'harmonie! Jamais le mal ne triomphe du mal: c'est au contraire, selon la parole de l'Écriture, par le bien qu'il faut vaincre le mal.

[1] Lib. IV, cap. III, p. 439.

Saint Bernard, après une sévère investigation des vices qui s'étaient glissés, avec les fragilités humaines, dans les plus parfaites institutions, indique, comme les véritables remèdes à ces vices, les vertus qui leur sont contraires; et il résume, dans un admirable tableau, celles qui doivent décorer le Pontife romain.

« Considérez avant toutes choses, dit-il, que
« l'Église de Rome, dont Dieu vous a établi le
« chef, est la mère et non la dominatrice des
« autres églises; que vous êtes, non le souve-
« rain des évêques, mais l'un d'entre eux, le
« frère de ceux qui aiment Dieu, et le compa-
« gnon de ceux qui le craignent. Considérez
« que vous devez être la règle vivante de la
« justice, le miroir de la sainteté, le modèle de
« la dévotion, le dépositaire de la vérité, le dé-
« fenseur de la foi, le docteur des nations, le
« protecteur des fidèles, l'ami de l'époux, le
« guide de l'épouse, le directeur du clergé, le
« pasteur des peuples, le précepteur des igno-
« rants, le refuge des opprimés, l'avocat des
« pauvres, l'espérance des malheureux, le tu-
« teur des orphelins, le soutien des veuves,
« l'œil des aveugles, la langue des muets, le
« bâton des vieillards, le vengeur des crimes,
« la terreur des méchants, la gloire des justes,
« la verge des puissants, le fléau des tyrans, le
« père des rois, le modérateur des lois, le ré-
« gulateur de la discipline, le sel de la terre,
« la lumière du monde, le pontife du Très-
« Haut, le vicaire du Sauveur, le Christ du
« Seigneur, le Dieu de Pharaon [1] ! »

Voilà l'idée de la Papauté! Est-il quelque chose de plus sublime? C'est la mission de Jésus-Christ qui se perpétue à travers les siècles.

[1] Lib. IV, cap. VII, p. 434.

CHAPITRE SEPTIÈME

—

Suite du *Livre de la Considération.* — Idée générale de la philosophie et de la théologie mystique de saint Bernard.

Dans le *Livre de la Considération*, comme dans ses autres écrits, saint Bernard envisage simultanément, et jamais l'une sans l'autre, la voie active et la voie contemplative, la foi et les œuvres, l'amour et ses fruits, la charité et ses prodiges. Le but final de ses enseignements est le même que celui de sa vie : union avec Dieu par la contemplation et l'amour ; union avec les hommes par l'action et la charité. C'est ainsi que dans les instructions adressées à Eugène, après avoir déterminé les rapports du Pontife avec les choses de ce monde, il le transporte dans le monde invisible, dans la sphère des idéaux divins, et lui expose la science qui s'acquiert, non par le travail de l'esprit, mais par l'acte visuel d'un cœur pur qui contemple la Vérité elle-même [1].

Ici le saint Docteur, d'un vol hardi, s'élève et plane en quelque sorte dans les régions célestes. Il considère d'abord les anges; il explique leurs noms, leurs diverses hiérarchies, leurs prérogatives, leurs fonctions augustes; puis, abordant les plus éminents objets de la théologie, il contemple la Majesté divine, le mystère de la Trinité, les perfections ineffables de Dieu; et développe le dogme, si fécond en applications, de l'union du Verbe divin avec la nature humaine.

Saint Bernard, comme tous les écrivains ascétiques, fonde la science sur l'amour, et cherche à initier l'homme aux mystères de l'éternelle Vérité, bien moins par les argumentations de la raison humaine, que par la pureté du cœur et la pratique des vertus.

« Les choses qui sont au-dessus de nous, « dit-il, ne sauraient être exprimées par la pa- « role; elles sont révélées par l'Esprit : il faut « que la contemplation recherche, que la prière « demande, que la sainteté obtienne ce que la « parole ne saurait expliquer [2]. »

Heureux ceux qui sont purs de cœur, parce qu'ils verront Dieu! Or Dieu est la Vérité même. Donc, pour contempler la Vérité au sein de ses mystérieux abîmes, il faut commencer par épurer le cœur, en dépouillant l'homme de tout ce qui fait interstice entre lui et la vérité, entre son œil ténébreux et la divine lumière.

A ce caractère profondément chrétien, on reconnaît l'école de philosophie pratique à laquelle appartenait saint Bernard, aussi bien que Hugues et Richard de Saint-Victor; école qui, dédaignant les spéculations abstraites, mettait la science en rapport avec les besoins réels et intimes de l'âme.

Dans les œuvres de saint Bernard, on ne trouve point un ensemble de doctrines scientifiques; mais elles contiennent des idées éparses, des données fécondes, des perspectives lumineuses qui éclairent tous les vastes champs de la philosophie.

Partant de l'amour divin, comme du foyer d'où jaillit la science, il établit que la pureté de l'âme, condition de la science pure, est en raison de l'amour des choses divines; comme l'impureté de l'âme, cause de toute erreur, est en raison de l'amour des choses terrestres et charnelles. Les progrès dans l'amour, proportionnés aux divers degrés de purification, rapprochent graduellement l'homme de son Dieu. Le Saint en trace la voie ascendante. Il faut que l'âme passe à la fois de vertu en vertu, et de clarté en clarté. A mesure que le feu de l'amour la dilate, son regard s'étend et s'illumine; elle aime et elle contemple : elle contemple ce qu'elle aime; et aime ce qu'elle contemple; et ces deux actes, l'acte de la volonté qui aime et l'acte de l'intelligence qui contemple, se confondront dans l'éternité en un seul et même acte qui unira l'homme à Dieu [1].

L'homme n'est homme que parce qu'il aime et connaît; et celui qui aime le plus purement connaît le plus parfaitement. Or, pour connaître l'objet éternel de l'amour, il faut être

[1] Quæ enim supra sunt, actu non indigent, sed inspectu. (*De Consid.*, lib. V, cap. I.)— [2] *De Consid.*, lib. V, cap. I.

[1] Voyez Serm. in *Cant. cantic.*, passim.

assez épuré pour sentir en soi l'action de Dieu. Ce sentiment est comme l'aurore du soleil spirituel qui se lève dans l'âme et lui fait pressentir les sublimes réalités du monde invisible; moment solennel et indéfinissable, dont nulle parole ne saurait donner une idée. « Quand je « l'aurais moi-même éprouvé, dit humblement « saint Bernard, croyez-vous que je pourrais « parler d'une chose qui est ineffable! Ce n'est « pas la langue, c'est l'onction de la grâce qui « enseigne ces choses : elles sont cachées aux « grands et aux sages du siècle; Dieu ne les « révèle qu'aux petits [1]. »

Toutefois, la marque sensible et assurée de cet épanouissement, c'est la force interne qui nous porte à la pratique du bien, et une certaine initiation à la connaissance de nous-mêmes qui précède de plus vastes contemplations. Saint Bernard cherche à éclaircir ce mystère par sa propre expérience :

« Vous me demandez comment j'ai pu re- « connaître que le Verbe était proche... Le « voulez-vous savoir? C'est qu'il est vivant et « efficace; et, du moment qu'il est entré dans « mon âme, il l'a réveillée de son sommeil; il « a ému, attendri, blessé mon cœur qui est « dur, pierreux et malade. Il a commencé à « arracher et à détruire, à édifier et à planter, « à arroser ma sécheresse, à éclairer mes té- « nèbres, à ouvrir ce qui était fermé, à em- « braser ce qui était glacé... En pénétrant dans « ma profondeur, le Verbe-Époux ne m'a jamais « fait connaître sa présence par des marques « extraordinaires, ni par la voix ni par des « formes... J'ai seulement senti son contact par « le mouvement de mon cœur; et j'ai éprouvé « l'efficacité de sa puissance par l'amendement « de mes vices, par l'amortissement des passions « charnelles, la correction de mes défauts, le « renouvellement de ma vie, et une sorte de « vue générale des choses qui m'ont fait admirer « ses perfections [2]. »

L'âme qui aspire à cette lumière divine doit d'abord, et de toutes manières, s'appliquer à plaire à Celui qui est le foyer de tout bien. Il faut que longtemps elle vive d'une foi obscure, laquelle, se développant peu à peu, s'exhale en œuvres généreuses. Recueillie en elle-même, et attirant le rayon divin, par tous les désirs du cœur, dans son centre le plus intime, elle devient graduellement lumineuse; elle se transfigure, en quelque sorte, et resplendit devant Dieu, avec la chaleur d'une charité ardente.

« A ce degré, dit saint Bernard, il faut né- « cessairement que l'âme se manifeste au de- « hors, comme une lampe qui était sous le « boisseau, et qui ne peut plus y demeurer « cachée... Le corps même, image de l'âme, « participe à cette lumière qui se reflète et « brille dans ses actions, dans ses paroles, dans « ses regards, dans sa démarche, dans son « sourire... La beauté visible de la vertu est le « signe de la nubilité de l'âme, et la rend « propre au mariage spirituel avec le Verbe « divin [1]. »

Ce mariage, cette divine union est, comme nous l'avons vu, le terme où viennent aboutir tous les enseignements de saint Bernard. L'alliance de l'âme avec Dieu est le grand objet de l'ascétisme et de la théologie mystique : elle commence et se perfectionne en cette vie, elle se consomme dans l'éternité. Le saint docteur revient infatigablement à cette même idée : il l'envisage sous toutes ses faces, et s'applique à en dégager ce qui pourrait l'obscurcir. D'abord il démontre la possibilité de cette alliance : « Qu'on ne pense pas, dit-il, que l'inégalité des « deux termes la rende défectueuse ou empêche « sa consommation. L'amour supplée à tout, « remplit tous les vides, comble tous les « abîmes; il forme un nœud indissoluble, et « rend parfait le mariage spirituel [2]. »

Il explique ce mystère et en dévoile les glorieuses prérogatives : « C'est un amour saint et « chaste, suave et fort, intime et vif, qui de « deux ne fait qu'un, selon le témoignage de « saint Paul : *Celui qui adhère à Dieu ne fait plus « qu'un même esprit avec lui* [3]... Heureuse l'âme « qui se lie par ce lien sacré! Eh! comment « l'épouse de l'Amour n'aimerait-elle pas « l'époux? Comment l'Amour qui est époux ne « serait-il pas aimé de l'épouse [4] »

Le mode, les conditions et le but de cette sublime union étant posés, Bernard aborde un autre point non moins délicat. Il admet, avec tous les ascètes [5], la transformation de l'homme en Dieu; mais il en écarte soigneusement toute identification panthéistique, par la distinction nette et précise des deux substances, la substance créée et la substance incréée, qui ne peuvent se confondre; et ainsi il évite l'écueil contre lequel tant de philosophes ont échoué. Le sermon 71, du *Cantique des cantiques*, contient sur ce point fondamental des enseignements d'une rare lucidité : « L'union de

[1] Serm. LXXXV, in *Cant.* — [2] Serm. LXXIV, in *Cant.*

[1] Serm. LXXXV, in *Cant.* — [2] Serm. LXXXIII.
[3] I Cor., VI, 17. — [4] Serm. LXXXIII.
[5] Voyez entre autres saint Jean de la Croix, à presque toutes les pages de ses écrits.

« l'homme avec Dieu consiste, non pas dans la « confusion des natures, mais dans la confor- « mité des volontés... Entre les trois personnes « divines, il y a unité d'essence et de substance ; « entre l'âme et Dieu, il y a unité d'affection et « de sentiment [1]. »

Cette même vérité est répétée ailleurs sous une forme plus didactique : « Dieu, dit-il en « prévoyant l'objection du panthéisme, Dieu « est l'être de toutes choses, non que toutes « choses soient la même chose que lui ; mais « elles sont de lui, en lui et par lui. Celui-là « donc qui a créé toutes choses est l'être même « des choses qu'il a créées ; mais il est de telle « sorte l'être des êtres, qu'il en est le principe « et non la matière [2]. »

Saint Bernard, dans ses discussions avec Abeilard et Gilbert de la Porée, insiste vivement sur la nécessité d'exposer avec une rigoureuse exactitude le dogme sacré de la Trinité; car, ainsi que la plupart des Docteurs de l'Église, il regarde ce dogme comme le principe, la base et la sauvegarde de la science chrétienne.

La Trinité, impliquant dans le Un absolu trois personnes distinctes, donne l'idée complète de la Divinité. En effet, on peut considérer Dieu, selon l'Écriture, comme étant l'être, la lumière et l'amour. Comme *Être*, le Père est l'abîme infini et absolu de tout être ; le Fils, la manifestation infinie et absolue de l'être ; le Saint-Esprit, la vie absolue et infinie de l'être. Considéré comme *lumière*, le Père est l'objet éternellement conaissant ; le Fils est le sujet éternellement connu ; le Saint-Esprit est le rapport vivant et éternel de l'objet et du sujet. Enfin, le Père, considéré comme *amour éternel*, aime éternellement; le Fils est le terme éternellement aimé, et qui de toute éternité répond à cet amour ; l'Esprit-Saint est le rapport substantiel entre le Père et le Fils, l'amour procédant éternellement de l'un et de l'autre.

Ainsi le dogme de la Trinité, énonçant la parfaite plénitude de Dieu, si l'on peut s'exprimer de la sorte, exclut par cela même la *nécessité* de la création, pour compléter la Divinité ; il exclut par conséquent aussi toute confusion subtile entre le fini et l'infini. En dehors de l'orthodoxie de cette doctrine, la création ne se distingue point aux yeux des philosophes, de la substance incréée ; et de là les erreurs anciennes et modernes du dualisme, du panthéisme et du polythéisme.

Saint Bernard, appuyé sur ces vérités primordiales, ne craint point de sonder tout ce qui se rapporte à l'origine des choses créées. Il reproduit et développe, dans ses profondes investigations, les pensées de saint Augustin, admettant comme lui, et avec les plus éminents théologiens, la préexistence de la créature dans la Sagesse divine.

« Où placer la raison des choses, disait saint « Augustin, sinon dans la sagesse même du « Créateur? Car il ne contemplait hors de lui « aucun modèle dont la création pût être une « copie. Or, il n'y a rien dans l'intelligence « divine qui ne soit éternel et immuable. Donc « les principes des choses, que Platon appelle « *idées*, ne sont pas seulement des idées ; mais « leur être est l'être vrai [1]. »

Origène enseignait « que la raison des cho- « ses, existant dans la Sagesse, par qui tout à « été fait, il s'ensuit qu'il a existé là aussi un « monde plus beau, plus orné, plus grand que « le monde sensible, et dominant ce monde de « toute la supériorité de l'idée pure sur les « réalités matérialisées [2]. »

Telle est exactement la doctrine de saint Bernard. Selon lui, les prototypes des choses d'en bas se trouvent en haut ; et c'est en haut qu'il contemple, d'une manière plus sublime que Platon, les célestes idéaux qui préexistent dans la Sagesse de Dieu.

« La créature du ciel, dit-il, contemple toutes « choses dans le Verbe. Elle voit le Verbe, et « dans le Verbe ce qui a été fait par le Verbe ; « de sorte qu'elle n'a nul besoin d'emprunter « des créatures terrestres la connaissance du « Créateur. Elle n'a même pas besoin, pour les « connaître, de descendre parmi elles ; car « elle les voit dans un lieu où elles sont d'une « manière plus excellente qu'en elles-mêmes [3]. »

Bernard donne le nom de prédestination à la préexistence de ces idées : « La prédestination « dit-il, n'a pas commencé avec la naissance de « l'Église ; elle n'a pas même commencé avec « la création du monde, ni avec quelque autre

[1] ... Non confusio naturarum, sed voluntatum consensio... Per charitatem homo in Deo, et Deus in homine est, dicente Joanne, quia *qui manet in charitate, in Deo manet et Deus in eo*... Atqui Deum et hominem, quia propriis exstant ac distant et voluntatibus et substantiis, longe aliter in se alterutrum manere sentimus, id est, non substantiis confusos, sed voluntatibus consentaneos. Et hæc unio ipsis communio voluntatum, et consensus in charitate. Felix unio, si experiaris : nulla, si comparaveris, etc., etc. (In *Cant.* LXI.)

[2] Sane esse omnium dixerim Deum, non quia illa sunt quod est ille, sed quia ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia. Esse est ergo omnium quæ facta sunt ipse factor eorum ; sed causale, non materiale. (In *Cant.* IV.)

[1] De Quæst. octogint. tribus. Quæst. 46.

[2] Origen., in *Evang. Joan.* — [3] *De Consid.*, lib. V.

« temps que ce soit; elle a devancé tous les « temps... L'assemblée des élus a toujours été « en Dieu, selon la prédestination : elle lui a « toujours été présente; elle a toujours été ai- « mée. Car, ajoute-t-il, en empruntant les pa- « roles de l'apôtre saint Paul, Dieu nous a « comblés en Jésus-Christ de toutes sortes de « bénédictions spirituelles pour le ciel, ainsi « qu'il nous a élus en lui avant la création du « monde, par l'amour qu'il nous a porté, afin « que nous fussions saints et irrépréhensibles « à ses yeux [1]. »

Saint Bernard considérait donc l'homme à la fois dans le monde divin et dans le monde terrestre : entre ces deux mondes, il admettait des communications et des participations nécessaires; et c'est en ce sens qu'il disait « que « les mêmes choses qui sont en nous par la « subtilité de leur nature spirituelle, sont « aussi au-dessus de nous par la sublimité de « leur être [2]. »

A l'idée de la création il rattache l'idée de l'Incarnation de Jésus-Christ; l'une et l'autre ne s'expliquent que par l'amour [3], et ont pour fin l'alliance intime de la créature avec le Verbe. De là les mystérieux symboles du *Cantique des cantiques;* qui expriment les divers degrés par lesquels l'âme, embrasée, transfigurée par Jésus-Christ, est en quelque sorte *déifiée* avec lui [4]. Saint Bernard développe ces magnifiques points de vue par des analogies naturelles, et en déduit toute la doctrine de la sanctification.

« Ainsi, dit-il, une petite goutte d'eau, ré- « pandue dans un vase plein de vin, semble « cesser d'être ce qu'elle était, en prenant la « couleur et le goût du vin; ainsi le fer, « échauffé par le feu, s'enflamme et devient « semblable au feu lui-même, en perdant son « ancienne forme; ainsi l'air, pénétré par la « lumière du soleil, est en quelque sorte trans- « formé, et devient lumineux. Voilà comment « il faut que toute affection charnelle se purifie, « cesse d'être elle-même, se transfigure d'une « manière ineffable, et s'abîme totalement « dans la volonté de Dieu... La substance hu- « maine, à la vérité, subsistera; mais sous « une autre forme, avec une autre gloire, avec « une autre puissance [1]. »

La réascension de l'humanité, opérée par l'Incarnation du Fils de Dieu, suppose une chute antérieure; mystère qui soulève le problème de l'origine du mal, de sa coexistence avec le souverain Bien, de sa propagation dans le monde, du mode même de sa transmission. Saint Bernard, sans traiter spécialement ces hautes questions, les touche néanmoins dans plusieurs de ses écrits.

Il établit, notamment dnns son livre sur *la Grâce et le libre arbitre*, que le mal, dans sa racine, comme à tous les actes qui le reproduisent et le perpétuent, est toujours l'effet de la liberté de l'être créé. Et cette vérité est si énergiquement enseignée par le saint docteur, que, même à ses yeux, la persistance du démon dans le mal résulte de sa volonté propre, toujours pervertie :

« Ce n'est pas, dit-il, une force étrangère et « violente, mais l'opiniâtreté volontaire et la « volonté opiniâtre du démon qui le fixe dans « le mal, et l'empêche de se porter au bien [2]. »

Quant à la nature même du mal, difficilement on peut la définir; car, selon saint Bernard comme selon saint Augustin, le mal ne saurait avoir une substance propre : « Si le « mal était une substance, cette substance « serait bonne... Ce qui est mal, dit également « le saint évêque d'Hippone, c'est la diminution « ou la privation du bien [3]. »

Une question mystérieuse, qui se rattache aux précédentes, est celle de la transmission du mal à travers les générations humaines. Saint Bernard énonce sur ce sujet des opinions assez positives :

[1] Serm. LXXVIII. in *Cant.* — *Benedixit nos* (inquit Paulus, in Eph., I, 3, 6) *in omni benedictione spirituali, in cœlestibus, in Christo, sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate*; et addit : *Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipso, secundum propositum voluntatis suæ, in laudem gratiæ suæ, in qua gratificavit nos in dilecto Filio suo.*

[2] De Præcept, et Disp., cap. XX.

[3] Voyez Lib. *De diligendo Deo*, cap. VII et seq.

[4] Sic afflci, deificari est. (Lib. *De dilig. Deo*, cap. X, n° 28.)

[1] ... Atque in Dei penitus transfundi voluntatem, etc. (Lib. *De dilig. Deo*, cap. X.)

[2] *De Grat. et lib. arb.*, cap. VI, VIII et X. « ... Nec caret (diabolus) libero arbitrio... quodque is non valet in bonum respirare, non aliena facit violenta oppressio, sed sua ipsius in malo obstinata voluntas ac voluntaria obstinatio, etc. »

Ce point de doctrine, qui jette un si grand jour sur le dogme des peines éternelles, a été amplement développé par M. Bautain, *Philosophie*, vol. II. « L'ange des ténèbres, dit-il, a préféré « vivre de sa vie propre. Elle (cette créature) qui a voulu cet « état violent si contraire à sa nature, à sa loi... elle est dans « les tourments; mais la cause de ses tourments est en elle, « et non en Dieu; c'est l'énergie de son opposition, l'ardeur « de son vouloir propre; et son tourment durera tant qu'elle « voudra ce qui est contraire à sa loi; et elle le voudra toujours, « puisque l'amour infini n'a pu la porter à renoncer à son « orgueil, à reconnaître sa dépendance... »

[3] S. Aug. *Conf.*, lib. VII, cap. VII, et *Enchir.*, cap. XII.

« La naissance terrestre, dit-il, me perd; « c'est la naissance spirituelle qui me sauve. « Le péché nous est communiqué par la géné- « ration charnelle; et la rédemption nous vient « par la génération spirituelle que Jésus-Christ « nous donne par sa croix et sa mort [1]. »

Il explique sa pensée dans un autre opuscule:

« On comprend, dit-il, que nous ayons tous « contracté le péché d'Adam, puisque nous « étions tous en lui lorsqu'il a péché, et que « nous avons tous pris naissance de sa chair « dans la *concupiscence de la chair*. Mais la nais- « sance selon l'esprit, que nous avons reçue « de Dieu, nous est bien plus intime que celle « que nous avons tirée d'Adam selon la chair; « attendu que nous avons été en Jésus-Christ « selon l'esprit, bien plus que nous n'avons « été en notre père Adam selon la chair [2]... »

C'est ainsi que dans toutes les questions philosophiques, le Saint remonte à l'idéal primitif des choses. Il envisage cet idéal sous le double aspect de la science et de la pratique; car la science, pour être vraie, doit en reproduire le reflet, et même la pratique ou la vie réelle doit se conformer à cet idéal préexistant qui est à la fois le type et la loi supérieure de l'homme.

Appliquant ces vues à l'ensemble des actes de la Rédemption, il y trouve la réalisation complète du plan de la Sagesse divine, où il reconnaît trois phases auxquelles se rapporte l'action personnelle des trois termes de la sainte Trinité. Il caractérise de cette sorte le triple nœud de l'alliance contractée entre Dieu et l'homme. La première alliance a été faite par le Père; la seconde, opérée par le Fils, est le complément de la première; la troisième, consacrée par le Saint-Esprit, sera la perfection des deux. La première a été gravée sur des tables de pierre, afin qu'elle fût, pour ainsi dire, posée en face de l'homme; la seconde a été implantée dans l'homme lui-même, pour le lier substantiellement à Dieu; la troisième sera exprimée, manifestée par la vie des élus.

« La création et la réconciliation, dit-il, re- « gardent le temps présent; mais la confirma- « tion regarde le siècle à venir. Le Père a créé « le monde au commencement des temps; le « Fils l'a réconcilié dans la plénitude des « temps; le Saint-Esprit opérera sa consomma- « tion à la fin des temps. Le Fils a dit du Père: « Mon Père a agi jusqu'à présent. Et, parlant « de lui-même, il ajoute: Pour moi, j'agis « présentement. Mais le Saint-Esprit pourra « dire à la consommation des siècles: Le Père « et le Fils ont agi jusqu'à présent, et moi je « commence à agir; c'est-à-dire, lorsqu'il aura « glorifié notre corps, que notre chair sera « attachée à notre esprit, et l'esprit à Dieu. « L'Ancien Testament nous apprend la création « du monde, et nous promet la réconciliation; « le Nouveau Testament accomplit cette récon- « ciliation, et nous en promet la consomma- « tion [1]. »

Concluons ce chapitre, où d'ailleurs nous n'avons pu indiquer que sommairement les éléments partiels d'une haute philosophie, en remarquant la liberté avec laquelle saint Bernard aborde les plus ardentes questions de la science. L'école contemplative à laquelle il appartenait, autrement appelée l'école mystique, avait pour base la foi, et pour fin l'amour: entre ces deux termes, les spéculations philosophiques pouvaient se déployer avec largeur, sous l'œil toujours ouvert de l'Église.

L'autorité ecclésiastique, qui veille sur le dépôt des traditions sacrées, semblable au père de famille qui possède le trésor des choses nouvelles et anciennes [2], n'entrave jamais la production des fruits de lumière. Elle encourage au contraire, elle protége, elle provoque toutes les investigations de l'esprit, tous les élans de la pensée, tous les travaux de l'intelligence; mais elle maintient l'activité intellectuelle dans la voie tracée par la parole revélée, et ne livre point cette parole elle-même aux interprétations arbitraires de l'homme. De même que le glaive de l'autorité civile ne fait trembler que les méchants, l'autorité de l'Église n'enchaîne que l'erreur et l'hérésie; et autant elle se dresse inflexible, inexorable, en face des esprits superbes que l'orgueil entraîne en dehors de la foi orthodoxe, autant elle se montre confiante et tutélaire envers le génie qui lui demeure fidèle.

[1] Terrena nativitas perdit me; et non multo magis generatio cœlestis conservat me. (*De Err. Abæl.*, cap. VI.)

[2] Tract. *De Laude nov. mil.*, cap. XI.

[1] Serm. XCXII.

[2] Ideo omnis scriba doctus in regno cœlorum, similis est homini patrifamilias qui profert de thesauro suo nova et vetera. (Matth., XIII, 52.)

CHAPITRE HUITIÈME

—

Écrits ascétiques de saint Bernard. — Traité de l'amour de Dieu. — Perfection chrétienne.

Le regard du saint Docteur, en s'élevant aux plus hautes régions des mystères de Dieu, contemple avec clarté la voie sainte qui conduit l'homme à travers les sentiers de son exil jusqu'à la lumière de la céleste patrie. Il n'a point, comme d'autres Pères de l'Église, composé des ouvrages complets sur la vie ascétique; mais on trouve dans ses sermons, dans ses lettres spirituelles, surtout dans ses homélies sur le *Cantique des cantiques*, les enseignements d'une perfection sublime.

Par l'amour divin il explique tous les dogmes de la foi : comme par l'amour il enseigne la prière et trace les règles de la direction morale : l'amour, la charité, mobile de sa vie pratique, est aussi l'objet capital de sa doctrine.

Un cœur qui aime ne sait pas se taire ; il faut qu'il parle, qu'il s'épanche ; c'est une flamme qui ne peut se contenir. Aussi l'apôtre saint Paul, brûlant de charité crie aux Corinthiens : *Ma bouche s'ouvre et mon cœur se dilate par l'affection que je vous porte* [1] ! Il exhale cette ardeur en tout lieu, en tout temps, à toutes les pages de ses divines épîtres.

Tel notre saint Docteur : la loi de feu est dans sa bouche, elle déborde avec plénitude. Dans ses lettres, dans ses entretiens, dans ses écrits et ses discours, il cherche des cœurs pour les enflammer, les associer à sa vie, et les élever à Dieu, l'éternel foyer de l'amour.

Que n'est-il possible de retracer ici les magnifiques instructions qui abondent dans ses ouvrages, comme dans des mines inépuisables ! Nous ne pouvons exposer que des sommaires, pour en saisir la pensée vivifiante et la transmettre à nos lecteurs.

« Dieu étant notre Seigneur et notre juge, nous devons le craindre ; mais il est aussi notre Père, à ce titre, nous devons l'honorer ; et enfin il est Époux, et, comme tel, nous devons l'aimer.

« Or, continue saint Bernard, de ces trois sentiments, lequel est le plus noble ? N'est-ce point l'amour ? Sans l'amour, la crainte est servile et l'honneur est vain.

« Oui, la crainte est toujours servile, quand l'amour ne vient l'affranchir, et l'honneur qui ne procède point de l'amour, n'est pas un hommage, mais une flatterie. Sans doute l'honneur et la crainte respectueuse se doivent à Dieu ; mais Dieu n'accepte ces deux sentiments qu'autant que l'un et l'autre sont accompagnés d'amour. L'amour porte en soi sa valeur ; il plaît par soi-même ; il contient le mérite et la récompense du mérite ; il ne demande d'autre cause et d'autre effet que lui-même ; son principe et son fruit sont identiques. J'aime parce que j'aime ; et j'aime pour aimer...

« L'amour est quelque chose de grand et d'auguste, quand il se tourne vers son principe éternel, quand il tend vers son foyer, quand il s'alimente perpétuellement à la source d'où perpétuellement il découle.

« De toutes les actions, de toutes les affections, de tous les hommages, l'amour est le seul par lequel on puisse, quoique inégalement, s'acquitter envers le Créateur et le payer de retour. Dans toute autre voie, le commerce réciproque de la créature avec son Auteur n'est pas possible. Ainsi, par exemple, quand Dieu est irrité contre moi et me menace, lui rendrai-je colère pour colère ? Non, sans doute ; mais je tremblerai et je le supplierai de me pardonner. Quand il me juge, je ne le jugerai point, je l'adorerai. Mais quand Dieu aime, il veut que je l'aime en retour, et cet amour mutuel constitue la justice [1]. »

Ce feu sacré ne saurait s'allumer que par une communication incessante avec Dieu. L'amour cherche la présence de l'objet aimé ; il réclame la connaissance de ce qu'il aime, il veut de la conversation et de l'intimité. Tout cela s'éprouve à l'égard de Dieu dans la profondeur de l'âme : car *le royaume de Dieu est au dedans de nous ;* c'est au cœur qu'il se révèle. Il

[1] II Cor., VI, 7.

[1] In *Cant.* Mabill., p. 1558.

faut apprendre à vivre de la vie intérieure pour aimer Dieu en esprit et en vérité. Vouloir aimer Dieu sans le chercher et sans converser intérieurement avec lui, c'est vouloir aimer un objet qu'on n'a jamais goûté, ni senti, ni connu. Pour que Dieu soit l'objet de notre amour, il faut entrer en rapport avec lui au fond du cœur et tourner vers lui toutes les forces, les affections, les aspirations de la volonté. Alors il se manifeste d'une manière ineffable ; et la paix qu'il donne est plus douce, plus délicate, plus délicieuse que tout ce que les créatures peuvent offrir. Alors aussi l'âme unie à Dieu, élevée au-dessus du monde, entraînée vers l'éternité, s'exhale naturellement en belles œuvres qui sont comme les fruits de la foi, comme la splendeur de l'amour.

Après de vives exhortations par lesquelles saint Bernard invite tous les cœurs chrétiens à goûter ces mystères de divine suavité, il s'arrête au saint Nom de Jésus-Christ, et contemple dans ce nom sacré les germes de toutes les grâces.

« Qu'est-ce qui a répandu la lumière dans le monde, si ce n'est la révélation bienheureuse du nom de Jésus-Christ? L'Apôtre reçut l'ordre de porter ce nom divin devant les rois et les peuples, et devant les enfants d'Israël. C'était là le fanal qu'il allumait au milieu des nations, en leur criant : *La nuit est avancée, et le jour va paraître. Quittons donc les œuvres de ténèbres, revêtons-nous des œuvres de lumière* [1]; et annonçons en tous lieux le nom de Jésus-Christ crucifié.

« Comment cette lumière a-t-elle triomphé parmi nous? Comment est-elle venue frapper nos regards, alors que, sortant de la bouche de saint Pierre, comme un éclair éblouissant, elle guérit le boiteux du Temple et illumina une multitude d'aveugles? C'est le nom de Jésus-Christ qui l'a manifestée. Ce nom féconde les saintes pensées et les généreux sentiments; il fortifie la vertu et multiplie les bonnes œuvres; il alimente les affections chastes. Toute nourriture laisse notre âme affamée, quand elle n'a point cette huile qui la pénètre, ce sel qui l'assaisonne. Si donc vous prenez la plume, écrivez le nom de Jésus; car si vous faites des livres et que je n'y trouve pas le nom de Jésus, vous êtes pour moi sans goût et sans saveur. Soit que vous interrogiez, soit que vous répondiez, si le nom de Jésus-Christ ne sort point de vos lèvres, vous êtes sans onction et sans charme.

« Oui, il faut le reconnaître, le nom de Jésus est un miel à la bouche, une lumière à nos yeux, une flamme à nos cœurs. C'est le baume qui guérit les maladies de l'âme. Êtes-vous triste, pensez à Jésus, prononcez le nom sacré de Jésus; et les nuages se dissiperont, la paix redescendra du ciel. Êtes-vous tombé dans le péché et craignez-vous, dans votre désespoir, les piéges de la mort? Invoquez le nom de Jésus, et bientôt vous vous sentirez renaître à la vie. Point d'endurcissement, point de langueur, point de froideur qui résiste à ce saint nom; point de cœur fermé qui ne s'ouvre à la componction et ne s'attendrisse au nom de Jésus-Christ. Au milieu des périls et des vicissitudes, invoquez le nom de Jésus : vos terreurs s'évanouiront. Jamais homme, dans les nécessités pressantes, dût-il être sur le point de succomber, n'a imploré ce nom salutaire sans en retirer un secours. C'est que le nom de Jésus nous a été donné comme un remède à tous nos maux; il réprime la fougue des emportements, le feu des concupiscences, les mouvements de l'orgueil, les déchirements des blessures, la soif de l'avarice, les saillies des passions, les appétits des voluptés grossières.

« Aussi le seul souvenir du nom de Jésus, quand nous le rappelons pieusement à notre mémoire, nous représente le cœur le plus humble et le plus aimant, nous retrace l'idée de la compassion la plus tendre et la plus charitable qui fut jamais. Le nom de Jésus! c'est le nom du plus saint des hommes, l'Homme-Dieu, la sainteté même, le nom de toutes les grâces et de toutes les perfections! Penser à Jésus-Christ, c'est penser au Dieu infiniment grand qui, en nous donnant sa vie pour être le modèle de la nôtre, nous transmet en même temps les lumières, les forces et les assistances nécessaires pour l'imiter et le suivre par nos actes, par nos souffrances et nos œuvres. Le nom de Jésus, quand il darde au fond de l'âme, y dépose la vertu d'en-Haut [1]. »

Ces chaudes effusions décèlent le grand cœur d'où elles s'épanchent. A entendre ce langage limpide et vivifiant, ne croirait-on pas assister aux prédications du disciple bien-aimé qui reposa sur le cœur du divin Maître?

Le Saint contemple avec ravissement les magnificences par lesquelles Dieu a rendu visibles sur la terre sa puissance et ses miséricordes; il y rattache encore l'éternelle loi d'amour, et presse vivement tous les hommes d'aimer leur Créateur. Voici ses propres paroles :

« Pour commencer ce discours par le texte du grand maître de l'amour, disons : *Quiconque*

[1] Rom., III, 12.

[1] In *Cant.* Mabill., p. 1311.

n'aime point le Seigneur Jésus, qu'il soit anathème! En effet, je suis obligé d'aimer Celui qui est le principe de mon être, de ma vie et de mon intelligence. Ne point l'aimer, c'est me rendre indigne de ses bienfaits. Mais, ô Seigneur Jésus! le chrétien est tout à fait digne de mort, et il est déjà véritablement mort, quand il refuse de vivre pour vous; et l'homme qui veut être au monde pour un autre que pour vous y est pour le néant, et n'est lui-même qu'un néant. C'est pour vous-même, ô mon Dieu! que vous avez fait toutes choses; et celui qui veut être à soi, et non pas à vous, commence à n'être rien au milieu de toutes choses. *Craignez Dieu,* dit le Sage, *et observez ses commandements; car c'est là tout l'homme.* Donc, si c'est là tout l'homme, sans cela, tout homme n'est rien [1]. »

Cette énergique conclusion reparaît, sous diverses formes, dans tous les enseignements de saint Bernard; et comme l'amour est la vie même, on ne se lasse point de lire ses innombrables applications. Quel que fût le sujet qu'il entreprît de traiter, il revenait toujours à ce texte. On eût dit que le mouvement naturel de son cœur, comme l'attraction de l'aiguille aimantée, le portait forcément en quelque sorte vers le terme suprême de l'amour, où seul il trouvait son aliment, son rassasiement et son epos central.

Il ne lui suffisait point de multiplier ce pain de vie dans ses prédications quotidiennes. De même que David s'inspire de sa harpe et lui communique ses extases, saint Bernard décharge son cœur trop plein dans ses écrits, et compose un livre spécial sur l'*amour de Dieu.* Il l'adresse au cardinal Haimeric, chancelier de l'Église romaine, qui peut-être le lui avait demandé. Nous ne ferons point l'analyse de cet opuscule; car il faudrait le citer en entier; ses principales divisions sont d'ailleurs celles que nous avons déjà remarquées dans une lettre que le saint écrivit aux Chartreux de Grenoble. Mais nous traduirons ici le passage qui, au milieu de tant d'autres beautés, nous a paru le plus beau :

« Vous voulez donc apprendre de moi, dit-il au cardinal, pourquoi et comment on doit aimer Dieu. Je réponds : La cause d'aimer Dieu est Dieu même; et la mesure de l'aimer, c'est de l'aimer sans mesure [2].

« Pourquoi faut-il aimer Dieu? Il faut l'aimer parce que la justice et la reconnaissance le commandent. L'infidèle lui-même, l'esprit aveugle, celui-là même qui ne connaît pas Jésus-Christ, a besoin d'aimer Dieu: car il y a au fond de tous les cœurs un sentiment inné de justice qui impose à chaque homme d'aimer Celui auquel on est redevable de tout... Mais si je me dois tout entier à Dieu comme à mon Créateur, que ne lui dois-je pas comme étant mon Rédempteur? Et quel Rédempteur! Que rendrai-je au Seigneur pour les dons qu'il m'a faits? Que lui rendrai-je surtout pour le don qu'il m'a fait de lui-même? Quand je pourrais mille fois me donner à lui, que serait-ce, et quelle proportion entre ses dons et les miens?... L'amour qui s'élève à Dieu tend à l'immense et à l'infini; car l'infini, l'immensité, c'est Dieu... O amour, saint amour, amour chaste et désintéressé! sentiment plein d'onction et de délices, où il n'entre aucun alliage de volonté propre, où tout est divin, que vous êtes désirable! Aimer Jésus-Christ, c'est s'unir à Dieu, c'est demeurer en Dieu, c'est vivre dans l'amour [1]. »

Comme l'infatigable abeille qui recueille le suc des plus douces fleurs des champs pour composer le miel, Bernard puise dans les livres sacrés une abondance de douceurs, afin d'en nourrir les âmes aimantes et de les initier aux secrets de la perfection de l'Évangile. Il répétait à tous cette grande parole : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* [2]. « Mais pour gravir les degrés de la perfection, il ne faut pas, dit-il, que notre âme se contente de s'abstenir du mal et des actions réputées criminelles: il faut qu'elle porte une vigilance attentive sur ses sentiments intérieurs, sur ses intentions et affections les plus intimes, et qu'elle en dirige les mouvements jusqu'à ce que la divine charité soit affermie. Si le travail est laborieux, le secours est puissant. Dieu nous donne la main, la grâce nous assiste, l'onction du Saint-Esprit nous enseigne au-dedans de nous et seconde efficacement nos efforts; par conséquent, tout chrétien doit dire avec saint Paul: Courage, mon âme, je puis tout en Celui qui me justifie.

Le saint, après avoir envisagé le but supérieur de la vie chrétienne et la voie ascendante qui y mène, trace le tableau des obstacles et des piéges qui l'entourent. Il prend pour texte cette parole du *Cantique des cantiques : Tel qu'est le lis au milieu des épines, telle est ma bien-aimée entre les filles.*

[1] Serm. xx, in *Cant.*

[2] *Causa diligendi Deum, Deus est; modus, sine modo diligere.* — Cette belle parole se trouve aussi dans saint Augustin, qui, comme saint Bernard, était l'apôtre de l'amour. Peut-être est-elle sortie primitivement de la bouche de S. Jean?

[1] In Mabil., p. 583. — [2] Matth., v, 48.

« Prenez garde, ô vous qui aspirez à la blancheur du lis, prenez garde aux infidèles et aux corrupteurs de votre pureté ! Considérez de quelle manière vous marcherez avec assurance parmi tant de ronces et d'épines qui se rencontrent, non pas seulement dans le monde visible, mais dans les airs et dans votre propre chair. La possibilité de marcher au milieu de ces épines sans en être blessé résulte, non de nos propres forces, mais de la puissance de Dieu qui vous ordonne de mettre en lui votre confiance, parce qu'il a vaincu le monde. Donc, quelles que soient les diverses tentations qui vous environnent, ne vous découragez pas ; et jamais ne vous laissez abattre, convaincus, comme vous devez l'être, que la tentation produit la patience, que la patience produit l'espérance, et qu'une telle espérance ne saurait être confondue.

« Contemplez les lis des vallées. Admirez comme ils croissent et brillent parmi les ronces qui les entourent. Si Dieu garde de la sorte une simple fleur, combien ne gardera-t-il pas avec plus de soin l'âme bien-aimée, son épouse, qui lui est si chère ! Redisons donc : *Tel qu'est le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles.* Et ce n'est pas une faible vertu que d'être bon parmi les méchants, de conserver la candeur et la simplicité parmi les ruses du serpent, de mener une conduite douce au milieu des esprits malveillants, et de donner des témoignages d'amitié à ceux-là mêmes qui se déchaînent contre nous [1]. »

Reprenant ailleurs le même sujet, il insiste sur les conditions qui sauvegardent la vie pure ; il les résume en deux mots, qu'il emprunte à l'Évangile : *Veillez et priez.* La vigilance nous détache de la terre, la prière nous élève à Dieu ; la vigilance retranche le mal, la prière nous unit au bien.

Voici ses paroles, dignes d'être méditées :

« Quel homme a tellement retranché tout ce qu'il avait de superflu en lui, qu'il puisse se flatter de n'avoir plus rien à retrancher ? Croyez-moi : ce qu'on a coupé repousse ; ce qu'on a chassé revient ; ce qu'on a éteint se rallume ; ce qu'on a endormi se réveille. Il ne suffit pas d'avoir coupé une fois ; il faut couper souvent, il faut couper toujours, parce qu'il y a toujours à couper, si on est vigilant.

« Quelque progrès qu'on ait pu faire, ce serait une erreur de croire que pendant cette vie les vices soient tout à fait extirpés ; ils ne sont que paralysés. Bon gré, mal gré, le Jébuséen habite parmi vous ; on peut le dompter, mais non l'exterminer. *Je sais,* dit l'Apôtre, *que le bien n'est point dans ma chair* [2]. Il avoue de plus que le mal s'y trouve... Ainsi vous avez besoin de couper, et de couper tout alentour, parce que la vertu est entourée de vices ; autrement, on doit craindre que les vices qui entourent la vertu ne prennent le dessus et ne l'étouffent. Point d'autre remède contre cet imminent danger, que d'être toujours sur ses gardes, afin d'abattre avec une prompte résolution les têtes de ces vices, dès qu'elles commencent à paraître. Il faut que la vigilance les empêche de croître, si on veut que la vertu se fortifie et se perfectionne. Otez le mal, afin que le bien s'implante ; tout ce qu'on retranche à la nature cupide tourne à l'avantage de l'âme [2]...

« Mais, poursuit le Saint, à la vigilance, première condition de la vie chrétienne, il faut joindre la prière continuelle, qui n'est, pour ainsi dire, qu'une douce et incessante exhalaison de l'encens allumé au fond de l'âme ; prière tout intérieure, onction divine, vivant holocauste représenté par la graisse des anciennes victimes, que l'on nourrissait au Temple pour être offertes en sacrifice...

« Quand donc, dans la méditation, le fidèle prie devant l'image sacrée de Jésus-Christ naissant, ou prenant le lait de sa sainte Mère, ou instruisant les peuples, ou mourant sur la croix, il doit exciter son cœur à la haine des vices et à l'amour des vertus évangéliques...., et graduellement il s'élèvera de degré en degré sur l'échelle de Jacob, jusqu'à la plénitude d'un amour parfait [3]. »

On saisit, dans ces courtes analyses, les deux actes essentiels de l'ascétisme chrétien. Par le premier, l'âme s'applique à dompter les puissances qui cherchent à la détourner du bien. Par le second, elle pratique les actes qui la rapprochent progressivement de Dieu.

Les puissances hostiles qu'il faut combattre et vaincre sont, d'après l'Apôtre, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie : triple racine de l'égoïsme et des passions mauvaises. Mais ce premier travail de mortification, dévolu à la vigilance, se complète par les exercices de la prière et des vertus ; car, à mesure que l'âme se détache du mal, elle devient plus capable de s'unir à Dieu et d'accomplir les œuvres divines.

[1] In *Cant.*, p. 1432. Mabill.

[1] Scio quia non habitat in me, hoc est in carne mea bonum (Rom., VII, 18.)

[2] In *Cant.*, p. 1497. — [3] In *Cant.*, p. 1325.

Le résultat de ces deux actes de la sanctification, la vigilance qui expulse le mal, et la prière ou l'oraison qui perfectionne le bien; ce résultat est non-seulement de mettre la volonté humaine en harmonie avec la volonté de Dieu, mais de consolider cette harmonie de telle sorte, que l'union soit foncière, universelle, permanente, c'est-à-dire qu'elle existe dans l'ensemble aussi bien que dans tous les détails de la vie. Dans cette conformité complète réside la perfection.

Alors se réalise cette parole de saint Paul : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* [1]. Tous les sentiments sont en accord parfait avec les sentiments de Jésus-Christ; et le chrétien sanctifié, transformé en quelque sorte par l'Esprit de Dieu, peut dire avec le même apôtre : *Je vis : mais ce n'est plus moi qui vis : c'est Jésus-Christ qui vit en moi* [2].

Notre cadre ne nous permet pas d'insister sur les développements que saint Bernard donne à cette divine philosophie. Nous terminerons ce chapitre par un passage qui, partant de ces principes, expose toute la hiérarchie des affections chrétiennes.

« Montrez-moi un homme qui aime Dieu de tout son cœur et qui le préfère à toutes choses; qui aime son prochain en Dieu, et ses ennemis autant qu'eux-mêmes pourraient aimer Dieu; qui aime ses parents selon la chair, à cause des lois de la nature; et ses parents selon l'esprit, avec plus d'abondance encore, à cause de la supériorité des grâces qu'il a reçues par leur organe; qui embrasse ainsi, avec un amour réglé par la vérité, tous les autres objets de la charité; qui méprise les biens de la terre et tourne ses regards vers le ciel; qui use de ce monde comme n'en usant pas, et distingue par un certain tact intérieur les objets dont il peut jouir, de ceux dont il faut se servir; qui ne s'applique aux choses passagères que passagèrement, qu'autant qu'il le faut, dans les vues qu'il faut, et parce qu'il le faut; mais qui demeure attaché aux choses éternelles par un amour stable et constant : montrez-moi, dis-je, un homme dans ces dispositions, et je n'hésiterai point à le proclamer *sage*, puisqu'il discerne toutes choses selon ce qu'elles sont, et qu'il peut dire de lui-même : *Dieu a organisé en moi la charité* [1]... »

Cette organisation foncière de la charité, c'est le rétablissement de l'ordre dans tous les sentiments; c'est l'accord parfait de toutes les cordes harmonieuses du cœur de l'homme avec la loi éternelle de l'harmonie.

Quand Dieu occupe sa place au sanctuaire de l'âme chrétienne, quand il domine et vivifie la diversité des affections, et dirige souverainement tous les rayons de l'âme, alors la charité se déploie largement, avec chaleur et plénitude; et les chrétiens, disciples du Dieu d'amour, aiment immensément Jésus-Christ; et ils s'aiment les uns les autres comme Jésus-Christ les a aimés.

CHAPITRE NEUVIÈME

Écrits et discours de saint Bernard sur la Très-sainte Vierge Marie

Parmi les vertus qui abondaient dans le cœur de saint Bernard, il en était une qui surpassait toutes les autres : c'était la piété filiale, premier parfum de l'âme qui s'ouvre à la vie; fleur printanière éclose sous les baisers maternels et les sourires du berceau. Elle contient des germes de grâce qui s'épanouissent à travers tous les âges, et produit des fruits délicats qui subsistent dans toutes les saisons.

Bernard avait conservé une impression profonde de sa mère; et ce sentiment lui fit mieux comprendre, mieux goûter et apprécier le mystère de la Mère des chrétiens. Sa mère terrestre avait été pour lui comme une révélation de la maternité divine; et, appliquant à celle-ci

[1] *Que tous vos sentiments soient conformes à ceux de Jésus-Christ.* (*Ad Philip.*, II.)

[2] *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus.* (Galat., II, 20.)

[1] *Cant.*, II, 4.

l'amour filial dont il était pénétré, son cœur s'élevait en quelque sorte naturellement et spontanément vers Marie.

La vénération pour Marie, la Mère Immaculée, caractérise éminemment la piété chrétienne; elle distingue les vrais serviteurs de Dieu, ceux-là surtout qui, à l'instar de saint Jean l'Évangéliste, entrent dans une union plus étroite avec Jésus-Christ, et sont admis dans sa vie intime.

Comment, en effet, serait-il possible d'aimer le Seigneur, sans aimer l'auguste Vierge, sa mère? Comment refuser à cette incomparable Fille de David le tribut de la reconnaissance, du respect, de l'amour et de l'admiration, quand on considère ce qu'elle a été, ce qu'elle sera éternellement devant Dieu et devant les hommes! Oh! que les apôtres durent l'entourer de religieux hommages, quand ils conversèrent avec le divin Rédempteur que cette Vierge sacrée avait conçu, enfanté, allaité de son lait virginal; à laquelle il avait été soumis pendant les trente premières années de sa vie, et qu'il honorait jusqu'à attendre son intercession, en quelque sorte, pour commencer le cours de ses miracles!

Il n'y a point de mots pour exprimer exactement le culte que l'âme chrétienne rend à Marie. Ce n'est point une adoration ni un culte divin; ce n'est pas la prière et le sacrifice que l'homme offre à son Créateur; car ces actes ne vont qu'à Dieu.

Ce n'est pas non plus de l'amour, de la confiance, des louanges, des bénédictions, de l'enthousiasme : c'est tout cela ensemble; mais c'est plus que tout cela. Le Christianisme a mis deux nouvelles affections dans les entrailles de l'homme régénéré : l'une est l'amour de nos frères, et s'appelle charité; l'autre est l'amour d'une mère, et n'a pas de nom.

Déjà, au IVe siècle, l'éloquent Augustin se plaignait de ne point trouver d'expressions pour parler de Marie : « Vierge sainte, s'écriait-il, nous ne savons de quels termes nous servir pour vous louer dignement [1]! » Et saint Bernard, qui ne se lassait point de contempler les grâces de la Mère de Dieu, avoue « qu'il ne peut ni se taire sur un tel sujet, ni trouver un langage qui en fût digne [2]. »

Dans un de ses discours sur l'Assomption, il laisse échapper ces belles paroles :

« Quelle est celle qui, au milieu d'une vallée « où l'on ne rencontre que travail, douleur et « misère, apparaît sous le soleil avec tant de « majesté dans l'abondance de ses délices?..... « Pourquoi me taire? Je le dirai; sa prérogative « singulière consiste dans l'honneur de la vir- « ginité joint à la gloire de la maternité, aux « insignes de son humilité, aux effusions de sa « vertu douce comme du miel, et à la plénitude « de ses grâces... Mais à la pensée de Marie, je « déclare mon insuffisance, et je ne la cache « point.... Rien ne me plaît, mais rien ne « m'épouvante comme un discours sur la « Vierge. Car, sans parler de ses priviléges et « de ses ineffables mérites, il faut considérer « que tous les fidèles lui portent une telle af- « fection, tous l'aiment et la vénèrent à tant de « titres, que les choses qu'on peut en dire, par « cela seul qu'on a pu les dire, sont moins « dignes, moins pures, moins élevées que la « réalité. Pourquoi l'esprit de l'homme pos- « sède-t-il à un si faible degré la capacité d'ex- « primer les mystères de la gloire?... La chasteté « virginale unie à la fécondité maternelle con- « stitue une prérogative unique, au-dessus de « toute parole! Que serait-ce si, à ce privilége, « vous rattachiez encore la qualité de Celui « dont elle fut la mère? Quelle langue, fût-ce « la langue des anges, pourrait célébrer di- « gnement la Vierge devenue mère, non pas « mère d'un homme, mais la Mère de Dieu!

« Double merveille! Et ce n'est pas assez; « car ce n'est point en cela seul que Marie est « sans égale. Les vertus qui l'enrichissent se « trouve peut-être dans d'autres âmes; mais, « en elle, ces vertus ont quelque chose d'ex- « traordinaire et de surprenant. Quelle pureté « sera jamais comparable à celle de la Vierge « qui mérita de devenir le temple de l'Esprit- « Saint, le sanctuaire du Fils de Dieu! Quelle « innocence fut jamais associée à une grâce « plus parfaite! Quelle grandeur jointe à une « humilité plus délicate, à une conscience plus « chaste et plus vigilante [1]? »

La voix de saint Bernard n'est ici qu'un mélodieux retentissement des concerts de louanges qui, dès l'origine, ont célébré Marie. Le premier de ces hommages frappa les oreilles de Jésus-Christ lui-même, encore vivant sur la terre : *Beatus venter qui te portavit! Heureuse la mère qui vous a enfanté!* s'écriait la femme de l'Évangile. Ce cri d'admiration, répété par les échos de la terre et du ciel, éclate dans tous les cœurs, à travers les espaces et les temps; et l'Église catholique, depuis dix-neuf siècles, redit avec le même transport : *Heureuses les entrailles de la*

[1] *Quibus te laudibus efferam nescio!* (S. Aug. super *Magnif.* in Off. B. V.)

[2] In Assumpt. B. V. Serm. II.

[1] In Assumpt. B. V. Serm. II.

Vierge Marie qui ont porté le Fils de l'Éternel! Heureuses les mamelles qui ont nourri le Christ Notre-Seigneur! C'est ainsi que se réalise magnifiquement la prédiction de Marie elle-même : *Voici que désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse* [1].

Comment se fait-il donc, ô mon Dieu! que tant de chrétiens, rachetés par le sang de Jésus-Christ, refusent leurs dévotions à la Vierge dont le cœur a fourni ce sang adorable? Comment se peut-il que des hommes, si attachés en apparence à la lettre de l'Écriture sainte, excluent Marie toute seule du précepte de l'Écriture qui commande à tous les enfants des hommes d'*honorer leur mère* [2]?

Pourquoi agissent-ils de la sorte? Ils craignent, disent-ils, d'enlever au Fils ce qu'ils donneraient à la Mère; ils craignent de rendre à Marie les honneurs qu'ils doivent à Jésus-Christ. Mais cette crainte est-elle raisonnable? Est-elle chrétienne? Est-elle naturelle? Voit-on dans la nature humaine qu'un fils soit jaloux de la gloire de sa mère? Le fils se croit-il plus honoré, quand, pour lui rendre à lui seul tout l'honneur, on déshonore sa mère? Jésus-Christ eût-il supporté que ses disciples fussent indifférents et froids à l'égard de cette Mère qu'il chérissait lui-même avec une tendresse toute filiale et toute divine? Refuserez-vous au divin Maître, en ne considérant que son humanité, le premier de tous les sentiments, l'amour filial? Et, en le considérant comme le Verbe de Dieu qui a créé toutes choses, lui contesterez-vous à lui-même les qualités instinctives qu'il a mises dans le cœur de la dernière des créatures?

Toute l'Écriture sainte, dans ses vivants symboles, rend à Marie un perpétuel tribut d'honneur.

L'Ancien Testament nous montre la déférence que Salomon, dans sa gloire, témoigna à sa mère Bethsabée [3]. L'humble Esther, autre image de Marie, est appelée à partager le trône et le diadème du plus magnifique des rois [4]. Judith, victorieuse des ennemis de son peuple, ne donne point d'ombrage aux grands prêtres d'Israël, quand elle reçoit les bénédictions de la piété reconnaissante : *Vous êtes la gloire de Jérusalem? Vous êtes la joie d'Israël. Vous êtes l'honneur de votre peuple* [1].

Or, ces mémorables femmes n'étaient que les ombres prophétiques de celle que la *Genèse* annonce tout au commencement des siècles, comme devant *écraser la tête du serpent* [2]; de celle que les patriarches attendent comme l'aurore du salut; que le prophète Isaïe désigne au monde en ces termes solennels : *Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel* (*c'est-à-dire Dieu avec nous*) [3].

« Il me semble voir, dit saint Bernard, une « semence divine, tombée du ciel sur la terre, « dans les promesses faites d'en-Haut à nos an- « cêtres, à Abraham, à Isaac, à Jacob. Elle « fleurit dans les prodiges qui éclatèrent à la « sortie d'Égypte, dans toutes les actions sym- « boliques, sur le chemin du désert jusqu'à la « Terre-Sainte; puis, dans les visions, dans les « prédictions des prophètes, et enfin dans les « héritiers de la royauté et du sacerdoce, jus- « qu'au Christ.

« Le Sauveur du monde est le fruit de cette « semence, selon la parole de David : *Le Sei- « gneur a répandu sa bénédiction, et la terre a « porté son fruit* [4]. »

Rien n'est plus saisissant, plus significatif, que les emblèmes sous lesquels l'Esprit de Dieu nous représente Marie. Elle est, selon l'interprétation de saint Bernard, le rejeton précieux de la tige de Jessé, d'où naît, comme une fleur divine, le Sauveur des hommes; elle est la terre promise sur laquelle descend la rosée du ciel, et où germe le Messie; elle est le buisson incombustible où Dieu se révèle au milieu des flammes ardentes [5]; elle est la verge d'amandier qui fleurit spontanément et produit un fruit miraculeux; elle est la toison de Gédéon qui se couvre d'une mystérieuse rosée au milieu d'une aire desséchée; elle est l'arche sainte qui renferme le gage de l'alliance de Dieu avec les fils d'Adam [6]; elle est le tabernacle dans lequel Dieu lui-même habite au milieu de son peuple [7]; elle est le vase d'or où se conserve, parmi les enfants d'Israël, la manne du ciel [8]; elle est la nuée qui répand sur la terre altérée une pluie féconde; elle est le doux encens qui brûle sur l'autel des parfums sacrés; elle est la porte orientale du Temple, décrite par le prophète Ézéchiel; elle est la chaste épouse de

[1] Luc., II.

[2] Honorem habebis matri tuæ. — Memor esse debes quæ et quanta pericula passa sit propter te. (Tob., IV.)

[3] III Reg., I.

[4] Esth., II. — « Le roi l'aima plus que toute autre femme, « dit le texte sacré; et elle s'acquit dans son esprit et dans « son cœur un crédit plus grand que toutes les autres. Il lui « mit sur la tête le diadème royal, etc., etc. »

[1] Judith, XV, 10.

[2] *Ipsa conteret caput tuum.* (Genes., III, 15.)

[3] Isaïe, VII, 14. — [4] S. Bern. super *Missus est.* I Hom.

[5] Exod., III, 2. — [6] Nombres, X. — [7] Exod., XV, 8. — [8] *Id.*, XVI, 33.

Dieu, saluée par les anges; elle est la mère du Saint des saints et du Roi des rois; reine elle-même dans les splendeurs des saints.

« C'est dans ses entrailles bénies, continue « saint Bernard, qu'a été formé *le froment des « élus et le vin qui fait germer les vierges*. Dans « son sein virginal a commencé le salut de « l'univers; en elle, le Fils de Dieu s'est revêtu « de la beauté humaine, courant au-devant de « l'Église, son épouse, parée de vêtements d'une « éclatante pureté.

« C'est là que le mur d'inimitié, élevé par la « faute de l'homme entre le ciel et la terre, a « été renversé; là, le temps et l'éternité ont fait « alliance; la divinité et l'humanité se sont « réunies dans une seule et même personne. « Là, le prophète Élisée s'est rapetissé à la « taille de l'enfant qu'il voulait ressusciter... A « quoi pourrai-je vous comparer, ô Mère de la « Beauté éternelle! Vous êtes le véritable Éden; « c'est vous qui nous avez présenté le fruit de « vie; et celui qui mangera de ce fruit vivra « éternellement. La source des eaux vives, « sortie du sein du Très-Haut, a jailli au milieu « de votre cœur; et, se partageant en quatre « fleuves de grâces, elle a coulé pour arroser la « terre et combler de joie la cité de Dieu [1]. »

La virginale Mère de Jésus-Christ occupe dans l'histoire du genre humain une place si haute; son rôle dans le plan providentiel est si manifeste; sa participation à tous les faits évangéliques est si considérable, qu'on ne saurait comprendre que son culte soit méconnu par des hommes qui cependant se prétendent chrétiens.

Chose inconcevable! Ils veulent suivre Jésus-Christ, et, pour le trouver plus sûrement, ils quittent Marie! Et, pour mieux aimer le Fils, ils cessent d'aimer la Mère! Comme si l'amour de Jésus était incompatible avec l'amour de Marie; comme si Jésus-Christ ne nous commandait pas d'aimer nos frères; comme si la Vierge, fille de David et mère de Jésus-Christ, n'était pas la sœur et la mère des hommes!

Selon les protestants les plus modérés, « Marie « n'est qu'une femme ordinaire, qui n'a pu « être la confidente des desseins du Christ; une « femme sur laquelle il faut garder le silence, « *comme les auteurs sacrés*, pour prévenir toute « superstition; une femme enfin dont l'exemple « ne pouvait servir à personne [2]. »

[1] L. Bern. Serm. panegygr.

[2] Ces paroles sont extraites d'un article sur Marie, par M. Coquerel, pasteur protestant. *Biographie sacrée*, 2e édit. in-8. Paris, 1837.

O Marie! que notre langue se dessèche si jamais nous nous taisons sur vos bontés, vos bienfaits, vos grandeurs, sur vos titres à notre amour!

Quoi! les auteurs sacrés gardent le silence! Mais au contraire, toute la Bible est pleine de Marie. Si vous craignez que son culte ne porte ombrage au Fils de Dieu, et ne vous égare dans des voies superstitieuses, ne lisez point la salutation de l'archange consignée dans l'Évangile; *Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes* [1]! N'écoutez pas sainte Élisabeth, quand à son tour elle s'écrie : *Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni!* et quand elle ajoute ces autres paroles, également inscrites dans l'Évangile : *D'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Seigneur vienne me visiter* [2]? Effacez aussi du Livre sacré le texte qui témoigne la soumission que Jésus-Christ rendait à sa Mère : *Il leur était soumis* [3]. Et vous, bergers de Bethléem, et vous, rois d'Orient, qui cherchez le Messie, détournez votre tête! car, selon le texte de l'Évangile, vous *trouverez l'Enfant avec Marie sa mère* [4].

Que les époux de Cana, après avoir invité à leurs noces Marie avec Jésus, se gardent bien d'exposer leur indigence à la Mère; car elle demanderait à son Fils de leur donner du vin! Qu'ils ferment leurs oreilles, de peur d'entendre le conseil de Marie : *Faites tout ce qu'il vous dira* [5]. Qu'ils ferment aussi leur cœur, pour n'en point laisser échapper une parole d'admiration et de reconnaissance, quand le Seigneur, aux prières de Marie, accomplit son premier miracle. Gardez-vous bien de lire dans l'Écriture la touchante exclamation de cette femme d'Israël qui, pour honorer le divin Messie, bénit sa mère : *Bienheureuse la mère qui vous a enfanté! Bienheureuses les mamelles qui vous ont nourri* [6]! Et enfin retranchez du Nouveau Testament le cantique tout entier, où, dans sa divine extase, Marie prophétise ses destinées futures, et annonce qu'elle sera l'objet des bénédictions de tous les siècles [7].

Ces textes sacrés ne sont pas les seuls qui justifient, encouragent et commandent le culte de Marie; car nous avons beau nous représenter le Sauveur dans sa carrière terrestre, nous le trouvons sans cesse avec sa Mère; elle partage ses souffrances et ses fatigues; elle recueille ses

[1] Luc., I, 28. — [2] *Ibid.*, I. 43.

[3] *Erad subditus illis.* (Luc., II. 51.)

[4] *Et intrantes domum, invenerunt Puerum cum Maria matre ejus.* (Matth., II, 11.)

[5] Joan., II, 5. — [6] Luc., X. 27. — [7] Luc., II, 48.

paroles dans son cœur; elle le suit dans la voie laborieuse et douloureuse; elle est debout au pied de la croix! Et, quand après la consommation de tous les mystères, l'Esprit-Saint épanche ses flammes divines sur les élus du cénacle, elle est encore là, comme une Reine, au milieu du sénat apostolique.

Donc, il faut déchirer les Livres sacrés, ou tomber aux pieds de Marie.

Oh! que ceux qui ont prétendu réformer la religion connaissent peu le cœur de Dieu et le cœur de l'homme! Le cœur de l'homme réclamait une mère; et le cœur de Dieu créa Marie! « En elle, dit saint Bernard, la justice et la paix s'embrassent; en elle se confondent la tendresse d'une mère et la miséricorde d'un Dieu [1]. »

Et ce nom de mère n'est assurément point une simple figure, une expression allégorique, une exagération pieuse des enfants de l'Église: ce nom exprime un fait, une réalité, une inébranlable vérité. Écoutons l'ange Gabriel et saint Bernard :

« *Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est* « *avec vous; vous êtes bénie entre les femmes!* Ce « que nous disons à la gloire de la Mère, nous « le disons à la gloire du Fils; et, quand nous « honorons le Fils, nous honorons la Mère; car « si, d'après l'Écriture, *le fils sage est la gloire de* « *son père* [2], quelle doit être la gloire de celle « qui est la mère de la Sagesse même? Or, « continue l'Ange : *Ne craignez point, Marie, car* « *vous avez trouvé grâce devant Dieu!* Quelle « grâce? La destruction de la mort, la rénova- « tion de la vie, la paix entre Dieu et l'homme. « *Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez* « *un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il* « *sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut.* « Le Fils du Très-Haut, descendu dans vos « chastes entrailles et joint à votre être, sera « votre fils; Celui qui est engendré avant tous « les siècles sera votre fils; Celui qui est né du « Père devient votre fils; Celui que vous donnez « au monde est le Fils de Dieu : c'est pourquoi « le fils qui naîtra de vous sera appelé le Fils « du Très-Haut [3]. »

« Oui, reprend le saint dans une autre ho- « mélie; oui, le Seigneur est avec vous! Le « Père est avec vous : il vous donne son Fils. « Le Fils est avec vous : il forme en vous un « admirable sacrement. Le Saint-Esprit est avec « vous : il vous confirme avec le Père et le « Fils... Ève était nommée la *mère des vivants*, « quoiqu'elle n'enfantât que des morts; mais « en Marie se trouve l'interprétation du mot et « l'accomplissement du mystère. Car, type et « mère de l'Église, elle est la mère de tous « ceux qui renaissent à la vie; elle est la mère « de la Vie même, de la Vie qui fait revivre « tous ceux qui vivent; son Fils est *la vie, la* « *voie* et *la vérité;* et par ce Fils, nous sommes « tous vivifiés.

« Comme nous étions tous en Adam, dans le « principe, quant à la semence de la génération « charnelle; nous sommes tous en Jésus-Christ « par la semence de la génération spirituelle. « Donc, la Mère du Christ est la mère des chré- « tiens, non pas seulement à cause de son af- « fection, mais à cause du mystère lui-même... « Par vous, ô Vierge sainte, nous participons « au fruit de vie, au banquet des sacrements; « et, par ce fruit de vie, nous aurons part aux « joies de l'éternité [1]. »

Voilà, selon l'exposition lumineuse de saint Bernard, les titres de la maternité de Marie. Elle est notre mère sans doute par la mission sublime qu'elle a reçue du haut de la croix; elle est notre mère par les sentiments de son cœur maternel; elle est notre mère par la tendresse et la sollicitude qu'elle nous porte. Mais elle est mère, bien plus encore, par le mystère de notre génération spirituelle; puisque sa substance, unie à celle du Fils de Dieu, constitue le sacrement de la régénération, sacrement qui nous unit à Jésus-Christ et nous fait participer à sa vie.

Et quand les évangélistes écrivent qu'elle enfanta *son fils premier-né* [2], ils contemplaient les prémices des innombrables enfants de l'Église, entés sur le Fils de Marie, greffés en Jésus-Christ [3], devenus les frères de Jésus-Christ, ses cohéritiers, *les membres de son corps, la chair de sa chair, les os de ses os* [4], participant à son sang, à son esprit, à sa sève divine. Or, si les membres ne font qu'un avec le chef, s'ils sont incorporés à sa substance, comme s'exprime saint Jean Chrysostome; s'ils sont *un* avec lui, selon l'Évangile, il faut nécessairement qu'ils reconnaissent pour mère la Mère du chef; ils lui sont unis par les liens de la grâce et par les liens du sang, du sang de Jésus-Christ; liens mille fois plus intimes, plus sacrés, plus durables que les liens de la parenté naturelle.

[1] Mater Unigeniti; nil sic potest potestatis ejus magnitudinem commendare, etc. (Serm. in Pentec.)

[2] Prov., x. — [3] *De Laud. B. V.*, IVe serm.

[1] *Per le fructum vitæ communicavimus in mensa præsentium sacramentorum*, etc. (In Assumpt. B. V. Serm. IV.)

[2] Luc., II, 7. — [3] Coloss., II, 7.

[4] Eph., v, 30; I Corinth., XII, 12, 13, 27.

De là une simple conclusion : le chrétien est enfant de Marie, ou n'est pas chrétien.

Saint Bernard, le tendre et pieux serviteur de Marie, lui applique ces paroles du Prophète : *Vos enfants habiteront en vous*[1], « car, dit-il, nous « habitons à l'ombre de ses ailes, et nous nous « réchauffons aux ardeurs de son âme[2]. » Et de là encore cette autre exclamation, si souvent répétée, que l'Église emprunte à David : *Nous demeurons en vous, ô sainte Mère de Dieu, comme des enfants pleins de joie*[3] !

La maternité de la Vierge n'est donc pas une conséquence accessoire, une déduction lointaine de la doctrine évangélique; elle a été positivement et formellement instituée; elle est le complément de toute l'économie du Christianisme; elle a été proclamée par le Christ lui-même, mourant sur la croix : *Ecce Mater tua!* Voici votre Mère ! parole qui jaillit de la bouche de Jésus, avec la voix de son sang, et que le disciple de l'amour reçoit au nom de tous les enfants de l'Église; parce que seul il avait reposé sur le cœur de Jésus, et que le cœur seul est capable de sentir, de comprendre et de promulguer le mystère des tendresses maternelles.

Le don d'une Mère : tel fut le dernier acte du testament de Jésus-Christ. Il avait donné la grâce, la lumière et la parole de vie; il donna encore ses mérites, ses expiations et ses souffrances pour le salut du monde. Et comme il aimait les siens, autant qu'un Dieu peut aimer, il leur légua, dans un ineffable sacrement, la substance même de son amour et de sa personne. Enfin, mettant le comble aux largesses d'une bonté sans limites, il donna sa Mère : *Voici votre Mère!* dernier mot de l'amour, dernier don d'une sollicitude infinie, dernier gage d'une alliance parfaite et d'une indissoluble solidarité!

Ceux qui, pour leur malheur, sont devenus étrangers à l'Église catholique, ne peuvent s'expliquer les sentiments des vrais disciples. Et cependant ces sentiments sont ceux de Jésus-Christ lui-même; et le culte de Marie n'est autre chose que le culte même que Jésus-Christ a rendu à sa mère; culte filial qu'il a transmis à ses disciples, lesquels ne forment avec lui qu'un corps et qu'un esprit. Les hérétiques, détachés de cette unité, ne participent point à ces sentiments; leur piété est desséchée; ils n'éprouvent rien de filial, rien de suave, rien d'affectueux pour la mère des chrétiens; parce qu'ils ne sont pas réellement unis à son Fils. Ils ne comprennent pas que ce culte est un besoin du cœur chrétien, un instinct en quelque sorte naturel; et que, par notre union vivante avec Jésus-Christ, devenus enfants de Dieu et enfants de Marie, l'esprit de Jésus-Christ nous arrache ces deux cris : *Abba Pater! Alma Mater!*

Ceux-là donc qui n'étudient la Religion qu'avec leur froide raison, ne comprennent pas ces choses; le Christianisme pour eux n'est qu'une abstraction. Ils demandent si Marie était nécessaire à l'œuvre de la Rédemption des hommes. Saint Bernard leur répond, avec tous les docteurs de l'Église, que le genre humain, tombé par l'abus de sa liberté, ne pouvait être relevé sans l'acquiescement de cette liberté pervertie; que la volonté de l'homme, dans l'œuvre du salut, devait adhérer à la volonté de Dieu; qu'ainsi il fallait que l'humanité présentât à Dieu une capacité pure, une volonté humble et docile, une âme parfaite, où la grâce pût se rendre accessible, où l'alliance pût se rétablir, où l'union pût se renouer. C'est Marie qui est le chaînon de cette harmonie; elle est l'anneau nuptial qui a rattaché l'homme à son Dieu.

L'univers entier attendait la Vierge Immaculée comme la créature unique dont le consentement dût amener l'accomplissement des promesses divines. Écoutez saint Bernard, quand il décrit le moment solennel où Marie va répondre au message du Tout-Puissant:

« O Vierge bienheureuse! vous avez entendu « la nouvelle du salut; prononcez donc les « paroles que nous désirons, afin que nos os « humiliés tressaillent d'allégresse. L'archange « les attend; il faut qu'il retourne à Dieu. O « Mère des miséricordes! nous les attendons « aussi, nous, malheureux, qui gémissons sous « l'anathème. Le prix de notre rédemption est « entre vos mains; nous sommes sauvés, si « vous daignez prononcer votre assentiment. « Créatures de la parole de Dieu, nous mou- « rons; et une parole de votre bouche nous « rappelle à la vie. Adam et sa triste postérité, « condamnés à l'exil; Abraham, David, le « monde entier, vous supplient de consentir! « De vous dépend la consolation des affligés, « le rachat des captifs, la délivrance des cou- « pables, le salut des fils d'Adam, vos frères! « Dites cette parole si désirée, si attendue par la « terre et le ciel, et par les enfers eux-mêmes. « Celui auquel vous avez plu, et devant lequel

[1] *Filii tui habitabunt in te.* (Isaï, LXII.)
[2] *In sinu ipsius confovebimur.* (In Assumpt. B. V. Serm. I.)
[3] *Sicut lætantium omnium nostrum habitatio est in te, sancta Dei Genitrix!* (Psal. LXXXVI, et in Off. B. M. V.)

« vous avez trouvé grâce, va manifester son « amour. L'entendez-vous du haut des cieux, « qui s'écrie : *O vous, la plus belle entre toutes les « femmes* [1] ! Répondez à l'ange ; et par l'organe « de l'ange, à votre Créateur. Recevez sa parole, « et donnez la vôtre ! Que la Parole éternelle « descende en vous, et que la vôtre s'élève dans « l'éternité ! Dilatez votre cœur, ô Vierge pure, « ouvrez votre sein mille fois béni, et recevez « en vous le Verbe de Dieu, la parole de vie. »

Ailleurs, saint Bernard ramène la même pensée et l'exprime avec la même chaleur. Il se réjouit d'apercevoir, au milieu des débris du genre humain bouleversé, une pierre demeurée intacte. Cette pierre sera choisie pour servir de base au nouvel édifice. Mais il faut que la Vierge privilégiée consente à une coopération infiniment douloureuse :

« O vous qui avez échappé à la malédiction « universelle [2] ! Vierge sage, Vierge pieuse, qui « avez trouvé grâce devant le Seigneur votre « Dieu ! Où donc avez-vous appris que Dieu « aimait la chasteté virginale ! Quelle loi, quelle « page de l'Ancien Testament, vous avait en- « seigné à vivre de la vie des anges, dans un « corps mortel ? Où aviez-vous lu que *les vierges « seules chantent le cantique nouveau et qu'elles « suivent l'Agneau partout où il va* [3] ? Pour vous, « point de commandement, point de conseil, « point d'exemple antérieur. L'onction divine « vous a tout enseigné. La lumière de Dieu « elle-même, vivante, opérante, vous avait « éclairée avant de se revêtir de votre chair et « de s'appeler votre fils... Préparez donc votre « sein ; ouvrez votre cœur ! *Celui qui est tout- « puissant va accomplir en vous de grandes choses* [4]. « Vous ferez cesser l'anathème qui pèse sur « votre peuple ; et au lieu de tristes gémisse- « ments, on entendra *la voix de toutes les géné- « rations qui vous proclameront bienheureuse* [5] !... « Ne craignez point, Marie ; n'hésitez point « d'accepter le titre de mère ! Vous concevrez, « il est vrai ; mais vous concevrez sans péché, « et vous ne connaîtrez point d'homme. Le « Verbe divin sera le fruit de vos entrailles ; « l'amour éternel de Dieu sera le fruit de votre « chasteté. Vierge féconde, Epouse virginale, « Mère toute pure... *Vous êtes bénie entre toutes « les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni* [6]. »

La Vierge a compris le mystère de l'Incarnation de Dieu ; elle y a consenti ; le *oui* est prononcé : *Fiat !* Et ce *Fiat*, non moins sublime que le *Fiat lux* qui créa la lumière du monde, fait descendre d'en haut le soleil des esprits, et dissipe les ombres de la mort. *Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole !* Elle a dit ; et les vertus des cieux tressaillent ; les divines miséricordes s'épanchent : *Le Verbe s'est fait chair, ila habité en nous.* Et les esprits angéliques, célestes amis de l'homme, célèbrent les merveilles de la réconciliation : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* [1] !

Ainsi au *Fiat* de la création, sorti de la bouche de Dieu, répond le *Fiat* de la rédemption, qui sort de la bouche de Marie !

Saint Bernard contemple avec ravissement la magnificence de ces mystères :

« La vie éternelle jaillit d'une source qui « enivre le ciel ; ses eaux retombent avec « impétuosité sur le Liban. Quelle est cette « source de vie ? C'est le Seigneur Jésus-Christ... « Les eaux sont venues jusqu'à nous ; elles « ont arrosé les places publiques, bien que « l'étranger ne s'y désaltère point. Un canal « nous les amène du ciel ; et les grâces en « découlent, selon la mesure de nos besoins, « pour rafraichir nos cœurs blessés...

« Vous avez compris ma pensée ; vous savez « quelle est celle qui a entendu cette parole : « *Salut, pleine de grâce !* Si les courants de la « grâce ont manqué trop longtemps au genre « humain, c'est que la Vierge appelée par tant « de vœux n'était pas venue encore, et n'inter- « cédait point pour nous...

« Comment Marie est-elle arrivée à cette « source ? Par la véhémence de ses désirs, par la « ferveur de sa piété, par la pureté de sa prière ; « car, dit l'Écriture, *la prière du juste pénètre « dans les cieux.* Or, qui donc est juste, si Marie » ne l'est pas ? Marie, du sein de laquelle s'est « levé le Soleil de justice ! Marie, à qui les anges « ont dit : *Vous avez trouvé grâce devant Dieu !...* « Oui, un précieux parfum a été répandu sur « Marie ; mais avec une telle plénitude, qu'il « déborde de toutes parts avec la plus grande « profusion. Déjà nous le goûtons ; déjà nos « visages se dilatent sous les flots de cette huile « sacrée ; déjà nous nous écrions : *Votre nom « s'étend de génération en génération ; il est comme « une huile répandue* [2].

« O hommes, contemplez le dessein de Dieu, le « dessein de la sagesse, le dessein de la bonté. « Voulant arroser l'aire, il verse d'abord la rosée

[1] Cant. cant., I, 7. — [2] *De Laud. B. M. V.* Serm. IV.

[3] Ces mots que saint Bernard répète fréquemment, impliquent évidemment le mystère de l'Immaculée-Conception de Marie.

[4] Apocal., XIV, 4.

[5] Luc., I, 48. — [6] *De Laud. B. V.*, IIIe serm.

[1] Luc., II, 14. — [2] Cant. cant., I.

« sur la toison ; et devant racheter le genre hu-
« main, il dépose le prix de la rédemption entre
« les mains de Marie. Pourquoi cela ? Peut-être
« est-ce pour apaiser la plainte de l'homme ;
« et pour que la faute de la promière femme
« fût réparée par cette autre femme...

« Ah ! considérons attentivement l'honneur
« et l'amour que nous devons à Marie, le Sei-
« gneur ayant placé en elle tout bien, afin que,
« si nous trouvons en nous quelque vertu, quel
« que grâce, nous reconnaissions en être rede-
« vables à Celle dont la surabondance est venue
« jusqu'à nous... Aussi, du fond le plus intime
« de notre cœur, de toutes les affections de nos
« entrailles, de tous nos vœux les plus ardents,
« célébrons la gloire de Marie : telle est la vo-
« lonté de Celui qui veut que nous obtenions
« tout par Marie. En tout et partout, devenue
« notre providence, elle dissipe nos craintes,
« elle excite notre foi, stimule notre confiance,
« chasse le désespoir, relève notre courage.
« Que toute inquiétude soit bannie ! La Vierge
« nous a donné Jésus pour médiateur. Redou-
« teriez-vous d'aller à lui ? Il est votre frère, il
« est votre chair ; il a passé par toutes les ten-
« tations, excepté par le péché, afin d'exercer
« sa miséricorde. Si vous tremblez devant sa
« Majesté divine, parce que, tout en se faisant
« homme. il est resté Dieu, et si vous cherchez
« une protection auprès de lui, recourez à Ma-
« rie. Le Fils exaucera la Mère ; le Père exau-
« cera le Fils...

« Mes bien-aimés ! c'est là l'échelle des pé-
« cheurs ; c'est là ma confiance, le fondement
« de mon espérance : *Vous avez trouvé grâce de-*
« *vant Dieu*, dit l'archange. Oui, voilà le sujet
« de notre joie ! Elle a trouvé grâce, et toujours
« elle trouvera grâce, et nous n'avons besoin
« que de grâce. La Vierge sage ne demande
« point la sagesse comme Salomon, ni les ri-
« chesses, ni la gloire, ni les honneurs, ni la
« puissance ; elle demande la grâce, et c'est
« la grâce qui nous sauve [1]. »

Il faut saisir dans ces belles pages une pensée profondément consolante. Marie, dépositaire de la grâce divine, la répand sur tous ceux qui l'invoquent. Elle en possède la *plénitude;* car, dit l'Évangile, elle est *pleine de grâce*. Or, cette plénitude n'est point pour la Vierge toute seule ; mais de son cœur elle afflue et se déverse sur ses enfants. C'est ce que saint Docteur ne se lasse point de redire, Nous ne pouvons résister à le citer encore :

« Qu'on ne parle plus de votre bonté miséri-
« cordieuse, ô Marie, si un seul homme peut
« se souvenir de vous avoir invoquée dans ses
« afflictions, sans avoir été exaucé [1] ! Nous nous
« réjouissons de toutes vos perfections ; mais
« votre extrême tendresse est ce qui touche
« le plus nos cœurs. Nous célébrons votre vir-
« ginité ; nous exaltons votre humilité : mais
« votre charité compatissante a quelque chose
« de plus consolant pour ceux qui souffrent ;
« nous y pensons avec plus d'amour, nous
« l'implorons avec plus de confiance. C'est elle
« qui a obtenu la rédemption du monde, le
« salut des hommes.

« Qui donc, ô Vierge bénie, pourra jamais
« sonder l'étendue, la latitude, la sublimité,
« la profondeur de cette tendresse compatis-
« sante ? Son étendue : elle s'étend sur tous
« ceux qui l'invoquent ; sa latitude : elle rem-
« plit l'univers ; sa sublimité : elle monte dans
« la cité de Dieu ; sa profondeur : elle descend
« parmi ceux qui dorment dans les ténèbres.
« Par votre charité, ô femme incomparable, le
« ciel se peuple, l'enfer se vide, les ruines de
« Jérusalem se relèvent, la vie est rendue aux
« morts...

« Que notre âme dévorée de soif, se hâte
« donc de puiser à cette source ! Que notre
« misère s'adresse à cette grande miséricorde...
« O Marie, daignez faire connaître au monde
» la grâce que vous avez trouvée devant Dieu,
« en obtenant par vos saintes prières le pardon
« des coupables et la délivrance de ceux qui
« luttent au milieu des périls. Qu'en ce jour de
« solennité et de joie, vos humbles serviteurs,
« invoquant votre doux nom de Marie, ô Reine
« clémente, reçoivent par votre entremise la
« grâce de Jésus-Christ, votre fils, notre Sei-
« gneur, béni dans tous les siècles [2]. »

La royale Vierge de Sion, devenue l'objet des amours de Dieu et des hommes, a dû représenter, dans sa forme terrestre, le type d'une beauté parfaite [3]. En elle ne se trouvait aucune des causes qui flétrissent la nature humaine et la rendent difforme. Elle possédait, au contraire, avec la pureté, les grâces du visage et les reflets du ciel. L'auréole qui rayonnait sur son front, la douceur pénétrante de ses regards, la bonté, la bienveillance maternelle et suave

[1] *In B. V. Deipar.*

[1] *Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, si quis est qui invocatam te in necessitatibus suis, sibi meminerit defuisse*, etc. C'est dans cette homélie que se trouvent éparses les paroles dont on a composé la salutaire invocation de saint Bernard, devenue célèbre et à jamais mémorable sous le titre de *Memorare*.

[2] S. Bern. in Assumpt. B. M. Serm. V.

[3] *Tota pulchra es*, dit le Cantique des cant., IV, 7.

répandue sur sa physionomie; la candeur, la sainte humilité, la majesté, les perfections surhumaines qui respiraient dans toute sa personne; et jusqu'à l'expression de ses mains vivifiantes qui distillaient la grâce et la lumière; tous ces traits, tous ces aspects ravissent l'âme qui contemple Marie. A la vue d'une beauté si pure, la terre n'a plus de charmes, les scènes du monde s'évanouissent, et toutes les autres beautés s'effacent, comme les astres de la nuit disparaissent à l'apparition de l'aurore et au lever du soleil, roi des astres.

Les témoignages de ceux qui ont eu recours à Marie proclament les miséricordes qui leur ont été faites; d'autres témoignages, non moins irrécusables, racontent les effets surprenants de l'intervention visible de la Mère des chrétiens. Mais les uns n'ont point de termes pour exprimer leur gratitude; les autres n'ont point de mots pour dire leur admiration. Saint Bernard, à qui la Vierge s'était révélée dans une vision extatique, en conserva une émotion si forte, qu'il y revient dans tous ses discours. Pour en donner une idée, il faudrait transcrire ses méditations sur le *Salve Regina* [1], si onctueuses et si belles: il faudrait traduire encore les panégyriques et les louanges inépuisables prononcés en l'honneur de la Mère de Dieu. Nous nous bornerons à quelques extraits de ses homélies sur la fête de l'Assomption.

« Aujourd'hui la glorieuse Vierge, quittant « la terre, comble de joie les heureux habitants « du ciel. Ah! si l'âme d'un enfant qui n'avait « point encore paru au jour, s'est dilatée « d'allégresse à la voix de Marie, quel dut être « le tressaillement des esprits célestes quand ils « purent entendre ses accents, contempler son « visage, jouir de sa présence! l'aspect de « Marie enchante l'univers; et la divine patrie « elle-même brille d'un nouvel éclat, à la lu- « mière de ce flambeau virginal... Notre reine « nous a précédés; elle est montée pour pré- « parer notre demeure... Elle est notre avocate: « comme mère de notre Juge, et mère de la « miséricorde, elle plaidera avec une irrésis- « tible puissance les intérêts de notre salut...

« Aujourd'hui nous présentons au Seigneur « un don précieux, afin que par ce gage « d'alliance, offert et accepté, l'humanité soit « unie à la Divinité, la terre au ciel, la fai- « blesse humaine à la force toute-puissante. « Du fond de notre vallée un fruit excellent a « été porté dans les cieux, d'où descendent les « dons parfaits: arrivée au port, la Vierge ré- « pandra ces dons sur les hommes...

« Comment supposer un refus? Le pouvoir « ne saurait lui manquer, ni la volonté. Elle « est la Reine des anges; elle est compatissante: « elle est la Mère du Fils de Dieu: elle est puis- « sante. Rien ne peut donner une plus haute « idée des avantages de son intercession, que « ce dernier titre: car on ne peut douter des « égards du Fils pour la Mère, ni de la dilection « tendre d'une mère au sein de laquelle l'A- « mour lui-même s'est personnellement incor- « poré...

« Oui, Celui qu'elle avait reçu à son entrée « dans le monde, la reçoit aujourd'hui à son « arrivée au ciel. Mais avec quel honneur! « avec quelle magnificence! Sur la terre, aucun « lieu n'était plus digne du Fils de Dieu que « le temple du sein virginal; au ciel, aucune « place n'est plus digne de la Vierge sacrée que « le trône où le Fils de Dieu l'a fait asseoir en « ce jour... Comment nous serait-il possible de « nous représenter la gloire splendide où s'est « élevée la Mère du Sauveur des hommes?- « Comment parler des allégresses et de la jubi- « lation des légions angéliques venant à sa « rencontre et la conduisant, au milieu des « célestes concerts, jusqu'au trône de la « Royauté? Qui comprendra les hommages, « les embrassements avec lesquels elle fut « accueillie par son Fils, et comment elle a « été exaltée au-dessus de toutes les créatures, « selon qu'il convenait à la distinction d'une « telle Mère et à la majesté d'un tel Fils!...

« Plus les grâces dont elle avait été comblée « étaient abondantes, plus sa grandeur au ciel « est sublime. *Si l'œil n'a point vu, si l'oreille « n'a point entendu, si l'esprit de l'homme ne peut « comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui « l'aiment,* comment dire ce qu'il a préparé à « Marie, sa mère, qui l'aima plus que tous? « Oui, bienheureuse, éternellement bienheu- « reuse la Vierge Marie, soit qu'elle conçoive « le Fils de Dieu sur la terre, soit que le Fils « de Dieu la reçoive au ciel [1]. »

Ces contemplations, si vivement exprimées, remplissaient saint Bernard d'une confiance sans bornes dans la protection de Marie. Au seul nom de Marie, son cœur s'émeut, son espérance vole vers le ciel; il invoque, il supplie, il expose tous ses vœux et les besoins de

[1] L'auteur a ajouté à cette nouvelle édition la traduction des méditations sur le *Salve Regina*, et des fragments de quelques autres opuscules. Mais pour ne pas tenir trop longtemps en suspens la partie historique de l'ouvrage, il a inséré ces pages à la fin du volume. (*Note de l'Éditeur.*)

[1] In Assumpt. B. V. Serm. I.

tous les hommes. Encore une citation, et nous terminerons ce chapitre.

« *Glorieuses sont les choses qui ont été dites de* « *vous, ô cité de Dieu*[1] ! ô Mère de Dieu !... Non, « il n'est point de langue, point de paroles chez « aucune des nations qui vivent sous le soleil, « qui puissent raconter les merveilles de votre « élévation. O pieuse, ô majestueuse, ô tout « aimable Marie ! Vous ne pouvez être nommée « sans exciter l'amour. On ne peut penser à « vous, sans que le cœur qui vous aime « éprouve un redoublement de confiance. « Jamais vous ne venez à notre mémoire sans « nous communiquer une étincelle des grâces « divines dont vous possédez la plénitude...

« Et maintenant, ô notre Souveraine ! nous « crions vers vous de toutes les forces de notre « âme : Aidez notre faiblesse ! enlevez notre « opprobre ! Voyez cette tunique qui nous « enveloppe : c'est la robe d'Ève, notre mère ; « elle nous l'a transmise pour notre malheur ; « elle a recouvert de sa confusion la chair de « ses fils, comme d'un vêtement. Elle a fait « germer ici-bas la semence d'un double mal : « elle a déposé l'injustice dans notre âme et « l'iniquité dans notre corps, et la mort par- « tout. O funeste héritage ! déplorable misère « de la nature humaine !... Qui donc nous « délivrera de la corruption de ce vêtement ? « La grâce de notre Sauveur Jésus-Christ, votre « fils, ô Marie ! Jésus-Christ qui, pour guérir « nos infirmités, s'est fait infirme ; qui, pour « donner la mort à notre mort, s'est livré pour « nous pécheurs, et nous a donné sa vie inno- « cente !

« C'est vous, ô bienheureuse Vierge, qui « parlerez au cœur de Jésus-Christ, vous qui « reposez au milieu des secrets embrassements « de ce Fils bien-aimé, et qui jouissez si plei- « nement de ses entretiens intimes ! Parlez, « votre fils écoute ; il exaucera toutes vos de- « mandes. Invoquez son saint nom sur nous, « afin que nous soyons guéris de l'ancienne « lèpre du corps et de l'âme. Qu'à votre prière, « notre jeunesse se renouvelle comme la jeu- « nesse de l'aigle ; et que d'une voix nouvelle, « mêlés à de nouveaux frères dans ces lieux où « tout est nouveau, nous chantions sur les « cymbales de la jubilation le cantique nou- « veau, le cantique de l'immortalité...

« Oh ! que le voile tombe de nos yeux, et « que nous contemplions, dans l'immense « océan de la lumière divine, la gloire de notre « Sauveur ; et que, par les liens de l'amour, « nous ne fassions qu'un avec lui !

« O Marie ! obtenez-nous cette grâce par « votre intercession auprès de votre fils Jésus- « Christ Notre-Seigneur, à qui louanges, « gloire, actions de grâces, dans les siècles des « siècles[1] ! »

CHAPITRE DEUXIÈME

Suite des écrits de saint Bernard sur la Très-sainte Vierge. — Harmonie de ces écrits avec ceux des Pères de l'Église.

Saint Bernard, dans une courte préface ajoutée à ses homélies sur la mission de l'archange auprès de l'Immaculée Vierge de Sion, déclare qu'il n'a point prétendu écrire des choses nouvelles, mais qu'il s'est contenté de reproduire les sentiments des saints Pères[2].

Ne semble-t-il point que cette déclaration soit dictée par l'Esprit de Dieu pour confondre ceux qui, quelques siècles plus tard, soutiendront que le culte de Marie a commencé au moyen-âge, et que l'abbé de Clairvaux en a été le principal promoteur ?

Notre but, dans ce chapitre, est de justifier l'assertion de notre Saint, en montrant l'accord de ses écrits avec ceux des plus anciens et des plus illustres docteurs de l'Église.

Si la critique nous reprochait ici quelques longueurs, nous donnerions pour excuse les

[1] *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei.* (Psal. LXXXVI.)
[2] Hom. super *Missus est.*

[1] S. Bern. Serm. panegyr. in Mabill.

paroles mêmes de saint Bernard, tirées de la préface que nous venons de citer.

« Ceux, dit-il, qui m'accusent d'avoir fait un « travail superflu, sauront que je l'ai entrepris, « moins pour interpréter l'Évangile que pour « saisir l'occasion de parler de ce que j'aime. « Si je suis coupable de satisfaire en ce point « à ma dévotion particulière, plutôt que de « rechercher l'avantage commun, la douce « Vierge sera assez puisssante auprès de son Fils « miséricordieux pour obtenir mon pardon. »

Sans doute, l'âme pieuse et fidèle, nourrie de la sève de l'Évangile, et instruite au-dedans d'elle-même par l'onction de l'Esprit-Saint, n'a pas besoin qu'on lui démontre la légitimité du culte qu'elle rend à la Mère du Seigneur. Lors même que l'Évangile eût gardé le silence sur ce culte filial, les vrais chrétiens l'eussent deviné : car l'amour de Marie naît au cœur en même temps que la foi en Jésus-Christ ; et cet amour ne s'enseigne point, pas plus qu'on n'enseigne aux enfants à aimer leur mère.

Il ne faut donc pas demander aux âges primitifs de l'Église, un enseignement doctrinal sur la dévotion des fidèles envers l'auguste Marie. On ne se doutait point, aux heureux jours où la religion était dans la vie pratique, plus que dans la polémique et dans les livres, qu'il fût nécessaire de soutenir par des arguments la plus simple de toutes les vérités.

Si le culte de la sainte Vierge n'a point été systématiquement formulé, toujours cependant il a existé ; les monuments de la plus haute antiquité l'attestent ; les plus anciennes liturgies du monde chrétien en font foi [1] ; et il n'est pas un seul Père de l'Église, pas un seul théologien, à quelque siècle qu'on remonte, qui, dans ses enseignements ou ses discours, ne laisse échapper des aspirations ardentes au souvenir de cette Fille d'Israël, bénie entre toutes les femmes.

Nous lisons, dans les œuvres de saint Denys l'Aréopagite, des choses remarquables sur la beauté de la Vierge pleine de grâce. L'heureux disciple de saint Paul l'avait vue durant qu'elle vivait encore sur la terre : « A son aspect tout « divin, écrit-il, je me sentis comme environné « d'une splendeur étincelante et d'une clarté si « pure, d'un parfum de vertus si exquises, que « ni mon corps ni mon esprit stupéfaits ne pu- « rent soutenir une si vive émotion. Toutes les « puissances de mon âme succombèrent à la « vue de cette ineffable beauté. La Majesté « divine, qui résidait dans la fille de David, « m'est témoin que, si je n'avais été instruit « par l'Évangile, je l'aurais prise pour une di- « vinité ; et je ne puis concevoir, même dans « les Bienheureux du ciel, un plus grand bon- « heur que celui qui m'enivrait à ces moments « fortunés, tout indigne que je suis [1]. »

Le seul titre de *Mère de Dieu,* donné à Marie dès l'origine de l'Église, atteste l'honneur et la singulière vénération dont elle était l'objet parmi les chrétiens. Cette étonnante qualification, à laquelle on ne saurait assigner aucune date postérieure aux temps apostoliques, se trouve d'ailleurs dans les écrits de saint Ignace d'Antioche [2], le héros de la foi primitive ; dans les œuvres de saint Irénée et dans celles du grand saint Athanase. C'était un des reproches que Julien l'Apostat adressait aux chrétiens, de donner ce titre à Marie ; précieux reproche qui fera éternellement la gloire de l'Église [3]. Au Ve siècle, quand les évêques de la catholicité, réunis au grand concile d'Éphèse, sous la présidence de saint Cyrille d'Alexandrie, rendirent d'une voix unanime un solennel témoignage à la maternité divine, les acclamations de joie poussées par le peuple d'Éphèse, et répétées jusqu'aux extrémités du monde, étouffèrent les voix discordantes qui, pour la première fois, avaient élevé un doute sur ce dogme sacré.

Saint Irénée, l'apôtre des Gaules, enseignait hautement, au second siècle, ce que saint Bernard écrivait au douzième :

« La Vierge qui porta le Créateur dans son sein dut anéantir, par son obéissance parfaite, au pied de l'arbre de la croix, la sentence de mort que la désobéissance d'Ève avait attirée sur nous, au sujet de l'arbre de la science du bien et du mal. Ève s'était laissée séduire par un ange pour s'éloigner de son Dieu et pécher contre son Verbe. Marie se laissa instruire par un ange et apprit de sa bouche qu'elle s'unirait

[1] Dans toutes les liturgies du premier âge, la Vierge est nommée, invoquée au saint sacrifice. On peut consulter la liturgie attribuée à saint Jacques, celle de saint Jean Chrysostome, celle des Éthiopiens, et celle des Grecs encore en usage aujourd'hui. (*Liturg. oriental. collectio*, t. I.

[1] Voici en quels termes les anciens historiens grecs du XIIIe siècle rapportent les paroles de saint Denys : *Unde Dionysius cum ad eam videndam introductus fuisset, vidit tantum splendorem, et angelorum multitudinem innumerabiliter super eam, et propriam Virginem* (*ipsam Virginem*) *tanta luce fulgere, ut dixisse referatur, quod eam, ut Deum, adorasset præ magnitudine gloriæ, quam videdat, nisi evangelica fuisset fide coactus.* (In op. sancti Dionys. Ed. Venetiis, 1756. Tom. II, p. 118.) Les mêmes paroles sont rapportées dans les Commentaires de Rickelius, cap. III, *de divinis Nominibus*, art. XVI.

[2] Ad Ephes., cap. XVIII.

[3] Voyez La Bletterie, *Vie de Julien l'Apost.*, p. 371, note.

à Dieu, en obéissant à son Verbe... Si donc le genre humain s'est perdu par Ève, encore vierge, nous le voyons aujourd'hui sauvé par une autre Vierge; la soumission de l'une ayant servi d'antidote et de contre-poids à l'insubordination de l'autre... La prudence du serpent fut vaincue par la simplicité de la colombe; et ainsi tombèrent les chaînes qui nous attachaient à la mort par une funeste nécessité [1]. »

Les similitudes et les contrastes entre Ève et Marie avaient frappé aussi saint Épiphane, au IVe siècle. Il se demande, en expliquant la *Genèse*, pourquoi Ève, la coupable, est appelée la mère des vivants : « Qu'est-ce à dire? Ève n'avait pas reçu ce titre quand elle habitait le paradis, et on l'appelle mère des vivants après qu'elle est condamnée à n'enfanter que des générations mortes! C'est qu'elle fut ainsi nommée mystérieusement à cause de Marie, dont elle est la figure; Marie étant véritablement la mère des vivants, puisqu'elle est la Mère de tous les hommes, auxquels son enfantement a donné la vie [2]. »

Tertullien apporte dans l'interprétation de ce mystère son énergie habituelle : « De même que, dans Ève encore vierge, la parole du démon avait produit des fruits de mort; de même la parole de Dieu, dans une autre Vierge, a produit les fruits de vie; et ainsi le sexe qui a commencé nos malheurs est appelé à les réparer et à devenir l'instrument de notre salut [3]. »

Dans les pieuses poésies de saint Éphrem, le docteur de la Syrie, nous trouvons les mêmes inspirations, les mêmes élévations qui, huit siècles après, se reproduisent dans les homélies de saint Bernard. Il contemple avec transport la dignité incomparable de la Vierge élevée au-dessus de toutes les créatures; et, la saluant avec l'archange, il lui dit : « O Vierge sainte et immaculée! Marie, mère de mon Dieu! Vous êtes la Reine des cieux et de la terre, l'espérance des affligés, notre protectrice pleine de gloire et de vertus; vous êtes entourée d'une auréole plus radieuse que le soleil; vous êtes couronnée de plus d'honneur que les Chérubins, de plus de sainteté que les Séraphins; vous êtes plus élevée que toutes les Dominations d'en-Haut. Vous avez été la désirée de nos pères, la joie des prophètes, la consolation des apôtres, la gloire des martyrs, l'honneur de tous les saints.... O Vierge, qui apportez aux hommes la lumière! Puissante consolatrice! la plus sainte et la plus accomplie des créatures! A quoi vous comparerai-je? C'est vous qui êtes cet encensoir d'or d'où s'exhalaient des nuages de suavité! Vous êtes la lampe qui, nuit et jour, brûlait devant le sanctuaire; vous êtes l'urne qui renfermait la manne du ciel; la table sur laquelle était gravée la loi de Dieu; l'arche de la nouvelle alliance; le buisson ardent qui ne se consumait pas. Vous êtes la tige de Jessé qui porte la plus belle de toutes les fleurs; et cette fleur, c'est votre fils, c'est le Sauveur qui est à la fois Dieu et homme; et, vous, Marie, vous êtes sa mère!... »

Éphrem continue : « C'est par vous, ô Vierge sainte, que nous avons été rattachés à notre Dieu. Vous êtes l'espérance des pécheurs et la ressource inépuisable de ceux qui manquent de secours; vous êtes le port où les naufragés abordent avec assurance; vous êtes la consolation du monde, l'asile des orphelins, la rançon des captifs, le soulagement des malades, le baume des infirmes, le salut de tous. En vous le solitaire se recueille; en vous l'homme du monde retrouve la lumière et la paix. Nous accourons donc, ô sainte Mère de Dieu, sous les ailes de votre protection; couvrez-nous de votre miséricorde; ayez pitié de nous! Oui, les yeux baignés de larmes, nous vous supplions d'intercéder pour nous, afin que votre fils, notre clément Sauveur, ne nous rejette point à cause de nos péchés, et ne nous retranche point de sa vigne comme des branches stériles [1]... »

« La divine Incarnation, dit ailleurs saint Éphrem, a fait du cœur de Marie un paradis où réside la Divinité.... Seule, entre les femmes, elle a été choisie pour être le véhicule de notre salut... A Marie viennent aboutir tous les oracles des justes et des prophètes. C'est de son sein qu'est sorti le flambeau qui a éclairé les hommes plongés dans les ténèbres... Nous pouvons appeler Marie le sanctuaire du Fils de Dieu, nouveau ciel dont parle l'*Apocalypse*, où le Roi des rois établit sa demeure; vigne féconde, d'où s'épanche un suc délicieux; source d'eau vive d'où se répandent les eaux du ciel [2]... »

Un autre écrivain des premiers siècles, saint Méthodius, nous a laissé des pages admirables sur la Souveraine des anges. Il la loue, il la bénit, il l'implore avec l'accent d'une âme profondément touchée : « Comment pourrai-je célébrer votre grandeur, ô Mère vierge et Vierge mère? Ah! vous êtes trop élevée au-dessus des hommes pour que la langue des hommes puisse chanter des louanges dignes de vous! O

[1] S. Iren., lib. V, cap. XIX. — [2] S. Epiph. *Advers. hæres.*, t. VII, XXXVIII. — [3] Tertul. *De carne Jesu Christi*, cap. XXI.

[1] S. Ephrem, Serm. de Laud. B. V.

[2] Idem, Serm. de laud. B. V., tom. III, p. 607 et 629, *passim*. Ed. Rom. ex typog. Vatic.

fille de David, mère de mon Seigneur et de mon Dieu, si j'essaye de vous louer dans la langue de vos pères, je n'emploierai du moins que des pensées empruntées aux Livres sacrés. Bienheureuse tige de Jessé! le Seigneur est avec vous, *car en vous il a placé son tabernacle.* C'est en vous, ô Marie, que toutes les promesses de Dieu, que toutes les espérances de nos ancêtres ont eu leur accomplissement, c'est en vous que le Seigneur s'est fait *Emmanuel,* c'est-à-dire *Dieu avec nous....*

« Oui, le Très-Haut, qui se suffit éternellement à lui-même, a néanmoins reçu quelque chose de vous; il a reçu de vous un corps semblable au nôtre; et c'est de vous que le Tout-Puissant, pour accomplir ses desseins, a tiré tout ce qu'il lui fallait pour se faire homme. Quoi de plus sublime! Quoi de plus merveilleux! Oui, c'est vous qui lui avez fourni ce corps sacré, au moyen duquel mes yeux ont pu contempler le Sauveur. Salut, oh! salut, mère et servante de Dieu, la seule créature à qui Dieu ait voulu être en quelque sorte redevable. Il nous dit : *Honorez votre père et votre mère.* Et lui-même, qui nous donne ce précepte, ne l'observera-t-il pas envers celle dont il a reçu la naissance; envers celle qu'il a élevée au plus haut des cieux par la gloire dont il l'a entourée?

« O vous qui êtes le temple du Très-Haut, le sanctuaire vraiment auguste où Dieu lui-même est venu habiter, nous ne vous offrons point de vaines louanges, et ce ne sont point des éloges passagers que nous prononçons en votre honneur. Les faits eux-mêmes sont les titres de votre gloire : vous avez nourri notre Sauveur de votre lait virginal, après avoir revêtu sa divinité d'un corps formé de la substance du vôtre. Comment serait-il possible de vous honorer autant que vous le méritez [2]?... »

Écoutons maintenant l'austère saint Jérôme qui exalte les priviléges de Marie, et se réjouit des fêtes dont elle est l'objet dans toutes les Églises du monde :

« Qui pourrait douter que la Vierge, choisie pour recevoir dans son sein le prix de notre rédemption, ne soit assez puissante pour nous obtenir le bienfait de notre délivrance. C'est donc à bien des titres que nous la célébrons dans nos assemblées, puisque nous lui sommes redevables de l'heureux commerce du ciel avec la terre...

« O Mère de mon Dieu! quelle gloire est la vôtre! Vous avez conçu dans votre sein virginal l'Auteur de la vie, vous avez couvert de vos maternels baisers les lèvres de Jésus encore teintes de votre lait; et, quoiqu'il fût votre Créateur et votre maître, vous l'avez vu sous la forme d'un enfant s'attacher à vous en essayant ses premiers pas, et remplir votre cœur d'une joie inexprimable. O merveilleux enfantement! tu as fait l'allégresse des anges, la joie des bienheureux. Le genre humain tout entier, enveloppé dans un même anathème, avait besoin de toi pour être déchargé du poids de sa réprobation. »

Saint Jérôme, après avoir épuisé les mâles accents de son éloquence pour célébrer la dévotion filiale dont son âme était pleine, cherche dans les spectacles de la nature des harmonies et des images poétiques pour offrir à la fille d'Abraham un tribut de louanges :

« C'est vous, Reine des grâces, qui faites accourir les chœurs des vierges auprès de la source des eaux vives, à travers les chemins semés de lis blancs comme la neige, et parés de toutes les richesses du printemps. Dans les régions sublimes, vous êtes assise à la première place, au milieu de fleurs humectées d'une rosée divine, comblée des ineffables délices du paradis, où vos mains se plaisent à cueillir ces fleurs qui ne se flétriront jamais. Votre voix, unie aux chants des anges et aux hymnes des archanges, ne cesse de répéter avec eux : Saint, Saint, Saint! Mais, que dis-je? Comment louer Marie?... Si je vous appelle la mère des nations, ce n'est pas assez; si je vous appelle la vive image de Dieu, je n'énonce qu'un fait; si je vous appelle la nourrice d'un Dieu, je ne dis rien que la simple vérité. O bienheureuse mère! nourrissez donc Celui qui est notre nourriture; nourrissez Celui qui fait les délices des anges... Ah! souvenons-nous qu'en mettant au monde Celui qui est notre frère, Marie est devenue véritablement notre mère; et qu'ainsi, plus elle est élevée en pouissance et en majesté, plus nous devons ressentir les sollicitudes de sa maternité [1]. »

Les sollicitudes de ce cœur de mère se montrent, en effet, dans toute l'histoire de l'Église; et, comme le répète fréquemment saint Bernard, la grâce qui a jailli dans son sein déborde dans tous les siècles. Elle est le canal de la divine miséricorde qui, selon ses propres expressions, *se répand de race en race, et de génération en génération, élevant les petits et les humbles, abaissant les grands et les superbes, ras-*

[1] S. Methodius, in Purif. B. V. — Ce saint évêque, auteur d'un livre intitulé : *Banquet des Vierges*, devint un des plus illustres martyrs de la persécution de Dioclétien.

[1] S. Hieron., in Assumpt. B. V. *passim.*

sasiant ceux qui sont affamés, et renvoyant vides ceux qui sont dans l'abondance, ainsi que le Seigneur l'avait annoncé à Abraham et à sa postérité [1].

Le grand saint Athanase s'exprime avec la même ardeur :

« L'Esprit-Saint, dit-il, en pénétrant dans le « cœur de la Vierge, y dépose toutes les vertus « inséparables de sa divine essence, et la rem- « plit, l'imprègne, pour ainsi dire, tout entière, « de sa grâce, *gratia plena;* ce qui est signifié « par ces mots : *La vertu du Très-Haut vous « couvrira de son ombre*. Que cette vertu toute- « puissante soit demeurée unie à elle, depuis « sa conception et après son enfantement, et « tout le temps de sa vie, c'est de quoi nous « sommes persuadés; car je ne saurais croire « que cette plénitude de grâces n'ait été que « passagère dans la sainte Vierge; non, mais la « grâce lui a été communiquée pour tous les « temps. De même, ce n'est pas seulement pour « une seule fois que la vertu du Très-Haut l'a « couverte de son ombre vivifiante; mais cette « vertu l'environne encore maintenant et tou- « jours; en sorte que, par la présence du Saint- « Esprit, elle est éternellement pleine de « grâces [2]. »

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, qui, en l'année 431, alléguait l'autorité de saint Athanase en faveur du culte de la Mère de Dieu, termine un de ses discours par cette sublime invocation :

« Je vous salue, Marie, mère de Dieu, trésor « de l'univers! Je vous salue, vous qui, dans « votre sein virginal, avez renfermé l'Incom- « préhensible; vous, par qui la Divinité a été « glorifiée et adorée; vous, par qui le nom sa- « cré du Sauveur est exalté dans le monde; « vous, par qui le ciel triomphe, les anges se ré- « jouissent, les démons reculent; vous, par qui « le tentateur est vaincu, et la créature repen- « tante élevée jusqu'au ciel; vous, par qui les « fidèles obtiennent le baptême et sont oints « d'une huile de joie; vous, par qui toutes les « églises de l'univers ont été fondées; vous, en- « fin, par qui le Fils unique de Dieu, vraie lu- « mière du monde, a éclairé ceux qui étaient « ensevelis dans les ombres de la mort... Est-il « possible de louer dignement l'incomparable « Marie [3]? »

Tels étaient les hommages, tels sont les fervents témoignages que les docteurs des temps primitifs rendaient à Marie! Encore n'avons-nous pu qu'effleurer les archives des siècles; car il faudrait des volumes pour transcrire les invocations, les instantes supplications, les actions de grâces, les panégyriques, les homélies pleines de douceur, les traités lumineux, qui se trouvent dans saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Damascène, saint Fulgence, dans toutes les œuvres des théologiens, des orateurs et des poètes catholiques.

Comment les prédicateurs de l'Évangile auraient-ils pu garder le silence sur Marie, quand ils prêchaient la naissance de Jésus-Christ? Comment leur eût-il été possible de contempler le divin Agneau, expirant pour les péchés du monde, sans parler de la Vierge vénérable qui était là, comme Abraham, sacrifiant son fils unique? Elle était debout, au pied de la croix, dans l'attitude du Pontife qui offre la victime, obéissant comme son fils, et obéissant jusqu'à la mort! Comment exposer ces douloureux mystères sans donner une larme à ce cœur maternel? Comment se peut-il qu'il y ait des églises, portant le nom d'églises chrétiennes, où Marie est oubliée? Peut-on oublier une mère?

Cependant, ce que nous avons cité semble suffire au but que nous nous sommes proposé : le culte de la Mère de Dieu n'est point une dévotion née au moyen âge; il a existé dans tous les âges chrétiens; il existera jusqu'à la fin des temps et au delà, dans les siècles des siècles. Saint Bernard n'a rien ajouté au culte, aux enseignements, à la dévotion de l'Église.

Mais ce que nous ne voulons point contester à notre Saint, c'est sa tendre piété. Jamais, ni avant ni après lui, personne n'a dit de Marie des choses plus aimables, plus gracieuses, plus exquises; nul mieux que lui ne célébra les nobles prérogatives de la Vierge et les tendresses intimes de la Mère.

Nous terminerons par un fragment d'une homélie de saint Bernard, qui est comme le bouquet de son ardente dévotion. Ce n'est point un discours; c'est une prière, une hymne, un chant, un concert de soupirs; c'est une poésie pleine d'onction et de vérité.

« *Le nom de la Vierge était Marie* [1]. Quelques « mots sur ce nom de Marie, dont la significa- « tion désigne l'étoile de la mer... Elle est, en « effet, la célèbre étoile de Jacob qui brille « dans les cieux, darde au fond des enfers, « illumine le monde, échauffe les âmes plus « que les corps, consume les vices et enflamme « les vertus.

« Elle est belle, admirable, cette étoile qui

[1] Luc., I. — [2] S. Athan., *de Sanctiss., Deipara*, in op. 1698.
[3] S. Cyrill., in opera, tom. III.

[1] Super *Missus est*. 2e Hom.

« domine l'Océan, qui étincelle de vertus, qui « nous instruit par ses clartés. O vous qui na« viguez au milieu du flux et du reflux de la « vaste mer, et qui ramez, plutôt que vous ne « marchez, au milieu des orages et des tem« pêtes, regardez cette étoile, fixez-la pour ne « pas sombrer sous les flots. Si les fureurs de « la tentation se déchaînent contre vous, si « vous êtes environné de tribulations et d'é« cueils, regardez Marie, appelez Marie! Si vous « êtes en butte aux tourments de l'orgueil, de « la médisance, de la jalousie, criez Marie!....

« Si, accablé par l'énormité de vos crimes, « confus des plaies hideuses de votre cœur, « épouvanté par la crainte des châtiments, vous « vous sentez enveloppé dans les nuages de la « tristesse, prêt à tomber dans l'abîme du dés« espoir qui s'ouvre à vos pieds, appelez Marie, « regardez Marie. Dans les périls, dans les an« goisses, dans les perplexités, appelez Marie; « dites : Marie! Que ce doux nom ne soit jamais « loin de votre bouche, jamais loin de votre « cœur; et, pour obtenir une part à la grâce « qu'il renferme, n'oubliez pas les exemples « qu'il vous rappelle. En suivant Marie, on ne « s'égare pas, on ne tombe pas. Si vous lui « tendez la main, elle vous soutiendra, elle « vous protégera, et vous ne chancellerez point. « Sous sa conduite, point de fatigue; sous ses « auspices, point de naufrage. Comprenez « Marie, et vous saurez pourquoi il est écrit : « *Le nom de la Vierge était Marie.* »

CHAPITRE ONZIÈME

—

Coup d'œil sur les hérésies du temps de saint Bernard.

L'Écriture nous enseigne que le peuple de Dieu travaillait d'une main à l'édification de Jérusalem; et que, de l'autre, il tenait le glaive, toujours prêt au combat [1]. De même l'Église, placée entre la vérité qu'elle édifie, et les ténèbres qu'elle repousse, exerce incessamment son labeur et sa vigilance.

D'une part, elle s'applique à féconder, à multiplier dans la cité de Dieu les œuvres de la science, de la piété et de la charité; d'une autre part, elle lutte avec une sévère énergie contre toute entreprise opposée aux voies de Dieu. Les doctrines subversives que l'esprit d'orgueil a enfantées dans tous les siècles prouvent la nécessité de cette perpétuelle sollicitude.

Ce serait un travail inutile, et peut-être impossible, que de retracer toutes les espèces d'aberrations de la raison humaine; car il n'est point d'erreur si absurde qu'elle n'embrasse, quand, dédaignant les traditions plus hautes, elle suit ses propres lumières dans la recherche de la vérité : tentative présomptueuse, qui aboutit immanquablement à l'anarchie dans la science, aussi bien qu'au désordre dans la vie pratique.

La diversité des vices logiques pourrait être en quelque sorte posée en équation avec les nuances infinies des vices moraux; et ceux-ci, à leur tour, considérés sous le point de vue psychologique et physiologique, trouveraient sans doute leurs types dégradés, dans la multiplicité des maux corporels. Cette triple manifestation du mal part originairement d'une même souche, et produit, chacune selon son espèce, des fruits de mort.

Chose remarquable! une époque d'immoralité amène d'ordinaire une période d'aberrations d'esprit, et à leur suite arrivent les fléaux physiques et les maladies corporelles. Ces trois séries de maux se relient l'une à l'autre plus qu'on ne pense. Les mœurs règlent l'esprit; l'esprit dirige le corps; de là vient que même la santé publique subit l'influence des doctrines, comme les doctrines suivent les impulsions du cœur.

Il serait assez intéressant de partir de ce point de vue pour caractériser chaque siècle par la nature du mal qui le domine, et de

[1] II Esdr., IV, 17.

constater les transformations successives de l'esprit qui s'insinue dans le monde. Mais, sans vouloir insister sur ces phénomènes, et pour nous en tenir au siècle qui nous occupe, il est manifeste que le mal s'y est introduit sous la forme des spéculations scientifiques, qui elles-mêmes avaient subi l'influence des mœurs barbares. Ce double fléau eut pour conséquences, un siècle plus tard, des calamités de tous genres et une ère de mortalité effrayante [1].

Nous ne pouvons que mentionner ici les principales hérésies qui se produisirent au XIIe siècle; bientôt nous verrons saint Bernard aux prises avec elles.

La méthode d'Aristote, comme nous l'avons dit dans un chapitre précédent, fut le grand instrument à l'aide duquel les novateurs entreprirent de justifier leurs extravagances. L'espèce d'engouement que l'étude des philosophes grecs avait excité dans les écoles du moyen âge poussait jusqu'à l'absurde les docteurs rationalistes. Les uns, entraînés par les séductions manichéennes, posaient en face de Dieu une nature primitive, coéternelle avec Dieu, assujettie dans son développement, aussi bien que Dieu lui-même, à des lois nécessaires et absolues [2]. D'autres, reproduisant les rêveries des Indiens et des gymnosophistes, voyaient dans la création l'objet éternel de l'amour divin, et enseignaient que tous les êtres créés étaient consubstantiels avec Dieu : panthéisme grossier qui confondait ensemble Dieu, l'homme, le monde et la nature [3].

D'autres, et c'était la tendance la plus générale de l'esprit du siècle, portaient dans la théologie chrétienne le goût des disputes que la dialectique avait rendu plus subtil; de manière que, discourant sur les dogmes, ils les mutilaient, pour ainsi dire, afin de les adapter à des catégories préconçues, et de les soumettre aux étroites classifications de l'école.

Enfin des fanatiques austères, sous le prétexte de purifier les mœurs, entreprirent de réformer la doctrine catholique; et arrachant tout ensemble du champ de l'Église les plantes de la terre et les plantes du ciel, ils composèrent un nouveau christianisme dépouillé de ses vivantes traditions, qui se brisa en mille fragments sous leurs mains dissolvantes.

Ces hérésies, longtemps couvées dans les ténèbres, déployèrent ouvertement leurs symboles, à l'époque où Arnold de Brescia se flattait d'avoir abattu le Chef de l'Église. Ce fut dans le Languedoc que s'organisa la première propagande; de là, elles infectèrent la Provence et plusieurs diocèses de la France méridionale. Les vices, les scandales publics, dont un grand nombre de clercs se rendaient coupables dans ces contrées, ne prêtaient que trop d'armes aux novateurs. Ceux-ci n'attaquèrent d'abord que le clergé; mais du clergé, ils passèrent à la hiérarchie ecclésiastique; de la hiérarchie, à l'autorité centrale de l'Église; et, cette digue, une fois rompue, les erreurs pénétrèrent par torrents dans toutes les écoles schismatiques; chacune de ces écoles se posant comme la seule véritable Église, sous un nom emprunté soit à son chef, soit à la ville où elle venait de surgir [1]. C'est ainsi qu'on vit apparaître presque simultanément les différentes sectes manichéennes qui, favorisées par le comte d'Albi, se rendirent dans la suite si redoutables, sous leur nouveau nom d'Albigeois [2].

Les Pétrobrusiens, disciples de Pierre de Bruys, avaient été leurs prédécesseurs. Ils se divisèrent, et de leurs disputes naquirent les Henriciens, plus hardis que les autres. Tanchelme et ses partisans, désignés dans l'histoire sous le nom d'hérétiques de Cologne, mitigèrent les doctrines du moine Henri, et les propagèrent en Flandre, à Cologne, à Utrecht, en Hollande. Les Apostoliques de Périgueux, les Cathares d'Italie, les Patarins ou Parfaits d'Allemagne, les Pauliciens, les Passagiens, les Bons-Hommes, les Arnoldistes, les Publicains et une foule d'autres, se signalaient par la diversité de leurs théories, et par leur commune révolte contre l'Église catholique [3].

Le manichéisme des Albigeois, ainsi que le témoignent les monuments contemporains, n'était pas, à la vérité, la même doctrine que celle de Manès. Ils enseignaient que Dieu avait

[1] On connaît les étranges et nombreuses maladies qui éclatèrent à la fin du XIIIe siècle. Ce fut surtout sous le règne des Valois que les populations furent décimées.

[2] D'Argentré, *Collect. judic.*, t. I.

[3] S. Bern., in *Cant.*, serm. LXXI. — Le panthéisme allemand, surtout l'école de Hegel, ne semble être qu'une filiation de ces anciennes erreurs. Il faut lire, sur cette question, l'ouvrage de M. l'abbé H. Maret, publié récemment sous le titre d'*Essai sur le panthéisme dans les sociétés modernes*, 1840. —Voyez aussi une remarquable dissertation sur le même sujet, par M. l'abbé Is. Goschler, le savant traducteur du *Dictionnaire encyclopédique de la Théologie catholique*.

[1] En retraçant ces faits, on croirait écrire l'histoire de la réforme du XVIe siècle : tant il est vrai que les mêmes errements conduisent toujours à des résultats identiques.

[2] Dupin, *Hist. des controv.*, XIIe siècle, p. 356.

[3] On peut lire le sommaire de ces différentes hérésies dans l'*Hist. des controv.* au XIIe siècle, Dupin.

créé Lucifer; que celui-ci, s'étant révolté contre Dieu, fut chassé du ciel avec ses anges; et que banni des régions invisibles, il avait produit le monde visible sur lequel il régnait. Dieu, pour rétablir l'ordre, avait alors créé le Christ lequel, aussi bien que Lucifer, n'était par conséquent qu'*une créature de Dieu*. Sur ce dernier point, les Albigeois s'accordaient avec les Ariens.

Ces sectaires, pleins de ressentiments contre le clergé, à cause des rigueurs dont ils avaient été l'objet, attaquèrent principalement tout ce qui, dans la religion, se lie au sacerdoce. Ils rejetèrent la doctrine des sacrements, les cérémonies du culte, les prérogatives des pontifes et condamnèrent la dîme, en même temps que la possession des biens ecclésiastiques. L'appât de ces biens augmenta la vogue de leurs prédications. Tous les mécontents, à l'exemple de quelques seigneurs cupides, ne demandaient pas mieux que d'envahir les domaines de l'Église. Saint Bernard, appelé à les combattre, fait un hideux tableau de leurs enseignements et de leur moralité. Il les accuse de mener une vie dissolue sous des apparences trompeuses, et signale en particulier leurs aberrations touchant le mariage, le baptême des enfants, l'abstinence des viandes, le purgatoire et la prière pour les morts [1].

Parmi ces hérésiarques, Pierre de Bruys se signalait par son audace. Il dogmatisait en Languedoc et en Provence, tandis que son disciple, Henri, prêchait à Lausanne et dans différentes contrées de la France [2]. Le premier était laïque; le second était un moine renégat. Tous deux enseignaient que les enfants encore privés de l'usage de leur raison ne pouvaient recevoir efficacement le baptême, et ils rebaptisaient les adultes qui entraient dans leur secte. Outre cette nouveauté, ils professaient des doctrines que le vénérable abbé de Cluny a réduites à cinq chefs : 1° ils condamnaient l'usage des édifices sacrés, des temples, des autels, et les faisaient abattre; 2° ils rejetaient le culte de la Croix; 3° ils défendaient la célébration de la messe, comme inutile ou superstitieuse; 4° ils enseignaient que la prière et les bonnes œuvres, non plus que la messe, ne pouvaient contribuer au soulagement des défunts; 5° ils éliminaient, du canon des saintes Écritures, plusieurs livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. On voit ici tout le protestantisme en germe.

[1] Dans les commentaires in *Cant.* 64, 65, 66, ces erreurs sont longuement exposées.

[2] S. Bern., Epist. CCXLI.

Ces pernicieuses hérésies soulevaient les populations ignorantes, et fomentaient de lamentables désordres. La Provence surtout offrait le spectacle d'une foule de chrétiens rebaptisés, de temples profanés, de croix abattues.

« Les églises sont désertes, s'écrie saint Bernard en contemplant, sur les lieux mêmes, « les ravages de l'ennemi de Dieu; les églises « sont désertes, les basiliques sans peuples, les « peuples sans prêtres, les prêtres sans honneur, et les chrétiens sans Christ! On dépouille nos temples comme des synagogues; « on ôte aux sacrements tout ce qu'ils ont de « sacré; on enlève à nos fêtes solennelles leur « auguste solennité! Les hommes meurent « dans leurs péchés, et les âmes passent, hélas! « de cette vie au redoutable tribunal de Dieu, « sans avoir été réconciliées par le sacrement « de Pénitence, ni munies de la sainte communion. Les petits enfants sont exclus de la vie, « puisqu'on leur refuse la grâce du baptême, « et qu'on les empêche d'approcher de Celui « qui, cependant, a dit : Laissez venir à moi les « petits enfants [1]!... »

Oh! que ce langage exprime bien la vraie sollicitude évangélique! Saint Bernard ne perd pas son temps à réfuter des arguments; il est trop pressé de sauver les âmes, et nous allons le voir à l'œuvre, non pour disputer ni pour discourir, mais pour instruire et guérir [2].

Tandis que les Henriciens se fortifiaient à Toulouse, d'autres hérétiques, exaltés par Tanchelme, propageaient leurs utopies en Flandre, à Cologne et dans une partie de la Hollande. Tanchelme ou Tanchelin n'était, comme Pierre de Bruys, qu'un simple laïque. Il prétendait avoir la mission de réformer la discipline et l'enseignement de l'Église. Comme les autres réformateurs de son temps, il déclama d'abord contre le Pape, contre l'épiscopat, contre les usurpations du clergé; puis, il interpréta à sa manière le sacrement de l'autel; et, continuant à dogmatiser avec une présomption imperturbable, il enfanta tout un nouveau système de religion.

Exalté par le succès de ses prédications, Tanchelme ne se crut pas seulement un apôtre : il se posa comme le fils de Dieu lui-même,

[1] Basilicæ sine plebibus, plebes sine sacerdotibus, sacerdotes sine debita reverentia sunt, et sine Christo denique christiani. Ecclesiæ synagogæ reputantur, sacramenta non sacra censentur; dies festi frustrantur solemniis, etc. (Epist. CCXLI.)

[2] Saint Bernard empêcha le triomphe de l'hérésie au XIIe siècle. Que serait-il advenu s'il y avait eu un saint Bernard au XVIe siècle? Que serait-ce, de nos jours, si nous avions un saint Bernard?

soutenant que Jésus-Christ n'était Dieu, que parce que le Saint-Esprit était en lui; que par conséquent, lui, Tanchelme, ayant reçu, comme Jésus-Christ, la plénitude du Saint-Esprit, était également fils de Dieu. Le peuple le crut, et Tanchelme fut acclamé un homme-Dieu. On assure même, et Abeilard entre autres le témoigne, qu'il permit qu'on élevât un temple en son honneur, tandis qu'il renversait les temples consacrés à Jésus-Christ.

Le plus long chapitre de l'histoire des hérésies est celui de leurs contradictions, de leurs variations et de leurs inconséquences. Tanchelme avait commencé sa carrière par protester contre le déréglement des mœurs cléricales; il la finit en donnant des scandales plus monstrueux que ceux contre lesquels il s'était élevé. La fascination de ses disciples était telle, qu'ils se glorifiaient des ignobles faveurs que l'*homme divin* daignait accorder à leurs femmes et à leurs filles [1].

Quelques sectes, issues de celle de Cologne, étaient arrivées, par une autre voie, sinon aux mêmes extravagances, du moins à une sorte de christianisme non moins dénué de vie et de vérité. Ils enseignaient, écrit le prévôt de l'église de Cologne à saint Bernard, que les seuls *parfaits* composaient la vraie Eglise, et que le reste des chrétiens était abandonné à la superstition. Leur pierre d'achoppement avait été le dogme du purgatoire; ils ne voulurent point l'admettre, et prétendaient que les âmes, au sortir du corps, passaient immédiatement en leur lieu, soit au ciel, soit en enfer.

« Demandez-leur donc, s'écrie saint Bernard, « demandez-leur qu'ils vous expliquent ce que « Jésus-Christ veut dire, quand il parle d'un « péché qui ne sera remis ni en ce monde ni « en l'autre. Pourquoi Jésus-Christ aurait-il « tenu ce langage, s'il n'y avait en l'autre vie « ni rémission, ni purgatoire possible [2]? »

La rupture de ce seul chaînon des enseignements de l'Eglise fit crouler, pour ces hérétiques, tout l'ensemble de la doctrine catholique. Après avoir nié le purgatoire, ils nièrent l'efficacité de la prière pour les morts; et, comme cette liturgie était consacrée par la tradition, il fallut, pour y échapper, nier encore la tradition; et enfin, les prières pour les morts étant textuellement autorisées par l'Ecriture, on rejeta aussi ces textes sacrés. De plus, les Pères des premiers siècles, notamment saint Augustin, priaient pour les morts; et l'Eglise tout entière, dans tous ses offices, fait la commémoration des morts. Donc, répondent les hérétiques, saint Augustin et les docteurs suivaient en ce point les rêveries du paganisme; et l'Eglise, dès les premiers siècles, s'égarait dans les superstitions de l'idolâtrie. Ainsi tombaient une à une, sous la hache d'une superbe logique, toutes les colonnes de l'antiquité chrétienne.

Cette espèce de christianisme, dépouillé de ses dogmes fondamentaux, de ses traditions, de son culte, de ses monuments séculaires, de tous les témoignages de son intégrité, ne tarda point à se mélanger avec les doctrines d'un faux mysticisme qui, rejetant les formes pour ne garder que l'esprit, abandonna l'homme à la vanité de ses pensées.

Les Cathares, ainsi appelés à cause de l'indéfectible pureté qui, selon eux, caractérisait leur Eglise, ouvraient la porte aux plus étranges croyances, tandis qu'ils la fermaient aux enseignements catholiques. Selon ces hérétiques, le démon est le créateur des éléments matériels; c'est lui qui a formé le corps d'Adam du limon de la terre, dans lequel un ange de lumière fut incarné. Il fit ensuite la femme; et, ayant cohabité avec elle, Caïn naquit de leur union. Ève, à son tour, séduisit l'homme; et le fruit défendu, dont parle l'Écriture, n'est autre chose que le symbole de leur commerce [1]. Ils enseignaient en outre, dit un historien grave, que le soleil est le diable; que la lune, c'est Ève; que les étoiles sont des démons; et qu'enfin personne ne peut être sauvé, s'il n'est de leur secte [2].

Ce même auteur parle encore d'une autre hérésie qui, prenant le contre-pied de celles qui rejetaient les saintes Écritures, donnait dans l'excès opposé. Les Passagiens, ne tenant compte d'aucune tradition de l'Église, aspiraient à une sainteté pharisaïque, par l'observation littérale de la loi ancienne. Ils soutenaient que Jésus-Christ n'avait point aboli les cérémo-

[1] Voyez son histoire et sa doctrine dans Dupin, *Hist. des controv.* au XIIe siècle. — Voyez aussi *Dict. des hérésies*, article *Tanchelin* ou *Tanchelme*.

[2] *Cant.*, serm. LXVI.

[1] Mulier ad Adamum ivit, et qualiter cum ipso coïret ostendit et suasit. — Credere debemus quod lignum, quod est in medio paradisi, est vulva muliebris. (Voyez Fusslin, I, p. 92.) — Les thalmudistes enseignent, au sujet du péché originel, que le démon, sous la forme du serpent, connut charnellement Ève, et communiqua à son sang un *poison d'impureté*, qu'elle transmit à sa postérité. Le Zohar, ainsi que les autres docteurs juifs, ajoutent que ce venin ne sera extirpé qu'à la *venue du Messie* (Voy. le Zohar sur la *Genèse*, col. 70, et les autres autorités citées par M. Drach, lettre III.)

[2] Dupin, *Hist. des contr. eccl.*, XIIe siècle.

nies de Moïse; que, pour être sauvé, il fallait revenir au sabbat, à la circoncision, et à toutes les observances de la synagogue [1].

Enfin les Arnoldistes, disciples d'Arnold de Brescia, avaient, de leur côté, formulé une religion à leur guise, après avoir rompu avec le Saint-Siége. Leur prédication se dirigeait principalement contre le Pape. Ils voyaient l'Eglise partout, excepté là où résidait visiblement le successeur de saint Pierre. Trente de ces fanatiques passèrent en Angleterre pour y semer leurs théories; mais ils y furent exterminés avant d'avoir pu commencer leur propagande. L'histoire ne leur accorde qu'une seule prosélyte, encore n'était-ce qu'une vieille femme; elle seule seconda les novateurs, et reçut la semence de l'hérésie [2]. Guillaume de Newbrige, historien presque contemporain, rapporte leur interrogatoire et leur supplice; tous protestèrent, jusqu'au dernier soupir, contre l'autorité du Pape et l'enseignement de l'Église.

Il y eut dans le même temps un fanatique dont nous ne ferons mention ici que pour compléter ce triste tableau. C'était un noble breton, Éon de l'Étoile, qui, dans le délire de son exaltation, s'annonçait comme l'envoyé de Dieu, chargé de juger les vivants et les morts. Éon avait, dit-on, été frappé de la formule finale de certaines prières qu'il ne comprenait pas : *Per Eum qui venturus est judicare vivos et mortuos.* Il se persuada que c'était lui qui était désigné par ces mots, et il le persuada aux autres. Ses prétendues révélations sur la fin du monde et sur le jugement dernier frappèrent les peuples; et ce ne fut pas sans une forte résistance qu'on parvint à le dompter. Le pape Eugène regarda sa doctrine comme une folie, et non comme une hérésie. Il condamna l'insensé à une réclusion perpétuelle; mais ses disciples, plus fanatiques que lui, aimèrent mieux subir le supplice des flammes que de renoncer au culte de leur maître [1].

Telles furent les principales sectes qui se propagèrent au XIIe siècle, et ourdirent contre la foi catholique une conspiration qui fit jeter un long cri d'alarme à toutes les sentinelles avancées de l'Église [2].

Nous ne parlerons point ici des erreurs de l'évêque Gilbert de la Porée, sur lesquelles d'ailleurs nous aurons à revenir. Ces erreurs provenaient plutôt des écarts logiques en matière doctrinale que d'une opposition voulue à l'enseignement de l'Église. Gilbert de la Porée n'osa point soutenir, en présence de saint Bernard, les propositions qu'il avait hasardées; et il s'empressa de signer humblement la profession de foi dont ce dernier avait dressé la formule [3].

Il fallait, selon la parole de l'Évangile, que les semences de tant d'erreurs se manifestassent par leurs fruits, avant d'arracher les plantes que le Père céleste n'avait pas plantées. Maintenant ces fruits étaient mûrs; et l'abbé de Clairvaux, chargé par le Souverain-Pontife de prêcher la croisade, rattacha à cette mission extraordinaire le soin de combattre l'hérésie : C'est par la sainte folie de la croix qu'il allait confondre l'orgueil de la sagesse humaine.

L'ordre chronologique de cette double série de faits embrasse, dans la vie de saint Bernard, une nouvelle période qui sera l'objet de la dernière partie de cet ouvrage.

[1] Dupin. *Hist. des Contr. eccl.*, ch. VI, p. 349.

[2] Je regarde cette femme du XIIe siècle comme la mère de l'anglicanisme; du moins l'a-t-elle conçu dans ses flancs : une autre femme a pu l'enfanter quelques siècles plus tard. En fait de doctrines, le temps de la gestation est plus ou moins long; et, entre un principe posé et ses conséquences réalisées, il s'écoule souvent des siècles.

[1] Éon (Ἐών) signifie l'*être*. Les gnostiques appelaient *Éons* de prétendues incarnations de l'Être suprême qui, suivant eux, se manifestait de temps en temps sur la terre. Il est probable qu'une vague tradition de cette science occulte ne fut point étrangère à la folie d'Éon de l'Étoile.

[2] L'histoire des Albigeois, avec les terribles catastrophes qui s'y rattachent, appartient au XIIIe siècle, et n'entre pas dans le plan de cet ouvrage. La matière, dont nous n'avons indiqué que les premiers éléments, se trouve traitée à fond dans l'ouvrage de M. Hurter, *Vie d'Innocent III et de son siècle.* — La *Vie de saint Dominique*, par le R. P. Lacordaire, ouvrage si plein de substance et de lumière, complète l'histoire de cette grande époque.

[3] Voyez, sur la doctrine de Gilbert de la Porée, le P. Péronne. S. J. *Prælect. Theolog.*, vol. II, p. 94. — S. Bern., Serm. LXXX in *Cant. cant.*

FIN DE LA QUATRIÈME ÉPOQUE.

CINQUIÈME ÉPOQUE

VIE APOSTOLIQUE DE SAINT BERNARD

Depuis la Prédication de la Croisade

JUSQU'A SA MORT

1145-1153.

CHAPITRE PREMIER

Idee des Croisades. — Situation de la chrétienté d'Orient.

Terre sainte! Terre des misères humaines et des divines miséricordes, je te salue! Terre prophétique, patrie de Dieu et de l'homme, c'est toi maintenant qui appelles nos regards. A ton seul nom, une irrésistible émotion nous fait tressaillir, et les accents du chantre royal retentissent au fond de notre âme : O Jérusalem, si jamais je t'oublie, que ma langue se dessèche, que ma droite soit mise en oubli!

Mais, pour parler dignement de Jérusalem, il faut emprunter le langage de saint Bernard:

« Je te salue, Cité sainte, Cité du Fils de « Dieu, choisie et sanctifiée pour être la source « du salut! Je te salue, demeure du grand Roi « d'où émanent les prodiges anciens et nou- « veaux qui réjouissent le monde! Souveraine « des nations, capitale des empires, métropole « des patriarches, mère des apôtres et des pro- « phètes, foyer primitif de notre foi, la gloire « et la bénédiction du peuple chrétien! Je te « salue, terre de promission où coulaient au- « trefois le lait et le miel en faveur de tes pre- « miers enfants, et qui as produit, pour les « siècles futurs, les aliments de la vie et les re- « mèdes de l'immortalité. Oui, Cité de Dieu, « de grandes choses ont été dites de toi[1]. »

Jérusalem, quoique morte et pétrifiée, semble, comme les ossements du prophète, avoir conservé la vertu de ressusciter les morts qui touchent à ses antiques dépouilles. Son nom, à l'instar du nom de Dieu, d'où il tire son origine, renferme une force cachée qui, à certains intervalles, se manifeste au monde comme l'étincelle électrique, et propage en tous lieux une consommation sacrée; et quand le monde s'égare, ou s'épuise, ou s'endort mollement à l'ombre de la mort, ce nom mystérieux le réveille; l'ange qui descend dans la piscine remue les sources de la grâce, et ranime l'esprit de vie dans les veines de l'humanité.

Il n'est pas de grande idée, pas de principe initial, pas d'impulsion venant d'en-Haut, qui, pour se répandre dans le monde, n'ait passé par la Terre-Sainte. C'est là que jaillirent, au commencement, les larmes et le sang de l'homme coupable; là reposent, sous la mon-

[1] S. Bern., *ad Milites Templi*, p. 39

tagne du Crâne[1], les dépouilles d'Adam et de la mère des vivants. Melchisédech y vint offrir le sacrifice de la réconciliation future; et sous les pas du prêtre, selon l'ordre éternel, naquit Salem, la ville de la paix.

Les trois races de l'humanité, les descendants de Sem, de Cham et de Japhet, y mêlèrent tour à tour leurs cendres à celles du père des hommes. Ainsi se forma, autour de la première tombe humaine, autel primitif de l'expiation, le champ sacré de la mort, vaste cimetière dont l'enceinte dut graduellement se dilater jusqu'aux extrémités du monde. Le sang des animaux, le sang de l'homme, le sang de Dieu, inondèrent successivement cet autel mystique; et, du sommet de cet autel, sur la Montagne sainte où le Christ consomma son sacrifice, la grâce divine alla répandre ses flots sur les morts, et arroser en tous lieux la poussière d'homme qui doit refleurir un jour.

Toutes les nations semblent avoir quelques droits sur la Terre-Sainte; du moins a-t-elle été possédée ou occupée tour à tour par les principaux peuples antiques et modernes. De période en période, elle réclame des tribus nouvelles; et c'est dans le flux et le reflux de leur sang, que Jérusalem, véritable cœur de la terre, alimente les pulsations de sa mystérieuse existence.

Nul doute que les Croisades ne se relient aux anneaux de cette longue chaîne de mystères. N'apercevoir, dans cette mémorable épopée, que l'enthousiasme de quelques guerriers qui courent à la délivrance d'un sépulcre, ce serait dépouiller l'histoire de son idée vivifiante; ce serait méconnaître le dessein providentiel dans les plus magnifiques développements de l'œuvre du Christianisme.

Nous l'avons dit ailleurs[2]; il y a, dans les faits de l'histoire humaine, un ordre de choses invisibles où les germes, les origines, aussi bien que les conséquences dernières des événements, échappent à nos investigations. Nous ne pouvons saisir ici-bas que les reflets et les effets secondaires des causes cachées; et, selon la doctrine de l'Apôtre, c'est aux réalités supérieures et permanentes, bien plus qu'aux phénomènes passagers, que doit tendre la science chrétienne. Toutefois, à ne considérer les Croisades que sous le point de vue de leurs résultats positifs, on ne saurait leur contester une sublime idée, une raison divine, en quelque sorte, qui seule a pu produire de si grandes choses.

Le plan que nous suivons, ne nous permet point d'aborder les détails de cette phase considérable de notre histoire. D'autres ont raconté les exploits des héros chrétiens, leurs travaux, leurs conquêtes, leurs éclatantes vicissitudes; mais nous devons caractériser, à l'entrée de la sphère que nous allons parcourir, l'esprit qui animait les guerres saintes, et l'immense influence qu'elles ont exercée sur la civilisation chrétienne.

Reconnaissons d'abord que la question tranchée par les Croisades n'était pas de savoir si le saint Sépulcre appartiendrait aux disciples du Christ ou aux disciples de Mahomet : il s'agissait de décider lequel de ces deux peuples posséderait la domination du monde.

Cette question capitale fut portée devant le prétoire de la Ville sainte.

La formidable race des Turcs avait étendu son empire sur tout l'Orient; de là, elle menaçait d'envahir l'Occident; les nations européennes, affaiblies par le morcellement du territoire et par leurs dissensions intestines, tremblaient à l'approche des flots de cette mer impétueuse. Quelle digue eût été capable de les arrêter, de comprimer le torrent, de le refouler, sinon la digue formée par le rassemblement de tous les peuples chrétiens? Mais un tel concours, un soulèvement aussi universel ne pouvait se réaliser, comme toutes les grandes œuvres, que sous l'action de l'idée religieuse. Le divin souffle du Christianisme possède seul la puissance d'exciter, dans la diversité des hommes, un sentiment analogue, d'unir tous les esprits dans une même pensée, dans une même volonté, et d'allumer partout la flamme active d'un même enthousiasme.

Nul sans doute n'avait pu comprendre, ni prévoir, dans le principe, les ramifications hautes et vastes des Croisades. L'homme ne connaît pas toujours l'œuvre providentielle dont il est l'instrument : la semence qu'il a semée ne se révèle que par son fruit. L'ardeur des guerriers chrétiens n'aspirait qu'à la délivrance d'un tombeau, et elle délivra la chrétienté tout entière.

[1] Le Calvaire, *lieu du crâne*, sur lequel fut plantée la croix du Sauveur, renferme, dit-on, les ossements d'Adam et d'Ève. — Cette croyance est fondée sur une des plus anciennes et des plus respectables traditions. « Le lieu où la croix de Jésus-« Christ fut plantée, écrit saint Ambroise, répondait directement « à la sépulture d'Adam, selon que les Juifs l'assurent. Et il « convenait, en effet, que les prémices de notre vie fussent « placées là même où avaient été posées les prémices de notre « mort. » (S. Ambr., p. 1225, ed. Bened.)

[2] Introduction.

Il fallait, pour frapper les esprits et se rendre accessible à tous, que la pensée supérieure des guerres saintes prît une forme sensible, et se revêtît en quelque sorte d'un symbole populaire.

Arracher au démon la possession de la Terre sacrée, au-dessus de laquelle le ciel s'était ouvert pour rendre témoignage au Fils de Dieu : voilà ce qui fut compris par tous ; et la divine magie de cette inspiration captiva les sympathies unanimes. Il en résulta, comme première conséquence, un subit rapprochement des peuples ; une soudaine concordance de sentiments et d'intérêts qui, d'une manière imprévue, mit fin aux discordes religieuses, aux conflits politiques, aux guerres civiles. L'explosion d'un saint enthousiasme brisa l'égoïsme individuel et local ; les nationalités elles-mêmes semblèrent se fondre dans le nom plus large de *chrétienté ;* et l'on vit surgir dans le monde un patriotisme nouveau, patriotisme européen et tout catholique.

Un autre résultat des Croisades, non moins remarquable, fut le relief puissant qu'elles donnèrent à la Papauté, qui reparaît inévitablement au faîte des choses humaines, toutes les fois qu'un besoin d'union et d'épanouissement se prononce parmi les peuples chrétiens. Jamais aucune doctrine, aucune nécessité politique, aucun triomphe d'armes ou de paroles, ne conféra au Saint-Siége plus de poids et d'influence dans les affaires du monde que le grand acte des Croisades ; et cette impulsion centrale, cette haute prépondérance, était la condition des progrès du moyen âge, aussi bien que des âges futurs.

Qui n'admirerait la force morale qui a pu appeler et réunir sous un même étendard cent peuples comme une seule famille de frères ? A peine si, un siècle auparavant, on parvenait à rassembler une armée de cinq à six mille hommes ! Ce fut au sein de la grande armée catholique que l'action du Chef de l'Église reprit son ascendant et dirigea la marche de la civilisation. Que si l'on joint, au spectacle de ces grands mouvements, la considération des vertus héroïques que les guerres saintes firent éclore ; si même, en prenant l'extrême opposé, on songe à la foule de chrétiens oisifs et dégénérés que l'Occident dégorgea sur l'Orient, et à la purification vaste qui en fut la conséquence, on découvrira dans les Croisades une nouvelle série de perspectives.

Cette purification opportune ne se réalisa pas seulement dans le monde moral et matériel ; elle s'opéra, avec non moins d'efficacité, dans la sphère intellectuelle.

Nous avons vu, dans les chapitres précédents, quelle fermentation active soulevait les esprits. La licence de la raison débordait de toutes parts ; et si la séve exubérante n'avait pris, à cette époque, un nouveau cours, elle eût entravé la civilisation naissante, et l'Europe serait retombée dans la barbarie.

On aperçoit ici un des effets immédiats et les plus merveilleux des Croisades. Le nom de Jésus-Christ, prêché partout avec l'autorité de la foi, imposa silence à la raison discoureuse ; et, au souvenir des Lieux saints où s'étaient accomplis les mystères de la Rédemption du monde, la piété humble et fervente se réveilla. Les larmes de la componction remplacèrent de stériles discussions ; et aux vaines disputes, partage des temps insipides, succédèrent l'action et les œuvres, caractères distinctifs des âges de foi.

Il serait difficile de se représenter quel eût été le sort de l'Europe chrétienne, si les expéditions sacrées n'avaient ouvert un nouvel horizon au développement intellectuel du siècle. La civilisation se trouvait bien plus compromise par la déviation de la foi, que par les incursions des barbares ; et l'on ne saurait préciser quel eût été le plus grand malheur pour le monde, ou le triomphe de l'hérésie, ou le triomphe de Mahomet. Ces deux adversaires de l'Église, déchaînés dans le même temps, cherchaient, par des voies différentes, à prévaloir contre elle ; ils furent, l'un et l'autre, maîtrisés par les Croisades. L'instinct de ce double péril animait si bien les prédicateurs des guerres saintes, que leurs paroles se dirigeaient tout à la fois contre les hérétiques et contre les infidèles ; les croisés eux-mêmes tournaient spontanément leurs armes contre les uns et les autres.

Sans doute la justice, la charité, le désintéressement, l'esprit de Dieu, ne guidèrent pas toujours la masse des soldats de la Croix ; nous ne prétendons pas justifier les excès qui, trop souvent, souillèrent leurs triomphes. Mais, quel est l'événement humain sans mélange ? Nous le répétons ; il faut, en portant le regard au-dessus des inévitables défaillances de la nature humaine, s'élever jusqu'à l'idée supérieure qui domine les choses de ce monde. C'est cette idée, bien plus que les faits accomplis, qui éclaircit l'histoire. Elle nous fera mieux apprécier aussi l'homme de Dieu, dont la chaleureuse intervention seconda si puissamment les desseins de la Providence.

Un demi-siècle s'était à peine écoulé depuis la conquête de la Terre-Sainte, par Godefroy de Bouillon. La conservation du nouveau royaume, sous la garde d'une poignée de chrétiens, semblait plus miraculeuse que la conquête elle-même; nulle tentative des redoutables ennemis qui l'entouraient n'avait pu l'ébranler. Les Francs orientaux, confiants dans leurs droits acquis, pleins de bravoure et de foi en l'avenir, vivaient, au jour le jour, sans s'inquiéter des préparatifs hostiles qui se tramaient dans le camp des Sarrazins. Il leur semblait humainement impossible de perdre cette Terre chérie, achetée par tant de sacrifices, et payée, pour ainsi dire, par une si abondante effusion de sang chrétien.

Cependant, vers la fin de l'année 1144, un désastre inattendu troubla leur sécurité, et renversa tout à coup leurs espérances.

La ville d'Édesse, principal boulevard de la chrétienté d'Orient; Édesse qui, selon une antique tradition, était la plus ancienne des villes chrétiennes, puisque son roi avait, dit-on, été converti par Jésus-Christ lui-même; Édesse retomba au pouvoir des musulmans. Sa chute fit trembler Antioche, et laissait sans défense la triste Jérusalem, gouvernée alors par une femme [1]. Dans ce péril extrême, l'Orient jeta un cri d'effroi qui retentit en Occident. Les malheurs de la Terre-Sainte excitèrent une affliction universelle; mais nulle part ils ne trouvèrent plus de sympathie qu'en France. C'était la France qui avait conquis et affermi le nouveau royaume; des princes français en étaient les feudataires; un Français était assis sur le trône de Jérusalem. Aussi, quoique tous les États européens fussent intéressés à la conservation de la colonie orientale, la France, liée plus étroitement aux princes de la Terre-Sainte, y attachait à tous égards son propre honneur.

La nouvelle de la prise d'Édesse était arrivée en Europe au commencement de l'année 1145. Aussitôt la pensée de voler au secours des chrétiens d'Orient monta au cœur de Louis VII. Ce jeune roi, tourmenté dans sa conscience, espérait qu'une si généreuse entreprise effacerait ses fautes, et lui offrirait en même temps l'occasion de signaler sa valeur. Le souvenir de ses injustes démêlés avec le Saint-Siége, les regrets que lui causaient ses exactions en Champagne, et surtout la cruelle catastrophe de *Vitry-le-Brûlé*, le préoccupaient d'autant plus vivement que son frère aîné était mort avant d'avoir pu, selon sa promesse, accomplir le pèlerinage de Jérusalem.

Quelque puissantes que fussent ces considérations, Louis VII n'osait pourtant pas s'y arrêter d'une manière sérieuse; et soit que les difficultés de l'entreprise lui parussent insurmontables, soit que les remontrances de Suger, son ministre, eussent affaibli son zèle, plusieurs mois s'écoulèrent sans que la compassion publique s'exprimât autrement que par des larmes et de vives complaintes.

Il appartenait au Chef de l'Église, au Père commun des fidèles d'Orient et d'Occident, de rendre plus efficace le sentiment qu'inspirait à tous le sort de Jérusalem. Tournant ses regards vers la France, d'où étaient sortis, quarante-cinq ans auparavant, les illustres héros qui avaient conquis le saint Sépulcre, il exhorta leurs fils à défendre cette glorieuse conquête, et offrit à Louis VII l'honneur de l'initiative. La lettre du pape Eugène est remarquable:

« L'histoire des temps passés nous a appris « les efforts de nos prédécesseurs pour délivrer « l'Église d'Orient et appeler les peuples chré- « tiens de toutes les parties du monde à la dé- « fense de la Terre-Sainte. A la voix de notre « prédécesseur, Urbain, d'heureuse mémoire, « les intrépides guerriers du royaume des « Francs et les Italiens, enflammés d'une sainte « ardeur, ont pris les armes et ont conquis, au « prix de leur sang, cette Ville où notre Sau- « veur a souffert pour nous, et où se trouve le « monument de sa passion...

« Aujourd'hui, à cause de nos péchés et de « ceux du peuple chrétien (ce que nous ne « pouvons dire sans douleur), la ville d'É- « desse est tombée entre les mains des ennemis « de la croix; d'autres villes ont essuyé le « même sort; l'archevêque d'Édesse a été mas- « sacré avec tous ses prêtres; les reliques des « saints ont été dispersées. Le plus grand dan- « ger menace l'Église de Dieu et toute la chré- « tienté. Si les conquêtes de vos pères doivent « être affermies par la valeur des fils, j'espère « que vous prouverez que l'héroïsme des Francs « n'a pas dégénéré... »

Les paroles du Pontife trouvèrent un écho sympathique dans la conscience du roi; et celui-ci n'attendait plus qu'une occasion solen-

[1] La ville d'Édesse était la capitale de la principauté fondée en Mésopotamie par Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon. Elle fut prise, après un horrible massacre, par le sultan de Bagdad, en 1144. A cette époque, le trône de Jérusalem était occupé par Mélizende, veuve du roi Foulques d'Anjou, en qualité de régente, durant la minorité de son fils Baudouin III.

nelle pour manifester publiquement les desseins qu'il avait conçus[1].

Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

« L'an du Verbe incarné 1145, le jour de la Nativité, dit un annaliste, Louis, roi des Français et duc des Aquitains, tenant sa cour plénière à Bourges, convoqua plus universellement que de coutume, les évêques et les grands du royaume, pour leur confier les secrets de son cœur.

« Après lui, Godefroi, évêque de Langres, homme de grande piété, parla en termes convenables de la destruction de la ville d'Édesse, et du joug honteux que les infidèles faisaient porter aux chrétiens. Il tira beaucoup de larmes de l'auditoire, en traitant un sujet si lamentable; puis il invita la noble assemblée de s'unir au roi pour prêter main-forte et assistance à leurs frères.

« Or les paroles de l'évêque et l'exemple du roi ne furent alors qu'une semence dont la moisson dut être récoltée plus tard. On décida qu'une assemblée plus nombreuse se réunirait à Vézelay, dans le comté de Nivernais (en Bourgogne), à l'époque des fêtes de Pâques; afin que, le jour même de la Résurrection du Seigneur, tous ceux qui seraient touchés de la grâce concourussent à exalter la Croix et à combattre pour la cause de Jésus-Christ.

« Le roi, plein de sollicitude, envoya des députés au pape Eugène, chargés de l'informer de ces choses. Les ambassadeurs accueillis joyeusement, et joyeusement renvoyés, rapportèrent des lettres apostoliques qui enjoignaient à tous d'obéir au roi dans la guerre sainte, réglant la forme des armes et des vêtements qui distingueraient les soldats de la Croix, et promettant à ceux qui s'engageraient sous le joug du Christ, rémission de leurs péchés, et protection pour leurs femmes et leurs enfants[2]. »

Une nouvelle croisade fut donc décidée en principe; mais on crut devoir en ajourner l'exécution. Personne sans doute, n'avait osé ouvertement blâmer les résolutions du roi; mais les embarras politiques et les hasards d'une guerre lointaine comprimaient l'essor d'un mouvement spontané: à tous les matériaux d'un vaste embrasement, il manquait encore l'étincelle qui dût y porter la flamme.

La situation n'était d'ailleurs plus la même qu'à l'époque de la première croisade; la connaissance des lieux et des obstacles, le souvenir des maux qu'avaient endurés les compagnons de Godefroy, et enfin l'expérience des vieillards, avaient rendu plus calme l'ardeur des guerriers. L'abbé Suger, le prudent conseiller de Louis VII, dominé par les vues d'une politique trop positive, n'approuvait point le projet de la guerre sainte, et cherchait, sans succès, à en détourner l'esprit du roi[1]. Fort de ses raisons et de sa conscience, il n'hésita point, dans cette importante conjoncture, à s'en rapporter à la sagesse du saint Abbé de Clairvaux. Celui-ci fut donc mandé à Bourges; et Suger, en lui soumettant une si grave décision, était loin de prévoir que ce serait lui, saint Bernard, qui embrasserait la croisade avec plus de chaleur, et renouvellerait, au milieu de l'effervescence universelle, le prodige de Pierre l'Ermite.

Bernard, cependant, ne voulut pas se prononcer avant l'arrivée des lettres du Saint-Siége. Ce fut même d'après son conseil, au rapport de plusieurs historiens[2], que les ambassadeurs de Louis VII se rendirent à Rome. Mais les lettres particulières que saint Bernard écrivit en cette occasion à Eugène III mettent à jour son sentiment personnel et les vues qu'il fit partager à la Cour romaine!

« La grande nouvelle d'Orient, dit-il, ne sau-
« rait être indifférente à personne: elle est
« triste et grave; elle ne peut réjouir que nos
« ennemis. Dans une cause commune à toute
« la chrétienté, la sollicitude doit être com-
« mune à tous... J'ai lu quelque part que
« l'homme de cœur sent son courage aug-
« menter avec les difficultés; j'ajoute que
« l'homme de bien grandit dans l'adversité.
« Jésus-Christ est vivement persécuté; il est
« frappé, si j'ose le dire, dans la prunelle de
« l'œil; il est outragé, il souffre dans les lieux
« mêmes où il a souffert autrefois...

[1] La lettre d'Eugène III n'est pas seulement adressée au roi, mais à tous les Français : Dilectos filios, principes et universos Dei fideles per Galliam constitutos. (Voy. Otto Frising., *de Gest. Frid.*, lib. I, cap. xxxv.)

[2] Odo de Diogilo, *de Expedit. Lud. VII in Orientem*, lib. I.

Nuntii lætantes remissi sunt, litteras referentes... Regi obedientiam, armis modum et vestibus imponentes, etc.

On voit ici l'origine de l'uniforme ; et nous pouvons remarquer aussi la haute sanction que le Pape donnait à la discipline militaire. Les temps modernes dédaignèrent cette sanction, et l'on y suppléa par le Code pénal. La dignité humaine a-t-elle gagné à ce changement?

[1] *Vita Sugerii* a With. de S. Dionys.

[2] Il y a ici un point chronologique différemment rapporté par Vilken, *Geschichte der Kreutzuge*, 3 *Buch.*; et par Luden, *Geschichte des Teutschen Volkes*. vol. X, p. 598, n° 10. Nous avons suivi la version des plus anciens annalistes.

« Le moment est venu de vous servir de l'un « et de l'autre glaive. Vous devez, dans les cir« constances présentes, imiter le zèle de Celui « dont vous tenez la place. J'entends une voix « qui s'écrie: Je vais à Jérusalem pour y être « crucifié de nouveau! Que les uns soient « sourds à cette voix, que d'autres l'écoutent « avec indolence; pour vous, successeur de « saint Pierre, vous ne pouvez fermer l'oreille « et vous devez dire: *lors même que tous seraient « scandalisés, moi je ne le serai jamais!...*

« Ne nous laissons pas rebuter par d'an« ciennes défaites; cherchons plutôt à les ré« parer. Dieu fait ce qu'il veut; mais cela ne « dispense pas l'homme de faire ce qu'il doit. « Il est vrai que, selon le langage de l'Écriture, « nous avons mangé un pain de douleur et « nous avons été abreuvés d'un vin amer. Est« ce une raison pour que vous manquiez de « courage, vous, l'ami de l'Époux? Peut-être « que cet Époux miséricordieux vous a réservé « le bon vin jusqu'à ce jour! Peut-être que « Dieu, touché de nos afflictions, nous sera dé« sormais plus favorable! C'est ainsi, vous le « savez, qu'il a coutume d'en agir avec les « hommes; les grâces les plus signalées sont « ordinairement précédées de quelque grande « disgrâce. Le péril est imminent; il demande « de prompts secours. Le zèle qui m'anime me « fait parler avec confiance[1]... »

Ces accents évangéliques répondaient aux vœux du Pontife. Mais, comme nous allons le dire, il en advint, pour le saint Abbé de Clairvaux, des suites qu'il était loin de prévoir.

CHAPITRE DEUXIÈME

Le Saint reçoit la mission de prêcher la croisade. — Difficultés de cette mission. — Assemblée de Vézelay.

Eugène III avait tellement pris à cœur les souffrances de l'église d'Orient, qu'il eût désiré à l'exemple du pape Urbain II, se rendre en France et *emboucher lui-même*, selon son expression, *la trompette évangélique*, pour appeler tous les guerriers du royaume très-chrétien à la défense du saint Tombeau[1]. Mais les récentes révolutions de Rome le retenaient au delà des Alpes, et l'empêchaient de présider en personne l'assemblée de Vézelay. Il délégua, pour remplir cette mission apostolique, l'homme dont l'autorité surpassait en quelque sorte celle du Pontife lui-même: confier à saint Bernard la prédication de la croisade, c'était en assurer le succès.

Les ordres du Saint-Siége accablèrent de frayeur l'humble moine de Clairvaux. Il avait atteint, à cette époque, la cinquante-quatrième année de son âge; et son existence semblait un permanent miracle, tellement son corps, amaigri par les austérités, épuisé par les fatigues, était frêle et languissant. A peine pouvait-il se tenir debout; et, depuis trois ans, il ne sortait plus de son monastère que pour les affaires les plus urgentes de sa congrégation: encore s'en excusait-il souvent; *car,* dit un chroniqueur, *il était si exténué, que chaque jour on croyait qu'il rendrait le dernier soupir*[2]. Et pourtant ce corps fragile et délicat retrouvait des forces surhumaines toutes les fois qu'il était appelé à servir d'organe à l'Esprit de Dieu. Alors il s'animait graduellement, rapporte un de ses contemporains; et la parole sortait onctueuse de sa bouche, comme un fleuve de lait et de miel, en même temps qu'elle jaillissait de sa poitrine comme d'une fournaise d'amour.

Le moine Wilbold, abbé du Mont-Cassin, qui

[1] Voy. Bull. du pape Eugène III pour la seconde croisade, *in Bullarium romanum novissimum.* — « Optabat ipse (dit Odon de Deuil) tum sancto operi manum primam præsens imponere; sed tyrannide Romanorum præpeditus, non potuit. » (Odo de Diog., p. 12.)

[1] Epist. 256, ad Eug. PP.

[2] « Corpus tenue et pene præmortuum. » (Od. de Diog., p. 12).

« Tractus sum viribus, écrivait saint Bernard lui-même en « 1143, et legitimam habeo excusationem ut jam non possim « discurrere ut solebam. » (Epist. CCXXVIII.)

avait vu saint Bernard peu d'années auparavant, et qui avait été frappé de son éloquence, s'exprime ainsi à son sujet : « Cet homme vénérable, amorti par les rigueurs du désert, est extrêmement pâle; il porte des traces si profondes d'humilité, de componction et de pénitence; il respire une si parfaite sainteté, qu'il persuade en se montrant, bien avant que de faire entendre sa voix. Il est doué d'un excellent génie et de qualités extraordinaires; il parle avec simplicité; son élocution est claire, lucide et forte; son action est toujours simple et naturelle, son geste plein de grâce et d'énergie. La vue de ce grand homme vous touche; ses discours vous émeuvent, ses exemples vous portent à la vertu [1]. »

Ainsi la haute renommée de Bernard, et les dons précieux dont il était doué, avaient fait oublier au Pontife les infirmités corporelles de celui qui était son père en Jésus-Christ. Il le chargea solennellement de prêcher la guerre sainte, et lui adjoignit d'autres hommes apostoliques pour coopérer à ce ministère. « Toutefois, ajoute naïvement Guillaume de Tyr, « parmi ceux qui furent chargés de ces missions « agréables au Seigneur, le premier et principal « délégué fut le sieur Bernard, abbé de Clairvaux, homme de sainte conversation, et en « tout et partout d'immortelle recordation [2]. »

La volonté formelle du Saint-Siége prévalut sur toutes les hésitations; et Bernard, plein de zèle pour l'Église, plein de déférence pour son Chef, comptant d'ailleurs sur la grâce promise à l'obéissance, embrassa courageusement le fardeau de cette mission laborieuse.

Des obstacles de tous genres se dressèrent devant le Saint; car les populations au milieu desquelles il allait se rendre, pour les arracher à leurs foyers et les précipiter sur l'Asie, ne se trouvaient plus dans les conditions favorables qui avaient existé au temps de la prédication de Pierre l'Ermite. Nous avons déjà indiqué plusieurs des causes qui contribuèrent à ce changement. Il en est une qu'il ne faut point omettre, parce qu'elle ajouta aux résistances que saint Bernard eut à vaincre.

Dans la nouvelle phase où le siècle était entré, une prodigieuse activité se manifestait dans les œuvres de l'art, aussi bien que dans les conceptions de l'esprit. L'idée chrétienne qui, sous toutes les formes et dans tous les ordres de choses, poussait à une rénovation générale, inspira principalement l'architecture, et la transfigura dans la construction des édifices religieux.

Ce n'était plus la beauté païenne idéalisant la vie terrestre; c'était la beauté du christianisme symbolisant les pensées du ciel. Les monuments sacrés se multipliaient en tous lieux; et la nouveauté de leurs formes, l'originalité de leur style, leur caractère sérieux et grave, sont les indices de l'esprit qui dominait la civilisation. La magnificence de ces basiliques était le grand objet de la dévotion populaire au temps de la prédication de la seconde croisade.

De vastes confréries, mettant en commun leurs efforts et leurs trésors, s'étaient formées en diverses contrées, pour payer à l'Église une dette de reconnaissance, et laisser, en passant sur cette terre d'exil, des témoignages de leur foi. Ces confréries étaient admirablement organisées; les hommes et les femmes, riches et pauvres, nobles et bourgeois, aspiraient à l'honneur d'en faire partie; et nul n'y était admis, s'il ne s'était, par une humble confession, réconcilié avec Dieu; si, en outre, il ne faisait vœu d'obéir au supérieur de l'association, et de secourir, selon les règles de l'Évangile, les frères malades.

Rien n'était beau comme la discipline religieuse qui coordonnait dans une même hiérarchie la multitude des travailleurs. Ils marchaient, bannière déployée, *par monts et par vaux*, sous la conduite d'un prêtre, et se mouvaient tous ensemble comme un seul homme. Nous lisons à ce sujet des détails curieux dans une lettre écrite en 1145, par le supérieur d'un monastère en Normandie, qui vit surgir une cathédrale splendide à l'emplacement de sa modeste église :

« On n'a jamais ouï, s'écrie l'abbé de Saint-Pierre, on n'a jamais vu tant de princes, de seigneurs puissants dans le siècle, des hommes d'armes et des femmes infirmes, plier volontairement sous le joug, et s'y laisser attacher comme des bêtes de somme, pour charrier de lourds fardeaux. On les rencontre par milliers traînant parfois une seule machine, tellement elle est pesante; et transportant, à de grandes distances, du froment, du vin, de l'huile, de la chaux, des pierres et autres matériaux pour les ouvriers! Rien ne les arrête, ni monts, ni vaux, ni même les rivières; ils les traversent comme autrefois le peuple de Dieu. Mais la merveille est que ces troupes innombrables marchent sans désordre et sans bruit... Leurs voix ne se font entendre qu'au signal donné; alors ils chantent des cantiques ou implorent merci

[1] Vilboldi, abb., Epist. CXLVII.
[2] Guill. Tyr., XVI, § 18.

pour leurs péchés... Arrivés à leur destination, les confrères environnent l'église; ils se tiennent autour de leurs chars comme des soldats dans leur camp. A la nuit tombante, on allume des torches; on entonne la prière, on porte l'offrande sur les reliques sacrées; puis les prêtres, les clercs et les fidèles s'en retournent avec grande édification, chacun dans son foyer, cheminant avec ordre, psalmodiant et priant pour les malades, les pèlerins et les affligés [1]. »

Telle était, au XIIe siècle, l'expression symbolique de la piété. Elle fixait l'imagination active des peuples, tout en coopérant, d'une manière efficace, au travail interne de l'esprit catholique qui toujours, et sous toutes les formes, tend à unir les hommes dans une œuvre commune. Ainsi apparurent, sur le sol de la chrétienté, les impérissables chefs-d'œuvre du monde moderne, témoignages magnifiques de la fécondité des associations, quand elles ont pour principe la foi, et pour ressource la charité chrétienne !

On le conçoit, ces ouvrages pleins de charmes durent susciter plus d'une entrave aux hérauts de la guerre sainte. Il en coûtait infiniment de laisser là le monument sacré, pour courir les chances d'une expédition lointaine, lorsque d'ailleurs on pouvait, sans quitter le foyer domestique, travailler à la gloire de l'Église, et participer aux indulgences que les Souverains-Pontifes avaient accordées aux confréries ouvrières. De telles excuses, d'ailleurs légitimes, jointes aux appréhensions que la prudence humaine avait répandues sur l'issue douteuse de la croisade, paralysèrent les sentiments belliqueux, et affaiblirent le prestige des résolutions de Bourges. Néanmoins, dès qu'on apprit que l'abbé de Clairvaux avait embrassé cette cause, pour la prêcher au nom du Souverain-Pontife, toutes les considérations se turent, et l'on n'attendait plus que les oracles de l'homme de Dieu.

L'assemblée de Vézelay avait été ajournée à la semaine sainte de l'an 1146. C'était à cette époque seulement, que saint Bernard devait commencer sa mission. Mais, dans l'intervalle, il ne demeura pas oisif; sa correspondance témoigne du zèle qui le consumait, et ses épîtres peuvent nous faire pressentir la chaleur des discours qu'il prononça d'abondance, discours dont il ne reste malheureusement aucune trace dans les annales contemporaines [2].

Voulant tout d'abord poser le fondement qui attire la grâce du Ciel, il adressa une lettre au patriarche de Jérusalem, pour lui recommander principalement l'humilité, vertu sans laquelle les autres vertus échouent, et qui seule remplace toutes les autres. Cette lettre est pleine d'une onction grave et touchante :

« Quand il a plû au Très-Haut de révéler la « profondeur de ses décrets sur le salut du « genre humain, il manifesta de telle sorte son « amour aux hommes, qu'il leur livra son Fils « incréé. Et ce Fils, s'étant fait homme pour « sauver les hommes, appela à sa suite ceux « qu'il choisit, et il choisit ceux qu'il aima [1].

« Parmi ces derniers, il en était un qu'il « chérissait particulièrement, c'était le bien-« aimé entre les bien-aimés, l'élu entre les « élus; et il lui confia, à l'heure suprême du « sacrifice, sa propre Mère, la Vierge Marie..... « A quoi tend ce préambule? Où veux-je en « venir? Écoutez attentivement. Le Seigneur « en a choisi plusieurs qu'il a revêtus de la di-« gnité sacerdotale; il a établi plusieurs princes « sur son peuple; mais entre tous les évêques « du monde, vous êtes le seul préposé à la « maison de David, le seul qui avez reçu en « dépôt cette Terre heureuse où a germé le « fruit de vie, où est née la fleur du mystère, « le lis des vallées... *Otez vos souliers,* disait au-« trefois le Seigneur à Moïse, *car le lieu où vous « êtes est saint* [2].

« Et vous aussi, qui habitez ce même lieu, « dépouillez-vous de toute attache terrestre... « Oh ! que ce lieu est redoutable, où le Soleil « des miséricordes est descendu d'en haut pour « nous visiter ! Oh ! que ce lieu est vénérable, « où le Père de famille, courant au devant de « son enfant prodigue, s'est jeté à son cou pour « le revêtir d'un vêtement de gloire ; où le « Sauveur du monde, si doux et si aimant, a « versé sur nos plaies de l'huile et du vin ; où « le Dieu de toute consolation a formé avec « nous le pacte d'une éternelle alliance... Oh ! « lieu saint et sacré, où notre divin Rédemp-« teur n'est pas entré seulement avec l'eau, « mais avec l'eau et le sang [3], lieu où il a dai-« gné vivre et mourir ! Qui sera digne d'y « monter après lui ? Celui-là seul qui a appris

[1] Haimo, Abb. S. Petri super Divam. (Voy. Mabill., *Ann. ord. S. Bened.*, tome VI, p. 392.)

[2] Les discours que M. Michaud met dans la bouche de saint Bernard (*Hist. des Croisades*, IIe vol.) ont été composés par cet auteur sur les matériaux puisés dans les épîtres. Cette sorte de transformation ne nous semble pas convenir à la véracité historique, et nous n'avons pas cru pouvoir nous la permettre.

[1] De filiis hominum vocavit ad se quos voluit; et electos de cæteris et dilectos præ cæteris.

[2] Exod., III, 1.— [3] S. Jean, v. 6.

« de Jésus-Christ à être doux et humble de « cœur. Sans l'humilité, on risque de s'y per- « dre. Voulez-vous donc un appui solide, iné- « branlable? Fondez tout sur l'humilité... Elle « seule vous rendra digne du poste que vous « occupez; elle vous attirera les faveurs de « Dieu qui, tout grand qu'il est, jette ses re- « gards sur ce qu'il y a de plus humble au ciel « et sur la terre [1]. »

Les relations que le Saint cultivait, depuis un grand nombre d'années, avec les plus illustres personnages de son temps, relations que la Providence elle-même avait formées et multipliées, prirent toutes une nouvelle importance, dès le moment où la croisade fut annoncée. Saint Bernard les fit admirablement servir au succès de son ministère; et ainsi, avant même de soulever par la force de sa parole tous les peuples de l'Occident, son influence moins manifeste, mais plus pénétrante, allait remuer les sommités sociales sur une multitude de points à la fois. Il dirigeait la conscience des princes et des pontifes, et, par l'ascendant de ses vertus, par la lumière de sa vie sainte, il était le directeur de tout son siècle.

Parmi les âmes qu'il conduisait dans les voies de Dieu, et qui, plus que les autres, réclamaient ses conseils, citons encore la reine de Jérusalem.

Depuis longtemps, et malgré la distance qui les séparait, Mélizende entretenait avec saint Bernard un fréquent commerce de lettres [2]. Elle était veuve; elle était régente : à ces deux titres, elle avait droit à une sollicitude particulière. Mais saint Bernard, qui adressait des lettres de douze pages au moindre des pauvres et au dernier des moines, n'écrivait que des réponses courtes aux rois et aux puissants du monde :

« Recevez, dit-il à Mélizende, ce peu de pa- « roles que je vous envoie comme une semence « d'un pays éloigné, afin qu'elle produise une « riche moisson dans votre cœur... Vous venez « de perdre le roi votre mari; et le roi votre « fils est un enfant trop faible encore pour por- « ter le poids d'une couronne. Le monde a les « yeux tournés vers vous. Dans cette situation, « armez-vous de courage; montrez dans une « femme la vigueur d'un homme. Réglez toutes « choses avec tant de modération et de pru- « dence, que nul de vos sujets ne s'aperçoive « de la mort du roi, ne fasse de distinction « entre le souverain qu'ils ont perdu et la sou- « veraine qui le remplace. — Je ne le puis, « direz-vous; cela dépasse mes capacités; je « ne suis qu'une femme faible, chancelante, « novice dans l'art de gouverner. — Oui, ma « fille, ces difficultés sont réelles, et je les con- « nais. Mais, quelque effrayants que soient les « flots de la mer, sachez que Dieu est tout- « puissant pour les calmer : rien ne résiste à « son pouvoir [1]. »

Ailleurs, il lui adresse ces belles paroles :

« Pour régner avec dignité sur les hommes, « il est nécessaire, ma chère fille, que Dieu « règne sur vous. La reine du Midi vint à Jéru- « salem pour entendre la sagesse de Salomon; « elle voulut devenir l'écolière de ce grand « prince, pour apprendre à gouverner ses États. « Mais Celui que je vous propose pour maître « est plus grand que Salomon; c'est Jésus- « Christ, et Jésus-Christ crucifié. Apprenez à « son école, en qualité de veuve, à être douce « et humble de cœur; en qualité de reine, à « aimer la justice et à protéger l'innocence [2]. »

Le serviteur de Dieu, soit par sa correspondance, soit par différentes courses apostoliques, préparait les voies à la croisade, et ne négligeait aucun moyen d'exciter le zèle des princes et des peuples.

Enfin, arrivèrent les jours de Pâques de l'année 1146. La renommée du prédicateur sacré avait attiré à Vézelay une population immense. Le roi et ses grands vassaux, la reine Éléonore, un nombre considérable de prélats, de chevaliers et d'hommes d'armes de toutes conditions, se réunirent sur le penchant d'une colline qui, à défaut d'autre place assez vaste, avait été désignée pour la tenue du *parlement* [3]. Car, dit une chronique contemporaine, ni la grande église, ni la place publique, ni le château ne pouvaient contenir la foule qui accourait de toutes parts. C'est pourquoi on con-

[1] S. Bern., Epist. CCCXCIII.

[2] Nous fondons cette assertion sur le passage suivant d'une épître de saint Bernard à Mélizende : « Je renouvelle le pre- « mier notre ancien commerce de lettres, dans l'espérance « d'une prompte réponse, etc. » (Ep. CCLXXXIX.) Voy. aussi les Ep. CCVI, CCLI et CCCLII, les seules qui se trouvent dans la collection; mais elles en supposent d'autres qui n'existent plus. Leur style est celui d'un père qui écrit familièrement à sa fille spirituelle.

Guillaume de Tyr dit, en parlant de Mélizende : « Cette « femme, douée de sagesse et de prudence, porte en son sein « un cœur d'homme; elle est non moins éclairée que le prince « le plus éclairé. » Cet éloge remonte à saint Bernard.

[1] Epist. CCCLI. — [2] Epist. CCLXXXXI.

[3] C'est le mot dont se sert un chroniqueur, *magnum parlamentum*. (Voy. *Gest. Lud. VII* dans les *Mém. sur l'hist. de France*, vol. IV, p. 329.) — Un autre historien, Odon de Deuil, donne à cette assemblée le nom de *magnum colloquium*. (Voy. Od. de Diog., t. I, p. 92.)

struisit au dehors, sur le flanc de la montagne qui domine la plaine de Vézelay, une *machine* en bois (*vastam machinam*, dit Odon de Deuil ; sans doute une espèce de tribune), afin que l'abbé de Clairvaux pût parler d'en haut à la multitude[1]. »

« Saint Bernard, *fort de l'autorité apostolique,* monta donc sur l'estrade, ayant à son côté le jeune Louis VII, déjà orné de la croix; et lorsque l'orateur du ciel commença, selon sa coutume, à répandre la rosée de la parole divine, un cri général l'interrompit : *La croix! la croix*[2]*!* »

Le prédicateur ne put achever la lecture de la lettre encyclique du Pape. Alors, élevant sa voix avec force, il fit entendre les accents plaintifs de la Ville sainte, conjurant les princes et les peuples chrétiens de s'armer pour l'honneur du tombeau de Jésus-Christ.

« *Dieu le veut! Dieu le veut!* » s'écrie d'une seule voix l'immense assemblée. Le roi, vivement ému, se jette, en présence de tout le peuple, aux pieds de saint Bernard, et s'engage solennellement à marcher au secours de la Terre-Sainte. Revêtu du signe sacré de la Rédemption, il parle à son tour et annonce les heureuses déterminations que Dieu lui a inspirées; il stimule l'ardeur des guerriers, et leur représente en termes énergiques l'impie Philistin versant l'opprobre et le blasphème sur la maison de David[3]. Les paroles du monarque, entrecoupées de sanglots, achèvent d'électriser les cœurs; l'émotion est générale et les collines environnantes retentissent des cris d'enthousiasme prolongés.

A l'exemple de Louis le Jeune, la reine sa femme demande et reçoit, des mains de l'abbé de Clairvaux, la croix des pèlerins. Plusieurs évêques se décorent du même signe. Après eux, un nombre considérable de seigneurs et de barons se pressent autour de la tribune, et réclament la croix. Parmi les plus illustres, l'histoire cite le brave Robert de Dreux, frère du roi; Henri, fils du comte de Champagne; Théodoric d'Alsace qui, sous sa couronne de cheveux blancs, conservait l'intrépide vigueur de la jeunesse; le preux Enguerrand de Coucy; Archambault, sire de Bourbon; Hugues de Lusignan, et une *infinité d'autres gens d'armes, chevaliers et hommes du petit peuple.* La provision de croix qu'on avait préparée ne put suffire au grand nombre de guerriers. Saint Bernard, pour contenter leur ardente impatience, déchira ses propres vêtements et en fit des croix. Couvert de lambeaux, il continua jusqu'au soir *à semer plutôt qu'à distribuer* ces glorieux symboles de la foi[1]. Les jours suivants, l'affluence redoubla, et l'enthousiasme ne fit qu'accroître. Le zèle des croisés se communiqua rapidement de proche en proche, et l'entraînement de l'exemple propagea au loin les merveilleux effets de la parole.

L'impulsion était donnée ; la piété catholique avait triomphé. Aussi, à la perspective de la guerre sainte, les ressentiments et les vengeances particulières s'évanouirent ; des traités de paix scellèrent la réconciliation des princes; partout on déposait les armes pour les réserver à de plus dignes exploits.

Louis VII, docile aux conseils de saint Bernard, prit d'avance des mesures pour régler les mouvements stratégiques de l'armée. Il envoya des ambassadeurs à Roger, roi de Sicile, afin d'obtenir des vivres et des vaisseaux; il écrivit à l'empereur Conrad et au roi des Hongres pour lui demander un libre passage sur les terres de la Germanie et de la Hongrie enfin, se conduisant en chef plein de prudence, il envoya encore des députés à Manuel Comnène, empereur de Constantinople, pour lui communiquer ses desseins et le faire entrer dans la sainte ligue, sous l'étendard de la Croix.

Toutes les dispositions étant prises, on fixa le départ de l'expédition au printemps de l'année suivante; et l'on congédia les croisés.

« Or, ajoute un chroniqueur, tous s'en retournèrent allègrement chez eux; et quant à l'abbé de Clairvaux, il vola de tous côtés pour prêcher la croisade au nom du Dieu des batailles. »

[1] Odo de Diog., *loc. cit.*

[2] « Ascendit S. B. vastam machinam cum rege cruce ornato... et cum cœleste organum more suo divini verbi rorem fudisset, cœperunt undique clamando, Cruces! cruces! expetere. (Od. de Diog., *loc. cit.* p. 12.)

[3] Voy. *Biblioth. des Crois.*, t. I, p. 210, où les discours de Louis VII sont rapportés dans la *Chronique de Marigny.*

[1] Et cum earum fascem præparatum seminasset potius quam dedisset, coactus est vestes suas in cruces scindere et seminare. (Odo de Diog.) *loc. cit.*

CHAPITRE TROISIÈME

—

Persécution des Juifs en Allemagne, à l'occasion de la croisade. — Le Saint prend leur défense.

A l'issue des journées de Vézelay, saint Bernard visita les principales villes de la Bourgogne et des provinces voisines pour enrôler les milices sous la bannière sacrée. L'éclat de ses prédications se confondait avec le bruit de ses miracles, et bientôt la France entière s'enflamma au souffle de l'homme de Dieu. On le regardait comme un autre Moïse, comme le messager du Ciel, chargé d'introduire le peuple de Dieu dans la Terre de promission.

De nouvelles assemblées furent convoquées à Laon, à Chartres et dans plusieurs autres villes, pour hâter les préparatifs de la guerre et aviser aux intérêts des pèlerins. Bernard assista aux plus importantes de ces assemblées; et là où il ne pouvait se rendre en personne, il envoya des lettres, ou se fit représenter par des religieux pénétrés de son esprit et capables de reproduire ses discours.

A Chartres, on délibéra sur le choix du général qui, par son génie militaire, pût commander en chef la grande armée. « Hélas ! dit un annaliste, ce qui paraîtra sans doute incroyable au monde, c'est que, d'un voix unanime, l'abbé Bernard fut promu au commandement de l'expédition, pour marcher en tête des officiers et des soldats [1]. »

Le Saint récusa avec effroi ce poste d'honneur ; mais, comme on le pressait vivement de toutes parts, il se hâta d'en référer au Pape, le suppliant de ne pas l'abandonner *à la fantaisie des hommes*.

« Je ne sais, lui mande-t-il, par quel bizarre « jugement ils m'ont désigné comme le chef « et le capitaine de la milice. Pour moi, je dé« clare qu'une telle charge n'était ni dans ma « pensée, ni dans mes désirs, ni même dans les « bornes de ce qui m'est possible. Autant que « je puis estimer mes forces, je ne parviendrai « jamais jusqu'à ces régions lointaines. Et « d'ailleurs que suis-je pour ranger une ar« mée en bataille, pour commander la ma« nœuvre des troupes ? Quoi de plus contraire « à ma profession, lors même que j'en aurais « la force et la capacité [1]?... »

Les croisés, en donnant leur suffrage à saint Bernard, croyaient se rendre invulnérables, tant était grande la confiance qu'il inspirait. Ils pensaient attacher la victoire aux pas de l'armée, en mettant l'armée elle-même entre les mains d'un homme qui participait en quelque sorte à la toute puissance de Dieu lui-même Mais saint Bernard demeura inflexible; et le Pape approuva sa résolution.

Or, pendant qu'il parcourait, en prêchant avec un admirable succès, diverses contrées de la France, on commettait en Allemagne des violences qui excitèrent au plus haut point sa sollicitude. L'enthousiasme populaire, quand même il procède d'un bon principe, dépasse presque toujours le but qui lui est proposé; trop souvent la passion s'y mêle; et alors, égaré par le délire, le peuple devient cruel et réclame des victimes.

Dès la première croisade, le zèle impétueux des soldats de la Croix s'était allumé contre les Juifs, sous prétexte de ne pas laisser dans leurs propres foyers les ennemis du Christ qu'ils allaient combattre dans les pays lointains. A chaque nouvelle expédition se renouvelaient des scènes de carnage; et la deuxième croisade était à peine proclamée, qu'une persécution du même genre éclata dans plusieurs cités qui longent le cours du Rhin.

Un moine allemand, nommé Rodolphe, avait quitté de son propre chef la cellule de son monastère, pour conjurer les peuples d'exterminer à la fois les Juifs et les Sarrasins. Il ne trouva que trop de crédit au milieu des populations ignorantes et fascinées. A Cologne, Mayence, Worms, Spire, Strasbourg, les cris de mort contre les Juifs se confondirent avec les cris de

[1] Baronius, *ad ann.* 1144.

[1] Epist. CCLVI.

guerre des croisés, et partout de sanglants excès faillirent compromettre la cause de la Terre-Sainte [1].

Ces tristes nouvelles pénétrèrent de douleur tous les hommes animés du véritable esprit de l'Évangile; mais personne plus que saint Bernard ne déploya, en cette circonstance, le zèle d'une compassion vive et d'une puissante charité. Il écrivit aussitôt en Allemagne pour arrêter les prédications du furibond apôtre; et, grâce à son intervention, les Juifs trouvèrent des protecteurs.

Ce furent particulièrement les évêques qui prirent leur défense. A Mayence, l'archevêque Henri leur ouvrit sa propre maison; il les recueillit et les couvrit de son égide. Toutefois, au sein même de cet asile, ils ne purent échapper à la fureur qui les poursuivait; et plusieurs d'entre eux tombèrent percés de coups aux pieds du charitable prélat [2].

Il existe sur cette persécution une touchante chronique, écrite par un Juif contemporain, qui voulut transmettre à la postérité, avec le souvenir des afflictions d'Israël, un témoignage de reconnaissance de sa nation envers saint Bernard. L'écrivain avait treize ans à l'époque de la croisade; il assista, encore enfant, aux tragiques scènes qu'il raconte. Sa narration se lie trop au sujet qui nous occupe pour n'en point donner ici quelques extraits. Elle commence ainsi [3] :

« Moi, Jeschua Ben-Meïr, je suis né au mois de tebeth 5257. Ma famille appartient à la race d'Aaron; et mon père, chassé du royaume d'Espagne, alla s'établir dans la ville d'Avignon, en Provence, baignée par le Rhône. De là nous allâmes à Gênes, où nous demeurâmes jusque vers ces temps-ci...

« Lors donc que les Occidentaux apprirent que les Turcs avaient renversé la ville d'Édesse, ainsi que d'autres terres de Juda, conquises autrefois par les incirconcis, le pape Eugène envoya de tous côtés des messagers pour dire aux grands et aux petits : Que faites-vous? Les calamités sont à leur comble, et vous n'en êtes pas émus? Courage! Partez pour la terre d'Israël; volez, exterminez les Turcs, et retranchez-les du nombre des nations!

« Alors le prêtre Bernard alla de ville en ville, et fit entendre en tous lieux les lamentations des incirconcis d'Orient...

« Mais ce temps-là fut pour la maison de Jacob un temps de deuil et de désolation. Elle fut accablée de maux extrêmes et frappée de plaies; ses genoux fléchirent; sa douleur cria dans les entrailles; son visage devint pâle d'angoisses et de frayeur; car un prêtre, nommé Rodolphe, vint en Allemagne, afin de marquer d'un sceau particulier tous ceux qui s'engageraient à combattre pour Jérusalem. Ce méchant homme excita le peuple, par des discours furieux, à exterminer ceux d'entre nous que les anciennes persécutions avaient épargnés. Il leur disait : Allons! En avant! Le temps de ces pervers est venu; il faut en finir; il faut les égorger jusqu'au dernier!

« Ce prêtre prêcha dans beaucoup de villes, séduisant partout les chiens (les chrétiens), et remontrant qu'il fallait avant tout massacrer les Juifs; puis aller combattre en Palestine. Les Juifs étaient en proie à des terreurs semblables à celles d'une femme qui ressent les étreintes de l'enfantement. Ils tremblaient et frémissaient, ne trouvant nulle part ni refuge ni espérance.

« Alors ils crièrent vers Dieu : O Dieu, Adonaï! disaient-ils, jette sur nous un regard de pitié! Il n'y a pas cinquante ans que notre sang a été répandu comme de l'eau, et que nous avons été mis à mort pour la confession de ton saint Nom; et voilà que nous recevons coup sur coup de nouveaux châtiments! Nous as-tu donc rejetés pour toujours, ô Dieu, Rédempteur d'Israël? Ne feras-tu plus rien en notre faveur pour la gloire de ton nom tout-puissant?

« Le Seigneur Dieu se laissa fléchir par les gémissements de son peuple; il se ressouvint de son alliance, et usa de nouveau de ses grandes miséricordes. Il suscita contre Bélial un sage nommé Bernard, de Clairvaux, ville de France. Ce religieux (selon leur manière de parler) les apaisa et leur dit : Marchez sur Sion; défendez le sépulcre de notre Christ! Mais ne touchez pas aux Juifs; et ne leur parlez qu'avec bienveillance; car ils sont la chair et les os du Messie; et, si vous les molestez, vous risquez de blesser le Seigneur dans la prunelle de son œil! Non, le cruel Rodolphe n'a point prêché selon l'esprit de vérité; car la Vérité a dit par la

[1] Voy. Baronius, *Ann.* ad. ann. 1146, et les autres annalistes du même temps.

[2] Les protestants eux-mêmes rendent témoignage, en cette occasion, à ce qu'ils appellent l'*humanité* des évêques (*Menschlichkeit und Erbarmen*). Voy. Luden., t. X, buch XXI. cap. x, p. 228.

[3] L'original de ce document, écrit en hébreu, a été imprimé d'abord à Venise, en 1554; puis, à Amsterdam, chez Proops, en 1730. Nous n'en connaissons point de traduction française; mais l'historien Vilken en a publié de nombreux fragments en allemand, qui ont servi à notre version. (Voy. *Beitræge zur Geschichte der Kreuzzuge*, band III, p. 12.)

bouche du Psalmiste : *Ne les faites pas mourir, de peur qu'on n'oublie tout à fait mon peuple* [1]...

« Ainsi parlait cet homme sage ; et sa voix était redoutable; car il était aimé et respecté de tous. Ils l'écoutèrent donc; et le feu de leur colère se refroidit; et ils n'accomplirent pas tout le mal qu'ils voulaient nous faire. Le prêtre Bernard n'avait reçu cependant ni argent ni rançon de la part des Juifs; c'était son cœur qui le portait à les aimer, et qui lui suggérait de bonnes paroles pour Israël.

« Je te bénis, ô Adonaï, mon Dieu; car nous avions allumé ton courroux, et tu nous as pardonnés et consolés en suscitant ce juste, sans lequel nul d'entre nous n'aurait conservé sa vie. Grâces en soient rendues à Celui qui sauve et qui console! Amen [2]. »

L'écrivain, après ce préambule, rapporte une foule d'actes de cruauté qui souillèrent plusieurs localités, bien que la persécution cessât d'être générale. A différentes reprises, les Juifs furent contraints de quitter leurs demeures, et de chercher un asile *dans les grottes et les cavernes*. A Cologne, l'archevêque les fit enfermer dans le fort de Falkenberg, pour les soustraire à leurs implacables ennemis. Deux jeunes Israélites, étant sortis de ce château, furent assassinés sur la montagne; leur malheureux père brava tous les dangers pour découvrir le meurtrier; il le trouva et le traîna de force chez l'archevêque, en demandant avec larmes justice et vengeance. Le coupable fut condamné à perdre les yeux, et mourut après ce supplice. « Qu'ainsi périssent, s'écrie l'écrivain juif, tous les ennemis du nom d'Israël! » A Würtzbourg, le bruit se répandit tout à coup qu'un chrétien avait été noyé dans le fleuve. On accusa les Juifs de ce crime; aussitôt la populace s'ameute contre eux et les massacre en grand nombre. « Rabi Isaac, continue le narrateur, fut tué sur son livre, avec vingt et un de ses disciples qui l'entouraient. Une jeune fille, la sœur de l'un de ces derniers, ayant été prise, on l'entraîna malgré ses cris dans la *maison du mensonge;* et, comme elle eut le courage de cracher sur l'idole, on l'accabla de coups, et elle resta sans connaissance sur le marbre du parvis. Elle feignit d'être morte, *ne remuant ni le pied ni la main*, de peur de s'attirer de nouvelles tribulations. Mais, vers minuit, après que tout le monde eut quitté l'église, il vint une chrétienne qui aborda la Juive avec compassion, la cacha chez elle pour la guérir, et la rendit ensuite à son père. Que le nom de Dieu trois fois saint soit éternellement béni! Amen. »

Ces actes criminels, qui se renouvelaient tous les jours, troublèrent la sainte joie et l'espérance que la croisade avait données à Bernard. Le serviteur de Dieu écrivit de rechef à l'archevêque de Mayence ; et dans sa lettre éclate l'indignation que lui inspirait l'odieuse conduite de Rodolphe :

« ... Je n'ignore pas, dit-il, cette sentence que « le Seigneur lui-même a prononcée : *Il est « nécessaire que le scandale arrive, mais malheur « à celui par qui il arrive* [1] ! L'homme dont vous « me parlez n'a reçu sa mission ni de Dieu, ni « des hommes, ni par l'homme [2]. Que s'il pré- « tend avoir le droit de prêcher, par cela seul « qu'il est moine ou ermite, apprenez-lui que « l'office d'un moine n'est pas de parler, mais « de pleurer; que pour un ermite, le grand « monde devrait être une prison, et le désert « un paradis. Celui-ci, au contraire, regarde « comme une prison sa solitude, et comme un « paradis le grand monde! O homme sans « cœur! O homme sans pudeur, dont la folie « s'est produite au grand jour, afin qu'elle ap-

[1] Psal. LVIII, 11.

[2] Nous avons sous les yeux une brochure intitulée : *Procès-verbal des séances de l'assemblée des députés français professant la religion juive*. Paris, chez Duzenne, libraire, 1806. Ce recueil renferme de curieux renseignements sur la décadence du Judaïsme moderne. On y lit, entre autres, la déclaration formelle, que, *lors même que leur Code religieux ou les interprétations qu'on lui donne, renfermerait des dispositions civiles ou politiques qui ne seraient point en harmonie avec le Code français, ces dispositions cesseraient dès lors de les régir* (page 30). Ainsi d'un trait, ils ont placé le Code de Napoléon au-dessus du Code sacré de Moïse !

Dans un discours prononcé par le secrétaire de cette assemblée, on voit l'impossibilité d'expliquer humainement les persécutions que les Juifs eurent à subir pendant près de deux mille ans. L'orateur israélite convient cependant que la *Providence voulait punir ce peuple*. (P. 175.) Il ne recherche pas la cause d'un si long et mémorable châtiment : mais il rend témoignage aux *ecclésiastiques de tous les pays, aux Pontifes romains*, en particulier à *saint Bernard*, qui ont constamment protégé le peuple juif.

[1] Necesse est enim ut veniant scandala; verumtamen væ homini illi, per quem scandalum venit ! (Matth., XVIII, 7.)

[2] ...*Neque ab homine, neque per hominem, sed neque a Deo missus venit.*— M. Michaud, dans son *Hist. des Croisades*, v. II, p. 158, dit, en parlant de Rodophe, que ce moine *était chargé* de prêcher la croisade. D'autres historiens s'expriment dans les mêmes termes. On voit, par la lettre de saint Bernard, que cette assertion est complètement erronée, et nous tenons d'autant plus à la rectifier, que, dans une foule d'ouvrages modernes, on attribue avec une coupable légèreté aux chefs de l'Église les méfaits de quelques ministres inférieurs. Par ce procédé, si commun au XVIIIe siècle, on semble rendre la religion elle-même responsable des scandales de certains hommes sans mission dont elle désavoue les actes et condamne les paroles.

« paraisse aux yeux de tout le monde! Je lui « reproche trois choses : d'abord, d'avoir « usurpé le ministère de la prédication; en« suite, d'avoir bravé l'autorité des évêques; « en troisième lieu, d'avoir approuvé l'homi« cide...

« Quoi donc! l'Église ne triomphe-t-elle pas « plus heureusement des Juifs par la persua« sion et par la force de la vérité, que par le « tranchant du glaive? Est-ce en vain qu'elle « demande, par une prière incessante [1], que le « Seigneur notre Dieu délivre cette nation per« fide du voile qui lui couvre les yeux et lui « cache la lumière? La prière de l'Église n'au« rait point de sens, si elle désespérait de ra« mener à la foi ceux qui maintenant sont « incrédules. Elle prie, parce qu'elle connaît « les vues miséricordieuses de Celui qui rend « le bien pour le mal, l'amour pour la haine. « Que dit l'Écriture? *Ne les tuez pas* [2]. Et encore: « *Quand la plénitude des nations sera entrée, tout* « *Israël se convertira...*, *car il est écrit : De Sion* « *viendra Celui qui les sauvera et effacera l'im*« *piété de Jacob* [3]. Et encore : *Quand le Seigneur* « *rétablira Jérusalem, il rassemblera les enfants* « *dispersés d'Israël* [4]. Voilà ce que nous enseigne « l'Écriture. Et toi, tu prétends faire mentir « les prophètes et les apôtres! Tu prétends « rendre inutiles les trésors de miséricorde « réservés dans le cœur de Jésus-Christ! Non, « la doctrine que tu prêches n'est pas ta doc« trine; c'est la doctrine de l'esprit de té« nèbres; c'est le père du mensonge qui t'a « envoyé; tu répètes les leçons de ton maître, « de celui qui fut *homicide dès le commencement* [5]; « de celui qui aima le mensonge, et en accom« plit les œuvres. O doctrine détestable! ô « monstrueuse et infernale sagesse, opposée à « celle des apôtres et des prophètes, ennemie « de la grâce et de la piété! doctrine sacrilége « qui a été conçue par l'impiété, et qui enfante « l'iniquité... Je me borne à ces mots, je ne « puis en dire davantage [6]. »

Sans doute, un terrible anathème pèse sur les Juifs. Ils ont méconnu le divin Messie; ils ont repoussé la grâce; *ils ont blasphémé le Saint d'Israël* [1]; et c'est pour cela que, les yeux fermés au soleil de la vérité, ils traînent à travers le monde, depuis près de deux mille ans, le poids d'une visible réprobation. Signe élevé au milieu de toutes les nations de la terre, le Juif semble condamné, pour l'exemple, à la flétrissure de l'exposition publique. Toujours debout, comme au temps de la Pâque, il passe, il traverse les siècles, *tremblant au bruit d'une feuille qui vole*, ainsi que l'avait prophétisé Moïse [2]; parce qu'il se sent coupable, dévoyé et banni d'entre les enfants de Dieu. Les prophètes d'Israël avaient prédit cette lamentable destinée; mais les mêmes prophètes en prédisent la fin.

« Les enfants d'Israël, dit l'un d'eux, seront, « pendant un long temps, sans roi, sans prince, « sans sacrifice, sans autel, sans éphod et sans « théraphims. Mais, après ce temps, ils revien« dront; ils chercheront le Seigneur leur Dieu, « et David leur roi; et, dans les derniers jours, « ils recevront, avec une frayeur respectueuse, « le Seigneur, et les grâces qu'il leur prodi« guera [3]. »

Une infinité d'autres textes sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, annoncent avec évidence la conversion des Juifs; et l'enseignement unanime des Docteurs de l'Église expose magnifiquement ce grand acte de miséricorde.

Ainsi, le religieux intérêt que saint Bernard témoigne aux restes d'Israël, n'est point un sentiment nouveau. Sa charité est la même que celle qui brûlait le cœur du grand Apôtre de la gentilité; et l'épître de saint Bernard n'est qu'un écho fidèle des paroles que saint Paul écrivait aux Romains :

« Est-ce que Dieu a rejeté son peuple? Non, « certes; car je suis moi-même Israélite, de la « race d'Abraham et de la tribu de Benjamin. « Que dirai-je donc? Les Juifs sont-ils tombés « de telle sorte, que leur chute soit sans re« mède? A Dieu ne plaise! Mais leur chute est « devenue une occasion de salut aux Gentils, « afin que l'exemple des Gentils leur donnât de « l'émulation. Que si leur chute a été la ri« chesse du monde, combien leur plénitude « enrichira-t-elle le monde encore davantage! « Et si leur perte est devenue la réconciliation « du monde, que sera leur salut, sinon un re« tour de la mort à la vie? Que si les prémices « des Juifs ont été saintes, la masse l'est aussi;

[1] ... Illa universalis oratio quæ offertur pro perfidis Judæis, a solis ortu usque ad occasum, ut Deus et Dominus noster auferat velamen, etc.

[2] Deus ostendet mihi super inimicos meos, ne occidas eos: nequando obliviscantur populi mei. (Psal. LVIII, 12.)

[3] ... Donec plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fieret, sicut scriptum est: Veniet ex Sion qui eripiat, et avertat impietatem a Jacob. (Rom., XI. 25, 26.)

[4] Ædificans Jerusalem Dominus: dispersiones Israelis congregabit. (Psal. CXLVI, 2.)

[5] Joan., VIII, 44.

[6] Epist. CCCLXV. Ad Henric. Moguntin. arch.

[1] Isaï., I, 4. — [2] Levit., XXVI, 46. — [3] Osée., III.

« et si la racine est sainte, les rameaux le sont « aussi...

« Or, si quelques-unes des branches ont été « retranchées; et si vous, qui n'étiez qu'un oli- « vier sauvage, avez été enté parmi celles qui « sont demeurées sur l'olivier franc; si vous « avez été rendu participant de la sève et du « suc qui sort de la racine, n'ayez pas la pré- « somption de vous élever contre les branches « naturelles. Sachez que ce n'est pas vous qui « portez la racine, mais que c'est la racine qui « vous porte.

« Mais, direz-vous, ces branches naturelles « ont été rompues, afin que je fusse enté à « leur place. Cela est vrai : elles ont été rom- « pues à cause de leur incrédulité; et pour « vous, vous êtes demeuré ferme dans la « foi.

« Cependant, prenez garde de ne pas vous « élever, et tenez-vous dans la crainte; car, si « Dieu n'a point épargné les branches natu- « relles, vous devez craindre qu'il ne vous « épargne pas non plus.

« Que si eux-mêmes ne demeurent pas dans « leur incrédulité, ils seront de nouveau entés « sur leur tige, puisque Dieu est tout-puissant « pour les enter encore. Et si vous-même avez « été coupé de l'olivier sauvage, qui était votre « tige naturelle, pour être enté contre votre « nature sur l'olivier franc, à combien plus « forte raison les branches naturelles de l'oli- « vier seront-elles entées sur leur propre « tronc ! »

L'Apôtre continue :

« Je veux bien, mes frères, vous découvrir « ce mystère et ce secret, afin que vous ne « soyez point sages à vos propres yeux; c'est « qu'une partie des Juifs est tombée dans l'a- « veuglement, jusqu'à ce que la multitude des « nations entrât dans l'Église; et qu'ainsi tout « Israël soit sauvé, selon qu'il est écrit : Il sor- « tira de Sion un Libérateur qui bannira l'im- « piété de Jacob.

« Telle est l'alliance que je ferai avec eux, « lorsque j'aurai effacé leurs péchés.

« Donc, quant à l'Évangile, ils sont mainte- « nant ennemis, à cause de vous; mais quant « à l'élection, ils sont aimés à cause de leurs « pères. Car les dons et la vocation de Dieu « sont immuables, et il ne s'en repent point [1].»

Oui, le jour doit venir où Dieu, sortant de son secret, comme autrefois Jacob de son douloureux sommeil, se ressouviendra de l'enfant prodigue : *Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ.* Alors il se lèvera; et avec un cri de mère, il dira à la grande Église : Ce fils était perdu; mais il est retrouvé ! Il était mort; mais il est ressuscité ! Et les os humiliés d'Israël tressailleront d'amour : *Exsultabunt ossa humiliata.* Et ce vieux peuple de Dieu, accourant du midi et de l'aquilon, tombera au pied de la Croix, et Dieu effacera de son front la tache du sang !

Et puisque, selon l'Apôtre, les vocations d'en-Haut sont irrévocables, et les dons de Dieu sans repentance, le peuple juif, après avoir écrit les premières pages des Livres sacrés, reparaîtra dans les derniers jours, et tracera la sublime péroraison de l'histoire du monde.

« O profondeur des trésors de la sagesse et « de la science de Dieu ! Que ses jugements « sont impénétrables ! Que ses voies sont pleines « de mystère [2] ! »

CHAPITRE QUATRIÈME

Épître de saint Bernard aux peuples de la Germanie. — Son voyage en Allemagne.

Le saint Abbé de Clairvaux, en portant son regard sur l'Allemagne, ne s'affligeait pas seulement des désordres qui s'y commettaient au nom de la Croix; il déplorait l'état général de ce pays qui, depuis un grand nombre d'années, était en proie à de violentes convulsions politiques. L'un et l'autre pouvoirs, à la suite des querelles de l'Empire et de la Papauté, s'étaient affaiblis, et leur action sur les peuples

[1] Rom., XI. — [2] *Ibid.*

était presque entièrement paralysée. Les ressentiments des Guelfes et des Gibelins, toujours irréconciliables, opposaient sans cesse de nouveaux obstacles à la consolidation de l'ordre public; et Conrad III, à peine assis sur le trône de Lothaire, ne tenait les partis en équilibre qu'à force de concessions.

Pour échapper aux dangers de cette crise, l'Allemagne réclamait, plus que les autres États européens, une influence puissante, capable de rallier, du moins momentanément, les esprits divisés, en les appelant à une œuvre commune. La guerre sainte correspondait à ce besoin; elle seule pouvait briser les complications des intérêts et des ambitions: c'était la pensée de saint Bernard, comprise par la plupart des hommes d'État de son temps.

Les Allemands, comme nation, n'avaient d'ailleurs pas pris part à la première croisade; ils étaient restés en dehors du mouvement expansif et progressif de la civilisation ; de plus l'esprit d'hostilité qui les animait contre le Chef de l'Église les avait privés de l'influence *unitive* qui avait présidé à la formation des nationalités chrétiennes. Toutes ces déplorables causes furent pour la Germanie une source de vicissitudes. L'empire s'affaissait sous le poids de son ancienne magnificence; et les peuples qui le composaient, divisés entre eux, luttaient vainement contre les éléments hétérogènes qui dissolvaient les principes de leur union et de leur prospérité.

Une grande diversion pouvait donc avoir la chance de sauver l'Allemagne. Bernard se sentit pressé d'y allumer le feu sacré des Croisades. Déjà il en avait conféré avec le Pape: la persécution des Juifs lui fournit l'occasion de s'en expliquer ouvertement. Il se disposa dès lors à se rendre en Allemagne; mais, selon son usage, il se fit précéder d'une lettre dans laquelle, plus que dans tout autre écrit, il manifeste ses hautes vues sur les guerres saintes. Les historiens de Clairvaux ont consigné dans leurs annales cette mémorable épître; et nous ne craindrons pas d'être trop long en citant ici les principaux passages de ce document.

« A nos seigneurs et très-honorés pères, les « archevêques, évêques, tout le clergé et les « peuples francs de la Germanie et de la Ba- « vière, Bernard, abbé de Clairvaux, qui leur « souhaite d'abonder de plus en plus dans le « Saint-Esprit.

« L'œuvre pour laquelle je vous écris re- « garde Jésus-Christ et intéresse notre cause « commune : pardonnez donc à l'indignité de « celui qui vous parle, en faveur de Celui dont « il est l'interprète. Je suis peu de chose, il est « vrai : mais ce qui n'est pas peu de chose, « c'est le zèle dont Jésus-Christ me remplit « pour votre bien...

« Voici, mes frères, un temps favorable, un « temps de grâce et de salut! Le monde chré- « tien est dans le trouble, la terre est effrayée; « car le Dieu du ciel a commencé à perdre le « pays où il s'est rendu visible, où il a conversé « avec les hommes pendant plus de trente ans; « un pays qu'il a illustré par ses miracles, con- « sacré par son sang, vivifié par les prémices « de la résurrection.

« Et maintenant cette terre de promesse est « saccagée, à cause de nos péchés, par les en- « nemis de la Croix! Bientôt, hélas! si l'on ne « résiste vigoureusement à leur fureur, la Cité « sainte sera renversée ; les monuments sacrés « de notre rédemption et les lieux où ruissela « le sang de l'Agneau sans tache seront livrés « à la profanation et au scandale! Que faites- « vous, braves soldats? Que faites-vous, dis- « ciples de Jésus-Christ? Abandonnerez-vous « le *Saint aux chiens;* laisserez-vous fouler les « pierres précieuses aux pieds des pourceaux? « Combien de pécheurs sont allés en ces lieux « pour y implorer la miséricorde divine, après « avoir confessé leurs péchés avec larmes, « depuis le temps où la sainte bravoure de nos « pères en a banni l'impiété! L'ennemi l'a vu, « et en a frémi; il grince les dents et sèche « d'envie; il excite ses suppôts, tous enfants « de perdition, à ruiner cette terre, à n'y laisser « aucun vestige de la religion...

« Cette ruine irréparable serait pour les siè- « cles à venir le sujet d'une éternelle douleur « et pour le nôtre un opprobre et une confusion « sans bornes... Pécheurs! admirez les ressorts « immenses de la bonté de Dieu! admirez les « abîmes de sa miséricorde! Quelle espérance « de salut plus digne de la Sagesse divine que « celle qu'elle présente à des chrétiens infidèles, « homicides, ravisseurs, adultères, parjures, « ensevelis dans toutes sortes de crimes, en « daignant les rendre ministres et coopérateurs « de ses desseins!

« Grand sujet de confiance pour vous, pé- « cheurs! Si Dieu voulait vous punir, il rejet- « terait vos services, au lieu que maintenant « il les réclame. Je vous le répète, pensez sé- « rieusement aux trésors de sa miséricorde. Il « ménage si bien les conjonctures, qu'il ne « semble demander votre secours que pour « avoir l'occasion de vous secourir. Il veut être

« regardé comme votre débiteur, afin de vous « rétribuer, de vous accorder son pardon et la « gloire éternelle[1]...

« Hâtez-vous donc de signaler votre zèle, de « prendre les armes pour la défense du nom « chrétien, vous dont les provinces abondent en « jeunes et vaillants guerriers, si j'en crois ce « que publie la renommée! Relevez votre mi- « lice; mais bannissez votre malice[2]; malice « déplorable qui, jusqu'à ce jour, vous armait « les uns contre les autres et vous faisait périr « de vos propres mains. Quelle fureur de plon- « ger votre épée dans le sein de votre frère, de « lui ravir peut-être d'un seul coup la vie de « l'âme et celle du corps! O douleur! votre vic- « toire vous est mortelle : vous devenez victime « de la blessure que vous faites à votre frère. « Non, ce n'est pas là du courage; ce n'est ni « de l'honneur ni de la bravoure : c'est une fu- « reur qui vous fait courir de tels hasards. Je « vous offre, belliqueuse nation, une plus no- « ble cause de vous battre, de vaincre et de « mourir avec gloire... Heureux celui qui ar- « bore l'étendard de la croix! Heureux celui « qui se décore généreusement de ce bouclier « sacré!...

« Après tout, mes frères, je vous donne avis, « au nom de l'Apôtre, de ne point croire à tout « esprit. J'ai de la joie d'apprendre votre zèle « pour la religion; mais il faut qu'il soit tem- « péré par la science. Bien loin de maltraiter les « Juifs, vous devez les épargner; il vous est « même défendu par l'Écriture de les chasser « de vos terres. Écoutez ce que l'Église en dit « par la bouche de David : *Le Seigneur m'a fait « connaître, touchant ses ennemis, que vous ne devez « pas les tuer, de peur que l'on n'oublie mon peuple*[3]. « Les Juifs sont comme les figures et les ca- « ractères vivants qui nous rappellent la passion « et les souffrances du Sauveur. Ils sont dis- « persés dans tout l'univers, afin que la juste « peine de leur crime serve de témoignage à « notre foi. C'est pourquoi l'Église ajoute dans « le même Psaume : *Dispersez-les par votre « puissance; humiliez-les, ô Dieu, mon protecteur*[4]! « Cette parole prophétique s'est accomplie : ils « sont dispersés, humiliés, réduits à une dure « condition. Cependant ils se convertiront un « jour, et Dieu jettera sur eux un regard pro- « pice. *Quand la plénitude des nations aura reçu « l'Évangile, tout Israël sera sauvé*[1]. Si l'on ex- « terminait le peuple juif, cette espérance serait « vaine. Lors même qu'ils seraient idolâtres, il « faudrait les supporter et non point les ac- « cabler. S'ils vous font quelque violence, il y « a des magistrats établis pour les juger et les « punir. La justice chrétienne châtie les re- « belles; mais elle protége ceux qui sont sou- « mis; elle protége principalement ceux qui « sont les dépositaires de la loi et des promesses : « *ceux de qui les patriarches sont les pères; desquels « est sorti, selon la chair, Jésus-Christ lui-même, « qui est Dieu au-dessus de tout et béni dans tous les « siècles*[2]...

« Il serait nécessaire de donner le comman- « dement de l'armée à des capitaines habiles, « à des chefs expérimentés; et de faire marcher « les diverses troupes en un seul corps, afin de « les mettre plus à couvert. Vous savez sans « doute les malheurs de Pierre[3], dans la pre- « mière croisade. Cet homme, s'étant mis à la « tête de l'armée qui s'était fiée à sa conduite, « l'exposa à tant de périls, que nul, pour ainsi « dire, n'échappa à la mort, soit par la faim, « soit par le fer. Je craindrais pour vous les « mêmes échecs, si vous suiviez les mêmes « errements. Je prie le Seigneur de vous en « préserver à jamais. Amen[4]. »

Cette lettre produisit une vive impression sur les populations des bords du Rhin, déjà stimulées par l'exemple de la France. De toutes parts les croisés se multiplièrent, non-seulement en Allemagne, mais en Hongrie, en Angleterre, en Italie, dans toutes les contrées où retentirent les accents des hérauts de la croisade.

L'enthousiasme, comme le fluide électrique, courait avec rapidité et se propageait partout; l'agitation devint générale. Mais ce mouvement, mal dirigé en dehors de la France, n'aboutissait à aucun résultat positif, faute de chefs capables de le dominer et de le conduire. Le Saint comprit l'urgence de remédier à ces inconvénients, bien qu'à la distance où il se trouvait, ce ne fût pas chose facile de faire prévaloir l'esprit de subordination au milieu de tant d'éléments contradictoires.

Les épîtres qu'il adressa aux Lombards et aux

[1] Teneri vult debitor, ut militantibus sibi stipendia reddat indulgentiam delictorum, et gloriam sempiternam.

[2] Cesset pristina non militia, sed plane malitia, etc.

Nous n'avons pas réussi à rendre en français l'énergique originalité du texte latin.

[3] Ps. LVIII.

[4] Disperge illos in virtute tua : et depone eos, protector meus, Domine. (*Ibid.*)

[1] Rom., XI.

[2] Qui sunt Israelitæ, quorum adoptio est filiorum, et gloria, et testamentum, et legislatio, et obsequium, et promissa. Quorum patres, et ex quibus est Christus, secundum carnem, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula. Amen. (Rom., IX, 4, 5.)

[3] Pierre l'Ermite. — [4] Epist. CCCLXVI.

autres peuples d'Italie réveillèrent le zèle, mais ne parvinrent pas non plus à organiser les forces, ni à mettre de l'ensemble dans les plans de campagne. En Angleterre, les difficultés semblaient plus grandes encore. Jamais ce malheureux pays, depuis l'invasion des Danois, n'avait présenté des scènes de misère comparables à celles qui le désolaient sous le règne du faible Étienne. L'esprit d'opposition qui fermentait dans les autres pays s'était en quelque sorte naturalisé en Angleterre avec les chefs normands qui l'avaient conquise. Le peuple était esclave; et les seigneurs, retranchés dans leurs forteresses, se provoquaient les uns les autres à des combats journaliers. La couronne elle-même, disputée par la reine Mathilde, était un bourdon de discorde jeté au milieu des passions populaires [1].

Ces fâcheuses conjectures neutralisaient en Angleterre les prédications de la croisade. On vit bien un certain nombre de chevaliers s'engager sous la bannière sainte; mais la masse de la nation, comme les flots de la mer qui l'environnent, était en proie à de trop violentes secousses pour qu'il fût possible de la maîtriser. Il fallait laisser à la fureur des partis le temps de s'épuiser par ses propres excès : les crises sociales, comme celles des individus, ne peuvent être apaisées que lorsqu'elles commencent à s'affaiblir par une espèce de lassitude. Saint Bernard, ajournant donc l'espérance d'unir ce peuple à la grande confédération européenne, concentra ses regards sur la France et sur l'Allemagne, les deux nations qui, par leur intelligence et leurs forces, marchaient à la tête des États chrétiens.

C'était déjà une tentative assez considérable que de rapprocher les Francs gaulois et les Francs de la Germanie, pour les lier ensemble à la sainte cause de la Croix. La situation des Allemands offrait d'ailleurs, à tous égards, plus de ressources que l'Angleterre. En Allemagne, la crise politique touchait à sa période de décroissance; les factions, quoique toujours subsistantes, étaient moins morcelées, moins animées les unes contre les autres; et ces peuples, naturellement portés aux aventures héroïques, manifestaient une pieuse compassion pour les infortunes de Jérusalem. Ils n'attendaient pour s'ébranler qu'un chef digne et capable de les commander. Malheureusement, ce chef ne se montrait pas. L'empereur Conrad III, élu par l'influence des Gibelins, avait en face de lui les Guelfes, qui le tenaient en échec. Leurs inimitiés invétérées n'allaient point, il est vrai, jusqu'à des démonstrations ouvertes; mais elles couvaient une réciproque méfiance, une opposition sourde et menaçante qui n'était jamais loin d'un éclat. Nul prince allemand, ni gibelin, ni guelfe, n'eût été accepté par les deux partis; et nul d'entre eux n'eût osé quitter ses foyers pour une expédition d'outre-mer. Ainsi avortaient les généreux élans du peuple germanique.

Saint Bernard se sentait pressé d'aller évangéliser ces *vaillants Teutons*, si renommés par leurs exploits, et les enrôler au service de Jésus-Christ. Il prévoyait sans doute une moisson abondante; mais il ne s'attendait point, en partant, à un succès qui dépasserait celui qu'il avait obtenu en France. L'entraînement de son zèle ne lui permit aucun retard. Il ne tint compte ni des rigueurs de la saison, ni des fatigues, ni des infirmités qui l'accablaient sans relâche; et dès la fin de la même année, 1146, peu de temps après l'assemblée de Chartres, il se mit en route, accompagné de trois religieux de Clairvaux, Philippe, Gérard, et Godefroy le Biographe.

[1] On peut lire les détails de cette triste époque de l'histoire d'Angleterre, dans Lingard, vol. II, ch. IV.

CHAPITRE CINQUIÈME

—

Entrevues du Saint avec l'empereur Conrad. — Manifestation extraordinaire du don des miracles.

Le voyage de saint Bernard en Allemagne se rattache à une longue suite de travaux et de merveilles que les compagnons du saint Moine ont enregistrés jour par jour; que les plus graves témoignages attestent hautement; que le XIIe siècle, d'une voix unanime, raconte à la postérité étonnée; et que les historiens, même les plus incrédules, ont dû admettre sans les comprendre [1].

Godefroy, l'un des secrétaires du serviteur de Dieu, pendant ce voyage, consolait les religieux de Clairvaux, en leur transmettant le récit fidèle des œuvres accomplies en Allemagne; et cet écrivain, dont la parole est si naïve et si respectable, assure que sa plume ne peut suffire à tant de choses. « Notre révérend Père, dit-il, a plus de facilité à faire des miracles que nous n'en avons à les écrire. »

Il semblait que de sa personne jaillissaient les vertus divines qui autrefois caractérisaient la mission des premiers apôtres de Jésus-Christ. Son souffle, sa bénédiction, son contact, sa prière, sa seule présence, opéraient d'innombrables prodiges. A sa voix, les maladies les plus invétérées disparaissaient subitement; et des populations entières, dans plusieurs villes différentes, racontaient avec étonnement les miracles dont elles avaient été les témoins. Partout, sur le passage de l'homme de Dieu, on admirait de soudaines guérisons; les aveugles recouvraient la vue; les sourds et les muets parlaient et entendaient; les paralytiques se relevaient; des possédés, des frénétiques, des énergumènes, se virent délivrés des esprits qui les obsédaient. Mais le plus insigne de ces miracles était la conversion des cœurs endurcis, et la pénitence qu'embrassaient les pécheurs publics [1].

Saint Bernard s'était rendu directement à Mayence, parce que c'était là que dogmatisait encore le fougueux Rodolphe; et, toujours ému du sort des Juifs, il lui tardait de mettre fin aux cruautés dont ils étaient les victimes. Son ministère de conciliation faillit, en cette circonstance, lui devenir funeste; car les haines de la populace étaient implacables, et l'on n'eut pas plutôt appris que l'abbé de Clairvaux intervenait en faveur des Juifs, qu'on proféra contre lui des murmures et des menaces. Il ne fallut pas moins que l'ascendant de saint Bernard lui-même pour apaiser la sédition [2]. Quoi qu'il en soit, il dut s'abstenir d'affronter ouvertement le moine Rodolphe, pour ne pas soulever toute la ville, tant était grande la prépondérance que ce dernier s'était acquise. Il essaya, par les voies de la douceur,

[1] Au nombre des imposants témoignages que nous pourrions citer ici, nous ne voulons nous prévaloir que d'un seul, celui d'un protestant, Luden, historien grave, mais qui, en général, se laisse dominer par l'esprit de sa secte et se montre peu favorable à saint Bernard. « Il est absolument impossible, dit-il, « de mettre en doute l'authenticité des miracles de saint Ber- « nard (*durchaus nicht in Zweifel zu ziehen*); car on ne « saurait supposer la fraude ni de la part de ceux qui les rap- « portent, ni de la part de celui qui les a opérés. »

L'historien allemand, après avoir rappelé, à l'appui de cette remarque, les circonstances au milieu desquelles le Saint rendit la parole à un sourd-muet de naissance, donne à ce miracle une singulière explication : « Si les angoisses de « la piété filiale ont pu rendre subitement la parole au fils « muet de Crésus qui, à la vue du péril de son père, s'écria : « Homme! ne tue pas mon père! Si la crainte, dis-je, a pu « délier la langue d'un muet, pourquoi la foi ne serait-elle pas « capable de produire le même effet? » (Luden, *Gesch. der Deutschen*, buch XXI, cap. x, vol. X, nota 12.)

L'observation eût été plus lucide et surtout plus chrétienne, si l'historien protestant avait compris ce que la foi renferme de divin et de surnaturel.

[1] M. de Sismondi (*Hist. des Franç.*, vol. V), ne pouvant récuser des faits si généralement attestés, les explique, à la façon de Voltaire, en les attribuant au *fanatisme*. Il faut assurément aux incrédules une bonne dose de crédulité, pour croire que le fanatisme puisse rendre la vue aux aveugles! Avec certains mots creux et sonores, on se passe de science et de religion.

[2] Otto Frising., lib. I, cap. XXXIX. — Populo graviter indignante et nisi ipsius sanctitatis consideratione revocaretur, etiam seditione movere volente.

ce que les évêques et les magistrats avaient vainement tenté par les voies de la force; il le prit à part, lui montra la responsabilité qu'il assumait sur sa tête, et le détermina, à la suite d'un grave entretien, à rentrer dans son cloître. Ainsi disparut de la scène du monde, au seul aspect du serviteur de Dieu, le faux prophète qui faillit compromettre la sainte cause des Croisades par des prédications insensées.

L'ordre se trouvant rétabli à Mayence, Bernard se remit en route, et continua le cours de ses travaux apostoliques. Il passa par Worms; et, tout le long du chemin, *il enrôla un peuple innombrable dans la milice chrétienne; à tel point,* dit le chroniqueur, *que plusieurs bourgs devenaient des solitudes et qu'on n'y voyait que des veuves et des orphelins dont les maris et les pères étaient vivants* [1]. Mais le Saint était pressé de rejoindre l'Empereur, qui tenait alors *sa cour plénière* dans la ville de Francfort [2]. Il connaissait personnellement Conrad III; et les services qu'il lui avait rendus treize ans auparavant, lorsqu'il réconcilia la maison de Hohenstauffen avec Lothaire, ne pouvaient être oubliés. Aussi espérait-il, dans cette nouvelle situation des affaires, de gagner le monarque au grand objet de sa mission. Il reçut, en effet, un brillant accueil; mais rien ne semblait justifier sa confiance. Aucun des princes allemands ne se montrait disposé en faveur de la croisade; et l'Empereur, avec lequel il eut plusieurs conférences, loin d'abonder dans ses vues, déclina toute participation personnelle à une expédition si lointaine et si chanceuse.

Bernard n'insista pas. Se voyant rebuté avec humeur, il cessa toute démarche, *promettant, avec une extrême mansuétude, qu'il se garderait désormais d'importuner la majesté royale* [3]. Il pensa même à reprendre le chemin de Clairvaux; car sa mission en Allemagne lui paraissait tristement terminée. D'ailleurs, ajoute un chroniqueur, il était impatient de revoir les siens, et de s'en retourner dans son couvent : *cette mère tendre ne pouvant oublier les enfants qu'elle avait enfantés, et qui, depuis près d'une année, étaient éloignés du sein maternel* [4].

Il avait donc hâte de quitter; mais l'empereur, craignant d'avoir affligé l'homme de Dieu, mit tout en œuvre pour le retenir encore quelques jours.

Au fond, Conrad était troublé dans sa conscience. Il ne s'était jamais ouvert à saint Bernard, et se gardait de manifester au dehors ses incertitudes; mais tout en se faisant illusion à lui-même, ses agitations trahissaient de secrètes perplexités. Les prévenances qu'il témoignait au héraut de la croisade, la singulière vénération qu'il lui prodiguait devant tout le monde, décelaient, sinon quelque sympathie pour sa mission, du moins la crainte religieuse de lui susciter des entraves.

Un jour, une foule immense se pressait dans l'église pour contempler les traits du saint moine. Il venait de guérir un vieillard paralytique, dont les pauvres de la ville proclamaient les aumônes. Ce miracle, ainsi que plusieurs autres guérisons soudaines, était l'objet des cris d'admiration de la multitude; l'église les célébrait au son des cloches. L'affluence était telle, que nulle force ne pouvait contenir les flots du peuple courant impétueusement dans la basilique. Saint Bernard, pressé, investi de toutes parts, allait étouffer sous le poids de la foule, quand l'Empereur, se dépouillant de son manteau, le prit dans ses bras, l'éleva en l'air, et le porta jusqu'au fond d'une chapelle de Marie [1].

Dans la même ville, le comte Adelphe, un des seigneurs de la suite de l'Empereur, voulut éprouver par lui-même les effets de la puissance du Saint. Il lui amena un enfant aveugle et boiteux, dont la guérison lui semblait absolument impossible. Le thaumaturge le bénit; et à l'instant même l'enfant redresse ses membres perclus, voit la lumière, et s'en retourne guéri [2].

On conçoit les émotions que produisirent ces merveilles, et l'autorité irrésistible qu'elles ajoutèrent à la parole de celui qui les opérait. Les peuples en masse demandaient des croix; une armée immense se formait spontanément; tous les cœurs volaient à Jérusalem. Les princes seuls, les grands feudataires de l'empire, tou-

[1] Transierat per Wormatiam... et innumerabilem populum ibi signaverat signaculo militiæ christianæ. (Godf., *de Mirac. S. B.*, p. 1192, in Mab.)

[2] Occurrit Franckewoert super Mogun, in territorio Moguntino. (Godf., *de Miraculis S. B.*, p. 1182.)

[3] Tacuit vir mansuetissimus dicens, non esse parvitatis suæ importunius instare regiæ majestati. (Phil. de Claravalle, lib. VI, cap. IV.)

[4] Neque enim filiorum uteri sui mater poterat oblivisci, sed toto fere anno avelli a se viscera sua gravissime querebatur. (Id., cap. I, p. 1182.)

[1] Un chroniqueur raconte qu'au moment où l'Empereur déposa le Saint aux pieds d'une statue de la Vierge, celle-ci, d'une voix douce, fit entendre ces paroles en langue romane : *Ben venia, mi fra Bernharde!* A quoi le Saint repondit : *Gran merce, mi Domna.* (Hermann Cornerus, *Chron.* ad ann. 1140.) Cette légende, diversement rapportée, appartient à la *Monographie de Spire.* (*Der Kaiser-Dom in Speyer*, par Mgr Geissel, archevêque de Cologne, p. 95.)

[2] *Annal. Cisterc.*, t. II, p. 39.

CHAPITRE C

Entrevues du Saint avec l'empereur Conr

Le voyage de saint Bernard en Al' rattache à une longue suite de merveilles que les compagnons ont enregistrés jour par jou graves témoignages attester le XIIe siècle, d'une voix la postérité étonnée; e même les plus incré sans les comprendre

Godefroy, l'un de Dieu, pendant gieux de Clair récit fidèle d aux, magne; et il y avait naïve et , plusieurs perne peut évêque de Constance rend berhard; l'abbé Baudouin mir Frovin, ancien religieux d'Ein- et depuis supérieur du couvent d'Engelberg, à Untervalden; puis, trois prêtres séculiers : Philippe, archidiacre de Liége, qui se fit moine à Clairvaux [3]; Otto et Franco, auxquels s'était joint encore le célèbre Alexandre de Cologne, qui devint un des hommes les plus éminents de l'Ordre de Cîteaux [4]. Ce dernier s'en allait à Rome, lorsque, sur la route, il rencontra le Saint, et fut témoin de ses miracles. A l'heure même, il s'attacha à lui, pour ne plus le quitter jamais. Le cortége se composait donc de onze compagnons de voyage, non compris Bernard, qui tous mentionnaient, chaque soir, dans un journal itinéraire, les faits qui s'ac-

[1] Vicit tamen constantia domini Constantiensis. (Philip. de Claravalle, in *Op. S. Bern.* ad Mabil., page 1182.)

[2] Eramus autem cum eo, ego, Hermannus, Constant. episcopus, etc. (Philip. de Clarav., sup. cit.)

[3] C'est celui-là même qui nous fournit ces détails. Il dit, en parlant de lui, cette chaude et naïve parole : *Ego autem intravi scholam Jesu, et vale dixi sæculo in sæculum, et in sæculum sæculi.* « Je suis entré à l'école de Jésus-Christ, et j'ai dit adieu au siècle dans le siècle, et pour les siècles des siècles. » (*Ibid.*, p. 1182.) Heureux moine !

[4] Voyez *De Viris illust. ord. Cisterc.*, cap. XXVII.

s leurs yeux; encore ne pou- écrire. *Il faudrait des volumes, nous avons vu*, dit l'un d'eux; *tions, les pierres parleraient* [1] ux envoya, à l'archevêque de son journal, qui est de curieux document, d'a tres chroniques du mê ur de suivre, pas à ble missionnaire rs jours de n pagnie se mit sèrent le n, et les sgau. I

or

des si entendre peine achevées, *que ne les plus mauvais* [2], accoururen recevoir la croix de sa propre main.

— *Philippe :* Notons ici de quelle manière il rendit la vue à un vieillard aveugle; une vertu étant sortie de notre saint père; non pas de lui toutefois, mais de la parole et du signe de la vie...

— *Hermann :* Ce matin, quatrième férie, après la messe, je lui ai présenté une fille qui avait la main desséchée; il l'a guérie à l'instant même.

— *Philippe :* Je l'ai vu rendre la parole à un enfant sourd-muet de naissance.

— *Hermann :* Moi-même j'ai parlé à cet enfant, au moment où le signe de la Croix a été fait sur lui; il a pu m'entendre et me répondre distinctement.

— *L'abbé Frovin :* Une femme s'est présentée avec son petit enfant aveugle; le signe de la Croix lui a rendu la vue. Oh ! qu'elle fut attendrissante la joie de cette mère, quand son enfant tendit la main vers une pomme que je lui offris !

— *Eberhard :* En sortant de l'église, un homme infirme et paralytique, qui se traînait

[1] ... Plurima inde volumina conficerentur... et si nos tacuerimus, lapides clamabunt. (Phil. de Clarav., p. 1182.)

[2] Le journal de Philippe ne contient l'itinéraire que de Francfort à Constance, et de Constance à Spire. Il est suiv d'une autre relation, envoyée de Clairvaux au chapitre de Cologne; et enfin d'une troisième, que le moine Godefroy adresse à Hermann, évêque de Constance. (Vid. in *Op. S. Bern.*, ed Mabil., vol. II, p. 1180 et seq.)

[3] Ditissimi quique, etiam pessimi.

plutôt qu'il ne marchait, se [illegible] les der-
saint Abbé. A peine celui-ci [illegible] eurent
son bâton, en ma présence, q[illegible] après
lade se trouva guéri, et s'e[illegible] *tris*
joie [1]... »

Ces miracles, inscrits bri[illegible]
[illegible]nt à la suite les uns de[illegible]
[illegible]s oculaires, forment u[illegible]
[illegible]ue nous puissions [illegible]
de nos lecteurs.
de telle sorte,
[illegible]nt renoncer
de Rheinf
[illegible]che, Be
neuf
[illegible]iteu
[illegible]

[illegible]non[illegible]
[illegible]ous les pas
[illegible] cris mille fois répe[illegible]
[illegible] *Kyrie eleison! Christ uns gnade!* [illegible]
[illegible]aient au devant de lui, et rendaient gloire à Jésus-Christ [2]. Tous louaient le Seigneur, et *pas une seule bouche ne se taisait* à la vue de l'homme de Dieu.

La croisade ne semblait plus qu'un incident, au milieu de cet ébranlement universel. Il parlait, ou plutôt il se montrait; et, au seul regard du saint moine, au premier son de sa voix, les populations émues fondaient en larmes; et les esprits, devenus souples et dociles, se réconciliaient dans la paix. Un long séjour dans chaque ville était non-seulement inutile, mais impossible, à cause du concours extraordinaire de la multitude qui accourait, avide d'entendre la parole du Saint, plus avide encore de voir ses miracles. A Constance, comme à Francfort, il faillit, à plusieurs reprises, suffoquer dans la foule. On lui arrachait pièce à pièce ses vêtements, pour en faire des croix; *ce qui le molestait désagréablement*, ajoute le chroniqueur, et l'obligeait d'accepter fréquemment des habits neufs [4].

Ce fut en cette rencontre, que saint Bernard couvertit, entre autres, un jeune chevalier, *riche en biens de la terre, pauvre de ceux du ciel, et rempli de vices*. Il s'appelait Henri; il se croyait savant; mais, en assistant aux prédications

[1] Phil. de Clarav., p. 1183.
[2] Gaudfr., *Vita S. Bern.*, lib. IV, p. 1157.
[3] Phil. de Clarav., *loc. cit.*, p. 1195.
[4] Qui propter hoc ipsum nova frequenter accipere cogebatur. Voyez *Exord. mag. Cisterc.*, p. 1223, in Mabil.)

semble sur diverses affaires d'État; et dans cette pompeuse assemblée, la cérémonie du couronnement de l'Empereur dut ajouter encore à l'éclat de la solennité religieuse [1]. Mais les dispositions d'esprit de ces hauts personnages affectèrent péniblement le saint Abbé de Clairvaux. Leurs secrètes inimitiés les rendaient [illegible]accessibles aux inspirations généreuses; et [illegible]erviteur de Dieu ne parvenait point à faire [illegible]miner la grande cause de la croisade sur [illegible]rêts personnels [2]. Ni les miracles qui [illegible]aient son ministère, ni les exhortations qu'il adressait aux grands et au [illegible]i-même, ne purent triompher de [illegible]urad seul paraissait plus ébranlé [illegible] et ses démarches extérieures [illegible]tes de sa conscience.

[illegible] jour après Noël, à la fête [illegible]liste, pressé par les nou-[illegible]é de Clairvaux, il an-[illegible] la question de la [illegible]et que, le jour sui-[illegible] définitive [3].

[illegible] de la résolution
pieds. [illegible] incalculable
heureux écu[illegible] n'attendit
et tournait en ridic[illegible]
au moment où s'accomp[illegible] le saint
à la renverse, comme frappé [illegible]ne af-
sible, et demeura étendu par terre, [illegible] un
vie et de sentiment. [illegible]t

Son ancien maître, désolé d'une mort si funeste, se jette aux genoux de Bernard, et le conjure d'avoir pitié de cette pauvre âme, que *Satan avait remplie de malédictions*. « C'est à cause de vous, dit-il; c'est parce qu'il a blasphémé contre vous, mon Révérend Père, que ce lugubre accident lui est arrivé! — A Dieu ne plaise, répond le Saint, que quelqu'un soit frappé de mort à cause de moi [3]! » Et, revenant sur ses pas, il se penche sur le corps inanimé de l'écuyer, et récite à longs traits, d'une voix pénétrée, l'Oraison dominicale. « Posez vos mains sur sa tête », dit-il aux nombreux assistants. Puis, le frottant de sa salive, dont il se servait souvent comme d'un baume médicinal, il s'écrie : « Au nom du Seigneur, lève-toi! » Et il répète : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, que Dieu te rende ton âme [4]! »

[1] Vir Belial, homo totius pravitatis, et boni totius incredulus.
[2] Ite modo, et diabolum illum sequamini, et ipse vos diabolus apprehendat.
[3] Casum lugubrem et occasum... Heu, inquit, ut propter me quispiam moriatur. (*Exord. magn.*, cap. XIX, p. 1222.)
[4] In nomine Domini, ait, surge; et iterum: In nomine P.,

A ces mots, prononcés au milieu d'un silence émouvant, le mort se relève, et regarde le ciel.

Une indescriptible frayeur, à la vue du cadavre debout et animé d'une nouvelle vie, saisit alors la multitude, et se manifeste par un frémissement. Bientôt l'épouvante se calme, et la population fait retentir l'air des cris d'admiration qui s'élèvent jusqu'aux nues [1].

« Maintenant, dit saint Bernard à l'écuyer, quelle est ta disposition? Que vas-tu faire?

— Je ferai, mon Père, tout ce que vous m'ordonnerez », répondit l'homme, totalement transformé. Il prit la croix, et s'engagea dans la sainte milice.

Un des assistants lui demanda si, réellement, il avait été mort. « J'étais mort, dit-il, et j'ai entendu l'arrêt de ma condamnation; car, si le saint Abbé ne s'était hâté d'intervenir, je serais présentement dans les enfers. » Quant à Henri, touché plus vivement que les autres d'une action si extraordinaire, il se retira à Clairvaux, où il embrassa la vie religieuse; et, plus d'une fois dans la suite, il raconta, à ses frères assemblés, la grâce qui lui avait été faite, et le prodige dont il avait été témoin [2].

Saint Bernard ne tarda point à quitter Constance, toujours suivi des compagnons de voyage qui l'avaient accompagné jusque dans cette dernière ville, sauf l'évêque Hermann, qui céda sa place à un pieux ecclésiastique nommé Wolkemar. Ils passèrent par Zurich, Rheinfelden, Bâle, Winterthur, et arrivèrent à Strasbourg, la veille du quatrième dimanche de l'Avent, 22 décembre 1146 [3]. Les miracles ne discontinuèrent point, durant ce mémorable apostolat; et, si nous entreprenions de les raconter, nous craindrions, pour nous servir des expressions d'un biographe, « de n'en dire pas assez, si nous n'en rapportions que quelques-uns; et de rester au-dessous de la réalité, si nous en racontions beaucoup [4]. »

Ce qu'il y eut d'admirable dans ses prédications, à Strasbourg et dans les autres villes germaniques, c'est que, ne parlant que le latin ou la langue romane (franque), il se faisait pourtant comprendre, et convertissait même ceux qui n'entendaient que le tudesque. « Ces peuples, rapporte le moine de Godefroy, l'écoutaient avec une affection d'autant plus vive, que, parlant un autre langage, ils étaient émus et pénétrés de la vertu même de sa parole, beaucoup plus que des explications d'un interprète qui traduisait ses discours; et cela se voyait, par la componction avec laquelle ils se frappaient la poitrine et versaient des larmes [1]. »

Cependant, la fête de la Nativité de Notre-Seigneur approchait. C'était le jour solennel qui avait été fixé par l'Empereur pour la tenue d'une *assemblée générale* [2] dans la ville de Spire, assemblée à laquelle saint Bernard avait promis de se rendre. Il quitta donc Strasbourg dans la soirée du dimanche, 22 décembre, et arriva à Spire le mardi suivant, veille de Noël [3]. Les peuples accouraient tout le long du fleuve, pour voir passer le navire, et recevoir la bénédiction du Thaumaturge; son seul aspect guérissait les maladies de l'âme et du corps, et la grâce extraordinaire qui l'accompagnait ne tarissait point.

Son entrée dans la ville impériale de Spire a été racontée par un grand nombre de chroniqueurs contemporains. L'évêque, le clergé et les bourgeois vinrent processionnellement au devant de lui, croix et bannières déployées, chaque corps de métier portant les insignes de sa profession. On le conduisit, au son des cloches et des cantiques sacrés, à travers la ville, jusqu'au portail de la cathédrale, où l'Empereur, entouré des princes germaniques bardés d'or et de pourpre, le reçut avec tous les honneurs dus à l'envoyé du Pape. Le concours des fidèles fut immense. On était venu des lieux les plus éloignés pour entendre la parole apostolique, pour voir le Saint, pour solliciter ses prières.

La procession se déploya depuis la grande porte de la cathédrale jusqu'au sanctuaire, chantant avec allégresse l'hymne de la Reine des cieux, *Salve Regina*. L'abbé de Clairvaux, conduit par l'Empereur lui-même, marchait au milieu du cortége, entouré des flots du peuple et profondément ému à l'aspect de la

et F., et S. S., Deus tibi spiritum tuum reddat! (*Exord. magn.*, cap. XIX, p. 1223.)

[1] Mirantibus præ gaudio et in cœlum voces tollentibus universis qui aderant et viderant manifeste mortuum revixisse. (*Exord. mag.*, cap. XIX, p. 223.)

[2] *Exord. magn.*, *loco sup. cit.*

[3] Phil. de Clarav., lib. IV, cap. III, p. 1187.

[4] Odon de Diog : Ne si pauca scripsero non credantur plura fuisse, vel si multa, materiam videar obmisisse. (Voyez *Biblioth. des Croisades*, t. I, p. 229.)

[1] Gaudfr., *Vita S. Bern.*, lib. III. cap. III, p. 1135. — Remarquons toutefois, avec Vilken (*Geschichte der Kreuzzüge*, lib. III, cap. X), que la langue franque était à cette époque déjà fort répandue parmi les Allemands; car, dit un vieil historien, *lengœ francoise cor parmy le monte et est la plus delitable à lire et à oir que nulle autre.*

[2] Generalem curiam. (Ott. Frising., lib. XXXIX.)

[3] Tertia feria, vigilia fuit dominicæ Nativitatis, et navi venimus Spiram. (*De Mirac.*, lib. VI, p. 1187.)

majestueuse basilique. Mais lorsque les derniers accents de l'hymne de la Vierge eurent cessé de retentir sous les voûtes sacrées, après ces mots: *Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende* (*Faites-nous voir Jésus, le Fils béni de vos entrailles, après notre exil*), saint Bernard, attendri jusqu'aux larmes et transporté d'un élan extatique, ajouta cette triple exclamation: *O clemens! o pia! o dulcis Virgo Maria*[1]!

Ces ardents soupirs, ces aspirations si suaves et si fortes, jaillies spontanément du cœur de saint Bernard, demeurèrent depuis lors attachées à l'hymne du *Salve Regina*, et en complétèrent la sublime poésie. Elles continuent à être chantées dans toutes les églises de la catholicité, aux temps prescrits; mais à la cathédrale de Spire, le *Salve Regina* se chante solennellement tous les jours de l'année, en mémoire de saint Bernard; tradition vénérable qui subsiste encore aujourd'hui. Des plaques d'airain, scellées dans le pavé de l'église, désignent à la postérité les traces de l'homme de Dieu, et marquent les endroits où il implora d'une manière si pénétrante *la clémence, la piété, la douceur* de la Vierge Marie[2].

Pourquoi donc, ô Marie, Souveraine et Mère chérie des chrétiens, pourquoi inventons-nous sans cesse des titres et des expressions nouvelles pour vous dire notre amour! C'est que nos cœurs sont trop pleins pour s'épandre; nous ne trouvons pas, dans notre langage, le mot propre qui rende nos pensées. Il nous faut beaucoup de mots: nous multiplions les titres; nous les réunissons tous; et encore ils ne suffisent pas!

A Spire, les prédications captivèrent une foule de croisés; mais les miracles y furent moins nombreux que dans les autres villes, parce que, dit un des compagnons de voyage, il y avait là un trop grand nombre de curieux; et ce n'est pas en faveur de la curiosité que Dieu manifeste sa gloire[3].

La cour teutonique était au grand complet; la plupart des évêques et des princes de l'Empire se trouvaient réunis pour se concerter ensemble sur diverses affaires d'État; et dans cette pompeuse assemblée, la cérémonie du couronnement de l'Empereur dut ajouter encore à l'éclat de la solennité religieuse[1]. Mais les dispositions d'esprit de ces hauts personnages affectèrent péniblement le saint Abbé de Clairvaux. Leurs secrètes inimitiés les rendaient inaccessibles aux inspirations généreuses; et le serviteur de Dieu ne parvenait point à faire prédominer la grande cause de la croisade sur les intérêts personnels[2]. Ni les miracles qui sanctionnaient son ministère, ni les exhortations graves qu'il adressait aux grands et au monarque lui-même, ne purent triompher de leur inertie. Conrad seul paraissait plus ébranlé que les autres; et ses démarches extérieures trahissaient les luttes de sa conscience.

Enfin, le troisième jour après Noël, à la fête de saint Jean l'Évangéliste, pressé par les nouvelles instances de l'abbé de Clairvaux, il annonça qu'il soumettrait la question de la guerre sainte à son conseil, et que, le jour suivant, il rendrait une réponse définitive[3].

C'était un moment solennel. De la résolution de l'Empereur allait dépendre une incalculable suite d'événements. Saint Bernard n'attendit pas jusqu'au lendemain.

Le même jour, il achevait de célébrer le saint sacrifice, en présence de la cour et d'une affluence de fidèles, quand, s'abandonnant à un de ces mouvements qui plus d'une fois avaient produit de grandes choses, il se tourna vers l'assemblée, et prononça des paroles chaleureuses sur les infortunes de la Terre-Sainte.

Au milieu du discours, il regarde l'Empereur, et l'apostrophe directement; il lui parle *non comme à un souverain, mais comme à un simple homme*[4]; lui rappelle les dons qu'il a reçus et les grâces qui lui ont été faites; il lui reproche son ingratitude; puis, plein du Dieu qui l'inspire, il s'écrie d'une voix foudroyante: « O homme, que répondrez-vous au jour du dernier jugement?... »

Conrad, ému, et tressaillant d'un frisson qui parcourt tout son être, ne laisse pas achever le prédicateur. Il se déclare soumis à la volonté

[1] Voyez *Der Kaiser-Dom in Speyer*, de Mgr Jean de Geissel, card. arch. de Cologne, p. 89 et seq.

[2] Nous devons ces renseignements, ainsi que plusieurs autres communications intéressantes, à la bienveillance du savant docteur Weiss (aujourd'hui évêque de Spire). Les traditions qui se rapportent au séjour de saint Bernard à Spire se trouvent dans l'ouvrage plein d'érudition que nous avons déjà cité plusieurs fois, *Der Kaiser-Dom in Speyer*, par Mgr Geissel, card. arch. de Cologne.

[3] Phil. de Claraval., p. 1187.

[1] Ibi Conradus coronatus est; ibique adfuit episcoporum principumque conventus. (Phil. de Claraval., *loc. cit.*)

[2] Pacem cupiens reformare... Quorum inimicitiis ab exercitu crucis Christi multi detinebantur. (Phil. de Claraval., *loc. cit.*)

[3] ... A quo (rege) hoc tandem responsum obtinuit, quod deliberaret secum et consuleret suos, sequenti die super hoc responsurus. (Gaudfr., *loc. cit.*)

[4] Non ut regem, sed ut hominem tota libertate convenit (Gaudfr., p. 1188.)

de Dieu, et réclame à l'instant même le signe béni des croisés. Je reconnais, dit-il en versant des larmes, je reconnais que Dieu m'a accordé de grandes faveurs. Avec l'aide du Seigneur, je ne m'en rendrai pas indigne! Et il ajouta : « Je suis prêt à vouer ma vie au Seigneur et à exécuter ses commandements! »

Il dit; et la multitude attendrie, électrisée par ce triomphe de la piété, lève les mains vers le ciel, et fait retentir la basilique de ses acclamations prolongées; la ville entière s'ébranle; l'enthousiasme gagne de proche en proche; et les échos de la terre, dit le chroniqueur, publient avec jubilation les louanges du Roi des cieux[1].

Mais saint Bernard, humble et profondément recueilli après ce *miracle des miracles*, comme s'expriment les biographes, détache de l'autel la bannière sacrée! il la met entre les mains du monarque, et le décore du glorieux symbole du Dieu des armées. Au même instant, les princes de l'empire, pénétrés d'un même sentiment, viennent s'agenouiller aux pieds du prédicateur, et demandent tour à tour la croix des pèlerins.

Parmi eux se distingue le jeune Frédéric de Souabe, neveu de l'Empereur et héritier du trône, si fameux dans la suite sous le nom de Barberousse. Il se revêt de la croix, malgré les larmes et les supplications de son vieux père. Les barons et les chevaliers suivent avec empressement l'exemple de leurs suzerains; les bourgeois, comme les grands, *les menues gens et les gens du grand air* veulent recevoir la croix des mains de saint Bernard. Une allégresse toute céleste dilatait les cœurs: la foi, qui seule peut offrir au monde des spectacles si extraordinaires, avait opéré cette transformation complète des esprits, comme par un temps d'orage le jet victorieux du soleil dissipe parfois instantanément les ténèbres, et rétablit la sérénité sur la terre et au ciel.

Aucune question, aucune objection n'eût pu arrêter cet élan unanime; la grande pensée de Jérusalem dominait toute autre pensée. Les hommes les plus opposés entre eux par leur âge, leurs mœurs, leur condition, leur origine vinrent s'unir dans la même cause, et s'enrôler sous le même drapeau; l'assemblée qui avait été convoquée pour les intérêts de l'Empire, ne s'occupa plus que du sort de la Terre-Sainte. Ce changement soudain passa, comme nous venons de le dire, pour le *miracle des miracles*[1]; un baiser de paix descendu d'en haut circula avec un charme magique à travers tous les rangs, et mit le sceau à la réconciliation générale. Tous, oubliant leurs querelles, se réveillèrent comme d'un long assoupissement, pour s'enflammer d'une nouvelle espérance, d'une nouvelle vie, et savourer les consolations ineffables de la paix chrétienne.

« Chose merveilleuse, s'écrie un chroni-
« queur, on vit des larrons et des brigands qui
« accoururent pour faire pénitence, et jurèrent
« de verser leur sang pour Jésus-Christ! Tout
« homme raisonnable, ajoute l'historien, té-
« moin de ces prodiges, y voyait le doigt de
« Dieu, et n'en était pas moins étonné[2]! »

Oh! qui donc opèrera de nos jours une révolution si désirable? Qui nous unira tous dans une noble et généreuse pensée? Quand verrons-nous poindre au firmament l'idée, l'œuvre, le rayon lumineux qui brise l'égoïsme, épanouit les dévouements, relève les cœurs, et retrempe les esprits dans la foi catholique si vive et si vivifiante?....

[1] Et ecce populus rapiens verbum de ore loquentis, exclamat in laudem Dei, et resonabat terra in voces eorum. (Gaudfr., *loc. cit.*, p. 1188.)

[1] Miraculum miraculorum. (Gaudfr. *de Mirac.*, p. 1158, in Mab.)

[2] Otto de Frising., *Bibl. des Crois.*, t. I, p. 528.

CHAPITRE SIXIÈME

—

Les miracles se multiplient en Allemagne. — Conversion et mort d'Arnulphe de Majorque. — Retour à Clairvaux.

La mission que saint Bernard avait remplie en Allemagne touchait à son terme. Ses admirables succès, son extension subite et rapide, les heureuses transformations qui en ont marqué toutes les phases, démontrent à la fois la vigueur de ce grand siècle et la puissance de l'homme qui en dirigea le mouvement.

Une telle puissance, quel qu'en soit le mobile, ne produit de si grandes choses que lorsqu'elle s'applique aux besoins réels de l'époque au milieu de laquelle elle se manifeste. Entre certains hommes et les temps où ils vivent, il y a des affinités, des relations sympathiques, une action et une réaction d'influences, dont l'histoire doit constater le phénomène. Ces hommes reçoivent de leur siècle l'impulsion, l'activité, la grandeur, qui les distinguent; et le siècle reçoit de l'homme son esprit, son caractère, sa physionomie. De là ces grandes figures en quelque sorte hiéroglyphiques, qui apparaissent à toutes les mémorables époques de l'humanité. L'histoire nous les montre, au centre du mouvement social, infatigables comme ces robustes forgerons qui tour à tour attisent et maîtrisent le feu dont l'éclat se projette sur leur visage, pendant qu'ils font plier sur l'enclume le fer qui brûle et durcit leurs bras nerveux.

Ainsi s'explique la supériorité de saint Bernard sur ses contemporains. Nouveau Moïse, il a frappé les eaux; et les ondulations, commencées en France, se propagent, de province en province, à travers les vastes contrées de la Germanie, depuis le Rhin jusqu'au Danube. L'Europe tout entière s'agite, et l'Asie tremble sur ses fondements. C'est la solennelle inauguration d'une ère nouvelle; c'est une régénération totale qui s'accomplit dans les entrailles de la société, au milieu des douleurs d'un enfantement laborieux. L'Orient et l'Occident se préparent aux combats, et de leur choc sortira le monde moderne.

Bernard, après les événements de Spire, pouvait aspirer au repos; et tout autre que lui se fût contenté de lever deux formidables armées, à la tête desquelles il venait de placer le roi de France et l'empereur d'Allemagne. Mais les regards du grand homme ne connaissaient point de bornes, et dans le vaste horizon qu'il embrassait, il n'oublia point les intérêts secondaires que les chefs des croisés avaient généreusement sacrifiés à la cause commune.

Le prochain départ de Conrad et de ses compagnons d'armes laissait l'Allemagne dans une situation précaire; elle offrait aux Guelfes l'occasion d'attenter à la couronne. Un seul moyen pouvait prévenir ces nouveaux périls; c'était d'enrôler dans l'armée chrétienne ceux d'entre les souverains d'Allemagne qui n'avaient point assisté à l'assemblée de Spire.

Saint Bernard en fit la tentative : elle réussit comme toutes les autres. Il écrivit en Bavière, où les principaux chefs des Guelfes se trouvaient réunis; et ses lettres, apportées et lues par l'abbé Adam d'Éberach, obtinrent les suffrages que ses prédications avaient excités ailleurs.

Le vaillant guelfe duc de Bavière prit la croix [1]; un grand nombre de prélats et de barons suivirent son exemple, entre autres le célèbre Otton de Frisingen, esprit grave et positif qui, en Allemagne, s'était d'abord prononcé contre la croisade, comme Suger s'y était opposé en France. Bientôt après, d'autres princes de différentes contrées s'engagèrent, avec l'élite de leurs hommes d'armes, dans la sainte milice. Ladislas, duc de Bohême; Odoacre, marquis de Styrie; Bernard, comte de Carinthie; Conrad, duc de Zaeringen; une foule de chevaliers et de nobles hommes firent vœu de combattre les infidèles. Parmi les guerriers italiens, l'histoire donne une mention particulière à Amédée, duc de Turin; à Guil-

[1] Otto Frising. *de Gest. Frid.*, cap. XI.

laume, comte de Montferrat; à Martin de la Torre, d'une stature gigantesque, qui tomba aux mains des Sarrasins, et fut martyrisé. Ezzelin de Romano reçut le commandement général des Lombards. Les Saxons eux-mêmes, ces guerriers si braves, si longtemps malheureux, et cependant toujours redoutables à la dynastie de Conrad, s'enrôlèrent sous la bannière sacrée. A l'ombre de la Croix, tous les partis se reposent; tous, Guelfes et Gibelins, s'entremêlent et campent ensemble : « Un pro- « fond silence se fit dans tout l'Occident, dit « Otton de Frisingen, et non-seulement il n'y « eut plus d'hostilités, mais on eût regardé « comme un crime de porter publiquement « les armes [1]. »

Saint Bernard passa les derniers jours de cette laborieuse année à Spire, où, comme l'apôtre saint Paul, son modèle, *il se faisait tout à tous pour procurer le salut à tous*. Sauver les âmes : c'était là sa constante pensée et le but principal de ses travaux. Quel cœur apostolique! Tout entier à son ministère, il relève les uns de leurs chutes, il prévient les défaillances des autres, il réveille ceux qui dorment, encourage ceux qui veillent, et rappelle à tous les inévitables jugements de Dieu, pour les porter à mériter les récompenses éternelles. A le voir, on l'eût pris tantôt pour un habile capitaine qui vole de rang en rang pour enflammer les combattants et abriter sous son égide l'armée tout entière; tantôt pour un médecin compatissant qui se dévoue au soulagement des souffrances humaines, et multiplie les ressources de son art pour guérir toutes les plaies. Les intérêts temporels, non moins que les autres, n'échappent pas à son génie prévoyant; et de même qu'aux premiers rayons du jour, les ombres disparaissent; ainsi, à l'aspect du serviteur de Dieu, les contradictions se taisent, les obstacles avortent, les mauvais vouloirs tombent, les démons s'enfuient; tandis que tous les sentiments chrétiens et magnanimes se dilatent dans la charité.

L'heureux disciple de Jésus-Christ se remit en voyage le 4 janvier 1145. A son départ de Spire, l'Empereur, les princes et les innombrables bataillons de croisés, aux armures resplendissantes, se réunirent autour de lui pour l'entendre une dernière fois et lui exprimer un dernier hommage. Bernard leur adressa une exhortation vive et ardente; *ses paroles*, rapporte le moine Philippe de Clairvaux, *n'étaient pas humaines, mais divines* [1]. Enfin l'immense cortége se mit en marche, avançant avec peine, à cause de la foule qui s'accumulait dans les rues et dans les campagnes.

Tout à coup un pauvre enfant perclus se jette au-devant du Saint, et le regarde d'un air suppliant. Cet enfant se relève et pousse un cri de joie : toutes ses infirmités avaient disparu. A la vue du miracle, l'Empereur, *qui chevauchait à côté de l'abbé Bernard*, et la foule étonnée laissent éclater leur admiration et bénissent le Thaumaturge. Mais celui-ci, récusant toute louange, et se tournant vers Conrad : « C'est à « cause de vous, dit-il, que cette guérison a été « opérée, afin que vous sachiez que Dieu est « avec vous et que votre soumission lui est « agréable [2] ! »

Le Saint et ses compagnons de voyage, après avoir pris congé de la Cour germanique, redescendirent le Rhin jusqu'à Cologne, pour revenir en France par la Belgique et la Flandre. Ils se reposèrent le lundi 5 janvier à Kreutznach, se rendirent le lendemain à Bobart, *vaste bourg situé sur les rives du Rhin* [3], et s'arrêtèrent à Coblentz, puis à Bingen, où le serviteur de Dieu eut des entretiens graves avec l'abbesse sainte Hildegarde, célèbre par ses prophéties, dont nous aurons à nous occuper longuement dans un des chapitres suivants.

Les prédications et les miracles de l'apôtre se renouvelèrent dans la plupart des villes et des bourgs qui se trouvaient sur son passage; mais nulle part l'édification ne fut plus grande qu'à Cologne [4]. Il connaissait l'impatience de cette illustre cité pour le recevoir; et afin d'échapper aux honneurs qu'on lui avait préparés, il fit secrètement son entrée le soir. *Précaution inutile!* s'écrie le chroniqueur, *car la gloire suivait celui qui la fuyait, comme l'ombre suit celui qui marche.*

A peine la nouvelle de son arrivée s'était-elle répandue dans la ville, que les habitants en masse affluèrent devant sa demeure, manifestant leur joie par de bruyants témoignages qui se prolongèrent toute la nuit et le jour suivant. La foule était si compacte et si *intolérable* [5], ajoute l'un des secrétaires, que le Saint

[1] Otto Frising., *De Gest. Frid.*, cap. XI.

[1] Non humanis, sed divinis verbis... (Phil. de Claraval., cap. V, p. 1188.)

[2] Phil. de Claraval., *loc. cit.*

[3] Vicus magnus qui super Rhenum situs est, et nominatur Bobardus. (*De Mirac.*, p. 1193.)

[4] Magna est civitas; magna illic Dei famulo virtus affuit; magna illum devotio coluit populorum. (Gaudfr., *Vit. S. Bern.* p. 1158; vid. *de Mirac.*, p. 1198, in Mab.)

[5] *De Mirac.*, p. 1194. — Ex hoc jam erat intolerabilis, ut, etc.

Abbé ne pouvait sortir de la maison. Il se tenait à une fenêtre, du haut de laquelle il bénissait le peuple; et c'était au moyen d'une échelle posée dans la rue, qu'on lui présentait les infirmes, auxquels il rendait la santé [1]. On n'osait ouvrir les portes à cause de l'impétuosité de la multitude qui en assiégeait l'entrée. « Moi-« même, raconte le moine Gérard, ayant voulu « rentrer dans la maison, je ne le pus en au-« cune manière; et depuis neuf heures du « matin jusqu'au soir, je demeurai là, dans la « rue, sans pouvoir atteindre ni la porte ni « l'échelle, tellement les avenues étaient ob-« struées [2]. »

Les compagnons du voyage renoncent à énumérer la quantité de miracles qui furent opérés à Cologne durant les quatre jours (du 9 au 12 janvier) qu'ils séjournèrent dans cette ville. Le dimanche, saint Bernard, après avoir célébré la messe à la cathédrale, se disposait à prononcer une allocution. Mais pour satisfaire aux vœux de tous, il prêcha sur la place publique, où ses paroles électrisèrent la multitude. Des guérisons merveilleuses signalèrent cette journée. Une femme qui avait perdu la raison, à la suite d'une émotion violente, lui fut amenée; et au contact de l'homme de Dieu, elle recouvra instantanément sa lucidité et sa force d'âme. Une autre femme, en proie à des convulsions nerveuses, se trouva guérie par le signe sacré de la Croix. Une dame de qualité [3], qui depuis quinze ans était privée de l'usage d'un œil, avait vainement employé toute espèce de remèdes; elle se recommanda au serviteur de Jésus-Christ, et son œil fermé se rouvrit à la lumière. Quatorze autres guérisons furent consignées dans le journal du voyage, à la date du même jour; et ces miracles, dit l'un des écrivains, n'ont pas été faits dans les ténèbres, mais en plein jour, en public, devant tout le monde, afin que tout le monde bénisse et glorifie Dieu *qui est admirable dans ses saints* [4].

Et cependant, ces cures soudaines n'étaient que la moindre partie des prodiges que le Saint opérait dans une sphère moins ostensible. Il semblait, à la vérité, posséder toute la plénitude de la puissance que Jésus-Christ donna aux Apôtres, « chassant les mauvais esprits, et guérissant toute infirmité et toute langueur [1]; » mais ces miracles, comme ceux des Apôtres, comme ceux de Jésus-Christ lui-même, renfermaient quelque chose de symbolique, et n'étaient, en quelque sorte, que les signes extérieurs d'une autre espèce de miracle, d'une opération plus interne, plus mystérieuse, qui s'accomplissait dans une région invisible et toute spirituelle.

La conversion des cœurs, les triomphes de la vérité sur les ténèbres, de la concorde sur les ressentiments, de la justice sur les iniquités, de la piété chrétienne sur la stupide indifférence; tels étaient les grands effets de son ministère. Les maux spirituels, qui depuis si longtemps rongeaient les mœurs publiques, avaient produit une sorte de cécité, de surdité, de paralysie bien autrement opiniâtre et dangereuse que les maladies corporelles; et c'est à ces profondes plaies de l'âme, qu'il appliquait principalement le baume de sa parole.

De là, les remarquables dispositions qui caractérisaient un grand nombre de croisés. La sympathie vive et spontanée qu'ils manifestaient en faveur de la délivrance des Lieux saints, provenait d'un besoin foncier qu'éprouve la vraie contrition du cœur; car le repentir se sent toujours, et irrésistiblement, entraîné vers quelque œuvre expiatoire. A ce point de vue, la croisade ouvrait un vaste champ à la pénitence. Œuvre sainte et militante, elle remuait tout à la fois la fibre belliqueuse et les sentiments religieux des peuples chrétiens, et elle offrait un aliment à toutes les expiations, à toutes les ardeurs.

Cependant, il se rencontrait aussi certaines âmes que ni la perspective des combats, ni l'attrait des aventures lointaines ne pouvaient captiver. Celles qui, après être revenues à Dieu, se sentaient attirées au dedans d'elles-mêmes pour savourer en silence les dons de la paix, réclamaient une carrière plus calme, une pénitence plus intérieure, une vie de prière et de recueillement.

Ces âmes d'élite s'attachèrent plus étroitement à l'abbé de Clairvaux; et, dans la seule province de Cologne, il y en eut, sans compter les femmes, près de soixante qui abandonnèrent le train du monde, pour se sanctifier dans la vie monastique.

Une sollicitude d'un autre genre, mais pleine

[1] Stabat vir sanctus in fenestra, et per scalam offerebantur infirmi, siquidem ostium domus nullus aperire audebat, tantus erat impetus et tumultus. — Ainsi s'exprime le chapelain Eberhard, dans le journal du voyage. (*De Mirac.*, p. 1194.)

[2] Ego foris adstabam, nec ullatenus poteram introire; ab hora nona usque ad vesperam sic permansi, etc., etc. (*De Mirac.*, p. 1194).

[3] Mulier honorata, etc. (*De Mirac.*, p. 1159 et 1198.)

[4] Neque in angulo facta sunt, sed in publico, ut ab omnibus Deus glorificetur qui in sanctis suis gloriosus est. (*De Mirac.*, p. 1194, n° 29.)

[1] Matth., x, 1.

d'amertume, tourmentait le cœur du disciple de Jésus-Christ : c'était la décadence d'une grande partie du clergé séculier, cause toujours subsistante des affaiblissements de la piété chrétienne. Avant de quitter Cologne, il se renferma seul avec les ecclésiastiques du diocèse, leur représentant que la cupidité était la racine de tous les maux et la cause de tous les égarements. « Fuyez ces choses, leur dit-il avec saint Paul; pratiquez la justice, la piété, la patience, la douceur. Soutenez le glorieux combat de la foi; gardez le dépôt qui vous a été confié; évitez les nouveautés profanes; conservez-vous sans tache et sans reproche, jusqu'à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1]. »

Tels étaient les textes de ses entretiens, où la sévérité sacerdotale se mêlait à une bienveillance pleine de compassion et de mansuétude.

« C'est de vous, leur dit-il, que l'Écriture « prophétise, quand elle condamne *ceux qui ne « s'intéressent point aux travaux des hommes, et « ne participent point à leurs peines* [2]. Isaïe de « même, ou plutôt Dieu, par la bouche du pro- « phète, a dit de vous : *Faisons grâce à l'impie, « et il n'apprendra pas à être juste; il commet « l'iniquité sur la terre des Saints, et il ne verra « point la gloire du Seigneur* [3]. »

Nous aurons bientôt l'occasion de rapporter d'autres accents prophétiques qui, à cette époque, furent adressés aux ministres du sanctuaire.

L'abbé de Clairvaux, accompagné d'un nombre toujours croissant de nouveaux disciples, s'était rendu de Cologne à Juliers; puis à Aix-la-Chapelle, où il célébra les saints mystères dans l'église de Charlemagne, *la plus célèbre de tout le monde romain* [4]. « Aix, ajoute « naïvement le chapelain Éberhard, est un « très-agréable séjour, mais plus agréable aux « sens qu'à l'âme. La prospérité des méchants « les tue, et malheur à la maison indisciplinée ! « Je ne dis pas cela pour leur perte, mais pour « leur amendement, si toutefois quelqu'un lit « ces pages; et plût à Dieu qu'un seul se con- « vertisse et vive [5] ! » Le même narrateur mentionne le fait suivant, arrivé à Aix-la-Chapelle : « Nous étions à l'autel de la Bienheureuse Vierge Marie, et j'assistais moi-même le Révérend Père, quand une jeune fille aveugle lui fut présentée. Il la bénit et la guérit; mais la foule devint si importune, que nous fûmes obligés de nous dérober avec une extrême précipitation [1]. »

Citons encore quelques traits du journal des voyageurs.

« *Gérard :* Aujourd'hui les miracles semblent se multiplier. La foule nous suivait partout, et les campagnes regorgeaient de monde comme les villes. Une mère amena sa fille déjà grande; elle était sourde et muette de naissance. Notre charitable père lui imposa les mains, et aussitôt, en notre présence, elle recouvra l'ouïe et la parole. Nous avions à peine fait quelques pas, qu'un homme, également sourd, fut subitement guéri...

— *Godefroy :* Jusqu'à ce dernier miracle, je marchais en avant, et je précédais la foule; mais, frappé des exclamations qui, à chaque instant, retentissaient derrière moi, je m'informai de ce qui arrivait; et j'acquis la certitude que ce jour-là, sur la route, notre saint père avait guéri une fille aveugle, trois sourds, un boiteux, puis cinq autres aveugles...

— *L'abbé Campesce :* Lorsque nous entrâmes, le soir, à Juliers, ville qui doit son origine à Jules-César [2], nous aperçûmes, prosternée sur les marches de l'église, une femme paralysée. Notre révérend Père, touché de compassion, la prit par la main, et la releva avec *une facilité d'autant plus grande, qu'elle avait une plus grande foi* [3]...

— *Gérard :* Ce matin, après la célébration de la messe, une femme de grande considération, la nièce du comte de Juliers [4], privée complètement de la vue à un œil, et n'y voyant presque pas de l'autre, au point qu'elle ne pouvait marcher sans guide, fut instantanément guérie par le seul signe de la Croix. Tous ces miracles font l'objet de l'édification publique, et le peuple reconnaissant ne cesse de les proclamer, aux cris de *Christ uns gnade* [5] ! »

Sur toute la route, à Maëstricht, à Liége, Mons, Valenciennes, Cambrai, Vaucelles, des

[1] Ad Tim., VI.

[2] In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur. (Psal. LXXII, 5.)

[3] Misereamur impio, et non discet justitiam : in terra sanctorum iniqua gessit, et non videbit gloriam Domini (Isaï., XXVI, 10.) *De Mirac.*, p. 1193, n° 25.

[4] In illa famosissima toto Romanorum orbe capella. (*De Mirac.*, p. 1159.)

[5] *De Mirac.*, p. 1195, n° 31.

[1] Ego ipse patri adstabam, etc. (*Id., loc. sup. cit.*)

[2] Vespera venimus Juliacum, quod a Julio Cæsare castrum ædificatum... (*De Mirac.*, p. 1195, n° 31.)

[3] Et elevavit eam quanta fide, tanta etiam facilitate. (*Ibid.*)

[4] Honorata quædam mulier, neptis comitis Juliaci, etc. (*Ibid.*)

[5] *Ibid., loc. cit. Le Christ nous soit propice !*

prodiges sans nombre signalaient le passage du Saint.

Au sortir de Liége, un jeune homme, aveugle de naissance, lui est présenté. Ses yeux n'étaient pas seulement éteints, disent deux des chroniqueurs, mais ils étaient amortis, et les paupières entièrement closes. Le Saint les ouvre, en les touchant de ses doigts vénérables, et leur rend la clarté. L'heureux jeune homme, à l'aspect de la lumière qu'il n'avait jamais connue, éprouva une émotion extraordinaire. « Je vois ! s'écria-t-il ; je vois le jour, je vois les hommes, je vois des êtres chevelus ! » Il agitait ses mains, et bondissait de joie. « Maintenant, ô mon Dieu, disait-il, je ne heurterai plus mes pieds contre des pierres[1] ! »

Saint Bernard, malgré le désir qui le pressait de rentrer dans son cloître chéri, crut devoir s'arrêter quelque temps en Flandre, où il savait, comme saint Paul à Éphèse, *qu'une grande et visible porte lui était ouverte*[2]. Les paroles qu'il adressa aux populations de cette province n'avaient pas seulement pour objet la croisade ; elles tendaient à prémunir les fidèles contre les enseignements captieux des hérétiques ; et *jetant son filet dans les flots du siècle, il en retira une abondante capture d'hommes lettrés et de nobles personnages*[3].

Parmi ces derniers, l'annaliste de Cîteaux rapporte une conversion éclatante dont les circonstances sont pleines d'intérêt. Arnulfe de Majorque était un des seigneurs les plus riches et les plus considérés de la province. Il vivait insouciant au milieu des vanités mondaines, quand, au passage de saint Bernard, il entend une prédication qui fait tomber le voile de ses yeux. Comprenant le sérieux de la vie, et pénétré jusqu'au fond de son âme, il prend aussitôt la résolution de quitter, à l'exemple des patriarches et des apôtres, sa maison, sa parenté, son pays, ses richesses, pour suivre Jésus-Christ. Mais sa famille était nombreuse ; ses fils et ses frères, sa fortune et l'honneur de sa maison réclamaient encore sa présence. Il prit conseil de la prudence humaine, et crut devoir ajourner l'accomplissement de son dessein.

Le temps s'écoulait et Arnulfe, loin de se dégager des liens du monde, s'y enlaçait davantage, lorsqu'un jour il voit arriver un pauvre pâtre qui se jette à ses genoux et lui dit : « Sire, je vous conjure par Jésus-Christ de me conduire à Clairvaux, afin de sauver mon âme et la vôtre ! » Arnulfe s'émeut à ce mystérieux avertissement. Il rougit de ses longues résistances ; et, surmontant aussitôt les considérations qui avaient enchaîné sa volonté, il part pour Clairvaux avec le pâtre que Dieu lui avait envoyé. Il y trouve saint Bernard et lui révèle avec effusion de larmes, les égarements de sa vie. Mais, à sa grande surprise, l'homme de Dieu, après l'avoir engagé à persévérer dans l'ordre de Cîteaux, ne lui imposa pour pénitence qu'une triple récitation de l'oraison dominicale. « Quoi ! charitable père, s'écria le pénitent, est-ce donc que vous regardez comme une bagatelle la conversion d'un indigne pécheur? Certes, dix années de macérations ne suffiraient point à l'expiation de mes péchés, et vous ne m'imposez que trois *Pater !* » Le Saint lui répondit : « Croyez-vous savoir mieux que moi ce qui vous est nécessaire ! — A Dieu ne plaise que j'aie cette présomption ! repartit Arnulfe ; mais je vous en conjure, ne m'épargnez point dans la vie présente, afin que je trouve miséricorde dans la future. — Faites ce que je vous dis, reprit le Père, et faites-le avec confiance ; car, après que vous aurez déposé le fardeau de votre corps, vous irez à Dieu sans autre fardeau[1]. » Le ton d'autorité de cette réponse tranquillisa la conscience d'Arnulfe et lui rendit un calme parfait.

Or, peu après, *cet athlète de Dieu* tomba malade d'une inflammation d'entrailles, et le mal fit des progrès si rapides qu'on lui administra les onctions sacrées. Au plus fort de ses souffrances, lorsque le malade sembla rendre le dernier soupir, on l'entendit tout à coup s'écrier d'une voix forte : « Seigneur Jésus, oui, toutes vos paroles sont véritables ! » Il réitéra ce même cri, et le répéta si fréquemment, que l'un des assistants l'attribua au délire. « Non, non, reprit le mourant ; ce que je témoigne aujourd'hui n'est point l'effet du délire ; mais j'atteste avec pleine conscience que toute parole du Seigneur Jésus s'accomplit infailliblement. Il a promis, dans son Évangile, à ceux qui renonceraient à tout pour le suivre, le centuple en ce monde, et la vie éternelle dans le monde futur. Eh bien ! j'expérimente en ce moment la vérité de cette parole ; les délices que je goûte au fond de mon cœur surpassent incomparablement les plaisirs du monde... » En

[1] Video diem, video homines, video capillatos, etc. (Gaudr., *De Mirac.*, p. 1149, et Phil. de Claravel., p. 1198.)

[2] I Cor., XVI, 9.

[3] ... Et nobiles et litteratos viros multos de fluctibus sæculi ad littus conversionis, etc., etc. (*Exord. magn.*, cap. XXII, p. 1125.)

[1] Quia deposita mole corporis, mox ad Deum sine molestia pervolabis.

achevant ces mots, *il s'endormit très-paisiblement d'un sommeil dulcissime dans le Seigneur*; et ainsi s'accomplit la prédiction du Saint : « Après que vous aurez déposé le fardeau de votre corps, vous irez à Dieu sans autre fardeau [1]. »

Saint Bernard s'était arrêté en Flandre jusque vers la fin du mois de janvier. Il passa par Laon et Reims, et arriva le 2 février, jour de la Purification, à Châlons-sur-Marne. Dans cette dernière ville se trouvaient réunis les princes français et le roi lui-même, ainsi que les ambassadeurs de Conrad III, qui tous, à la nouvelle de son arrivée, allèrent au-devant de lui et le ramenèrent en cortége. Il repartit de Châlons, le 4 février, se reposa à Bar-sur-Aube et rentra le jeudi suivant, 6 février, dans sa retraite de Clairvaux [2].

Semblable à un arbre toujours arrosé qui fleurit en toute saison, il revenait chargé d'une couronne de nouveaux fruits. Son retour fit surabonder la vie et la joie dans cet heureux asile. Trente postulants des environs de Cologne l'avaient précédé à Clairvaux ; trente autres étaient en chemin ou devaient le rejoindre incessamment [3]. On peut juger des sentiments qui animaient ces religieux, par la lettre suivante qu'ils adressèrent à quelques membres du clergé de Cologne. Nous en citerons les passages les plus saillants :

« Il faut, avant toutes choses, vous rendre « grâces, ô Seigneur notre Dieu, avec la plus « vive reconnaissance, de nous avoir comblés « de vos faveurs et de vos miséricordes. D'où « nous est venue, à nous misérables pécheurs « dignes de l'enfer, d'où nous est venue la « grande grâce que vous nous avez faite d'ou- « blier nos iniquités et de nous rendre la paix « au sein de votre protection?

« O bonté ineffable! O charité incompré- « hensible qui s'est étendue sur votre grand « serviteur Bernard, choisi pour rassembler « dans votre bergerie des hommes pervers, et « les sanctifier sous sa houlette! Nous avons « vu de nos yeux la quantité de peuples qui se « sont convertis et ont embrassé la pénitence « en prenant la croix pour la gloire de Jésus- « Christ; et cependant ce ne sont que des « laïques! Quant à vous, très-chers frères, si « votre justice ne surpasse celle des laïques, « vous n'entrerez pas dans le royaume des « cieux. Les laïques sont dans le monde, et il « leur est permis de penser aux choses du « monde; mais, pour vous, il vous a été dit : « Vous n'êtes plus de ce monde, et je vous ai « séparés de ce monde. Ces paroles ont été « dites aux Apôtres auxquels vous avez succédé « dans la puissance et dans l'autorité, mais « non dans la conversion, dans la conduite et « dans les œuvres...

« On ne s'étonne pas de voir le troupeau se « nourrir de pâturages terrestres; mais qui ne « s'étonnerait de voir le pasteur lui-même, « courbé vers la terre, manger les herbes « crues et ne penser qu'à la terre? Rougis, « Sidon! les pécheurs et les publicains te pré- « céderont dans le royaume des cieux. La plaie « de ce clergé est lamentable. L'Église est en- « richie de revenus, mais elle est pauvre en « vertus. Ah! depuis que le Roi de gloire s'est « fait pauvre, les vertus n'ont pu subsister long- « temps avec les richesses! C'est une grande « épreuve pour la sainteté de l'Église, que de « lui prodiguer les trésors et l'abondance des « choses de ce monde...

« Que les pauvres chantent donc avec le « Prophète : *Les filets ont été rompus, et nous « avons été délivrés!* Puissiez-vous, très-chers « frères, chanter avec nous ce cantique; afin « que la parole de Dieu, qui n'a pas été in- « fructueuse en plusieurs membres du clergé « de Cologne, ne le soit pas en vous non plus, « et que vous ne deveniez pas inexcusables, « en marchant dans les voies de la perdition. « Nous souhaitons vous avoir ici pour com- « pagnons dans les entrailles de Jésus-Christ « Notre-Seigneur [1]. »

Tels étaient les accents des nouveaux frères. Leur ferveur expansive s'harmonisait avec la piété plus intérieure et déjà consommée des anciens. Tous vibraient à l'unisson et vivaient d'une même vie, formant autour de saint Bernard un admirable concert de vertus, de grâce et de charité. A les voir si saintement unis entre eux; à entendre les accords de leur psalmodie, on eût dit que c'était pour eux que le poète sacré avait écrit ce chant prophétique :

« Oh! quelle douce et délicieuse chose que « l'union des frères qui habitent ensemble! « C'est comme l'huile embaumée qui de la tête « d'Aaron s'écoulait sur sa barbe; et de là elle « ruisselait jusqu'aux franges de son vête- « ment! C'est la rosée qui, des sommets du

[1] Herbert, liv. I, cap. II. — Lib. *De Vir. illustr. Cisterc.*, dist. 3, cap. VII. — *Vita S. Bern.*, ex Magn. Exord., lib. VII, p. 1227.

[2] Gaudfr., *De Mirac.*, p. 1200 et seq.

[3] Nam triginta secum adduxit et totidem fere facto jam voto et constituta die venturos præstolabatur. (*De Mirac.*, p. 1201.)

[1] *Ann. Cist.* p. 64, n. X et seq. — Voyez aussi *Hist. de Cît.*, t. IV, ch. XVI.

« mont Hermon, s'épanche sur la montagne « de Sion ! Dans cette concorde fraternelle ré- « side la bénédiction du Seigneur et la vie qui « jaillit dans l'éternité [1]. »

CHAPITRE SEPTIÈME

Assemblée d'Étampes. — Arrivée du Pape Eugène III en France. — Départ des Croisés pour la Terre-Sainte.

A peine le Saint eut-il passé quinze jours ou trois semaines à Clairvaux, qu'il se vit obligé de quitter encore une fois son monastère, pour assister à l'assemblée générale des barons et des prélats du royaume, que le roi avait convoquée à Étampes.

L'ouverture du *parlement* se fit le 16 février 1147. Louis le Jeune le présida en personne, et proposa les diverses questions sur lesquelles il appelait les délibérations des conseillers. L'enthousiasme semblait un peu refroidi; mais à l'aspect de saint Bernard *qui venait de conférer pour la milice de la Croix, le monarque et les grands du royaume des Teutons* [1]. les visages s'épanouirent, et l'assemblée ressentit une émotion de fierté chrétienne qui ranima l'énergie des résolutions.

La première journée fut employée à entendre les ambassadeurs de Conrad et les députés de Geisa, roi de Hongrie, annonçant que leurs souverains accordaient aux Croisés le libre passage sur leurs terres. On lut aussi les lettres de l'empereur grec, Manuel Comnène, contenant les plus emphatiques protestations d'amitié, en réponse à la notification que le roi de France lui avait faite de la croisade. Le style oriental et hyperbolique de ces épîtres choqua le bon sens français. « L'évêque de Langres, Godefroy, prenant compassion du roi qui rougissait de se voir encensé de tant de flatteries, et ne pouvant supporter les interminables phrases du lecteur, les interrompit : Mes frères, leur dit-il, veuillez ne pas parler si souvent de la gloire, de la celsitude, de la piété et de la sagesse du roi ! Il se connaît, et nous le connaissons aussi. Dites-lui tout brièvement et droitement ce que vous avez à lui dire [2]. »

Le lendemain, l'assemblée s'occupa de tracer l'itinéraire pour gagner la Palestine. Les ambassadeurs de Roger, roi de Sicile, proposèrent le chemin de la mer comme le plus sûr et le plus favorable au transport des troupes dans les ports de la Syrie. Ils insistèrent vivement sur les avantages de cette voie, sans oublier les nombreux inconvénients, les périls et les difficultés inévitables d'un long trajet par terre, au milieu des pays barbares. Mais le principal motif qu'ils alléguèrent à l'appui de leur opinion, fut le souvenir de l'ancienne trahison des Grecs, à l'époque de la première croisade. La prudence de ces Normands-Siciliens ne fut cependant pas goûtée; et soit que la haine qu'ils portaient aux Grecs, leurs agresseurs, rendît leur témoignage suspect, soit que la navigation n'offrît point assez d'attraits à l'esprit aventureux des guerriers français, les conseils de Roger ne prévalurent malheureusement point dans l'assemblée. On s'arrêta au projet de descendre la vallée du Danube, pour diriger le gros de l'armée vers Constantinople.

Toutes les dispositions étant prises, et les conseillers portant leur attention sur les intérêts de la France, durent aviser à la garde du royaume et à son administration pendant l'absence du roi.

« Donc, après que l'abbé de Clairvaux, dit la chronique, eut fait son oraison pour invoquer les lumières du Saint-Esprit, le roi Loys, refrénant sa puissance par la crainte de Dieu, suivant sa coutume, abandonna le choix des gardiens du royaume aux prélats et aux seigneurs. Ceux-ci se retirèrent pour en délibérer, et rentrèrent au bout de quelque délai, après avoir décidé ce qu'il y avait de mieux à faire.

[1] Odon de Diog., lib. II.

[2] Odon de Diog., lib. II. — Ce même chroniqueur, Odon de Deuil, qui faisait partie de la Croisade, ne veut pas nommer l'empereur Comnène, *parce que*, dit-il, *son nom n'est pas écrit dans le livre de vie.*

[1] Psal. CXXXIII.

Bernard marchait à leur tête; et, désignant du doigt l'abbé Suger et le comte Guillaume de Nevers, il dit : Voilà les deux glaives que nous avons choisis; cela suffit!... »

« Ce double choix, poursuit le chroniqueur, aurait plû à tout le monde, s'il avait été agréable à l'un des élus. Mais le comte de Nevers protesta qu'il avait fait vœu de se retirer chez les Chartreux; et, en effet, il s'ensevelit peu de temps après dans le cloître, malgré les fortes remontrances du roi, et sans que nulle prière pût le détourner de son pieux dessein [1]. »

Il fallut des instances non moins vives pour déterminer l'abbé Suger à accepter une fonction qu'on regardait comme *une charge et un fardeau plutôt qu'une dignité*. Il s'en défendit longtemps; mais enfin, vaincu par les sollicitations du roi et *par les ordres du Pape lui-même* [2], il accepta la régence; et la postérité sait avec quel désintéressement, avec quelle noble intégrité ce ministre fidèle dirigea les affaires du royaume.

L'assemblée ayant terminé ses travaux, on se sépara, pour ne plus s'occuper que des préparatifs du départ. De tous côtés, en France, en Allemagne, dans presque toutes les contrées de l'Europe, les populations se mirent en mouvement; on ne voyait que des croisés, on ne rencontrait sur tous les chemins que des guerriers, des pèlerins et des troubadours. Les temps héroïques semblaient renaître; une espèce de honte s'attachait aux chevaliers qui n'avaient point arboré la Croix : on leur envoyait, en signe de flétrissure, une quenouille et des fuseaux.

Cependant, après la dissolution de l'assemblée d'Étampes, saint Bernard s'était hâté de retourner dans son monastère. Il n'y demeura pas longtemps; car les intérêts de la Terre-Sainte, et peut-être d'autres motifs graves sur lesquels les historiens ne fournissent aucune donnée précise, l'obligèrent à entreprendre un second voyage en Allemagne. Il se trouva le 27 mars à Trèves [3]; et, pendant les apprêts de la croisade, les annalistes nous le montrent tantôt à Francfort, tantôt à Metz, à Toul; puis à Troyes, à Sens, à Auxerre, à Tonnerre, et dans diverses autres villes. Cette nouvelle mission se rattachait peut-être à une œuvre de haute politique, qu'une partie des croisés allemands dut accomplir. Nous en parlerons plus tard, et nous exposerons les motifs sur lesquels nous appuyons notre conjecture. Quoi qu'il en soit, ce second voyage ne fut ni moins fructueux ni moins riche en merveilles que le premier. Des miracles devenus vulgaires, à force de se multiplier, des bénédictions visibles, des conversions inespérées, signalaient les traces de l'homme de Dieu, tout le long de la route qu'il eut à parcourir.

« Sur ces entrefaites, raconte le moine Odon, et pour qu'il ne manquât aucune grâce à cette sainte expédition, le pontife romain, Eugène, arriva en France, et vint célébrer la Pâque du Seigneur dans la basilique du bienheureux Denis [1]. »

C'était au printemps de la même année 1147.

Eugène III voulut contempler, de ses propres yeux, les grandes choses que saint Bernard avait accomplies; et, outre ce pieux désir, il se proposait, pendant que les milices chrétiennes combattraient en Orient, de travailler, avec l'Abbé de Clairvaux, à l'extirpation des hérésies qui s'étaient propagées en Occident.

L'arrivée du Pape en France, sur cette terre si éminemment catholique, si invinciblement fidèle, si invariablement soumise et attachée au Chef de l'Église, redoubla l'enthousiasme des croisés, et produisit une allégresse universelle. Le roi, accompagné d'une cour brillante, alla au-devant de lui jusqu'à Dijon. Là, dès qu'il l'aperçut, il descendit de cheval, et se jeta aux pieds du Pontife, *les couvrant de baisers et de larmes*. Eugène accepta, au nom du Roi des rois dont il tenait la place sur la terre, le témoignage de piété du roi de France; il loua hautement les vertus héréditaires de l'illustre famille de Hugues Capet, en donnant une mention spéciale à Henri, frère du roi, qui, depuis de longues années, pratiquait à Clairvaux la perfection monastique, et se distinguait, entre tous les religieux, par l'austérité de sa vie [2].

Après ce discours, qui *édifia très-agréablement les fidèles*, le Souverain-Pontife et Louis le Jeune prirent la route de Saint-Denis, où ils arrivèrent la veille de Pâques. La solennité religieuse fut célébrée dans la royale basilique, avec la pompe que commandait la présence du

[1] Od. de Diog., lib. I, p. 15.

[2] ... Sub obedientiæ præcepto coegit (*Vita Suggerii*, XII.)

[3] Sexto calendas aprilis, ingredienti viro Dei Treverim, obviam irit ex more populus universus, etc. (*De Mirac.*, cap. XVI, p. 1205.)

[1] Post hæc, ne aliquid deesset benedictionis aut gratiæ, Romanus Pontifex Eugenius, venit, etc., etc. (Od. de Diog., I, p. 15.)

[2] *Chronic. Mauriac.*, in Bouquet, *Rec. des Hist. de France*, vol. XIII. — On se rappelle que le pape Eugène III avait été, en même temps que le prince Henri de France, simple moine à Clairvaux.

Saint-Père et de la cour de France. Les principaux chefs des croisés assistèrent aux offices; et, parmi ces personnages, on remarquait avec un juste orgueil le grand maître des Templiers, entouré de cent trente chevaliers du Temple, venus exprès de Jérusalem pour se joindre à l'expédition sacrée. Ce beau jour fut, pour le roi et tous les hommes d'armes, un jour de réjouissance et de saintes consolations. Toutes les grâces semblaient se réunir sur l'armée; et l'Allemagne enviait à la France le bonheur de posséder dans son sein *le lieutenant du Sauveur du monde*, l'héritier du Prince des Apôtres [1].

Le séjour du Pape à Paris, et ses ordonnances pleines de sagesse, amenèrent de notables perfectionnements dans la discipline ecclésiastique; mais il en résulta des murmures et des résistances. Plusieurs clercs, non contents de protester sourdement contre la Cour pontificale, ourdirent contre elle une opposition qui donna lieu à une étrange aventure.

« Eugène III, raconte l'abbé Albéric, étant allé processionnellement, le jour des grandes Litanies, à Sainte-Geneviève, les clercs de cette église, armés de verges, se jetèrent sur les gens du Pape, *qui furent bien battus;* et le sang coula dans la bagarre [2]. »

Le Pontife, pour châtier les coupables, remplaça le clergé de Sainte-Geneviève par les chanoines réguliers de Saint-Victor, auxquels cette antique église fut octroyée. Mais les mécontents ne se tinrent point en repos; ils fomentaient chaque jour des émeutes, venant même, pendant la nuit, *tapager et troubler l'office des Matines*. Ils firent tant, que le ministre Suger dut employer les moyens extrêmes; *il les menaça terriblement de leur crever les yeux, et de détronquer leurs membres* [3].

Cette menace rétablit l'ordre dans Paris.

La principale difficulté, au point où en étaient arrivées les choses, consistait à trouver des ressources pour subvenir aux énormes frais de la croisade. Les offrandes des fidèles étaient sans doute considérables; mais elles ne pouvaient suffire à l'entretien d'une grande armée. Pour se créer de nouveaux revenus, Louis VII leva des impôts, contracta des emprunts, établit des taxes qui furent approuvées par le Souverain-Pontife. La plupart des grands seigneurs, se trouvant dans le même embarras, durent recourir aux mêmes expédients. Il est vrai qu'ils possédaient d'immenses richesses territoriales; mais ils n'avaient point de fortune pécuniaire, parce que, vivant sans prévoyance, ils dépensaient habituellement la totalité de leurs revenus.

On sait combien ces embarras exercèrent le génie financier de l'époque, et contribuèrent à l'œuvre de la civilisation moderne, par les franchises accordées, à prix d'argent, aux bourgeois et aux communes. Des secousses violentes suivirent parfois l'émancipation des peuples; mais la liberté politique s'équilibra au milieu de ces vicissitudes; et, comme tous les autres progrès de la vie sociale, elle ne prit son essor qu'après des expériences longues et douloureuses.

Pendant que ces incidents se produisaient dans les Gaules, toutes les routes qui mènent à Metz et à Ratisbonne se couvraient successivement d'une innombrable quantité de croisés. La première de ces villes avait été désignée pour point de réunion des troupes françaises; la seconde était le rendez-vous des croisés allemands. Il avait été convenu, entre les deux souverains, qu'on laisserait un certain intervalle entre le départ des deux corps d'armée, afin que, devant suivre le même itinéraire, ils ne manquassent point de vivres sur la grande étendue des contrées qu'ils avaient à parcourir. Conrad ouvrit la marche au mois de mai; Louis le Jeune ne dut se mettre en route que dans les derniers jours de juin.

L'Empereur, avant de rejoindre l'armée germanique, fit reconnaître pour son héritier présomptif le prince Henri, son fils, encore enfant, qui, sans aucune opposition, reçut le sacre à Aix-la-Chapelle. Ce fait, d'une si haute importance et si providentiellement amené, combla de joie le chef de la dynastie des Hauhenstauffen, en consolidant le sceptre impérial dans sa famille. Le jeune roi n'était point en âge de gouverner. On choisit pour tuteurs, et en même temps pour régents de l'Empire, le vénérable archevêque de Mayence et l'abbé de Corby, tous deux versés dans les affaires publiques; et, de concert, ils tinrent les rênes des États d'Allemagne avec une loyauté comparable à celle du pieux abbé Suger.

[1] L'empereur Conrad envoya, à plusieurs reprises, des députés au Pape pour l'engager à venir en Allemagne. La dernière députation, composée de trois prélats illustres, le supplia d'agréer au moins une entrevue avec l'Empereur à Strasbourg; mais le Pontife ne se rendit à aucune de ces invitations, pour des motifs que les historiens interprètent différemment. (Voy. Luden, *Gesch. d. Deutschen Volks*, t. X, buch. XXI, cap. II, p. 250 et seq.)

[2] Gallicanæ Ecclesiæ multum ex hoc gravatæ sunt. (*Chron. Mauriac.*)

[3] ... Oculorum excæcationem et membrorum detruncationem terribiliter promisimus. (Epist. Suggerii, LIX.)

Ces dispositions étant sanctionnées, Conrad, avec ses frères, Otton de Frisingen et Henri de Bavière, son neveu Frédéric de Souabe, et les plus illustres princes de la Germanie, se rendit en grande pompe à Ratisbonne, où l'attendait une armée telle qu'on n'en avait jamais vu dans les siècles précédents [1]. Les chevaliers teutoniques, tout reluisants d'or et d'airain, étincelaient au soleil; la terre, dit un annaliste, pliait sous le trépignement des chevaux; et dans la vaste plaine ondulaient en tous sens d'innombrables flots de panaches, de casques, de boucliers, de cuirasses resplendissantes, et soixante et dix mille lances qui brillaient comme des éclairs. Outre les nombreuses phalanges *des nobles hommes*, l'armée traînait encore à sa suite une multitude de chevau-légers, de piétons et de pèlerins, hommes et femmes, en si grand nombre, que, selon l'expression d'Otton de Frisingen, les fleuves se refusaient à les transporter, et les routes n'étaient point assez larges pour en contenir les bataillons. L'armée commandée par l'Empereur en personne, se dirigea, à travers la Hongrie, la Thrace et la Bulgarie, vers Constantinople où elle dut établir son campement jusqu'à l'arrivée de la croisade française.

Louis VII, le roi très-chrétien, s'était préparé à l'expédition par des œuvres chrétiennes; et, pour se recommander à la protection de Dieu, *il fit des choses louables et inimitables*, dit la chronique [2]. Il s'en allait, accompagné seulement de deux serviteurs, dans les maisons religieuses et chez les pauvres, leur apportant des aumônes, consolant les affligés, soignant les malades, et poussant l'abnégation jusqu'à visiter les lépreux pour les servir de ses propres mains.

Lors donc qu'il eut accompli noblement les dictées de sa conscience, il se rendit avec ses barons à l'église Saint-Denis, où l'avaient précédé sa mère, la reine Adelaïde, sa femme Éléonore, et un grand nombre de guerriers. La royale basilique s'était revêtue, en cette circonstance, de ses plus riches parures. Entre autres souvenirs d'édification qu'elle offrait aux yeux du monarque, on admirait les images vénérées des héros de la première croisade qui semblaient sourire à leurs héritiers. Godefroy de Bouillon, Raymond, Tancrède, Baudoin, Hugues de Vermandois, et leurs immortels compagnons d'armes, illuminaient les vitraux du sanctuaire; et, à côté de ces grandes figures, d'autres tableaux représentaient le combat d'Antioche, les batailles de Dorylée et d'Ascalon et la glorieuse conquête de Jérusalem.

« Le pape Eugène, l'abbé Suger et le clergé de Saint-Denis, reçurent, dans le chœur de l'église, le roi Loys, lequel, se prosternant très-humblement par terre, demeura longtemps en adoration. Alors le Pontife, assisté de l'abbé de Saint-Denis, ouvrit une petite porte d'or, et en tira solennellement un coffre d'argent contenant les reliques du bienheureux martyr, afin que le roi, contemplant et baisant celui que chérissait son cœur, devînt plus allègre et plus intrépide. Puis, ayant pris l'oriflamme sur l'autel, il donna au roi le bourdon et la panetière du pèlerin, avec la bénédiction apostolique. Enfin, la cérémonie étant achevée, Loys, pour échapper à l'empressement de la multitude, se retira dans le cloître des moines, *couchant dans leur dortoir et mangeant avec eux*. Le lendemain, il embrassa tous ceux qui l'entouraient, et s'éloigna, suivi de leurs vœux et de leurs larmes. Je n'essayerai pas, continue le chroniqueur, de décrire cette scène attendrissante... La mère et la femme du roi faillirent tomber en pâmoison et perdre toute chaleur vitale, à force de pleurer. Donner une idée d'un si déchirant spectacle, serait chose aussi téméraire que superflue [1]. »

L'armée française n'était ni moins forte ni moins splendide que l'armée teutonique. Elle comptait près de cent mille croisés, non compris les piétons et les pèlerins hors d'état de combattre. Ce fut à Metz, sur les terres de l'Empire, que cette masse formidable se trouva campée; de là, elle s'ébranla vers l'Orient.

Mais, dès son départ, Louis VII sembla reconnaître la faute qu'il avait commise d'emmener avec lui la jeune reine Éléonore. Cet exemple autorisait les chevaliers à se faire également accompagner de leurs femmes; et celles-ci, ayant à leur service des *chambrières peu chastes, donnèrent un grand scandale à l'armée* [2]. D'autres éléments de désordre s'introduisirent au milieu de ces troupes indisciplinées. Des spéculateurs, des troubadours efféminés, des aventuriers de diverses nations, attirés par

[1] Ott. de Frising., lib. II, p. 23.

[2] Rem fecit laudabilem, inimitabilem... (Od. de Diog., II, p. 18.)

[1] Non patiebatur moras oppressio populorum; et mater et uxor, quæ inter lacrymas et calorem pene spiritum exhalabant. Sed luctum et planctum qui ibi inerant velle describere, tam stultum est quam impossibile. (Od. de Diog., *loc. cit.*)

[2] ... Quibus cum cubiculariæ deesse non possent, in castris christianis quæ casta esse oportebat feminarum multitudo versabatur; quod utique factum est exercitui nostro in scandalum

l'appât du gain et des nouveautés, marchaient à la piste des soldats de la Croix, avides de dévorer leur substance.

Il n'était plus temps d'obvier à ces graves inconvénients. Odon de Deuil rapporte que Louis VII fit, à la vérité, des règlements sévères ; *mais,* ajoute-t-il avec naïveté, *je les ai oubliés; car comme on ne les a jamais maintenus, je ne les ai pas non plus retenus* [1].

L'armée quitta la France le 29 juin 1147, deux mois après l'expédition allemande. Elle passa par Worms, Würtzbourg, Ratisbonne, où elle franchit le Danube, en suivant exactement les traces de Conrad.

Une troisième expédition, composée en grande partie d'Anglais et de pèlerins du nord de l'Allemagne, s'était embarquée peu auparavant dans un port d'Angleterre, pour se rendre en Asie par la route de mer. Cette flotte, longtemps privée de vents favorables, aborda les côtes de Portugal, où un brillant fait d'armes consolida, comme nous le verrons plus tard, l'existence de ce nouveau royaume, récemment fondé par un comte de Bourgogne [2].

Dans tout le cours de leur pénible marche, durant un trajet de plus de cinq cents lieues, les deux armées de terre avaient été partout accueillies avec une chrétienne hospitalité. Il n'en fut pas de même dès qu'elles touchèrent le territoire grec. « Ailleurs, dit Odon de Deuil, les indigènes nous vendaient honnêtement ce dont nous avions besoin, et nous entretenions avec eux les relations les plus pacifiques. Les Grecs, au contraire, enfermés dans leurs villes, nous passaient avec des cordes, du haut des murailles, les vivres que nous voulions acheter; et, on le conçoit, cette manière incommode de nous fournir nos denrées ne pouvait convenir à la foule des pèlerins qui, las de souffrir la disette dans un pays fertile, commencèrent à se procurer, par la violence et le pillage, les choses nécessaires à la vie. L'empereur grec, ajoute le même historien, regardait les guerriers d'Occident comme des hommes de fer dont les yeux lançaient des flammes ardentes, et qui répandaient le sang avec la même indifférence que s'ils versaient de l'eau [1]. »

On pouvait pressentir, en constatant la malveillance des Grecs et les dérèglements qui fermentaient au sein des armées catholiques, la terrible issue que prendrait cette gigantesque entreprise. Notre objet n'est pas d'écrire l'histoire de la croisade. Nous devons nous arrêter, avec le saint moine de Clairvaux, en deçà des mers, où des épisodes d'un autre genre, et qui se rattachent plus étroitement à sa vie, appellent notre attention.

Au retour des croisés, et après les faits accomplis, nous jetterons un coup d'œil sur l'ensemble des événements de la guerre sainte, pour en apprécier la portée, et en raconter sommairement les résultats.

CHAPITRE HUITIÈME

—

Saint Bernard combat les hérétiques en Languedoc. — Il reçoit à Clairvaux deux hôtes illustres. — Leur histoire. — Concile de Reims.

Pendant que les armes des chrétiens et des musulmans s'entrechoquaient en Asie, le Souverain-Pontife portait la sonde dans les plaies intérieures de l'Église, et s'appliquait à en expulser le venin mortel. Déjà les progrès de l'hétérodoxie avaient été arrêtés dans leur essor par l'éclat de la croisade; les doctrines captieuses semblaient avoir perdu l'espèce de charme qu'elles exerçaient sur les amateurs de nouveautés, dès le moment où de plus nobles intérêts gagnèrent les sympathies publiques.

Mais, si l'arbre de la science du mal n'osait plus déployer au grand jour sa couronne d'orgueil, ses racines s'enfonçaient d'autant plus

[1] Sed quia ipsæ non bene tenuerunt, eas nec ego retinui. (Od. de Diog., *loc. cit.*)

[2] Le Portugal, successivement occupé par les Arabes et les Maures, puis échu en grande partie au roi de Castille, fut élevé au rang de royaume indépendant par Alphonse de Bourgogne.

[1] Od. de Diog., *loc. cit.*

profondément dans les ténèbres de la terre ; et ses graines, dispersées par le vent, préparaient pour une autre saison des fruits d'amertume et de mort.

Le Pape, selon les antiques traditions romaines, ne se pressa ni de condamner ni de sévir. Il voulut d'abord écouter les plaintes, peser les questions, vérifier les documents. A cet effet, il attendit que le bruit des armes eût cessé de retentir en Europe, pour examiner, au milieu du calme et du silence universel, les doctrines des sectaires. Provisoirement, il établit sa résidence à Paris, où saint Bernard, revenu de Trèves, ne tarda point à le rejoindre.

Le premier objet qui fixa leur attention, fut le livre de l'évêque de Poitiers, Gilbert de la Porée. Ce prélat, déjà fort avancé en âge, mais toujours imbu des subtilités d'Abeilard, avait scandalisé quelques membres de son clergé par le rationalisme qu'il introduisait dans l'enseignement théologique [1]. Le Pape reconnut les dangers de cette innovation ; mais il ajourna son jugement définitif à l'année suivante, afin de laisser à l'évêque de Poitiers le temps de compléter sa défense, et de mettre la totalité de ses ouvrages sous les yeux d'un concile plus nombreux.

Un autre soin souffrait moins de retard. Il était urgent de remédier aux ravages que les prédications de Henri de Bruys avaient causés dans les provinces méridionales de la France. Nous avons rapporté ailleurs les doctrines de ce moine apostat, et les sacriléges qu'il commit dans les églises. Eugène III jugea opportun d'envoyer sur les lieux son légat, le cardinal Albéric, évêque d'Ostie, acccompagné du savant Godefroy, évêque de Chartres, et de saint Bernard lui-même. Ce dernier se fit précéder d'une lettre qu'il adressa à Hildephonse, gouverneur de la Gaule Narbonaise. Il le blâme d'avoir trop longtemps toléré les propagateurs des doctrines hétérodoxes, et lui expose avec énergie les maux qu'elles ont enfantés.

« L'infection que cet homme a répandue « dans vos États, lui dit-il en terminant, s'est « fait sentir sur toute la terre. Voilà le sujet du « voyage que nous allons entreprendre. Je ne « viens pas chez vous de mon propre mouve- « ment : l'obéissance me pousse, la charité « m'entraîne. Peut-être me sera-t-il donné « d'arracher du champ de l'Église cette plante « vénéneuse et ses multiples rejetons. Il est « vrai que ma main est faible pour une telle « besogne ; mais je compte sur le secours des « saints évêques que j'accompagne, et sur la « puissante assistance que j'attends de vous. A « la tête des prélats auxquels le Saint-Siége a « confié le soin de cette affaire, se trouve l'il- « lustre cardinal-évêque d'Ostie, fameux dans « Israël par les victoires qu'il a remportées sur « les ennemis de Dieu. Il est de votre office de « faire une réception honorable à ce prince de « l'Église, et de seconder, selon le pouvoir que « Dieu vous a donné, une mission qui n'a pour « but que votre salut et le bien de vos su- « jets [1]. »

Malgré cette recommandation, et peut-être malgré la bonne volonté du comte Hildephonse, le légat ne reçut, dans la cité d'Albi, qu'un accueil injurieux. La majorité des habitants de cette ville égarée avait rejeté, avec le dogme de la suprématie du Pape, la plupart des autres enseignements de l'Église ; et, non-seulement ils refusèrent d'assister au saint sacrifice que le cardinal célébra dans leur cathédrale, mais ils manifestèrent, par des huées et par les sons d'une musique discordante, le déplaisir que leur causait sa visite. « Ces gens-là, écrit Go- « defroy, l'accueillirent aux cris des ânes et « au bruit des tambours ; à peine se trouva-t-il « trente fidèles à sa messe [2] »

L'abbé de Clairvaux arriva dans la même ville deux jours après le cardinal. Dès le lendemain, *il fit sonner la messe,* dit la chronique ; et, soit par curiosité de voir l'homme le plus célèbre du temps, soit par les attraits extraordinaires de sa personne, les Albigeois accoururent en si grand nombre à l'église, que la vaste nef ne put les contenir. Le serviteur de Dieu, après la célébration des Mystères divins, monta en chaire pour évangéliser cette multitude d'hommes passionnés, tous avides de l'entendre. Il leur parla avec douceur, leur expliquant, article par article, les divers points du symbole catholique que les novateurs avaient rejetés ou altérés ; et, non content d'éclairer les esprits, il s'appliqua surtout à reconquérir les cœurs, selon la recommandation du prophète : *Parlez au cœur de Jérusalem* [3] ; ministère qui lui était d'autant plus facile, que sa parole, pleine d'onction, jaillissait spontanément de son âme comme d'une source de charité.

Peu à peu la grâce divine s'insinua dans le vaste auditoire, et captiva les volontés les plus

[1] Mabil., Præf. in Bern., n° 52.

[1] Epist. CCXLI.

[2] Cum asinis et tympanis exierunt obviam... ; ad missam XXX vix convenire, etc. (Gaudfr., epist., n° 10, in Mabill., p. 1210.)

[3] Isaïe, XL.

rebelles, comme une rosée qui tombe sur un champ de blé, et ranime dans les tiges desséchées la sève et la vie. Les peuples, en l'écoutant, ne pouvaient retenir leurs larmes; et le discours n'était point fini, que déjà la vérité avait triomphé.

« Convertissez-vous donc, s'écria le prédica-« teur en terminant; revenez, enfants égarés, « au bercail de la famille catholique! Et, pour « que je connaisse nommément ceux d'entre « vous qui ont reçu la parole du salut, qu'ils « lèvent la main droite vers le ciel, en signe de « soumission à l'Église. »

Aussitôt, tous levèrent la main droite et témoignèrent, par une acclamation unanime, leur retour dans la voie de l'obéissance et de la paix [1].

Godefroy le biographe, qui raconte cette belle scène comme un des plus étonnants fruits de l'éloquence apostolique, signale plusieurs autres actes non moins admirables que le Saint accomplit en cette occasion à Bergerac, à Cahors, à Vertefeuille, à Toulouse, et partout où il prêcha l'Évangile.

Le fait le plus extraordinaire est celui qui se passa dans le bourg de Sarlat, en Périgord. Là, dit le chroniqueur, après le sermon, on lui présenta, selon l'habitude, des paniers de pains pour qu'il les bénît. Lors donc qu'il eut terminé cette cérémonie, il s'écria : « Vous reconnaîtrez que nous vous apportons la vérité, et que les novateurs vous enseignent l'erreur, si vos malades recouvrent la santé en mangeant de ces pains. » A cette parole trop formelle, le pieux évêque de Chartres s'alarme, et ajoute ces mots : « Bien entendu, vous serez guéris, si vous mangez avec une foi vive. — Non, reprit le Saint d'un ton qui décelait l'inspiration d'en-Haut; je dis que tous ceux qui mangeront de ces pains seront guéris de leurs maladies, afin qu'ils reconnaissent par là que notre enseignement est selon Dieu et selon la divine vérité ! » Le pain miraculeux produisit des guérisons innombrables, guérisons qui eurent tant de retentissement parmi les peuples de la contrée, que Bernard se vit obligé de changer son itinéraire, pour se dérober aux *intolérables ovations* qu'on lui préparait en tous lieux [2].

A Toulouse, sa mission fut particulièrement féconde; mais les marques de vénération trop empressées que lui prodiguèrent les habitants de cette grande ville, faillirent mettre sa vie en danger. On rapporte que ses mains furent tant de fois couvertes de baisers, qu'elles enflèrent, ainsi que *ses bras délicats et amaigris;* à tel point, qu'il ne lui fut plus possible de donner la bénédiction [1]. Néanmoins, son zèle ne se ralentit point; et, comme une victime toujours prête au sacrifice, il travaillait au salut de ses frères sans épargner sa propre vie.

C'est cette profonde abnégation qui le rendait, entre les mains de Dieu, si propre aux grandes choses.

« Qu'attendez-vous, Seigneur, disait-il un « jour; ce peuple demande des miracles; et « nous gagnerons peu par nos paroles, si vous « ne les confirmez par les signes de votre « puissance! »

Il laissa échapper ces mots en sortant de la maison des chanoines réguliers de Toulouse, où l'un des ecclésiastiques, frappé de paralysie, était à toute extrémité; mais il n'avait pas encore dépassé le seuil de la porte, que le moribond se jeta hors de son lit, et courut à saint Bernard pour le remercier avec effusion de sa subite guérison. Les chanoines, effrayés de cette espèce de résurrection inespérée, *se sauvèrent en poussant des cris; parce qu'ils s'imaginaient que l'âme était sortie du corps, et que c'était un fantôme.* Le bruit du miracle attira tant de monde, que le Saint se cacha dans une cellule dont il fit garder avec soin la porte et les avenues. « Quant à l'ecclésiastique si merveilleusement guéri, ajoute le chroniqueur, il s'appelait Bernard, et entra au monastère de Clairvaux, où il prit l'habit religieux. Quelque temps après, le révérend Père l'envoya en Languedoc, pour le mettre à la tête du couvent de Valdeau, qu'il gouverne encore aujourd'hui avec une visible assistance de Dieu [2]. »

Saint Bernard et les légats du Saint-Siége suivirent les vestiges du moine Henri, qui fuyait de ville en ville; partout ils purifièrent les temples qu'il avait profanés, rétablirent le culte antique, et arrachèrent la zizanie du champ de l'Église. *Jésus-Christ est béni! La foi triomphe! L'infidélité est confondue!* C'est en ces termes que les historiens du temps expriment leur admiration [3].

[1] Factum est ergo, ut levantibus omnibus dextras in cœlum cum exultatione, ipse sermoni finem imponeret. (Godfr., in Mabill., p. 1211.)

[2] Tam, ingens multitudo languentium gustando eodem pane, convaluit, ut per totam provinciam verbum hoc divulgaretur, et vir sanctus, per vicina loca regrediens, ob concursus intolerabiles declinaverit, et timuerit illo ire. (*Vita* 2ª, aut. Alano, cap. XXVI, nº 75. — In Mabill., p. 1285.)

[1] Gaudf., *Vita S. Bern.*, p. 1222.— [2] Godf. de Clarav., lib. III, ex MM. ed. Hortii.— [3] *Hist. de Cît.*, vol. IV, liv. VII, ch. I.

Sans doute, le scandale était né sur cette terre que l'ennemi avait visitée, et tôt ou tard il dut se manifester au jour. Mais que d'âmes préservées du naufrage, que d'âmes sauvées, grâce à l'apostolat du saint Abbé de Clairvaux!

En quittant les provinces qu'il avait évangélisées, il leur laissa par écrit le sommaire de ses instructions. Son épître aux habitants de Toulouse caractérise son intarissable sollicitude.

« Je vous renouvelle, leur dit-il, la recommandation instante de ne recevoir chez vous « aucun prédicateur qui n'ait reçu sa mission « du Saint-Siége, ou l'approbation de votre « évêque. *Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont « envoyés?* dit l'Apôtre [1]. Ces prédicateurs étrangers ont une apparence de piété, mais ils n'en « ont point l'esprit; ils cachent le poison dans « la douceur; et ils ont l'adresse d'envelopper « leurs nouveautés d'un extérieur séduisant. « Défiez-vous de ces gens comme de ceux qui « empoisonnent les âmes: et reconnaissez sous « la peau de brebis le loup qui s'y cache [2]! »

La cellule de Clairvaux était toujours le plus cher objet des soupirs du saint moine. C'était là qu'il restaurait ses forces, puisait de nouvelles lumières, et entretenait les communications les plus intimes avec le Dieu de son cœur. Il lui fut enfin donné d'y retourner après de si longues fatigues; et il put goûter quelque repos, dans l'attente du concile de Reims qui devait s'ouvrir incessamment. Mais son repos n'était jamais sans travail; et du moment où il se retrouvait au milieu de ses frères, il les nourrissait de la moëlle de sa dilection, et versait en eux les plus doux épanchements de son esprit apostolique.

Ce fut vers ce temps que la renommée lui attira deux visites dont les annalistes racontent avec complaisance les intéressants détails.

Pierre de Portugal, envoyé par le roi son père, vint remercier l'abbé de Clairvaux de la délivrance de sa patrie, par la conquête qui avait été faite, sur les Maures, d'une forteresse importante, avec l'aide des croisés. Il lui déclara que le roi avait formé le vœu, s'il remportait cette victoire, de bâtir dans ses États un monastère de la filiation de Clairvaux; et il sollicitait pour cette fondation quelques-uns de ses moines. L'annaliste ajoute que le roi de Portugal avait vu en songe le saint Abbé, qui lui promettait la victoire [3]. Cette étonnante députation émut vivement le désert de Clairvaux; et les moines, pénétrés de reconnaissance, entonnèrent tous ensemble le *Te Deum* en action de grâces.

Saint Bernard ne se rendit au vœu du roi de Portugal qu'après avoir consulté Dieu au pied de son crucifix. Puis, il adressa une lettre au monarque, et lui écrivit, entre autres, ces paroles prophétiques :

« Nous avons été touchés de la généreuse « inspiration qui vous a suggéré la pensée de « fonder un monastère. C'est ce qui me déter- « mine à vous envoyer quelques-uns de mes « enfants que j'ai nourris, pour Jésus-Christ, « du lait de la doctrine sacrée, afin qu'ils vous « secondent dans la réalisation de vos louables « desseins.... Quant au monastère que vous « allez édifier, je dois vous dire qu'aussi long- « temps qu'on le conservera dans son intégrité, « votre royaume demeurera également intègre « à votre race; mais quand on en retranchera « quelque chose, votre couronne sera transférée. « Je prie le Sauveur du monde de protéger Votre « Altesse et l'illustre reine, votre compagne, et « de vous bénir dans votre postérité, en sorte « que vous voyiez les enfants de vos enfants « se réjouir dans la possession de vos domaines « et de vos États [1]. »

Les auteurs remarquent que cette prédiction s'est accomplie, en 1580, après la mort du roi Sébastien, qui succomba en Afrique dans un combat contre les Maures. Le cardinal Henri, son oncle, lui succéda, à défaut d'autres héritiers; et celui-ci, ayant le premier porté atteinte à l'intégrité du monastère, perdit sa couronne qui passa de la race des Bourguignons à la maison de Castille [2].

Or, le prince de Portugal, en s'éloignant de Clairvaux, emporta dans son âme le trait qui l'avait pénétré. Des désirs célestes remplirent cette belle âme et en bannirent toute autre pen-

[1] Quomodo vero prædicabunt, nisi mittantur? (Rom., x, 15.)
[2] Epist. CCXLII.
[3] *Annal. Cisterc.*, t. II, p. 70.

[1] Epist. CCCLXVII.
[2] *Annal. Cist.*, t. II. series abb. Alcob, p. 12. — L'historien de Cîteaux donne des détails curieux sur ce monastère fondé à Alcobage, à dix-huit lieues de Lisbonne. Le nombre des religieux, d'abord très-restreint, s'éleva bientôt à plus de mille, qui se succédaient jour et nuit dans le chœur, pour y chanter sans interruption les louanges de Dieu. Dans la suite, les princes enrichirent tellement cette maison, que l'abbé finit par posséder *trente villes*, entre lesquelles il y a *quatre ports de mer*. Il possédait la juridiction civile et criminelle sur plus de six mille vassaux. « On ne sait que trop, ajoute le pieux « historien, combien ces grandes richesses et ces avantages « temporels sont dommageables à ceux qui, par leur profession « sont obligés de mener une vie pauvre, cachée, inconnue « laborieuse, pénitente et dégagée de tous les soins du monde. » (Voy. le P. Lenain, *Hist. de Cîteaux*, vol. VI.)

sée. Ni l'éblouissement des grandeurs royales, ni les applaudissements que lui attirait sa bravoure, ni les intérêts de sa dynastie, ne purent effacer de son esprit l'impression vive de la sainteté du cloître. Dix ans après sa visite, ce prince magnanime foula aux pieds toutes les pompes qui paraissaient les plus éclatantes aux yeux des hommes. Il quitta le monde pour suivre Jésus-Christ dans la vie monastique, et mourut, de la mort des Saints, en l'année 1165 [1].

Une autre visite, non moins mémorable, fut celle du roi de Sardaigne. Voici ce qu'en rapporte l'annaliste de Cîteaux :

« Le roi de Sardaigne, prince très-illustre et très-puissant, nommé Guimard, entreprit le pèlerinage de Tours, pour visiter le tombeau du glorieux saint Martin. La réputation de Bernard attira ce personnage jusqu'à Clairvaux, pour voir celui dont on publiait tant de choses édifiantes. Le serviteur de Dieu le reçut avec honneur; mais comme il ne pouvait s'empêcher de jeter en toute occasion le filet de la parole évangélique, il entretint ce prince de la grande affaire du salut, et l'exhorta à se mettre en état de comparaître avec confiance devant le tribunal de Dieu.

« Cette parole semblait tomber sur une terre aride : elle n'excita aucune réaction visible; mais le Saint, au moment où Guimard prit congé de lui, le bénit et lui dit ces mots : « J'ai « prié Notre-Seigneur avec beaucoup d'in- « stances pour votre conversion, et je n'ai pas « encore été exaucé. Je vous laisse donc par- « tir; mais sachez que vous reviendrez ici un « jour. »

Le roi, vivement surpris de cette prédiction, n'eut bientôt plus d'autre pensée que de se vouer à Dieu. Longtemps il lutta contre la force qui l'entrainait à Clairvaux; mais cette force était divine : il dut céder. Ainsi, laissant à son fils le sceptre et la couronne, il suivit généreusement sa vocation. La paix du cloître, ajoute la chronique, lui parut plus attrayante que les agitations de la terre; l'humilité de Clairvaux, plus précieuse que la majesté d'un trône: la compagnie des hommes angéliques, plus douce que le cortége des courtisans; en un mot, *le ciel lui sembla plus désirable que l'île de Sardaigne.* Notre-Seigneur, qui voulait faire de ce prince un nouvel homme, dit l'historien de Cîteaux, ne lui ôta pas toutefois son cœur noble qui avait comme une inclination naturelle à la royauté; il en changea seulement le mobile. Il lui fit comprendre que rien n'est beau comme la perfection évangélique; que servir Dieu, c'est régner; que la vraie grandeur consiste à s'élever au-dessus du monde et à commander d'abord à soi-même [1].

Guimard avait quarante ans lorsqu'il se retira à Clairvaux, et mourut dans une heureuse vieillesse, vers l'année 1190.

Que le lecteur fasse quelques réflexions sur ces vocations extraordinaires! Nous admirons à juste titre la foi d'Abraham, quand, à la voix qui lui disait: *Sors de ton pays et de ta parenté!* il quitte sans murmure sa maison, sa famille, sa patrie, et trouve dans son sacrifice même la récompense de sa fidélité. Mais le sacrifice de ces princes chrétiens fut-il moins héroïque? Ce n'est pas seulement leur pays et leur parenté qu'ils abandonnent pour Jésus-Christ; c'est un royaume, c'est un trône, c'est le monde tout entier. Ils ont entrevu la lumière céleste; ils ont ressenti les attraits du divin amour; ils ont compris le mystère de Jésus-Christ; et désormais Jésus-Christ leur tient lieu de tout! Comme des exilés qui rentrent dans leur patrie, rien ne les arrête sur le chemin, ni les montagnes, ni les fleuves, ni les déserts. Impatients d'atteindre le but où ils tendent, ils sont indifférents à tout le reste, et ne se laissent abattre ni par les privations ni par les fatigues. Ils obéissent avec amour à la voix de Jésus-Christ! Ils le suivent avec une ferme constance; ils s'attachent à lui par des liens immortels; ils déclarent, avec saint Paul, que *ni la vie, ni la mort, ni les choses présentes, ni les futures, ni tout ce qu'il y a de plus haut ou de plus profond, ni quelque créature que ce soit, ne pourra jamais les séparer de l'amour de Dieu, qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur* [2].

Ah! si nous étions profondément pénétrés des célestes espérances, ou plutôt des divines assurances (car l'espérance chrétienne est une assurance), serions-nous si étonnés de voir l'heureux commerce de ceux qui échangent les jouissances fugitives du monde pour des béatitudes qui ne finiront jamais? Comme des aigles qui choisissent, pour placer leur nid, l'arbre le plus élevé de la forêt, ces grandes âmes, dédaignant la terre, montent dans les régions purifiées, se rapprochent de Dieu, et trouvent en Dieu la sérénité de la lumière, la plénitude de la paix, et les délices d'un amour infini!

[1] La biographie de Pierre de Portugal a été insérée dans l'*Hist. de Cîteaux*, vol. VI.

[1] *Exord. Cist.*, dist. 3, cap. XXVII. — *Hist. de Cît.*, vol. VI, p. 265 et suiv. — [2] Rom., VIII, 38.

Nous avons laissé le Souverain-Pontife à Reims, où il présidait un concile qui commença ses travaux le 22 mars 1148. Saint Bernard dut y prendre part; Suger, le régent de France, s'y rendit également, ainsi que dix-huit cardinaux, et un grand nombre de prélats de la Germanie, d'Espagne et d'Angleterre, qui s'étaient joints à ceux de France. On s'occupa d'abord des questions de doctrine. On fit comparaître le moine Éon de l'Étoile, qui s'annonçait aux peuples crédules comme le juge des vivants et des morts, et ne laissait pas, malgré sa folie, d'exciter le fanatisme de ses partisans. Le Pape le jugea plus malheureux que coupable; il le confia à la vigilance de Suger, qui le fit enfermer pour le reste de ses jours. Mais ses disciples, plus exaltés et plus dangereux que lui, redoublèrent d'audace en se posant comme des apôtres persécutés. Ils ne renoncèrent à ce rôle qu'à la suite de plusieurs défaites, et après que les plus fanatiques d'entre eux eurent été livrés aux flammes par le bras séculier.

Le concile reprit ensuite l'examen des erreurs de Gilbert de la Porée. Cet évêque fit apporter de gros volumes pour justifier ses assertions par l'autorité des Pères. Il soutenait, en appliquant à la Divinité la méthode des catégories d'Aristote, qu'il fallait admettre une distinction entre Dieu et la Divinité. Le Pape, *ennuyé de ces longues lectures*, le pressa de s'expliquer en peu de mots; et Bernard, pour éviter des discussions oiseuses, formula les propositions orthodoxes opposées à celles de Gilbert. « Vous prétendez donc, s'écria ce dernier en s'adressant à l'abbé de Clairvaux, que la Divinité est Dieu? — Sans doute, répliqua le Saint; c'est là ma croyance; qu'on l'écrive avec une pointe de fer et un poinçon de diamant! » L'énergie de saint Bernard mit fin aux récriminations; et à la clarté de sa parole s'évanouirent les subtilités scolastiques. Le concile condamna les erreurs de Gilbert; mais ce prélat se montra si docile au jugement de l'Église, que le Pape le renvoya en paix dans son diocèse, où il termina saintement sa vie dans les fonctions d'un laborieux ministère [1].

Après les affaires doctrinales, le concile renouvela les canons de discipline ecclésiastique qui déjà, sous les Pontifes précédents, avaient été mis en vigueur. Le zèle de l'abbé de Clairvaux redoublait et se prononçait avec une extrême gravité toutes les fois qu'il s'agissait de remédier à l'affaiblissement de l'esprit sacerdotal. Il attribuait cette déchéance, en grande partie, à la coupable facilité avec laquelle on conférait les ordres sacrés. « L'Église « s'est considérablement dilatée, dit-il dans un « écrit publié sur cette matière; le nombre des « frères s'est multiplié. Mais, ô mon Dieu! vous « n'avez pas augmenté la joie : il semble même « que le mérite des hommes ait diminué depuis « que le nombre s'est accrû. On court indiscrè- « tement aux ordres sacrés, et l'on embrasse « sans respect et sans réflexion le ministère « ecclésiastique, qui est redoutable aux anges « eux-mêmes [2]. »

Pour corriger ces abus, que saint Bernard regardait comme une des plus fréquentes causes de désordre et d'hérésie, il n'y avait point de plus sûr moyen que le rétablissement des antiques règles de la vie cléricale. Déjà de salutaires réformes avaient été opérées; le concile de Reims les perfectionna, et leur donna plus de sanction et d'autorité. Ainsi s'accomplissaient graduellement les dictées de l'Église, et les améliorations que réclamait la conscience chrétienne.

[1] Coll. Conc., t. I, p. 232. — *Annal. Cist.*, t. II, p. 94, per totum cap. II et III. — Voyez aussi, quant à la question théologique traitée à fond, *Præl. theolog. du P. Péronne*, S. J., vol. II, p. 94. D'après le savant professeur du Collége romain, les critiques modernes ne sont pas d'accord sur les erreurs de Gilbert : « Critici inter se divisi sunt circa veros Gilberti errores (quos ipse tamen revocavit in conc. Remens.), etc. » *Loc. sup. cit.*, p. 94, note c.)

[2] *De Conver. ad. Cler.*, cap. XX, p. 35.

CHAPITRE NEUVIÈME

—

Concile de Trèves. — Examen des révélations de sainte Hildegarde. — Histoire de cette prophétesse. — Ses relations avec saint Bernard. — Coup d'œil sur ses écrits.

L'archevêque de Trèves, Adalbéron, invita le Pape et les cardinaux à venir dans sa résidence métropolitaine, leur offrant *de défrayer pendant trois mois toute la révérende compagnie.*

Eugène III accepta, et se rendit, accompagné de saint Bernard et d'un nombre considérable de prélats, à Trèves, où ils continuèrent les travaux du concile de Reims.

Une grande lumière brillait à cette époque sur les bords du Rhin. Sainte Hildegarde, abbesse des bénédictines du Mont-Saint-Rupert, près de Bingen, annonçait les choses futures avec les énergiques accents de l'Esprit de Dieu; et, du fond de sa cellulle, elle adressait des avertissements aux ministres du sanctuaire qui, infidèles à leur vocation, compromettaient l'œuvre de Dieu et multipliaient les douleurs de l'Église.

Les sombres tableaux des mœurs du clergé n'étaient pas chose nouvelle au moyen-âge. Tous les sectaires avaient commencé par de semblables peintures leurs attaques contre l'Église; toujours le génie de la révolte préluda aux hérésies, en affichant la prétention orgueilleuse de corriger les abus et de réformer la hiérarchie sacrée.

Les écrits de sainte Hildegarde coïncidaient donc, à ce point de départ, avec les clameurs des hérésiarques, aussi bien qu'avec les gémissements des âmes vraiment chrétiennes. Mais son langage, sévère et incisif, captiva l'attention de l'autorité ecclésiastique, parce qu'il procédait d'une humble obéissance, signe certain de la vraie piété. Elle parlait évidemment avec mission; et, loin de provoquer témérairement la rébellion des peuples, elle soumettait toutes ses inspirations aux légitimes dépositaires du pouvoir spirituel.

Elle écrivait au Pape :

« Pauvre et chétive forme que je suis, l'Es-« prit me suggère les choses qu'il faut vous « dire. O père des pèlerins, père lumineux, « égide radieuse de l'Église, racine primor-« diale de l'Épouse de Jésus-Christ...; vous, le « premier nommé après le Christ, qui avez la « garde de tout le troupeau, et tenez la place « de Jésus-Christ, donnez, je vous en conjure, « donnez des préceptes aux maîtres et des « règles aux disciples[1]... »

Sainte Hildegarde passa longtemps pour une visionnaire. Vierge simple et timide, elle n'osait produire au dehors les clartés extraordinaires de son esprit. Mais enfin, du fond de sa faiblesse, Dieu fit surgir une si admirable puissance, que bientôt la gloire succéda à son ignominie; et les princes de la terre, aussi bien que les pontifes, reçurent avec respect les écrits où les soupirs de cette âme sainte sont mêlés aux terribles accents des prophètes et aux sublimes accords de la harpe de David.

On se rappelle que saint Bernard, lors de son voyage en Allemagne, s'était détourné de son chemin pour aller visiter la célèbre prophétesse. Voici ce que raconte la Chronique de Trithème sur cette entrevue :

« De Francfort, le vénérable Abbé descendit

[1] Pater peregrinorum..., o fulgens pater..., fulgens lorica, prima radix in novis nuptiis Christi..., o pastor magne et post Christum, nominate..., tu qui es in Christi vice sedens, etc. (*Epist. sanct. Hildeg., ad Eug. III, pap.*, passim, édit. Colog., 1560.)

Nous ne citons ces textes, entre mille autres, que pour les opposer à des citations tronquées dont on a beaucoup abusé dans les temps modernes. Le protestantisme, pour légitimer en quelque sorte sa naissance, s'est créé un patronage, non-seulement de tous les anciens hérésiarques, mais de tous les génies du moyen âge qui déplorèrent les abus de leur temps et les faiblesses des ministres de l'Église. C'est ainsi qu'ils mirent sainte Hildegarde, et même saint Bernard, à contribution pour justifier leurs griefs contre la papauté et contre la hiérarchie catholique. Tout récemment il a paru en Allemagne un ouvrage empreint de cet esprit hostile. C'est ce qui nous engage à donner quelque étendue à nos études sur sainte Hildegarde, désirant vivement que ce travail puisse contribuer à éclairer les fidèles sur les publications anticatholiques, où l'histoire n'est pas moins falsifiée que la religion elle-même.

aux environs de Bingen, où Hildegarde, religieuse et très-dévote vierge de Jésus-Christ, avait fondé le monastère de Rupertsberg. On dit qu'il eut avec elle des entretiens très-doux sur la félicité future; car cette servante de Dieu était connue de l'abbé de Clairvaux par ses écrits et par les témoignages qu'on lui avait rendus. A son arrivée au couvent, après les cérémonies d'usage, il se fit présenter les livres de l'abbesse; il les lut avec d'autant plus de soin, que divers critiques les jugeaient à leur manière : les uns respectant ce qu'ils ne comprenaient pas; les autres les condamnant comme des rêveries. Mais Bernard, *édifié au-delà de tout ce qu'on peut dire,* se tourna vers ses compagnons : « Ces révélations, leur dit-il, ne « sont pas l'ouvrage de l'homme; et nul mor- « tel ne les comprendra, à moins que l'amour « n'ait renouvelé son âme à l'image et à la res- « semblance de Dieu [1]. »

Cependant l'un des compagnons fit observer que beaucoup de personnages, savants et ignorants, religieux et séculiers, crucifiaient journellement la servante de Dieu, en répétant que ses visions n'étaient que *des hallucinations du cerveau,* ou des tromperies du démon. Sur quoi saint Bernard répondit : « Ne nous étonnons pas, mon frère, que ceux qui dorment dans leurs péchés regardent les choses d'en-haut comme des folies, puisque l'homme animal n'a pas le sens des choses de l'esprit. Oui certes, ceux qui gisent ensevelis dans l'orgueil, dans l'impureté ou d'autres souillures, prennent pour des rêveries les communications de Dieu; mais s'ils étaient vigilants dans la crainte du Seigneur, ils connaîtraient les signes de l'opération divine. Quant à ceux qui pensent que ces visions proviennent du démon, ils montrent qu'ils n'ont aucune expérience de la contemplation; ils ressemblent aux Juifs qui disaient de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qu'il chassait les démons par la puissance de Béelzébuth [2]. « — Puis, s'adressant à la sainte abbesse : « Pour vous, ma fille, lui dit-il, ne vous inquiétez pas des propos des hommes, puisque vous avez Dieu pour protecteur. Leurs vains discours s'envoleront comme de la paille; mais la parole de Dieu demeure éternellement [1]. »

Le chroniqueur n'ajoute rien au récit de cette intéressante visite; mais ce qui nous reste des lettres de saint Bernard et de sainte Hildegarde peut nous faire pressentir l'union évangélique et toute vivante qui dès lors s'est établie entre ces deux grandes âmes : union sainte, étroite, intime, qui n'a pas besoin d'un long temps pour se contracter; car elle se noue en Dieu, dans une sphère qui est au-dessus du temps et de l'espace; elle est le résultat d'une foncière analogie, d'une affinité radicale qui produit des sympathies bien autrement attractives et *unitives* que les attraits et les affections de la nature. Ces sortes d'unions sont les fruits rares et inappréciables du plus sublime vœu de Jésus-Christ : « Mon Père, faites qu'ils soient un! » Dès l'instant où ces liens se forment, ils sont complets, ils sont parfaits, ils sont indissolubles; ils sont, dès le premier abord, ce qu'ils seront éternellement : on se rencontre, on se comprend, on s'aime, sans aucun motif humain. Ces âmes unies à Dieu sont nécessairement unies entre elles; elles vivent d'une même vie, dans l'harmonie du divin amour.

Tel était le nœud sacré qui unissait saint Bernard et sainte Hildegarde. On en pourra juger par quelques passages de leurs lettres.

« Je réponds bien à la hâte, écrit le serviteur « de Dieu, à vos paroles pleines de pieuse ten- « dresse. Et plût au Ciel que l'accablement de « mes affaires me permît de vous écrire plus « au long! Béni soit le Seigneur qui vous « comble de ses grâces! Mais rappelez-vous « toujours, ma fille, que cette grâce est un don

[1] Quibus diligenter ex parte revisis, *ultra quam dici potest admirans,* dixisse fertur ad socios : « Hæc scripta non sunt humanitus adinventa, nec potest ea mortalis homo capere, nisi ad Dei similitudinem intus et in anima fuerit reformatus per amorem. »

[2] Reverende pater, vera quidem sunt quæ dixisti, ait monachus quinam devotus et sanctus; sed multi homines, docti et indocti, religiosi et mundani, animam famulæ Christi, quotidianis oblocutionibus, cruciant, *dum cerebri phantasmata,* aut fallaciter per dæmones, indoctæ feminæ garrulantur immissa. Cui vir Dei : « Non miramur, inquit, frater carissime, si dormientes in peccatis divinas revelationes existimant somnia, cum sciamus verum dixisse sanctum apostolum : Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei; stultitia enim est illi, et non potest intelligere, quia spiritualiter examinantur. Omnibus enim in peccatis superbiæ, luxuriæ, avaritiæ, seu aliis vitiis, quasi dormiendo, jacentibus, divinæ admonitiones consueverunt somnia videri, quoniam si vigilarent in timore Domini, signa divinæ operationis vera cognoscerent. Qui autem hæc immitti a dæmonibus existimant, ostendunt se divinæ contemplationis nullam penitus habere scientiam, similes illis judicandi sunt, qui Dominum et Salvatorem nostrum Jesum Christum in Beelzebud potestate ejicere dæmonia dixerunt. »

[1] Ad sanctam quoque Hildegardem per interpretem : « Et tu, filia, inquit, non timeas locutiones hominum, cum Deum habeas protectorem, quoniam illorum sermones peribunt ut stipula, verbum autem Domini manet in æternum. » (Trith. in *Chron. Hirsaugiensi,* ad annum 1147. Apud Bolland. *Vit. S. Hildeg. Comment.,* § III, n° 23, 24. — *Acta SS.,* tom. V, Antuerp., 1755.)

« gratuit, auquel vous devez sans cesse corres-
« pondre avec amour et fidélité : *car Dieu ré-*
« *siste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles.*
« Au reste, quelle instruction, quelle leçon
« attendez-vous de moi? N'avez-vous pas un
« maître intérieur qui vous enseigne toutes
« choses par son onction? Je sais que la lu-
« mière de l'Esprit-Saint vous découvre les se-
« crets du Ciel, et vous révèle ce qui est au-
« dessus de la portée du commun des hommes.
« Lors donc que vous serez devant Dieu, dans
« ces heureux moments où votre esprit est uni
« au sien, souvenez-vous de moi et de tous
« ceux avec lesquels je suis en union spiri-
« tuelle [1]... »

Cette lettre semble répondre à une relation que sainte Hildegarde lui avait adressée, et où elle s'exprimait ainsi :

« Vénéré père ! vous qui, avec un zèle su-
« blime et un ardent amour de Jésus-Christ,
« enrôlez des soldats sous les drapeaux de la
« sainte croix ! je suis toujours fortement
« pressée par la lumière que je vois en esprit
« et qui ne se manifeste point aux yeux de mon
« corps... Il y a plus de deux ans, mon père,
« que vous-même vous m'apparûtes dans cette
« vision comme un homme qui fixe le soleil ;
« et j'ai pleuré, à cause de ma faiblesse et de
« ma pusillanimité. O mon doux et très-ai-
« mable père ! je me dépose dans votre âme ;
« priez pour moi, parce que j'ai beaucoup à
« souffrir, tant que je ne déclare point ce que
« je vois et entends... Je vous conjure, par la
« clarté de notre Père céleste, et par son admi-
« rable Verbe, et par la suave onction de l'Es-
« prit de vérité, et par la sainte Parole qui parle
« à toute créature, et au nom du Verbe lui-
« même par lequel le monde a été fait, et par
« la majesté du Père qui a envoyé son Verbe
« dans le sein d'une vierge, où il a pris chair,
« comme le miel quand il s'unit au rayon ; je
« vous conjure de recevoir mes paroles dans
« votre cœur ; et n'ayez pas de repos que vous
« ne soyez arrivé à Dieu par les élans de vos
« désirs ; car Dieu lui-même le veut ainsi.
« Adieu, mon vénéré père ; fortifiez-vous et
« soyez intrépide dans vos saints combats [2]. »

La vie de cette humble servante de Dieu peut offrir aux psychologues de curieuses observations. Dès son enfance, et au sortir du berceau, pour ainsi dire, elle bégayait les mystères divins et semblait, par une merveilleuse disposition, contempler simultanément les êtres célestes et les réalités terrestres. Ses parents, le comte Hildeberg [1] et la pieuse Mechtilde, ne purent méconnaître en elle les indices d'une vocation précoce. Ils la vouèrent à Jésus-Christ ; et, à peine âgée de huit ans, la jeune fille entra au monastère et se forma aux exercices ascétiques, sous la direction de la bienheureuse Jutta (Judith), qui la revêtit de la robe des vierges sacrées. Son instruction était simple comme sa vie ; elle apprit à chanter les psaumes et à s'accompagner du psaltérion. Ainsi s'écoula limpidement la première moitié de son existence ; et elle ne se fût sans doute pas distinguée de tant d'autres âmes saintes, étrangères au monde et précieuses devant Dieu, si elle n'eût été malgré elle placée sur le chandelier pour éclairer le sanctuaire de l'Église.

Laissons-la parler elle-même :

« La Sagesse m'illumine intérieurement dans la lumière de l'amour, et m'ordonne de publier comment j'ai été formée à la vision. Elle me dit : O créature, parle ainsi de toi : Dès le premier moment de mon existence, le Seigneur, de son souffle de vie, me vivifia dans le sein de ma mère, et posa en moi le germe de cette faculté de voir... Car l'an 1100 de l'Incarnation, la doctrine des apôtres commença à se refroidir parmi les chrétiens et parmi les ministres de Celui qui est Esprit et Vie. En ce temps je naquis ; et mes parents, après de longs gémissements, me consacrèrent à Dieu. Je n'avais que trois ans, quand tout à coup je vis une vive lumière qui fit tressaillir mon âme... Je ne sus alors comment parler de ces visions qui se renouvelèrent fréquemment jusqu'à la quinzième année de mon âge ; et j'écrivis plusieurs de ces choses en tremblant ; car je fus surprise de voir parfois au dehors ce que je n'avais encore vu qu'au dedans de moi ; et, demandant à ma nourrice si elle voyait les mêmes choses, elle me répondait que non. J'eus donc de grandes angoisses ; et je n'osais plus jamais parler de ces visions [1]... »

La pieuse vierge continue ; elle raconte ses souffrances, ses luttes, ses maladies étranges, qui plus d'une fois la laissèrent comme morte, au point qu'un jour on procéda à son inhumation. La crainte des hommes et une certaine timidité pudique l'empêchait de révéler les dictées de l'Esprit-Saint.

« J'étais âgée de quarante-deux ans et sept

[1] S. Bern., Epist. CCCLXIII.

[2] S. Hildeg., *Epist. lib.* p. 70, 71, 72. — Edit. Colon. 1566.

[1] *Homo rectus et Deo devotus*, dit Jean Trithème, en parlant du père de sainte Hildegarde. (*Chron. de Hirs.*, ann. 1150.)

[2] Apud Bolland., *Acta SS.*, t. V. Antuerp., 1755. *Vit. S. Hildeg.*, lib. II, cap. I, n° 16, p. 684.

mois, dit-elle, lorsque subitement un rayon lumineux, venant du ciel avec un éclat éblouissant, traversa mon corps tout entier; il embrasa mon âme, jaillit dans mon cerveau et ma poitrine, et me consuma doucement sans me brûler, ou plutôt me brûla sans me consumer. Je me sentis aussitôt investie d'une clarté nouvelle; je compris les saintes Écritures : la clef de David me fut donnée; j'eus l'intelligence des Psaumes, des Évangiles et des autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; j'en contemplais les mystères, sans toutefois en connaître le texte, et sans comprendre la signification littérale des mots et des syllabes [1]. »

De ce moment, sainte Hildegarde, totalement transformée, se rendit docile à la voix de Dieu qui lui commandait d'écrire ses révélations. Elle obéit, et soudain ses maladies disparurent; elle se releva de son lit de douleur; *mes veines et la moëlle de mes os se remplirent de force* [2], dit-elle; et, désormais affranchie de toute appréhension humaine, elle promulgua, comme le prophète Jonas, les avertissements et les justices du Très-Haut.

Cependant l'archevêque de Mayence, ne sachant ce qu'il fallait croire ou rejeter de ces révélations extraordinaires, jugea convenable de les soumettre au jugement du Siége apostolique. C'était le temps où le Souverain Pontife présidait le concile de Trèves. Eugène III mit le plus grand soin dans l'examen d'une affaire si délicate. Il voulut prendre connaissance par lui-même des écrits de la célèbre abbesse; *et ce fut l'abbé de Clairvaux, de bienheureuse mémoire,* dit un ancien biographe, *qui engagea le Pape à ne pas permettre qu'une lumière si admirable demeurât cachée sous le boisseau* [3]. Il envoya plusieurs examinateurs au couvent où vivait la religieuse, afin de s'enquérir de toutes choses, *sans bruit et sans vaine curiosité* [1].

Lors donc qu'ils furent de retour à Trèves, ils rapportèrent le livre des visions de sainte Hildegarde, et l'on en donna lecture en plein concile. Le Pape lui-même, profondément touché, remplit à plusieurs reprises l'office de lecteur; et tous les Pères du concile, admirant la pureté de cette lumière, glorifièrent *de cœur et de bouche* l'auteur de tant de merveilles [2].

Les volumes présentés au concile composent le grand recueil intitulé : SCIVIAS : « *Apprenez les voies de Dieu* [3]. » Ce titre est peut-être un de ces mots mystiques, propres à la Sainte, qui jaillissaient parfois de son âme comme les mots d'une langue inconnue. Une foule d'expressions du même genre sont intraduisibles; elles se distinguent par leur énergie radicale et l'harmonie de leur forme. Il serait difficile de donner une idée de la science vaste et de la majesté du style qui caractérisent les œuvres de sainte Hildegarde. Il faudrait, pour les approfondir, posséder quelques rayons de la lumière qui les a fait naître. La vérité semble y reposer avec plénitude; elle étincelle dans chaque mot, dans la conformation du texte comme dans la profondeur du sens.

Selon que le déclare Hildegarde, elle voyait dans son âme le reflet des choses du ciel, pendant que les yeux de son corps considéraient les mêmes réalités, sous d'autres formes, dans la nature extérieure. De là un admirable sym-

[1] « Actum est in millesimo centesimo quadragesimo primo Filii Dei Jesu Christi Incarnationis anno, cum quadraginta duorum annorum septemque mensium essem : maximæ coruscationis igneum lumen aperto cœlo veniens, totum cerebrum meum transfudit, et totum cor totumque pectus meum velut flamma non tamen ardens, sed calens ita inflammavit... Et repente intellectum expositionis librorum videlicet Psalterii, Evangeliorum, et aliorum catholicorum tam Veteris quam Novi Testamenti voluminum sapiebam; non autem interpretationem verborum textum eorum, nec divisionem syllabarum, nec cognitionem casuum aut temporum callebam. » (S. Hildeg., V. op. quod appellavit *Scivias*, lib. prim., p. 28. Ex *lib. trium virorum et trium spiritualium virginum.* Paris, ex offic. Henrici Stephani, ann. 1513.)

[2] Venæ autem et medullæ meæ tunc plenæ virium erant. (*Vit. S. Hildeg.*, lib. II, cap. II, n° 17, p. 684.)

[3] Aderat item ibidem sanctæ recordationis Bernardus abbas Claravallis, quo mediante, cæterisque innitentibus, monebatur summus Pontifex ne tam insignem lucernam silentio tegi pateretur. (*Vit. S. Hildeg.*, lib. I, cap. I, n° 5, p. 688.)

[1] Sine strepitu vel curiositatis acumine. (*Ibid.*)

[2] His Papa recognitis, jubet repræsentari scripta beatæ Hildegardis... et ex manibus propriis tenens, ipseque recitatoris vice functus, archiepiscopo et cardinalibus, omnibusque qui de clero aderant, publice legit, ac responsa virorum, quos ad hæc indaganda miserat, pronuntians, omnium mentes et voces in laudem conditoris, et congratulationem excitavit. (*Vit. S. Hildeg.*, *loc. cit.*

[3] *Scivias Domini*, abréviation de *Nosce vias Domini: Connais les voies du Seigneur.* Trois livres de révélations imprimées à Paris, chez Estienne, en 1513, avec cinq autres livres mystiques, intitulés : *le Livre des trois hommes et des trois vierges spirituels.* « Liber trium virorum et trium spiritualium virginum. »

Les trois hommes spirituels sont : 1° *Hermas;* 2° *Uquetinus*, d'abord chanoine de Saint-Augustin, puis religieux de Saint-Vincent à Metz; 3° *F. Robert*, dominicain.

Les trois vierges sont; 1° *sainte Hildegarde;* 2° *sainte Élisabeth de Schonau;* 3° *sainte Mechtilde.* Cet ouvrage a été réimprimé à Cologne en 1628.

Il existe encore de sainte Hildegarde un volume imprimé à Cologne, en 1556, intitulé : *Sanctæ Hildegardis, etc., epistolarum liber*, qui comprend sa correspondance, plusieurs traités, les solutions de trente-huit problèmes, l'explication de la règle de Saint-Benoît, celle du Symbole de saint Athanase, etc. Nous n'en connaissons aucune traduction française.

bolisme de phénomènes naturels et de mystères de l'ordre surnaturel qui, se produisant ensemble, ouvrent à la contemplation un double horizon. C'est une intuition simultanée des deux mondes, saisis dans leurs rapports et leur pénétration réciproque. Le monde, l'univers tout entier, aux yeux de la Sainte, est en quelque sorte diaphane; elle plonge, d'un regard profond, jusqu'à la racine mystérieuse des choses, et jusqu'au point central où les formes finies touchent à l'infini.

Outre les visions qui se rapportent à l'état de l'Église et à ses destinées futures, visions dont nous citerons quelques fragments remarquables dans le chapitre suivant, le *Scivias* contient un grand nombre de traités sur la nature de Dieu et de l'homme, sur les mystères de la vie, sur les *sons* et les *tons* de la musique céleste, sur certaines parties de la médecine et de la science naturelle, sur la vertu des plantes et des éléments. La plupart de ces traités ou contemplations embrassent une vue générale dans une multitude d'applications diverses. Elle insiste sur la *matière première de toutes choses* [1], création primitive, sagesse créée, qu'elle appelle *le vêtement de Dieu, sa demeure, son siége*. D'après ses indications, *la Sagesse, la Cité céleste, la Vierge, l'Église,* présentent le plus d'analogie avec cette créature primitive [2]. Elle donne aussi le nom de *vêtement de Dieu* à l'humanité du Fils incréé, et elle dit : Dieu éternel eut éternellement, dans son *idée* (dans sa sagesse), ce *vêtement* qui est l'humanité sainte de son Fils [3].

Voici quelques extraits des visions du *Scivias :*

« Je vis une atmosphère très-pure dans la-« quelle j'entendis les ravissantes harmonies « des sons musicaux : harmonies des joies, ac-« cords des voix diverses, concerts des âmes « qui persévèrent dans l'éternité de l'amour; « extases des esprits qui remontent à la lu-« mière, après leur chute : exhortation des « vertus, s'exhortant les unes les autres, et sa-« luant les peuples affranchis du joug de « Satan [4]. »

Cette vision est intitulée : *Symphonie de la Vierge Marie.* La Sainte s'adresse en ces termes à l'auguste Reine des anges :

« Perle resplendissante ! en toi je contemple « la lumière toute pure du ciel ! Dieu, par son « Verbe unique, a créé la matière première « qui fut troublée par Ève. Mais en toi, ô perle « splendide, le même Verbe engendre et fait « renaître toutes les vertus, comme il fit à « l'origine, quand il produisit toutes les créa-« tures de la matière primordiale ! O suavis-« sime fleur de la tige de Jessé [1] ! »

Sainte Hildegarde parle souvent de la musique comme d'un langage plein de mystère. Elle dit dans une de ses lettres : *L'âme est une harmonie..., une symphonie;* gracieuse définition ! Elle affirme que la musique divine est la voix de l'Esprit de Dieu; langage sublime dont les accords terrestres ne sont que des imitations et des échos dégradés. Elle veut que cet art, d'origine céleste, soit cultivé avec piété; et elle donne le nom de *sages* à ceux qui lui servent d'organes et lui prêtent des instruments [2].

Nous trouvons ailleurs, au sujet de la constitution du globe terrestre, des paroles d'autant plus étonnantes, qu'elles semblent coïncider avec les travaux des géologues modernes :

« J'ai affermi le globe, dit le Seigneur, dans « le feu, le nuage et l'eau... Les pierres, osse-« ments du monde, sont sorties en fusion du « feu et de l'eau...; et l'*humus*, comme une « moëlle, en découle verte sous l'influence de « l'eau [3]... »

On remarquera l'analogie de cette explication avec la question naguère controversée en géo-

[1] Ad Mogunt., p. 131.

[2] Cœlestis Jerusalem, quæ per summum artificem scilicet omnipotentem Deum, ornanda erat, coram ipso, quemadmodum materia omnium rerum, ante creationem mundi apparuit.

[3] Ipse enim æternus Deus qui in scientia sua æternaliter habuit tunicam, id est humanitatem Filii. (*Epist. ad. Mogunt.*, p. 125.)

[4] *Sciv.*, III, Vis. 13ᵉ, p. 17.

[1] O splendidissima gemma ! serenum decus solis tibi infusum est, fons saliens de corde Patris, qui est unicum Verbum ejus per quod creavit mundi primam materiam, quam Eva turbavit. Hoc Verbum fabricavit in te hominem, et es illa lucida gemma a qua ipsum Verbum eduxit omnes virtutes, quemadmodum in prima materia omnes protulit creaturas. O tu suavissima virga frondens de stirpe Jesse !...

[2] On sait que Pythagore exigeait aussi que les disciples de la sagesse, c'est-à-dire les philosophes de son école, fussent initiés à l'art musical.

Nous avons déjà eu l'occasion d'en faire la remarque : il y a dans les lois immuables de l'harmonie une secrète vertu, une signification mystérieuse, une puissance d'expression, dont la portée est bien au-dessus des effets de la musique vulgaire. La musique est une éloquence ; et, selon que l'esprit qui l'inspire vient d'en-haut ou d'en-bas, elle produit des émotions saintes ou ignobles ; elle remue l'âme ou les sens ; elle seconde l'essor du sentiment religieux, anime la prière et fait couler les larmes ; ou bien elle se prête, en se ravalant, à l'esprit du monde, excite les passions tumultueuses, étourdit la raison elle-même et favorise toutes les turpitudes.

[3] Angulos orbis... igne, nube, et aqua firmavi... Lapides de igne et aqua sicut ossa fudi, et terram de humiditate quasi medullam constitui. (*Ep. ad Colon.*, p. 157.)

logie, entre les *neptuniens* et les *plutoniens*, les uns attribuant tout à l'eau, les autres tout au feu : c'est à la fois au feu et à l'eau, que sainte Hildegarde, comme les savants de nos jours, rapporte l'ossification terrestre.

En parlant de la fin des temps et du repos final des créatures, elle s'exprime ainsi : « Les « astres perdront leur mouvement inquiet de « circonvolution, parce qu'il n'y aura plus de « temps, et que les choses se reposeront dans « l'éternité [1]. » Ici encore l'humble religieuse enseigne ce que plusieurs savants modernes commencent à soupçonner : « La terre, dit « Ritter, cherche peut-être, dans ses révolutions « continuelles, le lieu de son repos. » Herschell aussi affirme que tous les globes iront se reposer dans leur foyer central; et cette assertion a été répétée, sous une forme plus poétique, par Herder, quand il dit « que les fleurs de tous les mondes se réuniront dans un même bouquet. » On aime à constater ce rapprochement entre les observations des savants et les contemplations des Saints : la science de la nature et des phénomènes terrestres n'a de valeur que lorsqu'elle s'accorde avec la vérité révélée.

Sainte Hildegarde, dans une autre vision, contemple la tour de la Sagesse, tour qui n'est point achevée et qui s'élève incessamment vers le ciel. Au pied de cette tour s'agitent les hommes de la science spéculative; ils vont et viennent, et n'y entrent pas; les hommes de pratique seuls y pénètrent et se placent, revêtus de robes blanches, aux divers degrés de l'édifice mystérieux, depuis la base jusqu'au sommet, lequel va lui-même toujours en montant de plus en plus.

Parmi ces tableaux allégoriques se trouvent parfois des jets de lumière qui éclaircissent les points les plus obscurs de l'Écriture sainte. Nous n'en donnerons qu'un seul exemple qui terminera ce chapitre.

On proposa la difficulté suivante : Les Livres sacrés enseignent, d'une part, que l'Éternel créa toutes choses *à la fois* [1]; et de l'autre, la *Genèse* rapporte que Dieu fit l'œuvre de la création *en six jours*. Comment concilier ces deux paroles?

La Sainte répond :

« Le Dieu tout-puissant, qui est la vie sans « commencement et sans fin, et qui, de toute « éternité, a conçu les existences dans sa divine « sagesse (*in scientia sua*), *a créé en même temps « la matière des choses célestes et la matière des « choses terrestres* [2]; c'est-à-dire le ciel, matière « lumineuse; et la terre matière opaque. Or la « matière lumineuse dardait comme des rayons « d'une lumière condensée que réfléchissait la « matière opaque; en sorte qu'elle était unie. « Ces deux matières, créées simultanément, « apparurent comme un même cercle...

« Et lors du premier *Fiat*, les anges sortirent « avec leur habitacle de la matière lumineuse... « Ils furent créés à la ressemblance du Père; « et l'humanité, dont le Fils dut se revêtir, fut « créée à l'image du Fils. Ainsi, au comman- « dement de Dieu, chaque créature sortit, selon « son espèce, de la matière opaque. *Car les six « jours sont les six œuvres : le commencement et le « complément de chacune de ces œuvres forment ce « qui est appelé un jour* [3].

« Et après la création de la matière première, « l'Esprit de Dieu fut porté sur les eaux; et « d'une même parole, instantanément, et sans « aucun intervalle, Dieu dit : Que la lumière « soit! *Fiat lux* [4]! »

[1] Inquietudinem circumvolutionis suæ, etc.

[1] Qui vivit in æternum creavit omnia simul. (Eccl., XVIII, 1.)

[2] Materiam omnium cœlestium et terrestrium simul creavit.

[3] Sex enim dies sex opera sunt : quia inceptio et completio singuli cujusque operis, dies dicitur.

[4] S. Hildeg., *Epistolarum liber*, p. 208.

CHAPITRE DIXIÈME

—

Continuation du chapitre précédent. — Prophéties de sainte Hildegarde sur l'Antechrist et la fin des temps.

La gravité des enseignements de sainte Hildegarde, le puissant intérêt qui s'y rattache, et la sanction dont le Concile de Trèves a revêtu ses livres si peu connus de nos jours, justifieront, aux yeux des lecteurs sérieux, l'étendue que nous donnons à cette partie de notre travail. Nous transcrirons ici, en l'abrégeant, une magnifique épître que la Sainte adressa au clergé de Cologne ; car dans cet écrit se trouve la substance des vérités et des visions prophétiques répandues dans la plupart des autres livres. Nous parlerons ensuite des révélations touchant l'Antechrist et la fin des temps.

« Hildegarde, au clergé de Cologne [1].

« O mes fils, qui paissez mes troupeaux (dit le Seigneur), comment ne rougissez-vous pas, vous qui violez les préceptes divins, tandis que toutes les créatures obéissent à la loi de leur Créateur ! Vous qui, comme le soleil et les astres, avez reçu la mission d'éclairer le monde, de répandre les feux de l'amour et les splendeurs de la science, vous restez muets ! Et votre front est dépouillé de la lumière qui devrait l'environner comme l'auréole qui brille autour des étoiles... Vous êtes semblables à la nuit obscure, *respirant les ténèbres* (*nox spirans tenebras*) ; vous êtes comme des créatures rampantes qui se plaisent dans les cavernes...

« Hélas ! voilà ce que vous êtes ! Tandis que, d'après l'Écriture, vous devriez être debout et fermes comme *la montagne de Sion*. Riches des bénédictions d'en-Haut, et consacrés par l'auguste caractère du sacerdoce, vous devriez être de vivants sanctuaires embaumés de myrrhe et d'encens (la pénitence et la prière), au sein desquels Dieu lui-même ferait sa demeure et ses délices. Mais c'est ce que vous ne voulez pas. Vous courez avec emportement où les passions du jeune âge vous entraînent ; et, comme des enfants sans raison, vous ne savez même pas bégayer la parole de vérité...

« Oui, la puissance de Dieu courbera vos têtes altières, parce que vous ne craignez ni Dieu ni les hommes, et que vous ne haïssez pas l'injustice ; parce que vous accordez à votre chair tout ce qu'elle demande, et que vous ne faites point vos œuvres pour la gloire de Dieu et le salut des âmes...

« O malice ! ô coupable égarement de ceux qui ne désirent vivre ni pour Dieu ni pour les hommes ; qui veulent le repos sans travail, la récompense sans sacrifices ; qui n'aspirent au saint ministère que par une vaine ostentation ! C'est comme Satan, quand il dit : Je suis pieux et parfait... C'est de vous qu'il est écrit : *Ils ont des yeux, et ne voient point ; des oreilles, et n'entendent pas ; des narines, et ne sentent pas* [1].

« Au lieu de voler avec la rapidité du vent, pour répandre l'instruction parmi les peuples, et porter votre voix jusqu'aux extrémités de la terre, vous vous fatiguez à la recherche des vains hochets du monde... Vous devriez être des colonnes de feu, marchant à la tête des peuples, les guidant par vos exhortations et vos exemples, les introduisant dans les voies d'une sainte discipline, *de peur*, dit l'Écriture, *que la colère céleste ne s'embrase, et qu'ils ne se perdent, en dehors du chemin de la justice* [2]... Mais vous dites : Nous ne pouvons venir à bout ni de ceux-ci, ni de ceux-là... Vous dites : Nous n'avons pas le temps de prêcher aujourd'hui ! Vous dites : On ne vient plus nous écouter comme autrefois !...

[1] S. Hildeg., *Epist. lib.*, p. 356. — O filioli, qui greges meos pascitis, quare non erubescitis, cum cæteræ creaturæ, quæ præcepta de magistro suo habent, non deserunt, sed perficiunt ? Vos constitui sicut solem et cætera luminaria, ut luceretis hominibus per ignem doctrinæ in bono rumore fulgurantes, et ardentia corda parantes.,. (Page. 158.)

[1] Ps. CXIII.

[2] Apprehendite disciplinam ne quando irascatur Dominus, et pereatis de via justa. (Ps. II.)

« A cela, je réponds : Le juste Abel, malgré la haineuse jalousie de son frère, n'a pas laissé que de présenter son offrande au Seigneur. Noé, lors de l'épouvantable châtiment du déluge, exécuta les ordres de Dieu, malgré les propos des hommes qui s'écriaient : Que fait celui-là? les tempêtes vont abîmer son ouvrage ! Abraham offrit son fils en holocauste, sans écouter les protestations douloureuses de son propre cœur. Moïse supporta les contradictions et les outrages des enfants d'Israël, sans leur épargner les menaces du Seigneur, sans dévier des voies de la sainteté. Les prophètes ont donné leur vie, plutôt que de négliger la mission d'en-Haut...

« Et vous, insensés, pour ne point troubler vos aises, pour éviter des tribulations passagères, vous amassez sur vos têtes, et vous vous préparez pour le siècle futur, un immense poids de tourments. Vous devriez être le jour, vous êtes la nuit ! car il faut nécessairement que vous soyez l'un ou l'autre ; si vous n'êtes point la lumière du jour, vous n'êtes qu'une nuit obscure et profonde [1]... »

Ici la Sainte, détournant son regard des pasteurs infidèles, s'élève à de sublimes contemplations, et considère le sacerdoce catholique à sa source divine :

« Le Fils de Dieu posa les fondements de l'Église, comme autrefois l'arche de Noé, sur la cîme des hautes montagnes. Il y introduisit, par la porte de la foi, les peuples, les rois, les princes de la terre, les justes et les pécheurs. C'est lui qui, dans la personne d'Abraham, consacra l'obéissance. Et le Verbe, s'étant fait chair, se soumit lui-même à l'obéissance jusqu'à la mort... Dans le mystère de la circoncision, il figura le baptême par lequel les Apôtres, au nom de la sainte Trinité, ouvrirent les voies du salut, et subjuguèrent l'antique ennemi de l'homme. Une génération nouvelle sortit de ses eaux mystiques par la voie de l'Esprit, voie dans laquelle Ève était demeurée stérile. C'est pourquoi Marie apporta au monde une grâce plus grande que celle qu'Ève avait perdue...

« Et le Verbe, s'étant fait homme, a voulu établir parmi les hommes une hiérarchie correspondante à celle des anges; les évêques, les prêtres et les autres ordres de l'Église, devant reproduire les divers degrés des chœurs angéliques [2]... Et ainsi les peuples, régénérés selon l'Esprit, étaient en honneur devant Dieu... Mais, dans la suite, ils relâchèrent peu à peu le pacte avec l'Esprit-Saint; ils négligèrent l'observation des préceptes, pour suivre leur volonté propre, pour se livrer aux déréglements des mœurs et des doctrines, pour s'assujettir de nouveau au joug des passions...

« Et, du sein de la lumière, j'entendis une voix qui me dit : O fille de Sion ! la couronne d'honneur de tes fils s'est obscurcie; elle leur sera ôtée, et le manteau trop ample de leur abondance sera diminué. Ils ont des mamelles, et ne nourrissent point les agneaux; ils ont une poitrine, et ne crient pas; ils ont des mains, et n'agissent point... Ils recherchent la gloire sans le mérite, et le mérite sans les œuvres... Qu'ils prennent garde de perdre leur héritage comme Chanaan, qui fut privé de la bénédiction, et devint l'esclave de ses frères [1]... »

Après avoir dévoilé les desseins de Satan sur les hommes qui lui servent d'instruments et de complices, la Sainte prédit le schisme terrible qui s'est en effet accompli dans les temps modernes; elle en signale toutes les phases et les progrès, avec une surprenante précision.

« Moi qui suis Celui qui est, je dis à ceux qui m'écoutent : Quand ces choses arriveront, *un peuple aveuglé par l'erreur et plus corrompu que le peuple qui s'égare maintenant,* prévaricateur lui-même, tombera comme une ruine sur les prévaricateurs. Il vous poursuivra sans relâche; il manifestera vos turpitudes en plein jour; il les publiera et dira de vous : Ce sont des scorpions dans leurs doctrines et des reptiles dans leur conduite ! Enflés d'un faux zèle pour la maison du Seigneur, ils vous appliqueront cette imprécation : *La voie des impies périra !* Et les hommes séduits et poussés par le démon, qui agiront ainsi avec vous, se montreront en public sous un masque austère et une apparence de régularité. Ils feront alliance avec les princes du monde, et leur diront : Pourquoi souffrez-vous ces impies qui souillent toute la terre de leurs scandaleuses iniquités? Ils sont livrés au vin et à la dé-

[1] Dies esse deberetis, sed nox estis. Nam aut nox, aut dies eritis. (S. Hild., *Epist. lib.*, p. 162.)

[2] Et quia Verbum Dei incarnatum erat, Deo placuit, quod omnes ordines angelorum, qui per nomina sua hominibus nota sunt, in spiritali populo spiritaliter designarentur, velut in presbyteris et episcopis, ac in cæteris hujusmodi spiritalibus ordinibus. (S. Hild., p. 164.)

[1] Et de vivente luce iterum audivi vocem dicentem : O filia Sion, corona honoris capitis filiorum tuorum inclinabitur, et pallium dilatationis divitiarum eorum imminuetur... Nam et ubera ad nutriendum parvulos meos eis data sunt, quæ ipsis non præbent. Vocem quoque habent, et non clamant : opera etiam eis data sunt, et non operantur. Gloriam absque merito habere volunt, et meritum absque opere... (S. Hild., p. 165.)

bauche; et, si vous ne les chassez, c'en est fait de l'Église [1] !

« Et ces gens prendront un costume plus simple et plus grossier que le vôtre; ils se couperont les cheveux d'une autre manière, et paraîtront aux yeux du monde saints et irréprochables; car ils ne sont point avares, ils n'amassent point de trésors, et affichent une grande sévérité de mœurs [2]. Mais le serpent est avec eux, cachant son venin, comme autrefois quand il fit tomber Adam... C'est au moyen des esprits de l'air que Satan communique avec eux; car la méchanceté des hommes charge l'atmosphère de ces sortes d'esprits qui, comme des essaims de mouches et de moucherons, voltigent en quantité innombrable autour des pervers. »

Sainte Hildegarde revient sur les semblants de vertu que pratiqueront quelques-uns des séducteurs, à l'instigation du démon lui-même; on les croira chastes, désintéressés, pieux, charitables. Puis, elle continue, en poussant son regard prophétique toujours plus avant dans l'avenir :

« Les hommes qui, en ce temps, faibliront dans la foi catholique, seront pris au piége de ces démonstrations extérieures. Ils prêteront leur concours irréfléchi aux entreprises des novateurs, et les imiteront autant que possible. Ils s'attacheront à eux, parce qu'ils les regarderont comme justes, et s'uniront à eux dans la persécution des fidèles qui auront persévéré dans la foi...

« Or, parmi ces derniers, il se trouvera de très-courageux soldats; et l'on ne parviendra point à ébranler certaines congrégations d'âmes saintes, dont la conduite est sans reproche [3]... On verra l'accomplissement de ce qui fut dit à Élie : Beaucoup de justes seront sauvés (III Reg., XIX); et parce qu'ils n'auront point pactisé avec les doctrines de l'erreur, ils ne seront point arrachés de leurs fondements... C'est ainsi, dit le Seigneur, que l'iniquité sera purgée par l'iniquité...; car il est nécessaire que la tribulation et la contrition purifient les œuvres de l'homme : il faut que le scandale arrive; mais malheur à celui par qui il arrive!... Toutefois ces séducteurs ne sont pas ceux dont il est dit qu'ils suivront Satan, quand au dernier jour il s'élèvera jusqu'au ciel pour se faire semblable à Dieu [1], comme il l'a fait au commencement. *Ils n'en seront que le germe, pour ainsi dire, et les précurseurs...*

« Mais l'aurore de la justice se lèvera enfin, et des jours meilleurs commenceront pour vous. Les maux passés vous rendront plus vigilants, et vous inspireront la crainte de Dieu. Vous brillerez de nouveau comme l'or pur; vous vous fortifierez de plus en plus dans ce renouvellement; et vous serez inébranlables comme les anges fidèles qui ont été affermis dans l'amour, à la chute de Lucifer [2]...

« Maintenant donc, ô enfants de Dieu, comprenez et retenez ces avertissements de l'Esprit de Dieu, afin que vous ne perdiez point votre héritage. Pauvre et timide fille, je me sentais depuis deux années vivement pressée de vous les transmettre; mais à cause des divisions qui règnent parmi vous, j'ai tardé jusqu'à ce jour. »

La Sainte, dans ses hautes révélations, semble dérouler, aux regards du monde, toute la suite des siècles jusqu'au dénouement final des

[1] Sed ego, quid sum, audientibus me dico : In tempore illo cum istud fiet *per quemdam errantem populum pejorem erranti populo qui nunc est*, super vos prævaricantes prævaricatores ruina cadet, qui ubique vos persequetur, et qui opera vestra non celabit. Sed ea denudabit, et de vobis dicet : Isti scorpiones sunt in moribus, et in operibus serpentes. Sed et quasi in zelo Domini de vobis imprecabitur : *Iter impiorum peribit*, (Ps. I, 6.)

... Sed populus iste qui hoc faciet, a diabolo seductus et missus, pallida facie veniet, et velut in omni sanctitate se conjunget. Quibus et de vobis sic dicent : Quare hos vobiscum tenetis et quare eos vobiscum esse patimini, qui totam terram in maculosis iniquitatibus suis polluunt ? Isti enim ebrii et luxuriosi sunt, et nisi eos a vobis abjiciatis, tota Ecclesia destruetur. (S. Hild., p. 106.)

[2] Populus autem qui hoc de vobis dicet, vilibus cappis qui alieni coloris sunt induitur : et recto modo tonsus incedet, atque omnibus moribus suis placidum et quietum se hominibus ostendet. Avaritiam quoque non amat, pecuniam non habet, et maximam abstinentiam imitatur... (*Ibid.*)

[3] Sed et quasdam congregationes sanctorum, quorum conversio sancta est movere non poterunt... Sed tum, secundum quod Heliæ dictum est (III Reg., XIX), multi servabuntur, qui in erroribus istis non confundentur, nec a fundamentis suis destruentur... Sic iniquitas quæ iniquitatem purgabit, super vos ducetur, sicut scriptum est... Nam oportet ut per tribulationes et contritiones prava hominum opera purgentur... « Necesse est enim ut veniant scandala : verumtamen væ homini illi, per quem scandalum venit. » (Matth., XVIII, 7.— *Ad Clera Colon. Epist.* Hildeg., p. 167, 168 passim. Édit. Colon., 1566.)

[1] Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo. (Isaïe, XIV, 14.)

[2] Isti autem deceptores illi non sunt qui ante novissimum diem venturi sunt, cum diabolus in altum volaverit (Isaï., XIV), ut ipse in initio contra Deum pugnare cœpit, sed præcurrens germen illorum sunt : sed tamen postquam ipsi in perversitatibus Baal et in aliis pravis operibus sic inventi fuerint, principes e alii majores in eos irruent; et velut rabidos lupos eos occident, ubicumque eos invenerint. Tunc aurora justitiæ et novissima vestra meliora prioribus erunt, ac de omnibus præteritis timorati eritis, et quasi purissimum aurum fulgebitis...

Ipsi namque de præterito timore et de præterito dolore ad justitiam confortabuntur, quemadmodum angeli in casu diaboli in amore Dei confortati sunt. (S. Hildeg., p. 169, ed. Boll.)

choses humaines. Elle décrit, en caractères mystérieux, les grandes catastrophes du passé et de l'avenir; l'histoire apparaît dans son ensemble à l'œil ouvert de son âme. Mais les vérités qu'elle expose avec le plus d'énergie sont celles qui regardent l'Antéchrist et la fin des temps.

Nous citerons quelques-uns des passages les plus instructifs de ces prophéties, parce qu'il peut être utile de les répéter à une époque où l'on n'y pense guère. La Sainte raconte en ces termes une de ses visions :

« Dieu a achevé ses œuvres en six jours; et il s'est reposé le septième jour.... Ces six jours représentent les six premiers âges du monde; et dans le sixième, il a manifesté de nouveaux prodiges...

« Or le monde se trouve à l'âge qui précède le dernier jour. Les prophètes ont accompli leur mission; mon Fils a exécuté ma volonté dans le monde; et l'Évangile a été prêché dans tout l'univers.

« Maintenant la foi chancelle parmi les peuples; l'Évangile s'oblitère; on néglige l'étude des ouvrages solides, élaborés par les plus saints docteurs; et le goût des aliments des divines Écritures s'est affadi parmi les hommes...

« Fortifiez-vous donc et prenez courage, ô vous tous qui êtes mes élus, et tenez-vous en garde contre les piéges de la mort. Suivez les traces de Celui qui a paru dans le monde, non pas avec l'appareil d'une orgueilleuse ostentation, mais dans un état d'abaissement et d'humilité profonde...

« La tête ne doit pas être sans corps et sans membres. La tête, c'est le Fils de Dieu; le corps et les membres, c'est l'Église et ses enfants. Or l'Église n'a pas encore atteint sa plénitude dans son corps; elle se développe et progresse jusqu'au jour où son nombre sera complet...

« Le Christ n'est venu ni au commencement ni à la fin des temps; il est venu vers le soir (*ad vesperas*), alors que la force du jour était écoulée. Que se passa-t-il alors? Il ouvrit les sources de la loi et donna issue aux grands fleuves de la vertu. Il rendit au monde, en sa personne, la sainte virginité; et les germes divins, fécondés par l'Esprit, purent reprendre racine dans le cœur des hommes régénérés....

« Mais l'homicide, le fils de la perdition, à son tour viendra subitement et tombera bientôt après. Il viendra à l'heure où le soleil se couche et où la nuit succède au jour, c'est-à-dire dans les derniers temps. O fidèles, écoutez ce témoignage et retenez-le comme une sauvegarde dans votre souvenir, afin que la terreur ne vous trouve point dépourvus; et que l'homme de péché, venant à l'improviste, ne vous entraîne point dans la perdition. Armez-vous des armes de la foi, et préparez-vous au plus redoutable de tous les combats...

« L'homme de péché naîtra d'une femme impie qui, dès son enfance, aura été initiée aux sciences occultes et aux artifices du démon. Cette femme vivra dans le désert avec des hommes pervertis, et s'abandonnera au crime avec une ardeur d'autant plus effrénée, qu'elle s'y croira autorisée par les communications d'un ange. Et ainsi, dans les feux d'une brûlante concupiscence, elle concevra le fils de la perdition sans en connaître le père. Elle publiera que la fornication est irrépréhensible; elle se produira et elle sera honorée comme une sainte...

« Et Lucifer, l'antique serpent, remplissant de son souffle l'ignoble fruit de ses entrailles, possèdera tout entier le fils du péché.... Et celui-ci, quand il aura atteint l'âge viril, se posera en nouveau maître et enseignera une doctrine perverse. Il s'insurgera contre Dieu et contre les saints, et acquerra une si grande puissance, que, dans son fol orgueil, il voudra s'élever au-dessus des nues. Et de même que, dans les premiers jours, Satan dit : Je serai semblable au Très-Haut, et tomba; ainsi, dans les derniers temps, il sera précipité, quand il dira dans la personne de son fils : *Je suis le Sauveur du monde...*

« Il fera alliance avec les rois, les princes, les riches, les puissants de la terre; il condamnera l'humilité ; il favorisera toutes les doctrines d'orgueil. Son art magique simulera les plus étonnants prodiges; il ébranlera l'atmosphère; il commandera à la foudre et à la tempête, à la grêle et aux orages; il transportera des montagnes, dessèchera des fleuves, ranimera dans les forêts la verdure flétrie. Ses tromperies s'exerceront sur tous les éléments, sur l'élément sec et sur l'élément humide; principalement sur l'homme. Il paraîtra ôter la santé et la rendre; il chassera les démons; il semblera même ressusciter les morts. Comment cela? En renvoyant l'âme de quelque réprouvé dans un cadavre, pour l'agiter un peu de temps; mais ces sortes de résurrections seront de courte durée...

« A la vue de ces choses, bien des esprits chancelants croiront en lui. D'autres, sans lui accorder une entière confiance, et tout en gra-

dant leur foi, ambitionneront les faveurs de l'homme pervers, ou craindront ses disgrâces...

« Après quoi, composant un certain chiffre mystérieux qu'il fera passer pour un gage de salut, il le donnera à ses adhérents, comme un signe de leur foi en lui, et leur commandera de l'adorer. Quant à ceux qui, par amour pour mon nom (dit le Seigneur), refuseront de lui rendre ce culte, il les fera mourir au milieu des plus cruels supplices... Et ainsi, beaucoup seront séduits... Et l'on dira, dans l'oppression où se trouvera l'Église : La doctrine de Jésus-Christ est-elle vraie ou non?

« Alors apparaîtront Hénoch et Élie [1], mes deux témoins, que j'ai réservés pour ce temps, afin qu'ils combattent l'homme du péché, et ramènent dans la vérité ceux qu'il aura séduits. Ces deux hommes extraordinaires, vénérables par leur âge et par leur stature, témoigneront que le Fils de la perdition n'est venu sur la terre que pour perdre les hommes. Ils parcourront les lieux où il aura répandu ses doctrines, et opèreront les miracles les plus éclatants par la vertu de Dieu.

« Cependant, l'homme de péché fera un dernier effort; et, se gonflant orgueilleusement en lui-même, il lèvera sa tête au-dessus de toutes choses, et se fera adorer; il montera sur une haute montagne, et de là s'élancera vers le ciel. Mais un coup de foudre le terrassera ! Et le Seigneur le fera périr du souffle de sa bouche...

« Dès que l'impie sera tombé, beaucoup d'âmes égarées reviendront à la vérité, et les fidèles feront des progrès merveilleux dans la voie des Saints [2]... »

Sainte Hildegarde aborde les divines promesses relatives à la conversion des Juifs, et y revient à plusieurs reprises.

« Le Fils de Dieu, par son incarnation, s'était primitivement uni à la Synagogue; mais celle-ci, rejetant la grâce du baptême, a pactisé avec le démon. Cependant, il la rappellera dans les derniers temps, alors que, renonçant aux errements de son infidélité, elle se tournera vers la lumière de la Vérité.

« C'est le démon qui l'a entraînée dans les ténèbres, et qui, après l'avoir aveuglée, l'a précipitée dans une foule d'erreurs; ce qu'il ne cessera de faire jusqu'à l'époque du Fils de perdition.

« En ce temps-là, quand il aura terrassé l'Antéchrist, mon Fils ramènera la Synagogue à la vraie foi...; car en ces derniers jours, à la chute de celui qui les avait séduits, ils reviendront de toutes parts, avec un extrême empressement, dans la voie du salut éternel [1].

« Alors l'Épouse du Christ s'élèvera, forte et puissante, avec une admirable beauté, et sa magnificence brillera d'un éclat sans nuage [2]...

« Quant à la question de préciser le jour où, après la chute du Fils de perdition, le monde devra finir, l'homme ne doit pas chercher à le savoir; il ne pourrait y parvenir : le Père s'en est réservé le secret.

« O hommes, préparez-vous au jugement [3] ! »

Terminons ici cette imposante matière, à laquelle le concile de Trèves consacra un examen de près de trois mois. Il nous faudrait un espace que nous refuse ce volume, pour en donner une idée plus complète et plus digne. Le Souverain-Pontife, après avoir mûrement éprouvé l'esprit de sainte Hildegarde, lui écrivit de sa propre main des paroles d'encouragement. « Conservez, lui dit-il, et renfermez « précieusement dans votre cœur, la grâce que « Dieu vous a faite; et ne parlez qu'avec une « extrême circonspection, des choses que l'Es- « prit de Dieu vous ordonnera de dire. »

Hildegarde, soutenue par l'autorité apostolique, et devenue de plus en plus célèbre dans l'Église, continua, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, ses mystérieuses fonctions de prophétesse. Le recueil de ses lettres, à la tête desquelles se trouve celle du Pape que nous

[1] Au sujet d'Hénoch et d'Élie, nous rappellerons que ces deux hommes furent exemptés de la mort, et réservés pour une mission dans les temps à venir. « Hénoch marcha avec Dieu, et il ne parut plus, parce que Dieu l'enleva, » dit la Genèse (v, 24). « Élie monta au ciel au milieu d'un tourbillon. » (IV Rois, II, 11.) « Hénoch a été transféré au Paradis pour faire entrer un jour les nations dans la pénitence. » (Eccli., XLIV, 16.) — « Qui pourra se glorifier comme vous, ô Élie, qui devez venir pour apaiser la colère du Seigneur, réconcilier les pères avec les fils, et rétablir les tribus d'Israël. » (Eccli., XLVIII, 4, et 10.)

Le catéchisme de Montpellier cite une foule de textes tirés de l'Écriture et des Pères concernant la mission d'Élie. (Voy. Cat. de Montp., Ire partie, IIe sect., chap. III.)

[2] Lib. III. vis. XIa.

[1] Filius Dei Synagogam (quæ ipsi primum in incarnatione sua conjuncta fuit, sed gratiam baptismi deserens, diabolum secuta est), tandem circa novissimum tempus recipiet, ubi ipsa errores infidelitatis suæ deserens, ad lumen Veritatis redibit.

Nam diabolus Synagogam in cæcitate illius rapuit et eam infidelitate in multis erroribus tradidit, nec hoc usque ad filium perditionis facere cessabit...

Tunc Filius meus, Antichristo dejecto, Synagogam ad veram fidem revocabit...

Cum enim novissimo tempore homines illum per quem decepti fuerant victum viderint, ad viam salutis cum multa festinatione recurrent. (*Scivias*, lib. I, visio v.)

[2] *Ibid.*, lib. I, visio v.

[3] *Ibid.*, lib. III. Ex visione XI.

venons de citer, constate les saintes relations qu'elle entretenait avec les successeurs d'Eugène, Anastase IV, Adrien IV et Alexandre III, ainsi qu'avec les empereurs, les princes et les plus éminents dignitaires de la chrétienté. Tous reçurent, avec frayeur et componction, la parole de l'humble vierge. Elle mourut au couvent du Mont-Saint-Rupert, le 17 septembre de l'année 1179, jour où l'Église honore sa mémoire [1].

CHAPITRE ONZIÈME

Visite du pape Eugène III à Clairvaux. — Chapitre de Cîteaux. — Grande célébrité de saint Bernard.

Après un séjour de trois mois à Trèves, Eugène III revint en France, et prit le chemin de Clairvaux, ayant toujours auprès de lui saint Bernard.

Les miracles que le serviteur de Dieu renouvelait en tous lieux, attiraient une si grande affluence de peuples sur les traces du Pontife, que lui-même en fut un jour *presque étouffé*. Il ne put se retirer de la presse qu'avec la plus grande peine, dit l'historien de Cîteaux [1]. Le voyage fut lent et solennel; mais enfin ils arrivèrent à Clairvaux, où la présence d'Eugène, au milieu des humbles cénobites, ses anciens compagnons, causa autant de joie que d'édification.

Voici ce qu'en rapporte l'un des chroniqueurs contemporains :

« Les Pères du Concile s'étant séparés, le Pape visita Clairvaux ; et les pauvres de Jésus-Christ purent contempler de leurs propres yeux la gloire du Pontificat suprême. Ils admiraient son humilité parfaite dans une si haute élévation, et s'étonnaient que, sur le trône de la puissance, il gardât exactement les austérités de la règle monastique qu'il avait autrefois embrassée ; en sorte que la modestie étant jointe à la grandeur, elle rehaussait la dignité, sans diminuer la sainteté. Il portait jour et nuit sur sa chair une chemise de laine, avec une coule ; et ainsi, conservant dans son intérieur l'esprit et les sentiments d'un religieux, il se montrait au dehors Souverain Pontife, par ses ornements sacrés et la splendeur de sa personne.

« Chose bien difficile, continue le narrateur, de réunir dans un même homme la vie et les obligations de deux personnes différentes! On lui portait des carreaux de broderies, et son lit était décoré de riches tentures, de courtes-pointes et d'un élégant pavillon écarlate; mais, en soulevant ces parures, vous n'eussiez trouvé au-dessous qu'un matelas de paille battue, avec une couverture de laine. *L'homme voit le visage, et Dieu voit le cœur;* notre saint Père charmait les regards de Dieu et de l'homme. Il parlait aux religieux, non sans répandre souvent des larmes, et ses discours sortaient du plus profond de son cœur. Il les exhortait, les fortifiait, et se comportait envers eux comme un frère et un égal, bien plus que comme un maître et un seigneur. Mais comme le nombre considérable de personnages qui l'accompagnaient ne lui permettait pas de prolonger sa visite, il leur dit adieu, et les quitta de corps seulement; car son esprit demeura toujours parmi eux [2]. »

Au sortir de Clairvaux, Eugène se rendit à Cluny, qui refleurissait sous la main de Pierre le Vénérable. Il visita plusieurs autres mona-

[1] *Hist. de Cît.*, vol. VI, liv. VII, ch. VI. — *Annal. Cist.*, t. II, p. 102, n° 12 et seq.

[1] Papebroch rapporte avoir vu le corps de la Sainte, encore bien conservé, en 1660, époque où cette précieuse relique fut transférée du Mont-Saint-Rupert au monastère d'Eibingen, dans le Rheingau. Sa tête était couverte de quelques boucles de cheveux roux tirant sur le blanc. On conservait dans le même monastère la robe de sainte Hildegarde, et *un canif à manche d'hyacinthe que saint Bernard lui avait donné en souvenir;* de plus, un volumineux manuscrit en parchemin, contenant la plus grande partie de ses œuvres. (*Comm. advit. S. Hildeg.*, ch. XIV, n° 206, p. 677, Bolland.)

La *Vie de sainte Hildegarde*, avec l'analyse de ses principaux ouvrages, a été écrite par le R. P. Jacq. Renard, missionnaire apostolique, de la communauté des Prêtres de N.-D. de Sion. Ce travail sera publié incessamment.

[2] *Vit. S. Bern.*, lib. II, cap. VIII.

stères de la Bourgogne, et s'arrêta à Cîteaux, l'abbaye mère de Clairvaux, où il présida le chapitre général des abbés de l'ordre. Il voulut prendre part à leurs délibérations, non pas en qualité de Chef de l'Église, *mais comme l'un d'entre eux, par l'amour qu'il leur portait en Jésus-Christ*[1].

Cîteaux, naguère une obscure et impénétrable forêt où quelques pauvres religieux expiaient dans les macérations de la pénitence le luxe des autres monastères, était devenu, depuis la vocation de saint Bernard, la métropole de la vie monastique de toute la catholicité. Les couvents de cet ordre s'étaient multipliés à l'infini et progagés jusqu'aux confins de l'Europe. C'était dans ces mystérieux asiles de la sainteté que l'Esprit de Dieu réparait foncièrement, selon les lois mêmes de la vie, les pertes et les déchets que subissait le corps de l'Église. La vertu, la science, les traditions sacrées y concentraient leurs puissantes racines; tandis que les branches extérieures de la chrétienté, exposées à l'action délétère de l'esprit du monde, se desséchaient de plus en plus, et tombaient comme des sarments inutiles. Rome elle-même n'était, en quelque sorte, plus à Rome; elle se retrempait dans le désert; elle puisait, aux sources cachées de la vie ascétique, la force, la grâce, la sève dont elle avait besoin pour reparaître, avec une nouvelle auréole de lumière, au sommet des choses humaines.

La tenue des chapitres de Cîteaux décelait d'ailleurs une institution imposante, récemment introduite dans la hiérarchie monacale. Cîteaux était devenu comme le centre d'un vivant réseau dont les fils enveloppaient toute la catholicité. De ce foyer découlait, comme de la profondeur du cœur, le sang qui restaure les organes et alimente le corps tout entier. Grâce à ce contre-poids que l'ordre cénobitique opposa au clergé séculier, l'Église se retrouva fortement armée pour le jour des épreuves et des combats.

Si l'on veut avoir une idée de l'esprit qui animait la congrégation de Cîteaux, il faut lire les lettres que le pape Eugène adressa aux supérieurs qui composaient le chapitre général de cet Ordre fameux. Nous ne craignons pas de trop nous étendre en citant ici quelques-uns de ces documents si propres à consoler la piété chrétienne. Ce fut un an après sa visite à Cîteaux que le Souverain-Pontife écrivit au chapitre la lettre qu'on va lire :

[1] Quasi unus ex eis... (*Annal Cist.*, t. II, p. 104.)

« Nous aurions bien désiré, très-chers fils, « de revenir en personne au milieu de vos « saintes assemblées; afin que, n'ayant tous « ensemble qu'un même esprit qui nous lie et « nous unit étroitement les uns aux autres, « nous pussions aussi, dans un même accord, « nous concerter sur les moyens de nous avan- « cer dans la perfection, et de nous rendre di- « gnes de cette joie divine que l'Esprit-Saint « répand dans les âmes. Mais, étant obligé, par « l'ordre de la Providence, de conduire le « vaisseau de l'Église sur cette mer du monde, « où nous sommes agité par les flots et les tem- « pêtes qui nous assaillent de tous côtés; et « les obligations de notre charge nous tenant « tellement assujetti, que la force des choses « nous commande souvent de faire le con- « traire de ce que nous voudrions; et enfin, « n'ayant pas la liberté de retourner auprès de « vous, comme nous le souhaiterions, nous « voulons du moins nous rendre présent parmi « vous au moyen de nos lettres, et assister à « votre vénérable chapitre par les désirs de « notre cœur et la dilection que nous vous « portons; vous conjurant et vous suppliant, « au nom de la charité, de vous unir en esprit « avec nous, pour implorer la grâce du Tout- « Puissant. Car dans la situation où nous som- « mes placé sur la cime de la montagne, battu « de tous côtés par des vents impétueux, nous « espérons cependant rester debout, si nous « sommes assisté du secours de vos ferventes « prières...

« Ne perdez jamais de vue les premiers pères « qui ont fondé votre sainte communauté; et « considérez de quelle sorte, après avoir quitté « le monde et méprisé tous ses biens, ils ont « laissé aux morts le soin d'ensevelir les morts « et se sont retirés dans la solitude pour s'at- « tacher avec Marie aux pieds de Jésus-Christ, « afin de recevoir la manne du ciel avec d'autant « plus d'abondance, qu'ils se tenaient plus éloi- « gnés de la terre d'Égypte... Les rayons lumi- « neux qu'ils ont projetés autour d'eux se sont « répandus sur tout le corps de l'Église, et « leurs paroles ont rempli les vases de la « veuve de Sarepta avec le peu d'huile qu'ils « avaient...

« En effet, ils ont reçu les prémices de l'es- « prit de Dieu; et cette huile divine qui dé- « bordait de leurs cœurs est venue jusqu'à nous. « C'est ce qui vous oblige à ne point dégénérer « de leurs vertus, afin que vous soyez dans les « branches ce qu'ils ont été dans la tige; et « qu'ayant reçu d'eux les semences de la vie,

« vous produisiez les mêmes fruits qu'ils ont « portés.

« Vous voyez comme ceux qui ont laissé « éteindre leurs lampes désirent que vous leur « donniez de votre huile, et avec quelle ardeur « les enfants du siècle, rentrant en eux-mêmes, « après avoir croupi dans leur ordure, souhai- « tent de se mettre sous votre direction et de « participer à vos forces spirituelles... Mais « comme vous n'avez rien que vous n'ayez « reçu, conservez de grands sentiments de la « bonté de Dieu, et ayez des sentiments bas de « vous-mêmes, afin que vous puissiez marcher « sur les pas de Celui qui vous ordonne de « vous regarder comme des serviteurs inutiles, « après que vous aurez accompli tous vos de- « voirs. Car si vous avez reçu le don des lan- « gues, la grâce de guérir les maladies, la con- « naissance des choses à venir; si vos paroles « sont pleines d'efficacité, si elles sont plus édi- « fiantes et plus agréables que les senteurs les « plus excellentes; si le monde a du respect et « de la vénération pour vous, et s'il court après « l'odeur de vos parfums; tout cela ne vient « pas de vous; c'est l'œuvre de Celui qui a dit: « Mon Père, depuis le commencement du « monde, ne cesse point d'agir; et c'est lui qui « produit ces grâces [1]. »

Nous voudrions, pour l'édification des lecteurs, donner en entier la réponse de saint Bernard, au nom du chapitre de Cîteaux. En voici seulement les premières paroles:

« La voix de la tourterelle s'est fait entendre « dans notre assemblée, et nous avons tressailli « d'allégresse. Certes, les paroles que vous nous « adressez sont des paroles pures, vives, lumi- « neuses et toutes brûlantes du feu divin qui « consume votre cœur; elles exhalent un es- « prit de vie, un esprit ardent, un esprit qui « tonne, qui éclate, qui enflamme; c'est le « gage de l'amour que vous nous portez: amour « de jalousie, mais de jalousie selon Dieu [2]... »

Oh! qu'une telle correspondance, si pleine d'onction et de sainte gravité, exprime bien l'esprit de l'Évangile! C'est à Cîteaux que cet esprit avait rallumé l'étincelle sacrée; et de là, comme d'un vaste embrasement, il réchauffait toute la terre [3].

Eugène III, à son départ de Cîteaux, avait repris le chemin de Rome, tandis que saint Bernard rentra dans son monastère, à Clairvaux.

Il était alors à l'apogée de sa gloire. Pierre le Vénérable, dans une lettre qu'il lui écrivit à cette époque, le considère comme la *haute colonne qui soutient les Ordres religieux et toute l'Église* [1]. Un autre saint personnage, l'archidiacre de Châlons, l'appelle le grand arbitre des choses divines et humaines, le maître des chrétiens, le guide et le flambeau du Saint-Siège [2]. Ses contemporains comparent sa renommée à celle de Salomon, dont toute la terre désirait contempler le visage [3].

« Il serait en effet difficile de se persuader, dit un ancien biographe, que le roi d'Israël eût autant possédé l'affection de l'Orient par son règne glorieux, que ce saint Abbé n'a conquis celle du monde entier par sa douce humilité. J'ose dire de plus qu'il serait très-difficile de trouver, dans toutes les histoires du monde, un homme, encore vivant, qui ait été aussi célèbre et aussi généralement aimé, depuis le levant jusqu'au couchant, depuis le septentrion jusqu'au midi. Car, continue le biographe, on l'honorait tout à la fois dans l'Église orientale, où se lève le soleil, et dans l'Hybernie, où le soleil se couche; on l'honorait au sud, dans les provinces les plus reculées de l'Espagne; et au nord, dans les îles lointaines du Danemark et de la Suède. De toutes les contrées, il recevait des lettres; de tous côtés on lui envoyait des offrandes; tout le monde lui demandait des prières; enfin, comme une vigne abondante, il étendait ses branches dans toutes les directions du globe [4]. »

Saint Bernard succombait sous le fardeau de cette immense responsabilité, et ne suffi-

[1] Inter Ep. S. Bern., ed. Mab. epist. CCCLXXXIV.

[2] *Ibid.*, CCLXXIII.

[3] Le désert de Cîteaux présente aujourd'hui un triste spectacle; nous l'avons visité au mois d'octobre 1839, et cette visite nous a navré le cœur. L'industrie moderne, plus impitoyable que les Vandales de tous les temps passés, a voulu chasser de ces lieux jusqu'au souvenir des cénobites qui les ont défrichés et sanctifiés. Sur les ruines de l'abbaye s'élève une *sucrerie de betteraves*, tombée elle-même en ruine; et une misérable salle de spectacle est à la place de la bibliothèque des moines, peut-être même à la place de leur église! La cellule de saint Bernard, qui existait encore il y a une vingtaine d'années, a dû tomber devant l'*utilité* d'un fourneau! On nous en a montré les décombres. Un château, ou plutôt une maison de plaisance, badigeonnée en jaune, contraste singulièrement avec les pierres tumulaires et les ossements qu'on foule aux pieds. Nous avons examiné les anciens plans de cet enclos immense qui comprenait plus de deux cents hectares, sans compter les parcs, les fermes, les basses-cours et autres dépendances du monastère. A peine si aujourd'hui on peut en reconnaître l'emplacement; trois villages ont été construits avec les débris du monastère et de ses dépendances.

[1] Petr. Clun., inter Epist. S. Bern., epist. CCLXIV.

[2] Divinarum et humanarum rerum maxime arbiter, magister christicolarum, currus Ecclesiæ et auriga ejus. (Epist. CXXXIII, inter op. S. Bern.)

[3] *Vit. S. Bern.*, lib., III, auct. Gaudfrid., cap. VII, p. 114.

[4] *Vit. S. Bern.*, auct. Gaudfrid., *loc. cit.*

sait plus aux affaires qui affluaient à Clairvaux. Pour comprendre son activité prodigieuse, il faudrait analyser plus de cinq cents lettres qui nous restent de lui et qui presque toutes ont rapport aux choses religieuses ou politiques de son siècle. La nomination ou la déposition des évêques, les réclamations des Églises, les questions de doctrine, les querelles des princes, la défense des opprimés, les souffrances des pauvres, l'arbitrage des procès, la fondation des monastères, la direction des âmes, en un mot, tous les soins spirituels et la solution de toutes les affaires d'État semblaient confiés à cet homme extraordinaire. Il gémissait de son accablement, et s'en plaignait à Eugène :

« Hélas! lui écrit-il, on dit que c'est moi qui « suis Pape, et non pas vous. De tous côtés on « a recours à moi et on me surcharge de tra- « vaux!... Cependant, ajoute-t-il dans une autre « lettre, ma santé s'en va peu à peu ; et mes « forces défaillent visiblement[1]... »

Il passa le reste de l'année 1149 à Clairvaux, consumant les derniers jours de sa précieuse vie au service de l'Église ; et néanmoins se regardant toujours comme un serviteur inutile, comme un pauvre pécheur, *comme une fourmi attelée à un char*[2]... Il approchait alors de sa soixantième année; et la faiblesse de son tempérament, jointe à l'attrait céleste qui, nuit et jour, le faisait tendre et soupirer vers la sublime patrie, lui donnait le pressentiment de sa fin prochaine. Comme saint Paul, il désirait ardemment la dissolution de sa demeure terrestre, pour consommer son union avec Jésus-Christ :

Mais une dernière et terrible épreuve lui était réservée. Il fallait, pour que son immolation fût complète, qu'il offrît sa gloire en holocauste, et qu'après avoir parcouru sa carrière, *en faisant le bien*, il recueillît, à l'exemple du divin Maître, l'opprobre et l'ingratitude des hommes.

Au moment où sa renommée brillait du plus vif éclat, elle s'enveloppa tout à coup d'un nuage sombre ; et le grand homme, qui tout à l'heure était l'idole des peuples, le guide des rois, l'oracle de l'Église, passa aux yeux du monde pour un imposteur et un faux prophète. Les nouvelles désolantes de la Palestine produisirent ce soudain revirement de l'opinion publique.

On avait appris les échecs de la croisade; et cet imprévoyable désastre retomba de tout son poids sur l'abbé de Clairvaux. C'était lui qui avait provoqué la guerre sainte ; c'était lui qui l'avait prêchée, cautionnée, pour ainsi dire, par ses paroles et ses miracles; c'était donc lui qui devait assumer sur sa tête la destruction des armées chrétiennes, et le deuil universel. On l'accusa hautement d'avoir compromis l'Église elle-même; et enfin, les rumeurs grossissant de jour en jour, on le rendit responsable de toutes les calamités ; et on lui appliqua les paroles que les Juifs disaient de Moïse: Il les a fait sortir d'Égypte par ruse, afin de les livrer à la mort dans le désert[1].

Un si formidable murmure n'ébranla point cependant la paix intérieure de saint Bernard. Sa conscience calme lui rendait témoignage qu'en ces graves circonstances, il n'avait agi que par l'ordre de Dieu. Ce fut donc entre les mains de Dieu qu'il remit avec sérénité le soin de sa personne et de son honneur. Nous verrons bientôt quelle fut la ligne de conduite, droite et noble, qu'il suivit au milieu des écueils et des orages.

Du reste, le scandale public n'était pas le seul poids qui accablait le saint Abbé de Clairvaux. Cette tourmente n'était que le côté visible des tribulations qui durent achever de purifier son âme. D'autres peines, des blessures plus incisives, des chagrins plus intimes, vinrent s'ajouter à sa croix, et l'abreuver d'amertume.

A l'imitation de l'Homme-Dieu, dont il avait suivi les traces, il devait, avant de mourir, boire le calice jusqu'à la lie.

[1] Epist. CCXXXIX et CCLXX. — Aiunt non vos esse Papam, sed me ; et undique ad me confluunt qui habent negotia.

[2] Formica plaustrum trahens. (Ep. CCLXX.)

[1] Exod. XXXII.

CHAPITRE DOUZIÈME

Désastres de la croisade. — Afflictions de saint Bernard.

Les sinistres nouvelles du théâtre de la guerre n'étaient que trop véritables. Elles firent éclater un long cri de douleur, et plongèrent dans le deuil toute la chrétienté, surtout la France et l'Allemagne.

Conrad avait été la première victime de la duplicité des Grecs. Prince intrépide et plein d'audace dans l'action, il manquait de fermeté dans le conseil, et ne sut pas maintenir la discipline dans les rangs de son armée. Presque tous les pays qu'il traversa eurent à souffrir de la rapacité de ses soldats. L'empereur de Constantinople, redoutant son approche, le pressa, pour s'en débarrasser plus vite, de passer de l'autre côté du Bosphore, et lui fournit même, avec les plus chaleureuses démonstrations d'amitié, les moyens d'effectuer commodément ce passage.

Malgré les conventions antérieures, Conrad n'avait point attendu l'arrivée du roi de France pour opérer la jonction des deux armées. Il se trouvait déjà enlacé dans les gorges de la Cappadoce, où Comnène lui avait dressé des embûches, quand Louis VII, à son tour, vint échouer aux portes de Constantinople. Car c'était là, dans les conseils de l'empereur byzantin, que se tramaient, contre la sainte expédition, des entraves mille fois plus redoutables que les armes musulmanes; et la perfidie était d'autant plus à craindre, qu'elle se couvrait des protestations d'une alliance sincère.

L'historien grec, Nicétas, rend justice, en cette occasion, à la bonne foi généreuse du caractère français; et il n'hésite pas à condamner lui-même les ruses qu'employèrent ses compatriotes pour énerver le courage des croisés [1]. Ceux-ci, cependant, ne tardèrent point à reconnaître la dissimulation de leurs prétendus alliés; et, au milieu des somptueuses fêtes qu'on leur offrait à Byzance, ils acquirent la certitude que Manuel Comnène, digne petit-fils de celui qui faillit perdre la première croisade, entretenait de secrètes relations avec les Turcs, pour leur dévoiler les plans de campagne des Latins.

Ce forfait excita une si vive indignation dans le camp des Français, que plusieurs proposèrent de s'emparer de Constantinople. L'évêque de Langres appuya la proposition de toute l'autorité de sa vieille expérience [1].

« Depuis longtemps, leur dit-il, Constanti-
« nople est une barrière importune entre nous
« et nos frères d'Orient. Il faut enfin ouvrir le
« libre accès de l'Asie. Les Grecs, vous le sa-
« vez, ont laissé tomber, entre les mains des
« infidèles, le sépulcre de Jésus-Christ et toutes
« les villes chrétiennes de l'Orient. Constanti-
« nople, n'en doutez pas, sera bientôt elle-
« même la proie des Turcs; et un jour, par
« son extrême lâcheté, elle ouvrira aux Bar-
« bares le chemin de l'Occident. Les empereurs
« de Byzance ne savent ni défendre leurs États,
« ni souffrir qu'on les défende. Toujours ils
« ont paralysé les efforts des guerriers catho-
« liques. Hâtons-nous de prévenir notre ruine
« par celle des traîtres, et ne laissons pas der-
« rière nous une ville qui ne cherche qu'à nous
« perdre. »

Ainsi parlait, avec un accent prophétique, le pieux évêque de Langres; et, sous les rem-

[1] Voyez l'analyse des livres de cet historien dans la *Bibl. des Crois.*, t. II.

[1] Quelques historiens *philanthropes*, entre autres M. de Sismondi, blâment vivement ce conseil, *comme une honteuse trahison qui eût souillé la France.* (Voyez Sismondi, *Hist. des Fr.*, vol. V, ch. XVI, p. 322.) Il nous semble, au contraire, qu'un pareil coup de main eût illustré la France, sauvé la croisade, et sauvé peut-être Constantinople elle-même. Sans doute M. de Sismondi penserait de même, s'il n'avait pas jugé l'occasion bonne pour qualifier d'une épithète ignominieuse le conseil donné par un évêque catholique; car, il faut l'avouer, cet étroit esprit de secte est presque l'unique mobile des jugements de l'écrivain protestant. L'*Histoire des Français* de M. Sismondi, lourde amplification des mensonges de Brantôme, est une histoire que le protestantisme a fabriquée contre la France et contre l'Église.

parts de Constantinople, les Français ne craignirent point de mettre en question le sort de l'empire grec. « Pour notre malheur, ajoute « l'annaliste, et pour le malheur de tous les « chrétiens qui demeurent fidèles à l'apôtre « Pierre, le conseil de l'évêque de Langres ne « prévalut point[1]. »

Manuel Comnène, de peur de laisser aux Français le temps de changer de résolution, hâta de tout son pouvoir leur départ, en piquant leur émulation par le bruit qu'il fit répandre de prétendues victoires remportées par les Allemands. Mais, à peine l'armée fut-elle transportée sur les rives asiatiques du Bosphore, qu'elle apprit la sanglante déroute des guerriers teutoniques. Frédéric Barberousse, le neveu de l'empereur d'Allemagne, alla lui-même porter, au camp des Français, cette foudroyante nouvelle.

Bientôt Conrad, couvert de blessures, et traînant à sa suite les débris d'une armée presque entièrement détruite, vint rejoindre Louis VII, qui versa sur lui des larmes de compassion.

Les deux monarques et leurs confédérés renouvelèrent le serment de se rendre ensemble en Palestine. Puis, ils se séparèrent; et, pendant que Conrad reprenait haleine à Constantinople, Louis VII, poursuivant sa marche entre le mont Ida et le mont Olympe, fit des prodiges de valeur sur les bords du Méandre. Les croisés traversèrent courageusement la rivière, sous les yeux des deux corps d'armée musulmans; et, en sortant de l'eau, ils les attaquèrent de front avec une telle vigueur, qu'ils réussirent à former leurs bataillons sur l'autre rivage. Ce fut la première et la seule action glorieuse de la croisade. Les guerriers l'attribuèrent à une intervention miraculeuse, et se crurent invincibles. La présomption gagna les chefs; leurs rivalités et leurs querelles affaiblirent la discipline; bientôt les maladies, qui marchent sur les pas de l'intempérance, se joignirent aux autres fléaux pour moissonner les soldats.

Au rapport des historiens, ces catastrophes doivent être principalement attribuées à la dissolution des mœurs de l'armée. La présence des femmes dans le camp énerva l'esprit militaire; et tel fut le désordre, qu'on vit un capitaine, revêtu d'une parure ridicule, à la tête d'une nombreuse compagnie d'amazones.

Ces excès en amenèrent d'autres, plus regrettables encore. Le chef de l'avant-garde, Geoffroi de Rancogne, avait reçu l'ordre d'occuper la crête d'une montagne, pour protéger la marche des troupes à travers les gorges difficiles de la Phrygie occidentale. Mais, infidèle à sa consigne, il va camper dans une vallée ouverte, et expose son corps d'armée à un horrible massacre. « A l'entrée de la nuit, nos soldats tombaient les uns sur les autres, dans les gouffres que dominaient d'immenses rochers à pic. »

Le roi lui-même ne se tira du péril qu'à force de bravoure. Séparé des siens, assailli par les Turcs, il s'élança sur le flanc d'une montagne, et se défendit héroïquement avec son épée, ivre de sang. Il échappa par miracle; et ce ne fut qu'après une longue série d'infortunes, qu'il put gagner Antioche pour y rallier les restes dispersés de sa chevalerie. Mais là, dans cette ville chrétienne adonnée au luxe et aux mœurs orientales, il reconnut amèrement la faute qu'il avait faite d'emmener avec lui sa femme Éléonore. Ce déplorable épisode de la croisade ajouta des complications humiliantes à la défaite de l'armée.

Louis VII dissimula, autant qu'il lui fut possible, les malheurs de la campagne et son déshonneur personnel; mais le bruit en retentit en Europe, où il produisit une impression accablante. L'abbé Suger, régent du royaume, s'empressa d'écrire au monarque pour le conjurer de revenir sans retard en France :

« Nous supplions, nous conjurons Votre Altesse de revenir. Je suis sur le déclin de l'âge; et les travaux auxquels je me suis assujetti, pour l'amour de Dieu autant que par affection pour votre personne, avanceront beaucoup ma vieillesse. Quant à la reine, votre femme, je suis d'avis que vous ne manifestiez pas le mécontement qu'elle vous cause, jusqu'à ce que, rendu dans vos États, vous puissiez y réfléchir mûrement[1]. »

Cependant le roi séjourna près d'une année entière en Palestine, cherchant, conjointement avec Conrad, qui avait amené quelques renforts, à réparer les échecs de l'expédition. Ce ne fut qu'au mois de juillet de l'année 1149 qu'il reprit la mer; et après un court séjour à Rome, auprès du pape Eugène, il aborda les côtes de France... Il revenait avec quelques centaines de guerriers. Vingt-huit mois auparavant, il était parti à la tête de plus de cent mille hommes!

Le retour de Louis VII justifia toutes les anxiétés, et renouvela l'explosion de toutes les

[1] Od. de Dog., p. 48.

[1] Voy. la corresp. de Louis VII et de Suger, pendant la croisade, dans le *Rec. des Hist. de Fr.*, t. XV, p. 502 et suiv.

doléances. Il n'y avait presque pas de famille qui n'eût des pertes à déplorer : jamais on ne vit en France tant de veuves et d'orphelins; les plaintes furent générales. Mais, sans faire la part des fautes qui avaient si tristement compromis la croisade, l'animadversion publique ne s'attacha qu'à un seul homme, à celui qui avait été l'âme et le moteur de cette gigantesque entreprise.

Dans les premiers moments de stupeur, les amis les plus dévoués de saint Bernard ne surent eux-mêmes que répondre à des accusations en apparence fondées; ils ne voyaient que des maux incontestables; ils ne jugeaient que d'après de trop réels désastres. Même les miracles qui avaient autorisé leur confiance leur devinrent un sujet de scandale. Quant au saint abbé de Clairvaux, il subissait en silence sa profonde humiliation, adorant au fond de son cœur les incompréhensibles voies de Dieu. Calme, résigné, détaché de lui-même et dédaignant les vaines satisfactions de la popularité, il laissa passer presque une année entière avant d'envoyer au Pape quelques paroles de justification.

Mais pendant ces rudes épreuves, combien son âme n'eut-elle point à gémir sur l'ingratitude des hommes! Ce fut un de ses propres disciples qui lui porta le coup le plus douloureux. Un moine de Clairvaux, un homme qu'il avait nourri de sa parole, comblé de sa tendresse; un homme de son intimité auquel il confiait ses pensées les plus secrètes, sa correspondance, et le soin des plus importantes négociations, le moine Nicolas, le trahit et le compromit en face de toute l'Église.

Nicolas, selon le témoignage de l'annaliste de Cîteaux [1], était un jeune homme doué des plus rares dons de la grâce et de la nature; il était beau, affable, actif, d'un esprit pénétrant, capable de suivre et de dénouer le fil des affaires. Il avait été admis à la profession religieuse pendant l'absence de saint Bernard, et ne tarda point à se concilier l'estime des supérieurs. Tous l'admiraient, tous le croyaient appelé à de grandes choses; *mais*, dit le chroniqueur, *semblable à l'ange prévaricateur qui se perdit par la contemplation de ses propres charmes, il s'appropria les dons de Dieu pour les offrir à l'idole que la vanité avait érigée dans son cœur.* L'abbé de Clairvaux l'avait pris pour secrétaire; et cet emploi, qui le mettait en rapport avec les personnages les plus considérables de tous les pays, exalta son orgueil et en fit un traître.

[1] *Annal. Cist.*, t. II, p. 17 et seq.

Ce ne fut qu'en l'année 1151, au milieu de tant d'autres afflictions qui déchiraient son âme, que Bernard découvrit toute l'étendue des malversations de cet infidèle secrétaire. Il le convainquit, en présence de Pierre le Vénérable, d'avoir falsifié son cachet, de s'en être servi pour écrire une foule de lettres en son nom; d'avoir recommandé à la Cour romaine, sous de faux titres, des hommes souillés de crimes; et enfin d'avoir violé odieusement les lois sacrées de la discrétion et de la confiance.

Nicolas, confus et accablé, ne put supporter la vue des deux serviteurs de Dieu. Il sortit, comme Judas, pendant la nuit, et se retira en Angleterre. Mais là, frustré de ses espérances ambitieuses, et agité par un esprit de vertige, il harcela son bienfaiteur, et mit tout en œuvre pour ternir sa réputation.

La peine de saint Bernard n'était pas de voir son honneur outragé : il acceptait ce nouveau trait de ressemblance avec le divin Maître; mais il lui était presque impossible de réparer les difficultés que Nicolas lui avait suscitées; les complications paraissaient inextricables. Plusieurs prélats, des magistrats, des supérieurs de communauté, se plaignaient d'avoir été desservis par l'abbé de Clairvaux; et celui-ci ne savait comment répondre à tant de griefs dont il avait longtemps ignoré la cause. Il écrivit au Pape :

« Le moine Nicolas est sorti de chez nous; « mais il n'était pas des nôtres; il est sorti, « laissant après lui les suites affreuses de sa « perversité. Outre les livres, l'or et l'argent « dont il s'est emparé, on l'a trouvé saisi de « trois sceaux, du sien, de celui du prieur, et « d'un troisième qui était à moi. Ce n'était pas « l'ancien cachet, mais un nouveau que j'avais « fait faire exprès pour éviter les fraudes. Quel « moyen ai-je maintenant pour connaître le « nombre infini des personnes auxquelles il a « écrit en mon nom et à mon insu? Que ne « puis-je effacer les impostures qu'il a trans- « mises de cette sorte à la cour de Rome! Que « ne puis-je pleinement justifier ceux qu'il a « calomniés! Je n'oserais souiller ma bouche « et vos oreilles par le récit des crimes dont il « s'est rendu coupable [1]... »

Non content de donner ce premier avis au Souverain-Pontife, sa sollicitude le pressa de lui écrire une seconde fois, de peur que d'autres documents falsifiés fussent mis en circulation.

« On m'assure, lui dit-il, qu'il y a beaucoup « de lettres adressées à plusieurs personnages

[1] Epist. CCXCVIII.

« de la Cour romaine. Pour éviter toute sur-
« prise à l'avenir, j'ai de nouveau changé mon
« cachet, et sur celui que vous voyez, j'ai fait
« graver ma figure et mon nom[1]... »

L'annaliste de Cîteaux, après avoir énergiquement flétri la perfidie du faux frère, s'abandonne à de graves réflexions sur la chute des religieux. Terrible exemple! s'écrie-t-il, qui montre la nécessité d'une vigilance humble et continuelle! L'Église nous avertit que nul homme n'est en assurance; que nulle communauté, aussi sainte qu'elle puisse être, n'est exempte de tentations; que la régularité des pratiques extérieures ne prouve pas toujours la docilité des esprits et la soumission des volontés; qu'enfin une résidence sainte ne sanctifie l'homme qu'autant que l'homme lui-même sanctifie sa résidence.

Il serait difficile de raconter les incroyables tribulations qui vinrent fondre toutes à la fois sur le saint abbé de Clairvaux, en cette dernière heure de sa vie. Chacun s'arrogeait le droit de l'accabler impunément; des personnes de toutes les conditions, des ecclésiastiques, même des prélats sortis de Clairvaux, ajoutaient à ses peines, et croyaient peut-être faire quelque action méritoire, en diffamant ce grand homme, si doux et si plein de mansuétude. Ils ne purent cependant troubler son immuable tranquillité; et comme l'apôtre saint Paul, dont il reproduisait le caractère et les mâles vertus, « il se montrait fidèle en toutes choses, par une « grande patience dans les maux, dans les né- « cessités, dans les extrêmes afflictions, dans « les plaies, dans les séditions, dans les travaux, « dans les veilles, dans les jeûnes; par la pu- « reté, par la science, par une douceur per- « sévérante, par la bonté, par les fruits de « l'Esprit-Saint, par une charité sincère, par « la parole de vérité, par la force de Dieu, par « les armes de la justice pour combattre à « droite et à gauche; parmi l'honneur et les « opprobres, les prospérités et les adversités; « comme un séducteur, quoique très-loyal; « comme un inconnu, quoique très-connu; « comme un mourant, bien que vivant tou- « jours; comme châtié, mais non point décou- « ragé; comme triste, et pourtant dans la joie; « comme pauvre, quoique enrichissant les au- « tres; comme n'ayant rien, et possédant tout[2]! »

Ces éminentes qualités de l'homme apostolique brillèrent plus que jamais dans ce temps d'abaissement et d'ignominie. Les biographes rapportent à ce sujet un trait caractéristique. Un certain postulant, étant venu le trouver à Clairvaux, lui demanda d'un ton courroucé pourquoi il n'avait pas voulu l'admettre au monastère. « A quoi bon, s'écria-t-il, recommander la perfection dans vos livres, si vous ne voulez pas la procurer à ceux qui la recherchent? » Et il ajouta: « Si je tenais vos livres entre mes mains, je les mettrais en pièces! — Je crois, lui répondit le serviteur de Dieu, que vous n'avez lu dans aucun de mes livres qu'il fallût venir chez nous pour être parfait; car, s'il m'en souvient bien, c'est le changement de conduite que je recommande, et non point le changement de lieu[1]. » Alors cet homme, transporté de fureur, le frappa si rudement sur la joue, que l'enflure succéda à la rougeur. Ceux qui furent témoins de ce sacrilége, ne pouvant contenir leur indignation, allaient se jeter sur le misérable... Bernard les conjura, au nom de Jésus-Christ, de ne point le toucher..., mais de le faire sortir sans le molester en aucune manière[2].

Un autre fait, et c'est le dernier que nous citerons, fut plus sensible à l'âme aimante et délicate de saint Bernard. Hugues, simple religieux de Clairvaux, avait été appelé à Rome par le pape Eugène III, qui le sacra évêque d'Ostie et le revêtit de la pourpre romaine. Le nouveau cardinal, à propos d'un moine que l'abbé de Clairvaux refusa de lui envoyer, se tourna avec ressentiment contre son ancien père spirituel; *il le décria en particulier et en public, le menaça et le condamna, sans même s'informer des raisons qui avaient déterminé le refus du saint abbé*[3]. Si l'on considère, ajoute l'annaliste, qu'il se voyait traité de la sorte par un de ses propres enfants devenu cardinal, et cela pour une affaire dans laquelle il n'avait aucun intérêt, on admirera la modestie non pareille que le serviteur de Dieu manifesta dans la lettre qu'il lui écrivit.

Voici cette lettre:

Malheur au monde, à cause des scandales[4]! Quoi! « je vous scandalise! Comment donc vous ai- « je offensé? Quel scandale vous ai-je donné? « Qui le croirait, à moins d'ignorer la mutuelle « affection dans laquelle nous avons vécu jus- « qu'ici? Triste et inconcevable changement « qui me cause une bien vive peine! Celui qui « me soutenait veut maintenant m'opprimer, « celui qui m'aimait m'attaque et me menace:

[1] Epist. CCLXXIV.— [2] II Ep. ad Cor., VI.

[1] Morum correctionem, non locorum correctionem, si bene memini, in libris omnibus commendavi.

[2] Gaudfr., lib. III, cap. VII, p. 1142.

[3] *Hist. de Cît.*, t. IV, ch. XIII, p. 190.— [4] Matth., XVIII, 7

« il m'accable d'imprécations et d'anathèmes: « il m'accuse d'ingratitude et de fausseté! Nos « premiers pères ne furent condamnés qu'après « avoir été entendus et dûment convaincus du « plus grand de tous les crimes... Vous me « traitez avec moins de justice. On m'a telle- « ment méprisé, que je n'ai pas même été di- « gne, dans votre pensée, qu'on écoute ma « justification. On me condamne, sans me de- « mander raison de ma conduite, sans m'exci- « ter à réparer la faute que j'aurais pu com- « mettre, sans m'apprendre quel est le méfait « dont on m'accuse, sans m'accorder le moyen « de m'expliquer et de répondre. Ayez la bonté, « je vous prie, de m'entendre et de recevoir « mon excuse; si elle n'est pas suffisante, du « moins sera-t-elle véritable et sincère. »

Après lui avoir représenté les motifs de sa conduite, il termine par ces paroles chrétiennes :

« Voilà les explications que j'ai cru pouvoir « vous donner... Que si j'ai agi avec impru- « dence, vous pouvez me reprendre et même « me punir; en tous cas je me persuade que « le juste me reprendra avec charité, et non « point en me diffamant publiquement, avec « irritation et colère...

« Au reste, je rends grâces au Seigneur de « ce qu'avant ma mort, il me prive d'une con- « solation trop douce, en laquelle je prenais « peut-être trop de plaisir, savoir, vos bontés « et votre amitié; afin que j'apprenne par ma « propre expérience *qu'il vaut mieux espérer en « Dieu que d'espérer en l'homme* [1]. »

CHAPITRE TREIZIÈME

Apologie de saint Bernard.

Le temps, ce grand consolateur des douleurs humaines, calma peu à peu les orages que les désastres de la croisade avaient soulevés, et permit enfin à la vérité de se faire jour.

La guerre sainte n'avait point évidemment répondu à l'attente des hommes; son issue funeste renversa toutes les espérances et sembla démentir les promesses de Dieu lui-même. Cependant, sous les bouleversements des choses terrestres, s'accomplit à coup sûr l'œuvre de la Providence, qui se combine avec les actes de la liberté humaine; et de cette combinaison ressortent à la longue les progrès de la civilisation chrétienne et les conquêtes de l'Église.

Sans doute que ces avantages ne se montrent pas soudainement à l'œil borné de la raison: ni la politique, ni la gloire nationale, ni l'honneur militaire, ne recueillirent tout d'abord les fruits de l'expédition sacrée. Mais si, au point de vue humain, aucun de ces fruits ne put être constaté; sous d'autres aspects, aux yeux de la foi, les résultats furent immenses, et ils n'échappèrent point aux esprits judicieux, même du temps de saint Bernard. Déjà, à cette époque, plusieurs écrivains, éclairés d'une lumière plus haute, reconnurent comme une vérité digne d'être appréciée, la grâce qui avait germé dans le sang des croisés: cette grâce salutaire, c'était d'abord la purification d'un grand nombre de pécheurs qui, par leurs souffrances et leur mort volontairement acceptées, enrichirent les trésors spirituels de l'Église. La mort, le sang, l'expiation, le sacrifice, occupent une place considérable dans la chaîne des mystères chrétiens; et il faut leur laisser une large part, quand on veut envisager les choses de ce monde dans leur liaison avec les choses de l'éternité. Saint Bernard l'avait dit dans sa lettre aux Allemands: « N'est-ce pas une très-efficace voie de salut ouverte aux criminels, écrivait-il, lorsque Dieu offre aux homicides, aux ravisseurs, aux adultères, aux parjures, aux malfaiteurs, que la société repousse, les moyens de souffrir et de mourir pour une sainte cause? »

C'est précisément cette œuvre qui s'est accomplie. Nous ne voulons pas répéter ce que

[1] Psal. CXVII. In Epist. CCCVI.

nous avons dit ailleurs. Il suffit de rappeler ce qu'était la chrétienté au sortir du Xe et du XIe siècle, pour admirer les suites heureuses des croisades. La Providence opposa au débordement des mœurs et des fausses doctrines deux espèces de digues : d'une part, les nouveaux ordres monastiques, tels que Cîteaux, Fontevrault, Prémontré, les Chartreux ; d'une autre part, le champ de bataille de la Terre-Sainte, carrière plus vaste, plus accessible à la multitude, où les soldats de la foi purent offrir leur vie en expiation de leurs crimes, et triompher d'eux-mêmes en mourant pour Jésus-Christ. Cette manière de triompher n'est pas comprise par l'esprit du monde : mais assurément, elle n'est pas sans gloire devant Dieu, ni sans profit pour les hommes.

Il est probable que si les guerriers, dociles au serviteur de Dieu, eussent combattu selon les règles de la discipline chrétienne, ils seraient demeurés victorieux et d'eux-mêmes et des ennemis de l'Église. Leurs passions mirent obstacle à cette double victoire : ils succombèrent. Mais en répandant leur sang au pied de la Croix, en s'exposant au glaive des combats, aux chances des batailles, aux tourments de la mort, ils sauvèrent la vie de leur âme et procurèrent à l'Église une gloire qui resplendit au ciel, plus que sur la terre.

Redisons cette vérité : Depuis le jour où le Christ, expirant sur le Golgotha, a éclairé le monde de la lumière divine, l'Église ne s'est développée, propagée, fortifiée, qu'en passant à travers les transformations de la mort. Elle ne vit, elle ne progrédie, elle ne fructifie que dans cette voie royale. Sans cesse elle se dépouille pour renaître, elle s'humilie pour grandir, elle s'abaisse pour se relever avec plus de majesté. Dès l'origine, elle semble s'éteindre dans le sang des martyrs ; et bientôt après, son divin flambeau illumine la terre. Dans les siècles suivants, elle est comme submergée par l'inondation des barbares ; et cependant elle surgit pleine d'avenir, offrant à tous les peuples le rameau d'olivier, symbole de la paix. Au moyen âge, elle va s'engloutir en Orient ; mais, vaincue, elle reste maîtresse du monde ; tandis que le mahométisme victorieux est frappé à mort. De nos temps, on l'a vue foulée aux pieds par ses propres enfants ; et l'enfer, conjuré contre elle, s'écriait avec fureur : *Écrasons l'infâme !* Et voilà qu'elle reparaît encore, magnifique, plus forte, plus compacte, plus féconde que jamais !

Telle est la marche de l'Église : elle ne quitte pas le chemin de la Croix. Elle tombe et elle se relève, comme l'Homme de douleurs dont elle suit la trace ; et, au terme de cette voie ascendante, est le repos, la vraie gloire, et la bienheureuse immortalité.

Ces leçons, dont l'histoire profane fait peu de cas, n'échappèrent point, comme nous l'avons dit, à quelques hommes éminents du temps des Croisades. Ceux qui prirent la plume pour répondre aux détracteurs de saint Bernard, insistèrent vivement sur ces hautes considérations, tout en signalant les causes principales des malheurs de la guerre sainte.

Parmi ces témoignages, on constate des aveux remarquables. Otton de Frisingen, historien dont le jugement doit être d'autant moins suspect, qu'il parle de ce qu'il a vu de ses propres yeux, et que souvent il se déclare peu favorable à saint Bernard, s'exprime en ces termes :

« Si nous disons que le saint abbé a été in-
« spiré de Dieu pour nous animer à cette
« guerre ; mais que, par notre orgueil et notre
« libertinage, nous n'avons pas gardé ses salu-
« taires avis ; et qu'ainsi, la perte des biens et
« des personnes par le fer et par d'autres
« fléaux a été la juste et inévitable suite de nos
« désordres ; nous ne dirons rien qui ne soit
« conforme à la vérité, et justifié par les plus
« notoires exemples de l'antiquité [1]. »

A ce témoignage, il faut joindre celui de l'Anglais Guillaume de Newbrige, écrivain consciencieux que Mabillon appelle *virum bonæ notæ et fidei scriptorem :*

« Nous lisons dans l'Ecriture sainte qu'une
« innombrable armée du peuple de Dieu fut
« infectée par le crime d'un seul homme ; au
« point que, privée tout à coup de la protection
« divine, elle s'énerva, et demeura frappée de
« langueur. Et le Seigneur étant consulté,
« il répondit que le peuple avait été souillé par
« un anathème ; et il dit : Israël, l'anathème
« est au milieu de toi ! Tu ne pourras triom-
« pher de tes ennemis qu'après que l'auteur
« du crime aura été exterminé.

« Or, notre armée était si remplie de désor-
« dres et de vices, opposés non seulement à la
« religion, mais condamnés par les lois mili-
« taires, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que
« la protection d'en-Haut ait manqué à ces
« hommes pécheurs et corrompus. Notre camp
« n'était point chaste ; il était plein d'impudi-
« cité [2]. Plusieurs se confiaient en la multitude

[1] Ott. Fris. *De Gestis Fred. II.*
[2] Castra illa nostra casta non erant, etc.

« et aux forces des troupes; et, s'appuyant avec « une singulière présomption sur un bras de « chair, selon le langage de l'Ecriture, ils mé- « connurent les lois divines, aussi bien que la « puissance et la miséricorde de Celui pour la « cause duquel ils prétendaient avoir pris les « armes [1]... »

De semblables appréciations, empreintes d'impartialité, éclairèrent l'opinion publique, et dissipèrent peu à peu les nuages qui s'étaient amoncelés sur la tête de saint Bernard. A ces humbles révélations, les prédicateurs ajoutaient des réflexions capables de consoler l'affliction des peuples. Les chrétiens immolés en Orient pour la cause de la foi, disaient-ils, étaient moins à plaindre que les guerriers échappés à la mort, et qui, revenus dans leurs foyers, sont retombés dans leurs anciennes turpitudes, *comme des chiens qui retournent à ce qu'ils ont vomi*. On se rappelait les avertissements de saint Bernard, ses conseils méconnus, et les miracles *plus éloquents que toute parole,* qui avaient manifesté la volonté divine. Enfin les fidèles, devenus plus accessibles aux pensées de la foi, comprirent qu'ils devaient pleurer sur eux-mêmes, et non pas sur l'apôtre de Jésus-Christ.

Nous trouvons, parmi les marques de sympathie que plusieurs hommes de bien crurent devoir offrir à saint Bernard en cette circonstance, une lettre qui, sous une forme originale, exhale une piété si naïve, une candeur, une confiance si religieuse, qu'on nous saura gré de la transcrire. C'est un abbé de l'ordre de Cîteaux, Jean de Casa-Maria, qui raconte une mystérieuse vision qu'il eut au moment de la croisade.

« On m'assure, lui dit-il, que vous êtes tou- « jours affecté, mon très-aimable Père, de la « grande déroute, je veux parler de la cam- « pagne de Jérusalem, qui n'a pas eu l'issue « qu'on espérait... C'est pourquoi j'ose vous « déclarer humblement ce que Dieu m'a mis « au cœur a cet égard, pendant que j'en étais « fortement occupé; considérant que le Sei- « gneur révèle quelquefois aux petits ce qu'il « cache aux plus savants personnages; si bien « que Jéthro, étranger au peuple de Dieu, « donna des conseils à Moïse lui-même, qui « cependant parlait face à face avec Dieu. Je « pense donc, mon très-honoré Père, que le « Tout-Puissant a tiré beaucoup de fruits de « cette croisade; mais non pas en la manière « que les croisés se l'imaginaient. Que s'ils se « fussent conduits en chrétiens, c'est-à-dire « avec conscience et fidélité, le Sauveur eût « combattu avec eux, et eût fait triompher « leurs armes. Mais, comme ils s'abandonnèrent « au crime, et que Dieu, en leur suggérant « cette expédition, prévoyait les désordres où « ils tomberaient, sa Providence fit servir ces « adversités mêmes aux desseins de sa miséri- « corde. Il leur envoya des croix et des revers, « afin que, purifiés par la souffrance, ils pussent « parvenir au royaume des cieux. Beaucoup « de croisés, revenus des champs de bataille, « nous ont assuré qu'ils en ont vu mourir un « grand nombre qui se réjouissaient de leur « mort, de crainte de retomber dans leurs « anciens péchés, s'ils rentraient en Europe.

« Et, afin qu'il ne vous reste aucun doute « sur ce que j'avance, je veux vous confier, « sous le secret de la confession, et comme à « mon père spirituel, que les saints martyrs « Jean et Paul, les deux patrons de notre église, « ont daigné plus d'une fois me visiter; et der- « nièrement, leur ayant demandé quel senti- « ment il fallait tenir sur la croisade, ils m'ont « répondu qu'un grand nombre de chrétiens, « morts sur les champs de bataille, avaient été « appelés à remplir au ciel la place des anges « déchus [1]. Sachez aussi, mon révérend père, « qu'ils m'ont parlé de vous avec de grands « témoignages d'honneur, et ont prédit que « votre fin était proche.

« Puis donc que cette œuvre a atteint son « but, non pas selon les hommes, mais selon « Dieu, il sied à votre sagesse de vous consoler « en Celui dont vous recherchez uniquement « la gloire. Car c'est dans la prévision des fruits « de salut que produirait la croisade, que Dieu « vous avait donné la grâce et la force de la « prêcher. Qu'il daigne maintenant couronner « heureusement votre carrière laborieuse, et « m'accorder à moi-même le bonheur de con- « templer avec vous, dans l'éternité, sa divine « et adorable Majesté [2] »

La saison des disgrâces, ainsi que Bernard appelait cette rude époque de sa vie, commençait à s'adoucir; et une réaction visible s'opérait en faveur de l'expédition sacrée. C'est alors seulement que le Saint adressa au Pape un mémoire, sous le titre d'*Apologie*, qu'il inséra dans le second livre de la *Considération*. Nous n'en citerons que quelques passages. Il s'exprime en ces termes :

[1] Guill. Newbr. *Rer. angl.*, lib. V, cap. XX.

[1] Multitudinem angelorum qui ceciderunt de illis qui ibi mortui sunt, restauratam esse.

[2] Inter Ep. Bern., CCCLXXXVI, ed. Mab.

« Nous avons annoncé la paix, et il n'y a point « de paix; nous avons promis le repos, et il n'y « a pas de repos! Avons-nous agi témérairement « et par notre propre volonté? N'avons-nous pas « suivi vos ordres, ou plutôt ceux de Dieu, en « suivant les vôtres [1]?... Tout le monde sait que « les jugements de Dieu sont véritables; mais « le dernier événement est un si profond « abîme, qu'on peut, ce me semble, appeler « bienheureux ceux qui n'en sont pas scanda- « lisés. Cependant la présomption humaine ose « reprendre ce qu'elle ne peut comprendre. « Rappelons donc à notre mémoire les actes « providentiels accomplis dans les siècles passés, « pour y chercher quelque lumière...

« Je parle de choses que personne n'ignore, « et que personne toutefois ne veut savoir, au « temps où nous sommes. Car le cœur de « l'homme est ainsi fait, qu'il oublie dans le « besoin certaines vérités qu'il connaît très- « bien quand il n'en a pas besoin [2]. Moïse, au « moment de soustraire le peuple de Dieu au « joug de l'Égypte, lui promit une meilleure « terre; car sans cela, comment ce peuple, qui « n'avait de goût que pour la terre, l'eût-il « suivi? Il le fit sortir; mais il ne le fit pas « entrer dans la terre qu'il leur avait promise. « Et certes, on ne peut attribuer à la témérité « du conducteur ce fâcheux mécompte. Il faisait « tout par l'ordre de Dieu qui prévoyait tout; « et Dieu confirmait par des miracles les dis- « cours de Moïse. Si les péchés des Israélites « furent la cause de leur perdition dans le « désert, on peut croire aussi, que les prévari- « cations des croisés, leurs imitateurs, ont été « la cause de leur malheureuse défaite. »

Saint Bernard rappelle ensuite ce qui arriva aux tribus d'Israël qui, bien qu'elles eussent combattu par l'ordre de Dieu, furent battues deux fois par la tribu de Benjamin.

« Or, je vous prie, ajoute-t-il, comment me « traiteraient les croisés, si je les avais exhortés « de retourner une seconde fois au combat, et « qu'après une seconde déroute, je leur eusse « dit : Retournez-y une troisième fois! C'est là « pourtant ce qui arriva aux Israélites; et ce ne « fut que la troisième fois qu'ils remportèrent « la victoire. »

Le Saint déclare en terminant que sa conscience est à l'abri de tous reproches; et il se résume en ces derniers mots :

[1] Concurrimus plane in eo, non quasi in incertum, sed jubente te, imo per te Deo, etc...

[2] Nempe sic se habent mortalium corda : quod scimus cum necesse non est, in necessitate nescimus.

« Que ce peu de paroles me servent d'apo- « logie, afin que vous ayez quelque raison de « me justifier à vos propres yeux. Quant à ce « qui m'est personnel, je ne me préoccupe « guère des jugements de ceux qui donnent au « bien le nom de mal, et au mal le nom de « bien; qui prennent la lumière pour les té- « nèbres, et les ténèbres pour la lumière. Et « s'il faut absolument que l'une de ces deux « choses arrive, j'aime mieux, je l'avoue, que « les hommes murmurent contre moi que « contre Dieu... Je supporte volontiers les pro- « pos de la médisance et les blasphèmes de « l'impiété, pourvu qu'ils s'adressent à moi, et « non pas à Dieu. Ce m'est un honneur extrême « d'entrer de cette sorte en union avec Jésus- « Christ, quand il dit : *Les outrages de ceux qui « vous insultaient sont tombés sur moi* [1]. »

Ainsi la grande catastrophe qui ternit cette guerre ne troubla ni la confiance ni la sérénité de l'abbé de Clairvaux. Il ne douta pas de la sainteté de sa mission; et le principe des croisades demeura intact et sacré, malgré les revers qui en obscurcirent la gloire. Constatons encore que l'extermination de la plus grande partie des croisés ne servit pas seulement, comme le remarquait Jean de Casa-Maria, au salut des âmes; elle se fit ressentir aussi dans une autre sphère, surtout en Allemagne, où la disparition de tant d'hommes oisifs et de plusieurs princes ambitieux contribua puissamment à pacifier la société. Les longs démêlés des Guelfes et des Gibelins s'effacèrent presque entièrement à la suite de la croisade; et les historiens s'accordent à attribuer ce résultat imprévu à la mort des principaux chefs de parti [2].

Qu'il nous soit permis, avant de quitter ce sujet, de jeter un dernier coup d'œil sur l'ensemble de ces événements. On se rappelle que la grande armée chrétienne que saint Bernard avait mise sur pied s'était divisée en quatre branches. Les deux premières et les plus formidables, les Français et les Allemands, se déployèrent avec magnificence à travers l'Europe et l'Asie; mais, trop confiantes en leurs propres forces, et indociles aux préceptes *du Dieu des batailles* dont elles avaient cependant embrassé la cause, elles périrent; et leur éclat ne servit qu'à rendre leur défaite plus humiliante. Mais les deux autres corps d'armée, dont à peine il est fait mention dans l'histoire,

[1] Lib. II, *De Consid.*, cap. I, p. 415 et seq.

[2] Voy. Luden, *Geschichte d. deutch. Volks.*, t. X, buch. XXI, cap. XII.

se mirent en campagne sans ostentation et sans bruit; et ils firent des choses mémorables.

Nous avons déjà signalé le brillant exploit qui eut pour théâtre les bords du Tage. Ce furent les croisés d'Angleterre et des pays maritimes du Nord, conduits par un chef inconnu, qui, par un coup de main héroïque, arrachèrent le Portugal aux Sarrasins, et dotèrent la chrétienté d'un nouveau royaume. Les Maures d'Espagne avaient été plus d'une fois vaincus par le Cid et ses vaillants compagnons. Chassés successivement des provinces qu'ils occupaient, ils s'étaient retranchés dans plusieurs forteresses du Portugal, lorsque la Providence fit aborder sur ces côtes la flotte des croisés. Ceux-ci volent au secours des chrétiens, assiégent et prennent Lisbonne, s'emparent de plusieurs autres villes musulmanes, enlèvent leurs dépouilles, et créent un trône catholique sur lequel monte un prince français [1].

Au même temps, d'autres croisés, qui n'excitèrent non plus l'attention du monde, tournèrent leurs armes contre les peuples idolâtres des bords de la Baltique. Ces guerriers, composés en grande partie de Saxons et de Danois, se distinguaient par la forme particulière de la croix qu'ils portaient sur leur poitrine: elle surmontait un globe, image de la terre et symbole de l'empire universel de Jésus-Christ. Ainsi se développait et grandissait l'idée des guerres saintes. Dans cette dernière expédition, les avantages matériels ne furent point considérables; mais d'importantes conquêtes spirituelles élargirent les pavillons de l'Église. Les Saxons traitèrent les Slaves, leurs voisins, comme ils avaient eux-mêmes été traités par Charlemagne. Ils arrivèrent au même résultat; car, selon le témoignage des historiens, de ceux-là mêmes qui réprouvent systématiquement les Croisades, *ce fut à cette occasion que le Christianisme commença à s'introduire dans la Poméranie et la Russie* [2].

Les Saxons ne furent d'ailleurs, en cette circonstance, que les instruments d'une pensée que le Pape leur avait suggérée. Eugène III, d'après les *Annales* de Baronius, avait conçu le double plan que les croisés durent exécuter: l'un concernait les infidèles d'Orient; l'autre s'appliquait aux idolâtres des contrées septentrionales de l'Europe [1].

Ne serait-ce point à cette négociation que se rattachait le second voyage de saint Bernard en Allemagne? Nous n'avons trouvé aucun document positif qui nous permît de l'affirmer. Mais en considérant l'importance d'une telle mission, et sa coïncidence avec l'arrivée du Pape en France et le voyage de saint Bernard, nous avons hasardé cette conjecture. Du reste, quand on envisage la position défensive des princes de Saxe en face de l'empereur d'Allemagne, on conçoit qu'une haute influence a dû prévaloir dans les conseils des souverains, pour obtenir que chacun d'eux levât une armée à part et combattît pour son propre compte. La religion seule pouvait assurer le triomphe d'une si vaste pensée. Or, le bras de la religion, le messager du Pape, l'organe de l'Église, c'était saint Bernard.

Quoi qu'il en soit, la seconde croisade avait fait faire un grand pas à l'œuvre providentielle; mais cette œuvre n'était point terminée. La lutte entre le Christianisme et le Mahométisme, lutte dont les guerres saintes ne furent qu'un héroïque épisode, se continua encore pendant des siècles, sous d'autres conditions, avec plus ou moins de grandeur, jusqu'au jour où la force musulmane vint se briser aux portes de Vienne, contre l'invincible bouclier de Jean Sobieski. De ce jour, la religion de Mahomet ne sortit plus de ses limites territoriales; elle demeura frappée de langueur, et descendit rapidement la période de sa décroissance. Avant les Croisades, et pendant leur durée, le mahométisme, débordant sans cesse, envahissait audacieusement les États chrétiens, en Espagne, en Sicile, en Afrique, dans toute l'Asie: le glaive du Catholicisme osa l'attaquer au cœur, et resta maître du champ de bataille.

Cette conclusion justifie l'apostolat de saint Bernard et résume son *apologie*.

[1] Alphonse de Bourgogne, petit-fils du roi Robert. — On trouve des détails intéressants sur cette expédition dans la *Biblioth. des Crois.*, t. I, p. 339 et suiv.

[2] Sismondi, *Hist. des Franç.*, vol. V, ch. XVI, p. 520.

[1] At non simplex in terram sanctam tantum indicta fuit a papa Eugenio expeditio; sed duplex: altera in Palæstinam, altera adversus boreales paganos adhuc populos, etc. (Baron. ad ann. 1146, num. 21.)

CHAPITRE QUATORZIÈME

—

Mort des plus illustres contemporains de l'abbé de Clairvaux. — Le Saint prévoit sa fin prochaine.

L'ère de rénovation se développait largement sous l'action visible de la Providence; mais les hommes qui avaient guidé la marche du siècle disparurent successivement de la scène du monde; et, en moins de deux années, les personnages les plus éminents achevèrent leur course terrestre. Cette liste funéraire s'ouvre en l'année 1152, par la mort de l'abbé Suger, et finit l'année suivante, à la mort de saint Bernard.

Le fidèle Suger, dans ses vieux jours avait pris à cœur la cause des croisades, et s'en occupait avec une ardeur d'autant plus étonnante, que, dans le principe, il avait cherché à en détourner le roi de France. Chaque jour, dit son biographe, l'âme de l'abbé de Saint-Denis gémissait de voir qu'il ne restait nulle trace glorieuse de cette grande pérégrination. Il craignait que, par suite des infortunes de l'armée, la gloire du nom chrétien ne diminuât en Orient [1] et que les Lieux saints ne fussent foulés aux pieds des ennemis de Jésus-Christ.

Il avait d'ailleurs reçu d'outre-mer de lamentables messages du roi de Jérusalem et du patriarche d'Antioche, qui imploraient l'assistance des chrétiens. Le prince d'Antioche: Raymond, étant mort, la ville assiégée était sur le point de tomber aux mains des infidèles: la ruine était imminente [2]. Touché de compassion, il n'hésita point, d'accord avec l'abbé de Clairvaux, de provoquer une nouvelle expédition: et le pieux Louis VII, digne ancêtre de saint Louis, se montra prêt à arborer une seconde fois l'étendard de la croix. On convoqua même une assemblée à Laon pour aviser aux moyens d'organiser les ressources; mais la résolution manqua aux guerriers aussi bien qu'au clergé, et l'on dut ajourner tous les projets.

Cependant l'abbé Suger, avec la persévérance qui le caractérisait, ne perdit point courage. Il ne se proposa rien moins que de lever lui-même des troupes, de se mettre à leur tête, et de marcher sur Jérusalem. Déjà sa fortune tout entière avait été consacrée aux préparatifs de cette entreprise, lorsque, dit un chroniqueur, il fut saisi *d'une petite fièvre:* son âme, ferme et pleine de verdeur, lutta quelque temps contre l'abattement de son corps, mais il ne tarda point à reconnaître que son heure était venue. Comprenant donc que Dieu l'appelait à la Jérusalem céleste, il désigna, parmi les plus braves du royaume, un capitaine expérimenté auquel il fit prêter sur la croix le serment de partir à sa place pour la Jérusalem de la terre: et il le chargea de payer les soldats avec les trésors envoyés d'avance en Palestine [1].

Quand saint Bernard apprit que son vieil ami était proche de sa fin, il lui écrivit la lettre suivante:

« Ne craignez pas, homme de Dieu, de vous « dépouiller de l'homme terrestre, dont le « poids vous appesantit et gravite vers la terre. « Qu'y a-t-il de commun entre vous et la terre, « vous qui, au sortir de ce monde, devez être « couronné de gloire? Vous ne pourrez, ô « homme de Dieu, retourner à Dieu qu'après « que vous aurez déposé le limon qui vous en- « veloppe, et que vous aurez rendu à la terre « ce que la terre vous avait donné...

« Je souhaite ardemment de vous voir avant « ce moment, et de recevoir vos bénédictions. « Mais comme nul de nous ne dispose de sa « personne, je n'ose vous promettre positive-

[1] Unde satis erat sollicitus ne hujus infortunii occasione christiani nominis in Oriente deperiret gloria, etc.

[2] Wilh. a S. Dionys. *Vita Sugerii*, dans le *Réc. des Hist. de France*, t. XII, p. 110 et suiv. — Le prince d'Antioche, dont il est question ici, fut tué en 1148, selon Guillaume de Tyr. C'est à lui qu'on attribue la complicité des scandales dont la reine Éléonore se rendit coupable en Orient.

[1] *Vita Sug.*, p. 110 et seq.

« ment ce que je doute de pouvoir tenir. Je « tâcherai toutefois de rendre possible ce qui « me paraît impossible présentement. Quoi « qu'il arrive, je vous prie de croire que, vous « ayant aimé depuis si longtemps, je ne « cesserai jamais de vous aimer. Je ne vous « perds pas; je vous envoie seulement devant « moi à Notre-Seigneur! Mon âme demeurera « attachée à la vôtre dans l'amour éternel. « Souvenez-vous de moi, quand vous serez ar- « rivé au lieu délectable où vous me précéde- « rez, afin que Dieu me fasse la grâce de vous « suivre bientôt, et de jouir du même bonheur « que vous. Soyez persuadé que, malgré notre « séparation, votre doux souvenir restera vi- « vant au fond de mon cœur[1]... »

Suger, noble type d'un ministre intègre, et justement décoré par ses contemporains du beau titre de *père de la patrie*, s'endormit, à l'âge de soixante-dix ans, le 13 janvier 1152[2]. Sa mort, comme sa vie, porta l'empreinted'une généreuse abnégation. Saint Bernard, auquel il dut sa gloire devant Dieu et devant les hommes, prononça son éloge en ce peu de mots:

« S'il y a, écrivit-il au pape Eugène, quelque « vase de prix qui embellisse au ciel le palais « du Roi des rois, c'est sans contredit l'âme « du vénérable abbé Suger. »

La tombe, qui s'était ouverte pour ce digne et vrai chrétien, ne tarda point à recevoir des dépouilles non moins illustres.

L'histoire mentionne en ce même temps la mort de Godefroy Plantagenêt, dont la maison eut une destinée si glorieuse en Angleterre; celle de Thibaut le Grand, comte de Champagne qui, durant un règne de cinquante ans, allia constamment la bravoure militaire aux vertus évangéliques; celle de Raoul, comte de Vermandois, l'inséparable compagnon d'armes de Louis VII. Enfin, Conrad, l'empereur d'Allemagne, suivit de près dans le sépulcre son jeune fils Henri, déjà sacré du vivant de son père. L'empire germanique aussi bien que la France subirent les retentissements de ces grandes vicissitudes. Peu de jours après la mort de Conrad, le 4 mars 1152, son neveu et son héritier, le duc de Souabe, ceignit la couronne impériale, et inaugura le fameux règne connu sous le nom de Frédéric Barberousse[3].

Saint Bernard lui-même touchait au terme de sa carrière. Depuis longtemps, le serviteur de Dieu se dégageait, autant qu'il lui était possible, des soins de la vie présente: *sa conversation était au Ciel;* et, au milieu des affaires multiples et des maux de tous genres, il se possédait plus que jamais dans la patience, vivant recueilli dans son cœur, et se disposant au grand passage du temps à l'éternité.

Il avait survécu à la plupart de ses frères. Le plus jeune d'entre eux, Nivard, celui qui, dès son adolescence, avait embrassé le joug du Seigneur, et qui depuis lors n'avait cessé de marcher fidèlement sur les traces de son aîné, Nivard était en Espagne pour y fonder le monastère de Spina, dans le diocèse de Placentia[1].

Saint Bernard avait encore un oncle qu'il chérissait à tous les titres: il s'appelait André; c'était un pieux chevalier du Temple, *homme de renom*, qui s'était illustré sur les champs de la Palestine. Lui aussi se trouvait séparé de l'abbé de Clairvaux en cette dernière année, et il avait manifesté le désir de venir exprès de la Terre-Sainte, pour le revoir avant sa mort. Mais le Saint, dont la pensée se reportait incessamment sur les malheurs des chrétiens d'Asie, craignait de leur ravir un guerrier dont les services pouvaient leur être utiles; et, préférant leur avantage à sa propre consolation, il écrivit à André, pour le détourner de ses desseins. Cette lettre renferme quelques-unes de ces belles paroles qu'on doit méditer; elle décèle admirablement les dispositions de l'âme chrétienne au déclin de la vie.

« Le message que j'ai reçu de vous m'a « trouvé au lit, dangereusement malade. J'ai « ouvert votre lettre avec empressement; je l'ai « lue et relue avec joie; mais elle eût été plus « grande, ma consolation, si j'avais pu vous « embrasser vous-même! Vous m'exprimez « combien est vif et pressant le désir que vous « avez de me revoir; vous m'apprenez les dan- « gers qui menacent cette terre bienheureuse « que le Seigneur a visitée, et qu'il a consacrée « par l'effusion de son sang adorable. Oh! les « princes chrétiens! qu'ont-ils fait pour con- « quérir ce pays? Ils en sont revenus avec une « étrange promptitude... Hélas! ils n'ont au- « cune pitié de l'affliction cruelle de Joseph; « on les voit asservis au mal, et incapables de « faire le bien. Néanmoins, espérons que le « Seigneur ne délaissera point son peuple, et « n'abandonnera point son héritage. Le bras de « Dieu n'est point raccourci; il fera de nou- « veaux prodiges; il viendra au secours de ses

[1] Epist. CCLXVI.
[2] *Vita Sug.* à Will. S. Dionys., p. 111.
[3] Voyez Luden, vol. X, buch. XXII, cap. II et seq.

[1] Voy. la lettre CCC de S. Bernard à Sancie, sœur d'Alphonse le Bon, roi de Castille et de Léon. In Mabil.

« enfants, pour prouver, encore une fois au « monde, *que l'homme fait mieux de mettre sa « confiance en Dieu que dans les princes de la « terre* [1].

« Je vous loue quand, dans votre lettre, vous « vous comparez à un insecte ; car nous tous, « qui vivons sur la terre, que sommes-nous, « pauvres enfants des hommes ? Des fourmis, « qui nous fatiguons à des riens et à des baga- « telles. Oui, vraiment, on peut demander, avec « le Sage, *ce que retire l'homme de tout le tra- « vail qui l'occupe sous le soleil* [2]. Élevons-nous « au-dessus du soleil ; montons jusqu'au Ciel. « Que nos âmes y fixent leurs affections et y « établissent leur conversation, en attendant « que nos corps y parviennent à leur tour ! « C'est là, mon très-cher oncle, que vous trou- « verez le fruit et la récompense de vos tra- « vaux. Ici-bas, il faut travailler et combattre ; « la terre n'est pour nous qu'un champ de ba- « taille ; mais nous combattons pour mériter le « Ciel : la couronne que nous attendons n'est « pas terrestre ; elle est céleste, et d'un prix « infini. En ce monde, on ne rencontre que « misères et afflictions ; au Ciel, nous trouve- « rons abondance de toutes choses, et joie du- « rable ; nous y trouverons la *mesure pleine, « pressée, entassée* et surabondante, que Dieu « destine à ses élus [3].

« En me parlant de votre désir de me voir, « vous ajoutez que l'accomplissement de ce « désir dépend de moi, et que vous ferez ce que « je préfèrerai.

« A cela, je ne sais vraiment que répondre. « Je souhaite sans doute que vous veniez, mais « en même temps je souhaite que vous restiez. « Je me trouve placé entre vouloir et ne pas « vouloir. Que faire dans cette alternative ? La- « quelle des deux choses dois-je exprimer ? Ne « pas vouloir votre retour, ce serait affliger « votre cœur et le mien ; le vouloir, ce serait « priver la Palestine d'un défenseur qui, à en « croire la renommée, lui rend des services « considérables. Donc, ce que je n'ose deman- « der, je voudrais le voir réalisé. Je désirerais « vous voir avant de mourir ; mais vous êtes, « mieux que moi, à même de juger si vous « pouvez venir, sans préjudice pour la Terre- « Sainte, et sans dommage pour vos frères « d'armes.

« Peut-être, cependant, que votre retour ne « serait point inutile. Dieu pourrait se servir « de vous pour inspirer à plusieurs la résolu- « tion de vous suivre, quand vous retournerez « en Asie, afin de concourir à défendre l'Église « de Dieu ; car ici tout le monde vous aime et « vous honore. Il pourrait donc arriver, Dieu « aidant, que vous disiez un jour, avec le saint « patriarche Jacob : J'ai passé le fleuve du « Jourdain, n'ayant qu'un bâton, et je le « repasse avec deux troupes que Dieu m'a « données [1].

« Après tout, si vous devez venir, ne différez « pas ; autrement, vous courrez la chance de « ne plus me trouver. Je suis comme une vic- « time qui a reçu l'aspersion pour être immolée, « et je ne pense pas demeurer encore longtemps « ici-bas. Me sera-t-il donné, avant de quitter « ce monde, de jouir de votre aimable pré- « sence ? Serai-je assez heureux de vous em- « brasser avant de mourir [2] ? »

C'est ainsi que le saint Abbé de Clairvaux envisageait la mort ; il la contemplait avec sérénité ; il l'attendait comme la barque qui transporte le voyageur à l'autre rive. Nulle crainte ne l'agitait en ces derniers jours. Comme le pieux Ezéchias, au milieu des souffrances, il pouvait dire : *Seigneur, souvenez-vous que j'ai marché en votre présence dans la voie droite* [3]. Comme saint Paul, il pouvait répéter avec confiance : *J'ai bien combattu, j'ai achevé ma course ; j'ai gardé la foi. Il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de vie que le Seigneur m'a réservée, et qui est destinée, non-seulement à moi, mais à tous ceux qui aiment son avénement* [4].

Oh ! religion catholique ! Que tu parais belle et divine, quand on aperçoit tes reflets vivifiants au sein même de la mort ! Quel spectacle, que celui d'un lit de douleur qui se transforme en berceau de la vie future ! Oui, dans la poitrine presque éteinte du chrétien, il se produit parfois d'ineffables mystères : les vertus se complètent, les mérites se couronnent, l'amour s'immortalise, le monde invisible s'illumine, les consolations affluent, toutes les espérances se réalisent. Et, alors que les ombres s'enfuient, et que les liens se dissolvent, l'âme dégagée tressaille de joie ; elle savoure les prémices de la félicité vraie, et se lance, avec un redoublement de force, vers Celui qui est la source de tout bien. *O mort, où est ta victoire ?* Tu ouvres à l'homme la patrie céleste où se réunissent, dans le sein de Dieu, tous ceux que son amour avait unis sur la terre ; là où le flambeau de la vie se rallume pour ne plus s'éteindre ja-

[1] Ps. CXVII. — [2] Eccl., I. — [3] Luc, VI.

[1] Gen., XXXII, 10. — [2] Bern. Ep. CCLXXVII.
[3] IV Reg. X, 3. — [4] II Tim. IV, 7.

mais; où la bonté, la vérité, la beauté, brillent sans nuages; où il n'y a plus ni combats, ni séparations, ni larmes, ni défaillances.

Nous savons, dit le grand Apôtre, *que, quand cette maison de boue qui enferme notre âme viendra à se dissoudre, Dieu lui donnera au Ciel une autre demeure qui ne sera pas faite de main d'homme, et qui durera éternellement* [1].

CHAPITRE QUINZIÈME

Dernière maladie de saint Bernard. — Son dernier miracle

Dès le commencement de cette fatale année 1152, saint Bernard vit reparaître toutes ses infirmités; et de longs évanouissements présageaient sa fin prochaine. Néanmoins, toujours calme et souriant, son esprit plein de vigueur dominait ses membres affaiblis, et les obligeait à se prêter encore, dans l'intérieur du monastère, aux fonctions sacrées. Il s'efforçait, malgré son épuisement, de célébrer chaque jour le saint sacrifice, disant à ceux qui l'assistaient et le soutenaient à l'autel, que nulle action n'était plus efficace en ce dernier passage, que de s'offrir soi-même en holocauste, en union avec l'adorable Victime immolée pour le salut des hommes.

Ses paroles, plus rares, mais plus pénétrantes, semblaient imprégnées de la douce chaleur qui consumait son âme; et souvent, après la célébration des divins mystères, le feu du ciel l'embrasait si ardemment, que nul ne pouvait l'approcher sans ressentir en soi-même des élans de ferveur. Les religieux, ses enfants bien-aimés, compatissaient tristement à ses douleurs, et le retenaient par toute la véhémence de leurs prières, par tous les liens de leur tendresse. Jour et nuit, la communauté à genoux demandait à Dieu, avec larmes, la conservation d'un père si aimé; à chaque lueur d'amélioration, l'espérance éclatait en actions de grâces.

Mais le Saint réunit autour de lui sa grande famille, et, d'une voix touchante, il conjura qu'on le laissât mourir. « Pourquoi, leur dit-il, « pourquoi retenez-vous ici-bas un homme « misérable? Vos supplications l'emportent sur « mes désirs. Usez envers moi de charité, je « vous prie, et laissez-moi m'en aller à Dieu [1]. »

Surmontant son extrême faiblesse, il voulut écrire à l'un de ses amis les plus chers; et d'une main défaillante il traça ces lignes à l'abbé de Bonneval. C'est sa dernière lettre; il faut la lire :

« J'ai reçu, lui dit-il, avec bien de la recon- « naissance, les marques d'affection que vous « m'avez envoyées; mais rien ne peut plus me « réjouir. Quelle joie peut goûter un homme « abîmé de maladies? Je n'ai plus un moment « de relâche, excepté quand je me passe entiè- « rement de nourriture. Je puis dire, comme « Job, que le sommeil s'est retiré de moi, pour « que l'assoupissement des sens ne m'empêche « pas de sentir mes souffrances. Mon estomac « ne tolère plus aucun aliment, et il souffre « aussi quand je le laisse tout à fait sans nour- « riture. Mes pieds sont enflés comme ceux « d'un hydropique. Et, pour ne rien cacher à « un cœur dont l'amitié s'intéresse à tout, je « vous avouerai, peut-être avec un peu d'im- « prudence, que, parmi ces maux continuels, « mon intérieur ne se laisse point abattre; « l'esprit est prompt dans une chair infirme.

« Priez Notre-Seigneur, qui ne veut pas la « mort des pécheurs, de me garder à la sortie « de ce monde, et de ne point différer cette « sortie; car il est temps de partir. Aidez de vos « prières un homme dénué de mérites, afin « qu'à ce moment redoutable, le tentateur ne « me surprenne pas. Dans l'extrémité où je me « trouve, j'ai souhaité pourtant de vous écrire « de ma propre main, pour vous montrer « combien je vous aime; et qu'en reconnais- « sant l'écriture, vous reconnaissiez aussi le « cœur; mais j'aurais été plus consolé de vous « parler que de vous écrire [2]. »

Bernard reçut, six semaines avant sa mort, la douloureuse nouvelle de la mort du pape

[1] *Annal. Cist.*, t. II, p. 214 et seq.

[1] Cor., v, 1. — [2] Epist. cccx.

Eugène. Ce saint Pontife, après avoir gouverné l'Église universelle durant l'espace de huit ans et demi, avec la prudence et la fermeté d'un apôtre, mourut paisiblement le 8 juillet de l'année 1153. Il avait dompté, par les seules armes de la douceur, les plus implacables ennemis du Saint-Siége; et sous son pontificat, traversé par tant de crises politiques et religieuses, la suprématie de saint Pierre reprit sur les affaires du monde toute son influence vivifiante; justifiant ainsi, par ces triomphes pacifiques, cette parole de Jésus-Christ: *Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre.*

Le cardinal-évêque d'Ostie consola le saint Abbé de Clairvaux par une lettre dont voici les dernières lignes :

« Nous qui connaissions parfaitement ce « grand Pontife, nous sommes persuadés qu'il « a été enlevé jusqu'au troisième ciel, sans « toutefois nous laisser orphelins; car il inter- « cédera pour nous auprès de ce Dieu qui l'a « rendu participant de sa gloire. Quant à vous, « qui êtes la tête de la corporation d'où il avait « été tiré pour être placé sur le trône aposto- « lique, ne laissez pas cependant de prier pour « lui et de le recommander à Dieu, afin qu'il « lui accorde une rémission entière, et qu'il « augmente au ciel sa félicité et sa couronne[1]. »

L'annaliste de Cîteaux témoigne que, bien qu'Eugène III n'ait point été canonisé selon les formes rigoureuses de l'Église, on peut le regarder, à cause de l'accord unanime des peuples, comme un élu et comme un bienheureux. La mort inopinée de ce Pape, que saint Bernard aimait d'un amour si tendre et si dévoué, déchira son cœur et fit couler ses larmes. Il ne voulut recevoir aucune consolation, et semblait devenir de jour en jour plus étranger à ce qui se passait autour de lui. Godefroy, le pieux évêque de Langres, étant venu le voir, pour le consulter sur une affaire importante, s'étonna du peu d'attention que lui prêtait le serviteur de Dieu. Celui-ci devina sa pensée : « Ne m'en voulez pas, lui dit-il; je ne suis plus de ce monde. » En effet, il ne s'appliquait qu'à dénouer les derniers fils qui l'attachaient à la vie terrestre; tous les rayons de son âme se concentraient en Dieu, comme au foyer attractif de son amour; et d'avance, sur les ailes des plus fervents soupirs, il s'élevait aux régions immortelles.

Cependant un prodige dut couronner la vie de ce grand homme.

[1] Epist. CCCCXXXVII, édit. nov. R. Penab. — Voyez la vie d'Eugène III dans l'*Hist. de l'ordre de Cît.*, vol. VI.

Il était étendu sur sa couche, raconte un biographe contemporain[1], et *se disposait à clore virilement sa carrière terrestre*, quand l'archevêque de Trèves vint le trouver à Clairvaux, le suppliant et le conjurant de secourir la province de Metz, où se passaient des scènes lamentables. Les bourgeois et les nobles, depuis longtemps en mésintelligence, se livraient une guerre acharnée : le sang coulait à grands flots; déjà plus de deux mille insurgés avaient péri dans la lutte, et l'anxiété était au comble. L'archevêque de Trèves, en sa qualité de métropolitain du pays de Metz, était accouru avec la chaleureuse sollicitude du bon pasteur, pour séparer les combattants et empêcher de plus grands maux. Mais sa voix avait été méconnue, sa médiation repoussée; et le prélat, déplorant son insuffisance, ne vit plus qu'une seule ressource : c'était d'appeler l'abbé de Clairvaux sur le champ de bataille.

Au récit de ces malheurs, que l'archevêque déplorait avec larmes, Bernard se sent profondément ému; un zèle surnaturel le ranime; et ses os semblent se raffermir au dedans de lui-même; *car,* dit le chroniqueur, *Dieu tenait cette âme sainte entre ses mains, et en faisait tout ce qu'il voulait.*

Il se lève donc de son lit de mort, et part pour Metz !

Les deux armées étaient campées sur les deux rives de la Moselle; d'un côté les bourgeois, ne respirant que haine et vengeance; de l'autre, les seigneurs et leurs soldats, ivres d'une première victoire, et prêts à recommencer le combat. Tout à coup, l'homme de paix, soutenu par quelques moines vénérables, se présente au milieu de la mêlée. Il est faible, il ne peut se faire entendre, il n'est pas même écouté; mais il va d'un camp à l'autre, s'adresse tour à tour à différents chefs, cherche à calmer les passions en effervescence; mais sans entrevoir humainement aucune chance de succès. Sa présence n'a d'autre effet que de suspendre momentanément le choc des armes.

Le Saint ne se décourage pas; il tranquillise l'inquiétude des religieux qui l'accompagnent : « Ne vous mettez point en peine, leur dit-il; car, nonobstant les difficultés qui s'accumulent, vous verrez, avec la grâce de Dieu, le bon ordre se rétablir. »

En effet, *au point du jour*[2], il reçoit une députation des principaux habitants de la ville,

[1] ... Lectulo decubans, cursum vitæ viriliter consummaret, etc. (Gaudfr., *Vita S. Bern.*, lib. V, p. 1167.)

[2] Jam medium noctis transierat, etc. (Gaudfr., lib. V, cap. I.)

déclarant qu'ils acceptaient sa médiation. Dès le matin, il convoque les plus considérables des deux partis dans *une petite île, sur la rivière*, où viennent aborder de nombreuses nacelles, amenant les chefs des diverses troupes. Bernard écoute leurs griefs et les apaise; il triomphe des esprits les plus obstinés; les belligérants s'émeuvent et déposent les armes; les cœurs s'ouvrent; bientôt le baiser de paix circule à travers tous les rangs!

Une guérison miraculeuse signala cette mémorable journée. Il arriva, *par l'ordre de la Providence,* dit un biographe, qu'une pauvre femme, tourmentée depuis huit ans d'une cruelle maladie, vint se prosterner devant le serviteur de Dieu pour lui demander sa bénédiction. Cette femme était sans cesse agitée de tremblements convulsifs, et son aspect causait autant d'horreur que de pitié. Bernard se recueille; il fait le signe de la croix; et à l'instant même, sous les yeux d'une multitude de spectateurs, les agitations de la malheureuse disparaissent, et la santé lui est rendue [1].

Le bruit de ce miracle achève de captiver les sympathies. Les assistants, en foule, même ceux qui jusqu'alors s'étaient montrés intraitables, se frappent la poitrine et bénissent à haute voix les œuvres de la puissance de Dieu. Cette scène édifiante se prolongea près d'une heure, pendant laquelle, ajoute l'historien, des larmes de componction, d'attendrissement et de reconnaissance *coulèrent sans discontinuer* [2].

Or l'homme de Dieu, environné d'un immense concours de peuples, et visiblement accablé par l'affluence de ceux qui se jetaient à ses pieds, pour lui témoigner leur respect, faillit perdre, comme naguère en Allemagne, le peu de souffle qui animait sa frêle existence. *Il fut moult en hasard d'étouffer;* en sorte que les religieux l'emportèrent sur leurs épaules; et, l'ayant déposé dans une barque, ils quittèrent en toute hâte le rivage. Les seigneurs et les magistrats ne tardèrent point à le rejoindre: « Nous devons, lui dirent-ils, écouter avec docilité celui que nous voyons être aimé et exaucé de Dieu; et nous observerons ses recommandations, puisque Jésus-Christ, à sa prière, a fait de si grandes choses en notre présence. » Mais Bernard, n'acceptant aucune louange, leur répondit: « Ce n'est pas pour « moi, c'est pour vous que Dieu a fait ces « choses [1]. »

Le Saint rentra ensuite à Metz, dans la maison épiscopale, où, par son ascendant et son heureuse médiation, le traité de paix fut conclu et signé.

Cette œuvre était terminée!

Ce fut la dernière, ô digne apôtre de Jésus-Christ, que vous accomplîtes en ce monde! Ce fut le dernier fleuron que le Dieu d'amour attacha à votre précieuse couronne. Vous pûtes dire désormais, avec le patriarche Siméon: « Maintenant, ô mon Dieu, renvoyez en paix votre serviteur. »

Comme le nautonnier, au retour d'une laborieuse navigation, baisse et replie ses voiles, à la vue du port où il va jeter son ancre; ainsi le disciple de Jésus, après avoir achevé sa course, revint humblement au saint asile de Clairvaux, où, s'étendant sur son lit de douleur, dernière station du pèlerinage de la terre, il attendit avec tranquillité l'heure du repos.

[1] Orante Dei famulo, sub oculis omnium paulatim concussione sedata, perfectam adepta est protinus sospitatem. (Gaudfr., p. 1168.)

[2] ... Ut percutientes pectora sua, per horam fere dimidiam cum lacrymis acclamarent. (Gaudfr., lib. V, p. 1169.)

[1] Non propter me, inquit, sed propter vos fecit. (*Ibid.*)

CHAPITRE SEIZIÈME

—

Mort de saint Bernard

Il est moins aisé de raconter la mort que d'écrire la vie. La vie se manifeste à la lumière de ce monde; mais la mort s'accomplit dans le mystère; elle ne laisse voir que des spectacles de défaillances, des luttes convulsives, des dépouilles flétries.

C'est au milieu de ces phénomènes, au moment où le corps se glace, se décompose et se corrompt, que l'âme, purifiée dans le sang de l'Agneau, se recueille et prend son essor. Les tristes témoins de l'agonie n'aperçoivent point les horizons qui s'ouvrent de l'autre côté du tombeau; un voile impénétrable cache aux regards corporels la splendeur du soleil divin. Ils contemplent avec effroi un souffle qui expire, une lampe qui s'éteint, un fleuve qui s'écoule; et pour eux tout est fini! Mais *l'âme fidèle,* dit l'Ecriture, *est inaccessible aux tourments de la mort; elle est dans la main de Dieu, et elle repose dans la paix*[1].

Assistons à cette dernière scène de l'histoire du grand serviteur de Dieu.

Bernard, comme un fruit mûr et parfait, ne semble plus tenir à l'arbre de l'humanité terrestre, que par un fil que la plus légère secousse va rompre. Cependant ses facultés ne sont point affaiblies; sa raison brille, ferme, pure et lucide. Les dons les plus beaux que l'on puisse admirer dans un homme, la sainteté, la sérénité, l'invincible ascendant sur lui-même, tous ces dons subsistent en lui. Il a reçu les onctions sacrées; il écoute la voix de Dieu qui lui parle dans la solitude de son cœur; ou bien, quand, oubliant ses propres souffrances, il compatit à celles de ses frères, il les console, il les réchauffe et les inonde de sublimes espérances.

Pénétrons en esprit dans le silencieux cloître de Clairvaux! Nous nous mêlons aux disciples consternés qui entourent la couche de leur père, les yeux baignés de larmes, fixant avec une sainte terreur les derniers reflets de ce flambeau qui les avait guidés sur la route du ciel.

Comment dépeindre leur douleur?

Rangés autour de lui, ils le regardent avec anxiété, lui parlent sans paroles; ils prient avec larmes; ils espèrent encore; ils espèrent contre toute espérance; car tel est l'aveuglement de l'amour! La tendresse filiale ne comprend pas la possibilité de certaines séparations : elle s'aveugle sur la tombe ouverte d'un père ou d'une mère, comme la mère s'aveugle sur le berceau d'un enfant. On dirait que les cœurs, enlacés les uns dans les autres, par une affection pure, ne peuvent ni vivre ni mourir les uns sans les autres. Aucun raisonnement, aucune sainte pensée, pas même la foi chrétienne, n'est capable de détruire cette dernière illusion, tant elle a de racines dans les vérités éternelles! Les apôtres mêmes ne surent s'en défendre; l'amour encore charnel et humain qu'ils portaient au divin Maître voilait leur esprit; et jamais ils ne comprirent l'annonce de sa mort. « Nous avons tristement « expérimenté par nous-mêmes, écrit l'un des « religieux de Clairvaux, ce que l'Évangile « nous enseigne des saints apôtres, lesquels, « quand Notre-Seigneur leur prédisait sa pas- « sion et sa mort, ne savaient ce qu'il disait, « et ne comprenaient point sa parole; le cœur « pouvant difficilement croire ce qui le blesse « et lui cause une invincible horreur[1]. »

Ainsi les pieux cénobites conservaient, et jusqu'au dernier moment, une vaine espérance qui leur cachait la trop réelle appréhension de perdre leur père. Celui-ci, *compatissant jusqu'au fond de ses entrailles*[2], s'efforçait de modérer leur peine et de fortifier leur courage. *Il leur prodiguait les plus douces consolations*[3], les

[1] Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. Visi sunt oculis insipientium mori: illi autem sunt in pace. (Sap., III.)

[1] Gaudfr., lib. V, cap. II, p. 1170.

[2] Compassionis et misericordiæ visceribus affluens. (*Id.*, n° 9.)

[3] Dulcissimis eos consolationibus refovebat. (*Id.*, *Ib.*)

exhortant à s'abandonner avec confiance à la bonté divine, à aimer la volonté de Dieu, à persévérer dans la céleste charité. Il leur promit que, même en partant, il ne les délaisserait point, et qu'il aurait soin d'eux après sa mort. Puis, avec une suavité que nulle expression ne saurait rendre, il leur recommanda de s'aimer les uns les autres, d'avancer dans les saintes voies de la perfection, et de rester fidèles à leur règle, dans la crainte et dans l'amour de Dieu....

Enfin, tout pénétré de l'esprit apostolique, il leur répéta les paroles solennelles de saint Paul : « Mes frères, nous vous supplions et vous conjurons, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de vivre pour Dieu, selon que vous l'avez appris de nous, afin que le Seigneur vous comble de plus en plus de ses grâces..., car la volonté de Dieu est que vous soyez saints [1]. »

Alors il fit approcher de sa couche le supérieur général de l'ordre de Cîteaux, le vénérable abbé Gozevin, ainsi que plusieurs autres abbés et prélats qui étaient venus à Clairvaux pour lui rendre les derniers devoirs.

Gozevin fondait en larmes; car, bien qu'il fût élevé au-dessus de saint Bernard dans la hiérarchie monastique, il l'aimait d'un amour filial, et le reconnaissait hautement comme son maître et père. Le Saint les remercia tous; et d'une voix émue leur dit un dernier adieu...

Cette scène déchira le cœur des pauvres moines.

« Oh! père charitable, père bien-aimé, s'écrièrent-ils en sanglotant, vous voulez donc abandonner votre famille? Ayez pitié de nous qui sommes vos enfants; ayez pitié de ceux que vous avez nourris de votre sein maternel, que vous avez élevés, formés, guidés, comme une tendre mère! Que vont devenir les fruits de vos travaux? Que vont devenir les enfants que vous avez tant aimés [2]?... »

Ces exclamations attendrirent le serviteur de Dieu, et il pleura...

« Je ne sais, leur dit-il en levant vers le ciel un regard plein d'une angélique douceur, je ne sais auquel des deux il faut me rendre, ou à l'amour de mes enfants, qui me presse de rester ici-bas, ou à l'amour de mon Dieu, qui m'attire en-Haut [3]... »

Il dit : et ce fut son dernier soupir!

Les chants funèbres, accompagnés du glas de la mort, entonnés par sept cents moines, interrompirent le silence du désert, et annoncèrent au monde la mort de saint Bernard.

C'était le vingtième jour du mois d'août 1153, vers neuf heures du matin. Le Saint était âgé de soixante-trois ans. Depuis quarante ans il s'était consacré à Jésus-Christ, dans le cloître, et depuis trente-huit ans il exerçait la dignité d'abbé. Il laissa cent soixante monastères, qu'il avait fondés dans diverses contrées de l'Europe et de l'Asie. Et dans la suite des temps, y compris les maisons détruites en Angleterre et dans les royaumes du Nord, on compta jusqu'à huit cents abbayes issues et dépendantes de Clairvaux! Cette source féconde ne s'est jamais épuisée : elle coule encore de nos jours : les Cisterciens, les Bernardins, les Trappistes, perpétuent, sous diverses formes, la vie de leur Patriarche, et fertilisent de leurs mâles vertus les champs de l'Église.

On n'entreprendra pas de rapporter quels furent les gémissements des religieux, quand ils se virent privés de leur père. Chacun d'eux alla donner le baiser d'adieu à ce visage si doux et si calme, que ni les souffrances, ni les émotions de la dernière heure, ni la mort elle-même, n'avaient pu dépouiller d'un céleste sourire. Ils regardaient en haut, comme s'ils avaient vu l'âme de saint Bernard, sous la figure d'une colombe, s'élever vers le ciel.

« O père bien-aimé! char d'Israël! s'écria l'un de ces moines qu'oppressaient à la fois la douleur, le respect, l'admiration et l'amour; ô mon père! Vous, le port des naufragés, le bouclier des opprimés, l'œil des aveugles, le soutien de ceux qui chancellent! Vous étiez, ô père aimable, le modèle de la perfection, le miroir de la sainteté, le type de la vertu chrétienne! Vous, la gloire d'Israël, la joie de Jérusalem, la merveille du siècle et l'ornement du monde! Olivier fécond, vigne abondante, cèdre à mille branches, platane magnifique! Vous êtes le vase d'élection, le vase d'honneur de la maison de Dieu; le chandelier saint, orné de pierreries; la colonne haute et inébranlable de la sainte Église! Trompette éclatante de la bouche de Dieu, organe harmonieux de l'Esprit-Saint, vous charmiez les âmes pieuses, vous affermissiez les âmes chancelantes, vous frappiez les impies! De votre langue et de votre main s'échappait un baume bienfaisant qui

[1] I Thess., IV, 1, 3.

[2] Numquid compateris nobis, quos tanto pietatis affectu maternis lactasti uberibus? etc., etc. (Gaudfr., p. 1179, n° 13.)

[3] Tunc vero ipse flens cum flentibus, et *columbinos* oculos in cœlum porrigens, etc. (Gaudfr., 1179.)

guérissait toutes les plaies. Votre démarche était humble, votre visage modeste, votre aspect plein de majesté... Heureux le Saint, aimé de Dieu et des hommes, dont la vie et la mort ont été précieuses devant le Seigneur ! Il a passé à travers les tempêtes de ce monde ; et maintenant il habite le port tranquille de Jérusalem. Il a passé du travail au repos, de l'espérance à la récompense, des promesses à la couronne, de la foi à la lumière, du pèlerinage à la patrie, du temps à l'éternité, du monde à Dieu ! Heureux passage ! et triste exil pour ceux qui restent dans la vallée, et qui pleurent dans le désert !... »

Ainsi soupiraient les moines, ainsi s'exhalaient leurs regrets et leur amour...

Et nous aussi, qui écrivons ces lignes, nous mêlons nos larmes aux larmes de ces religieux !

Qu'allons-nous devenir ? Nous perdons, en terminant ce travail, le cher objet qui, durant plusieurs années de souffrance, occupait nos pensées, consolait nos loisirs, dulcifiait bien des amertumes ! Nous nous étions habitué, par la force d'une illusion volontaire, à vivre avec notre Saint, à l'accompagner partout, à faire nos délices de sa parole ; à nous glorifier de ses œuvres, de ses mérites, de ses triomphes, comme si nous étions l'un de ses enfants, comme si nous avions le bonheur de compter parmi ses disciples ! Et maintenant, voilà la mort, l'inévitable mort, qui arrête notre plume et met fin à cet ouvrage...

Cher et bien-aimé Bernard, recevez mes adieux ! Bénissez ce livre, et celui qui l'a écrit. Hélas ! qu'avons-nous fait ? N'était-ce point une téméraire entreprise de raconter l'histoire de votre vie ? N'avons-nous point obscurci votre gloire et décoloré vos œuvres ? Je le crains ; car il n'est pas possible de comprendre ici-bas les grandes choses que le Seigneur accomplit dans ceux qui le servent, qui vivent de sa vie, et qui demeurent dans son amour !

Que l'esprit de Dieu daigne suppléer à l'insuffisance de notre essai ? Qu'il daigne produire dans les âmes de nos lecteurs un de ces mouvements de grâce que Dieu opérait par la parole et les prières, et au seul nom de saint Bernard ! Qu'il ranime en eux les goûts et les désirs du ciel, la sève de la vertu, les saintes joies de la paix et de la piété ; et surtout la charité, la charité fraternelle, la divine charité, sans laquelle la vie n'a point de charmes ; sans laquelle nous ne sommes point frères, ni les enfants du même Père !

Puissions-nous obtenir ces précieuses grâces par l'intercession de notre grand et puissant saint Bernard ! Nous les implorons, du fond de notre cœur, pour tous ceux qui liront ces pages ; et particulièrement pour vous, lecteur bienveillant, qui, après avoir fermé le livre, voudrez bien, à votre tour, accorder une prière au trop indigne écrivain et aux âmes qui lui sont unies en Dieu, dans le cœur de Notre-Dame de Sion.

« Or, le trépas de l'abbé de Clairvaux arriva « en la même année où le bienheureux Pape « Eugène, qui avait été l'un de ses enfants, « passa de cette lumière, ou plutôt des ténèbres « de ce monde à la vraie lumière ; sous le « pontificat de son successeur, Anastase IV, « chef de l'Église romaine ; l'illustre Frédéric « occupant le trône de l'empire germanique ; « le très-pieux roi Louis VII, fils de Louis le « Gros, régnant heureusement en France ; Jé- « sus-Christ, Fils de Dieu, tenant la principauté « souveraine de l'Église universelle et de toutes « les créatures visibles et invisibles, l'an de son « Incarnation, onze cent cinquante-trois. » (*Gaudfr.*, cap. v.)

IPSI GLORIA IN SÆCULA !

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

—

Canonisation de saint Bernard. — Épitaphes.

Par une exception inouïe, le Saint abbé de Clairvaux fut solennellement canonisé vingt-et-un ans après sa mort.

Le pape Innocent III, en l'année 1201, voulut dicter lui-même l'office du saint Confesseur. Mais, dans l'Église catholique, les souvenirs ne s'altèrent pas; les sentiments se transmettent d'âge en âge; les siècles n'affaiblissent ni la gloire des Saints ni la reconnaissance des fidèles. Déjà à la Messe de canonisation, célébrée par Alexandre III en l'honneur de saint Bernard, ce Pontife lui décerna le titre de Docteur. Le pape Pie VIII, d'heureuse mémoire, confirma solennellement ce titre, et voulut que l'office de la fête de saint Bernard fût celui des Docteurs de l'Église.

Voici les lettres apostoliques relatives à la canonisation :

ALEXANDRE, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous ses vénérables frères, les Archevêques et Évêques, à ses fils bien-aimés les Abbés et autres Prélats des églises de France, salut et bénédiction apostolique.

Lorsque naguère nous nous rendîmes à Paris, nous avons entendu de grands et vénérables personnages nous parler de la canonisation de l'abbé de Clairvaux, Bernard, de sainte mémoire. Ils nous priaient avec instance de réaliser promptement ce vœu dans le concile qui allait se célébrer à Tours. Nous nous occupâmes dès lors de cette affaire avec un vif intérêt, et nous reçûmes incontinent une multitude de suppliques qui nous exprimaient les mêmes vœux. Mais ne pouvant convenablement répondre à toutes ces demandes, nous fûmes obligé, pour ne point choquer les uns, de différer, même pour Bernard, ce que nous ne pûmes accorder à tous.

Cependant les nouvelles instances et les pieuses sollicitations des moines de Clairvaux et d'autres excellents personnages ont rappelé à notre mémoire la vie sainte et vénérable du bienheureux Abbé qui, prévenu et doué d'une grâce particulière, a non-seulement manifesté dans sa propre conduite une sainteté éminente, mais encore a brillé dans toute l'Église de Dieu par la lumière de sa foi et de sa doctrine. Quelle est en effet la contrée, dans la chrétienté, qui ignore les fruits qu'il a produits dans la maison du Seigneur, par sa parole et son exemple, lui qui a propagé jusqu'aux nations étrangères et barbares les préceptes de la religion, a fondé parmi elles des monastères, et rappelé à la droiture de la vie chrétienne une multitude infinie de pécheurs marchant dans la voie large du siècle?

Mais c'est surtout la sainte Église romaine, à laquelle nous présidons par la volonté de Dieu, qu'il a soutenue au milieu des orages d'une longue persécution, avec un zèle si ardent, une sagesse si parfaite, que nous, aussi bien que tous les fils de l'Église romaine, nous devons, plus que les autres, vénérer sa mémoire par une perpétuelle dévotion. Nous avons aussi la confiance que les afflictions corporelles, par lesquelles il a crucifié le monde en lui et s'est crucifié lui-même au monde, l'ont fait participer au mérite des martyrs.

Après avoir consciencieusement pesé ces considérations, et les avoir exposées dans l'assemblée de nos frères, nous confiant dans la miséricorde du Seigneur, pour lequel Bernard a combattu avec tant de fidélité et de persévérance, nous appuyant encore sur l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et connaissant les mérites du bienheureux confesseur Bernard, nous avons ordonné, par l'autorité du Siége apostolique, qu'il fût inscrit dans le catalogue des saints, et que dès à présent sa fête fût publiquement célébrée.

Vous donc, qui avez l'habitude de suivre pieusement les prescriptions du Siége apostolique, et de glorifier le Seigneur dans ses saints,

célébrez de telle sorte sur la terre la vie de saint Bernard, que vous receviez, avec l'aide de ses mérites, la récompense au ciel.

Donné à Anagni, le 13 des calendes de février. (Ann. 1174.)

—

DU MÊME PONTIFE AU ROI DE FRANCE.

ALEXANDRE, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à l'illustre roi de France, Louis, salut et bénédiction apostolique.

Votre royale Majesté sait avec quelle joie et quel empressement nous nous prêtons à réaliser ce qui lui est agréable et en même temps utile et conforme à la gloire de Dieu. Mais c'est dans les choses qui concernent plus spécialement cette gloire et l'honneur des saints, que nous aimons surtout à faire preuve de ces sentiments, parce que nous savons que rien ne saurait être plus avantageux à vous-même que ce que le Saint-Siége décrète pour le bien de l'Église et la gloire du Roi du ciel.

C'est pourquoi, plein de confiance en la miséricorde de Dieu, nous appuyant sur l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et appréciant la vie de saint Bernard, de pieuse mémoire, autrefois abbé de Clairvaux, toujours cher à Dieu et agréable à Votre Majesté, aussi bien qu'à tous les peuples de votre royaume, nous avons décrété, pour la gloire de Dieu et l'exaltation de l'Église universelle, et en particulier pour l'honneur de votre royaume, l'acte de sa canonisation, statuant que sa fête serait célébrée parmi celles des bienheureux confesseurs.

Nous engageons donc Votre Majesté très-chrétienne de recevoir, avec une piété toute royale et une joie toute sainte, ce don de la grâce divine, accordé à votre royaume sous votre règne, et de porter à celui qui jouit de la béatitude céleste la dévotion et l'honneur que vous lui accordâtes déjà, quand il vivait au milieu des ténèbres de la terre.

Nous vous recommandons de protéger, en son honneur, le monastère de Clairvaux, qu'il a fondé, et où repose son corps vénérable, de manière à mériter toujours son patronage.

Donné le 15 des calendes de février, etc. (Ann. 1174.)

DU MÊME PONTIFE AUX RELIGIEUX DE CLAIRVAUX.

ALEXANDRE, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses fils bien-aimés l'abbé Gérard et tous les Moines de Clairvaux, salut et bénédiction apostolique.

Votre piété, votre zèle religieux et la solide foi qui vous anime, nous sont depuis longtemps connus, et vous en avez donné des preuves manifestes. J'espère que vous n'avez point dégénéré de la sainteté de votre père; et Dieu veuille, par le secours de sa grâce, que cela n'arrive jamais! Cette grâce, qui abondait en lui, l'a sanctifié; ses œuvres vous ont servi d'exemple; car vous savez, et vous en conservez sans cesse le respectueux souvenir, combien Bernard, de bienheureuse mémoire, premier abbé de votre monastère et votre principal fondateur, s'est rendu agréable à Dieu par sa vertu et sa piété; à l'Église, par la plénitude de son dévouement et de sa dévotion. Et certes, vous seriez bien coupables si vous négligiez en quelque point que ce soit de l'imiter et de le vénérer. Aussi avons-nous été réjoui de voir le sentiment filial que vous avez montré pour un père si saint, en demandant avec de louables instances sa canonisation. Et notre cœur, toujours incliné à obtempérer à vos prières, et à contribuer à tout ce qui peut vous être utile, à cause de votre piété, de votre soumission et du zèle qui anime votre maison, a reçu avec clémence l'expression de vos vœux, y a consenti; et nous aimons à vous donner la preuve de notre grâce et de notre bienveillance.

Nous rappelant donc la vie de ce bienheureux Confesseur, sa foi, sa sainteté, sa doctrine, qui l'ont fait briller d'un si vif éclat dans l'Église de Dieu; après avoir consulté l'assemblée de nos frères, et plein de confiance dans la miséricorde divine, nous appuyant sur l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous avons fait insérer dans le catalogue des Saints celui dont nous reconnaissons les mérites, et nous avons fixé le jour de sa mort au nombre des jours de fête solennelle.

C'est à vous surtout, mes chers fils, qu'il importe d'imiter sa vie, d'honorer sa gloire. Efforcez-vous aussi de suivre fidèlement son exemple, de marcher sur les traces de ce père saint et vénérable; et célébrez sa mémoire de telle sorte, qu'après avoir eu le bonheur de vivre en sa société sur la terre, vous vous rendiez digne de participer à sa béatitude au ciel.

Donné à Anagni, le 15 des calendes de février 1174.

Le pape Pie VIII, de bienheureuse mémoire, après avoir pris en considération les avis de la Sacrée Congrégation des Rites, a voulu que saint Bernard fût honoré du titre de Docteur de l'Église universelle, et que son Office ainsi que sa Messe fussent célébrés selon le rite des Docteurs.

Le corps du Saint fut enseveli dans un sépulcre de pierre, devant l'autel de la sainte Vierge, à Clairvaux. Sur sa poitrine on avait placé une boîte contenant des reliques insignes de saint Thaddée, qu'on lui avait apportées de Jérusalem.

Parmi plusieurs épitaphes de saint Bernard, il en est deux qui nous paraissent dignes d'être conservées. La première est attribuée à Adam, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris. La seconde se trouve dans les œuvres de Philippe, moine du couvent de Bonne-Espérance, pag. 802, *Op. Bern.* in Mabill

I.

Ecce latet Clarævallis clarissimus abbas,
Qui summis summus, si sibi parvus erat.
Religionis apex, lux mundi, laus monachorum,
Flos cleri, legis sanctio, juris amor.
Instructus, velox, sublimis, pauper, abundans,
Artibus, ingenio, sanguine, veste, bonis.
Dura, malum, cunctos, tullit, horruit, ædificavit;
Vana, Deum, requiem, sprevit, amavit, habet.

Sous cette pierre obscure repose l'illustre abbé de Clairvaux,
Grand dans les plus grandes choses, il ne fut petit qu'à ses propres yeux.
Prince de l'Église, lumière du monde, gloire des religieux,
Fleur du clergé, appui des lois, défenseur du droit,
Profond par sa doctrine, vif et sublime par son esprit,
Ce pauvre volontaire fut riche de tous les dons,
Riche par ses talents, par son génie, par sa naissance,
Par sa beauté, par ses actions.
Austère et mortifié, ennemi du vice, modèle en toutes choses,
Il méprisa la vanité, n'aima que Dieu,
Et trouva ainsi l'éternel repos.

II

Claræ sunt valles, sed claris vallibus abbas
Clarior, his clarum nomen in orbe dedit,
Clarus avis, clarus meritis et clarus honore,
Clarior eloquio, religione magis,
Mors est clara; cinis clarus, clarumque sepulchrum,
Clarior exultat spiritus ante Deum.

Illustres sont ces vallées, mais plus illustre le saint Abbé
Qui rendit leur nom illustre dans tout l'univers.
Il fut illustre par ses aïeux, illustre par ses mérites, illustre par sa gloire.
Mais plus illustre encore par son éloquence et par sa piété.
Sa mort fut illustre, sa cendre est illustre, sa tombe est illustre,
Mais plus illustre son esprit qui brille devant Dieu.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

—

Appréciation de la doctrine et des œuvres de saint Bernard [1].

Saint Bernard, fidèle disciple des Pères de l'Église, a mérité de partager avec eux ce titre glorieux. Non seulement il les a égalés par sa science et par sa doctrine, mais Dieu semble l'avoir doué de toutes les qualités éminentes qu'on trouve diversifiées dans les quatre Docteurs de l'Église latine, où il a fleuri.

Comme saint Ambroise, il a prêché la pénitence aux peuples et aux rois; il a arraché au monde les grands et les princes, pour en faire de saints pénitents. Les savants du siècle, aussi bien que les ecclésiastiques, venaient en foule, des pays les plus éloignés, se mettre sous la discipline de l'abbaye de Clairvaux, où l'on voyait jusqu'à cent novices se consacrer à Dieu en un seul jour.

Comme saint Jérôme, il a été l'*oracle de l'univers*, répondant aux consultations des docteurs, des évêques, des Papes même, des princes, des rois et des empereurs.

Comme saint Grégoire le Grand, il a éclairé presque toute l'Église, durant sa vie, par ses admirables lettres, où respirent son zèle, sa sagesse, sa science. A l'exemple de ce grand Pape, qui a expliqué les devoirs des pasteurs, saint Bernard a parlé avec force des mœurs et de la discipline pastorale; il a développé, comme lui, la morale sublime de l'Évangile, et il a développé les dogmes d'une manière aussi logique que lucide.

Comme saint Augustin, instruit à l'école du Saint-Esprit, il a été l'interprète de l'Église dans ses combats contre les hérétiques, et dans l'exposition de la science ecclésiastique. « Il a soutenu la pureté de sa foi et l'excellence de sa « doctrine, dit l'auteur de l'*Histoire littéraire*, « contre les raisonnements vains et trompeurs « de certains esprits qui, enflés d'une science « mondaine, attaquaient nos saints mystères, « en voulant les soumettre à leur faible « pensée [1]. »

Marchant sur les traces de saint Augustin, il a écrit sur la grâce de Jésus-Christ, et a fait voir, avec une précision admirable, comment elle exerce sa puissance sur le cœur de l'homme, sans contraindre sa liberté, et de quelle manière l'homme coopère librement au bien qu'il fait avec l'assistance de la grâce.

« Dieu semblait avoir pris plaisir, dit l'abbé Fleury, à réunir en saint Bernard tous les avantages de la nature et de la grâce : la noblesse, la vertu des parents, la beauté du corps, les perfections de l'esprit; vivacité, pénétration, discernement fin, jugement solide; un cœur généreux, des sentiments élevés, un courage ferme, une volonté droite et constante. Ajoutez à ces talents naturels une bonne éducation, les meilleures études qu'on pût faire de son temps, soit pour les sciences humaines, soit pour la religion, une méditation continuelle de l'Écriture sainte, une grande lecture des Pères, une éloquence vive et forte, un style véritablement trop orné, mais conforme au goût de son siècle [2]. »

L'autorité de saint Bernard, en matière de doctrine, est suffisamment établie par le glorieux titre de *Docteur de l'Église* qui lui a été décerné, n'ayant été inférieur en rien aux plus grands docteurs qui l'ont instruite, éclairée, défendue par leurs paroles et leurs écrits. Il est, à la vérité, le dernier des Pères dans l'ordre du temps; mais il ne le cède point aux premiers : *Ultimus inter Patres, sed primis certe non impar* [1].

L'Église, selon la remarque du savant éditeur des écrits de l'abbé de Clairvaux, donne le nom de *Docteur* à ceux dont elle reçoit la doctrine par une approbation publique, surtout

[1] Voy. Mabillon, in fine Op. S. Bern. — Voy. aussi Henriquez, *Menol. Cisters.*, et *Hist. littéraire* de Dupin.

[1] Dupin, *Hist. litt.*, p. 404. — [2] Fleur., *Disc.*, VIII, n° 4. — [3] Mabil., Præf., n° 23.

lorsque la sainteté se trouve jointe à l'enseignement; mais elle ne donne le titre de *Père* qu'à ceux qui sont recommandables par leur sainteté, leur science, leur ancienneté, et dont la doctrine est plus appuyée sur l'Écriture et la tradition, que sur des raisonnements philosophiques.

Saint Bernard a mérité le double titre de Docteur et de Père de l'Eglise [1]. Alexandre III le lui donna le premier, à la messe qu'il célébra pour sa canonisation ; Innocent III le confirma dans la Collecte qu'il composa pour lui, et où il l'appelle un Docteur illustre, *Doctor egregius*. Pie VIII y ajouta une sanction plus éclatante.

Quant au titre de *Père*, saint Bernard le mérita, tant par son éminente sainteté et sa science, que par l'autorité qu'il s'est acquise, et par la manière dont il a traité les dogmes de la religion, en ne s'appuyant que sur l'Écriture et la tradition. « Si quelqu'un doutait, dit Mabillon, de la science sublime de saint Bernard et de son intelligence des choses surnaturelles, il apprendra, par la lecture de deux de ses sermons (LXXX et LXXXI) sur le *Cantique des cantiques*, où il parle du Verbe et de l'essence divine, que personne, ni avant ni après lui, n'a traité ce sujet avec plus de profondeur et de lumière. Nous disons la même chose de la lettre CXC^e au pape Innocent II, où il s'explique, d'une manière admirable, sur le mérite infini des souffrances de Jésus-Christ pour les hommes [2]. »

Sa principale étude fut celle des Livres sacrés. Il s'en était tellement pénétré, par la profonde et continuelle méditation de la parole divine, que tous ses discours et ses écrits ne semblent qu'un enchaînement de textes sacrés, illuminant les mystères, dégageant les rayons de la vérité, et réglant les applications du dogme à la morale.

Mais l'Écriture sainte n'était pas la seule source où il puisait. L'étude des Pères l'avait profondément initié dans l'antiquité chrétienne, et il professait pour la tradition sacrée autant de respect que pour l'Écriture elle-même. Son *Traité de la grâce et du libre arbitre* suffit pour démontrer combien il avait étudié les écrits de saint Angustin; car ce traité renferme, en substance, toute la doctrine du saint évêque d'Hippone sur cette matière.

On voit, dans sa lettre à Hugues de Saint-Victor, que saint Ambroise ne lui était pas moins familier que saint Augustin ; et il déclare, dans cette lettre, combien il demeure attaché à ces deux colonnes. Il cite saint Athanase, dans son opuscule contre Abeilard, et quelquefois saint Grégoire le Grand. Partout il s'élève contre les nouveautés qui s'éloignent des enseignements de ces illustres docteurs. L'étude des canons de l'Église ajoutait un grand poids à ses paroles ; et ainsi il vérifiait cette sentence de saint Léon : *Verus recti amor in semetipso habet et apostolicas auctoritates et canonicas sanctiones* [1].

Enfin, pour ce qui regarde le style des divers écrits du Saint, on ne saurait mieux le caractériser que ne l'a fait l'éditeur de ses ouvages, dont nous empruntons les paroles : « On y voit briller, dit Mabillon, un esprit naturellement noble, ferme, élevé, mais doux, chaste, attrayant ; une éloquence née pour ainsi dire avec lui, et plus ornée des grâces de la nature que de celles de l'art, des fleurs d'elles-mêmes écloses ; un style gracieux et serré, de la hardiesse dans les expressions, de la précision dans le choix des termes ; de la sublimité dans les pensées, de la tendresse dans les sentiments ; en un mot, un langage qui n'offre que de nobles idées de Dieu, de la religion et des choses célestes. »

La meilleure édition des œuvres de saint Bernard est celle de Merlo Horst, corrigée et améliorée par le savant Mabillon. Paris, 1667 ; en six parties (2 vol. in-fol.), augmentée des lettres du Saint ; Venise, 1762. — MM. Gaume frères ont publié une très-belle réimpression de l'édition de Mabillon. Paris, 1839 et 1840. — On annonce une traduction française de toutes les œuvres de saint Bernard, par M. Armand Ravelet, à la librairie de V. Palmé, à Paris ; et de L. Guérin, à Bar-le-Duc.

[1] Mabil., Præf.. n° 23. — [2] *Il.*, n° 23.

[1] Mabil., Præf., n° 24.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

—

Témoignages rendus à saint Bernard.

Nous résumons ici les principaux témoignages que les Souverains-Pontifes et les personnages les plus éminents ont rendus à notre Saint.

TÉMOIGNAGES DES SOUVERAINS-PONTIFES.

Innocent II (année 1140), dans son épître à saint Bernard, s'exprime en ces termes : « La ferme et inébranlable constance avec laquelle vous avez entrepris de défendre la cause de saint Pierre et de notre sainte mère l'Église romaine, durant le schisme de Pierre de Léon, vous posant comme un mur devant la maison de Dieu, a ramené à l'unité de l'Église catholique les esprits des rois et des princes, et une multitude d'autres personnes, tant ecclésiastiques que séculières ; et les efforts que vous avez faits pour prêcher l'obéissance qui est due à saint Pierre et à Nous, se sont justifiées par la grande utilité qui en est résultée pour l'Église, etc. »

Alexandre III (ann. 1170), ainsi que nous l'avons vu dans les actes de canonisation, déclare que le saint Abbé ne renfermait pas seulement en lui-même le trésor d'une éminente sainteté, mais que la lumière de sa foi et de sa doctrine éclaira l'Église universelle.

Pie V (ann. 1570) indique, parmi les moyens les plus capables de réformer l'ordre de Cîteaux, la lecture des ouvrages de saint Bernard. (Voyez sa bulle *Ex innumeris,* etc.) Il recommande aux moines la méditation de ces ouvrages, après celle de l'Écriture sainte et du catéchisme du concile de Trente.

Grégoire XIV (1590), au rapport de son historien *Cicarella,* méditait tous les matins pendant une heure *les suaves écrits de saint Bernard*, notant avec soin les passages qui lui faisaient le plus d'impression pour les relire encore.

TÉMOIGNAGES DE PLUSIEURS ÉMINENTS CARDINAUX, ÉVÊQUES, THÉOLOGIENS, HISTORIENS ET AUTRES.

Jacques de Vitré (1230), évêque de Tusculanum et cardinal-légat du Saint-Siége (*lib. de Historia Occident.*, cap. XIV), dit, en parlant de Clairvaux : « Dès le commencement, le Seigneur a donné à cette nouvelle plantation un cultivateur habile, un homme prudent et saint, selon le cœur de Dieu... Véritable perle de la religion, flambeau de l'ordre monacal, étoile qui brille au firmament; il éclaire l'Église de Dieu... Il a reçu l'intelligence sublime des Écritures, non d'un homme, mais de Dieu même, puisant les eaux célestes sur la poitrine du Seigneur, comme à leur source, pour les répandre dans toutes les régions du monde entier. »

Saint Bonaventure, cardinal-évêque d'Albe (an 1260), dans ses *Méditations sur la Vie de Jésus-Christ,* cite à chaque instant les paroles de saint Bernard; et à ce sujet, il dit au chapitre XXXVI : « Les paroles que vous venez d'entendre sont celles d'un grand contemplateur; elles sont émanées du cœur de saint Bernard. Méditez-les, si vous voulez les goûter; elles sont non-seulement spirituelles et cordiales, mais encore pleines de beautés et de force pour nous exciter au service de Dieu. Car Bernard est l'homme que je propose à votre imitation : il est doué de la plus sublime éloquence : son esprit est orné de science et de sainteté. C'est pourquoi il faut vous exercer à mettre en pratique ses avis et ses paroles, etc. »

Saint Thomas d'Aquin (ann. 1260) s'exprime en ces termes dans son sermon sur saint Bernard : « Sa bouche a été un vase précieux, une bouche d'or... Il a enivré le monde entier du vin de sa douceur... Je compare saint Bernard à un vase d'or, à cause de la sainteté de sa vo-

lonté; je le compare à une multitude de perles, à cause de la multiplicité de ses vertus; je le compare à un vase précieux, à cause de sa chaste virginité... Il était orné des neuf pierres précieuses dont parle le prophète Ézéchiel. Ces pierres signifient les chœurs d'anges; car, en effet, saint Bernard possédait les vertus et remplissait les offices de tous les célestes chœurs... »

Auguste Valère, cardinal-évêque de Vérone (ann. 1580), dit que dans les livres de saint Bernard se trouve une certaine onction tellement admirable et nourrissante, qu'on ne saurait les lire sans en retirer les plus pures jouissances de l'âme. (Voyez *lib. de Reth. eccles.*, cap. XLI.)

Le cardinal Baronius (ann. 1608) donne à saint Bernard des titres magnifiques. Il l'appelle la *trompette du ciel*, le *nouvel Élie*. « L'abbé de Clairvaux, dit-il dans ses *Annales*, fut un homme vraiment apostolique, ou plutôt un vrai apôtre envoyé de Dieu, puissant en œuvres et en paroles, manifestant, partout et en tout, la lumière de son apostolat par des miracles tels qu'on ne saurait le mettre au-dessous des plus grands apôtres. Aussi peut-on l'appeler l'ornement et la splendeur de toute l'Église, surtout de l'Église de France, dont il a été l'honneur et la gloire... »

Le cardinal Bellarmin (ann. 1620) déclare que le saint Abbé de Clairvaux n'est pas moins illustre par l'éclat de ses miracles que par la profondeur de sa sagesse. Il a fait plus de miracles, dit-il, qu'aucun Saint dont la vie a été écrite. (Voyez *Controv.*, tome II, liv. IV.)

Pierre, abbé de Saint-Remy à Reims, puis évêque de Chartres (ann. 1160), combat un auteur anglais qui reprochait à saint Bernard de s'être prononcé contre la fête de l'Immaculée-Conception. Il s'exprime ainsi : « Qui oserait mettre en doute la sainteté de Bernard, sa piété, ses mérites? Qui suis-je, pour oser le justifier? Sa vie, sa renommée, ses œuvres, ses écrits, ses miracles, sa foi, son espérance, sa charité, sa chasteté, son abstinence, sa mortification, ses paroles, son visage, ses gestes, toute l'attitude de son corps, tout, en un mot, rendait témoignage à sa sainteté. Il fut le disciple bien-aimé du Seigneur, en l'honneur duquel il a construit, non pas seulement une seule basilique, mais toutes les basiliques de l'ordre de Cîteaux... Si donc tu oses toucher la pupille de l'œil de Notre-Dame, écris contre Bernard... » (*Lib.* VI, *epist. ult.*)

Guillaume, évêque de Paris (1230), dit entre autres, dans son panégyrique de saint Bernard : « Il a vécu dans la plus haute perfection; il a enseigné avec une grâce éminente; il s'est signalé par les plus étonnants miracles. Sa sagesse ne procédait point de l'instruction humaine, mais de l'inspiration divine... De même que Dieu révéla ses mystères à Moïse, dont le front projetait une clarté si vive, que les enfants d'Israël ne purent le regarder : ainsi Bernard, initié dans les secrets du ciel, éclaira toute l'Église d'une lumière céleste... »

Théobald, évêque : « Bernard a tellement brillé par ses vertus et sa doctrine, qu'on ne saurait rien comparer à son génie, à ses mœurs, à ses paroles, à son éloquence, à ses actions. C'est lui qui, durant les jours de sa vie, confondait les hérétiques, rappelait les schismatiques, redressait les erreurs, réprimandait les puissants... O Dieu! combien d'églises le souhaitaient voir assis sur le siége épiscopal! Mais la mître et l'anneau n'excitaient pas plus son ambition que le râteau et le sarcloir. »

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny (ann. 1140), écrit à saint Bernard : « Si cela m'était permis, si la volonté divine ne s'y opposait, si l'homme avait le droit de disposer de sa vie, j'aimerais mieux demeurer auprès de vous et vous être attaché par un nœud indissoluble, que d'être au premier rang parmi les mortels ou assis sur un trône, etc... »

Le *P. Aquaviva*, général de la compagnie de Jésus (ann. 1610), avait une dévotion particulière pour la sainte Vierge et pour saint Bernard; et dans ses doutes comme dans les diverses circonstances les plus graves de sa vie, il obtint visiblement les effets de leur assistance. (Vide Joh. Bourgesio in lib. cui titul. *Societas Jesus Mariæ Deiparæ sacra*, cap. IV.)

Henri de Hesse, docteur de l'Université de Paris, qui fut plus tard chartreux, s'exprime ainsi dans un traité qu'il adresse à Jacques, abbé d'Éberhach, contre les détracteurs de saint Bernard (Ire partie, ch. III) : « Où trouver un feu de dévotion, un ruisseau de componction, un stimulant à l'amour de Dieu aussi efficace que dans la vie et la doctrine du bienheureux père Bernard, abbé de Clairvaux, cet astre de l'Église qui étendit si prodigieusement l'ordre de Cîteaux, excita une si vive ardeur pour la vie monastique, exhorta à la vertu d'une manière si pénétrante?... Que dire des nombreux et magnifiques discours où il élève jusqu'aux nues la gloire de la bienheureuse Vierge Marie, où il loue sa pureté en termes sublimes, et proclame la gloire de sa virginité

sans tache? Ses doctrines font briller l'édifice de l'Église universelle de l'éclat des pierres précieuses, et l'élégance singulière de ses paroles la fait resplendir avec magnificence. Quel langage soulève le voile mystérieux des Écritures, dissipe les obscurités, détruit les doutes, comme celui de saint Bernard? Aussi l'Église, notre sainte mère, après avoir acquis la certitude des témoignages nombreux qui sont requis pour la canonisation des saints, concernant les miracles, la doctrine et la vie du bienheureux Abbé de Clairvaux, lui confère, avec les louanges les plus méritées, le titre de confesseur et de docteur, ordonne que les honneurs solennels lui soient rendus, et qu'il soit inscrit avec gloire au catalogue des Saints. »

Jean Gerson, docteur et chancelier de l'Université de Paris, dans un sermon sur saint Bernard, lui adresse ces belles paroles : « O bienheureux Bernard, vous êtes, j'en ai la douce conviction, vous êtes dans la société de ces esprits de feu que l'Écriture appelle Séraphins! Je vous prie donc, je vous supplie, au nom de l'amour qui vous embrase, de prendre un charbon ardent sur l'autel de Celui dont le feu brûle dans Sion, et dont la fournaise est à Jérusalem, et de m'en toucher et de purifier mes lèvres, etc.; » et vers la fin : « En réfléchissant aux circonstances qui ont contribué à faire de saint Bernard un foyer d'amour de Dieu, j'en trouve quatre principales, qui sont : l'amour qu'il eut pour sa mère, ses dispositions naturelles, sa bonne éducation et son goût pour la solitude. » Et plus bas : « Enfin on peut dire que toutes les circonstances favorisèrent saint Bernard, et contribuèrent à en faire un prophète et un thaumaturge. Parmi ses miracles, je mets au premier rang la conversion de ceux-là mêmes qui fuyaient de toutes leurs forces l'occasion de se convertir. »

Louis de Grenade (livre II de la *Relig. chrét.*, ch. VII) : « Il ne serait pas convenable, dit-il, d'omettre, entre les nombreux et graves docteurs, le très-doux et très-saint Bernard, qui dut à sa profonde humilité et à son grand éloignement pour la vaine gloire, une grâce triomphante et le pouvoir de faire des miracles. On raconte de lui, ajoute-t-il au ch. XI, qu'au commencement de son glorieux noviciat, il était tellement ravi en esprit, qu'il avait perdu l'usage de ses sens...; car le développement de sa vie spirituelle et le goût de la divine suavité, que l'amour de Dieu inspire, avait tellement absorbé les puissances de son âme, qu'il n'avait plus de force que pour la contemplation des choses célestes. »

Denys le Chartreux, dans son premier sermon sur la fête de saint Bernard, lui donne ces louanges : « Le bienheureux Bernard reçut du Dieu tout-puissant et tout miséricordieux des grâces si abondantes, qu'on peut dire de lui, en vérité, ce que le Sauveur a dit de l'apôtre saint Paul : *Vas electionis est mihi iste* (Act., IX, 15), et ce que l'on dit dans l'Ecclésiastique (XLIV, 20) : *Non est inventus similis illi* : « Il ne s'en est pas trouvé un semblable à lui. » Car de son temps il n'y a pas eu son égal dans le monde, et il fut véritablement l'apôtre de son époque. » Et dans le second sermon : « Bernard, l'élu de Dieu, le plus excellent docteur de tous les religieux, la lumière et la gloire des moines, l'exemple et le miroir des fidèles, fut prévenu de si nombreuses et de si grandes grâces, doué de vertus si rares, orné de tant de dons extraordinaires, qu'il n'y a pas d'esprit capable de les pénétrer, pas de langue, pas de discours capables de les révéler, de les louer dignement. »

Le B. Pierre Canisius, de la Compagnie de Jésus (*Marial.*, lib. V, cap. XXVIII), s'exprime ainsi : « Sous Lothaire II et Conrad III, florissait Bernard de Clairvaux, homme de la plus haute célébrité en France, en Allemagne, en Italie, non-seulement à cause de sa doctrine divinement inspirée, mais aussi à cause de la sainteté de sa vie, démontrée par les miracles les plus éclatants. Aucun moine, au dire de Luther lui-même, n'a jamais ni mieux écrit ni mieux vécu. »

Saint Louis de Gonzague, au rapport de l'historien de sa vie (lib. II, cap. XXXII), « n'omit jamais, pas même à son lit de mort, la lecture de saint Bernard. Ce saint Docteur lui était si cher, que, dans sa dernière maladie, il se faisait lire chaque jour quelque chose des sermons sur le *Cantique des cantiques*. »

Bossuet, dans son *Discours sur l'unité de l'Église*, écrit ces éloquentes paroles : « La piété se ralentissait, et les désordres se multipliaient dans toute la terre. Dieu n'oublia pas la France : au milieu de la barbarie et de l'ignorance, elle produisit saint Bernard, apôtre, prophète, ange terrestre, par sa doctrine, par sa prédication, par ses miracles étonnants, et par une vie encore plus étonnante que ses miracles. C'est lui qui réveilla dans ce royaume et qui répandit dans tout l'univers, l'esprit de piété et de pénitence. Jamais sujet ne fut plus zélé pour son prince; jamais prêtre ne fut plus soumis à l'épiscopat; jamais enfant de l'Église ne défendit

mieux l'autorité apostolique de sa mère l'Église romaine. Il regardait dans le Pape seul tout ce qu'il y avait de plus grand dans l'un et l'autre Testament : un Abraham, un Melchisédech, un Moïse, un Aaron, un saint Pierre, en un mot, Jésus-Christ même. »

Balmès, dans son excellent ouvrage, *le Protestantisme comparé au Catholicisme,* tom. III, ch. LXXI, s'exprime en ces termes :

« L'illustre abbé de Clairvaux, en lutte contre tous les novateurs, portant pour ainsi dire la parole au nom de la foi catholique, est une sublime personnification de l'Église, combattant les hérétiques de son temps. On ne saurait trouver un plus digne représentant des idées, des sentiments que l'Église s'efforçait d'inspirer. Mieux que tout autre, saint Bernard nous fait entendre quelle direction le catholicisme aurait fait suivre à l'esprit humain. Arrêtons-nous un instant à considérer cet homme, qui s'élève à une hauteur immense au-dessus de tout son siècle. Saint Bernard, au XIIe siècle, remplit le monde de son nom ; il le soulève par sa parole, le domine par son ascendant ; il est sa lumière. Entre l'époque de saint Jérôme, de saint Augustin, et celle de Bossuet et de Bourdaloue, saint Bernard forme un nœud mystérieux. Le relâchement, la corruption des mœurs, l'environnent ; il repousse toutes les attaques par l'observance la plus rigide, par la plus délicate pureté de mœurs. L'ignorance a gagné partout ; nuit et jour il travaille à éclairer les esprits. Un savoir faux prétend usurper la place du vrai savoir ; il connaît cette vaine science, il la méprise ; dès le premier coup d'œil, son regard d'aigle a découvert que l'astre de la vérité suit son cours, à une distance immense de ce que les hommes de son temps appellent *philosophie*. S'il existait, à cette époque, une science utile, elle se trouvait dans la Bible, dans les écrits des saints Pères ; saint Bernard se livra sans réserve à cette étude. Loin de consulter les pasteurs, qui argumentent et déclament dans les écoles, il demande ses inspirations au silence du cloître, à l'auguste majesté des temples ; s'il en sort, c'est pour contempler le grand livre de la nature, pour étudier les vérités éternelles dans la solitude, et, comme il nous le dit lui-même, *dans les forêts de chênes et de hêtres.*

« Ainsi ce grand homme, s'élevant au-dessus des opinions de son temps, parvient à éviter le mal que produit dans les esprits la méthode dominante ; l'imagination et le sentiment étaient étouffés, le jugement faussé, les doctrines mêlées et confondues. Lisez les ouvrages du saint abbé de Clairvaux ; vous remarquerez que toutes les facultés, chez lui, sont développées au même degré, et agissent de concert. Vous trouverez dans ses ouvrages des peintures fidèles, des tableaux magnifiques. Habile à manier les sentiments, saint Bernard s'insinue dans le cœur, l'enchante, le subjugue. Il frappe d'une terreur salutaire le pécheur obstiné ; il console et soutient l'homme qu'abattent les adversités, que tourmentent les assauts des passions. Écoutez ses colloques avec Jésus, avec Marie ; lorsqu'il parle de la sainte Vierge, c'est avec une douceur enchanteresse ; il semble épuiser tout ce que l'espérance et l'amour peuvent suggérer de plus aimable et de plus délicat. D'autres fois, un élan irrésistible l'arrache à lui-même, l'entraîne par les routes les plus ardues ; voyez-le, enflammant de sa parole les peuples, les seigneurs, les rois ; les armant, les précipitant sur l'Asie, pour venger le saint Sépulcre !

« Cet homme extraordinaire se trouve partout, se fait entendre partout. Exempt d'ambition, il exerce cependant, sur les grandes affaires de l'Europe, une influence extraordinaire ; amant de la solitude et de la retraite, il se voit obligé, à chaque instant, de quitter le cloître pour assister aux conseils des princes et des Papes. Jamais il n'adule, jamais il ne dissimule l'ardeur sacrée qui brûle dans son cœur, et cependant il est écouté avec un respect profond ; sa voix sévère résonne dans la chaumière et dans le palais ; elle avertit, avec une austérité terrible, le moine le plus obscur et le Souverain-Pontife.

« Malgré tant de chaleur et de mouvement, son esprit reste constamment clair et précis. Il explique la doctrine avec liberté et lucidité ; il argumente avec une logique irrésistible ; il se défend avec une agilité surprenante. Ses réponses sont nettes, vives, pénétrantes ; sans être formé aux subtilités de l'école, il dégage admirablement la vérité de l'erreur, la raison solide de l'artifice trompeur.

« Voilà un homme entièrement, exclusivement formé par l'influence catholique ; un homme qui ne s'est jamais écarté du giron de l'Église, qui n'a jamais songé à affranchir son intelligence du joug de l'autorité ; et néanmoins, c'est un géant au-dessus de tous les hommes de son temps. »

Concluons ces témoignages, en citant les divers jugements que les hérésiarques eux-mêmes

ont été forcés de rendre à l'illustre Docteur et Père de l'Église.

Luther dit que saint Bernard l'emporte sur tous les autres docteurs : *Bernardus omnes Ecclesiæ doctores vincit* [1].

Bucer l'appelle un *homme de Dieu* [2].

Jean Œcolampade le loue comme un théologien dont le raisonnement était plus exact que celui de tous les écrivains de son temps : *Excellebat Bernardus exactiore judicio omnes suæ ætatis viros.*

Calvin l'appelle un *pieux et saint écrivain*, par la bouche duquel la vérité parle elle-même : *Bernardus abbas in libri de Consideratione ita loquitur, ut veritas ipsa loqui videatur* [3].

Enfin *Daniel Heinsius* demande ce qu'il y a de plus suave que les écrits de Bernard. « Il me semble, dit-il, que les méditations de cet abbé sont un ruisseau de paradis, une ambroisie pour les âmes, un aliment évangélique : *Quis suavius Bernardo scripsit? cujus ego meditationes rivum paradisi, ambrosiam animarum, pabulum angelicum, vocare soleo* [1]. »

Ces témoignages, que la force de la vérité arrachait aux hérétiques, comme autrefois les témoignages rendus par les démons eux-mêmes au Fils de Dieu, ne sont-ils pas la condamnation formelle de leurs doctrines, si énergiquement réprouvées et combattues par saint Bernard ?

Pour terminer, nous joindrons encore ici cette curieuse appréciation de Gibbon : « Les philosophes de notre siècle ont jeté trop indistinctement le dédain et le ridicule sur les héros spirituels. Les plus obscurs même parmi eux eurent *quelque* énergie... L'activité, l'éloquence, l'habileté dans le style, élevèrent saint Bernard bien au-dessus de ses contemporains. Ses compositions ne manquent ni d'esprit, ni de chaleur ; et il montre qu'il a conservé de la *raison* et de l'*humanité, autant que le lui permettait son caractère de saint* » (ch. LIX).

Cette dernière remarque est tout à fait digne du célèbre historien philosophe, qui se décernait à lui-même le surnom de *Jupiter*.

[1] Martin Luther, in *Colloq. convivial.*, cap. de Patrib. Eccl.
[2] Bucerius, lib. *de Concord.*, art. de Justit.
[3] Calv., lib. IV, *Inst.*, cap. x, § 17, et cap. xi, § 10.

[1] D. Heins., Orat. 3.

FIN DE L'HISTOIRE DE SAINT BERNARD.

LETTRES DE SAINT BERNARD

Abbé de Clairvaux.

LETTRE PREMIÈRE.

(Écrite vers l'an 1119.)

A ROBERT, SON COUSIN, QUI ÉTAIT PASSÉ DE L'ORDRE DE CÎTEAUX DANS L'ORDRE DE CLUNY [1].

Robert, cousin de saint Bernard, effrayé des rigueurs d'une règle trop austère, ou séduit soit par les charmes d'une vie plus douce, soit par les caresses et les insinuations artificieuses de quelques personnes, était passé de l'ordre de Cîteaux dans l'ordre de Cluny. Saint Bernard le rappelle avec une admirable charité et une tendresse plus que paternelle.

1. J'ai assez et trop attendu, Robert, mon bien-aimé fils, que Dieu dans sa bonté daignât lui-même visiter ton âme et par toi visiter la mienne, en t'inspirant une componction bienfaisante, et en m'envoyant la joie de ton salut. Mais, puisque jusqu'ici je me vois déçu dans mon attente, je ne puis plus cacher ma douleur, contenir mon angoisse, dissimuler ma tristesse. C'est pourquoi je suis forcé contre l'ordre de la justice, moi blessé, de rappeler celui qui m'a blessé; méprisé, de courir au-devant de celui qui me méprise; injurié, de donner satisfaction à qui m'a causé l'injure; je dois prier enfin celui par qui je devrais être supplié. Mais une douleur excessive ne délibère pas, ne rougit pas, ne consulte pas la raison, ne craint pas de perdre sa dignité, n'obéit pas à la loi, ne se range pas à l'opinion et ne connaît ni ordre ni mesure. L'âme s'applique uniquement et sans réserve à écarter ce qui la fait souffrir, ou à obtenir ce dont elle ressent douloureusement la privation. « Je n'ai, me diras-tu, blessé ni méprisé personne; c'est plutôt moi qui, méprisé et blessé de cent façons, me suis borné à fuir l'auteur de mes maux. A qui ai-je fait injure, en me soustrayant à l'injure? Ne vaut-il pas mieux céder à un persécuteur que lui résister, fuir les coups que les rendre? » Bien, j'y consens. Je n'ai point abordé ce sujet pour prolonger la discussion, mais pour la terminer. La persécution n'est point une faute pour celui qui la fuit, mais pour celui qui l'exerce. Je n'en disconviens pas. Je laisse le passé; je ne demande ni pourquoi, ni comment cela s'est fait. Je ne discute pas les fautes, je ne reviens pas sur les raisons, je ne rappelle pas les torts. Ces discus-

[1] Robert était fils d'Othon de Chatillon, de la maison de Montbard, et de Diane sa femme, sœur de la mère de saint Bernard. Il avait été promis, par ses parents, au monastère de Cluny; mais cette promesse n'engageait que les parents eux-mêmes tant qu'il n'y avait pas eu donation régulière de l'enfant, conformément aux prescriptions de la règle de saint Benoît. Aussi Robert se joignit-il aux trente jeunes gens qui, en 1113, se rendirent à Cîteaux, sous la direction de saint Bernard. Comme il était trop jeune, il ne fut admis au noviciat que deux ans après, en 1115, et ne fit profession qu'en 1116. Les moines de Cluny, dirigés alors par l'abbé Pons, usèrent d'intrigues pour faire venir dans leur monastère ce jeune homme qui devait avoir de grands biens; ils envoyèrent leur prieur qui, en l'absence de saint Bernard, décida Robert à se rendre en effet à Cluny. Ce fut à cette occasion que saint Bernard écrivit la lettre ci-jointe, qu'il dicta à Guillaume, depuis abbé de Rivau. Cette lettre, écrite au milieu des champs, par une pluie battante, ne fut pas mouillée. En mémoire de ce miracle, on éleva une chapelle à l'endroit même où elle avait été écrite, et les copistes la mirent en tête des Lettres de saint Bernard. Il ne paraît pas que, malgré son éloquence, elle ait produit un effet immédiat. Mais Pierre le Vénérable étant devenu abbé de Cluny, en 1122, s'empressa de renvoyer Robert à Clairvaux. Robert y mena une vie exemplaire, et fut plus tard mis à la tête de l'abbaye de Maison-Dieu, dans le diocèse de Besançon.

sions d'ordinaire entretiennent la discorde plus qu'elles ne l'apaisent. Je ne parle que de ce qui me tient le plus au cœur. Malheureux que je suis d'être privé de toi, de ne pas te voir, de vivre sans toi! car mourir pour toi, c'est vivre; vivre sans toi, pour moi c'est mourir. Je ne cherche donc pas pourquoi tu es parti, mais je me plains que tu ne sois pas encore revenu. Je n'accuse pas les motifs de ton départ, mais les lenteurs de ton retour. Viens seulement et la paix renaîtra; reviens, et je serai satisfait; reviens, te dis-je, reviens, et je chanterai avec joie : *Il était mort et il est ressuscité; il était perdu et il est retrouvé* [2].

2. Il y a eu certainement de ma faute, si tu es parti. J'ai été trop austère pour un jeune homme délicat, et dans ma dureté j'ai traité trop cruellement ta tendre jeunesse. Voilà pourquoi, étant ici, tu avais coutume autrefois, autant qu'il m'en souvienne, de murmurer contre moi. Voilà pourquoi aujourd'hui encore, quoique éloigné, tu ne cesses de te plaindre, comme je l'ai appris. Que cela ne te soit point imputé à péché. Je pourrais peut-être m'excuser et dire que les mouvements emportés de ton enfance devaient être ainsi réprimés, et qu'à tes premières années il fallait ces rudes commencements d'une discipline plus sévère. L'Écriture elle-même l'atteste : *Frappez votre fils de la verge*, dit-elle, *et vous délivrerez son âme de la mort* [2]; et encore : *Le Seigneur châtie ceux qu'il aime et il flagelle tout homme qu'il reçoit au nombre de ses fils* [3]; et ailleurs: *Les coups d'un ami sont plus utiles que les baisers d'un ennemi* [4]. Mais, comme je l'ai dit, qu'il y ait eu de ma faute si tu t'es éloigné; ne retardons pas la réparation du mal en discutant sur celui qui l'a commis. Certainement tu commenceras désormais à devenir coupable à ton tour, si tu ne pardonnes pas à mon repentir, si tu n'as pas d'indulgence pour mes aveux. Car j'ai bien pu parfois manquer vis-à-vis de toi de mesure en quelque point, mais certes je n'ai jamais été malveillant. Que si mon imprudence passée t'inspire encore des soupçons pour l'avenir, saches que je ne suis plus ce que j'étais, parce que je crois que tu ne seras plus ce que tu as été. Tu me trouveras changé comme toi, et tu pourras en toute assurance embrasser comme un compagnon celui qu'auparavant tu redoutais comme un maître. Ainsi que tu sois parti par ma faute, comme tu le penses, et je ne m'en excuse point, ou par la tienne, comme beaucoup se le figurent, et je ne t'en accuse pas, ou enfin par notre faute à tous deux, ce que je crois plus vrai, si maintenant tu refuses de revenir, tu seras seul inexcusable. Si tu veux être exempt de toute faute, reviens. Reconnais tes torts, je te les pardonne; et toi aussi pardonne-moi les miens, puisque je les confesse. Autrement ce serait être ou trop indulgent pour toi-même que de te reconnaître coupable et de ne pas l'avouer, ou trop impitoyable pour moi que de ne pas me pardonner après la satisfaction que je te donne.

3. Si tu refuses encore de revenir, cherche un autre moyen de faire illusion à ta conscience; car tu n'as plus rien à redouter des rigueurs de ma discipline. Tu n'as point à craindre en effet qu'en face de toi je sois terrible, puisque de loin je me prosterne déjà de tout cœur et que je m'attache à toi du fond de mes entrailles. Je me montre humble, je promets d'être charitable, et tu crains? Viens sans alarme où l'humilité t'appelle, où la charité t'attire. Puisque tu as reçu de tels gages, approche avec confiance. Tu as fui la dureté, reviens auprès de la mansuétude; que ma douceur te ramène, puisque ma sévérité t'a fait partir. Vois, mon fils, combien je désire que tu sois conduit, non plus par l'esprit de servitude qui reste dans la crainte, mais par l'esprit d'un enfant d'adoption avec lequel tu pourras t'écrier sans être confondu : Abba, mon père [1]. J'ai recours non à des menaces, mais à des caresses, non à la terreur, mais à la prière, pour plaider auprès de toi la cause de ma douleur. Un autre peut-être tenterait une voie différente. Qui donc, en effet, ne croirait devoir, plus que je ne le fais, discuter ta faute, augmenter ton effroi, t'opposer tes vœux, te présenter la punition? Qui ne te reprocherait ta désobéissance et ne s'indignerait de ton apostasie, de toi qui as passé de la tunique aux fourrures, des légumes aux mets délicats, de la pauvreté enfin à la richesse? Mais je connais ton cœur comme étant plus facile à fléchir par l'amour qu'à dominer par la crainte. D'ailleurs, qu'est-il nécessaire d'aiguillonner deux fois qui ne résiste pas, d'effrayer davantage celui qui tremble, de confondre plus encore celui qui de soi-même rougit assez, celui qui trouve un maître dans sa raison, une verge dans sa propre conscience, une règle de discipline dans sa réserve naturelle? S'il semble étrange qu'un enfant modeste, simple, timoré, ait osé, contre la volonté de ses frères, contre l'ordre de son maître, contre l'empire de sa

[1] Luc, xv, 32. — [2] Prov., xxiii, 14. — [3] Hebr., xii, 6. — [4] Prov., xxvii, 6.

[1] Rom., viii, 15.

Règle, fuir les devoirs et le lieu de sa profession, qu'on s'étonne donc aussi que la sainteté de David ait été surprise [1], la sagesse de Salomon séduite [2] et la force de Samson vaincue [3]. Est-il étonnant que celui qui a chassé de la patrie du bonheur le premier homme trompé pas ses artifices, ait séduit un tendre jeune homme au milieu d'une horrible et vaste solitude? Ajoutez que ce n'est point la vue de la beauté qui l'a ébloui comme les vieillards de Babylone [4], ni l'amour de l'argent comme Giezi [5], ni l'ambition des honneurs comme Julien l'Apostat; c'est la sainteté qui l'a trompé, la religion qui l'a séduit, l'autorité des anciens qui l'a perdu. Vous demandez comment cela s'est fait?

4. D'abord le chef des prieurs envoie lui-même un prieur influent qui paraissait au dehors revêtu d'une peau de brebis, quoique au dedans il fût un loup ravissant. Les gardiens sont trompés, car ils le prennent pour une brebis, et alors, hélas! hélas! ils le laissent entrer seul auprès de la chère petite brebis. Celle-ci ne le fuit pas, le croyant une brebis comme elle. Que dirai-je de plus? Il l'attire, il la flatte, il la caresse; prédicateur d'un nouvel évangile, il fait l'éloge de l'intempérance, il condamne la frugalité; la pauvreté volontaire, il l'appelle misère; les jeûnes, les veilles, le silence, le travail des mains, il les nomme extravagances; au contraire, il donne à l'oisiveté le nom de contemplation, il qualifie de discrétion la gourmandise, le bavardage, la curiosité, enfin tous les excès. Depuis quand, dit-il, Dieu se complaît-il dans nos tortures? Où l'Écriture commande-t-elle à l'homme de se tuer lui-même? Quelle religion est-ce donc de bêcher la terre, de couper du bois, de porter du fumier? La Vérité n'a-t-elle pas dit : *Je veux la miséricorde et non le sacrifice* [6]; et : *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive* [7]; et encore : *Bienheureux les miséricordieux, car eux-mêmes obtiendront miséricorde* [8]? Pourquoi Dieu a-t-il créé les aliments, s'il n'est pas permis d'en manger? Pourquoi nous a-t-il donné des corps, s'il nous défend de les nourrir? Enfin, pour qui sera bon celui qui est méchant pour lui-même [9]? Quel homme sage a jamais eu de la haine pour sa propre chair [10]?

5. Malheureusement trop crédule, l'enfant se laisse circonvenir par de tels sophismes; séduit, il suit son séducteur; on le conduit à Cluny, on le tond, on le rase, on le lave; on lui ôte ses habits grossiers, vieux et pauvres; on lui en donne d'autres qui sont neufs, éclatants et précieux; on le reçoit ainsi dans la communauté. Je vous laisse à penser avec quel honneur, avec quel triomphe, avec quel respect. Il est mis au-dessus de tous ceux de son âge; pécheur, il est applaudi dans les désirs de son âme [1], comme un vainqueur revenant du combat. On le porte aux nues, on le met à un rang éminent, et tout jeune qu'il est, il a la préséance sur beaucoup de vieillards. La communauté entière l'approuve, le flatte, le félicite, tous sont dans l'allégresse comme des vainqueurs qui, après avoir pillé l'ennemi, s'en partagent les dépouilles [2]. O bon Jésus, que de choses on a faites pour perdre une seule petite âme! Qui donc devant tout cela n'eût pas senti s'amollir son cœur, quelle qu'en fût la fermeté, se troubler son regard intérieur, quelque spirituel qu'il fût? Qui eût pu, dans une telle situation, recourir à sa conscience? qui enfin, au milieu de ces pompes, eût été capable de reconnaître la vérité ou d'acquérir l'humilité?

6. Cependant on envoie à Rome pour cette affaire; on sollicite l'autorité apostolique, et, afin que le Pape ne refuse pas son consentement, on lui expose que ce jeune homme a été autrefois dans son enfance offert par ses parents au monastère. Personne n'étant là pour repousser l'insinuation, car on n'attendit pas les contradicteurs, la décision est rendue sur les dires d'une seule partie, et les absents sont condamnés. Ceux qui ont commis l'injustice sont justifiés; ceux qui en ont souffert perdent leur cause, et le coupable est absous sans satisfaction. Cette sentence d'absolution trop indulgente est confirmée par un cruel privilége qu'on rapporte pour fixer dans ce jeune homme encore flottant la stabilité mal affermie, et pour le rassurer dans ses doutes. Voici la teneur des lettres, le résumé du jugement, la décision de toute l'affaire : que ceux qui l'ont enlevé, le gardent; que ceux qui l'ont perdu, se taisent; en attendant périsse l'âme pour laquelle le Christ est mort, et cela parce que telle est la volonté des religieux de Cluny. On fait profession sur profession; on forme un vœu qui sera rompu; on s'engage à une promesse qui ne sera pas gardée; après avoir annulé le premier engagement, on renouvelle dans le second la prévarication, et le péché devient une source plus abondante de péché [3].

[1] II Rois, XI. — [2] III Rois, XI. — [3] Juges, XVI. — [4] Dan., XIII, 8. — [5] IV Rois, V, 20. — [6] Matth., IX, 13. — [7] Ézéch., XXXIII, 11. — [8] Matth, V, 7. — [9] Eccl., XIV, 5. — [10] Ephés., V, 29.

[1] Ps., X, 3. — [2] Isaïe, IX, 3. — [3] Rom., VII, 13.

7. Il viendra, il viendra celui qui revisera les mauvais jugements, qui confondra les serments illicites, qui fera justice aux opprimés [1], qui jugera les pauvres avec équité, et qui se déclarera le juste vengeur des humbles de la terre [2]. Oui certainement, il viendra, celui qui par la bouche du Prophète fait entendre ces menaces dans le psaume : *Au moment que j'ai choisi je jugerai les justices* [3]. Que fera-t-il des jugements injustes, s'il doit juger les justices elles-mêmes ? Il luira, dis-je, ce jour du jugement où les cœurs purs auront plus de pouvoir que les paroles artificieuses, où une bonne conscience pèsera plus qu'une bourse pleine ; car ce n'est point un juge que les mots séduisent, ni que les dons fléchissent. J'en appelle à votre tribunal, Seigneur Jésus ; je me réserve pour votre jugement et je vous confie ma cause, Seigneur Dieu des armées, qui jugez équitablement, qui sondez les cœurs et les reins, dont les yeux ne veulent pas tromper et ne peuvent pas être trompés ; car vous voyez quels sont ceux qui cherchent leurs intérêts et ceux qui cherchent le vôtre [4]. Vous savez avec quelle tendresse j'ai toujours assisté ce jeune homme dans toutes ses tentations, avec quels gémissements j'ai sollicité pour lui votre miséricorde ; vous savez combien ses scandales, ses troubles, ses peines m'affligeaient, me tourmentaient, me consumaient. Je crains maintenant que ces soins n'aient été inutiles. Je crois, en effet, autant que mon expérience me le révèle, que de telles excitations ne conviennent pas à une jeunesse qui, par elle-même, est assez ardente, ni de telles tentations de vanité à un esprit déjà trop fier. Ainsi, Seigneur Jésus, arbitre de ma destinée, que mon jugement sorte de votre bouche, que vos yeux voient la justice de ma cause [5].

8. Qu'ils voient et qu'ils jugent lequel doit être observé de préférence, du vœu que le père a fait relativement à son fils ou de celui qu'a fait le fils sur lui-même, surtout quand ce dernier a promis plus que son père. Que notre législateur Benoît, votre serviteur, mon Dieu, voie ce qu'il y a de plus régulier d'une décision prise sur un petit enfant, à son insu, ou de celle que cet enfant a prise lui-même, plus tard, avec réflexion, avec connaissance, lorsqu'il était en âge de parler pour lui. D'ailleurs il n'est pas douteux que la première fois il a été promis et non pas donné [6]. Les parents n'ont pas fait en son nom la demande que la Règle prescrit ; la main de l'enfant n'a pas été enveloppée avec la pétition dans la nappe de l'autel, pour qu'il fut offert ainsi en présence des témoins. On montre, dit-on, une terre qui fut donnée avec lui et pour lui. Mais s'ils ont reçu l'enfant avec la terre, pourquoi ne l'ont-ils pas gardé comme elle. Recherchait-on par hasard le don plus que ses fruits ? Estimait-on la terre plus que l'âme ? Offert au monastère, que cherchait-il dans le siècle ? Pourquoi l'exposer au diable, puisqu'il devait être élevé pour Dieu ? Pourquoi trouve-t-on une brebis du Christ abandonnée à la dent des loups ? C'est du monde en effet, ce n'est pas de Cluny que tu es venu à Citeaux, Robert, j'en appelle à toi. Tu as cherché, tu as sollicité, tu as frappé à la porte ; et en raison de ta tendre jeunesse [1], on t'a fait attendre malgré toi pendant deux ans. Ce temps écoulé sans impatience ni plainte de ta part, tu as enfin, par tes prières, par l'abondance de tes larmes, si tu t'en souviens, reçu la miséricorde si longtemps attendue, et obtenu cette admission tant désirée [2]. Puis pendant un an conformément à la Règle [3], on a éprouvé ta patience en toutes choses ; tu t'es montré persévérant et docile, et au bout de l'année, tu as fait profession de ton plein gré : alors seulement, rejetant les habits du monde, tu as revêtu ceux de l'Ordre [4].

9. Enfant insensé, qui t'a fasciné et empêché

[1] Ps. CXLV. 5. — [2] Isaïe, XI, 4. — [3] Ps. LXXIV, 3. — [4] I Cor., XIII, 5. — [5] Ps. XVI, 2.

[6] La promesse est relative au vœu que font les parents ; la donation exprime l'oblation qu'ils font de l'enfant, conformément aux prescriptions de la règle de saint Benoît ; cette oblation obligeait l'enfant lui-même.

[1] D'après les premiers règlements de l'ordre de Citeaux, il fallait avoir au moins quinze ans pour être reçu moine ; cet âge fut reculé à dix-huit ans à partir de l'an 1196.

[2] Quand un sujet se présentait à l'admission, il devait traverser d'abord un temps d'épreuve dont la durée n'était pas déterminée et que les anciens usages de Citeaux fixaient au minimum d'une semaine. Au bout de ce temps, le postulant était conduit dans la salle du chapitre où il trouvait l'abbé entouré de ses moines, et là il se mettait à genoux : — Que voulez-vous ? lui disait l'abbé. — La miséricorde de Dieu et la vôtre, répondait le postulant. — Alors l'abbé le faisait lever, lui exposait les règlements de l'Ordre et lui demandait s'il voulait les observer. Sur la réponse affirmative du postulant, l'abbé disait : — Que Dieu achève ce qu'il a commencé en toi. — La communauté répondait : *Amen*, et trois jours après le postulant était admis au noviciat qui durait un an.

[3] *Reg. S. Ben.*, c. LVIII, 58.

[4] Quand les enfants étaient offerts à Dieu, ils prenaient aussitôt l'habit monastique. Il n'en était pas de même des adultes ; ils conservaient l'habit séculier pendant l'année de noviciat. Cependant, quelques années après la fondation de Citeaux, on changea cet usage pour adopter celui de Cluny et on donna aux novices l'habit des profès, à l'exception de la coule qu'ils ne recevaient qu'au moment de la bénédiction ou profession. (*Vita S. Bern.*, liv. VII, cap. 15.)

de tenir les vœux que tes lèvres avaient prononcés? Ne seras-tu pas justifié ou condamné par ta propre bouche? Pourquoi t'inquiéter des vœux de ton père, lorsque tu négliges les tiens? C'est sur tes paroles et non sur les siennes que tu seras jugé: c'est de tes vœux et non des siens qu'on te demandera compte. On te flatte en vain de l'absolution du Saint-Siège, quand la sentence divine tient ta conscience enchaînée: *Tout homme qui met la main à la charrue et qui regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu*[1]. Ceux qui te disent: Courage, courage[2], te persuaderont-ils que ce n'est pas là regarder en arrière? Mon cher enfant, si les pécheurs t'attirent, ne les écoute pas[3]. Ne te fie pas à tout esprit[4]. Aie beaucoup d'amis, mais choisis entre mille un conseiller[5]. Éloigne les occasions, repousse les caresses, ferme l'oreille aux flatteries, interroge toi sur toi-même, car tu te connais mieux qu'un autre. Sonde ton cœur, examine tes intentions, consulte la vérité; que ta conscience te dise pourquoi tu es parti, pourquoi tu as quitté ton Ordre, tes frères, ton monastère, moi-même enfin, qui te suis uni par la chair et plus encore par l'esprit. Si c'est pour mener une vie plus austère, plus juste, plus parfaite, sois tranquille, car tu n'as pas regardé en arrière; mais glorifie-toi en disant avec l'Apôtre: *Oubliant ce qui est en arrière et n'aspirant qu'à ce qui est devant moi, je poursuis la palme de la gloire*[6]. S'il en est autrement, ne t'enorgueillis pas, mais tremble[7]. Car, souffre que je te le dise: te permettre en nourriture et en vêtements superflus, en paroles oiseuses, en courses déréglées et vaines, au-delà de ce que tu as promis, et observé chez nous, c'est certainement regarder en arrière, c'est être prévaricateur et apostat.

10. Je dis cela, mon fils, non pour te confondre, mais pour t'avertir comme un enfant bien-aimé[8]. Car lors même que tu aurais plusieurs maîtres en Jésus-Christ, tu n'as pas plusieurs pères. Oui, si tu le permets, c'est moi qui en religion t'ai engendré par ma parole et par mon exemple. Je t'ai ensuite nourri de lait, seul aliment qu'étant encore tout petit enfant tu pusses supporter; je t'aurais plus tard donné du pain, si tu avais attendu que tu grandisses. Mais hélas! tu as été sevré trop tôt et hors de saison. Je crains que ce que j'avais conservé par mes soins, fortifié par mes exhortations, consolidé par mes prières, ne s'évanouisse bientôt, ne se dissipe et ne périsse, et que dans mon malheur, je n'aie à pleurer, moins la perte de mon travail inutile, que la chute misérable d'un enfant condamné. Veux-tu donc faire la gloire d'un autre qui n'a rien produit en toi? Il m'arrive ce qui est arrivé à cette courtisane jugée par Salomon; son enfant lui avait été ravi secrètement par une autre femme qui avait étouffé le sien[1]. Toi aussi tu es enlevé de mes bras, arraché de mon sein. Je pleure mon bien perdu; je redemande mon fils violemment séparé de moi. Je ne puis pas oublier mes propres entrailles. On en a trop retranché pour que ce qui reste ne soit pas déchiré par la douleur.

11. Mais quel avantage, quelle nécessité trouvent pour toi dans leur entreprise ces amis dont les mains sont pleines de sang[2], dont le glaive a percé mon âme[3], et qui se servent de leurs dents comme de traits et de flèches, de leur langue comme d'une épée aiguë[4]. Si je les avais blessés en quelque point, et je n'en ai pas conscience, certes ils me l'auraient amplement rendu. Si jamais j'ai pu leur faire quelque mal analogue à celui que j'éprouve en ce moment de leur part, je serai surpris si je n'ai pas reçu plus que la peine du talion. Car, à dire vrai, ils n'ont pas seulement arraché la chair de ma chair, l'os de mes os; ils m'ont enlevé la joie de mon cœur, le fruit de mon esprit, la couronne de mon espérance, et à juger par ce que je ressens, la moitié de mon âme. Pourquoi cela? Peut-être ont-ils eu pitié de toi; indignés de voir un aveugle conduisant un aveugle, ils t'ont fait passer sous leur direction, afin que tu ne périsses pas après moi. O charité importune! ô tendresse cruelle! Ils ont tant aimé ton salut, qu'ils s'en sont pris au mien. Ne pouvais-tu être sauvé que par ma perte? Et plaise à Dieu qu'ils te sauvent sans moi! Plaise à Dieu si je meurs, qu'au moins tu vives! Mais quoi! le salut se trouve-t-il donc plus dans le soin des vêtements et dans le luxe des mets que dans une nourriture sobre et dans un habit modeste? Si les pelisses moelleuses et chaudes, si les draps souples et précieux, si les manches longues et les capuces amples[5], si les couvertures rustiques et les

[1] Luc, IX, 62. — [2] Ps. XXXIX, 16. — [3] Prov., I, 10. — [4] I Jean, IV, 1. — [5] Eccl., VI, 6. — [6] Philip., III, 13. — [7] Rom., XI, 20. — [8] I Cor., IV, 14.

[1] III Rois, III, 20. — [2] Isaï., I, 15; LIX, 3. — [3] Luc, II, 35. — [4] Ps. LVI, 5.

[5] Saint Bernard nomme ici divers vêtements que les Cisterciens avaient rejetés comme contraires à la règle, quoiqu'ils fussent en usage chez les Religieux de Cluny. Les premiers, en effet, avaient renoncé aux frocs, aux pelisses, aux chemises, aux capuces, aux culottes, aux couvertures de lit, comme on le voit dans le *Petit Exorde de Cîteaux*. Au chapitre 30 des *Coutumes de Cluny*, il est accordé aux Religieux de cet

chemises de laine douce font les saints, pourquoi resté-je ici, au lieu de te suivre? Mais ce sont là des remèdes pour les malades, et non des armes pour les soldats. Ceux qui s'habillent avec mollesse sont dans les maisons des rois [1]. Le vin et la fleur de farine, l'hydromel et la graisse fortifient le corps et non l'esprit. Ce n'est pas l'âme, c'est la chair que les fritures nourrissent. Combien de religieux en Égypte ont longtemps servi Dieu sans faire usage de poisson [2]? La sauge, le poivre, le gingembre, le cumin, et mille épices de ce genre flattent sans doute le palais; mais ils allument la concupiscence. Et tu placeras là ta sécurité? et tu croiras que ta jeunesse peut s'écouler ainsi sans alarmes? A qui vit avec sobriété et sagesse, le sel et la faim suffisent pour condiment. Quand on ne veut pas attendre l'appétit, il faut alors composer de je ne sais quelles plantes étrangères d'innombrables assaisonnements qui entretiennent le goût, provoquent la gourmandise et font naître le désir.

12. Mais que deviendra, diras-tu, celui qui ne peut faire autrement? Soit. Je sais que tu es délicat et qu'ayant pris ces habitudes, tu ne peux pas mener maintenant une vie plus austère. Mais si tu peux t'en rendre capable? Tu demandes comment? Lève-toi, ceins tes reins, renonce à l'oisiveté, essaie tes forces, remue les bras, dégourdis tes mains, prends de l'exercice, et aussitôt tu sentiras que tu ne cherches plus ce qui flatte le palais, mais ce qui apaise la faim. Le travail rendra aux aliments la saveur que la paresse leur avait fait perdre. Beaucoup de choses que tu repousses en restant inactif, tu les prendras avec plaisir après la fatigue. Si l'oisiveté produit le dégoût, l'exercice amène l'appétit : et la faim sait à merveille rendre agréable ce que le dégoût fait trouver insipide. Des herbes, des fèves, de la purée, du pain noir [1] et de l'eau rebutent l'homme qui ne fait rien et semblent exquis à celui qui travaille. Ces tuniques [2] dont tu as peut-être perdu l'usage t'effraient tant pour les rigueurs de l'hiver que pour les ardeurs de l'été; mais n'as-tu pas lu que celui qui craint la gelée sera accablé par la neige [3]. Tu redoutes les veilles, les jeûnes, le travail des mains; mais ces choses semblent légères à qui médite sur les flammes éternelles. Le souvenir des ténèbres extérieures ôte à la solitude toute son horreur. Si tu songes au compte qui sera demandé des paroles inutiles [4], le silence ne te déplaira plus guère. En ramenant sous le regard de ton esprit le spectacle des grincements de dents et des pleurs éternels, tu ne feras plus de différence entre une natte et un matelas. Enfin si tu donnes bien au chant des psaumes durant la nuit tout le temps prescrit par la Règle, il n'y aura pas de lit si dur sur lequel tu ne dormes tranquille [5]; si tu travailles des mains durant le jour autant que tu l'as promis, il n'y aura pas de nourriture si grossière que tu ne manges avec appétit.

13. Allons, soldat du Christ, lève-toi, secoue la poussière, retourne au combat que tu as quitté, et après avoir fui, lutte avec plus de courage pour triompher avec plus de gloire. Le Christ a beaucoup de soldats qui ont vaillamment commencé, qui ont tenu bon et qui ont vaincu. Il en a peu qui, revenant après avoir laché pied, soient retournés de nouveau dans le danger dont ils étaient sortis et qui aient mis en déroute ceux devant lesquels ils s'étaient sauvés. Puisque la rareté donne du prix à toutes choses, je me réjouirais de te voir parmi ceux qui ont d'autant plus de gloire qu'ils sont moins nombreux. Au reste, si tu manques de courage, pourquoi crains-tu là où rien n'est à craindre, et pourquoi ne crains-tu

Ordre deux frocs, deux coules, deux chemises de laine ou étamines, trois pelisses, et, pour le coucher, un oreiller et diverses couvertures appelées *coopertorium*, *super coopertorium*, *lodex*, *strangula*. Le froc différait de la coule par la matière et par la forme. La coule n'avait pas de manches ni de capuchon, ou des manches et un capuchon très-étroits. Le froc avait des manches et un capuchon très-amples; de plus, il était fait d'un drap précieux appelé floc ou froc, d'où son nom était venu. La couverture rustique, dont parle saint Bernard, était une première couverture faite de peaux de bêtes communes, telles que peaux d'agneau, de lièvre, etc.; elle ne devait jamais être d'un grand prix. (Voy. *Vita S. Bernardi*, lib. IV, n° 36, Apolog. à Guillaume, n° 24.)

[1] Matth., XI, 8.

[2] On voit par là que les Cisterciens ne faisaient pas usage de poisson, sinon rarement et en voyage. (Voy. Ernald. *Vita*, lib. VII, c. 20.) Il semble même que l'usage du beurre et des œufs fût interdit : il est parlé, dans la Lettre 491, d'un novice malade à l'extrémité, qui eut envie d'un œuf cuit, et qui garda l'abstinence jusqu'à la fin. Il y est également question d'herbes cuites sans huile ni graisse, et enfin il est dit que saint Bernard mangea avec scrupule, pour restaurer son estomac malade, de la bouillie de farine à laquelle on avait ajouté de l'huile et du miel. Cependant le beurre, le fromage et les œufs étaient autorisés, excepté pendant l'Avent, le Carême et la veille de certaines fêtes. (*Inst. capit. gen. cist.*, dist. XIII, cap. V.)— On buvait rarement du vin et on le mêlait de beaucoup d'eau. On le remplaçait ordinairement par de la cervoise ou par de l'eau pure. (Voy. Let. 491 et 492.) Les épices étaient défendus.

[1] On mangeait, à Clairvaux, du pain d'avoine. (Voy. *Vita S. Bern.*, lib. II, n° 6. — Lett. 491.) Le pain blanc était défendu. (*Inst. capit. gen.*, cap. XIV.)

[2] Les Cisterciens portaient la tunique immédiatement sur la peau, sans avoir par dessous de chemises, ni de ces chemises de laine dites étamines; cependant ils ne portaient pas le cilice. (*Vita S. Bern.*, lib. I°, n° 39.)

[3] Job., VI, 16.— [4] Matth., XII, 36.— [5] Reg. S. Ben., c. IX.

pas là où tu as le plus à redouter? Pour avoir fui de la mêlée, penses-tu avoir échappé aux mains de l'ennemi? Il lui est plus aisé de te poursuivre si tu fuis, que de te tenir tête si tu luttes, et il t'attaquera plus hardiment par derrière qu'il ne te résistera en face. Maintenant que tu as jeté tes armes, tu dors tranquillement la matinée, quand à cette heure le Christ est ressuscité. Ignores-tu que désarmé tu deviendras plus lâche et moins redoutable pour l'ennemi? La multitude des combattants a investi ta maison, et tu dors! Déjà ils gravissent les retranchements, ils renversent l'enceinte, ils pénètrent par derrière. Sera-t-il plus sûr pour toi d'être trouvé seul qu'avec d'autres, nu dans ton lit, qu'armé sur le champ de bataille? Réveille-toi, saisis tes armes, cours à tes compagnons que tu as abandonnés dans ta fuite, et que la crainte te réunisse à ceux dont elle t'avait séparé. Soldat efféminé, tu redoutes le poids et la rudesse de ton armure. L'ennemi qui te presse et ses traits qui volent autour de toi empêcheront bien que le bouclier ne te pèse, et que tu ne sentes le casque ou la cuirasse. Il est vrai que tout ce que l'homme entreprend lui paraît pénible, quand il passe subitement de l'ombre au soleil et de l'oisiveté au travail. Mais l'usage le déshabituant peu à peu d'un côté et l'habituant de l'autre, diminue sa peine et lui fait trouver facile ce qui auparavant lui semblait impossible. Les plus braves guerriers éprouvent quelque émotion en entendant la trompette avant le combat; mais dès qu'ils en sont venus aux mains, l'espérance de la victoire et la crainte d'être vaincus les rend intrépides. Pourquoi trembles-tu? Tous tes frères armés t'entoureront; les anges se tiendront à tes côtés; le Christ qui commande la bataille ira en avant et il animera les siens à la victoire en disant : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde*[1]. Si le Christ est pour nous, qui sera contre nous[2]? Tu peux combattre sans crainte, puisque tu es certain du triomphe. O guerre vraiment sûre que celle qu'on fait avec le Christ et pour le Christ, et dans laquelle, blessé, renversé, foulé aux pieds, tué mille fois, si cela était possible, tu ne seras pas privé de la victoire tant que tu ne fuiras pas. La fuite seule peut te ravir cette victoire. Tu peux la perdre en fuyant, mais non pas en mourant, heureux même si tu meurs en combattant, puisque aussitôt tu seras couronné. Mais malheur à toi si fuyant le combat, tu perds en même temps la victoire et la couronne. Que Dieu t'en préserve, mon fils bien-aimé, car au jour du jugement il aura dans cette lettre un motif de te condamner plus sévèrement, s'il trouve qu'elle n'ait rien corrigé en toi.

[1] Jean, XVI, 33. — [2] Rom., VIII, 31.

LETTRE II.

(Écrite l'an 1120.)

AU JEUNE FOULQUES, QUI DEVINT DANS LA SUITE ARCHIDIACRE DE LANGRES[1].

Foulques, chanoine régulier, s'était laissé séduire par les promesses flatteuses de son oncle, et il était rentré dans le monde. Saint Bernard l'engage sévèrement et sérieusement à obéir plutôt à Dieu qu'à son oncle.

A Foulques, jeune homme d'un bon naturel, le frère Bernard, pécheur : Que sa jeunesse prenne des joies dont sa vieillesse n'ait pas à se repentir.

1. Je ne serai pas surpris si vous l'êtes, mais je le serai si vous ne l'êtes pas, de voir qu'un campagnard, un moine comme moi, ose écrire à un citadin, à un écolier comme vous, sans que la nécessité s'en révèle à vous, ni qu'aucune raison de le faire apparaisse. Mais, si vous faites attention à ces paroles de la loi : *Je me dois aux sages et aux simples*[2], et *la charité ne cherche pas ses intérêts*[3], peut-être comprendrez-vous qu'il n'y a pas de présomption à faire tout ce qu'elle ordonne. C'est cette charité qui me presse de vous faire des reproches, qui pleure sur vous, bien que vous ne pleuriez pas vous-même; qui a compassion de vous, bien que vous ne sembliez pas inspirer la compassion. Moins vous gémissez sur votre état déplorable, plus elle le déplore; moins vous semblez à plaindre, tout malheureux que vous êtes, et plus elle vous plaint. Peut-être même sa pitié pour vous ne sera-t-elle pas vaine, si vous écoutez patiemment ce qui l'inspire. Elle veut que vous sentiez votre mal, afin que vous n'ayiez plus à en souffrir; elle veut que vous connaissiez votre misère, afin que vous commenciez à y échapper. O quelle tendre mère que la charité! Qu'elle soutienne les faibles, qu'elle exerce les forts, qu'elle réprimande les turbulents, elle s'accommode à chacun, et chérit tous les hommes comme ses enfants. Elle reprend avec douceur, elle flatte sans artifice; sa colère est toujours tendre, ses caresses sont toujours sincères; elle sévit avec bonté, elle console sans

[1] On voit par ce titre, textuellement conforme aux manuscrits, que Foulques n'obtempéra pas aux conseils de saint Bernard et resta dans le siècle.

[2] Rom., I, 14. — [3] I Cor, XIII, 5.

détours. Elle sait s'irriter patiemment, s'indigner humblement. Elle est la mère des anges et des hommes, et elle a fait régner la paix, non seulement sur la terre, mais encore dans les cieux. C'est elle qui, apaisant Dieu envers l'homme, a réconcilié l'homme avec Dieu. C'est elle, mon cher Foulques, qui retient sous la même Règle, dans une seule maison [1], ces frères avec lesquels vous goûtiez autrefois le charme de la vie commune. C'est cette mère si respectable qui se plaint de vos outrages, et qui vous demande compte de vos offenses. Blessée, elle ne s'irrite pas; méprisée, elle vous rappelle, et vous montre ainsi, à votre propre sujet, que c'est vraiment d'elle qu'il a été écrit : *La charité est patiente ; elle est bienveillante* [2]. Ainsi, quoique blessée, quoique offensée, si vous vous tournez vers elle, elle ira au devant de vous, comme une mère toujours respectée. Elle oubliera vos mépris, elle se jettera dans vos bras, elle se réjouira soit que celui qu'elle avait perdu soit retrouvé, ou que celui qui était mort soit ressuscité [3].

2. Mais, en quoi l'ai-je offensée, direz-vous? En quoi l'ai-je méprisée? Écoutez-moi. En ce que, sans doute, vous avez voulu vous sevrer, avant le temps, de son sein maternel qui vous avait reçu pour vous allaiter; en ce que, après avoir goûté la douceur de ce lait qui pouvait vous faire grandir dans le salut, vous l'avez si promptement et si légèrement rejeté. Enfant insensé ! Enfant plus encore par la raison que par l'âge, qui vous a séduit et vous a fait dévier si vite d'une route dans laquelle vous étiez heureusement entré ? C'est votre oncle, direz-vous. Ainsi Adam, pour s'excuser de son péché, en rejetait la faute sur son épouse; celle-ci sur le serpent [4], et tous deux en ont reçu, néanmoins, la juste punition [5]. Je ne veux pas que vous accusiez le doyen, ni que vous vous excusiez sur lui, car vous êtes sans excuse. Sa faute ne justifie pas la vôtre. Qu'a-t-il fait? Vous a-t-il enlevé ? Vous a-t-il fait violence ? Il vous a prié, il ne vous a point enchaîné. Il vous a attiré par ses caresses, il ne vous a pas entraîné par la force. Qui vous forçait à croire à ses flatteries, à vous rendre à ses séductions ? Il n'avait pas encore renoncé à ce qu'il possédait; quoi d'étonnant qu'il vous redemandât, vous qui étiez à lui ? Lorsqu'il perd un agneau ou une génisse de son troupeau, il les cherche, et personne ne l'en blâme. Qui s'étonnera donc, qu'après vous avoir perdu, il vous réclame, vous qui lui êtes plus cher que beaucoup de génisses et d'agneaux ? Il n'a pas encore suivi ce conseil de perfection : *Si on vous enlève ce qui vous appartient, ne le réclamez pas* [1]. Il redemandait donc un de ses biens, auxquels il tenait encore. Mais vous, après avoir méprisé le siècle, deviez-vous suivre un séculier? Quand le loup s'approche, la brebis effrayée s'enfuit; à la vue de l'épervier, la colombe se cache en tremblant; lorsque le chat fait sa ronde, la souris, quoique affamée, n'ose sortir de son trou; et vous, lorsque vous apercevez le voleur, vous courez avec lui [2] ! Car, puis-je donner un autre nom à celui qui n'a pas hésité à voler votre âme, perle précieuse du Christ ?

3. Je voulais d'abord, autant que possible, dissimuler sa faute, pour ne pas m'attirer, sans nul profit, sa haine par ma franchise. Mais je n'ai pu, je l'avoue, m'empêcher d'attaquer en passant cet homme que, jusqu'à ce jour, j'ai trouvé résistant de toutes ses forces au Saint-Esprit. Celui qui ne retient pas sa main du mal, autant qu'il le peut, est coupable d'intention, même si le résultat ne répond pas à son attente. Il a voulu éteindre en moi la ferveur du noviciat; grâce à Dieu, il ne l'a pas pu. Il a aussi beaucoup résisté à son autre neveu Guerric, votre parent. Lui a-t-il nui? Tout au contraire, il l'a beaucoup servi. Le vieillard a dû, à la fin, renoncer malgré lui à la persécution; le jeune homme est demeuré invincible, et plus glorieux par l'épreuve. Mais, hélas ! comment donc vous a-t-il vaincu, lui qui n'a pu vaincre Guerric ? Comment a-t-il triomphé de vous, après avoir succombé sous l'autre ? Ce dernier était-il plus fort que vous ? Était-il plus prudent ? Ceux qui, auparavant, vous connaissaient tous deux, mettaient Foulques au-dessus de Guerric. Mais, quand on en est venu au combat, le résultat a fait voir que les hommes s'étaient trompés dans leurs jugements. Alors, ô honte ! celui qu'on préférait a pris la fuite; celui qu'on croyait le plus faible, a vaillamment remporté la victoire.

4. Mais, que dirai-je de la méchanceté d'un oncle qui retire ses neveux de la milice du Christ, pour les entraîner avec lui dans les enfers ? Est-ce ainsi qu'on a coutume de faire le bonheur de ses amis ? Ceux que le Christ appelle à demeurer éternellement avec lui, cet homme les attire dans les feux éternels, où lui-même sera brûlé. Je m'étonne que le Christ ne se soit pas déjà emporté contre lui, et ne lui ait pas dit : *Combien de fois n'ai-je pas voulu*

[1] Ps. LXVII, 7. — [2] I Cor., XIII, 4. — [3] Luc., XV, 32. — [4] Ps. CXL, 4. — [5] Gen., III, 16.

[1] Luc VI, 30. — [2] Ps. XLIX, 18.

rassembler tes neveux, *comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu n'y as pas consenti? Voici le temps où ta maison demeurera déserte* [1]. Le Christ dit: *Laissez les petits enfants venir à moi; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent* [2]. Et votre oncle dit: Laissez venir mes neveux, afin qu'ils brûlent avec moi. Ils sont à moi, dit le Christ, ils doivent me servir. Mais il faut, répond votre oncle, qu'ils périssent avec moi. Ils sont à moi, dit le Christ, c'est moi qui les ai rachetés. Mais, répond votre oncle, c'est moi qui les ai nourris. Sans doute, tu les as nourris, dit le Christ, mais de mon pain, et non du tien; et moi, je les ai rachetés, non de ton sang, mais du mien. Ainsi cet oncle selon la chair combat contre le Père des esprits. Le premier, en chargeant ses neveux des biens de la terre, veut les déshériter des biens du ciel. Le Christ, au contraire, qui a créé les hommes et qui les a rachetés de son propre sang, ne croit rien usurper, quand il rassemble ceux qui viennent à lui, selon la promesse qu'il a faite auparavant : *Je ne mettrai pas dehors celui qui vient à moi* [3]. Il ouvre donc avec joie à Foulques qui, le premier, frappe à sa porte; il le reçoit et l'embrasse, aussi heureux que lui. Que dirai-je de plus? On le dépouille du vieil homme, on le revêt du nouveau. Par sa vie et par ses mœurs, il devient un vrai chanoine, tandis qu'il ne l'avait été que de nom. La renommée vole, la bonne odeur du Christ se répand, et la nouveauté de ce fait, partout publiée, parvient aux oreilles de l'oncle.

5. Que pouvait donc faire ce père nourricier selon la chair, en perdant la consolation charnelle qu'il attendait de cet enfant qu'il avait charnellement aimé et nourri? Si cet événement a été, pour les autres, une odeur de vie donnant la vie [4], il n'en a pas été de même pour lui. Pourquoi? *Parce que l'homme animal ne comprend pas les choses qui sont de l'esprit de Dieu. Elles lui paraissent une folie* [5]. S'il avait l'esprit du Christ, la chair l'affligerait moins que l'esprit ne le réjouirait. Mais, goûtant seulement les biens de la terre, et nullement ceux d'en-haut, il se disait en lui-même, la tristesse et le trouble dans le cœur : Qu'ai-je entendu? Malheur à moi! Quelle espérance vient de m'échapper! Mais quoi, ce qu'il a fait sans mon conseil, sans ma permission, doit-il être maintenu? En vertu de quel droit, de quelle loi, de quelle justice, de quelle raison, un autre jouira-t-il de l'enfant que j'ai reçu et nourri dès le sein de sa mère jusqu'à son adolescence? Oh! maintenant que ma tête est couverte de cheveux blancs, je passerai dans la douleur le reste de mes jours, parce que mon bâton de vieillesse m'a délaissé. Hélas! si mon âme m'est redemandée cette nuit, pour qui seront les biens que j'ai amassés [1]? Mes celliers remplis qui débordent des uns dans les autres, mes brebis fécondes qui se pressent au sortir de l'étable, mes bestiaux si gras [2], à qui tout cela restera-t-il? Mes terres, mes prés, ma maison, ma vaisselle d'or et d'argent, pour qui les aurai-je amassés? J'avais acquis les dignités les plus fructueuses et les plus riches de mon église; et les autres, qu'il ne m'était pas permis d'avoir pour moi, je les gardais en espérance pour Foulques. Que faire? Perdrai-je, pour lui seul, tant et de si grands biens? Car, je regarde comme perdu tout ce que je posséderai sans lui. Il vaut bien mieux les conserver et le rappeler, si je puis. Mais, comment? C'est fait, tout le monde le sait. Ce qui est ne peut pas ne pas être. Ce dont on est informé ne peut plus demeurer caché. Foulques est chanoine régulier; s'il revient au siècle, il sera perdu de réputation, il sera déshonoré. Cependant, je supporterai mieux de savoir cela de lui, que de vivre sans lui. Que l'intérêt passe avant l'honneur, la nécessité avant la pudeur. J'aime mieux sacrifier la réputation de cet enfant, que de succomber misérablement à ma tristesse.

6. Il cède à ce conseil de la chair, il oublie la raison et la loi, et semblable à un lion prêt au carnage [3], à une lionne rugissante et furieuse parce qu'on lui a ravi son lionceau, il se précipite sans respect dans l'asile des saints où le Christ a caché, loin de la contradiction des langues, son nouveau disciple qu'il veut admettre ensuite dans la compagnie des anges. Il demande et il supplie que son neveu lui soit rendu; il proteste et il crie que ce neveu l'a injustement abandonné. En vain le Christ proteste à son tour et lui dit: Que fais-tu, malheureux! d'où vient ta fureur? Pourquoi me persécutes-tu? Ne te suffit-il pas de m'avoir enlevé ton âme et celles de beaucoup d'autres, par tes exemples? Veux-tu encore, avec une audace sacrilége arracher celle-ci de mes mains? Ne crains-tu pas le jugement à venir? Méprises-tu ma puissance? A qui t'adresses-tu? A qui déclares-tu la guerre? A un maître terrible, à celui qui ôte la vie aux princes [4]. Insensé,

[1] Matth., XXIII, 37. — [2] Matth., XIX, 14. — [3] Jean, VI, 37. — [4] II Cor., II, 66. — [5] I Cor., II, 14.

[1] Luc, XII, 20. — [2] Ps. CXLIII, 13. — [3] Ps. XVI, 12. — [4] Ps. LXXV, 13.

rentre en toi-même. Songe à tes derniers instants, et tu ne pécheras pas [1]. Souviens-toi de ce que tu es, et tu ressentiras une crainte salutaire. Et toi, enfant, ajoute-t-il, si tu consens, si tu cèdes, tu mourras. Rappelle-toi la femme de Loth, tirée de Sodome pour avoir cru à Dieu et changée en sel durant sa route, pour avoir regardé en arrière [2]. Apprends de l'Évangile qu'il n'est pas permis de regarder en arrière, quand on a une fois mis la main à la charrue [3]. Ton oncle en veut à ton âme, après avoir déjà perdu la sienne. Les paroles qui sortent de sa bouche ne sont qu'iniquité et mensonge. Ne te sers pas de ton intelligence, ô mon fils, pour faire le mal [4]; ne t'applique pas à poursuivre les vanités et les folies trompeuses. Il a caché ses piéges, il a tendu ses lacets dans la route que tu suis. Ses paroles, plus douces que l'huile, sont cependant des traits acérés [5]. Prends garde, mon fils, de te laisser surprendre par des lèvres injustes et par une langue artificieuse. Que la crainte de Dieu perce ta chair, pour que l'amour charnel ne te séduise pas. Il flatte, mais la peine et la douleur se cachent sous sa langue; il pleure, mais il se tient en embuscade; il attend pour surprendre le pauvre, en l'attirant par ses ruses [6]. Veille, mon fils, je te le répète, n'écoute ni la chair ni le sang [7], que mon glaive un jour dévorera [8]. Méprise les flatteries, dédaigne les promesses. Il promet de grandes choses; j'en promets de plus grandes. Il offre beaucoup, mais j'offre davantage. Abandonneras-tu donc les biens du ciel pour ceux de la terre, ceux de l'éternité pour ceux du temps? Sinon, tu dois accomplir les vœux que tes lèvres ont prononcés. On ne t'a pas contraint de les faire, on peut donc exiger justement que tu les tiennes; quand tu as frappé, je ne t'ai pas repoussé, mais je ne t'ai pas forcé d'entrer. Il ne t'est donc plus permis de renoncer à ce que tu as promis de ton plein gré; tu ne peux plus redemander ce que tu as librement quitté. Je vous avertis ici l'un et l'autre; je vous donne à tous deux un salutaire conseil. Toi, continue-t-il en s'adressant à l'oncle, ne ramène pas dans le siècle celui qui vit sous une Règle; car, si tu l'y ramènes, tu le séduis et tu en fais un apostat. Toi, courbé sous la Règle, ne suis pas un homme du siècle; car, si tu le suis, tu me persécutes et tu me fais tort de ta personne. Toi, si tu séduis une âme pour laquelle je suis mort, tu te rends l'ennemi de ma croix; car, celui qui n'amasse pas avec moi, dissipe [1], et bien plus encore, celui qui dissipe perd ce qui est déjà amassé. Toi, si tu suis ses conseils, tu repousses les miens, car, celui qui n'est pas avec moi est contre moi [2], et bien plus encore celui qui, après avoir été avec moi, m'abandonne. Toi, si tu circonviens cet enfant qui vient à moi, tu seras jugé comme un séducteur et un sacrilége; mais toi, si tu détruis ce que tu avais édifié, tu te rends prévaricateur. Tous deux vous assisterez nécessairement à mon jugement, vous paraîtrez tous deux devant mon tribunal; l'un sera jugé pour sa propre prévarication, l'autre pour avoir séduit le premier; et si l'un meurt dans son iniquité, on redemandera son sang à l'autre [3]. C'est par de semblables menaces, ô Christ, qu'invisible et redoutable vous tonniez contre tous deux, leur propre conscience l'atteste; c'est par ces avertissements sacrés que dans votre bonté vous frappiez leurs esprits d'effroi. Qui ne tremblerait point à ces paroles et ne reviendrait pas de la crainte à la sagesse; celui-là seulement qui, sourd ou fermant ses oreilles comme l'aspic, ne veut point écouter ou feint de ne pas entendre la voix de l'habile magicien [4] qui le charme.

7. Mais pourquoi prolonger encore une lettre assez et déjà trop longue, puisque nous parlons à regret d'un événement qui ne mérite que le silence? Pourquoi aller à la vérité par tant de détours, puisque nous craignons de révéler ces turpitudes? Cependant je parlerai, je dirai en rougissant ce que je ne puis plus cacher quand je le voudrais, car beaucoup le connaissent. D'ailleurs pourquoi rougir? Pourquoi aurais-je honte d'écrire ce qu'ils n'ont pas eu honte de faire? S'ils rougissent d'entendre ce qu'ils ont eu l'imprudence de commettre, s'ils n'aiment pas qu'on le leur rappelle, qu'ils ne rougissent pas de le réformer. O douleur! la crainte ni la raison n'ont pu empêcher l'un d'être un séducteur; la pudeur ni les promesses n'ont pu préserver l'autre de la prévarication. Que dirai-je de plus? Une langue trompeuse a proféré des paroles de ruine; elle a conçu le mal et persuadé l'iniquité. Le pervers a corrompu le converti, le chien est retourné à ce qu'il avait vomi [5]. Votre église a reçu ce fils qu'il valait mieux pour elle avoir perdu. Ainsi Lyon autrefois, par les soins et les artifices de son doyen, a vu le neveu de ce dernier rentrer malheureusement au nombre de ses chanoines, dont il était heureusement sorti. Comme l'un a ravi

[1] Eccl., VII, 40. — [2] Gen., XIX, 26. — [3] Luc, IX, 62. — [4] Ps. XXXV, 4. — [5] Ps. LIV, 22. — [6] Ps. X, 7, 9. — [7] Galat., I, 16. — [8] Deut., XXXII, 42.

[1] Matth., XII, 30. — [2] Matth., XII, 30. — [3] Ezech., III, 18. — [4] Ps. LVII, 5, 6. — [5] II Pier., II, 22.

Othbert à saint Benoît, l'autre a enlevé Foulques à saint Augustin. Si le pervers se sanctifiait avec le saint, combien ne serait-ce pas plus régulier que si le saint se pervertit avec le pervers? Si le jeune religieux attirait à lui le vieillard mondain, et que tous deux parvînssent à la victoire, combien ne serait-ce pas plus beau que si le séculier entraîne le religieux, et qu'ainsi tous deux soient vaincus? O malheureux vieillard! ô oncle cruel, qui, touchant déjà à la décrépitude et près de mourir, a fait périr d'abord l'âme de son neveu, et qui, pour le rendre héritier de ses péchés, lui a fait perdre le patrimoine du Christ! Mais pour qui sera bon, celui qui est méchant pour lui-même [1]? Il a mieux aimé avoir un successeur pour ses richesses, qu'un intercesseur pour ses iniquités.

8. Mais que me fait la conduite des doyens nos maîtres, qui occupent dans nos églises le premier rang? Ils tiennent la clef de la science, et siégent aux premières places dans les assemblées. A eux de juger leurs subordonnés, de rappeler les fugitifs ou de les mettre encore une fois en fuite, s'ils le veulent, de rassembler ceux qui se dispersent, ou de disperser ceux qui se rassemblent; que m'importe? En cela, je l'avoue, j'ai un peu dépassé à cause de vous, mon cher Foulques, la mesure de ma petite autorité, tant je désirais diminuer votre faute et cacher votre honte sous la leur. Je ne parle plus d'eux, de crainte qu'ils ne s'irritent justement, moins encore contre la réprimande, que contre celui qui la fait, et qu'ils ne songent, moins à se corriger eux-mêmes, qu'à se plaindre de ma présomption. Je n'ai pas entrepris de reprendre un maître de l'Église, mais un jeune écolier qui ne sait pas s'indigner, qui ne saurait pas s'irriter. A moins peut-être qu'enfant par la raison et non par la perversité, vous ne m'adressiez le même reproche et ne disiez: Qu'y a-t-il entre lui et moi? que lui importe mon péché? suis-je moine? A cela, je l'avoue, je n'ai rien à répondre, sinon que j'ai eu confiance tant en cette mansuétude naturelle, que je vous ai supposée, qu'en cette charité de Dieu qui, si je m'en souviens, m'a servi d'excuse au commencement de cette lettre. C'est par amour pour lui que j'ai eu pitié de votre égarement et compassion de votre misère, au point de sortir de ma réserve habituelle, pour m'occuper de vous, qui ne m'appartenez point. La gravité de votre chute et votre malheureux état m'ont déterminé à faire cette tentative. Qui m'avez-vous vu reprendre en effet parmi les jeunes gens de votre âge? A qui ai-je jamais adressé des lettres, si courtes qu'elles soient? Ce n'est pas cependant que je les considère tous comme saints, et que je ne trouve en eux rien à redire.

9. Pourquoi donc, direz-vous, suis-je le seul que vous réprimandiez, quand vous voyez dans d'autres des choses qui mériteraient plus justement peut-être vos réprimandes? A cause du caractère exceptionnel de votre égarement, vous répondrai-je, et à cause de l'énormité de votre faute. Si presque tous les autres sont perdus, s'ils vivent dans le déréglement et dans le désordre, ils n'ont pas encore embrassé une dicipline et une règle. Ils sont pécheurs à la vérité, mais non pas prévaricateurs. Pour vous, quelque régulière et honnête que soit votre vie, quelque chaste, sobre et pieuse en toutes choses que soit votre conduite, cependant votre religion plaît moins à Dieu, parce que la violation de votre vœu la déshonore. Ne vous comparez donc pas, mon très-cher, aux jeunes gens de votre âge, dont votre profession vous distingue; ne vous applaudissez pas de votre continence, peut-être un peu plus exacte que celle des gens du siècle, car le Seigneur vous dit: *Que ne t'ai-je trouvé chaud ou froid* [1]! Ainsi, on le voit clairement par là, dans votre tiédeur vous déplaisez plus à Dieu que si vous étiez froid comme eux. Dieu attend patiemment qu'ils passent de cet état à la ferveur, tandis qu'il s'irrite contre vous dont la chaleur s'est déjà tant attiédie. Parce que je t'ai trouvé tiède, dit-il, *je commencerai à te vomir de ma bouche* [2]. Et ce sera justice, puisque vous êtes retourné à ce que vous aviez vomi, et que vous avez rejeté ses grâces.

10. Hélas! comment vous lassez-vous si vite du Christ dont il est écrit: *Le miel et le lait sont sous sa langue* [3]? Je suis surpris que vous vous dégoûtiez de cette nourriture exquise, si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux. Ou vous ne l'avez pas goûté, vous ne connaissez pas la saveur du Christ, et, ne la connaissant pas, vous ne la désirez point; ou si vous l'avez goûté et que vous n'en ayez pas apprécié la douceur, votre palais n'est pas sain; car c'est la sagesse même de Dieu qui dit: *Celui qui me mange aura encore faim, et celui qui me boit aura encore soif* [4]. Mais comment avoir faim et soif du Christ quand on se repaît chaque jour de la nourriture des pourceaux? Vous ne pouvez

[1] Eccl., XIV, 5.

[1] Apoc., III, 16. — [2] Apoc., III, 16. — [3] Cant., IV, 11. — [4] Eccl., XXIV, 29.

boire en même temps le calice du Christ et le calice du démon [1]. Le calice du démon, c'est l'orgueil, c'est la médisance et l'envie, c'est l'intempérance et la débauche : quand tout cela remplit votre esprit ou votre corps, le Christ ne trouve plus de place en vous. Ne vous étonnez pas de ce que je dis. Dans la maison de votre oncle vous ne pouvez pas vous enivrer des délices de la maison de Dieu. Pourquoi, direz-vous? Parce que c'est une maison de plaisirs. De même que l'eau et le feu ne peuvent demeurer ensemble, de même les joies de l'esprit et celles de la chair sont incompatibles dans un même cœur. Quand le Christ sent l'odeur infecte de l'intempérance, il ne daigne pas verser à l'âme ses vins plus doux que le miel. Quand la diversité recherchée des mets, quand la couleur variée d'un riche ameublement repaissent à la fois les yeux et l'estomac, le pain céleste laisse jeûner l'esprit. Maintenant réjouissez-vous, enfant, durant votre jeunesse; avec elle s'évanouira votre joie éphémère, et ensuite vous serez plongé dans la tristesse pour l'éternité. Mais loin de notre cher fils un tel malheur; que Dieu l'épargne à son enfant. Que le Seigneur fasse plutôt périr ces langues trompeuses qui vous donnent de tels conseils, qui vous disent tous les jours : Allons, courage, et qui en veulent à votre âme. Voilà ceux avec lesquels vous habitez et dont les funestes entretiens corrompent les bonnes mœurs de votre jeunesse.

11. Mais jusqu'à quand resterez-vous encore au milieu d'eux? Que faites-vous dans la ville, vous qui aviez choisi le cloître? Qu'avez-vous de commun avec le siècle que vous aviez méprisé? Un héritage vous est échu dans les cieux, et vous aspirez aux richesses de la terre. Si vous voulez posséder les biens du ciel et ceux de la terre, on vous répondra en peu de mots: *Souviens-toi, mon fils, que tu as reçu des biens pendant ta vie* [2]. Tu as reçu, est-il dit, et non pas tu as ravi, afin que vous ne conserviez pas même de vaine illusion, parce que, vous contentant de votre propriété, vous n'avez rien pris à autrui. Mais qu'est-ce donc que vos biens? des bénéfices de l'Église? soit. Vous vous levez pour les veilles; vous assistez aux messes, vous fréquentez les offices du chœur le jour et la nuit; vous faites bien : de cette façon vous ne recevez pas gratuitement la prébende de l'Église. Il est juste que celui qui dessert l'autel vive de l'autel; on vous permet donc d'en vivre, si vous le desservez bien : mais on ne vous permet pas de faire de l'autel l'instrument de votre luxe et de votre orgueil; d'acheter par ce moyen des freins d'or, des selles brodées, des éperons argentés, des pelisses de vair et de petit-gris, ornées de pourpre au col et aux manches. Enfin tout ce que vous retenez de l'autel au delà du simple habillement et de la nourriture nécessaire, n'est point à vous ; c'est un vol, c'est un sacrilége. Le Sage ne demandait que le nécessaire de la vie et non le superflu [1]. *Ayant*, dit l'Apôtre, *la nourriture et le vêtement* [2] : il ne dit pas, la nourriture et l'ornement. Un autre saint disait encore : *Que le Seigneur me donne du pain pour me nourrir et un vêtement pour me couvrir* [3]. Remarquez ces mots : Pour me couvrir. Contentons-nous donc, nous aussi, que nos vêtements nous couvrent, et ne désirons pas qu'ils flattent notre mollesse, notre vanité, et qu'ils nous servent à ressembler aux femmes ou à leur plaire. Mais, direz-vous, ceux avec lesquels j'habite font ainsi ; si je ne fais pas comme eux, je passerai pour singulier. C'est pourquoi je vous dis de sortir de ce milieu afin de ne pas vous singulariser dans la ville, ou de ne pas périr en imitant l'exemple des autres.

12. Que faites-vous dans une ville, soldat efféminé? Vos compagnons, que vous avez abandonnés dans votre fuite, combattent et vainquent ; ils frappent et ils entrent ; ils ravissent le Ciel et ils y règnent ; et vous, revêtu de pourpre et de lin, monté sur votre haquenée, vous vous promenez sur les places et vous parcourez les carrefours. C'est là un équipage de paix, et non un attirail de guerre. Vous aussi, vous parlez de « la paix quand il n'y a pas de paix [4] ». La pourpre n'exclut pas la débauche ; elle ne chasse ni l'avarice, ni l'orgueil; elle n'éteint pas les autres traits enflammés que l'ennemi peut lancer. Enfin, ce que vous redoutez davantage, elle n'empêche pas la fièvre, elle ne défend pas de la mort. Où sont vos armes de combat? où est le bouclier de la foi, le casque du salut, la cuirasse de la patience? Pourquoi tremblez-vous? Il y a plus de monde avec nous qu'avec eux. Prenez des armes, ranimez vos forces, pendant que la lutte dure encore. Vous avez les anges pour spectateurs et pour protecteurs ; le Seigneur lui-même, votre appui et votre asile, est là pour former vos bras à la guerre et vos mains au combat [5]. Avançons au secours de nos frères, de crainte que s'ils combattent sans nous, ils ne triomphent sans nous et n'entrent sans nous. Au dernier moment, quand la porte sera close,

[1] I Cor., x, 20. — [2] Luc. xvi, 25.

[1] Prov., xxx, 8. — [2] I Tim., vi, 8. — [3] Gen., xxviii, 20. — [4] Ezéch., xiii, 10. — [5] Ps. cxliii, 1.

à nos coups tardifs une voix du dedans répondra : *En vérité, je vous le dis, je ne vous connais point* [1]. Faites donc qu'on vous connaisse auparavant, je vous prie, faites qu'on vous voie, de peur que si vous êtes alors méconnu pour la gloire, vous ne le soyez pas pour le châtiment. Si le Christ vous aperçoit au combat, il vous reconnaîtra dans le ciel, et alors, selon sa promesse, il se manifestera lui-même à vous [2], si toutefois, repentant et converti, vous devenez tel que vous puissiez dire avec confiance : *Je connaîtrai alors comme je serai connu* [3] En attendant, qu'il me suffise d'avoir ébranlé par ces avertissements le cœur timide d'un jeune homme. Il faut maintenant que nos prières aillent toucher pour lui la Miséricorde divine. J'attends d'elle avec confiance, que si elle trouve ce cœur seulement un peu ébranlé par nos reproches, elle saura bientôt à son sujet nous mettre dans la joie.

LETTRE III.

(Écrite l'an 1120.)

AUX CHANOINES RÉGULIERS D'AILDICOURT [4].

Qu'il s'est plus effrayé que réjoui de leurs éloges; qu'ils ne doivent pas retenir quelques chanoines de saint Augustin qu'il avait accueillis.

A la sainte Congrégation des Clercs qui servent Dieu au lieu appelé Aildicourt, au maître S. et aux disciples, le petit troupeau des frères de Clairvaux et leur indigne serviteur le frère Bernard: qu'ils marchent selon l'esprit et voient toutes choses avec les yeux de l'esprit.

L'exhortation si salutaire et si parfaite qui est dans votre lettre, nous apporte des marques de votre grande science et de votre merveilleuse charité; nous vous admirons et nous vous félicitons. Mais les louanges si excellentes que votre zèle nous donne sans en avoir éprouvé la vérité, bien qu'elles ne puissent pas peu, autant qu'il dépend de vous, nous former à l'humilité, épouvantent vivement nos consciences qui, en ce qui nous concerne, sont beaucoup trop au-dessous de tels éloges. Qui de nous, en effet, en considérant sa vie, pourrait, sans de grandes craintes ou sans de grands périls, entendre dire de soi des paroles si flatteuses et si peu méritées? En cette matière il n'est pas sûr pour nous de nous fier au jugement d'autrui pas plus qu'au nôtre; car c'est le Seigneur qui nous juge. Au reste, pour vous tranquilliser sur les frères dont le salut, nous le savons, a trop inquiété votre charité, apprenez que c'est par le conseil et les exhortations de plusieurs personnes considérables et surtout du très-illustre Guillaume, évêque de Châlons [1], qu'ils se sont présentés chez nous et que ce n'est qu'à force de prières et d'instances qu'ils ont obtenu de nous leur admission. D'ailleurs, en passant ainsi avec l'aide de Dieu de l'institut de Saint-Augustin aux observances de Saint-Benoît pour y trouver une vie plus austère, leur intention n'est pas de se soustraire à l'autorité de celui qui est le maître unique de tous au ciel et sur la terre [2]. Ils ne veulent pas manquer à cette foi première qu'ils ont jurée parmi vous ou plutôt d'abord à leur baptême, mais ils veulent au contraire la garder intacte et pure. Après une telle admission faite en de telles circonstances, loin de nous de croire que nous ayons pu en les recevant, blesser votre sincérité, ou que nous puissions le faire en les retenant, à la condition toutefois que nous ne les retiendrons pas malgré eux, si par hasard il arrive que dans l'année d'épreuve établie par la Règle ils veuillent renoncer à leur dessein et retourner auprès de vous. Autrement, mes très-saints frères, il ne vous appartient pas de faire des tentatives pour résister par un anathème inconsidéré à l'esprit de liberté qui est en eux, à moins que par hasard, ce dont Dieu vous garde, vous ne vous appliquiez à chercher vos intérêts et non ceux de Jésus-Christ.

[1] Matth., XXV, 12. — [2] Jean, XIV, 21. — [3] I Cor., XIII, 12.

[4] Ces chanoines étaient de l'ordre de saint Augustin, comme on le voit par la suite de la lettre ; ils étaient probablement du diocèse de Châlons ; cependant on ne sait pas exactement où se trouvait Aildicourt ou Aucourt.

[1] Guillaume de Champeaux enseigna d'abord la théologie avec éclat; plus tard il renonça à cet emploi, prit l'habit de chanoine régulier et se retira avec quelques disciples auprès d'une petite chapelle dédiée à saint Victor et située aux portes de Paris; là il commença à bâtir un monastère de clercs réguliers, que le roi Louis-le-Gros termina, et qui devint le célèbre monastère de Saint-Victor. En 1113, Guillaume de Champeaux fut élevé à l'évêché de Châlons. Ce fut lui qui, en l'absence de l'Évêque de Langres, consacra, comme abbé de Clairvaux, saint Bernard, avec lequel il s'unit par une étroite amitié. Il mourut en février 1121. Huit jours avant sa mort il avait pris l'habit monastique. Il fut enterré à Clairvaux, dans une petite chapelle qu'il avait fait construire.

[2] Matth., XXIII, 8.

LETTRE IV.

(Écrite vers l'an 1127.)

A ARNOLD, ABBÉ DE MORIMOND [1].

S. Bernard rappelle à l'administration de son monastère l'abbé Arnold, qui l avait inconsidérément quitté pour voyager, et il lui expose le scandale de ses religieux et les périls de son troupeau.

Au seigneur abbé Arnold, le frère Bernard, de Clairvaux : l'esprit de conseil et de componction.

1. Je veux que vous sachiez d'abord que lorsque votre courrier nous est arrivé, le seigneur de Cîteaux n'était pas encore revenu de Flandre où il était allé peu de temps auparavant en passant par chez nous; en conséquence il n'a pas reçu la lettre que vous vouliez lui faire remettre, et il ne connaît pas encore votre audacieuse nouveauté. Heureux qu'il lui soit donné d'ignorer, au moins pour quelque temps, de si tristes nouvelles. En ce qui concerne la défense que, pour nous ôter tout espoir, vous nous faites de vous rappeler et d'essayer par des lettres inutiles de vous dissuader d'une résolution qui est arrêtée en vous d'une manière inébranlable, peut-être la raison m'eût-elle fait un devoir de ne pas vous obéir en cela; mais c'est en réalité la douleur, je l'avoue, qui m'en a empêché, et si j'avais su avec certitude où je pourrais vous rencontrer commodément, je serais allé vers vous, plutôt que de vous écrire, et j'aurais peut-être fait par moi-même ce que je ne pourrai jamais par lettre. Vous riez sans doute d'une telle confiance que vous regardez comme vaine, assuré que vous êtes de votre persistance; vous vous flattez que ni violence, ni prières, ni habileté ne parviendront à vous fléchir. Mais moi, qui ne me défie pas de la puissance de Celui qui a dit : *Tout est possible à la foi* [1], je prends hardiment pour moi cette parole : *Je puis tout en celui qui me fortifie* [2]. Quoique je ne sois pas sans connaître, moi aussi la dureté de votre cœur semblable à celle de la pierre, combien je voudrais cependant aujourd'hui, que cela dût servir ou non, être à vos côtés : utilement ou inutilement, je ne le sais, je vous dirais en face tout ce qui m'anime contre vous; je vous l'exprimerais, non-seulement par mes paroles, mais encore par mon visage et par mes regards. Puis je me prosternerais sur la trace de vos pas, je presserais vos pieds, j'embrasserais vos genoux; ensuite, suspendu à votre cou, je couvrirais de mes baisers cette tête chérie qui s'est déjà depuis tant d'années courbée avec la mienne dans une même profession, sous le joug aimable du Christ. Je pleurerais de toutes mes forces, je vous prierais et je vous supplierais, au nom du Seigneur Jésus, d'épargner sa croix par laquelle il a racheté ceux que vous perdez autant qu'il dépend de vous; par laquelle il a rassemblé ceux que vous dispersez. Vous perdez et vous dispersez en effet ceux que vous emmenez avec vous et ceux que vous laissez ici. Nous redoutons également des périls qui, pour n'être pas les mêmes, ne sont pas moindres pour les uns que pour les autres. Je vous supplierais encore de nous épargner, nous vos amis, à qui vous ne laissez que des pleurs et des larmes bien peu méritées. Oh! si cela m'eût été donné, peut-être j'aurais fléchi par ma tendresse celui que je ne puis vaincre par mes raisons, et l'amitié fraternelle eût sans doute amolli ce cœur de fer que la crainte même du Christ ne peut pas faire céder. Mais hélas! vous nous avez encore enlevé cette ressource.

2. O grande colonne de notre Ordre! écoutez patiemment, je vous prie, un ami éloigné qui ne peut supporter votre départ et qui compatit jusqu'au fond de son âme à vos peines et à vos dangers. O grande colonne de notre Ordre! je le répète, ne craignez-vous pas que votre chute ne soit bientôt suivie d'une vaste ruine? Mais, direz-vous, je ne suis pas tombé; je sais ce que je fais; j'ai la conscience en paix. Soit, nous en croyons votre témoignage. Mais que direz-vous de nous qui supportons en gémissant les graves scandales produits par votre départ et qui attendons en tremblant des périls plus grands encore? Vous n'ignorez pas, vous non plus, tous ces malheurs, mais vous les dissimulez. Comment donc vous flatter qu'en causant la ruine de tant de monde, vous ne

[1] Arnold, de Cologne, cousin de Frédéric, archevêque de cette ville, était un jeune homme de naissance noble et de grande espérance. Étant entré à Citeaux, il fut envoyé, en 1115, par l'abbé Étienne, pour fonder, dans le diocèse de Langres, l'abbaye de Morimond, quatrième fille de la maison de Cîteaux. Il gouverna cette abbaye pendant dix ans. Puis, inquiété par les vexations des séculiers voisins et par la désobéissance de quelques-uns de ses moines, il quitta son monastère en emmenant avec lui quelques-uns de ses religieux, dont les principaux étaient Adam, Éverard, Henri et Conrad. L'abbé Étienne était alors absent de Cîteaux et retenu en Flandre par les affaires de son Ordre. Saint Bernard essaya de rappeler les fugitifs et écrivit à Arnold (lettre 4) et à Adam (lett. 5 et 7), puis à Bruno de Cologne (lett. 6), pour qu'il les engageât à rentrer. Arnold demeura sourd à ses instances et mourut en Belgique, en janvier 1126. Saint Bernard ayant appris sa mort, écrivit de nouveau à Adam (lett. 7) et le détermina à revenir. (V. Manriquez, *Annal.*, t. I et II, années 1115, 1125, 1127.)

[1] Marc, IX, 22. — [2] Philip., IV, 13.

tombiez pas vous-même; n'étiez-vous pas établi pour chercher moins votre utilité propre que celle des autres, moins vos intérêts que ceux de Jésus-Christ? Comment, vous partez tranquille, lorsque vous enlevez pour toujours au troupeau qui vous était confié sa propre sécurité! Qui le défendra des incursions des loups? Qui le consolera dans ses tribulations? Qui veillera sur lui dans ses épreuves? Qui résistera enfin au lion rugissant et cherchant quelqu'un à dévorer? Ils seront exposés sans nul doute à la dent des méchants qui dévorent le peuple du Christ comme un morceau de pain. Hélas! que feront ces jeunes plantes du Christ mises par vos mains en divers lieux, en de vastes et d'horribles solitudes? Qui bêchera la terre autour d'elles? Qui répandra sur elles un engrais fécondant? Qui les entourera d'une haie? Qui prendra soin de couper les rejetons inutiles? Ou, trop tendres encore, elles seront déracinées facilement, hélas! par le vent des tentations, ou, croissant au milieu des ronces dont personne ne les délivrera, elles seront étouffées et ne produiront aucun fruit.

3. Puisqu'il en est ainsi, jugez vous-même quel bien vous faites, ou si quelque bien est compatible avec tant de maux; quelqu'assurance que vous ayez de faire de dignes fruits de pénitence, ne seront-ils pas nécessairement étouffés par de telles épines? Enfin, si vous êtes juste dans vos offrandes et que vous ne le soyez pas dans vos partages, ne pèchez-vous pas [1]? Quoi donc! direz-vous que c'est faire un juste partage de ne songer qu'à votre âme et de priver vos enfants de votre surveillance paternelle, en les laissant orphelins? Malheureux enfants, d'autant plus dignes de pitié qu'ils se voient privés de leur père encore vivant! Vous avez lieu de douter d'ailleurs que vous ayez agi avec sagesse en osant entreprendre une chose si nouvelle sans le conseil de vos frères, des abbés vos collègues et sans la permission de votre père et de votre maître. Ce qui frappe aussi beaucoup de personnes, c'est que vous emmeniez avec vous de faibles enfants et des jeunes gens délicats. S'ils sont sains et robustes, ils étaient très-nécessaires à votre maison désolée; s'ils sont délicats et faibles, comme je l'ai dit, ils ne seront pas propres à un dur et fatigant voyage. Mais nous ne pouvons pas croire que vous vouliez désormais vous charger de diriger leurs âmes, puisque nous connaissons votre dessein de déposer le fardeau des fonctions pastorales que vous exercez sur les vôtres et de ne plus vivre que pour vous seul. Il y aurait en effet une grande inconvenance à ce que vous repressiez sans y être appelé et par présomption des fonctions que vous abandonnez inconsidérément ailleurs contre la défense qui vous est faite. Mais il est inutile que je rappelle tant de choses à un homme qui sait tout cela. En terminant je vous promets fidèlement que, si vous me fournissez l'occasion de vous entretenir, je donnerai mes soins pour que vous terminiez licitement, et par conséquent avec sécurité, votre irrégulière et périlleuse entreprise. Adieu.

[1] Gen., IV, 7. *Vers. des Sept.*

LETTRE V.

(Écrite l'an 1125.)

AU MOINE ADAM.

Saint Bernard engage Adam à ne pas s'attacher à Arnold, abbé de Morimond, et à ne pas l'accompagner dans ses voyages ou plutôt dans ses vagabondages.

1. Votre humilité bien connue de moi, et la gravité du péril qui vous menace, me donnera le courage de vous presser plus vivement et de vous reprendre avec plus de liberté. Insensé! qui vous a fasciné au point de vous faire renoncer si vite à cette détermination salutaire que vous et moi avons prise ensemble il y a longtemps, sous le seul regard de Dieu? Imprudent, réfléchissez à votre voie, et tournez vos pas vers la glorification du Seigneur. Ne vous souvenez-vous pas que vous avez une première fois à Marmoutiers [1] consacré les prémices de votre conversion; qu'une seconde fois à Foigny [2] vous vous êtes abandonné à notre direction, quelle qu'elle pût être; qu'une troisième fois vous avez fixé à Morimond votre stabilité; qu'une quatrième fois enfin, ayant examiné avec moi le voyage ou plutôt la course vagabonde que l'abbé Arnold vous proposait, vous y avez généreusement renoncé, car vous jugiez que, s'il ne lui était pas permis de partir, il ne vous l'était pas davantage de l'accompagner. Comment en effet, disiez-vous, aurait-il le droit de partir, lui qui laisse un déplorable scandale aux âmes remises à ses soins, et qui n'attend pas même la permission de celui qui les lui a confiées?

2. Mais à quoi tend, direz-vous, ce souvenir que vous avez voulu ainsi rappeler? A vous convaincre d'une légèreté manifeste, à vous montrer clairement que le oui et le non sont

[1] Monastère près de Tours. (V. lettre 307.)
[2] Monastère dans le diocèse de Laon. (V. lettre 79.)

en vous. Convaincu par là et rougissant de votre erreur, vous apprendrez, quoique tardivement, de l'Apôtre [1] à ne pas croire à tout esprit; vous apprendrez de Salomon [2] à avoir peut-être beaucoup d'amis, mais un seul conseiller choisi entre mille; vous apprendrez, à l'exemple du divin Précurseur [3], non seulement à ne pas vous vêtir avec mollesse, mais à ne pas vous laisser emporter au souffle de toute doctrine, comme un roseau agité par le vent; vous apprendrez de l'Évangile à fonder votre maison sur la pierre [4]; vous apprendrez avec les disciples à ne pas oublier de joindre la prudence du serpent à la simplicité de la colombe [5]; tous ces témoignages et tant d'autres des Écritures concourront à vous montrer combien jusqu'ici ce séducteur aux mille formes vous a trompé. N'ayant pu s'opposer à vos débuts dans le bien, il vous a envié la persévérance; il a jugé sans doute qu'il suffirait à sa malice de vous enlever cette vertu qu'il savait être seule couronnée. Je vous supplie donc, par les entrailles miséricordieuses du Christ, ne partez point, ou ne le faites pas avant d'être venu nous trouver dans quelque endroit propice; nous verrons si l'on peut découvrir quelque remède aux maux si grands que nous avons déjà ressentis ou que nous redoutons de votre départ. Adieu.

LETTRE VI.

(Écrite l'an 1125.)

A BRUNO DE COLOGNE.

Saint Bernard prie Bruno de travailler à faire rentrer dans leur monastère quelques religieux errants de l'abbaye de Morimond.

A son illustre et cher seigneur Bruno [6], le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : le salut et ce que peut la prière d'un pécheur.

1. Depuis le temps où nous avons commencé connaissance à Reims, à notre mutuelle satisfaction, je ne pense pas que vous ayez tout à fait oublié notre petitesse. Je ne vous écris donc pas timidement, comme à un étranger, mais avec confiance et pour vous dire tout ce que je veux, comme je le dirais à un ami et à un familier. Arnold, abbé de Morimond, a dernièrement, au grand scandale de tout notre Ordre, quitté son monastère d'une façon assez irrégulière; car, pour un fait aussi délicat, il n'a pas même attendu l'avis des abbés, ses collègues, ni la permission ou l'assentiment de celui auquel il devait plus particulièrement obéissance, l'abbé de Cîteaux. Quoiqu'il fût en dépendance et qu'il eût lui-même des soldats sous lui, il n'a pu souffrir une autorité supérieure; orgueilleux, il a rejeté de sa tête le joug étranger; et, plus orgueilleux encore, il a maintenu le sien sur ses subordonnés. De cette grande multitude de moines, que dans ses courses par terre et par mer il avait inutilement rassemblés, non pour le Christ, mais pour lui-même, un petit nombre seulement, des plus simples et des plus faibles, ont été laissés par lui dans la désolation; il a pris pour compagnons de son désordre tous les meilleurs et les plus parfaits. Parmi eux, il en est trois dont l'enlèvement nous a surtout émus; il a eu, en effet, l'audace de séduire et d'emmener avec lui, Évrard, notre religieux, Adam, que vous connaissez bien, et ce jeune noble, Conrad, qu'auparavant il avait, non sans scandale, enlevé de Cologne. Cependant, si vous voulez y donner vos soins, nous sommes assurés que par votre entremise on pourra les rappeler.

2. En ce qui concerne le retour d'Arnold, nous avons déjà éprouvé, en plusieurs circonstances, l'inflexible opiniâtreté de son caractère, et nous ne voulons pas que vous preniez une peine inutile. Mais nous avons entendu dire qu'Évrard et Adam se trouvaient encore dans votre pays, avec d'autres frères de la même société. S'il en est ainsi, il faut, je vous en prie, que vous alliez vous-même les trouver, pour les fléchir par vos prières, pour les convaincre par vos raisons, et pour armer de la prudence du serpent leur simplicité de colombe; qu'ils ne considèrent pas comme de l'obéissance l'attachement à un homme désobéissant; qu'ils ne se croient pas le droit de suivre celui qui, lui-même, erre sans aucun droit; qu'ils ne se laissent pas entraîner à quitter l'Ordre où ils ont fait profession, pour quelqu'un qui est en dehors de tout Ordre, puisqu'ils ne devraient pas même hésiter, sur l'autorité de l'Apôtre, à déclarer anathème un ange du ciel qui leur annoncerait un autre évangile [1]. Le même Apôtre leur apprend [2] qu'ils doivent se séparer de tout frère inquiet dans ses voies [3]. Qu'il vous apprenne, à vous aussi, à ne point avoir de pensées superbes et à ne pas mettre votre espé-

[1] I Jean, IV, 1. — [2] Eccl., VI, 6. — [3] Matth., XI, 7, 8. — [4] Matth., VII, 24. — [5] Matth., X, 16.
[6] Il fut depuis archevêque de Cologne. (Voy. lett. 8, 9.)

[1] Galat., I, 8. — [2] II Thes., III, 6.
[3] Le texte de saint Bernard est : *Inquiete ambulante;* le texte de saint Paul est : *Inordinate ambulante.*

rance dans le hasard des richesses [1], jusqu'à ce que, renonçant à tout, vous soyez réclamé par le Christ comme un disciple éprouvé. Adieu.

LETTRE VII.

(Écrite l'an 1126.)

AU MOINE ADAM [2].

Saint Bernard exhorte Adam à rentrer enfin dans son monastère, puisque son abbé est mort; il lui montre qu'en pareilles circonstances il n'est aucunement lié par l'obéissance; enfin il lui apprend pourquoi lui, Bernard, reçoit des religieux des autres Ordres.

1. Si vous demeuriez fidèle à la charité que j'ai vue ou cru voir autrefois en vous, vous sentiriez certainement le dommage qu'elle éprouve, quand les petits sont scandalisés. La charité, en effet, ne blesserait pas la charité, ou ne serait pas indifférente aux blessures qu'elle éprouve, car elle ne peut pas se renier elle-même, et elle n'est point intérieurement divisée. Au contraire, elle sait réunir ce qui est séparé, et elle ne sait pas séparer ce qui est uni. Si donc elle résidait en vous, comme je l'ai dit, elle ne se tairait pas, elle ne se tiendrait pas en repos, elle ne dissimulerait pas; mais, agitée et gémissante, elle murmurerait sans doute, au fond de votre tendre cœur, cette parole : *Qui est scandalisé sans que je brûle* [3]? Car elle est compatissante, elle aime la paix, elle se plaît dans l'unité. Il n'y a qu'elle qui produise cette unité, qui la resserre, qui la consolide, qui la conserve, partout où on la voit maintenue dans les liens de la paix. Si donc vous avez pour ennemie cette mère si honorable de l'unité et de la paix, comment osez-vous vous flatter, je vous le demande, que votre sacrifice, quel qu'il soit, puisse être agréé du Seigneur, lorsque l'Apôtre pense que, sans elle, le martyre même n'est rien [1]? Or, sur quel fondement croyez-vous ne l'avoir pas pour ennemie, quand, brisant l'unité et rompant le lien de la paix, vous n'avez point épargné, et que vous n'épargnez point encore par cette conduite cruelle son chaste sein, ni ses enfants bien-aimés? Laissez donc là tous les présents que vous vous disposez à offrir, et allez auparavant vous réconcilier, non avec votre frère, mais avec la multitude de vos frères qui sont mécontents de vous. C'est, en effet, le corps entier de vos frères qui s'élève contre votre petit nombre, et qui se plaint d'avoir été blessé par votre départ comme avec un glaive; ils sont comme celle qui, dans son malheur, disait en gémissant : *Les fils de ma mère ont combattu contre moi* [1]. Ils le disent avec raison, car c'est être contre eux, que de n'être point avec eux. Pensez-vous que la charité, leur tendre mère, puisse entendre sans gémir les gémissements si justes de ses fils? Elle joint donc, elle aussi, ses larmes aux nôtres, en disant de vous : *J'ai nourri et élevé des fils; mais eux, ils m'ont méprisée* [2]. La charité, c'est Dieu même. Notre paix, c'est le Christ qui de deux peuples n'en a fait qu'un [3]. L'unité règne, au plus haut degré, dans la Trinité. Quelle part aura donc, dans le royaume du Christ et de Dieu, celui qu'on connaît pour avoir irrité la charité, l'unité et la paix?

2. Mais peut-être direz-vous : Notre abbé nous a emmené, il nous a ordonné de l'accompagner ; devions-nous désobéir? Vous savez sans doute, si par hasard vous ne l'avez point oublié, ce dont nous étions convenus, lorsque vous m'eûtes un jour communiqué le dessein de ce scandaleux complot, et que nous l'eûmes soigneusement discuté dans notre entretien; si vous aviez persévéré dans cette résolution, on dirait aujourd'hui de vous, non sans raison : *Heureux l'homme qui n'est point allé dans l'assemblée des impies* [4]. Mais soit : vous avez dû, enfant, obéir à votre père ; disciple, suivre votre maître; il aura été permis à un abbé de conduire ses moines où il lui plaisait, de leur enseigner ce qu'il voulait; mais seulement pendant sa vie. Maintenant qu'il est mort, qui êtes-vous forcé d'écouter comme maître, ou de suivre comme guide, et jusqu'à quand tarderez-vous à réformer un si grand scandale? Qui vous empêche aujourd'hui d'écouter, je ne dirai pas ma voix, mais celle de notre Dieu, qui vous rappelle avec bonté par la bouche de Jérémie? Il vous dit en effet : *Celui qui est tombé ne se relèvera-t-il pas, celui qui s'est écarté ne reviendra-t-il pas* [5]? Cet homme, en mourant, vous a-t-il défendu de tenter de vous relever après votre chute, et d'oser parler de retour après votre départ? Devez-vous nécessairement obéir ainsi à un mort, lui obéir contre la charité, lui obéir au péril même de votre propre salut? Je ne pense pas que vous souteniez que les liens qui attachent les religieux à leurs abbés soient plus forts, ni plus tenaces que ceux des époux entre

[1] I Tim., VI, 17.
[2] Cette lettre fut écrite après le décès de l'abbé Arnold, qui mourut en Flandre le 3 janvier 1126.
[3] II Cor., XI, 29. — [4] I Cor., XIII, 3.

[1] Cant., I, 5. — [2] Isaïe, I, 2. — [3] Éphès., II, 14. — [4] Ps. I, 1. — [5] Jérém., VIII, 4.

eux, puisque c'est Dieu, et non pas l'homme, qui a consolidé l'union de ces derniers par un sacrement inviolable, selon cette parole du Sauveur : *Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni*[1]. Or, tandis que l'Apôtre assure qu'à la mort du mari la femme est déliée de son autorité, vous croyez, vous, que vous êtes obligé encore par la loi d'un abbé qui n'est plus, et cela contre une loi plus sainte, qui est la loi de la charité?

3. Je vous parle ainsi, non que je pense que vous ayez dû lui obéir sur ce point, même pendant sa vie, ni qu'on puisse appeler obéissance votre acquiescement à de tels ordres. Car la maxime à cet égard est générale : *Le Seigneur mettra avec ceux qui commettent l'iniquité ceux qui se détournent dans des voies tortueuses*[2]. Mais de crainte qu'un abbé ne vienne à soutenir que l'obéissance même dans le mal échappe à cette malédiction, écoutez cette autre parole plus claire : *Le fils ne portera pas l'iniquité du père, et le père ne portera pas l'iniquité du fils*[3]. Il est donc évident par là qu'il ne faut pas obéir à ceux qui commandent le mal, surtout lorsque, en paraissant obéir à l'homme dans l'exécution de ces ordres injustes, on se montre manifestement désobéissant envers Dieu qui défend tout acte criminel. Or, n'y aurait-il point une grande perversité de votre part à montrer de l'obéissance dans une chose où vous voyez que vous désobéissez au supérieur à cause de l'inférieur, c'est-à-dire, à l'autorité divine à cause de l'autorité humaine ? Quoi donc ! ce que l'homme commande, Dieu le défend, et moi j'écouterais l'homme, et je serais sourd à la voix de Dieu ! Les Apôtres n'en agissaient pas ainsi, car ils criaient hautement: *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*[4]. C'est pour cela que le Seigneur reprend les Pharisiens dans l'Évangile: *Pourquoi,* dit-il, *transgressez-vous le commandement de Dieu pour vos traditions*[5]? et dans Isaïe : *Ils m'honorent sans sujet, puisqu'ils gardent les commandements et les opinions des hommes*[6]. Il a dit de même au premier homme : *Parce que tu as obéi à la voix de ta femme plus qu'à la mienne, la terre sera maudite dans tes œuvres*[7]. Ainsi il est certain que faire le mal, quel que soit celui qui l'ordonne, ce n'est pas de l'obéissance, mais plutôt de la désobéissance.

4. Il faut remarquer sans doute qu'il y a un bien absolu et un mal absolu dans lesquels on ne doit aux hommes aucune obéissance, car il ne faut ni s'abstenir de l'un quoiqu'ils le défendent, ni commettre l'autre quoiqu'ils l'ordonnent. Mais entre ces extrêmes, il y a des intermédiaires qui, en raison des modes, des lieux, des temps, des personnes, peuvent être bons ou mauvais; c'est pour ceux-ci que la loi de l'obéissance a été établie, comme elle l'a été pour l'arbre de la science du bien et du mal qui était au milieu du Paradis. Pour ces actes, il ne nous est certainement pas permis de préférer notre sentiment à la décision de nos maîtres, et l'on ne doit alors mépriser ni les ordres, ni les défenses des supérieurs. Voyons si, par hasard, la chose que nous reprenons en vous ne serait pas de cette nature, et si, en conséquence, elle n'aurait pas dû être blamée. Pour mieux élucider ce point, je donnerai des exemples de la division que je viens de faire. La Foi, l'Espérance, la Charité et les autres vertus analogues sont des biens absolus, et comme il ne peut y avoir de mal à les commander ni à les pratiquer, il ne peut être bien de s'y soustraire ni de les défendre. Le vol, le sacrilége, l'adultère, et les autres actions de même espèce sont des maux absolus, et comme il ne peut être bien de les ordonner ni de les commettre, il ne peut y avoir de mal à les interdire ni à les éviter. Il n'y a pas de loi contre cela. Nulle défense ne peut prévaloir contre ces préceptes, nul commandement ne peut l'emporter sur ces défenses. Il y a ensuite des actions intermédiaires, qui sont connues pour n'être par elles-mêmes ni bonnes, ni mauvaises. On peut indifféremment les défendre ou les commander, et les subalternes ne font aucun mal en obéissant à de pareils ordres. Tels sont par exemple les jeûnes, les veilles, les lectures, et autres actions du même genre. Mais il faut savoir que ces actions indifférentes passent le plus souvent dans la classe des biens et des maux absolus. Ainsi il est permis de se marier ou de ne pas se marier, mais non pas de rompre le mariage déjà contracté; ce qui était indifférent avant le mariage, prend ensuite entre gens mariés l'autorité d'un bien absolu. De même il est indifférent pour un séculier de posséder des biens ou de n'en pas posséder, mais il n'est plus permis à un moine d'en posséder, c'est pour lui un mal absolu.

5. Voyez-vous maintenant, frère, à quel membre de cette division votre action appartient. Si elle doit être rangée au nombre des biens absolus, elle est louable; s'il faut la mettre au rang des maux absolus, elle est blâmable; s'il faut, au contraire, la placer parmi les actions

[1] Matth. XIX, 6. — [2] Ps. CXXIV, 5. — [3] Ézéch., XVIII, 20. — [4] Act., V, 29. — [5] Matth., XV, 3. — [6] Isaï. XXIX, 13. — [7] Gen., III, 17.

indifférentes, le voyage peut être excusé à cause de l'obéissance, mais sa prolongation est tout à fait inexcusable parce que l'obéissance ne la prescrit pas. Car si l'abbé, avant de mourir, vous a commandé ce qu'il ne devait pas, maintenant qu'il est mort, vous ne devez plus lui obéir, la discussion précédente l'a clairement montré. Quoique la chose soit assez évidente par elle-même, cependant pour ceux qui cherchent encore des prétextes, quand les raisons leur manquent, je vais, avec tant d'évidence que jusqu'à l'ombre du doute s'évanouira, démontrer en peu de mots que votre obéissance et l'abandon de votre monastère n'ont été un bien ni au point de vue absolu, ni au point de vue relatif, mais que cette conduite a été au contraire un mal absolu. Je ne parle plus du mort ; Dieu seul est maintenant son juge ; qu'Arnold se justifie ou succombe, cela regarde son maître. Je ne veux pas que Dieu s'indignant, et avec raison, nous dise : Ils m'ont tous retiré le jugement. Mais pour corriger ceux qui vivent, je discute, non ce que cet homme a fait, mais ce qu'il a ordonné : c'est-à-dire si son commandement devait avoir une telle autorité qu'il fallût l'exécuter, malgré le scandale d'un grand nombre. Je ne parle pas de ceux qui, simplement et sans rien soupçonner de mauvais, l'ont suivi dans ce criminel voyage, parce qu'ils croyaient qu'il avait pour l'entreprendre la permission de l'évêque de Langres et de l'abbé de Cîteaux, à la double autorité desquels il était soumis. Il n'est pas invraisemblable que quelques-uns de ceux qui l'ont accompagné aient eu cette conviction ; notre réprimande ne les atteint pas, pourvu que, dès qu'ils seront éclairés, ils reviennent sans délai.

6. Je parle donc seulement contre ceux, ou plutôt pour ceux qui, avec connaissance et réflexion, ont mis la main dans le feu, et qui, ayant conscience de la témérité de l'entreprise, ont suivi le téméraire, au mépris de la défense de l'Apôtre qui ordonne de se séparer de tout frère qui marche dans le dérèglement [1], au mépris de la voix même du Seigneur qui dit : *Celui qui n'amasse pas avec moi dissipe*[2]. C'est vous, frères, c'est vous, dis-je, que désigne clairement et particulièrement ce reproche de Jérémie dont je me souviens avec douleur : *Voici*, dit-il, *le peuple qui n'a point écouté la voix de son Dieu*[3]. Car c'est là proprement la voix de Dieu désignant son ennemi par son véritable caractère et le montrant au doigt, pour ainsi dire, afin que les simples craignent de le suivre dans son impiété. *Celui*, dit-il, *qui n'est pas avec moi dissipe*. C'est comme s'il disait : Reconnaissez que vous n'êtes plus avec moi en ce que vous suivez le dissipateur. Est-ce donc lorsque Dieu crie : *Celui qui n'amasse pas avec moi dissipe*, que vous devez suivre le dissipateur. Dieu vous invitant à amasser, deviez-vous de préférence obéir à l'homme qui vous invitait à dissiper. Il méprisait ses maîtres, il exposait ses subordonnés, il troublait ses compagnons, et vous, qui voyiez le voleur, vous couriez avec lui ! J'avais résolu de ne rien dire du mort, mais je suis forcé, je l'avoue, de manquer un peu à ma résolution, car je ne puis condamner l'obéissance sans montrer que le commandement était condamnable. Or le commandement et la conduite de cet homme n'étant pas distincts, il m'a paru impossible d'approuver ni de blâmer l'un sans l'autre. Cependant il est clair qu'on ne devait pas obéir à un ordre de cette nature, puisque Dieu commandait le contraire. D'ailleurs les commandements des inférieurs ne doivent pas être préférés aux commandements des supérieurs, et les ordonnances privées sont sans préjudice des ordonnances générales ; personne n'en doute, et c'est ce que nous voyons dans la Règle de saint Benoît.

7. Je pourrais citer comme preuve l'abbé de Cîteaux, qui se trouvant supérieur à Arnold, autant qu'un père l'est à son fils, un maître à ses disciples, un abbé au moine qui lui est confié, se plaint avec raison d'avoir été méprisé par vous à cause de lui. Je pourrais citer aussi l'évêque dont on n'a point attendu le consentement, et ce mépris est inexcusable, car c'est aux évêques et c'est d'eux que le Seigneur dit : *Celui qui vous méprise me méprise*[1]. Mais comme on pourrait leur opposer et leur préférer à tous deux l'autorité plus imposante encore du Pontife romain, car on dit que vous étiez muni de sa permission que nous aurons à discuter en son lieu, nous produirons de préférence une autorité qu'on n'aura jamais le droit de combattre. C'est ce Pontife suprême, qui seul et par son propre sang est entré une fois dans le sanctuaire, et qui, nous ayant acquis la rédemption éternelle [2], défend dans l'Évangile d'une voix formidable que personne ose scandaliser un de ses petits [3]. Le scandale d'un seul vous sera pardonné, si le mal n'est pas allé plus loin. Le pardon suivra facilement une faute dont ne sera pas résulté un grand dommage. Mais puisqu'il n'est pas douteux que

[1] II Thess., III, 6. — [2] Matth., XII, 30. — [3] Jérém., VII, 28.

[1] Luc, X, 16. — [2] Hebr., IX, 12. — [3] Matth., XVIII, 6.

vous en ayez scandalisé plusieurs, il est clair que vous avez contre votre devoir d'homme préféré l'ordre d'un homme à l'ordre de Dieu. Or qui donc, sinon un insensé, oserait prétendre qu'une telle hardiesse est bonne ou peut le devenir, quelle que soit l'autorité de celui qui la commande. Si cela n'est point un bien et ne peut pas le devenir, c'est un mal absolu. D'où l'on conclut logiquement que votre voyage, entrepris au scandale d'un grand nombre, et par là même contre l'ordre de Dieu, n'a été un bien ni absolu ni relatif, mais qu'il a été un mal absolu, puisqu'une action absolument bonne est toujours bonne, et qu'une action indifférente peut devenir bonne.

8. Comment donc l'ordre de l'abbé ou la permission du Pape ont-ils pu rendre licite ce qui était un mal absolu, ainsi que nous l'avons invinciblement démontré, puisque plus haut nous avons établi que les actions absolument mauvaises ne pouvaient être ni ordonnées avec justice, ni accomplies conformément au devoir? Voyez-vous combien cette obéissance à un homme est une vaine excuse, quand on est convaincu d'avoir désobéi à Dieu? Je n'ai pas à craindre, je pense, que vous ayez recours à la réponse que fit le Seigneur quand, apprenant que les Pharisiens se scandalisaient à son sujet, il dit sans faire nul cas de leur scandale : *Laissez-les, ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles*[1]. Vous ne penserez pas comme lui que vous n'ayez point à craindre nos scandales. Car vous voyez qu'il n'y a rien de semblable dans la situation présente. Si vous comparez les personnes, là ce sont des Pharisiens superbes qui se scandalisent, ici ce sont des pauvres du Christ; si vous examinez les motifs du scandale, là c'est la légèreté, ici c'est la vérité qui en est cause; enfin si, comme cela a déjà été exposé plus haut, vous avez préféré non seulement des commandements divins à des commandements humains, mais encore des ordres privés à des ordres généraux, qu'il suffise pour vous condamner que la coutume et les règlements non seulement de notre Ordre entier, mais de tous les monastères, semblent protester contre votre nouveauté insolite et contre votre insolente présomption.

9. Pour vous, effrayés, non sans raison, et n'ayant pas assez de confiance dans votre propre cause, vous avez tâché d'apaiser par une permission apostolique les remords dévorants de vos consciences. Remède trop frivole, qui n'est autre que vouloir, à l'exemple de nos premiers parents, couvrir d'une ceinture des consciences ulcérées, pour les cacher et non pour les guérir. Nous avons, dites-vous, demandé la permission apostolique, et nous l'avons obtenue. Plût à Dieu que vous eussiez demandé, non une permission, mais un conseil, c'est-à-dire, non qu'il vous fût permis, mais s'il vous était permis de partir. Pourquoi demandiez-vous cette permission? Était-ce pour rendre licite ce qui ne l'est pas? Ainsi vous vouliez faire ce qui n'est pas permis. Or ce qui n'est pas permis est un mal. Votre intention était donc mauvaise, puisqu'elle tendait au mal. Mais peut-être direz-vous que ce qui n'était pas permis sans une autorisation le devenait avec cette autorisation. Nous avons plus haut déjà repoussé cette raison par un argument invincible. Car quand Dieu dit : *Ne méprisez pas un de ces petits qui croient en moi,* il n'ajoute pas : A moins que vous n'en ayez la permission. Quand il dit : *Celui qui scandalisera un seul de mes petits*[1], etc., il ne spécifie pas en ajoutant : Sans permission. Il est donc certain que tant qu'une vérité et une vérité nécessaire n'est pas en cause, nul scandale ne peut être ni licitement commis par qui que ce soit, ni justement commandé, ni honnêtement approuvé. Cependant vous avez cru qu'on pouvait demander la permission de faire ce mal. Mais dans quel but? Est-ce pour qu'une permission, augmentant votre sécurité, augmentât en même temps les périls de votre péché? Admirable précaution, prudence étonnante! Ils projettent le mal dans leur cœur, et ils ont pourtant l'habileté de ne pas le commettre sans permission. Ils ont conçu la douleur, mais ils n'ont point enfanté l'iniquité, jusqu'à ce que le Pape ait donné son assentiment à leur inique projet. Quel avantage est sorti de là? En quoi ont-ils diminué leur péché? Le mal a-t-il cessé ou s'est-il amoindri parce que le Pape y a consenti? Mais qui niera que ce soit un mal que de donner au mal son assentiment? Cependant je ne croirai jamais que le Souverain-Pontife y eût consenti, s'il n'avait été surpris par le mensonge ou vaincu par l'importunité. Comment, en effet, aurait-il pu autrement vous accorder la permission de semer des scandales, de susciter des schismes, de contrister des amis, de troubler la paix de vos frères, de détruire l'unité, et par dessus tout cela de mépriser votre propre évêque? Et cela pour quelle nécessité, je n'ai pas besoin de le dire, l'issue de l'affaire le montre assez. Car

[1] Matth., xv, 14.

[1] Matth., xviii, 10, 6.

nous pleurons votre éloignement, nous ne voyons pas votre avancement.

10. Ainsi consentir à un mal de cette nature et d'une telle gravité, y donner son adhésion, y consacrer ses soins, vous appelez cela de l'obéissance, de la modestie, de la mansuétude? Vous essayez de revêtir des noms de la vertu les pires de tous les vices? Croyez-vous pouvoir faire cet outrage à la vertu, sans le faire au Seigneur des vertus même? Vous voilez sous les noms d'obéissance, de douceur, de modestie, une vaine présomption, une honteuse légèreté, une dissension cruelle, et vous souillez ces mots sacrés des horreurs qu'ils servent à couvrir. Puissé-je pour moi ne jamais prétendre à une semblable obéissance; que jamais je ne cherche à imiter cette humble ou plutôt cette humiliante modestie; loin de moi à jamais une mansuétude de cette nature. Car une pareille obéissance est pire que le plus grand dédain, et une telle modestie est immodeste au delà de toute mesure. Dirai-je qu'elle est au delà ou en deçà de la mesure? Peut-être serait-il plus vrai et plus exact de dire qu'elle est en dehors. Quelle est en effet une douceur qui exaspère tout le monde dès qu'on en parle? Cependant je veux qu'à présent vous la montriez vis-à-vis de moi. Puisque vous êtes si patient que vous vous laissez conduire sans résistance par le premier venu, même où il ne vous est pas permis d'aller, laissez-moi, je vous prie, en agir avec un peu plus d'abandon avec vous. Autrement j'aurais bien démérité de vous, si vous me jugez seul indigne de ce que vous n'avez coutume de refuser à personne.

11. Je m'adresse donc à votre conscience. Est-ce volontairement ou malgré vous que vous êtes parti? Si c'est volontairement, ce n'est donc plus par obéissance. Si c'est malgré vous, le commandement vous a donc paru suspect, puisque l'obéissance vous a pesé. Or dès qu'il y a un doute, l'examen est nécessaire. Mais pour donner à vous-même ou aux autres la mesure de votre patience, vous vous êtes sans discussion laissé entraîner non-seulement contre votre volonté, mais encore contre votre conscience. Oh! qu'une telle patience est capable de la faire perdre! Je ne puis pas, je l'avoue, ne pas m'irriter contre cette patience, cause de discorde. Vous voyiez la dissipation et vous la suiviez; vous entendiez ce fauteur de scandales, et vous lui obéissiez. La vraie patience, c'est de faire ou de souffrir ce qui ne plaît pas, mais non pas ce qui est défendu. Il est étonnant que vous ayez écouté les sourdes insinuations de cet homme, et que vous n'ayez pas entendu Dieu criant hautement comme un tonnerre parti du ciel: *Malheur à celui par qui le scandale arrive* [1]! Ce n'était pas seulement le Seigneur, mais son propre sang dont les éclats terribles frappaient les oreilles mêmes des plus sourds. C'était la voix de ce sang, de ce sang répandu pour nous. Versé pour rassembler les enfants dispersés de Dieu, il frémissait justement contre ceux qui les avaient dispersés. Lui qui ne sait que réunir, il hait ceux qui dispersent; sa voix est pleine de force et de véhémence, car elle a fait sortir les corps des tombeaux et les âmes de l'enfer. C'est là cette trompette qui a rassemblé la terre et les cieux, en pacifiant ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux. Ce son s'est fait entendre sur toute la terre et il n'a pu vaincre votre surdité! Il résonne dans sa plénitude, dans sa magnificence, et que crie-t-il? *Que Dieu s'élève et que ses ennemis soient dispersés* [2]! Et encore: *Dispersez-les par votre puissance, faites les décheoir, Seigneur, mon protecteur* [3]. C'est le sang du Christ, Adam mon frère, c'est le sang du Christ qui, comme une trompette, élève sa voix en faveur des fidèles rassemblés contre les impies qui les dispersent. Il menace ces dissipateurs de les disperser eux-mêmes, puisqu'il a été répandu pour réunir ceux qui étaient dispersés. Et si vous n'écoutez pas sa voix, celui des flancs duquel ce sang a coulé l'entend. Comment, en effet, n'entendrait-il pas son propre sang, lui qui entendait le sang d'Abel [4]?

12. Mais que m'importe, direz-vous? Cela regarde l'homme à qui il ne m'était pas permis de résister. Le disciple n'est pas au-dessus du maître. Ce n'était pas pour lui donner des leçons, mais pour en recevoir de lui, que je m'attachais à ses côtés. Élève, je devais suivre et non précéder mon précepteur. Ah! vous êtes le Paul de nos jours, simple comme lui, si toutefois votre abbé s'était montré pour vous un autre Antoine; en sorte que vous ayez pu obéir, sans hésitation ni délai à la parole la plus légère tombée de ses lèvres, sans qu'il vous fût nécessaire de la discuter. O moine très-obéissant, qui n'outrepassera pas même d'un iota le moindre mot de ses anciens! Il ne considère pas quel est l'ordre qu'on lui donne; il lui suffit que cet ordre lui soit donné. Voilà une obéissance sans délai. S'il faut agir ainsi, on lit sans raison dans l'Écriture: *Éprouvez tout, et gardez ce qui est bien* [5]. S'il faut agir ainsi, effaçons

[1] Matth., XVIII, 7. — [2] Ps. LXVII, 2. — [3] Ps. LVIII, 12. — [4] Gen., IV, 10. — [5] Thess., IV, 21.

désormais du livre de l'Évangile : *Soyez prudents comme des serpents* [1], et contentons-nous de ce qui suit: *Soyez simples comme des colombes.* Je ne dis pas que les subordonnés doivent discuter les commandements de leurs supérieurs, dès qu'il ne s'y trouve rien de contraire aux lois divines. Mais j'affirme qu'il faut de la prudence, pour examiner s'il ne s'y trouve rien de contraire, et de la liberté, pour les mépriser alors sans faiblir. Vous ajoutez encore: Je n'ai rien à demander; à lui de voir ce qu'il a ordonné. Dites-moi, je vous prie, si, vous mettant une épée entre les mains, il vous avait ordonné de la lui enfoncer dans la gorge, y auriez-vous consenti ? S'il avait voulu que vous le jetassiez dans l'eau ou dans le feu, lui auriez-vous obéi? Ne vous aurait-on pas même imputé comme un homicide de ne l'en avoir pas empêché, si vous l'aviez pu? Prenez donc garde, et voyez si, sous prétexte d'obéissance, vous n'êtes pas tombé dans une faute plus grave. Vous n'ignorez pas qui a dit, car peut-être ne me croiriez-vous pas là-dessus, qu'il vaudrait mieux, pour les auteurs des scandales, avoir été précipités au fond de la mer [2]? Pourquoi le Christ parlait-il de la sorte, sinon parce qu'il voulait dire que les tourments qui attendent ces hommes dans l'avenir sont si terribles, qu'à leur comparer la mort temporelle, elle ne paraît pas pénible, mais plutôt douce? Pourquoi donc l'avez-vous aidé à causer ce scandale? Car c'était l'aider, que de lui obéir et de le suivre. N'eût-il pas été plus utile pour lui, selon le précepte de la vérité que nous avons rapporté, de lui pendre au cou une meule de moulin, et de le jeter ainsi au fond de la mer? Quoi! vous, ce disciple plein d'obéïssance, qui n'avez pu souffrir que, pendant un seul moment, tant qu'il a vécu, cet homme, votre père et maître, s'éloignât de vous d'un travers de pied, comme on dit, au point que vous n'avez pas hésité à vous jeter après lui dans la fosse, non pas en aveugle, mais les yeux ouverts comme Balaam; vous, dis-je, vous avez cru que votre soumission ferait assez son bonheur, pour que vous dussiez lui rendre une obéissance plus cruelle que la mort? Je vois maintenant, par expérience, la vérité de cette parole: *Les ennemis de l'homme sont les gens de sa maison* [3]. Avec de tels sentiments, avec ce que votre conscience vous dit, ne gémissez-vous pas, si vous êtes sage? Ne tremblez-vous pas, si vous n'êtes pas insensé, puisqu'au jugement de la vérité, et non pas au mien, votre obéissance s'est trouvée pire qu'un homicide

[1] Matth., x, 16. — [2] Matth., xviii, 6. — [3] Mich. vii, 6.

13. Si vous le savez, comment ne tremblez-vous pas? Et si vous tremblez, comment ne vous hâtez-vous pas de vous corriger? Autrement, quelle conscience porterez-vous à ce tribunal terrible, où le juge n'a pas besoin de témoins, où la vérité sonde les intentions, où la discussion des fautes atteint jusqu'aux mystères du cœur, où le regard divin en examine les profondeurs les plus secrètes? Car, à l'éclat soudain de ce soleil de justice, les replis de l'âme développés révèleront tout ce qu'elle renfermait de bien et de mal. Là, frère Adam, ceux qui font le mal et ceux qui l'approuvent, seront punis d'une peine égale. Les voleurs et leurs complices seront frappés de la même sentence. Les pécheurs qui flattent et ceux qui sont flattés subiront un jugement identique. Continuez donc à dire : Que m'importe, c'est son affaire. Touchez de la poix, et dites : Elle ne m'a point sali. Cachez du feu dans votre sein, et vantez-vous de n'en être pas brûlé. Vivez en commun, enfin, avec les adultères, et croyez que cela ne vous importe en rien. Isaïe n'en juge point ainsi; car il se reproche à lui-même, non seulement d'être impur, mais de vivre dans la compagnie de ceux qui le sont. *Je suis,* dit-il, *un homme dont les lèvres sont souillées, et j'habite au milieu d'un peuple qui a les lèvres impures.* Je dis qu'il se reprend, non d'habiter avec les méchants, mais de ne pas leur avoir reproché leurs péchés. Car il dit : *Malheur à moi, parce que je me suis tu* [1] ! Comment donc aurait-il consenti à faire le mal, lui qui s'accuse de ne l'avoir pas repris dans les autres? Que dit encore David? Ne croyait-il pas qu'il pût être souillé par la contagion du péché d'autrui, quand il disait : *Je n'imiterai pas les hommes qui commettent l'iniquité, et je ne prendrai pas part à ce qu'ils aiment* [2]? Ensuite, il prie en ces termes: *Purifiez-moi, Seigneur, de mes péchés secrets, et préservez votre serviteur de la corruption des étrangers* [3]. C'est pour cela qu'il s'appliquait à éviter le commerce des méchants, dont il ne voulait pas partager l'injustice. Il dit en effet : *Je ne me suis point assis dans l'assemblée de la vanité, et je ne me mêlerai pas à ceux qui commettent l'iniquité.* Le verset suivant s'accorde bien avec celui-ci : *J'ai haï,* dit-il, *l'assemblée des méchants, et je ne m'assiérai pas avec les impies* [4]. Écoutez enfin le conseil du Sage : *Mon fils, si les pécheurs te font des caresses, ne-te laisse point aller à eux* [5].

14. Avez-vous donc cru, vous, devoir obéir

[1] Isaï., vi, 5. — [2] Ps. cxl, 4. — [3] Ps. xviii, 13, 14. — [4] Ps. xxv, 4, 5. — [5] Prov., i, 10.

à quelqu'un, contre ces témoignages de la Vérité et d'autres innombrables, qui sont pareils à ceux-ci? O perversité haïssable! La vertu d'obéissance, qui combat toujours pour la vérité, s'arme contre elle. Que je trouve heureuse la désobéissance du frère Henri qui, promptement désabusé de son erreur, revint sur ses pas, et n'eut point à connaître une telle obéissance. Combien sont plus excellents et plus doux, les fruits qu'il a récoltés de son insubordination, et qu'il savoure à présent dans la paix d'une bonne conscience. Tandis que d'autres de ses compagnons accablent le cœur de leurs frères sous le poids de leurs scandales, il est, au milieu de ces frères, irréprochable et fidèle à son vœu comme à sa Règle. Si le choix m'était donné, je préférerais de beaucoup cette désobéissance tranquille et l'état de sa conscience, à l'obéissance empressée des autres, avec leurs scandales. A mon avis, celui qui désobéit ainsi à son abbé, mais non à la charité, et qui garde l'unité dans le lien de la paix, fait mieux que celui qui, en obéissant à un seul homme, le préfère au corps tout entier. J'ajouterai même hardiment qu'il vaut mieux risquer l'obéissance qu'on doit à un homme, que d'exposer tous les autres biens de la piété et les engagements de la profession.

15. En effet, deux préceptes principaux, pour ne pas parler des autres, sont recommandés à l'observation de ceux qui vivent dans un monastère : c'est la soumission à l'abbé et la stabilité dans la résidence; et il faut les observer de façon qu'ils ne puissent se nuire ni se former obstacle l'un à l'autre. Ainsi, par exemple, soyez stable dans le lieu où vous êtes, sans refuser de vous soumettre à votre abbé; et de même obéissez-lui sans perdre votre stabilité. Si la conduite d'un homme qui dédaigne de se soumettre aux ordres de son abbé vous paraît détestable, bien que cet homme demeure fidèle à sa résidence, trouverez-vous étonnant que nous blâmions une obéissance qui a été pour vous une cause ou un prétexte d'abandonner votre monastère, surtout quand dans la profession religieuse on promet la stabilité sans même faire mention de l'obéissance qu'on doit rendre à l'abbé?

16. Vous me demanderez peut-être : Que faites-vous donc de votre propre stabilité, vous qui l'avez fixée à Cîteaux et qui habitez maintenant ailleurs? A quoi je réponds : A la vérité je suis un moine de Cîteaux, j'y ai fait profession et j'ai été envoyé par mon abbé dans la résidence que j'habite aujourd'hui; mais j'ai été envoyé pacifiquement, sans scandale, sans dissension, conformément à l'usage et selon les règles habituelles. Tant que je persévère dans la paix et dans la concorde avec lesquelles j'ai été envoyé, tant que je me maintiens dans l'unité, que je ne préfère pas le particulier au général, que je demeure soumis et tranquille dans l'état où j'ai été placé, je le dis en toute sûreté de conscience, je tiens fidèlement ce que j'ai promis. Comment, en effet, puis-je violer le vœu de stabilité, moi qui ne romps pas le lien de l'amour et qui ne quitte pas le fondement de la paix? Si le corps s'absente par obéissance, la communauté des sentiments et l'identité parfaite de la vie retiennent l'esprit toujours présent. Mais du jour où je commencerais, ce dont Dieu me préserve, à vivre sous d'autres lois, à prendre d'autres mœurs, à m'assujettir à des observances différentes, à inventer des nouveautés, à suivre des coutumes étrangères, je deviendrais transgresseur de ma profession et j'aurais la certitude de ne plus garder la stabilité promise. Je dis donc qu'il faut obéir en tout à son abbé, mais sous la réserve des vœux. Or, en vous engageant selon la règle de Saint-Benoît, là où vous avez promis l'obéissance, vous avez aussi promis la stabilité; que si vous avez été obéissant, mais que vous n'ayez pas été stable, en péchant sur un point vous êtes devenu coupable sur tous, et si vous êtes coupable sur tous, vous l'êtes sur l'obéissance elle-même.

17. Voyez-vous donc le poids de votre obéissance? Comment peut-elle excuser la transgression de la stabilité, puisqu'elle ne peut pas se défendre elle-même? De plus, il est manifeste que chacun fait une profession solennelle et régulière en présence de l'abbé. Ce n'est donc qu'en sa présence et non pas selon sa volonté que se fait cette profession. Il est là pour en témoigner et non pour la dicter; pour nous aider à l'accomplir et non à la violer; pour être le vengeur et non l'auteur de la prévarication. Quoi donc! remettrai-je entre les mains de mon abbé, ce que de ma propre bouche j'ai promis sans réserve devant Dieu et devant ses saints, alors que je lis dans la Règle [1] que si j'agis contrairement à ma promesse, Dieu dont je me ris me condamnera? Si mon abbé, si même un ange du ciel me commande le contraire, je renoncerai sans hésiter à une obéissance qui me rendrait transgresseur de mon propre vœu et qui me ferait parjurer le nom

[1] Reg. S. Ben.. c. 58.

de mon Dieu. Car selon le témoignage véritable de l'Écriture, je sais que c'est par ma bouche que je serai condamné [1] ou justifié, et que *la bouche qui ment tue l'âme* [2]. Je sais qu'on chante au Seigneur avec vérité : *Vous perdrez tous ceux qui proférent le mensonge* [3]; et je sais encore : *Que chacun portera son fardeau* [4], et *rendra compte de sa propre conduite* [5]. Autrement comment pourrais-je, le mensonge au front, chanter en la présence du Seigneur et des anges cette parole du psaume : *Je m'acquitterai envers vous des vœux que mes lèvres ont prononcés* [6]. Enfin, que mon abbé voie ce qu'il doit faire de cet article de la Règle adressé spécialement à lui, « qu'il conserve la présente Règle en toutes choses; » qu'il voie ce qu'elle commande à tous sans en excepter personne, « que tous suivent en toutes choses l'autorité de la Règle et que personne n'ait la témérité de s'en écarter [7]. » C'est ainsi que je suis décidé à suivre mon maître partout et toujours sans m'écarter de l'autorité de la Règle, qu'en sa présence même j'ai juré et résolu de garder.

18. Prévenons en peu de mots l'objection qui semble pouvoir surgir contre nous d'un certain côté, et terminons ainsi une lettre déjà trop longue. Je paraîtrai peut-être parler autrement que je n'agis. Si en effet je condamne ceux qui abandonnent leur monastère, non-seulement avec le consentement, mais même sur l'ordre de leur abbé, on peut me demander comment je reçois et je retiens ceux qui, après avoir rompu leur vœu de stabilité et méprisé le commandement des anciens, viennent des autres monastères dans notre Ordre. La réponse est courte, mais dangereuse. Je crains, en effet, que ce que je vais dire ne déplaise à quelques personnes. Mais je croirais avoir plus à craindre si, taisant la vérité, je ne pouvais plus chanter sincèrement ce verset : *Je n'ai point caché votre justice dans mon cœur ; j'ai publié votre vérité et le salut qui vient de vous* [8]. Nous avons donc reçu ces religieux, parce que nous ne pensons pas qu'il soit mal à eux d'aller où ils peuvent, pour rendre au Seigneur présent partout les vœux qu'ils n'ont pu tenir dans les lieux où ils les ont formés, et pour compenser par une exacte observance de tous les autres préceptes de la Règle l'infraction qu'ils ont faite à l'égard de la stabilité seulement. Si cela déplaît et qu'on murmure contre un homme qui cherche son salut, l'auteur du salut répondra pour lui : *Votre œil est-il mauvais parce que* cet homme est *bon* [1]. Qui que vous soyez, qui enviez le salut d'autrui, épargnez au moins le vôtre. Ne savez-vous pas que *c'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans l'univers* [2]? Ainsi prenez garde à vous-même. Car si partout où est l'envie, est la mort, vous ne pouvez pas à la fois être envieux et avoir la vie. Pourquoi inquiétez-vous votre frère, parce qu'il s'efforce de ne pas rendre inutiles les vœux qui sont sortis de ses lèvres? Si cet homme cherche un lieu où il puisse tenir ce qu'il a promis à Dieu, que perdez-vous? Peut-être s'il vous devait quelqu'argent, le contraindriez-vous de parcourir la terre et la mer pour trouver de quoi vous rendre jusqu'à la dernière obole. Que vous a donc fait Dieu, pour ne pas vouloir qu'il reçoive, lui aussi, de son débiteur, ce que ce dernier lui doit? Bien plus, vous ne portez envie qu'à un seul, et vous les rendez tous deux vos ennemis, car vous voulez priver le maître du service de son esclave et l'esclave de la grâce de son maître. Que n'imitez-vous plutôt celui-là en payant vous-même ce que vous devez? Pensez-vous que votre dette ne vous sera pas redemandée, et au contraire, n'irriterez-vous pas Dieu davantage par votre impiété en disant dans votre cœur : Il ne la redemandera pas?

19. Quoi, direz-vous, condamnez-vous donc tous ceux qui ne font pas ainsi? Non, mais écoutez ce que je pense d'eux et ne m'accusez pas sans raison. Pourquoi voulez-vous me rendre odieux à ces milliers de saints qui, s'étant engagés sous notre profession, quoique avec des usages différents, vivent néanmoins saintement ou sont morts en bienheureux? Je n'ignore pas que Dieu s'est réservé sept mille hommes qui n'avaient pas fléchi les genoux devant Baal [3]. Ecoutez donc, envieux; calomniateur, écoutez. Je vous ai dit pourquoi je croyais devoir admettre ceux qui des autres monastères viennent dans les nôtres. Ai-je pour cela condamné ceux qui n'y viennent pas? J'excuse les uns, je n'accuse pas les autres. Il n'y a que les envieux que je ne veux ni ne puis excuser. Eux exceptés, si quelqu'un désire passer à la pureté de la Règle et qu'il ne l'ose à cause du scandale, ou qu'il ne le puisse pour quelque faiblesse de santé, je crois qu'il ne pèche pas, pourvu qu'il s'attache à vivre avec tempérance, avec justice, avec piété dans sa résidence. Car s'il est contraint par les usages du monastère à vivre moins sévèrement que la Règle ne semble l'avoir établi, il en sera peut-

[1] Luc, XIX, 22. — [2] Sag., I, 11. — [3] Ps. V, 7. — [4] Galat., VI, 5. — [5] Rom., XIV, 12. — [6] Ps. LXV, 13, 14. — [7] Reg. S. Ben., ch. 64, 3. — [8] Ps. XXXIX, 11.

[1] Matth., XX, 15. — [2] Sag., II, 24. — [3] III Rois, XIX.

être excusé ou par cette charité qui l'empêche, pour éviter le scandale, de passer à mieux, selon cette parole : *La charité couvre la multitude des péchés* [1], ou par cette humilité avec laquelle, ayant la conscience de sa propre faiblesse, il se trouve imparfait, car c'est d'elle qu'il est écrit : *Dieu donne la grâce aux humbles* [2].

20. Je vous ai parlé longuement, mon très-cher, quoique vous n'en ayez pas besoin ; car vous avez l'esprit prompt à comprendre ce qu'on dit et la volonté empressée de choisir les conseils utiles ; aussi, bien que je m'adresse spécialement à vous, je n'aurais pas cru néanmoins pour vous en devoir tant écrire. Mais ces choses sont pour ceux à qui Dieu prévoit qu'elles seront nécessaires. Pour vous, je vous avertis en peu de mots et en toute confiance, en vertu de notre intimité d'autrefois, pour que par vos délais vous ne teniez pas plus longtemps en suspens sur les affreux dangers de votre âme des cœurs qui vous désirent. Voilà entre vos mains, si je ne me trompe, la vie et la mort de vous et de ceux qui sont avec vous. Car nous croyons qu'ils feront tout ce que vous ferez ou voudrez. Sinon, dites-leur ouvertement qu'ils ne doivent pas mépriser cette sentence que tous nos abbés ont justement prononcée contre vous : Ceux qui reviendront vivront, ceux qui resteront mourront [3].

LETTRE VIII.

(Écrite l'an 1131.)

A BRUNO ÉLU A L'ARCHEVÊCHÉ DE COLOGNE [4].

Saint Bernard, consulté par Bruno pour savoir si ce dernier doit accepter l'archevêché de Cologne, lui répond de façon à le tenir en suspens ; il lui fait considérer avec terreur le poids d'une si grande charge et il l'engage à consulter Dieu dans la prière.

1. Vous me demandez conseil, illustre Bruno, pour savoir si vous devez acquiescer au désir de ceux qui veulent vous élever à l'épiscopat. Quel homme aurait la témérité de résoudre cette question ? Dieu peut-être vous y appelle : qui oserait vous en détourner ? Peut-être ne vous y appelle-t-il pas : qui vous conseillerait d'y tendre ? Est-ce là une vocation de Dieu, ou non ; qui peut le savoir, sinon l'Esprit qui sonde même les profondeurs de Dieu, ou l'homme à qui l'Esprit lui-même l'aura révélé ? Ce qui rend encore le conseil plus incertain, c'est cette humble, mais terrible confession, par laquelle dans votre lettre vous accusez votre passé si gravement et non sans vérité, à ce que je crois. On ne peut nier en effet qu'une telle vie ne soit indigne d'un ministère si sacré. D'un autre côté, vous redoutez, non sans raison, car nous le redoutons aussi nous-mêmes, que votre conscience mauvaise ne vous empêche de tirer parti du talent de la science qui vous a été confié. Mais peut-être pourriez-vous lui faire porter des fruits avec moins d'abondance sans doute, mais aussi avec moins de périls, dans quelqu'autre sorte d'emploi. Je frissonne, je l'avoue, car je dois vous dire comme à moi-même ce que je ressens, je frissonne, dis-je, quand je considère d'où et où vous êtes appelé, surtout en raison de ce qu'il ne s'écoulera aucun intervalle de pénitence pour opérer de quelque façon ce très-dangereux passage. Certes, la régularité demande que vous vous appliquiez à guérir d'abord votre propre conscience et ensuite celle d'autrui. Le premier degré de la piété, en effet, est celui dont il est écrit : *Ayez pitié de votre âme en vous rendant agréable à Dieu* [1]. C'est de là qu'une charité bien ordonnée va en droite ligne à la sollicitude pour le prochain, qu'il est commandé à chacun de nous d'aimer à la mesure de soi-même. Que si vous êtes disposé à aimer ceux qui vous seront confiés comme vous vous êtes aimé jusqu'ici, je préfère qu'ils ne vous soient pas confiés à ce qu'ils soient aimés de la sorte. Car si vous aviez appris d'abord à vous aimer, peut-être me sauriez-vous aimer aussi.

2. Mais quoi ! si Dieu précipitait sur vous sa grâce et multipliait sa miséricorde, si sa clémence se montrait, pour vous rétablir dans l'innocence, plus efficace et plus rapide qu'une longue pénitence ! Heureux, en vérité, celui à qui le Seigneur n'imputera pas son péché [2] :

[1] I Pier., IV, 8. — [2] Jac., IV, 6.

[3] Adam retourna à Morimond et l'on croit que c'est lui qui fut choisi pour abbé d'Eberbach, dans le diocèse de Wurtzbourg, en Franconie, l'an 1127.

[4] Bruno II, fils d'Engelbert, comte d'Altena, fut élu archevêque de Cologne pour succéder à son frère Frédéric, mort sur le même siége vers l'année 1131. Bruno, après avoir consulté saint Bernard, se décida à accepter cette dignité et fut sacré, en 1132, par le cardinal Guillaume, évêque de Palestrine. Parti pour l'Italie, en 1136, avec l'empereur Lothaire, il mourut l'année suivante, la veille de la Pentecôte, à la suite d'une saignée, et il fut enterré à Bari, en Pouille, dans l'église de Saint-Nicolas. Peu de temps après, Roger, prince de Sicile, fit briser son tombeau et traîner son cadavre dans les rues après l'avoir indignement outragé. (V. Baronius, Otton de Frisingen, *Chron.*, liv. XVII, ch. 21, 23 ; Sigonius, du roy. d'Italie, liv. II, et *Chron. saxonne.*)

[1] Eccl. XXX, 24. — [2] Ps. XXXI, 2.

Car qui portera l'accusation contre un élu de Dieu ? Si Dieu justifie, qui est-ce qui condamnera ? C'est là ce salut soudain qu'a obtenu ce saint larron qui, le jour même où il confessa ses larcins, fut introduit dans la gloire ; sa croix lui servit de pont et lui suffit pour passer rapidement de cette région d'inconstance dans la terre des vivants et d'un abîme de boue dans un paradis de délices [1]. Ce prompt remède de la piété fut donné aussi à cette heureuse pécheresse, quand tout-à-coup dans son cœur, où avait surabondé le péché, la grâce commença à surabonder à son tour. Sans grand travail de pénitence beaucoup de fautes lui furent remises parce qu'elle avait beaucoup aimé [2], et en peu de temps elle mérita de recevoir cette charité large qui, comme dit l'Écriture, *couvre la multitude des péchés* [3]. Le paralytique de l'Évangile reçut aussi ce double et très-prompt bienfait de la bonté toute-puissante et fut guéri dans son âme avant de l'être dans sa chair.

3. Mais autre chose est de recevoir promptement le pardon de ses péchés ou de passer tout-à-coup du milieu de ses crimes à de brillantes dignités. Je vois cependant Matthieu qui d'un comptoir monte à la place éminente de l'apostolat [4] ; mais ce qui me trouble encore, c'est qu'il ne se soit entendu dire comme les autres Apôtres ses compagnons : *Allez dans tout l'univers, annoncez l'Évangile à toute créature* [5], qu'après avoir fait pénitence en suivant le Seigneur pendant longtemps et avec de grandes fatigues partout où il allait, et en demeurant avec lui dans ses épreuves. Si on objecte que saint Ambroise fut enlevé du tribunal pour le sacerdoce [6], cela ne me rassure pas beaucoup ; car dès son enfance il avait mené dans le monde une vie pure, et encore s'efforça-t-il d'échapper en fuyant, en se cachant et en recourant à mille ruses. Si l'on allègue encore l'exemple de Saul qui, tout d'un coup, devint Paul, un vase d'élection, le docteur des gentils, ce qui détruit la ressemblance, c'est qu'il ne reçut miséricorde que parce qu'il avait, il l'atteste lui-même, péché par ignorance et quand il était plongé dans l'incrédulité [7]. Dailleurs si l'on on a vu quelquefois arriver de ces événements heureux et salutaires dont on puisse dire vraiment que *c'est là un changement opéré par la droite du Très-Haut* [8], on doit moins les citer comme des exemples que comme des miracles.

[1] Luc, XXIII, 43. — [2] Luc, VII, 37, 50. — [3] I Pier., IV, 8. — [4] Matth., IV, 2-9. — [5] Marc, XVI, 15. — [6] Théod., *Hist.*, lib. IV, c. 6. — [7] I Tim., I, 13. — [8] Ps. LXXVI, 11.

4. Que cette réponse indécise à la question que vous me posez vous suffise quant à présent. Je ne puis pas, en effet, vous donner une décision certaine, lorsque je suis moi-même dans l'incertitude. Il doit en être ainsi de toute demande qui ne s'adresse pas à un prophète. Cherchez conseil auprès des sages. Est-ce que vous pouvez tirer quelque chose de clair d'un bourbier. Tout ce que nous pouvons donner à votre amitié sans péril, mais non sans fruit, c'est l'appui, quel qu'il soit, de nos prières adressées à Dieu dans cette intention. Nous laissons donc à Dieu le secret de ses desseins que nous ignorons ; nous le prions et nous le supplions avec instance de faire de vous et en vous ce qui lui convient et ce qui vous est salutaire. Vous avez le seigneur Norbert [1] que vous pouvez consulter plus aisément sur cette affaire puisqu'il est auprès de vous. Il est plus propre que nous à pénétrer les mystères divins, d'autant plus qu'on le connaît pour être plus près de Dieu.

LETTRE IX.

(Écrite l'an 1132.)

AU MÊME, DEVENU ARCHEVÊQUE DE COLOGNE.

Saint Bernard inspire à Bruno de la crainte pour la dignité d'archevêque de Cologne, à laquelle il vient d'être élevé.

J'ai reçu avec respect la lettre que vous avez daigné m'écrire, et j'ai pris soin de ce que vous m'avez prescrit ; vous verrez si j'ai réussi. Mais c'en est assez sur ce sujet. Je me permets de vous dire, avec la même charité, ce qui suit. S'il est certain que tous ceux qui sont appelés au ministère soient élus pour le ciel, un archevêque de Cologne est, sans nul doute, en sécurité. Mais, si nous lisons que nul autre que Dieu lui-même n'a choisi Saül pour le trône, et Judas pour le sacerdoce, et on ne peut contredire l'Écriture qui l'affirme, il faut que même l'archevêque de Cologne soit dans la crainte. De plus, si cette vérité subsiste encore aujourd'hui, et elle subsiste en effet, que Dieu n'a pas choisi beaucoup de nobles, beaucoup de sages, beaucoup de puissants [2], n'est-ce pas là, pour un archevêque de Cologne, un triple sujet de craindre ? Ayons donc soin, si nous sommes élevés à un haut rang, de ne pas nous enorgueillir, mais de trembler, et de nous

[1] Fondateur de l'ordre de Prémontré. (V. lettre 59.)
[2] I Cor., I, 26.

abaisser avec les petits. *Ils vous ont établi premier*, est-il dit, *soyez parmi eux comme l'un d'eux* [1]; et encore : *Plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier en toutes choses* [2]. C'est le Sage qui vous donne ce conseil, car il ne pense pas autrement que la Sagesse elle-même, qui dit : *Que celui d'entre vous qui est le plus grand, devienne comme le plus petit* [3]. Autrement, un jugement rigoureux est réservé à ceux qui commandent; que les puissants se tiennent donc dans la crainte [4]. Le serviteur qui connaît la volonté de son maître, et qui ne fait pas ce qu'il doit, sera sévèrement puni [5]; ainsi, que celui-là tremble, qui possède la science. Que les grands tremblent, parce que le Juge de tous les hommes ne fait acception de personne. Assurément, le triple lien de cette terreur nécessaire est difficile à rompre. Peut-être je vous parais sévère, parce que je ne flatte pas, que j'inculque la crainte, et que je souhaite à un ami le commencement de la sagesse. Puisse-t-il m'arriver de faire toujours ainsi le bonheur de mes amis, c'est-à-dire en leur inspirant une terreur salutaire, plutôt qu'en leur adressant des flatteries artificieuses. Je suis poussé à cela par ces paroles : *Bienheureux l'homme qui est toujours craintif* [6]; et je suis détourné du reste par celles-ci : *Mon peuple, ceux qui te disent bienheureux, t'induisent en erreur* [7].

LETTRE X.

(Écrite l'an 1132.)

AU MÊME.

Il excite Bruno à s'armer d'un juste zèle pour punir.

Quoique pour punir cet horrible forfait, vous ayez une double raison qui vous pousse : le devoir de votre charge et l'autorité apostolique; je pense que, dans une affaire de cette importance, l'avertissement d'un ami ne vous sera pas inutile. Or, l'avis que nous désirons vous donner, comme à un ami et à un père, c'est que le châtiment qui doit être infligé le soit, et le soit avec le zèle qu'on doit y mettre; de cette façon, non seulement le crime présent sera publiquement puni, mais encore les méchants, avertis, ne s'abandonneront plus à une pareille audace.

[1] Eccl., XXXII, 1. — [2] Eccl. III, 20. — [3] Luc, XXII, 26. — [4] Sag., VI, 6. — [5] Luc, XII, 47. — [6] Prov., XXVIII, 14. — [7] Isaïe, III. 12.

LETTRE XI.

(Écrite vers l'an 1125.)

A GUIGES [1], PRIEUR, ET AUX RELIGIEUX DE LA GRANDE-CHARTREUSE.

Saint Bernard traite longuement et avec piété de la véritable et sincère charité, de ses lois, de ses marques, de ses effets, de ses degrés, de sa perfection réservée au ciel.

Au plus vénérable des pères et aux plus chers des amis, à Guiges, prieur de la Chartreuse, et aux autres Saints qui sont avec lui, le frère Bernard, de Clairvaux : le salut éternel.

1. J'ai reçu avec d'autant plus de joie la lettre de votre sainteté, que je la désirais plus ardemment, et depuis plus longtemps. Je l'ai lue, et à mesure que j'en prononçais les paroles, je sentais dans ma poitrine comme autant d'étincelles qui ont fini par embraser mon cœur d'un feu semblable à celui que le Seigneur a envoyé sur la terre [2]. Oh! quel doit être le feu qui brûle dans vos méditations, pour que de telles étincelles s'en échappent! Votre salutation si ardente, et qui m'a communiqué son ardeur, m'a été, je l'avoue, et m'est encore si agréable, qu'elle me semblait venir, non d'un homme, mais de Celui qui envoyait le salut à Jacob. Je ne me regarde pas comme salué dans le chemin, en passant, par raison d'habitude et selon l'usage; mais je sens que cette bénédiction, si douce et si inattendue, sort des entrailles même de la charité. Soyez bénis du Seigneur, vous qui avez pris soin de me prévenir par des bénédictions d'une telle douceur, et qui avez donné ainsi à votre enfant, en lui écrivant les premiers, la hardiesse de vous répondre. Depuis longtemps, en effet, je songeais à le faire, mais je ne l'osais pas. Je craignais de troubler, par des lettres importunes, le saint repos dont vous jouissez dans le Seigneur; d'interrompre, même pour quelques instants, ce silence sacré et perpétuel que vous gardez loin du monde, ce doux entretien avec Dieu; de distraire enfin,

[1] Guiges était du diocèse de Valence en Dauphiné, né de parents nobles, très-instruit dans les lettres divines et humaines, et doué d'une éloquence admirable. Il fut le cinquième prieur général de la Grande-Chartreuse depuis saint Bruno, et à la prière de l'évêque de Grenoble il en mit par écrit les usages. Il mourut en odeur de sainteté le 27 juillet 1137, âgé d'environ 54 ans, après en avoir passé 30 dans l'ordre des Chartreux, et 27 en qualité de prieur. Il a écrit, outre le recueil des usages et des statuts de son Ordre, une histoire de la vie de saint Hugues, évêque de Grenoble, et quelques lettres. Il a donné également un recueil des lettres de saint Jérome. Enfin on lui attribue le Traité aux frères du Mont-Dieu, un traité de la contemplation attribué aussi à saint Bernard, et quelques autres écrits dont l'origine n'est pas bien éclaircie.

[2] Luc, XII, 49.

par mes paroles, ces oreilles recueillies et absorbées par de célestes concerts. Je redoutais d'être à charge à Moïse sur la montagne, à Élie dans le désert, ou à Samuel dans le Temple, si j'essayais de rappeler, pour quelques moments, des hommes abîmés dans leurs divines méditations. *Parlez, Seigneur*, crie Samuel, *parce que votre serviteur écoute* [1]; et moi, je prétendrais être écouté? Oui, j'avais peur que si je persistais à troubler David quand il s'éloigne, s'enfuit et demeure dans la solitude, il ne s'excusât, et ne me dît avec indignation : Laissez-moi, je ne vous écouterai pas à cette heure, j'aime mieux prêter l'oreille à des entretiens plus doux. *J'écouterai ce que dit au dedans de moi le Seigneur Dieu, parce qu'il annoncera la paix pour son peuple, pour ses saints, et pour ceux qui se convertissent en rentrant au fond de leur cœur* [2]. Ou encore : *Retirez-vous de moi, méchants, et j'approfondirai les commandements de mon Dieu* [3]. Quoi donc? Serais-je assez téméraire pour oser réveiller, avant qu'elle le veuille, l'épouse qui repose tendrement entre les bras de son époux! Ne croirais-je pas l'entendre me dire aussitôt : Ne m'importunez pas, *je suis à mon bien-aimé, il est à moi, et il se nourrit au milieu des lis* [4].

2. Mais ce que je crains de faire, la charité l'ose; elle frappe en toute confiance à la porte d'un ami; car elle suppose qu'elle n'éprouvera pas de refus, elle qui se sait la mère de toutes les amitiés. Si délicieux que soit votre repos, elle ne redoute pas de le troubler un peu pour ses propres intérêts. C'est elle, oui, c'est elle qui, lorsqu'elle le veut, vous emporte en Dieu, et c'est elle encore qui, si elle le veut, retient vos transports pour nous; en sorte que vous ne jugez point indigne de vous, non seulement de supporter nos paroles, mais encore de nous engager tendrement à rompre le silence. J'aime votre bonté, j'admire votre condescendance, je loue et je vénère la pureté qui vous fait glorifier le Seigneur avec tant d'allégresse pour les progrès que vous croyez voir en nous. Je me glorifie amplement aussi moi-même d'un si grand témoignage, et je me délecte à cette familiarité aussi douce que gratuite des serviteurs de Dieu. Voilà ma gloire, voilà ma joie, voilà les délices de mon cœur: c'est que je n'ai point levé en vain les yeux vers les montagnes, car il m'est venu de là un secours considérable. Ces montagnes ont fait couler sur nous la douceur et elles la feront couler encore, je l'espère, jusqu'à ce que le froment abonde dans nos vallées. Ce sera désormais pour moi un jour de fête dont je garderai un éternel souvenir, que celui où j'ai mérité de voir et de recevoir l'homme à qui je dois d'avoir été accueilli dans vos cœurs. Vous m'y aviez admis déjà, sans doute, comme votre lettre le montre, mais maintenant, je le vois, j'y suis d'une façon plus intime et plus étroite, depuis que cet homme vous a rapporté de moi des choses qu'il a crues, bien qu'il ne les ait pas vérifiées. Religieux et sincère, il se fût gardé de parler autrement qu'il ne pensait. J'éprouve sur moi-même la vérité de ce qu'a dit le Sauveur : *Celui qui accueille un juste comme tel, recevra la récompense du juste* [1]. Je puis dire, en effet, que j'ai reçu la récompense du juste, moi qui, par cela seul que j'ai accueilli un juste, passe pour l'être moi-même. Que si l'on y a même ajouté quelque chose, ce juste a parlé ainsi d'après sa propre pureté plus que d'après la vérité des faits. Vous l'avez entendu, vous l'avez cru, vous vous êtes réjouis, vous m'avez écrit et vous ne m'avez pas peu rempli d'allégresse, non-seulement parce que je trouvais grâce, et si largement, auprès de votre sainteté, mais encore parce que la pureté de vos cœurs se manifestait si vivement envers nous. En peu de mots vous m'avez clairement découvert l'esprit qui vous anime.

3. Je me réjouis donc et pour vous et pour moi; je me réjouis de mon propre avantage et de votre sincérité. C'est là, en effet, la charité sincère et véritable, qu'il faut considérer comme partant d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sans feinte, que celle qui nous fait aimer le bien du prochain comme le nôtre. Celui qui n'aime que son bien ou qui l'aime plus que le bien d'autrui est convaincu de ne pas l'aimer purement, puisqu'il ne l'aime pas pour ce bien lui-même, mais pour soi. Un tel homme ne peut pas obéir au prophète qui dit : *Louez le Seigneur, parce qu'il est bon* [2]. Peut-être il le loue parce qu'il se ressent de sa bonté, mais non pour cette bonté elle-même. Qu'il sache donc que c'est à lui que s'adresse le reproche du même prophète : *Il vous louera quand vous lui aurez fait du bien* [3]. L'un loue le Seigneur, parce que le Seigneur est puissant; l'autre le loue, parce que le Seigneur est bon à son égard; un autre enfin, simplement parce que le Seigneur est bon. Le premier est un esclave et craint pour soi; le second est un mercenaire et désire pour soi; le troisième est un fils et rend honneur à son père. Ainsi celui qui craint

[1] I Rois, III, 10. — [2] Ps. LXXXIV. 9. — [3] Ps. CXVIII, 115. — [4] Cant., II, 16.

[1] Matth., X, 41. — [2] Ps, CXVII, 1. — [3] Ps. XLVIII, 19.

et celui qui désire agissent tous deux pour eux-mêmes; il n'y a que la charité qui est dans le fils qui ne cherche pas ses intérêts. C'est pourquoi je crois que c'est d'elle qu'il a été dit : *La loi du Seigneur est sans tache, elle convertit les âmes* [1], comme si elle était la seule qui puisse détacher le cœur de l'amour de soi-même et du monde, et le tourner vers Dieu. Ni la crainte, ni l'amour-propre ne convertissent l'âme. Ils changent pour quelque temps le visage et les actes, jamais le cœur. L'esclave fait quelquefois aussi l'œuvre de Dieu; mais comme ce n'est pas spontanément, il est convaincu de persévérer dans son insensibilité. Le mercenaire la fait aussi, mais comme ce n'est pas gratuitement, il montre que sa propre cupidité le conduit. Or, où est le sentiment propre, est l'égoïsme; où est l'égoïsme, est l'isolement; où est l'isolement, sont ordinairement la souillure et la corruption. Laissons donc à l'esclave sa crainte qui lui sert de loi et le réprime; laissons au mercenaire sa cupidité qui le retient, alors même qu'elle le tente par ses attraits et ses charmes. Rien de tout cela n'est sans tache et ne peut convertir les âmes. Il n'y a que la charité qui les convertisse, parce qu'elle les rend libres.

4. Je la dis sans tache, parce qu'elle a coutume de ne rien garder pour elle. Lorsque quelqu'un n'a rien en propre, tout ce qu'il possède appartient à Dieu, or ce qui est à Dieu ne peut être impur. La loi immaculée du Seigneur est donc la charité qui ne cherche pas son utilité propre, mais celle du plus grand nombre. Elle est appelée la loi du Seigneur, soit parce qu'il vit d'elle, soit parce que personne ne peut la posséder sans l'avoir reçue de lui. Et qu'on ne trouve pas absurde ce que j'ai dit : que Dieu vit d'une loi, puisque je ne parle pas d'une autre loi que de la charité. Qu'est-ce donc en effet qui conserve dans cette Trinité souveraine et bienheureuse cette unité, ineffable et suprême, sinon la charité? La charité est donc une loi; elle est la loi du Seigneur, puisqu'elle retient en quelque façon la Trinité dans l'unité et la resserre dans les liens de la paix. Que personne cependant ne s'imagine que je prenne ici la charité pour quelque qualité ou quelqu'accident : autrement je dirais, et loin de moi une telle pensée, qu'il y a en Dieu quelque chose qui n'est pas Dieu; la charité est la substance divine elle-même, et cela n'est ni insolite, ni nouveau, car saint Jean dit que *Dieu est charité* [2]. On dit donc avec raison que la charité est à la fois un don de Dieu et Dieu lui-même. Ainsi la Charité donne la charité; la Charité substantielle donne la charité accidentelle. Quand on parle de celle qui donne, on nomme la substance; quand on dit qu'elle est donnée, on désigne la qualité. Elle est la loi éternelle qui a créé et qui gouverne l'univers. C'est par elle que toutes choses ont été faites avec poids, mesure, et nombre, et rien n'est laissé sans loi, puisque la loi de toutes choses n'est pas elle-même sans loi. Cependant elle n'en a pas d'autre qu'elle même, et sans s'être créée par cette loi, c'est par elle qu'elle se gouverne.

5. Au reste l'esclave et le mercenaire ont une loi qu'ils n'ont pas reçue du Seigneur, mais qu'ils se sont faite à eux-mêmes, l'un en n'aimant pas Dieu, l'autre en aimant quelque chose plus que Dieu. Ils ont, dis-je, non pas la loi du Seigneur, mais la leur qui pourtant est soumise à celle du Seigneur. Ils ont pu sans doute se faire chacun sa loi, mais ils n'ont pas pu la soustraire à l'ordre incommutable de la loi éternelle. Je dis qu'ils se sont fait à chacun sa loi, quand ils ont préféré leur volonté propre à la loi éternelle et commune, dans le pervers dessein d'imiter le Créateur. Comme celui-ci est à lui-même sa propre loi et se trouve indépendant de toute autorité, ils désiraient se gouverner aussi eux-mêmes et se faire une loi de leur propre volonté, joug pesant et insupportable qui s'étend, hélas! sur tous les enfants d'Adam et qui abaisse et courbe nos têtes au point que notre vie touche à l'enfer. Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort [1]? J'en suis tellement accablé, que si le Seigneur ne m'eût aidé, peu s'en eût fallu que mon âme ne fût plongée dans l'enfer [2]. C'est sous la pesanteur de ce fardeau que gémissait celui qui disait : *Pourquoi m'avez-vous mis en butte à vos traits, pourquoi suis-je devenu à charge à moi-même* [3]? Quand il dit : Je suis devenu à charge à moi-même, il montre qu'il est à lui-même sa propre loi et que nul autre que lui n'a causé son malheur. Mais quand, parlant à Dieu, il a dit d'abord : Vous m'avez mis en butte à vos traits, il fait voir qu'il n'a pu se soustraire à la loi de Dieu. Car c'est un effet de la loi éternelle et juste de Dieu, que celui qui n'a pas voulu se plier au doux empire du Seigneur, soit par châtiment asservi à son propre cœur, et que celui qui a secoué volontairement le joug suave et le fardeau léger de la charité, souffre malgré lui le poids insupportable de sa volonté propre.

[1] Ps. XVIII, 8. — [2] I Jean, IV, 16.

[1] Rom., VII, 24. — [2] Ps. LXXXXIII, 17. — [3] Job., VII, 20.

6. Ainsi la loi éternelle par un admirable procédé a fait de celui qui la fuit un adversaire que cependant elle retient dans la soumission. Il n'échappe point à la loi de justice qui le traite selon ses mérites, et cependant il ne demeure point avec Dieu dans sa lumière, dans son repos et dans sa gloire ; soumis à la puissance, il est soustrait à la félicité. Seigneur mon Dieu, pourquoi n'ôtez-vous pas mon péché et n'enlevez-vous pas mon iniquité, afin qu'ayant rejeté le lourd fardeau de ma volonté propre, je respire sous le faix léger de la charité; que je ne sois plus retenu par une crainte servile, ni attiré par une cupidité mercenaire, mais que je sois conduit par votre esprit, l'esprit de liberté qui conduit vos fils ; que cet esprit rende de moi le témoignage que je suis aussi du nombre de vos enfants, puisque la même loi s'étend sur vous et sur moi ; qu'enfin je sois dans ce monde, comme vous y êtes ? Ceux qui font ce que dit l'Apôtre : *Ne soyez redevables de rien à personne, sinon de l'amour que vous vous devez les uns aux autres* [1], sont certainement dans ce monde comme Dieu lui-même y est. Ils ne sont ni des esclaves, ni des mercenaires, mais des enfants. Ainsi les enfants eux-mêmes ne sont pas sans loi, à moins qu'on n'en juge autrement à cause de ce qui est écrit : *Il n'a pas été mis de loi sur les justes* [2]. Mais il faut savoir qu'autre est la loi publiée dans la crainte par l'esprit de servitude, autre la loi donnée dans la douceur par l'esprit de liberté. Les enfants ne sont pas contraints d'être sous celle-là; mais ils ne sont point privés de celle-ci. Voulez-vous savoir qu'il n'a point été donné de loi aux justes ? *Vous n'avez pas reçu*, est-il dit, *l'esprit de servitude pour être encore dans la crainte.* Voulez-vous savoir qu'ils ne sont pas pourtant sans la loi de charité : *Mais vous avez reçu*, ajoute l'Apôtre, *l'esprit d'adoption des enfants* [3]. Enfin écoutez le juste confessant sur lui-même, et qu'il n'est pas sous la loi, et qu'il n'est pas pourtant sans loi : *A ceux qui étaient sous la loi*, dit-il, *j'ai paru y être moi-même, quoique je n'y fusse plus; à ceux qui étaient sans loi j'ai semblé être sans loi moi-même, bien que je ne fusse pas affranchi de la loi de Dieu, mais soumis à la loi du Christ* [4]. C'est pourquoi il n'est pas exact de dire : Les justes n'ont pas de loi ou les justes sont sans loi; mais : *Il n'a pas été mis de loi sur les justes* ; c'est-à-dire, elle ne leur a pas été imposée contre leur gré, mais elle a été donnée à leur liberté, d'autant plus généreusement qu'elle a été doucement inspirée. De là encore le Seigneur dit admirablement : *Prenez mon joug sur vous* [1], comme s'il disait : Je ne vous l'impose pas malgré vous, mais prenez-le si vous voulez, autrement vous ne trouverez pas le repos, mais la peine pour vos âmes.

7. La charité est donc une loi bonne et suave qui, non-seulement est douce et légère à porter, mais encore rend faciles et supportables les lois des esclaves et des mercenaires; sans les détruire, elle fait qu'elles soient accomplies suivant la parole du Seigneur : *Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l'accomplir* [1]. Elle adoucit l'une, elle règle l'autre, elle les allége toutes deux. Jamais il n'y aura de charité sans crainte, mais cette crainte sera pure; jamais sans désirs, mais ces désirs seront réglés. La charité accomplit donc la loi de l'esclave, quand elle y verse l'onction ; elle accomplit la loi du mercenaire, quand elle en règle les désirs. Or l'onction jointe à la crainte ne l'anéantit pas, mais la purifie. La peine seule est supprimée, cette peine sans laquelle la crainte n'aurait pu exister tant qu'elle était servile, et alors une crainte chaste et filiale demeure dans la suite des siècles [2]. Car, quand nous lisons qu'*une charité parfaite bannit la crainte* [3], il faut, d'après cette façon de parler qui met souvent la cause pour l'effet, entendre par cette crainte la peine inséparable de la crainte servile, comme nous l'avons dit. La cupidité est ensuite réglée convenablement par la charité qui survient; car alors on repousse entièrement le mal, on préfère les plus grands biens aux moindres et on ne désire les moindres que par rapport aux plus grands. Quand par la grâce de Dieu on a complètement atteint ce résultat, on n'aime plus le corps et tous les biens du corps que pour l'âme, l'âme que pour Dieu, et Dieu que pour lui-même.

8. Cependant comme nous sommes charnels et que nous naissons de la concupiscence de la chair, il est nécessaire que nos désirs ou notre amour commencent par la chair, et si cet amour est dirigé dans un ordre régulier, il s'élève par degrés sous la conduite de la grâce et se consomme enfin dans l'esprit. Car ce n'est pas ce qui est spirituel, mais ce qui est animal qui commence; le spirituel vient ensuite, et il est nécessaire que nous portions d'abord l'image de l'homme terrestre et en second lieu celle de l'homme céleste [4]. L'homme s'aime donc premièremant pour lui, car il est chair et ne

[1] Rom., XIII, 8. — [2] I Tim., I, 9. — [3] Rom., VIII, 15. — [4] I Cor., IX, 21.

[1] Matth., XI, 29. — [2] Matth., V, 17. — [3] Ps. XVIII, 10. — [4] I Jean, IV, 18. — [5] I Cor., XV, 46, 49.

peut rien goûter que lui-même. Puis, lorsqu'il voit que par lui il ne peut pas subsister, il commence à chercher Dieu par la foi et à l'aimer comme un bien qui lui est nécessaire. Dans ce second degré, il aime Dieu, mais pour soi et non pour Dieu. Puis, lorsqu'à l'occasion de ses propres besoins il a commencé à l'adorer, à lui rendre ses hommages et à recourir fréquemment à lui par la méditation, par la lecture, par la prière, par l'obéissance, Dieu par cette sorte de familiarité se révèle insensiblement et peu à peu, et conséquemment il s'adoucit pour lui. Alors, quand l'homme a goûté combien le Seigneur est doux, il passe au troisième degré où il aime Dieu, non plus pour soi, mais pour Dieu même. On s'arrête à ce degré, et je ne sais si, dans cette vie, quelqu'un est parvenu parfaitement au quatrième, où l'homme ne s'aime plus que pour Dieu. Si quelques-uns en ont fait l'expérience, qu'ils en rendent témoignage. Pour moi, je l'avoue, cela me paraît impossible. Mais il en sera certainement ainsi quand le serviteur bon et fidèle aura été introduit dans la joie de son Seigneur et enivré de l'abondance de la maison de Dieu. Car alors par une transformation merveilleuse, s'oubliant lui-même comme dans l'ivresse et n'existant plus pour lui, il se plongera tout entier en Dieu, et, s'y attachant, ne fera plus qu'un même esprit avec lui.

9. C'est, je crois, ce que pensait le Prophète, lorsqu'il disait : *Je pénètrerai dans les puissances du Seigneur; Seigneur, je ne me souviendrai que de votre justice* [1]. Sans doute, il savait qu'en pénétrant dans les grandeurs spirituelles du Seigneur, il serait dépouillé de toutes les infirmités de la chair, en sorte qu'il n'aurait plus à penser à elle, et que, devenu tout spirituel, il se souviendrait seulement de la justice de Dieu. Alors, tous les membres du Christ pourront dire d'eux-mêmes ce que saint Paul disait de leur Chef : *Si nous avons connu le Christ selon la chair, aujourd'hui nous ne le connaissons plus ainsi* [2]. Là personne ne se connaît selon la chair, parce que la chair et le sang ne possèderont pas le royaume de Dieu [3]; non que la substance de la chair ne doive pas s'y trouver; mais tous ses besoins cesseront; l'amour charnel sera absorbé dans l'amour spirituel, et les affections humaines, qui à présent sont languissantes, trouveront à se transformer en puissances divines. Alors le filet de la charité qui, traîné aujourd'hui à travers cette grande et vaste mer, ne cesse de prendre des poissons de toute sorte, sera amené au rivage; les mauvais seront rejetés, les bons seuls seront gardés. Car en cette vie, les rêts de la charité renferment, dans leurs larges plis, toute espèce de poissons; s'accommodant à tous, et traversant les biens et les maux de tous les hommes, se les appropriant en quelque façon, elle a coutume non seulement de se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, mais encore de pleurer avec ceux qui pleurent. Mais, dès qu'elle parviendra au rivage, rejetant loin d'elle comme de mauvais poissons tout ce qu'elle souffre de pénible, elle ne retiendra que ce qui pourra plaire et réjouir. Est-ce qu'à ce moment, par exemple, Paul sera faible avec les faibles, ou brûlera pour ceux qui se scandalisent, puisqu'il n'y aura plus ni scandale, ni faiblesse? Pleurera-t-il sur ceux qui n'auront pas fait pénitence, là où il est certain que personne n'aura plus à faire pénitence, puisque personne ne pèchera plus? Loin de nous la pensée que ceux qui sont destinés aux flammes éternelles, avec le diable et ses anges, puissent faire gémir l'Apôtre, et lui faire verser des larmes, dans cette cité qu'un fleuve réjouit [1], et dont le Seigneur aime les portes plus que toutes les tentes de Jacob [2]. Quoique sous ces tentes on se réjouisse encore quelquefois de la victoire, cependant on supporte les fatigues du combat, et le plus souvent la vie est en péril. Mais nulle adversité et nulle tristesse ne sont admises dans cette cité, notre patrie, et c'est d'elle que l'on chante : *Tous ceux qui t'habitent sont dans la joie* [3]. Et encore : *Une joie éternelle sera avec eux* [4]. Enfin, comment se ressouvenir de la miséricorde, là où on ne se souviendra que de la justice de Dieu? Puisqu'il n'y aura plus de lieu pour la misère, ni de temps pour la miséricorde, on ne pourra plus avoir le sentiment de la compassion.

10. Je me sens pressé d'un désir insatiable de continuer à m'entretenir longtemps encore avec vous, mes très-chers et bien-aimés frères; mais trois raisons m'invitent à finir. Premièrement, je redoute, par-dessus tout, de vous être importun; en second lieu, j'ai honte de mon bavardage; en troisième lieu, je suis accablé d'affaires domestiques. Je vous en prie, en terminant, ayez pitié de moi; si le bien que vous ne connaissez de moi que par ouï-dire vous a réjouis, que mes maux très-réels vous inspirent de la compassion; celui qui vous a parlé de moi a vu peut-être quelques petites choses, et, d'après elles, a jugé les grandes; votre sincé-

[1] Ps. LXX, 16. — [2] II Cor., V, 16. — [3] I Cor., XV, 50.

[1] Ps. XLV, 5. — [2] Ps. LXXXVI, 2. — [3] Ps. LXXXVI, 7 — [4] Isaïe. LXI, 7.

rité a cru aisément ce qu'elle avait du plaisir à entendre. Je vous félicite de cette charité qui croit tout [1], mais je suis confondu, à cause de la Vérité qui voit tout. Je veux que, sur moi-même, vous ajoutiez plus de foi à mon témoignage qu'à celui d'un autre, qui n'aperçoit que la surface. Car personne ne sait ce qui est dans l'homme, sinon son propre esprit qui réside en lui [2]. Je vous déclare donc que je ne parle pas de moi-même par conjecture, mais d'après mon propre sentiment. Je ne suis pas ce qu'on pense, ni ce qu'on dit; et, si je le confesse, c'est avec d'autant plus d'assurance, que mon expérience est certaine; aussi n'est-il rien que je désire autant obtenir par vos prières, que de devenir tel que votre lettre me représente.

LETTRE XII.

AUX MÊMES.

Il se recommande à leurs prières.

A son tendre père et très-révérend seigneur, à Guiges, prieur des Chartreux, et aux saints religieux qui sont avec lui, le frère Bernard, de Clairvaux : le peu qu'il est.

Passer près de votre pays et ne pas pousser jusque chez vous pour contempler votre visage et pour y méditer sur mes iniquités et mes besoins, je pourrai peut-être m'en justifier vis-à-vis de vous, mais non pas vis-à-vis de moi-même, je l'avoue. Je m'irrite contre mes occupations qui sont cause, non que je l'aie négligé, mais que je ne l'aie pas pu. J'ai souvent pareille chose à souffrir, et c'est pourquoi je m'impatiente souvent; puissé-je être digne que tout saint prenne part à ma peine, car autrement je serai doublement malheureux, si je n'inspire pas même de pitié. Je vous montre qu'il y a en moi place pour votre compassion fraternelle, mais non titre à l'obtenir. Ayez pitié de moi, non que j'en sois digne, mais parce que je suis indigent et pauvre. La justice recherche le mérite; la miséricorde considère la misère. La vraie compassion ne juge pas, elle secourt; elle ne s'appuie pas sur le raisonnement, elle se contente d'un prétexte. On n'attend pas la raison, quand on est entraîné par le cœur. Samuel pleurait Saül et s'abandonnait à la pitié sans réfléchir [3]. David versait sur son fils parricide des larmes compatissantes, quoiqu'elles dussent être inutiles [4]. Et vous, de même, donnez-moi votre pitié, non parce que je l'ai mérité, mais parce que j'en ai besoin Ayez de la compassion pour moi, vous qui en avez obtenu du Seigneur au point de le servir sans crainte et délivrés des tumultes du monde. Heureux ceux que, durant les mauvais jours, il a cachés dans son tabernacle et qui espèrent à l'ombre de ses ailes, jusqu'à ce que l'iniquité passe. Pour moi, infortuné, pauvre et nu, homme né pour le travail, petit oiseau sans plumes, presque en tout temps hors de son nid et exposé aux vents et à la tempête, je suis agité et troublé comme si j'étais ivre, et toute ma conscience est dans l'angoisse. Ayez donc pitié de moi, quoique je ne mérite rien, mais parce que je suis ainsi éprouvé.

[1] I Cor., XIII, 7. — [2] I Cor., II, 11. — [3] I Rois, XV, 35. — [4] II Rois, XVIII, 33.

LETTRE XIII.

(Écrite l'an 1126.)

AU SEIGNEUR PAPE HONORIUS [1].

Il le prie de confirmer l'élection d'Albéric à l'évêché de Châlons.

Au souverain pontife Honorius, un frère, moine par sa profession, pécheur par sa vie : sa personne, si peu que ce soit.

On dit que la prière du pauvre a plus de pouvoir auprès de vous que le regard des grands. L'opinion si sainte que j'ai de votre bonté singulière fait que malgré la hauteur de votre rang, je ne crains pas de vous parler, surtout pour vous dire ce que m'inspire la charité. Il s'agit, seigneur, de l'église de Châlons dont je ne puis ni je ne dois, autant qu'il dépend de moi, dissimuler le péril. Nous en sommes voisins, et nous voyons en effet le danger; déjà nous sentons qu'il est imminent; la tranquillité de cette église est sur le point d'être gravement troublée, si l'on ne peut obtenir de votre piété qu'elle approuve l'élection de maître Albéric [2], cet homme illustre sur

[1] Baronius rapporte cette lettre à l'année 1129, comme les trois suivantes. Mais, comme le remarque très-bien Manriquez dans ses Annales, elle doit appartenir à l'année 1126. A la suppression du nom de Bernard dans la suscription, et au contexte de la lettre, on voit qu'elle est la première qui ait été écrite à Honorius, dont saint Bernard ne se croyait pas alors connu. Or il y a d'autres lettres au même Pape (let. 47 et 49) qui sont placées par Baronius lui-même aux années 1127 et 1128; celle-ci doit donc leur être antérieure, et il faut la placer dans l'année 1126 durant laquelle eurent lieu la mort d'Ébale, évêque de Châlons, et l'élection d'Albéric pour lui succéder, ainsi que l'établissent les Actes de cette église.

[2] Cet Albéric, dit Albéric de Reims, fut un homme éminent sinon par sa naissance, au moins par sa science et par son

lequel les vœux et les voix unanimes tant du clergé que du peuple se sont accordés et s'accordent encore. Si sur cette affaire on nous interroge et qu'on tienne compte de notre avis, nous savons que cet homme a été jusqu'ici de foi et de doctrine saines, et qu'il est également éclairé dans les choses divines et dans les choses humaines. Nous espérons qu'il sera dans la maison de Dieu, si toutefois c'est Dieu qui l'a choisi, un vase d'honneur, utile non-seulement à cette église, mais encore à toute l'Église de France. Maintenant c'est à votre discernement à juger si l'on a raison de vous demander une dispense dont on peut attendre de tels avantages.

LETTRE XIV.

(Écrite vers l'an 1126.)

AU PAPE HONORIUS.

Il recommande au Souverain-Pontife l'affaire de l'église de Dijon.

Au Souverain-Pontife Honorius, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : le salut et ce que peut la prière d'un pécheur.

Celui que nous redoutons en vous sait avec quelle crainte je vous écris. Mais ce qui m'enhardit à le faire, c'est la Charité, ma souveraine, qui règne aussi sur vous. J'ai été prié et je me suis chargé de vous solliciter pour l'église de Dijon [1] ; mais j'hésite presque sur ce que je dois vous demander de préférence. Car de même qu'il est injuste de recourir aux présents ou aux prières pour tenter quelque chose contre la justice, de même il est inutile de travailler beaucoup pour elle auprès de quelqu'un qui l'aime. Cependant, quoique nous ne sachions pas ce que vous devons vous demander, nous avons confiance que votre bienveillance ne pourra pas rester inactive, surtout dans une affaire qui concerne des religieux. J'ignore, à la vérité, ce qu'un examen attentif et la prudence de Votre Sainteté pourront découvrir, mais je parle de ce que j'entends et de ce que j'ai souvent entendu dire : on prétend en effet que l'église de Dijon a la possession ancienne et incontestée de ce que les religieux de Luxeuil lui disputent aujourd'hui. Aussi les plus anciennes gens de ce pays voient-ils avec étonnement et indignation cette demande qu'ils repoussent comme une chicane nouvelle [1].

LETTRE XV.

(Écrite vers l'an 1126.)

A HAIMERIC, CHANCELIER.

Sur le même sujet.

A l'illustre seigneur Haimeric [2], chancelier du Siége apostolique, Bernard de Clairvaux : qu'il oublie ce qui est en arrière, et que pour ce qui est en avant il suive l'Apôtre.

Nos amis n'ignorent pas que vous m'aimez d'une tendresse familière, et, si je voulais jouir seul des fruits d'un si grand bonheur, ils me les envieraient. Les moines de Dijon me sont très-chers, à cause de l'antique régularité de cette église. Qu'ils éprouvent, s'il vous plaît, que ni l'amour que vous me portez, ni celui que je leur porte ne sont stériles, tout en respectant entièrement la justice, car contre elle il n'est pas même permis d'avoir égard à l'amitié.

mérite. Condisciple d'Abeilard sous Anselme de Laon, il devint ensuite son adversaire, et ce fut surtout à son instigation qu'Abeilard fut contraint de livrer aux flammes son livre de la Trinité. Albéric, après avoir dirigé les écoles de Reims, fut élu évêque de Châlons à la mort d'Ébale. La recommandation de saint Bernard pour la ratification de cette élection fut-elle efficace ? Les uns l'affirment, les autres le nient. Il paraît plus probable que l'élection ne fut pas ratifiée ; car, au concile de Troyes, l'an 1127 ou 1128, Albéric de Reims ne figure pas comme évêque de Châlons, mais parmi les personnages d'un rang inférieur. Enfin il est certain que ce même Albéric, à la mort d'Ulgrin, lui succéda sur le siége de Bourges, comme l'établit Duchêne dans ses notes sur Abeilard.

[1] Saint Bernard appelle ainsi le monastère des moines de saint Benigne de Dijon dont l'église était la première de la ville. Il était très attaché à ces religieux dans l'église desquels son père et sa mère avaient été enterrés. Leurs dépouilles furent plus tard transportées à Clairvaux.

[1] Il s'agissait de deux celles ou prieurés appelés Clairmont et Vaugion. Cette affaire fut terminée, en 1129, par Étienne, archevêque de Vienne, en faveur des religieux de Dijon. V. Perardus in Burgundicis monumentis, p. 224, 228.

[2] Haimeric était originaire de Castres dans le Berry et cousin de Pierre de Castres, archevêque de Bourges. Devenu chanoine de Latran, il fut en 1120 créé par Calixte II cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie la Neuve, et succéda à Pierre de Pise comme chancelier de la sainte Église romaine. Il mourut l'an 1141 après s'être honorablement acquitté de cet emploi. Saint Bernard lui adressa beaucoup de lettres intimes et lui dédia son traité de l'Amour de Dieu.

LETTRE XVI.

(Écrite l'an 1126.)

A PIERRE, CARDINAL DIACRE.

Sur le même sujet.

A son très-cher seigneur Pierre, cardinal diacre, le frère Bernard, abbé de Clairvaux : salut, et non sur cette terre de passage.

Je n'ai pas d'affaire, mais je fais mienne celle des moines de Dijon, parce que ce sont des hommes religieux. Prenez-la donc en main, comme si elle était mienne, et que cependant, tout en étant mienne, elle fût juste. Nous avons confiance qu'elle l'est, et presque tout le pays l'atteste.

LETTRE XVII.

(Écrite vers l'an 1127.)

A PIERRE, CARDINAL DIACRE [1].

Il s'excuse de ne s'être pas rendu à son appel, et lui répond au sujet des écrits que Pierre lui avait demandés.

Au vénérable seigneur Pierre, cardinal diacre et légat de l'Église romaine, le frère Bernard : tout à lui autant qu'il le peut.

Si je ne suis pas venu comme vous me le mandiez, ce n'est pas l'effet de la paresse, mais d'une raison qui n'était pas à dédaigner. Car, sauf le respect que j'ai pour vous et pour tous les gens de bien, j'ai pris la résolution de ne jamais sortir du monastère, sinon pour certaines causes dont aucune ne s'est présentée pour me permettre de satisfaire en cette circonstance votre volonté ou plutôt la mienne. Mais vous, que faites-vous de cette promesse que votre lettre précédente nous a déjà depuis longtemps apportée, au sujet de votre arrivée que nous attendons encore ? Maintenant quels sont ces écrits que vous nous avez prié de faire, et que vous réclamez à présent, nous l'ignorons complètement; c'est pourquoi nous n'avons rien préparé. Je ne sache pas que j'aie jamais écrit sur la morale rien qui me paraisse mériter l'attention de Votre Excellence [1]. Quelques-uns de nos frères ont recueilli, la plume à la main, certaines choses qu'ils m'ont entendu dire en leur présence. L'un d'eux est actuellement chez vous, c'est Gébouin [1], chantre et archidiacre de Troyes ; vous pourrez facilement avoir les choses qu'il a recueillies, si elles vous plaisent. Cependant, si vous en avez envie, ou lorsqu'il se trouvera dans vos occupations quelque loisir et que vous daignerez honorer vos chers petits enfants de cette visite que vous leur avez promise et qu'ils attendent, alors je ne manquerai pas de satisfaire vos désirs de tout mon pouvoir, soit qu'il se trouve quelque chose entre mes mains, soit que j'aie pu d'ici-là élaborer quelqu'œuvre qui vous plaise; car nous aimons votre bonne renommée; nous vénérons cette sincérité et cette sollicitude que nous avons entendu vanter en vous pour les choses de Dieu ; et il nous serait en conséquence fort agréable que notre simplicité pût vous être utile de quelque façon.

LETTRE XVIII.

(Écrite vers l'an 1127.)

AU MÊME [3].

Il cherche à détruire la réputation de sainteté qu'il a auprès de Pierre, et il lui promet de lui communiquer les traités qu'il a écrits.

1. Quand je me donnerais tout à vous, cela paraîtrait peu pour payer dignement, ne fût-ce que la moitié de la bienveillance dont on vous a dit animé envers notre humble personne. Certes, je suis heureux de vos bonnes grâces; mais ce qui tempère, je l'avoue, le plaisir qu'une si grande faveur me cause, c'est que je la dois, non à mes œuvres, mais à l'opinion qu'on a de moi. J'ai honte de me réjouir si fort quand je sens qu'on vénère ou qu'on aime en moi, non ce que je suis, mais ce qu'on me

[1] Ce Pierre est certainement distinct de Pierre de Léon qui était également légat, mais qui était cardinal-prêtre. Celui dont il est question ici paraît être un légat à Latere que le pape Honorius II envoya en France, au commencement de son pontificat, contre Pons et son parti, comme l'atteste Pierre le Vénérable, liv. II des Miracles, ch. XIII. Ce pourrait être encore Pierre de Fontaines, compatriote de saint Bernard, et fait par Calixte, en 1120, cardinal du titre de Saint-Marcel.

[1] Saint Bernard donne le nom d'Excellence aux cardinaux (v. let. 306 et 311): il leur donne quelquefois aussi le titre de Sainteté (v. let. 306). Il donne encore le titre d'Excellence aux rois (let. 45), au pape (let. 349), et même aux évêques (let. 63).

[2] Hildebert (let. 65) vante Gebouin comme un homme éminent par sa science et par ses mœurs. Nicolas de Clairvaux (let. 5) fait l'éloge de son éloquence et de sa sagesse. V. encore Pierre le Vénérable, liv. II, let. 34 et 35.

[3] Quelques manuscrits portent pour titre: *au même Haimeric*; dom Mabillon a préféré la version: *au Même*, qui suppose que la lettre est adressée comme la précédente à Pierre, cardinal-diacre.

suppose. Ce n'est pas moi qu'on aime, quand on m'aime ainsi; c'est je ne sais quoi qu'on prend pour moi et qui n'est pas moi. Et même, pour parler plus sincèrement, je sais ce que c'est; car je sais très-certainement que cela n'est rien. En effet, ce qui est supposé et qui n'est pas réel n'est rien. Or, quand on aime ce qui n'est pas, mais ce qu'on croit être, ce n'est ni l'amour, ni celui qui donne l'amour, mais celui qui le reçoit, qui n'est rien. Il y a lieu de s'étonner, mais plus encore de s'affliger, que ce qui n'est rien puisse être aimé. Nous sentons par là d'où nous venons, où nous allons, ce que nous avons perdu, ce que nous avons trouvé. En nous tenant unis à Celui qui est toujours, et toujours heureux, nous pouvions aussi être toujours et toujours heureux nous-même. Mais j'entends que nous nous y fussions attachés, non seulement par la connaissance, mais par l'amour. Car quelques-uns des enfants d'Adam, *après avoir connu Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu, ou ne lui ont pas rendu grâces; mais ils se sont dissipés dans leurs pensées* [1] et en conséquence, c'est avec raison que *leur cœur insensé s'est obscurci;* car, après avoir connu la vérité et l'avoir méprisée, ils ont reçu comme une punition méritée de ne plus la connaître. Hélas! en s'attachant ainsi à la vérité par l'esprit et en s'en détachant par le cœur, en aimant la vanité au lieu d'elle, l'homme est devenu semblable à la vanité. Quoi de plus vain que d'aimer la vanité? Quoi de plus injuste que de mépriser la vérité? Mais quoi de plus équitable que d'en ravir la connaissance à ceux qui la méprisent? N'est-il pas équitable, je le répète, que celui qui la connaissant ne l'a pas glorifiée, ne puisse plus se glorifier de la connaître? Ainsi le désir de la vanité est le mépris de la vérité, le mépris de la vérité est la cause de notre aveuglement. *Et comme ils n'ont pas montré*, dit l'Apôtre, *qu'ils connaissaient Dieu, il les a livrés au sens réprouvé* [2].

2. Il résulte de cet aveuglement que le plus souvent nous aimons ou nous louons comme réel ce qui n'est pas; car, tant que nous sommes dans ce corps, nous cheminons loin de Celui qui est souverainement. Et qu'est donc l'homme, ô Dieu, sinon ce que vous lui avez révélé de vous? Or, si la connaissance de Dieu fait que l'homme est quelque chose, l'ignorance fait qu'il n'est rien. Mais Celui qui appelle les choses qui ne sont pas, comme celles qui sont, prenant pitié de nous voir en quelque sorte réduits au néant, nous a donné cette manne mystérieuse dont l'Apôtre dit : *Votre vie est cachée en Dieu avec le Christ* [1]. Comme nous ne pouvons encore le contempler face à face et l'embrasser pleinement par notre amour, il nous a permis en attendant de le goûter par la foi et de le chercher par le désir; par ces deux moyens, nous sommes ramenés une seconde fois du néant à l'être; nous commençons à devenir une ébauche de sa créature, pour arriver un jour à être des hommes parfaits, à la mesure de l'âge de plénitude du Christ. Cela sera sans doute quand la justice sera transformée en jugement; c'est-à-dire, quand la foi ayant été changée en intelligence, la justice qui vient de la foi deviendra le jugement d'une connaissance parfaite, et que de même le désir de l'exil deviendra la plénitude de l'amour. Si donc la foi et le désir commencent l'homme loin de Dieu, l'intelligence et l'amour l'achèvent devant Dieu. De même que la foi conduit à la connaissance pleine, de même le désir conduit à l'amour parfait. Et comme il est dit : *Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas* [2], on peut dire également sans erreur : Si vous ne désirez pas, vous n'aimerez pas parfaitement. L'intelligence est donc le fruit de la foi, la charité parfaite le fruit du désir. Ici-bas le juste vit de la foi [3]; mais le bienheureux vit de l'intelligence. Ici-bas le juste soupire après Dieu comme le cerf après la source des eaux; mais le bienheureux puise avec joie dans les fontaines du Sauveur, c'est-à-dire, qu'il se délecte dans la plénitude de la charité.

3. C'est donc en quelque sorte par ces deux bras de l'âme, qui sont l'intelligence et le désir, en d'autres termes, c'est par la connaissance et l'amour de la vérité, qu'avec tous les saints on embrasse et on comprend la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur, c'est-à-dire l'éternité, la charité, la puissance et la sagesse. Et tout cela, c'est le Christ. Il est l'éternité, car la vie éternelle consiste, ô Dieu véritable, à vous connaître, vous et Jésus-Christ, que vous avez envoyé [4]. Il est la charité parce qu'il est Dieu, car Dieu est charité [5]. Il est encore la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu [6]. Mais quand cela arrivera-t-il ? Quand verrons-nous Dieu tel qu'il est ? Quand l'aimerons-nous selon ce qu'il est ? Car la créature attend la manifestation des enfants de Dieu. La créature est soumise malgré elle à la vanité [7]; c'est cette vanité universelle qui met en nous le désir d'être loués, quoique nous soyons

[1] Rom., I, 21. — [2] Rom., I, 28.

[1] Coloss., III, 3. — [2] Isaïe, VII, 9, vers. des Sept. — [3] Habac., II, 4. — [4] Jean, XVII, 3. — [5] I Jean, IV, 16. — [6] I Cor., I, 24. — [7] Rom., VIII, 19, 20.

blâmables, et le refus de donner des éloges à ceux que nous savons en être dignes. Une autre vanité encore, c'est que notre ignorance nous fait le plus souvent taire ce qui est, et publier ce qui n'est pas. Que dirons-nous à cela, sinon que, *les enfants des hommes sont vains,* que *les enfants des hommes ont de fausses balances, afin de donner par là même une valeur mensongère à la vanité* [1]. Nous donnons des éloges sans vérité, nous en recevons avec un frivole plaisir, et ainsi ceux qu'on loue sont vains, ceux qui louent sont menteurs. Les uns flattent et mentent, les autres vantent avec sincérité et se trompent ; d'autres enfin se glorifient de ces éloges et sont vains. Celui là seul est sage qui dit avec l'Apôtre : *Je me retiens, de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi* [2].

4. J'ai dicté ou plutôt j'ai tracé pour vous ces mots en courant et trop à la hâte ; peut-être j'aurais dû être moins long, mais je ne pouvais pas être plus sincère, et j'ai dit ce que je pensais. Pour finir ma lettre comme je l'ai commencée, je ne veux pas qu'en ce qui me concerne vous soyez trop crédule aux bruits incertains de la renommée, car vous savez bien qu'elle se trompe d'ordinaire et dans la louange et dans le blâme. Éprouvez donc et pesez, je vous prie, afin que votre amour ou votre faveur soient justes. Ils seront d'autant plus chers à votre ami, qu'ils seront proportionnés à ses mérites. Vos éloges procédant d'un jugement sérieux de votre part plutôt que des erreurs du public, s'ils nous apportent moins d'honneur, nous seront aussi moins lourds. Ce qui m'attache le plus à vous, si indigne que je sois, c'est que, dans les affaires de Dieu, vous vous acquittez, dit-on, de votre charge avec sincérité et avec courage. Qu'on vous trouve toujours le même, afin qu'on puisse toujours parler ainsi de vous.

5. Vous avez le livre que vous demandez à transcrire. Nos opuscules que vous réclamez sont en petit nombre, et il ne s'y trouve rien que je croie digne de votre attention. Cependant je préfère que vous vous en preniez à mon peu de jugement plutôt qu'à ma bonne volonté et j'aime mieux risquer de passer auprès de vous pour ignorant que pour indocile. C'est pourquoi, mandez-moi par le prochain courrier quels écrits vous désirez et où je dois vous les adresser, afin que je réclame ceux que je n'ai pas, aux personnes qui les possèdent, et que je les envoie où vous me l'aurez indiqué. Pour que vous sachiez ce que vous pouvez demander, je me souviens d'avoir écrit un traité qui a pour titre : De l'Humilité ; quatre homélies sur les louanges de la Vierge-Mère, c'est leur titre ; elles sont faites sur ce passage de l'Évangile selon saint Luc où il est dit : *l'Ange Gabriel fut envoyé* [1]. Il y a aussi une apologie adressée à l'un de nos amis et dans laquelle j'ai discuté quelques points des observances de Cluny et des nôtres, c'est-à-dire de celles de Cîteaux. J'ai enfin dicté un petit nombre de lettres à diverses personnes. Quelques-uns des frères qui m'ont entendu parler devant eux, ont recueilli mes paroles, la plume à la main, et les conservent. Plaise à Dieu, ce que je n'espère aucunement, que notre simplicité puisse vous être utile de quelque façon.

[1] Ps. LXI, 10. — [2] II Cor., XII, 6.

LETTRE XIX.

(Écrite vers l'an 1127.)

AU MÊME.

Il lui recommande les députés de Reims.

Il est temps que je demande l'accomplissement de votre promesse, et que j'éprouve si, depuis que j'ai eu le bonheur d'être connu et aimé de vous, ce n'est pas en vain que j'ai toujours mis en vous ma confiance. Soyez assuré que c'est à moi-même que vous donnerez tout l'appui que les députés de Reims [2] croiront devoir leur être utile. J'ose vous demander cela, non parce que je pense le mériter, mais parce que vous l'avez promis ; vous jugerez si j'en suis digne.

LETTRE XX.

(Écrite vers l'an 1127.)

A HAIMERIC, CHANCELIER.

Sur le même sujet.

A l'illustre seigneur Haimeric, chancelier du Saint-Siége Romain, le frère Bernard de Clairvaux : salut et prière.

Puisque j'ai commencé, je parlerai, et c'est à vous que je m'adresserai : je serai importun,

[1] Luc, I, 26.

[2] Il s'agit probablement du pallium que ces députés allaient demander à Honorius pour Raynaud de Martigny, transféré du siége d'Angers au siége de Reims en 1124. Cependant la lettre suivante laisse des doutes sur cette explication.

mais importun pour la charité, pour la vérité, pour la justice. Quoique je ne sois pas assez considérable pour avoir des affaires personnelles à Rome, cependant je ne regarde aucune de celles qui ont rapport à Dieu, comme m'étant étrangère. Si donc mon crédit auprès de vous est encore tel que l'opinion de beaucoup de gens le juge, souffrez, je vous en conjure, que les envoyés du seigneur Archevêque de Reims en fassent l'expérience dans la présente affaire. Car nous supposons qu'ils ne soutiennent ou ne demandent que ce qui est juste.

LETTRE XXI.

(Écrite à la fin de l'année 1127.)

A MATTHIEU, LÉGAT [1].

Il s'excuse de ne s'être pas rendu à l'invitation qu'il avait reçue pour aller traiter quelques affaires.

1. Mon cœur était prêt à vous obéir, mais mon corps ne l'était pas. Épuisée par les sueurs, consumée par les ardeurs d'une fièvre aigue et cruelle, ma chair affaiblie n'a pu répondre à la promptitude de mon esprit: je voulais, mais l'obstacle que je viens de dire a arrêté ma volonté dans son essor. Cette raison est-elle juste? Que nos amis en jugent, eux qui, rejetant toutes mes excuses, cherchent chaque jour, malgré les liens de l'obéissance qui m'enchaînent, à m'attirer du cloître dans les villes: qu'ils considèrent en même temps que je n'ai point faussement imaginé ce motif, mais que je l'ai péniblement supporté, et alors ils sauront par expérience qu'il n'y a pas de dessein contre le dessein du Seigneur. Si je leur avais répondu: *J'ai ôté ma tunique, comment la revêtirai-je? j'ai lavé mes pieds, comment irai-je les salir* [2]? ils s'indigneraient assurément; mais qu'ils s'emportent aujourd'hui contre le jugement de Dieu, ou qu'ils s'y soumettent, c'est lui qui fait que, le voudrais-je, je ne pourrais partir.

2. Mais, disent-ils, la cause était grave et la nécessité pressante. Il fallait donc chercher quelqu'un qui fût propre à discuter de grandes affaires. Si l'on s'imagine que j'en sois capable, pour moi non-seulement je crois le contraire, mais j'en suis sûr. D'ailleurs, que ces affaires auxquelles on me presse ainsi de me rendre, soient importantes ou non, je n'ai pas raison de le faire. Car, je vous le demande, ces affaires dont vous voulez charger votre ami, en troublant un silence qui lui est cher, sont faciles ou difficiles? si elles sont faciles, elles peuvent se faire sans moi; si elles sont difficiles, elles ne peuvent se faire par moi, à moins que par hasard vous ne m'estimiez au point de me réserver ce qu'il y a d'important et d'impossible, comme si je pouvais faire ce que nul autre ne peut. Que s'il en est ainsi, Seigneur mon Dieu, comment suis-je le seul dont votre sagesse se soit privée, en mettant sous le boisseau la lumière qui pouvait briller sur le chandelier; ou, pour parler plus clairement, en essayant de faire de moi un moine, et en voulant cacher dans votre tabernacle, pendant les mauvais jours, un homme tout à fait nécessaire au monde et sans qui les évêques ne peuvent régler leurs affaires. Mes amis m'ont amené à ne paraître écrire qu'avec humeur à un homme dont je ne me souviens jamais d'ordinaire qu'avec un cœur joyeux et serein. Cependant je vous le dis, mon Père, sachez que je ne suis pas troublé, et que je suis prêt à suivre vos ordres. C'est à votre indulgence à m'épargner, quand vous aurez vu qu'il faut le faire.

LETTRE XXII.

(Écrite avant l'an 1128.)

A HUMBAULD [1], ARCHEVÊQUE DE LYON, ET LÉGAT.

Il lui recommande l'affaire de l'évêque de Meaux.

A son très-révérend seigneur et père, à Humbauld, archevêque de Lyon et légat du Siége Romain, le frère Bernard, abbé de Clairvaux : ce que peut la prière d'un pécheur.

Quand le seigneur évêque de Meaux [2] reçut

[1] Matthieu naquit de parents nobles dans la province de Reims; il fut chanoine dans cette ville; mais bientôt, renonçant à tout, il embrassa la vie religieuse et fit profession à Paris dans le monastère de Saint-Martin-des-Champs, de l'ordre de Cluny; en 1123, il fut fait par Honorius II, évêque d'Albane et cardinal; envoyé en France, il présida le concile de Troyes convoqué par son autorité en 1128, et auquel saint Bernard fut contraint d'assister, malgré ses résistances à le faire. Pierre le Vénérable parle de la vie et des vertus de Matthieu, liv. v, des Miracles, chap. III et suiv.

[2] Cant., v, III

[1] Humbauld, appelé aussi Humbert et ailleurs Humbaud, fut d'abord archidiacre d'Autun, puis archevêque-primat de Lyon; il fut adjoint au cardinal Pierre de Fontaines envoyé au commencement du pontificat d'Honorius II pour réprimer l'insolence de Pons, abbé de Cluny; les deux prélats s'acquittèrent de cette mission en frappant Pons d'excommunication. Notre lettre dut être écrite avant l'an 1128; car Severtius (Hist. episc. Lugd.) place avec certitude en 1129 la mort de Rainald, successeur d'Humbauld, sur le siége de Lyon.

[2] Burchard, et non pas Manassès II son successeur: c'est le même Burchard dont saint Bernard fait mention, let. 42.

votre lettre, il se trouvait en route pour venir nous rendre visite. Et, comme il se disposait à vous répondre de notre maison, il prit soin de joindre à sa lettre une lettre de notre part, dans l'espoir que celle-ci, venant d'un de vos amis, lui serait utile dans son affaire. Nous n'avons pu lui refuser ce qu'il désirait, et nous avons cru devoir représenter amicalement et brièvement à Votre Excellence un seul point : c'est qu'il ne convient ni à votre dignité, ni à votre fonction, d'écouter, contre un évêque qui cherche les intérêts de Jésus-Christ, des hommes amoureux d'eux-mêmes, et qui s'occupent de leurs propres affaires.

LETTRE XXIII.

(Écrite vers l'an 1128.)

A ATTON, ÉVÊQUE DE TROYES [1].

Il loue et console l'évêque Atton, qui, ayant songé à la mort durant une maladie, avait distribué tous ses biens aux pauvres, et qui s'était ensuite rétabli.

A un Évêque pauvre, un Abbé pauvre : qu'il reçoive la récompense de la pauvreté, qui est le royaume des cieux.

1. Je vous louerais, et à bon droit, si je n'étais retenu par cette maxime : *Ne louez personne dans sa vie* [2] ; car vous avez fait une action digne d'éloges ; mais l'éloge en doit être attribué à Celui qui vous a donné de la vouloir et de l'accomplir. Ainsi, nous rendons gloire à Dieu qui, opérant en vous et par vos mains, n'a voulu être glorifié en votre personne, que pour vous rendre également glorieux vous-même. Car, quoiqu'il soit admirable dans sa majesté, il daigne encore se montrer glorieux dans ses Saints, pour ne pas avoir la gloire à lui seul. Bien qu'il se suffise, en effet, pour toute magnificence, il cherche cependant encore la gloire dans les Saints, non afin de l'augmenter pour lui-même, mais afin de la communiquer aux siens. Or il connaît ceux qui sont à lui ; mais nous, nous ne les connaissons pas facilement, sinon lorsqu'il daigne lui-même nous les montrer. A la vérité, nous savons de qui il est écrit : *Ils ne participent point à la peine des hommes, et ils ne seront point flagellés comme eux* [1]. Mais nous connaissons aussi, à présent, que cette parole ne s'applique point à vous. Il est également écrit : *Le Seigneur corrige celui qu'il aime, et flagelle tout homme qu'il accepte pour son fils* [2]. Je vous vois flagellé, corrigé, puis-je donc ne pas vous prendre pour un de ses enfants ? Or nous avons de votre châtiment une marque assez éclatante, c'est votre pauvreté présente. La pauvreté est réellement un noble titre, que Dieu lui-même recommannde par la bouche du prophète : *Je suis*, dit-il, *un homme qui vois ma pauvreté* [3]. Ce titre vous ennoblit et vous rend illustre, plus que ne le feraient tous les trésors des rois.

2. Je me souviens d'avoir dit plus haut, d'après l'Écriture, qu'il ne faut pas louer un homme dans sa vie. Mais, comment puis-je me défendre de louer celui qui a cessé de courir après l'or, et qui dédaigne de placer son espérance dans les richesses ? L'Ecriture, en effet, parle ainsi de lui : *Quel est cet homme ? nous le louerons, car il a fait des merveilles dans sa vie* [4] ? Peut-être ne faut-il pas le louer dans cette vie, qui est une tentation sur la terre ; mais ce n'est point une raison pour ne pas le louer lorsque, mort au péché, il vit pour Dieu ? La louange est vaine et trompeuse lorsqu'elle porte sur le pécheur dans les désirs de son âme, car le dire bienheureux de cette sorte, c'est l'induire en erreur ; mais il ne faut pas pour cela ne pas publier et ne pas grandement recommander la vie de celui qui peut dire : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* [5]. Quand donc l'homme est loué de ce que ce n'est plus lui-même, mais le Christ qui vit en lui, il n'est pas loué dans sa vie, mais dans celle du Christ ; et, par conséquent, ces éloges ne sont pas contraires à la maxime qui défend de louer un homme dans sa vie.

3. Enfin, pourquoi ne serait-il pas digne de mes louanges, celui que Dieu juge digne même de louer son nom, selon la parole de David : *Le pauvre et l'indigent loueront votre nom* [6] ? On loue Job de ce qu'il a supporté avec patience la perte de ses biens, et on ne louera pas un évêque qui a volontairement abandonné les

[1] Atton ou Haton fut d'abord doyen et archidiacre de l'église de Sens ; il fut ensuite évêque de Troyes, et en cette qualité il assista au concile de Troyes en 1128, et au concile de Pise en 1134 ; en en revenant, il fut blessé à la tête et fait prisonnier en Italie avec la plupart des prélats français. Il vécut encore longtemps après, prit l'habit monastique à Cluny et y mourut en 1145. On a prétendu qu'il était entré à Cluny avant d'être évêque, et non après avoir reçu cette dignité : mais ce fait est démenti par tous les documents. V. Pierre le Vénérable, let. 50, liv. II, let. 27, liv. IV. Lettre de Pierre, prieur de Sens à Atton Severt. Catalog. episcop. Matiscon. in Joceranno, § 4.

[2] Eccl., XI, 30.

[1] Ps. LXXII, 5. — [2] Prov., III, 12 ; Hébr., XII, 6. — [3] Thren., III, 1. — [4] Eccl., XXI, 8, 9. — [5] Galat., II, 20. — [6] Ps. LXXIII, 21.

siens, et les a généreusement distribués? Il n'a point attendu l'heure de la mort, où il n'eût plus été en son pouvoir de les donner ni de les retenir; c'est là ce que font beaucoup de gens dont le testament n'a de force qu'après leur mort; pour lui, placé encore entre l'espérance de la vie et la crainte de la mort, il les a, de son vivant, distribués volontairement et donnés aux pauvres, afin que sa justice demeurât dans les siècles des siècles [1]. Cet argent serait-il resté avec vous de la même façon, durant les siècles des siècles? La justice compense donc avantageusement la richesse, puisqu'on reçoit, à la place de ce qu'on n'avait pu garder, ce qui doit subsister heureusement durant l'éternité. La justice est, en effet, incomparablement meilleure que l'argent; l'un enrichit et remplit la bourse; l'autre, l'âme. Enfin, les prêtres de Dieu trouvent dans la justice un vêtement beaucoup plus honorable et plus riche que dans l'or ou dans la soie.

4. Grâces soient rendues à Dieu qui, en vous envoyant une crainte salutaire pour votre vie en péril, a fait naître en vous le glorieux mépris de la gloire passagère que donnent ces biens. Effet admirable de la clémence divine envers vous! Elle vous a menacé de la mort, sans vous en frapper; elle a voulu vous faire craindre ce qu'elle ne voulait pas vous faire éprouver. En agissant ainsi, quel résultat produisait-elle, sinon que vos biens ne vous fussent pas plus chers que vous-même? Une fièvre aiguë sévissait dans la moëlle de vos os et, la sueur tardant à venir, la violence de vos douleurs s'accroissait de jour en jour. Tandis qu'au dehors les membres étaient déjà glacés, une chaleur insupportable concentrée au dedans dévorait vos entrailles épuisées par une longue abstinence; pendant ce temps la triste et pâle image de la mort se présentait devant vos yeux. Tout à coup, une voix comme venue d'en-haut fit entendre ces divines paroles : *C'est moi, c'est moi qui efface,* non vos jours, mais *vos péchés* [2]. Le prêtre de Dieu n'eût pas plutôt, pour mourir pauvre, distribué tous ses biens aux pauvres, que tout à coup les sources de la sueur s'ouvrirent et contre tout espoir la laissèrent échapper de leurs profondeurs. Le salut de l'âme et du corps se produisant ainsi ensemble chacun dans son ordre montrèrent clairement en vous l'accomplissement de cette promesse que Dieu fait dans son Ecriture : *Je tuerai et je ferai vivre, je frapperai et je guérirai et il n'est personne qui puisse arracher de ma main* [1]. Il a frappé la chair pour que l'âme fût guérie; il a tué l'avarice, pour vous faire vivre à la justice. Guéri et vivifié de la sorte, que devez-vous espérer, sinon que personne ne pourra plus vous arracher de la main de Dieu, si toutefois vous ne négligez pas d'observer ce conseil évangélique : *Vous voilà guéri, ne péchez plus, de crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pis* [2]? Le père charitable vous donne cet avertissement, parce qu'il ne veut pas que ce mal arrive; car il ne désire pas la mort du pécheur, mais plutôt sa conversion et sa vie. Et c'est avec raison. A quoi sert en effet le sang du pécheur? L'enfer ne confessera pas Dieu, et la mort ne le louera pas, mais c'est vous, vivants, qui bénissez le Seigneur et qui dites : *Je ne mourrai pas, mais je vivrai et je raconterai les œuvres du Seigneur;* et encore : *J'ai été poussé et prêt à tomber, et le Seigneur m'a soutenu* [3].

[1] Ps. CXI. 9. — [2] Isaïe, XLIII, 25.

LETTRE XXIV.

(Écrite vers l'an 1130.)

A GILBERT, DOCTEUR UNIVERSEL, ÉVÊQUE DE LONDRES.

Il loue Gilbert de ce que celui-ci, devenu évêque, pratique la pauvreté.

La nouvelle de ce que vous avez fait s'est répandue fort loin et a apporté à tous ceux auxquels elle a pu parvenir une odeur pleine de suavité. L'avarice est éteinte; qui ne goûte ce parfum? La charité règne; qui ne savoure sa douceur? Tout le monde voit par là que vous êtes vraiment sage, puisque vous avez écrasé le plus grand ennemi de la sagesse, action certainement digne de votre sacerdoce et de votre nom. Il convenait assurément que votre excellente philosophie reçût cet éclatant témoignage et qu'une telle fin complétât vos brillantes études. La sagesse est sincère et incontestable, quand elle méprise de honteux profits et qu'elle juge indigne d'elle de se mêler aux serviteurs des idoles. Ce n'est point une chose

[1] Deut., XXXII, 39. — [2] Jean, V, 14. — [3] Ps. CXVII, 17, 13.

[4] Gilbert était appelé docteur universel parce qu'il excellait dans toutes les sciences divines et humaines, comme le dit saint Bernard dans cette lettre. Avant d'être évêque de Londres, il avait été chanoine d'Auxerre, et le nécrologe de cette église porte : « Le second jour des ides d'août est mort maître Gilbert de vénérable mémoire, commentateur excellent de l'Ancien et du Nouveau Testament, chanoine de cette église, et devenu ensuite évêque de Londres; il donna à notre église, outre divers ornements qu'il avait envoyés d'Angleterre, 82 livres, etc. » Il gouverna l'église de Londres de l'an 1128 à l'an 1133.

surprenante que le docteur Gilbert soit devenu évêque; mais c'est un magnifique spectacle de voir l'évêque de Londres vivre pauvre. La hauteur de cette dignité n'a pu rien ajouter à la gloire d'un si grand homme; mais une humble pauvreté l'a beaucoup rehaussée. Supporter la pauvreté avec égalité d'âme est l'effet de la sagesse; la rechercher volontairement en est le triomphe. Enfin, si on loue et si on vante comme un homme admirable celui qui ne court point après l'or, celui qui le rejette ne méritera-t-il rien de plus? Mais peut-être qu'une raison attentive ne voit rien de surprenant à ce qu'un sage se conduise sagement, surtout si c'est un sage qui, après s'être fait un jeu de l'étude des lettres et des sciences des sages de ce monde, a encore étudié toute la divine Ecriture et a pu en quelque sorte la rétablir et la renouveler. Qu'y a-t-il, en effet? Vous avez distribué et donné aux pauvres, mais de l'argent seulement. Or qu'est-ce que l'argent en comparaison de cette justice que vous avez reçue en échange? *Sa justice*, est-il dit, *subsiste dans les siècles des siècles*[1]; en est-il de même de l'argent? Certes, c'est là un commerce honorable et lucratif que d'échanger ce qui passe contre ce qui demeure. Puissiez-vous négocier toujours ainsi, ô maître bon et digne de tout éloge. Il reste à voir ce louable début terminé par une fin qui en soit digne et la queue jointe à la tête de la victime[2]. Nous avons reçu votre bénédiction avec une joie qui s'est accrue à la nouvelle si douce de votre perfection. Le porteur de cette lettre se recommande assez de lui-même; cependant pour moi, je désire le recommander encore à votre magnificence; car, à raison de son honnêteté et de sa piété, il m'est très-cher.

LETTRE XXV.

(Écrite l'an 1130.)

A HUGUES, ARCHEVÊQUE DE ROUEN[3].

Il lui conseille de s'appliquer à être patient et pacifique vis-a-vis des habitants de son diocèse, et à tempérer son zèle par la prudence.

1. Si la malice du temps s'accroît, qu'elle ne prévale pas; si elle apporte le trouble, que ce trouble n'aille pas jusqu'au désordre. La mer est admirable dans ses soulèvements, mais le Seigneur est plus admirable dans les cieux. La miséricorde divine, vous en conviendrez, illustre Père, en a jusqu'à présent doucement usé avec vous. Car, par une disposition prévoyante, vous n'avez été chargé du gouvernement des méchants qu'après avoir été associé aux bons, afin que, devenu bon vous-même par leur commerce et par leur exemple, vous pussiez ensuite rester tel, même au milieu des méchants. Sans doute, être bon parmi ceux qui le sont, donne le salut; mais l'être parmi les méchants donne en outre la gloire. Plus il y a de sûreté dans le premier état, plus il y a de facilité; plus l'autre est difficile, plus il y faut de vertu. Quel moyen, en effet, de toucher de la poix sans en être sali, de se trouver dans le feu sans souffrir, dans les ténèbres sans cesser d'y voir. Les Égyptiens étaient autrefois plongés dans la nuit, tandis que l'Écriture rapporte du peuple de Dieu que *partout où était Israël, était la lumière*[1]. David était un vrai Israélite, aussi disait-il sagement qu'il habitait, non pas dans Cédar, mais *avec les habitants de Cédar*[2], comme s'il eût toujours habité dans la lumière, bien que son séjour corporel fût avec les habitants de Cédar[3]. De là vient qu'il reprend certains faux Israélites de ce que, mêlés aux nations, ils en ont appris les œuvres, ce qui est devenu pour eux une cause de scandale[4].

2. Je vous dis donc: Il vous suffisait chez les religieux de Cluny de garder l'innocence, selon cette parole de l'Écriture : *Vous serez innocent avec l'innocence*[5]. Mais, avec le peuple de Rouen, vous avez besoin de patience, comme l'enseigne l'Apôtre en disant : *Le serviteur de Dieu ne doit pas discuter, mais plutôt être patient envers tous*[6]; et non seulement patient jusqu'à ne vouloir pas être vaincu par le mal, mais encore pacifique jusqu'à vaincre le mal par le bien. Le premier point sert à supporter les méchants, le second à guérir ceux que l'on supporte. Par la patience, vous possèderez votre âme[7]; mais, si de plus vous êtes pacifique, vous possèderez

[1] Ps. CXI, 9.
[2] Proverbe familier à saint Bernard et tiré du Lévitique.
[3] Hugues d'Amiens avait été d'abord moine de Cluny, puis abbé de Radingue, monastère nouvellement fondé dans le diocèse de Salisbury en Angleterre. C'est de là qu'il fut élu à l'archevêché de Rouen en 1130. Il existe une lettre du clergé de Rouen au Pape Honorius II pour lui annoncer cette élection : « Nous avons par une élection unanime choisi pour pontife notre fils Hugues abbé de Radingue... Nous avons demandé à cet égard le consentement de notre seigneur Henri roi d'Angleterre et nous l'avons obtenu.... » V. Spicileg. t. III, p. 151. Odericus, lib. XII et XIII.
[1] Exod., X, 23. — [2] Ps. CXIX, 5.
[3] *Cédar* veut dire ténèbres.
[4] Ps. CV, 35. — [5] Ps. XVII, 26. — [6] II Tim., II, 24. — [7] Luc, XXI, 19.

en outre les âmes qui vous seront confiées. Quelle plus grande gloire que de pouvoir dire : *Je conservais la paix avec ceux qui la haïssaient* [1]. Soyez donc patient, puisque vous êtes avec les méchants; soyez pacifique, puisque vous leur commandez. Que votre charité ait du zèle, mais que votre sévérité ait de la mesure selon les circonstances. La censure ne doit sans doute jamais être relâchée; cependant, si on l'interrompt, la plupart du temps elle produit plus. Que votre justice soit toujours énergique, mais qu'elle ne soit jamais précipitée. Car, de même que tout ce qui plaît n'est pas permis, de même aussi tout ce qui est permis n'est pas toujours opportun. Vous savez cela mieux que moi-même, c'est pourquoi je m'arrête. Je vous conjure de prier pour moi sans relâche, car je pèche sans cesse.

LETTRE XXVI.

(Écrite vers l'an 1130.)

A GUY, ÉVÊQUE DE LAUSANNE.

Vous avez mis la main à des choses difficiles, vous avez besoin de force. Vous avez été établi surveillant de la maison d'Israël, vous avez besoin de prudence. Vous vous devez aux sages et aux insensés, vous avez besoin de justice. Enfin vous avez surtout besoin de tempérance, afin que celui qui prêche les autres, ne soit pas lui-même réprouvé, ce qu'à Dieu ne plaise !

LETTRE XXVII.

(Écrite vers l'an 1135.)

A ARDUTION, ÉLU ÉVÊQUE DE GENÈVE

Il l'engage à attribuer son élection à la miséricorde divine et à s'appliquer à correspondre exactement à la grâce.

Nous avons appris avec quelle unanimité de la part du clergé et du peuple, votre élection s'est faite, et nous croyons qu'elle vient de Dieu. Nous en rendons grâce à sa bonté, nous ne dirons pas à vos mérites, pour ne pas vous flatter plus qu'il ne convient. S'il en a agi ainsi avec vous, ce n'est point à cause des œuvres de justice que vous avez faites, mais à cause de sa miséricorde. Vous en jugeriez autrement, ce qu'à Dieu ne plaise ! que votre élévation tournerait à votre perte. Mais si vous reconnaissez la grâce, veillez à ne pas l'avoir reçue en vain. Au reste, sanctifiez vos voies, vos désirs et votre ministère ; si la sainteté de votre vie ne l'a pas précédé, qu'au moins elle le suive. Alors nous confesserons que vous avez été véritablement prévenu par de douces bénédictions, et ces biens nous donneront pour vous l'espérance de biens plus grands. Nous serons transportés de joie et d'allégresse, de ce qu'un serviteur prudent et fidèle ait été constitué sur la maison du Seigneur, pour devenir ensuite un fils heureux et puissant que le père établira sur tous ses biens. Si au contraire vous prenez plus de plaisir à être élevé qu'à être bon, nous attendons pour vous, non la récompense, mais le précipice. Nous prions et nous formons des vœux pour que cela n'arrive pas; nous sommes prêt, s'il en est besoin, à vous tendre les mains selon notre faible pouvoir, et à vous aider à faire ce qui est le plus avantageux et le plus convenable.

LETTRE XXVIII.

(Écrite l'an 1135.)

AU MÊME, DEVENU ÉVÊQUE.

Il lui conseille d'honorer, au moins par ses mérites ultérieurs, la dignité qu'il a obtenue, sans mérite dans le passé.

1. La charité me donne la hardiesse de vous parler avec une entière confiance. Le siége que vous venez d'obtenir, mon très-cher, demande un homme de beaucoup de mérites, et nous gémissons de voir que jusqu'ici il n'y en a pas eu en vous, ou du moins pas assez. Ni vos actions, en effet, ni vos études passées, ne semblaient aucunement convenir à la charge épiscopale. Mais, quoi ! Dieu ne peut-il faire sortir de cette pierre un enfant d'Abraham ? Ne peut-il pas faire que les biens suivent au moins l'homme, qu'ils auraient dû précéder ? Si cela arrive, nous n'aurons que plus de plaisir à l'apprendre. Ce changement soudain de la droite du Très-Haut nous donnera, je ne sais comment, plus de joie que si les mérites d'une vie antérieure le secondaient ; car nous dirons que *c'est le Seigneur qui a fait cela et que c'est une chose admirable à nos yeux* [1]. Ainsi Paul, de persécuteur est devenu docteur des nations; ainsi Matthieu a été appelé d'un bureau, Ambroise d'un palais : celui-ci à l'épiscopat, celui-là à l'apostolat. Ainsi nous en connaissons beaucoup d'autres, qui de la vie et des mœurs du monde ont été heureusement élevés aux

[1] Ps. CXIX, 7.

[1] Ps. CXVII. 23.

dignités. Enfin, n'a-t-on pas vu bien des fois surabonder la grâce où avait surabondé le péché ?

2. Pour vous donc, mon très-cher, encouragé par de tels exemples, soyez homme, ceignez vos reins, sanctifiez désormais vos voies et vos désirs. Que vos anciennes inclinations soient étouffées par les nouvelles, et que cette conversion de la dernière heure efface les péchés de votre jeunesse. Appliquez-vous à imiter Paul, en honorant votre ministère. Vous l'honorerez par de la gravité dans vos mœurs, de la maturité dans vos décisions, de l'honnêteté dans vos actes. Voilà ce qui orne et ennoblit surtout les fonctions épiscopales. Pour toute chose prenez avis, non de tout le monde ni du premier venu, mais seulement des gens de bien. Ayez des gens de bien dans le conseil, des gens de bien pour serviteurs, des gens de bien pour la vie commune, afin qu'ils soient les témoins et les gardiens de la pureté de vos mœurs. Vous prouverez que vous êtes juste, si les justes vous rendent témoignage. Nous recommandons à votre piété nos pauvres frères qui sont auprès de vous, les religieux de Bonnemont et de Haute-Combe [1], dans les Alpes. Nous ferons en eux l'épreuve de l'intérêt que vous nous portez.

LETTRE XXIX.

(Écrite vers l'an 1126.)

A ÉTIENNE, ÉVÊQUE DE METZ [2].

Il le félicite de ce que la paix ait été rendue à l'Église, et il dit qu'il ne faut attribuer cela qu'à la bonté de Dieu.

A Étienne, par la grâce de Dieu, vaillant ministre de l'église de Metz, ses humbles frères dans le Christ, qui sont à Clairvaux : le salut et la prière.

Depuis le temps éloigné où vous avez daigné, s'il vous en souvient, entrer en union fraternelle avec nous, et vous recommander humblement à nos prières, nous avons toujours eu la sollicitude, comme nous le devions, de nous informer de votre état, et nous avons pris soin de demander souvent de vos nouvelles à qui nous pouvions. Nous n'avons cessé de prier et de former des vœux pour que vous réussissiez dans l'œuvre de Dieu, à laquelle vous aviez été appelé, et pour que vos pas suivissent la voie de ses commandements. Dieu soit donc béni de n'avoir pas rejeté notre prière, ni retiré de vous sa miséricorde ; car il nous a comblés de joie par ce vénérable frère Guillaume ; nous n'en croirions pas plus nos yeux, que nous n'avons cru les paroles de ce dernier sur votre bonheur, sur votre prospérité, et sur la paix par vous rendue à l'Église. Nous vous en félicitons ; mais nous en reportons la gloire à Dieu, car nous savons que ce que vous êtes et ce que vous pouvez vient de lui, et non pas de vous. Nous vous engageons amicalement à avoir toujours, en vous-même, un pareil sentiment, de crainte que si vous pensiez autrement et si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous attribuiez quelque chose de cela à vos mérites ou à vos forces, vous n'en vinssiez à n'être plus rien, et à ne plus rien pouvoir. Alors, il y aurait à redouter que votre paix ne fût changée en trouble, et votre prospérité en malheur, selon le juste jugement de Celui qui a coutume de donner sa grâce aux humbles, et de résister aux superbes. On lit, en effet, dans le psaume [1], qu'il n'est pas uniquement saint avec les saints, mais encore méchant avec les méchants; et le Prophète le représente [2], non-seulement comme faisant la paix, mais comme créant les maux.

LETTRE XXX.

(Écrite vers l'an 1126.)

A ALBERON, PRIMICIER DE METZ [3].

Il avertit Alberon que l'affaire dont celui-ci pressait l'accomplissement s'achèverait quand il plairait à Dieu ; pour lui il recherche moins le don que ses fruits.

A l'honorable Alberon, par la grâce de Dieu primicier de l'église de Metz, les frères qui, à Clairvaux, servent Dieu comme ils le peuvent : le salut et la prière.

Nous avions autrefois entendu parler, et nous avons été les témoins de votre fidèle sollicitude

[1] Bonnemont et Haute-Combe étaient deux filles de Cîteaux, fondées, la première, en 1131, et la seconde en 1133.

[2] Adalberon, quatrième de ce nom, ayant été chassé du siége de Metz en 1120, Etienne fut mis à sa place. Il vécut jusqu'en 1163. Saint Bernard se plaint beaucoup de lui. V. let. 177 et 178. V. encore Spicilége, tome XII, p. 318 et suiv.

[1] Ps. XVII, 26. — [2] Isaïe, XLV, 7.

[3] Il y eut à cette époque à Metz trois personnages du nom d'Alberon qui possédèrent successivement le titre de primicier. On pense que celui à qui cette lettre s'adressait était le second

pour les choses de Dieu; mais maintenant nous en ressentons nous-mêmes les effets par expérience. Au reste, quoique nous ayons votre bon vouloir, et que l'évêque lui-même ait donné son consentement formel, touchant l'affaire que les frères envoyés par nous, sur votre conseil, lui ont proposée, nous préférons attendre. Comme il est nécessaire, avant tout et pardessus tout, de consulter et de garder la volonté de Dieu en toutes choses, et spécialement dans celles qui le concernent, nous avons pensé, afin de savoir avec plus de certitude ce qu'il préfère là-dessus, qu'il fallait nécessairement, non pas renoncer à la convention arrêtée entre l'évêque et les moines, mais la différer jusqu'après la moisson, autant pour la convenance de cette époque, que pour votre propre commodité. Car c'est vous qui, par vos soins, avez réglé comment cette affaire devait être arrangée, qui avez conseillé de la terminer promptement, qui avez aidé à le faire avec honneur. Que si l'évêque persiste dans les mêmes intentions, et que cela vous plaise encore comme aujourd'hui, nous pourrons, en toute assurance, supposer que telle est la volonté de Dieu, et nous espérons par là mieux répondre à vos bonnes dispositions à tous, en nous conformant aux arrangements pris. Car nous croyons qu'il est agréable à Dieu que nous tâchions, autant que possible, de n'être à charge à personne, afin que, dans cette affaire, nous ne paraissions pas rechercher, et loin de nous cette pensée, le don plutôt que ses fruits. Nous ne devons donc point, tandis que vous êtes embarrassé dans des occupations plus considérables et plus pressantes, vous importuner et vous fatiguer davantage à ce sujet, puisque cela n'est pas nécessaire; nous savons que cet empressement ne serait pas agréable à Dieu, et il n'est pas dans nos habitudes.

qui devint archevêque de Trèves l'an 1132. Il fut, en effet, très lié avec saint Bernard qui écrivit pour lui plusieurs lettres au Pape Innocent et à la cour de Rome. Il s'agit dans cette lettre de la fondation d'un monastère projeté par l'évêque Etienne de Metz sur les instances d'Albéron. Ce monastère est un monastère de religieuses établi par saint Bernard, vers l'an 1130, dans une maison qui lui fut donnée par l'évêque et qui porta le nom de Clairvaux, ou le monastère de Beaupré près de Lunéville, fondé par Folmar comte de Metz pour y établir des Cisterciens, fondation que confirma l'évêque Etienne. Quant au nom de Primicier, il n'exprimait pas une dignité spéciale, mais le premier rang dans une dignité quelconque. Il désigne ici le premier des chanoines de l'église de Saint-Étienne, lequel avait pour prérogative de porter une croix sur la poitrine, d'avoir des vêtements de pourpre, et d'occuper la première place au chœur et au chapitre.

LETTRE XXXI.

(Écrite l'an 1125.)

A HUGUES, COMTE DE CHAMPAGNE [1], DEVENU CHEVALIER DU TEMPLE.

Il le félicite d'être entré dans cette sainte milice et lui promet de conserver le souvenir de ses bienfaits.

Si c'est à cause de Dieu que vous êtes devenu de comte chevalier, et de riche pauvre, nous vous en félicitons à juste titre et nous en glorifions Dieu en vous, car nous savons que ce changement vient de la droite du Très-Haut. Au reste nous ne supportons pas avec indifférence, je l'avoue, que, par je ne sais quel ordre du Seigneur, votre douce présence nous ait été ravie, et que nous ne puissions plus vous voir, même de temps en temps, vous dont, s'il eût été possible, nous n'eussions jamais voulu nous séparer. Quoi donc? Pouvons-nous oublier votre vieille amitié et les bienfaits que vous avez si largement répandus sur notre maison. Dieu veuille, lui pour l'amour de qui vous avez agi, ne l'oublier jamais! Car, pour nous, autant qu'il est en notre pouvoir, nous ne sommes nullement ingrats; nous conservons dans notre cœur le souvenir de l'abondance de votre charité, et, si cela nous était permis, nous le montrerions par nos actes. Avec quel zèle nous aurions pris soin à la fois de votre âme et de votre corps, s'il nous eût été donné de passer nos jours avec vous! Mais, puisque cela n'est pas, que nous ne pouvons pas vous avoir près de nous, il nous reste à prier toujours pour l'absent.

[1] Hugues, fils de Thibault III, comte de Champagne, fut d'abord comte de Bar-sur-Aube, et devint comte de Troyes par la mort de son frère Odon. Cette réunion des deux comtés dans sa personne confondit les deux noms, et ses successeurs portèrent dès lors le titre de comtes de Champagne. Cet Hugues fit trois fois le voyage de Jérusalem, en 1113, en 1121, et en 1125 au moment où il entra parmi les chevaliers du Temple. Avant son départ il déshérita son fils Odon et vendit son comté à Thibauld, fils de son frère Étienne; il mourut en Palestine. Il ne faut pas confondre cet Hugues avec Hugues de Payens, maître de l'Ordre des Templiers, à qui saint Bernard adressa son exhortation aux Chevaliers du Temple.

Ce fut Hugues qui donna à saint Bernard et à ses religieux le territoire de Clairvaux et ses dépendances; il doit donc être considéré avec raison comme le fondateur de cette maison. La fondation eut lieu en 1114 suivant les uns, suivant d'autres et avec plus de vraisemblance en 1115, attendu qu'en 1114 Hugues était encore en Orient. En 1115 la maison de Clairvaux fut déplacée, et transportée dans un lieu plus vaste, par la générosité de Thibauld, successeur de Hugues, ce qui a fait quelques fois considérer Thibauld comme étant lui-même le fondateur.

LETTRE XXXII.

(Écrite vers l'an 1120.)

A L'ABBÉ DE SAINT-NICAISE DE REIMS[1].

Il le console du départ de Drogon, son religieux, passé dans un autre monastère, et il l'engage à la patience.

1. Celui qui a porté dans son corps nos douleurs à tous, sait avec quelle affection je compatis aux vôtres. Que j'aurais de plaisir à vous conseiller, si je savais; à vous secourir, si je pouvais; daigne Celui qui sait tout et qui peut tout, me conseiller et me secourir aussi efficacement dans tous mes besoins. Si le frère Drogon m'avait consulté sur son départ, à Dieu ne plaise que j'y eusse consenti, ni que je l'eusse accepté si, après sa sortie, il était venu chez nous. Enfin, tout ce que j'ai pu, vous le savez, a été d'écrire aussitôt sur lui une lettre à l'abbé qui l'a reçu. Aujourd'hui, mon père, que puis-je faire de plus pour vous à cet égard? En ce qui vous concerne, votre Sainteté sait très-bien comme moi que les hommes parfaits sont ordinairement glorifiés, non-seulement dans l'espérance, mais dans les tribulations, selon ces paroles consolantes que l'Écriture leur adresse: *La fournaise éprouve le vase d'argile, et la tentation, l'homme juste*[2]; *le Seigneur est à côté de ceux qui ont le cœur affligé*[3]; *c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume des cieux*[4]; et *tous ceux qui veulent vivre dans le Christ avec piété souffrent persécution*[5]. Nous n'avons pas tort pour cela de compatir aux souffrances de nos amis que nous voyons plongés dans l'angoisse; tant que nous ne savons pas comment ils finiront, nous craignons les défaillances; car, de même que dans les élus et dans les saints la tribulation produit la patience, la patience l'épreuve, l'épreuve l'espérance et que l'espérance ne trompe point[1]; de même dans les réprouvés voués à la damnation, la tribulation enfante au contraire le découragement, le découragement le trouble, le trouble le désespoir et le désespoir la mort.

2. Que cette horrible tempête ne vous engloutisse pas dans ses eaux; que Dieu vous préserve d'être enseveli dans la profondeur de cet abîme redoutable, et de voir le puits sans fond se refermer sur vous; que votre humble prudence s'applique avec soin à n'être pas vaincue par le mal, mais à vaincre le mal par le bien. Or, vous le vaincrez, en fixant fortement en Dieu votre espérance, et en attendant avec patience la fin de cette affaire. Si cet homme rentre en lui-même, soit par crainte de vous, soit à cause de ses peines, tant mieux; s'il en arrive autrement, il sera bon pour vous de vous humilier sous la main puissante de Dieu, et de ne pas vouloir résister à sa décision suprême. Car si cela vient de Dieu, rien ne pourra l'empêcher. Il sera préférable que vous vous efforciez de réprimer les mouvements de votre indignation, légitime pourtant, à l'aide de cette maxime qu'un saint, dit-on, prononça dans une semblable occasion. Quelques-uns de ses frères murmuraient contre lui et lui reprochaient de ne pas réclamer son religieux fugitif qu'une autre église avait reçu sans en avoir le droit: Nullement, dit-il; car partout où il est, il reste mien, s'il est bon.

3. Je vous donnerais un conseil infidèle et trompeur, si je n'exigeais pas de moi-même une semblable conduite. Or un des nôtres[2], qui non-seulement avait fait profession dans notre maison, mais qui de plus m'était uni par le sang, a été reçu à Cluny contre mon gré et il y est retenu; j'en gémis sans doute, mais je me tais et je prie pour eux et pour lui: pour eux, afin qu'après l'avoir enlevé ils consentent à le rendre; pour lui, afin qu'il revienne de son plein gré; sinon, je réserve la vengeance à Celui qui fera justice aux outragés et qui doit juger selon l'équité les humbles de la terre. Mon cœur adresse et vos lèvres exprimeront au frère Hugues de Lausanne le conseil de ne pas croire à tout esprit, et de ne pas se décider vite à quitter le certain pour l'incertain: qu'il sache que le diable ne tend jamais ses piéges qu'à la persévérance, la seule des vertus qu'il sait être couronnée; il est plus sûr pour Hugues de persévérer simplement dans la vocation dans laquelle il est appelé, que d'abandonner, sous

[1] Ce Drogon à l'occasion duquel furent écrites les lettres 32, 33, 34, ne parait pas avoir persévéré dans l'ordre de Cîteaux; vaincu par les instances de son abbé, Jorann, auquel s'adresse cette lettre, il revint avant d'avoir fait profession. Il semble être le même qui, après l'expulsion des religieuses du monastère de saint Jean de Laon, y conduisit des moines dont le prieur de Saint-Nicaise de Reims le nomma premier abbé en 1128. Il fut fait ensuite évêque d'Ostie et cardinal par Innocent II en 1136 et mourut en 1138. V. Herman. de Mirac. lib. III, cap. 32, et Auctor appendicis ad Sigibertum an. 1128.

L'abbé de Saint-Nicaise s'appelait Jorann: le monastère de Saint-Nicaise fut très-florissant sous sa direction et des hommes éminents en sortirent pour aller porter ailleurs la discipline monastique, Drogon, Geoffroy, abbé de Saint-Thierry, près de Reims, et Guillaume son successeur, etc. Plus tard, Jorann enflammé de l'amour de la solitude embrassa la règle des Chartreux au monastère de Mont-Dieu, en 1138; il fut ensuite élevé au cardinalat par Innocent II.

[2] Eccl. XXVII, 6. — [3] Ps. XXXIII, 19. — [4] Act. XIV, 21. — [5] II Tim. III, 12.

[1] Rom., V, 3-5. — [2] Robert auquel est adressée la lettre 1.

prétexte d'un plus grand bien, celui qu'il a déjà commencé; car peut-être n'est-il pas capable d'arriver au but auquel il aspire.

LETTRE XXXIII.

(Ecrite vers l'an 1120.)

A HUGUES [1], ABBÉ DE PONTIGNY.

Il lui exprime ouvertement son opinion sur l'admission de Drogon, et lui enlève tous ses mauvais soupçons.

A son bien-aimé seigneur, à l'abbé Hugues, le frère Bernard de Clairvaux : autant de bien qu'à soi-même.

1. Ou je me suis, dans ma lettre précédente [1], à en juger par la vôtre, exprimé moins clairement que je ne voulais; ou vous l'avez comprise autrement que vous ne deviez. Quand je vous ai annoncé ce qui résulterait de l'admission de ce religieux, ma crainte était sincère, et elle subsiste encore, comme je vous l'ai écrit. Cependant je ne me suis pas attaché à vous faire cette prédiction pour vous déterminer ou vous engager à le rendre, ni parce que je pensais, comme vous le dites, que vous dussiez le faire; car, depuis longtemps, je connais son très-fervent désir, et je dois plutôt le féliciter de ce qu'il vient de le réaliser. Mais comme son abbé, qui est très-lié avec nous, et en outre l'archevêque de Reims [2], sollicitaient instamment une lettre de nous qui le réclamât, j'ai eu soin, pour repousser de moi tout soupçon, s'il était possible, de rédiger ma lettre comme je l'ai pu, de façon à les satisfaire et à vous prémunir contre leurs accusations imminentes en vous les faisant connaître. J'ai cru que votre pénétration verrait dans cette lettre que tels étaient mes sentiments, et les comprendrait aux paroles que je me souviens d'avoir mises en terminant, si toutefois vous les avez lues avec la pensée avec laquelle elles ont été écrites. Car, après avoir annoncé les maux que je redoutais, non sans raison, pour vous, j'ajoutais à la fin : « Si vous aimez mieux souffrir tous ces maux que de le perdre, cela ne me regarde pas, et c'est à vous d'en juger. » Ce sont là mes propres expressions ou à peu près, et en terminant ainsi, que voulais-je, sinon vous faire comprendre à mots couverts, que mes paroles précédentes n'étaient qu'une commission, pour ne pas dire une feinte?

2. Vous écrivez encore que par votre messager j'aurais fait insinuer en particulier à ce religieux que je chercherais à obtenir son absolution, s'il venait chez nous; j'atteste la vérité que cela n'est pas. Irais-je me vanter ou me flatter de pouvoir recevoir d'un monastère si connu de moi un religieux que vous-même, à mon avis, ne pouviez garder sans un grand scandale? Mais soit: je vous l'enviais et, songeant à l'attirer à moi, j'espérais ou je laissais croire que je parviendrais par quelque intrigue à obtenir son absolution. Pouviez-vous supposer que je voudrais révéler mon dessein au messager même du monastère contre lequel je le méditais? Mais pour qu'on ne vous prenne plus à concevoir faussement de tels soupçons sur notre affection pour vous, je dois de votre côté, autant et bien plus encore que du mien, je le vois, travailler davantage et autrement que je n'avais coutume de le faire jusqu'ici à consolider notre union et à l'empêcher de se rompre. Que vous dirai-je? Certes, je n'aurais jamais pu croire de vous rien de semblable à ce que vous vous imaginez de moi sur une simple supposition. Au reste, votre Bienveillance saura que le comte Thibauld a reçu notre lettre pour Humbert, mais il ne m'a point encore répondu à cet égard. Quant à ce que vous avez à faire à ce sujet, votre piété vous l'enseignera mieux que moi, si vous avez soin de réfléchir avec bonté au malheur d'un homme qui est injustement en exil.

[1] Cette lettre est perdue.

[2] Raoul le Vert.

LETTRE XXXIV.

(Ecrite vers l'an 1120.)

AU MOINE DROGON.

Il le félicite d'être passé à une observance plus austère, et il l'exhorte à la persévérance.

1. On voit maintenant, mon très-cher Drogon, combien j'avais raison de vous porter depuis longtemps une grande affection. Auparavant, sans doute, tout ce qu'on apercevait en vous était tout beau ou tout aimable, mais au-dessus de ce que je voyais, ou de ce que j'entendais dire de vous, je pressentais je ne sais quoi encore qui était digne d'une vénération plus excellente. Peut-être que le céleste Époux, aux embrassements duquel vous vous êtes maintenant abandonné d'une façon plus intime, vous avait déjà fait entendre sa voix, disant à votre âme comme à sa très-pudique tourterelle : *Vous êtes toute belle, mon amie; vous êtes toute belle, sans parler de ce qui est caché au-dedans de vous* [1].

[1] Cant. IV, 7.

Qu'avez-vous fait et qui l'eût cru? Toute la ville vous proclamait saint et très-religieux; on ne croyait pas qu'en fait de vertu, vous eussiez rien à acquérir, et vous, faisant ce qu'eût fait un séculier, vous quittez le monastère comme s'il était le siècle, et vous ne rougissez point de soumettre encore aux observances d'une discipline nouvelle, votre cou déjà brisé par le joug du Christ? Nous éprouvons en vous aujourd'hui, frère, la vérité de cette sentence qui dit : *Lorsque l'homme est arrivé à la perfection, c'est alors qu'il commence* [1]. Ce que vous venez d'entreprendre est donc la preuve de votre perfection et vous avez atteint déjà le terme où vous ne croyiez pas être parvenu. Car il n'y a personne de parfait qui ne désire l'être davantage; et l'on montre sa perfection par là même qu'on aspire à un degré plus élevé.

2. Mais voici, mon très-cher, que celui dont la jalousie a fait entrer la mort dans l'univers, vient de préparer son arc et de le tendre; et parce que, chassé de votre cœur, il y a perdu son empire, il sévira au-dehors autant qu'il pourra. Pour parler plus clairement, ne savez-vous pas que les Pharisiens se sont scandalisés de ce que vous avez fait? Mais souvenez-vous qu'il ne faut pas s'inquiéter beaucoup des scandales de tout le monde, suivant cette réponse du Seigneur : *Laissez-les; ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles* [2]. Il vaut mieux, en effet, laisser naître le scandale que d'abandonner la vérité [3]. Rappelez-vous quel est Celui qui est né pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs [4]; et ne vous étonnez pas si vous êtes pour les uns une odeur de vie qui vivifie, et pour les autres une odeur de mort qui tue. S'ils vous menacent de leurs malédictions, s'ils dirigent contre vous les traits de leurs anathèmes, écoutez Isaac répondant pour vous : *Que celui qui vous aura maudit soit maudit lui-même; et que celui qui vous aura béni, soit rempli de bénédictions* [5]. Pour vous, entouré par votre conscience comme par un mur inexpugnable, du milieu de cette forteresse répondez et dites : *S'ils établissent des camps contre moi, mon cœur ne tremblera pas;* et: *Si le combat m'est livré, j'y mettrai mon espérance* [6]. Vous ne serez pas confondu, en effet, lorsque devant le tribunal vous parlerez ainsi à vos ennemis. Mais j'espère du Seigneur, que si vous résistez fermement aux premiers coups et que vous ne cédiez ni à leurs menaces ni à leurs caresses, vous écraserez bientôt Satan sous vos pieds; alors les justes le verront et se réjouiront, et toute iniquité aura la bouche close.

[1] Eccl., XVIII, 6. — [2] Matt., XV, 14. — [3] Greg. Hom., 7, sur Ezech. — [4] Luc. II, 34. — [5] Gen., XXVII, 29. — [6] Ps. XXVI, 3.

LETTRE XXXV.

(Ecrite l'an 1128.)

A MAÎTRE HUGUES FARSIT [1].

Il lui recommande la cause d'un certain Humbert, et il l'engage à ne point rougir d'être repris d'une erreur.

A son très-cher frère et collègue, à l'abbé Hugues, le frère Bernard: les sentiments d'une légitime affection.

Nous avons entrepris, par amour pour Dieu, de défendre auprès de votre comte la cause de cet Humbert, qui a été dépouillé de ses biens, injustement, dit-on: confiant en votre charité, nous le remettons sous votre protection; nous avons le ferme espoir que, par vous et avec le secours du Seigneur du ciel, il sera réconcilié avec le prince de la terre, et qu'il sera rendu à sa patrie, à sa femme, à ses enfants, à ses biens et à ses amis. En donnant vos soins à cette affaire, vous délivrerez le pauvre des mains du pécheur, et vous n'en pourvoirez pas moins au salut de celui-là même qui l'opprime; de plus, vous ne nous rendrez pas à nous un mince service, et en remplissant cette mission pacifique, vous vous préparerez une place dans le ciel parmi les enfants de Dieu. Au reste, je n'ai pas jeté au feu, comme j'ai appris qu'on vous l'avait dit, la lettre que votre Sainteté a depuis longtemps déjà daigné m'écrire; mais je la garde entre mes mains, sachez-le bien. Quelle envie ou plutôt quelle fureur m'eût fait frapper ainsi d'une condamnation téméraire une œuvre utile et louable, où l'on ne peut rien trouver qui ne soit d'une foi pure, d'une doctrine très-salutaire et propre à l'édification

[1] On trouve à la même époque quatre Hugues Farsit: l'un, moine à Lagny; le second, moine de Saint-Lucien, près de Beauvais; le troisième, chanoine régulier de Saint-Jean des Vignes, à Soissons : le quatrième, nommé par Abeilard, et qui pourrait bien être le premier et le plus célèbre disciple de saint Norbert, et son successeur comme abbé de Prémontré. Il est vraisemblable que le destinataire de notre lettre est le troisième, le chanoine de Saint-Jean des Vignes, devenu abbé, probablement à Saint-Jean de Chartres, où l'on voit en 1131 un abbé Hugues succéder à Étienne élu en 1128 patriarche de Jérusalem et à qui est adressée la lettre 82. Cet Hugues paraît avoir été un homme instruit, à en juger par la richesse de la bibliothèque qu'il laissa à la cathédrale, et par ses ouvrages. Notre lettre fait mention d'un traité des sacrements; et il existe en outre de lui un livre des Miracles de sainte Marie de Soissons.

spirituelle; cependant, comme il ne doit y avoir entre amis aucun de ces ménagements méticuleux contre la vérité, lesquels sont pleins de périls, ce qui m'a ému et ce qui m'émeut encore, je l'avoue, c'est qu'au commencement de l'opuscule ci-dessus cité, vous ayez tâché d'établir et de défendre la doctrine que nous avons déjà discutée sur les sacrements. Si vous vous souvenez bien du résumé de votre opinion dans cette discussion, vous verrez si votre avis est d'accord avec la croyance de l'Église. Mais si vous vous en êtes écarté sur quelque point, il convient à votre sincère humilité de ne pas rougir d'être corrigé. Adieu.

LETTRE XXXVI.

(Ecrite l'an 1128.)

AU MÊME.

Il répond à la lettre de Hugues et il l'engage à ne plus combattre l'opinion d'un évêque alors décédé.

A Hugues, saint abbé par la grâce divine, et, à présent comme autrefois, son bien-aimé, le frère Bernard de Clairvaux : les sentiments d'une affection sincère et inaltérable.

Je devais et je voulais répondre tout au long à la lettre que vous avez daigné m'écrire et qui, plus courte que je n'aurais désiré, est encore plus longue que je ne mérite; mais le courrier, pressé de partir, ne l'a pas permis. Cependant, afin qu'il ne s'en retournât pas tout à fait les mains vides, au lieu de cette grande lettre que je reconnais vous devoir, je lui ai remis très-rapidement ce peu de mots qu'il a eu encore de la peine à attendre. Je vous déclare d'abord brièvement et en toute sincérité au nom de votre vieille amitié pour nous et de la nôtre pour vous, que, du fond même des entrailles de la charité, je vous tiens pour catholique, je vous vénère comme un saint, je vous embrasse comme un ami très-cher. Je crois à l'intégrité de votre foi, sur votre propre déclaration; à votre sainteté, sur l'opinion publique et la renommée; à l'affection dont je proteste que je suis animé pour vous, sur ma propre conscience. En ce qui concerne cette opinion qui, à bon droit, comme il me semblait, avait donné un scrupule à ma simplicité, j'apprends avec plaisir ce que vous me dites que vous l'avez oubliée, et je n'ai pas moins de joie à lire dans votre dernière lettre une déclaration qui est très-explicite et de la plus pure vérité; aussi je croirais presque que je n'ai pas bien compris votre sentiment, plutôt que de penser qu'il s'y trouvait quelque erreur. Au reste, avec une hardiesse fraternelle je conseille à votre humilité de ne plus troubler après sa mort un saint et savant évêque que vous avez laissé vivre en paix : il serait à craindre qu'en le reprenant, quand il ne peut plus se défendre, vous n'entendissiez toute l'Église vous répondre pour lui, que votre attaque vient d'un manque de charité, et non de l'amour de la vérité. Je vous prie encore pour Humbert, comme je l'ai déjà fait, afin que, autant que vous le pourrez, ni vos conseils, ni votre protection ne lui manquent. Adieu.

LETTRE XXXVII.

(Ecrite l'an 1128.)

A THIBAULD, COMTE DE CHAMPAGNE [1].

Il s'étonne d'éprouver un refus dans sa demande équitable et juste en faveur d'Humbert. Il l'engage en considération du souverain Juge à ne pas refuser à un malheureux sa pitié et sa protection.

A Thibauld, prince digne d'éloges, Bernard, serviteur des serviteurs de Dieu qui sont à Clairvaux : paix et prospérité.

1. J'ai appris que vous vous étiez inquiété de ma maladie et je ne vous en suis pas peu reconnaissant. Car, en voyant là votre bonté envers moi, je ne doute pas que vous n'aimiez également Dieu. Si ce n'était pour lui, en effet, est-ce que vous, si grand, vous daigneriez seulement connaître si peu de chose que moi? Mais puisqu'il est certain que vous aimez Dieu et que vous m'aimez à cause de Dieu, je m'étonne qu'ayant osé, dans ma confiance en lui, vous adresser une petite demande qui n'est ni injuste, je crois, ni déraisonnable, je n'en aie pas moins été repoussé par vous. Si je vous avais demandé de l'or, de l'argent ou quelque chose de cette nature, tel que je vous connais, vous me l'eussiez certainement accordé. Mais, que dis-je : si je vous avais demandé? N'ai-je pas reçu déjà de votre libéralité de nombreux bienfaits sans les avoir recherchés? Par quelle raison n'ai-je donc pas mérité d'obtenir la seule chose que je sollicite, au nom de Dieu plus qu'au mien, et moins pour moi que pour vous-même? Quoi! jugez-vous indigne de moi d'implorer, indigne de vous de m'accorder la grâce

[1] Tous les écrivains de ce temps font un grand éloge de ce prince qui mourut en 1152 et fut enterré dans le monastère de Lagny-sur-Marne, de l'ordre de saint Benoit.

d'un chrétien, quel que soit le crime dont on l'ait accusé devant vous, puisqu'il s'en est justifié? Ou si vous croyez que sa justification n'est pas complète, parce qu'il ne l'a pas présentée devant votre tribunal, admettez-le à la faire encore une fois devant vous, et qu'il obtienne ainsi votre pardon.

2. Ignorez-vous de qui vient cette menace: *Quand j'en aurai choisi le temps, je jugerai la justice* [1]? Que s'il juge la justice, combien plus ne jugera-t-il pas les injustices? Ne craignez-vous pas ce qui est encore écrit: *On vous mesurera à la mesure dont vous vous serez servi* [2]? Ne savez-vous pas que Dieu, et loin de vous ce malheur, peut dépouiller Thibauld aussi facilement, et même beaucoup plus encore, que vous ne pouvez dépouiller Humbert? Dans des circonstances où la faute semble tellement inexcusable et si manifeste, qu'elle ne laisse aucun prétexte à la miséricorde, sans mettre la justice en péril, même alors vous ne devez vous en montrer le vengeur qu'en gémissant et en tremblant, et comme pressé par la nécessité du devoir plus que par l'amour du châtiment. Mais, dès que le crime imputé n'est pas connu pour certain ou qu'il est susceptible d'une excuse, vous devez non seulement ne pas la rejeter, mais même l'accueillir avec empressement, heureux que votre compassion puisse trouver place sans faire tort à la justice. Voici donc que je supplie pour la seconde fois Votre Excellence d'avoir pitié d'Humbert, comme vous voulez que Dieu ait pitié de vous. Ou laissez-vous séduire par cette promesse du Seigneur: *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'eux-mêmes obtiendront miséricorde* [3]; ou redoutez cette menace: *Un jugement sans miséricorde pour celui qui n'aura pas fait miséricorde* [4]. Adieu.

LETTRE XXXVIII.

crite l'an 1128.)

AU MÊME.

Sur le même sujet.

Au pieux prince Thibauld, Bernard abbé de Clairvaux: salut et prières.

1. Je crains fort de devenir importun, en intervenant avec trop de hardiesse, par mes fréquentes sollicitations, au milieu des occupations qui vous accablent. Mais, que ferai-je? Si j'ai peur de vous déplaire en vous écrivant trop souvent, combien plus, si je n'interviens pas pour un malheureux, n'ai-je pas à craindre d'offenser Dieu, que je dois redouter plus encore? Ainsi, que votre bonté me pardonne, car je ne puis pas ne pas avoir pitié de cet infortuné, pour lequel je suis venu à vous une autre fois déjà [1], suppliant, peut-être importun; il s'agit d'Humbert, mendiant et pauvre, et devenu tel de riche qu'il était, ce qui est encore plus malheureux. Il m'est impossible de n'avoir pas pitié de cette veuve et de ces orphelins privés, par surcroît d'infortune, de leur père qui est vivant. Je vous remercie de la grâce que j'ai pu trouver devant vos yeux pour cette affaire, lorsque vous avez daigné agréer qu'Humbert entreprît lui-même de se défendre, et que vous avez repoussé très-justement la fausse accusation portée contre lui. Pour achever l'œuvre de votre piété, vous aviez, avec une grande bonté, décidé que son patrimoine serait rendu à sa femme et à ses enfants, et je ne saurais comprendre ce qui a pu empêcher cette parole, si bienveillante de votre part, de recevoir, jusqu'à présent, son exécution.

2. Quand nous surprenons en d'autres princes de la légèreté ou même de la fausseté de parole, nous ne considérons cela ni comme nouveau ni comme étonnant. Mais, du comte Thibauld nous ne pouvons pas accepter le oui et le non; de lui, dit-on, une simple parole vaut un serment, et un léger mensonge compte comme un parjure grave. Entre un grand nombre de vertus éclatantes qui ennoblissent votre Dignité, et rendent votre nom illustre et glorieux dans l'univers, on loue principalement en vous l'attachement à la vérité. Qui donc, par ses exhortations ou par ses conseils, a essayé d'ébranler la fermeté inflexible de votre cœur? Qui par ses artifices a tâché, je le répète, de vous enlever cette constance si sainte, si noble, si digne de servir d'exemple aux autres princes? C'est n'avoir pour vous qu'une amitié trompeuse et non sincère, c'est vous donner des conseils frauduleux et non fidèles, que de vouloir jeter l'ombre de la cupidité sur votre réputation si glorieuse de véracité: ce qu'on fait, en essayant, je ne sais par quelle malice, de nuire à ce pauvre homme, et de rendre vaine cette parole agréable à Dieu, digne de vous, pieuse avec justice et juste avec piété, qui est sortie de votre bouche. Je vous en conjure

[1] Psa. LXXIV, 3. — [2] Matt., VII, 2. — [3] Matt., V, 7. — [4] Jacques, II, 13.

[1] Saint Bernard veut probablement parler de la lettre qui porte le n° 39 et qui doit être antérieure à celle-ci.

donc par la miséricorde de Dieu, afin que vous obteniez vous-même miséricorde, prenez garde que l'impie ne s'enorgueillisse de ce qui consume le pauvre; faites plutôt que la vérité de votre promesse s'accomplisse, car vous avez promis au seigneur Norbert d'abord, et ensuite à nous, de rendre les biens d'Humbert à sa femme et à ses enfants. Adieu.

LETTRE XXXIX

(Ecrite l'an 1127.)

AU MÊME.

Il lui recommande les affaires de plusieurs personnes. A la fin il l'engage à donner des marques d'honneur et de respect aux évêques assemblés en concile dans la ville de Troyes.

1. Entre tous les témoignages que vous m'avez donnés de votre considération pour moi, ce qui m'attache à vous de toute la tendresse de mon cœur, c'est qu'après avoir osé tant de fois m'adresser à votre Dignité, je ne me souviens pas d'avoir jamais éprouvé de refus. Rendu par là plus confiant avec raison, je viens, sans hésiter, vous solliciter encore pour les chanoines de Larzicourt[1]. Ce n'est pas, sans doute, pour faire valoir leur droit, que je vous prie aujourd'hui; j'ai tellement foi en votre amour de la justice et de la loi, que je crois que votre ennemi lui-même, plaidant devant votre tribunal, n'aurait rien à craindre pour son droit. Mais, vous suppliant de loin, aussi instamment que je le puis, je vous demande, avec eux et pour eux, ce que je sais leur être absolument nécessaire : c'est que vous leur accordiez auprès de Votre Sérénité un accès plus favorable et plus prompt qu'à l'ordinaire; leurs voisins, connaissant votre bienveillance pour ces religieux, apprendront ainsi à rendre à la religion le respect qui lui est dû; et si par hasard quelqu'un de vos soldats ou de vos ministres tente de s'emparer injustement de leurs biens ou de troubler de quelque façon le repos qu'ils doivent avoir dans le Seigneur, il saura, avec certitude, que par là il s'aliènera gravement votre faveur.

2. Je vous supplie encore de m'accorder autre chose. En passant dernièrement par la ville de Bar, j'ai rencontré, par hasard, une femme très-digne de pitié. car son âme était plongée dans l'amertume; sa douleur m'a ému jusqu'aux entrailles, et elle a tant fait par ses prières et ses larmes, que je suis obligé d'intercéder pour elle auprès de vous. Elle est la femme de ce Belin, votre sujet, auquel vous avez fait infliger, il y a quelque temps, des peines sévères, à cause du mal qu'il avait commis. Faites miséricorde à cette femme, afin de trouver vous-même de la miséricorde auprès de Dieu.

3. Puisque j'ai commencé, je continuerai de parler à mon seigneur. Un duel a eu lieu, il y a quelque temps, dans la juridiction du prévôt de Bar. Le vaincu a perdu aussitôt les yeux, par votre ordre. En outre, comme si c'était peu d'avoir été vaincu et privé de la vue, tous ses biens, c'est lui-même qui s'en plaint, lui ont été enlevés par vos ministres. Il est juste, s'il vous plaît, que votre piété les lui fasse rendre, afin qu'il puisse de quelque manière soutenir sa misérable vie. De plus, l'iniquité du père ne doit pas être imputée aux enfants innocents, et les empêcher d'hériter des biens paternels qui peuvent exister.

4. Enfin, nous désirons que les saints évêques, assemblés dans votre ville pour les affaires de Dieu, reçoivent de vous le meilleur accueil. Assistez avec obéissance et dévouement en toutes choses, autant qu'il dépendra de vous, le légat qui a voulu vous honorer, vous et votre ville, par la célébration d'un si grand concile[1]; ayez soin de maintenir et de confirmer toutes les bonnes décisions qui auront été prises par ses ordres. Recevez encore avec de grands honneurs, comme il convient, l'évêque de Langres, qui est votre évêque comme le nôtre, et offrez-lui humblement et avec respect l'hommage que vous lui devez pour le fief que vous tenez. Adieu.

LETTRE XL.

(Ecrite vers l'an 1127.)

AU MÊME.

Il lui recommande un religieux pauvre.

Nous vous recommandons deux choses dans l'homme que vous voyez, sa pauvreté et sa re-

[1] Chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, dans le doyenné de Perthes, diocèse de Châlons.

[1] Le concile de Troyes tenu au commencement de l'année 1128. On y reconnut les Templiers et on leur donna une Règle. Douze évêques et sept abbés parmi lesquels était saint Bernard y assistèrent. Matthieu, légat du Saint-Siége et évêque d'Albano, le présida. V. note de la lettre 21.

ligion, afin que, si vous n'avez pas de compassion pour l'une, vous ayez du respect pour l'autre, et que vous ne puissiez pas lui refuser ce qu'il est venu vous demander de si loin et avec tant de peine. Secourez-le donc, sinon à cause de lui, au moins à cause de vous; car, autant sa pauvreté fait qu'il a besoin de vous, autant et bien plus encore sa religion vous le rend nécessaire. Enfin du grand nombre de ceux que déjà nous vous avons envoyés pour la même cause, nous ne nous souvenons pas qu'il y en ait aucun envers qui votre bienfaisance puisse davantage plaire à Dieu. Portez-vous bien.

LETTRE XLI.

(Ecrite vers l'an 1127)

AU MÊME.

Il lui recommande un religieux âgé.

Je crains de vous être à charge par mes lettres si fréquentes ; mais la charité du Christ et les besoins de mes amis me poussent à vous importuner ainsi. C'est pourquoi nous vous demandons avec instance que ce vieillard que vous voyez et que nous savons vous être adressé par une maison religieuse, ne soit pas renvoyé les mains vides ; daignez en outre, nous vous en supplions, le munir d'une lettre de vous pour le roi, votre oncle [1], qu'il doit aller trouver. Je voudrais, si faire se pouvait, que tous les serviteurs de Dieu devinssent vos obligés, afin qu'en échange de ces richesses d'iniquité ils vous reçussent un jour dans les Tabernacles éternels. Adieu.

LETTRE XLII.

A HENRI, ARCHEVÊQUE DE SENS.

Cette lettre doit plus justement être considérée comme un traité et en occuper la place; c'est pourquoi nous l'avons renvoyée au tome II parmi les traités, sous ce titre : *Des Mœurs et du Devoir des évêques.*

[1] Probablement Henri Ier d'Angleterre, qui était oncle de Thibauld parce que ce dernier était fils d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant et sœur d'Henri.

LETTRE XLIII

(Ecrite vers l'an 1128.)

AU MÊME.

Il lui écrit pour l'indépendance de l'église de Molêmes.

Le bienveillant accueil que vous avez fait à notre prière précédente, nous donne lieu d'espérer plus encore. Aussi après vous avoir rendu de très-vives actions de grâce pour l'épreuve que j'ai faite de votre bonté, j'ose vous demander d'accroître par un nouveau bienfait ma dette envers vous. Accordez aux religieux de Molêmes [1] de jouir de cette même église pour laquelle ils ont eu la douleur de jeter quelques nuages sur votre sérénité ; qu'ils la possèdent aussi librement qu'ils l'ont certainement possédée du temps de vos prédécesseurs. Adieu.

LETTRE XLIV.

(Ecrite vers l'an 1128.)

AU MÊME.

Sur le même sujet.

Vous voyez assurément combien je compte sur votre bienveillance, pour que tant de grâces accordées ne mettent pas fin à mes prières et que, si souvent exaucé, je ne craigne pas, solliciteur importun, de revenir encore. Ma hardiesse est grande sans doute ; cependant elle ne mérite pas votre indignation, car elle ne procède pas de la présomption, mais de la charité. Votre Paternité se souvient, si je ne me trompe, que, par amour pour Dieu et pour moi, vous avez entièrement abandonné toutes les réclamations, qu'auparavant vous éleviez depuis longtemps à Troyes pour l'église de Senan contre les religieux de Molêmes. Aujourd'hui ces mêmes religieux se plaignent que vous revendiquiez dans cette église je ne sais quels nouveaux usages, qu'ils disent ne vous être point dus. Je vous supplie donc de vous en désister également ; j'ai confiance que cette fois encore je n'éprouverai pas de refus;

[1] Ce monastère de l'ordre de saint Benoit, était situé dans le diocèse de Langres et eut pour fondateur Robert, qui fut ensuite le premier abbé de Cîteaux. Voilà pourquoi saint Bernard prend souvent la défense des religieux de Molêmes. L'église dont il s'agit ici est celle de Senan, dans le diocèse de Sens.

n'ayant pas mérité d'en recevoir dans des affaires plus graves, je n'aurai pas cette confusion dans celles qui sont de moindre importance. Adieu.

LETTRE XLV.

(Écrite l'an 1127.)

A LOUIS, ROI DE FRANCE [1].

Les religieux de Cîteaux reprennent hardiment et énergiquement le roi Louis de son hostilité et de ses outrages contre l'évêque de Paris, et ils déclarent que, si le roi ne renonce pas à son injuste entreprise, ils porteront l'affaire devant le Souverain-Pontife.

A Louis [2], illustre roi des Français, Étienne abbé de Clairvaux et toute la congrégation des abbés et des religieux de cet ordre: salut, prospérité et paix en Jésus-Christ.

1. Le Roi du ciel et de la terre vous a donné sur la terre un royaume et vous en donnera un autre dans le ciel, si vous vous appliquez à gouverner avec justice et sagesse celui que vous avez reçu. C'est ce que nous demandons pour vous de nos prières et de nos vœux, afin qu'après avoir fidèlement régné ici-bas, vous régniez heureusement aussi là-haut. Au reste, dans quel dessein résistez-vous si vivement aujourd'hui à ces prières que nous faisons pour vous et qu'autrefois, s'il vous en souvient, vous imploriez si humblement? Avec quelle confiance oserons-nous maintenant lever les mains pour vous vers l'Époux de cette Église, que sans motif, ce nous semble, vous avez l'audace et l'impudence de contrister ainsi? car elle dépose contre vous auprès de son Époux et Maître une plainte redoutable, parce qu'elle supporte l'oppression de celui qu'elle avait reçu pour défenseur. Considérez donc qui vous vous donnez par là pour ennemi. Ce n'est plus seulement l'évêque de Paris, mais le Seigneur du Paradis, et un Seigneur terrible : celui qui ôte la vie aux princes [1]. Car c'est lui-même qui dit aux évêques : *Qui vous méprise me méprise* [2].

2. Voilà ce nous avons tenu à vous représenter dans votre propre intérêt, avec hardiesse sans doute, mais aussi avec affection. Nous vous avertissons et nous vous conjurons, au nom de cette amitié et de cette confraternité que vous-même avez daigné former avec nous et que vous blessez grièvement aujourd'hui, de vous abstenir promptement d'un si grand mal. Autrement, si nous ne méritons pas d'être exaucés, si vous nous méprisez, nous qui sommes vos frères et vos amis, qui prions chaque jour pour vous, pour vos enfants et pour votre royaume, sachez que, si petits que nous soyons, nous ne pourrons pas abandonner l'Église de Dieu ni son ministre, notre vénérable père et ami l'évêque de Paris, qui, invoquant notre faiblesse contre vous, nous a requis à titre de frère [3] d'écrire en sa faveur au seigneur Pape. Nous avons cru convenable d'adresser d'abord cette lettre à Votre Excellence, surtout puisque ce même évêque s'en remet à votre justice par l'entremise des religieux, pourvu toutefois que les biens qui lui ont été injustement ravis lui soient préalablement rendus, ce que la justice elle-même semble exiger. Nous avons donc, en attendant, sursis à sa demande. Si, inspiré de Dieu, vous voulez bien prêter l'oreille à nos prières, et, suivant nos conseils et nos vœux, vous réconcilier avec cet évêque, ou plutôt avec Dieu, nous sommes disposés à nous rendre pour cette affaire auprès de vous, partout où il vous plaira : sinon, nous devrons nécessairement écouter un ami et obéir à un prêtre du Seigneur. Adieu.

[1] Étienne de Senlis, chancelier de France, ayant été mis sur le siége épiscopal de Paris, fut quelque temps après converti par saint Bernard et songea à mener une vie digne de son caractère. Il se retira de la cour, en rappela les clercs qui s'y trouvaient en grand nombre et réprima les exactions du doyen et des archidiacres de son Église sur le clergé. Ceux-ci s'en plaignirent au roi Louis le Gros dont ils aigrirent l'esprit, le déterminèrent à confisquer les biens de l'évêque et de ses partisans, et pensèrent même à attenter à la vie d'Étienne. Étienne mit les terres du roi en interdit, puis il se retira auprès de l'archevêque de Sens. Tous deux, ils allèrent ensuite au chapitre de Cîteaux alors rassemblé, et ils implorèrent le secours des moines dont ils avaient, de même que le roi, des lettres de confraternité. Saint Bernard écrivit au nom de ses collègues la lettre ci-dessus ; puis il se rendit lui-même auprès du roi avec Hugues de Pontigny et quelques autres; mais Louis les repoussa indignement et alors, dit Geoffroy, l'historien de saint Bernard (liv. IV, c. 2), ce dernier prédit au roi en punition de son obstination la mort de son fils, qui arriva effectivement peu de temps après. Louis ayant obtenu du Pape Honorius la levée de l'interdit, saint Bernard s'en plaignit vivement au Pape (v. let. 46 et 47), attendu que le roi enhardi avait redoublé ses persécutions. Le différend fut enfin arrangé au concile de Troyes en 1128, grâce à l'entremise d'Honorius. Saint Bernard en fait mention let. 49. V. Baronius an. 1127. — Dom. Achery Spicileg. t. III.

[2] Louis VI dit le Gros, monté sur le trône en 1108, mort en 1137.

[1] Ps. LXXV, 12, 13. — [2] Luc, X, 16.

[3] On appelait ainsi ceux avec lesquels on était en société de prières; c'est ainsi que les moines de Chaise-Dieu appellent Louis le Jeune leur frère. V. Duchêne, t. IV, let. 308.

LETTRE XLVI.

(Écrite vers l'an 1127.)

AU SEIGNEUR PAPE HONORIUS II.

Sur le même sujet. — Ils se plaignent au Pape que le roi de France d'abord disposé à la paix montre plus d'obstination depuis qu'il a obtenu subrepticement la levée de l'interdit.

Au Souverain-Pontife Honorius, les abbés des pauvres du Christ, Hugues de Pontigny et Bernard de Clairvaux : tout ce que peut la prière des pécheurs.

Nous ne pouvons pas taire la plainte lamentable des évêques et même de l'Église tout entière, nous, ses fils, si toutefois nous sommes dignes de ce nom. Nous parlons de ce que nous avons vu. Une nécessité pressante nous a poussés du cloître dans le monde où nous avons été témoins de ce que nous rapportons. Nous l'avons vu avec tristesse, et c'est avec tristesse que nous en parlons : l'honneur de l'Église au temps d'Honorius a reçu une grave atteinte. Déjà l'humilité ou plutôt la fermeté des évêques avait fléchi la colère du roi, quand tout à coup l'autorité suprême du Souverain-Pontife intervenant, hélas ! a renversé sa résolution, et a raffermi son orgueil. Nous savons, et on peut le voir clairement par votre lettre, que c'est par un mensonge qu'on vous a surpris et qu'on vous a fait ordonner la levée d'un interdit si juste et si nécessaire. Mais enfin quand le mensonge sera découvert, l'iniquité ne sentira-t-elle pas qu'elle a menti contre elle-même et non pas contre une si grande majesté ? Ce qui nous étonne, c'est qu'on ait jugé sur le rapport d'une seule partie, et qu'on ait condamné un absent. Nous ne venons pas avec une téméraire présomption vous en faire un reproche ; mais, avec un amour filial, nous exposons à votre cœur paternel combien l'impie s'en est enorgueilli, et combien le pauvre en a souffert. Ce n'est pas à nous de vous prescrire jusqu'à quand vous devez supporter l'un, ni quelle compassion vous devez avoir pour l'autre ; consultez plutôt là-dessus votre cœur, très-doux Père. Adieu.

LETTRE XLVII.

(Écrite l'an 1127.)

AU MÊME DE LA PART DE GEOFFROY, ÉVÊQUE DE CHARTRES.

Bernard expose au Pape la cause de l'évêque de Paris injustement opprimé par le roi Louis qui, pressé par l'interdit des évêques français, avait promis de rétablir ce prélat, mais qui, devenu plus opiniâtre après avoir obtenu du pape Honorius son absolution, n'avait pas tenu parole.

Il est inutile de vous exposer de nouveau la cause et la suite de cette triste histoire ; car je ne doute pas que vos entrailles paternelles n'aient été émues par ce que vous en a écrit le saint évêque de Paris. Cependant afin que notre témoignage ne fît pas défaut à un frère, à un collègue dans l'épiscopat, j'ai cru nécessaire de vous rapporter brièvement ce que j'ai vu et entendu. Après avoir reçu la plainte si humble de cet évêque, nous tous, évêques de la province de Sens, nous joignant à notre vénérable métropolitain, et appelant encore à nous quelques autres personnes religieuses, nous sommes allés nous-mêmes trouver le roi, humblement comme nous le devions ; nous lui avons exposé la gravité de cet outrage ; nous l'avons supplié de rendre à un évêque qui ne méritait rien de pareil, ses biens qu'il lui avait enlevés ; nous n'avons rien obtenu. Enfin cependant le roi s'aperçut que nous voulions recourir aux armes de l'Église pour la défendre ; et alors il eut peur et consentit à tout rendre. Mais à la même heure peut-être, survint votre lettre par laquelle vous ordonniez que son royaume fût délié de l'interdit et alors il s'affermit malheureusement dans le mal et n'exécuta point le bien qu'il avait promis. Cependant, au jour qu'il avait indiqué la seconde fois pour l'accomplissement de sa promesse, nous nous sommes présentés devant lui ; nous attendions la paix, elle n'est pas venue ; nous espérions des biens, et nous voilà dans le trouble. Votre lettre enfin a produit ce résultat que ce qu'on avait enlevé injustement, on le garde plus injustement encore, et que, peu à peu, de jour en jour, on s'empare du reste avec d'autant plus d'assurance qu'on a retenu impunément ce qui était déjà pris. Le roi, en effet, s'est trouvé délié par votre autorité de cet interdit lancé par l'évêque avec justice selon nous ; la crainte qu'il avait de vous, celle qu'il avait de nous, que nous voulions lui inspirer et sur laquelle nous comptions pour obtenir la paix, ont cessé ; et en attendant nous sommes devenus la risée de nos voisins : jusqu'à quand ? A votre tendre piété d'en juger.

LETTRE XLVIII.

(Écrite vers l'an 1130.)

A HAIMERIC, CHANCELIER.

Saint Bernard se justifie des plaintes formées contre lui et demande qu'on lui permette le silence et la solitude.

A l'illustre Haimeric, chancelier du Saint-Siége romain, le frère Bernard dit abbé de Clairvaux : le salut et non sur cette terre de passage.

1. La vérité attirera-t-elle la haine jusque

sur le pauvre et sur l'indigent, et la misère elle-même ne pourra-t-elle pas échapper à l'envie? Dois-je me plaindre ou me glorifier de m'être fait des ennemis pour avoir dit la vérité? Est-ce pour avoir dit la vérité ou pour avoir agi selon la justice? Que vos frères en jugent, eux qui, contrairement à la loi, maudissent le sourd [1] et qui, sans craindre l'anathème du prophète, appellent bien le mal et mal le bien [2]. Qu'y a-t-il en moi, homme de bien, qui ait déplu à votre Fraternité [3]? Est-ce parce qu'à Châlons on a écarté du poste qui lui était confié un homme partout décrié pour avoir dans l'église de Verdun qu'il dirigeait, dissipé les biens de son seigneur? Est-ce parce que, dans la ville de Cambrai, Fulbert qui avait ouvertement ruiné son monastère, a été contraint de céder sa place à Parvin qui, au témoignage de tous, est un prudent et fidèle serviteur? Est-ce parce qu'à Laon on a rendu à Dieu son sanctuaire devenu un lieu de débauche? Pour laquelle de ces choses suis-je par vous, je ne dirai pas lapidé, mais déchiré, afin que je reçoive quelque chose de moins que mon Seigneur [4]? Voilà ce que je répondrais avec raison, et je m'en glorifierais même, si je reconnaissais en cela quelque chose dont je fusse l'auteur. Mais, aujourd'hui, pourquoi me juge-t-on sur les faits d'autrui? Ou, s'ils sont miens, pourquoi me juge-t-on comme s'ils étaient mauvais, puisqu'aucune ignorance ne pourra douter, aucune impudence contester que cela ait été fait honorablement et justement. Choisissez l'un ou l'autre: ou niez formellement ou reconnaissez que j'en suis l'auteur. Si je le suis, une action digne d'éloges doit attirer l'éloge sur celui qui l'a faite, et l'on me blâme à tort de ce qui doit me valoir des louanges. Si je ne le suis point, je ne mérite pas qu'on me loue, mais je ne mérite certainement pas non plus qu'on me blâme. Nouveau genre d'attaque, ayant en vérité quelque ressemblance avec l'œuvre de Balaam qui, appelé et conduit pour maudire le peuple, le comblait encore plus de bénédictions [5]. Quoi de plus juste, de plus agréable, que si vous ajoutez à la gloire de celui que vous vous efforcez de reprendre, si vous lui adressez à votre insu des éloges pour des outrages, et si vous le louez malgré vous en voulant l'abaisser? Ne trouve-t-on donc en moi aucun mal pour me reprocher comme mauvaises de bonnes actions ou plutôt pour m'imputer les actions d'autrui.

2. Mais je ne suis point ému par ces injustes reproches, de même que je n'accepte pas d'éloges immérités; rien ne me concerne dans ces faits qui n'émanent pas de moi. Qu'on me loue si on le veut, ou qu'on me blâme si on l'ose, mais qu'on s'adresse d'abord au seigneur d'Albano; en second lieu, au seigneur de Reims; en troisième lieu, à l'archevêque évêque de Laon, ainsi qu'au roi et à plusieurs autres personnes respectables qui ne se défendent aucunement d'avoir été les auteurs et les promoteurs de ces mesures. S'ils ont bien fait, en quoi cela me regarde-t-il? sinon, en quoi cela me regarde-t-il encore? Est-ce que ma faute, seule et unique, est d'avoir été là, moi qui ne suis bon que pour la retraite, qui ne suis établi juge que de moi-même, accusateur et arbitre que de ma propre conduite, afin de montrer par mes actes quelle est ma profession et d'expliquer par ma vie solitaire ce nom de moine que je porte? J'étais là en effet, je ne puis le nier, mais j'y ai été appelé, traîné. Si cela a déplu à mes amis, cela m'a déplu aussi à moi, je l'avoue. Puissé-je n'être point allé et n'aller jamais à des réunions de ce genre! Plût à Dieu que je ne fusse point allé dernièrement encore là où j'ai vu, ô douleur! une tyrannie violente s'armer contre l'Église de l'autorité apostolique, comme si cette tyrannie n'avait point eu assez de sa propre fureur. Alors j'ai senti, comme le prophète, ma langue s'attacher à mon palais, quand tout à coup nous avons dû courber la tête sous le poids et sous l'autorité incontestable de la lettre. Hélas! je me suis tû, je me suis humilié, j'ai retenu ce qui était bon à dire, et ma douleur s'est renouvelée, quand j'ai vu soudain à cette lecture le visage des innocents se couvrir de confusion, les impies redoubler de joie parce qu'ils avaient fait le mal, et triompher de leurs œuvres les plus mauvaises. On a eu pitié de l'impie, en sorte que, selon la parole du prophète, il n'a point appris à pratiquer la justice [1], et celui qui a commis l'iniquité sur la terre des saints a vu affranchir sa propre terre de l'interdit très-juste qui la liait.

4. Pour cette raison, quand il n'y en aurait pas d'autre, je regrette d'être mêlé aux affaires, surtout à celles que je sais m'être étrangères. Je le déplore, mais j'y suis contraint. Par quel autre mieux que par vous, homme excellent, puis-je espérer d'être délivré de cette nécessité?

[1] Lévit., XIX, 14. — [2] Isaïe, V, 20.
[3] Autrefois les cardinaux étaient toujours appelés Frères.
[4] Jean, X, 32. — [5] Nombre, XXII, XXIV.

[1] Ps. XXXVIII, 3. — [2] Isaïe, XXVI, 19.

Dans cette occasion, ni le pouvoir ni la volonté ne vous manquent, je le sais. Je me réjouis même d'apprendre que notre intervention dans des affaires de cette sorte a déplu à votre prudence. Certes vous êtes en cela très-juste et très-bon. Si donc vous le voulez ainsi, ou plutôt puisque vous voyez et jugez que cela est utile à votre ami, convenable à un religieux, agissez, je vous en prie, et donnez vos soins afin que notre commune volonté s'accomplisse promptement, que, pour vous, on satisfasse à la justice, et que, pour moi, on veille au salut de mon âme. Qu'on ordonne, s'il vous plaît, à ces grenouilles criardes et importunes de ne pas sortir de leurs trous, mais de se contenter de leurs marais. Qu'on ne les entende pas dans les conciles, qu'on ne les rencontre pas dans les palais, qu'aucune nécessité ni qu'aucune autorité ne puissent les entraîner dans les procès ni dans les affaires. Par là peut-être votre ami pourra échapper au reproche de présomption. J'ignore en effet comment j'ai pu mériter ce reproche, car je sais que mon dessein et ma résolution sont de ne jamais sortir du monastère tant qu'il ne s'agira pas des intérêts de notre Ordre, à moins que je ne sois appelé par le légat du Siége apostolique ou par mon propre évêque; car vous savez parfaitement qu'il n'est point permis à notre humilité de résister à leurs ordres, sinon en vertu de quelque privilége d'une autorité supérieure. Si jamais, comme je l'espère, ce privilége m'est accordé par votre entremise, alors certainement j'aurai la paix, et on l'aura à mon sujet. Cependant mon silence et ma retraite ne feront pas cesser, je pense, le murmure des Églises, si la Cour de Rome ne renonce à faire tort aux absents pour plaire à ceux qui sont auprès d'elle. Adieu.

LETTRE XLIX.

(Écrite l'an 1128.)

AU SEIGNEUR PAPE HONORIUS EN FAVEUR D'HENRI, ARCHEVÊQUE DE SENS.

Au Souverain Pontife Honorius, ses serviteurs, si nous sommes jugés dignes de ce nom, Étienne de Cîteaux, Hugues de Pontigny, Bernard de Clairvaux : tout ce qui est dû au plus vénérable des maîtres et au plus bienveillant des Pères.

Dans les monastères où nous demeurons et où nos péchés nous ont poussés, nous ne cessons de prier pour vous et pour l'Église de Dieu, qui vous a été confiée ; avec l'Épouse du Seigneur nous nous réjouissons de la fidélité du gardien, et avec l'ami de l'Épouse, de la fécondité des travaux. C'est pourquoi nous exposons fidèlement et hardiment à votre Paternité les oppositions que nous voyons avec douleur s'élever dans notre royaume contre cette Église notre mère. Le roi Louis, et combien ne le sentons-nous pas, nous qui sommes ses voisins, persécute moins les évêques, que leur zèle pour la justice, leur culte de la piété, et jusqu'à la régularité de leur vie. La prudence de Votre Sainteté peut le remarquer aisément en ce que ceux qui auparavant, grâce à leurs mœurs et à leurs habitudes mondaines, étaient vénérés comme illustres, regardés comme fidèles, traités comme familiers, sont mis au rang des ennemis, maintenant qu'ils vivent d'une manière digne de leur sacerdoce et qu'ils honorent en toutes choses leur ministère. De là viennent les injures graves et les outrages par lesquels l'innocence de l'évêque de Paris a été attaquée sans être ébranlée, car le Seigneur a étendu sa main sur lui et a mis la vôtre devant lui. De là vient encore que maintenant le roi s'efforce d'ébranler et d'abattre la fermeté du seigneur de Sens, afin qu'après avoir renversé le métropolitain, ce qu'à Dieu ne plaise, il puisse facilement, à son gré, sévir contre les suffragants. Enfin, qui doute qu'il veuille autre chose qu'attaquer la religion qu'il appelle ouvertement la destructrice de son royaume et l'ennemie de sa couronne ? Ce nouvel Hérode ne soupçonne plus le Christ dans son berceau, mais il envie son triomphe dans les églises. Nous ne croyons pas qu'il ait rien contre cet archevêque ; seulement il s'efforce d'éteindre l'esprit en lui comme dans les autres. Enfin, si l'on nous soupçonne d'être trompeurs ou trompés dans ce que nous attestons, un examen attentif de votre part le découvrira promptement, pourvu toutefois, comme nous le désirons vivement et comme nous vous en supplions avec instance, qu'il sorte de votre bouche, Très-saint Père, un jugement dans lequel, nous en avons l'assurance, vous garderez l'innocence et vous verrez l'équité. Autrement, renvoyer l'affaire en la présence et sous l'autorité du roi, ce n'est autre chose, hélas ! que livrer un homme à la haine de ses ennemis.

LETTRE L.

(Écrite l'an 1128.)

AU MÊME.

Sur le même sujet. Il demande qu'il soit permis à l'Archevêque d'en appeler au Siége apostolique.

Il aurait fallu, si votre autorité l'eût trouvé bon, que la cause du seigneur de Sens fût discutée devant vous, de crainte que, forcé de répondre à ses adversaires en la présence et sous l'autorité du roi qui lui est hostile, l'archevêque ne passât pour un homme livré à la haine de ses ennemis. Mais, comme on doit attendre avec confiance le bien de tout ce que vous décidez et qu'on doit également s'en tenir inviolablement à ce que vous ordonnez, tout ce qu'il paraît y avoir chez nous de personnes religieuses, ne demandent humblement qu'une chose à votre piété, ô Père : c'est que, si par hasard ce prélat, comme cela arrive d'ordinaire, se sent écrasé sous le regard du puissant, il lui soit permis de se réfugier dans votre sein paternel, ce qui n'a jamais été jusqu'ici, que je sache, refusé à aucun opprimé. Autrement, que le juste Joseph voie ce qui lui reste à faire de l'enfant et de sa mère, puisqu'à présent encore, dans la province de Sens, voici qu'on cherche le Christ pour le perdre ; car, pour exprimer plus manifestement ce qui est, on reconnaît que le roi persécute ouvertement dans l'archevêque sa régularité nouvelle, puisqu'au temps où ce dernier avait une vie et des habitudes mondaines, il voulait l'élever à tous les honneurs et le protégeait complètement contre toute hostilité.

LETTRE LI.

(Écrite l'an 1128.)

A HAIMERIC, CHANCELIER.

Sur le même sujet.

A l'illustre Haimeric, chancelier du Saint-Siége romain, Bernard dit abbé de Clairvaux : le salut et ce que peut la prière d'un pécheur.

Jusqu'à quand durera cette vérité : *Tous ceux qui veulent vivre avec piété dans le Christ souffrent persécution* [1] ? Jusqu'à quand l'héritage des justes sera-t-il laissé sous la verge des pécheurs ? Qui donnera aux saints le pouvoir de commencer à se lever contre ceux qui les ont accablés ? Qui peut souffrir encore cette dissemblance entre le ciel et la terre que, tandis que les anges se réjouissent de la correction des méchants, les enfants d'Adam en frémissent et en sèchent de douleur, comme si Jésus par ses souffrances n'avait pas purifié dans son sang ce qui est sur la terre et ce qui est au ciel, ou comme si Dieu ne s'était pas réconcilié avec le monde dans la personne de son fils ? Autrefois on louait cet archevêque dans les désirs de son âme, on le bénissait dans sa vie et dans ses mœurs mondaines. Mais maintenant on cherche la simonie sous les langes de Jésus enfant ; une curiosité maligne scrute parmi des vertus naissantes pour y découvrir jusqu'à des cadavres de vices expirés. Vous voyez comme Jésus est élevé aujourd'hui en signe de contradiction. Je vous supplie donc pour lui, je vous conjure en son nom. Il a certainement en lui de quoi vous inspirer de la crainte et aussi de la pitié. Levez-vous aujourd'hui pour défendre l'archevêque dans l'intérêt de Celui devant lequel vous aurez à vous lever un jour pour être vous-même examiné. Adieu.

[1] II Tim., III, 12.

LETTRE LII.

(Écrite vers l'an 1128.)

AU MÊME.

Il l'assure que l'évêque de Chartres n'a pas eu l'intention d'aller à Jérusalem ; et il lui demande à être déchargé des causes et des affaires publiques.

Notre ami commun, le seigneur de Chartres [1], a voulu vous assurer encore par mon entremise, qu'il n'avait été ni dans ses désirs ni dans ses intentions de demander au seigneur Pape la permission de partir pour Jérusalem, comme quelques personnes, à ce que nous avons appris, en avaient persuadé Sa Sainteté. Quand même il l'aurait beaucoup désiré, il n'aurait pu s'en aller sans scandaliser gravement tous les gens de bien que nous avons ici ; car ceux-ci auraient craint que son absence ne fît aux siens plus de mal que sa présence ne ferait de bien aux étrangers. Voilà pour l'évêque.

Maintenant, pour parler aussi un peu de moi, selon cet avertissement de l'Écriture : *Ayez pitié de votre âme et vous plairez à Dieu* [2], voulez-vous donc que je sois accablé de causes, occupé d'affaires et qu'il ne me serve à rien d'être

[1] Geoffroy. (V. lettre 55.)
[2] Eccl. XXX, 24.

débarrassé des miennes, puisque je suis tout absorbé par celles d'autrui? Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, faites que je sois entièrement délivré de ces occupations, afin qu'il me soit permis de prier pour mes péchés et pour les vôtres. Sans doute, je ne juge rien de plus sûr pour moi que d'obéir à la volonté du seigneur Pape; mais, qu'il daigne, lui aussi, considérer ce que je puis. Plût à Dieu, en effet, qu'il sût combien ces affaires me sont impossibles ou difficiles. Mais j'en ai dit assez là-dessus à un sage.

L'évêque dont je vous ai parlé m'a demandé quelques-uns de mes opuscules pour vous les envoyer; mais je n'en ai eu sous la main aucun qui me parût digne de votre attention. J'ai cependant publié dernièrement un petit traité sur la grâce et le libre arbitre; je vous l'enverrai volontiers, quand je saurai que vous le voulez. Adieu.

LETTRE LIII.

(Écrite vers l'an 1128.)

AU MÊME.

Il lui adresse deux religieux et se recommande en même temps à lui par leur entremise.

Je me souviens de vous avoir écrit pour beaucoup de gens et par l'entremise de beaucoup de gens; mais maintenant, moi qui vous écrivais, me voici devant vous. En ces deux personnes vous en voyez trois, car elles ne peuvent vivre sans moi; je repose continuellement dans leur cœur, et j'y trouve même plus de sécurité et de suavité que dans le mien. Ce langage passera pour exagéré, mais seulement aux yeux de celui qui n'a jamais senti la force de l'amitié, qui ignore la puissance de la charité, et qui ne sait pas que la multitude des fidèles ne fait qu'un cœur et qu'une âme [1]. Ainsi, qui voit ces deux personnes me voit aussi, quoique ce ne soit pas dans mon corps, et ce qu'elles disent, je le dis également, mais par leur bouche. Mon corps est absent, j'en conviens, mais c'est là une minime partie de moi-même. Celui qui n'a vu que mon visage, affirme sans mensonge et sans faute que ce n'est pas seulement une portion de mon être, mais moi qu'il a vu, bien qu'il n'ait vu de moi cependant qu'une partie et une partie minime. Combien donc ne dirai-je pas avec plus de vérité, que je suis, même à défaut de mon corps, là où je sens ma volonté, mon esprit, mon amour, qui sont sans doute la meilleure et la plus noble partie de moi-même? Sachez donc que dans ces trois corps nous ne formons qu'un, non par une égale sainteté, car en cela je suis au-dessous d'eux, mais par une même volonté et par la parfaite union de nos esprits. Pourquoi donc le lien de la charité ne produirait-il pas cette unité entre plusieurs réunis dans un même esprit, quand les rapports des époux font qu'ils sont deux dans une même chair? Je voudrais, si vous daigniez y consentir, vous admettre pour quatrième dans cette union d'amitié. Vous obtiendrez cela facilement, si vous ne le dédaignez pas; faites-nous seulement savoir que vous ne le dédaignez pas. Adieu.

[1] Act. IV, 32.

LETTRE LIV.

(Écrite vers l'an 1136.)

AU MÊME.

Il lui recommande l'abbé Vivien, et il lui conseille de travailler sérieusement au salut de son âme.

Je désire et je demande que, par amour pour Dieu et pour nous, le porteur de cette lettre le vénérable Vivien, abbé d'Haute-Combe, auquel je suis, à cause de sa piété, uni par une étroite amitié, ressente les effets de la vôtre dans son affaire. Voilà pour lui, le reste vous concerne. *Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il doit perdre son âme? Ou que donnera-t-il pour la racheter* [1]? Le monde entier ne suffirait pas. L'âme qui a été rachetée du sang du Christ est une grande chose et sa chute est terrible, puisqu'elle n'a pu être réparée que par la croix du Christ. Si le péché la précipite une seconde fois jusque dans la mort, comment en sera-t-elle retirée? Y a-t-il un autre Christ, ou le Christ doit-il être une seconde fois crucifié pour elle? Je voudrais qu'à ce sujet vous n'oubliassiez jamais ce conseil du sage : *Mon fils, souviens-toi de tes derniers moments, et tu ne pècheras jamais* [2].

[1] Matth., XVI, 26. — [2] Eccl. VII, 40.

LETTRE LV.

(Écrite vers l'an 1128.)

A GEOFFROY, ÉVÊQUE DE CHARTRES[1].

Il le prie de recevoir et d'assister un religieux reclus qui avait abandonné sa profession, mais qui alors s'était converti.

Au très-prudent et très-fidèle serviteur de Dieu, à Geoffroy évêque de Chartres, Bernard serviteur des pauvres du Christ qui sont à Clairvaux: qu'il soit entouré de la lumière des montagnes éternelles.

Autant votre estimable vie vous apporte d'honneurs, autant votre renommée flatteuse vous apporte de charges. Celui par qui et pour qui vous recevrez la présente lettre a été, à l'exemple de tant d'autres dont le nombre n'est pas petit, vous le savez par expérience, attiré par la bonne odeur de vos vertus, qui de loin est arrivée jusqu'à lui : cet homme recourt avec confiance à votre bonté accoutumée, dans l'espoir de trouver auprès de vous, non-seulement un conseil sur ce qu'il doit faire, mais un appui pour le pouvoir accomplir. Voici sa situation. Il s'était, par amour pour Dieu et en vertu d'un vœu, renfermé dans une cellule[2]. Il vous exposera la cause de sa sortie et de sa transgression. Il désire revenir à cette résolution; mais il s'est proposé de l'accomplir avec votre assistance, s'il peut l'obtenir par nos prières dont il a eu soin de se munir. Agissez comme à l'ordinaire; portez secours à l'indigent, et, puisque vous vous reconnaissez des devoirs envers les sages et les simples, hâtez-vous d'arracher de la gueule du loup une pauvre brebis du Christ égarée; la ramenant à son premier pâturage, ordonnez qu'elle soit renfermée dans quelque cellule près d'une de vos bergeries, à moins que vous n'aperceviez quelque parti plus avantageux pour elle, et que vous jugiez devoir le lui permettre et pouvoir le lui persuader.

[1] Saint Bernard était grand admirateur des vertus de ce prélat avec lequel il fut souvent employé par l'autorité du Souverain-Pontife à terminer diverses affaires de l'Église. C'était un homme vraiment apostolique ressemblant à saint Bernard en toutes choses, par l'esprit, par les inclinations, par les mœurs. V. saint Bernard, de la Considération, liv. IV, ch. 5; Baronius, t. XII, an. 1135. Geoffroy avait été religieux de Cîteaux: il mourut au commencement de l'année 1138.

[2] Ceux qui s'étaient reclus suivant les formes solennelles n'avaient plus le droit de sortir de leur cellule, comme l'atteste Grimlaicus dans la règle des solitaires

LETTRE LVI.

(Écrite vers l'an 1128)

AU MÊME.

Il ne sait rien du voyage de Norbert à Jérusalem. Il ne partage pas l'avis de ce dernier sur l'Antechrist. Il recommande encore à Haimeric l'affaire d'Humbert.

Vous me demandez si le seigneur Norbert[1] doit aller à Jérusalem; je n'en sais rien. Il y a peu de jours j'ai eu le bonheur de le voir et de puiser beaucoup à ses lèvres, canal des vérités célestes[2], mais je ne lui ai rien entendu dire de ce voyage. Comme je lui demandais ce qu'il pensait de l'Antéchrist, il m'assura qu'il savait d'une façon très-certaine que l'Antéchrist apparaîtrait, la génération actuelle durant encore. Je m'informai d'où il tenait cette assurance, et il voulut bien me l'exposer; mais après avoir entendu sa réponse, je ne crus pas devoir partager sa conviction. En résumé, cependant, il m'affirma qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu une persécution générale dans l'Église. Je veux maintenant rappeler à votre piété ce pauvre, cet exilé du nom de Humbert. Il y a longtemps, quand vous étiez à Troyes, il vous suppliait d'intercéder auprès du comte Thibault qui l'avait dépouillé de ses biens. J'adresse encore aujourd'hui avec lui et pour lui à votre piété la même prière. J'ai déjà écrit à ce prince une lettre de supplications[3] à ce sujet, mais je n'ai pas trouvé grâce devant lui et je n'ai rien obtenu. Je dois maintenant vous dire avec plaisir ce qu'avec plaisir vous apprendrez. Votre Étienne court et ne va point au hasard; il combat et ne frappe pas en l'air. Priez afin qu'il coure de manière à toucher le but, qu'il combatte de manière à vaincre.

LETTRE LVII.

(Écrite vers l'an 1128.)

AU MÊME.

Des vœux de peu d'importance ne doivent pas être un obstacle à de plus grands biens; il semble qu'il s'agisse des religieux dont il est question dans la lettre 55.

D'après ce que cet homme m'a rapporté de votre part, vous avez différé, jusqu'à présent,

[1] Saint Norbert fondateur de l'ordre des Prémontrés, qui dans l'espace de vingt années, atteignit presque au nombre de soixante-dix abbayes. (V. let. 253.)

[2] Le latin est intraduisible; saint Bernard appelle la bouche de saint Norbert *celestis fistula*; le mot *fistula* désigne le chalumeau avec lequel on communiait sous l'espèce du vin.

[3] V. let. 37, 38.

de satisfaire à sa demande et à son désir, parce qu'il vous a paru avoir manqué à son premier vœu, qui était d'aller à Jérusalem. Si vous demandez notre sentiment à cet égard, pour moi, je ne crois pas que des vœux moindres doivent empêcher des vœux plus grands, ni que Dieu exige le bien même qu'on lui a promis, si, en échange, on accomplit quelque chose de meilleur. Auriez-vous, en effet, le droit de vous irriter contre quelqu'un qui, vous devant douze écus, au lieu de cette somme, vous paierait, au jour fixé, un marc d'argent? Que si vous craignez quelque chose de son évêque, je vous assure qu'en donnant quelque secours à cet homme, non-seulement vous ne déplairez pas, mais que vous serez même très-agréable au prélat. Adieu.

LETTRE LVIII.

(Écrite vers l'an 1126.)

A EBALE, ÉVÊQUE DE CHALONS [1].

Il conseille à Ebale de s'appliquer à mettre un homme capable à la tête du monastère ou de l'église de Tous-les-Saints.

Au seigneur Ebale, par la grâce de Dieu vénérable évêque de la sainte église de Châlons, le frère Bernard abbé de Clairvaux : ce que peut la prière d'un pécheur.

1. Il n'est pas bien à vous de négliger, ou de faire semblant de ne pas voir le péril de cette petite nacelle qui flotte sous vos yeux sans pilote, je parle de l'église de Tous-les-Saints. C'est à vos soins, en effet, que cette affaire est remise : aussi je me demande avec surprise pour quelle raison, et sur quels fondements, vous renoncez à faire venir le clerc qui a été élu pour cette église par des personnes religieuses, et qui lui-même, dit-on, est un homme religieux. Il est vrai que l'incurie ou la paresse de quelques-uns de ceux qui sont dans cette maison ne mérite pas ce bonheur. Repoussant, comme nous l'avons appris, celui qui a été élu, sans alléguer de raison, sinon que c'est un religieux, ils ont osé presser Votre Grandeur d'en faire élire un autre ; ils demandaient, en apparence, quelqu'un qui parût plus populaire, plus affable, qui ne fût pas étranger, mais connu et aimé des habitants, instruit des mœurs du pays, propre à traiter les affaires de l'église ; mais vous vouliez en réalité, dirai-je en me tournant vers ces habiles donneurs d'avis, qu'il ne reprît pas vos vices, qu'il approuvât votre misérable conduite, ou qu'il n'osât pas s'y opposer. Il ne faut pas les écouter ; qu'ils le veuillent ou non, vous devez faire tous vos efforts pour que cet homme, dont on rend de bons témoignages, s'occupe au plus vite de cette église désolée; car, s'il est tel qu'on le publie, Dieu sera certainement avec lui, pour lui donner la grâce qui le fera plaire à tous, et réussir en toutes choses.

2. S'il arrive qu'on ne puisse pas l'avoir, peut-être parce qu'ils en sont indignes, qu'on s'applique à trouver dans quelque maison religieuse une autre personne qui semble capable; qu'elle ne soit pas telle que le demandent ces gens qui ne veulent que ce qui flatte leurs sens; mais qu'elle sache régler les affaires extérieures, de façon à préférer à toutes choses le soin des âmes. Deux monastères, celui de Saint-Pierre et celui de Saint-Urbain [1], ayant été quelque temps privés, comme celui-ci, du secours pastoral, votre prédécesseur, le seigneur Guillaume d'heureuse mémoire, sans s'arrêter aux fatigues d'un long voyage ni aux rigueurs de l'hiver, se rendit lui-même une fois à Dijon, et, si je ne me trompe, deux fois à Cluny; il amena de Dijon le seigneur Hugues, homme de bien, qui est mort depuis; de Cluny, un homme vénérable qui vit encore, le seigneur Radulfe; il les obtint avec peine et à force de prières, et il mit chacun d'eux à la tête d'un des monastères, car il ne trouvait pas de sécurité à en confier la direction à un moine de ces maisons. Je vous ai rapporté cet exemple pour avertir votre charité que, dans l'affaire actuellement remise entre vos mains, vous ne devez pas montrer moins de prudence que de sollicitude.

[1] Ebale était neveu de Hilduin, comte de Rouy et fils d'André comte de Rameruc. Il succéda, en 1122, comme évêque de Châlons à Guillaume de Champeaux, et eut pour successeur en 1126, Elbert ou Robert, et après lui Geoffroy abbé de Saint-Médard auquel est adressée la lettre 66. La lettre ci-dessus est donc antérieure à la lettre 13 écrite en faveur d'Albéric qui élu après Ebale, n'obtint pas cependant la dignité épiscopale.

[2] Abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin près de Châlons.

[1] Ces deux monastères de l'ordre de Saint-Benoit et plus tard de la congrégation de Saint-Victor étaient situés, le premier dans la ville même, le second dans le diocèse de Châlons. Guillaume de Champeaux y rétablit une discipline plus exacte.

LETTRE LIX.

(Écrite l'an 1129.)

A GUILENCUS, ÉVÊQUE DE LANGRES [1].

Il l'exhorte pour éviter toute occasion de récrimination et de scandale, à céder à l'église Saint-Étienne de Dijon quelques biens de cette église devenus vacants par la mort de Garnier.

A son seigneur et père Guilencus, par la grâce de Dieu évêque de Langres, le frère Bernard abbé de Clairvaux: sa personne entière.

En apprenant la mort du seigneur archidiacre Garnier [2], nous avons cru nécessaire d'adresser à votre Paternité une prière, ou plutôt un conseil, si toutefois vous daignez acquiescer aux avis de notre petitesse : c'est qu'il plaise à votre libéralité d'élever la miséricorde au-dessus de la justice, dans l'affaire des biens de Saint-Étienne de Dijon, qui étaient entre vos mains. Nous n'ignorons pas qu'ils doivent vous revenir, d'après la disposition qui fut, nous nous en souvenons, prise dans le chapitre de Langres, et même confirmée par écrit, quand votre fils Harbert fut établi premier abbé régulier de cette église. Mais, nous savons que ce serait là l'occasion d'un grand scandale pour les chanoines, et d'un grand affront pour l'abbé, si vous étendiez la main, pour une raison quelconque, sur des biens que cette église a toujours possédés. Les chanoines se plaindraient de l'abbé, comme si son arrivée leur eût apporté le principe du mal, puisque ce serait à cause de lui, et à son entrée dans l'église, qu'elle éprouverait un si grand dommage. Nous supplions donc votre piété, et en même temps nous lui conseillons d'épargner à tous ces petits du Christ un si grand scandale, et de délivrer aussi son vicaire de cette honte, en concédant à cette église ce qu'on sait lui avoir appartenu jusqu'ici [3].

[1] Guilencus, appelé aussi Wilencus et Guillermus, était archidiacre de Langres quand il fut nommé évêque de cette église.

[2] Garnier fut d'abord abbé de l'église de Saint-Étienne de Dijon avant qu'on y eût mis des chanoines réguliers en 1113; cette même année, quatre chanoines de cette église se retirèrent dans le village de Quintinie pour y mener la vie régulière; puis, en 1116, ils revinrent dans leur église au nombre de douze. L'église fut gouvernée par de simples prieurs, Arnulphe et ensuite Galon, jusqu'en 1125. Cette année, Erbert ou Harbert en fut institué abbé en présence d'Humbaud, archevêque de Lyon, d'Étienne, évêque d'Autun, de Joceran, évêque de Langres, et d'autres. V. Perard. *in Burgundicis monumentis*, pag. 86, 87, où se trouve la vie de Garnier.

[3] Guilencus accorda ce que saint Bernard lui demandait. On voit dans Perard, pag. 97, la charte qui fut rédigée à Langres en 1129, et qui est signée des abbés de Cîteaux et de Clairvaux. Cette même année, le différend qui existait entre cette église et les moines de Saint-Seine fut arrangé par Joceran d'après les conseils des abbés de Cîteaux et de Clairvaux. L'affaire portée ensuite devant le Pape Innocent fut confiée par lui à Étienne de Cîteaux et à Bernard de Clairvaux. Saint Bernard était donc chargé de toutes les affaires, et il terminait tous les différends.

LETTRE LX.

(Écrite vers l'an 1128.)

AU MÊME.

Il le prie pour l'église de Molêmes.

Je viens, intercesseur non importun, je pense, vous supplier pour l'église de Molêmes. Beaucoup de raisons, en effet, m'encouragent à ne pas craindre de refus pour notre demande. D'abord nous ne vous supplions pas pour une église quelconque qui vous serait étrangère, mais pour une église qui est vôtre. Ensuite, nous croyons que cette église n'empiète pas sur le bien d'autrui, mais ne réclame de votre équité que son propre droit. En troisième lieu, la même demande vous est adressée avec nous par quelqu'un qui pourrait à lui seul obtenir de vous bien davantage, je veux dire le comte Thibault. J'ajouterai encore que je ne crois pas en cela mon espérance téméraire. Car nous ne nous défions pas tellement de notre bassesse, que nous n'osions, pour demander ce qui nous aura semblé raisonnable, nous présenter en personne, s'il le faut, devant votre Grandeur dont nous avons déjà tant de fois éprouvé la bienveillance. Adieu.

LETTRE LXI.

(Écrite vers l'an 1125.)

A RICUIN, ÉVÊQUE DE TOUL.

Il renvoie aux soins de l'évêque de Toul un homme venu près de lui sur l'ordre de cet évêque pour faire pénitence.

A son révérend seigneur et père, à Ricuin [1] par la grâce de Dieu évêque de Toul, le frère Bernard dit abbé de Clairvaux: salut et prière

Voici ce pécheur que Votre Grandeur, comme il nous l'a rapporté lui-même, a pris soin de nous adresser, à nous pécheurs, pour nous

[1] Ricuin mourut en 1156; ainsi la lettre ne peut pas être reportée au delà de cette époque. La lettre 396 est adressée au même personnage.

consulter sur le salut de son âme; nous n'avons quant à présent rien trouvé de plus salutaire à lui conseiller que de retourner dans le sein de votre piété paternelle et de réclamer une décision de votre bouche sacerdotale. Si nous considérons notre petitesse et la mesure de nos fonctions, sans vouloir en sortir, nous n'avons pas d'ordinaire la présomption, surtout dans les matières criminelles, d'imposer de pénitence à personne, sinon à ceux que nous avons pris sous notre garde. Quelle témérité n'y aurait-il pas en effet, à des pécheurs et à des ignorants comme nous, à entreprendre de traiter les affaires des évêques, surtout quand elles sont de cette nature? Nous aussi, comme les autres hommes, toutes les fois qu'il s'élève parmi nous quelque question plus grave que nous ne savons, ne pouvons ou n'osons résoudre par nous-mêmes, nous la réservons à la décision épiscopale, comme il convient de le faire, et nous ne sommes en sécurité que lorsque nous nous appuyons sur un conseil ou sur un jugement du Pontife suprême. Que le propre pasteur de cette brebis malade, lui qui connaît les canons, veille donc à lui appliquer le remède de pénitence dont elle a besoin; de crainte qu'une âme pour laquelle le Christ est mort, ne meure dans le péché, ce qu'à Dieu ne plaise! et que le Pasteur souverain des âmes ne vous demande compte du sang de celle-là. Pour nous, nous avons déterminé cet homme à quitter le monde, comme Dieu lui en donne l'inspiration, si toutefois, étant vieux et pauvre, il peut, par votre entremise, obtenir d'être accueilli dans quelque sainte communauté de votre diocèse. Puisse, saint et vénérable père, ce jour qui en vaut des milliers et mieux encore, vous recevoir vous-même plein de jours dans les tabernacles du Seigneur.

LETTRE LXII.

(Ecrite avant l'an 1129.)

A HENRI, ÉVÊQUE DE VERDUN [1].

Il recommande à cet évêque une femme couverte de péchés, mais alors repentante.

Au seigneur Henri, par la grâce de Dieu, évêque de Verdun, le frère Bernard dit abbé de Clairvaux : salut et prière.

Cette femme que depuis de longues années déjà Satan tenait enchaînée dans les liens inextricables et multipliés de ses péchés, a demandé à notre petitesse un conseil sur l'état de son salut; le conseil qu'elle a reçu, c'est qu'après ces grands et longs égarements, la brebis fugitive courut avec confiance se jeter dans le sein de son propre pasteur; il portera secours à sa misère avec d'autant plus d'empressement et de sollicitude que, chargé de cette âme, il est certain d'avoir à en rendre un compte plus rigoureux à l'Agneau qui est mort pour elle. C'était à nous à la corriger dans ses écarts; c'est à vous à ne pas la mépriser comme pécheresse, mais au contraire à la recevoir comme pénitente. Si l'histoire de ses malheurs est telle qu'elle nous l'a exposée, vous devez ou la réconcilier avec son premier mari, s'il vit encore, ou s'il n'y consent pas, les obliger l'un comme l'autre à vivre dans la continence. Adieu.

[1] Cet évêque est celui qui en 1129 s'était démis de son évêché sur les conseils de saint Bernard. V. lettre 48 et la note.

LETTRE LXIII.

(Ecrite vers l'an 1128.)

AU MÊME.

Il se justifie auprès de lui d'un acte de témérité dont on l'avait accusé; il désire faire sa connaissance; il lui recommande Guy.

Relativement aux points sur lesquels il a plû à votre Excellence de nous demander des éclaircissements, ou nous avons été trompés, ou vous l'avez été par celui qui vous a fait ce récit. Cependant, s'il y a eu quelque chose, car je tiens pour suspecte ma mémoire dont je connais la fragilité, et je ne veux pas supposer une telle fausseté dans le frère qui a rapporté cela, je sais avec certitude, et je veux vous donner la conviction que jamais je n'ai prononcé ni exprimé devant personne sur votre compte aucune parole de blâme ni de censure. A Dieu ne plaise que notre petitesse soit assez téméraire pour parler contre des évêques, et des évêques absents, sur des choses qui ne nous regardent pas, et alors que surtout nous ne les avons pas vérifiées! Nous avons appris avec gratitude que vous avez la bonté de désirer faire notre connaissance; cela nous fait souhaiter plus vivement encore à notre tour de vous connaître et d'être connu de vous. Dans ces sentiments nous supplions Votre Grandeur, ou plutôt nous faisons hardiment appel à votre bienveillance, en faveur du monastère que, sous votre protection et d'après vos conseils, dit-on, notre révérend frère et collègue, le seigneur Guy, abbé

de Trois-Fontaines, a entrepris de construire [1]. Montrez en cette occasion l'intérêt que vous nous portez : et croyez que tout ce que vous ferez pour lui, vous le ferez pour nous-mêmes. Adieu.

LETTRE LXIV.

(Ecrite vers l'an 1129.)

A ALEXANDRE, ÉVÊQUE DE LINCOLN [2].

Philippe voulant aller à Jérusalem passa par hasard à Clairvaux et résolut d'y rester. Saint Bernard demande pour cela à Alexandre son consentement. Il lui recommande les affaires de Philippe avec ses créanciers. Enfin il l'exhorte à ne pas trop se fier à la gloire du monde.

A l'honorable seigneur Alexandre par la grâce de Dieu évêque de Lincoln, Bernard abbé de Clairvaux : qu'il cherche à être honoré plutôt dans le Christ que dans le siècle.

1. Votre Philippe, voulant aller à Jérusalem, a trouvé une route abrégée, et il est promptement arrivé au but de ses désirs. En peu de temps il a traversé cette grande et vaste mer; une heureuse navigation l'a conduit au rivage désiré et il a enfin abordé au port du salut. Déjà ses pieds se sont arrêtés dans les portiques de Jérusalem, et trouvant dans notre forêt celui qu'il avait entendu dans Ephrata, il l'a adoré avec joie au lieu même où ses pas se sont fixés. Il est entré dans la Cité sainte, il a partagé l'héritage de ceux auxquels il est dit avec raison : *Vous n'êtes plus des étrangers ni des hôtes ; mais vous êtes de la cité des saints et de la maison de Dieu* [3]. Il entre et sort avec eux, il est comme un saint lui-même, et il se glorifie avec les autres en disant : *Notre vie se passe dans les cieux* [4]. Il est donc devenu, non pas seulement un visiteur curieux, mais un habitant fidèle, un citoyen inscrit de Jérusalem, non de cette ville terrestre qui touche au mont Sina d'Arabie, et qui est dans la servitude avec ses fils, mais de cette ville libre, qui est là-haut notre mère [5].

[1] L'abbaye de la Chalade, dans le diocèse de Verdun, fut commencée en 1128 sous le pontificat d'Henri et consacré par Adalbéron son successeur. Robert, moine de Saint-Victor de Verdun, se rendit en ce lieu avec deux de ses compagnons, et ils y construisirent une petite église et quelques cellules; ce fut le commencement du monastère. Robert ayant été appelé à Beaulieu, sa petite église fut donnée au vénérable Guy, abbé de Trois-Fontaines, avec le consentement et d'après les conseils de l'évêque Henri. Elle prit de grands accroissements, et sous l'abbé Gunter on y comptait près de trois cents religieux. V. Spicileg. t. XII, p. 337.

[2] Alexandre dirigea l'église de Lincoln en Angleterre de l'an 1123 à l'an 1147.

[3] Ephes., II, 19. — [4] Philip., III, 20. — [5] Galat., IV, 25, 26.

2. Cette ville, si vous voulez le savoir, c'est Clairvaux. C'est là cette Jérusalem unie à celle des cieux par toute l'ardeur de ses désirs, par la conformité des mœurs, et par une sorte de parenté spirituelle. C'est là le lieu de son repos pour toujours, comme il le promet; il l'a choisie pour sa demeure. Si l'on n'y voit pas encore, du moins on y attend cette paix véritable, celle dont il est dit : *Elle est la paix de Dieu qui surpasse toutes nos idées* [1]. Mais quoiqu'il ait reçu d'en haut cette bonne résolution, il désire cependant ne l'accomplir, ou plutôt même il se flatte de n'avoir agi que conformément à vos vœux, car il sait que vous n'ignorez pas cette maxime du Sage, que le fils sage est la gloire de son père [2]. Il prie donc votre Paternité, et nous la prions avec lui, de faire maintenir d'une manière immuable les dispositions qu'il a prises pour la remise de sa prébende à ses créanciers : qu'ainsi il ne soit pas convaincu d'avoir manqué à ses engagements ni fait tort à ceux dont il est le débiteur, ce qu'à Dieu ne plaise : car, si quelqu'un de ses frères a quelque chose contre lui, le sacrifice d'un cœur contrit qu'il offre chaque jour ne sera pas accueilli. Il vous prie ensuite de faire concéder à sa mère, tant qu'elle vivra, la maison qu'il a fait bâtir pour elle dans le domaine de l'église, avec la terre qu'il lui a assignée en cet endroit. Voilà pour Philippe.

3. Le peu qui suit est pour vous; nous avons cru devoir l'ajouter sur l'ordre et sous l'inspiration de Dieu même. Avec la hardiesse de la charité, nous vous exhortons à ne pas regarder comme durable la gloire d'un monde qui va tomber, et à ne pas perdre celle qui ne finira point. N'aimez pas vos biens pour vous-même ni plus que vous-même, et ne vous perdez pas ainsi avec eux. Que les séductions de la prospérité présente ne vous en cachent pas la fin, pour qu'elle ne soit pas suivie d'une adversité qui durera toujours ; que la joie passagère ne couvre pas pour vous l'éternelle affliction qu'elle engendre, et ne l'engendre pas en vous la cachant ; ne pensez pas que la mort soit loin ; qu'elle ne vous surprenne pas à l'improviste ; que la vie que vous espérez devoir être longue ne vous quitte pas bientôt, en vous laissant avec une mauvaise conscience selon cette parole : *Lorsqu'ils auront dit : Paix et sécurité, la mort viendra les surprendre, subite comme les douleurs de l'enfantement, et ils n'y échapperont pas* [3]. Adieu.

[1] Philip., IV, 7. — [2] Prov., X, 1. — [3] I Thess., V, 3.

LETTRE LXV.

(Ecrite vers l'an 1129.)

A ALVISE, ABBÉ D'ANCHIN [1].

Il loue sa mansuétude paternelle envers Goduin. Il s'excuse d'avoir reçu ce dernier et il lui en demande pardon.

A Alvise abbé du monastère d'Anchin, Bernard, salut de cœur.

1. Que le Seigneur vous rende la miséricorde que vous avez faite à votre saint fils Goduin. Nous avons appris en effet qu'à la nouvelle de sa mort, oubliant bientôt votre ancien ressentiment, mais non votre amitié, vous vous êtes montré plus consolateur que vengeur. Vous avez retrouvé en vous, comme la situation le demandait, le père et non le juge. Vous vous êtes appliqué à lui rendre tous les devoirs de la piété et de la charité, comme un père à son fils. Que pouviez-vous faire de mieux, de plus louable, de plus digne de vous? Qui l'aurait cru ? Personne en vérité ne connaît ce qui se trouve dans l'homme, sinon l'esprit qui est en lui [2]. Où est à présent cette sévérité, cette rigueur, cette indignation qu'autrefois vos lèvres, votre air, vos regards exprimaient d'ordinaire contre lui d'une façon terrible. A la première nouvelle de la mort de votre fils, vos entrailles paternelles se sont émues; aussitôt tous ces sentiments feints, commandés et par conséquent passagers ont disparu; et ceux qui étaient véritables, mais qui demeuraient cachés, la charité, la piété, la bienveillance, se sont montrés. Alors dans votre cœur religieux la miséricorde et la vérité se sont rencontrées, et la miséricorde s'élevant au-dessus du jugement, la justice et la paix se sont embrassées. Autant que je puisse juger par conjecture des dispositions de votre esprit, quand il s'est agi de venger l'injure qui semblait vous avoir été faite, la vérité, enflammée du zèle de la justice, s'est armée; mais la pitié, qu'à l'exemple de Joseph [1] on avait prudemment dissimulée jusque là, ne supportant plus d'être cachée s'est, de même encore que chez Joseph, échappée du sein mystérieux de la tendresse, et s'unissant à la vérité, elle a réprimé la colère, elle a modéré le zèle, et elle s'est réconciliée avec la justice.

2. Alors je m'imagine que de la source très-pure d'un cœur pacifique ont jailli, comme des ruisseaux limpides, ces pensées : qu'est-il besoin de s'irriter; ne faut-il pas plutôt pardonner, ne pas oublier cette parole : *Je veux la miséricorde et non le sacrifice* [2], accomplir cet ordre : *Veillez à conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix* [3], et attendre l'exécution de cette promesse : *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'eux-mêmes obtiendront miséricorde* [4]. D'ailleurs n'était-il pas mon fils ? Qui donc peut s'irriter contre un fils, à moins qu'il ne l'ait été seulement tant qu'il a vécu avec moi, et non plus lorsqu'il m'eut quitté ? Mais s'il a pu pour un temps s'éloigner de mon corps, a-t-il pu aussi s'éloigner de mon cœur? Est-ce que la mort elle-même a pu me l'enlever ? La nécessité des lieux et des corps asservit-elle ainsi la liberté des cœurs qui s'aiment ? Je suis certain que ni la distance physique, ni l'absence, ni la mort corporelle ne pourront séparer ceux qu'anime un même esprit, et qu'unit un même amour. Enfin, si les âmes des justes sont dans la main de Dieu [5], assurément et ceux qui, ayant déjà déposé leur corps, reposent en Dieu, et nous qui combattons toujours sous la chair, mais non selon la chair, nous sommes véritablement unis. Il était mien pendant sa vie, il le sera après sa mort, et je le reconnaîtrai pour tel dans la patrie. Celui-là seul qui pourra l'arracher de la main de Dieu, parviendra à le séparer de moi.

3. Ainsi votre propre tendresse vous a fait satisfaction pour votre fils. Mais pour nous, mon père, qu'arrivera-t-il? car, quelle satisfaction convenable accepterez-vous de nous, à qui vous imputez, comme une grave injure, de l'avoir reçu lorsqu'il s'éloignait de vous. Que dirai-je ? Si je dis : Nous ne l'avons pas reçu, et que ne puis-je le dire sans péché, je mens ouvertement; si je dis : Nous l'avons reçu,

[1] Monastère de l'ordre de Saint-Benoit sur la rivière de Scarpe, à deux milles de Douai. Ce couvent fut fondé sous le nom de Saint-Sauveur en 1029, dans l'île d'Anchin, par Sicher et Valter, illustres personnages de ce temps; l'évêque de Cambrai dont ce lieu dépendait était alors Gérard II. Les moines d'Anchin s'aggrégèrent à l'ordre de Cluny et en embrassèrent la réforme en 1110. Cependant comme la réforme d'Anchin avait eu lieu surtout à l'instigation de l'abbé Lambert, ses moines irrités contre lui le déposèrent. Celui-ci ne se découragea pas: par des amis secrets, il les décida à élire pour son successeur un homme vénérable, de mœurs pures, éloquent et habile, capable enfin de relever leur église. Ils choisirent en conséquence Alvise, moine de la réforme de Cîteaux, qui dirigeait alors l'église de Saint-Vaast. Celui-ci, suivant les conseils et avec l'aide de Lambert, réforma le monastère d'Anchin et le rendit partout célèbre au spirituel comme au temporel. Alvise fut ensuite nommé à l'évêché d'Arras, qu'il gouverna de 1131 à 1148, année de sa mort. Anchin passa plus tard aux Jésuites, qui y fondèrent un collége célèbre.

[2] 1 Cor., II, 11.

[1] Gen., XLV, 1. — [2] Osée, VI, 6. — [3] Ephes., IV, 3. — [4] Matt., V, 7. — [5] Sag., III, 1.

mais à bon droit, je parais vouloir me justifier. Il sera plus sûr pour moi de répondre : Nous avons péché. Mais jusqu'à quel point ? Je ne dis point cela pour me défendre, car, qui ne l'aurait reçu ? Qui, je le répète, repousserait un pareil saint, quand il frappe; qui le chasserait, quand il est entré ? Sait-on, en effet, si Dieu n'a pas voulu suppléer à notre pauvreté avec votre abondance, et d'un grand nombre de religieux qui peut-être alors étaient chez vous, nous en envoyer un, pour notre consolation sans doute, mais aussi pour votre gloire? Car le fils sage est la gloire du père [1]. Enfin, nous ne sommes pas allés au-devant de lui par nos sollicitations, nous ne l'avons pas circonvenu pour le porter à venir à nous et à vous abandonner. Au contraire, Dieu sait que nous n'avons consenti à le recevoir malgré sa demande, ses prières, ses instances, qu'après avoir tenté de vous le renvoyer. Mais, comme il ne voulait pas céder, nous nous sommes à la fin rendus, non sans peine, à son importunité. Si c'est une faute d'avoir reçu et de cette façon un homme religieux, voyageur, isolé, il ne sera pas indigne de vous de pardonner une faute de cette nature, une seule fois commise, puisqu'il ne vous est pas même permis de refuser le pardon à ceux qui pècheraient contre vous jusqu'à septante fois sept fois.

4. Cependant, afin que vous sachiez combien il s'en faut que nous supportions légèrement, ou avec indifférence, d'avoir de quelque façon offensé votre Révérence, ou plutôt afin que vous connaissiez la peine que nous en éprouvons, je prends souvent Dieu à témoin de ce que ne pouvant aller à vous de corps, j'y porte un esprit suppliant ; je me vois bien des fois à genoux devant vous pour vous faire humblement satisfaction. Puisse l'Esprit qui peut-être m'inspire ces sentiments, vous faire sentir combien je suis digne de votre compassion et de vos larmes, quand je me prosterne ainsi à vos pieds comme si j'étais devant vous. Combien de fois, les épaules nues, j'ai, les verges à la main et prêt à frapper à votre commandement, imploré votre pardon et attendu ma grâce en tremblant ! Si cela ne vous importune pas, nous vous prions, père, de nous faire savoir au plus tôt, par votre réponse, comment vous aurez accueilli notre lettre : afin que, si elle vous a satisfait, nous nous consolions dans l'assurance de votre pardon ; sinon, que nous nous humiliions davantage, comme il est juste de le faire, et, que nous exigions encore de nous-mêmes, s'il est possible, quelque chose de plus digne de vous apaiser. Adieu.

[1] Prov., x, 1.

LETTRE LXVI.

(Ecrite vers l'an 1129.)

A GEOFFROY, ABBÉ DE SAINT-MÉDARD [1].

Il lui demande son entremise pour le réconcilier avec l'abbé Alvise: il le console dans ses tribulations.

Au seigneur Geoffroy, abbé de Saint-Médard, le frère Bernard, indigne supérieur de l'église de Clairvaux : le salut et non sur cette terre de passage.

Je vous prie d'abord de prendre la peine d'envoyer la lettre ci-jointe au seigneur abbé du monastère d'Anchin. Relativement à ce qu'elle porte, vous qui êtes présent, employez-vous pour votre ami absent, quand l'occasion en sera venue. Car je ne dois négliger le ressentiment contre moi, juste ou non, de personne, ni surtout d'un père si considérable : j'en suis bien éloigné et j'aurais pu peut-être mieux le lui montrer de vive voix que par écrit. Car en de telles circonstances un entretien est mieux accueilli qu'une lettre, et la parole est plus persuasive que l'écriture. En effet, les regards de celui qui parle font foi de ce qu'il dit; et la main ne peut exprimer les sentiments du visage. Mais puisqu'étant absent je ne puis lui donner satisfaction par moi-même, je la lui donne par vous autant qu'il est en moi. Je vous prie donc et je vous supplie d'ôter, pendant que vous le pouvez heureusement, le scandale du royaume de Dieu, de peur que si, ce qu'à Dieu ne plaise, la rancune persistait jusqu'à l'arrivée des anges qui seront envoyés [2] à la fin des siècles pour ce ministère, il ne fût nécessaire d'enlever de ce royaume ou l'un de nous, ou tous deux. Pour répondre à ce que vous m'avez écrit il y a longtemps en vous plaignant de vos tribulations, sachez que le Seigneur est près de ceux qui ont le cœur affligé. Ayez confiance en lui, parce qu'il a vaincu le monde. Il sait avec qui

[1] Geoffroy était, vers l'an 1111, abbé de Saint-Thierry près de Reims; il gouverna cette abbaye pendant huit ans; en 1119, il devint abbé de Saint-Médard près de Soissons. En 1131, saint Bernard ayant été élu évêque de Châlons comme successeur d'Herbert, refusa d'accepter cette haute dignité et fit nommer à sa place Geoffroy, qui resta sur ce siége jusqu'en 1143, année de sa mort. Geoffroy était un homme recommandable par son savoir et sa piété. Pierre le Vénérable en fait un grand éloge. Voy. Chron. d'Albéric, Chron. de saint Médard, Nécrologe de saint Thierry.

[2] Marc., XIII, 27.

vous habitez, et tous ceux qui vous affligent sont devant ses yeux. Il vous exaucera au milieu de la tempête, puisqu'il vous éprouve à présent dans les eaux de la contradiction. Adieu.

LETTRE LXVII.

(Ecrite vers l'an 1129.)

AUX MOINES DE FLAY [1].

Il se justifie d'avoir reçu le religieux B., sur ce que ce dernier venait d'un monastère jusqu'alors inconnu à saint Bernard, et qu'il le quittait pour de justes motifs.

Au seigneur H. père de l'église de Flay, et aux frères qui sont avec lui, ses frères qui sont à Clairvaux, salut.

1. A la lecture de votre lettre, nous avons appris que Votre Révérence avait été contristée au sujet d'un religieux qui est chez nous. Cette tristesse de votre part nous a également affligés, car nous craignons que ce ne soit pas celle dont l'Apôtre disait un jour : *La tristesse que vous avez eue a été selon Dieu* [2]. Si, en effet, elle eût été selon Dieu, elle ne vous eut pas émus au point de nous reprendre, pour une première fois, si subitement, si aigrement, avant même de nous avoir entretenus de vive voix ou avertis par écrit, nous qui, sans être connus de vous, sommes vos frères cependant, et, si vous le voulez, vos amis. Vous vous étonnez, écrivez-vous, que nous ayons reçu le frère Benoît; vous nous menacez, si nous ne vous le rendons sur-le-champ. Vous nous objectez que d'après la Règle [3], on ne doit pas recevoir un religieux d'un monastère connu, car vous tenez sans doute pour certain que votre maison n'est pas inconnue. Mais à quoi sert-il qu'elle soit connue des autres, si elle ne l'est pas de nous? Car quoique, pour prendre vos propres paroles, la renommée de votre Ordre se soit tellement répandue, qu'on ait connaissance de votre église même à Rome, pour nous cependant, qui sommes établis bien en-deçà de Rome, il est arrivé, je ne sais comment, que nous n'avons pas eu jusqu'à présent la plus légère connaissance d'aucun de vous, ni de l'abbé, ni des religieux, ni de votre maison, ni de votre règle, ni de votre genre de vie, et nous ne nous souvenons même pas qu'on nous ait fait jamais en aucune façon mention de vous. Cela cependant n'est pas surprenant, puisque nous sommes séparés par un grand espace de terre, par la différence des provinces, par la diversité du langage, et que non-seulement nous sommes dans des évêchés distincts, mais encore que nous ne nous trouvons pas dans le même archevêché. Or, nous croyons qu'il nous est défendu de recevoir, non pas des religieux qui viennent de monastères connus d'une personne quelconque, mais seulement ceux qui viennent de monastères connus de nous; autrement, comme il n'est aucun monastère qui ne soit connu de quelqu'un, il n'en restera aucun dont on puisse régulièrement recevoir des religieux. Comment donc s'accomplira ce qui est ou prescrit ou permis par saint Benoît, que le religieux qui voyage doit non-seulement être reçu pour demeurer à titre d'hôte, autant de temps qu'il le désire, mais encore que, si on le trouve utile, on doit lui persuader de demeurer pour toujours [1].

2. Cependant nous en avons agi autrement envers le frère ci-dessus nommé. Car, comme à son arrivée il nous demandait humblement de le recevoir, il a d'abord été repoussé, et ensuite engagé à retourner à son monastère. Mais lui, loin d'y consentir, s'est retiré dans un ermitage voisin et est demeuré là près de sept mois en repos, sans donner lieu à aucune plainte. Puis, ne croyant pas qu'il y eût de sécurité pour lui à vivre seul, après un premier refus, il ne craignit pas de nous adresser une seconde fois la même demande. Comme nous l'engagions encore à s'en retourner, et que nous lui demandions la cause de son départ : « Mon abbé, dit-il, ne faisait pas de moi un religieux, mais un médecin [2]. Il m'obligeait de servir, ou plutôt il servait lui-même par mon entremise, non pas Dieu, mais le monde, en me forçant, pour ne point encourir la malveillance des princes séculiers, à traiter des tyrans, des ravisseurs, des excommuniés. Après

[1] Horstius et quelques auteurs veulent lire Flavigny, mais ils se trompent. Car Flavigny est une petite ville de Bourgogne peu éloignée de Fontaine où naquit saint Bernard, et de Clairvaux où il résidait; il devait donc la connaître et il n'en eût point parlé dans les termes qu'il emploie. Flay au contraire est un bourg sur l'Oise, dans le diocèse de Beauvais. Saint Germer y fonda vers l'an 650 un monastère de Bénédictins qui devint fort illustre. Quant à l'abbé H. auquel cette lettre est adressée, il est probable que c'est Hildegard Ier, qui gouverna ce monastère depuis l'année 1106 jusqu'en 1123 suivant les uns, et plus vraisemblablement jusqu'en 1126. Ce monastère produisit des hommes remarquables par leur science et par leur piété, et il est possible, comme les religieux s'en vantaient, que leur réputation se fût étendue jusqu'à Rome.

[2] II Cor., VII, 9. — [3] Reg. S. Ben., c. 61.

[1] Reg. S.-Ben., c, 66.

[2] Les moines et les clercs exerçaient autrefois la médecine; elle leur a depuis été interdite.

lui avoir représenté tantôt en secret, tantôt en public, le péril de mon âme, sans être arrivé à rien, j'ai voulu enfin, d'après le conseil de quelques hommes sages, fuir ma damnation, et non le couvent, ma perte et non la règle. Prenez soin de celui qui cherche son salut; ouvrez à celui qui frappe. » Pour nous, voyant sa constance, entendant ses raisons et ne connaissant aucune plainte contre lui, nous avons consenti à son admission, nous l'avons éprouvé après l'avoir reçu, nous lui avons fait faire profession après l'avoir éprouvé, et depuis sa profession nous le gardons. Nous ne l'avons pas forcé d'entrer; nous ne le contraindrons pas de sortir. Quand même nous le renverrions, il ne retournerait pas vers vous, assure-t-il, mais il s'en éloignerait encore davantage. Cessez donc, frères, cessez d'attaquer des innocents avec des reproches si peu mérités et de les tourmenter par d'inutiles écritures : car nous ne pourrons être amenés, même par vos injures redoublées, à vous répondre autrement qu'avec respect, ni déterminés par la crainte de vos menaces à ne pas garder un religieux que nous croyons avoir reçu selon la Règle.

LETTRE LXVIII.

AUX MÊMES.

Sur le même sujet.

Aux révérends frères de Flay, à l'abbé H. et à tous les autres religieux, le frère Bernard, salut.

1. Il était assurément de votre modération, bons frères, de vous contenter de notre précédente satisfaction sur votre plainte, et de renoncer désormais à attaquer des gens qui ne le méritent pas. Mais puisqu'à vos mauvais procédés antérieurs vous en avez ajouté de pires, et que vous nous avez envoyé de nouvelles semences de discorde (Dieu veuille qu'elles ne germent pas plus en nous que n'ont germé les précédentes), de crainte que notre silence ne semble la reconnaissance d'une faute qui n'existe pas, voici une seconde fois ce que nous répondrons en toute sincérité à ce que vous nous reprochez avec insolence. Toute notre faute en cela, autant que nous pouvons l'apprécier, cette grande injure que nous vous avons faite, c'est d'avoir reçu un moine isolé, voyageur, pauvre, misérable, fuyant le péril de son âme, cherchant son salut avec sollicitude, frappant à notre porte et suppliant : c'est, après avoir reçu cet homme et de cette façon, de ne pas l'avoir ensuite renvoyé sans motifs, et de ne pas nous êtes rendus prévaricateurs, en détruisant après coup ce que nous avions édifié. C'est de là que nous sommes jugés transgresseurs de la Règle, transgresseurs des canons, transgresseurs de la loi naturelle elle-même. Vous nous demandez en effet avec indignation pourquoi nous avons eu la témérité de nous associer quelqu'un qui était à vous et que vous aviez excommunié, ce que nous ne voudrions assurément souffrir de personne. Que répondrons-nous sur l'excommunication, puisque vous vous réfutez vous-mêmes ; car vous savez sans nul doute qu'il a été reçu par nous avant d'avoir été excommunié par vous ? Or, puisqu'il a été admis auparavant, régulièrement d'ailleurs, ce n'est donc plus contre un des vôtres, mais contre un des nôtres que vous avez dirigé la sentence de votre malédiction, et c'est à vous de voir si vous aviez le droit de le faire.

2. Il reste donc à savoir, et c'est entre nous tout le débat, si on a eu raison de le recevoir. Vous même, comme vous ne pouvez contester qu'on ne puisse régulièrement admettre un moine d'un monastère inconnu, vous prétendez que votre maison était connue de nous. Nous le nions, et vous ne nous croyez pas. Mais si vous ne croyez pas à notre simple dénégation, croyez au moins à notre serment. Sur la Vérité, qui est Dieu, nous vous le disons, nous ne vous connaissions pas, nous ne vous connaissons pas encore ; votre lettre que nous avons reçue venait pour nous de gens inconnus ; c'est à des inconnus que nous avons répondu. Nous avons certainement été atteints par vos récriminations et par vos reproches, mais cela ne nous a pas fait reconnaître les accusateurs ni les persécuteurs. Pour nous convaincre de simuler l'ignorance, vous avancez comme un argument invincible que nous ne pouvons pas ne pas vous connaître, puisque nous avons mis le nom de l'abbé et celui du monastère lui-même sur notre lettre, comme si nous connaissions les choses, dès que nous en savons les noms. Combien alors il m'est précieux de savoir les noms de Michel, de Gabriel, de Raphaël, puisque, rien que pour avoir entendu ces mots, j'ai le bonheur de connaître ces bienheureux esprits. Oui, ce n'est pas pour moi un médiocre avantage, que d'avoir appris de l'Apôtre à nommer le paradis et le troisième ciel, si, sans y être ravi, avec l'Apôtre, aux seuls noms je connais les mystères célestes et que par là j'aie entendu ces

paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de prononcer. Insensé que je suis, je connais le nom de mon Dieu et je pousse encore chaque jour, je ne sais pourquoi, d'inutiles gémissements, de vains soupirs en disant avec le prophète : *Je chercherai, Seigneur, votre visage* ; et *Quand irai-je et paraîtrai-je devant la face de mon Dieu?* et *Montrez-nous votre face et nous serons sauvés.*

3. Mais qu'est-ce que nous vous faisons, que nous ne voudrions pas qu'on nous fît? Vous croyez sans doute que nous ne voudrions pas qu'un moine sortant de notre monastère fut reçu dans un autre. Puissiez-vous sauver ainsi sans nous tous ceux qui nous ont été confiés! Que quelqu'un des nôtres, par amour d'une plus grande perfection ou par désir d'une vie plus austère, vole vers vous, non-seulement nous ne vous accuserons pas, si vous le secondez dans un pareil zèle, mais nous vous prions instamment de le faire : et loin de nous plaindre d'avoir été offensés, nous confesserons au contraire que nous avons été grandement aidés. De plus, vous niez ce que nous avons appris sur vous : que tant que le frère B. a été chez vous, par votre ordre ou de votre consentement, il exerçait la médecine au service des séculiers : vous l'accusez de mensonge, pour nous avoir dit cela. S'il a menti, nous l'ignorons, c'est son affaire; mais ce que nous savons, qu'il l'ait fait de lui-même comme vous en convenez, ou par votre ordre comme il l'affirme, c'est qu'il a été pendant ce temps en grand péril. Or qui serait assez inhumain pour ne point secourir s'il pouvait, pour ne point conseiller s'il savait, un homme dans un tel danger? Cependant si, quand il courait de côté et d'autre pour vendre ses remèdes, il n'était pas poussé par l'obéissance, mais par le désir du gain ou par l'envie de se promener, comme vous le prétendez, quelle raison a-t-il eue de s'éloigner de vous? Serait-ce parce qu'enfin l'autorité pastorale, devenue plus rigoureuse, ne lui permettait plus ce qu'elle lui avait permis auparavant? Pourquoi donc alors en voulant le rappeler lorsqu'il était déjà chez nous, lui avez-vous promis, pour le décider au retour, le repos dans son cloître, sinon parce vous vous saviez que c'est cela qu'il désirait, et que vous vous souveniez qu'il vous l'avait demandé? Quant à lui, ayant trouvé chez des étrangers ce qu'il n'avait pu trouver chez les siens, de peur de lâcher le certain pour l'incertain, il s'en est tenu à ce dont il jouissait déjà, et il a dédaigné ce qu'on lui offrait trop tard.

[1] Ps., XXVI, 8; XLI, 3; LXXIX, 4.

4. Cessez donc, frères, cessez de tourmenter un frère au sujet de qui il n'est pas très-nécessaire que vous vous tourmentiez vous-mêmes; à moins peut-être, ce qu'à Dieu ne plaise! que vous ne cherchiez vos intérêts et non ceux de Jésus-Christ, et que vous n'aimiez mieux le bien que vous tiriez de ce religieux que son propre salut. Car, puisque chez vous il a toujours été vagabond et que, comme vous l'écrivez, il employait à son propre usage contre son vœu et contre l'ordre de son abbé ce qu'il gagnait avec son art, que celui qui l'aime se réjouisse de ce que, par la miséricorde de Dieu, il a été guéri chez nous. Nous lui rendons en effet ce témoignage, qu'il n'erre nulle part ni sous aucun prétexte, mais qu'il demeure tranquille au monastère, où il vit sans reproche, pauvre et au milieu des pauvres. Loin de manquer, comme vous le dites, à la foi qu'il a d'abord promise chez vous, sans la tenir, il la garde entière et il la confirme par la conversion de ses mœurs, et par cette conduite pleine d'obéissance sans laquelle celui qui se confie en la stabilité de sa résidence s'abuse. Nous vous en prions donc, frères, calmez votre indignation et cessez de nous persécuter; sinon, faites ce que vous voulez, écrivez comme vous le voulez, poursuivez-nous autant que vous voulez; la charité souffre tout, supporte tout. Pour nous, nous sommes résolus désormais à vous aimer avec sincérité, à vous écouter avec respect, à vous honorer avec simplicité.

LETTRE LXIX.

A GUY, ABBÉ DE TROIS-FONTAINES [1].

Il lui donne des conseils au sujet de la faute que Guy a faite par la négligence des servants en consacrant le calice sans vin.

1. Nous connaissons ce qui vous afflige, et nous vous louons de votre affliction, pourvu

[1] L'abbaye de Trois-Fontaines, première fille de Clairvaux, fut fondée en 1118 dans le diocèse de Châlons, par les libéralités de Hugues comte de Champagne, et avec l'appui de Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons. Le premier abbé de Trois-Fontaines fut Roger, qui mourut en 1127. Il est question de sa mort dans la lettre 71. On lui donna pour successeur Guy, auquel est adressée notre lettre. Celui-ci assista en 1128 au concile de Troyes. Il accrut beaucoup sa maison, et en fonda quatre autres : celles de la Chalade et de Châtillon, dans le diocèse de Verdun, celle d'Orval, dans le diocèse de Trèves, et celle de Haute-Fontaine dans le diocèse de Châlons. Ces quatre maisons sont considérées comme les filles de Trois-Fontaines.

qu'elle n'aille pas trop loin. Car votre tristesse, si je ne me trompe, est selon Dieu [1], comme le dit l'Apôtre, et il n'est pas douteux qu'avec ce caractère elle ne se change un jour en joie. Ainsi, mon bien aimé, irritez-vous et ne péchez pas. Or, vous ne pécherez pas moins en vous irritant outre mesure, qu'en ne vous irritant pas du tout. Car ne pas s'irriter, quand il le faut, c'est ne pas vouloir corriger le péché; mais s'irriter plus qu'il ne faut, c'est ajouter un péché à un autre. Si donc c'est un mal de ne pas corriger le péché, comment n'en serait-ce pas un de l'accroître? Si le jugement des fautes dépendait de l'issue des événements, il n'y aurait pas à incriminer même votre grande tristesse puisqu'il serait constant que la faute, elle aussi, aurait été considérable. Car la faute paraîtrait d'autant plus grande que la matière est plus sainte. Mais c'est la cause des faits, non leur nature, c'est l'intention des actes, non leurs conséquences, qui différencie les fautes et les mérites, selon la parole du Seigneur: *Si votre œil a été simple, tout votre corps sera lumineux, s'il a été mauvais, tout votre corps sera ténébreux* [2] Aussi dans l'examen de ce que vous avez fait, il ne faut pas tant, à mon avis, considérer la majesté du sacrifice que discuter votre propre intention. Or, notre prieur et moi, après avoir longuement réfléchi en nous-mêmes sur cette affaire, et en avoir conféré entre nous, nous y trouvons certainement de l'ignorance de votre part, de la négligence de la part des servants; mais nous n'y trouvons de malice de la part de personne. Certes, vous savez parfaitement qu'il n'y a pas de bien qui ne soit volontaire. Un fait pourra-t-il donc être un grand mal, quand il est constant qu'il n'émane pas de la volonté? Autrement, s'il arrive qu'en l'absence de volonté, le bien ne confère aucun mérite, et que le mal attire une peine grave, c'est-à-dire si, à l'occasion d'une seule et même cause, on impute le mal et qu'on ne tienne pas compte du bien, il faut que celui qui pense ainsi affirme, s'il l'ose, que ce n'est pas la sagesse qui prévaut contre la malice, mais la malice contre la sagesse.

2. Cependant pour satisfaire à l'inquiétude de votre conscience et de crainte que ce mal ne soit peut-être l'avertissement d'un mal plus grave, encore caché dans votre monastère, nous vous imposons comme pénitence de réciter chaque jour jusqu'à Pâques les sept psaumes pénitentiaux en vous prosternant sept fois, et de recevoir sept fois la discipline. Que celui qui vous a servi cette messe fasse la même satisfaction. Quant à celui qui s'en était aperçu auparavant et qui avait oublié de mettre le vin dans le calice, sa faute en cela nous semble plus grande, et si toutefois vous partagez cette opinion, nous l'abandonnons à votre jugement. Si le bruit s'en est répandu parmi les frères, que tous reçoivent chacun une fois la discipline, pour accomplir ce qui est écrit: *Portez les fardeaux les uns des autres* [1]. De plus, nous vous louons de ce qu'après vous être aperçu, quoique tardivement, de la négligence, vous avez versé le vin dans le calice sur la parcelle d'hostie consacrée, et nous ne croyons pas qu'on pût mieux faire dans une si grande extrémité: car nous pensons que cette liqueur, si elle n'a point été changée au sang du Christ par une consécration propre et solennelle, n'en a pas moins été sanctifiée au contact de son corps sacré. On dit cependant que je ne sais quel auteur, adoptant un avis différent, a pensé que sans ces trois choses, le pain, le vin et l'eau, le sacrifice ne pouvait pas avoir lieu, de telle sorte que, si l'une d'elles venait à manquer, les autres ne seraient pas consacrées. Mais, sur ce point, que chacun s'en rapporte à son propre sentiment.

3. Pour moi, selon mon peu de lumière, s'il m'était arrivé même chose qu'à vous, j'aurais voulu comme remède au mal prendre l'un de ces deux partis: ou faire ce que vous-même avez fait, ou répéter les paroles saintes à partir de l'endroit où il est dit: *De même après que l'on eût soupé,* et achever ainsi ce qui restait du sacrifice [2]. Car je n'aurais eu aucun doute sur le corps déjà consacré, puisque j'ai appris de l'Église, selon le rite qu'elle même a reçu du Seigneur, à mettre ensemble sur l'autel le pain et le vin, mais non à les consacrer ensemble. En effet, comme d'après l'usage de l'Église le pain devient corps avant que le vin ne devienne sang, si ce qui doit être consacré en second lieu est apporté trop tard par oubli, je ne vois pas ce que ce retard de la seconde partie du sacrifice peut ôter à la première. Je pense que si le Seigneur, après avoir changé le pain en son corps, avait voulu retarder de quelque temps la consécration du vin ou même l'omettre tout à fait, son corps qui existait déjà n'en aurait pas moins subsisté, et ce qu'il avait à faire n'eût pas nui à ce qu'il avait déjà fait. Je ne nie pas que le pain et le vin mêlé à

[1] II. Cor., VII, 9. — [2] Matt., VI, 22, 23.

[1] Galat., VI, 2,

[2] Voy. les rubriques générales du Missel.

l'eau, ne doivent être mis ensemble sur l'autel: bien plus, je soutiens qu'on ne peut faire autrement. Mais blâmer la négligence est tout autre que nier l'efficacité. Je le répète, il y a de la différence entre se plaindre qu'une chose n'ait pas été bien faite et prétendre faussement qu'elle n'a pas été faite. Voilà ce que j'avais à vous dire là-dessus et ce que j'en pense, sans préjudice de votre propre sentiment s'il est meilleur, ou de celui de tout autre qui en jugera plus sainement.

LETTRE LXX.

AU MÊME.

Il lui enseigne quelle doit être la miséricorde du pasteur, et il l'engage à révoquer la sentence rendue contre un moine désobéissant.

Au seigneur abbé Guy, le frère Bernard : l'esprit de science et de piété.

Quand je considère la condition misérable de ce malheureux, certes, j'en ai pitié, mais je crains que ce ne soit en vain ; car, ma pitié ne m'en paraîtrait pas moins stérile, quand elle me profiterait à moi, si lui-même demeure dans sa misère. Sans doute, ce n'est pas mon propre intérêt qui m'a fait incliner ainsi à la miséricorde, mais le malheur du prochain et la douleur d'un frère ont fait pénétrer la compassion au plus profond de mes entrailles. La pitié est un sentiment qui n'est ni dominé par la volonté, ni soumis à la raison. Personne ne la développe en soi par un mouvement volontaire, c'est elle au contraire qui contraint par une impression nécessaire les âmes tendres à compatir à ceux qui souffrent, au point que si c'était un péché d'être miséricordieux, je ne pourrais cesser de l'être, quand même je le voudrais énergiquement. Sans doute, la raison ou la volonté peuvent retirer à un sentiment ses effets ; mais est-ce qu'elles peuvent arracher le sentiment lui-même? Loin de moi ceux qui me consolent et me disent que ma prière retournera sur moi-même, tant que celui pour qui elle est faite ne se convertira pas. Je n'écoute pas non plus ceux qui, pour me flatter, m'annoncent que *la justice du juste demeurera sur lui* [1], tant que l'impie persistera dans son impiété. Non, dis-je, je n'accepte pas de consolation, quand je vois la désolation d'un frère. Si donc, mon très-doux fils, votre âme tendre est dans les mêmes sentiments, ou plutôt puisqu'elle n'en a pas d'autres, bien que cet infortuné vous paraisse avoir malheureusement encouru toutes les conséquences régulières de ses sorties réitérées du monastère, vous devez, puisqu'il pense autrement, écouter non seulement avec patience, mais même avec plaisir, ce qu'il allègue humblement pour sa défense, afin de voir si par hasard on ne trouvera pas quelque moyen raisonnable de remédier à un salut si désespéré. Ceci, votre expérience le comprend bien comme moi, se pourra difficilement obtenir dans le couvent, mais beaucoup plus difficilement en dehors. Ne craignez donc pas, après avoir pris le conseil de tous les frères, de révoquer promptement toutes les décisions que vous avez rendues contre lui, afin que son opiniâtreté soit guérie par votre humilité, si l'on peut ainsi découvrir un moyen régulier de le recevoir encore une fois. Et il ne faut pas appréhender que dans cette rétractation il y ait rien qui déplaise au Dieu juste et miséricordieux, puisque la miséricorde s'élève au-dessus de la justice. Adieu.

[1] Ezech., XVIII, 20.

LETTRE LXXI.

(Ecrite l'an 1127.)

AUX MOINES DU MÊME LIEU.

Qu'il a différé jusqu'ici sa visite, non par négligence, mais dans l'attente d'une occasion favorable. Il les console de la mort de l'abbé Roger.

Si je ne suis pas encore allé chez vous, ne l'attribuez pas à l'insouciance ; car, nous prenons soin de vous comme de nos propres entrailles. Si une mère peut négliger l'enfant de son sein, alors moi aussi, peut-être, je pourrai être soupçonné et accusé de négligence. Nous avons attendu et nous attendons une occasion, afin que, lorsque nous irons, notre visite ne soit pas sans fruit. D'ici là, que votre cœur ne se trouble pas du départ de votre père. Dieu vous pourvoira d'un autre, qui sera, nous l'espérons, propre à cette fonction, et le premier même vous ne le perdrez pas. Il a passé d'un lieu dans un autre, mais il ne vous a point été ravi. Il vous était spécialement attaché, il nous sera désormais commun. Ainsi, jusqu'à mon arrivée, agissez avec courage ; que votre cœur s'affermisse, et que tout chez vous s'accomplisse dans la charité. Adieu.

LETTRE LXXII.

A RAINAULD, ABBÉ DE FOIGNY.

montre combien il est opposé aux louanges: que le joug du Christ est léger. Il repousse le nom de père et se contente d'être appelé frère.

A son très-cher Rainauld, Bernard, non son père et seigneur, mais son frère et compagnon : tout ce qu'on souhaite à un frère bien-aimé et à un compagnon fidèle.

1. Ne vous étonnez pas d'abord que je m'effraye des titres, quand je me sens indigne des fonctions elles-mêmes. Il vous sied peut-être de me les donner, mais il ne me convient pas de les recevoir. Si vous pensez qu'il faille observer cette parole : *Vous prévenant les uns les autres par des marques d'honneur,* et encore: *Soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ* [1], si ces mots « les uns les autres » n'ont point été mis en vain dans les deux maximes, vous comprenez qu'ils s'appliquent à moi comme à vous. Si vous pensez que vous devez observer cet article de la Règle : « Que les plus jeunes honorent leurs anciens » [2]; il me vient à l'esprit ces paroles de la règle de vérité : *Les premiers seront les derniers, et les derniers les premiers* [3]; et: *Que celui d'entre vous qui est le plus grand, devienne comme le plus jeune* [4]; et: *Plus vous êtes grand, plus humiliez-vous en toutes choses* [5]; et: *Ils vous ont établi prince, soyez au milieu d'eux comme l'un d'entre eux* [6]; et: *Nous ne sommes pas les dominateurs de votre foi, mais les auxiliaires de votre joie* [7]; et: *Ne veuillez point être appelé maître par les hommes;* et: *N'appelez personne sur la terre votre père* [8]. Ainsi, plus vos éloges m'élèvent, plus le poids de ces paroles m'accable. C'est donc justement que je dis avec le Psaume, non en chantant, mais en gémissant: *Après avoir été élevé, j'ai été humilié et rempli de trouble* [9]; et: *En m'élevant, vous m'avez brisé* [10]. Mais peut-être exprimerai-je avec plus de vérité ce que je ressens, si je dis que celui qui m'exalte m'humilie, et que celui qui m'humilie m'exalte. Ainsi en m'exaltant vous m'abaissez et en m'élevant vous m'accablez. Or, pour que vous ne m'accabliez pas jusqu'à m'écraser, je me console par ces témoignages de la vérité et par d'autres analogues, qui, tout en réprimant, relèvent d'une merveilleuse façon, tout en abaissant, instruisent, à ce point que, relevé par ce qui m'abat, je chante plein de joie : *Il m'est bon, Seigneur, que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos commandements. La loi de votre bouche me vaut mieux que des millions d'or et d'argent* [1]. C'est la parole de Dieu, vivante et efficace, qui fait ce miracle; c'est le Verbe par qui toutes choses ont été faites, qui l'opère avec sa bonté et sa puissance souveraines; c'est enfin le joug suave et le fardeau léger du Christ, qui le produisent [2].

2. Il y a plaisir à admirer combien le fardeau de la vérité est léger; n'est-elle pas vraiment légère la charge qui, au lieu d'accabler celui qui le porte, le soulage? Quoi de plus léger que le fardeau qui, non seulement ne charge point, mais qui soutient celui sur qui il est imposé? C'est lui qui a pu remplir le sein d'une Vierge sans l'alourdir. C'est lui qui soutenait les bras du vieillard Siméon, par lesquels il se laissait porter; c'est lui qui ravissait jusqu'au troisième ciel Paul, encore attaché à un corps pesant et corruptible. Je cherche dans la nature si je découvrirai par hasard quelque chose de semblable à ce fardeau qui soulage, et je ne rencontre que les ailes des oiseaux que je puisse lui comparer; car, par un singulier effet, elles rendent le corps plus volumineux et plus agile. Merveilleux ouvrage de la nature! ce qui grossit la matière l'allége, et plus la masse s'accroît, plus le poids décroît. Les ailes ressemblent bien en cela au fardeau du Christ, puisqu'elles soutiennent celui qui les supporte. Que dirai-je encore du char? Un cheval y est attelé, et le poids qui ne pouvait s'ébranler de lui-même est augmenté, mais rendu plus mobile; la masse s'ajoute à la masse et devient moins lourde. Ainsi le char de l'Évangile attaché au fardeau pesant de la loi, en a augmenté la perfection et diminué la difficulté. *Sa parole*, dit-il, *court avec rapidité* [3]. Elle n'était autrefois connue qu'en Judée, et ne pouvait point, à cause de sa pesanteur, s'étendre au-delà; mais cette parole qui faisait tomber les mains de Moïse lui-même, accablées par le fardeau, est allégée par la grâce; posée sur les roues de l'Évangile, elle s'est répandue rapidement sur toute la terre et a volé avec promptitude jusqu'aux extrémités du monde. Mais je m'écarte beaucoup trop.

3. Ainsi, mon très-cher, cessez de m'accorder ces honneurs immérités qui m'accablent plus qu'ils ne m'élèvent. Autrement, malgré vos intentions bienveillantes, vous vous joindrez à la foule de mes ennemis. C'est d'eux que j'ai

[1] Rom., XII, 10. — [2] Règl. de S. Benoit ch. 63.— [3] Matth. XX, 16. — [4] Luc, XXII, 26. — [5] Eccl. III, 20.— [6] Id., XXXII, 1. — [7] II Cor., I, 23.— [8] Matt. XXIII, 8, 9. — [9] Ps. LXXXVII, 16. — [10] Ps. CI, 11.

[1] Ps. CXVIII, 71, 72. — [2] Matt., XI, 30. — [3] Ps. CXLVII, 35.

coutume, seul avec Dieu, de me plaindre dans mes prières en ces termes : *Et ceux qui me louaient conspiraient contre moi*[1]. Bientôt j'entends Dieu qui répond à ma plainte, et qui m'atteste qu'elle est vraie : *Oui*, dit-il, *ceux qui vous disent heureux, vous induisent en erreur ;* et moi je reprends : *Qu'ils s'éloignent donc aussitôt en rougissant, ceux qui me disent : Bien, bien*[2]. Cependant, afin qu'on ne croie pas que j'aie quelquefois lancé ces malédictions et ces imprécations contre toutes sortes d'adversaires, je dois exposer de quelle manière je l'entends. Je demande que tous ceux qui m'estiment au-dessus de ce qu'ils voient en moi ou de ce qu'ils apprennent de moi, se détournent, c'est-à-dire qu'ils se retirent et reculent dans cette voie des louanges, où ils sont trop emportés par leur ignorance. Comment? je veux dire que, connaissant mieux celui qu'ils ont loué immodérément, ils rougissent de leur erreur ou de l'inutilité constatée de leur ami. De cette manière, ces deux genres d'ennemis et ceux qui me veulent du mal en m'accablant de flatteries, et ceux qui, bien qu'innocemment, me nuisent par des louanges, à la vérité bienveillantes, mais excessives, retourneront en arrière et rougiront ; je leur paraîtrai tellement vil et abject, qu'ils auront honte de m'avoir loué ainsi, et cesseront désormais de me donner leurs éloges indiscrets. Contre ces deux espèces de flatteurs, j'ai coutume de m'armer de deux versets ; j'adresse aux malveillants celui-ci : *Que ceux qui me veulent du mal retournent en arrière et rougissent ;* et à ceux qui sont bien disposés, cet autre : *Qu'ils s'éloignent avec confusion ceux qui me disent : Bien, bien*[2].

4. Ainsi, pour revenir à vous, je dois, à l'exemple de l'Apôtre, non point m'élever au-dessus de votre piété, mais seulement vous féliciter ; car, selon la parole du Seigneur, nous n'avons qu'un père dans le ciel, et nous sommes tous frères ; c'est pourquoi, lorsque vous avez pensé m'honorer, mais non m'accabler, par ces noms glorieux de maître et de père, je les ai repoussés loin de moi avec le bouclier de la vérité ; je me suis nommé à bien plus juste titre votre frère et votre compagnon, tant à cause de la communauté d'héritage, qu'à cause de l'égalité de condition. Et de crainte que si, par hasard, je prenais pour moi ce qui est à Dieu, je ne l'entendisse me dire : *Si je suis le Seigneur, où est la crainte que vous me devez ; si je suis le Père, où est le respect auquel j'ai droit*[3] ? Certes, je ne nie pas que j'aie pour vous l'affection d'un père, mais j'en repousse l'autorité ; car, pour l'affection, celle dont je vous enveloppe n'est pas moindre, je crois, que celle d'un père. Voilà pour le titre que vous me donnez.

5. Pour répondre maintenant au reste de votre lettre, je pourrais à mon tour et avec raison me plaindre de votre absence, comme vous vous plaignez de la mienne, s'il ne fallait, ce que vous-même ne contestez pas, préférer la volonté de Dieu à nos désirs et à nos avantages. Autrement, comment pourrais-je, si le Christ n'était en cause, souffrir de vous voir éloigné de moi, vous, mon compagnon bien-aimé et très-nécessaire, vous plein d'obéissance dans l'action, de zèle dans l'étude, d'utilité dans les entretiens, de promptitude dans la mémoire ? Heureux si nous demeurons ainsi jusqu'à la fin, cherchant partout et toujours, non pas nos intérêts, mais ceux de Jésus-Christ.

[1] Ps. CI, 9. — [2] Ps. LXIX, 3, 4. — [3] Malach., I, 6.

LETTRE LXXIII.

AU MÊME.

Il donne des instructions à Rainauld, qui se plaignait et se tourmentait outre mesure de la charge de supérieur qui lui avait été confiée. Il l'engage à donner son appui et ses consolations à ses religieux plus qu'à leur en demander.

A son très-aimé fils, à l'abbé de Foigny : l'esprit de force.

1. Vous gémissez, mon très-cher fils Rainauld, de vos nombreuses tribulations, et par vos tendres plaintes vous me poussez moi-même à gémir. Je ne puis pas, en effet, ne pas souffrir quand vous souffrez, et je ne saurais apprendre vos angoisses ni vos chagrins sans les partager. Mais comme j'avais prévu et que, si vous vous en souvenez, je vous avais prédit ces maux que vous vous plaignez d'avoir rencontrés, je crois que les ayant connus à l'avance, vous devez les porter plus légèrement et ne point me causer une peine que vous pouvez m'épargner. Je suis déjà assez et même trop tourmenté d'être privé de vous, de ne point vous voir, de ne point jouir de votre consolation qui m'était si douce que je me repens presque de vous avoir éloigné de moi. Bien que la charité m'ait contraint par une sorte de nécessité à vous envoyer là où je ne puis plus vous voir, je vous pleure comme si vous étiez perdu. Ainsi lorsque vous venez encore à ce sujet m'accabler de votre faiblesse, vous qui devriez être mon bâton d'appui, vous ajoutez tristesse à tristesse, et vous entassez tour-

ments sur tourments ; s'il est charitable à moi de ne me dissimuler aucune de vos angoisses, il est cruel à vous cependant de les révéler toutes à un homme ainsi éprouvé. Qu'est-il besoin d'inquiéter encore davantage celui qui est déjà assez inquiet, de torturer par de plus vives douleurs les entrailles d'un père déjà déchirées par l'absence de son enfant ? Je vous ai partagé mon fardeau comme à mon fils, comme à mon ami, comme à mon fidèle auxiliaire. Voyez comment vous devez porter le fardeau d'un père. Car si vous le portez de façon, non à me soulager, mais à m'accabler davantage, vous serez sans doute sous le faix, mais moi je n'en serai pas déchargé.

2. Or, ce poids est celui des âmes, et des âmes malades. Car celles qui sont saines n'ont pas besoin qu'on les porte, et ainsi elles ne sont pas un fardeau. Donc tous ceux des vôtres que vous trouvez tristes, faibles, plaintifs, sachez que vous en êtes le père, que vous en êtes l'abbé. En les consolant, en les encourageant, en les reprenant, vous faites votre œuvre, vous portez votre fardeau, et en le portant vous guérissez ceux que vous portez pour les guérir. Mais si l'un d'eux est assez sain pour vous aider plus encore qu'il n'est aidé par vous, reconnaissez que vous êtes, non son père, mais son égal, non son abbé, mais son compagnon. Pourquoi donc vous plaignez-vous que la société de quelques-uns de ceux qui vous entourent vous accable plus qu'elle ne vous apporte de consolation? Vous seul leur avez été donné comme leur consolateur à tous, comme plus sain que tous, comme plus fort que tous, comme devant suffire à les soulager tous par la grâce de Dieu, sans avoir besoin d'être reconforté par aucun d'eux. Enfin, plus vous êtes chargé, plus vous y gagnez, et toute l'aide que vous recevez, diminue d'autant vos récompenses. Voyez donc qui vous voulez choisir, de ceux qui en vous chargeant vous aident, ou de ceux qui en vous aidant vous chargent ; ceux-ci vous créent des mérites, ceux-là vous en enlèvent; car ceux qui partagent le travail, partageront sans nul doute aussi la récompense. Ainsi, puisque vous savez que vous avez été envoyé pour aider, non pour être aidé, reconnaissez en vous le vicaire de Celui qui est venu, non pour être servi, mais pour servir. Je voulais vous en écrire davantage pour vous consoler, mais cela n'est pas nécessaire. Car qu'est-il besoin de couvrir de paroles superflues une lettre morte, quand une lettre vivante sera près de vous et vous parlera ? Puisque vous verrez le Prieur, je pense que ces mots vous suffiront ; qu'en sa présence votre esprit revivra et que vous ne chercherez plus de consolations écrites, alors qu'il vous sera permis de recevoir de vive voix les siennes. En lui et par lui, c'est mon esprit même, demandé par vous dans votre lettre, que je vous envoie, autant que je le puis, n'en doutez pas ; car vous savez bien que le Prieur n'a d'ordinaire avec moi qu'un même sentiment et qu'une seule volonté.

LETTRE LXXIV.

AU MÊME.

Saint Bernard avait désiré que Rainauld s'abstînt de ses plaintes importunes : à présent, il lui ordonne de l'informer exactement de ses affaires.

J'espérais, mon très-cher, que j'éprouverais quelque soulagement à mon inquiétude pour vous, si votre silence me laissait ignorer vos ennuis. Aussi je me souviens de vous avoir, dans une lettre précédente, écrit entre autres choses ces paroles : « Et s'il est charitable à moi, disais-je, de ne me dissimuler aucune de vos angoisses, il est cruel à vous cependant de les révéler toutes à un homme ainsi éprouvé. » Mais voilà qu'en croyant alléger mes soucis, je sens que je les aggrave encore, je le reconnais ; car auparavant je ne m'effrayais ou je ne m'affligeais que de ce que j'apprenais de vous : mais maintenant des maux qui peuvent vous arriver, quel est celui que je ne redoute ? Bien plus, comme le dit votre Ovide : « Combien de « fois n'ai-je pas appréhendé des périls plus « graves que la réalité [1] ? » Soupçonnant tout, parce que j'ignore tout, j'en suis réduit souvent à éprouver une tristesse réelle pour des maux imaginaires. Car une fois que la charité a atteint une âme, elle ne la laisse plus maîtresse d'elle-même. Cette âme redoute ce qu'elle ignore, elle s'inquiète plus qu'elle ne le voudrait et quand elle ne le voudrait pas ; elle est compatissante à regret, elle a de la pitié malgré elle. Ainsi, mon fils, puisque vous voyez que ni mes précautions minutieuses, ni votre tendre prudence ne me servent en cela, veuillez, je vous prie, ne plus me cacher ce qui vous concerne, de crainte qu'en croyant m'épargner vous ne m'affligiez davantage. Faites en sorte de me renvoyer, quand vous le pourrez commodément, ceux de mes opuscules que vous avez.

[1] Ovid., *Heroid.*, let. 1, vers. 11.

LETTRE LXXV.

(Ecrite l'an 1127.)

A ARTAULD, ABBÉ DE PRULLY [1].

Il le détourne de fonder un monastère en Espagne.

A son très-doux ami et confrère, à l'abbé Artauld, le frère Bernard : salut.

Tout ce que des amis absents peuvent se porter de bienveillance et de tendresse, je crois que je vous le dois et que j'y ai droit de votre part, non-seulement à cause de notre communauté de règle et de profession, mais encore à raison des liens qui nous unissaient autrefois. Combien est ardent en chacun de nous ce dévouement si doux à tous deux et si légitime, nous ne pourrons jamais le voir ni le montrer plus clairement qu'en ne nous cachant pas les choses que nous apprenons l'un sur l'autre, si elles ne conviennent pas. J'ai entendu dire que vous vouliez fonder une abbaye en Espagne avec des religieux de votre sainte communauté. Je me demande avec un grand étonnement par quel motif, d'après quel conseil, pour quelle utilité, vous avez l'intention d'exiler vos enfants dans un pays si lointain, où il vous faudra chercher et construire, avec tant de dépenses et de peines, tandis que vous pouvez avoir près de vous un lieu tout bâti et bien préparé pour les recevoir [2]. Je ne pense pas que vous puissiez donner comme excuse que ce dernier endroit n'est pas à vous; car je sais avec certitude qu'il peut devenir votre propriété très-facilement, si vous le voulez. Est-ce qu'en effet le seigneur abbé de Pontigny qui le possède, le refuserait à votre demande? Tout au contraire, il lui serait très-agréable que vous voulussiez l'accepter, non que ce lieu soit commode, mais parce qu'il ne lui est pas nécessaire, comme vous savez. Nous avons beaucoup à craindre, vous comme moi, si nous n'observons pas avec soin dans nos œuvres ce que dit l'Apôtre : *Faites en sorte que personne ne méprise votre jeunesse* [3], d'être promptement accusés de légèreté parce que nous sommes jeunes ; mais je suis assuré que vous agirez avec prudence et que vous choisirez le lieu qui est le plus proche et déjà bâti, puisque vous savez qu'il est à charge à votre ami qui le possède, tandis qu'il vous est nécessaire. Adieu.

[1] Prully était un monastère de l'ordre de Cîteaux dans le diocèse de Sens ; il fut fondé en 1118 par Thibauld, comte de Champagne, et par Adèle sa mère, comme le rapporte Guillaume de Nangis dans sa Chronique. V. Annal. de Manrique en 1118.

[2] Le lieu dont il s'agit est le lieu du Val-Luisant dans lequel Artauld, sur le conseil de saint Bernard, construisit un monastère en 1127, en y envoyant douze moines sous la direction de l'abbé Norpald.

[3] I Tim., IV, 11.

LETTRE LXXVI.

A L'ABBÉ DES CHANOINES DE SAINT-PIERRE-MONT [1].

Ce qu'il faut faire avec un homme qui, après avoir longtemps vécu dans un monastère et sous l'habit religieux, était retourné dans le monde et s'était marié en secondes noces [2].

Au très-révérend père des chanoines de Saint-Pierre-Mont, le frère Bernard : les devoirs d'une affection légitime.

Puisque vous avez daigné nous envoyer ce frère pour consulter notre petitesse, apprenez le conseil que nous avons cru devoir lui donner, sans préjudice d'un meilleur. Pour ne pas vous fatiguer par le récit superflu de choses que vous savez, voici le résumé de notre avis. Il est certainement dangereux et peut-être défendu à un homme de rentrer dans le monde après avoir vécu pendant un temps prolongé dans un monastère sous l'habit religieux, et de se rengager honteusement et stupidement en secondes noces, après avoir très-longuement et très-courageusement gardé la continence du vivant et avec le consentement de sa première femme. Cependant, puisque ce mariage, quel qu'il soit, a été célébré publiquement et solennellement, selon la coutume ordinaire et sans protestation ni plainte, il ne nous paraît pas sûr pour cet homme de renvoyer sa femme malgré elle, s'il ne s'appuie préalablement sur le conseil ou sur l'ordre de l'autorité épiscopale, ou sur un jugement ecclésiastique et canonique. En attendant nous croyons que le péril si grand où il se trouve vous regarde en grande partie; car lorsqu'il était résolu et qu'il demandait à accomplir son vœu, vous avez trop

[1] L'abbaye de Saint-Pierre-Mont de l'ordre de Saint-Augustin était située dans le diocèse du Toul, non loin du Mortain affluent de la Meurthe.

[2] Un homme après avoir passé quelque temps dans une maison religieuse et y avoir pris l'habit rentre dans le monde et se marie. Le mariage est-il valable ? Saint Bernard consulté n'exprime pas nettement sa pensée. « Ce mariage, dit-il, est dangereux et peut-être illicite : cependant il ne serait pas sûr pour le mari de renvoyer sa femme malgré elle. » La question a été tranchée par le concile de Trente, sess. XIII. Les vœux solennels avant le mariage créent un empêchement dirimant et rendent le mariage nul ; les vœux simples ne constituent qu'un empêchement prohibitif et rendent le mariage illicite sans l'annuler.

différé de l'entendre et le diable saisissant l'occasion, l'a précipité dans ces malheurs. Je vous engage donc et je vous invite dans un motif de pure charité à travailler de toutes manières, quoiqu'il vous en coûte de soins, de dépenses ou d'efforts, à délivrer ce malheureux : ou adressez-vous à la femme pour qu'elle le quitte spontanément et s'engage à la continence; ou allez trouver l'évêque, pour qu'il les fasse venir et qu'il les sépare, ce qu'à notre avis il peut faire en vertu d'un jugement régulier.

LETTRE LXXVII.

A MAITRE HUGUES DE SAINT-VICTOR.

Cette lettre a été renvoyée parmi les traités.

LETTRE LXXVIII.

(Écrite l'an 1127.)

A SUGER, ABBÉ DE SAINT-DENIS[1].

Il loue Suger de ce que, renonçant au faste et à l'éclat du monde, il s'est tout-à-coup converti à la simplicité et à la discipline religieuse. Il blâme vivement un clerc, qui était plus attaché à la cour qu'au service de Dieu.

1. Une bonne nouvelle s'est répandue dans notre pays, et, en quelque lieu qu'elle parvienne, elle aidera certainement les gens de bien à pratiquer le bien. Tous ceux en effet qui craignent Dieu, en apprenant les grandes choses qu'il a faites pour votre âme, se réjouissent et s'étonnent devant cet immense et si soudain changement de la droite du Très-Haut. Partout on loue votre âme dans le Seigneur : ceux qui sont doux l'apprennent et se réjouissent; ceux-mêmes qui ne vous connaissent pas, et qui ne savent que par oui-dire ce que vous étiez et ce que vous êtes devenu, s'étonnent et glorifient Dieu en vous. Mais ce qui augmente la joie en même temps que le miracle, c'est qu'après avoir reçu du ciel ce conseil de salut, vous vous soyez aussitôt appliqué à le répandre dans les vôtres et à accomplir ainsi cette parole : *Que celui qui entend, dise: Venez*[1], et cette autre : *Ce que je vous dis dans l'ombre, dites-le en plein jour, et ce que vous entendez à l'oreille, prêchez-le sur les toits*[2]. Ainsi, dans le combat, un vaillant soldat, ou mieux, un courageux et dévoué capitaine, s'il aperçoit par hasard sa troupe prenant la fuite et tombant çà et là sous le glaive de l'ennemi, bien qu'il croie pouvoir s'échapper seul, aime mieux cependant mourir avec ceux sans lesquels il aurait honte de vivre. En conséquence il demeure ferme dans la lutte, il combat vaillamment, et courant dans les rangs au milieu des glaives ensanglantés, de la voix et de l'épée il épouvante autant qu'il le peut les ennemis et encourage ses soldats. Où il voit que l'ennemi presse avec plus d'ardeur et qu'un danger plus grave menace ses compagnons, il se montre. Il va au devant de celui qui frappe, il secourt celui qui périt, et il est d'autant plus déterminé à mourir pour chacun, qu'il désespère de les sauver tous. Mais tandis qu'il s'efforce de retenir et d'arrêter quelques instants les vainqueurs, qu'il relève autant qu'il peut parmi les siens ceux qui succombent, qu'il rappelle les fuyards, le plus souvent il arrive que sa main vaillante obtient pour son parti un salut aussi doux qu'inattendu et qu'elle jette la confusion dans l'ennemi. Les fuyards font fuir enfin ceux devant lesquels ils reculaient; ils triomphent des vainqueurs dont ils soutenaient à peine le choc, et après avoir eu leur vie en péril, ils ont, en définitive, à se glorifier de la victoire.

2. Mais pourquoi comparer aux événements du monde une action si sainte, si courageuse, comme si les exemples nous manquaient dans la religion elle-même? Moïse n'était-il pas absolument certain, sur la promesse de Dieu, que si le peuple qu'il commandait venait à périr, non-seulement lui-même ne périrait point avec ce peuple, mais qu'il serait envoyé au sein d'une grande nation? Et cependant, avec quelle affection, avec quel zèle, avec quelles entrailles de miséricorde ne vient-il pas au secours des hommes qui offensent Dieu, ne court-il pas au devant du Dieu offensé? Enfin, s'offrant lui-même pour les coupables, il dit : *Si vous voulez pardonner, pardonnez ; sinon,*

[1] L'abbaye de Saint-Denis l'Aréopagitea, pôtre de la France, était une des plus célèbres abbayes, de l'ordre de Saint-Benoît. Elle fut fondée par Dagobert Ier au commencement du VIIe siècle. Suger en fut élu abbé l'an 1123 pour succéder à Adam. Il était alors à Rome où il avait été envoyé par le roi Louis le Gros auprès du pape Calixte II pour les affaires du royaume. Il n'était que diacre, mais à son retour il fut ordonné prêtre, puis installé dans sa nouvelle dignité par l'archevêque de Bourges en présence du roi. Suger trouva l'abbaye dans un grand état de relâchement, auquel il l'abandonna lui-même pendant quelque temps. Il fut converti par les exhortations de saint Bernard et entreprit la réforme de son monastère. La chronique de Nangis place cette réforme en l'an 1123, mais il paraît qu'elle n'eut lieu qu'en 1127. Suger fit reconstruire l'église telle qu'elle existe aujourd'hui ; il mourut en 1152, à l'âge de 70 ans.

[1] Apoc., XXII, 17. — [2] Matt. X, 27.

effacez-moi du livre que vous avez écrit[1]. Avocat fidèle, qui obtient facilement ce qu'il demande, parce que ce n'est pas son propre intérêt qu'il poursuit. Homme plein de bonté, qui, attaché à sa nation par une charité indissoluble, comme la tête est unie aux membres, ou sauvera son peuple avec lui, ou ne pourra que partager ses dangers. Jérémie, lui aussi, inséparablement lié aux siens par un sentiment de compassion, mais non pas d'approbation pour leur révolte, a dédaigné le sol natal et sa propre liberté pour partager leur exil et leur servitude. Car il lui était loisible de demeurer libre dans sa patrie, quand les autres la quittaient; mais il a mieux aimé être emmené captif avec son peuple, auquel il savait qu'il serait nécessaire au milieu de la captivité. Paul désirant, dans le même esprit, être anathématisé par le Christ lui-même pour ses frères, éprouvait par ses propres sentiments combien est vraie cette maxime : *L'amour est fort comme la mort, et le zèle est inflexible comme l'enfer*[2]. Voyez-vous qui vous avez pris pour modèle? Mais j'ajoute encore ce que j'allais oublier, l'exemple du saint David, qui, s'apercevant et gémissant de la défaite de son peuple, s'empresse de courir au devant des coups de l'ange, et demande que la vengeance divine retombe plutôt sur lui et sur la maison de son père[3].

3. Qui vous proposait une telle perfection? Bien que je désirasse, je l'avoue, apprendre de vous une si heureuse nouvelle, je ne l'espérais pourtant pas. Qui pouvait croire, en effet, que d'un seul bond, pour ainsi dire, vous vous placeriez soudain au sommet des vertus, et que vous atteindriez aux mérites les plus sublimes? Mais loin de nous d'apprécier aux étroites mesures de notre foi et de notre espérance, l'immense miséricorde de Dieu, qui produit ce qu'il veut, en qui il lui plaît, accélérant l'œuvre et allégeant le fardeau! Quoi donc? c'étaient vos égarements, en vérité, et non ceux des vôtres, qui animaient le zèle des saints : ils s'irritaient contre vos désordres, et non contre les leurs; et le murmure de vos pères s'élevait contre votre personne, et non contre votre abbaye. C'était vous seul enfin qu'on mettait en cause. Que vous vous corrigeassiez, et rien ne restait plus pour alimenter l'accusation. Oui, vous changé, tout bruit devait bientôt s'éteindre, tout murmure s'apaiser. Une seule chose nous touchait, c'était ce luxe et cet équipage avec lesquels vous marchiez et qui semblaient un peu trop hautains. Que vous déposassiez le faste, que vous changeassiez vos habitudes, et l'indignation générale pouvait facilement se calmer. Eh bien, vous avez satisfait à ces plaintes, et vous avez fait en plus ce que nous louons à juste titre. Car que devra-t-on louer dans les œuvres humaines, si cela ne passe point pour digne de la plus haute admiration et des plus grands éloges, quoique un changement si soudain de tant de monde ne soit pas une œuvre humaine, mais une œuvre divine? Un seul pécheur qui se convertit fait naître une grande joie dans les cieux, que sera-ce de toute une communauté? que sera-ce de celle-ci?

4. Ce lieu était depuis longtemps illustre, et de dignité royale; il servait ordinairement aux affaires du palais et aux armées du roi. Sans retard ni fraude, on rendait à César ce qui était à César, mais on ne payait point aussi fidèlement à Dieu ce qui était à Dieu. Nous parlons de ce que nous avons entendu dire, et non de ce que nous avons vu. Le cloître même du monastère était fréquemment envahi par les soldats, embarrassé par les affaires, troublé par les discussions, ouvert quelquefois même aux femmes. Dans ce milieu, que pouvait-on penser de céleste, de divin, de spirituel? Mais là, maintenant, on s'occupe de Dieu, on s'applique à la continence, on veille à la discipline, on s'adonne aux lectures saintes. Un silence perpétuel, un repos incessant de tous les bruits du monde forcent à méditer les choses du ciel. Les efforts de la chasteté et les rigueurs de la règle sont soutenus par la douceur des psaumes et des hymnes. La honte du passé tempère l'austérité d'une vie nouvelle; les fruits de la bonne conscience, recueillis actuellement par la patience, produisent encore un désir des biens futurs qui ne sera point trompé, et une espérance qui ne sera pas confondue. La crainte du jugement à venir fait place aux pieux exercices de la charité fraternelle; car la charité chasse la crainte. La variété des saintes observances repousse au loin la tristesse et l'ennui. Nous avons rapporté ces choses à l'honneur et à la gloire de Dieu, auteur de tout, et sans vous oublier vous-même, qui l'avez secondé en tout. Il pouvait sans doute agir sans vous; mais il a mieux aimé vous faire partager son œuvre pour vous faire partager aussi sa gloire. Le Sauveur reprochait à quelques-uns de faire de la maison de prière une caverne de voleurs[1]. Il reconnaîtra donc les mérites de celui qui

[1] Exod., XXXII, 31, 32. — [2] Cantic. VIII, 6. — [3] II Rois, XXV, 17.

[1] Matt., XXI, 13.

s'est appliqué à retirer aux chiens les choses saintes, et les perles aux pourceaux; de celui, dont le zèle et les soins semblent avoir rendu aux célestes exercices l'atelier de Vulcain, et restitué à Dieu sa demeure, reprise, à juger par ce qu'elle était auparavant, aux assemblées de Satan.

5. Certes, ce n'est ni pour confondre ni pour réprimander personne, que nous avons rappelé les maux passés, mais pour faire apparaître la splendeur des nouveaux jours d'une façon plus éclatante et plus solide, par leur comparaison avec les anciens; car des biens récents brillent d'une lumière plus douce quand on les rapproche des maux qui les ont précédés. Les choses semblables s'éclairent les unes les autres, mais les contraires plaisent ou déplaisent davantage par le contraste. Mettez du noir à côté du blanc, les deux couleurs apparaîtront plus distinctes par leur rapprochement. De même, la laideur mise en face de la beauté, la rend plus belle et en devient plus laide. Mais pour ne donner lieu à aucun sujet de confusion ni d'offense, nous vous appliquons cette parole de l'Apôtre : *Voilà ce que vous avez été; mais vous êtes purifiés, mais vous êtes sanctifiés* [1]. Il n'y a plus d'entrée pour les séculiers dans la maison de Dieu, plus d'accès au sanctuaire pour les curieux, plus d'entretiens avec les oisifs; et l'on n'entend plus le babil accoutumé des jeunes garçons et des jeunes filles. Le lieu saint ne se présente et ne s'ouvre plus qu'aux seuls enfants du Christ, dont il est dit : *Me voici et mes enfants avec moi* [2]; et il est réservé avec la sollicitude et le respect qui lui sont dus, pour le chant des louanges divines et des prières sacrées. De quelle oreille joyeuse les martyrs, dont la troupe innombrable honore cette demeure, entendent-ils les clameurs et les chants de ces enfants, auxquels ils répondent par les cris non moins retentissants de leur cœur. *Enfants, louez le Seigneur, louez le nom du Seigneur* [3]; et encore : *Chantez en l'honneur de notre Dieu, chantez ; chantez en l'honneur de notre roi, chantez* [4].

6. Tandis que les mains frappent les poitrines, que les genoux heurtent le pavé, les autels se chargent de vœux et de prières ardentes, les joues se mouillent de larmes, les cellules retentissent de gémissements et de soupirs, et à la place des affaires du monde, des cantiques spirituels résonnent dans le sanctuaire; nul spectacle n'est plus agréable aux citoyens du ciel; rien de plus doux ne s'offre aux regards du roi souverain. N'est-ce pas là en effet ce qu'il dit : *Un sacrifice de louanges me glorifiera* [1]? Oh ! si quelqu'un pouvait regarder avec ces yeux que le prophète par sa prière ouvrit à son serviteur, il verrait, sans nul doute, comment *les princes unis aux chanteurs* accourent *au milieu des jeunes filles qui jouent du tambourin* [2]; il verrait, dis-je, avec quelle sollicitude, avec quels transports ils se mêlent à ceux qui chantent, ils se tiennent près de ceux qui prient, ils s'unissent à ceux qui méditent, ils veillent sur ceux qui reposent, ils dirigent ceux qui commandent et ceux qui ordonnent. Sans doute, les puissances supérieures reconnaissent pour leurs concitoyens ceux qui recevront l'héritage du salut, et dans leur sollicitude elles se réjouissent avec eux, les réconfortent, les instruisent, les protégent et prennent soin d'eux tous en toutes choses. Que je me trouve heureux, moi qui ai assez vécu, non pour voir ce spectacle, puisque je suis absent, mais au moins pour en entendre parler ! Vous, frères, que vous êtes bien plus heureux, puisqu'il vous a été donné d'en être les acteurs. Et béni pardessus tous les autres soit celui que l'Auteur de tout bien a jugé digne de présider à un si grand bien ; prérogative dont nous vous félicitons principalement, et à juste titre, mon très-cher, vous par qui se fait tout ce que nous admirons.

7. Nos éloges peut-être vous sont importuns, mais ils ne doivent pas l'être. Ce que nous disons ne ressemble en rien aux flatteries de ces hommes qui appellent *bien le mal et mal le bien* [3]; car ils induisent ainsi en erreur tous ceux qu'ils disent heureux. Louange douce, mais dangereuse, que de *louer le pécheur dans les désirs de son âme, et de bénir le méchant* [4]. Nos éloges, quels qu'ils soient, procèdent de la charité et n'excèdent pas les limites de la vérité, telle que nous la connaissons. Celui qui se glorifie dans le Seigneur, c'est-à-dire dans la vérité, se glorifie en toute assurance. Pour nous, nous n'avons pas appelé bien le mal, nous avons appelé mal ce qui l'était. Mais si nous avons aboyé hardiment devant le mal que nous avons aperçu, maintenant qu'on en est arrivé au bien, devons-nous nous taire et ne pas en rendre témoignage ? Nous serions convaincus de déchirer et non de corriger, d'aimer mieux mordre que de réformer, si, après avoir tant élevé la voix devant les méchants, nous gardions le silence devant les bons. Le juste reprend par miséricorde, le pécheur flatte par

[1] I Cor., VI, 11. — [2] Isaïe, VIII, 18. — [3] Ps. CXII, 1. — [4] Ps. XLVI, 7.

[1] Ps. XLIX, 23. — [2] Ps. LXVII, 26. — [3] Isaïe, V, 20. — [4] Ps. IX, 3.

impiété, celui-là pour guérir, celui-ci pour cacher ce qui a besoin de guérison. Auprès de ceux qui glorifient le Seigneur dans la crainte, vous n'avez rien à redouter de l'huile du pécheur, dont on avait coutume autrefois de vous parfumer la tête. Nous vous louons parce que vos actions sont dignes d'éloges. Nous ne vous flattons point assurément, mais par la grâce de Dieu s'accomplit en vous ce que vous chantez : *Ceux qui vous craignent me verront et se réjouiront, parce que j'ai mis toute mon espérance dans vos paroles*[1]; et encore : *Beaucoup loueront sa sagesse*[2]. Voilà cette sagesse que plusieurs vantent en vous, après avoir auparavant détesté votre folie.

8. Je vous permets de prendre plaisir aux éloges de ces personnes, qui craignent autant de flatter les vices que de décrier les vertus. Ce sont là des approbateurs sincères, qui ont coutume de louer le bien, mais sans savoir jamais flatter le mal. Il y en a, au contraire, qui louent le mensonge et rabaissent la vérité, et l'Écriture parle d'eux en disant : *Les enfants des hommes sont vains; les enfants des hommes ont de fausses balances, afin de donner par là même une valeur mensongère à la vanité*[3]. Ce sont eux surtout qu'il faut fuir, selon ce conseil du Sage : *Mon fils, si les pécheurs vous flattent, ne les écoutez pas*[4]. Car ils ont du lait et de l'huile, doux sans doute, mais empoisonnés et qui portent la mort. *Ses discours*, dit-il, c'est-à-dire les discours du flatteur, *sont plus doux que l'huile, mais ce sont des flèches*[5]. Le juste aussi a de l'huile, c'est celle de la miséricorde, de la sanctification, de la joie spirituelle. Il a encore du vin qu'il verse dans les blessures de l'âme superbe. S'il voit quelqu'un qui soit dans l'affliction et qui ait le cœur brisé, il a coutume d'adoucir sa tristesse par l'huile de la miséricorde. Quand il reprend, il verse le vin; l'huile, quand il flatte; et ce vin est sans haine, et cette huile sans fraude. Car tout éloge n'est point une flatterie, de même que toute réprimande ne vient pas de la haine du cœur. Heureux qui peut dire : *Le juste me reprendra et me corrigera dans la miséricorde; mais l'huile du pécheur ne parfumera pas ma tête*[6]. C'est là ce que vous avez éloigné de vous, en vous montrant ainsi digne de l'huile et du lait des saints.

9. Que ces mères doucereuses, mais cruelles, cherchent donc parmi les petits enfants de Babylone, ceux qu'elles allaiteront de leur lait empoisonné, qu'elles entoureront de leurs caresses trompeuses, qu'elles nourriront pour les flammes éternelles. Car l'enfant de l'Église, ayant goûté aux mamelles de la sagesse la douceur d'un lait meilleur, commence à croître ainsi dans le salut, et, rassasié, il s'écrie : *Vos mamelles sont meilleures que le vin, et plus odorantes que les plus précieux parfums*[1]. Il dit cela à sa mère. Puis, ayant goûté et éprouvé combien le Seigneur est doux, il s'adresse à lui comme au plus tendre des pères, et lui dit : *Qu'elle est grande, Seigneur, l'abondance de votre douceur, que vous avez réservée à ceux qui vous craignent*[2]. Assurément notre désir est rempli. Autrefois, je m'affligeais en vous voyant recevoir avec tant d'avidité des lèvres des flatteurs une nourriture de mort, et sucer[3] l'aliment du péché; dans mes gémissements et mes vœux pour vous, je disais en moi-même : *Qui me donnera de vous avoir pour frère, et suçant avec moi les mamelles de ma mère*[4]? Loin de vous ces flatteurs qui vous nourrissaient de leurs mensonges, et qui, en vous bénissant en face, vous exposaient à l'opprobre et aux outrages de tous. Leurs encouragements jetaient sur vous le ridicule et même faisaient de vous la fable du monde. S'ils murmurent encore, dites-leur : *Si je vous plaisais, je ne serais plus le serviteur du Christ*[5]. Nous ne pouvons plaire également dans le bien à ceux auxquels nous avons plû dans le mal, à moins que, changés eux-mêmes, ils ne commencent d'abord à détester ce que nous étions et à aimer ensuite ce que nous sommes.

10. Deux nouveautés téméraires et exécrables sont nées en notre temps dans l'Église; l'une, soit dit sans vous blesser, est le scandale de votre vie passée; mais Dieu l'a réformée, et nous en aurons, lui la gloire, vous la couronne, nous la joie, tous l'exemple. Dieu peut encore faire que nous soyons consolés plus promptement du second scandale. Je redoute de déclarer en public cette odieuse nouveauté, et je souffre de la taire. La douleur pousse ma langue à parler, mais la crainte l'enchaîne, la crainte d'offenser quelqu'un, si je révèle ce qui m'émeut; car la vérité engendre quelquefois la haine. Cependant, j'entends la Vérité elle-même qui me console en ces termes de cette haine qu'elle produit : *Il est nécessaire que les scandales arrivent*; et je ne crois pas que ce qui suit, m'atteigne : *Mais malheur à l'homme par*

[1] Ps. CXVIII, 74. — [2] Eccl., XXXIX, 12. — [3] Ps. LXI, 10. — [4] Prov., I, 10. — [5] Ps. LIV, 22. — [6] Ps. CXL, 5.

[1] Cant., I, 1, 2. — [2] Ps. XXX, 20.

[3] *Sugere peccati fomitem*, jeu de mots intraduisible sur le nom de Suger.

[4] Cant., VIII, 1. — [5] Galat., I, 10.

qui le scandale arrive[1]. Car lorsqu'on reprend les vices et que de là le scandale naît, la cause de ce scandale est celui qui a fait ce qui devait être blâmé, et non celui qui blâme. Enfin je ne suis pas plus prudent dans mes paroles, ni plus circonspect dans mon sentiment, que celui qui dit : « Il vaut mieux faire naître le scandale que d'abandonner la vérité[2]. » D'ailleurs, je ne sais à quoi il me servirait de taire ce que tout le monde publie, de dissimuler seul l'odeur infecte qui frappe tout le monde, et d'être seul à ne point oser mettre la main devant mon visage pour le garantir de cette exécrable puanteur.

11. Qui donc n'a pas l'indignation dans le cœur, ou tout au moins quelque murmure secret sur les lèvres, en voyant un diacre[3] servir en même temps, contrairement à l'Évangile, Dieu et Mammon, un diacre à la fois tellement élevé dans les honneurs ecclésiastiques, qu'il ne semble pas inférieur aux évêques, et tellement engagé dans les emplois de la guerre, qu'il soit préféré même aux chefs ? Je demande quel est ce monstrueux résultat, que, voulant être clerc et soldat, il ne soit ni l'un ni l'autre. L'abus n'est-il pas égal des deux côtés, soit qu'un diacre serve aux offices de la table du roi, soit qu'un sénéchal du roi assiste aux mystères de l'autel ? Qui ne s'étonnerait, bien plus, qui ne s'indignerait de voir une seule et même personne, couverte d'une armure, commander des soldats en armes ; puis, revêtue de l'aube et de l'étole, lire l'Évangile au milieu de l'église ; annoncer le combat à l'armée au son de la trompette, et faire connaître aux peuples les ordres de leur évêque ? Peut-être, ce qui est moins supportable encore, il rougit de l'Évangile, quand toute sa gloire est d'en être le vase d'élection. Il a honte d'être clerc et il juge plus honorable de passer pour soldat ; il préfère la Cour à l'Église, la table du roi à l'autel du Christ, et le calice des démons à celui du Seigneur. On n'a que trop de raisons de le croire, puisque, possédant dans l'Église de nombreuses dignités, dans une mesure qui n'est possible qu'en faisant violence aux canons, il est pourtant plus fier, dit-on, de porter le seul titre qu'il ait acquis dans le palais et il le préfère à tous les autres. Bien qu'il soit archidiacre, doyen, prévôt dans diverses églises, rien de tout cela ne lui plaît autant que d'être appelé sénéchal du roi. O nouvelle et odieuse perversité ! est-il plus honorable d'être dit serviteur d'un homme que serviteur de Dieu, et considère-t-on comme une dignité plus haute d'être officier d'un roi de la terre, qu'officier du Roi des cieux ? Qui préfère la milice au clergé et le forum à l'église, est convaincu de mettre les choses humaines au-dessus des choses divines, les biens de la terre au-dessus des biens du ciel. Est-ce donc plus beau d'être appelé sénéchal que doyen, qu'archidiacre ? Oui sans doute, mais pour un laïque, non pour un clerc ; pour un soldat, non pour un diacre.

12. Etrange, mais aveugle ambition, qu'un homme se plaise dans la bassesse plus que dans la grandeur, et, tandis qu'une part d'héritage lui est échue dans les cieux, qu'il s'attache à du fumier avec une insatiable ardeur et qu'il tienne pour rien la terre désirable. Il confond complètement deux ordres ; il abuse de deux fonctions, pour satisfaire sa mollesse ; puisque, d'une part, c'est la pompe et non le métier de la guerre qui lui plaît, et que, de l'autre, ce sont les profits et non le culte de la religion. Qui ne remarque facilement combien il en résulte de honte, non moins pour le royaume que pour le sacerdoce ? Car, s'il est constant qu'il ne convient pas à la dignité ecclésiastique de faire la guerre à la solde des rois, il ne convient pas davantage à la majesté royale de faire administrer par des clercs les affaires des braves ? Quel roi a jamais mis à la tête de son armée un faible clerc, et non pas plutôt le plus vaillant de ses soldats ? et de même, quel clerc ne juge pas indigne de lui de se mettre au service d'un laïque, quel qu'il soit ? Le signe même qu'il porte sur la tête, s'accommode mieux de la grandeur royale que de la domesticité, et d'un autre côté la dignité royale s'appuie mieux sur des armes que sur des psaumes. Sans doute, si, comme il arrive d'ordinaire, ce qui est ôté à l'un était ajouté à l'autre, c'est-à-dire, si l'humiliation du roi servait à l'élévation du clerc, ou si l'abaissement du clerc contribuait à l'honneur du roi, comme par exemple, le mariage d'une femme noble avec un homme du peuple amoindrit l'une, mais élève l'autre ; si de même, dis-je, le roi tirait du clerc, ou le clerc du roi, quelque avantage, le mal produit d'un côté eût peut-

[1] Matth., XVIII, 7. — [2] S. Grég.-le-G., hom. 7.

[3] Ce diacre était Étienne de Garlande, sénéchal du roi, que l'on confond à tort avec Étienne, chancelier, qui devint plus tard archevêque de Paris. Comme sénéchal, Étienne de Garlande commandait les armées et remplissait en outre les fonctions de maître-d'hôtel. Saint Bernard y fait allusion. Étienne enivré par sa haute fortune indisposa la reine Adèle et finit par être déposé de sa dignité. Il essaya alors de troubler le royaume et de provoquer une guerre civile. Plus tard il fut converti par saint Bernard. Voy. Duchesne, Notes sur Abailard.

être dû être supporté. Mais ici, comme l'amoindrissement d'aucun des deux ne grandit l'autre et qu'ils perdent plutôt tous deux beaucoup de leur dignité, puisqu'il ne convient, comme on l'a dit, ni à un clerc d'être appelé sénéchal du roi, ni à un roi de confier le gouvernement de son royaume, sinon aux mains des braves, il y a lieu d'être surpris que les deux puissances souffrent cela : que l'Église ne rejette pas un clerc soldat, que la Cour ne méprise pas un officier clerc.

13. J'aurais voulu, j'aurais dû peut-être insister sur ce point avec plus de vivacité et d'étendue, si la brièveté épistolaire ne m'eût averti de m'arrêter. Surtout, comme j'ai craint de vous blesser, j'ai ménagé un homme qu'on dit lié depuis longtemps avec vous par une étroite amitié. Mais je ne voudrais pas que vous eussiez un ami contre la vérité. Si cependant, vous persistez, montrez-vous ami véritable et appliquez-vous à ce qu'il soit lui-même ami de la vérité; car les amitiés ne seront véritables, que quand le nœud de la vérité les consolidera. Que s'il ne vous écoute pas, gardez ce que vous avez, joignez la queue à la tête de la victime [1], et prenez soin que votre robe, qui par la grâce de Dieu est déjà de plusieurs couleurs [2] vous couvre jusqu'aux talons; car il ne vous servira de rien d'avoir commencé si, ce qu'à Dieu ne plaise, il vous arrive de ne pas persévérer. Que ma lettre finisse ainsi, en vous avertissant de faire le bien jusqu'à la fin.

LETTRE LXXIX.

(Écrite vers l'an 1130.)

A L'ABBÉ LUC.

Il l'engage à éviter la société des femmes, et il lui dit ce qu'il doit faire vis-à-vis d'un frère tombé dans le péché.

1. Vous nous avez fait voir de vous, mon très-cher, un acte de vertu, et de vertu tout à fait rare, lorsque non-seulement vous n'avez point méprisé les conseils d'un plus petit que vous, mais que vous avez encore rendu grâces au conseiller en considérant très-sagement ce qu'était, et non d'où venait l'avis. Moi aussi je rends grâces à Dieu que ma témérité m'ait valu votre reconnaissance, au lieu de m'attirer votre indignation. Possédant là une marque de votre si grande humilité, nous vous renouvelons avec encore plus d'assurance le conseil que nous vous avons déjà donné. Nous vous conjurons par ce sang qui a été versé pour les âmes, de ne pas traiter légèrement le péril de ces âmes achetées si cher. Un tel danger, surtout quand il résulte de la cohabitation des hommes et des femmes, est à bon droit redouté par ceux qui, ayant déjà longtemps lutté dans l'école du Seigneur contre les tentations du diable, sont instruits par leur propre expérience et peuvent dire avec l'Apôtre : *Nous n'ignorons pas ses artifices* [1]. Enfin avec quelle attention ne devez-vous pas écouter là-dessus, non pas mon conseil, mais celui de l'Apôtre lui-même, ou plutôt le précepte qu'il proclame hautement : *Fuyez la fornication* [2]; et qu'à présent surtout l'exemple de ce frère si honteusement tombé et sur lequel vous avez daigné consulter notre petitesse, vous serve de leçon. Ce qui m'étonne, en vérité, c'est que vous ayez jugé bon de prendre en moi un conseiller si éloigné, quand vous avez près de vous un homme sage de notre Ordre, qui aime particulièrement votre maison, Guillaume [3], abbé de Saint-Thierry. A Prémontré également, je ne doute pas qu'il ne se trouve des gens de conseil qui soient prudents et sûrs pour résoudre les questions douteuses.

2. Cependant, puisque cela vous a plû ainsi, et c'est à vous d'en voir la raison, je ne fermerai pas ma bouche. Si le frère avait le premier avoué sa chute, quelque grave, quelque honteuse qu'elle fût, il devrait être guéri, et non pas renvoyé. Mais maintenant, puisque c'est d'ailleurs que s'est répandue l'infection d'un si grand péché, il n'en est pas moins nécessaire sans doute de travailler, s'il est possible, à sa guérison, mais dans un autre endroit. Peut-être en effet ne convient-il pas qu'on le laisse plus longtemps demeurer chez vous, de peur que la contagion, suivant les craintes légitimes que vous exprimez dans votre lettre, ne vienne à infecter le tendre et faible troupeau. Cependant le sein paternel ne doit pas être entièrement fermé à un fils, quelque pécheur qu'il soit. Je crois donc qu'un parti qui répond à la piété du père et aux intérêts du fils est de

[1] Expression familière à saint Bernard, et qui signifie : terminez comme vous avez commencé. Voy. Exode, ch. XXIX; Levit. ch. III; S. Greg. Moral. I, chapitre 40; homél. 25 sur l'Evangile.

[2] Allusion à la robe de Joseph.

[3] Luc était abbé du monastère de Cuissy de l'ordre de Prémontré, dans le diocèse de Laon. Ce monastère fut fondé par Barthélémi, évêque de Laon, vers l'an 1125, et Luc en fut le premier abbé. Voy. Des Miracles de sainte Marie de Laon, liv. III, chap. 16.

[1] II Cor., II, 11. — [2] I Cor., VI, 18.

[3] Voy. sur cet abbé les lettres 85 et 86.

chercher à celui-ci les moyens d'être reçu dans quelqu'une des maisons du seigneur Norbert les plus éloignées; que là, changeant de lieu, non de règle, il fasse pénitence sous une discipline plus austère, jusqu'à ce qu'il soit rappelé dans son propre monastère, quand vous le jugerez à propos. Car peut-être ne convient-il pas à votre Ordre qu'il passe dans le nôtre. Quant à ce que vous écrivez, qu'il vous a dit souvent avoir de nous la promesse d'être reçu chez nous, s'il se présentait avec une permission, il l'a nié lui-même en notre présence. S'il ne vous plaît point de l'envoyer dans aucun des lieux que j'ai dits, ou que par hasard, vous y consentant, il ne s'y soumette pas, ou que, tous deux le désirant, on ne trouve personne qui veuille le recevoir, alors il faudra que vous cédiez à la nécessité et que vous l'envoyiez avec une lettre faire son salut où il voudra; ou que vous obéissiez à la miséricorde, et que vous le reteniez dans sa résidence actuelle, pourvu toutefois qu'on trouve le moyen de lui enlever absolument toute occasion de renouveler ou de répandre là cette turpitude. Mais cela suffit pour lui.

3. Il y a chez vous une autre affaire, dont je n'hésiterai point, avec ma hardiesse accoutumée, à dire ce que je pense. Je veux parler de ce moulin où les convers qui le gardent sont forcés de souffrir la présence des femmes. Si l'on m'en croit, on fera de trois choses l'une : ou l'on interdira d'une façon absolue aux femmes l'accès du moulin ; ou l'on en confiera la garde à quelque étranger, et non pas aux convers ; ou on l'abandonnera tout à fait.

LETTRE LXXX.

(Ecrite vers l'an 1130.)

A GUY [1], ABBÉ DE MOLÊMES.

Il le console d'une grave injure qu'il a reçue et lui rappelle que la vengeance doit être tempérée par la miséricorde.

Dieu qui connaît tous nos sentiments et nous envoie les bons, sait avec quelle affection je compatis à votre malheur que j'ai appris. Mais quand je considère, non par qui, mais de qui cette tribulation vous vient, plus je prends part à votre chagrin présent, plus j'espère vous féliciter bientôt du bonheur futur; si toutefois, ne perdant point la prudence au milieu du trouble, vous partagez là-dessus mon sentiment, et que, comme le saint homme Job [1], vous receviez de la main de Dieu avec égalité d'âme le mal et le bien; si surtout, à l'exemple du saint roi David [2], vous savez moins vous indigner pour tant de maux contre ces gens, bien qu'ils soient vos serviteurs, que vous humilier sous la puissante main de Dieu qui les a sans nul doute envoyés pour vous nuire. Mais comme c'est certainement à vous qu'il appartient de les corriger, puisqu'ils sont les serviteurs de l'Église qui vous a été confiée, il est juste que ces méchants serviteurs soient punis d'une témérité si criminelle, et que le monastère soit en partie indemnisé de sa perte sur leurs propres biens. Cependant, pour que vous ne paraissiez pas en cela venger votre propre injure plutôt que frapper leur faute, je vous prie et en même temps je vous conseille de considérer moins ce qu'ils méritent que ce qui est digne de vous, à savoir, que la miséricorde s'élève au-dessus du jugement, et que Dieu soit glorifié dans votre modération. Au reste, nous engageons du fond de notre cœur et par votre bouche votre fils qui m'est si cher et pour vous et pour lui-même, à ne pas se laisser aller à son indignation tout juste qu'elle est, et à ne pas oublier le précepte du Seigneur, qui nous ordonne, quand on nous frappe sur une joue, de tendre l'autre [3].

[1] Guy, second abbé du monastère de Molêmes après saint Robert. Il est question de lui dans les lettres 43, 44, 60.

[1] Job., II, 10. — [2] II Rois, XVI, 10. — [3] Matth. V, 39.

LETTRE LXXXI.

(Ecrite vers l'an 1130.)

A GÉRARD, ABBÉ DE POTTIÈRES [1].

Il se défend contre une accusation injuste.

Je ne me souviens pas d'avoir rien écrit au comte de Nevers pour vous accuser, et cela n'est pas. Au reste, si j'ai adressé une lettre à ce prince au sujet de votre église, je crois que je l'ai fait, non contre vous, mais pour vous.

[1] Horstius pense qu'il faut lire « abbé de Prully », mais il se trompe. Les manuscrits s'y opposent, et de plus cette opinion est démentie par les termes mêmes de la lettre. Il est facile de voir que saint Bernard ne l'adresse pas à un abbé de l'ordre de Cîteaux, comme est Prully, car alors il n'eût pas invoqué l'autorité du comte de Nevers pour réformer les désordres de l'abbaye. De là il résulte qu'il faut ajouter Gérard à la liste des abbés de Pottières, sur laquelle il ne figure pas jusqu'ici. Pottières était un monastère de l'ordre de Saint-Benoît dans le diocèse de Langres. Il fut fondé par le comte Gérard non loin de son château, et le comte y fut plus tard enterré avec Berthe sa femme. Le comte de Nevers dont il est question dans la lettre avait succédé aux droits du comte Gérard fondateur du monastère. Voy. Achery, Notes sur les œuvres de Guibert de Nogent, page 953.

J'avais appris en effet qu'avec votre assentiment et sur votre conseil il se proposait d'aller vous visiter; il voulait s'assurer si ces grands maux qu'on publiait de votre maison étaient véritables et à qui en était la faute, afin que, s'il venait à trouver quelque chose de répréhensible, il y portât remède par son zèle et par sa sollicitude. J'ai eu soin d'affermir par mes exhortations un dessein si juste et si pieux; je ne vois pas pourquoi vous vous plaignez d'avoir été par là lésé dans votre droit. Je pense que j'ai bien fait, si, ayant le zèle de Dieu pour sa propre maison, j'ai averti la vigilance de celui qui devait la réformer. Or, quand sur l'autorité de l'Écriture vous m'accusez d'avoir péché parce que je ne vous ai pas repris d'abord, sachez que je n'ai nullement à me plaindre de votre personne et que j'ai seulement voulu travailler par charité à rétablir la paix dans votre Église. Enfin, vous connaîtrez plus complètement la vérité des faits, si, comme vous le dites, vous nous apportez toute l'affaire. Vous pourrez me trouver ici tel jour de la semaine prochaine qu'il vous plaira.

LETTRE LXXXII.

(Ecrite vers l'an 1128.)

A L'ABBÉ DE SAINT-JEAN DE CHARTRES [1].

Il le détourne d'abdiquer la charge pastorale, et d'aller à Jérusalem.

1. J'avais d'abord résolu de ne pas répondre aux choses sur lesquelles vous avez pris la peine de consulter notre petitesse; non que je doutasse de ce que je devais vous dire, mais je jugeais présomptueux ou superflu de donner un conseil à un homme de conseil comme vous. Puis réfléchissant que d'ordinaire la plupart des sages, et même presque tous, se fient plus dans les choses douteuses au jugement d'autrui qu'au leur, et apportent une hésitation très-scrupuleuse dans leurs affaires, tandis qu'ils élucident facilement toutes les difficultés d'autrui, je change de résolution non sans raison, je pense, et je vous expose simplement ce qui me semble bon, sans préjudice d'un meilleur avis. Vous m'avez fait savoir, si je ne me trompe, par un homme religieux, Ursus, abbé de Saint-Denis [1], qu'il vous était venu à l'esprit d'abandonner votre patrie et la maison dont Dieu vous a donné la direction, pour aller à Jérusalem ne plus vous occuper que de Dieu et vivre pour vous. Certes, pour un homme qui tend à la perfection, il convient peut-être de quitter sa patrie, selon la parole de Dieu: *Sortez de votre pays et de votre famille* [2]. Mais je ne vois pas du tout pour quelle raison vous devriez abandonner le soin des âmes qui vous ont été confiées. Quoi donc! votre liberté sera-t-elle flattée d'avoir déposé son fardeau? Mais la charité ne cherche pas ses intérêts. Peut-être la saveur plus douce du repos et de l'oisiveté vous attire-t-elle? Mais elle s'évanouira avec la perte de votre paix. Je me priverais volontiers, même d'un avantage spirituel quel qu'il fût, s'il ne se pouvait acquérir qu'avec un scandale. Car, dès qu'il y a scandale, il y a assurément diminution de charité, et dès que la charité diminue, je me demande quel profit on peut espérer d'un exercice spirituel. Enfin, si chacun préfère son propre repos à l'utilité commune, qui pourra désormais dire avec vérité: *Le Christ est ma vie et la mort m'est un gain* [3]? Que deviendra ce que dit l'Apôtre: *Personne ne vit pour soi, et personne ne meurt pour soi* [4]; et: *Non ce qui m'est utile, mais ce qui l'est à plusieurs* [5]; et: *Que celui qui vit ne vive plus pour lui-même, mais pour Celui qui est mort pour tous* [6].

2. Mais d'où me vient donc, direz-vous, un si grand désir, sinon de Dieu? Laissez-moi vous dire ce que je pense: *Les eaux dérobées sont plus douces* [7]; et quiconque n'ignore pas les artifices de Satan ne doute pas que, déguisé en ange de lumière, il ne verse dans votre cœur altéré une douceur, pour ainsi parler, plus amère que l'absinthe. En effet, qui pourrait suggérer des scandales, causer la discorde, troubler l'unité et la paix, sinon l'adversaire de la vérité, le rival de la charité, l'antique ennemi de notre race, le diable qui hait la Croix du Christ? De même que c'est par sa jalousie que la mort est entrée dans le monde, il envie le bien qu'il vous voit faire; et, comme il est menteur dès le commencement, il ment encore

[1] Il s'agit très-vraisemblablement d'Étienne qui, abbé de Saint-Jean de Chartres, de l'ordre de Saint-Augustin, fut nommé patriarche de Jérusalem et succéda à Germond, au commencement de l'année 1128. Voy. Orderic Vital, à la fin du livre XII, Papebrock, préface sur les patriarches de Jérusalem, mai, t. III.

[1] Ursus ou Ursion fut le cinquième abbé de Saint-Denis de Reims, de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin; il devint ensuite évêque de Verdun, en 1128, et eut Gillebert pour successeur à Saint-Denis. Plus tard, ayant renoncé à sa dignité, il revint auprès de ses chanoines, et reprit la direction de l'abbaye. Voy. *Spicilegium* d'Achery, tome XII, page 312; Marlot, *Métropole de Reims*, tom. II, p. 152.

[2] Gen., XII, 1. — [3] Philipp., I, 21. — [4] Rom., XIV, 7. — [5] I Cor., X, 33. — [6] II Cor., V, 15. — [7] Prov. IX, 17.

à présent en vous promettant des biens plus grands qu'il ne voit pas. Comment serait-ce en effet la Vérité qui contredirait cette maxime si constante : *Vous êtes lié à une épouse, ne cherchez point de rupture* [1]? Ou comment la charité conseillerait-elle le scandale, elle qui déclare que les scandales de tous la brûlent [2]? C'est donc lui, ce méchant, qui combat la charité par l'envie, la vérité par le mensonge ; qui mêle de faux miel à du fiel véritable ; c'est lui, dis-je, qui vous promet le douteux comme certain, et vous présente le vrai comme faux non pour vous accorder ce que vous espérez en vain, mais pour vous ravir ce que vous tenez effectivement. Il tourne et cherche comment il enlèvera la vigilance du Pasteur à ses brebis qui périront sans nul doute, quand personne ne sera plus là pour les sauver. Et néanmoins il fera lui-même tomber sur le pasteur cette horrible malédiction : *Malheur à celui par qui le scandale arrive* [3]. Mais confiant dans la sagesse que Dieu vous a donnée, je sais que vous ne vous laisserez entrainer ni séduire par aucune ruse de l'ennemi ; que sur l'espoir d'un bien hasardé, vous ne commettrez pas un mal certain et que vous n'abandonnerez pas un bien également assuré.

LETTRE LXXXIII.

(Écrite avant l'an 1129.)

A SIMON, ABBÉ DE SAINT-NICOLAS.

Il le console dans la persécution. Que les pieux efforts n'ont pas toujours d'heureux succès. Ce qu'un supérieur zélé pour une discipline austère doit faire vis-à-vis de ses subordonnés.

1. Nous avons appris par votre lettre, non sans y compatir, la persécution que vous souffrez pour la justice ; bien que la promesse du royaume du Christ suffise à vous consoler, cependant nous vous offrons fidèlement ce qui dépend de nous, la consolation que nous pouvons donner et le conseil que nous croyons sage. Qui, en effet, verrait sans angoisse Pierre tendre les bras du milieu des flots? Qui entendrait sans douleur la colombe du Christ, non pas chanter, mais gémir comme si elle disait : *Comment chanterons-nous le cantique du Seigneur sur la terre étrangère* [1]? Oui, qui considèrerait, sans verser des larmes, les larmes mêmes du Christ, qui élève encore aujourd'hui d'un abîme de boue ses yeux vers les montagnes, pour voir d'où lui viendra le secours? En vérité, nous, vers qui vous tournez vos regards, dites-vous dans votre humilité, nous ne sommes pas des montagnes ; mais, plongés aussi dans une vallée de larmes où nous luttons avec de laborieux efforts contre les embûches de l'ennemi qui nous attaque, et contre les violences de la malice humaine, nous nous écrions de là avec vous : *Le secours nous vient du Seigneur qui a fait le ciel et la terre* [2].

2. Tous ceux qui veulent vivre avec piété dans le Christ souffrent persécution [3] ; et lors même qu'une intention droite ne leur manquerait jamais, cependant il n'est pas toujours donné à leur bonne volonté de l'accomplir. S'il est en effet dans le rôle des impies de combattre sans relâche contre les bonnes résolutions des justes, il n'est pas contraire à la piété, quelque saints et équitables que soient les projets du petit nombre, de renoncer souvent à les exécuter à cause de la multitude des opposants. Ainsi, Aaron [4] céda malgré lui aux clameurs criminelles d'un peuple révolté. Ainsi, Samuel [5] contre sa propre volonté sacra Saül pour ce peuple en désordre qui demandait un roi. Ainsi David [6], voulant construire le temple, en fut empêché par les attaques de ses ennemis ; et, parce qu'il était homme de guerre, il ne put accomplir le pieux dessein qu'il avait formé. De même nous vous conseillons, vénérable père, sans préjudice pourtant de plus sages conseils, de modérer pendant quelque temps la rigueur de la Règle pour vous, et pour ceux qui l'ont acceptée avec vous, de façon que vous ne négligiez pas le salut des faibles. Vous devez en effet engager, mais non pas contraindre, à une vie plus rigoureuse, ceux que vous avez une fois consenti à gouverner dans cet ordre de Cluny. Quant à ceux qui désirent vivre sous une loi plus étroite, il faut ou leur persuader d'être par charité condescendants pour les plus faibles, autant qu'ils le peuvent sans péché, ou leur permettre d'observer dans la maison même ce qu'ils désirent, si cela peut se faire sans scandale de l'un ou de l'autre côté, ou au moins les renvoyer libres de la congrégation et les associer à d'autres frères vivant comme les premiers ont résolu de le faire.

[1] I Cor., VII, 27. — [2] II Cor., XI, 29. — [3] Matt., XVIII, 7.

[1] Ps. CXXXVI, 4. — [2] Ps. CXX, 2. — [3] II Tim., III, 12. — [4] Exod., XXXII. — [5] I Rois, X. — [6] II Rois, VII.

LETTRE LXXXIV.

AU MÊME.

Il lui renvoie un moine fugitif, et l'engage à traiter ce dernier avec beaucoup de douceur et de compassion.

C'est avec sagesse, comme vous le voyez, et ce n'est point en vain que contre notre habitude nous avons gardé, non pour nous, mais pour vous et pour elle, votre brebis égarée, puisque par un tel artifice ou plutôt par cet utile secours, il a été satisfait au désir que ce frère avait d'une vie plus austère et aussi en définitive à ce que vous vouliez relativement à son retour. Je vous dis ces choses, non que je veuille faire valoir en cela notre bonne volonté envers vous : je parviendrais à peine, par ce que je puis faire, à vous la montrer telle qu'elle est; mais je désire que vous soyez maintenant convaincu de ce que je me souviens de vous avoir dit auparavant, que l'épreuve d'une vie plus sévère calme souvent ces esprits inquiets, auxquels la vie qu'ils mènent ne suffit pas. Vous m'avez écrit que vous vouliez connaître notre avis au sujet de ce frère réconcilié ; je ne pense pas que cela soit nécessaire, puisqu'il ne revient pas disposé, comme il arrive souvent, à vous arracher un consentement, mais prêt, comme il convient, à céder à votre volonté en toutes choses. Nous vous supplions avec lui et pour lui d'adoucir charitablement la difficulté de sa rentrée qu'il redoute beaucoup, et d'en agir un peu plus doucement avec lui, qu'on ne le fait d'ordinaire avec d'autres déserteurs. Car, dans les faits de cette nature, des situations dissemblables se refusent à des solutions identiques. Or, il y a une grande différence entre celui qui par crainte ou par haine de la religion, fuit son monastère, et celui qui par zèle et par amour pour elle, passe dans un autre.

LETTRE LXXXV.

(Écrite vers l'an 1125.)

A GUILLAUME, ABBÉ DE SAINT-THIERRY.

Il répond agréablement à Guillaume, qui s'était plaint de ne pas recevoir de saint Bernard autant d'affection qu'il lui en donnait.

Au seigneur abbé Guillaume, le frère Bernard : la charité d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère.

1. Si personne ne sait ce qui est dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui [1], si l'homme ne voit que le visage, parce que Dieu seul pénètre au fond du cœur [2], j'admire, et je ne puis assez admirer comment et par quel moyen vous avez pu distinguer et comparer l'une à l'autre votre affection et la mienne, au point de porter un jugement, non-seulement sur votre propre cœur, mais encore sur celui d'autrui. C'est là en effet une illusion de l'esprit humain, non-seulement de prendre le bien pour le mal et le mal pour le bien, ou le vrai pour le faux et réciproquement, mais encore d'accepter ce qui est certain comme douteux, et ce qui est douteux comme certain. Peut-être ce que vous dites est-il vrai, que je vous aime moins que vous ne m'aimez; mais ce n'est pas sûr. Comment donc affirmez-vous ce dont vous n'êtes pas convaincu ? Chose étonnante ! Paul ne se fie pas à son propre jugement, puisqu'il dit : *Je ne me juge pas moi-même* [1]. Pierre pleure sur cette présomption qui l'avait trompé, lorsqu'il disait de lui : *Quand bien même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point*. Les disciples, n'en croyant pas même leur propre conscience sur la trahison de leur Maître, répondent l'un après l'autre : *Seigneur, est-ce moi* [2]? David confesse son ignorance en priant et en s'écriant : *Ne vous souvenez pas de mes erreurs* [3]. Mais vous, je ne sais d'après quelle assurance vous vous prononcez aussi ouvertement, non-seulement sur votre cœur, mais sur le mien, en disant : « Je suis moins aimé que je n'aime. »

2. Ce sont là en effet vos paroles et je voudrais bien qu'elles ne fussent pas de vous, car je ne sais pas si elles sont vraies. Pour vous, si vous le savez, d'où le savez-vous ? Oui, comment avez-vous éprouvé que vous nous aimiez plus que nous ne vous aimons ? Est-ce à cause de ce que vous avez ajouté dans votre lettre, que ceux de nos religieux, qui, en allant ou en revenant, passent par chez vous, ne vous portent de notre part aucune marque de souvenir ni d'affection. Mais quelle marque, quelle preuve d'affection nous demandez-vous ? Vous vient-il par hasard quelqu'inquiétude, parce que je n'ai pas encore une seule fois répondu à plusieurs lettres que vous nous avez déjà écrites. Mais comment m'imaginerais-je que votre sagesse si mûre puisse trouver quelque plaisir aux écrivailleries de mon ignorance ? Je sais qui a dit : *Mes petits enfants, n'aimons point en paroles et des lèvres, mais en action et en vérité* [4]. Or, quand ma coopération vous a-t-elle été nécessaire et vous a-t-elle fait défaut? O Dieu qui scrutez les cœurs et les reins, qui, unique soleil de justice, éclai-

[1] I Cor., II, 11. — [2] Rois, XVI, 7.

[1] I Cor., IV, 3. — [2] Matt., XXVI, 35, 22. — [3] Ps. XXIV, 7. — [4] I Jean, III, 18.

rez par la diversité de vos grâces, comme par des rayons, les cœurs de vos divers serviteurs, vous savez, et moi je sens que je l'aime pour vos dons et pour ses mérites; mais vous savez aussi combien je l'aime, et moi je l'ignore. Oui, Seigneur, vous qui avez inspiré cet amour, vous savez dans quelle mesure vous me l'avez inspiré pour lui, et dans quelle mesure vous le lui avez inspiré pour moi. Or, comment l'un de nous, à qui vous ne l'avez pas révélé, ose-t-il dire: « J'aime plus que je ne suis aimé», à moins que par hasard il ne voie déjà sa lumière dans la vôtre, c'est-à-dire qu'il ne connaisse dans la lumière de votre vérité, combien le feu de la charité brûle en lui?

3. Pour moi, Seigneur, je me contente de voir mes ténèbres dans votre lumière, en attendant que vous me visitiez dans mon obscurité et à l'ombre de la mort où je suis assis, que vous découvriez les pensées des cœurs, que vous manifestiez les choses cachées dans la nuit, et que, les ténèbres s'étant dissipées, on ne voie plus dans votre lumière que de la lumière. Je sens bien que par votre grâce je l'aime, mais je ne vois pas encore dans votre lumière si je l'aime assez. Je ne sais pas, en effet, si je suis déjà parvenu à cette charité que personne ne peut surpasser, et où on donne sa vie pour ses amis. Qui se glorifiera d'avoir un cœur chaste, encore bien moins un cœur parfait? O Seigneur, qui allumez en moi cette lampe avec laquelle je vois déjà mes ténèbres qui me font horreur, mon Dieu, éclairez encore ces ténèbres elles-mêmes, afin que, sachant et aimant ce qu'il faut aimer, combien et pourquoi il faut aimer, et ne voulant moi-même être aimé qu'en vous et qu'autant que je dois l'être, j'aie la joie de voir en moi la charité bien ordonnée. Malheur à moi en effet si, ce que je crains fort, je suis plus aimé de lui que je ne le mérite, ou s'il est moins aimé de moi qu'il n'en est digne. Si cependant ce sont les meilleurs qui doivent être le plus aimés, et les meilleurs sont ceux qui aiment le plus, que dirai-je sinon que lui, qui est le meilleur assurément, m'aime davantage, et que moi, qui vaux moins, je l'aime moins que je ne dois?

4. Mais plus il y a en vous de charité, c'est à vous, mon père, que je parle, moins vous devez mépriser notre impuissance; car, quoique vous aimiez plus que moi, parce que vous valez davantage, vous n'aimez cependant pas au-delà de ce que vous pouvez. Nous, au contraire, quoique nous aimions moins que nous ne devons, nous aimons autant que nous pouvons, et nous ne pouvons pas plus que nous n'avons reçu. Entraînez-nous après vous, afin que nous vous atteignions, qu'avec vous nous recevions davantage pour aimer avec plus d'ardeur. Pourquoi donc vous efforcez-vous de nous atteindre et vous plaignez-vous de ne pas le pouvoir? Vous nous avez atteint, si vous l'avez essayé; et, quand vous le voudrez, vous atteindrez encore à ce que nous sommes, sinon à ce que vous supposiez de nous. Car je ne sais ce que vous croyez voir en nous qui n'y est pas, ce que vous poursuivez au lieu de nous et qui est différent de ce que nous sommes. C'est pour cela que vous ne l'atteindrez pas, car nous ne pouvons vous le présenter; ce n'est pas nous qui vous manquons, c'est Dieu qui vous manque en nous, comme vous vous en plaignez justement dans votre lettre. Si maintenant ces choses que je me suis amusé à vous dire, vous plaisent, mandez-le moi et je continuerai; car, en vous obéissant, je ne craindrai pas de passer pour téméraire. Je n'ai pas en ce moment à ma disposition la petite préface que vous m'ordonnez de vous envoyer; car je ne l'ai pas encore dictée, ne pensant pas qu'elle vous fût nécessaire. Que celui qui vous donne de vouloir, vous donne aussi d'accomplir, en raison de votre volonté, tout ce que vous désirez de juste pour vous ou pour vos amis, mon pieux et très-révérend père, vous qui avez tous les droits à mon amitié.

LETTRE LXXXVI.

(Écrite vers l'an 1130.)

AU MÊME.

Il lui renvoie un moine déserteur qu'il a durement réprimandé et qui doit encore l'être. Il conseille à Guillaume de persévérer et de ne point songer à la vie privée, dans laquelle celui-ci méditait de rentrer.

Le frère Bernard de Clairvaux, à son ami: tout ce qu'on souhaite à un ami.

1. Vous m'avez transmis cette formule de salut dans votre lettre : « Son ami, tout ce que souhaite un ami. » Recevez ce qui vous appartient et reconnaissez dans cette usurpation le signe d'une union parfaite; mon cœur n'est pas loin de l'homme avec lequel je n'ai qu'un même langage. Je dois, en raison du temps, répondre brièvement à votre lettre. Le jour où elle m'est parvenue, le fête de la Nativité de Notre-Dame[1] avait déjà commencé, et cette

[1] C'est probablement à l'exemple des Cisterciens dont tous les monastères étaient dédiés à la très-sainte Vierge qu'on

dévotion me réclamant à bon droit tout entier, ne me permettait pas de penser à autre chose. Mais le messager, pressé de s'en retourner, voulut à peine attendre jusqu'au lendemain, pour que, sorti des occupations de la fête, je vous écrivisse ces quelques mots. Après avoir réprimandé durement et comme il convenait à la dureté de son cœur ce frère fugitif, je n'ai rien pu faire de mieux en attendant, que de le renvoyer au lieu d'où il s'était enfui ; car je n'ai pas dû, contre nos usages, le garder dans notre maison sans le consentement de son abbé. Il faut que de même vous le réprimandiez sévèrement, que vous le poussiez à une humble satisfaction et qu'ensuite vous l'encouragiez par la lettre que vous adresserez pour lui à son abbé.

2. Je ne puis rien répondre de plus précis aux questions que vous me posez sur ma maladie, sinon que j'ai été malade et que je le suis encore, ni moins, ni beaucoup plus qu'à l'ordinaire. Ce qui a fait que je ne vous ai pas envoyé la personne que je devais vous envoyer, c'est que j'ai craint le scandale de plusieurs âmes, plus que le danger d'un seul corps. Maintenant, pour ne rien oublier de ce que vous m'avez mandé, j'arrive à vous. Vous m'avez écrit que vous désiriez savoir ce que je voulais que vous fissiez, comme si je connaissais toutes vos affaires. Mais, quand bien même je vous le dirais, vous ne le pourriez pas, si je ne me trompe, et je ne vous le conseillerais pas. Je veux de vous en effet ce que vous en voulez[1] vous-même depuis longtemps, je ne l'ignore pas. Mais, en mettant de côté, comme il est juste de le faire, votre volonté et la mienne, je trouve de la sécurité pour moi à vous conseiller de préférence ce que je crois que Dieu veut de vous, et si je vous convaincs, ce sera pour vous sans inconvénient. Ainsi d'après mon avis, attachez-vous à ce que vous avez, restez où vous êtes, appliquez-vous à être utile à ceux que vous gouvernez et ne fuyez pas le gouvernement tant que vous pouvez y faire du bien. Car, malheur à vous, si vous commandez sans être utile ; mais, malheur plus encore, si vous évitez d'être utile, parce que vous craignez de commander.

commença à l'appeler du nom de Notre-Dame. Aussi Pierre de Celle dit-il de saint Bernard, liv. VI, let. 23 : Il fut l'écolier chéri de Notre-Dame, à laquelle il dédia, non pas une basilique, mais toutes celles de l'ordre de Cîteaux.

[1] Guillaume désirait se démettre de la dignité d'abbé et se retirer à Clairvaux; saint Bernard ne l'ayant pas permis, il se retira à Igny.

LETTRE LXXXVII.

(Écrite vers l'an 1126.)

A OGER, CHANOINE RÉGULIER [1].

Il le désapprouve de s'être démis de la charge pastorale, bien qu'il l'eût fait par amour pour un saint repos; il lui donne des instructions sur la vie privée qu'il doit mener dans le monastère.

Au frère Oger, chanoine, en l'embrassant de toute l'ardeur de sa charité, le frère Bernard, moine, mais pécheur : qu'il mène jusqu'à la fin une vie digne de Dieu.

1. Si je vous semble avoir répondu trop tard à votre lettre, sachez que c'est surtout parce que l'occasion du courrier m'a manqué. La lettre que vous allez lire est dictée depuis longtemps, croyez-le ; mais faute de porteur, comme je vous l'ai dit, j'ai tardé à vous la transmettre sans avoir tardé à vous l'écrire. Dans la vôtre j'ai lu que vous aviez déposé la charge des fonctions pastorales qui vous étaient lourdes à porter ; vous en avez obtenu, non sans peine, la permission de l'évêque, ou plutôt vous la lui avez arrachée par votre importunité et sous cette condition que, demeurant dans son diocèse, en quelqu'endroit que ce fût, vous ne vous soustrairiez point à son autorité. Mais comme cela ne vous plaisait pas, vous êtes allé trouver l'archevêque et recevant de lui, en sa qualité de supérieur, toute sécurité, vous êtes retourné à votre première demeure et auprès de votre abbé. Après cela vous me demandez de vous enseigner comment vous devez y vivre. Illustre docteur et maître incomparable que moi en effet, qui, après avoir entrepris de vous enseigner ce que j'ignore, commencerai alors à m'apercevoir que je ne sais rien. La brebis demande-t-elle ainsi de la laine à la chèvre, le moulin de l'eau au four, le sage des paroles à l'insensé ? Vous m'élevez ensuite au-dessus de moi-même dans tout le cours de votre lettre par les grands éloges que vous entremêlez sur mon compte ; mais j'ai conscience de ne les point mériter ; je les attribue à votre bon vouloir et je les pardonne à votre

[1] Oger était un chanoine régulier du Mont-Saint-Éloi, près d'Arras ; il fut tiré de son monastère par Simon, évêque de Tournai, qui le mit à la tête de l'église de Saint-Médard sur les bords de l'Escaut. Il éleva là une église toute de pierre en l'honneur de saint Nicolas, bâtit également les dépendances nécessaires et y rassembla un grand nombre de personnes ecclésiastiques et séculières, hommes et femmes. Ce fut l'abbaye de Saint-Nicolas-du-Pré, près de Soissons, dont Oger fut le premier abbé. La dédicace de l'église eut lieu en 1125. Voy. Herman, Histoire de la restauration du monastère de Saint-Martin de Tournai.

ignorance. Car vous voyez le visage, mais Dieu voit le fond du cœur. Or, si sous son regard terrible, je me considère avec soin, il est certain que je me connais moi-même mieux que vous ne me connaissez, parce que je regarde de plus près. Aussi j'ai plus de confiance en ce que je vois sur mon compte, qu'en ce que vous pensez de moi, vous qui ne me voyez point. Que si, par hasard, vous m'avez entendu dire quelque chose qui pût vous être utile, rendez-en grâces à Dieu, entre les mains de qui nous sommes, nous et nos paroles.

2. Vous vous justifiez envers moi de n'avoir pas suivi mon conseil, lorsque je vous encourageais et que je vous engageais à ne pas perdre courage, à ne pas vous laisser vaincre par la timidité, mais à porter avec patience ce fardeau qui vous était imposé et qu'il n'était plus permis de quitter, après l'avoir une fois accepté. Je vous excuse là-dessus moi-même, comme vous le demandez. Connaissant bien la stérilité de ma sagesse, ou plutôt me défiant toujours de ma folle témérité, je n'ose ni ne dois m'offenser, quand on ne fait pas ce que j'approuve, et je désire que chacun se conduise d'après des conseils meilleurs que ceux qu'il a reçus de moi. Mais toutes les fois qu'on choisit mon avis et qu'on s'y tient, je me sens, je l'avoue, accablé d'un grand poids, et j'attends toujours avec crainte, jamais avec sécurité, l'issue de l'affaire. C'est à vous de voir cependant, si vous avez eu raison de vous écarter de mon conseil en cette circonstance. Que ceux dont les avis plus sages, s'il s'en est rencontré, vous ont dirigé là-dessus voient également si vous avez agi raisonnablement; qu'ils voient, dis-je, s'il est permis à un chrétien de se soustraire avant la mort à l'obéissance qui lui est imposée, quand le Christ s'est rendu obéissant envers son père jusqu'à la mort. Mais, direz-vous, est-ce défendu, même avec une permission; car je l'ai demandée à l'évêque et je l'ai obtenue? Bien, vous l'avez demandée; mais comme il ne vous était permis de le faire, par-là, vous ne l'avez pas reçue, mais arrachée. Or, une permission arrachée ou contrainte n'est pas une permission, mais une violence. Par conséquent, ce que l'évêque a fait ainsi malgré lui et vaincu par votre importunité, n'a pas dénoué, mais a déchiré vos liens.

3. Je vous félicite cependant d'avoir été déchargé, mais je crains qu'aussi Dieu n'ait été par vous privé d'honneurs, autant qu'il a dépendu de vous; car vous résistez sans nul doute à son ordre, lorsque vous descendez de la place à laquelle il vous avait élevé. Que si vous donnez pour excuse la pression de la pauvreté, la pauvreté procure une couronne; si vous alléguez la difficulté, l'impossibilité, tout est possible à celui qui croit. Répondez, au contraire, ce qui est plus vrai : c'est que votre repos vous a plû davantage que l'utilité d'autrui. Cela n'est pas étonnant; je suis content, moi aussi, je l'avoue, que ce repos vous plaise, pourvu toutefois que ce ne soit pas avec excès. Or, il y a excès toutes les fois qu'un bien nous charme à tel point que, ne pouvant légitimement l'obtenir, nous désirons cependant l'avoir, même d'une manière qui n'est pas permise; et ainsi, comme nous ne l'obtenons pas légitimement, ce n'est plus un bien. Il est écrit, en effet: *Si vous offrez bien et que vous divisiez mal, vous pécheez*[1]. Il fallait donc, ou ne point vous charger de la garde du troupeau du Seigneur, ou ne jamais l'abandonner après vous en être chargé, selon cette parole : *Êtes-vous uni à une femme, ne cherchez point de rupture*[2].

4. Mais pourquoi m'appuyer sur ces raisonnements? Vous persuaderai-je de revenir vous charger de ce gouvernement, quand il n'y a plus moyen de le reprendre; ou bien ai-je l'intention de vous désespérer, comme si vous vous étiez engagé dans une faute dont vous ne puissiez être absous? Nullement; mais je veux seulement que vous ne la négligiez pas comme un mal nul ou minime; je veux, au contraire, que vous craigniez toujours; que toujours vous vous repentiez, que jamais vous ne soyez en sécurité; car il est écrit : *Bienheureux l'homme qui est toujours dans la crainte*[3]. Vous voyez certainement quelle crainte je tâche de vous inculquer, non pour qu'elle vous soit comme le lacet du désespoir, mais pour qu'elle vous obtienne l'espérance de la béatitude. Il est, en effet, une terreur inutile, triste, cruelle, qui n'attend pas le pardon, parce qu'elle ne le cherche pas, et il est une terreur pieuse, humble, féconde, qui obtient facilement miséricorde à tout pécheur quel qu'il soit. Une telle crainte engendre, nourrit et conserve l'humilité et avec elle la mansuétude, la patience, la résignation. Qui ne sera pas charmé d'une si illustre lignée! La misérable descendance de l'autre est au contraire l'opiniâtreté, la tristesse immodérée, l'aigreur, l'effroi, le mépris et le désespoir. Redoutant donc que vous n'ayez pas ou que vous n'ayez qu'à un faible degré, non cette crainte qui engendre le désespoir, mais

[1] Gen., IV, 7. Vers. des Sept. — [2] I Cor., VII, 27. — [3] Prov., XXVIII, 14.

celle qui engendre l'espérance, j'ai cru qu'il fallait ainsi vous rappeler votre faute.

5. Il est encore autre chose que je redoute plus pour vous; c'est que, semblable à ceux dont il est écrit, *qu'ils se réjouissent lorsqu'ils ont mal fait et qu'ils triomphent dans les plus mauvaises actions*[1], vous ne soyez séduit vous aussi : que non seulement vous ne vous croyiez pas coupable, mais encore, ce qu'à Dieu ne plaise! que vous ne vous glorifiiez dans votre cœur d'avoir fait quelque chose de grand et que peu de gens ont coutume de faire, lorsque vous avez méprisé l'autorité qui vous faisait commander librement aux autres, et que vous avez mieux aimé vous soumettre de nouveau à un supérieur. Fausse humilité qui amène un véritable orgueil dans le cœur de celui qui a de telles pensées. Car, quoi de plus orgueilleux que d'attribuer à une volonté spontanée et présentée comme libre, ce que la force de la nécessité ou une lâche faiblesse nous contraignent de faire? Que si vous l'avez fait volontairement sans être vaincu par la peine, ni forcé par la nécessité, rien encore n'est plus superbe. Car vous avez préféré votre dessein à celui de Dieu; vous avez choisi de vous reposer, plutôt que de travailler à son œuvre à laquelle lui-même vous avait élevé. Si donc vous vous glorifiez d'autant plus que vous méprisez Dieu davantage, votre glorification n'est pas bonne: prenez garde à elle, renoncez à cette sécurité, soyez toujours dans une utile inquiétude, dans une humble crainte, non sans doute dans cette crainte qui, comme je l'ai dit, provoque la colère, mais dans celle qui l'apaise.

6. Que si cette horrible crainte vient quelquefois terrifier votre esprit, si elle lui suggère sourdement que votre service ne peut être agréé de Dieu, et que votre pénitence est infructueuse, parce que Dieu ne peut être apaisé par ceux mêmes de vos actes qui l'offensent; n'écoutez pas ces pensées un seul moment, mais répondez avec confiance, et dites: J'ai mal fait sans doute, mais cela est fait et ne peut plus ne pas être. Qui sait si Dieu ne pourvoiera pas à ce que ce mal me serve, et s'il ne voudra pas, lui qui est bon, faire tourner à bien pour moi le mal que j'ai fait. Qu'il punisse donc le mal que j'ai fait; mais que le bien qu'il a prévu subsiste. Car la bonté de Dieu sait toujours se servir pour la beauté de son plan, et souvent même pour notre utilité, de nos volontés ou de nos actions déréglées. O très-doux souvenir de la miséricorde divine envers les enfants d'Adam ; de cette bonté qui ne cesse de répandre ses bienfaits, non-seulement là où elle ne trouve aucun mérite, mais le plus souvent là même, où elle voit tout opposé à elle. Revenons à vous. Suivant la distinction faite plus haut entre les deux sortes de craintes, je veux que vous craigniez et que vous ne craigniez pas ; que vous ayez de la confiance et que vous n'en ayez pas; je veux que vous craigniez pour vous repentir, et que vous ne craigniez pas, afin que vous ayez confiance ; je veux que vous ayez de la confiance pour ne pas vous décourager, et que vous n'en ayez pas, afin de ne pas vous endormir.

7. Reconnaissez, frère, combien j'ai foi en vous, pour vous réprimander si sévèrement, et pour n'avoir point hésité à juger avec tant de hardiesse un fait qui ne m'est pas assez connu, et que vous avez accompli peut-être plus raisonnablement que je ne puis le savoir quant à présent. Car vous n'avez pas voulu sans doute, soit à cause de votre humilité, soit à cause de la brièveté de votre lettre, exposer toutes les raisons qui pouvaient excuser cette action. Tenant donc mon jugement en suspens sur ce que je ne connais pas bien, je loue sans restriction un seul point de votre conduite, c'est que déposant le joug du pouvoir, vous n'avez pas voulu cependant demeurer sans joug ; mais que redemandant une règle qui vous est chère, vous n'avez pas rougi de redevenir de maître, disciple. Tandis que dégagé du lien pastoral, vous pouviez rester indépendant, puisque la dignité d'abbé émancipe le fils, vous n'avez pas fait usage de ce privilége, et de même que vous refusiez de commander aux autres, vous avez craint aussi d'être chargé de votre direction. Vous qui ne vous jugiez pas apte à être le maître des autres, vous n'avez pas eu confiance en vous pour vous-même et vous avez dédaigné d'être votre propre disciple ; avec raison, car qui s'établit son propre maître, se fait le disciple d'un fou. Certes, j'ignore ce que les autres pensent d'eux-mêmes, mais j'ai éprouvé sur moi ce que je dis ; je trouve plus de facilité à gouverner beaucoup de personnes, plus de sûreté à les diriger, qu'à me gouverner et à me diriger seul. Il y a donc eu une prudente humilité et une humble prudence de votre part, à ne pas croire que vous pussiez vous suffire pour votre salut, et à vous résoudre à vivre désormais sous la direction d'autrui.

8. Je vous loue encore de n'avoir cherché ni une nouvelle résidence ni un nouveau maître, mais d'être retourné simplement au couvent

[1] Prov., II, 14.

d'où vous étiez sorti, et au père sous qui vous aviez déjà fait des progrès. Il était juste, en effet, que la maison qui vous avait nourri, mais qui par charité fraternelle vous avait laissé partir, vous reçût au sortir de vos occupations, plutôt qu'une maison étrangère, qui se serait réjouie de la désolation de la première. Toutefois, puisque vous n'avez pas eu sur ce point la permission de l'évêque, je veux que vous n'agissiez pas avec négligence, mais que, soit par vous, soit par un intermédiaire, vous ne différiez pas de lui faire satisfaction, autant qu'il dépend de vous. Après cela, vivez simplement au milieu de vos frères, fervent envers Dieu, soumis aux supérieurs, obéissant vis-à-vis des anciens, condescendant pour les jeunes, agréable aux anges, utile dans vos paroles, humble de cœur, doux envers tous. Mais prenez garde de croire que, parce que vous avez été autrefois élevé en dignité, vous deviez, encore à présent, être honoré au-dessus des autres; montrez-vous-en, au contraire, plus humble vis-à-vis de tous, comme l'un d'entre eux, car il ne serait pas juste que vous exigeassiez l'honneur d'une position dont vous fuyez la peine.

9. Il peut encore naître de là un autre péril, contre lequel je veux que vous soyez prévenu et prémuni. Nous sommes si inconstants, que souvent ce que nous voulions hier, nous le refusons aujourd'hui, et ce que nous ne voulons plus aujourd'hui, nous le désirerons demain. En conséquence, il pourra arriver un jour, par la suggestion du diable, qu'au souvenir de la dignité que vous avez abandonnée, le désir renaisse dans votre âme et que vous ayez l'enfantillage de regretter tout ce que vous avez virilement méprisé. Vous trouverez doux ce qui auparavant vous semblait amer : la hauteur de la position, le soin de la maison, le gouvernement des affaires, les services des domestiques, votre propre indépendance, le pouvoir sur les autres; au point que vous regretterez presque d'avoir quitté ce qui d'abord vous était lourd à garder : tentation exécrable, qui causerait à votre vie, si vous l'écoutiez seulement une heure, ce qu'à Dieu ne plaise! un grave dommage.

10. Voilà toute la sagesse de ce très-élégant et très-éloquent docteur, que vous avez voulu consulter de si loin; voilà cet oracle attendu et désiré que vous avez cherché avec tant d'ardeur à entendre : voilà le résumé de notre science. Attendez-vous encore quelque chose de grand? Vous avez tout appris. Demandez-vous quelque chose de plus? La fontaine est à sec, et c'est en vain que vous y chercheriez de l'eau. A l'exemple de cette veuve de l'Évangile [1], j'ai tiré de ma pauvreté tout ce que j'avais, pour vous l'envoyer. Pourquoi rougissez-vous? Pourquoi baissez-vous la tête? Vous m'avez contraint. Vous avez demandé un sermon, vous en avez un. Oui, vous avez un sermon suffisamment long, quoique muet; plein de mots, vide de sens, qui ne réglera pas, comme vous le vouliez, la charité dans votre cœur, mais qui publiera mon ignorance. Comment, en effet, pourrait-on l'excuser? Peut-être pourrais-je dire que je l'ai dicté dans les souffrances d'une fièvre tierce et au milieu des occupations de mon emploi, tandis qu'il est dit : *Écrivez la sagesse dans un jour de repos* [2]. J'aurais le droit de donner ces raisons, si j'avais entrepris quelque grand et laborieux travail. Mais aujourd'hui pour un si petit opuscule je ne puis, si je ne veux m'excuser par des prétextes, rien alléguer de mieux que, comme je l'ai déjà dit souvent, la pauvreté de ma science.

11. Mais, dans ma confusion, j'ai une consolation, car si je n'ai pas fait ce que vous demandiez, si je ne vous ai pas envoyé ce que vous espériez, vous reconnaîtrez certainement que j'en ai eu l'intention. Or la bonne volonté vous suffira, puisque vous voyez que la puissance d'exécuter a fait défaut. Enfin, quand bien même cela ne vous apporterait aucun avantage, au moins j'en tirerai profit pour mon humilité. Quand l'insensé ne parle pas, il passe pour sage [3]; car on attribue son silence, non au manque d'idées, mais à la réserve de son humilité. Si donc je m'étais tû jusqu'à ce jour, j'aurais été considéré comme sage, bien que je ne le sois pas. A présent, au contraire, les uns riront de moi comme d'un fou, d'autres se moqueront de moi comme d'un sot, d'autres s'indigneront contre moi à cause de ma présomption. Croyez-vous qu'il n'en résulte qu'un médiocre avantage pour ma religion, alors que l'humilité à laquelle l'humiliation conduit toujours, est le fondement de tout l'édifice spirituel. L'humiliation est en effet le chemin de l'humilité, comme la patience est celui de la paix, et la lecture celui de la science. Si vous tendez à la vertu d'humilité, ne fuyez pas la voie de l'humiliation. Car, si vous ne souffrez pas qu'on vous humilie, vous ne pourrez parvenir à l'humilité. Ainsi, il m'est utile d'être connu comme ignorant, et d'être justement confondu

[1] Luc, XXI, 2-4. — [2] Eccl., XXXVIII, 25. — [3] Prov., XVII, 28.

devant ceux qui me connaissent, moi à qui il est souvent arrivé d'être loué injustement par ceux qui ne me connaissaient pas. L'Apôtre m'effraie, lorsqu'il dit lui même avec terreur : *Je m'épargne, de crainte que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi*[1]. Qu'il dit admirablement ce *je m'épargne* ! L'arrogant ne s'épargne point, le superbe ne s'épargne point, ni celui qui recherche la vaine gloire, qui vante ses propres actions, qui s'enorgueillit de ce qu'il est ou se donne faussement pour ce qu'il n'est pas. Celui là seul qui est vraiment humble, épargne son âme; et, dans la crainte de passer pour ce qu'il n'est pas, il veut toujours, autant qu'il peut, n'être pas connu pour ce qu'il est.

12. Grand danger en vérité, que d'entendre dire de soi ce que l'on sent être au dessus de soi. Qui me donnera seulement d'être justement et pour de véritables causes humilié devant les hommes autant qu'il m'a été donné d'être exalté injustement et pour de faux motifs? je m'appliquerais à bon droit cette parole du prophète : *Après avoir été exalté, j'ai été humilié et troublé*[2], et cette autre : *Je jouerai et je deviendrai plus méprisable*[3]. Je rirai pour qu'on rie de moi, divertissement heureux dont Michol s'irrite et qui plaît à Dieu ; divertissement heureux où les hommes voient un ridicule, et les anges un magnifique spectacle. Oui, divertissement heureux qui nous rend l'opprobre des riches et le mépris des superbes. Car, en réalité, semblons-nous aux gens du monde faire autre chose qu'un badinage, quand nous fuyons tout ce qu'eux-mêmes recherchent au contraire dans ce monde, et que, tout ce qu'eux-mêmes fuient, nous le recherchons, à la façon de ces danseurs et de ces saltimbanques, qui, la tête en bas et les pieds en haut, contrairement à l'usage ordinaire, se tiennent et marchent sur leurs mains et attirent ainsi sur eux tous les regards. Ici ce n'est point un jeu d'enfants, ce n'est point un jeu de théâtre qui, en représentant des actions infâmes, excite les passions par la mollesse honteuse des gestes. Mais c'est un jeu agréable, honnête, grave, digne d'être regardé et qui peut charmer les yeux des célestes spectateurs. C'est à ce jeu chaste et religieux, que jouait celui qui disait: *Nous sommes devenus un spectacle pour les anges et pour les hommes*[4]. Jouons nous-mêmes à ce jeu, pour qu'on se moque de nous, pour qu'on nous confonde et qu'on nous humilie, jusqu'à ce que vienne Celui qui abaisse les puissants et qui élève les humbles; qu'il nous mette dans sa joie, qu'il nous glorifie et qu'il nous exalte pour l'éternité.

[1] II Cor., XII, 6. — [2] Ps. LXXXVII, 16. — [3] II Rois, VI, 23. — [4] I Cor., IV, 9.

LETTRE LXXXVIII.

(Écrite vers l'an 1127.)

AU MÊME.

Empêché par de nombreuses occupations, il n'a pu encore satisfaire à ses désirs; il est même contraint de lui écrire brièvement. Il défend qu'on publie son opuscule sans l'avoir revu.

1. Je ne dis rien aujourd'hui de mon ignorance, je passe sous silence l'humilité de ma profession, ou ma profession d'humilité. Je n'objecte plus, je ne dirai pas la bassesse, mais au moins l'obscurité de ma demeure ou de mon nom. Tout ce que je dirais de semblable, vous ne le considèreriez pas comme une cause invincible, mais comme un prétexte dilatoire, vous qui interprétez à votre fantaisie, tantôt comme de l'indiscrétion, tantôt comme une fausse humilité, tantôt même comme un véritable orgueil, ma retenue qui pourtant me semblait juste. Je n'allègue donc aucune de ces raisons, puisqu'elles peuvent vous inspirer des doutes. Mais je déclare simplement à votre amitié ce que je veux que vous croyiez sans hésitation; c'est que, depuis que votre courrier, non pas celui-ci, mais l'autre, m'a quitté, je n'ai pas eu, soit à cause du tourment des jours, soit à cause de la brièveté des nuits, un seul moment de loisir pour faire ce que vous demandez. Encore à présent, votre dernière lettre m'a trouvé tellement occupé, que je n'ai pas eu même le temps, pour m'excuser, de vous écrire les causes de mes occupations. A peine, en effet, ai-je pu parcourir votre lettre pendant le dîner, car c'est à cette heure seulement, qu'elle m'a été remise. A peine ai-je pu vous faire cette petite réponse telle qu'elle, brièvement, successivement, à la dérobée, en prenant sur les heures quelques instants. Vous verrez, si vous voulez supporter avec patience ce laconisme.

Pour moi, à dire vrai, mon cher Oger, je suis tenté de m'irriter à cause de vous contre mes propres affaires, quoique je ne cherche, ma conscience en est témoin, qu'à y servir la charité ; comme, d'après sa loi formelle, je me dois aux sages et aux insensés, c'est elle seule qui a fait que je n'ai pu encore vous satisfaire.

Quoi donc ! la charité vous refuse-t-elle ce que vous demandez en son nom ? vous avez demandé, vous avez cherché, vous avez frappé, et la charité vous a trompé. Pourquoi vous indignez-vous contre moi ? fâchez-vous contre elle si vous le voulez, si vous l'osez. C'est par elle que vous espérez obtenir ce que vous sollicitez, et c'est elle qui empêche que vous ne l'obteniez. Voilà même qu'elle se plaint de la longueur de cet entretien et s'indigne contre vous qui le rendez nécessaire. Ce n'est pas que le zèle que vous y mettez lui déplaise, puisque c'est elle-même qui vous l'a donné ; mais elle veut que vous le régliez selon la sagesse, afin que vous ayez la prudence de ne point entraver les grandes affaires par les petites. Vous voyez combien c'est malgré moi que je m'arrache au plaisir d'une lettre plus longue, puisque, entraîné par le charme de vous entretenir et par le désir de vous satisfaire, je déplais à la charité, ma souveraine, qui depuis longtemps m'ordonne de finir, sans que je me taise. Oh ! que votre lettre fournit une ample matière à vous répondre ! S'il m'avait été permis de le faire convenablement, comme je le désirais, peut-être nous aurais-je donné à tous deux cette satisfaction. Mais c'est la maîtresse qui en ordonne autrement, ou plutôt c'est le maître, car Dieu est charité [1], et c'est assez qu'il commande pour que je doive lui obéir, plus qu'à vous ou à moi. Puisqu'il faut se soumettre à la charité qui est Dieu, plutôt qu'aux hommes, malgré moi et à regret, sans vous refuser ce que vous demandez, je l'ajourne pour quelque temps, de crainte qu'en voulant humblement satisfaire votre désir, je ne semble sous les apparences d'une fausse humilité, mais avec un réel orgueil, moi, petit ver de terre, combattre de cette terre contre une puissance d'une telle hauteur, que, de votre véridique aveu, elle commande même aux anges dans les cieux.

3. Avant même que votre messager n'arrivât ici, j'ai réclamé de la personne à qui je l'avais prêté, le traité que vous demandez ; mais je ne l'ai pas encore reçu. Cependant je ferai en sorte que, lorsque vous viendrez, si toutefois vous venez jamais, vous puissiez le trouver, le voir et le lire, mais non pas le transcrire. Déjà je vous avais envoyé pour le lire et non pas pour le transcrire, cet autre que vous me dites avoir copié ; à vous de voir à qui et à quoi il servira que vous l'ayez fait. Quant à ce traité qui est en ce moment entre les mains de l'abbé de S.-Thierry [1] à qui vous l'avez envoyé, je ne vous avais pas mandé de le faire ; cependant je n'en suis pas contrarié. Pourquoi, en effet, mon ouvrage craindrait-il les regards de l'homme à qui j'ouvrirais mon cœur tout entier si je pouvais. Hélas ! que ma parole se trouve ici à l'étroit pour faire mention d'un tel homme, puisqu'il ne nous est pas permis de nous arrêter quelque temps, comme il conviendrait, sur un souvenir qui nous est si doux ? Mais déjà cette lettre demande à être finie. Je vous en supplie, ne négligez point de chercher l'occasion d'aller le voir, et n'exposez point l'opuscule ci-dessus à être copié ni lu par personne, avant que vous ne l'ayez revu tout entier avec lui ; conférez-en ensemble et corrigez ce qui doit être corrigé, afin que chaque mot s'appuie sur l'autorité de deux personnes. De savoir maintenant s'il convient de le montrer à tout le monde, ou de ne le montrer qu'à un petit nombre de gens, ou à quelques-uns seulement de côté et d'autre, peut-être même à personne, et si cette petite préface qui est tirée de nos autres lettres et que vous y avez adaptée, convient, ou s'il en faut chercher une autre mieux appropriée, j'abandonne ce point à votre jugement à tous deux.

4. J'avais presque oublié ce dont vous vous êtes plaint au commencement de votre lettre, l'accusation de mensonge que j'aurais portée contre vous. Je ne me souviens pas bien d'avoir jamais parlé de la sorte. Si cependant il y a quelque chose, car j'aime mieux croire que je l'ai oublié que de supposer que votre courrier ait menti, soyez certain que cela a été dit plutôt par plaisanterie que sérieusement. Irais-je penser que vous parlez avec légèreté et qu'il y a en vous le oui et le non ? Loin de moi un tel soupçon sur vous qui, heureux de porter dès votre jeunesse le joug de la vérité, êtes au-dessus de la légèreté de votre âge par la gravité de vos mœurs ! Je ne suis pas assez naïf pour regarder comme un mensonge une simple parole que la bouche profère sans duplicité du cœur, ni assez indifférent à votre égard pour avoir oublié ou le projet que vous avez depuis longtemps formé, ou ce qui vous a empêché de l'exécuter.

[1] I Jean, IV. 16.

[1] Il s'agit sans nul doute de l'apologie à l'abbé Guillaume.

LETTRE LXXXIX.

(Écrite vers l'an 1127.)

AU MÊME.

Il s'excuse de la brièveté de sa lettre sur la sainteté du temps qui réclame plutôt le silence. Il allègue aussi son état et son ignorance, qui ne lui permettent pas de prendre le rôle de maître.

1. Vous vous indignez peut-être, ou pour parler plus modérément, vous vous étonnez de recevoir un billet si court au lieu d'une longue lettre que vous espériez de nous. Mais souvenez-vous avec le Sage, que toutes choses sous le ciel ont leur temps; qu'il y a temps pour parler et temps pour se taire [1]. Quand donc le silence aura-t-il son heure, si notre entretien envahit même ces jours sacrés du Carême? Cet entretien nous absorbe d'autant plus qu'il est plus difficile, puisque nous ne pouvons pas nous dire simplement et de vive voix ce que nous voulons, mais que l'absence nous contraint de nous écrire mutuellement avec soin ce que nous nous demandons l'un à l'autre. Tandis qu'éloigné de vous je pense, que je dicte, que j'écris, que je vous envoie de quoi lire où vous êtes, je cherche où est le repos, où est la tranquillité du silence. Mais vous pouvez, me direz-vous, faire tout cela sans bruit. J'admire comment vous me répondriez sincèrement de la sorte. Car quel tumulte n'y a-t-il pas dans l'esprit de ceux qui dictent? La multitude des locutions y abondent, la variété des tournures, la diversité des idées s'y entrechoquent; souvent on recherche ce qui échappe; on considère avec grand soin ce qu'il y a de plus beau quant au style, de mieux déduit quant à la pensée, de plus clair quant à l'intelligence, de plus utile pour la conscience, ce qu'il faut enfin placer avant ou après, et beaucoup d'autres choses qui sont minutieusement observées par les gens habiles en cette matière. Et vous me direz que c'est là le repos? et vous appellerez cela le silence, parce que la langue ne parle pas?

2. Ni le temps ni ma profession ne me permettent de donner mes soins à l'affaire que vous demandez, et je ne puis pas exécuter ce que vous désirez. Car la mission d'un moine comme je parais l'être, et d'un pécheur comme je le suis, n'est pas d'enseigner, mais de pleurer. Si un ignorant, et je confesse sincèrement que je le suis, a la témérité d'enseigner ce qu'il ignore, il ne peut rien faire de plus insensé. Un ignorant n'a pas de moyens d'enseigner, un moine n'en doit pas avoir l'audace, ni un pénitent la volonté. A cause de cela, je me suis éloigné en fuyant; je demeure dans la solitude et je me suis proposé avec le Prophète, *d'observer mes voies afin de ne pas pécher par ma langue* [1]; car, selon le même prophète: *le bavard ne prospérera pas sur la terre* [2]. Et, selon un autre passage de l'Écriture: *La mort et la vie sont au pouvoir de la langue* [3]. *Le silence,* dit Isaïe, *est le culte de la justice* [4]. Et *il est bon,* comme l'enseigne Jérémie, *d'attendre en silence le salut de Dieu* [5]. En conséquence, pour cultiver ainsi la justice, mère, nourrice et gardienne de toutes les vertus, et pour ne point paraître vous refuser entièrement ce que vous m'avez demandé; que l'exemple de mon silence, à défaut d'enseignement verbal, vous serve au moins d'invitation et d'encouragement ainsi qu'à tous ceux qui, comme vous, veulent avancer dans la vertu, afin qu'en me taisant je vous apprenne à vous taire, vous qui me pressez par vos paroles de vous enseigner ce que j'ignore.

3. Mais que fais-je? Je m'étonne que vous ne riiez point de ce que moi, qui semble condamner si vivement les longs discours, je continue à vous parler avec tant d'abondance, et qu'en voulant vous recommander le silence, je combatte contre lui avec tant de paroles. Apprenez que votre Guerric [6], dont vous désiriez pour votre consolation connaître la vie et la pénitence, mène une vie digne de Dieu, autant que nous la jugeons par ses résultats, et qu'il fait de dignes fruits de pénitence. Je n'ai pas actuellement en ma possession le petit livre que vous me demandez. C'est un de nos amis, animé du même zèle que vous, qui le garde depuis longtemps. Mais, pour ne pas permettre que votre bienveillante demande soit tout à fait déçue, je vous envoie un autre traité récemment écrit par moi sur les louanges de la Vierge-Mère. Comme je n'en n'ai pas de copie, je vous prie de me le renvoyer au plus vite, ou, si vous venez bientôt, de le rapporter avec vous.

[1] Ecl., III, 1, 7.

[1] Ps. XXXVIII, 2. — [2] Ps. CXXXIX, 12. — [3] Prov. XVIII, 21. — [4] Isaïe, XXXII, 17. — [5] Jérém., *Lament.*, III, 26.

[6] Ce Guerric dont il est encore fait mention dans la lettre suivante, devint abbé d'Igny en 1138.

LETTRE XC.

(Écrite vers l'an 1130.)

AU MÊME.

Qu'une affection sincère n'a pas besoin de longues lettres, ni de beaucoup de paroles; qu'il se rétablit d'une maladie à peu près désespérée.

1. A votre courte lettre j'ai fait une courte réponse, en prenant volontiers prétexte de votre brièveté pour vous écrire de la même façon. Et en effet, à quoi bon exprimer sans cesse par des paroles vaines et passagères des amitiés qui sont véritables et éternelles, comme vous le dites avec raison? De quelque façon que vous vous efforciez de me manifester ou de me faire valoir votre tendresse, par la diversité des expressions, la multiplicité des termes ou la variété des phrases, je sens certes bien que vous n'exprimez pas combien vous m'aimez; et si vous sentez de moi la même chose, vous ne vous tromperez pas. Quand votre lettre est arrivée dans nos mains, elle vous a déjà trouvé dans notre cœur, vous dont elle venait. Je suis également certain de ne point vous écrire celle-ci en dehors de vous, et j'ai confiance qu'en la lisant vous serez avec moi. Nous nous fatiguons donc en nous écrivant sans cesse l'un à l'autre, et nos courriers se fatiguent à nous porter mutuellement nos lettres; mais nos âmes se fatiguent-elles en s'aimant? Interrompons ce qu'on ne peut faire sans effort et redoublons au contraire ce qui coûte d'autant moins de peine qu'on y apporte plus d'ardeur. Que nos esprits, dis-je, se reposent de dicter, nos lèvres de converser, nos doigts d'écrire, nos messagers de courir, mais que nos cœurs ne se reposent pas de méditer jour et nuit sur la loi du Seigneur, qui est la charité. Plus nous nous reposons de cette occupation, moins nous sommes en repos; plus nous nous y appliquons, plus nous nous sentons tranquilles. Aimons et soyons aimés; songeons en cela à nous mêmes, en ceci à nos amis. Car nous, nous trouvons assurément la paix en ceux que nous aimons, et nous la préparons en nous à ceux qui nous aiment. Or, aimer en Dieu, c'est avoir la charité, s'attacher à être aimé à cause de Dieu, c'est servir la charité.

2. Mais que fais-je? Je promets d'être court et je vais être convaincu de me montrer prolixe. Si vous désirez des nouvelles de frère Guerric, et certainement vous en désirez, il ne court pas comme au hasard et il ne combat pas à la façon de ceux qui donnent des coups en l'air. Mais comme il sait que le succès ne dépend ni de celui qui combat, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde, il nous demande de prier pour lui, afin que Celui qui lui a déjà donné de combattre et de courir, lui donne encore de vaincre et d'arriver. Je salue de tout mon cœur, par votre bouche, votre abbé qui m'est très-cher, non seulement à cause de vous, mais à cause de sa bonne renommée. Je le verrai avec le plus grand plaisir au temps et au lieu indiqués par votre promesse. Je vous fais savoir encore que la main du Seigneur s'étant récemment un peu appesantie sur moi, j'ai été poussé par elle jusqu'à tomber, et la hache ayant été mise à la racine de cet arbre stérile qui est mon corps, j'ai craint qu'il ne fût coupé sur l'heure. Puis voilà que, grâce à vos prières et à celles de nos autres amis, la miséricorde du Seigneur m'a épargné cette fois encore, mais dans l'espoir des fruits promis pour l'avenir.

LETTRE XCI.

(Écrite vers l'an 1130.)

AUX ABBÉS ASSEMBLÉS A SOISSONS [1].

Il les engage à traiter courageusement l'affaire pour laquelle ils se sont réunis; il leur recommande sérieusement le zèle du progrès spirituel; qu'ils ne doivent pas s'arrêter aux médisances ni aux murmures de quelques personnes tièdes et dissolues.

Aux Révérends Abbés assemblés à Soissons au nom du Seigneur, le frère Bernard, abbé de Clairvaux, serviteur de leur sainteté : qu'ils voient, établissent et gardent ce qui est juste.

1. Je m'irrite de mes occupations qui m'empêchent d'assister à votre réunion; cependant, mon corps seul y manque. Car ni l'espace ni la multitude des affaires ne peuvent retenir mon esprit loin de vous; et il prie pour vous, il vous félicite et se repose en vous. Non, dis-je, l'assemblée des saints n'aura pas lieu sans que j'y assiste; ni l'absence de mon corps, ni la distance ne me priveront entièrement de la

[1] Cette assemblée fut un des premiers chapitres généraux des moines noirs de la province de Reims. Elle paraît avoir eu lieu à cause de l'apologie de saint Bernard à Guillaume; ce dernier provoqua cette réunion à l'exemple des Chapitres de Cluny et de Cîteaux pour porter remède au relâchement qui s'introduisait dans l'observance de la règle. La réunion se tint à Saint-Médard sous la présidence de l'abbé Geoffroy qui, devenu plus tard évêque de Châlons, mérita les éloges de Pierre le Vénérable. Dans la suite Innocent II voulut qu'il y eût tous les ans des Chapitres généraux chez les moines noirs. V. let. 480.

compagnie et de la délibération des justes, surtout d'une délibération où l'on ne doit pas obstinément défendre ni superstitieusement conserver des traditions humaines [1], mais où l'on doit rechercher avec exactitude et humilité ce qui est bon, parfait, conforme à la volonté de Dieu. C'est là que mon ardeur m'emporte, que ma dévotion m'attire, que mon amour m'enivre, que ma volonté m'attache, que mon zèle me fixe.

2. De crainte donc que ceux qui vous disent: Courage, courage, ne vous raillent de vous être assemblés en vain, ce qu'à Dieu ne plaise! efforcez-vous, je vous en conjure, de sanctifier vos voies et vos désirs, qui ne pourront jamais assurément être trop bons. En admettant que, par hasard, vous puissiez être trop justes et trop sages, jamais certainement vous ne pourrez être bons outre mesure. Je lis bien : *Ne soyez pas trop juste* [2], et encore : *N'être pas plus sage qu'il ne faut* [3]. Mais est-ce qu'il est dit : Ne soyez pas trop bon, ou ne soyez pas meilleur qu'il ne faut. Personne ne peut l'être. Paul était déjà bon, et cependant n'étant point satisfait, il oubliait ce qui était derrière, et, travaillant toujours à devenir meilleur, il s'avançait avec joie vers ce qui était devant lui [4]. Il n'y a que Dieu qui ne veuille pas être meilleur qu'il n'est, parce qu'il ne le peut pas.

3. Loin de vous et de moi ceux qui disent : Nous ne voulons pas être meilleurs que nos pères, et qui attestent ainsi la tiédeur et la dissolution de ceux dont ils sont les enfants, et dont la mémoire est maudite, parce qu'ils ont mangé des raisins verts qui ont agacé les dents de leurs fils. Ou si ceux-ci se glorifient de la sainteté et du bon souvenir de leurs pères, qu'ils imitent au moins la sainteté de ceux dont ils invoquent les permissions et les dispenses comme une loi. Sans doute saint Élie disait : *Je ne suis pas meilleur que mes pères* [5] ; mais il n'a pas dit qu'il ne voulait pas être meilleur qu'eux. Jacob a vu les anges monter et descendre le long de l'échelle [6] ; a-t-il vu l'un d'eux s'arrêter ou s'asseoir? Il n'est pas possible de se tenir sur le penchant d'une échelle fragile ; et dans les vicissitudes de cette vie mortelle, rien ne demeure dans le même état. Nous n'avons pas ici-bas de cité durable, et nous ne possédons pas encore la cité future, mais nous la cherchons. Il faut que vous montiez ou que vous descendiez ; si vous cherchez à vous arrêter, vous serez nécessairement précipités. Certainement, celui-là n'est pas bon qui ne veut pas être meilleur, et dès que vous commencez à ne pas vouloir devenir meilleur, vous cessez d'être bon.

4. Loin de vous et de moi encore, ceux qui appellent bien le mal et mal le bien ; s'ils appellent mal le culte de la justice, quel bien considèreront-ils comme un bien? Le Seigneur, autrefois, prononça une seule parole [1] et les pharisiens se scandalisèrent. Ce n'est plus la parole, mais le silence qui scandalise les nouveaux pharisiens d'aujourd'hui. Vous voyez bien par là qu'ils cherchent un prétexte contre vous. Mais laissez-les, ce sont des aveugles conduisant des aveugles. Faites attention au salut des petits, non aux murmures des méchants. Il ne faut pas beaucoup vous inquiéter du scandale de ceux qui ne peuvent être guéris sans que vous deveniez malade. Vous ne devez pas vous attendre à ce que les choses que vous déciderez leur plaisent en tous points ; autrement, vous ne feriez que peu de bien ou pas du tout. Mais pensez beaucoup plutôt à leurs progrès, qu'à leurs désirs; vous leur serez plus fidèles en les attirant à Dieu malgré eux, qu'en les abandonnant aux désirs de leurs cœurs. Je me recommande à vos saintes prières.

[1] Saint Bernard appelle ainsi les adoucissements et les mitigations apportés à la Règle par l'usage. Voy. let. 154.

[2] Ecl., VII, 17. — [3] Rom., XII, 3.

[4] Philipp., III, 13. — [5] Rois, XIX, 4. — [6] Gen., XXVIII, 12.

[1] Matth. XV, 12.

LETTRE XCII.

(Écrite l'an 1132.)

A HENRI, ROI DES ANGLAIS.

Il demande au roi sa protection pour les moines qu'il avait envoyés fonder un monastère en Angleterre.

A l'illustre Henri, roi des Anglais, Bernard, abbé de Clairvaux : que de son royaume terrestre il serve fidèlement le Roi des cieux et lui obéisse humblement.

On retient en vos États le bien de mon Seigneur et du vôtre, ce bien pour lequel il a voulu mourir, plutôt que d'en être privé. Je me suis résolu à le poursuivre et à envoyer de notre milice quelques hommes pleins de courage, pour le rechercher, le recouvrer et le rapporter, si cela ne vous déplaît point. Aujourd'hui, j'ai fait partir en avant les éclaireurs que vous voyez devant vous ; ils doivent s'informer avec sagacité et nous faire un rapport fidèle de l'état de l'affaire. Assistez-les comme des ambassadeurs de votre Seigneur et rendez-

lui votre hommage en leur personne; pour moi, je le prie que, pour sa gloire, pour votre salut, pour le bonheur et la paix de la patrie, il vous rende illustre et heureux et vous fasse arriver à une fin paisible et bonne.

LETTRE XCIII.

(Écrite l'an 1132.)

A HENRI, ÉVÊQUE DE WINCHESTER [1].

Il lui écrit une lettre de compliments.

A l'illustre seigneur Henri, évêque de Winchester par la grâce de Dieu, Bernard, abbé de Clairvaux : le salut dans le Seigneur.

J'ai déjà appris avec joie de plusieurs personnes, que notre humilité n'avait pas peu trouvé grâce auprès de Votre Grandeur. Je ne le mérite pas, mais je n'en suis pas ingrat. Aussi je vous rends pour votre amitié une amitié, sinon de même valeur, au moins telle que je puis la donner. Je ne crains pas en vous l'offrant, ou plutôt en vous la rendant, que vous la méprisiez, si peu qu'elle vaille, puisque vous avez bien voulu la demander tendrement et que vous avez daigné la prévenir. Mais avant de vous écrire plus longuement, j'attends de savoir par votre réponse, si vous daignez m'en faire une, comment vous aurez reçu ces quelques mots. Ce qu'il vous plaira de m'écrire ou de me mander verbalement, vous pouvez parfaitement le confier à l'abbé Oger, par qui vous recevrez cette lettre. Nous sollicitons aussi pour lui Votre Excellence; que ceci le fasse connaître de vous et vous le recommande comme un homme très-recommandable par sa probité, sa science et sa religion.

[1] Henri était neveu par sa mère d'Henri Ier roi d'Angleterre, frère d'Étienne lui-même, roi d'Angleterre, et fils d'Étienne, comte de Blois. Sa mère, la comtesse Adèle, lui fit prendre en 1126, la tonsure à Cluny, pour ne pas paraître, dit la chronique, n'avoir des enfants que pour le siècle. Il devint abbé de Glaston et ensuite évêque de Winchester en 1128. Saint Bernard se plaint de lui dans la lettre 237 au pape Eugène, parce qu'il avait sacré Guillaume, évêque intrus d'York. Il paraîtrait aussi qu'il aurait sacré saint Thomas de Cantorbéry. Pierre le Vénérable lui écrivit plusieurs lettres pour l'engager à venir finir ses jours à Cluny. Vaincu par ses instances et par celles du pape Adrien IV et de Louis roi de France, il fit passer secrètement ses richesses à Cluny et y arriva en 1155, sans la permission du roi d'Angleterre. Il paya pour le monastère une dette de quarante mille livres, y nourrit quatre cents religieux, fit faire quarante calices pour célébrer la messe, et donna encore à l'Église une étoffe de soie d'un grand prix. Il ensevelit de ses propres mains Pierre le Vénérable en 1157, puis il retourna dans son diocèse, où il mourut en 1171. — Du Chêne, notes sur la bibliothèque de Cluny. — *Spicilegium*, tome VIII, p. 150. — Lettres de Pierre le Vénérable, liv. IV, let. 24 et 25.

LETTRE XCIV.

(Écrite l'an 1132.)

A L'ABBÉ D'UN MONASTÈRE D'YORK D'OU LE PRIEUR S'EN ÉTAIT ALLÉ AVEC QUELQUES FRÈRES [1].

1. Vous m'écrivez d'au-delà des mers pour me demander un conseil; plût à Dieu que vous l'eussiez demandé de préférence à un autre! En effet, je suis pressé de deux côtés. Si je ne vous réponds pas, mon silence aura un certain air de mépris. Or je ne vois pas de moyen de vous répondre sans péril, puisque, quoique je dise, je serai forcé de causer du scandale à l'un ou de donner à l'autre de la sécurité plus qu'il n'en faut, ou tout au moins en un point sur lequel il ne faut pas en avoir. Si vos frères se sont éloignés de vous, cela ne s'est fait d'après les exhortations ni les conseils de nous, ni des nôtres, que je sache. Nous croyons plutôt que ce qui n'a pu être empêché par tant d'efforts, est venu de Dieu. Nous pensons aussi que ces religieux ont là-dessus le même sentiment que nous, eux qui nous demandent si instamment conseil sur eux-mêmes parce que leur conscience sans doute leur reproche d'être retournés en arrière. D'ailleurs ils sont heureux d'après l'Apôtre, s'ils ne se condamnent pas eux-mêmes en ce qu'ils veulent faire [2]. Quant à moi qui suis interrogé, comment ferai-je pour ne déplaire à personne, soit par mon silence,

[1] Ce monastère était celui de Sainte-Marie d'York. Il fut fondé en 1088 par le comte Alain, fils de Guy, comte de Bretagne, dans une église dédiée à saint Olavus et située près d'York. Le roi Guillaume le Roux, dédia plus tard cette église à la sainte Vierge. On mit dans ce monastère des moines Bénédictins qui vinrent sous la conduite d'un abbé Étienne, et y firent fleurir la règle de Saint-Benoît jusqu'en 1132, époque à laquelle sous la direction de Geoffroy, troisième abbé de Sainte-Marie, et à qui est probablement adressée notre lettre, un certain relâchement pénétra dans le monastère. A ce moment la règle de Citeaux introduite en Angleterre en 1128, commençait à y jouir d'une grande réputation. Pris d'un saint zèle, douze religieux de Sainte-Marie, après avoir demandé sans succès à leur abbé la permission de passer chez les Cisterciens, recoururent à la protection de Turstin, évêque d'York, et en 1132 ils quittèrent le monastère sous la direction du prieur Richard. Turstin les reçut dans son palais, leur donna un lieu inculte et sauvage sur la Riponne, et le jour de Noël installa solennellement Richard comme abbé de ce nouveau monastère. Ce monastère prit le nom de Fontaine et fut remis sous la direction de saint Bernard qui envoya le religieux Geoffroy d'Amaie pour y établir la règle de Citeaux. L'abbé de Sainte-Marie réclama, écrivit aux évêques et aux abbés du voisinage, à saint Bernard lui-même; mais l'évêque Turstin les défendit auprès du métropolitain Guillaume, archevêque de Cantorbéry. Saint Bernard les défendit également (Voy. let. 94, 96, 313).

[2] Rom., XIV, 22.

soit par ma réponse? Peut-être m'en tirerai-je en adressant ceux qui me consultent à un homme plus savant que moi et dont l'autorité est plus respectable et plus sainte que la mienne. Le pape saint Grégoire dit dans le livre pastoral: « Tout homme qui s'est proposé de pratiquer un bien plus grand se rend illicite le bien moindre qu'il pouvait faire auparavant. » Pour le prouver, il rapporte ce témoignage de l'Évangile qui dit : *Quiconque ayant mis la main à la charrue, regarde en arrière, n'est pas propre au royaume des cieux* [1]. Et il ajoute : « Or celui qui s'était appliqué à une entreprise plus difficile, est convaincu de regarder en arrière, si, renonçant à ces biens plus grands, il retourne aux moindres [2]. » Le même dit encore dans sa troisième homélie sur Ezéchiel : « Il y en a qui font les biens qu'ils connaissent, et qui, en les faisant, s'en proposent de meilleurs; mais se rétractant ensuite, ils changent cette vie meilleure qu'ils s'étaient proposée. Ils font sans doute les biens qu'ils avaient commencés; mais ils succombent dans ces biens plus grands qu'ils avaient entrepris. » Au jugement des hommes, ces gens paraissent persister dans leur œuvre, mais aux regards du Dieu tout-puissant ils ont succombé dans leur résolution.

2. Voilà le miroir. Que vos religieux y considèrent, non leur visage du jour de leur naissance, mais l'acte de leur retraite. Qu'ils s'y examinent, qu'ils se jugent devant leurs propres pensées qui les accusent ou les défendent, et en présence de ce juge spirituel qui juge tout et n'est jugé lui-même par personne. Mais qu'y a-t-il de plus grand ou de moindre, de plus élevé ou de plus bas, de plus rigoureux ou de plus relâché; est-ce ce qu'ils ont quitté ou ce qu'ils ont repris? je n'aurai certainement pas la témérité de le décider. Qu'ils l'apprécient eux-mêmes! Voilà ce que leur dit également saint Grégoire. Mais à vous, mon révérend Père, je vous déclare avec autant de certitude que de sincérité, qu'il n'est pas bon pour vous de vouloir éteindre l'esprit [3] : *N'empêchez pas celui qui peut bien faire, mais faites bien vous-même si vous pouvez* [4]. Il vaut mieux se glorifier du progrès de ses fils, parce que le fils sage est la gloire de son père [5]. Au reste, que personne ne me sache mauvais gré de n'avoir pas caché dans mon cœur la justice de Dieu; peut-être en ai-je, pour éviter le scandale, dit moins que je n'aurais dû.

[1] Luc, IX, 62. — [2] Pastoral, p. III, chap. 18. — [3] I Thes., V, 19. — [4] Prov., III, 27. — [5] Prov., X, 1.

LETTRE XCV.

(Écrite l'an 1132.)

A TURSTIN, ARCHEVÊQUE D'YORK.

Il loue sa charité et sa bienfaisance envers les religieux.

A son très-cher père et révérend seigneur Turstin, par la grâce de Dieu évêque d'York, Bernard, abbé de Clairvaux, envoie mille compliments.

L'éclat de vos œuvres et le parfum de votre réputation concourent à votre gloire, ainsi que je m'en suis aperçu. Les œuvres prouvent que la réputation n'était ni fausse ni vaine, puisque la réalité elle-même rend manifeste ce que la renommée dans son vol avait déjà répandu partout. Combien à présent surtout le zèle de la justice n'a-t-il pas brillé en vous; combien l'énergie sacerdotale ne s'est elle pas élevée et affermie pour la défense des pauvres, et des pauvres qui n'avaient pas de protecteur? Autrefois, sans doute, toute l'Église des saints racontait vos œuvres de miséricorde et vos aumônes. Mais cela vous était commun avec beaucoup d'autres, car c'est ce que l'on exige de tous ceux qui possèdent les richesses de ce monde. Mais cette œuvre épiscopale, cet exemple si éclatant d'une charité paternelle, cette ferveur vraiment divine avec laquelle sans doute celui qui prend pour ses anges des esprits, et pour ministre, un feu dévorant, a enflammé et armé votre zèle, tout cela, dis-je, a ajouté un singulier honneur à votre dignité, un lustre à votre emploi, un ornement à votre couronne. Autre chose est de soutenir l'estomac de celui qui a faim; autre chose, de se montrer plein de zèle pour la sainte pauvreté. Là on sert la nature, ici la grâce. *Vous visiterez votre semblable,* est-il dit, *et vous ne pécherez plus* [1]. Ainsi, celui qui soulage le corps du prochain se préserve du péché, mais celui qui honore la sainteté d'autrui se charge de fruits. C'est pourquoi il est dit : Que votre aumône sue dans votre main, jusqu'à ce que vous trouviez un juste pour la lui donner. Quels en seront les fruits? *Que celui qui reçoit un juste en qualité de juste recevra la récompense du juste.* Payons à la nature sa dette pour ne point pécher, et soyons les auxiliaires de la grâce pour mériter aussi d'en devenir participants. Nous admirons sans doute en vous ces deux mérites, mais en reconnaissant que l'un et l'autre vous ont été donnés d'en haut. Aussi que tout le bien temporel

[1] Job., V, 24. — [2] Matth., X 41.

que nous recevons de vous dans nos nécessités se mêle éternellement aux louanges que nous rendons à Dieu, très-révérend père que nous devons honorer et embrasser dans toute la sincérité de notre amour.

LETTRE XCVI.

(Écrite l'an 1132.)

A RICHARD, ABBÉ DE FONTAINES, ET A SES COMPAGNONS QUI ÉTAIENT PASSÉS DE LEUR ORDRE DANS CELUI DE CITEAUX.

Il les loue de leur renouvellement dans la discipline religieuse.

Quelles grandes choses nous avons apprises et entendu dire par nos frères, les deux Geoffroy! Ils nous ont annoncé comment depuis peu vous aviez été réchauffés par le feu du Seigneur et guéris de votre faiblesse, et comment vous aviez refleuri dans une sainteté nouvelle. C'est là le doigt de Dieu opérant avec délicatesse, renouvelant avec suavité, transformant avec succès et rendant, non pas les méchants bons, mais les bons meilleurs. Qui me donnera de passer chez vous et de voir ce grand spectacle? Car ce progrès n'est ni moins étonnant ni moins agréable que la première conversion; il est même beaucoup plus facile de trouver un grand nombre de gens du monde qui se convertissent au bien, qu'un seul religieux passant du bien au mieux. Oiseau rare sur la terre que celui qui s'élève même légèrement au-dessus du degré qu'il a pu toucher une fois par hasard en religion. Ainsi, mes bien-aimés, votre action, aussi glorieuse que salutaire, ne nous réjouit pas seulement, nous qui désirons ardemment être les serviteurs de Votre Sainteté, mais elle réjouit encore à bon droit toute la cité de Dieu, car ce qui est plus rare n'en est que plus éclatant. Mais il était nécessaire par précaution de franchir cette médiocrité voisine de la défaillance et de renoncer à cette tiédeur qui provoque Dieu à vomir; et même la conscience exigeait qu'il en fût ainsi. Vous avez senti, en effet, s'il était sûr à ceux qui ont fait profession d'une règle sainte, de s'arrêter à un degré au-dessous de la pureté de cette règle. Je m'afflige et je gémis, de ce que, pressé par les tourments du jour et par l'impatience du courrier, je sois forcé d'exprimer par une maigre lettre la plénitude de mon affection et de renfermer dans un papier trop court mon ample charité. S'il manque quelque chose, le frère Geoffroy[1] y suppléera de vive voix.

[1] Richard était ce prieur du monastère de Sainte-Marie d'York qui en sortit avec douze religieux, comme nous l'avons dit ci-dessus, note sur la lettre 94. Il mourut à Rome; il eut pour successeur dans son monastère un autre Richard, qui avait été prêtre dans le même monastère, et qui mourut ensuite à Clairvaux. Le monastère de Fontaines dans le diocèse d'York passa à la règle de Citeaux, l'an 1132. On raconte des choses merveilleuses de la ferveur de ces moines. Voy. *Monasticum Anglicanum*, tom. I, p. 733, 744. — Voy. encore ci-dessous let. 313 et 320.

LETTRE XCVII.

(Écrite vers l'an 1132.)

AU DUC CONRAD[2].

Il le détourne de faire la guerre au comte de Genève, de crainte qu'il ne s'attire la vengeance de Dieu.

1. Toute puissance vient de Celui auquel le Prophète a dit : *La puissance est à vous, le gouvernement est à vous, Seigneur; vous êtes au-dessus de toutes les nations*[3]. C'est pourquoi, illustre prince, j'ai cru convenable d'avertir Votre Excellence de la déférence qu'elle doit avoir pour ce Maître terrible, pour Celui qui ôte la vie aux princes. Le comte de Genève, comme nous l'avons appris de sa propre bouche, s'est offert, et s'offre encore à vous faire justice sur tous les griefs que vous dites avoir contre lui. Si après cela vous continuez à envahir une terre étrangère, à détruire les églises, à incendier les maisons, à exiler les pauvres, à commettre des homicides et à répandre le sang humain, il n'est pas douteux que vous n'irritiez contre vous le Père des orphelins et le Juge des veuves. Lorsque vous l'aurez irrité, vous n'aurez pas de profit à combattre, quels que soient votre courage et le nombre de vos soldats. Car il importe peu au tout-puissant Seigneur des armées que ceux auxquels il veut donner la victoire soient nombreux ou non, puisqu'il a fait, quand il l'a voulu, qu'un homme en a

[1] Ce Geoffroy, homme religieux et saint, fondateur et reformateur de plusieurs monastères, fut envoyé à Fontaines par saint Bernard pour en former les religieux à la règle de Citeaux.

[2] Conrad, duc de Zeringen, songeait en effet, en ce temps-là, à faire la guerre à Amédée, comte de Genève, comme le rapporte Samuel Guichenon dans son Histoire des ducs de Savoie. Zeringen était un château maintenant ruiné, à un demi-mille de Fribourg en Brisgau. C'est de là que les ducs de Zeringen prirent leur titre ; ils tiraient leur origine des comtes de Habsbourg ; ils parurent au temps de l'empereur Henri III et s'éteignirent en 1357, en la personne d'Egon, leur sixième descendant. Voy. Munster Cosmog. liv. III.

[3] Paral. XXIX, 11.

mis un millier en fuite, et que deux en ont fait fuir dix mille [1].

2. Voilà ce que, touché par les cris des pauvres, pauvre moi-même, j'ai voulu écrire à Votre Magnificence; car je sais qu'il est plus glorieux pour vous de condescendre aux demandes des humbles, que de céder aux ennemis. Ce n'est pas que je croie votre ennemi plus courageux que vous, mais je sais que le Dieu tout-puissant est plus puissant encore et qu'il résiste aux superbes, tandis qu'il donne sa grâce aux humbles. J'aurais été vous trouver, noble seigneur, si j'en avais eu le loisir. Mais j'ai pris soin de vous envoyer aujourd'hui, à ma place, ces religieux de notre monastère; j'ai l'espoir qu'ils obtiendront de Votre Dignité, par leurs prières et par les nôtres, ou un complet accord, si faire se peut, ou tout au moins une trève, pendant laquelle il vous sera permis de travailler à une paix durable, conformément à la volonté de Dieu, à votre gloire et au salut de la patrie. Au reste, si vous n'acceptez point la justice qui vous est offerte, si vous n'avez pas d'égard à nos prières, ou plutôt si vous n'écoutez pas Dieu qui, en notre personne, vous avertit dans l'intérêt de votre salut, que lui-même voie et juge. Car nous savons, et c'est ce que nous redoutons à juste titre, que de si grandes armées peuvent difficilement en venir aux mains sans un carnage considérable des deux côtés.

LETTRE XCVIII.

DES MACHABÉES; ON IGNORE A QUI CETTE LETTRE EST ADRESSÉE [2].

Il répond à cette question: Pourquoi entre tous les justes de l'ancienne loi, l'Église n'a-t-elle consacré un jour de fête qu'aux Machabées?

1. Foulques, abbé d'Épernay [3], m'avait déjà écrit au sujet de ce que votre charité a fait demander à ma petitesse par le frère Hescelin. Je ne lui ai rien répondu; je voulais, si par hasard je trouvais là-dessus quelque opinion des Pères, la lui transmettre plutôt que de lui donner une explication nouvelle, ou qui vînt de nous. Mais cela ne se rencontrant pas facilement, je vous fais, en attendant, connaître à tous deux mon propre sentiment, afin que, si l'un d'entre vous vient à lire, à apprendre, ou à penser lui-même sur cette petite question quelque chose de plus raisonnable, il ne néglige point à son tour de m'en faire part. Vous demandez donc pourquoi nos pères ont jugé bon d'accorder aux seuls Machabées, entre tous les justes de l'antiquité, ce privilége singulier, qu'une fête solennelle serait célébrée chaque année en leur honneur dans l'Église, comme pour nos martyrs. Si je dis qu'ils ont été avec raison jugés dignes de la gloire des martyrs, puisqu'ils ne leur ont pas été inférieurs par le courage dans la souffrance, j'aurai peut-être trouvé pourquoi on les a choisis, mais non pas encore pourquoi on les a choisis seuls; car, il est certain qu'il y en a d'autres parmi les anciens qui ont succombé avec une piété aussi ardente et qui n'ont pas mérité cependant d'être honorés avec la même allégresse. Que si la solennité d'une fête est enlevée à ces derniers sans injustice, parce que leur époque leur a ôté ce que leur vertu leur avait donné, pourquoi la même considération ne s'est-elle pas présentée au sujet des Machabées? Eux aussi, en raison de leur époque, ne sont point montés de suite aux joies du ciel, mais sont descendus dans les ténèbres de l'enfer; car, on n'avait point encore vu apparaître le premier-né d'entre les morts, celui qui devait ouvrir aux croyants le royaume des cieux, c'est-à-dire l'Agneau de la tribu de Juda, Celui qui ouvre sans que personne ferme, Celui pour l'entrée duquel il serait dit avec une autorité souveraine aux puissances supérieures: *Levez vos portes, ô princes; levez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera* [1]. Or, s'il ne paraît pas convenable de se souvenir avec joie d'une mort qui n'a point conduit à la joie, qu'on fasse de même pour ceux-ci, ou si l'on veut leur accorder les honneurs d'une fête à cause du mérite de leurs vertus, pourquoi ne l'accorde-t-on pas également à ceux-là?

2. Faut-il dire que sans doute pour tous,

[1] Deut., XXXII, 30.

[2] Presque tous les manuscrits portent ce titre; cependant dans un manuscrit de Cîteaux on trouve la suscription suivante: *On la suppose écrite à Brunon de Cologne, sur le martyre des Machabées.* Cette supposition paraît reposer sur ce qu'on conservait à Cologne des reliques des Machabées; mais ces reliques n'y furent apportées qu'après la mort de saint Bernard, par l'évêque Rainauld qui les avait obtenues à Milan de l'empereur Frédéric Ier. Une ancienne édition donne pour suscription à cette lettre: *On suppose qu'elle était adressée à Hugues de Saint-Victor.*

[3] Foulques fut le premier abbé du monastère de Saint-Martin à Épernay dans le diocèse de Reims; il venait de l'abbaye de Saint-Léon de Toul, et il fut mis à la tête de l'abbaye de Saint-Martin en 1128, aussitôt que l'ordre des Chanoines réguliers eut été introduit à Épernay sur le conseil de saint Bernard et de Guy son frère. L'église de Saint-Martin fut fondée par le comte Odon. Voy. *Spicileg.*, t. XIII, p. 281.

[1] Ps. XXIII, 7

comme pour les martyrs, la religion a été la cause de la mort, mais que la mort ne s'est pas présentée aux uns et aux autres dans une forme identique? Tous les martyrs, en effet, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, se ressemblent en ce point qu'ils sont morts également pour la justice; mais ils diffèrent en ce que les derniers souffraient parce qu'ils observaient la justice; les premiers, parce qu'ils reprenaient ceux qui ne l'observaient point; les uns, parce qu'ils ne l'abandonnaient pas; les autres, parce qu'ils annonçaient la perte des hommes qui l'abandonneraient. Pour résumer brièvement tout ce qui les distingue, ceux-ci ont été martyrs de leur pratique de la justice; ceux-là de leur amour pour elle. Seuls parmi les anciens, les Machabées ont gardé, non-seulement le principe, mais encore, comme je l'ai dit, la forme du nouveau martyre; et, en conséquence, ils ont justement peut-être obtenu dans l'Eglise la gloire d'être fêtés de la même façon que les nouveaux martyrs de l'Église. Car, de même que nos martyrs, on voulut les contraindre de sacrifier aux dieux étrangers, d'abandonner la loi et la patrie, de transgresser même les commandements de Dieu; ils refusèrent, et ils moururent.

3. Ce n'est point ainsi que sont morts Isaïe ni Zacharie, ni même enfin ce grand prophète Jean-Baptiste. Le premier, comme on le rapporte, fut coupé avec une scie; nous lisons que le second fut tué entre le temple et l'autel [1]; le troisième fut décapité dans une prison. Si l'on demande par qui : par des injustes et par des impies. Pour quelle cause? Pour la justice et pour la religion. Comment? Moins en confessant la justice et la religion, qu'en les proposant. Ils proposaient la vérité à ceux qui la haïssaient : la vérité attirait sur eux la haine, et la haine, la mort. Quoique injustes et impies, les hommes ne persécutaient pas tant en eux la religion qu'ils ne la repoussaient de soi, et ils attaquaient moins en eux la justice qu'ils défendaient en soi leur propre injustice. Autre chose est de défendre son bien, autre chose d'envahir celui d'autrui. Il n'y a pas d'identité entre ne pas vouloir suivre la vérité et la persécuter; entre haïr ceux qui croient et s'indigner de leurs reproches; entre fermer la bouche d'un confesseur et supporter impatiemment la réprimande d'un censeur. Enfin Hérode envoya chercher Jean et l'emprisonna. Pourquoi? parce qu'il prêchait le Christ, parce qu'il était un homme juste et bon? Tout au contraire, il le respectait davantage à cause de cela et il *faisait beaucoup de choses d'après ses avis*. Mais c'est que Jean reprenait Hérode *à cause d'Hérodiade femme de son frère Philippe* [1]; voilà pourquoi il fut enchaîné, voilà pourquoi il fut décapité; et s'il souffrit pour la vérité, ce n'est pas qu'il fût contraint de la renier; c'est qu'il parut la défendre. De là vient que le supplice d'un si grand martyr est célébré avec moins d'éclat que la fête de plusieurs autres saints qui sont beaucoup moins grands que lui.

[1] Matth., XXIII, 35.

4. Assurément si les Machabées avaient souffert pour la même cause et de la même façon, on ne ferait d'eux aucune mention. Mais comme une confession de la vérité identique à celle des martyrs chrétiens les a rendus semblables à ces derniers, c'est avec raison qu'un culte semblable leur est rendu. Qu'on ne s'arrête point à ce qu'ils n'ont pas, comme les martyrs, souffert nommément pour le Christ, car il n'y a pas de différence à souffrir sous la Loi pour les observations légales, ou sous la Grâce pour les commandements évangéliques. Dans les deux cas on est connu comme souffrant pour la vérité et par conséquent pour le Christ qui a dit : *Je suis la vérité* [2]. Ainsi, les Machabées ont en cette occasion tiré plus de profit de la nature de leur martyre que de leur courage, puisque l'Église ne rend pas à présent de pareils honneurs même à ceux de nos pères qui ont en ce temps-là combattu pour la justice avec un courage égal. Je pense que l'on n'a pas cru convenable de célébrer par un jour de fête une mort qui, si glorieuse qu'elle fût, précédait la mort du Christ, surtout puisqu'avant cette passion qui portait le salut avec elle, ce n'étaient point de joyeuses fêtes, mais de ténébreuses retraites qui recevaient les défunts. L'Église, comme on l'a dit, a jugé sagement qu'il fallait faire exception pour les Machabées parce que le genre de leur martyre leur donnait ce que leur refusait leur temps.

5. Nous honorons ainsi par un culte solennel, bien qu'ils soient descendus dans les enfers, non pas seulement les Machabées, mais encore ceux qui ont prévenu par leur mort la mort de la Vie déjà manifestée dans la chair, et qui l'ont fait soit comme Siméon et Jean-Baptiste, en mourant pendant que cette Vie était sur la terre, soit même en mourant pour elle, comme les Innocents. De plus pour ces derniers il eût été injuste assurément que l'innocent mourant pour la justice fût, même pendant un moment, privé de quelque gloire. Jean aussi

[1] Marc, VI, 17, 28. — [2] Jean, XIV, 6.

sachant que dès lors le royaume des cieux souffrait violence, cria : *Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche*[1]; puis, voyant en même temps que la Vie elle-même le suivrait bientôt, il reçut la mort avec joie. Aussi sur le point de mourir, il eut soin de faire interroger le Seigneur et il mérita de recevoir de lui toute assurance. Car lui ayant demandé par ses disciples : *Êtes-vous celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre*[2] ? Après le récit de plusieurs miracles, il entendit ces mots : *et bienheureux celui qui ne se sera pas scandalisé à cause de moi.* Par cette parole le Seigneur indiquait qu'il allait mourir et d'une mort qui pourrait être un scandale pour les Juifs, une folie pour les Gentils. A cette voix de l'époux, l'ami de l'époux plein de joie s'avança le premier avec d'autant plus d'empressement qu'il ne pouvait douter que l'époux ne fût au moment de le suivre. Or celui qui a pu mourir avec joie et avec une telle joie a pu aussi mériter qu'on célébrât avec joie sa mémoire. Ce vieillard, plein de vertus autant que de jours, qui, aux approches de la mort, portait la Vie dans ses bras, disait : *Maintenant, Seigneur, vous laisserez aller en paix votre serviteur, parce que mes yeux ont vu votre salut*[3]; comme s'il disait : Je descends avec sécurité dans la prison, parce que je sens ma rédemption si proche. Celui qui meurt avec une joie si tranquille et avec une sécurité si heureuse mérite encore qu'on célèbre avec joie sa mémoire dans l'Église.

6. Au reste, par quelle raison regardera-t-on comme joyeuse une mort que ni joies ni fêtes n'accompagnent? D'où un mourant tirerait-il sa joie, s'il était certain de descendre dans les ténèbres de l'enfer, sans emporter avec lui aucune assurance d'être bientôt consolé par son Libérateur? De là vient qu'un saint, entendant ces paroles : *Mettez ordre à votre maison, parce que vous allez mourir, et qu'il n'y aura plus de vie pour vous*, se tourna du côté de la muraille, pleura avec une grande abondance, et obtint ainsi que cette mort détestée fût un peu différée. Il gémissait amèrement en disant : *Au milieu de mes jours, je dois aller aux portes de l'enfer,* et un peu après : *Je ne verrai plus sur la terre des vivants le Seigneur, mon Dieu; désormais je n'apercevrai plus aucun homme ni aucun habitant du lieu de repos*[4]. Un autre disait aussi : *Qui m'accordera cette grâce que vous me protégiez dans le tombeau, et que vous m'y cachiez, jusqu'à ce que votre fureur soit passée, et que vous m'accordiez un délai, après lequel vous vous souveniez de moi*[1]. Israël disait enfin à ses fils : *Vous conduirez mes cheveux blancs au tombeau*[2]. Que voit-on en cela des joies solennelles et des pompes d'une fête?

7. Nos martyrs, au contraire, souhaitent de mourir et d'être avec le Christ, car ils sont certains que partout où sera le corps, les aigles se rassembleront sans retard. Oui, bientôt les justes tressailleront d'allégresse en présence de Dieu et se délecteront dans la joie. C'est là, c'est là, très-bon Jésus! que tout saint, aussitôt qu'il est enlevé de ce siècle méchant, est comblé de joie par la vue de votre visage! C'est là qu'une parole unique retentit au milieu d'une allégresse éternelle, parole de triomphe et de salut dans les tabernacles des justes. *Notre âme s'est échappée comme un passereau du filet des chasseurs; le filet a été brisé, et nous avons été délivrés*[3]. Ceux qui étaient assis dans les enfers, au milieu des ténèbres et à l'ombre de la mort, pouvaient-ils donc prendre plaisir à chanter ces paroles, alors qu'il n'y avait personne pour les racheter ni pour les sauver; alors que nous n'avions pas encore été visités par l'Orient des cieux, par le Christ, prémices de ceux qui dormaient dans le tombeau? C'est donc à bon droit que l'Église, qui sait se réjouir avec ceux qui sont dans la joie et pleurer avec ceux qui pleurent, distingue quant au temps ceux qu'elle juge égaux quant aux mérites, et elle ne pense pas qu'il faille rendre un même culte au passage à la vie et à la descente au tombeau.

8. Ainsi, la cause du martyre en fait l'essence; le temps et la manière en font la différence. Le temps sépare les Machabées des nouveaux martyrs et les unit aux anciens, mais la manière les sépare des anciens et les rapproche des nouveaux. Ces différences sont observées par l'Église, à cause des raisons que nous avons dites. Au reste, il faut appliquer à toute l'assemblée des saints devant Dieu ce que dit le saint Prophète : *Précieuse est devant la face du Seigneur la mort de ses saints*[4]. Or, qu'il nous expose pourquoi il l'appelle précieuse : *Après qu'il aura donné,* dit-il, *le sommeil à ses bien-aimés, voici qu'il leur donnera des fils, l'héritage du Seigneur, et la fécondité, sa récompense*[5]. Ne croyons pas que les martyrs seuls soient aimés, puisque nous nous souvenons qu'il a été dit de Lazare : *Notre ami Lazare dort*[6]. Et enfin : *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur*[7].

[1] Matth., III, 2. — [2] Matth., XI, 3, 6.— [3] Luc, II, 29. — [4] Isaïe, XXXVIII, 1-11.

[1] Job., XIV, 13.—[2] Gen., XLII, 38,—[3] Ps. CXXIII, 7.—[4] Ps. CXV, 15. — [5] Ps. CXXVI, 2, 3. — [6] Jean, XI, 11. — [7] Apoc., XIV, 2.

Ce ne sont pas seulement ceux qui meurent pour le Seigneur, comme les martyrs, mais encore ceux qui meurent en lui, comme les confesseurs, qui sont heureux. Or, deux choses me paraissent donner du prix à la mort : ce sont la vie et la cause de la mort, mais plus celle-ci que celle-là ; aussi la mort, recommandée par l'événement qui la cause et par la vie qui la précède, sera-t-elle du plus haut prix.

LETTRE XCIX.

A UN MOINE.

Il lui écrit que sa lettre l'a tiré des soupçons fâcheux que lui avait causé son départ du monastère.

Ce n'est pas dans son intérêt, mais dans le vôtre, que le frère Guillaume[1] a cru devoir vous envoyer le messager qui vous a troublé, dites-vous. Quant à Guillaume, par la grâce de Dieu il travaille courageusement selon son habitude, et il fait en sorte qu'on ne puisse jusqu'à présent lui appliquer cette maxime : *L'homme qui a l'esprit partagé, est inconstant en toutes ses voies*[2]. Marchant simplement et, par conséquent, avec assurance dans les voies du Seigneur, il n'est pas sous le coup de la malédiction qui dit : *Malheur à celui qui marche sur la terre par deux voies*[3]. Nous avions appris que vous étiez dans la discorde, que, non sans scandaliser gravement l'abbé et les frères, vous aviez quitté votre maison et que vous habitiez, seul, en je ne sais quel lieu assez peu convenable. Ému de cette nouvelle, nous avons cherché avec anxiété si nous ne pourrions pas de quelque manière vous donner un conseil ; ce que nous trouvions de plus facile, c'était de vous appeler auprès de nous, afin d'être tout d'abord mieux renseigné par vous sur vous-même et d'avoir ainsi le moyen de vous conseiller en tête à tête. Mais maintenant, puisque votre lettre et notre réponse ont dissipé la crainte que nous avaient de part et d'autre causée de faux soupçons, demeurons tous en repos : cette erreur a prouvé combien notre affection mutuelle est véritable et je pense que cette affection n'aura pas été inutilement renouvelée aujourd'hui par notre sollicitude réciproque en cette circonstance ; nous espérons en recueillir des fruits abondants, si une occasion commode de jouir de votre présence nous est donnée. Car autrement nous croyons plus à propos de nous contenter de notre isolement que d'avoir une jouissance qui vous serait importune.

[1] Il est question de ce Guillaume dans la lettre n° 103.
[2] Jacq., I, 8. — [3] Eccl., II, 14.

LETTRE C.

A UN ÉVÊQUE.

Il le loue de sa bienveillance et de sa libéralité envers de pauvres religieux.

Si nous ne connaissions pas tout le zèle dont vous êtes animé pour la réussite d'une si grande œuvre, nous aurions dû vous exhorter et vous conjurer à ce sujet. Mais puisqu'aujourd'hui votre piété prenant les devants vous y a engagé la première, il nous reste à rendre à Celui dont tous les biens procèdent, nos remerciements pour le bon vouloir qu'il vous a donné, et à lui adresser nos prières pour qu'il vous accorde en outre de réaliser vos bonnes intentions. Cependant je ne vous tairai pas ma joie. Quelles délices, en effet, ne pensez-vous pas que cette détermination de votre part apporte à mon cœur ? Mon âme se délectera dans l'allégresse, si je vous sais infatigable dans ces occupations honnêtes et salutaires. Je suis dans la joie, non que je cherche le don, mais parce que je poursuis les fruits ; j'accepte volontiers un bienfait qui est utile à celui qui le donne ; autrement, je ne marcherais pas dans cette charité qui ne recherche pas ses propres intérêts[1]. Et si en cela vous nous faites du bien, vous vous en faites davantage, si vous n'avez point par hasard oublié cette maxime : *Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir*[2]. Cela convient à votre titre d'évêque, honore votre sacerdoce, orne votre couronne, ennoblit votre dignité, de vous montrer par votre administration l'ami des pauvres, si vos fonctions vous empêchent d'être pauvre vous-même. Car on considère comme vertu, non la pauvreté, mais l'amour de la pauvreté. Enfin on dit : *Bienheureux les pauvres*, non en réalité mais *en esprit*[3].

LETTRE CI.

A DES RELIGIEUX.

Il leur demande de recevoir avec bonté un moine qui les avait quittés sans permission et qui revenait.

Nous vous renvoyons le frère Lambert ; c'était encore sur quelques points un esprit flottant, quand nous l'avons accueilli ; mais il est maintenant devenu constant, grâce à vos prières

[1] I Cor., XIII, 5. — [2] Act., XX, 35. — [3] Matth., V, 3.

pour lui, et nous ne pensons pas qu'il soit encore travaillé par aucune de ses anciennes inquiétudes. Nous nous sommes informés avec soin de la cause de son arrivée, du mode et des motifs de son départ; il nous a paru avoir une intention irrépréhensible, mais des motifs insuffisants pour s'en aller de cette façon, c'est-à-dire sans permission. Nous avons pris de là prétexte pour lui faire de justes reproches, et après l'avoir réprimandé comme il fallait et raffermi sur les points où il chancelait, nous l'avons décidé à s'en retourner. Nous vous prions, bien-aimés frères, d'être indulgents pour la présomption de ce frère qui vous revient; car cette présomption, comme vous le voyez, est assez simple et sans malice. Il n'a dévié ni d'un côté ni de l'autre, mais il est venu en droite ligne à nous, qu'il savait assurément être les serviteurs de votre sainteté, les amis très-sincères et les émules très-fidèles de votre religion. Vous qui êtes spirituels, accueillez-le donc dans un esprit de douceur: que la charité se manifeste à son sujet et que sa bonne intention vous fasse excuser sa mauvaise action. Bien plus, retrouvez avec joie celui dont vous pleuriez la perte et que l'allégresse de ce prompt retour de votre frère dissipe la tristesse que sa fuite et sa faute avaient fait naître. J'espère aussi de la miséricorde du Tout-Puissant que cette conversion apaisera le courroux que ce départ irrégulier a provoqué.

LETTRE CII.

A UN ABBÉ.

Qu'il faut essayer de toutes façons d'amender un religieux d'humeur difficile; mais s'il est incorrigible, qu'il faut le chasser, de crainte que son commerce ne pervertisse les autres.

1. Nous vous donnons un conseil court, mais sincère au sujet de ce frère inquiet, qui trouble ses frères et méprise son supérieur. L'occupation du diable est de tourner dans la maison de Dieu, en cherchant quelqu'un à dévorer; il est de votre vigilance au contraire, autant que vous le pouvez, de ne jamais lui donner prise. Ainsi, plus il s'applique avec ardeur à séparer du troupeau une pauvre brebis malade, afin de l'emporter librement là où on ne pourra plus la lui ravir, plus vous devez résister de toutes les forces qui sont en vous, pour qu'il ne puisse l'arracher de vos mains, afin que votre ennemi ne dise pas un jour : Je l'ai emporté sur lui. Ainsi cherchez à gagner votre frère par tous les devoirs de la charité, c'est-à-dire par des bienfaits, par de salutaires avertissements, par de secrètes réprimandes, par des exhortations publiques, même par le dur châtiment des coups joints aux paroles; enfin, ce qui d'ordinaire est plus efficace, par les pieuses prières de vous et de vos frères adressées à Dieu pour lui.

2. Que si vous avez déjà fait tout cela sans succès, il faut avoir recours au conseil de l'Apôtre qui dit : *Retranchez le méchant du milieu de vous* [1]. Retranchez donc ce méchant, de crainte qu'il n'en engendre d'autres, car un mauvais arbre ne peut produire que de mauvais fruits. Retranchez-le, dis-je, mais non pas comme il le veut, c'est-à-dire en le laissant vivre à son gré, en dehors de la congrégation, avec une conscience mal assurée, contrairement à ses vœux, dégagé de toute soumission et ne dépendant que de lui seul, comme s'il en avait la permission [2]; mais qu'il soit séparé, comme une brebis malade est séparée du troupeau, comme un membre pourri est séparé du corps, et que désormais il sache bien que vous le considérez comme un païen et comme un publicain. Ne craignez pas d'agir contre la charité, si vous achetez la paix de plusieurs par le scandale d'un seul, surtout de celui qui par sa malice pouvait facilement troubler l'union des frères qui demeurent avec lui. Consolez-vous par cette maxime de Salomon : *Personne ne peut corriger celui que Dieu abandonne* [3], et par cette autre du Sauveur : *Toute plante que mon Père n'a pas plantée sera arrachée* [4], et par celle-ci de saint Jean l'Évangéliste sur les schismatiques : *Ils sont sortis de chez nous, mais ils n'étaient pas d'avec nous* [5]; et encore par ces paroles de l'Apôtre : *Si l'infidèle veut s'éloigner, qu'il s'éloigne* [6]. D'ailleurs, il ne faut pas laisser la verge des pécheurs sur la part des justes, de crainte que les justes n'étendent leurs mains

[1] I Cor., v, 13.

[2] La manière de traiter les moines incorrigibles a varié selon les temps et les lieux. La règle de Saint-Benoît ordonne qu'on les chasse, ch. XXVIII et XXIX. Le concile de Tibur en 747, décide que leur expulsion ne peut avoir lieu que par un décret synodal. Pour les religieuses on suivait une marche différente. Une religieuse du monastère de Saint-Pierre de Metz ayant été expulsée après qu'on lui eut arraché son voile, un décret du concile de Metz de l'an 888, can. 9, ordonna qu'on la reprît et qu'on la mît en prison dans son monastère. Au XIIe siècle, les chanoines réguliers incorrigibles étaient également expulsés. Au surplus sur la question de savoir si on avait le droit d'expulser des monastères les religieux intraitables, consulter Haeften, Disquisitiones monasticæ, dom Ménard et dom Martène, Commentaires sur la règle de Saint-Benoît.

[3] Ecl., VII, 14. — [4] Matth., XV, 13. — [5] I Jean, II, 19. — [6] I Cor., VII, 15.

vers l'iniquité. Car mieux vaut la mort d'un seul que celle de toute la communauté.

LETTRE CIII.

AU FRÈRE DE GUILLAUME, MOINE DE CLAIRVAUX.

Il commence par un éloge de la pauvreté religieuse; il lui reproche ensuite un attachement trop grand aux choses de la terre, sentiment préjudiciable aux pauvres, et surtout au religieux lui-même qui aime mieux être dépouillé par la mort que de donner pour l'amour du Christ.

1. Quoique votre visage nous soit inconnu, quoique vous soyez loin de nous, vous êtes pourtant notre ami, et l'amitié nous fait déjà vous connaître et vous rend présent à nos yeux. Cette amitié vous a été acquise à votre insu, non par un effet de la chair ni du sang, mais par l'Esprit de Dieu qui a uni à nous dans une société indissoluble et dans la charité spirituelle votre frère Guillaume, et par lui vous aussi, si vous daignez y consentir. Vous ne mépriserez pas, si vous êtes sage, l'amitié de ceux que la vérité proclame bienheureux et qu'elle appelle les rois des cieux [1]. Nous ne vous envierons pas une telle félicité; car, en la partageant avec vous, nous n'amoindrissons pas notre part, et les limites de notre royaume ne seront pas réduites, si vous régnez avec nous. Or, quelle cause de jalousie pourrait-il y avoir là où le nombre des associés n'enlève rien à la grandeur des parts? Je veux que vous soyez l'ami des pauvres, et plus encore leur imitateur. Le premier degré convient à ceux qui progressent; le second convient aux parfaits. L'amitié des pauvres nous rend amis des rois; l'amour de la pauvreté nous rend rois nous-mêmes. Car le royaume des cieux est aux pauvres, et c'est le propre de la puissance des rois de faire à volonté le bonheur de leurs amis. *Faites-vous*, est-il dit, *des amis avec les richesses de l'iniquité, afin que, lorsque vous serez morts, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels* [2]. Vous voyez que la pauvreté sainte est une grande dignité, puisque non seulement elle ne cherche pas de protection pour elle-même, mais encore qu'elle en donne à ceux qui en ont besoin. Or, que n'est-ce pas, de pouvoir, sans l'intervention de personne, ange ni homme, par le seul appui de la grâce divine, vous approcher vous-même de la face de la gloire, de vous mettre en possesion de ce qu'il y a de plus élevé dans l'univers, et d'atteindre au comble de toute magnificence.

2. Mais plaise à Dieu que vous puissiez considérer sans illusion ce qui vous prive de tels biens; hélas! hélas! c'est une vapeur d'un moment, qui vous ferme l'entrée de la félicité éternelle, qui vous cache l'éclat infini de la lumière inextinguible, qui vous prive de la connaissance de l'univers, qui vous enlève les honneurs de la dignité suprême. Jusqu'à quand préférerez-vous à de telles splendeurs une herbe qui est aujourd'hui, et qui demain sera jetée au feu: je veux dire la chair et sa gloire? Car toute chair n'est qu'une herbe, et toute sa gloire est comme la fleur de l'herbe [1]. Si vous êtes sage, si vous avez du cœur, si vos yeux sont clairvoyants, cessez donc de poursuivre ce qu'il est malheureux d'atteindre. Heureux celui qui ne court pas après ces biens dont la possession accable, dont l'amour souille, dont la perte tourmente. N'est-il pas préférable d'avoir l'honneur de les mépriser, que la douleur de les perdre? N'est-il pas plus prudent de les céder à l'amour du Christ qu'à la mort? Il y a dans une embuscade un voleur, aux mains duquel vous ne pourrez soustraire ni votre personne ni vos biens. On ne peut pas prévoir son arrivée, parce qu'il viendra dans la nuit comme un larron. Vous n'avez rien apporté dans ce monde, il est certain que vous n'en emporterez rien. Vous dormirez votre sommeil et vous ne trouverez plus rien dans vos mains. Mais vous savez cela, et il ne faut pas perdre une peine superflue à vous l'apprendre. Il vaut mieux prier pour qu'il vous soit donné d'accomplir comme il faut ce qu'il vous a été déjà donné de connaître.

LETTRE CIV.

A MAITRE GAUTIER DE CHAUMONT.

Il l'engage à fuir le monde et l'avertit que les intérêts des parents ne doivent venir qu'après ceux de l'âme et du Christ.

1. Souvent, mon très-cher Gautier, votre très-doux souvenir me revient à l'esprit, et alors je m'afflige sur vous en songeant à cet éclat de votre jeunesse, à cette vivacité de votre intelligence parée de science et d'érudition, enfin à ce bien, plus excellent que tout cela pour un chrétien, à ces mœurs pures, dons si précieux que vous étouffez sous des études frivoles et que vous faites servir, non au Christ leur auteur, mais à des choses passagères. Oh! si, ce qu'à Dieu ne plaise! une mort inattendue venait à frapper subitement tous ces biens, ils sècheraient aussi vite que

[1] Matth., v, 3. — [2] Luc. xvi, 9.

[1] Isaïe, xl, 6.

l'herbe sous le souffle d'un vent brûlant et furieux, et se faneraient aussi promptement que le foin des prairies. Qu'emporterez-vous donc avec vous de tous les travaux que vous aurez accomplis sur la terre? Que rendrez-vous au Seigneur pour tout ce qu'il vous a donné? Oui, quel intérêt payerez-vous à votre créancier pour tant de talents qu'il vous a confiés? Oh! s'il vous trouve les mains vides, lui si prompt sans doute à donner, mais si sévère à redemander! Car il viendra, il viendra, sans tarder, exiger avec usure ce qui est à lui. Or, il prétend que tout ce qui semble attirer sur vous, dans votre pays, l'éclat de cette faveur pompeuse, mais pleine de périls, votre naissance illustre, votre extérieur avantageux, vos manières élégantes, la promptitude de votre esprit, l'avantage de votre érudition et l'honorabilité de vos mœurs; que toutes ces choses sont sans doute glorieuses, mais pour celui dont elles viennent. Si vous usurpez cette gloire, il y a quelqu'un qui réclamera et qui jugera.

2. Cependant, soit; qu'il vous soit permis pendant quelque temps de vous attribuer ces biens, de vous glorifier des éloges qu'on vous donne, d'être appelé maître par les hommes et de vous faire un grand nom au moins sur la terre. Que vous restera-t-il de tout cela, après la mort, sinon peut-être le seul souvenir, souvenir borné lui-même à la terre. Car il est écrit: *Tous les hommes ont dormi leur sommeil et n'ont plus trouvé dans leurs mains rien de leurs richesses*[1]. Que si telle est la fin de tous vos travaux, laissez-moi vous le dire, qu'avez-vous de plus qu'un animal? Lorsque votre palefroi sera mort, on racontera aussi de lui qu'il était bon. Voyez encore ce que vous aurez à répondre devant ce terrible tribunal sur ce que vous aurez reçu en vain votre âme, et une âme ainsi douée, si toutefois vous êtes convaincu de n'avoir fait de cette âme immortelle et raisonnable rien de plus qu'un animal ne fait de la sienne; car l'esprit de la brute ne vit, que tant qu'il anime son corps, et dès qu'il cesse de l'animer, il cesse de vivre. Que méritez-vous, je vous prie, vous qui, créé à l'image de votre Créateur, ne soutenez point en vous-même la dignité d'une si grande majesté; qui, ne comprenant point l'honneur que vous avez d'être homme, vous mettez au niveau des animaux sans raison et qui êtes devenu semblable à eux? Car vous ne travaillez à rien de spirituel ni à rien d'éternel, mais comme les bêtes, dont l'esprit, dès qu'il se sépare de leur corps, se dissout avec lui, vous vous contentez des biens corporels et temporels, auditeur sourd de ce conseil de l'Évangile: *Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure durant la vie éternelle*[1]. Il est écrit que nul ne montera sur la montagne du Seigneur, sinon celui *qui n'aura pas reçu son âme en vain;* et celui-là même n'y montera pas, s'il n'a pas eu, en outre, *les mains innocentes et le cœur pur*[2]. C'est à vous de voir si c'est là ce que vous osez vous promettre de vos œuvres et de vos pensées; sinon, considérez ce que mérite l'iniquité, lorsque l'inutilité seule suffit pour la condamnation. Et, en effet, l'épine ni la ronce ne seront point en sûreté, quand on verra mettre la cognée à l'arbre sans fruit, et celui qui menace même la plante stérile, n'épargnera pas la plante malfaisante. Malheur donc, oui malheur à l'homme dont il sera dit: *J'ai attendu qu'il produise des raisins et il a produit des fruits sauvages*[3]!

3. Je sais que, même sans que je parle, ces pensées se présentent d'elles-mêmes abondantes et claires à votre esprit, mais que, vaincu par l'amour maternel, vous ne pouvez pas encore renoncer à ce que vous savez déjà mépriser. Que vous répondrai-je donc à cela? d'abandonner votre mère? Mais cet abandon semble inhumain. De demeurer avec elle? Mais il n'est pas bon, même pour elle, d'être cause de la perte de son fils. De combattre en même temps pour le monde et pour le Christ? Mais personne ne peut servir deux maîtres. La volonté de votre mère est contraire à votre salut et par conséquent au sien. Choisissez donc ce que vous voulez, d'accomplir la volonté d'un seul ou le salut de tous deux. Si vous la chérissez tendrement, quittez-la plutôt à cause d'elle-même, de crainte que si vous quittiez le Christ pour demeurer avec elle, elle ne périsse à cause de vous. Elle a donc bien peu mérité de vous pour que vous la fassiez périr après qu'elle vous a enfanté? Comment en effet ne périrait-elle pas, si celui même qu'elle a enfanté, elle le perd? Et je dis cela pour condescendre de quelque façon à votre affection charnelle et pour la ménager. Car d'ailleurs la parole sûre et qui doit s'imposer à tous, c'est que, s'il y a de l'impiété à mépriser sa mère, il n'y a cependant que de la piété à la mépriser à cause du Christ. Celui qui a dit: *Honorez votre père et votre mère*[4] est le même qui a dit aussi:

[1] Ps. LXXV, 6.

[1] Jean, VI, 27. — [2] Ps. XXIII, 4. — [3] Isaïe, V, 4. — [4] Matth., XV, 4.

Qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi[1].

LETTRE CV.

A ROMAIN, SOUS-DIACRE DE LA COUR DE ROME.

Il le pousse à la vie religieuse en lui inculquant le souvenir de la mort.

Bernard, abbé de Clairvaux, à son ami Romain : tout ce qu'on souhaite à un ami.

Vous avez bien fait, mon très-cher, de renouveler en nous par votre lettre votre doux souvenir et de vous excuser de votre très-pénible retard. Sans doute jamais l'oubli de l'affection qu'on vous porte n'a pu se glisser dans le cœur de ceux qui vous aiment, mais nous nous sommes cru, je vous l'avoue, presque oublié de vous avant d'avoir vu cette lettre. Mettez donc maintenant fin à ces retards ; faites vite ce que vous avez écrit, et si votre plume a exprimé avec vérité vos sentiments, que vos actes confirment son témoignage. Que tardez-vous à enfanter l'esprit de salut que vous avez conçu depuis longtemps ? Rien pour les mortels n'est plus certain que la mort, ni plus incertain que son heure, puisqu'elle viendra comme un voleur pendant la nuit. Malheur à ceux qui à ce moment seront dans la gestation! Si la mort survient avant qu'ils aient mis au jour le fruit salutaire, hélas ! elle percera la maison et étouffera le germe saint. *Car, au moment même où ils diront paix et sécurité, la mort inopinée fondra tout-à-coup sur eux comme la douleur sur une femme grosse, et ils n'y échapperont point*[2]. Je veux que, sans échapper à la mort, au moins vous ne la redoutiez pas, car le juste ne la craint pas, bien qu'il ne puisse la prévoir. Si d'ailleurs il est surpris par elle, il sera dans un lieu de rafraîchissement[3]. Le juste meurt sans doute, mais avec sécurité. Si par là il sort de la vie présente, il entre dans une vie meilleure. Votre mort sera bonne, si vous mourez au péché pour vivre à la justice. Il est nécessaire qu'une telle mort précède, pour qu'une telle vie la suive en toute assurance. Pendant que dure cette vie-ci, acquérez celle qui dure toujours. Tandis que vous vivez dans la chair, mourez au monde, afin qu'après la mort de la chair vous commenciez à vivre en Dieu. Que vous importe que la mort déchire votre corps comme un sac, si par là même la joie vous environne de tous côtés. Oh ! combien *sont heureux ceux qui meurent dans le Seigneur*, en entendant l'Esprit leur dire : *Qu'ils se reposeront désormais de leurs travaux*[1]. Et non seulement il en est ainsi ; mais la joie d'un état nouveau vient s'y ajouter encore avec l'assurance de l'éternité. Ainsi la mort du juste lui apporte le bonheur du repos, le bonheur plus grand de la nouveauté, le bonheur suprême de la sécurité. Au contraire la mort des pécheurs est très-malheureuse[2]. Ecoutez pourquoi : c'est qu'elle leur apporte le mal de perdre le monde, le mal plus grand d'être séparés de la chair, le mal infini d'être dévorés par les vers et par le feu. Allons donc, hâtez-vous, sortez, retirez-vous ; que votre âme meure de la mort des justes, pour que votre fin dernière ressemble aussi à la leur. Oh! combien est précieuse sous le regard du Seigneur la mort de ses saints[3] ! Fuyez, je vous le demande ; ne vous arrêtez pas dans la voie des pécheurs ; comment pouvez-vous vivre là où vous n'oseriez pas mourir ? Soyez assuré que nous sommes prêts à courir avec des pains[4] au devant de vous dans votre fuite.

[1] Matth., x, 37. — [2] I Thess., v, 3. — [3] Sag., iv, 7.

LETTRE CVI.

A MAITRE HENRI MURDACH[5].

Il l'excite à embrasser la vie religieuse, et il lui en fait entrevoir brièvement les délices.

A son cher Henri Murdach, Bernard, abbé de Clairvaux : le salut et non sur cette terre de passage.

1. Qu'y a-t-il d'étonnant que vous flottiez entre la prospérité et le malheur, vous qui n'avez pas encore affermi vos pieds sur la pierre ? Si vous prenez la résolution et que vous fassiez le serment de garder les ordonnances de la justice du Seigneur, qu'est-ce qui pourra vous séparer de l'amour du Christ ? Oh ! si vous saviez ! Mais que dirai-je ? *L'œil ne voit pas sans vous, ô Dieu, ce que vous avez pré-*

[1] Apoc., xiv, 13. — [2] Ps. xxxiii, 22. — [3] Ps. cxv, 15.
[4] Locution familière à saint Bernard, voyez lettre 107 et 124.
[5] Cet Henri, anglais de naissance, était à la tête des écoles d'Angleterre, et il paraît, d'après la fin de la lettre, que Guillaume et Yves avaient été ses disciples. Henri finit par se rendre aux avis de saint Bernard ; il vint à Clairvaux, y fut moine, et en devint abbé. Plus tard il retourna en Angleterre, fut le troisième abbé du monastère de Fontaine, et enfin, il fut nommé archevêque d'York, lorsque Guillaume, qui occupait ce siége, eut été déposé par le pape Eugène III. Voy. lettres 320 321 ; Guillelmus Neubrigensis, lib. I, cap. 7 ; Rogerius Hovedenus, an. 1140 ; Robertus de Monte Appendix ad Sigebertum.

paré à ceux qui vous aiment[1]. Mais vous, mon frère, qui lisez les prophètes, m'a-t-on dit, vous croyez comprendre ce que vous lisez. Or, si vous comprenez, voyez assurément que l'objet du texte prophétique est le Christ, et si vous désirez atteindre jusqu'à lui, vous y parviendrez plus vite en le suivant qu'en le lisant. Pourquoi cherchez-vous dans une parole le Verbe qui, fait chair, est aujourd'hui devant vos yeux? Car déjà il est sorti du mystère des prophètes pour se montrer aux regards des pécheurs; de la montagne ombragée et ténébreuse, il s'est élancé dans la plaine de l'Évangile, comme un époux qui sort de la chambre nuptiale. Que celui qui a des oreilles pour entendre l'écoute maintenant criant dans le temple : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive*[2]; et : *Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai*[3]. Craignez-vous donc de défaillir, quand la vérité promet de vous soulager? Certes, si vous vous délectez ainsi dans l'eau trouble des nuées de l'air, combien n'aurez-vous pas plus de plaisir à puiser aux sources très-pures du Sauveur?

2. Oh! si vous aviez une fois seulement goûté de ce gâteau de froment dont Jérusalem se rassasie, comme vous laisseriez volontiers aux lettrés juifs leurs croûtes à ronger. Oh! si jamais j'avais le bonheur de vous avoir pour compagnon à l'école de la piété avec Jésus pour maître! Oh! s'il m'était permis de placer le vase de votre cœur, déjà purifié, de façon qu'il reçoive l'onction qui enseigne toutes choses! Que j'aimerais à vous donner, à vous aussi, ces pains chauds, encore fumants, qui semblent, comme on dit, sortir à l'instant du four et que le Christ rompt souvent à ses pauvres, avec une céleste largesse! Si Dieu daigne quelquefois dans sa douceur laisser tomber sur ma pauvreté une goutte de cette pluie volontaire qu'il a réservée pour son héritage, puisse-t-il permettre que bientôt je la reverse sur vous et que je reçoive de vous à mon tour ce que vous aurez ressenti! Croyez-en mon expérience, vous trouverez quelque chose de plus dans les forêts que dans les livres. Les bois et les rochers vous enseigneront ce que des maîtres ne pourraient vous dire. Ne croyez-vous pas que vous puissiez sucer le miel de la pierre et l'huile du roc le plus dur? Est-ce que les montagnes ne distillent pas la douceur? Le lait et le miel ne coulent-ils pas des collines, et les vallées ne renferment-elles pas le froment en abondance? Beaucoup de choses à vous dire se présentent à moi, et j'ai peine à m'arrêter; mais ce n'est point une leçon, c'est une prière que vous demandez : aussi que le Seigneur ouvre votre cœur à sa loi et à ses préceptes. Adieu.

3. Yves et Guillaume forment le même vœu. Qu'ajouterons-nous encore? que nous désirons vous voir, et pourquoi, vous le savez : combien nous le désirons, vous ne pouvez pas le savoir et nous ne pouvons pas vous le dire. Nous prions donc Dieu qu'il vous accorde de nous suivre où vous auriez dû nous précéder; afin qu'en cela encore nous ayons en vous un grand maître d'humilité, puisque, maître, vous ne dédaignerez pas de suivre vos disciples.

[1] Isaïe, LXIV, 4. — [2] Jean, VII, 37. — [3] Matth., XI, 28.

LETTRE CVII.

A THOMAS, PRÉVOT DE BEVERLEY.

Thomas s'était consacré à l'ordre de Cîteaux à Clairvaux; saint Bernard l'exhorte à remplir ses engagements, ce qu'il différait de faire. La lettre suivante dans laquelle est rappelée la fin malheureuse de Thomas, nous montre qu'il demeura sourd aux prières de saint Bernard, quoique celui-ci lui eût développé avec une grande profondeur toute l'économie du salut.

Bernard à Thomas, son fils bien aimé : ce qu'on souhaite à un fils.

1. Qu'est-il besoin de paroles? La langue, à elle seule, ne suffit pas pour exprimer la ferveur de l'esprit et la véhémence du désir. Que le reste de vous-même nous dise aussi vos sentiments. Présent, vous vous ferez mieux connaître de nous et vous nous connaîtrez mieux. Depuis longtemps nous sommes liés l'un à l'autre et nous nous devons, moi des soins fidèles, vous une humble obéissance. Si vous le voulez, acquittons-nous par des actes, non par la plume. Je veux que vous vous appliquiez et que vous vérifiiez en moi cette parole du Fils de Dieu : *Les œuvres que mon Père m'a données à faire rendent elles-mêmes témoignage de moi*[1]. C'est de cette façon, de cette même façon que l'esprit du Fils unique atteste à notre esprit que nous sommes, nous aussi, les enfants de Dieu; et il nous donne ce témoignage lorsque nous relevant de nos œuvres mortes, il nous accorde des œuvres de vie. Ce n'est ni aux feuilles, ni aux fleurs, mais aux fruits qu'on distingue un arbre bon d'un arbre mauvais. Enfin *vous les connaîtrez à leurs fruits*[2], est-il dit. Ce sont les œuvres, et non pas les paroles, qui distinguent les enfants de Dieu des enfants du

[1] Jean, V, 36 — [2] Matth., VII, 16.

désespoir. Montrez-nous donc vos désirs et éprouvez les nôtres par des œuvres.

2. Nous désirons votre présence; la désirant, nous la demandons; bien plus, nous l'exigeons, au nom de vos promesses. Pourquoi tant d'impatience? Certes, nous ne recherchons là rien de la chair ni du sang. Nous voulons que vous serviez à notre avancement, que nous servions au vôtre. La noblesse du sang, la beauté du corps, l'élégance des formes, l'éclat de la jeunesse, les terres, les palais, la richesse du mobilier, les marques des dignités, ajoutez même la sagesse du monde, tout cela est du monde, et le monde aime ce qui est à lui. Mais pour combien de temps? Non seulement ce ne sera pas pour toujours, puisque lui-même ne subsistera pas toujours, mais ce ne sera pas même pour une longue durée. Le monde ne pourra pas longtemps posséder ces choses en vous, et il ne vous possèdera pas longtemps vous-même, car les jours de l'homme sont courts. Sans doute, le monde passe avec ses passions, mais il vous perdra avant qu'il passe? Comment un amour qui va finir, vous charme-t-il sans fin? Pour nous, c'est vous, ce ne sont pas vos biens que nous aimons. Que vos biens aillent à ceux dont ils viennent! Mais vous, en souvenir de votre promesse, ne nous refusez pas plus longtemps votre présence, à nous qui vous aimons sincèrement et qui vous aimerons toujours. Car nous aimant purement dans la vie, nous ne serons pas séparés même dans la mort. Ce que nous désirons en vous, ou plutôt pour vous, ne dépend ni du corps ni du temps, et en conséquence ne s'évanouira point avec le corps et ne passera point avec le temps. Ces biens au contraire, charment davantage quand on a quitté le monde; ils durent au-delà du temps. Ils n'ont rien de commun avec les biens que j'énumérais plus haut, ni avec ceux qui leur ressemblent et qui vous viennent, non du Père, mais du monde; car qu'y a-t-il parmi ceux-ci qui ne finisse avant la mort ou avec elle?

3. Mais ces autres biens sont la meilleure part qui durant l'éternité ne sera point ravie. Qu'est-ce donc? l'œil ne l'a point vu, l'oreille ne l'a point entendu, et l'idée n'en a point surgi dans le cœur de l'homme. Celui qui est homme, qui se conduit en homme, ou pour parler plus clairement, celui qui cède encore à la chair et au sang, ignore absolument ce que c'est, car la chair et le sang ne révèleront pas ce que Dieu seul révèle par son Esprit. L'homme animal n'est donc aucunement admis à ce mystère, puisqu'il ne comprend pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu [1]. Bienheureux ceux à qui il est dit : *Je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père* [2]. O siècle méchant, qui n'as coutume de faire le bonheur de tes amis qu'en les rendant ennemis de Dieu et par conséquent indignes de la compagnie des bienheureux! Car qui veut être ton ami devient l'ennemi de Dieu. Or, si le serviteur ignore ce que fait son Seigneur, combien l'ennemi le sait-il moins encore? Mais pour l'ami de l'Époux, il se tient auprès de l'Époux et il est transporté d'allégresse à sa voix; aussi il dit : *Mon âme s'est fondue dès que mon bien-aimé a parlé* [3]. Aussi, l'ami du monde est exclu de la compagnie des amis de Dieu, qui n'ont point reçu l'esprit de ce monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin qu'ils connaissent par là les choses que Dieu leur a données. Je vous loue, mon Père, d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents et de les avoir révélées aux petits. Vous avez fait ainsi, ô mon Père, parce que cela vous a paru bon [4] et non parce qu'ils l'ont mérité. Tous en effet ont péché; tous ont besoin de votre gloire, et il faut que vous leur envoyiez gratuitement l'Esprit de votre Fils qui criera dans le cœur de vos enfants d'adoption : Père, père. Or, ceux qui sont conduits par cet Esprit, ceux-là sont des enfants et ils ne doivent point être exclus du conseil de leur père. Car l'Esprit qui réside en eux est celui qui scrute même les profondeurs de Dieu. Enfin que pourraient ignorer ceux que l'onction instruit de toutes choses ?

4. Malheur à vous, enfants de ce siècle, qui dans votre prudence insensée ignorez l'esprit de salut et ne participez point aux desseins que le Père ne déclare qu'à son Fils et à celui auquel le Fils aura voulu le révéler! Qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son conseiller [5]? Personne, ou tout au moins peu d'hommes; ceux-là seulement qui peuvent dire avec vérité : *Le Fils unique qui est dans le sein de son Père, nous l'a lui-même révélé* [6]. Malheur à ce monde tumultueux! Le Fils unique crie au milieu des peuples, comme l'ange du grand conseil : *Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende*. Et comme il ne trouve pas d'esprits dignes qu'on leur confie le secret du Père, il l'enveloppe de paraboles pour la foule, afin que ceux qui écoutent n'entendent pas, que ceux qui voient ne comprennent pas. Mais, à l'écart, il dit à ses amis : *Il vous a été donné de*

[1] I Cor., II, 14. — [2] Jean, XV, 15. — [3] Cant., V, 6. — [4] Matth., XI, 25. — [5] Rom., XI, 34. — [6] Jean, I, 18.

connaître le mystère du royaume de Dieu[1]. Et encore : *Ne craignez pas, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner un royaume*[2]. Quels sont ceux-ci ? Ceux que le Père a connus dans sa puissance et prédestinés pour devenir conformes à l'image de son Fils, afin que celui-ci fût le premier-né entre de nombreux frères. Voilà ce grand et mystérieux dessein qui a été révelé. Dieu connait ceux qui sont à lui, et ce qui était connu de Dieu a été découvert aux hommes. Mais il ne daigne assurément faire part d'un si grand mystère qu'à ceux mêmes qu'il a connus à l'avance et prédestinés pour être à lui. Car ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés[3]. Qui en effet, sans être appelé, aurait accès au conseil de Dieu ? Or, ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés. Car le soleil se lève, je ne dis pas le soleil que nous voyons se lever tous les jours sur les bons et sur les méchants, mais celui que la parole du prophète ne promet qu'aux hommes appelés au conseil. *Le soleil de justice*, dit-il, *se lèvera pour vous qui craignez Dieu*[4]. Ainsi, tandis que les enfants du désespoir demeurent dans les ténèbres, l'enfant de la lumière sorti de la puissance des ténèbres arrive à cette lumière nouvelle, si toutefois il peut dire avec confiance à Dieu : *Je fais partie de tous ceux qui vous craignent*[5]. Vous voyez que la crainte précède, pour que la justification suive. Aussi peut-être sommes-nous appelés par la crainte et justifiés par l'amour. Enfin, le juste vit de la foi[6], de cette foi sans doute qui opère par l'amour.

4. Que le pécheur, quand il est appelé, entende ce qu'il doit craindre, afin que s'approchant ainsi du soleil de justice, il voie à sa lumière ce qu'il doit aimer. Qu'est-ce que cette parole : *La miséricorde du Seigneur est de toute éternité et pour l'éternité sur ceux qui le craignent*[7]? De toute éternité à cause de la prédestination; pour l'éternité à cause de la glorification. L'une n'a pas de commencement, l'autre n'aura pas de fin. Car Dieu rend heureux pour l'éternité, ceux qu'il prédestine de toute éternité, par l'effet de la vocation unie à la justification, au moins pour les hommes faits. Ainsi au lever du soleil de justice, le mystère caché depuis des siècles relativement aux prédestinés et aux bienheureux futurs, commence pour ainsi dire à sortir de l'abîme de l'éternité, quand chacun, appelé par la crainte et justifié par l'amour, espère qu'il sera aussi du nombre des bienheureux, parce qu'il sait que ceux qui sont justifiés, sont aussi glorifiés. Quoi donc, un homme entend qu'il est appelé quand la crainte l'abat, il sent qu'il est justifié quand l'amour l'envahit, et il doute de sa glorification ? Elle commence, elle s'élève, et il désespère de son achèvement ? Si le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur dans laquelle nous avons dit qu'était notre vocation, que sera l'avancement dans la sagesse, sinon l'amour de Dieu, au moins cet amour qui, en attendant, vit de la foi et dont sort notre justification ? De même, que sera la consommation dans la sagesse, sinon cette glorification que nous espérons à la fin de la vision de Dieu qui nous divinisera nous-mêmes ? Ainsi l'abîme appelle l'abîme par la voix de ses cataractes, lorsqu'au milieu de la terreur de ses jugements cette immense éternité et cette immensité éternelle dont la sagesse n'a pas de mesure, conduisent avec une puissance et une bonté admirables dans leur merveilleuse lumière le cœur de l'homme, retiré des profondeurs insondables de sa dépravation.

6. Supposons, par exemple, un homme au milieu du monde, encore retenu par l'amour de ce monde et de sa propre chair, et qui, portant l'image de l'homme terrestre, est courbé vers les choses de la terre et ne songe en rien à celles du ciel. Ceux-là seulement qui sont assis comme lui à l'ombre de la mort, ne voient pas de quelles horribles ténèbres il est entouré ; car aucun signe de salut n'a encore brillé pour lui ; aucune inspiration intérieure ne lui a révélé de quelque façon si l'éternelle prédestination lui réserve quelque chose de bon. Mais que la miséricorde d'en-haut daigne un jour jeter un regard sur lui et lui envoyer l'esprit de componction, afin qu'il change de vie, qu'il dompte sa chair, qu'il aime son prochain, qu'il crie vers Dieu, et qu'il se propose désormais de vivre, non plus pour le monde, mais pour Dieu ; à partir de cette visite gratuite de la lumière céleste et de ce changement subit opéré par la droite du Très-Haut, il se reconnaît avec raison, non plus pour un enfant de colère, mais pour un enfant de grâce, puisqu'il ressent les effets de l'affection paternelle que Dieu lui porte dans sa bonté. Or cette affection lui avait été jusque-là tellement cachée, que non-seulement il ignorait s'il était digne d'amour ou de haine, mais que sa propre conduite était plutôt un témoignage de haine que d'amour, car les ténèbres étaient encore à la surface de l'abîme. L'homme à qui ces

[1] Luc, VIII, 8, 10. — [2] Luc, XII, 32. — [3] Rom., VIII, 30. — [4] Malach., IV, 2. — [5] Ps. CXVIII, 63. — [6] Rom., I, 17. — [7] Ps. CII, 17.

faits arrivent, ne vous semble-t-il pas tiré du gouffre profond et ténébreux d'une affreuse ignorance, et plongé dans un autre abîme transparent et plein de délices, celui de la lumière éternelle?

7. Enfin, Dieu sépare en quelque sorte la lumière des ténèbres, quand le pécheur, éclairé par le Soleil de justice, rejette les œuvres de ténèbres et revêt les armes de la lumière; quand celui que sa vie antérieure et sa propre conscience vouaient aux feux éternels comme un vrai fils de l'enfer, respire, à cette grande marque de condescendance de l'Orient qui le visite du haut des cieux; quand il commence à se glorifier dans l'espérance de la gloire des enfants de Dieu, et que, contemplant cette gloire de près et à découvert dans la lumière nouvelle, il se réjouit et dit: *La lumière de votre visage, Seigneur, est imprimée sur nous; vous avez donné la joie à mon cœur*[1]. O Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous soyez révélé à lui? Ou, qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous teniez compte de lui? O bon père, ce vermisseau, si vil et si digne d'une haine éternelle, a pourtant la confiance d'être aimé, parce qu'il sent qu'il aime; ou plutôt, parce qu'il a d'abord senti qu'il était aimé, il n'a plus honte d'aimer à son tour. Maintenant on voit dans vos rayons, ô lumière inaccessible! le bien que vous réserviez à cette misérable créature, au moment même où elle était mauvaise. Ce n'est donc plus sans raison qu'elle aime, puisqu'elle a été aimée sans l'avoir mérité; son amour n'aura pas de fin parce qu'elle sait que celui qu'on lui a porté n'a pas eu de commencement. Un grand dessein qui était toujours demeuré caché dans le sein de l'éternité est mis au jour pour la consolation du malheureux: c'est que Dieu ne veut pas que le pécheur meure, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive. Homme, tu as un témoin de ce secret, c'est l'Esprit qui justifie et qui par là atteste à ton esprit que toi aussi tu es le fils de Dieu. Reconnais le dessein de Dieu dans ta justification, confesse-le et dis: *Vos commandements seront ma règle*[2]. Car ta justification présente est à la fois une révélation du plan divin et une préparation à la gloire future, ou plutôt c'est la prédestination elle-même qui t'y prépare, tandis que la justification déjà t'en rapproche. Il est dit en effet: *Faites pénitence, parce que le royaume de Dieu s'est approché*[3], Écoute maintenant comment la prédestination est une préparation. *Recevez,* est-il dit, *le royaume qui vous est préparé depuis le commencement du monde*[1].

8. Que celui qui déjà aime, ne doute pas qu'il ne soit aimé. L'amour de Dieu pour nous, suit volontiers le nôtre qu'il a prévenu. Comment, en effet, tarderait-il à rendre de l'amour à ceux qu'il a aimés, avant d'être aimés d'eux? Il nous a aimés, oui, il nous a aimés; vous avez son Esprit pour gage de sa tendresse; vous en avez pour témoin fidèle Jésus, et Jésus crucifié. O double et inébranlable preuve de l'amour de Dieu pour nous! Le Christ meurt, et mérite qu'on l'aime. L'Esprit nous touche, et nous le fait aimer. L'un nous fournit la cause de l'amour, l'autre cet amour lui-même. Celui-là nous montre sa grande tendresse pour nous, celui-ci inspire la nôtre. En celui-là, nous voyons l'objet de notre amour; de celui-ci, nous en recevons le principe. De l'un vient l'occasion de la charité; de l'autre en vient le sentiment. Quelle honte de voir d'un œil ingrat la mort du Fils de Dieu, ce qui pourtant arrivera facilement, si l'Esprit nous fait défaut. Mais maintenant que la charité de Dieu est répandue dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné[2], aimés nous aimons, aimant nous méritons d'être aimés davantage. Car, si tandis que nous étions encore ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, maintenant que nous sommes réconciliés, nous serons bien plutôt sauvés par sa vie. Quoi donc! Celui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, ne nous donnera-t-il pas encore tout avec lui[3]?

9. Puisque nous avons ce double témoignage de notre salut, cette double effusion du sang et de l'Esprit, l'une ne sert pas sans l'autre. L'Esprit n'est donné qu'à ceux qui croient au crucifié, et la foi ne peut rien si elle n'opère pas l'amour. Or l'amour est un don de l'Église. Si le second homme, c'est du Christ que je parle, a été fait, non seulement avec une âme vivante, mais encore avec un esprit vivifiant, assujetti par l'une à la mort, et par l'autre ressuscitant les morts, à quoi ce qui meurt en lui peut-il me servir sans ce qui vivifie. Enfin, lui-même dit: *La chair ne sert à rien, c'est l'Esprit qui vivifie*[4]. Or, qu'est-ce que vivifier, sinon justifier? Puisque le péché est la mort de l'âme, toute âme en effet qui aura péché, mourra; la justice est certainement la vie de l'âme, puisque le juste vit de la foi. Mais qui est juste, sinon celui qui rend à Dieu l'amour

[1] Ps. IV, 7. — [2] Ps. CXVIII, 24. — [3] Matth., III, 2.

[1] Matth., XXV, 34. — [2] Rom., V, 5. — [3] Rom., VIII, 32. — [4] Jean, VI, 64.

qu'il en reçoit; ce qui ne se fait, que si l'Esprit révèle à l'homme par la foi le dessein éternel de Dieu sur son salut futur. Cette révélation n'est autre chose que l'infusion d'une grâce spirituelle par laquelle l'homme, mortifié dans les œuvres de la chair, est préparé au royaume que la chair et le sang ne possèdent pas. Ainsi il reçoit dans le même Esprit et la confiance d'être aimé, et le pouvoir d'aimer lui-même, afin de n'être pas aimé sans retour.

10. Tel est ce sacré et mystérieux dessein que le Fils reçoit du Père dans le Saint-Esprit et que par le même Esprit il communique à ceux qu'il sait lui appartenir; il le leur communique en les justifiant, et en le leur communiquant il les justifie; car chacun en le recevant reçoit pour sa justification de commencer à se connaître lui-même comme il a été connu. Il lui est donné de pressentir quelque chose de sa béatitude future qui, cachée de toute éternité dans le sein du Dieu qui le prédestine, apparaîtra plus pleinement au jour de sa glorification. Cependant, de cette connaissance partielle qui lui est donnée de lui-même, il se glorifie dès ici-bas en espérance, mais non point encore en pleine assurance. Qu'ils sont à plaindre ceux qui n'ont aucun témoignage de leur vocation à cette destinée si douce des justes! Seigneur, qui croira notre affirmation? Ah! s'ils pouvaient avoir l'intelligence et la sagesse! Mais, s'ils ne croient pas, ils ne comprendront pas.

11. Mais vous, malheureux amants de ce siècle sans sécurité, vous tenez votre conseil distinct de celui des justes. Rapprochés comme des écailles, il n'y a pas de jour entre vous; oui, vous formez entre vous, impies, un conseil auquel tous vous prenez part, mais il est contre le Seigneur et contre son Christ. Car si, comme le dit l'Écriture, *la piété est le culte de Dieu* [1], certainement tout homme qui aime le monde plus que Dieu, est convaincu d'être un impie et un idolâtre qui honore et sert la créature plus que le Créateur. Or si, comme on l'a dit, les saints et les impies ont chacun leur conseil, un immense abîme a été établi entre eux. De même, en effet, que le juste s'éloigne et se sépare de la compagnie et des plans des méchants, de même aucun impie ne ressuscitera dans le jugement, aucun pécheur dans le plan fait pour les justes. Le plan des justes est une pluie volontaire que Dieu a réservée pour son héritage; c'est un plan mystérieux qui descend comme la pluie sur la toison des brebis; c'est une fontaine scellée auquel l'étranger n'a pas de part; c'est un soleil de justice qui ne se lève que pour ceux qui craignent Dieu.

12. Quand le Prophète considère les impies qui demeurent dans leur aveuglement et dans leur sécheresse, privés de la rosée et de la lumière des justes, stériles et sombres, confus et rejetés à l'écart, il les raille et les désigne en disant : *Voilà cette race qui n'a pas écouté la voix de son Dieu* [1]. Vous ne voulez pas, ô misérables, dire avec David : *J'écouterai ce que dira en moi le Seigneur mon Dieu* [2]. Répandus au dehors sur des vanités et sur des folies menteuses, vous ne recherchez point au dedans la parole excellente de la vérité : *Enfants des hommes, pourquoi votre cœur est-il appesanti? Pourquoi chérissez-vous la vanité et cherchez-vous le mensonge* [3]? Sourds à la voix de la vérité, vous ignorez les desseins de Celui qui n'a que des pensées de paix, qui parle de paix à son peuple, à ses saints et à ceux qui se tournent vers leur propre cœur. *Pour vous,* dit-il, *vous êtes purs, à cause des paroles que je vous ai dites* [4]. Donc ceux qui n'entendent pas ces paroles sont impurs.

13. Pour vous, mon très-cher, si vous vous disposez à prêter intérieurement l'oreille à cette voix de votre Dieu plus douce qu'un rayon de miel, fuyez les soucis du dehors, afin qu'ayant au dedans de vous l'esprit libre et débarrassé, vous disiez avec Samuel : *Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur écoute* [5]. Cette voix ne retentit pas sur les places, et on ne l'entend pas dans les foules. C'est un dessein caché qui demande qu'on l'écoute en secret; il vous apportera certainement la joie, si vous l'écoutez d'une oreille pure et attentive. Il est commandé à Abraham de sortir de son pays et de sa famille pour mériter de voir et de posséder la terre des vivants [6]. Jacob, après avoir abandonné son frère et sa patrie, passe le Jourdain [7], appuyé sur son bâton, et il est reçu dans les bras de Rachel [8]. Joseph commande sur l'Égypte [9], après avoir été enlevé à son père et à sa patrie par une vente frauduleuse [10]. Il est ordonné à l'Église, pour que le roi s'éprenne de sa beauté, d'oublier son peuple et la maison de son père [11]. L'enfant Jésus est cherché par ses parents au milieu de leurs connaissances et de leurs proches, et cependant on ne le trouve pas [12]. Vous aussi, fuyez vos frères, si vous voulez trouver votre salut. Fuyez, vous dis-je, du milieu de Babylone; fuyez devant le glaive de

[1] Job., XXVIII, 28.

[1] Jérém., VII, 28. — [2] Ps. LXXXIV, 9. — [3] Ps. IV, 3. — [4] Jean, XV, 3. — [5] I Rois, III, 10. — [6] Gen., XII, 1. — [7] Gen., XXXII, 10. — [8] Gen., XXIX, 28. — [9] Gen., XLI. — [10] Gen., XXXVII. — [11] Ps. XLIV, 11, 12. — [12] Luc, II, 44, 45.

l'Aquilon. Nous sommes prêts à courir avec des pains au-devant de votre fuite. Vous me nommez votre abbé, j'accepte ce titre à cause des services qu'il entraîne; non ceux que j'exigerai de vous, mais ceux que je vous rendrai, à l'exemple du *Fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais qui est venu servir et donner son âme pour la rédemption d'un grand nombre.* Toutefois, si vous le trouvez bon, acceptez pour condisciple celui que vous choisissez pour maître. Que le Christ soit notre maître unique à tous deux et, comme il est la fin de la justification pour tout homme qui croit [1], que son nom termine ma lettre.

LETTRE CVIII.

A THOMAS DE SAINT-OMER, APRÈS LA VIOLATION DE LA PROMESSE QUE CELUI-CI AVAIT FAITE DE SE CONVERTIR.

Il l'engage à quitter ses études et à entrer en religion; il lui représente la fin malheureuse de Thomas de Béverley.

A son très-cher fils Thomas, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : qu'il marche dans l'esprit de crainte.

1. Vous faites bien de reconnaître la dette de votre promesse et de ne point contester la faute qui résulte de son exécution différée; mais je veux que vous songiez, non pas seulement à ce que vous avez promis, mais encore à celui à qui vous l'avez promis. Car de ce que vous vous êtes engagé en ma présence, je ne revendique rien pour moi; vous vous rappelez que ce n'est pas à moi que vous avez fait votre promesse. Vous redoutez donc à tort que je vous adresse des reproches sur votre coupable retard, moi qui n'ai été appelé que comme témoin et non comme maître de votre vœu. J'y ai assisté et je me suis réjoui; je demande que ma joie soit complète, et elle ne le sera que quand votre promesse aura été remplie. Vous avez fixé un terme, qu'il n'eût pas fallu dépasser. Vous l'avez dépassé, en quoi cela me regarde-t-il? Que vous tombiez ou que vous demeuriez ferme, c'est l'affaire de votre maître. Pour moi, je suis résolu, dans le péril imminent où vous êtes, à en agir avec vous, non par des reproches ni par des menaces, mais par des conseils, et encore seulement si vous les recevez de bonne grâce. Si vous m'écoutez, tant mieux; sinon, je ne juge personne. Mais il y a quelqu'un qui le recherchera et qui le jugera. Car celui qui nous juge, c'est le Seigneur [1]. Je crois que vous n'en avez que plus à craindre et à gémir; parce que ce n'est point à un homme, mais à Dieu que vous avez menti. Quand bien même j'épargnerais votre honte devant les hommes, comme vous le désirez, est-ce que votre impudence qui est à la face de Dieu, demeurerait impunie. Quelle raison y a-t-il, je vous prie, de rougir au jugement des hommes et de ne pas craindre le regard de Dieu? Car le regard de Dieu est sur ceux qui font le mal [2]. Craignez-vous donc plus la honte que les tourments, et vous qui tremblez devant une langue de chair, méprisez-vous le glaive qui dévore la chair? Est-ce là ce bel assemblage de mœurs auxquelles, d'après votre lettre, vous vous formez en apprenant cette science dont le zèle et l'amour vous enflamment au point que vous ne redoutez plus de manquer à votre sainte résolution?

2. Mais, je vous le demande, quelle marque de vertu, quel acte glorieux de discipline, quel progrès dans la science, quel fruit des arts, est-ce donc de trembler là où il n'y a rien à craindre, et de perdre la crainte du Seigneur? Qu'il vous serait plus salutaire d'étudier Jésus et Jésus crucifié! Science qu'on n'apprend pas facilement, si l'on n'est pas crucifié au monde. Vous vous trompez, mon fils, vous vous trompez, si vous pensez trouver auprès des maîtres du monde ce que les seuls disciples du Christ, c'est-à-dire ceux qui méprisent le monde, acquièrent comme un don de Dieu. Car ce n'est point la lecture, mais l'onction qui enseigne cette science; ce n'est point la lettre, mais l'esprit, ce n'est point l'étude, mais la pratique des commandements du Seigneur. *Semez pour vous*, dit-il, *la justice* [3], moissonnez l'espérance de la vie, éclairez-vous de la lumière de la science. Vous voyez qu'on ne va pas directement à la lumière de la science, si on ne met d'abord dans l'âme le germe de la justice, pour qu'il forme le grain de la vie et non la paille de la vanité. Quoi donc! vous n'avez encore rien semé pour la justice; vous n'avez pas encore récolté les gerbes de l'espérance et vous osez aspirer à une science véritable, à moins peut-être que vous ne considériez comme véritable cette science qui enfle l'homme. Vous vous trompez sottement, en n'employant pas votre argent pour acheter du pain et votre travail pour vous rassasier [4]. Je vous en supplie, rentrez en vous-même et considérez que

[1] Rom., x, 4.

[1] I Cor., IV, 4. — [2] Ps. XXXIII, 17. — [3] Osée, x, 12. — [4] Isaïe, LV, 2.

cette année, délai que vous vous êtes accordé au mépris des droits de Dieu, ne sera point agréable au Seigneur, mais qu'elle fera naître sa haine, alimentera sa colère, entretiendra votre apostasie, éteindra en vous l'esprit, vous fermera la grâce et vous apportera cette tiédeur qui d'ordinaire provoque Dieu à vomir l'homme.

3. Hélas! hélas! vous me paraissez marcher dans le même esprit que cet autre Thomas dont vous portez également le nom, celui qui était autrefois prévôt de Béverley. Après s'être, comme vous, consacré de tout cœur à notre Ordre et à notre maison, il commença à différer, et ainsi peu à peu à se refroidir, jusqu'à ce qu'il fut subitement enlevé du monde par une horrible mort, après être devenu homme du siècle, prévaricateur, et à ce double titre fils de l'enfer, dont le Seigneur de miséricorde et de pardon le préserve, si c'est possible. La lettre que je lui ai écrite existe encore. Elle ne servit à rien, sinon à décharger ma conscience relativement à lui, puisque je lui déclarais, autant qu'il était en moi, ce qu'il fallait faire au plus vite. Il serait heureux, s'il m'eût écouté. Il fit semblant de ne pas entendre. Je suis innocent de sa perte. Mais cela ne me suffit pas, car, quoique dans cet évènement je sois tranquille pour moi-même, cependant cette charité qui ne recherche pas ses propres intérêts, me pousse à pleurer celui qui est mort sans sécurité, parce qu'il avait vécu avec une sécurité mauvaise. O profond abîme des jugements de Dieu! O Dieu terrible dans ses conseils sur les enfants des hommes! Le Seigneur a donné à cet homme l'esprit qu'il devait à la fin lui retirer, en sorte que son péché a dépassé la mesure. La grâce est entrée en lui, pour que le crime surabondât, ce qui pourtant n'a point été la faute de Celui qui donnait la grâce, mais de celui qui y ajoutait la prévarication. Celui-ci avait son libre arbitre, dont il a fait librement mauvais usage pour contrister l'Esprit, pour mépriser la grâce, pour ne pas obéir par ses actes aux inspirations de Dieu, de façon à pouvoir dire: *La grâce de Dieu n'a point été stérile en moi*[1].

4. Pour vous, si vous êtes sage, sa folie vous servira; vous laverez vos mains dans le sang du pécheur; vous aurez soin de vous délivrer promptement des filets de la perdition et de me tirer d'une horrible frayeur. Car je ne souffre pas moins de votre éloignement, je l'avoue, que si l'on m'arrachait les entrailles; vous m'êtes devenu très-cher et je vous enveloppe d'une affection paternelle. Aussi à tout souvenir de vous, le glaive de la crainte transperce mon âme avec d'autant plus de douleur que je vous vois craindre moins. Je sais, en effet, où j'ai lu relativement à des hommes tels que vous: *Lorsqu'ils auront dit paix et sécurité, à l'instant une ruine subite fondra sur eux, comme la douleur sur une femme grosse, et ils n'y échapperont point*[1]. Or, je pressens que beaucoup de malheurs terribles sont prêts à fondre sur vous, si vous tardez à vous convertir. J'en ai eu de nombreux exemples, et puissiez vous aussi les avoir connus! Croyez-en donc mon expérience; croyez-en mon affection; vous savez que la première ne peut pas se tromper, et que la seconde ne peut pas vous tromper.

[1] I Cor., xv, 10.

[1] Thes., v, 3.

LETTRE CIX.

A UN ILLUSTRE JEUNE HOMME DE PÉRONNE, NOMMÉ GEOFFROI, ET A SES COMPAGNONS [2].

Il loue de jeunes nobles de leur dessein d'entrer dans la vie religieuse, et il les exhorte à la persévérance.

A ses chers fils, à Geoffroi et à ses compagnons, Bernard, dit abbé de Clairvaux : l'esprit de conseil et de force.

1. Le bruit qui s'est répandu édifie beaucoup de monde ou plutôt réjouit toute la cité de Dieu, au point que les cieux sont dans l'allégresse, que la terre tressaille et que toute langue glorifie Dieu de votre conversion. La terre a été ébranlée, parce que les cieux versant en ces jours-ci, avec plus d'abondance que de coutume, la pluie volontaire que Dieu a réservée pour son héritage, ont répandu leurs eaux devant la face du Dieu du Sinaï. La croix du Christ ne paraîtra plus désormais stérile en

[2] Saint Bernard dans un voyage qu'il fit en Flandre y convertit vingt-neuf jeunes gens de naissance noble et instruits, au nombre desquels était Geoffroi de Péronne; ce dernier ayant ensuite manifesté quelques hésitations, saint Bernard lui écrivit la lettre ci-dessus qui le détermina à tenir sa promesse. Geoffroi devint plus tard prieur de Clairvaux, le cinquième depuis la fondation. Ayant été élu à l'évêché de Tournai, il refusa cette dignité. Pierre de Blois rapporte, lettre 102, qu'après sa mort il apparut à un religieux et lui dit : « La sainte Trinité m'a révélé que, si j'eusse accepté l'épiscopat, j'aurais été du nombre des réprouvés. » Horstius croit que Geoffroi de Péronne est bien celui qui devint prieur de Clairvaux. Dom Mabillon pense qu'ils sont distincts et que le second était un des compagnons du premier. Il est encore question de Geoffroi de Péronne, lettre 479. Herman rapporte cette conversion à l'année 1146. Manriquez a donc tort de dater la lettre ci-dessus de l'année 1131. (Voy. Herman, *Spicilegium*, tom. XII, p. 479.)

vous, comme en beaucoup d'enfants du désespoir, qui, tardant de jour en jour à se convertir au Seigneur, sont enlevés par une mort imprévue et descendent à l'instant même dans les enfers. On voit refleurir aujourd'hui entièrement, et comme à nouveau, l'arbre auquel a été suspendu le Seigneur de la gloire, qui est mort, non pas seulement pour sa nation, mais pour rassembler en un seul lieu les enfants de Dieu qui étaient dispersés. C'est lui, lui-même qui vous rassemble; car il vous aime comme ses propres entrailles, comme le fruit le plus précieux de sa croix, comme la plus digne acquisition de son sang répandu. Si les anges se réjouissent pour un seul pécheur qui faitpénitence [1], que sera-ce à la vue d'un si grand nombre de tels pécheurs qui étaient un exemple de perdition pour d'autant plus de monde, que, dans le siècle, ils paraissaient plus illustres par leur science, par leur naissance et par leur jeunesse? J'avais lu que *Dieu n'a pas choisi beaucoup de nobles, beaucoup de sages, beaucoup de puissants* [2], et aujourd'hui, contre l'ordinaire, par un effet merveilleux de sa puissance, une multitude d'hommes de cette sorte se convertit. La gloire présente est méprisée, la fleur de la jeunesse est foulée aux pieds; on ne tient plus compte de la noblesse de la race; la sagesse du monde est jugée folie; on ne cède ni à la chair ni au sang; on renonce à l'affection des parents et des amis; on regarde comme du fumier la faveur, les honneurs, les dignités, pour gagner Jésus-Christ. Je vous louerais, si je savais que ces choses fussent sorties de vous-même, mais le doigt de Dieu est là, et ce changement vient entièrement de la droite du Très-Haut. C'est un présent excellent, un don parfait, et il n'est pas douteux qu'il ne descende du Père des lumières. Il est donc juste de reporter tous nos éloges sur lui, qui seul fait ces merveilles, et qui a voulu que la Rédemption abondante, qui est en lui, ne fût plus inactive en vous.

2. Que vous reste-t-il donc à faire, mes bien-aimés, sinon à faire vos efforts pour que ce louable dessein soit dignement réalisé? Appliquez-vous maintenant à la persévérance, la seule des vertus qui soit couronnée. Qu'on ne trouve pas en vous le oui et le non, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est aux cieux, et chez lequel il n'y a ni alternative ni ombre de changement. Vous aussi, frères, soyez transformés en la même image, de clarté en clarté, comme par l'Esprit du Seigneur [3], et pour cela, appliquez-vous avec une entière vigilance à n'être point trouvés légers, instables et flottants. Car il est écrit: *L'homme dont l'esprit est partagé, est inconstant dans toutes ses voies* [1]; et encore : *Malheur à qui marche sur la terre par deux voies* [2]! Et moi, mes très-chers, autant je vous félicite, autant je me félicite aussi moi-même qui, comme je l'ai appris, ai été jugé digne d'être choisi pour instrument de ce dessein. Je vous donne mes conseils, je vous promets mon appui. Si je parais nécessaire ou si, au moins, j'en suis jugé digne, je ne refuse point le travail, je m'y donnerai de toutes mes forces. Quoique mes épaules soient déjà fatiguées, je les mets avec empressement sous ce fardeau, si le ciel me l'impose. Je tends avec joie les mains, comme on dit, pour accueillir les concitoyens des Saints et les serviteurs de la maison de Dieu. Avec quel plaisir, selon l'ordre du Prophète, je cours portant du pain à ceux qui fuient devant l'épée, portant de l'eau à ceux qui ont soif [3]! J'ai dit le reste de vive voix à Geoffroi notre ami, et plus encore le vôtre. Tout ce qu'il vous dira de notre part, ne doutez pas que ce ne soit notre sentiment.

[1] Luc, xv, 10. — [2] I Cor., I, 26. — [3] II Cor., III, 18.

[1] Jacq., I, 8. — [2] Eccl., II, 14. — [3] Isaïe, XXI, 14.

LETTRE CX.

LETTRE DE CONSOLATION AUX PARENTS DU MÊME GEOFFROI.

Qu'il n'y a point sujet pour eux de pleurer comme perdu leur fils devenu religieux, ni même de craindre pour sa délicatesse.

1. Si Dieu fait que votre fils soit aussi le sien, que perdez-vous, ou que perd votre enfant lui-même? De riche il devient plus riche, de noble plus noble, d'illustre plus glorieux, et, ce qui est plus grand que tout cela, de pécheur il devient saint. Or, il faut qu'il soit préparé au royaume qui lui est destiné depuis l'origine du monde, et que, dans ce but, il demeure avec nous le peu de temps qu'il a à vivre, jusqu'à ce que, nettoyé des souillures de la vie mondaine et purifié de la poussière de la terre, il soit rendu digne de la demeure céleste. Si vous l'aimiez, vous vous réjouiriez certainement de ce qu'il aille à son père et à un père comme celui-là. Oui, il va à Dieu; mais vous ne le perdez pas; tout au contraire, vous gagnez par lui un grand nombre de fils. Nous tous qui sommes à Clairvaux ou qui en dépendons, nous l'acceptons pour frère et nous vous acceptons pour parents.

2. Mais vous craignez peut-être l'austérité de cette vie pour son corps que vous savez être tendre et délicat. Or, il est dit des craintes de cette nature : *Ils ont tremblé d'effroi, là où il n'y en avait nul sujet*[1]. Rassurez-vous, consolez-vous; je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils, jusqu'à ce que le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation le reçoive de mes mains. Ne gémissez donc pas et ne pleurez pas, car votre Geoffroi court à la joie, et non pas aux larmes. Je serai son père, je serai sa mère, je serai son frère et sa sœur. Je rendrai droites pour lui les voies mauvaises et je lui aplanirai les voies difficiles; je lui tempérerai et je lui dispenserai toutes choses, de façon que l'esprit progresse sans que le corps succombe. Enfin, il servira Dieu dans la joie et dans l'allégresse, et il chantera dans les voies du Seigneur que la gloire du Seigneur est grande.

LETTRE CXI.

AU NOM DU MOINE ÉLIE A SES PARENTS.

Il les exhorte à ne point essayer de l'entraver dans son dessein de servir Dieu ; que ce serait indigne et inutile.

A ses chers parents Ingorran et Ivète, Elie, moine, mais pécheur : ses prières de chaque jour.

1. La seule cause pour laquelle il ne soit pas permis d'obéir à ses parents, c'est Dieu. Car il dit lui-même : *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi*[2] Si vous m'aimez comme de bons, comme de pieux parents, si vous avez pour votre fils une tendresse vraie et fidèle, pourquoi me troublez-vous dans mes efforts pour plaire à Dieu notre père à tous, et pourquoi essayez-vous de me détourner de son service, puisque le servir c'est régner? Je reconnais vraiment aujourd'hui que les ennemis de l'homme, ce sont les gens de sa maison[3]. En cela je ne dois pas vous obéir ; en cela je ne trouve point en vous des parents, mais des ennemis. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon père et votre père, et même au père de tous les hommes. D'ailleurs, qu'y a-t-il entre vous et moi? Qu'ai-je de vous, sinon la misère et le péché? Ce corps corruptible que je porte, voilà tout ce que je sais, tout ce que je reconnais avoir reçu de vous. Ne vous suffit-il pas de m'avoir engendré dans le péché, pécheur comme vous, de m'avoir nourri du péché après m'y avoir fait naître; faut-il encore que vous fassiez de moi un fils de l'enfer, en m'enviant jusqu'à la miséricorde que j'ai obtenue de celui qui ne veut pas la mort du pécheur?

2. O père insensible! ô mère cruelle! ô parents durs et impies, moins encore parents que meurtriers, pour qui le salut de leur enfant serait une douleur, et sa mort une consolation! Ils aiment mieux me voir périr avec eux que régner sans eux; ils essaient de m'exposer encore au naufrage dont enfin je me suis sauvé nu, au feu dont avec peine je suis sorti à moitié brûlé, aux voleurs qui m'ont laissé à demi mort, bien que par la miséricorde du Samaritain je sois un peu rétabli; ils s'efforcent de ramener au monde, comme un chien à son vomissement, comme un pourceau à son fumier, le soldat du Christ qui est déjà sur le seuil même de la gloire et presque triomphant d'avoir ravi le ciel, ce dont je ne me glorifie pas en moi-même, mais en celui qui a vaincu le monde. Étrange illusion! la maison brûle, le feu presse par derrière, et l'on défend de sortir à celui qui fuit; on conseille de rentrer à celui qui s'échappe! Et cela vient de ceux qui sont au milieu de l'incendie et qui, par une opiniâtreté insensée, par une déraison obstinée, refusent de se soustraire au péril! O fureur! si vous regardez votre mort avec dédain, pourquoi désirez-vous encore la mienne? Oui, si vous négligez votre salut, que vous sert-il d'entraver le mien? Que ne me suivez-vous plutôt dans ma fuite pour échapper aux flammes? Sera-ce un allégement pour vos tourments de causer ma perte, et ne craignez-vous donc que de périr seuls? Quel soulagement un homme qui brûlera, pourra-t-il donner à ceux qui brûleront avec lui? Quelle consolation, dis-je, y a-t-il pour des damnés à avoir des compagnons de leur damnation? Quel remède pour des mourants à en voir mourir d'autres? Ce n'est pas là le conseil que me donne ce riche qui, du milieu des tourments et n'ayant plus d'espoir d'être délivré, demandait qu'on prévînt ses frères, afin qu'ils ne vinssent pas dans le même lieu de supplices[1], parce qu'il craignait sans doute que leurs souffrances n'accrussent la sienne.

3. Quoi donc? Irai-je consoler la douleur de ma mère pendant l'espace d'une visite, pour pleurer durant l'éternité sur elle et sur moi sans consolation? Irai-je, dis-je, donner une satisfaction passagère à mon père, irrité de mon absence, et me consoler moi-même pendant quelque temps par sa présence afin qu'en-

[1] Ps. XIII, 5. — [2] Matth., X, 37. — [3] Michée, VII, 6.

[1] Luc, XVI, 28.

suite chacun de nous soit, pour lui-même et pour l'autre, affligé d'une tristesse désormais inconsolable? Résistant à la chair et au sang, à l'exemple de l'Apôtre, n'écouterai-je pas bien plutôt la voix du Seigneur qui dit: *Laissez les morts ensevelir leurs morts*[1]. Ne chanterai-je pas avec David: *Mon âme a refusé d'être consolée*[2]. Et avec Jérémie: *Vous le savez Seigneur, je n'ai pas désiré la faveur de l'homme*[3]? Quoi donc? une part de terre m'est échue dans des lieux splendides, un brillant héritage m'appartient dans les cieux[4], et les promesses de la terre me flatteraient, les consolations de la chair me charmeraient! Après avoir goûté l'esprit, la chair est nécessairement insipide. Pour qui désire les biens du ciel, ceux de la terre n'ont plus de saveur. A qui aspire aux choses éternelles, les choses du temps n'apportent que le dégoût. Cessez donc, mes parents, de vous affliger et de verser des larmes inutiles; cessez de me tourmenter gratuitement en me rappelant à vous; car si vous continuez à m'envoyer des messagers, vous me forcerez de m'éloigner davantage. Si, au contraire, vous me laissez libre, je ne quitterai jamais Clairvaux. Ce sera le lieu de mon repos pour toujours; j'habiterai là, parce que c'est la demeure que j'ai choisie. Là, je prierai incessamment pour mes péchés et pour les vôtres; là, si je puis, j'obtiendrai de Dieu par mes supplications assidues ce que vous désirez, comme moi: c'est qu'après avoir été un peu de temps ici-bas séparés pour son amour, nous soyons réunis dans l'autre monde, réunis en une société heureuse et indissoluble, et que nous vivions dans son amour, pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il[5].

LETTRE CXII.

A GEOFFROI DE LISIEUX.

Il déplore que Geoffroi, renonçant à son dessein de se faire religieux, soit rentré dans le monde.

1. Je pleure sur vous, Geoffroi, mon fils, je pleure sur vous, et avec raison. Qui ne s'affligerait, en effet, de voir la fleur de votre jeunesse, qu'à la joie des anges vous aviez offerte pure à Dieu, comme un suave parfum, être maintenant foulée aux pieds par les démons, flétrie par les souillures du vice et par la corruption du siècle? Comment, après avoir été appelé par Dieu, suivez-vous le diable qui vous rappelle? Comment, vous que le Christ commençait à entraîner après lui, reculez-vous tout à coup du seuil même de la gloire? J'éprouve maintenant en vous la vérité de cette parole du Seigneur, qui dit: *Les ennemis de l'homme sont les gens de sa maison*[1]. Vos amis et vos parents se sont approchés et se sont dressés contre vous. Ils vous ont replongé dans la gueule du lion et ramené aux portes de la mort. Ils vous ont mis dans les ténèbres comme les morts du siècle et déjà peu s'en faut que vous ne descendiez dans le gouffre de l'enfer qui est impatient de vous engloutir et de vous livrer aux bêtes rugissantes, pour qu'elles vous dévorent comme leur proie.

2. Revenez, je vous en conjure, revenez avant d'être enseveli dans l'abîme, et de voir l'ouverture du puits refermée sur vous; avant d'être plongé dans cette profondeur d'où vous ne sortiriez plus; avant d'être jeté, pieds et mains liés, dans ces ténèbres extérieures, où il n'y a que pleurs et grincements de dents; avant d'être précipité dans ce lieu obscur et couvert des ombres de la mort. Vous rougissez peut-être de revenir, parce qu'à un moment vous avez reculé. Rougissez d'avoir fui, mais non de retourner au combat après la fuite et de recommencer la lutte. La bataille n'est pas finie, les armées qui luttaient ne se sont point séparées, la victoire est encore devant vos mains. Si vous le voulez, nous ne demandons pas à vaincre sans vous et nous ne vous envions pas votre part de gloire. Nous irons pleins de joie au devant de vous; nous vous recevrons dans nos bras avec allégresse et nous dirons: *Il faut nous réjouir et faire des festins, parce que voici notre fils qui était mort et qui est ressuscité; qui était perdu et qui est retrouvé*[2].

[1] Matth., VIII, 22. — [2] Ps. LXXVI, 3. — [3] Jérém., XVII, 16. — [4] Ps. XV, 6.

[5] Cette lettre serait-elle une de celles que S. Bernard faisait quelquefois écrire par ses secrétaires? (Voy. lettre 389.) « Elle pourrait paraître trop violente, dit Lessius, si elle n'émanait d'un homme si saint et si sage. Car qui oserait blâmer cet organe choisi de l'Esprit saint? Il connaissait l'importance d'une pareille affaire. Cependant il n'était pas dans son esprit qu'on écrivît tant de duretés, à moins qu'on ne vît le salut en danger par les sollicitations incessantes de la famille. » Lessius, *Traité du choix d'un état*, quest. 4, 36.

[1] Matth., X, 36. — [2] Luc, XV, 32.

LETTRE CXIII.

A LA VIERGE SOPHIE.

Il la loue d'avoir méprisé la gloire du monde, et, après avoir exposé les mérites, les priviléges, les récompenses et les dignités des vierges qui entrent en religion, il l'exhorte à la persévérance.

Bernard, abbé de Clairvaux, à Sophie, vierge : qu'elle conserve le titre de vierge et qu'elle en recueille le fruit.

1. La grâce est trompeuse et la beauté est vaine; on n'accordera de louange qu'à la femme qui craint Dieu [1]. Je me réjouis, ma fille, de cette vertu glorieuse avec laquelle vous avez, dit-on, méprisé la gloire menteuse du monde. Elle est en effet digne de mépris; mais comme beaucoup de gens qui en jugent autrement, ont la folie de l'estimer, vous serez louée avec raison de n'avoir pas été trompée par elle. Elle n'est qu'une fleur des prés, une vapeur qui ne paraît qu'un moment. Quel que soit l'état auquel elle s'attache, n'y trouve-t-on pas plus d'angoisses que de plaisirs? Tandis que vous réclamez, que vous défendez, que vous enviez, que vous soupçonnez, que vous recherchez toujours ce que vous n'avez pas, et que les biens acquis n'attiédissent pas en vous l'ardeur d'acquérir, de quel repos jouissez-vous dans votre gloire? S'il s'en trouve pourtant, sa douceur passe pour ne pas revenir et vous laisse une angoisse qui ne vous quittera plus. Voyez au reste que c'est le très-grand nombre qui ne l'atteint pas, le très-petit nombre qui la méprise. Pourquoi cela? Assurément parce qu'elle est une nécessité pour beaucoup de gens, et une vertu pour peu d'hommes. Oui, pour peu d'hommes, surtout parmi les nobles. Car enfin, Dieu n'a pas choisi beaucoup de nobles, mais il a choisi ce qui était bas dans le monde [2]. Vous êtes donc bénie parmi les femmes de haute condition, vous qui, tandis que les autres combattent pour la gloire, vous élevez plus haut encore et triomphez avec plus d'éclat en la méprisant, plus illustre et plus glorieuse assurément pour vous être rangée dans le petit nombre, que pour être descendue d'une grande origine. Car ce dernier mérite est à vos parents, et l'autre est à vous par le don de Dieu. Or, celui qui est à vous a d'autant plus de prix qu'il est moins commun. Si la vertu dans les hommes est un oiseau rare sur la terre [3], combien n'est-elle pas plus rare dans une femme fragile et noble? Enfin, qui trouvera une femme forte [1], et surtout une femme forte et de haute condition? Sans doute, Dieu ne fait point acception de personnes; cependant je ne sais pourquoi la vertu dans la noblesse plaît davantage. Serait-ce par hasard parce qu'elle y a plus d'éclat? Lorsqu'un homme de basse condition est sans gloire, il est difficile de savoir s'il n'a pas voulu ou s'il n'a pas pu en obtenir. Je loue qu'on fasse de nécessité vertu; mais je loue davantage la vertu que la liberté choisit, sans que la nécessité l'impose.

2. Que les autres femmes qui n'ont pas d'espérance, combattent donc pour cette gloriole courte et vile que donnent des biens éphémères et trompeurs; pour vous, appuyez-vous sur l'espérance qui ne confond pas. Oui, réservez-vous pour cette somme immense de gloire que produiront dans le ciel les courts instants de vos tribulations présentes. Que si vous recevez les reproches des filles de Bélial qui s'avancent à pas lents, la tête haute, ornées et parées comme des temples, répondez-leur : Mon royaume n'est pas de ce monde; mon temps n'est pas encore venu, tandis que le vôtre est toujours prêt; répondez-leur : Ma gloire est cachée en Dieu avec le Christ; mais quand le Christ, qui est ma vie, apparaîtra, alors moi aussi j'apparaîtrai avec lui dans la gloire [2]. Au reste, s'il faut que vous vous glorifiiez, vous le pouvez hardiment et en assurance, pourvu que ce ne soit que dans le Seigneur. Je ne parle point de la couronne qu'il vous a préparée pour l'éternité. Je passe sous silence les promesses qui vous attendent pour l'avenir : que, épouse heureuse, vous serez admise à contempler à visage découvert la gloire de votre fiancé; qu'il vous fera paraître devant lui éclatante, n'ayant ni tache ni ride, ni rien de semblable; que, prêt à vous recevoir dans ses embrassements éternels, il mettra sa main gauche sous votre tête, tandis que sa droite vous entourera. Je ne parle point de cette place réservée que, par une prérogative de votre virginité, vous obtiendrez certainement dans le royaume, à part du reste des fils et des filles. Je me tais sur ce cantique nouveau, que, comme vierge, vous chanterez avec les autres vierges sur une modulation douce et spéciale pour vous; vous y trouverez votre joie et vous en réjouirez la cité de Dieu, en chantant, en courant, en suivant l'Agneau partout où il ira. Enfin, l'œil n'a point vu, l'oreille n'a pas en-

[1] Prov. XXXI, 30. — [2] I Cor., I, 26-28. — [3] Juven., sat. VI.

[1] Prov., XXXI, 10. — [2] Coloss., III, 4.

tendu, et le cœur de l'homme n'a pas conçu ce qu'on vous destine et ce à quoi vous devez vous préparer.

3. Je passe donc tous ces biens qui vous sont réservés dans l'avenir; je ne parle que des biens présents, de ceux que déjà vous possédez, les prémices de l'esprit, les cadeaux de votre fiancé, le gage de vos fiançailles et ces bénédictions de douceur que vous envoie à l'avance Celui que vous attendez et qui viendra ensuite compléter ce qui manque. Étalons, oui, étalons devant nous ces ornements qui attirent les regards par leur beauté magnifique, et qui excitent l'admiration des anges eux-mêmes. Si les filles de Babylone, dont toute la gloire est une source de confusion, ont quelque chose de semblable, qu'elles le montrent. Elles sont vêtues de pourpre et de lin, sous lesquels se cache une conscience déguenillée; brillant par leurs bijoux, elles sont dégoûtantes par leurs mœurs. Vous, au contraire, extérieurement couverte de haillons, belle intérieurement, vous resplendissez, non pas aux regards des hommes, mais aux regards de Dieu. Vos charmes sont au dedans de vous, parce que Celui que vous charmez s'y trouve; car, vous ne doutez pas apparemment que le Christ n'habite par la foi dans votre cœur. Enfin, toute la gloire de celle qui est la fille du roi vient du dedans [1]. Réjouissez-vous, fille de Sion; soyez transportée d'allégresse, fille de Jérusalem, parce que le roi s'est épris de votre beauté, pourvu toutefois qu'entourée de lumière comme d'un vêtement, vous revêtiez la confession et la gloire. Car, la confession et la beauté se tiennent devant lui. Devant qui? devant celui qui est plus beau que les enfants des hommes, devant celui que les anges désirent contempler.

4. Vous voyez à qui vous plaisez; aimez donc le moyen de lui plaire, aimez à le confesser, puisque par là vous serez aimée. Aimez à le confesser, si vous désirez la beauté. La gloire est unie à la confession; la beauté s'y joint aussi, vous les trouvez ensemble: *Vous vous êtes revêtu de confession et de gloire* [2]. *La confession et la beauté sont en sa présence* [3]. En réalité, où est la confession, se trouvent la beauté et la gloire. S'il y a des péchés, la confession les efface; s'il y a des bonnes œuvres, elle les fait valoir. Lorsque vous confessez vos fautes, vous faites à Dieu le sacrifice d'un esprit affligé; lorsque vous confessez les bienfaits de Dieu, vous lui offrez un sacrifice de louange. La confession est donc une excellente parure de l'âme, qui purifie le pécheur et rend le juste plus pur. Sans la confession, le juste est jugé ingrat, le pécheur est tenu pour mort. La confession ne vient pas des morts, pas plus que s'ils n'étaient pas [1]. La confession est donc la vie du pécheur, la gloire du juste; elle est nécessaire aux pécheurs, et elle convient néanmoins aux justes. La louange va bien à ceux qui sont droits [2]. La soie, la pourpre et la richesse des couleurs ont leur éclat, mais elles n'en donnent point. Tous ces ornements que vous ajoutez à votre corps étalent leur beauté, mais ne la communiquent pas; dès qu'on les enlève, ils l'emportent avec eux. Or, la beauté qu'on acquiert avec le vêtement, qu'on dépose avec lui, appartient au vêtement et non à celui qui le porte.

5. Ne rivalisez donc point avec ces femmes mauvaises, qui mendient une beauté étrangère, après avoir perdu la leur. Ne montrent-elles pas qu'elles sont dépouillées de tout éclat naturel et intérieur lorsque, recherchant avec tant de frais et d'efforts les ornements multiples et variés de ce monde dont la forme passe, elles tâchent de s'en composer des dehors pour paraître séduisantes aux yeux des insensés? Considérez comme indigne de vous d'emprunter de la beauté à des peaux de rats et au travail des vers; que votre beauté vous suffise. La beauté réelle et véritable de chaque chose est celle qui s'y trouve sans le secours d'une matière étrangère. Oh! que le diamant de la pudeur répand sur les joues d'une vierge une rougeur qui lui sied bien; quelle reine porte des boucles d'oreilles qui y soient comparables? La sagesse ne donne pas moins de charmes; comme elle rend convenable l'attitude extérieure des jeunes filles, et, bien plus encore, la manière d'être de leur esprit! Elle fait incliner la tête et baisser les sourcils; elle met la bienséance et la retenue dans les regards; elle réprime le rire, modère la langue, refrène la gourmandise, apaise la colère, forme la démarche; telles sont les perles dont il convient d'orner le vêtement de la modestie. Lorsque la virginité est revêtue de cette parure variée, qui peut disputer de gloire avec elle? Sont-ce les anges? Ils ont la virginité, sans doute, mais dégagée du corps; ils sont en cela plus heureux que forts. Or, n'est-ce pas la meilleure et la plus désirable des parures que celle qui peut exciter l'envie même des anges.

6. Remarquez encore là-dessus un autre

[1] Ps. XLIV, 14. — [2] Ps. CIII, 1. — [3] Ps. XCV, 6.

[1] Eccl., XVII, 26. — [2] Ps. XXXII, 1.

point. Assurément un bien est d'autant plus sûr qu'il est plus personnel. Vous voyez ces femmes moins parées que chargées d'or, d'argent, de pierres précieuses, et enfin de tout un costume royal. Vous les voyez traînant après elles les longues et très-riches franges de leurs vêtements et faisant voler dans l'air d'épais nuages de poussière; que cela ne vous touche point. Elles déposeront tout, au moins à la mort; votre sainteté ne vous quittera pas. Ce qu'elles portent ne leur appartient pas. Lorsqu'elles mourront, elles n'emporteront rien, et cette gloire ne descendra point avec elles au tombeau. Le monde, dont elles sortiront nues, gardera ce qui est à lui pour séduire par les mêmes vanités d'autres femmes également vaines; mais il n'en sera pas ainsi de votre parure : elle vous demeurera toujours et vous sera conservée, parce qu'elle est à vous. L'injustice de personne ne vous en dépouillera, et elle n'est point exposée aux piéges. Contre elle, la ruse du voleur et la cruauté du brigand ne peuvent rien; elle n'est point rongée par les vers, gâtée par le temps, ni détruite par l'usage. Elle subsiste dans la mort. Car c'est un bien de l'âme, et non pas un bien du corps; et à cause de cela, quand l'âme se sépare du corps, cette parure ne périt point avec lui. Ceux qui tuent le corps n'ont le pouvoir de rien faire à l'âme.

LETTRE CXIV.

A UNE AUTRE RELIGIEUSE.

Elle avait pendant quelque temps, sous l'habit religieux, mené une vie mondaine; saint Bernard la loue de revenir à de meilleurs sentiments et l'engage à ne pas négliger la grâce.

1. C'est une grande joie pour moi d'avoir appris que vous vouliez tendre à la joie véritable et parfaite, à celle qui vient, non de la terre, mais du ciel; qui n'est point de cette vallée de pleurs, mais de cette cité de Dieu qu'un fleuve impétueux vivifie. En réalité, la joie unique et véritable est celle que produit, non la créature, mais le Créateur. Lorsque vous la posséderez, personne ne vous l'enlèvera; comparé à elle, tout autre plaisir est peine; toute suavité, douleur; toute douceur, amertume; toute beauté, laideur; enfin tout ce qui pourrait charmer, source d'ennui. Vous pouvez en cela m'apporter votre témoignage : interrogez-vous vous-même, vous vous croirez plus complétement. N'est-ce pas là ce que crie en votre cœur le Saint-Esprit? Ne vous a-t-il pas déjà convaincue lui-même de cette vérité avant que je le fisse? Comment, en effet, vous, femme à la fleur de la jeunesse, belle et de noble condition, vaincriez-vous ainsi la fragilité de votre sexe et de votre âge? Comment dédaigneriez-vous l'éclat de votre beauté et de votre naissance, si tout ce qui est soumis aux sens ne vous semblait pas méprisable, en comparaison de ces biens intérieurs qui vous donnent la force de vaincre et qui par leurs charmes obtiennent vos préférences?

2. Ce n'est pas sans raison; ce que vous méprisez est petit, passager, terrestre; ce que vous désirez est immense, éternel, céleste. Je dirai plus, et je dirai vrai : vous quittez les ténèbres pour entrer dans la lumière; de la profondeur des flots vous abordez au port; d'une misérable servitude vous respirez dans une heureuse liberté; de la mort enfin vous passez à la vie; car, en vous conduisant jusqu'à présent d'après votre volonté, et non d'après celle de Dieu, d'après votre loi, non d'après la loi de Dieu, vous étiez morte et vivante, vivante pour le monde, morte pour Dieu, ou, pour dire plus vrai, ne vivant ni pour le monde ni pour Dieu. En voulant, en effet, avec l'habit et le nom d'une religieuse, prendre les mœurs des gens du siècle, vous éloigniez Dieu de vous par une telle intention, et cependant, comme vous ne pouviez réaliser votre désir insensé, vous ne repoussiez pas le monde mais le monde vous repoussait. Ainsi repoussant Dieu et repoussée par le monde, vous étiez, comme on dit, tombée entre deux selles; car vous ne viviez pas pour Dieu, parce que vous ne vouliez pas, ni pour le monde, parce que vous ne pouviez pas; morte pour tous deux : pour l'un, conformément à votre désir; pour l'autre, malgré vous. C'est ce qui doit arriver à ceux qui font des vœux sans les accomplir, qui montrent un sentiment au dehors et qui en éprouvent un autre au dedans. Mais à présent, par la miséricorde de Dieu, vous commencez à revivre, non plus pour le péché, mais pour la justice; non pour le siècle, mais pour le Christ; car vous savez que vivre pour le siècle, c'est mourir, et que mourir dans le Christ, c'est vivre. Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur!

3. Nous ne vous reprocherons donc plus la vanité de votre vœu et l'inutilité de votre profession; la pureté de votre corps ne sera plus désormais altérée par la corruption de votre cœur, ni l'honneur de votre virginité obscurci

par la dépravation de vos mœurs. Vous ne porterez plus faussement votre nom, ni vainement votre voile. Pourquoi, en effet, vous a-t-on appelée nonne et religieuse jusqu'à présent, vous qui, sous la sainteté de ces titres, n'avez pas vécu saintement? Pourquoi le voile de votre tête annonçait-il faussement la retenue, quand sous ce voile un regard effronté révélait l'impudence? Vous portiez la tête voilée, mais altière. Sous le signe de la modestie se faisaient entendre des paroles immodestes. Ces rires éclatants, cette démarche nonchalante, ces habits surchargés d'ornements convenaient mieux à la guimpe [1] qu'au voile. Mais, grâce au Christ, ces anciennes habitudes ont passé, et tout commence à devenir nouveau; vous échangez les soins du dehors contre ceux du dedans, et vous vous appliquez plus à l'ornement de votre vie qu'à celui de votre vêtement. Vous faites ce que vous devez, ou plutôt ce que depuis longtemps déjà vous auriez dû faire, car depuis longtemps vous l'aviez juré. Mais l'Esprit, qui souffle où il veut, et aussi quand il veut, n'avait point encore soufflé. C'est pour cela peut-être que ce que vous avez fait jusqu'à présent, est excusable. Au reste, si maintenant vous laissez éteindre l'Esprit, dont les flammes ont sans nul doute à présent réchauffé votre cœur, et le feu divin qui brûle dans vos méditations, que vous reste-t-il à savoir: que vous serez réservée à un feu qui ne pourra plus s'éteindre? Mais que le même Esprit éteigne plutôt en vous les concupiscences de la chair, de crainte que si, ce qu'à Dieu ne plaise! celles-ci venaient à étouffer les saintes résolutions que vous avez récemment formées, il ne vous arrive de tomber dans les flammes de l'enfer.

LETTRE CXV.

A UNE AUTRE RELIGIEUSE DU MONASTÈRE DE SAINTE MARIE A TROYES.

Il la détourne d'aller dans un désert, ce qu'elle avait l'imprudence et la témérité de désirer.

1. On m'a rapporté que, sous prétexte d'une vie plus rude, vous voulez abandonner votre monastère: que, ne consentant à écouter ni votre mère spirituelle ni vos sœurs qui vous en détournent et vous en empêchent de toutes façons, vous avez bien voulu enfin vous en rapporter là-dessus à notre avis et croire que ce que j'approuverai vous est bon. Vous auriez dû sans doute choisir pour ce conseil quelqu'un de plus instruit; mais puisque vous en avez ainsi jugé, je ne cacherai pas ce qui me paraît juste. Depuis que j'ai eu connaissance de votre désir, je pèse et je médite par quel esprit vous l'avez conçu, et je n'ose pas facilement me prononcer. Vous pouvez en effet avoir en cela le zèle de Dieu, en sorte que votre intention soit excusable; mais je ne vois pas du tout comment une telle volonté de votre part pourrait être sagement accomplie. Pourquoi, me direz-vous? N'est-ce pas être sage que de fuir l'opulence, le tumulte de la ville, l'abondance et les délices? Ma chasteté ne sera-t-elle pas plus en sûreté dans un désert où, vivant en paix avec un petit nombre, et même seule, je n'aurai qu'à plaire à Celui à qui je me suis consacrée? Point du tout; car qui veut mal agir trouve l'occasion dans le désert, l'ombre dans les bois, le silence dans la solitude. Le mal que personne ne voit, personne ne le reprend. Où l'on ne craint pas de censeur, le tentateur s'approche avec plus d'assurance et l'iniquité se commet avec plus de hardiesse. Mais, dans un couvent, si vous faites quelque bien, personne ne vous en empêche; si vous voulez faire le mal, cela ne vous est pas permis. Bientôt, en effet, plusieurs s'en aperçoivent, vous reprennent, vous corrigent; quand, au contraire, on voit le bien, toutes l'admirent, le respectent, l'imitent. Vous voyez donc, ma fille, que dans la communauté vos mérites sont suivis d'une gloire plus grande, et vos fautes d'une correction plus prompte, puisqu'il y a là des personnes auxquelles vous donnez l'exemple par vos vertus ou que vous scandalisez par vos vices.

2. Enfin, pour ôter à votre erreur toute excuse par cette alternative de l'Évangile: vous êtes ou du nombre des vierges folles, ou du nombre des vierges sages, si toutefois vous êtes vierge [1]. Si vous êtes folle, la communauté vous est nécessaire; si vous êtes sage, vous êtes nécessaire à la communauté. Car, si vous êtes d'une sagesse éprouvée, la règle qui, récemment introduite en ce lieu, est à présent louée partout, sera, nous le craignons, grandement déshonorée et affaiblie par votre départ. On dira en effet, que, bonne comme vous l'êtes, vous n'auriez jamais quitté une bonne disci-

[1] La guimpe était alors un ornement exclusivement réservé aux personnes nobles; les femmes de condition inférieure n'auraient pas oser s'en servir. Aujourd'hui la guimpe n'est plus guère portée que par les religieuses.

[1] Matth., XXV, 1-12.

pline. Que, si vous êtes connue pour folle et que vous vous éloigniez, nous dirons que c'est parce qu'il ne vous est pas permis de vivre mal avec de bonnes religieuses; qu'étant mauvaise, vous ne supportez pas leurs vertus, et que vous cherchez un lieu où il vous soit permis de vivre comme il vous plaira. Nous aurons raison; car, avant la réforme de l'ordre, jamais, dit-on, vous n'aviez parlé de cela. Mais, dès que la piété s'est accrue, vous, devenant subitement plus sainte, et prise d'une ferveur soudaine, vous avez commencé à songer au désert. Je reconnais là, ma fille, je reconnais là, et plaise à Dieu que vous y reconnaissiez comme moi, le venin du serpent, l'artifice du trompeur, la ruse de cet ennemi à double face. Le loup habite dans les bois. Si, pauvre petite brebis, vous pénétrez seule dans la forêt sombre, c'est que vous voulez être la proie du loup. Mais écoutez-moi, ma fille, écoutez un conseil fidèle: Que vous soyez pécheresse ou sainte, ne vous séparez pas du troupeau, de peur que le loup ne vous enlève et qu'il n'y ait plus personne pour vous arracher à lui. Êtes-vous sainte? Appliquez-vous à gagner par votre exemple, des compagnes de votre sainteté. Êtes-vous pécheresse? N'ajoutez pas péché sur péché, mais faites pénitence où vous êtes; de crainte qu'en vous éloignant, non sans péril, comme on vous l'a montré, vous ne laissiez un scandale à vos sœurs, et que vous n'attiriez de tous côtés sur vous les traits de la médisance.

LETTRE CXVI.

A ERMENGARDE, AUTREFOIS COMTESSE DE BRETAGNE[1].

Il lui expose simplement et affectueusement les sentiments de son cœur et la force de sa sainte amitié.

A sa chère fille en Jésus-Christ, autrefois noble comtesse, maintenant humble servante du Christ, Bernard, abbé de Clairvaux: les pieux sentiments d'une sainte affection.

Plaise à Dieu que je puisse vous ouvrir mon cœur comme la lettre qui est en ce moment sous vos yeux. Si vous pouviez y lire ce que le doigt de Dieu a daigné y écrire au sujet de mon affection pour vous, vous reconnaîtriez bien que ni la langue ni la plume ne suffisent à exprimer l'impression que l'Esprit de Dieu a pu faire sur moi au plus intime de mon être. Aujourd'hui, quoique absent de corps, je suis auprès de vous en esprit, mais il ne dépend ni de vous ni de moi que j'y sois visiblement. Il est cependant en votre pouvoir, sinon encore de connaître, au moins de deviner de quelque façon ce que je veux dire. Pénétrez donc dans votre cœur et jugez-y du mien, ou attribuez-moi autant d'affection pour vous que vous en ressentez en vous pour moi; car si vous présumiez que c'est nous qui aimons le moins, vous qui aimez le plus, vous croiriez devoir vous préférer à nous, en pensant l'emporter sur nous en charité. Au reste, il convient à votre modestie de penser, au contraire, que Celui qui vous a inspiré de m'aimer ainsi et de me choisir pour le directeur de votre salut m'a inspiré un sentiment égal, afin que je m'acquitte vis-à-vis de votre affection. C'est à vous de voir comment vous me garderez avec vous; car, pour vous avouer la vérité, quoiqu'éloigné je ne suis jamais séparé de vous. Voilà ce que, durant mon voyage, j'ai voulu vous écrire brièvement et en passant; j'espère, si Dieu me l'accorde, que je vous écrirai plus longuement et avec plus de loisir.

LETTRE CXVII.

A LA MÊME.

Il loue sa gaîté dans le service de Dieu, et lui témoigne le désir qu'il a de la voir.

La paix de votre cœur a jeté le mien dans les délices. Je suis joyeux d'avoir appris votre joie, et l'éclat de votre gaieté rend entièrement la santé à mon âme. Certes, cette joie n'a rien ni de la chair ni du sang, puisque devenant d'illustre humble, de noble obscure, de riche pauvre, vous vivez privée des consolations que vous donnaient un frère, un fils, une patrie. Aussi ce qui a surgi de gaieté en vous vient assurément du Saint-Esprit. Vous avez enfin enfanté l'esprit de salut, conçu depuis longtemps sous la crainte de Dieu, crainte que l'amour bannit aujourd'hui, Oh! que j'aimerais mieux vous

[1] Ermengarde, femme d'Alain, comte de Bretagne; elle fut très-bienfaisante pour les moines de Clairvaux, pour lesquels elle fit construire, en 1125, le monastère de Buze, auprès de Nantes. Le duc Conan son fils, après avoir commencé la construction de ce monastère, s'était arrêté dans son entreprise, sous l'influence de mauvais conseils qu'il avait reçus. Saint Bernard se rendit en Bretagne, adressa au duc les plus durs reproches et ordonna à ses religieux de se retirer. Le duc rentra en lui-même et fit terminer le monastère. Ermengarde s'était retirée dans un monastère de religieuses. Mais le monde l'attira de nouveau, et elle sortit du monastère. Geoffroy, abbé de Vendôme, la détermina à y rentrer. (Voy. *Vie de saint Bernard*, par Ernald, liv. II, chap. 6; lettre de Geoffroy, liv. V, let. 23.)

entretenir de ces choses que de vous les écrire de loin! Croyez-moi, je m'irrite contre mes occupations qui bien fréquemment, ce me semble, m'empêchent de vous voir, et je me réjouis des occasions qui parfois paraissent me le permettre. Certes, elles me sont rarement données, mais par leur rareté même, je l'avoue, elle me sont chères; car il vaut encore mieux vous voir quelquefois que pas du tout. J'espère bientôt me rendre auprès de vous et déjà je goûte par avance la joie pleine que je vais éprouver.

LETTRE CXVIII.

A BÉATRIX, DAME NOBLE ET PIEUSE.

Il loue sa charité dévouée et sa sollicitude.

J'admire l'ardeur de votre dévouement et vos sentiments d'affection pour nous. O bonne dame, qu'y a-t-il entre vous et nous? d'où vient cette sollicitude si grande que vous prenez de nous? Si nous étions vos fils, vos neveux, si nous vous étions unis par quelque degré de parenté, même éloigné, vos bienfaits multipliés, vos fréquents compliments, enfin, les marques innombrables de votre affection, dont nous faisons tous les jours l'expérience, ne nous sembleraient pas si étonnants, et nous les recevrions comme venant d'un sentiment de devoir. Mais, puisqu'à votre naissance nous reconnaissons en vous notre dame et non pas notre mère, il n'est pas surprenant que nous soyons surpris, et il le serait plutôt que nous pussions assez nous étonner. Qui donc de nos amis ou de nos parents prend souci de nous? Qui jamais demande de nos nouvelles; oui, qui, je ne dirai pas s'inquiète, mais même se souvient de nous dans le monde? Nous sommes devenus pour nos amis, pour nos proches, pour nos voisins, comme un vase brisé; seule, vous ne parvenez pas à nous oublier. Vous vous informez de nous, de l'état de notre santé, du voyage que nous venons de faire, des religieux que nous avons envoyés dans une autre résidence. Je vous répondrai brièvement relativement à ces derniers, que d'une terre déserte, d'un lieu d'horreur et d'une vaste solitude, ils ont été introduits dans un pays fertile et dans un séjour délicieux, où ils ont trouvé abondance de biens, de bâtiments et d'amis. Nous les avons donc laissés dans la joie et dans la paix, et nous sommes revenus nous-mêmes heureux et tranquilles; mais depuis peu de jours j'ai été accablé par un retour de fièvre assez grave pour que je craignisse de mourir. De nouveau par la miséricorde de Dieu, je me suis promptement rétabli, au point que je me sens aujourd'hui plus fort et en meilleure santé après avoir achevé mon voyage, qu'avant de l'avoir commencé.

LETTRE CXIX.

AU DUC ET A LA DUCHESSE DE LORRAINE [1].

Il les remercie des impôts dont ils lui ont fait remise; mais il les prie de veiller à ce que l'action de leurs ministres ne vienne pas entraver leur faveur.

Au duc et à la duchesse de Lorraine, Bernard, abbé de Clairvaux : qu'ils goûtent mutuellement le charme de leurs tendres et chastes caresses, de telle sorte que l'amour du Christ l'emporte seul dans le cœur de chacun d'eux.

Depuis que nous avons commencé dans nos besoins à envoyer sur votre territoire, nous avons toujours trouvé grâce et bienveillance devant votre Dignité. Vous avez libéralement donné des marques de votre générosité à tous les nôtres, toutes les fois que cela a été nécessaire. Vous avez remis volontiers aux voyageurs le droit de passage, et aux marchands les quelques autres droits qui pouvaient vous être dus par eux. Pour tout cela votre récompense sans nul doute sera grande dans les cieux, si nous croyons vrai ce que le Seigneur promet dans l'Évangile : *Tout ce que vous avez fait à l'un de mes petits, vous l'avez fait à moi-même* [2]. Mais comment permettez-vous que vos ministres redemandent ce que vous avez donné? Il y va de votre honneur et de votre gloire, qu'aucun des vôtres n'ose réclamer ce qu'il vous à plu de donner pour le salut de vos âmes. Si donc, ce qu'à Dieu ne plaise! vous ne vous repentez pas de vos bienfaits, si l'un et l'autre vous avez pour agréable que nous conservions comme auparavant ce dont votre bienveillance nous a souvent gratifiés, ordonnez que cette concession soit maintenue fermement et d'une manière assez inébranlable, pour que nos frères ne redoutent plus d'être inquiétés à ce sujet par aucun de vos ministres. Autrement nous ne refusons pas de suivre l'exemple de Notre-Seigneur qui ne

[1] Simon et Adélaïde. Celle-ci, touchée des conseils de saint Bernard, prit le voile dans un monastère auprès de Dijon. (Voy. les lettres de son fils, le duc Mathieu, éditées par Chifflet en 1679.)

[2] Matth., xxv, 40.

dédaigna pas de payer le cens pour lui-même [1]; nous sommes prêts à rendre volontiers à César ce qui est à César, à payer l'impôt à qui est dû l'impôt, le tribut à qui est dû le tribut [2]: surtout puisque, d'après l'Apôtre, nous devons moins rechercher vos dons que votre propre avantage [3].

LETTRE CXX.

A LA DUCHESSE DE LORRAINE.

Il la remercie des bienfaits qu'il a reçus d'elle et il la détourne d'une guerre injuste.

Nous rendons grâces à Dieu pour les intentions si zélées, dont nous vous savons animée envers ses serviteurs. Toutes les fois, en effet, que dans un cœur charnel, exalté par les dignités de la terre, on voit briller même la plus petite étincelle d'amour céleste, c'est là sans doute un présent de Dieu et non une vertu de l'homme. Nous acceptons avec reconnaissance les bienfaits que votre générosité nous offre dans votre lettre; mais comme nous avons appris l'affaire imprévue et assez importante qui doit nécessairement vous retenir à présent, nous croyons convenable d'attendre votre commodité tout autant qu'il vous plaira. Nous ne voudrions, en effet, autant qu'il dépend de nous, être à charge à personne, surtout dans les choses qui touchent à Dieu; car nous devons y rechercher, non le profit du bienfait, mais plutôt l'avantage du bienfaiteur. Veuillez donc, s'il vous plaît, en nous répondant par le même courrier, nous indiquer le lieu et le jour où, avec l'assistance de Dieu, après avoir achevé l'affaire présente, vous devrez vous rapprocher de notre pays; afin que le frère Guy [4] aille au-devant de vous et que s'il trouve dans vos terres quelque chose qui convienne à notre Ordre, vous exécutiez vos promesses avec joie et avec empressement; car Dieu aime celui qui donne gaiement [5]. Si par hasard ce retard vous déplaît, faites-nous le savoir; nous sommes prêts en cette affaire à obéir à votre volonté, autant que la raison le permettra. Nous saluons le duc par votre entremise, et nous l'engageons ainsi que vous, si vous apprenez que le château pour lequel vous allez faire la guerre ne vous appartient pas, à y renoncer pour l'amour de Dieu, car il est écrit: *Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il se perd et s'il périt lui-même* [1]?

[1] Matth., XVII, 26. — [2] Rom., XIII, 7. — [3] Philip. IV, 17.
[4] Nous croyons qu'il s'agit de Guy, abbé de Trois-Fontaines, qui alla plusieurs fois en Lorraine. (Voy. let. 63, 69.)
[5] II Cor. IX, 7.

LETTRE CXXI.

A LA DUCHESSE DE BOURGOGNE [2].

Il s'efforce d'apaiser son ressentiment contre Hugues, et il lui demande son consentement pour un mariage.

L'amitié particulière que Votre Grandeur semble avoir pour notre pauvre personne en est venue à ce point que tous ceux qui ont conscience d'avoir offensé votre dignité se persuadent que le plus facile pour rentrer en grâce auprès de vous est de recourir à notre entremise. De là vient que, tandis que j'étais il y a quelque temps à Dijon, Hugues de Bèze m'a chargé avec beaucoup d'instances, d'apaiser votre indignation qu'il s'était attirée, et d'obtenir que, pour l'amour de Dieu et de nous, vous donniez votre consentement au mariage auquel il s'est irrévocablement engagé pour son fils. Ce mariage ne vous plaît pas, mais Hugues le croit avantageux; et voilà qu'à présent encore lui et les siens sont venus nous rebattre les oreilles de leurs sollicitations pour cette affaire. Certes, nous ne nous inquiétons pas beaucoup de ces intérêts temporels; cependant comme la chose, à ce qu'il dit, semble tellement engagée qu'on ne pourrait plus s'y opposer sans le rendre coupable de parjure, nous avons cru convenable de vous le faire savoir; car il faudrait une grande utilité pour que vous pussiez la préférer au devoir d'un chrétien, votre sujet. Il ne pourrait, en effet, être à la fois parjure et sujet fidèle. Nous voyons aussi que, non-seulement il n'y aurait pour vous aucun avantage, mais au contraire un grand danger à empêcher une union que Dieu a peut-être résolu de former. Que le Seigneur répande sa grâce sur vous et sur vos fils, très noble Dame qui m'êtes très-chère dans le Christ. Voici maintenant le temps favorable, voici le jour du salut. Distribuez votre blé aux pauvres du Christ, afin qu'il vous soit rendu avec usure dans l'éternité.

[1] Matth., XVI, 26.
[2] Mathilde, femme de Hugues Ier, duc de Bourgogne; elle était irritée contre Hugues de Bèze; Bèze était situé à quatre lieues de Dijon et célèbre par un monastère de l'ordre de Saint-Benoît.

LETTRE CXXII.

(Écrite vers l'an 1130.)

D'HILDEBERT, ARCHEVÊQUE DE TOURS, A L'ABBÉ BERNARD [1].

Touché de ce qu'on disait du nom et de la sainteté de saint Bernard, il lui demande son amitié.

1. Peu de gens, nous le croyons, ignorent qu'on connaît le baume à son odeur et l'arbre à ses fruits. C'est ainsi, très-cher frère, que nous avons vu par votre réputation, quelles étaient la sainteté de votre vie et l'intégrité de votre doctrine. Quoiqu'une longue distance nous sépare de vous, cependant, même d'ici, nous avons appris quelles douces nuits vous passiez avec votre Rachel, quelle descendance vous donnait la fécondité de Lia [2] et combien vous vous montriez en tout le disciple de la vertu et l'ennemi de la chair. Tous ceux qui nous parlent de vous, n'en parlent pas autrement. Telle est l'odeur que répand votre nom, telles sont déjà les récompenses de vos mérites. Voilà les épis que vous récoltez dans votre champ avant la moisson dernière; car la vertu a dans cette vie une certaine récompense qui est un public et immortel témoignage. Elle se l'acquiert et elle se le conserve elle-même. L'envie n'en diminue pas l'éclat, les efforts extérieurs ne lui donnent aucun accroissement. La considération dont jouissent les gens de bien ne peut ni être enlevée par de faux rapports, ni être acquise par de complaisantes flatteries. C'est d'eux-mêmes qu'il dépend de la faire croître par la fécondité ou de l'amoindrir par la défaillance de leurs vertus; aussi l'Église conserve-t-elle intérieurement l'espérance que votre réputation si éclatante ne saurait tomber parce qu'elle est fondée sur la pierre ferme.

2. Instruit de votre zèle par cette renommée, nous avons ardemment désiré d'être admis dans le sanctuaire de votre intimité et d'être avec vous par le souvenir, quand, vous dérobant vous-même aux conversations des hommes, vous parlez pour eux au Roi des anges. N., archidiacre de Troyes [1], homme remarquable par ses mœurs et par sa science, a encore beaucoup ajouté à ce désir de notre part. Nous croirions devoir vous le recommander, s'il n'était constant que ceux que vous honorez de votre amitié n'ont pas besoin d'autre recommandation. Si vous ne le savez pas, nous avons appris encore par son témoignage que dans l'Église votre parole et votre exemple suffisent pour enseigner la vertu. Au reste, pour ne pas vous fatiguer par une lettre trop longue, nous finissons celle-ci, sans cesser notre demande, jusqu'à ce que nous ayons mérité d'être exaucés : nous vous prions donc de nous apprendre par votre réponse quels sont vos sentiments à ce sujet.

[1] Hildebert naquit à Levardin dans le Vendômois, et fut d'abord disciple de Béranger, et ensuite de saint Hugues, abbé de Cluny. En 1098 il fut élevé sur le siége du Mans, qu'il occupa jusqu'en 1125. A cette époque, il passa sur le siége archiépiscopal de Tours. Il gouverna cette église pendant six ans et six mois, et mourut en 1132, âgé de 75 ans. Il était savant et a laissé divers ouvrages estimés et publiés par les Bénédictins : des sermons, des vies de Saints et des lettres. (Voy. Orderic Vital, liv. x, an 1798 ; opera Hildeberti ; dom. Beaugendre, 1708.

[2] Rachel est l'image de la vie contemplative, et Lia l'image de la vie active. Cette allégorie est fréquemment employée par les SS. Pères. S. Bernard pratiquait ces deux vies avec perfection.

LETTRE CXXIII.

(Écrite vers l'an 1130.)

RÉPONSE DE L'ABBÉ BERNARD A HILDEBERT, ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Il lui rend louanges pour louanges.

L'homme qui est bon tire le bien du bon trésor de son cœur. J'ai reçu avec plaisir, homme digne de tout respect, ce que vous m'avez écrit, à votre gloire ou plutôt à la mienne; et j'y trouve de quoi vous glorifier, non sans raison, et de quoi me glorifier aussi moi-même. Car ma gloire, c'est la considération que Votre Éminence me porte; votre gloire, c'est de tenir compte de ma petitesse. Ne point s'enorgueillir dans l'élévation, mais de là s'abaisser auprès des humbles, rien n'est plus agréable à Dieu, plus rare parmi les hommes. Qui est sage, sinon celui qui cède aux conseils de la Sagesse ? Or elle dit : *Humiliez-vous en tout, d'autant plus que vous serez plus grand* [2], Voilà l'exemple que vous m'avez présenté, vous qui m'êtes supérieur par la position et par l'âge. Je pourrais moi aussi donner à cause de cela à votre sagesse éprouvée des éloges légitimes et peut-être plus justes que ceux que vous avez daigné m'accorder. Car, pour acquérir sur les choses la certitude, il faut faire une différence entre ce que répète une opinion douteuse et ce que l'évidence des faits rend indubitable. Nous louons avec plus d'assurance ce dont nous

[1] Gebouin. (V. notes sur la lettre 17.

[2] Eccl., III, 20.

avons éprouvé la réalité. C'est donc à vous de voir sur quoi vous fondez ce que vous avez bien voulu m'écrire de moi-même; pour moi j'ai une preuve infaillible des éloges que vous méritez, c'est votre lettre même si louangeuse pour moi. Un autre peut-être serait charmé de cette science profonde, de cette diction suave et pure, de ce style élégant, de cette concision remarquable et charmante; ce que je crois devoir admirer plus que tout cela, c'est l'humilité avec laquelle vous si grand, en face de moi si petit, vous avez pris soin de me prévenir par l'hommage de vos salutations, par vos éloges flatteurs, par vos respectueuses prières. En ce qui me concerne, je me vois dans votre lettre, non ce que je suis, mais ce que je voudrais être, et ce que j'ai honte de n'être pas; cependant ce que je suis est à vous, et si jamais, par la grâce de Dieu, je deviens quelque chose de mieux, croyez, très-tendre et très-révérend père, que je serai toujours à vous.

LETTRE CXXIV.

(Écrite vers l'an 1131.)

AU MÊME HILDEBERT, QUI N'AVAIT PAS ENCORE RECONNU LE PAPE INNOCENT [1].

Il l'engage à reconnaître comme pape légitime Innocent, alors exilé en France, à cause du schisme de Pierre de Léon.

Au prêtre grand et élevé en gloire, à Hildebert, par la grâce de Dieu archevêque de Tours, Bernard, dit abbé de Clairvaux : qu'il marche selon l'esprit et qu'il examine tout avec l'esprit.

1. Je puis me servir vis à vis de vous des paroles du Prophète : *La consolation s'est cachée à mes yeux, parce que la mort a mis la division parmi les frères* [2]. Quelques-uns, en effet, semblent, selon la parole d'Isaïe, avoir contracté une alliance avec la mort et fait un pacte avec l'enfer [1]. Car voilà qu'Innocent, cet oint du Seigneur, a été élevé pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs. Ceux qui appartiennent à Dieu s'unissent volontiers à lui; ceux qui se dressent contre lui appartiennent à l'Antéchrist ou sont l'Antéchrist lui-même. On voit l'abomination s'établir dans le lieu saint, et, pour s'en rendre maître, incendier le sanctuaire de Dieu. Elle persécute Innocent et avec lui toute innocence. Celui-ci fuit devant la face du lion [2], comme dit le Prophète : *Quand le lion rugira, qui ne sera effrayé* [3]? Il fuit selon le précepte du Seigneur : *Si l'on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre* [4]. Il fuit, et en cela il se montre un homme vraiment apostolique, puisqu'il se fait reconnaître par sa ressemblance avec l'Apôtre. Paul, en effet, n'a point rougi d'être descendu dans une corbeille le long des murs et d'échapper ainsi aux mains de ceux qui en voulaient à ses jours. Il s'est sauvé, non pour épargner sa vie, mais pour laisser le champ libre à la colère, non pour échapper à la mort, mais pour acquérir à d'autres la vie; c'est donc avec raison que l'Église donne à Innocent sa place, puisqu'elle voit celui-ci marcher sur ses pas.

2. La fuite d'Innocent n'est certes pas stérile. Il souffre à la vérité, mais il est honoré dans ses souffrances; la ville le chasse, l'univers le reçoit. Des extrémités de la terre, on court au devant de sa fuite, en lui portant le pain, quoique Gérard d'Angoulême, nouveau Sémei, n'ait point encore cessé dans sa fureur de maudire David. Mais malgré le pécheur qui le voit et qui s'en irrite, Innocent est glorifié en la présence des rois, et il porte une couronne de gloire. Tous les princes n'ont-ils pas reconnu qu'il est vraiment l'élu de Dieu ? Les rois des Français, des Anglais, des Espagnols, et enfin des Romains, acceptent Innocent pour pape et l'acceptent comme l'unique évêque de leurs âmes. Achitopel, seul, ignore encore que son dessein s'est déjà découvert et s'est évanoui [5]. En vain, le misérable tâche-t-il de conspirer contre le peuple de Dieu; en vain, complote-t-il contre les saints qui s'attachent fermement au saint, et qui refusent de fléchir les genoux devant Baal. Il ne parviendra jamais par ses artifices à faire régner son parricide sur Israël et sur la cité sainte qui est l'Église du Dieu

[1] A la mort d'Honorius II, Grégoire, chanoine régulier de Latran et cardinal-diacre de Saint-Ange, fut élu pape par la majeure partie des cardinaux, et prit le nom d'Innocent; quelques autres cardinaux donnèrent la tiare à Pierre de Léon, petit-fils d'un juif. Pierre de Léon, après avoir été moine quelque temps à Cluny, s'était rendu à Rome, était parvenu à se faire nommer cardinal, avait rempli plusieurs légations et s'était partout fait remarquer par le scandale de ses mœurs. Nommé pape, il prit le nom d'Anaclet II, parvint à s'emparer de Rome, en chassa Innocent, dépouilla les églises de leurs richesses qu'il distribua à ses adhérents. A l'exception de l'Écosse et de la Sicile, presque toute l'Europe s'attacha au parti d'Innocent, grâce surtout aux efforts de saint Bernard. Le schisme, commencé en 1130, ne finit qu'en 1138, par la mort de Pierre de Léon et l'abdication de son successeur. (Voy. *Histoire de saint Bernard*.)

[2] Osée, XIII, 14.

[1] Isaïe, XXVIII, 15.

[2] Il y a ici un jeu de mots intraduisible et fondé sur la double signification du mot Leo qui veut dire Lion et Léon.

[3] Amos., III, 8. — [4] Matth., X, 23. — [5] II Rois, XVII.

vivant, la colonne de la foi et le fondement de la vérité. Un triple lien est difficile à rompre. Les meilleurs suffrages, l'adhésion du plus grand nombre, et, ce qui est encore plus efficace, le témoignage des mœurs recommandent Innocent à tous et l'affermissent comme Souverain-Pontife.

3. Pour cela, mon père, votre consentement, quoique tardif, est attendu aussi comme la pluie sur la prairie; nous ne désapprouvons pas votre lenteur, qui a un parfum de prudence et qui prévient le reproche de légèreté. Marie, elle non plus, ne répondit pas de suite à l'ange qui la saluait et elle réfléchit d'abord à ce qu'était cette salutation [1]. Il est ordonné à Timothée de n'imposer précipitamment les mains à personne [2]. Cependant, moi qui suis connu de vous, je dis : Rien de trop; et comme ami j'ajoute : *Ne soyez pas plus sage qu'il ne faut* [3]. J'ai honte, je l'avoue, de voir que l'ancien serpent, avec une nouvelle audace, ne s'en prenant plus à des femmes ignorantes, s'attaque à la force de votre cœur et ose ébranler une telle colonne de l'Église. Mais nous avons confiance que, s'il l'ébranle, il ne la renversera pas; car un ami de l'Époux se tient ferme et se réjouit à la voix de l'Époux [4], voix de triomphe et de salut, voix d'unité et de paix.

LETTRE CXXV.

(Écrite l'an 1131.)

A MAÎTRE GEOFFROY DE LOROUX [5].

Il lui demande sa coopération pour affermir le pontificat d'Innocent contre le schisme de Pierre de Léon.

1. On recherche le parfum dans les fleurs, la saveur dans les fruits. Attiré par le parfum que répand votre nom, très-cher frère, nous désirons encore vous connaître par le fruit de vos œuvres. Ce n'est pas nous seulement, c'est Dieu même à qui personne n'est nécessaire et qui pourtant aujourd'hui, si vous y faites attention, a besoin de votre concours. Il est glorieux pour vous de pouvoir être le coopérateur de Dieu; il vous serait préjudiciable de le pouvoir et de ne l'être pas. Vous avez trouvé grâce devant Dieu et devant les hommes, vous avez la science, vous avez l'esprit de liberté, vous avez la parole vive, efficace et pleine de sel; il ne faut pas qu'avec tant de forces vous manquiez à l'Épouse du Christ en ce grand combat, puisque vous êtes l'ami de son Époux. Car un ami s'éprouve dans le besoin. Quoi donc! vous vous reposez, et l'Église votre mère est violemment troublée! Le repos a eu son temps, et l'on a pu librement, et tout à l'aise, vaquer jusqu'ici aux occupations d'une sainte oisiveté. Maintenant, il est temps d'agir, puisqu'ils ont renversé la loi. Cette bête de l'Apocalypse à qui il a été donné de proférer des blasphèmes et de faire la guerre contre les saints [1], occupe la chaire de saint Pierre, comme un lion prêt au carnage. A côté de vous aussi, une autre bête [2] rugit en dessous comme un lionceau retiré dans les cavernes. Celle-là est plus féroce, celle-ci est plus rusée; toutes deux se sont unies contre le Seigneur et contre son Christ. Travaillons vite à rompre leur union et à rejeter leur joug loin de nous.

2. Pour nous, dans notre pays, nous nous sommes joints aux autres serviteurs de Dieu qui étaient enflammés d'un feu divin; nous avons, avec l'aide de Dieu, travaillé à ramener les peuples à l'unité, et nous avons poussé les rois à rompre l'alliance des méchants et à détruire toute puissance qui s'élevait contre la science de Dieu. Ce n'a point été sans succès. Les rois d'Allemagne, de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Espagne et de Jérusalem, avec tout le clergé et avec les peuples, soutiennent le seigneur Innocent; ils s'y attachent comme des fils à leur père, comme les membres à la tête, et ils s'appliquent avec sollicitude à conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix. D'ailleurs, l'Église reconnaît avec raison celui dont la réputation a été trouvée la plus illustre et l'élection la plus saine, puisqu'elle l'emporte par le nombre et par le mérite des votants. Mais vous, frère, que différez-vous encore? Jusqu'à quand votre sagesse s'endormira-t-elle dans une sécurité trompeuse à côté du serpent? Nous savons qu'un enfant de la paix, comme vous, ne pourra être décidé par aucune raison à abandonner l'unité; mais, en vérité, cela ne suffit pas, si vous ne travaillez à la défendre et même à combattre de toutes vos forces contre les perturbateurs. Ne craignez pas pour la perte de votre repos; vous en serez récompensé par un accroisssement de votre

[1] Luc, I, 29. — [2] I Tim., V, 22. — [3] Rom., XII, 3. — [4] Jean, III, 29.

[5] Geoffroy de Loroux, docteur très-célèbre, et ensuite archevêque de Bordeaux, tirait son nom de Loroux, lieu situé dans le diocèse de Tours, près de Poitiers. A Loroux était un prieuré dépendant de Marmoutiers.

[1] Apoc., XIII, 5-7.

[2] S. Bernard entend par la première bête l'antipape Pierre de Léon; et, par la seconde bête, Gérard d'Angoulême.

gloire qui ne sera pas de peu d'importance, si par votre zèle cette bête féroce qui est près de vous s'adoucit ou se tait, et si par votre bras la miséricorde de Dieu arrache de la gueule du lion cette dépouille si belle de l'Église, je veux dire le comte de Poitiers [1].

LETTRE CXXVI.

(Écrite vers l'an 1132.)

AUX ÉVÊQUES D'AQUITAINE CONTRE GÉRARD D'ANGOULÊME [2].

Il défend avec éclat la cause d'Innocent, pape légitime, contre Gérard d'Angoulême, qui soutenait le parti schismatique; il fait la peinture des mœurs de Gérard, et démasque ses artifices.

Aux honorables pères et seigneurs, par la grâce de Dieu saints Évêques de Limoges, de Poitiers, de Périgueux et de Saintes, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : la constance dans l'adversité.

1. La vertu est acquise dans la paix, éprouvée dans la tribulation et applaudie dans la victoire. Voici le temps, révérends et très-dignes pères, où il n'est plus permis aux vertus que vous pouvez avoir de se cacher ni de languir. Car le glaive de l'ennemi qui semble à cette heure menacer de mort le corps entier du Christ, est suspendu spécialement sur vos têtes, et il est d'autant plus redoutable qu'il vous menace de plus près; en sorte que vous êtes contraints ou de résister avec courage à ses attaques quotidiennes, ou, ce qu'à Dieu ne plaise! de lui céder honteusement. Ce Diatrephes qui aime à occuper la première place parmi vous, ne vous accepte pas, car il ne reconnaît pas celui que toute l'Église avec vous accueille comme venant au nom du Seigneur; il ne le reçoit pas, dis-je, mais il reçoit celui qui vient en son propre nom. Il ne faut pas s'en étonner. Lui-même, à son âge, infatigable, aspire encore avec ardeur à un grand nom. Certes, ce n'est point un bruit incertain ni trompeur qui m'amène à accuser cet homme d'une telle vanité; je le juge sur ses propres paroles. Dans la lettre intime qu'il a dernièrement écrite au chancelier, ne demande-t-il pas, avec d'autant plus d'indignité qu'il y met plus de bassesse, à être honoré du nom et de la charge de légat? Plût à Dieu cependant qu'il l'eût obtenu! Son ambition eût peut-être fait moins de mal, après avoir été satisfaite, qu'après avoir été trompée dans ses désirs. Car alors il n'aurait nui qu'à lui seul, ou à peu près qu'à lui, tandis qu'à présent sa fureur s'exerce sur tout le monde. Vous voyez ce que fait l'amour de la gloire? La dignité de légat est un lourd fardeau, surtout pour les épaules d'un vieillard : qui ne le sait? et cependant cet homme, accablé d'années, trouve plus lourd de passer sans soucis le peu de jours qu'il lui reste.

2. Mais peut-être se plaindra-t-il d'être jugé sur un soupçon et nous accusera-t-il de témérité, pour avoir repris en lui des intentions secrètes que nous n'avons pas éprouvées. Je suis soupçonneux en cette occasion, je l'avoue; mais je ne sais si l'homme, même le plus simple, pourrait penser autrement en si évidente conjecture. Voici en peu de mots ce qu'il a fait. Le premier, ou un des premiers, il écrit au pape Innocent, il demande la légation, il ne l'obtient pas. Il s'indigne, il s'éloigne du Pape, il passe au parti de l'intrus, dont il se glorifie d'être le légat. Que s'il n'avait pas d'abord demandé cette dignité au premier, ou s'il ne l'avait pas ensuite acceptée du second, on aurait pu croire qu'il avait dans sa prévarication quelqu'autre vue, qui néanmoins n'eût pas été droite; mais, maintenant, il n'y a pas d'excuse à son ambition. Enfin, qu'il dépose encore à présent ce nom vide de légat, car il en a perdu les fonctions, et je renoncerai à mes soupçons, si je puis. Si je ne puis pas, mes soupçons seront involontaires, et je me reprocherai moi-même mon peu de modération. Mais on lui persuadera difficilement d'agir ainsi, je le sais. Car un homme qui a longtemps passé pour grand parmi les siens, rougit de paraître au-dessous de ce qu'il a été; on reconnaît là *cette honte dont* l'Écriture parle et *qui amène le péché*[1]. Eh! n'est-ce pas un énorme péché et le plus grand des crimes, que cette honte orgueilleuse avec laquelle ce qui est terre et cendre rougit, je ne dirai pas d'être soumis, mais de ne pas commander?

[1] Le comte de Poitiers était Guillaume.

[2] Gérard, deuxième du nom, était d'origine normande et du diocèse de Bayeux. Il devint évêque d'Angoulême en 1103, et remplit longtemps, en Aquitaine, les fonctions de légat du Saint-Siége; mais la continuation de ces fonctions lui ayant été refusée par Innocent, Gérard fut blessé dans son ambition, et abandonna le parti du pape Innocent pour s'attacher à l'antipape Anaclet. Suivant les historiens de saint Bernard, Gérard persévéra dans le schisme jusqu'à ses derniers moments, et mourut en 1136, frappé de Dieu (Ernald, liv. II, ch. 7). Suivant d'autres, il reconnut son erreur, en fit pénitence, et mourut saintement (Beslius, *Historia comitum Pictavorum*).

[1] Eccles., IV, 25.

3. Voilà donc pourquoi cet homme a abandonné son saint Père, car c'est ainsi qu'il le nommait, et sa sainte mère l'Église catholique; voilà pourquoi il s'attache à un chef schismatique. Ils sont tous deux dans une même illusion. Ils ont fait une alliance mutuelle et formé un complot contre le peuple de Dieu. L'écaille s'unit à l'écaille, et le moindre souffle ne peut passer entre elles [1]. L'un nomme l'autre Pape, celui-ci à son tour nomme le premier son légat, et ils se trompent tous deux par leur vanité; tous deux se consolent, se défendent, se font valoir, agissant cependant dans leur intérêt propre et non dans l'intérêt commun. Ce sont des hommes qui s'aiment eux-mêmes. Avec une ardeur égale, ils se sont réunis contre le Seigneur et contre son Christ; mais dans leur cœur ils ne sont point attachés l'un à l'autre. Chacun d'eux cherche plutôt à tirer de l'autre son propre intérêt, et, ce qui est odieux à dire, il le cherche dans l'héritage du Christ. A quoi tendent-ils, sinon à chasser le Christ sous vos yeux, si vous le souffrez? Déjà ce légat fabrique parmi vous de nouveaux évêques [2] pour son pape, afin de n'être pas seul à reconnaître ce dernier. Il ne donne pas seulement des successeurs aux morts, mais, investi d'une autorité tyrannique, il introduit des usurpateurs à la place des vivants, et il en trouve l'occasion dans la malice des princes qui poursuivent de leur injuste haine les évêques de leurs villes. Il s'assied ainsi dans l'ombre, en embuscade avec les riches, pour faire mourir les innocents, et, par cette porte, il entre dans le bercail des brebis.

4. Mais est-ce gratuitement que ce légat déploie une telle activité pour son pape? Déjà celui-ci a ajouté la France et la Bourgogne à l'antique juridiction du légat, comme ce dernier s'en glorifie; il peut encore, s'il le veut, y joindre les Mèdes et les Perses, et le pays des Décapoles. Pourquoi ne l'étendrait-il pas jusqu'au delà des Sarmates? pourquoi enfin tout lieu où le légat porterait ses pas, ne serait-il pas à lui, afin que le titre au moins alimentât sa vanité? O homme dépourvu de pudeur non moins que de jugement, oublieux de la crainte de Dieu et de son propre honneur! Il s'imagine qu'on ne le voit pas, tandis qu'il est la fable et la risée de tous ceux qui l'entourent. A bon droit, certes; car il se sert du sanctuaire comme d'une place publique. Semblable à un négociant tout occupé de son lucre, et examinant tantôt un vendeur, tantôt un autre, afin d'acheter ce qu'il convoite de celui dont il pourra l'obtenir au plus bas prix, celui-ci va cherchant çà et là avec sollicitude une dignité ecclésiastique, résolu de choisir enfin pour pape l'homme qui consentira à faire de lui un légat. Ainsi donc si vous n'êtes pas légat, Rome ne pourra pas avoir de Pape? D'où vous vient ce privilége dans l'Église de Dieu? Qui vous a concédé cette prérogative dans le patrimoine du Christ? Est-ce que vous possédez le sanctuaire de Dieu en héritage? Tant que vous avez pu avoir quelque espérance d'obtenir du seigneur Innocent une satisfaction à votre honteuse et impudente demande, vous l'avez par vos lettres considéré comme saint et comme Pape. Pourquoi donc aujourd'hui le traitez-vous de schismatique? Est-ce que sa sainteté et sa papauté se sont évanouies en même temps que votre vaine espérance? Il est étonnant que la douceur et l'amertume aient ainsi pu sortir en si peu de temps de la même source. Il était hier catholique, saint et souverain pontife; il est aujourd'hui maudit, schismatique et perturbateur. Hier, c'était le pape Innocent; aujourd'hui, c'est Grégoire, le diacre de Saint-Ange. Ainsi des paroles contraires sortent d'une seule et même bouche, mais d'un cœur double; ces lèvres sont trompeuses et ce qu'elles expriment vient d'un cœur plein de déguisement. Or, un homme dont un cœur double agite la conscience, dont la langue prononce alternativement le oui et le non, a-t-il, que vous sachiez, la crainte dans l'esprit ou la pudeur au front? C'est inutilement, selon l'Apôtre, qu'il songe à faire le bien devant Dieu et devant les hommes [1], si, à l'exemple du juge inique, il ne craint pas Dieu et ne respecte pas l'homme [2].

5. En vérité l'ambition, lorsqu'elle dégénère en impudence, perd tout pouvoir; et, quand les mauvais sentiments se découvrent, le succès s'évanouit. L'ambition, mère de l'hypocrisie, aime les cachettes et l'ombre, elle ne supporte pas la lumière; vice immonde, elle gît dans les bas fonds; elle voit pourtant ce qui est élevé, mais elle évite d'être vue. Il ne faut pas s'en étonner. Elle serait en effet privée nécessairement de ce qu'elle désire, si elle ne prenait garde aux témoins. Plus on aspire à la gloire, moins on l'atteint, dès qu'on est surpris à y prétendre. Enfin, qu'y a-t-il de si honteux, surtout pour des évêques, que d'être trouvés

[1] Job., XLI, 7.

[2] C'est ainsi que Gérard avait intronisé, sur le siége de Limoges, Ramnulfe, abbé de Dorat.

[1] II Cor., VIII, 23. — [2] Luc, XVIII, 2.

avides de gloire? Il ne faut pas même qu'un simple chrétien se glorifie, sinon dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'ambitieux sera illustre tant qu'il travaillera dans la nuit; tant que l'hypocrite poursuivra dans les ténèbres la honteuse négociation de ses intérêts, il pourra paraître juste et saint, mais seulement aux yeux qui ne voient que le visage. Dès que, par hasard, son impudeur ou son imprudence aura révélé ce qui est caché dans sa conscience, est-ce que sa cupidité déréglée n'apparaîtra pas, plus efficace à le conduire à la honte, qu'elle n'était prompte à le conduire à la gloire? Ainsi se prouve la vérité de ce qui est écrit : *Ceux qui goûtent les choses de la terre, mettent leur gloire dans ce qui les déshonore* [1]; et encore : *Si je cherche moi-même ma gloire, ma gloire n'est rien* [2]. C'est sur les hommes de cette sorte que s'accomplit l'imprécation que le saint Prophète lance, si je ne me trompe, contre les hypocrites, lorsqu'il dit : *Qu'ils deviennent comme l'herbe des toits qui se dessèche avant d'être arrachée* [3]. La pudeur n'a point encore tellement péri parmi les mortels, qu'une ambition manifeste et impudente soit honorée par eux, surtout dans un vieillard et dans un prêtre auquel cette vanité puérile sied d'autant moins, que la gravité et la sainteté lui conviendraient davantage. Les flatteurs le bénissent en face, mais tout le monde le raille par derrière. Il y a une autre ambition sobre et en quelque sorte éclairée, qui travaille au moins avec prudence, sinon avec pureté; quand elle veut réussir, elle soigne secrètement ses affaires : sinon, elle se renferme en elle-même et ne quitte point les apparences de la pudeur. Bien qu'elle ne craigne pas encore assez Dieu pour son salut, cependant par une certaine honte native, elle garde quelque temps l'honnêteté qui lui fait respecter les hommes et rougir devant le public.

6. Mais quelle est cette passion de dominer, insolente et empressée? Pour obtenir une légation d'un an à peine, comme chacun le sait, cet homme ne ménage ni sa vieillesse, ni la dignité de son ministère, ni ce côté du Sauveur dont l'eau et le sang sont sortis pour la rédemption d'un peuple qui devait être rassemblé dans l'unité de la foi. Est-ce que quiconque tâche de diviser ceux que le Christ rassemblait et par conséquent rachetait, loin d'être un chrétien, ne se montre pas un antéchrist coupable de la mort et de la passion du Sauveur? O avidité impatiente, ô désir honteux et déréglé du gain, ô ardeur effrénée, ô aveugle et humiliante ambition! D'abord, comme je l'ai dit, il s'avance publiquement et le front haut; il ne dissimule pas. O honte! il essaie de tenter par une indigne demande le Pape catholique; puis, affligé d'un refus, il se réfugie aussitôt auprès du schismatique. Acceptant d'une main sacrilége l'autorité qui était l'objet de son mauvais désir, il ne craint pas de percer cruellement une fois encore le côté du Seigneur de la gloire. Il divise l'Église pour laquelle ce côté a été percé sur la croix : il fait cela, quoiqu'il soit sur le point de voir, lui aussi, sur qui portent ses coups. Le Seigneur qu'on méconnaît, maintenant qu'il souffre l'outrage, se fera connaître alors qu'il rendra ses jugements. Car, lorsqu'il aura commencé à faire justice à tous ceux qui auront injustement souffert et à venger dans l'équité les humbles de la terre, pensez-vous qu'il puisse ne pas prêter l'oreille à sa très-chère Épouse, se levant pour accuser ceux qui l'auront opprimée? Non, il ne pourra pas ne pas l'entendre dire en gémissant : *Mes amis et mes proches se sont avancés et se sont levés contre moi; ceux qui étaient près de moi se sont éloignés; et ceux qui cherchaient à m'ôter la vie, ont eu recours à la violence* [1]. Comment, en effet, le Christ ne reconnaîtra-t-il pas l'os de ses os, la chair de sa chair et même en quelque sorte l'esprit de son esprit? N'est-elle plus chérie de lui, celle dont il a désiré la beauté, dont il a pris la forme et à laquelle, par une admirable condescendance, il s'est uni dans de chastes et étroits embrassements, en sorte qu'ils étaient deux dans une même chair, pour n'être plus par la suite qu'un seul dans un même esprit. Car, si l'Église a connu le Christ selon la chair, elle ne le connaîtra plus désormais ainsi; le Christ, son Seigneur, paraîtra en esprit devant elle : s'attachant à lui, elle deviendra un même esprit avec lui, alors que la mort ayant été absorbée dans la victoire, l'infirmité qui vient de la chair se sera fortifiée dans la puissance de l'esprit; alors que l'époux glorieux fera paraître devant lui sa colombe glorieuse, sa toute parfaite, sa toute belle, qui n'aura plus ni la tache du péché, ni les rides de la corruption, ni rien de semblable.

7. Tandis que je m'arrête avec plaisir à ces choses, j'oublie presque mon sujet, tant je désire gagner du temps, parce que les jours sont mauvais. La dévotion m'emporte dans ces digressions, mais le devoir me rappelle; et, après m'être laissé entraîner, je suis contraint de retomber et de m'abandonner à ma douleur.

[1] Philipp., III, 19. — [2] Jean, VIII, 54. — [3] Ps. CXXVIII, 6.

[1] Ps. XXXVII, 12.

Je le dis en pleurant, l'ennemi de la croix du Christ a l'audace de chasser de leurs siéges les saints qui ne veulent pas adorer la bête dont la bouche n'est ouverte que pour le blasphème, pour blasphémer le nom de Dieu et son tabernacle [1]. Il tente d'élever autel contre autel; il ne rougit point de confondre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Il s'efforce de substituer des abbés aux abbés, des évêques aux évêques [2], et d'exclure les catholiques pour établir les schismatiques. Misérables et dignes de pitié, ceux qui consentent à être élevés de cette façon et par un tel homme! Il parcourt la terre et la mer pour faire un seul évêque, et, quand il l'a fait, il le rend fils de l'enfer deux fois plus que lui-même. Quelle est, à votre avis, la cause d'une si grande fureur? Il n'y en a point, sinon qu'ils n'aiment pas cette répartition annoncée par les anges, la gloire pour Dieu, la paix pour les hommes; en voulant usurper la gloire, ils troublent la paix. Celui-là seul mérite la gloire qui seul est admirable dans ses œuvres, comme dit l'Apôtre : *A Dieu seul l'honneur et la gloire* [3]. Pour nous, nous sommes traités avec bonté et même avec miséricorde et faveur, s'il nous est donné de jouir de la paix de Dieu et d'en jouir avec Dieu. Comment donc la paix des hommes sera-t-elle stable devant Dieu et avec Dieu, si la gloire de Dieu n'est point en sûreté parmi les hommes. O fils insensés d'Adam, vous qui, méprisant la paix et désirant la gloire, perdez et la gloire et la paix! A cause de cela, aujourd'hui le Dieu des vengeances a ébranlé la terre et l'a bouleversée, il s'est montré dur envers son peuple et il nous a abreuvés d'un vin de douleur.

8. Que nous le voulions ou non, il est nécessaire qu'un jour la vérité du Saint-Esprit s'accomplisse et qu'on voie cette séparation annoncée dans l'Écriture par l'esprit du Prophète [4]; mais malheur à l'homme par qui elle arrivera! Il aurait mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né. Or, quel est-il, sinon cet homme de péché qui, se mettant à la place du Pontife catholique élu par les catholiques et selon les canons, a envahi le lieu saint qu'il désirait, non parce que ce lieu est saint, mais parce qu'il est le plus élevé. Il s'en est emparé, dis-je, il s'en est emparé par les armes, par le feu, par l'argent, non par le mérite de sa vie ou de ses vertus : il est parvenu où il est, il s'y tient. Le choix de ses adhérents qu'il fait valoir n'est point une élection, mais une faction qui n'a été que l'ombre, le prétexte et le voile de sa malice. L'appeler élection, c'est mentir impudemment. Car il est établi par une décision canonique et incontestable, qu'après une première élection, une seconde ne vaut. La première ayant été célébrée, celle qu'on a osé faire ensuite n'est pas la seconde, mais elle est nulle. Lors même que dans celle qui a précédé, on aurait agi peut-être avec peu de solennité et de régularité, comme les ennemis de l'unité le soutiennent, devait-on cependant oser en venir à la seconde, avant d'avoir auparavant discuté la première et de l'avoir cassée par un jugement? Ceux qui se hâtent de se mêler de cette affaire et qui se sont pressés d'imposer témérairement les mains à un téméraire contre cette défense de l'Apôtre : *N'imposez précipitamment les mains à personne* [1], ceux-là, sans nul doute, ont commis le plus grand péché : ils sont les auteurs et la première cause d'un si grand mal.

9. Au reste, ils demandent maintenant le jugement qu'ils auraient dû attendre, et ils offrent enfin de se soumettre à la justice qu'ils ont repoussée, quand on la leur offrait à son temps. C'est sans doute afin de vous faire passer pour justes [2], si leur proposition est rejetée; et si elle est admise, ils veulent gagner du temps et faire quelque chose pendant que les parties se disputeront. Désespérez-vous donc de votre bon droit et ne craignez-vous pas que le mal s'accroisse, quelque solution qu'obtienne cette affaire? Sans avoir égard, disent-ils, à ce qui a été fait jusqu'à présent, nous demandons aujourd'hui qu'on nous écoute, et nous sommes prêts à nous soumettre à ce qui sera jugé. C'est là un détour. Que vous reste-t-il à faire de plus, dans vos efforts impies, pour séduire les simples, pour armer les mal-intentionnés, pour pallier votre malice et la leur? Que diriez-vous, si vous ne disiez cela? Au reste, Dieu a déjà rendu le jugement que l'homme demande trop tard. Il a jugé, non par un décret formel, mais par l'évidence du fait. L'homme aura-t-il la témérité d'en appeler du jugement de Dieu? Mais que répondra-t-il, si Dieu par son Prophète fait retentir cette plainte : Les

[1] Apoc., XIII, 6.

[2] Orderic nous apprend (liv. XIII, pag. 895) que, dans beaucoup d'abbayes, on voyait deux abbés, et, dans beaucoup de diocèses, deux évêques, dont l'un était du parti d'Anaclet, l'autre du parti d'Innocent (Voy. *Actes des évêques du Mans*, et, ci-dessous, lettres 150 et 151).

[3] I Tim., I, 17. — [4] II Thess., II, 3.

[1] I Tim., V, 22.

[2] La phrase est ironique; quelques manuscrits portent : *Ut injusti videamini*.

hommes m'ont enlevé le pouvoir de juger. Il n'y a pas de dessein contre le dessein du Seigneur; sa parole court avec rapidité: elle rassemble dans l'unité les peuples et les rois, et elle en fait les serviteurs obéissants du pape Innocent. Qui le contestera? Les archevêques Gaultier de Ravenne, Hildegaire de Taragone, Norbert de Magdebourg, Conrad de Salzbourg ont vu là le jugement de Dieu et y ont acquiescé; les évêques Equipert de Munster, Hildebrand de Pistoie, Bernard de Pavie, Landulfe d'Asti, Hugues de Grenoble, Bernard de Parmes ont également reconnu la décision de Dieu et s'y sont soumis: leur réputation particulière, leur éminente sainteté et leur autorité respectable, même pour leurs ennemis, nous ont aisément persuadé à nous qui sommes au-dessous d'eux par le mérite et par la dignité, de partager leur sagesse ou leur erreur. Je ne parle pas d'une multitude d'autres prélats, tant évêques qu'archevêques, de Toscane, de Campanie, de Lombardie, d'Allemagne, d'Aquitaine, des Gaules, enfin de toutes les Espagnes et de l'Église orientale tout entière; leurs noms sont écrits dans le livre de vie, mais la brièveté de cette lettre ne peut les contenir.

10. Tous unanimes, sans se laisser détourner par l'argent, séduire par la ruse, entraîner par l'affection particulière de la chair ou de la parenté, arrêter par la crainte du pouvoir séculier, ont reconnu sans hésitation la volonté de Dieu et ne l'ont point cachée; ils ont franchement repoussé Pierre de Léon et ils ont reçu avec confiance Grégoire pour Pape, sous le nom d'Innocent. Nous n'avons cité dans cette lettre le nom d'aucun de ceux de notre pays; on ne pourrait les citer tous en abrégé, et la désignation de quelques-uns d'entre eux, en excitant l'envie, n'échapperait point au reproche de flatterie. Mais je ne dois pas passer sous silence les saints, qui, morts pour le monde, vivent bien mieux pour Dieu; leur vie est cachée avec le Christ dans la gloire, où ils recherchent avec soin et trouvent sans incertitude le bon plaisir de Dieu, occupés qu'ils sont de savoir comment lui plaire. Ainsi les Camaldules, les Chartreux, les religieux de Vallombreuse [1], ceux de Cluny [2], de Marmoutiers [1], les miens de Cîteaux, ceux de Caen [2], de Tyron [3], de Savigny [4], enfin toute l'union des frères, tant clercs que moines, qui ont une vie régulière et une conduite éprouvée, suivant leurs évêques comme des troupeaux leur pasteur, s'attachent fermement à Innocent, le soutiennent sincèrement, lui obéissent humblement et reconnaissent fidèlement en lui le vrai successeur des apôtres.

11. Que dirai-je des rois et des princes de la terre? Est-ce que, unis dans le même esprit avec les peuples qui leur sont soumis, ils n'acceptent pas également Innocent et ne le proclament pas, eux aussi, le Pape et l'évêque de leurs âmes? Enfin, quel est l'homme illustre et de bon renom, à quelque condition qu'il appartienne, qui ne pense la même chose? Cependant ces méchants, avec je ne sais quelle opiniâtreté importune, réclament encore; ils mettent en cause toute la terre et pour leur petit nombre ils demandent qu'on juge l'univers. Après avoir fait une élection prématurée, ils demandent qu'on la confirme par un jugement tardif: alors trop pressés d'agir, en retard aujourd'hui pour tout remettre en délibération. Qui pourrait, je vous prie, obliger une si grande foule de princes des deux ordres, sans parler des peuples, à se rassembler et à en venir à cet examen? Qui pourrait persuader à tant de milliers de saints de renverser de nouveau ce qu'ils ont commencé par établir et de se déclarer eux-mêmes prévaricateurs. Enfin, quel lieu serait assez grand et assez sûr pour

[1] Les Camaldules et les religieux de Vallombreuse étaient deux célèbres communautés d'Italie, appartenant à l'ordre de Saint-Benoît.

[2] Orderic rapporte (liv. XIII, an. 1134) que les religieux de Cluny, en apprenant l'arrivée du pape Innocent, lui envoyèrent soixante chevaux magnifiquement équipés, et l'amenèrent à leur basilique. Ils le retinrent chez eux onze jours, avec toute sa suite, et ils firent consacrer par lui une église dédiée à saint Pierre, apôtre. Ils refusèrent, au contraire, de reconnaître l'antipape Pierre de Léon, bien que celui-ci eût été élevé à Cluny, et y eût même pris l'habit.

[1] Célèbre monastère fondé près de Tours par saint Martin. Il avait alors pour abbé Odon, auquel est adressée la lettre 139. Un grand nombre de prieurés dépendaient de ce monastère.

[2] L'abbaye de Saint-Étienne de Caen, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondé par Guillaume le Conquérant. Le premier abbé de ce monastère fut Lanefranc, qui avait été d'abord prieur du Bec, et qui devint ensuite archevêque de Cantorbéry.

[3] Tyron était un monastère près d'un village du Perche, dans le diocèse de Chartres. Il fut fondé par un religieux nommé Bernard, qui en fut le premier abbé. Ce monastère devint, par la suite, comme une tête de congrégation. Ainsi que le monastère de Marmoutiers, il adopta la règle Bénédictine de Saint-Maur, et fut célèbre par son école destinée à la jeunesse.

[4] Il y avait en France deux monastères de ce nom; l'un dans le diocèse de Lyon, l'autre dans le diocèse d'Avranches; c'est de ce dernier que parle saint Bernard. Ce monastère fut fondé en 1112 par le pieux abbé Vital. Il eut pour successeur l'abbé Geoffroy, qui se soumit à la règle de Cîteaux, avec les dix-neuf monastères qu'il avait fondés. Avant leur union avec Cîteaux, les moines de Savigny dépendaient de la maison de Tyron.

tout ce monde? car c'est l'affaire de l'Église universelle et non d'une seule personne. Vous voyez que vous montez une cabale contre votre mère pour un but impossible ou plutôt que vous vous creusez à vous-mêmes une fosse dans laquelle vous serez précipités; vous nouez le lacet qui vous retiendra et vous empêchera de retourner dans le sein de votre mère. Le prétexte ne manque jamais à qui veut s'éloigner d'un ami.

12. Mais, soit: que Dieu change son dessein, je parle humainement; qu'il révoque sa sentence, que des extrémités de la terre il convoque un concile; qu'il souffre qu'une même chose soit jugée deux fois, ce qu'il ne fait jamais; qui, je vous le demande, choisira-t-on pour juge? Tous, en effet, sont parties en cause, et des parties ne s'accorderont pas facilement sur la décision; ainsi cette grande assemblée se fatiguera pour arriver à la discorde plus qu'à la paix. De plus, je voudrais savoir à qui, durant cet intervalle, cet homme voudrait céder Rome qu'il a depuis longtemps désirée avec tant d'ardeur, qu'il a conquise à tant de peine et à tant de frais, qu'il occupe avec tant de faste, qu'il craint si honteusement de perdre? Ainsi on pourrait voir toute la terre rassemblée en vain, si, après avoir perdu sa cause, il ne perdait pourtant pas Rome. Qui donc se dépouille, avant de commencer la discussion? Ni les lois, ni les canons ne l'exigent. Si nous disons ces choses, ce n'est pas par défiance de notre bon droit, mais par précaution contre votre habileté. Car Dieu a fait éclater sa justice et son jugement comme le soleil en son midi; mais la lumière n'est pas vue par l'aveugle, midi ne brille pas pour lui, les ténèbres et la lumière sont pour lui une seule et même chose.

13. Il y a deux points sur lesquels on discute, pour savoir lequel des deux est le plus légitimement pape. Si d'abord vous comparez les personnes, sans paraître abaisser ni flatter l'un ou l'autre, je dirai ce que vous entendez partout, et ce dont personne, je crois, ne doutera: c'est que la vie et la réputation de notre Innocent ne craignent pas même l'opinion de ses rivaux, tandis que celles de l'antipape ne sont pas à l'abri même du jugement de ses amis. En second lieu, si vous examinez les élections, la nôtre vous paraîtra bientôt la plus pure dans son accomplissement, la plus juste dans son principe, et la première selon le temps. Sa priorité est incontestable; quant aux deux autres points, ils sont établis par les mérites et la dignité des électeurs. Car vous trouverez, si je ne me trompe, qu'elle émane de la partie la plus saine, tant des évêques que des cardinaux, diacres ou prêtres, de ceux qui ont le plus d'intérêt à l'élection du Souverain-Pontife, réunis en un nombre qui, d'après l'opinion des Pères, est suffisant. Que dire encore de la consécration? N'a-t-elle pas été faite par l'évêque d'Ostie à qui appartient spécialement le droit de la faire? Si donc Innocent est le plus digne, si son élection est la plus valide, si son ordination est la plus régulière, par quelle raison, ou plutôt par quel entêtement, s'efforcent-ils contre la loi, contre le droit, contre les vœux de tous les gens de bien, malgré les résistances et les refus de l'Église de Dieu, de le déposer et de lui en préférer un autre?

14. Vous voyez, très-révérends et très-illustres pères, que vous devez résister de toutes vos forces à de si méchants, de si indignes, de si téméraires efforts. C'est là ce qui convient à toute la famille de Dieu, mais surtout à vous et aux vôtres, si toutefois le zèle de la maison de Dieu dévore vos âmes: oui, vous et les vôtres devez beaucoup veiller et prier, afin de ne pas entrer en tentation. Il est surtout besoin de courage et d'habileté là où l'ennemi attaque avec le plus d'énergie et où la violence du combat est le plus animée. Vous connaissez certainement par votre propre expérience quel ennemi cruel et rusé s'est élevé contre vous. Hélas! combien sa malice a-t-elle déjà fait de progrès dans ce pays pour soutenir son pouvoir usurpé! N'a-t-il pas eu recours à deux armes, à la violence et à la ruse? Est-ce que la malice triomphera définitivement de la sagesse? C'est à présent son heure, c'est le règne des ténèbres. Mais cette heure est la dernière, et ce règne passe vite. Ne vous laissez ni effrayer ni séduire. Le Christ, force et sagesse de Dieu, est avec vous, car il est intéressé dans cette affaire. Ayez confiance, il a vaincu le monde; il est fidèle, il ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de vos forces. Vous voyez l'insensé appuyé sur de solides racines? Sans nul doute, la malédiction frappera bientôt sa beauté. Car le Seigneur ne laissera pas longtemps la verge des pécheurs s'étendre sur le patrimoine des justes. Mais, en attendant, il est de votre vigilance, en raison de votre ministère, de veiller avec sollicitude sur les vôtres, comme vous le faites, afin que les justes ne tendent pas les mains vers l'iniquité. La prière pour les catholiques est : *Faites du bien, Seigneur, à ceux qui ont le cœur bon et droit*[1]: et pour les schismati-

[1] Ps. CXXIV, 4.

ques : *Couvrez, Seigneur, leur visage de confusion afin qu'ils cherchent votre nom*[1].

LETTRE CXXVII.

(Ecrite vers l'an 1132.)

A GUILLAUME, COMTE DE POITIERS, DUC D'AQUITAINE, DE LA PART DE HUGUES, DUC DE BOURGOGNE[2].

Il engage Guillaume, qui soutenait l'antipape Anaclet, à reconnaître Innocent comme véritable pontife.

A Guillaume, par la grâce de Dieu illustre comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, Hugues, par la même grâce, duc de Bourgogne : qu'il craigne le Dieu terrible, celui qui ôte la vie aux princes.

1. Je ne puis, étant votre parent selon la chair et votre ami par le cœur, me taire plus longtemps sur votre égarement. Quand un homme du peuple se perd, il périt seul ; mais l'erreur d'un prince enveloppe beaucoup de monde, et nuit à tous ceux auxquels il commande. Vous le savez, nous ne commandons pas à nos sujets pour les perdre, mais pour les diriger. Celui par qui règnent les rois nous a mis à la tête de ses peuples pour les protéger, non pour les détruire ; il nous a faits les ministres de la sainte Eglise et non pas ses maîtres. Vous êtes connu pour vous être dans tout le reste acquitté de ce ministère dignement et avec honneur, selon l'étendue de votre pouvoir, et je me demande avec étonnement par quel artifice votre prudence a été circonvenue aujourd'hui pour vous faire abandonner dans les mauvais jours votre mère et maîtresse. Peut-être vos conseillers se sont-ils efforcés de vous convaincre que l'Eglise universelle est réduite à la seule maison de Pierre de Léon ; hommes de mensonge, que la vérité détruit d'un souffle de sa bouche, comme elle détruit l'Antéchrist leur chef, quand elle affirme avec David, qu'elle s'étend jusqu'aux extrémités de la terre et sur l'universalité des nations.

2. Ils ont cependant pour eux le duc de la Pouille[3] ; mais c'est le seul de tous les princes, et ils l'ont acheté au prix ridicule d'une couronne usurpée. Enfin quel bien, quelle vertu, quelle probité allèguent-ils de leur souverain-pontife pour nous déterminer à l'appuyer ? Si ce que la renommée publie partout est vrai, il n'est pas digne de commander à un village ; si ce n'est pas vrai, il convient néanmoins que le Chef de l'Église ait non-seulement une vie pure, mais encore une réputation honorable. Il est donc plus sûr pour vous, mon très-cher parent, de ne pas vous écarter de l'avis et du consentement de l'univers dans le choix d'un pape universel ; il est glorieux et salutaire pour vous de recevoir celui que toute l'Église et l'unanimité des rois ont reçu. On vante la vie innocente du seigneur pape Innocent, sa réputation sans tache, son élection conforme aux canons ; ses ennemis mêmes ne contestent pas les deux premiers points ; on a porté une accusation sur la troisième, mais le très-chrétien Lothaire[1] a pris dernièrement les faux accusateurs dans leur mensonge.

LETTRE CXXVIII.

(Écrite vers l'an 1132.)

AU MÊME.

Il l'exhorte sérieusement à ramener à l'Église les clercs qu'il en avait chassés.

Je me souviens, illustre prince, que lorsque je vous quittai il y a quelque temps, je n'avais pas d'autre sentiment ni d'autre désir que de vous souhaiter le bien de tout mon cœur pour les vôtres et pour vous, et de contribuer de tous mes efforts, partout où je pourrais, à votre salut et à votre gloire. Ainsi je ne revenais pas sans fruit de mon voyage auprès de vous ; mais, contre l'espoir de plusieurs, je rapportais gaiement avec moi la paix de l'Église, à la joie de toute la terre. Or je me demande avec étonnement comment et par quel conseil cette œuvre admirable de la droite du Très-Haut a été si subitement changée en mal ; au point qu'au mépris des droits de l'Église, vous avez de nouveau chassé de la ville les clercs de Saint-Hilaire et excité contre vous la colère de Dieu plus gravement que la première fois. Qui vous a séduit si vite pour vous faire sortir de la voie de la vérité et du salut ? Celui-là, quel qu'il soit, en répondra certainement.

[1] Ps. LXXXII, 17.

[2] Guillaume IX, comte du Poitou, succéda à son père en 1126. Séduit par Gérard d'Angoulême, il s'attacha au parti de l'antipape Anaclet, et persécuta les partisans d'Innocent. Il résista longtemps aux avertissements de saint Bernard. Pourtant il finit par se convertir, et, touché de repentir, il entreprit le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, devant l'autel duquel il mourut en 1137, après avoir reçu les Sacrements (Voy. *Hist. de saint Bernard*).

[3] Roger, comte de Sicile, s'attacha à l'antipape Anaclet, à la condition que celui-ci lui reconnaîtrait le titre de roi de Sicile ; ce que l'antipape s'empressa de faire. Plus tard, Innocent, ayant été vaincu par Roger, le confirma dans ses titres.

[1] Empereur des Romains.

Puissent ceux qui vous troublent être retranchés ! Revenez, je vous conjure, revenez, de crainte d'être retranché vous-mêmes, ce qu'à Dieu ne plaise ! Revenez, vous dis-je, rendez vos amis à la paix, et les clercs à l'Église, avant de vous être fait un ennemi irréconciliable de Celui qui ôte la vie aux princes, et qui est terrible pour les rois de la terre.

LETTRE CXXIX.

(Ecrite vers l'an 1113.)

AUX GÉNOIS.

Il les exhorte à conserver et à défendre constamment la paix, qu'il avait autrefois établie parmi eux.

A ses Gênois, aux consuls avec leurs conseillers et à tous les citoyens, Bernard, dit abbé de Clairvaux : la paix, le salut et la vie éternelle.

1. L'Église par qui nous avons été l'année passée envoyé vers vous, a éprouvé peu après dans ses besoins, que notre voyage n'avait pas été inutile. Pendant le peu de temps que nous avons été auprès de vous, vous nous avez reçu et traité avec honneur, d'une façon certainement digne de vous, mais supérieure à notre bassesse. Assurément nous ne l'avons point oublié et nous n'en sommes pas ingrat. Que Dieu vous le rende, lui qui le peut et qui était en cause. Pour nous, en effet, comment récompenserons-nous cette vénération empressée, cette déférence, cette affection si pleine d'amour et de grâce ? Ce n'est pas que nous nous plaisions dans l'estime qu'on nous porte, mais nous nous réjouissions avec vous de votre dévouement. O jours de fête pour moi, que vous avez été courts ! Je ne vous oublierai jamais [1], peuple dévoué, nation glorieuse, illustre cité. Le matin, à midi et le soir, comme le prophète, je prêchais, je racontais [2], et l'empressement à écouter était d'autant plus grand que plus grande était la charité des auditeurs. Nous vous portions une parole de paix, et comme nous avions trouvé des enfants pacifiques, notre paix se reposait sur eux. J'étais sorti pour jeter la semence, non pas la mienne, mais celle de Dieu, et cette bonne semence, tombant sur une bonne terre, a rendu en son temps cent fruits pour un. Merveilleuse promptitude, tout à fait nécessaire ! Je n'ai souffert ni retard ni obstacle, et presque en un seul jour j'ai semé, j'ai moissonné, et j'ai rapporté avec allégresse les gerbes de la paix. Voici la moisson que j'ai récoltée : Aux exilés, aux captifs, à ceux qui étaient emprisonnés et enchaînés, j'ai rapporté la douce espérance de la liberté et du retour dans la patrie, aux ennemis la frayeur, aux schismatiques la confusion, à l'Église la gloire, à l'univers la joie.

2. Que nous reste-t-il maintenant, mes très-chers, sinon à vous exhorter à la persévérance, qui seule mérite la gloire aux hommes, et donne la couronne à leurs vertus ? Sans la persévérance, le combattant n'obtient pas la victoire, ni le vainqueur la palme. La persévérance soutient les forces et consomme les vertus ; elle nourrit le mérite et intercède pour la récompense. Elle est la sœur de la patience, la fille de la constance, l'amie de la paix, le nœud des amitiés, le lien de la concorde, le rempart de la sainteté. Otez la persévérance, la docilité n'obtient plus de récompense, le bienfait de gratitude, ni la valeur de louanges. Enfin, ce n'est pas celui qui aura commencé, mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, qui sera sauvé [1]. Saül, tandis qu'il était petit à ses propres yeux, a été établi roi sur Israël ; il n'a pas persévéré dans son humilité, et il a perdu le royaume et la vie. Si la prudence de Samson, si la piété de Salomon s'étaient maintenues dans la persévérance, celui-ci n'eût certainement pas perdu sa sagesse, ni celui-là ses forces. Je vous conseille donc et je vous prie de garder fermement cette marque de la gloire suprême, cette gardienne unique et fidèle de toute probité. Conservez avec soin ce que vous avez entendu avec joie. Souvenez-vous qu'il est écrit qu'*Hérode craignait Jean et aimait à l'entendre* [2]. Il eût été heureux, s'il eût observé la parole aussi volontiers qu'il l'avait écoutée. Enfin, ce ne sont pas ceux qui entendent, mais *ceux qui entendent et qui gardent la parole de Dieu* qui *sont heureux* [3].

3. Conservez donc la paix à vos frères de Pise, la foi au seigneur Pape, la fidélité au roi, l'honneur à vous-mêmes. C'est là ce qui est utile, ce qui est convenable, ce que la justice exige. Nous avons entendu dire que les en-

[1] Manrique, dans ses *Annales*, rapporte (an. 1132, chap. 6) que les Gênois eurent une pleine confiance dans cette parole de saint Bernard. Cinq cents ans plus tard, en 1625, ayant été menacés par le prince Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui était sur le point de s'emparer de la ville, ils invoquèrent le secours de saint Bernard, et le sommèrent en quelque sorte de tenir sa promesse ; ils firent en même temps le vœu de célébrer, chaque année, solennellement la fête de saint Bernard. Ce ne fut pas en vain, car, la veille même de la fête, Charles-Emmanuel, effrayé par l'apparition d'une flotte espagnole, se retira, et la ville fut délivrée. — [2] Ps. LIV, 18.

[1] Matth., X, 22. — [2] Marc, VI, 20. — [3] Luc, XI, 28.

voyés du duc Roger étaient allés vers vous; qu'ont-ils apporté, qu'ont-ils remporté, nous l'ignorons. Mais, à vous dire vrai, selon la parole du poète, j'ai toujours craint les Grecs, même quand ils portent des présents. Si quelqu'un parmi vous, ce qu'à Dieu ne plaise, est surpris à commettre une action aussi infâme que celle d'étendre la main vers un gain honteux, notez-le à l'instant, regardez-le comme l'ennemi de votre nom, comme un homme qui trahit ses concitoyens, qui vend l'honneur et la réputation de tous. Si quelqu'un est surpris à vouloir semer par ses murmures la division dans le peuple, troubler la paix, et prendre ainsi pour lui le rôle du diable qui est toujours amateur et fauteur de discorde, opposez-vous-y au plus vite et remédiez par une censure sévère à ce poison d'autant plus redoutable qu'il est intérieur. Une armée ennemie ravage les campagnes et pille les maisons; mais les mauvais conseils corrompent les bonnes mœurs, et un peu de levain aigrit toute la pâte[1]. Semez, plantez, trafiquez, afin que non-seulement vous ne renouveliez pas les anciens maux, mais encore que vous puissiez les expier et les effacer par de justes réparations. Car il est écrit : *Les richesses de l'homme sont la rançon de son âme*[2]. Et encore : *Donnez l'aumône et tout en sera purifié*[3]. Que si vous voulez combattre, si vous aimez à essayer vos armes et à éprouver encore les forces de votre courage et de votre vaillance, il ne faut pas vous attaquer à des voisins ni à des amis. Il serait beaucoup mieux de lutter contre les ennemis de l'Église et de défendre l'enceinte de votre royaume, envahie par les Siciliens. Il sera certainement plus honorable de faire sur eux des conquêtes et vous jouirez avec plus de justice de celles que vous aurez faites. Que le Dieu de paix et d'amour demeure toujours avec vous tous! Ainsi soit-il.

LETTRE CXXX.

(Ecrite l'an 1131.)

AUX PISANS.

Il loue les Pisans de leur amour et de leur dévouement pour le pape Innocent qui, exilé de Rome qu'occupait l'antipape Anaclet, s'était retiré à Pise.

A nos chers Pisans, aux consuls avec leurs conseillers, et aux citoyens, à tous, Bernard, dit abbé de Clairvaux : le salut, la paix et la vie éternelle.

Que Dieu répande sur vous ses bienfaits, qu'il se souvienne de votre charité compatissante, des fidèles services, des consolations et des honneurs que vous avez rendus et que vous rendez encore à l'Épouse de son Fils, dans des temps mauvais, et durant les jours de son affliction. Cela s'accomplit déjà en partie et vous recevez quelques fruits de cette prière. Votre conduite glorieuse est récompensée par ses prompts résultats. Déjà Dieu combat pour vous en raison de vos mérites; vous êtes le peuple qu'il a élu pour son héritage, le peuple chéri et fervent dans les bonnes œuvres. Pise prend la place de Rome; entre toutes les villes de la terre, elle est choisie pour être le trône du Siége Apostolique. Cela n'est point arrivé par hasard, par le conseil de l'homme, mais par une céleste providence, et par la bienveillante protection de Dieu, qui aime ceux qui l'aiment, et qui a dit à Innocent, son christ : Demeurez à Pise et je répandrai toutes mes bénédictions sur elle; j'y habiterai, parce que je l'ai choisie. Grâce à moi, la constance de cette ville ne cède point à la malice du tyran Sicilien[1] et elle n'est ni ébranlée par ses menaces, ni corrompue par ses dons, ni séduite par ses ruses. O Pisans, Pisans, nous avons été remplis de joie de ce que le Seigneur en avait agi avec magnificence envers vous. Conservez votre dépôt, ville fidèle, reconnaissez la grâce et appliquez vous à n'être pas trouvée ingrate pour une telle prérogative. Honorez votre père qui est le père de l'univers; honorez les princes du monde et les juges de la terre qui sont chez vous; leur présence vous donne la renommée, la gloire et l'éclat. Autrement, si vous vous oubliez, ô la plus belle des cités, vous irez faire paître vos chevreaux à la suite des troupeaux de vos rivales. C'est en dire assez à des sages. Je vous recommande le marquis Engelbert[2], qui a été envoyé pour aider le Pape et ses armées; c'est un jeune homme courageux, vaillant et fidèle, si je ne me trompe. Que nos prières vous le recommandent d'autant plus que j'ai eu soin de vous recommander aussi à lui; je l'ai même averti de s'appuyer particulièrement de vos conseils.

[1] I Cor., v, 6. — [2] Prov., XIII, 8. — [3] Luc, XI, 41.

[1] Le duc Roger, qui soutenait énergiquement le parti d'Anaclet (voy. lettre 127).

[2] Quel était ce marquis Engelbert? Nous croyons que c'est celui dont il est parlé dans la Vie de saint Norbert, et qui est dit avoir été frère de l'évêque de Ratisbonne. Cet Engelbert avait une fille, nommée Mathilde, qui épousa le comte Thibauld; il était duc de Carinthie, et marquis de Frioul (Voy. lettre 299; voy. encore Orderic Vital, lib. XIII, à la fin).

LETTRE CXXXI.

(Écrite l'an 1135.)

AUX MILANAIS.

Comme les Milanais, réconciliés avec Innocent, paraissaient cependant chanceler dans leur fermeté et dans leur obéissance, il les exhorte à demeurer fidèles, et il leur rappelle les récents bienfaits qu'ils avaient reçus de l'Eglise romaine.

A ses chers Milanais, à tout le clergé et à tout le peuple, Bernard, dit abbé de Clairvaux : salut dans le Seigneur.

1. Dieu vous fait du bien; l'Église romaine vous fait du bien. Il en use avec vous comme un père; elle, comme une mère. Et, en vérité, que vous devait-elle qu'elle n'ait pas fait? Quand vous avez demandé pour l'honneur de Dieu et pour le vôtre qu'on vous envoyât de la cour des personnages éminents, on vous les a envoyés [1]. Quand vous avez demandé que l'on confirmât ce que d'un consentement unanime vous aviez établi touchant l'élection de votre vénérable père [2], on l'a confirmé. Quand vous avez voulu qu'on vous permît ce que les sacrés canons ne permettent que dans une grande nécessité, l'érection d'un évêché en archevêché [3], on vous l'a accordé. Quand vous avez prié pour que vos concitoyens fussent délivrés des chaînes des habitants de Plaisance [4], ce que je ne veux ni ne dois passer sous silence, on l'a fait également. Enfin, en quelle occasion la fille a-t-elle éprouvé de la part de sa tendre mère, je ne dirai pas un refus, mais même un retard à une demande raisonnable? Et pour comble, voici que le pallium, la plénitude de l'honneur, vous est destiné. Écoutez-moi maintenant, nation illustre, noble race, cité glorieuse, écoutez-moi, dis-je, moi qui vous chéris, et qui, mes paroles sont sincères et je ne mens pas, désire ardemment votre salut. L'Église romaine a beaucoup de clémence, mais elle n'a pas moins de pouvoir. Je vous donne un conseil fidèle et digne du meilleur accueil : N'abusez pas de sa clémence, pour n'être pas écrasés par son pouvoir.

2. Mais, direz-vous, je lui rendrai le respect que je lui dois et rien de plus. Soit; faites ce que vous dites; car si vous la respectez comme vous le devez, vous la respecterez en tout. Par une prérogative singulière, la plénitude du pouvoir sur toutes les Eglises de la terre a été donnée au Siége Apostolique. Ainsi qui résiste à ce pouvoir, résiste à l'ordre de Dieu. Il peut, s'il le juge utile, ordonner de nouveaux évêchés, là où il n'y en a point eu auparavant. Parmi ceux qui existent, il peut abaisser les uns, élever les autres, selon ce que la raison lui inspire : ériger ainsi des évêques en archevêques, ou faire le contraire, s'il y voit quelque nécessité. Il peut appeler à son tribunal, des extrémités de la terre, les personnes ecclésiastiques les plus élevées et les contraindre à paraître devant lui, non pas seulement une fois ou deux, mais toutes les fois qu'il le trouve convenable. Il peut enfin punir sur-le-champ toute désobéissance, si quelqu'un par hasard tente de lui résister. Enfin vous l'avez vous-même éprouvé. Que vous a rapporté cette vieille révolte, cette résistance à laquelle vous avez été malheureusement entraînée par vos faux prophètes? Quel fruit avez-vous retiré de cette conduite dont vous rougissez aujourd'hui? Reconnaissez plutôt la puissance qui vous a si longtemps privée de la gloire et de l'honneur de vos suffragants. Qui a pu vous protéger contre la très-juste sévérité de l'autorité apostolique, lorsque celle-ci, provoquée par vos excès, a ordonné que vous seriez dépouillée de vos antiques et brillants ornements et séparée de vos membres [1]? Aujourd'hui, vous giseriez encore confondue et mutilée, si elle ne vous

[1] Les Milanais ayant embrassé le schisme, pour les réconcilier avec le Saint-Siége, le pape Innocent leur envoya, avec saint Bernard, Guy, évêque de Pise, Matthieu, évêque d'Albano, et Geoffroy, évêque de Chartres. (Voy. Bernard, Vit. lib. II, nº 9.)

[2] Ribauld élu par eux à la place d'Anselme, qui avait été déposé.

[3] C'était le rétablissement de l'archevêché de Milan, supprimé à cause du schisme de cette Église, et remplacé par un simple évêché.

[4] Un grand nombre de Milanais avaient été faits prisonniers par les habitants de Plaisance.

[1] Après la mort de l'empereur Henri V, Lothaire II, comte et duc de Saxe, fut élu roi de Germanie; mais Conrad, duc de Franconie, lui disputa la couronne. Soutenu par quelques princes, il pénétra en Italie avec une armée, séduisit les Milanais et leur archevêque Anselme, prit la couronne à Milan, et ravagea les villes de la Lombardie. Par l'ordre de Lothaire, les archevêques de Mayence, de Magdebourg et de Trèves, excommunièrent Conrad. Le pape Honorius excommunia, en outre, l'archevêque Anselme, qui lui avait donné la couronne, et le peuple de Milan, qui l'avait soutenu. Les Milanais ayant persisté, et s'étant attachés à l'antipape Anaclet, Innocent suivit la conduite de son prédécesseur. Il déposa Anselme, ôta à Milan la dignité de métropole, et fit procéder à l'élection d'un évêque. La dignité métropolitaine fut transportée à la ville de Gênes, en mémoire de ce qu'elle avait deux fois reçu, avec honneur, le Pape fugitif. Les Milanais firent alors leur soumission, et leur Église fut de nouveau érigée en archevêché; mais l'Eglise de Gênes en resta toujours indépendante. (Voy. Otto Frising. Chron., lib. VII, cap. 17; Sigonius, lib. XI, *de Regno Itali*, ad an. 1128 et 1133.)

avait traitée avec plus de bonté que de pouvoir. Qui pourra l'empêcher de vous traiter plus durement encore, si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous lui donnez de nouveaux sujets de colère. Veillez à ne pas faire de rechute, parce que certainement, si je ne me trompe, il ne serait pas aussi facile une seconde fois d'y porter remède. Si donc quelqu'un vous dit : Il faut obéir en partie et en partie résister; après l'expérience que vous avez faite sur vous-même de la plénitude du pouvoir apostolique et de l'étendue de son autorité, ne regarderez-vous pas un tel conseiller comme séduit ou comme voulant vous séduire? Faites au contraire ce que je vous dis, car moi je ne vous trompe pas. Convertissez-vous plutôt à l'humilité, à la douceur, puisque Dieu donne sa grâce aux humbles [1] et que ceux qui sont doux auront la terre en héritage [2]. Soyez attentive à conserver les bonnes grâces de votre mère et maîtresse, puisque vous les avez recouvrées; appliquez-vous à lui plaire pour le reste: alors elle se plaira à son tour, non-seulement à vous laisser les biens qu'elle vous a rendus, mais à en ajouter d'autres qu'elle ne vous a pas encore donnés

LETTRE CXXXII.

(Écrite l'an 1134.)

AU CLERGÉ DE MILAN.

Il félicite le clergé de Milan, par les soins duquel la ville, abandonnant le schisme d'Anaclet, était rentrée dans l'unité de l'Église.

Soyez bénis du Seigneur, vous qui par votre zèle et par votre habileté, avez délivré votre ville de l'erreur et qui, après lui avoir fait abandonner le schisme, l'avez ramenée à l'unité catholique. Cette nouvelle s'est répandue parmi les fidèles; Sion l'a entendue et s'en est réjouie, et la gloire vous en a été attribuée devant Dieu et devant tous les peuples. Avec quels joyeux embrassements l'Église, comme une mère, n'accueille-t-elle pas de si nombreux et de tels enfants dont elle pleurait la perte? De quel visage heureux et serein, Dieu le père ne reçoit-il pas de vos mains ce sacrifice? En vous appliquant ainsi à la paix de la terre, vous faites ce que font des fils de la paix. Moi aussi, frères, moi, qui désire m'associer à votre joie et la partager, je serais, d'après votre demande, allé chez vous avec nos frères bien-aimés, vos messagers. Je vous aurais plus amplement donné satisfaction selon la raison et sous le bon plaisir de Dieu, au sujet des affaires sur lesquelles vous m'écrivez. Mais comme nous n'avons guère de temps d'ici à ce que nous nous rendions au concile [1], ayez le courage de patienter jusqu'à notre retour.

[1] I Pier., v, 5. — [2] Ps. XXXVI. 11.

LETTRE CXXXIII.

(Ecrite l'an 1134.)

A TOUS LES CITOYENS DE MILAN.

Invité à rétablir la paix, il se réjouit de ce qu'on réclame ses soins pour une telle œuvre.

Comme je le vois par vos lettres, j'ai encore une place dans vos bonnes grâces, et, puisque je ne trouve rien en moi qui la mérite, je la regarde comme un don du ciel. Je ne refuse pas la faveur d'un grand et illustre peuple. J'accepte avec joie la grâce qui m'est offerte, je reçois avec empressement et des deux mains le dévouement d'une glorieuse cité, surtout à ce moment, où, après avoir rejeté l'erreur des schismatiques, elle est retournée, à la joie de toute la terre, dans le sein de l'Église, sa mère. Je ne crois pas devoir cependant me glorifier seul d'avoir été invité à travailler à la paix et d'avoir été choisi par une très-illustre ville, tout pauvre et d'humble condition que je suis, comme médiateur et ministre d'un si grand bien. C'est un honneur pour vous aussi de revenir par une telle entremise à la paix et à la concorde avec vos voisins, vous que les efforts de beaucoup de villes ennemies n'ont jamais pu contraindre à céder, comme tout le monde le sait bien. C'est pourquoi je pars en toute hâte pour le concile, et j'espère revenir par chez vous pour faire l'épreuve de l'influence que vous me promettez. Que Celui qui me l'a donnée, fasse qu'elle ne soit point stérile en moi!

[1] Le concile dont il est question ici et dans les lettres suivantes, est le concile de Pise, tenu en 1134.

LETTRE CXXXIV.

(Ecrite l'an 1134.)

AUX NOVICES QUI S'ÉTAIENT CONVERTIS[1] A MILAN.

Il félicite les novices de Milan de leur conversion, et il promet d'aller les voir après le concile.

A ses très-chers frères de Milan, nouvellement convertis à Dieu, Bernard, dit abbé de Clairvaux : qu'ils couronnent dignement dans l'esprit de conseil et de force ce qu'ils ont bien commencé.

Béni soit Dieu qui, pour vous accorder sa gloire, a rendu celle du monde vile à vos yeux. Oh ! que les enfants des hommes sont vains, et comme ils font usage de fausses balances, eux qui, selon cette parole de l'Evangile, recherchent la gloire qu'ils tirent d'eux-mêmes, ne veulent pas de celle qui vient de Dieu seul[2], et donnent ainsi une valeur mensongère à la vanité[3] ! Mais vous n'êtes pas ainsi. La miséricorde divine vient de vous délivrer de cette honte, afin que vous soyez en tout lieu comme la bonne odeur du Christ, pour la gloire de Dieu, pour la joie des anges, pour l'exemple des hommes ; car, s'il y a de l'allégresse au ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, combien plus doit-il y en avoir pour la conversion de tant d'hommes tels que vous, dans une ville comme la vôtre. Moi aussi, frères, entrainé par une joie si grande et appelé en votre nom par les très-chers frères Othon et Ambroise que vous m'aviez envoyés à cet effet, j'avais résolu de me rendre chez vous avec eux, mais j'ai jugé préférable de ne pas vous voir pour un moment et en passant ; et j'ai différé jusqu'à mon retour. En effet, nous nous rendons en toute hâte au concile ; mais avec l'aide de Dieu nous retournerons par chez vous pour apporter à votre sainte résolution les conseils et l'appui que nous pourrons raisonnablement lui donner.

[1] Baronius conclut de cette lettre qu'il y avait eu une maison de Cisterciens fondée à Milan avant l'arrivée de saint Bernard dans cette ville, c'est-à-dire avant l'année 1134. Mais Ughelli (tom. IV *Italia sacra*) établit, au contraire, que le premier monastère de Cisterciens fondé à Milan, fut celui de *Cher-Vaux*, situé à deux milles de la ville, et établi en 1135. Les novices dont il est question dans la lettre, étaient donc des personnes que saint Bernard avait converties récemment, et qui s'étaient mises sous sa direction. Une vieille inscription et des actes cités par Ughelli, établissent avec certitude la date de la fondation du monastère, et son nom de *Cher-Vaux*. L'inscription, gravée sur un mur du cloître de ce monastère, était ainsi conçue : *Anno gratiæ* MCXXXV, XI *kal. febr. constructum est hoc monasterium beato Bernardo Claræ-Vallensi.* MCCXXI *consecrata est ecclesia ista, a domino Henrico Mediolanensi archiepiscopo,* VI *non. maii in honore sanctæ Mariæ Claræ-Vallis.* — [2] Jean, V, 44. — [3] Ps. LXI, 10.

LETTRE CXXXV.

(Écrite avant l'an 1135.)

A PIERRE, ÉVÊQUE DE PAVIE[1].

Il rapporte à Dieu les louanges qu'il a reçues, et il loue l'évêque de ses œuvres de miséricorde.

Si la bonne semence jetée en bonne terre semble avoir rapporté quelques fruits, la gloire en revient à Celui qui a donné la semence au semeur, la fécondité à la terre et l'accroissement à la plante. Quelle part prenons-nous à cela ? Je ne donnerais certes pas à un autre la gloire du Christ, mais j'aurais bien plus de scrupule à la prendre pour moi-même. Ce n'est pas moi, mais la loi du Seigneur qui convertit les âmes ; ce n'est pas moi, mais son fidèle témoignage qui donne la sagesse aux petits[2]. Ce n'est pas la plume, mais la main qu'on loue de la bonne tournure d'une lettre. Ce que je puis m'attribuer de plus, c'est d'avouer que ma langue est la plume d'un écrivain qui écrit vite[3]. Quel bien, direz-vous, revient donc à ces hommes aux pieds brillants qui vont enseigner le bien partout ? Il leur en revient beaucoup, de toutes façons. D'abord, ils sont les enfants de leur Père qui est dans les cieux, et ils ne considèrent pas comme leur étant étrangère la gloire qu'ils lui rapportent ; car s'ils sont ses enfants, ils sont aussi ses héritiers. Ensuite, aimant leur prochain comme eux-mêmes, ils estiment son salut autant que le leur. En troisième lieu, ils savent que l'ouvrage de leurs lèvres ne sera pas complètement perdu pour eux ; car chacun recevra une récompense proportionnée à son travail[4]. Pour moi, je n'ai pas fermé mes lèvres ; mais vous, vous avez en outre ouvert votre cœur ; à cause de cela vous recevrez certainement plus que moi, car vous avez plus travaillé. Je suis certain qu'il ne vous sera pas inutile d'avoir porté de l'eau à celui qui avait soif, et d'être allé avec du pain au devant de ceux qui fuyaient. Non, dis-je, ils ne seront pas stériles pour vous ces devoirs d'humanité, ces exhortations salutaires avec lesquels vous avez véritablement réchauffé dans ces pauvres les entrailles du Christ. Cependant, nous sommes tous deux collabora-

[1] Il y eut deux évêques de Pavie du nom de Pierre ; l'un, élu en 1130 ou 1131 ; l'autre, en 1148, après Alphonse et Conrad, successeurs du premier. Il est probable que notre lettre, écrite vers 1135, comme on le voit par son rang dans le recueil et par son contexte, était adressée au premier de ces deux évêques, malgré l'opinion contraire d'Ughelli.

[2] Ps. XVIII, 8. — [3] Ps. XLIV, 2. — [4] I Cor., III, 8.

teurs, tous deux coopérateurs de Dieu; espérons donc tous deux recevoir ensemble la récompense en considération de ces âmes saintes. Qui me donnera de ne jamais perdre votre souvenir, et de ne jamais être oublié de vous?

LETTRE CXXXVI.

(Ecrite l'an 1134.)

AU PAPE INNOCENT [1].

Il le prie de traiter avec plus d'indulgence Dalfinus, qui était prêt à lui donner satisfaction pour les injures dont il s'était rendu coupable.

Si tout ce qui nous arrive était triste, qui le supporterait? Si tout était heureux, qui ne le mépriserait? Mais la Sagesse, qui gouverne avec prudence les événements, fait usage de leur inévitable alternative, et les entremêle dans le cours de la vie temporelle de ses élus avec de tels ménagements que l'adversité ne puisse abattre leur cœur, ni la joie les corrompre; l'une rend l'autre plus douce, et celle-ci rend la première plus supportable. Que Dieu soit béni en toutes choses! Notre tristesse a été changée en joie et l'huile a été versée après le vin sur nos blessures. Les ravisseurs et les brigands s'humilient dans la componction; ils renvoient avec honneur le prêtre du Seigneur sur lequel ils avaient osé porter la main; ils rassemblent avec empressement les dépouilles dont ils s'étaient emparés et ils les restituent sans fraude. S'il y a quelque chose qu'on ne puisse retrouver, Dalfinus pour cela vous donnera la satisfaction que vous voudrez, car il nous l'a affirmé, sa main dans la nôtre. Si, pour accomplir sa promesse, il vient comme il en a le dessein, se jeter aux pieds de Votre Majesté, nous vous supplions de traiter ce jeune homme avec plus de douceur qu'il n'en a mérité; nous ne voulons pas sans doute qu'un si grand crime soit impuni, mais nous désirons que l'honneur de l'Église, si faire se peut, soit légitimement réparé, de telle façon que celui qui donne satisfaction ne soit pas poussé au-delà des bornes de sa patience et qu'il ne se repente pas d'avoir cédé à nos conseils.

[1] Cette lettre fut écrite à l'occasion des brigands qui avaient dépouillé quelques évêques, à leur retour du concile de Pise, en 1134.

LETTRE CXXXVII.

(Écrite l'an 1134.)

A L'IMPÉRATRICE DES ROMAINS [1].

Les Milanais n'étaient rentrés en grâce auprès du Pontife, qu'après avoir reconnu l'empereur Lothaire; saint Bernard prend de là occasion de les recommander à la clémence de l'impératrice.

Dans la réconciliation des Milanais [2], nous n'avons pas oublié l'avis que Votre Excellence nous avait donné auparavant. Quand même vous ne nous auriez pas averti, nous n'aurions pas porté moins d'attention à votre gloire et aux intérêts de votre royaume, comme nous le faisons partout et toujours, aussi fidèlement que nous le pouvons. Les Milanais ne sont rentrés dans les bonnes grâces du seigneur Pape et dans l'unité de l'Église qu'après avoir publiquement rejeté et renié Conrad, après avoir reconnu notre seigneur Lothaire comme leur maître et roi, et après avoir avec toute la terre proclamé ce dernier auguste empereur des Romains. De plus, suivant le conseil et l'ordre du seigneur Pape, ils ont juré, la main sur le saint Évangile, de vous donner une satisfaction convenable pour l'injure passée. C'est pourquoi nous rendons de grandes actions de grâce à la bonté divine, qui, sans nous exposer aux périls de la guerre et sans répandre de sang humain, a humilié ainsi vos ennemis. Nous supplions votre clémence souvent éprouvée par nous, pour qu'au moment donné nous

[1] L'impératrice se nommait Richère. Quelques personnes pensent que ce n'était pas à elle, mais à l'empereur, que la lettre était adressée.

[2] Les Milanais, s'étant vus excommuniés et privés de la dignité métropolitaine pour s'être attachés à Conrad et à Anaclet, résolurent de faire leur soumission, et touchés de repentir, grâce aux efforts de leur évêque Ribauld, successeur d'Anselme, qui avait été déposé, ils résolurent de rentrer en grâce auprès du Pape et de l'empereur. A cet effet, ils écrivirent à saint Bernard, dont ils connaissaient l'influence. Saint Bernard leur répondit, pour les féliciter de leurs nouveaux sentiments, et il leur promit d'aller les voir après le concile de Pise; il s'y rendit, en effet, accompagné de Guy, évêque de Pise, et de Matthieu, évêque d'Albano, comme légats *a latere*, pour mettre fin au schisme suscité par Anselme. Les Milanais reçurent ces envoyés, et particulièrement saint Bernard, avec une vénération et un enthousiasme extraordinaires. Ils tinrent une assemblée dans laquelle ils abjurèrent le parti d'Anaclet, reconnurent Innocent, se séparèrent de Conrad, et proclamèrent publiquement Lothaire empereur et roi. Ils jurèrent, en outre, solennellement de donner satisfaction pour le passé. Saint Bernard, durant son séjour à Milan, fit de nombreux miracles. De là il se rendit, sur l'ordre du Pape, dans les autres villes de la Lombardie. Voy. Sigonius, *de Regno Ital.*, lib. II, ad an. 1134.

vous trouvions bienveillante et favorable, lorsque les Milanais imploreront votre pardon par l'entremise du seigneur Pape, médiateur de leur réconciliation; qu'ainsi ils ne se repentent pas d'avoir obéi à de sages conseils, et que, de votre côté, vous receviez d'eux le service et l'honneur qui vous sont dus. Car il ne convient pas que vos fidèles, qui travaillent pour votre gloire, soient confondus devant vous; or ils le seront, si après avoir, sur la foi de votre bonté, promis l'indulgence, ils vous trouvent inexorable, ce qu'à Dieu ne plaise, lorsqu'ils interviendront pour ceux auxquels ils ont donné cet espoir.

LETTRE CXXXVIII.

(Écrite l'an 1133.)

A HENRI, ROI DES ANGLAIS [1].

Il demande au roi des secours pour le pape Innocent.

A Henri, très-illustre roi des Anglais, Bernard, dit abbé de Clairvaux : honneur, prospérité et paix.

Il faudrait être insensé ou ignorer absolument ce que vous êtes, pour prétendre vous donner des leçons, particulièrement sur les choses qui regardent l'honneur. Il suffit donc de vous exposer l'affaire simplement et en peu de mots, car il est superflu d'en dire beaucoup à qui pénètre tout facilement. Nous sommes à l'entrée de la ville, le salut est à notre porte, la justice est avec nous, mais cet aliment n'est pas du goût des soldats romains. Ainsi nous nous rendons Dieu propice par notre bon droit, nous effrayons l'ennemi par notre armée; nos troupes seules manquent du nécessaire. Que faudrait-il donc pour achever votre ouvrage, après cet accueil honorable et magnifique que vous avez fait au seigneur pape Innocent? Vous le savez mieux que moi.

[1] Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, reçut avec beaucoup d'honneur, à Chartres, le pape Innocent, quand celui-ci eut été forcé de se réfugier en France. Il l'accueillit également à Rouen, où il lui fit remettre des présents de lui, des grands et même des Juifs de son royaume. Ce fait eut lieu en 1131. En 1132, l'empereur Lothaire n'ayant pas assez de forces pour s'emparer de Rome, qu'il voulait rendre au Pape, saint Bernard demanda, par notre lettre, des secours au roi d'Angleterre, qui ne put pas en fournir. (Voy. Guillelmus Malmesburiensis, *Historiæ novellæ*, lib. I; Baronius, an. 1135.)

LETTRE CXXXIX.

(Écrite l'an 1135.)

A L'EMPEREUR LOTHAIRE.

Il exhorte l'empereur à réprimer les schismatiques; il lui recommande l'affaire d'une église située près de Toul.

A Lothaire, par la grâce de Dieu auguste empereur romain, Bernard, dit abbé de Clairvaux : ce que peut la prière d'un pécheur.

1. Béni soit Dieu qui vous a choisi [1] et qui a relevé ainsi le rempart de notre salut, pour accroître l'éclat et la gloire de son nom, pour réparer l'honneur de l'empire, pour secourir son Église dans les mauvais jours, enfin pour opérer maintenant le salut au milieu de la terre. Car c'est son ouvrage, si la couronne de votre gloire, croissant et progressant d'une façon merveilleuse en splendeur et en magnificence devant Dieu et devant les hommes, s'agrandit et s'élève ainsi de jour en jour. C'est certainement son ouvrage et un effet de sa puissance, si vous avez dernièrement achevé avec tant de bonheur le voyage pénible et périlleux que vous aviez entrepris pour la paix du royaume et pour la délivrance de l'Église. Car vous avez très-glorieusement obtenu à Rome la plénitude de la souveraineté impériale, et cela avec peu de troupes; triomphe plus grand qui devait faire briller avec plus d'éclat l'étendue de votre foi et de votre courage. Que si devant une si petite armée la terre a tremblé et s'est apaisée, quelle terreur n'envahira pas le cœur des ennemis, lorsque le roi aura commencé à s'avancer en déployant la force de son bras? La justice de sa cause l'animera davantage encore; bien plus, une double nécessité l'entraînera. Ce n'est point à moi à vous exhorter au combat; mais c'est à un défenseur de l'Église, je le dis en toute assurance, à empêcher la rage des schismatiques de dévaster

[1] Lothaire, duc de Saxe, était un prince très-recommandable et très-pieux. (Voy. Guillaume de Tyr, lib. XII, cap. 16; Otto Frisingen., lib. VII, cap. 17; Sigonius, etc.) Pierre, diacre, rapporte qu'en temps de campagne il se levait au point du jour, et entendait trois messes; la première pour les défunts, la seconde pour son armée, et la troisième pour lui-même. Sur les conseils de saint Bernard, il se rendit en Italie, et, malgré la faiblesse de son armée, il vint à Rome pour rétablir Innocent sur son siége, et recevoir de lui la couronne impériale, qui lui fut donnée dans l'église de Latran, pendant qu'Anaclet occupait la basilique du Vatican et les lieux fortifiés de la ville. (Voy. Baronius, an. 1132; Sigonius, lib. XI.) Cependant Orderic Vital (lib. XIII, pag. 896) donne une version différente, et n'admet pas que Lothaire ait toujours soutenu le parti d'Innocent

l'Église; c'est à César à reprendre sa propre couronne sur l'usurpateur Sicilien [1]. Car, de même que c'est certainement au mépris des droits du Christ que la descendance d'un Juif occupe le siége de Pierre, de même sans nul doute tout homme qui se fait proclamer roi en Sicile s'élève contre César.

2. Or, si César a le double devoir de restituer à César ce qui est à lui, et à Dieu ce qui est à Dieu, pourquoi les affaires de Dieu souffrent-elles à Toul, quoique César n'en retire aucun profit? Il est à craindre que la négligence des petites choses ne soit un obstacle pour les grandes. Voici ce que je veux dire : L'église de Saint-Gengulf [2] est, dit-on, injustement et violemment opprimée dans cette ville; on rapporte que, par je ne sais quel artifice, on a surpris votre prudence et que vous avez interposé vos prières pour arrêter le seigneur Pape qui se préparait à lui faire rendre justice. Je vous conseille et je vous conjure d'agir avec plus de sagesse, de retirer cette intervention funeste et de laisser agir la justice, avant que cette église soit entièrement détruite. Je suis pauvre, cependant je vous suis fidèle, et si je vous semble importun, c'est peut-être pour cette raison. Nous saluons humblement dans la charité du Christ notre dame l'impératrice.

LETTRE CXL.

(Écrite vers l'an 1135.)

AU MÊME.

Il recommande à Lothaire les Pisans, qui étaient pleins de zèle pour le Pape.

Je me demande avec étonnement par quel artifice et par quel conseil on a pu surprendre votre vigilance, au point que des hommes qui méritaient doublement votre considération et vos bonnes grâces, reçussent de vous tout le contraire. Je veux parler des Pisans qui, les premiers et encore aujourd'hui les seuls, ont levé l'étendard contre l'envahisseur de l'empire [1]. Combien l'indignation royale ne se serait-elle pas plus justement enflammée contre ceux qui ont osé outrager un peuple vaillant et dévoué en toute occasion, surtout au moment où ce peuple ayant rassemblé plusieurs milliers de ses soldats, était allé combattre le tyran, venger l'injure faite à son maître et défendre la couronne impériale? Car pour appliquer avec beaucoup de convenance à cette nation ce qu'on disait autrefois du saint David : Quelle ville entre toutes, je vous prie, se montre fidèle comme Pise; et, comme elle, va, revient et marche aux ordres du roi [2] ? Ne sont-ce pas eux qui dernièrement ont fait lever le siége de Naples à l'unique et au plus puissant ennemi du royaume? Ne sont-ce pas eux encore qui dans une seule campagne, ce qui est à peine croyable, se sont emparés d'Amalfi, de Ravella, de Scala et d'Atrano, villes très-riches, bien fortifiées et jusqu'alors, dit-on, imprenables pour tous ceux qui les avaient attaquées? Qu'il y aurait eu de convenance, d'équité, de raison et de justice, à ce que la terre de ce peuple fidèle fût, au moins pendant qu'il faisait ces choses, mise à l'abri de toute attaque ennemie, autant à raison de la présence du Souverain-Pontife, que les Pisans gardaient et gardent encore chez eux avec les plus grands honneurs depuis son long exil, qu'à raison du service de l'empereur pour lequel eux-mêmes se trouvaient alors éloignés. C'est tout le contraire qui est arrivé; ceux qui ont offensé ont trouvé grâce; ceux qui ont servi se sont attiré le ressentiment. Mais peut-être ignoriez-vous encore ces choses? Aujourd'hui qu'elles vous sont connues, il est donc nécessaire, bien plus, il est de votre honneur et de votre intérêt que vous changiez de dispositions et de langage : que des hommes qui doivent être honorés des faveurs et des récompenses royales entendent donc de votre bouche et reçoivent de vous ce qu'ils méritent. Oh! combien ils ont mérité, ces Pisans, combien ils peuvent mériter encore! mais c'est en dire assez à un sage.

[1] Roger, duc de Sicile, est appelé usurpateur par saint Bernard, parce qu'il s'était emparé des provinces de Pouille et de Calabre, qui appartenaient à son cousin Guillaume, dont il était le tuteur. Il les garda depuis le pontificat de Calixte jusqu'à l'année 1136, époque à laquelle Lothaire les lui enleva. Mais il les reprit après le départ de Lothaire. Plus tard, il se réconcilia avec l'Eglise par l'entremise de saint Bernard et de Pierre le Vénérable. (Voy. Baronius et Otto Frisingen.)

[2] Saint Gengulf, Jangulf selon d'autres, vécut en Bourgogne, et y reçut le martyre en 759, d'après Sigebert. Saint Gérard, évêque de Toul, fit construire en 1065, à l'entrée méridionale de cette ville, une magnifique église en l'honneur de ce saint, dont un bras reposait dans cette basilique.

[1] Le duc Roger de Sicile.

[2] I Rois, XXII, 14.

LETTRE CXLI.

(Écrite l'an 1138.)

A HUMBERT, ABBÉ D'IGNY [1].

Il le blâme sévèrement de s'être témérairement, et sans réflexion, démis de l'emploi de supérieur.

1. Que le Dieu tout-puissant vous pardonne : qu'est-ce que vous avez voulu faire? Qui croirait qu'un homme doué de tant de vertus, se serait laissé emporter à un si grand mal? Comment ce bon arbre a-t-il pu produire un si mauvais fruit? Oh! que Dieu est terrible dans ses jugements sur les enfants des hommes. Ce qui m'étonne, ce n'est pas que le diable ait pu arriver à ce résultat, mais c'est que Dieu l'ait permis, après tant d'années que vous l'avez purement et dévotement servi, comme nous le croyons. Que fera-t-il d'un esclave négligent et paresseux comme moi, après avoir ainsi livré, du moins pour quelque temps, son serviteur fidèle entre les mains de ses ennemis? Quelle raison y a-t-il, je vous le demande, ou plutôt quelle impiété n'y a-t-il pas dans cette fuite dont vos enfants gémissent, et dont rient vos adversaires? Je suis surpris que l'exemple de l'abbé Arnold ne vous ait pas effrayé : si vous vous en souvenez, une semblable témérité de sa part fut bientôt punie par une fin méritée, mais terrible. Encore avait-il, comme je le sais, quelque prétexte, et vous n'en avez aucun. Vos moines désobéissaient-ils à vos ordres, vos convers étaient-ils paresseux dans leur travail, vos voisins vous persécutaient-ils dans votre personne ou dans vos biens? N'aviez-vous qu'un patrimoine médiocre et insuffisant, pour être forcé d'abandonner vos frères, faute de pouvoir les diriger ou les nourrir?

2. Prenez garde que cette parole de Dieu ne vous atteigne : *Ils m'ont haï sans raison* [2]. Car, qu'a-t-il dû vous faire, qu'il ne vous ait fait? Il vous a planté une vigne de choix, et de la plus belle apparence; il l'a entourée de la haie de la continence promise par les vœux; il y a creusé le pressoir d'une discipline très-austère, et il y a bâti la tour d'une sainte pauvreté, qui s'élevait jusqu'au ciel. Il vous en a établi le vigneron et le gardien; il vous a honoré dans vos travaux et il les bénira, si vous le laissez faire. Mais vous, ô crime! vous détruisez la muraille de cette vigne et vous l'exposez toute couverte de grappes excellentes, à tous ceux qui passent le long du chemin. Hélas! qui l'empêchera d'être ravagée par le sanglier de la forêt, et d'être dévorée par les bêtes sauvages? Il est surprenant que vous croyiez ainsi vous bien préparer à la mort, comme vous me l'avez écrit, et que vous ne craigniez pas de désirer mourir dans un si grand scandale et avec l'anathème du seigneur pape. Enfin, si cela était nécessaire, ne pouviez-vous choisir un autre temps que celui où je suis retenu par les besoins de l'Église universelle, et où je ne puis secourir cette malheureuse communauté que vous mettez en danger? Je vous en conjure au nom de Celui qui a été crucifié pour vous, cessez de tourmenter davantage des hommes déjà assez affligés, et renoncez à leur apporter tristesse sur tristesse. Car, pour vous avouer la vérité, je suis tellement affecté de ce déchirement général et profond de l'Église, que mon âme serait lasse de la vie, même quand vous et les vôtres seriez dans la paix.

[1] Humbert, religieux de la Chaise-Dieu, passa ensuite à Clairvaux. De là saint Bernard l'envoya, en 1127, gouverner dans le diocèse de Reims le monastère d'Igny, dont il fut le premier abbé. Ayant un grand amour pour la vie privée, il se démit de ses fonctions en 1138, pendant que saint Bernard était en Italie, d'où celui-ci lui écrivit la lettre ci-dessus. Mais Humbert, ayant persisté dans sa résolution, eut Guerric pour successeur, et se retira à Clairvaux, où il mourut en 1148. Saint Bernard fit un discours à l'occasion de sa mort.

[2] Jean, xv, 25.

LETTRE CXLII.

(Écrite l'an 1138.)

AUX MOINES DES ALPES [1].

Il loue les moines des Alpes qui avaient embrassé la règle de Cîteaux, et s'étaient aggrégés à Clairvaux; il les console de la perte de leur abbé, élevé à une dignité plus haute, et il les engage à élire un nouveau supérieur.

1. Votre bon Père, qui était aussi le nôtre, a été élevé par l'ordre de Dieu à une dignité plus haute. Faisons donc, mes très-chers, ce que dit le prophète : *Le soleil s'est élevé et la lune est restée à sa place* [2]. Il est l'astre qui rend illustre

[1] Le monastère des Alpes était en Savoie, et dépendait alors du diocèse de Genève. Il fut fondé par Humbert II, comte de Savoie; Gaspar Jongelinus, dans sa Notice des abbés de Cîteaux, rapporte cette fondation à l'an 1136; mais c'est plutôt l'aggrégation à l'ordre de Cîteaux qui eut lieu cette année, comme le rapporte Manrique dans ses Annales; la fondation serait donc antérieure. Guarin, dont il est question dans notre lettre, fut le premier abbé du monastère; il fut nommé ensuite évêque de Sion. C'est à cette nomination que saint Bernard fait allusion. (Voy. lettre 253; *Vit. S. Bern.*, lib. I, n° 67.)

[2] Habac., III, 11. La citation n'est pas conforme au texte de la Vulgate.

partout le monastère des Alpes, comme le soleil donne à la lune son éclat. Si donc il s'élève, demeurons à notre place, nous qui avons choisi d'être abaissés dans la maison de notre Dieu, plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs[1] Notre place, c'est l'abaissement, c'est l'humilité, c'est la pauvreté volontaire, l'obéissance, la paix, la joie dans le Saint-Esprit. Notre place, c'est d'être soumis à un maître, à un abbé, à une règle, à une discipline. Notre place, c'est de nous appliquer au silence, de nous exercer par les jeûnes, par les veilles, par les prières, par le travail des mains; c'est surtout de prendre la voie la plus excellente, qui est la charité; c'est de faire de jour en jour des progrès dans toutes ces choses et d'y persévérer jusqu'à la dernière heure. Nous sommes persuadé que vous faites tout cela assidûment.

2. Au reste, vous avez accompli une œuvre que tout le monde admire: c'est qu'étant déjà saints et ne comptant pour rien votre sainteté, vous avez voulu prendre part à celle des autres pour vous sanctifier davantage. Ce qu'on lit dans l'Évangile s'est accompli : *Lorsque vous aurez fait tout ce qui vous aura été commandé, dites: Nous sommes des serviteurs inutiles*[2]. Vous vous regardez comme inutiles et vous devenez humbles. Faire des actions justes et se croire inutile se rencontre chez peu de gens, et à cause de cela excite l'admiration du grand nombre. C'est là, oui, c'est là, ce qui d'illustres vous rend plus illustres encore; de saints, plus saints. Partout où cette nouvelle s'est publiée, elle a répandu une suave odeur. Cette vertu, à mon avis, est préférable aux jeûnes prolongés, aux veilles anticipées, enfin à tout exercice corporel; elle constitue cette piété véritable qui est utile à tout[3]. Avec quelle joie l'innombrable compagnie de Cîteaux ne vous a-t-elle pas reçus dans son sein; de quel visage souriant, les anges du haut de leur gloire n'ont-ils pas regardé ce spectacle? Ces esprits savent, en effet, que rien ne plaît tant au Dieu tout-puissant, qu'une société et une alliance de frères, puisqu'il dit par le prophète: *Le ciment est bon*[4]; et ailleurs : *Qu'il est bon et agréable que des frères soient unis ensemble*[5]; et de même : *Quand le frère aide son frère, tous deux seront consolés*[6].

3. On remarque encore dans cette action le parfum d'humilité qui s'y trouve. Combien cette humilité n'est-elle pas agréable au Seigneur, nous l'apprenons de celui qui dit : *Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles*[1], et le maître de l'humilité le montre lui-même en disant : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*[2]. Que dirai-je de notre petit troupeau de Clairvaux à qui vous vous êtes plus particulièrement unis? Avec quelle affection toute spéciale ne vous reçoit-il pas dans ses bras? On ne peut exprimer par des paroles les merveilleux effets de cette charité mutuelle, spirituellement répandue entre vous et nous. Il vous reste, frères, après avoir invoqué le Saint-Esprit, à vous hâter d'élire un père. Car, si vous nous attendiez, je craindrais que notre arrivée ne fût trop longtemps différée, et ce retard serait plein de périls. Mais appelez auprès de vous notre très-cher frère Godefroy, prieur de Clairvaux, qui en cela, comme en d'autres occasions, remplit notre place; prenez ses conseils, ou ceux des personnes qu'il enverra peut-être pour lui, s'il ne peut y aller; prenez aussi le conseil de votre père Guarin et choisissez une personne capable de procurer à Dieu de la gloire et à vous le salut. Frères, souvenez-vous de moi.

[1] Ps. LXXXIII, 11. — [2] Luc, XVII, 10. — [3] I Tim., IV, 8. — [4] Isaïe, XLI, 7. — [5] Ps. CXXXII, 1. — [6] Prov., XVIII, 19.

[1] Jac., IV, 6. — [2] Matth., XI, 29.

LETTRE CXLIII.

(Écrite vers l'an 1135.)

A SES RELIGIEUX DE CLAIRVAUX.

Il s'excuse de sa longue absence, lourde autant et plus encore pour lui que pour les siens; en attendant, il leur rappelle brièvement leurs devoirs.

A ses très-chers frères de Clairvaux, moines, convers[3] et novices, le frère Bernard : une joie perpétuelle dans le Seigneur.

1. Jugez par vous-mêmes de ce que je souffre. Si mon absence vous est pénible, personne ne doutera qu'elle ne me soit plus pénible encore;

[3] Autrefois, on appelait convers les adultes entrés en religion, *conversi ad religionem*, par opposition aux religieux offerts à Dieu dès l'enfance. Ici, les convers sont les frères lais dont il est question dans la lettre 141, n° 1. Ils assistaient à l'élection des abbés, sans doute comme autrefois le peuple prenait part, avec le clergé, à l'élection des évêques. Ils sont ici nommés avant les novices; dans le sermon 22 *de diversis*, ils ne sont nommés qu'après eux. Ils n'étaient pas admis dans le chœur. Saint Bernard les distingue des moines. Ils n'étaient pas, en effet, considérés comme tels dans les monastères Cisterciens, quoiqu'ils fissent une certaine profession. (Voy. *Exord. cisterc.*, cap. 15; voy. encore lettre 352 ci-dessous.) S'ils rentraient dans le monde, ils étaient incapables de se marier. Dans le monastère, ils étaient plus particulièrement employés aux travaux manuels et extérieurs. Ils portaient la barbe, d'où on les appelle quelquefois *fratres barbati*.

car il n'y a pas perte identique ni également lourde à porter pour vous qui n'êtes privés que de moi seul, et pour moi qui suis séparé de vous tous. Je dois nécessairement ressentir autant de soucis que vous êtes de religieux, m'affliger de mon absence, et redouter les périls pour chacun de vous. Ce double tourment ne me quittera pas, que je ne sois rendu à mes propres entrailles; je ne doute pas certainement que vous ne ressentiez cela aussi pour moi; mais moi, je suis seul. Une cause unique de tristesse pèse donc sur vous, une cause multiple et qui est relative à vous tous, pèse sur moi. Ce qui me tourmente, ce n'est pas seulement la nécessité de vivre encore quelque temps loin de vous, vous sans qui même la gloire de régner me semblerait une misérable servitude; mais c'est aussi d'être contraint de m'occuper d'affaires qui troublent entièrement le repos que j'aime, et qui peut-être ne conviennent guère à ma profession.

2. Maintenant que vous savez ces choses, mes retards, qui ne dépendent pas de ma volonté, mais des besoins de l'Église, ne doivent pas exciter votre indignation, mais votre compassion. J'espère qu'ils ne se prolongeront pas; quant à vous, priez pour qu'ils ne soient pas sans fruits. Si par hasard quelques maux pendant ce temps nous arrivent, il faut les considérer comme des avantages, puisque Dieu est en cause; comme il est bon et qu'il peut tout, il réparera facilement le dommage, non-seulement en entier, mais même en surabondance. C'est pourquoi ayons bon courage; nous avons avec nous Dieu, en qui nous vous sommes présent, quelle que soit la distance qui semble nous séparer de vous. Que quiconque parmi vous se montre fidèle à ses devoirs, humble, craintif, zélé pour la lecture, vigilant dans la prière, soigneux de la charité fraternelle, ne me croie pas absent pour lui; car comment ne serais-je pas présent en esprit auprès de celui qui ne fait qu'un cœur et qu'une âme avec moi? S'il y avait parmi vous, ce qu'à Dieu ne plaise, quelque religieux médisant, à double parole, aimant le murmure, opiniâtre, impatient de la discipline, ou inquiet et vagabond, et qui ne rougît point de manger son pain dans l'oisiveté, quand je lui serais présent de corps, comme lui-même se serait éloigné de Dieu, mon âme serait grandement séparée de lui, non par la distance des lieux, mais par celle des mœurs.

3. En attendant que j'arrive, frères, servez le Seigneur dans la crainte, afin qu'un jour délivrés des mains de vos ennemis, vous le serviez sans alarmes. Servez-le dans l'espérance, parce qu'il est fidèle à ses promesses: servez-le comme il le mérite, car il mérite beaucoup. Pour ne pas parler du reste, ce n'est certes pas sans droit qu'il réclame pour lui notre vie, par cela seul qu'il a pour elle donné la sienne. Que personne ne vive donc pour soi, mais que tous vivent pour Celui qui est mort pour eux[1]. Pour qui, en effet, vivrai-je plus justement que pour Celui sans la mort duquel je ne vivrais pas? Pour qui plus utilement, que pour Celui qui promet la vie éternelle? Pour qui plus nécessairement, que pour celui qui menace des flammes sans fin? Mais je sers volontairement, parce que la charité donne la liberté. C'est à cela que je vous engage, vous, mes propres entrailles; servez avec cette charité qui bannit la crainte, qui ne sent point les peines, qui ne s'inquiète pas des mérites, qui ne cherche point la récompense, et qui cependant est plus pressante que tout. Nulle crainte n'a tant de poids, nulle récompense tant d'attraits, nulle justice tant d'exigence. Que cette charité, très-chers et très-désirés frères, m'unisse inséparablement à vous; qu'elle me remette constamment devant vos yeux, surtout aux heures où vous priez.

LETTRE CLXIV.

(Écrite l'an 1137.)

AUX MÊMES.

Il leur expose la peine que lui cause sa longue absence de sa chère maison de Clairvaux, et il témoigne la plus tendre affection pour ses enfants, et son désir de les voir; il leur fait connaître cependant que sa consolation est dans ses grands travaux pour l'Église.

1. Mon âme est triste jusqu'à ce que je revienne et ne veut pas se consoler que je ne sois près de vous. Quelle est en effet ma consolation pendant les mauvais jours et dans ce lieu de mon pèlerinage? N'est-ce pas celle que vous me donnez dans le Seigneur? En quelque endroit que j'aille, votre doux souvenir ne me quitte pas; mais plus le souvenir est doux, plus l'absence est pénible. Hélas! faut-il que mon séjour à l'étranger se soit, non-seulement prolongé, mais encore aggravé! Et, en effet, comme le dit le prophète: *Ils ont ajouté à la douleur de mes blessures*[2], ceux qui pour quelque temps m'ont séparé de vous, au moins de corps. Nous souffrons déjà bien assez de cet exil commun qui nous fait, tant que nous sommes sur

[1] II Cor., v, 15. — [2] Ps. LXVIII, 27.

cette terre, voyager loin du Seigneur. A cet exil s'en est ajouté un autre qui m'est spécial, et qui me fait presque perdre patience, c'est d'être forcé de vivre sans vous. Longue tristesse, ennuyeuse attente, que de rester si longtemps assujetti à cette vanité qui domine toutes choses, d'être enfermé dans l'horrible prison de ce corps de boue; de n'être point encore délivré des liens de la mort ni des chaînes du péché, et d'être si longtemps séparé du Christ. Contre toutes ces peines, il y avait néanmoins pour moi une sorte de remède qui m'avait été certainement donné d'en-haut: c'était, à défaut de la gloire, qui nous est encore cachée, de contempler en attendant ce saint temple de Dieu que vous êtes. Il me semblait facile de passer de là à cet autre temple glorieux, vers lequel soupire le prophète en disant: *Je n'ai demandé qu'une chose au Seigneur et je la lui demanderai encore, c'est d'habiter dans sa maison tous les jours de ma vie, de contempler ses délices et de considérer son temple* [1].

2. Que dirai-je? Combien de fois cette consolation ne m'a-t-elle pas été retirée? Voici la troisième fois [2], si je ne me trompe, que mes entrailles me sont arrachées. Mes petits enfants ont été sevrés avant le temps; il ne m'est pas permis d'élever ceux que j'ai engendrés par l'Évangile. Enfin je suis contraint d'abandonner mes propres affaires et de prendre soin de celles des autres; et je me demande presque ce que je supporte plus difficilement d'être enlevé à celles-là, ou embarrassé dans celles-ci. Est-ce ainsi, bon Jésus, que toute ma vie se consumera dans la douleur et que mes années se passeront dans les gémissements? Seigneur, il serait meilleur pour moi de mourir que de vivre, pourvu toutefois que ce fût parmi mes frères, au milieu des miens et de mes plus chers amis. Ce serait certainement plus doux, plus naturel et plus sûr. Il est même de votre bonté de m'accorder quelque relâche, afin que je me repose avant de m'en aller pour ne plus revenir. Plaise à mon Seigneur que les yeux d'un père, tel que je puis l'être, moi qui ne suis pas digne d'être appelé de ce nom, soient fermés par les mains de ses enfants. Que ceux-ci voient mes derniers moments: qu'ils me consolent à ma sortie de ce monde; que par leurs désirs ils fassent monter mon âme, si vous l'en jugez digne, jusqu'à la compagnie des bienheureux, et qu'ils ensevelissent mon corps de pauvre avec les corps des pauvres! Voilà, si j'ai trouvé grâce devant vous, ce que je désire de tout mon cœur obtenir par les prières et par les mérites de ces mêmes frères. Mais cependant que votre volonté s'accomplisse et non pas la mienne! Je ne veux ni vivre, ni mourir pour moi.

3. Mais il est juste qu'après avoir appris ce qui m'afflige, vous n'ignoriez pas les choses qui me consolent, s'il en existe. D'abord, je crois que celui pour qui tous les êtres vivent est la seule cause de tous les travaux et de toutes les souffrances que j'endure. Que je le veuille ou non, je dois vivre nécessairement pour celui qui a acheté ma vie au prix de la sienne; qui, juge miséricordieux et juste, a le pouvoir de nous dédommager au dernier jour, si nou souffrons quelque chose pour lui. Que si je combats à son service malgré moi, ce n'est qu'une tâche qui m'est imposée et je n'en serai pas moins un méchant serviteur; mais si je le fais de bon gré, j'en ai la gloire, et, dans cette pensée, je respire un peu. De plus, j'ai fait souvent l'expérience, et vous-mêmes en savez quelque chose, que la grâce divine, sans que je l'eusse mérité, m'a souvent béni dans mes travaux et qu'elle n'a pas été inutile en moi. Dans les circonstances actuelles je dirais volontiers encore pour vous consoler, que la présence de notre petitesse a été et est nécessaire à l'Église, si cela ne sentait pas la vanité. Mais il vaut mieux que vous l'appreniez par d'autres.

4. Vaincu par les pressantes instances de l'empereur, par les ordres du pape, par les prières de l'Église et des princes, malgré notre chagrin et nos résistances, malgré notre faiblesse et nos infirmités, ne voyant autour de nous, pour dire la vérité, que la pâle image d'une horrible mort, nous sommes entraîné dans la Pouille. Demandez ce qui doit donner la paix à l'Église; faites des vœux pour notre santé, afin que nous vous revoyons encore, que nous vivions et que nous mourions avec vous: pour vous, vivez de façon à être exaucés. Malade, pressé par le temps, j'ai dicté cette lettre au milieu des larmes et des sanglots; notre très-cher frère Baudoin qui tenait la plume en est témoin [1]. L'Église l'a appelé à un autre emploi et à une autre dignité. Priez aussi pour lui comme pour mon unique consolation, comme pour celui en qui mon esprit se repose le plus. Priez pour le seigneur pape qui vous honore tous ainsi que moi, d'une affection paternelle. Priez encore pour le seigneur chancelier qui me tient

[1] Ps. XXVI, 4.

[2] On voit par là que saint Bernard alla trois fois en Italie.

[1] Baudouin, premier cardinal sorti de l'ordre de Cîteaux, reçut cette dignité du pape Innocent, au concile de Clermont

lieu de mère[1], et pour ceux qui sont avec lui, pour le seigneur Luc, pour le seigneur Chrysogone, pour maître Yves[2], qui se montrent envers nous comme les enfants de notre mère. Le frère Bruno[3] et le frère Gérard qui sont avec moi vous saluent et vous supplient de prier pour eux.

LETTRE CXLV.

(Écrite vers l'an 1137.)

AUX ABBÉS ASSEMBLÉS A CÎTEAUX.

Il désire qu'ils soient témoins de ses travaux et de ses peines, et il cherche par là à faire excuser son absence. Il souhaite de ne pas mourir en voyage, mais au milieu des siens.

C'est au milieu d'une grande faiblesse de corps et d'une grande angoisse de cœur, Dieu le sait, que j'ai dicté pour vous ces mots, malheureux que je suis, homme né pour la peine, et pourtant votre frère! Plaise à Dieu que je mérite d'avoir pour intercesseur auprès de votre assemblée, l'Esprit même au nom duquel vous êtes réunis, pour qu'il grave dans vos cœurs les calamités que je souffre, et qu'il représente à votre affection fraternelle la triste et suppliante image de ce que je suis. Je ne demande pas qu'il crée en vous une miséricorde nouvelle, car je sais combien cette vertu est familière à votre congrégation; mais je prie pour que vous sentiez au fond de votre cœur avec quelle affection et quelle grande affection vous devez avoir pitié de moi. Je suis certain, en effet, que si cela vous est donné, aussitôt les larmes jailliront du trésor de votre charité, que les sanglots, les gémissements et les soupirs s'en échapperont et frapperont le ciel. Dieu les entendra, il s'apaisera envers moi et il dira : Je t'ai rendu à tes frères, tu ne mourras pas parmi les étrangers, mais au milieu des tiens. Je suis en vérité accablé par tant de travaux et de douleurs que souvent la vie même me pèse. Je parle humainement à cause de ma faiblesse, car je désire que ma mort soit différée jusqu'à ce que je sois revenu auprès de vous, afin de ne mourir qu'au milieu de vous. Au reste, frères, rendez droits vos désirs et vos voies; ne réglez et n'établissez rien que de juste, que d'honnête, que de salutaire; préoccupez-vous avant tout de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix, et le Dieu de paix sera en vous.

en 1130. Il ne dédaignait point de servir de secrétaire à saint Bernard. Voy. lettres 245, 201 ci-dessous.)

[1] Haimeric.

[2] Luc, créé en 1132 cardinal au titre de Saint-Jean et de Saint-Paul; Chrysogone, créé en 1134 cardinal au titre de Sainte-Marie du Portique; Yves, chanoine régulier de Saint-Victor de Paris, créé en 1130 cardinal au titre de Saint-Laurent à Damas. La lettre 193 lui est adressée.

[3] Bruno est dit, dans la lettre 209 ci-dessous, avoir eu beaucoup de disciples en Sicile. Gérard paraît être le frère de saint Bernard.

LETTRE CXLVI.

A BURCHARD, ABBÉ DE BALERNE[1].

Il se réjouit de ce que ses peines pour le former n'aient point été inutiles; il dit cependant que l'heureux succès en doit être attribué à Dieu.

1. Votre parole est véhémente et enflammée, enflammée de ce feu que le Seigneur a envoyé sur la terre. Je l'ai lue, et mon cœur s'est embrasé dans ma poitrine; j'ai béni cette fournaise qui laissait échapper de telles étincelles. Votre cœur n'était-il pas ardent en vous-même, quand vous dictiez ces choses? l'homme de bien tire le bien du bon trésor qui est en lui. Si j'ai travaillé pour vous, comme vous le rappelez humblement, je ne le regrette pas. J'ai labouré dans l'espoir de recueillir des fruits, et mon espoir ne m'a pas trompé. C'est là le fruit de mes œuvres, dont mon cœur se rassasie sur une terre étrangère; je sens par ma propre expérience que ma semence n'est tombée ni le long du chemin, ni sur les pierres, ni au milieu des épines, mais dans une terre bonne et très-bonne. Si, quand j'enfantais, j'étais dans la tristesse, au milieu de ma joie présente je ne me souviens plus de mon accablement, parce qu'un enfant est venu au monde. Je dis enfant pour l'innocence, non pour la raison; le Sauveur pourrait le proposer aux vieillards comme un modèle, en disant : *Si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme ces petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux*[1]. Cet enfant pourra dire : *J'ai eu plus d'intelligence que les vieillards, parce que j'ai cherché vos commandements*. Et encore : *Je suis jeune et dédaigné, mais je n'ai point oublié les préceptes de votre justice*[2].

2. Je vous glorifie, ô Père, Seigneur du ciel

[1] Balerne était une maison de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1136 dans le diocèse de Besançon. Burchard en fut le premier abbé.

[2] Matth., XVIII, 3. — [3] Ps. CXVIII, 100, 141.

et de la terre, d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents et de les avoir révélées aux petits [1]. Il en a été ainsi, ô Père, parce que vous l'avez voulu. Ce n'est point par leur propre mérite, mais par votre volonté qu'ils sont ce qu'ils sont. Vous ne trouvez pas les mérites, vous les prévenez; car nous avons tous péché et nous avons besoin d'être prévenus. Reconnaissez donc, frère, que vous aussi, vous avez été prévenu, prévenu au milieu des plus douces bénédictions, non par moi, qui ne suis rien, mais par Celui qui m'a prévenu moi-même, en m'inspirant de vous instruire sur votre salut. Tout ce que vous pouvez m'attribuer de plus, c'est d'avoir planté, c'est d'avoir arrosé; mais que suis-je sans celui qui donne la croissance? Soumettez-vous donc à lui en toute humilité; attachez-vous à lui de tout votre dévouement. Mais servez-vous de moi comme de son esclave, comme de votre frère dans la servitude, comme de votre compagnon de voyage, comme de votre cohéritier futur dans la patrie; pourvu toutefois que j'accomplisse avec zèle le ministère pour lequel je vous ai été envoyé, et que je fasse tout ce qui est en moi pour que vous receviez l'héritage du salut. Je réponds ainsi aux plaintes que vous m'avez faites. Quand j'arriverai, je m'occuperai de vos besoins comme s'ils étaient les miens.

LETTRE CXLVII.

(Écrite l'an 1138.)

A PIERRE, ABBÉ DE CLUNY.

Pierre avait envoyé à Bernard, Gébouin, archidiacre de Troyes, pour le consoler des nombreux et difficiles travaux qu'il accomplissait laborieusement dans l'intérêt de l'Eglise. Bernard fait avec beaucoup de douceur l'éloge de sa bonté, et lui annonce que, le schisme se trouvant éteint, l'Église sera dans un état plus heureux.

A son très-révérend Père et seigneur, à Pierre, abbé de Cluny, son ami Bernard : ce que souhaite un ami.

1. Que l'Orient des cieux vous visite, homme de bien, parce que vous m'avez visité sur une terre étrangère, et que vous m'avez consolé dans le lieu de mon exil. Vous avez bien fait de songer à moi qui suis indigent et pauvre. J'étais absent et absent depuis longtemps, vous vous êtes souvenu de mon nom, vous si grand et occupé à de si grandes choses. Béni soit votre saint ange qui a suggéré cette pensée à votre charitable cœur; béni soit notre Dieu qui vous a déterminé à la suivre! Voici entre mes mains de quoi me glorifier devant les nations étrangères; c'est votre lettre, cette lettre par laquelle vous épanchez votre âme devant moi. Je me glorifie d'avoir une place, non seulement dans votre souvenir, mais encore dans votre estime. Je me glorifie d'être honoré de votre amour, je suis fortifié par l'abondante suavité de votre cœur. Bien plus, je me glorifie même de mes tribulations, si j'ai été jugé digne d'en endurer quelques-unes pour l'Église; car le triomphe de l'Église est ma gloire et me fait relever la tête. Si nous partageons ses travaux, nous partagerons aussi sa consolation. Nous avons dû travailler et souffrir avec notre mère, de crainte qu'elle ne se plaignît de nous en disant : *Ceux qui étaient avec moi se sont tenus éloignés, et ceux qui en voulaient à ma vie, m'ont fait violence* [1].

2. Grâces soient rendues à Dieu qui lui a donné la victoire, qui l'a glorifiée dans ses travaux et qui les a fécondés. Notre tristesse s'est changée en joie, nos gémissements se sont transformés en concerts. L'hiver est passé, la pluie s'est éloignée et a cessé, les fleurs ont apparu sur notre terre, le temps de la taille est arrivé, on a coupé le sarment inutile et la branche pourrie. Lui, ce méchant qui a fait pécher Israël [2], a été englouti par la mort et jeté dans le sein de l'enfer. Car, selon le prophète, il avait fait un pacte avec la mort et contracté une alliance avec l'enfer [3]; c'est pourquoi, selon Ézéchiel, sa perte est venue et il ne vivra plus de l'éternité. Un autre encore, de tous le plus grand et aussi le plus cruel ennemi [4], a également été retranché. Il était cependant un des amis de l'Église, mais de ceux dont elle a coutume de se plaindre en disant : *Mes amis et mes proches se sont levés et avancés contre moi* [5]. S'il en reste encore, nous espérons qu'ils subiront bientôt le même jugement. Je suis sur le point de retourner vers

[1] Matth., XI, 25, 26.

[1] Ps. XXXVII, 12, 13.

[2] L'antipape Anaclet mourut en 1138. Ernaldus (*Vit. S. Bernardi*, lib. II, cap. 7) rapporte les détails de sa mort. Frappé par l'ange exterminateur, il eut, dit cet auteur, trois jours pour se repentir; mais il ne voulut pas le faire, et il mourut dans le désespoir. Le lieu de sa sépulture est inconnu. Orderic rapporte (pag. 915) qu'il fut frappé de mort subite.

[3] Isaïe, XXVIII, 15.

[4] Ce passage semble s'appliquer à Gérard d'Angoulême, qui mourut l'an 1136. Orderic dit de lui que c'était un homme très-instruit, qui jouissait d'une grande réputation et d'un grand crédit à Rome, au temps des papes Gélase, Calixte et Honorius. (Voyez nos notes sur la lettre 126).

[5] Ps. XXXVII, 12.

mes frères, et si la vie m'est conservée, je repasserai par votre monastère, comme j'en ai l'intention. En attendant je me recommande à vos saintes prières. Nous saluons le frère Hugues le camérier, ceux qui sont autour de vous, et tout le reste de la sainte compagnie.

LETTRE CXLVIII.

(Écrite vers l'an 1138.)

AU MÊME.

Il répond brièvement à Pierre, et réserve une réponse plus longue pour une autre occasion.

Au seigneur Pierre, abbé de Cluny, Bernard : l humble hommage de son affection.

A la lecture de votre lettre, je me suis réjoui de ce que, vous si grand, vous aviez pris soin de prévenir par la douceur de vos bénédictions ce peu que je suis. Quand donc se présentera une occasion favorable, un lieu commode, un moment opportun pour nous voir, pour nous entretenir mutuellement, puisque vous le jugez convenable ? En attendant, nous avons fait à votre courte lettre cette courte réponse; nous vous écrirons volontiers plus longuement, quand nous saurons que nous ne vous sommes pas importun. Autrement, comment notre petitesse oserait-elle s'approcher de votre dignité, si votre humilité ne daignait nous y donner accès ?

LETTRE CXLIX.

(Écrite l'an 1138.)

AU MÊME.

Il lui conseille de ne pas faire tant d'efforts pour revendiquer le monastère de Saint-Bertin [1].

Vous savez, je pense, avec quelle peine je verrais arriver ce qui pourrait contrarier Votre Révérence. Avec cette assurance, je n'hésite pas à vous donner le conseil qui me semble devoir vous convenir. Je voudrais qu'au sujet du monastère de Saint-Bertin, vous agissiez avec plus de modération que vous ne l'avez fait jusqu'ici. Quand bien même vous pourriez vous l'attribuer pacifiquement et sans rencontrer de résistance, je ne vois pas cependant quel intérêt vous y avez. Je ne puis croire, en effet, que vous trouviez du plaisir dans un honneur accompagné d'un si lourd fardeau. Aujourd'hui, vous ne pourriez, sans beaucoup de peine, revendiquer le susdit monastère, ni, dit-on, le posséder en paix : la crainte de ces ennuis vous fournit, à ce qu'il me semble, une raison suffisante de vous tenir en repos.

[1] Le monastère de Saint-Bertin était situé près de Saint-Omer. En 1100, il était dans un tel état de décadence et de misère, que douze religieux à peine pouvaient y vivre. Lambert, qui en était abbé, le remit à saint Hugues, abbé de Cluny, qui y fit refleurir l'ordre et la régularité ; bientôt il s'y trouva cent cinquante religieux, qui portèrent la réforme dans plusieurs monastères de France et de Belgique. Après la mort de saint Hugues, les religieux de Saint-Bertin secouèrent la dépendance de Cluny, et le différend en vint à ce point qu'on vit, pour ce monastère, deux abbés, Simon et Jean, que le pape Innocent II déposa tous deux. Enfin, à l'instigation de saint Bernard, Pierre le Vénérable renonça à ses droits, et les religieux de Saint-Bertin furent indépendants.

LETTRE CL.

(Écrite l'an 1133.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT.

Il loue le Pontife des divers actes de justice que celui-ci avait accomplis, et il excite son zèle contre l'ambition de Philippe, qui tâchait de s'emparer du siége de Tours par des moyens illégitimes.

1. Que la santé du chef reflue dans les membres ; que l'huile parfumée qui coule de la tête sur la barbe, descende jusqu'à l'extrémité des franges du vêtement. Si les brebis ont pris la fuite, quand le pasteur a été frappé, maintenant il est sain et sauf; qu'elles reviennent donc tranquillement au pâturage. Voici ce que nous voulons dire. Les fréquentes nouvelles qui se répandent des accroissements multipliés de votre gloire, réjouissent la cité de Dieu. Il est donc juste que votre prospérité serve à l'affermissement de l'Église, et que, le Seigneur exaltant l'élu de son peuple, elle se sente exaltée, elle aussi, et reconnaisse l'augmentation de force qu'elle en éprouve. Car, si elle a souffert avec vous, elle doit régner avec vous : voilà ce qui est digne de vous et ce qui nous est nécessaire. Quoi donc ! si, dans la crainte et dans l'angoisse, la vigueur de la justice n'a pas langui, si la ferveur ne s'est pas attiédie, nous laisserons-nous abattre, aujourd'hui que nous approchons de la victoire ? La vertu qui a brillé dans la faiblesse, succombera-t-elle dans l'élévation ?

2. De quelle main vigoureuse, en effet, n'avez-vous pas rétabli l'ordre dans ce noble mona-

stère de Vézelay [1] ? La dignité apostolique n'a pas cru devoir céder, même pour un moment, ni au tumulte insensé d'une populace en armes, ni au désir effréné de moines révoltés et furieux, ni à ce qui est encore plus puissant que cela, à l'abondance des richesses. Que s'est-il passé à Saint-Benoît [2] ? La colère royale a-t-elle pu retenir l'esprit de liberté enflammé et armé contre la chair et le sang? Ainsi encore, les églises de Saint-Memmius [3] et de Saint-Satyre [4], ont été réformées d'une façon merveilleuse, et, de synagogues de Satan qu'elles étaient, elles ont été rétablies en sanctuaires de Dieu, sans égard pour les vaines résistances de tous ces fauteurs d'iniquité. De même à Liége, une épée barbare [1] suspendue sur votre tête, ne vous a point amené à céder aux demandes déshonnêtes et importunes d'un roi violent et irrité. Qui vous accorderait assez de justes éloges pour avoir, ces jours-ci, tout récemment, frappé d'une main puissante, quoique éloignée, les perturbateurs de l'église d'Orléans [2] ? En vérité, la flèche de Jonathas n'est point alors retournée en arrière, et sa lance ne s'est pas écartée. Il est vrai, cependant, qu'à cette parole, le roi a été troublé ; mais Jérusalem ne l'a point été avec lui ; et lui-même, à la fin, s'est adouci dans sa colère. Il a rougi et il a craint de s'armer en vain contre le Seigneur et contre son Christ. Voilà tout ce qui élève votre magnificence au-dessus des cieux : puisse seulement un commencement si louable, être couronné par une fin qui en soit digne. Tous ceux qui vous aiment, l'attendent avec empressement et vous conjurent d'en hâter l'exécution.

3. Il est à présent nécessaire de venir en aide à l'église de Tours, sur-le-champ, avec le même

[1] Vézelay, dans le diocèse d'Autun, fut construit vers l'an 821 par Gérard, comte de Nevers, et par Berthe son épouse, pour des religieuses, qui furent ensuite remplacées par des religieux, puis par des chanoines séculiers l'an 1537. A l'instigation d'Henri, duc de Bourgogne, Guillaume, disciple de saint Mayol, abbé de Cluny, entreprit une première réforme de ce monastère ; et ensuite saint Hugues, abbé de Cluny, en releva une seconde fois la discipline relâchée. En 1103, le pape Pascal II soumit entièrement les moines de Vézelay à l'abbé de Cluny. (V. Duchesne, Notes sur la bibliothèque de Cluny.) Ils essayèrent de se soustraire peu à peu à cette autorité, mais le pape Innocent les y fit rentrer. L'historien de Vézelay rapporte ainsi ce fait : « L'église de Vézelay jouit tranquillement et sans réclamation de son indépendance pendant environ trois cents ans à partir de sa fondation, et put se choisir des supérieurs tant parmi ses propres religieux que parmi ceux des autres monastères; mais ensuite les Cluniciens, qui leur étaient bien postérieurs, essayèrent subrepticement de l'assujettir. Ils revendiquèrent d'abord le droit d'approuver, puis celui de faire l'élection, et ils alléguèrent faussement que le soin de cette église leur avait été attribuée par le pape Pascal II. C'est pourquoi cette église eut à supporter, sous le pontificat d'Innocent II, de grands scandales, n réclamant son indépendance primitive, tandis que, par la violence du pape Innocent et du comte de Nevers, un supérieur venu de Cluny lui était imposé. Presque tous les religieux furent emprisonnés, etc. » (*Spicilége* d'Achery, tom. II.)

[2] Saint-Benoît-sur-le-Pô, au sujet duquel Grégoire VII et Calixte II prirent la même mesure que pour Vézelay; ils défendirent qu'aucun abbé y fût élu sans l'assentiment ni l'ordre de l'abbé de Cluny, ni que l'abbé élu fût consacré par aucun évêque, s'il n'était muni de lettres de recommandation dudit abbé. Cette défense ayant été violée, Innocent, sur la demande de Pierre le Vénérable, ordonna à l'abbé Guillaume, qui avait été élu et ordonné sans l'assentiment des moines de Cluny, de se présenter devant eux, et de leur témoigner obéissance et respect. (V. Biblioth. de Cluny, col. 2452.)

[3] Saint Memmius, descendant d'une antique et illustre famille de Rome, fut envoyé en Gaule par saint Pierre, et fut le premier évêque de Châlons. En son honneur on fonda, près de cette ville, une célèbre église de chanoines qui, sur l'ordre d'Innocent II, adopta la règle des chanoines de Saint-Augustin.

[4] Mathilde, épouse de Godefroy de Bouillon, obtint du pape Pascal le corps du bienheureux martyr Satyre, dont on fait la fête aux nones de mars, et en son honneur elle fonda un collége de chanoines réguliers dans le diocèse de Bourges. Ceux-ci, en peu d'années, s'abandonnèrent à une vie tellement mondaine et relâchée, qu le pape Innocent fit mettre à leur place des chanoines de Saint-Augustin. (Voy. *Memoriale historiarum.*)

[1] Ce passage s'applique surtout à la question des investitures que réclamait l'empereur Lothaire, et que le pape Innocent refusait. « A cette époque, dit l'abbé Ursperg, le Pape alla trouver l'empereur Lothaire, et lui demanda son appui contre Pierre de Léon et ses partisans. L'empereur, en retour, réclama du Pape l'investiture des évêques, que les empereurs avaient eue pendant longtemps. Le Pape fut grandement troublé, attristé d'être venu, et inquiet de savoir comment il s'en retournerait, car il ne pouvait accéder à une demande qui avait déjà attiré tant de malheurs sur l'Église. Cependant, grâce aux instances et à l'intervention de saint Bernard, il put s'en aller en paix. »

[2] Quelques lettres insérées dans le *Spicilegium* d'Acheri, t. III, p. 153, nous font connaître ce qu'étaient ces perturbateurs. Et d'abord une lettre d'Archembauld, sous-doyen de l'église d'Orléans, à Henri, archevêque de Sens, nous apprend que le fauteur de cette dissension était un nommé Jean d'Orléans (le même qui, plus tard, fit tuer Archembauld ; voyez lettre 161). Ce Jean, intrus dans la dignité d'archidiacre, éprouva de l'opposition de la part d'Archembauld et des autres clercs, et alors il les accabla d'outrages, et leur enleva presque tous leurs biens, avec l'aide de ses partisans : Barthelémy, Chevecier, Zacharie Paganus, archidiacre; Jacques de Saint-Anian, sous-diacre. Aussi, en terminant, Archembauld demande-t-il qu'on lui rende justice contre ces malfaiteurs, qu'Henri, auquel il avait recours à cause de la vacance du siége d'Orléans, fasse interdire une église souillée par du sang versé et par de nombreux sacriléges, et qu'il ne tarde point à venger une injure qui tombait jusque sur le seigneur Pape. » On trouve une autre preuve de ces faits dans une lettre écrite par Geoffroi, évêque de Chartres, au même Henri. Cet intrus Jean s'appuyait peut-être sur l'autorité du roi pour revendiquer sa dignité. Le pape Innocent prit enfin les opprimés sous sa protection ; il confia à Geoffroi le soin d'arranger cette affaire, comme légat du Saint-Siége, et il contraignit les coupables à donner satisfaction.

zèle et d'une main également puissante; autrement elle est, elle aussi, près de sa ruine, si vous ne lui portez promptement secours. L'esprit de Gilbert[1], dit-on, a reparu dans Philippe, son neveu par la chair, et l'héritier de son ambition. Les tourments cruels et incessants que ce jeune homme fait subir à l'Église, sa mère, montrent assez combien est grande la passion de dominer qui brûle en lui. Le malheureux déchire presque les flancs de cette Église pour qu'elle l'enfante aux honneurs. Cependant par la volonté de Dieu un terme a été mis enfin à ses artifices, si toutefois il plaît à l'autorité apostolique de ratifier ce qui a été fait contre lui sous l'inspiration de la justice, sous la pression de sa méchanceté, et pour les besoins de la paix. A Dieu ne plaise, que votre douce majesté confonde les fidèles, auxquels elle a daigné confier cette affaire à terminer. Loin de nous, oui, loin de nous ce malheur, que la cruelle ambition trouve un refuge auprès du défenseur de l'innocence! Quelle n'est point son audace de tenter d'atteindre à ce résultat! quelle n'est pas sa démence de l'espérer! Deux fois déjà méprisant les ordres apostoliques, il s'est soustrait à la justice; et maintenant avec une témérité plus impudente encore, il n'en ose pas moins se présenter aux regards d'une si grande équité. Qui ne voit clairement, que cet homme, ne pouvant rien attendre de la justice, médite dans son impiété d'attaquer avec la puissance de l'argent l'invincible forteresse? Mais nous sommes en sécurité, car celui qu'on tente, c'est Innocent, et le fils de l'iniquité ne parviendra pas à le corrompre.

4. Au reste, très-doux Père, tandis que nous soupirons après votre présence, nous nous rappelons les uns aux autres le souvenir de votre abondante suavité; privés de l'une, nous nous consolons avec l'autre. Cette douceur toujours présente à notre cœur et revenant fréquemment sur nos lèvres est le sel de tous nos entretiens; elle charme nos oreilles, met l'onction dans nos paroles, la joie et la flamme dans nos cœurs: elle est bien connue dans les assemblées des saints, elle entretient les conversations, elle invite à la prière et elle la nourrit. Nous prions donc avec sollicitude pour vous et pour les vôtres, afin que votre mémoire mérite de subsister éternellement et que l'éternité pour laquelle vous travaillez dans le temps vous reçoive. Ainsi soit-il.

[1] Gislebert ou Gilbert, prédécesseur d'Hildebert qui, en 1125, était passé du siége du Mans au siége de Tours, qu'il occupa six ans et six mois. A sa mort, Philippe, neveu de Gilbert, envahit subrepticement ce siége avec l'appui de l'antipape Anaclet; ce qui motiva notre lettre et la suivante. Il fut enfin contraint de céder, et Hugues fut régulièrement élu à sa place. (Voy. *Analecta*, t. III, p. 338.)

LETTRE CLI.

(Écrite vers l'an 1133.)

A PHILIPPE, USURPATEUR DE L'ÉGLISE DE TOURS[1].

Il exprime la douleur profonde que lui a causée la conduite de Philippe, recherchant, par des voies illégitimes, à s'emparer du siége épiscopal de Tours.

Je gémis sur vous, mon très-cher Philippe; mais je vous en prie, ne riez pas de ma douleur, car si par hasard vous ne vous trouviez pas à plaindre, vous n'en seriez que plus digne de compassion. Voyez ce que vous pensez de vous-même: pour moi, je crois qu'il y a sujet de répandre sur vous des torrents de larmes. Ma douleur ne doit pas inspirer la raillerie, mais la pitié; car elle ne vient ni de la chair ni du sang; c'est votre perte, Philippe, et non celle de choses périssables, qui m'afflige. Je ne puis pas mieux exprimer combien est grande la cause de mon chagrin que par ces mots: il s'agit de Philippe. En disant cela, j'annonce l'affliction profonde de l'Église, qui vous a autrefois nourri dans son sein, et où vous étiez germant comme un lys, et tout florissant des dons du ciel. Qui ne s'écriait en ce temps-là: Quel adolescent de belle espérance, quel jeune homme heureusement doué! Mais hélas! cette couleur éclatante est changée[2]. Quel espoir a été enlevé à la France qui vous a donné le jour et qui vous a nourri! Oh! si vous pouviez le savoir[3] vous-même! Oui, si vous aviez

[1] « Hildebert, évêque de l'église de Tours, étant mort, les chanoines furent expulsés de leur siége par la violence du comte Geoffroy. Comme ils devaient procéder à l'élection canonique d'un évêque, ils se divisèrent en deux partis. Les uns, contre les canons, élurent, malgré la résistance des autres, un certain Philippe, neveu de l'ambitieux Gilbert, prédécesseur d'Hildebert sur ce siége. Philippe se rendit aussitôt auprès de l'antipape Anaclet pour obtenir la confirmation de son élection puis il revint à Tours. En attendant, Hugues, homme noble et sage, avait été élu canoniquement par le parti le plus saint du clergé, et il fut consacré dans l'église du Mans par Guy et les autres évêques de sa province. En apprenant ce fait, Philippe prit avec lui les ornements de l'église, et s'enfuit. » Tel est le récit des Actes des évêques du Mans. (Voy. *Analecta*, tom. III.) Saint Bernard, qui était alors à Viterbe, ayant appris ces faits, écrivit à Philippe la lettre ci-dessus; celui-ci s'apaisa pour quelque temps; puis, à la mort d'Anaclet, il recommença à troubler l'Église par ses menées, ce qui motiva la lettre précédente.

[2] Thren., VI, 1. — [3] Luc, XIX, 42.

la connaissance, vous auriez aussi la douleur [1], et votre douleur ferait que la nôtre à nous tous ne serait pas sans fruits. J'en dirais davantage, si je suivais mon inspiration ; mais je ne veux pas dans le doute en trop dire, et être comme un homme qui donne des coups en l'air [2]. Je vous ai écrit cette lettre pour que vous connaissiez l'étendue de notre affection envers vous et que vous sachiez que nous sommes dans le voisinage, si par hasard Dieu vous inspire de rechercher un entretien avec nous et de nous faire jouir de votre présence désirée. Nous sommes en effet à Viterbe [3], et nous avons appris que vous êtes à Rome. Daignez nous faire connaître par votre réponse les sentiments que notre lettre aura fait naître dans votre cœur, quels qu'ils soient, afin que nous sachions ce que nous avons à faire et si nous devons plus ou moins nous affliger. Que si vous méprisez tout et que vous ne nous écoutez en rien, je ne perdrai pas le fruit de ma lettre qui est inspirée par la charité ; vous au contraire vous répondrez de votre mépris devant un terrible tribunal.

LETTRE CLII.

(Écrite vers l'an 1135.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT, POUR L'ÉVÊQUE DE TROYES.

Que la lâcheté des évêques entretient l'insolence des clercs ; que les peines de l'évêque de Troyes proviennent de ce qu'il a réprimandé des clercs.

L'insolence des clercs, qui naît de la négligence des évêques, trouble et afflige l'Église par toute la terre. Les évêques donnent aux chiens les choses saintes, et les perles aux pourceaux, et ceux-ci se retournant contre eux, les foulent aux pieds. Il est juste qu'ils les supportent tels qu'ils les ont formés. Ils les enrichissent des biens de l'Église, ils ne les corrigent point de leurs vices ; ils ont la peine de les endurer vicieux. Les clercs profitent des travaux d'autrui ; ils mangent les fruits de la terre sans les payer, et leur iniquité naît pour ainsi dire de leur embonpoint. C'est à eux aujourd'hui que s'applique vraiment cette antique parole de l'Écriture : *Le peuple s'assit pour manger et pour boire, puis ils se levèrent pour jouer* [1]. Une âme accoutumée au plaisir, et qui n'est point nettoyée par le sarcloir de la discipline, contracte de nombreuses souillures. Si vous essayez ensuite d'ôter cette rouille invétérée, ils ne souffrent pas que vous les touchiez, même du bout du doigt, mais suivant l'Écriture : *Ce peuple chéri s'est engraissé, puis il a regimbé* [2]. Des témoins iniques se sont levés, de ces hommes qui aiment toujours à mordre à la vie d'autrui et à négliger la leur. Votre serviteur vous supplie pour celui dont toute la faute dans cette division est, si je ne me trompe, d'avoir repris les fautes des clercs. Voilà pour l'évêque [3]. Maintenant c'est moi que j'excuse. Que Votre Paternité sache que la lettre par laquelle vous avez daigné me prier de me rendre auprès de vous, quand vous auriez pu me l'ordonner, ne m'est point parvenue avant la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie. Je ne dis donc pas : *J'ai acheté cinq paires de bœufs*, ou *j'ai acheté une ferme*, ou *je me suis marié* [4] ; mais j'avoue ce que vous n'ignorez pas, que j'ai des petits enfants à allaiter, et je ne vois pas comment je pourrais me rendre auprès de vous, sans un grand scandale, ni sans péril pour eux.

LETTRE CLIII.

(Écrite vers l'an 1135)

A BERNARD DE PORTES, DE L'ORDRE DES CHARTREUX [5].

Il avait demandé à saint Bernard son explication du cantique de Salomon ; saint Bernard allègue que sa faible science est au-dessous d'un tel ouvrage et des espérances qu'il suscite.

1. Vous me demandez instamment et constamment je vous refuse, par ménagement pour

[1] Ecl., I, 18. — [2] I Cor., IX, 26.

[3] Saint Bernard se trouvait alors à Viterbe ; c'était en l'année 1133, durant laquelle il fut envoyé par Innocent en Allemagne, auprès de l'empereur Lothaire. La lettre précédente, adressée au pape Innocent, paraît datée du même lieu. Dans le sermon II sur le cantique n° 14, il parle d'un autre séjour dans cette même ville.

[1] Exod., XXXII, 6. — [2] Deut., XXXII, 15.

[3] Sans doute Atton, évêque de Troyes. — [4] Luc, XIV, 18-20.

[5] Dans le manuscrit de Cîteaux, nous lisons cette observation : « Il faut savoir qu'il y a eu deux Bernard au monastère de Portes ; l'un prieur, l'autre soumis au prieur, qui devint plus tard cardinal. » Le prieur, d'abord moine d'Ambronay, fonda en 1115 la Chartreuse de Portes, et on lit de lui dans le Nécrologe : « La veille des ides de février 1152, mourut Bernard, premier prieur de Portes. » Longtemps auparavant, il s'était démis de son titre, et il avait eu pour successeur un autre Bernard, qui s'était démis lui-même de l'évêché de Belley. C'est à lui que Chifflet (voyez Préface au *Manuel des Solitaires*) croit que notre lettre était adressée. Enfin, il y avait en même temps un troisième Bernard qui, après la mort de saint Nanthelme, devint aussi prieur du même monastère, et

moi, non par mépris pour vous. Plût à Dieu que je pusse composer quelque chose qui fût digne de votre esprit et de votre zèle ! Je vous donnerais mes yeux et ma vie elle-même, si faire se pouvait, ami très-cher, frère que je voudrais embrasser sprituellement dans les entrailles du Christ, avec toute la plénitude de mon amour. Mais où trouverai-je assez d'intelligence, et quand aurai-je assez de loisir pour ce que vous demandez? Car, il me semble que ce que vous sollicitez n'est ni facile, ni peu important, ni tel que nous puissions le faire. Vous ne mettriez pas tant d'insistance à demander de petites choses. La fréquence de vos lettres et l'esprit ardent qui les animé montrent assez en cela votre intention et votre désir. Mais, plus je vous vois y apporter d'empressement, plus, croyez moi, je me fais scrupule d'y céder. Pourquoi ? Pour n'avoir pas le ridicule, quand vous attendez de grandes choses, d'apporter une souris. Voilà ce que je redoute et telle est la cause de mes hésitations. Qui s'étonnerait que j'aie peur de donner ce que je rougis de mettre au jour ? Je livre malgré moi, je l'avoue, ce qui me semble moins utile à publier que honteux à montrer. Qui, en effet, voudrait donner ce qui ne peut rapporter ni honneur à celui qui donne, ni profit à celui qui reçoit ? Je donne volontiers, je perds à regret. Je sais que celui qui espère de grandes choses voit d'ordinaire arriver les petites avec peu de plaisir ; or, le don qui n'est pas reçu avec plaisir est perdu, et non donné.

2. Avec le calme et les loisirs dont vous jouissez, vous vous appliquez à chercher partout de quoi rendre plus ardent le feu qui vous embrase, afin d'en être embrasé davantage et d'accomplir la volonté de votre Seigneur qui dit : *Que désiré-je, sinon qu'il brûle*[1] ? Je vous loue pourvu que vous cherchiez ces choses, là où vous n'aurez point ensuite à vous plaindre d'avoir été frustré dans votre espoir. Vous vous trompez, si vous les cherchez auprès de nous. Ce serait plutôt à moi à vous tendre la main pour les obtenir. Je sais sans doute qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir [2], pourvu que la chose donnée fasse honneur à qui la donne et soit utile à qui la reçoit; or je n'ignore pas que je n'ai à ma disposition rien de semblable. Je crains que si ce que je possède est apporté devant vous, vous n'ayez honte de l'avoir désiré et regret de l'avoir demandé. Mais quoi, ne serez-vous pas auprès de vous-même notre meilleure excuse? Que vos yeux donc vous convainquent. Je cède à votre insistance, pour que la réalité fasse au moins évanouir vos soupçons. J'ai affaire à un ami. Je ne ménage plus ma confusion, et pourvu que ce que vous désirez s'accomplisse, j'oublierai ma folie. Je fais donc recopier un petit nombre de sermons récemment dictés sur le commencement des cantiques de Salomon et je vous les envoie au plus tôt, avant même de les avoir publiés. Lorsque j'en trouverai le temps, si le Christ commande à mes occupations, je tâcherai de continuer cette œuvre, pourvu toutefois que vous m'y encouragiez. Je salue avec dévouement, par votre entremise, notre seigneur et père votre prieur, ainsi que les autres frères, et je les supplie en toute humilité, d'intercéder pour moi auprès de Dieu.

ensuite évêque. Ce qui est certain, c'est que le Bernard auquel est adressée notre lettre ainsi que la suivante, n'était pas prieur en 1135, puisque saint Bernard le prie de saluer le prieur, qui était alors le fondateur et le premier prieur du monastère. Portes était situé dans le Bugey, près du Rhône, à trois lieues de Belley, dans le diocèse de Lyon. (Voy. lettre 250.)

[1] Luc, XII, 49. — [2] Act., XXII, 39.

LETTRE CLIV.

(Écrite vers l'an 1136)

AU MÊME.

Ses affaires ne lui ont pas permis de tenir sa promesse de visiter la Chartreuse ; il lui envoie les sermons sur le Cantique que Bernard de Portes lui avait demandés.

Je ne puis, mon très-cher Bernard, vous dissimuler la tristesse de mon cœur, ni souffrir que vous ignoriez plus longtemps le tourment que j'éprouve. Me souvenant de mon ancienne promesse, j'avais un grand désir et j'avais formé le dessein de passer par chez vous, de revoir ceux que mon cœur chérit, et de leur demander des consolations pour mon voyage, du soulagement dans mes travaux, un remède à mes péchés. Mais, pour me punir de mes fautes, il est arrivé que sinon la bonne volonté, au moins le pouvoir m'a manqué. En vérité, je ne considère pas cela comme une faute, mais comme une peine de mes fautes passées. Soyez certain, homme de Dieu, qu'il n'y a eu de la part de votre ami, ni insouciance, ni négligence, ni paresse, mais que l'obstacle est venu d'une affaire qui ne pouvait être négligée, puisque c'était l'affaire de Dieu. Cependant ce ver me ronge continuellement et ma douleur est toujours devant mes yeux. Certes, j'ai assez d'autres tribulations, mais aucune, à dire vrai,

n'égale celle-là. Elle l'emporte sur les fatigues du voyage, sur l'incommodité de la chaleur, sur les angoisses et les soucis. Je viens de découvrir ma plaie à un ami : c'est à vous, frère, à être compatissant pour moi, c'est-à-dire à porter avec moi ma souffrance pour que je sois soulagé. Je vous demande instamment vos prières, et je demande par votre entremise celles des saints avec lesquels vous vivez. Je vous envoie les sermons sur le commencement des cantiques; vous me les aviez demandés, et je vous les avais promis. Quand vous les aurez lus, je vous prie de me faire savoir le plus promptement possible et à l'occasion, si je dois continuer ou en demeurer là.

LETTRE CLV.

(Écrite vers l'an 1135.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT, POUR LE MÊME BERNARD, QUAND CELUI-CI FUT ÉLU [1].

Que Bernard de Portes, destiné à un épiscopat de Lombardie, est certainement digne d'un tel honneur, mais qu'il convient mal pour ce pays, et qu'il vaudrait mieux lui réserver un autre siége.

Nous avons appris, vénérable Père, que Bernard de Portes, qui est chéri de Dieu et des hommes, était contraint par votre choix de se charger des labeurs et du fardeau de l'épiscopat. Il est louable et tout à fait digne de votre apostolat, de mettre au grand jour cette lumière cachée, afin que celui qui peut en conduire d'autres à la vie, ne vive pas pour lui seul. Jusqu'à quand, en effet, celui qui peut éclairer et brûler, ne fera-t-il que brûler en demeurant caché? Élevez-le donc sur un chandelier, s'il vous plaît, afin qu'il soit une lampe qui éclaire et qui brûle. Mais pourtant, ne l'exposez pas dans un endroit trop agité par la violence des vents, de crainte, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il ne s'éteigne. Or, qui ne connaît l'humeur insolente et inquiète de ces Lombards? Ou plutôt, qui les connaît mieux que vous? Vous savez mieux que nous combien cet évêché est troublé, et combien cette nation est turbulente. Or, que fera, je me le demande, que fera au milieu d'un peuple tumultueux, barbare et séditieux, un jeune homme dont les forces physiques sont brisées, et qui est accoutumé au calme du désert? Comment tant de sainteté pourra-t-elle s'accorder avec tant de perversité, tant de simplicité avec tant d'artifice? Réservez-le, s'il vous plaît, pour un lieu plus convenable et pour un autre peuple; qu'il commande à ceux auxquels il sera utile, et que la précipitation ne fasse pas périr les fruits qu'il pourra donner en son temps.

[1] Probablement sur le siége de Pavie, alors vacant par la mort de Pierre. Cette élection ne fut pas validée; le conseil de saint Bernard prévalut. Bernard de Portes fut élu ensuite au siége de Belley, dont il s'était déjà démis l'an 1147, comme nous l'avons dit; il devint alors prieur de Portes, d'après un titre cité par Chifflet.

LETTRE CLVI.

(Écrite l'an 1135 ou l'année suivante.)

AU MÊME, POUR LES CLERCS D'ORLÉANS.

Jusqu'à quand cette malheureuse église d'Orléans s'adressera-t-elle en vain au cœur du père des orphelins et du juge des veuves? Car cette noble Vierge d'Israël gît depuis déjà longtemps dans la poussière; elle est non-seulement veuve de son époux [1], mais encore privée de ses chers enfants. O douleur! il n'y a personne qui la relève. Combien de temps tarderez-vous à renvoyer auprès de leur malheureuse mère ces enfants qui crient vers vous? Je parle de ceux qui, après avoir perdu leurs maisons et leurs biens, n'ont trouvé pour leur vie d'autre asile que dans la fuite. Quelle cause retient ce bras intrépide, qui, jusqu'à présent, n'a point été refusé aux opprimés, et ne s'est jamais arrêté devant les insolents? Que tarde-t-il, dis-je, à arracher les affligés des mains des puissants, et à infliger aux superbes ce qu'ils méritent? S'il tarde, qu'il ne les abandonne pas tout à fait. Plus le secours est différé, plus il doit être énergique, plus il doit être complet dans le soulagement qu'il apporte. Que ce soit là, s'il vous plaît, le dédommagement de ce fâcheux retard. Que ceux qui ont orgueilleusement abusé de la patience apostolique, n'en retirent à la fin aucun avantage; et que ceux qui, sur votre parole, ont patiemment souffert, ne se repentent point un jour de leur patience.

[1] Après la mort de l'évêque Jean, le siége fut vacant pendant quatre ans, d'après Charles Saussaye (*Annales d'Orléans*); le doyen Hugues, ayant été élu, fut tué en chemin par des malfaiteurs, lorsqu'il revenait de la cour du roi, ainsi que le rapporte Orderic Vital sur l'année 1134. Cette lettre et la suivante furent écrites par saint Bernard, avant son troisième voyage à Rome en 1137.

LETTRE CLVII.

(Écrite l'an 1135.)

A HAIMERIC POUR LES MÊMES.

A son ami particulier, à Haimeric, par la grâce de Diéu cardinal-diacre et chancelier du Siége Apostolique, le frère Bernard de Clairvaux : qu'il brille des lumières de la sagesse et de la vertu.

Si je ne connaissais et votre compassion pour les affligés et votre zèle contre les superbes, je vous supplierais à temps et à contre-temps en faveur de maître Guillaume de Mehung[1] et de ses compagnons ; je vous exciterais contre ceux qui les oppriment et qui les calomnient. Mais je me bornerai aujourd'hui à vous rappeler cette affaire. C'est à vous de prouver promptement par des actes que cela suffit en effet.

LETTRE CLVIII.

(Écrite l'an 1133.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT SUR LE MEURTRE DE MAITRE THOMAS, PRIEUR DE SAINT-VICTOR DE PARIS[2].

A son très-tendre père et seigneur, à Innocent, Souverain-Pontife, Bernard, indigne abbé de Clairvaux : le peu qu'il est et qu'il peut dans le Seigneur.

1. La bête féroce qui a dévoré Joseph ne supportant pas les attaques de nos chiens, a, dit-on, cherché un refuge auprès de votre protection. A quel degré de folie cette misérable en est-elle arrivée, pour que, errante, fugitive et tremblante sur la terre, elle ait eu l'idée de fuir là surtout où elle devait avoir le plus à craindre ? Penses-tu donc, scélérat, que le siége de la suprême équité soit une caverne de voleurs ou un repaire de lions ? Ta gueule, écumante de rage et de fureur, est teinte du sang encore chaud du fils, et tu te réfugies dans le sein de sa mère, et tu oses te montrer aux regards de son père ? Cependant s'il demande une pénitence, il ne faut pas la lui refuser, mais s'il veut une audience, qu'il l'obtienne, je vous prie, comme celle qui fut accordée par Moïse au peuple qui avait fléchi le genou devant l'idole[1] ; par Phinées à l'israélite fornicateur[2] ; par Mathathias à l'homme qui sacrifiait aux démons[3] ; ou, pour vous proposer l'exemple d'un des vôtres, comme celle qu'Ananie et Saphire obtinrent du bienheureux Pierre[4] ; comme celle enfin, que donna le Sauveur à ceux qui trafiquaient dans le temple[5]. Ignorons-nous qu'il est des personnes dont les péchés sont connus avant le jugement[6] ? Est-ce que de la terre la voix du sang de ton frère ne crie pas contre toi ? Pour nous, nous croyons que l'âme de notre martyr, auquel en ces derniers jours ta cruauté a donné la mort, s'est unie aux âmes des autres martyrs, que d'une voix retentissante elle crie sous l'autel et qu'elle demande vengeance avec d'autant plus de forces que son sang a été plus récemment répandu sur la terre.

2. Mais, dit-il, est-ce donc moi qui l'ai tué ? Ce n'est pas toi sans doute, mais ce sont les tiens qui l'ont fait, et à cause de toi. Si c'est par ton ordre, à Dieu de le voir et de le juger ! Si tu es excusable, toi dont les dents sont des armes et des flèches, dont la langue est un glaive acéré, les Juifs non plus ne doivent pas être accusés de la mort du Christ, puisqu'ils ont eu la précaution de ne pas mettre la main sur lui. Ne pouvant plus suivant son habitude exercer ses exactions illicites sur les prêtres au moyen de son archidiaconat, parce que le bienheureux Thomas, ami et défenseur de la justice, s'y opposait avec autant de zèle que d'a-

[1] Mehung est une petite ville située sur la Loire, au-dessous d'Orléans; il y avait là une église collégiale dédiée à Saint-Lefard, et le palais des évêques d'Orléans.

[2] Thomas, prieur de Saint-Victor, de Paris, se montrait plein de zèle pour résister à la cupidité et aux exactions dont l'archidiacre de Paris accablait le clergé. L'archidiacre, irrité, nourrissait des projets de vengeance, que ses neveux, soit qu'ils eussent deviné sa haine, soit qu'il la leur eût communiquée, exécutèrent. Étienne, évêque de Paris, se rendant, sur la prière du roi, à Chelles, pour corriger des abus qui s'étaient introduits dans un monastère de Religieuses, avait emmené avec lui Thomas, l'abbé de Saint-Magloire, le sous-prieur de Saint-Martin et quelques autres moines, chanoines et clercs. Au retour, près du château de Gournay, ils furent attaqués par les gens d'Etienne, seigneur de Gournay, et par les neveux de l'archidiacre, et Thomas fut égorgé entre les bras de son évêque, qui fut lui-même menacé de mort s'il ne se retirait. Celui-ci eut encore le temps de confesser Thomas expirant et de lui donner la communion, après quoi Thomas mourut en pardonnant à ses meurtriers.

Etienne lança aussitôt l'anathème contre l'assassin et contre ses complices; puis, effrayé de ce forfait, il se retira à Clairvaux, d'où il écrivit à Geoffroi, évêque de Chartres, légat du Saint-Siége, une lettre dont nous avons extrait les détails ci-dessus.

Geoffroi, à cette nouvelle, vola à Clairvaux et convoqua les évêques de Reims, de Rouen, de Tours, de Sens, en concile à Jouarre, pour punir les meurtriers. Lorsque les prélats furent rassemblés, ils reçurent des lettres de Hugues, successeur de saint Hugues, évêque de Grenoble, et des Chartreux, pour les conjurer de déployer toutes les rigueurs ecclésiastiques contre les coupables. Ils les excommunièrent, en effet, et Innocent, averti par la lettre de saint Bernard, confirma cette sentence et y ajouta même de nouvelles peines.

On discute beaucoup sur l'époque du meurtre. Il paraît établi qu'il eut lieu treize jours avant les calendes de septembre de 1133, un jour de dimanche. (Voy. Orderic. liv. XIII, an 1134.)

[1] Exode, XXXII, 25. — [2] Nomb., XXV, 7. — [3] I Mach., II, 24. — [4] Act., V, 1-10. — [5] Matth., XXI, 12. — [6] I Tim., V, 24.

dresse, cet homicide le haïssait et dans sa haine il avait coutume de le menacer de la mort. Plusieurs personnes dont on ne peut douter, rapportent aujourd'hui qu'elles l'ont entendu. Enfin qu'il dise lui-même, s'il le peut, quel autre grief ses neveux ont jamais eu contre le saint du Seigneur, pour porter sur lui leurs mains sacriléges? Si donc c'est l'archidiacre qui a été la cause, le promoteur, et même, comme presque tous le soupçonnent, l'inspirateur de ce crime, si, dis-je, il demeure impuni, ce que son étrange impudence a l'insolence d'espérer de votre Autorité apostolique; combien, je me le demande, cette impunité n'enfantera-t-elle pas dans l'Église de forfaits à réprimer? Il est nécessaire que de deux choses l'une arrive : ou qu'on n'admette plus désormais aux dignités ecclésiastiques personne de noble ni de puissant selon le siècle; ou qu'on permette librement aux clercs d'abuser à leur gré pour toutes les choses défendues de la sainteté de leurs emplois, de crainte que si par hasard quelqu'un, enflammé du zèle de Dieu, tente de les empêcher, il soit sur-le-champ égorgé à main armée, comme coupable de justice. Mais que reste-t-il donc au glaive spirituel, à la censure ecclésiastique, à la loi et à la discipline chrétiennes, au respect sacerdotal, enfin à la crainte de Dieu, si par frayeur du pouvoir séculier personne n'ose plus murmurer contre l'insolence des clercs? Que peut-il y avoir, en effet, de plus téméraire ou de plus indigne dans l'Église que de voir chacun revendiquer les dignités ecclésiastiques par la violence des armes, et non par la probité des mœurs? C'est pourquoi, mon seigneur et père, il faut, comme vous le voyez, rendre contre cet homme une décision qui serve à l'Église, afin que le salut obtenu en ce temps-ci par vous passe à la postérité et que les générations futures connaissent non seulement le forfait qu'on a osé commettre, mais encore la vengeance qui en a été tirée. Autrement, si le poison se glisse sans qu'en même temps le contre-poison le suive, il fera périr beaucoup de monde; ce qu'à Dieu ne plaise!

LETTRE CLIX.

(Écrite l'an 1133.)

AU MÊME, AU NOM D'ÉTIENNE, ÉVÊQUE DE PARIS.

Sur le même sujet.

Au très-saint père Innocent, souverain pontife, Étienne, malheureux évêque de l'Église de Paris : miséricorde et justice.

1. Un homme plein de piété, le prieur de Saint-Victor, maître Thomas, se trouvant dans l'exercice de la charité, durant un voyage que la religion lui avait fait entreprendre pour une œuvre sainte, et dans la compagnie des saints, a été, un dimanche, cruellement massacré par des impies sur mon sein et entre mes bras; il est tombé pour la justice, et il s'est montré obéissant jusqu'à la mort. Il n'est pas besoin de prières, là où les larmes silencieuses excitent mieux la pitié et où les sanglots, interrompant la prière, traduisent l'émotion. Ces larmes et ces sanglots, sans demander la compassion, la méritent cependant; ils expriment et trahissent une douleur vraie, et ils ne peuvent être soupçonnés d'hypocrisie. Ainsi je pense que, pour imprimer au fond de votre cœur paternel la souffrance que j'éprouve, il me suffit de vous avoir raconté simplement l'affaire telle qu'elle est. Cette triste et lamentable histoire parle assez par elle-même, surtout devant vous; et elle n'a pas besoin d'être aidée des secours de l'éloquence. Mes yeux, ouvrez les sources de vos larmes, parce que ma force m'a abandonné et que la lumière de mes regards n'est même plus avec moi [1]. Ce n'est pas, en effet, lui que je pleure, c'est moi-même; pourquoi pleurerait-on celui qui par le court passage d'une mort précieuse est parvenu à la vie.

2. Qui ne donnerait plus de louanges que de larmes à un homme dont le Christ a été la vie et qui a trouvé son bien dans la mort? Je portais le nom d'évêque, il en exerçait les fonctions. En dédaignant l'honneur, il en soutenait le poids de toutes ses forces. Ainsi en réalité, il est mort pour vivre, tandis que moi je vis dans le sein de la mort. Il n'est point tombé dans ses liens, il s'en est échappé, tandis que ses douleurs m'environnent et que les torrents de l'iniquité m'envahissent. C'est donc moi, c'est moi qui suis malheureux, c'est moi qui suis à plaindre de votre mort, mon très-doux frère Thomas, moi qui suis sevré d'une consolation si douce, hélas! privé de si sages conseils et d'une protection si sûre. Il eût mieux valu que je mourusse à votre place, au lieu de vous survivre. Aussi ma vie se consume dans la douleur, et mes années s'écoulent dans les gémissements. L'Église s'afflige aussi pour elle-même. C'est une perte commune, une désolation partagée; toute la religion pleure avec moi et implore comme moi les consolations paternelles. Si Thibauld [2] Noterius se présente devant vous, qu'il s'aper-

[1] Ps. XXXVII, 11.

[2] Quelques manuscrits portent Noterius, d'autres Thibauld

çoive que le Seigneur a exaucé la prière de mes larmes. Ses neveux ont été les auteurs du crime et il en a été la cause; en a-t-il été l'instigateur, on en doute encore. Ne donnez pas d'attention à ses paroles, jusqu'à l'arrivée de celui qui doit être envoyé, et qui, vous instruisant plus amplement de la vérité, vous prémunira contre des lèvres impies et une langue trompeuse.

LETTRE CLX.

(Ecrite l'an 1133.)

A HAIMERIC, CHANCELIER, AU NOM DU MÊME ÉVÊQUE [1].

Sur le même sujet.

A son très-cher seigneur Haimeric, vénérable cardinal-diacre et chancelier de la sainte Église Romaine, Étienne de Paris : ce qu'on doit à un seigneur et ami.

Dans le besoin on éprouve un ami. Si je dis cela, ce n'est pas que je doute de la sincérité de votre affection, c'est pour n'avoir pas sujet d'en douter. Or, il en serait ainsi certainement, si je m'apercevais aujourd'hui, ce qu'à Dieu ne plaise, que votre zèle craigne de se montrer. Et sachez-le, je verrai de ce fait une preuve sans excuse, si, pour quelque prétexte que ce soit, vous ne recevez pas Thibauld Noterius comme il le mérite, lui qui, dans une ambition féroce et par les mains de ses neveux, a donné la mort à une moitié de moi-même, et n'a épargné l'autre moitié que pour la livrer au tourment.

LETTRE CLXI.

(Écrite l'an 1133.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT.

Contre les auteurs du meurtre d'Archembauld, sous-doyen d'Orléans.

La voix du sang d'Archembauld [1], sous-doyen d'Orléans, a retenti; car, ô douleur! selon la parole du prophète, *le sang touche le sang* [1], et tout ce sang accumulé crie plus fort de la France jusqu'à vous. Ces deux meurtres, dis-je, crient et poussent des clameurs si puissantes, qu'elles pourraient ébranler jusqu'aux voûtes célestes elles-mêmes; si lamentables, qu'elles attendriraient des cœurs de pierre. Que faites-vous, ami de l'Époux, gardien de l'Épouse du Christ, pasteur de ses brebis? Pensez-vous découvrir un remède assez efficace pour arrêter ce fléau inouï, épouvantable. Et cependant il est nécessaire d'en trouver un qui dans le présent apporte un soulagement aux récentes blessures de l'Église, et qui puisse lui servir de protection dans l'avenir. Ceignez donc votre glaive sur votre cuisse, ô très-puissant : si aujourd'hui Phinées ne se lève et n'apaise le Seigneur, le massacre ne cessera pas. Si, dis-je, la puissance ecclésiastique épargne ces hommes, je veux parler de Jean et de Thibauld Noterius, ces hommes qui ont répandu sur la terre le sang innocent, sinon de leurs propres mains, au moins en approuvant et peut-être en inspirant les meurtriers, qui ne voit ce qui s'en suivra? Combien une telle impunité ne fera-t-elle pas élever aux honneurs dans le clergé, contre le droit et la loi, de gens de cette sorte, par crainte de leur parti, et non par le mérite de leur sainteté. A de nouveaux maux, il faut résister par de nouveaux remèdes. D'après l'avis de beaucoup de personnes, il serait très-utile et très-juste, qu'avec le glaive des Apôtres vous les sépariez de toute dignité ecclésiastique, de façon et qu'ils soient dépouillés de celles qu'ils possèdent et qu'ils ne puissent s'élever désormais à d'autres.

LETTRE CLXII.

(Écrite l'an 1133.)

A HAIMERIC, CHANCELIER.

Sur le même sujet.

J'ai souvent exprimé moi-même au seigneur évêque de Paris, le fréquent et amical souvenir dont vous avez coutume de me charger pour lui. Voici une occasion de faire voir, non plus en paroles ni des lèvres, mais en vérité et par des actes, que je ne le trompais pas et que vous étiez sincère. Il y va donc de votre intérêt, non-seulement à cause de l'évêque, mais encore à cause de vos autres amis qui seraient certainement très-affligés pour vous, si vous veniez à terminer cette affaire autrement qu'on ne l'espère.

Noterius. C'était l'archidiacre de Paris, ainsi que l'atteste la lettre d'Étienne à Geoffroy, citée par nous dans la note précédente.

[1] Au sujet de ce meurtre, lisez les notes de la lettre 150. Pierre le Vénérable se plaint également du meurtre d'Archembauld, et il semble même indiquer que sa mort avait précédé celle de Thomas de Saint-Victor. Cependant saint Bernard dit clairement le contraire. Ce Jean, meurtrier d'Archembauld, est peut-être le même qui fut doyen d'Orléans, et qui fut lui-même assassiné.

[1] Osée, IV, 2.

LETTRE CLXIII.

(Écrite l'an 1133.)

A JEAN DE CRÉMONE, CARDINAL-PRÊTRE [1].

Sur le même sujet.

Je n'oublierai jamais la tendresse ni l'estime avec lesquelles vous aimez, je l'ai senti, un pauvre être sans mérite comme moi. Déjà je me suis réjoui et j'ai partagé l'allégresse des anges à cause de votre pénitence et de votre conversion; je désire vivement et je demande par de fréquentes prières qu'elles produisent de dignes fruits. Notre Église de France les attend avec moi, à cette heure surtout où ils ne seraient pas, je crois, hors de saison. Votre réputation et la sienne sont également intéressées à ce que je ne sois pas confondu à votre sujet. Qu'ainsi donc il soit évident pour tous, que vous brûlez du zèle de la vérité et de la justice contre les assassins des clercs et contre ceux qui les poussent et que je n'aie point à me repentir d'avoir été fier de vous.

LETTRE CLXIV.

(Ecrite l'an 1138.)

EXPOSÉ DE L'AFFAIRE DE L'ÉGLISE DE LANGRES, AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT [2].

Saint Bernard se plaint de ce qu'on ait tenté d'élire l'évêque de Langres par artifice et contre la parole donnée.

1. Pendant que nous étions encore à Rome, le seigneur archevêque de Lyon est arrivé. Robert, doyen de l'église de Langres et le chanoine Olric l'accompagnaient; ils étaient venus demander pour eux et pour le chapitre de Langres, la permission d'élire un évêque. Car ils avaient reçu ordre du seigneur Pape de ne procéder à cette élection que d'après le conseil de personnes religieuses. Comme ils désiraient recourir à mon entremise, et qu'ils me demandaient de leur obtenir l'autorisation : A Dieu ne plaise que je le fasse ! répondis-je, à moins que je ne sache, et avec certitude, que vous avez l'intention d'élire un homme honnête et capable. Ils affirmèrent que leur dessein et leur résolution seraient soumis à notre jugement, et qu'ils ne feraient que ce que je leur conseillerais. Ils s'y engagèrent. Comme je n'étais pas encore suffisamment rassuré, l'archevêque s'approcha de moi pour me convaincre, et il me fit formellement la même promesse. Il ajouta que, si les clercs tentaient d'en agir autrement, il ne confirmerait ni ne ratifierait rien de ce qu'ils pourraient faire. Le seigneur chancelier fut également appelé en témoignage. Ne nous trouvant pas encore satisfait, nous allâmes trouver le seigneur Pape pour faire confirmer par sa parole et par son autorité, ce dont nous étions convenus ; cependant, nous eûmes auparavant entre nous une longue conférence sur l'élection qu'on devait faire ; et du grand nombre de personnes dont il fut là fait mention, on en désigna enfin deux qu'aucun de nous n'excluerait, quelle que fût celle des deux qu'on voudrait élire. Le seigneur Pape ordonna qu'on observât inviolablement la convention que nous avions agréée ; l'archevêque et les clercs le promirent fermement. Ils s'en allèrent, je restai à Rome quelques jours après leur départ, et dès que je pus obtenir de mon Seigneur la permission de m'en retourner, je me mis en chemin pour aller rejoindre mes frères.

2. En passant les Alpes, nous apprîmes que le jour où on devait consacrer celui qui avait été élu évêque de Langres, était proche ; plût à Dieu qu'on nous eût rapporté de lui de meilleures et de plus honorables nouvelles ! Je ne veux pas dire ce que j'ai eu le regret d'entendre. Pourquoi m'étendre là-dessus ? Un grand nombre de personnes religieuses qui étaient venues au-devant de nous pour nous saluer, nous déterminèrent à nous détourner en passant par Lyon pour empêcher, s'il était possible, cette affaire exécrable de s'accomplir. Car, j'avais résolu de prendre un autre chemin plus court, pour ménager ma santé et mon

[1] Jean était cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone. Ce fut lui qui leva l'excommunication lancée contre Henri, évêque de Verdun. (Voyez lettres 48, 62, 63 ; voy. encore Laurent de Liége, *Spicileg.*, tom. XII, p. 307.)

[2] Cette affaire eut lieu, non point après la mort de Guilencus, évêque de Langres, auquel sont adressées les lettres 59 et 60, mais après la mort de Guillaume de Sabran, son successeur, arrivée en 1130. L'élection du successeur de Guillaume donna naissance à la difficulté. Pierre, archevêque de Lyon, et Hugues, prince et plus tard duc de Bourgogne, voulaient mettre sur le siége un moine de Cluny. Robert, doyen de l'église de Langres, Pons, archidiacre, Odolric et d'autres chanoines s'y opposaient. Saint Bernard fut choisi comme arbitre du différend ; à la fin le moine de Cluny fut écarté, et on nomma Godefroid, prieur de Clairvaux, cousin de saint Bernard. On trouva trois lettres de Pierre de Cluny à ce sujet ; la première (29 du livre I) est adressée à saint Bernard pour défendre le religieux de Cluny des accusations portées contre lui ; la seconde (28 du livre II) et la troisième (36 du même livre) sont adressées au pape Innocent. Cependant il est douteux que la seconde de ces lettres, quoique relative au siége de Langres, eût trait à cette élection, et il est plus probable qu'elle était relative à l'élection de Guillaume de Sabran, qui aurait été abbé de Vézelay, avant d'être évêque de Langres. Malgré les efforts de Pierre de Cluny, l'élection de Godefroid, appuyée par saint Bernard, fut confirmée en 1138, au retour de saint Bernard en France.

corps fatigué, et surtout, je l'avoue, parce que je n'ajoutais pas grand'foi à ces bruits. Qui pouvait croire, en effet, qu'un homme aussi considérable agirait avec tant de légèreté, que, mettant de côté la promesse si récente qu'il avait faite, et même le commandement de son maître, il ne craindrait pas d'imposer les mains à une personne déconsidérée? Nous nous rendîmes donc au conseil de ces religieuses personnes, et nous prîmes le chemin de Lyon; quand nous y fûmes arrivés, nous vîmes que tout était comme on nous l'avait dit. On préparait, je ne dirai pas cette joyeuse, mais cette malheureuse solennité. Cependant le doyen et, si je ne me trompe, la plus grande partie des chanoines de Lyon y faisaient une opposition ouverte et inflexible. Mais la honteuse et déplorable nouvelle se propageant et se répandant de tous côtés, avait rempli la ville.

3. Qu'avais-je à faire? J'allai trouver l'archevêque et je lui rappelai respectueusement la convention qu'il avait faite et l'ordre qu'il avait reçu; il ne nia ni l'une ni l'autre. Mais il rejeta la cause de sa prévarication sur le fils du duc [1] qui s'était opposé à cet arrangement; et l'archevêque nous dit que, pour ne point l'irriter et pour obtenir la paix, il s'était laissé aller à ce changement. Il ajouta que, quoi qu'il eût fait jusque-là, il n'agirait plus désormais que d'après notre avis. Et moi le remerciant : Point du tout, lui dis-je, que ce ne soit point notre volonté, mais plutôt celle de Dieu qui s'accomplisse; peut-être la connaîtra-t-on, si on soumet l'affaire à la délibération des évêques et des autres personnes religieuses qui se sont rendues ici, ou qui doivent y arriver encore sur votre invitation. Que si, après avoir invoqué le Saint-Esprit, l'assentiment de tous vous détermine à persister dans ce que vous avez entrepris, poursuivez comme vous avez commencé; sinon, rendez-vous à cette parole de l'Apôtre : *N'imposez précipitamment les mains à personne* [2]. Ce conseil parut lui plaire. Pendant ce temps, on annonça que cet homme était arrivé, mais dans une hôtellerie et non pas dans le palais. Il arriva le vendredi soir, et repartit le samedi matin. Je ne saurais dire pourquoi il ne voulut pas paraître à l'achevêché, après s'être donné la peine de faire un si long voyage pour s'y rendre. On aurait pu peut-être attribuer cette conduite à la modestie religieuse ou au mépris des honneurs, si ce qui arriva ensuite n'en faisait juger autrement. Et en effet, quel soupçon aurions-nous pu avoir, quand l'archevêque, après l'avoir quitté, eut protesté devant tout le monde qu'il n'avait nullement voulu l'accepter et qu'il renonçait absolument à tout ce qui avait été fait relativement à lui?

4. Enfin il ordonna qu'on fît de suite l'élection. Il envoya cet ordre par quelques chanoines de Langres alors présents et par une lettre qui existe encore. Lorsque cette lettre eut été produite et lue dans le chapitre de Langres, ô honte! on en lut sur-le-champ une autre, en tout point contraire à la première. Cette seconde lettre annonçait que la consécration n'était pas abandonnée, mais différée; et elle indiquait un lieu et un jour pour décider une affaire que la lettre précédente présentait comme déjà tranchée. Vous auriez cru que ces lettres émanaient, non-seulement de deux personnes différentes, mais même de deux personnes de sentiments opposés et discutant l'une contre l'autre; mais un seul et même sceau empreint sur la cire, un seul et même nom apposé sur les deux feuilles, montraient ouvertement à tous les assistants étonnés, que le doux et l'amer coulaient de la même source. On possède encore ces deux lettres contradictoires; quelle que soit celle à laquelle on se décide à obéir, on sera nécessairement désobéissant. Si, en effet, on s'en tient à la première, la seconde s'élèvera pour condamner; si on préfère suivre la seconde, ce sera la première qui accusera. Et plût à Dieu que cette seconde lettre, de même qu'elle a pu révoquer la première, pût avoir aussi à se défendre elle-même contre une troisième. Ainsi voilà lettre contre lettre, commandement contre commandement, en sorte qu'on ne dit plus comme le Prophète : *Donnez des ordres, renouvelez-les* [1]; mais plutôt : Donnez des ordres, retirez-les.

5. Pendant ce temps, l'homme qui avait fui la consécration et qui avait renoncé à l'élection, s'est hâté d'aller trouver le roi. Il en a obtenu l'investiture des droits régaliens [2]; c'est à lui de voir, en vertu de quel titre. Aussitôt on a envoyé des lettres: on a changé le lieu qui avait été primitivement choisi; on a avancé le jour, afin qu'en supprimant toute commodité de temps et de lieu, on enlevât la liberté d'agir aux opposants, et la connaissance du jour de la con-

[1] Hugues, fils d'Odon, duc de Bourgogne, et de Marie, fille de Thibauld, comte de Champagne.

[2] Tim., v, 22.

[1] Isaïe, XXVIII, 10.

[2] L'investiture des droits régaliens était la tradition du domaine temporel et des biens de l'Église faite par le roi au nouvel évêque, après qu'il avait prêté serment de fidélité. (Voy. à ce sujet la lettre 170.)

sécration à ceux qui devaient en appeler. Mais il n'y a point de dessein contre le dessein du Seigneur, et sa providence a fait que ni les opposants ni les appelants n'ont manqué. Falcon, doyen de l'Église de Lyon, en a appelé; Pons, archidiacre de Langres, en a appelé: Bonami, prêtre et chanoine de Langres, en a aussi appelé; Bruno et Geoffroy, nos frères, en ont également appelé; tous ignorant leurs intentions mutuelles et s'étant trouvés là par hasard, il n'est pas douteux que ce n'ait été par une volonté providentielle de Dieu. Le terme a été si court qu'à peine, à partir du moment où nous avons appris le jour indiqué, notre messager dans l'espace de quatre jours a-t-il pu arriver avec une lettre pour prévenir, je ne dirai pas le sacrement, mais le sacrilége qui se préparait. Lui aussi néanmoins a fait opposition et a appelé devant le Siége apostolique, tant celui qui allait être consacré que ceux par qui il devait l'être. Or lui-même était un chanoine de Langres. Je déclare ce qui est, je ne mens pas; je n'ai rien dit ici par haine pour les personnes, j'ai parlé par amour pour la vérité; la Vérité elle-même m'en est témoin.

LETTRE CLXV.

(Écrite l'an 1138.)

A FALCON [1], DOYEN, ET A GUY, TRÉSORIER DE L'ÉGLISE DE LYON.

Sur le même sujet.

La plaie de notre Église est profonde, comme vous le voyez, mes très-chers, et elle a besoin de beaucoup de soins, et non-seulement de beaucoup de soins, mais de soins promptement donnés; c'est pourquoi nous devons supplier assidûment et avec nos larmes le Médecin céleste en disant: *Seigneur, descendez avant qu'elle ne meure* [2]. Ce qui aggrave le plus ma douleur et me fait presque désespérer de sa guérison, c'est que la tribulation est sortie d'où l'on devait espérer la consolation. Quel est en effet, infortunée, celui qui a amené sur toi le mal dont tu t'affliges? Certes, ce n'est point un ennemi, ni quelqu'un qui te haïssait, mais un homme dont la vie était unie à la tienne, un homme qui était ton chef et ton métropolitain. Comment donc est-ce du midi, et non plus du nord, que le mal s'est répandu? Aussi je dirai, avec raison, qu'il n'y a pas de douleur comparable à la mienne, puisque nous souffrons par ceux en qui nous devions avoir le plus de confiance, et non par d'autres. O Eglise de Lyon, tendre mère, as-tu pu donner à ta fille, non un époux, mais un monstre pareil? Nous ne te reconnaissons plus là comme une mère, mais comme une marâtre. Que ce gendre est dégénéré! qu'il est loin de ton honorabilité, de ta gravité, de ta noblesse antique! Quoi donc, appellerai-je mariage honorable et alliance sans tache, une union contractée avec un tel homme et d'une telle façon? Tout a été confondu et fait sans loi, sans ordre, sans raison. Bien plus, il est constant que tout a été commandé et entrepris avec tant de témérité et d'artifice, qu'il n'eût point été convenable d'instituer de cette manière, je ne dirai pas un évêque, mais même un fermier ou un collecteur d'impôts. Quels éloges ne vous accorderai-je pas à vous, mes bien-aimés, qui seuls avez compati à la douleur de cette affligée, et qui, vous levant pour la défendre, une seconde comme une première fois, contre l'oppression, avez résisté à ses ennemis et vous êtes présentés comme un mur devant la maison d'Israël? Il ne s'est trouvé dans cette assemblée personne, pour garder comme vous la loi du Très-Haut, pour obéir aux sacrés canons, enfin pour s'armer du zèle de Phinées et pour percer du glaive de la parole les fornicateurs [1]. Afin que ces actes fassent éclater partout la gloire de Dieu et la vôtre, il vous reste à faire vos efforts pour donner à un commencement si louable une fin qui en soit digne, et pour joindre la queue à la tête de la victime.

[1] Falcon fut, dans la suite, élu archevêque de Lyon. (Voyez lettres 171, 172, 173.)

[2] Jean, IV, 49.

LETTRE CLXVI.

(Écrite l'an 1138.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT.

Sur le même sujet.

1. Je frappe de nouveau, je crie encore, sinon d'une voix retentissante, du moins avec de lamentables gémissements. Nous sommes forcés de redoubler nos cris, parce que l'injustice redouble contre nous de la part des impies, qui poursuivent leur injuste entreprise. Ils ont été affermis, et ils multiplient leurs prévarications. Ils entassent iniquité sur iniquité, et leur orgueil monte toujours. Leur fureur s'est accrue, leur pudeur s'est évanouie, ainsi que leur crainte de Dieu. Après n'avoir

[1] Nomb., XXV, 8.

pas hésité à faire leur élection contre vos prudentes et sages prescriptions, Père, ils osent, à cause de l'appel fait devant vous, maudire votre nom. Voilà jusqu'où va la témérité des prélats de Lyon, d'Autun, de Mâcon, tous amis de Cluny. Combien par leur audace et par leurs artifices, hélas! ne troubleront-ils pas une grande multitude de saints, si ceux-ci sont forcés de porter un joug pareil et pareillement imposé? O horreur! ils l'accepteront, comme s'ils étaient contraints de courber le genou devant Baal, ou selon la parole du prophète, de faire un pacte avec la mort et de contracter une alliance avec l'enfer [1]. Je vous le demande : où est le droit, où est la loi, où est l'autorité des canons sacrés; où est enfin le respect de Votre Majesté? Cet appel qu'on ne refuse à nul opprimé, n'a été inutile que pour moi seul. Car, où l'on commandait et où l'argent jugeait, les lois et les canons se taisaient, la raison et l'équité n'avaient plus de place. Ils menacent même, ce qui est encore moins tolérable, de renverser par les mêmes armes la citadelle de la souveraineté apostolique : dessein ridicule, puisqu'elle est fondée sur une pierre inébranlable.

2. Mais que fais-je? Je me suis emporté, je l'avoue; ce n'est point à moi d'accuser ni de reprendre personne, c'est assez que je m'abandonne à ma douleur. Lorsqu'après un long retard et les nombreux travaux que j'ai supportés pour le service de l'Église romaine, il plut enfin à Votre Sérénité de me permettre de retourner vers mes frères, quoique j'eusse le corps brisé comme si j'avais fait le mal, je revins au monastère avec bonheur et avec joie à cause des fruits de paix que je rapportais avec moi. Je crus que je passais du travail au repos, qu'il me serait permis de réparer le dommage causé à mes exercices spirituels et la perte de ce saint recueillement que j'avais dissipé au dehors; mais voilà que la tribulation et l'angoisse sont venues fondre sur moi. La souffrance du cœur me tourmente plus que celle du corps, sur le lit où je suis étendu. Je ne me plains pas, en effet, des incommodités temporelles. Mon âme est dans mes mains; il s'agit de mon salut. Vous plaît-il que je la confie à un homme qui a perdu la sienne? Mais je sais que cela ne vous plaît pas; c'est pourquoi je me suis dit à moi-même qu'il valait mieux prendre la fuite que de consommer dans le chagrin le reste de mes jours, tout en mettant mon salut en péril. Mais que Dieu vous inspire ce qui est préférable: qu'il rappelle à votre souvenir, si vous le jugez bon, comment je me suis conduit avec vous. Qu'il vous fasse jeter un regard de miséricorde sur votre enfant et le délivrer de l'angoisse qui l'afflige. Mais plutôt encore n'oubliez pas les grandes choses que Dieu a faites pour vous, et, afin de lui en témoigner quelque reconnaissance, révoquez, dans l'intérêt de sa gloire, ce qui vient d'être fait si injustement.

[1] Isaïe, XXVIII, 15.

LETTRE CLXVII.

(Écrite l'an 1138.)

AU MÊME.

Pour la même affaire.

Très-clément Père, n'avez-vous pas formellement ordonné qu'on élût dans l'Église de Langres une personne religieuse, capable et approuvée par votre serviteur? Le seigneur de Lyon n'a-t-il pas reçu lui-même, de votre bouche apostolique, cet ordre qu'il devait exécuter d'autant plus fidèlement qu'il lui avait été plus fermement donné et plus fréquemment renouvelé; enfin n'a-t-il pas promis de le faire? Pourquoi donc a-t-il jugé à propos de changer ce qui avait été établi avec beaucoup d'utilité et de prudence, et pourquoi a-t-il eu la présomption de prendre, au mépris de Votre Majesté même et au scandale de notre petitesse, un autre parti qui ne convient pas? Comment cet homme de bien n'a-t-il pas rougi de laisser voir en lui le oui et le non, en s'efforçant, contre votre décision et contre sa promesse, d'imposer un joug si indigne sur la tête d'un si grand nombre d'hommes religieux, vos serviteurs? Recherchez, Père, recherchez avec soin, d'après le témoignage de ceux qui sont éloignés et de ceux qui sont proches, ce qu'est cet homme auquel il se hâte d'imposer les mains. Car la pudeur m'interdit de rappeler ce que la renommée dit de lui, ou plutôt ce qu'elle publie partout de son déshonneur notoire. Que vous dirai-je? J'ai la tristesse dans l'âme, au point que je veux m'enfuir. Et peut-être déjà l'eussé-je fait, si je n'avais été retenu par l'espoir de la consolation que j'attends de votre cœur. Je voulais vous écrire, par ordre, l'histoire lamentable de nos malheurs; mais la tristesse fait défaillir ma main, et obscurcit ma pensée : ma langue a horreur d'exprimer cette mauvaise foi méchante, cette usurpation, cette surprise, cette témérité, cette perfidie. D'ailleurs, à quoi bon? Votre fils Pons, l'archi-

diacre, qui s'est conduit dans cette affaire avec constance et fidélité, vous racontera tout, mon Père, et vous dira ce qui nous afflige et ce que nous vous prions de faire. Ayez foi en lui, comme en moi-même. Pour moi, gémissant comme une femme dans la douleur, je ne dis plus que cette parole : Si ces gens n'échouent dans une si criminelle et si téméraire entreprise, ma vie, comme je me sens aujourd'hui, se consumera dans l'affliction, et mes années se passeront dans les gémissements.

LETTRE CLXVIII.

(Écrite l'an 1138.)

AUX ÉVÊQUES ET AUX CARDINAUX DE LA COUR DE ROME.

Sur le même sujet.

1. Vous savez, si vous daignez vous en souvenir, comment j'en ai agi vis-à-vis de vous durant les mauvais jours, sortant, rentrant, marchant aux ordres du roi, restant et demeurant avec vous dans vos épreuves, au point que, mes forces physiques se trouvant presque épuisées, j'ai pu à peine revenir dans ma patrie, quand le ciel eut rendu la paix à l'Église. Si je rappelle ces faits, ce n'est ni pour m'en glorifier, ni pour vous les reprocher, mais pour vous exciter et pour vous animer, pour vous avertir et pour vous demander un sentiment de compassion que vous me devez. La nécessité me presse de m'adresser aujourd'hui à tous ceux qui sont mes obligés. Si j'ai fait ce que j'ai dû faire, je ne m'en juge pas moins pour cela un serviteur inutile, selon la parole du Seigneur [1]. Mais cependant, si j'ai fait ce qu'il fallait et ce qu'il y avait à faire, ai-je mérité d'être frappé? Revenant de chez vous, j'ai rencontré la tribulation et la douleur; j'ai invoqué le nom du Seigneur, il ne m'a pas servi; j'ai invoqué le vôtre aussi, et il n'a pas eu de pouvoir; car les dieux puissants de la terre, c'est-à-dire l'archevêque de Lyon et l'abbé de Cluny, m'ont résisté avec violence. Se confiant en leur puissance, se glorifiant de l'abondance de leurs richesses, ils se sont approchés et se sont dressés contre moi; et non-seulement contre moi, mais contre un grand nombre de serviteurs de Dieu, contre vous aussi, contre eux-mêmes, contre toute équité et contre toute honnêteté.

2. Enfin, ils ont mis sur nos têtes un homme qui est, ô honte! l'horreur des bons et la risée des méchants. Que Dieu voie et juge avec quel ordre, ou plutôt avec quel désordre ils ont agi. Que la cour de Rome le voie aussi, qu'elle le voie et s'en afflige : qu'elle ait pitié de nous et qu'elle s'arme pour punir les malfaiteurs et pour glorifier les justes. Quoi donc? Vous plaît-il, maîtresse du monde, vous qui êtes établie pour exercer sur l'univers la vengeance dans la colère, et la justice dans la miséricorde, vous plaît-il, dis-je, que, tandis que l'impie s'enorgueillit, le pauvre soit consumé : ce pauvre surtout, qui, n'ayant point d'argent à répandre pour votre service, n'a point épargné son sang? Vous paraît-il convenable de jouir tranquillement de votre paix, sans vous soucier de la nôtre, et de ne point admettre à partager vos consolations ceux que vous avez eus pour partager vos peines? Si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, arrachez le faible des mains des plus forts que lui; défendez l'indigent et le pauvre de ceux qui les déchirent. Sinon, je supporterai cela comme je pourrai; je serai dans les gémissements : mes larmes me tiendront lieu de pain jour et nuit; mais je vous appliquerai cette parole : *Celui qui refuse à son ami la pitié, abandonne la crainte du Seigneur;* et celle-ci : *Tous mes amis se sont éloignés de moi* [1]; et encore cette autre : *Tous ceux qui étaient à côté de moi, se sont éloignés, et ceux qui en voulaient à ma vie m'ont fait violence* [2]

LETTRE CLXIX.

(Écrite l'an 1138.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT.

Sur le même sujet.— Pourquoi il a retenu les clercs de l'église de Langres, appelés à Rome; à qui il faut confier le soin de faire l'élection.

La considération que vous me témoignez, m'a rendu familier avec vous : la familiarité me rend téméraire. Que la bienveillance habituelle de votre cœur se montre donc, de crainte que ma témérité ne fasse naître votre indignation. Cependant écoutez avec patience, non-seulement ce que j'ai fait, mais encore pourquoi je l'ai fait, si mes raisons peuvent par hasard excuser, au moins jusqu'à un certain point, ma conduite. J'ai eu la hardiesse de retenir les clercs de Langres que vous aviez appelés. Toutefois, j'ai auparavant rétabli entre eux la paix et je leur ai persuadé, comme ils vous le rapportent dans leurs lettres, de s'en tenir désormais à votre bon plaisir et au con-

[1] Luc., XVII, 10.

[1] Job., VI, 13 et 14. — [2] Ps. XXXVII, 12 et 13.

seil des gens de bien, pour l'élection qu'ils ont à faire. Mais il était absolument nécessaire que, dans cette circonstance, ils demeurassent ici à cause des terres et des possessions de l'Église, qui eussent été abandonnées à la dilapidation et au pillage, lorsqu'il n'y aurait eu personne pour les garder, ni pour les défendre. Ainsi, qu'il soit ordonné, s'il vous plaît, à des personnes qui ne soient pas suspectes et qui ne cherchent pas leurs intérêts, mais ceux de Jésus-Christ, d'élire quelqu'un qui plaise à Dieu ; qu'ainsi la déplorable et si longue persécution de l'Église arrive enfin à son terme. Nous avons confié au seigneur Herbert [1], abbé de Saint-Étienne de Dijon, à l'archidiacre de Langres et à leurs compagnons, le soin de vous dire le reste. Nous vous prions encore de prendre sous votre protection la personne et les biens de l'archidiacre de Langres et de Bonami, prêtre de la même église, car ils sont demeurés fidèles dans la cause de Dieu ; or, *celui qui travaille, mérite sa récompense* [2].

LETTRE CLXX.

(Écrite l'an 1138.)

A LOUIS LE JEUNE, ROI DES FRANÇAIS.

Il s'efforce de défendre l'élection à l'évêché de Langres, de Godefroid, son prieur, à laquelle le roi avait paru s'opposer.

1. Si l'univers entier complotait de me faire entreprendre quelque chose contre la majesté royale, je conserverais néanmoins la crainte de Dieu, et je n'aurais pas l'audace d'offenser un roi ordonné par lui ; car je sais où j'ai lu : *Celui qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu* [3]. Mais je n'ignore pas non plus combien le mensonge est contraire à tout chrétien et surtout à ma profession. Je dis la vérité, je ne mens pas : ce qu'à Langres on a fait de notre prieur [4], on l'a fait contre l'attente des évêques, contre leur intention, contre les miennes. Mais il y a quelqu'un qui trouve moyen d'arracher leur consentement à ceux qui le refusent, et qui oblige à son gré les volontés, même les plus rebelles, de servir ses desseins. Comment, en effet, n'aurais-je pas redouté pour celui que j'aime autant que moi-même, un péril que j'ai déjà redouté pour moi? Comment n'aurais-je pas horreur de faire partie de ces gens qui lient des fardeaux pesants et insupportables, qui les placent sur les épaules des hommes, mais qui ne veulent pas les remuer du bout du doigt [1]? Cependant ce qui est fait est fait : ce n'est rien contre vous, c'est beaucoup contre moi. Le bâton de ma faiblesse m'a été retiré, la lumière de mes yeux m'a été ravie, on m'a coupé mon bras droit. Tous ces nuages et ces flots ont passé sur moi. C'est sur moi que les colères sont tombées ; aucune issue ne s'ouvre nulle part pour que je m'échappe. Malgré mon mécontentement et mes résistances, j'attire sur moi les fardeaux par les choses mêmes que je fais pour les éviter. Je sens qu'il m'est dur de regimber contre l'aiguillon. Il l'eût été moins peut-être d'accepter cela de bon gré, que de le subir malgré soi et en résistant. Car, si j'ai encore quelque reste de force, peut-être m'eût-il été plus facile de porter la charge sur mes propres épaules, que de la mettre sur celles d'autrui.

2. Mais je me rends aux volontés de Celui qui en ordonne autrement ; car entrer en jugement avec lui ou lui résister par la force serait insensé, impossible, et pour moi, et même pour le roi. Il est terrible, en effet, même devant les rois de la terre [2]. Il serait affreux, même pour vous, ô roi, de tomber entre les mains du Dieu vivant [3]. Oh ! combien nous avons eu regret d'apprendre des nouvelles contraires à vos si excellents débuts ! Combien la tristesse de l'Église sera plus amère après toutes les joies qu'elle a éprouvées, s'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaise ! qu'elle soit frustrée dans son espoir si doux de se faire un bouclier de vos vertus, comme elle y avait réussi jusqu'à présent. Hélas, l'Église, la vierge de Reims [4] est tombée, il n'est per-

[1] Celui dont il est question dans la lettre 59.

[2] Luc., x, 7. — [3] Rom., XIII, 2.

[4] Il s'agissait de Godefroid, cousin de saint Bernard, troisième prieur de Clairvaux qui, après de longs dissentiments expliqués dans la lettre 164, avait enfin été unanimement reconnu comme évêque de Langres, en 1138. C'est à lui, lorsqu'il était encore à Clairvaux, que saint Bernard écrivit d'Italie, le jour de l'octave de la Pentecôte de la même année, la lettre 317. Car l'affaire de Langres n'eut lieu qu'après son retour, lorsque la paix eut été rendue à l'Église. On peut voir par notre lettre combien saint Bernard estimait Godefroid ; voy. encore sur Godefroid, *Bernardi vita*, lib. II, cap. 3 ; *prefat. ad* lib. III. L'élection de Godefroid ne fut ratifiée que l'an 1139, comme le prouve un acte cité par Pérard (pag. 134), et où il est dit que l'église Saint-Étienne de Dijon fut consacrée par lui l'an 1141, second de son épiscopat.

[1] Matth., XXIII, 4. — [2] Ps. LXXV, 13. — [3] Hébr., x, 31.

[4] Après la mort de l'archevêque Réginald, qui arriva l'an 1139 aux ides de janvier, l'église de Reims resta près de deux ans sans pasteur, moins par le dissentiment des clercs qui devaient l'élire, que par les troubles suscités par l'institution de la commune, et par le ressentiment de Louis VII contre Thibauld de Champagne, ressentiment qui s'exerçait même sur les églises du comté. C'est dont saint Bernard se plaint dans la lettre 318. On offrit la dignité épiscopale à saint Bernard qui la

sonne qui la relève. Celle de Langres est tombée aussi, il n'est personne qui lui tende la main. Que la divine Clémence éloigne de votre cœur et de votre conseil la pensée d'ajouter à notre douleur et d'entasser tristesse sur tristesse. Qui m'accordera de mourir pour ne pas voir un roi de bonne renommée, mais d'espérance meilleure encore, tâcher de s'opposer aux desseins de Dieu, attirer contre lui-même la colère du souverain Juge, faire que les pieds du Père des orphelins soient arrosés des larmes des affligés, et que les cieux soient frappés par les cris des pauvres, par les prières des Saints, par les justes plaintes de la très-chère épouse du Christ, qui est l'Église du Dieu vivant. Loin de nous, loin de nous ces malheurs; nous espérons mieux, nous attendons un avenir plus doux. Dieu n'oubliera pas d'être compatissant; sa colère ne retiendra pas ses miséricordes. Il ne contristera pas son Église par celui et pour celui dont il s'est déjà servi pour la remplir d'allégresse en de si grandes occasions. Sa patience conservera le prince que sa munificence a donné, et, si vous changez de sentiments, il vous révèlera lui-même la vérité et instruira votre cœur dans la sagesse. Voilà ce que nous désirons, voilà ce que nous demandons jour et nuit par nos prières. Croyez cela de nous, croyez cela des nôtres. Jamais cette vérité ne s'affaiblira en nous, jamais par nous la gloire du roi ni le bien du royaume ne seront amoindris.

3. Nous remercions votre clémence de la réponse bienveillante qu'elle a daigné nous faire, mais le retard nous épouvante, nous qui voyons cette terre abandonnée à la dilapidation et au pillage. Cette terre est la vôtre, et s'il n'y a personne pour la défendre, nous constaterons en gémissant un déshonneur pour votre règne, ce dont vous seriez, comme vous l'avez écrit, justement épouvanté. Hors de là, qu'y a-t-il dans ce qui s'est fait, qui permette de dire la majesté royale amoindrie? L'élection a été régulièrement célébrée; celui qu'on a élu est fidèle. Or il ne le serait pas, s'il ne voulait pas tenir de vous ce qui est à vous. Il n'a pas encore porté la main sur ce qui vous appartient; il n'est point entré dans votre ville; il ne s'est mêlé de rien, quoiqu'il fût vivement sollicité par les instances du clergé et du peuple, par l'affliction des opprimés, par les désirs des gens de bien. Puisqu'il en est ainsi, il faut, comme vous le voyez, de la célérité dans la décision, non moins pour votre gloire que pour nos besoins. Et si Votre Sérénité ne transmet pas par les députés qui sont devant vous une réponse conforme aux vœux de ce peuple qui est dans l'attente et qui est votre peuple, vous soulèverez contre vous, ce qui sera fâcheux, les cœurs d'un grand nombre de personnes religieuses qui maintenant vous sont dévouées; et vous causerez même, je le crains, un grave dommage à vos droits de régale relativement à cette église.

refusa, et enfin Samson fut élu, non sans troubles, l'an 1140. (Voyez lettres 210, 222, 224; Marlot, *Metropolis Remensis*, tom. II, p. 328.)

LETTRE CLXXI[1].

(Écrite l'an 1139.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT, EN FAVEUR DE FALCON, ÉLU ARCHEVÊQUE DE LYON.

Après avoir été tant de fois écouté dans les affaires d'autrui, je pense que je ne serai pas confondu dans la mienne. Je regarde comme telle, mon seigneur, la cause de mon archevêque; de même que le membre ne considère comme étant en dehors de lui rien de ce qui concerne la tête. Cependant je ne dirais pas cela, si cet homme s'était emparé lui-même d'un tel honneur, et s'il n'y avait pas été plutôt appelé par Dieu, comme Aaron. Car je ne puis attribuer à aucun autre qu'à Dieu ce qui s'est fait: que les votes de tant d'hommes se soient si facilement réunis sur celui-ci, sans qu'il y ait eu, je ne dirai pas aucune opposition, mais même aucune hésitation. Et cela était juste. Car ce prélat est illustre, non moins par la noblesse de son esprit que par celle de son sang; il l'est également par sa science et par la pureté de sa vie. Enfin l'intégrité de sa réputation ne craint même pas la dent de l'ennemi. En conséquence, ce qui s'est fait pour un tel homme et d'une telle façon, est assurément digne d'être confirmé par l'autorité de la grâce apostolique; et en lui conférant la plénitude de l'honneur qui seule lui manque, vous mettrez le comble aux joies de son peuple avec votre bonté habituelle, ou plutôt avec une générosité qui lui est due. Voilà ce que toute l'Église vous demande avec d'instantes supplications et ce que votre serviteur sollicite avec sa hardiesse accoutumée.

[1] Voyez la lettre 165.

LETTRE CLXXII.

(Ecrite l'an 1139.)

AU MÊME, AU NOM DE GODEFROID, ÉVÊQUE DE LANGRES.

Sur le même sujet que la précédente.

Au milieu des maux nombreux qui semblent en ces jours-ci fondre sur les églises à l'occasion des élections, le Seigneur du haut du ciel a jeté un regard sur notre mère l'église de Lyon, puisqu'à la mort de l'archevêque Pierre de pieuse mémoire, il lui a donné pour successeur, sans que la paix fût aucunement troublée, le doyen Falcon, homme du plus grand mérite. Je vous demande, seigneur, que celui qui a été élu par les siens d'un consentement unanime, qui a été validement promu et régulièrement consacré, obtienne de vous la plénitude de sa dignité et de son pouvoir. Ce qui me fait prendre cette liberté, ce n'est point la conscience de mon mérite, mais celle de mon devoir. Je dis de mon devoir, non-seulement parce que cette église l'exige de moi en vertu de son autorité métropolitaine, mais encore parce que j'ai été placé à mon poste pour rendre témoignage à la vérité.

LETTRE CLXXIII.

(Ecrite l'an 1139.)

A FALCON LUI-MÊME.

Il lui recommande la cause de quelques religieux.

Le seigneur évêque et moi avons écrit pour vous au seigneur Pape, comme nous avons cru devoir le faire, et vous avez la copie de nos lettres. Nous avons l'intention de toujours vous soutenir de toutes nos forces, à cause du bien que nous attendons fermement de vous. Mais c'est à vous de faire que nous ne soyons pas trompés dans notre confiance. Au reste, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, veillez sur ces indigents et sur ces pauvres qui sont à Bénissons-Dieu[1]. Car ce que vous ferez à un seul d'entre eux, vous le ferez à moi-même, ou plutôt au Christ. Ils sont pauvres, et ils habitent au milieu des pauvres. Nous vous prions surtout d'empêcher les moines de Savigny de les persécuter; ceux-ci en effet les accusent injustement, à ce que nous croyons; ou s'ils croient avoir raison, décidez entre eux. Que notre fils, l'abbé Albéric, bien que ses mérites soient une recommandation meilleure que nos prières, devienne cependant par elles plus recommandable encore à vos yeux, nous vous en supplions. J'ai pour lui la tendresse qu'une mère a pour son fils unique, et celui qui m'aime l'aimera. Enfin j'éprouverai en lui si vous faites cas de moi. Car plus il est éloigné de moi, plus vos paternelles consolations lui sont nécessaires.

[1] Bénissons-Dieu, maison de l'ordre de Cîteaux, fille de Clairvaux, située dans le diocèse de Lyon, fut fondée en 1138. Albéric en fut le premier abbé. Non loin de cette maison, dans le même diocèse, était le monastère de Savigny, de l'ordre de Saint-Benoît; il avait pour abbé Itérius, dont saint Bernard se plaint ailleurs.

LETTRE CLXXIV.

(Écrite l'an 1140).

AUX CHANOINES DE LYON, SUR LA CONCEPTION DE SAINTE MARIE.

Que la fête de la Conception est nouvelle, et ne s'appuie sur aucun fondement légitime; que d'ailleurs elle n'aurait pas dû être instituée sans qu'on eût consulté le Siége apostolique, auquel saint Bernard soumet son avis.

1. Il est certain que, parmi les églises de France, celle de Lyon a occupé jusqu'ici le premier rang, et par la dignité de son siége, et par la pureté de ses sentiments, et par le mérite de ses institutions. Où ont jamais brillé autant que chez elle, la sévérité de la discipline, la gravité des mœurs, la prudence des conseils, le poids de l'autorité, le respect de l'antiquité? C'est surtout dans les solennités ecclésiastiques, qu'on n'a jamais vu cette église pleine de jugement accéder aisément à des nouveautés soudainement introduites, ni se laisser déshonorer par une légèreté puérile. C'est pourquoi nous sommes fort surpris qu'en ce temps-ci, quelques-uns d'entre vous aient jugé à propos de vouloir ternir votre brillant éclat, en introduisant une fête nouvelle que la liturgie de l'Église ne connait pas, que la raison n'approuve pas, que l'ancienne tradition ne recommande pas. Sommes-nous plus savants que nos pères, ou plus religieux qu'eux? Il y a danger pour nous à aborder ce qu'en ces matières, leur prudence a laissé de côté. Car ce point est de telle nature, que, s'il n'avait pas dû être écarté, il n'eût pu échapper à leur attention.

2. Mais il faut, direz-vous, grandement honorer la Mère du Seigneur. Votre avis est sage, mais la gloire de cette Reine est amie de la justice. La Vierge royale, comblée de titres

d'honneur véritables et revêtue d'éclatantes dignités, n'a pas besoin d'une fausse gloire. Honorez la pureté de son corps, la sainteté de sa vie; admirez sa virginité féconde, vénérez sa maternité divine. Exaltez-la pour n'avoir pas connu la concupiscence dans la corruption, ni la douleur dans l'enfantement. Publiez qu'elle a droit au respect des anges, qu'elle a été désirée des nations, pressentie par les patriarches et par les prophètes, choisie entre tous, préférée à tous. Glorifiez-la comme source de la grâce, comme médiatrice du salut, comme réparatrice des siècles. Exaltez enfin celle qui a été exaltée au-dessus des chœurs des anges dans les royaumes célestes. Voilà ce que chante l'Église en son honneur, et ce qu'elle m'enseigne à chanter. Pour moi, je conserve avec assurance et je transmets ce que j'ai reçu de cette source; mais ce que je n'en ai pas reçu, j'aurais, je l'avoue, plus de scrupules à l'admettre.

3. J'ai donc appris de l'Église qu'il faut célébrer, avec la plus grande vénération, le jour où la Vierge, retirée de ce siècle méchant, a porté dans les cieux les joies d'une fête solennelle. J'ai encore appris dans l'Église et de l'Église à reconnaître sans hésiter comme solennelle et sainte la naissance de la Vierge, et je crois très-fermement avec l'Église qu'elle a reçu dans le sein de sa mère, la grâce de naître sainte. Je lis, en effet, de Jérémie qu'il a été sanctifié avant de naître; j'ai la même pensée sur Jean-Baptiste qui, du sein de sa mère, a senti le Seigneur dans le sein de la sienne [1]. Voyez vous-même, s'il est permis d'en penser autant du saint David, en raison de ce qu'il disait à Dieu : *Je me suis appuyé sur vous avant ma naissance et vous êtes mon protecteur dès le sein de ma mère* [2]; et encore : *Vous êtes mon Dieu dès le sein de ma mère, ne vous éloignez pas de moi* [3]. Et de même il a été dit à Jérémie : *Avant que je ne te formasse dans le sein de ta mère, je t'ai connu; et je t'ai sanctifié avant que tu n'en sortisses* [4]. Que l'oracle divin distingue bien la formation dans le sein maternel de l'enfantement! Il montre ainsi que la formation a été seulement prévue, mais que l'enfantement a été orné du don de la sainteté, afin qu'on ne s'imaginât pas qu'il fallût borner les priviléges du prophète à la seule prédestination ou à la prescience.

4. Accordons cependant qu'il en soit ainsi pour Jérémie. Que répondra-t-on pour Jean-Baptiste, dont un ange annonça par avance que le Saint-Esprit le remplirait, quand il serait encore dans le sein de sa mère? Je ne pense pas qu'on puisse rapporter cette parole à la prédestination ni à la prescience. Car les paroles de l'ange furent sans doute accomplies au moment même qu'il avait prédit, et il n'est pas permis de croire que celui qui avait été annoncé comme devant être rempli du Saint-Esprit, ne l'ait pas été au temps et au lieu fixés par la prophétie. Or, le Saint-Esprit a très-certainement sanctifié celui qu'il a rempli. Du reste, je n'aurais pas la témérité d'indiquer jusqu'à quel point cette sanctification a pu prévaloir contre le péché originel, soit dans le Précurseur, soit dans le Prophète, soit dans quelqu'autre, s'il y en a d'autres qui aient été prévenus par la même grâce. Cependant je n'hésiterais pas à dire que ceux que Dieu a sanctifiés sont sanctifiés, et qu'ils sont sortis du sein maternel avec la sainteté qu'ils y ont reçue; le péché qu'ils ont tiré de leur conception, n'a pu en aucune façon, empêcher ni ravir à l'avance la bénédiction qui était attachée à leur naissance. Qui pourrait dire, en effet, que celui qui a été rempli du Saint-Esprit est demeuré néanmoins un enfant de colère et que, s'il lui était arrivé de mourir dans le sein maternel avec une telle plénitude de grâce, il eût encouru les peines de la damnation. Cela serait dur. Cependant je n'ose là-dessus rien décider d'après mon sentiment. Mais, quoiqu'il en soit, l'Église qui juge et proclame précieuse la mort, et non pas la naissance des autres saints, par une exception unique, célèbre avec raison par de joyeuses fêtes et vénère la naissance de celui-là seul dont l'ange ait annoncé, comme on le lit dans l'Écriture, que *beaucoup se réjouiraient à sa naissance* [1]. Pourquoi, en effet, la naissance de celui qui a pu bondir dès le sein de sa mère, ne serait-elle pas sainte et fêtée avec allégresse?

5. Il n'est certes pas permis de douter que ce qui a été accordé, même à un petit nombre de mortels, ait été refusé à une si grande Vierge, par qui toute chair mortelle s'est élevée à la vie. La Mère du Seigneur, elle aussi, a été sainte sans nul doute avant que de naître, et la sainte Église ne se trompe pas quand elle considère comme saint le jour de sa Nativité, et qu'elle en accueille chaque année le retour avec une fête solennelle et une allégresse universelle. Pour moi, je pense qu'une mesure même plus abondante de sanctification est descendue sur elle, et a, non-seulement sanctifié

[1] Luc, I, 41. — [2] Ps. LXX, 6. — [3] Ps. XXI, 11. — [4] Jérém., I, 5.

[1] Luc, 14.

sa naissance, mais encore préservé sa vie pure de tout péché; ce qu'on ne croit pas avoir été jamais accordé à aucun autre enfant de la femme. Il convenait, en effet, que la Reine des Vierges, par le privilége d'une sainteté singulière, passât toute sa vie sans aucun péché, puisque, mettant au monde le destructeur du péché et de la mort, elle obtenait à tous les hommes le don de la vie et de la justice. Sa naissance a donc été sainte, parce qu'elle a été sanctifiée par la sainteté infinie qui devait sortir de son sein.

6. Que pensons-nous qu'il faille encore ajouter à ces honneurs? Il faut honorer aussi, dit-on, la conception qui a précédé cette naissance glorieuse; car, si elle ne l'avait précédée, on n'aurait pas à honorer la naissance elle-même. Mais que répondra-t-on, si un autre, pour la même raison, soutient qu'il faut rendre les mêmes honneurs solennels à chacun de ses parents. On pourrait encore les demander par un semblable motif pour ses aïeuls et ses bisaïeuls; on irait ainsi à l'infini et les fêtes seraient sans nombre. Cette abondance de joies est bonne pour la patrie, non pour l'exil, et cette multiplicité de fêtes convient à des citoyens, non à des bannis. Mais on produit un écrit [1], qui est, dit-on, de révélation supérieure; comme si chacun ne pouvait pas produire un écrit semblable, où la Vierge semblerait ordonner la même chose pour ses parents, selon le précepte du Seigneur qui dit : *Honorez votre père et votre mère* [2]. Pour moi, je ne me laisse pas facilement émouvoir ni persuader par de tels écrits, que la raison ne paraît pas approuver et qu'aucune autorité certaine ne confirme. Comment conclure que la conception doive être considérée comme sainte, de ce quelle a précédé la naissance qui était sainte elle-même? Est-ce qu'en la précédant, elle l'a sanctifiée. En la précédant, elle a amené son existence, non sa sainteté; car d'où lui serait venue à elle-même cette sainteté qu'elle devait transmettre après elle? N'est-ce pas plutôt parce que la conception a commencé sans la sainteté, qu'il a fallu sanctifier l'enfant conçu, afin qu'il fût saint à sa naissance? Mais peut-être la conception aurait-elle emprunté sa sainteté au fait qui devait suivre? Sans doute, la sanctification qui a eu lieu après la conception, pouvait passer à la naissance qui était postérieure; mais elle n'a pu en aucune façon remonter à la conception qui l'avait précédée.

[1] Cet écrit est attribué à Elsin, abbé d'Angleterre. (Voyez sanct. Anselm., oper. pag. 507.) — [2] Exode, xx, 12.

7. D'où viendrait donc la sainteté de la conception? Dira-t-on que la Vierge a été prévenue par la sanctification, afin qu'elle fût conçue, étant déjà sainte, et qu'ainsi la conception elle-même fût sainte; de même qu'on dit qu'elle a été sanctifiée dans le sein maternel, afin que sa naissance fût sainte? Mais la Vierge n'a pas pu être sainte avant que d'être; or, elle n'était pas avant d'être conçue. Est-ce que par hasard la sainteté se serait mêlée à la conception elle-même au milieu des caresses conjugales, de façon que la sanctification et la conception eussent lieu en même temps? Mais la raison n'admet pas cela. Comment, en effet, la sainteté eût-elle été possible sans l'Esprit qui sanctifie? Ou, comment le Saint-Esprit s'est-il trouvé mêlé au péché? Ou enfin comment le péché ne s'est-il pas trouvé là où la concupiscence n'a pas fait défaut? Dira-t-on par hasard qu'elle a été conçue du Saint-Esprit, et non pas d'un homme; mais on n'a encore entendu dire rien de semblable. Je lis, en effet, que le Saint-Esprit est venu en elle, et non qu'il est venu avec elle, selon la parole de l'Ange : *Le Saint-Esprit surviendra en vous* [1]. S'il est permis de dire ce que pense l'Église, qui pense toujours la vérité, je dis que la Vierge a la gloire d'avoir conçu du Saint-Esprit, mais qu'elle n'en a pas été conçue. Elle a enfanté vierge, elle n'a point été enfantée par une vierge. Autrement, où serait cette prérogative de la Mère du Seigneur, en vertu de laquelle on croit pouvoir la glorifier seule et d'avoir été mère et d'être restée vierge, si vous accordez le même privilége à sa mère? Ce n'est point là honorer la Vierge, mais c'est amoindrir sa gloire. Si donc elle n'a pu en aucune façon être sanctifiée avant sa conception, parce qu'elle n'était pas encore, ni pendant sa conception elle-même, à cause du péché qui y était attaché, il reste à croire qu'elle a été sanctifiée après avoir été conçue, quand elle était déjà dans le sein de sa mère, et que cette sanctification, bannissant le péché, a sanctifié sa naissance, mais non sa conception.

8. C'est pourquoi, bien qu'il ait été accordé à un nombre, très-petit d'ailleurs, d'enfants des hommes de naître sanctifiés, il ne leur a cependant point été donné d'être conçus de la même façon, afin sans doute que la prérogative d'une sainte conception fût réservée à Celui-là seul qui devait sanctifier tous les autres, et qui seul, venant en ce monde en dehors du péché, devait purifier les pécheurs. Ainsi le Seigneur Jésus a été seul conçu du Saint-Esprit, parce

[1] Luc., I, 35.

que seul il a été saint, même avant sa conception. Excepté lui, tous les enfants d'Adam peuvent s'appliquer cette parole que l'un d'eux confesse de lui-même avec humilité et vérité en disant : *J'ai été engendré dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché* [1].

9. Puique les choses sont ainsi, quelle raison y a-t-il donc de fêter la Conception? Quel moyen, dis-je, y a-t-il ou de soutenir que cette conception est sainte, quand elle ne vient pas du Saint-Esprit, pour ne pas dire qu'elle dérive du péché, ou d'en célébrer la fête, quand elle n'a rien de saint? La Vierge glorieuse se passera volontiers de cet honneur qui semble ou honorer le péché, ou la revêtir d'une sainteté mensongère. Rien ne pourra lui plaire dans cette nouveauté entreprise contre le rit de l'Église, et qui est mère de la témérité, sœur de la superstition, fille de la legèreté. Mais, si l'on en jugeait autrement, il faudrait consulter d'abord l'autorité du Siége apostolique et ne pas suivre avec tant de précipitation et d'irréflexion la simplicité de quelques ignorants. J'avais déjà constaté cette erreur auprès de quelques personnes, et je dissimulais, épargnant une dévotion qui venait de la simplicité du cœur et de l'amour de la Vierge. Mais, trouvant la superstition parmi les sages et dans une église noble et célèbre dont je suis spécialement le fils [2], je ne sais si j'aurais pu me taire sans vous faire, même à vous tous, une grave offense. Cependant que ce que j'ai dit, soit dit sans préjudice d'un avis plus sage. Surtout je réserve toute cette affaire, comme celles qui sont de la même nature, à l'examen et à l'autorité de l'Église romaine. Si je pense autrement qu'elle, je suis prêt à réformer mon sentiment sur le sien.

LETTRE CLXXV.

(Écrite l'an 1135.)

AU PATRIARCHE DE JÉRUSALEM [3].

Il répond amicalement à ses lettres, et il lui recommande les chevaliers du Temple.

Tant de fois visité par vos lettres patriarcales, je passerais pour ingrat si je ne vous répondais pas. Mais si je salue celui qui déjà m'a salué, que fais-je de plus que lui? Vous m'avez prévenu par vos bénédictions pleines de douceur; vous avez daigné m'écrire le premier d'au-delà des mers; vous m'avez ravi la priorité dans les témoignages d'humilité et de charité. Comment aujourd'hui vous répondrai-je dignement? Enfin, vous ne m'avez rien laissé que je pusse vous rendre à mon tour. Vous avez même pensé à m'envoyer une portion du trésor des siècles, je veux dire du bois de la croix du Sauveur. Que faire cependant? Dois-je manquer à ce que je puis, parce que je ne puis pas ce que je dois? Au moins, je vous découvrirai mon cœur et ma bonne volonté en vous écrivant et en vous saluant à mon tour, seule chose qu'il me soit permis de faire maintenant, à travers une si vaste étendue de terre et de mer. Mais je vous montrerai, si jamais le temps m'en est donné, que je n'aime pas seulement en paroles ou des lèvres, mais en acte et en vérité. Arrêtez vos regards, je vous en prie, sur les chevaliers du Temple et ouvrez vos entrailles si miséricordieuses à de si vaillants défenseurs de l'Église. Il sera agréable à Dieu et aux hommes que vous protégiez ceux qui ont exposé leur vie pour leurs frères. Au sujet du lieu où vous nous invitez à venir, le frère André [1] vous dira nos intentions.

LETTRE CLXXVI.

(Écrite l'an 1135.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT, DE LA PART D'ALBÉRON, ARCHEVÊQUE DE TRÈVES [2].

Il exprime son dévouement personnel envers Innocent, ainsi que le dévouement et l'obéissance de l'Église d'en-deçà des monts.

1. Le vœu de mon cœur, mon désir impatient d'aller voir Votre Béatitude et de jouir de votre

[1] Ps. L, 7.

[2] Saint Bernard était enfant de l'église de Lyon; parce qu'il était né à Fontaine, près de Dijon, et que son monastère de Clairvaux était dans le diocèse de Langres, qui dépendait de la métropole de Lyon. (Voy. encore lettre 172.)

[3] Ce patriarche était Guillaume Vallon, qui, d'abord ermite à Tours, fut patriarche de Jérusalem, de l'an 1130 à l'an 1145. Il est question de lui dans l'histoire de sainte Marie de Fontaine (*Spicilegii* tomo x, pag. 369), et il est là fait mention des reliques qu'il envoie à Fontaine, par Lambert, ermite de ce lieu. Orderic à la fin du livre XIII, s'exprime ainsi : « L'an 1128 de l'Incarnation, Germond, patriarche de Jérusalem, mourut; après lui, Étienne de Chartres, gouverna Sion pendant deux ans; à sa mort Guillaume de Flandre lui succède. » Le même auteur nomme pour l'année 1137, comme évêque de Jérusalem, Radulfe, dont Papebrock ne parle pas dans son traité préliminaire au tome III de mai. Enfin, Guillaume de Tyr atteste que Guillaume, ensevelit en 1142 le roi Baudouin, et eut lui-même, en 1145, Fulcher pour successeur. Y eut-il, en effet, deux Guillaume, ou Orderic s'est-il trompé? La lettre 393 est adressée au même Guillaume.

[1] Est-ce André, oncle de saint Bernard, chevalier du Temple, auquel est adressée la lettre 288? Ne serait-ce pas plutôt André, frère de saint Bernard, moine de Clairvaux et dont il est parlé dans la lettre 184? ou enfin, André de Baudement mentionné dans la lettre 262, n° 2? Le lieu dont il est parlé ici ne serait-il pas celui que saint Bernard concéda aux religieux de Prémontré, et auquel la lettre 253 fait allusion?

[2] Albéron, de primicier de Metz qu'il était, quand la lettre

présence désirée, de connaître en même temps plus exactement ce qui se passe chez vous et de vous exposer à mon tour avec plus de soin l'état de nos affaires, m'engagent depuis longtemps à entreprendre ce voyage et m'y poussent sans cesse. Mais les incommodités de la route et de la saison, et quelques obstacles qui tiennent aux exigences de votre situation, ne m'ont pas permis jusqu'ici et ne me permettent pas encore, malgré mon impatience, de satisfaire mon désir. Mais quoi? dois-je renoncer complétement à un dessein utile et juste, parce que je ne puis entièrement l'accomplir? J'ai donc eu la pensée, pour me consoler un peu de ne pas réaliser ce souhait depuis si longtemps formé et pour alléger l'inquiétude que j'éprouve, de vous envoyer au moins, en attendant, le vénérable Hugues [1], archidiacre de l'Église de Toul. Je ne pouvais, en effet, avoir à ma disposition une personne plus fidèle, plus zélée, ni plus prudente, soit pour vous transmettre ce dont nous le chargeons, soit pour nous rapporter votre réponse, s'il plaît à votre bonté de nous en faire une. Car nous désirons connaître vos intentions, la situation de votre santé, et les événements heureux récemment survenus dans l'Église, si par hasard la Clémence divine a fait souffler quelque vent plus favorable sur cette Église fatiguée par la rage opiniâtre, et pourtant impuissante, des schismatiques; nous vous supplions de nous mettre pleinement au courant de toutes choses.

2. Du reste, sachez que notre Église d'en deçà des monts, tant dans le royaume de France que dans le nôtre, est forte dans la foi, paisible dans l'unité, dévouée à votre obéissance, empressée pour votre service. La perte de Bénévent, de Capoue [2], de Rome même ne nous effraie point, puisque Dieu ordonne qu'il en soit ainsi. Nous savons que l'état de l'Église se juge, non au succès de ses armes, mais à ses mérites; car, nous reconnaissons que c'est à elle, et non à une autre, que s'appliquent ces paroles du psaume : *Si des camps se forment contre moi, mon cœur ne craindra pas, et si le combat m'est livré, c'est en cela que j'espérerai* [3]. C'est pourquoi nous qui sommes de l'Église, nous ne craindrons pas, quand bien même la terre serait bouleversée et que les montagnes seraient transportées dans le sein de la mer. Que le tyran de Sicile se glorifie tant qu'il voudra; que, dans sa malice, il se vante d'être puissant pour l'iniquité; quant à nous, notre puissance se complète dans la faiblesse. L'Église a appris, par l'enseignement de Paul, qu'elle est plus puissante lorsqu'elle est faible [1]. Elle a appris encore de Salomon, que la prospérité des insensés les tue [2] : elle a appris, quand elle voit le fou affermi sur de profondes racines, à maudire aussitôt son éclat. C'est pourquoi elle est consolée avec le saint David, et par la défaite de ses ennemis, et par sa propre délivrance; et elle dit : *Ceux-ci se fient à leurs chars et à leurs chevaux; pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur notre Dieu. Eux ils ont été liés et sont tombés, nous au contraire, nous nous sommes relevés et nous avons été affermis* [3]. D'après ce témoignage fidèle de l'Écriture, j'ai cru devoir vous transmettre ces quelques mots pour vous consoler des nouvelles que j'ai apprises, et pour alléger, au moins en partie, cette sollicitude de toutes les églises qui pèse constamment sur votre cœur. J'ajoute encore que le seigneur roi [4], affermi par Dieu, s'arme avec ardeur pour la délivrance de l'Église et qu'il rassemble une armée considérable. Nous aussi, nous travaillons fidèlement et de toutes nos forces à cet objet. Nous exhortons et nous sollicitons tous ceux que nous pouvons, et, quand le temps en sera venu, nous n'épargnerons ni notre personne, ni nos biens.

30 lui fut adressée, était devenu archevêque de Trèves, et même légat du Saint-Siége. (Voy. Hugues Métellus, let. 6.)

[1] Voy. *Bernardi Vita*, lib. 4, cap. 3, n° 31.

[2] Roger, de Sicile, s'était emparé de la Pouille.

[3] Ps. XXVI, 3.

LETTRE CLXXVI

(Écrite l'an 1139.)

AU MÊME, AU NOM DU MÊME.

Il se plaint que la charge pastorale lui ait été imposée, et que dans l'accomplissement de ses fonctions il soit entravé par la jalousie d'autrui, ce dont le Pape n'est pas entièrement innocent.

1. Ai-je demandé à mon seigneur l'épiscopat? Si par hasard j'ai désiré un siége, ce n'a point été celui de Trèves. Car je savais que ce diocèse est irritable et que ce peuple a la tête dure. Je détestais ces hommes, parce qu'ils sont toujours plongés dans le fumier de la discorde et rebelles à l'Église. Si j'ai parfois supporté des fatigues pour l'Église, je n'en ai pas de regret, mais pour cela je n'ai ni espéré ni demandé une telle récompense. J'ai travaillé avec patience, avec plaisir d'ailleurs, mais non en vue d'un tel dédommagement. J'ai été chargé d'une

[1] II Cor., XII, 10. — [2] Prov., I, 32. — [3] Ps. XIX, 8.

[4] L'empereur Lothaire.

province difficile, mes péchés sans doute l'ont exigé. Entre les maux qui m'accablent, j'ai eu pour suffragants des hommes jeunes et de noble condition [1]. Ils devraient me prêter leur appui et plût à Dieu qu'ils ne me fissent pas d'opposition ! Mais je m'arrête. J'aime mieux qu'un autre vous fasse connaître leurs goûts et leurs mœurs, si vous les ignorez. Je dirai cependant que la justice, le droit, l'honneur, la religion ont péri dans nos diocèses. Je vous ai exposé brièvement et simplement le mal qu'en raison des devoirs de ma charge, je n'ai pas osé passer sous silence, afin que, s'il ne plaît pas à votre prudence que je le corrige, je le signale au moins à vous qui pouvez le corriger, et qu'ainsi je ne paraisse pas porter tout à fait en vain le nom d'archevêque. Il vaudrait assurément mieux pour moi n'avoir pas été élevé à cette dignité, que d'en descendre avec honte.

2. Mais pourquoi m'inquiéter de moi? Que je souffre ce que je mérite, comme un mauvais ouvrier; que je sois même l'opprobre des miens, trompés dans l'espérance qu'ils avaient conçue de moi, lorsqu'ils ont voulu m'avoir à leur tête; qu'ils trouvent que j'ai grandement amoindri la dignité de leur église, quand ils avaient cru que je pourrais réparer jusqu'à ses anciennes pertes : je supporte tout cela, sinon avec joie, au moins avec patience, afin de ne pas paraître regimber contre l'obéissance, pour laquelle je devrais même, je l'avoue, donner ma vie, s'il le fallait. Mais je voudrais que votre sollicitude considérât que l'injure faite à la créature atteint celui dont elle tient son existence. En m'enlevant mes forces, vous diminuez d'autant les vôtres; mon humiliation et mon abaissement retombent sur vous. J'ai beaucoup à me plaindre de vous à vous-même; mais je réserve le soin de vous exposer mes griefs, à mon messager que je sais être pour cela assez habile et fidèle: Je vous fais connaître encore que nous sommes exposés au péril des faux frères; car les envoyés des schismatiques vont et viennent auprès de quelques-uns des nôtres plus librement que de coutume, et les paroles du tyran de Sicile sont favorablement écoutées.

[1] C'étaient : Étienne, fils de la sœur du pape Calixte II, évêque de Metz depuis 1120; Albéron, fils d'Arnulfe, comte de Chenay, évêque de Verdun depuis 1126; Henri, fils de Théodoric, duc de Lorraine, évêque de Toul depuis 1124. On fait d'ailleurs l'éloge de ces prélats. Voy. sur Étienne, la chronique des évêques de Metz, *Spicilége*, tom. VI, et sur Albéron, tom. XII; on rapporte que tous deux poussaient trop loin le goût des armes. Les plaintes de l'archevêque de Trèves sont expliquées dans la lettre suivante.

LETTRE CLXXVIII.

(Écrite vers l'an 1135; en 1139 d'après Broven.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT, EN FAVEUR D'ALBÉRON, ARCHEVÊQUE DE TRÈVES.

Il se plaint que quelques personnes perverses et hostiles à l'Église, s'appuient sur l'autorité pontificale pour l'exécution de leurs mauvais desseins; pendant que d'autres prélats animés du zèle de Dieu sont abandonnés et méprisés.

A son très-tendre père et seigneur, à Innocent, souverain pontife, son tout dévoué Bernard : ce que souhaite un serviteur dévoué.

1. Je parle avec hardiesse, parce que j'aime avec sincérité; car l'amour n'est pas sincère, quand une timide hésitation lui fait retenir ses soupçons. La plainte du seigneur de Trèves ne vient pas seulement de lui; elle vient aussi de beaucoup d'autres, et principalement de ceux qui vous aiment d'une affection sincère. Il n'y a qu'une voix parmi tous les prélats qui, chez nous, commandent aux peuples avec une sollicitude fidèle : c'est que la justice dépérit dans l'Église, que les chefs de l'Église sont sans pouvoir; que l'autorité des évêques est entièrement avilie, puisqu'aucun d'eux n'a le moyen de venger les injures de Dieu et qu'il ne leur est pas permis, même dans leurs propres paroisses [1], de punir les méfaits quels qu'ils soient. On en reporte la cause sur vous et sur la cour de Rome [2]. Vous détruisez, dit-on, tout le bien qu'ils ont fait; vous rétablissez ce qu'ils ont justement détruit. Tous les individus criminels et séditieux du peuple ou du clergé, et même les religieux chassés de leurs monastères, courent à vous, et en revenant, ils répandent et publient qu'ils ont obtenu pour protecteurs ceux dont ils auraient dû plutôt recevoir un châtiment. Le glaive de Phinées n'avait-il pas été très-promptement et très-justement tiré, pour punir l'incestueux commerce de Drogon et de Milis? Mais ce glaive a eu la confusion de se retirer après s'être émoussé contre le bouclier de la protection apostolique qui lui a été opposé. O honte! que de rires ce fait a soulevé et soulève encore parmi les ennemis de l'Église : parmi ceux mêmes dont la crainte ou l'influence nous ont peut-être détournés du droit chemin. Les amis sont dans la confusion, les fidèles sont insultés, les évêques tombent partout dans l'opprobre et dans le mépris, et, tandis qu'on dédaigne leurs

[1] Tout le monde sait que les anciens appelaient paroisse le diocèse d'un évêque.

[2] Saint Bernard fait allusion aux fréquents usages et à l'abus des appels. (Voy. *De la Considération*, liv. III, chap. II.)

équitables jugements, on manque le plus souvent aussi à votre autorité.

2. Ce sont eux, en effet, qui se montrent zélés pour votre honneur, qui travaillent fidèlement sans doute, mais inutilement, je le crains, pour votre repos et pour votre triomphe. Pourquoi amoindrissez-vous vos propres forces? Pourquoi affaiblissez-vous votre puissance? Jusqu'à quand continuerez-vous à émousser des armes fidèles qui combattent pour vous, à abaisser les solides remparts de votre puissance et de votre salut. L'église de Saint-Gengulf à Toul [1] gémit toute en larmes sur sa désolation, et il n'est personne qui la console. Qui, en effet, s'opposera à un bras supérieur, à l'impétuosité du torrent, à la volonté de la puissance souveraine? Saint-Paul [2] se plaint de subir la même violence à Verdun, car son archevêque ne peut plus le défendre contre la fureur des moines, qu'appuie fermement la protection apostolique, comme s'ils n'étaient point assez insolents par eux-mêmes. Quelle raison nouvelle a-t-on enfin trouvée pour rappeler en justice et remettre en discussion ce que, par une prudente et nécessaire décision, vous aviez une première fois accordé à des chanoines de bonne réputation et de bonnes mœurs, ce que vous aviez une seconde fois confirmé, et ratifié, dit-on, une troisième fois? Car on rapporte que, dans les deux affaires rappelées plus haut, les mesures que vous avez sanctionnées, ont été révoquées par vous. Par de telles victimes, hélas! on ne plaît point à Dieu, on n'apaise pas sa colère, on ne se concilie pas sa grâce, on n'excite pas sa miséricorde. De tels actes, ou d'autres semblables, ne détournent point la fureur du Seigneur, ni son bras étendu sur nous, ni cette verge qui, selon Jérémie, veille sur nos péchés [3].

3. Sans doute Dieu est irrité contre les schismatiques, mais il n'est pas propice aux catholiques. L'église de Metz, comme on vous l'a exactement rapporté, est également mise en péril par la mésintelligence grave de l'évêque et du clergé. Vous savez ce que vous avez cru devoir ordonner à ce sujet, mais la paix n'est point encore rétablie, et l'on n'espère pas qu'elle renaisse de sitôt. Quant à moi, pour ne pas taire ce que, dans ma petitesse, j'ai jugé à cet égard, je croirais qu'il est plus convenable et plus sûr de confier le soin de terminer cette affaire et les deux autres, je veux parler de celle de Toul et de celle de Verdun, au métropolitain; il est instruit de tout, il a été éprouvé en de nombreuses circonstances, et, au témoignage de l'Église, il a été trouvé fidèle. Autrement, voyez ce que vous ferez de ces évêchés, de celui de Metz et de celui de Toul [1]; car, à dire vrai, il semble qu'ils n'aient pas d'évêques, et plût à Dieu qu'ils n'eussent pas de tyrans. Quand de tels hommes sont protégés, soutenus, honorés, favorisés, beaucoup de gens s'en étonnent et s'en scandalisent, surtout ceux qui connaissent parfaitement dans leur vie et dans leurs mœurs des faits qui devraient bien plutôt être condamnés et exécrés, je ne dirai pas seulement dans des évêques, mais même dans des séculiers, quels qu'ils fussent; des faits que j'ai rougi de vous écrire et qu'il eût été inconvenant à vous d'entendre. J'admets que, n'étant accusés de personne, ils ne puissent pas être déposés; cependant ceux que le bruit public incrimine de tous côtés, devraient-ils donc être favorisés, honorés même de l'amitié particulière du Siége apostolique?

[1] Voy. lettre 139, ci-dessus.

[2] Le monastère de Saint-Paul, de Verdun, était de l'ordre de Saint-Benoît. Un certain relâchement qui s'était introduit dans la règle amena du désordre dans les mœurs. Albéron II, évêque de Verdun, qui avait succédé en 1131 à Ursion, voulut pour porter remède au mal, transférer le monastère aux religieux de Prémontré. Le pape Innocent approuva cette mesure et la confirma jusqu'à trois fois. Mais les moines qui résidaient dans le monastère réclamèrent longtemps et résistèrent avec opiniâtreté; Pierre le Vénérable lui-même, homme d'ailleurs plein d'humilité, s'en occupa aussi et intercéda vivement auprès de Matthieu, évêque d'Albano. Innocent, ému de ces résistances, se disposait à remettre l'affaire en discussion. Mais la recommandation de saint Bernard l'emporta, et le Pape confirma définitivement ce que Albéron avait fait. — [3] Jérém. I, 11.

[1] Les reproches que saint Bernard adresse aux évêques de Metz et de Toul, doivent être appliqués à Étienne de Metz et à Henri de Toul, puisque cette lettre fut écrite quand le schisme d'Anaclet durait encore et vers l'année 1135, comme nous le verrons plus bas. Étienne, fils de la sœur de Calixte II, était d'une naissance illustre, d'un mérite et d'un esprit plus distingués encore; il fut sacré à Rome par le Souverain-Pontife, et reçut de lui le pallium et la dignité de cardinal. L'histoire des évêques de Metz en parle avec éloges, *Spicilége*, tom. VI, pag. 661, et saint Bernard lui rend justice (voy. lettres 29 et 367). La cause de son mécontentement dans notre lettre paraît venir de ce qu'Étienne avait soulevé dans son diocèse de nombreux conflits, livré des combats, détruit des châteaux-forts, afin de faire rendre à son église diverses possessions que les nobles lui avaient ravies: procédés qui, pour me servir des paroles de saint Bernard, sont plutôt ceux d'un lion que ceux d'un pasteur de brebis. Albéron, primicier de Metz, ayant été élevé au siége de Liége en 1135, les chanoines en nommèrent un autre à l'élection, mais Étienne ne tenant aucun compte de leur vote, voulut désigner lui-même le primicier de son autorité privée. De là, un conflit qu'Innocent évoqua devant lui, en passant par dessus la décision du métropolitain qui était l'archevêque de Trèves; c'est de ce fait que saint Bernard se plaint. En ce qui concerne Henri, évêque de Toul, il lui reproche sans doute la guerre qu'il avait entreprise contre Frédéric, comte de Toul, et qui ne fut terminée qu'en 1136.

4. Quelle sainteté ecclésiastique, quelle probité épiscopale a donc pu mériter à l'évêque de Metz cette faveur, que l'élection faite par les chanoines fût, sur un signe de lui, annulée en même temps que la liberté de l'Église, et que le primicier fût choisi à son gré contre les priviléges de cette même Église. Combien n'eût-il pas été plus honorable et plus juste, si votre prudence l'avait jugé à propos, de ne pas priver d'une prérogative qui lui appartenait, un homme digne de plus d'honneur encore? Je veux parler de l'évêque de Trèves que vous avez dépouillé, comme suspect ou comme inexpérimenté, du droit de terminer cette affaire, ainsi que les autres de son diocèse; ce qui n'a pas eu lieu sans exciter les murmures de beaucoup de gens craignant Dieu. Croyez-en un serviteur fidèle; autant que j'ai pu m'en assurer, tout cela ne convient nullement à cette province.

5. En écrivant ces choses, je craindrais d'être accusé de présomption, si je ne savais à qui cette lettre est destinée, et si l'on ne savait de qui elle émane. Mais je connais la mansuétude qui est innée en vous. Je sais aussi que vous me connaissez et que vous connaissez l'affection qui me donne cette hardiesse auprès de vous, mon très-doux et très-tendre Père. En outre, afin que vous sachiez comment il faut accueillir le messager de l'évêque de Trèves et les paroles qu'il apporte, je vous dirai que ce prélat occupe une place considérable dans ce royaume; que c'est un homme fidèle à l'Église de Dieu et à vous, constant, n'ayant jamais donné aucune approbation aux gens malveillants et séditieux qui n'ont pas manqué de faire auprès de lui de fréquentes et importunes tentatives. Il ne sera pas à l'abri des insultes, s'il a le malheur de n'être point écouté par vous. J'ai voulu enfin vous recommander ce messager; mais il se recommande assez par le mérite de sa probité, et surtout par l'amour particulier et le dévouement fidèle qui l'attachent fermement à vous. Si je n'en étais convaincu, je ne vous eusse jamais écrit par lui des choses si intimes.

LETTRE CLXXIX.

(Écrite l'an 1139.)

AU MÊME, POUR LE MÊME.

Il plaide la cause d'Albéron, archevêque de Trèves, contre l'abbé de Saint-Maximin et ses moines insolents et rebelles.

Comment la malice triomphe-t-elle de la sagesse? Ne connaissez-vous pas, miséricordieux seigneur, ne connaissez-vous pas l'archevêque de Trèves? Je sais que vous le connaissez. Connaissez-vous aussi cet abbé de Saint-Maximin qui n'est point un saint? Je pense que vous ne le connaissez pas. Personne plus que le premier n'est digne d'honneur, et, de même personne n'est plus digne d'être confondu que le second; cependant celui-ci est honoré, celui-là livré à l'opprobre. En quoi l'archevêque a-t-il péché? Il a recouvré ce que l'on avait ravi à son Église; il a délivré cette Église des mains séculières qui la tenaient captive [1]. Rend-on donc le mal pour le bien et la haine pour l'amour? Que les regards de votre Sainteté se tournent de ce côté, je vous prie, et que, laissant pour un peu de temps vos occupations à l'écart, ils considèrent combien elle a été surprise, pour permettre qu'un homme dont je rougis de faire connaître le caractère, couvre de honte devant ses voisins, qui sont vos ennemis, celui dont vous connaissez le mérite. Très-tendre Père, c'est une affection filiale qui vous parle. Jusqu'à présent nous avons gémi de l'état de cet archevêque malheureux et digne de pitié; mais si on n'y apporte point de remède, la douleur de notre cœur et notre compassion se reporteront en entier du fond de notre âme sur celui par qui aurait pu être apporté le remède. Il y a encore d'autres offenses que l'on a faites à ce prélat; lorsque vous les lui aurez allégées, vous aurez certainement travaillé pour vous-même. Tout ce qui ternit la réputation de mon très-doux maître, me déchire le cœur.

LETTRE CLXXX.

(Écrite l'an 1136.)

AU MÊME, POUR LE MÊME.

Il recommande encore au Pape l'affaire de l'archevêque de Trèves, pour que le Pape en ayant pris une connaissance plus exacte, révoque la décision qu'on lui avait subrepticement arrachée.

Je renouvellerai mes supplications, mes prières, et après avoir recommencé dix fois, je ne me lasserai pas. Nous persistons, parce que nous sommes plein de confiance. Nous avons une bonne cause et un juge équitable qui, dès

[1] Albéron, archevêque de Trèves, avait revendiqué le monastère de Saint-Maximin, près de Trèves, malgré la résistance de l'abbé et des moines. D'un autre côté, Henri, comte de Luxembourg, réclamait pour lui la juridiction temporelle sur ce monastère. Ce débat donna lieu à des luttes sanglantes. C'est à cela que saint Bernard fait allusion en disant que l'archevêque avait recouvré le bien de son Église qu'il avait délivrée de la puissance séculière.

que la vérité se manifestera, n'hésitera point à révoquer ce qu'on a subrepticement obtenu de lui. Celui qui a voulu railler ne pourra plus rire alors, car, comme l'Écriture le dit, *l'iniquité a menti contre elle-même* [1]. Le Siége apostolique a surtout cette habitude excellente, qu'il n'hésite point à révoquer les décisions qu'on peut avoir obtenues de lui par artifice et qui ne sont pas conformes à la vérité; conduite pleine d'équité et digne d'éloge qui fait que personne ne profite du mensonge, surtout auprès du Siége saint et souverain. Sachant cela, votre serviteur vous supplie avec confiance pour l'archevêque de Trèves et il n'hésite point à insister auprès de vous. Je connais, en effet, et les mérites de cet homme, et sa cause, et ses intentions. Pour laquelle de ces choses les moines veulent-ils le lapider? Serait-ce qu'il a démérité? Mais il s'est montré toujours fidèle et il a rendu de grands services. Pour l'injustice de sa cause? Mais personne sans injustice ne pourra l'accuser d'être injuste. Parce qu'il a soustrait le monastère à la puissance séculière? Mais il l'a rendu au siége épiscopal, en arrachant en quelque sorte la massue des mains d'Hercule, pour la remettre en des mains plus fortes. Pour ses mauvaises intentions? Mais c'est un acte pieux de réformer la règle dans un monastère; et telle est son intention. Que le Seigneur assiste le cœur de mon seigneur, afin que celui-ci ne se laisse plus surprendre par des moines qui désirent moins la liberté, comme ils le prétendent, qu'ils ne fuient la discipline!

LETTRE CLXXXI.

(Écrite l'an 1136.)

AU CHANCELIER HAIMERIC.

Il avoue qu'il ne peut être à la hauteur de ses bienfaits et qu'il ne peut lui témoigner sa reconnaissance que par ses bonnes intentions.

Si je voulais répondre par des paroles aux bienfaits dont vous m'accablez, ce serait comme si, attaqué avec des flèches, je combattais avec des brins de paille. Et encore ceci semblerait un jeu de ma part, et cela une fourberie. Il faut répondre aux faits par des faits. Mais c'est beaucoup pour moi. Indigent et pauvre, comment pourrai-je y suffire? Je suis pauvre de biens et de force, non de cœur; ne pouvant donc égaler mes actions à vos bienfaits, j'y égalerai mes vœux. Je suis riche en désirs, je surabonde de tendresse. Certes, un homme vraiment bienfaisant ne demande pas davantage. Car comment serait-il bienfaisant, s'il n'était en même temps bienveillant? Or, s'il l'est, il n'estime rien tant que cette bienveillance qui le distingue lui-même et qui le rend bienfaisant. Enfin la bienveillance est le fruit du bienfait, à moins que, par hasard, on ne considère comme bienfait ce que l'espérance sème, ou ce que la crainte laisse échapper. Mais qui ne voit ici un abandon, là une vente, nulle part un don. Car un bienfait, pour être véritable, doit être gratuit. C'est pourquoi celui qui reçoit ne peut rien rendre de plus agréable à celui qui donne, que de se montrer reconnaissant pour ce qu'il a reçu gratuitement. Ainsi, par le moyen du bienfait, la bienveillance du donateur fait naître un pareil sentiment dans le cœur du donataire. Je suis riche de ce sentiment, je l'avoue, et, de la plénitude de mon cœur, je tire cette récompense que j'offre à mon bienfaiteur; je consacre mon dévouement à l'Auteur de tous les biens, comme un sacrifice de louange pour le salut de mon bienfaiteur.

[1] Ps. XXVI, 12.

LETTRE CLXXXII.

(Écrite l'an 1136.)

A HENRI, ARCHEVÊQUE DE SENS [1].

Il le reprend vivement pour avoir eu la dureté de déposer sans raison l'archidiacre et pour avoir résisté à de justes demandes et à des conseils de paix.

On m'a vu bien des fois et en beaucoup de circonstances écrire à cause de vous; j'avais cependant résolu, je l'avoue, de ne plus le faire à votre égard, à cause de votre détestable dureté; mais la charité l'emportera. Je veux vous conserver vos amis, et vous ne vous en souciez pas; je veux vous réconcilier avec vos ennemis, et vous ne le permettez pas. Vous ne voulez point de la paix; vous travaillez des pieds et des mains à votre ruine, à votre honte, à votre déposition. Vous multipliez le nombre de vos accusateurs, vous diminuez celui de vos dé-

[1] Les avis ne manquèrent pas à cet évêque ni de la part de saint Bernard, ni de la part de Geoffroy, évêque de Chartres, et de Bouchard, évêque de Meaux, ses suffragants. Henri n'en tint nul compte, et en 1136 il fut suspendu. Il paraît qu'il fut ensuite rétabli puisque en 1140, il présida le concile de Sens tenu contre Abeilard. C'est vers ce moment que saint Bernard lui adressa la lettre 42, sur les mœurs et les devoirs des évêques; mais il ne se corrigea point et il fut définitivement déposé. Il eut Hugues pour successeur, et il mourut en 1144. (Voy. Chronique de saint Pierre le Vif, *Spicil.* tom. II, *Historia episcop. Autissiodorensium*, chap. 55.)

fenseurs. Vous réveillez contre vous des plaintes depuis longtemps assoupies, vous provoquez vos adversaires, vous offensez vos protecteurs. Partout, chez vous, la volonté tient lieu de raison ; tout se fait par autorité, rien par crainte de Dieu. Où sont les ennemis qui ne se rient pas de vous? les amis qui ne s'en plaignent pas? Comment dépouillez-vous un homme qui n'a point été, je ne dirai pas convaincu par jugement, mais même appelé à s'expliquer? Que de gens se scandaliseront de cette décision? Que de langues en plaisanteront, que de cœurs s'en irriteront? Pensez-vous donc que la justice ait péri dans tout l'univers comme dans votre cœur, pour qu'un homme perde un archidiaconé par une telle déposition? Mais peut-être aimez-vous mieux renoncer à la reconnaissance du bienfait et la perdre que de la conserver. Ne faites pas cela, je vous en supplie ; ne faites pas cela. Tous ceux qui l'apprendront en seront surpris et personne ne vous en louera, Je vous ai écrit ces choses en des termes plus hardis et plus mordants que vous n'auriez voulu en entendre ; mais ce ne serait pas vous avoir fait injure, si vous vouliez vous corriger.

LETTRE CLXXXIII.

(Écrite l'an 1139.)

A CONRAD, ROI DES ROMAINS.

Il lui recommande le respect dû au Siége apostolique.

J'ai reçu la lettre et les salutations de Votre Majesté avec d'autant plus de reconnaissance, que je suis plus petit devant elle; petit par ma condition, mais non par mon dévouement. Vos plaintes nous concernent[1], celles surtout que vous exprimez avec bonté relativement à l'invasion de l'empire. Je n'ai jamais voulu le déshonneur du roi, ni l'amoindrissement du royaume et je hais ceux qui ont ces sentiments, car j'ai lu ces paroles : *Que toute vie soit soumise aux puissances supérieures, car celui qui résiste à l'autorité, résiste à l'ordre de Dieu*[2]. C'est une maxime que je désire que vous observiez et je vous engage de toutes façons à le faire, en témoignant au Siége apostolique et suprême et au Vicaire du bienheureux Pierre[3] le respect que vous voulez qu'on garde vis à vis de vous dans tout l'empire. Il y a des choses que je n'ai pas cru devoir vous écrire : peut-être je vous en informerais plus commodément de vive voix.

[1] Conrad se plaignait sans doute que saint Bernard eut favorisé Lothaire contre lui.

[2] Rom. XIII, 1, 2.

[3] Saint Bernard appelle le Pape vicaire de Pierre dans cette lettre et dans la lettre 346, vicaire de Pierre et de saint Paul dans la lettre 243, vicaire du Christ dans la lettre 42, n° 31, et 251, n° 1.

LETTRE CLXXXIV.

(Écrite l'an 1140.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT.

Il ne peut pas envoyer au Pape les moines que celui-ci lui avait demandés.

Le frère André[1] nous est arrivé, gai et bien portant, nous donnant de bonnes nouvelles de votre santé et de votre gloire, de la paix et de la prospérité de l'Église, de l'état heureux et florissant de la cour, enfin, de la bonté et de la bienveillance que vous continuez d'avoir pour nous. Dieu, dans sa miséricorde, a daigné répandre ses bienfaits sur nous, et nous avons été remplis de joie. Quant aux religieux que vous désirez qu'on vous envoie, il sera difficile de vous satisfaire, surtout parce que nous n'avons pas le nombre que nous avions ordinairement. Car, outre ceux qui sont destinés à être envoyés deux à deux, ou trois à trois, en divers lieux, trois nouveaux monastères[2] ont été régulièrement institués depuis que nous vous avons quitté, et il en reste encore d'autres à établir prochainement. Cependant nous aurons soin de rappeler des religieux d'où nous pourrons en tirer, pour vous les envoyer, car nous désirons obéir en tout à vos ordres[3].

LETTRE CLXXXV.

(Écrite l'an 1138.)

A EUSTACHE, USURPATEUR DU SIÉGE DE VALENCE.

Il l'exhorte à se souvenir de son âge, de la mort qui s'approche et du jugement de Dieu, à se convertir et à ne pas obéir aux mauvais conseils des flatteurs.

A l'illustre Eustache, le frère Bernard.

1. Je ne vous envoie pas le salut dans cette lettre, très-illustre Eustache, bien que cepen

[1] Est-ce André, moine de Cîteaux, frère de saint Bernard, ou cet André dont il est question dans la lettre 176, ou André de Baudement, dont parle la lettre 226 ?

[2] Ces trois monastères étaient celui de Bénissons-Dieu dans le diocèse de Lyon, celui des Dunes et celui de Clair-Marais, en Flandre.

[3] Le Souverain-Pontife voulait mettre des Cisterciens à Rome, dans l'église de Saint-Anastase, aux Eaux-Salviennes. Ce monastère fut fondé en 1140, par une colonie de religieux envoyée sous la direction d'un autre Bernard, qui devint plus tard pape, sous le nom de Eugène III. (Voy. lettre 343, 345.— *Vita*, liv. III, n° 23.)

dant je le désire pour vous. Qui défend les désirs? Les lois ne commandent pas au cœur, et l'empire des princes ne s'étend pas sur lui. Il est libre, surtout si l'Esprit le conduit; car, où est l'Esprit du Seigneur, est la liberté [1]. C'est là ce qui me donne aujourd'hui la hardiesse, comme si j'étais moi-même quelque chose de grand, d'écrire à Votre Grandeur, sans avoir reçu de vous pour cela, je l'avoue, ni ordre, ni invitation, ni prière. Mais à quoi bon, si la charité l'ordonne? Un autre peut-être en jugera autrement. Pour moi, animé d'une charité sincère, j'ai résolu, autant qu'il est en mon pouvoir, d'avertir de son salut par cette lettre un personnage illustre, de le tirer de son sommeil, de le faire rentrer en lui-même, de le disposer à la grâce. Qui sait s'il ne se convertira pas et si Dieu, lui pardonnant, ne lui laissera pas sa bénédiction? Ou plutôt, qui ne sait combien le Seigneur de miséricorde et de pardon a déjà amassé sur lui de trésors de patience et de bonté. Enfin, Dieu en a pitié, il l'épargne, il attend, il dissimule jusqu'à présent, il fait comme un homme qui n'entend pas, qui n'a pas d'arguments à la bouche, qui tarde à frapper, qui est prêt à pardonner. Mais vous, seigneur, jusqu'à quand attendrez-vous? Jusqu'à quand, homme de bien, ferez-vous semblant de ne pas entendre? Jusqu'à quand durera votre dédain? Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon [2]. Ignorez-vous que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence? Combien de temps, par la dureté et par l'opiniâtreté de votre cœur, vous amasserez-vous un trésor de colère pour le jour de la colère [3]?

2. Ce n'est point par dureté peut-être, mais par honte? Qu'importe la cause, si vous périssez. O honte déraisonnable, ennemie du salut, étrangère à tout honneur et à toute probité! C'est bien là sans doute, comme dit le Sage, *la confusion qui amène le péché* [4]. L'homme a-t-il donc à rougir d'être vaincu par Dieu, et regarde-t-il comme un opprobre de s'humilier sous la main puissante du Très-Haut? Ce n'est pas ce que pensait le glorieux roi David: *J'ai péché contre vous seul*, dit-il, *et j'ai fait le mal devant vous; soyez justifié dans vos paroles, et triomphez dans vos jugements* [5]. Victoire souveraine, que de céder à la majesté divine; gloire et honneur suprême que de ne pas lutter contre l'autorité maternelle de l'Église. O perversité! on n'a pas honte de se souiller, et on a honte de se purifier. *Il y a une honte*, dit le Sage, *qui amène la gloire* [1]. C'est celle qui fait rougir de commettre le péché, si on ne rougit pas de l'avoir commis. Cette honte peut rappeler à vous l'honneur que la faute avait fait fuir, et ainsi vous ne serez pas privé au moins de la gloire dernière. Le second rang de la béatitude est à ceux dont les iniquités sont remises et dont les péchés sont voilés [2]. Voile glorieux dont il est dit: *La gloire et la beauté sont devant sa face* [3]. Qui m'accordera de vous voir avec ce vêtement d'or, pour que je vous dise: *Vous êtes environné de gloire et d'éclat, et vous vous êtes revêtu de la lumière, comme d'un vêtement* [4]. Revenez, Sunamite, revenez, pour que nous vous considérions [5]. Levez-vous, levez-vous, revêtez-vous de force, et couvrez-vous du vêtement du salut [6]. Levez-vous, vous qui dormez, sortez d'entre les morts et le Christ vous éclairera [7]. La louange ne vient pas des morts, pas plus que s'ils n'étaient pas [8].

3. Jusqu'à quand oublierez-vous votre fin? Jusqu'à quand vous endormirez-vous dans la mort, vous, l'honneur des nobles et le désespoir des fidèles? Pendant combien de temps serez-vous obstiné contre vos inclinations, ennemi de votre gloire, rebelle à votre salut? Pourquoi persistez-vous à couronner d'une fin si différente des mœurs et des actions si nobles? Comment un âge où vous devriez vous reposer dans une abondante miséricorde, porte-t-il la peine de tous vos jours passés, et n'en efface-t-il pas les fautes? Pourquoi, ô douleur! cette vieillesse, seule digne d'être respectée, est-elle privée du respect qu'on lui porte ordinairement? Pourquoi languit-elle seule, sans honneur, elle à qui il convenait surtout d'être honorée? Ayez pitié de votre âme en plaisant à Dieu [9]? Car, ceux qui plaisent aux hommes ont été confondus, parce que Dieu les a méprisés [10]. Les jours de l'homme sont courts [11]; la mort est à la porte du vieillard. Vous avez peu de temps, bien peu de temps à passer avec ceux qui vous disent: Courage, courage. Considérez donc comme peu de chose d'être jugé par eux ou par un tribunal humain, vous qui êtes sur le point de vous présenter à l'examen des anges, et qui, infortuné, êtes poussé par la défaillance de la nature devant le tribunal terrible du Christ. Voilà le jugement auquel vous devez vous préparer, le monde auquel vous devez vous conformer, la cour dont vous devez rechercher les faveurs et redouter la

[1] II Cor., III, 17. — [2] Act., IX, 5. — [3] Rom., II, 4 et 5. — [4] Eccles., IV, 25. — [5] Ps. L, 6.

[1] Eccles., IV, 25. — [2] Ps. XXXI, 1. — [3] Ps. XCV, 6. — [4] Ps. CII, 2. — [5] Cant., VI, 12. — [6] Isaïe, LII, 1. — [7] Éphès., V, 14. — [8] Eccles., XVII, 26. — [9] Eccles., XXX, 24. — [10] Ps. LII, 6. — [11] Job., XIV, 5.

disgrâce. Pourquoi vous troubler de l'opinion de ceux dont la louange ne pourra rien pour votre justification, ni le blâme pour votre réprobation ? Enfin, les enfants des hommes sont vains, ils ont de fausses balances, afin de donner par là une valeur mensongère à la vanité même [1].

4. C'est pourquoi ceux qui vous disent heureux, vous induisent en erreur ; ils vous donnent des mots et reçoivent vos présents, vains les uns comme les autres ; mais les mots sont plus vains encore. Vous vous trompez mutuellement par votre vanité, mais vous êtes plus trompé qu'eux. Car vous donnez ce qui, en quelque sorte, a plus de prix, et vous le donnez à des ingrats qui n'en sont pas dignes, puisque ce sont vos biens, et non votre personne, qu'ils aiment; ou plutôt, ce ne sont ni vous ni vos biens qu'ils aiment, mais leurs intérêts qu'ils recherchent. Autant qu'ils le pourront, ils achèteront vos biens avec de vaines et fausses flatteries. Leurs paroles sont plus douces que l'huile, et cependant elles sont des traits acérés [2]. C'est pour cela que David disait : *L'huile du pécheur ne oindra pas ma tête* [3]. Ils louent le pécheur dans les désirs de son cœur, et ils bénissent l'homme injuste [4]. Que ce soit donc, sinon moi, au moins le Sage qui vous enseigne à vous en défier : *Mon fils,* dit-il, *si les pécheurs cherchent à vous séduire, ne les écoutez pas* [5]. Considérez plutôt celui qui juge avec équité ces humbles de la terre que vous ne traitez point avec la sollicitude d'un pasteur, mais que vous opprimez avec une puissance toute mondaine ; et cependant cette puissance, vous ne l'auriez pas sur eux, si elle ne vous avait été donnée d'en-haut. Mais voici votre heure et voici l'empire des ténèbres. Écoutez seulement : *Un jugement rigoureux est réservé à ceux qui commandent, et les puissants seront puissamment tourmentés* [6]. Si vous craignez cela, prenez garde ; si vous le négligez, vous tomberez, et *il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant* [7]. Que le Dieu unique et véritable vous préserve de ce malheur, lui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive [8]. Le cœur m'inspire encore beaucoup de choses à vous dire, mais peut-être n'y prêteriez-vous pas l'oreille. Ce qui est âpre, quoique juste, ne plaît pas; ce qui est salutaire n'est pas goûté à cause de son amertume. Je mettrai donc le doigt sur ma bouche, jusqu'à ce que je sache comment ces paroles auront été reçues. Je vous plairai, si je puis, non par ma plume ou mes lèvres, mais par mes actes et par la vérité.

[1] Ps. LXI, 10. — [2] Ps. LIV, 22. — [3] Ps. CXL, 5. — [4] Ps. IX, 24. — [5] Prov., I, 10. — [6] Sag., VI, 6. — [7] Hebr., X. 31. — [8] Ézéch., XVIII, 23, 32.

LETTRE CLXXXVI.

(Écrite vers l'an 1140.)

A SIMON, FILS DU CHATELAIN DE CAMBRAI.

Il recommande à sa protection les moines de Vaucelles et le prie de ratifier la donation faite par son père.

Ayant appris, mon très-cher, par Radulfe, abbé de Vaucelles [1], que vous désirez nous voir et nous entretenir, j'ai été tout à fait heureux de votre grande affection pour nous et votre bienveillance ne m'a certes pas trouvé ingrat. J'ai, croyez-le, l'intention de satisfaire à votre désir, mais l'état fâcheux de ma santé m'empêche d'accomplir ma résolution, ainsi que beaucoup d'autres affaires qui seraient fort nécessaires. Du reste, si je suis absent de corps, je suis auprès de vous en esprit, jusqu'à ce que, avec la volonté de Dieu, je puisse m'y trouver en esprit et en corps, si toutefois nous ne nous aimons pas seulement en paroles et des lèvres, mais en œuvres et en vérité. C'est par les actes que se montrera la vérité de notre affection. C'est pourquoi, je vous demande d'aimer, de protéger, d'appuyer, par considération pour moi, partout où il sera nécessaire, cette partie de moi-même qui est auprès de vous, je veux dire les frères de Vaucelles et leur église. Vous me donnerez en cela un éclatant témoignage de votre libéralité et vous ferez briller les marques de cette charité que vous me promettez. La première expérience que je désire en faire, c'est que vous confirmiez le don de Ligecourt que votre père m'a fait à moi-même pour les besoins de ce monastère ; je désire que vous ne révoquiez pas son bienfait. Pour nous, autant que nous le pouvons, nous vous remercions des grâces obtenues dans le passé; nous en espérons de semblables pour l'avenir, et nous répandons pour vous et pour les vôtres, nos prières devant Celui qui fait la volonté et qui exauce les vœux de ceux qui le craignent [2]. Nous demandons la santé pour vous, pour votre épouse et pour tous ceux qui vous sont chers.

[1] L'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai, était de l'ordre de Cîteaux. Elle avait été fondée en 1132.

[2] Ps. CXLIV, 19.

LETTRE CLXXXVII.

(Écrite l'an 1140.)

AUX ÉVÊQUES QUI DEVAIENT ÊTRE CONVOQUÉS A SENS CONTRE PIERRE ABEILARD [1].

Il exhorte les évêques à prendre courageusement la défense de la religion contre Abeilard.

Il s'est répandu de beaucoup de côtés, une nouvelle qui a dû parvenir jusqu'à vous; c'est que nous sommes appelé à Sens pour l'octave de la Pentecôte, et que nous sommes provoqué à un débat pour la défense de la foi, quoiqu'il ne convienne pas à un serviteur de Dieu de contester, mais plutôt d'être patient envers tout le monde. S'il s'agissait de sa propre cause, peut-être votre serviteur pourrait-il, non sans raison, se flatter d'être sous la protection de Votre Sainteté; mais comme cette cause est la vôtre, qu'elle est même plus que la vôtre, je vous conseille hardiment, je vous supplie avec instance de vous montrer de vrais amis dans le besoin: soyez des amis, non pour nous, mais pour le Christ dont l'Épouse crie vers vous du milieu de cette forêt d'hérésies et de cette moisson d'erreurs qui pullulent sous votre protection et sous votre garde, et qui l'ont déjà presque étouffée. L'ami de l'Époux n'abandonnera pas l'Épouse dans le besoin ni dans les tribulations. Ne vous étonnez pas que nous vous invitions si subitement et pour un délai si court; car l'adversaire avec sa ruse et son adresse habituelles a tout disposé pour nous surprendre à l'improviste et pour nous contraindre à combattre desarmé.

LETTRE CLXXXVIII.

(Ecrite l'an 1140.)

AUX ÉVÊQUES ET AUX CARDINAUX DE LA COUR DE ROME.

Sur le même sujet. — Il les engage à veiller aux erreurs de Pierre Abeilard.

A ses vénérables pères et seigneurs, aux évêques et aux cardinaux de la cour, le serviteur de leur Sainteté.

1. Personne ne doute qu'il ne vous appartienne spécialement d'ôter les scandales du royaume de Dieu, d'arracher les épines qui y poussent, d'en apaiser les divisions. C'est, en effet, l'ordre que donna Moïse lorsqu'il se retira sur la montagne: *Vous avez avec vous*, dit-il, *Aaron et Hur; si quelque difficulté vient à naître, vous vous en référerez à eux*[1]. Je parle aujourd'hui d'un Moïse qui n'est pas venu seulement dans l'eau, mais dans l'eau et dans le sang, et qui, parce qu'il est venu aussi dans le sang, est plus que Moïse. Au lieu de Hur et de Aaron, c'est le zèle et l'autorité de l'Église romaine qui veillent sur le peuple de Dieu et c'est à elle que nous déférons à juste titre, non-seulement les difficultés, mais les blessures de la foi, les injures faites au Christ, le mépris et l'humiliation des Pères, les scandales du présent, les dangers de l'avenir. On raille la croyance des simples, on fouille les secrets de Dieu, on agite témérairement des questions sur les vérités les plus sublimes, on insulte nos pères, parce qu'ils ont cru qu'il valait mieux assoupir ces discussions que les résoudre. De là vient que, contre l'ordre de Dieu [2], on fait cuire dans l'eau l'Agneau pascal, ou on le mange cru, à la manière des bêtes. Ce qui reste n'est point consumé par le feu, mais foulé aux pieds. Ainsi l'esprit humain s'attribue tout et ne réserve rien à la foi. Il aspire à ce qui est plus haut que lui, il scrute ce qui est plus fort que lui, il se précipite sur les mystères divins; il profane les choses saintes, plutôt qu'il ne les explique; il n'ouvre pas ce qui est clos et scellé, il le déchire, et, tout ce qu'il ne trouve pas clair pour lui, il le considère comme rien et dédaigne de le croire.

2. Lisez, s'il vous plaît, le livre de Pierre Abeilard, qu'il appelle le livre de la Théologie, il est à votre disposition, puisque, comme l'auteur s'en vante, plusieurs le lisent à la cour. Voyez ce qu'on y dit de la sainte Trinité, de la génération du Fils, de la procession du Saint-Esprit, et une infinité d'autres choses tout à fait insolites pour des oreilles et pour des intelligences catholiques. Lisez encore un autre ouvrage qu'on appelle le livre de ses Sentences [3], et enfin celui qui a pour titre: Con-

[1] Nous croyons inutile de présenter de nouveau l'histoire bien connue d'Abeilard; elle se trouve d'ailleurs dans la Vie de saint Bernard, en tête de ce volume.

[1] Exode, XXIV, 14. — [2] Exode, XII, 9.

[3] Abeilard dans son Apologie nie avoir écrit aucun traité sous ce nom et prétend que c'est là une accusation portée contre lui par malice ou par ignorance. Duchêne confirme cette assertion dans ses notes, et dit que saint Bernard a attribué par erreur à Abeilard le livre des Sentences, comme si saint Bernard avait effectivement parlé du livre des Sentences de maître Pierre. Mais saint Bernard connaissait assez maître Pierre, dont il fait l'éloge dans la lettre 410, pour ne s'être pas trompé à ce point. D'ailleurs, au moment où notre lettre fut écrite, le livre des Sentences n'était pas publié. Il nous est

nais-toi toi-même. Remarquez quelle forêt d'erreurs et de sacriléges a poussé dans ces ouvrages; ce qu'Abeilard pense de l'âme du Christ, de sa descente aux enfers, du sacrement de l'autel, de la puissance de lier et de délier, du péché originel, de la concupiscence, du péché de délectation, du péché de faiblesse, du péché d'ignorance, de l'action du péché, de la volonté de le commettre. Si vous jugez que mon indignation soit juste, partagez-la aussi et ne vous indignez point en vain; agissez en raison de la place que vous occupez, de la dignité dont vous êtes investis, de la puissance que vous avez reçue. Que celui qui s'est élevé jusqu'aux cieux soit abaissé jusqu'aux enfers. Que les œuvres de ténèbres qui ont osé se produire au jour soient condamnées par la lumière même, afin que celui qui pèche publiquement soit publiquement convaincu. Qu'on les apprenne à se contenir, ces hommes qui donnent leurs ténèbres pour de la lumière, qui discutent dans les carrefours sur les choses divines, qui pensent le mal dans leur cœur et le produisent dans leurs écrits; et, ainsi on fermera la bouche à ceux qui enseignent l'iniquité.

LETTRE CLXXXIX.

(Ecrite l'an 1140.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT.

Sur le même sujet. Il lui exprime la douleur qu'il éprouve en voyant les erreurs d'Abeilard prendre naissance aussitôt après le schisme, et il conseille au Pontife de les arrêter.

A son très-tendre père et seigneur, à Innocent, par la grâce de Dieu, Souverain-Pontife, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : le peu qu'il est.

1. Il est nécessaire que des scandales arrivent; cela est nécessaire, mais cela est dur, et c'est pourquoi le Prophète dit : *Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je m'envole et que je me repose* [1]? L'Apôtre aussi désire mourir et se reposer avec le Christ, et un autre saint disait : *C'est assez, Seigneur, prenez mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères* [1]. J'ai maintenant quelque chose de commun avec les saints; ce n'est pas le mérite, ce sont seulement les désirs; car je voudrais, moi aussi, être retiré du milieu des hommes; je suis vaincu, je l'avoue, par la faiblesse de mon esprit et par la tempête, mais je crains que si je suis accablé comme les saints, je ne sois pas comme eux trouvé prêt. Je suis las de vivre et je ne sais s'il m'est utile de mourir. Peut-être même suis-je bien loin des saints par mes désirs, car c'est l'amour d'une vie meilleure qui les presse, tandis que ce sont les scandales et les chagrins de celle-ci qui me poussent à en sortir. Enfin, il est dit : *Qu'il vaut beaucoup mieux être dégagé des liens du corps et être avec le Christ* [2]; dans les saints, c'est donc le désir, et en moi c'est la sensibilité qui prévaut; mais dans cette vie misérable ils ne peuvent point avoir le bien qu'ils désirent, et je ne puis pas ne pas avoir le mal que je ressens. Ainsi nous désirons tous d'en sortir : notre volonté est la même, mais notre but est différent.

2. Insensé, je me promettais depuis longtemps le repos, parce que la rage du Lion [3] s'était apaisée et que la paix était rendue à l'Église; mais c'est elle qui est dans la paix et non pas moi. J'ignorais que je fusse dans une vallée de larmes, et je ne me souvenais plus que j'habite la terre de l'oubli. Je ne m'apercevais pas que sur cette terre où je réside, les épines et les ronces germent pour moi; à celles qu'on arrache, d'autres succèdent, à celles-ci d'autres encore, et ainsi de suite sans fin ni relâche. Je l'avais entendu dire, mais aujourd'hui que je l'éprouve, la peine me le fait mieux comprendre. Ma douleur s'est renouvelée, elle ne s'est pas éteinte, les larmes m'inondent, parce que mes maux se sont accrus, et après le givre, c'est la neige qui me couvre. Qui supportera les rigueurs de ce froid? Il glace la charité pour que l'iniquité surabonde. Échappés au danger du Lion, nous tombons dans celui du Dragon [4] qui n'est peut-être pas moins à craindre dans l'embuscade où il se cache, que l'autre qui rugissait du haut de la montagne. Mais il n'est déjà plus en embuscade; plût à Dieu que ses écrits empoisonnés fussent encore cachés dans les bibliothèques, au lieu d'être lus dans les carrefours. Ces livres volent, et après avoir détesté la lumière, parce qu'ils sont mauvais, ils se sont précipités au grand jour

parvenu un livre certainement composé par Abeilard et qu'on appelle ordinairement Oui et Non. Un vieux manuscrit de ce livre porte cette inscription : « Commencent les sentences tirées des divines Écritures, qui semblent contradictoires : c'est pourquoi cette compilation est appelée Oui et Non. » Est-ce cet ouvrage que saint Bernard avait en vue dans ce passage, je l'ignore. Outre les Œuvres d'Abeilard que Duchêne a revues, nous avons un livre sur l'Hexaméron. Il est dédié à Héloïse.

[1] Ps. LIV, 7.

[1] III Rois, XIX, 4. — [2] Philip., I, 23.

[3] C'est-à-dire le schisme de Pierre de Léon.

[4] Pierre Abeilard.

qu'ils ont pris pour les ténèbres. Sous le nom de lumière les ténèbres se répandent dans les villes et dans les châteaux; on verse à tous le poison présenté comme du miel ou plutôt mêlé avec le miel. On passe d'une race à une autre, d'un royaume à un autre. On forge aux peuples et aux nations un nouvel Évangile, on leur propose une foi nouvelle, on établit un autre fondement que celui qui existe; on discute sur les vertus et sur les vices sans moralité, sur les sacrements de l'Église sans fidélité, sur le mystère de la sainte Trinité sans simplicité ni réserve. Tout nous est exposé dans un sens corrompu, extraordinaire, et différent de celui que nous avons reçu.

3. Goliath s'avance la tête haute, entouré de son orgueilleux équipage de guerre et précédé par son écuyer Arnauld de Bresce. L'écaille est jointe à l'écaille et le moindre souffle ne peut passer entre elles. L'abeille qui était en France a sifflé l'abeille d'Italie [1] et elles se sont unies contre le Seigneur et contre son Christ. Ils ont tendu leur arc et préparé leurs flèches dans le carquois pour les lancer dans l'obscurité contre ceux qui ont le cœur droit. Dans leur manière de vivre et dans leurs vêtements, ils ont les dehors de la piété, mais ils en rejettent la réalité, et ils trompent d'autant plus de monde qu'ils se transfigurent en anges de lumière, quoiqu'ils soient des anges de Satan. Goliath se tient donc avec son écuyer entre les deux armées; il crie contre les phalanges de Jérusalem, et il jette ses insultes aux bataillons des saints avec d'autant plus d'audace, qu'il sent que David n'est pas là. Enfin, pour rabaisser les docteurs de l'Église, il prodigue de grands éloges aux philosophes, il préfère leurs inventions et ses propres nouveautés à la doctrine et à la foi des Pères catholiques. Et tandis que tous fuient devant sa face, il s'adresse à moi, le moindre de tous, et il m'appelle en combat singulier.

4. Enfin, à sa sollicitation, l'archevêque de Sens m'a écrit pour me fixer le jour du rendez-vous où cet homme devait, en la présence de l'archevêque et des autres évêques, essayer d'établir ses dogmes détestables, contre lesquels j'avais osé protester. Je refusai d'abord, autant parce que suis un enfant, tandis que cet homme est rompu à la lutte dès sa jeunesse, que parce que je jugeais indigne de la foi, de la laisser ébranler par de petits arguments humains, elle qu'on sait appuyée sur une vérité si certaine et si stable. Je disais que ses écrits suffisaient pour l'accuser et que ce n'était pas là mon affaire, mais celle des évêques dans le ministère desquels il entre de juger des dogmes. Celui-ci néanmoins éleva la voix bien plus encore; il convoqua un grand nombre de personnes, il rassembla des complices. Je ne m'inquiète pas de rapporter ce qu'il a écrit de moi à ses disciples : il a publié partout qu'il me répondrait à Sens au jour indiqué. Tout le monde l'a appris, et je n'ai pu l'ignorer. J'ai dissimulé d'abord, je n'étais pas assez touché de ces rumeurs populaires. Cependant, quoique à regret et en pleurant, j'ai cédé au conseil de mes amis, qui, voyant que tout le monde se disposait à se rendre à cette assemblée comme à un spectacle, ont craint que mon absence n'accrût le scandale parmi le peuple, la force chez nos adversaires, et que l'erreur ne se fortifiât davantage, s'il ne se trouvait personne pour y répondre ou pour la combattre. Je me suis donc rendu au lieu et au jour désignés, sans préparation et sans armes, en me bornant à repasser dans mon esprit cette parole : *Ne méditez pas à l'avance comment vous répondrez, car ce que vous aurez à dire vous sera donné sur l'heure* [1], et cette autre : *Le Seigneur est mon auxiliaire, je ne craindrai pas ce que l'homme pourrait me faire* [2]. Outre les évêques et les abbés, beaucoup de personnes religieuses, de professeurs des écoles dans les villes et un grand nombre de clercs instruits se trouvaient rassemblés. De plus, le roi était présent. Au milieu de la réunion, l'adversaire se tenant en face de nous, on produisit quelques chapitres extraits de ses livres. Mais lorsqu'on eut commencé à les lire, il ne voulut pas les entendre, et il sortit en interjetant appel contre les juges même qu'il avait choisis; nous ne croyons pas que cela soit permis. Ces chapitres, examinés par tous, ont été trouvés contraires à la foi et à la vérité. Voilà ce que j'avais à dire pour moi, afin que vous ne pensiez pas que j'ai agi avec légèreté ni avec présomption dans une affaire aussi grave.

5. Pour vous, successeur de Pierre, vous jugerez si celui qui combat la foi de Pierre doit avoir le siége de Pierre pour asile. Vous, dis-je, qui êtes l'ami de l'Époux, vous verrez comment vous délivrerez l'Épouse des lèvres injustes et d'une langue trompeuse. Mais pour parler à mon seigneur avec un peu plus de hardiesse, veillez aussi sur vous-même, très-tendre père,

[1] Allusion à un passage d'Isaïe, chap. VII, vers. 18. L'abeille de France est Abeilard; l'abeille d'Italie est Arnauld de Bresce. (Voy. lettre 195, et la note.)

[1] Matth., X, 19.— [2] Ps. CXVII, 6.

et sur la grâce de Dieu qui est en vous. N'est-ce pas ce Dieu qui, alors que vous étiez un petit enfant à vos propres yeux, vous a établi au-dessus des nations et des royaumes? Dans quel but, sinon pour que vous arrachiez et que vous détruisiez, pour que vous construisiez et que vous plantiez. Considérez donc, je vous prie, les grandes choses qu'a faites à votre âme, à partir de ce moment et dans l'avenir, Celui qui vous a tiré de la maison de votre père et qui a répandu sur vous l'onction de sa miséricorde. Considérez tout ce que par vos mains il a fait à son Église, tout ce qu'il a arraché et détruit avec autant de puissance que de bonté dans le champ du Seigneur à la face du ciel et de la terre, enfin tout ce qu'il a heureusement construit, planté, propagé. Dieu a suscité à votre époque la fureur des schismatiques pour qu'ils fussent écrasés par vous. J'ai vu l'insensé appuyé sur de solides racines et aussitôt la malédiction est tombée sur sa beauté. J'ai vu, dis-je, j'ai vu l'impie exalté et élevé comme les cèdres du Liban, j'ai passé, et voilà qu'il n'était plus. *Il faut*, dit l'Apôtre, *qu'il y ait des hérésies et des schismes, afin qu'on découvre ceux qui ont une vertu éprouvée* [1]. Le Seigneur, je l'ai dit, vous a déjà éprouvé dans le schisme, et vous y a connu. Mais pour que rien ne manque à votre couronne, voilà des hérésies qui s'élèvent. Ainsi, pour mettre le comble à vos vertus et pour que vous ne soyez pas trouvé faisant moins que les grands évêques vos prédécesseurs, saisissez, très-tendre Père, pendant qu'ils sont encore petits, ces renards qui ravagent la vigne du Seigneur, de crainte que s'ils viennent à grandir et à se multiplier, ceux que vous n'aurez pas détruits ne fassent le désespoir de vos successeurs. Ils ne sont déjà plus ni si peu nombreux, ni si petits; mais au contraire, ils se sont multipliés, ils commencent à grandir et il n'y a qu'une main forte comme la vôtre qui puisse les exterminer. Jacinthe [2] nous a montré beaucoup de mauvais vouloir; cependant il n'a pas fait et n'a pas pu faire ce qu'il aurait désiré. Mais il m'a semblé que je devais supporter avec patience un homme qui, à votre cour même, n'a épargné ni votre cour ni votre personne. Nicolas qui est tout à moi et plus encore à vous, pourra mieux vous rapporter cela de vive voix.

[1] I Cor. XI, 19.

[2] Les mêmes paroles se retrouvent à la fin de la lettre 338 à Haiméric. Quel était ce Jacinthe, on l'ignore. Est-ce celui qui fut plus tard créé par le pape Lucius II cardinal du titre de Saint-Marie-Cosmédin, et qui était connu sous le nom de Bobo? Nicolas était un moine de Clairvaux qui fut plus tard secrétaire de saint Bernard. (Voy. lettre 298 ci-dessous.)

LETTRE CXC.

(Écrite l'an 1140.)

AU PAPE INNOCENT, SUR QUELQUES ERREURS DE PIERRE ABEILARD.

Cette lettre à cause de sa longueur a été jointe aux traités.

LETTRE CXCI.

(Ecrite l'an 1140.)

A INNOCENT, DE LA PART DU SEIGNEUR ARCHEVÊQUE DE REIMS, ETC.

Qu'Abeilard, qui s'enorgueillit de la vaine opinion de sa science et qui se glorifie d'avoir la bienveillance de la cour de Rome, doit être promptement réprimé par l'autorité pontificale.

A leur très-révérend seigneur et très-cher père, a Innocent, par la grâce de Dieu souverain-pontife, Samson, archevêque de Reims; Joslain, de Soissons; Geoffroi, de Châlons; Alvise, d'Arras: l'hommage volontaire d'une soumission légitime.

1. En raison de la multiplicité de vos occupations, nous vous faisons un récit abrégé d'une longue affaire, qui d'ailleurs est exposée d'une manière plus complète et plus développée dans la lettre du seigneur de Sens. Pierre Abeilard s'efforce d'anéantir le mérite de la foi chrétienne, en pensant qu'il peut comprendre par la raison humaine tout ce qu'est Dieu. Il s'est élevé jusqu'aux cieux, et il est descendu jusque dans les abîmes. Il n'y a rien qui lui soit caché, ni dans les profondeurs des enfers, ni dans les hauteurs du ciel. C'est un homme qui est grand à ses propres yeux, qui discute sur la foi contre la foi, qui se promène au milieu des grandeurs et des merveilles, lesquelles sont au-dessus de lui, qui scrute la majesté et qui invente des hérésies. Il avait depuis longtemps fait son traité de la Trinité; mais le légat de l'Église romaine a condamné ce livre au feu, parce qu'il y a découvert l'impiété. Maudit soit celui qui a rebâti les ruines de Jéricho! Ce livre est sorti d'entre les morts, et plusieurs hérésies, mortes elles-mêmes, sont ressuscitées avec lui et ont apparu à un grand nombre de personnes. Déjà il a étendu ses branches jusqu'à la mer et ses rejetons jusqu'à Rome. Car cet homme se glorifie de ce que son livre trouve à la cour de Rome des défenseurs qui l'appuient; voilà ce qui fortifie et affermit sa fureur.

2. Aussi lorsqu'en présence des évêques, l'abbé de Clairvaux, animé de la foi et de la justice, l'a attaqué à ce sujet, il n'a ni avoué ni

désavoué, mais sans avoir eu à se plaindre ni à souffrir du lieu et du tribunal que lui-même s'était choisis, il n'en a appelé au Siége Apostolique que pour prolonger son iniquité. Les évêques qui s'étaient assemblés pour cette affaire s'en sont référés à Votre Révérence et n'ont rien décrété contre sa personne ; seulement craignant que le mal ne s'étendît, ils ont, pour y porter un remède nécessaire, supprimé les propositions de ses livres qui sont condamnées par les saints Pères. Puisqu'il entraîne la foule derrière lui et qu'il a tout un peuple qui le croit, il faut que vous remédiiez promptement à cette contagion.

Le traitement vient trop tard
Quand pendant de longs délais le mal a pu se répandre [1].

Nous sommes allés en cette affaire aussi loin que nous l'avons osé ; c'est à vous, très-saint Père, de veiller au reste, pour que de votre temps, l'honneur de l'Église ne soit pas souillé par quelque funeste hérésie. L'épouse du Christ vous est confiée, ô ami de l'Époux; votre devoir est de la présenter vierge et pure au Christ, son unique époux.

LETTRE CXCII.

(Écrite l'an 1140.)

A MAITRE GUY DU CHATEL.

Il l'engage à ne pas aimer et à ne pas protéger Abeilard au point de favoriser ses erreurs.

A son vénérable seigneur et très-aimé père, à maître Guy, par la grâce de Dieu, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, Bernard, dit abbé de Clairvaux. la grâce de ne dévier ni à droite ni à gauche.

Je vous ferais injure, si je croyais que vous aimez quelqu'un au point d'aimer aussi ses erreurs ; car aimer de cette façon, c'est ne pas savoir encore comment il faut aimer. Un tel amour en effet est terrestre, charnel, diabolique, également funeste à celui qui l'éprouve et à celui qui l'inspire. Qu'on pense des autres ce que l'on voudra ; pour moi, je ne puis vous attribuer que ce qui est d'accord avec la raison et conforme aux règles de l'équité. Il y en a qui jugent d'abord et qui vérifient ensuite ; mais moi, je ne déciderai pas si un breuvage est doux ou amer, avant de l'avoir goûté. Maître Pierre glisse dans ses livres de profanes nouveautés de sens et d'expression ; il discute sur la foi contre la foi, et il combat la loi avec les paroles de la loi. Il ne voit rien au travers d'un miroir, ni par énigme, mais il considère tout face à face et il se complaît dans les grandeurs et dans les merveilles qui sont au-dessus de lui. Qu'il vaudrait bien mieux pour lui de se connaître lui-même, selon le titre de son livre, de n'aspirer à rien qui soit hors de sa portée et de mettre de la mesure dans sa science. Ce n'est pas moi qui l'accuse auprès du Saint Père; c'est son livre dans lequel il se complaît avec si peu de raison. Lorsqu'il parle de la Trinité, il sent Arius, de la grâce, Pélage, de la personne du Christ, Nestorius. Ce serait avoir trop peu de confiance dans votre équité, que d'insister pour vous prier de ne préférer personne au Christ dans la cause du Christ. Sachez seulement qu'il est bon pour vous qui avez reçu du Seigneur la puissance, qu'il est bon pour l'Église du Christ, bon même pour cet homme, qu'on lui impose silence, à lui dont la bouche est pleine de malédictions, d'amertume et d'artifices.

[1] Ovide, *Remède de l'Amour*, vers 91.

LETTRE CXCIII.

A MAITRE YVES [1], CARDINAL.

Sur le même sujet.— Qu'il est inconvenant qu'Abeilard trouve des protecteurs à la cour de Rome.

A son très-cher Yves, par la grâce de Dieu, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, Bernard, dit abbé de Clairvaux : l'amour de la justice et la haine de l'iniquité.

Maître Pierre Abeilard, moine sans règle, prélat sans charge, n'observe aucune loi, et n'est retenu par aucun ordre ; homme tout différent de ce qu'il paraît être, il est un Hérode au dedans, un Jean-Baptiste au dehors, personnage équivoque qui n'a rien du moine que le nom et l'habit. Mais que m'importe ? Chacun portera son propre fardeau [2]. Il y a autre chose que je ne puis taire et qui regarde tous ceux qui aiment le nom du Christ. Il prêche hautement l'iniquité, il corrompt l'intégrité de la foi, et la pureté de l'Église. Il outrepasse les limites qu'ont posées nos pères; discutant et écrivant sur la foi, sur les sacrements, sur la

[1] Yves, chanoine de Saint-Victor de Paris, fut créé en 1130 cardinal du titre de Saint-Laurent, à Damas. Il est parlé de lui dans la lettre 140. Nommé légat du Saint-Siége en France, il excommunia Raoul, comte de Vermandois. (Voy. lettre 216.) Son testament donna lieu à des difficultés. (Voy. lettre 216.)

[2] Galat. VI, 5.

sainte Trinité, sur tous ces points, il change, il ajoute, il retranche à sa volonté. Dans ses livres et dans ses œuvres il se montre fabricateur de mensonges, fauteur de mauvaises doctrines; il se déclare hérétique, moins encore par ses erreurs que par son opiniâtreté à les défendre. C'est un homme qui aspire à ce qui est au-delà de sa portée, et qui par ses paroles captieuses anéantit la vertu de la croix du Christ. De tout ce qu'il y a au ciel et sur la terre, il n'ignore rien que lui-même. Il a été condamné à Soissons avec son ouvrage en présence du légat de l'Église romaine. Mais, comme si cette condamnation ne lui suffisait pas, il agit de façon à s'en attirer une seconde, et sa nouvelle erreur est pire que la première. Cependant il est tranquille, parce qu'il se glorifie d'avoir eu pour disciples des clercs et des cardinaux de la cour, et il prend, pour défendre ses erreurs passées et présentes, ceux dont il devrait craindre le jugement et la condamnation. Que celui qui a l'Esprit de Dieu se souvienne de ce verset: *Est-ce que je n'ai pas haï, Seigneur, ceux qui vous haissaient? Est-ce que je n'ai pas séché de douleur en voyant vos ennemis*[1]? Que par vos mains et par celles de ses autres fils, Dieu délivre son Église des lèvres injustes et de la langue trompeuse.

LETTRE CXCIV.

(Ecrite l'an 1140.)

RESCRIT DU SEIGNEUR PAPE INNOCENT CONTRE LES HÉRÉSIES DE PIERRE ABEILARD.

Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses vénérables frères, à Henri, archevêque de Sens, à Samson, archevêque de Reims, à leurs suffragants et à son très-cher fils en Jésus-Christ, à Bernard, abbé de Clairvaux: salut et bénédiction apostolique.

1. L'Apôtre l'atteste[2]: Comme il n'y a qu'un seul Seigneur, il n'y a aussi qu'une seule foi. C'est sur elle, comme sur un fondement inébranlable, car personne ne pourrait en établir un autre, que repose l'Église catholique dont la solidité n'a jamais reçu d'atteinte. Voilà pourquoi le bienheureux Pierre, le prince des apôtres, en retour de cette généreuse confession de la foi, mérita d'entendre notre Seigneur et Sauveur lui dire: *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église*[3]; désignant par la pierre la fermeté de la foi et la solidité de l'unité catholique. Cette foi est encore la robe sans couture de notre Rédempteur, cette robe que les soldats tirèrent au sort sans avoir pu la diviser[1]. Contre cette foi en effet les nations dès le commencement se sont soulevées, et les peuples ont formé de vains complots; les rois de la terre se sont rassemblés, et les princes ont conspiré contre elle[2]; mais les apôtres, chefs du troupeau du Seigneur, et les hommes apostoliques qui leur ont succédé, embrasés de l'ardeur de la charité et du zèle de la justice, n'ont pas hésité à verser leur propre sang pour la défendre et pour la propager dans le cœur des hommes. Enfin la rage des persécuteurs a cessé, le Seigneur a commandé aux vents, et une grande tranquillité a été rétablie dans l'Église.

2. Mais comme l'ennemi du genre humain tourne toujours en cherchant quelqu'un à dévorer, il a suscité la fourberie et la ruse des hérétiques pour attaquer la pureté de la foi. Les pasteurs de l'Église se levant courageusement contre eux, ont condamné ces dogmes pervers ainsi que leurs auteurs. L'hérétique Arius en effet a été condamné au grand concile de Nicée. Le concile de Constantinople a frappé l'hérétique Manès d'une juste sentence. Au concile d'Éphèse, Nestorius a reçu la condamnation due à son erreur. Le concile de Chalcédoine a également rendu une très-équitable décision contre les hérésies de Nestorius et d'Eutychès, ainsi que contre Dioscore et ses complices. De plus, le très-chrétien empereur Marcien, quoique laïque, a été embrasé d'amour pour la foi catholique, et il a écrit une lettre au très-saint pape Jean, notre prédécesseur, contre ceux qui s'efforcent de profaner les saints mystères; entre autres choses, il lui dit: « Que personne désormais, ni clerc, ni soldat, ni de quelque condition que ce soit, ne tente de traiter publiquement les matières de la foi chrétienne. Car c'est faire injure au jugement du très-vénérable synode que d'examiner encore des questions déjà jugées et sagement résolues par lui et d'élever sur elles de nouvelles discussions. Les infractions à cette loi seront frappées de la même peine que les sacriléges. Si celui qui se permet de traiter publiquement des matières de religion est un clerc, il sera banni de la société des clercs[3].

[1] Ps. CXXXVIII, 21. — [2] Éphés., IV, 5 — [3] Matth., XVI, 18.

[1] Jean, XIX, 23. — [2] Ps. II, 1.

[3] Il paraît s'être glissé ici une double erreur, quant à la suscription de la lettre et quant au nom du pape qui existait alors. Cette lettre de l'empereur Marcien se trouve effectivement parmi les actes du concile de Chalcédoine, rassemblés par le

3. Nous avons été plongés dans la douleur à la lecture de votre lettre et des propositions erronées que Votre Fraternité nous a transmises; nous avons vu que, dans ces derniers jours, quand des temps périlleux approchent, les hérésies des hommes ci-dessus nommés, et d'autres dogmes pervers et contraires à la foi catholique, commençaient à se répandre dans la doctrine très-pernicieuse de Pierre Abeilard. Mais ce qui nous console beaucoup en cela, ce dont nous rendons grâces au Dieu tout puissant, c'est qu'il ait suscité dans votre pays de tels enfants pour succéder à leur père; c'est qu'il ait voulu avoir dans son Eglise, au temps de notre apostolat, de si illustres pasteurs, qui s'appliquent à combattre les erreurs du nouvel hérétique, à préserver de toute souillure l'épouse du Christ, et à la présenter vierge et chaste à son unique époux. En conséquence, nous que l'on voit assis, quoique indigne, dans la Chaire du bienheureux Pierre et à qui le Seigneur a dit: *Et toi lorsque tu auras été converti, affermis tes frères* [1], après en avoir conféré avec nos frères les évêques et les cardinaux, nous condamnons par l'autorité des saints canons les propositions que votre sagesse nous a adressées et tous les dogmes funestes du même Pierre; nous condamnons aussi l'auteur et nous lui imposons, comme à un hérétique, le silence perpétuel. De plus, nous croyons que tous les défenseurs et les partisans de son erreur doivent être séparés de la société des fidèles et enchaînés dans les liens de l'excommunication.

Donné à Latran le 17 des calendes d'août.

LETTRE CXCV.

(Ecrite l'an 1140.)

A L'ÉVÊQUE DE CONSTANCE[2].

Il lui conseille de chasser Arnauld de Bresce, qui, banni de France et d'Italie, était venu se cacher auprès de lui; ou plutôt il l'engage à le retenir prisonnier pour éviter de plus grands malheurs.

1. Si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait sans doute et ne laisserait pas percer sa maison [1]. Savez-vous qu'un voleur de nuit s'est introduit dans une maison, qui n'est point la vôtre, mais qui est celle du Seigneur et qui vous a été confiée? On ne peut douter que vous ne soyez informé de ce qui se passe chez vous, quand la nouvelle en a pu parvenir jusqu'à nous qui sommes si éloigné. Il n'y a pas lieu de s'étonner que vous n'ayez pas pu prévoir l'heure ni connaître l'arrivée d'un voleur au milieu de la nuit; mais il serait surprenant que l'ayant arrêté vous ne le reconnussiez pas, que vous ne le retinssiez pas, et que vous ne l'empêchassiez pas d'emporter vos dépouilles, ou plutôt les conquêtes très-précieuses du Christ, c'est-à-dire les âmes que le Christ a marquées de son image et rachetées de son sang. Peut-être hésitez-vous encore et vous demandez-vous qui je veux dire? Je parle d'Arnauld de Bresce [2]; plût à Dieu que sa doctrine fût aussi saine que sa vie est austère. C'est, si vous voulez le savoir, un homme qui ne boit, ni ne mange, et qui, semblable au démon, n'a faim et soif que du sang des âmes, Il est du nombre de ceux que la vigilance de l'Apôtre désigne comme *ayant les apparences de la piété, tandis qu'au dedans ils en rejettent l'esprit* [3]. Le Seigneur lui-même dit d'eux : *Ils viendront à vous sous des vêtements de brebis, mais ils ne sont au dedans que des loups ravissants* [4]. Ainsi jusqu'à ce moment, partout où cet homme s'est trouvé, il a laissé derrière lui de si honteuses et de si funestes traces, qu'il n'ose plus retourner là où il a une fois mis le pied. Il a soulevé d'une effroyable manière le pays dans lequel il est né, et il l'a bouleversé. Accusé pour

pape Léon le Grand, 451 : mais elle est adressée au peuple de Constantinople et non point au pape Léon, encore bien moins au pape Jean, qui monta sur le siége de Rome, plus de quatre-vingts ans après la mort de Marcien.

[1] Luc, XXII, 32.

[2] Il est probable que cette lettre était adressée à l'évêque de Constance sur le Rhin. Cet évêque était alors Herman d'Arbone, qui alla trouver saint Bernard à Francfort et l'emmena ensuite à Constance. (Voy. *de Miraculis Bernardi*, lib. 6, cap. 1.)

[1] Matth., XXIV, 43.

[2] Otto de Frisingen (*de Gestis Frederici*, lib. II, cap. 20) fait le portrait suivant d'Arnauld de Bresce : « Cet Arnauld, originaire de la ville de Bresce, en Italie, clerc de cette église, et ordonné lecteur seulement, avait eu Pierre Abeilard pour maître. C'était un homme qui n'était pas naturellement d'un esprit borné, quoiqu'il fût plus remarquable par la volubilité de sa parole que par la maturité de ses pensées : d'ailleurs, amateur de singularité, et avide de nouveautés; les esprits de cette sorte sont enclins à imaginer des hérésies et à fomenter des schismes. Après ses études il se rendit de France en Italie, et prit l'habit monastique, pour tromper plus de monde, déchirant tout, minant tout, n'épargnant personne, diffamant les évêques et le clergé, persécutant les moines, ne flattant que les laïques. » Condamné au silence par le concile de Rome, en 1138, il fut chassé d'Italie et se réfugia à Zurich, où il se mit à répandre ses erreurs. Ayant appris la mort d'Innocent, il rentra à Rome au commencement du pontificat d'Eugène III; là, il souleva de nouvelles séditions. Le peuple, excité par lui, incendia les palais des princes et des cardinaux, et blessa même plusieurs de ceux-ci. — Arnauld de Bresce fut pris à la fin, jugé, et condamné par le préfet de la ville à être brûlé; ce qui fut exécuté.

[3] II Tim., III, 5. — [4] Matth., 7, 15

cette raison, auprès du seigneur Pape, d'un horrible schisme, il a été chassé du lieu de sa naissance et contraint de jurer qu'il n'y rentrerait pas sans la permission apostolique; il a été ensuite pour le même motif expulsé du royaume de France, comme un insigne schismatique. C'est pourquoi proscrit par Pierre apôtre, il s'est attaché à Pierre Abeilard. Avec autant et même plus de violence et d'opiniâtreté que ce dernier, il a essayé de défendre toutes les erreurs déjà reconnues et condamnées par l'Eglise.

2. Au milieu de tout cela, sa fureur ne s'est pas ralentie, et il a encore le bras levé. Errant et fugitif sur la terre, il ne cesse de faire chez les étrangers ce qui lui est interdit chez les siens, semblable à un lion rugissant qui tourne et cherche quelqu'un à dévorer. Il est maintenant chez vous, comme nous l'avons appris; il accomplit l'iniquité et dévore votre peuple comme un morceau de pain. Sa bouche est pleine de malédiction et d'amertume; ses pieds sont agiles pour répandre le sang; l'affliction et le malheur se trouvent le long de son passage, et il n'a jamais connu la chemin de la paix. C'est un ennemi de la croix du Christ, un semeur de discorde, un fabricateur de schismes, un perturbateur de la paix, un destructeur de l'unité; ses dents sont des armes et des flèches, sa langue est une épée acérée[1], ses discours sont plus doux que l'huile et sont en même temps des traits de combat[2]. Il a coutume de séduire les riches et les puissants par ses paroles mielleuses et ses vertus feintes. Comme le dit l'Ecriture: *Il se tient assis en embuscade avec les riches dans des lieux cachés, afin de tuer l'innocent*[3]. Puis, lorsqu'il sera assuré d'avoir gagné leur bienveillance et leur amitié, vous le verrez se lever ouvertement contre le clergé et s'appuyant sur la violence des gens de guerre, attaquer les évêques eux-mêmes et sévir contre tout le corps ecclésiastique. Dans une si grande extrémité, je ne sais si maintenant que vous êtes averti, vous pouvez prendre un parti meilleur et plus salutaire que celui que l'Apôtre vous conseille; c'est-à-dire, de chasser le méchant de chez vous[4]. Peut-être même feriez-vous mieux, comme ami de l'époux, d'enchaîner cet homme, au lieu de le chasser, afin qu'il ne puisse plus courir ça et là, ni faire le mal. C'est ce que le seigneur Pape, lorsqu'il était encore chez nous, ordonna de faire de cet hérétique dont il avait appris les méfaits; mais il ne s'est trouvé personne pour accomplir cette bonne action. Enfin, si l'Écriture nous donne le sage conseil de prendre les petits renards qui ravagent la vigne, ne faut-il pas à plus forte raison enchaîner un loup grand et féroce de crainte qu'il ne fonde dans le bercail du Christ, ne disperse les brebis et ne les égorge.

[1] Ps. LVI, 5. — [2] Ps. LIV. 20. — [3] Ps. IX, 8. — [4] I Cor., V, 13.

LETTRE CXCVI.

(Écrite l'an 1135.)

A GUY, LÉGAT.

Que Guy se défie de l'amitié d'Arnauld de Bresce, de crainte que sous le couvert de son autorité, celui-ci ne répande ses erreurs avec plus d'assurance.

1. On rapporte que vous avez avec vous cet Arnauld de Bresce, dont la conversation est tout miel, la doctrine tout poison; qui a la tête d'une colombe et la queue d'un scorpion, que Bresce a vomi, que Rome a vu avec horreur, que la France a chassé, que l'Allemagne déteste, que l'Italie ne veut pas recevoir. Prenez garde, je vous prie, que votre autorité n'augmente le mal qu'il fait. Il a la volonté et l'art de nuire; si votre protection vient à s'y joindre, ce sera un triple lien difficile à rompre et qui, je le crains, sera funeste au delà de toute mesure. Si toutefois il est vrai que vous ayez cet homme avec vous, je suppose de deux choses l'une: ou qu'il vous est entièrement inconnu, ou, ce qui est plus vraisemblable, que vous comptez sur sa conversion. Plût à Dieu que ce ne fût point en vain! Mais qui vous donnera de faire sortir de cette pierre un fils d'Abraham? Que l'Église notre mère recevrait avec joie de vos mains un tel présent: celui qu'elle a si longtemps supporté comme un vase d'ignominie devenu un vase d'honneur! Il est permis de le tenter, mais un homme prudent aura la précaution de ne pas dépasser le nombre fixé par l'Apôtre, quand il dit: *Évitez l'hérétique après un premier et un second avertissement; et sachez qu'un homme qui est dans cet état est perverti, et qu'il pèche, étant condamné par son propre jugement*[1]. En user autrement, l'avoir pour ami, l'admettre souvent à vos entretiens, pour ne pas dire à votre table, c'est vous faire soupçonner de le protéger, et c'est donner de puissantes armes à un ennemi. L'hôte et le familier d'un légat du Siége Apostolique, annoncera en toute assurance et fera croire aisément ce qu'il voudra. Qui en effet pourrait soupçonner

[1] Tit., III, 10.

quelque chose de mauvais aux côtés du seigneur Pape? Et s'il répand en public ses doctrines perverses, qui osera combattre un homme qui est auprès de vous?

2. Vous voyez en outre les traces qu'il a laissées derrière lui partout où il a résidé; ce n'est pas sans motif que la vigueur apostolique a contraint cet homme né en Italie, de passer les Alpes, et ne le laisse point revenir dans sa patrie. Quelle est la nation étrangère auprès de laquelle il ait été exilé, et qui ne désire à tout prix le rendre à son pays? Certes, en se conduisant vis-à-vis de tous, de façon à être pour tous un objet de haine, il justifie le jugement porté contre lui, et personne ne peut plus dire que le seigneur Pape a été surpris. Pourquoi donc attaquer la décision du Souverain-Pontife? La vie de celui qu'elle atteint, proclame l'équité de cette décision, si sa langue la conteste. Ainsi favoriser cet homme, c'est contredire le Pape et le Seigneur notre Dieu. Car de quelque part que vienne une sentence juste, elle émane certainement de celui qui dit par le Prophète: *C'est moi qui parle la justice* [1]. Je compte sur votre prudence et sur votre honnêteté pour que, convaincu de la vérité à la lecture de cette lettre, vous ne vous laissiez plus entraîner désormais à rien faire dans cette circonstance, qui ne soit digne de vous, et utile à l'Église de Dieu dans laquelle vous exercez les fonctions de légat. Nous vous aimons et nous vous sommes tout dévoué.

LETTRE CXCVII.

(Écrite l'an 1141.)

A PIERRE, DOYEN DE BESANÇON [2].

Il le reprend des injustices commises envers l'abbé de Cherlieu.

Quand nous avons appris le voyage de l'abbé de Cherlieu [3], nous l'avons considéré comme un homme mort. C'est surtout à vous qu'on impute, et j'en suis très-affligé, tous les périls qui le menacent, toute la fatigue à laquelle il s'expose. Nous n'attendions pas cela de vous, parce que nous ne l'avions pas mérité. A l'épreuve, nous vous trouvons tout autre que nous ne vous avions supposé. Ceux qui ont été mêlés à cette affaire rendent contre vous ce témoignage, que vous n'y avez montré ni sincérité ni justice. Je les crois en partie, car le vénérable abbé de Belval [1], lui-même, ne se loue pas beaucoup de vous. N'allez pas, je vous en prie, n'allez pas persécuter les serviteurs de Dieu, ceux auxquels il a dit lui-même, comme vous le savez: *Celui qui vous touche me touche à la prunelle de l'œil* [2]. N'arrachez pas entièrement de nos cœurs la bonne opinion que nous avons pu concevoir autrefois de vous. Si nous vous parlons ainsi, ce n'est pas que nous ne vous aimions pas, c'est pour ôter ce qui pourrait faire que nous ne vous aimerions plus. Je vous le dis en ami: il ne serait bon ni pour vous, ni pour votre Église, que le seigneur Pape apprît ce qui s'est fait et comment cela s'est fait.

LETTRE CXCVIII.

(Écrite l'an 1141.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT.

Il le prie de venger Guy des violences et des outrages de son persécuteur: que rien ne convient au Souverain-Pontife de l'Église comme le zèle de la justice.

1. La procédure de l'affaire que notre très-cher frère Guy, abbé de Cherlieu, met sous vos

[1] Isaïe, LXIII, 1.

[2] Dans quelques manuscrits la lettre porte pour suscription: à Pierre de Besançon; et cette suscription est reproduite par les premières éditions; dans les éditions subséquentes on a ajouté: doyen; dans d'autres, archidiacre. Nous avions d'abord cru d'après les lettres suivantes que ce Pierre était un moine de la Chaise Dieu, célèbre monastère de l'ordre de Saint-Benoît en Auvergne; mais nous avons vu que les deux personnages étaient différents. Il existe une charte d'Ansérie, archevêque de Besançon, à propos de Favernai; cette charte est de l'an 1132, et porte la signature de Pierre de Trèves, doyen de Saint-Étienne, et de Hugues, archidiacre de Favernay. Or, Saint-Étienne était une église cathédrale de Besançon, aujourd'hui détruite.

[3] Cherlieu, dans le diocèse de Besançon, était une fille de Clairvaux fondée en 1131 Son premier abbé fut Guy, dont il est question dans cette lettre et dans la suivante. Persécuté injustement et tourmenté par un certain religieux du nom de Pierre, il en appela au souverain-pontife Innocent, pour lequel saint Bernard lui donne une lettre de recommandation, qui est la lettre suivante, lettre 198. Celui-ci obtint que la cause fût remise à des juges français, et le soin de la trancher fut confié à Jean, évêque de Valence, ancien abbé de Bonnevaux, et à l'évêque de Grenoble. Il arriva donc pour la première fois, que des affaires qui intéressaient l'ordre des Cisterciens, furent remises à leur propre décision, à cause de leur entière bonne foi; ce qui passa en coutume et introduisit en droit cette célèbre et très-honorable exception: « Quoiqu'il ne soit pas permis à quelqu'un d'être juge dans sa propre cause, ni dans celle des siens, cependant si la personne du juge est telle que tout soupçon s'évanouit, comme si par exemple il est moine de Clairvaux, la maxime ne s'applique plus et il ne peut être réuni pour cette raison. » La sentence fut rendue en faveur de l'abbé de Cherlieu; Pierre en appela de nouveau au pape Innocent auquel saint Bernard écrivit la lettre 199, pour faire confirmer les décisions des évêques.

[1] Belval de la ligne de Morimond était situé dans le diocèse et près de la ville de Besançon. Il est question de Cherlieu. lib. 4, *Vitæ S. Bernardi*, n° 40, *et de Belval*, n° 7, eod. loc.

[2] Zachar., II, 8.

yeux, fait assez apparaître, je pense, l'injustice de l'agresseur, l'innocence de la victime et la négligence du juge. La violence de l'accusateur et le manque de justice ont enfin forcé le pauvre à se réfugier auprès de vous, sans avoir égard aux fatigues de la route, aux dépenses du voyage ni aux dangers de la saison. Il a été au-devant de la mort pour n'avoir pas, lui qui aime la paix, à vivre dans le trouble. Regardez avec bonté, je vous prie, un homme indigent et malheureux ; que le récit de tant de fatigues et de tant de douleurs jointes à tant de faiblesse, ne frappe point en vain vos oreilles paternelles. Je vous ai jadis attesté une et deux fois par lettres, que l'homme qui accuse aujourd'hui celui-ci, était lui-même un violateur de sa profession et un dissipateur des biens du monastère [1]. Mais aujourd'hui j'ajoute en pleurant, que c'est un ennemi de la croix du Christ, un violent oppresseur des saints qui sont autour de lui, un persécuteur des pauvres, un homme qui, n'ayant presque plus de biens à dévorer, se jette avec la fureur d'un tyran sur ceux du prochain. Hypocritement déguisé sous l'habit monastique, il n'est en réalité qu'un voleur ; tout à fait oublieux des observances de la règle, il méprise les lois et les canons. Il est effronté devant la honte, insensible à la crainte, inflexible à la piété, prompt à la colère, hardi au crime, facile à l'injure. Je m'étonne que le religieux abbé de la Chaise-Dieu n'apercoive pas ou fasse semblant de ne pas voir tant de vices et de tels vices dans son religieux.

2. Mais, que nous importe ? c'est à lui d'y veiller ; qu'il reste debout ou qu'il tombe, c'est l'affaire de son maître. Il nous suffit d'être délivrés de ses mains. Nous vous demandons avec les plus vives instances ce que nous avons vainement tenté d'obtenir d'une autre façon. Nous avons regardé autour de nous, nous n'avons pas trouvé d'appui. Alors nous sommes venus à l'asile universel, nous nous sommes réfugiés là où nous sommes sûrs de trouver la délivrance. Que seulement votre pitié nous soit accordée, car la puissance ne vous manque pas. Il est certain que par un privilége du Siége Apostolique la décision suprême des affaires appartient spécialement à votre très-haute autorité et à votre pouvoir souverain. Mais parmi les prérogatives de votre primauté unique, celle qui honore le plus votre apostolat et qui lui donne le plus de gloire, c'est d'arracher le pauvre des mains des plus forts que lui. Il n'y a à votre couronne aucune pierre plus précieuse, à mon avis, que ce zèle avec lequel vous avez coutume de défendre les opprimés, et d'empêcher la verge des pécheurs de s'étendre sur l'héritage des justes. Vous le faites sans doute à cause de cette parole : *Que les justes n'étendent pas leurs mains vers l'iniquité* [1], ou de cette autre qu'on lit ailleurs : *Tandis que l'impie s'enfle d'orgueil, le pauvre est persécuté* [2], d'où il résulte que ce qui torture l'un dans son corps, cause à l'autre la mort plus cruelle de son âme.

3. Il y a aussi un monastère de notre Ordre, voisin de celui-ci, et qui est également ravagé par la persécution des méchants, sans que personne le délivre ni le sauve. Pour lui encore votre serviteur n'hésite pas à s'adresser à vos entrailles paternelles avec ses prières mêlées de larmes. Quels sont ces hommes, quel est le prétexte de leurs accusations ? l'abbé qui vous porte les présentes vous le dira sincèrement de vive voix. Que le Seigneur tout puissant vous conserve pendant longtemps pour nous protéger tous, nous qui, sous l'habit et la règle de la pénitence, menons une vie de pauvreté ; qu'il en soit ainsi, afin que, délivrés de la main de nos ennemis, nous le servions sans crainte [3]

[1] Ce monastère paraît être celui de Sainte-Marie de Favernay dont Ansèric, archevêque de Besançon, confia en 1133, le gouvernement à Étienne de Mercœur, alors abbé de Chaise-Dieu. Saint Bernard appelle cet Étienne un homme plein de piété, et avec raison, car on dit qu'il fit des miracles ; il mourut le 4 des kalendes d'avril l'an 1146. Il est question de l'abbaye de Favernay dans la lettre 391.

LETTRE CXCIX

(Écrite l'an 1141.)

AU MÊME.

Sur le même sujet.

Il le prie de confirmer la sentence rendue en faveur des religieux injustement opprimés et de ne plus prêter l'oreille aux calomnies.

Jusques à quand l'impie s'enivrera-t-il d'orgueil, et le pauvre sera-t-il persécuté ? Jusques à quand une si grande innocence sera-t-elle opprimée par tant d'impudence et cela du vivant d'Innocent ? C'est sans doute, par un effet de nos péchés, que mon Seigneur reconnaît si tard les imposteurs qui le trompent, et exauce si lentement ceux qui crient vers lui, au moins dans cette affaire ; car, autrement, nous savons que d'ordinaire il a l'intelligence prompte et la miséricorde facile. Au nom de Celui qui vous a choisi et qui a fait de vous le refuge des opprimés, mettez donc enfin un terme et à la

[1] Ps. CXXIV, 3. — [2] Ps. IX, 23. — [3] Luc, I, 74.

méchanceté de l'oppresseur et à la peine des affligés, car l'une et l'autre sont manifestes, et se sont produites au grand jour. La cause a été discutée conformément aux ordres de mon seigneur bien-aimé, et elle est terminé ; il reste à confirmer par votre autorité la sentence rendue. Si donc un menteur se présente pour combattre le témoignage d'hommes aussi considérables que les évêques de Valence et de Grenoble, sera-t-il écouté ? Je vous en supplie encore, je me prosterne aux pieds de mon Seigneur, l'âme aussi pleine d'angoisses qu'il est possible, pour qu'il ne laisse pas détruire un saint monastère par un homme méchant et fourbe, qui, après avoir à peu près détruit le sien, n'épargnera pas le nôtre. C'est pourquoi j'ajoute avec ma hardiesse accoutumée : Si vous en croyiez votre serviteur, vous renverriez dans son cloître cet homme qui abuse des bienfaits de votre piété; vous ordonneriez au seigneur abbé de Chaise-Dieu de mettre un saint religieux à la tête du monastère que cet autre occupe inutilement et de rendre à cette communauté une discipline régulière. Cela serait tout à fait digne de votre apostolat, agréable à Dieu, glorieux pour le seigneur abbé de Chaise-Dieu et pour son abbaye. En outre vous sauveriez par là l'âme de cet homme ainsi que le monastère sur lequel il pèse.

LETTRE CC.

(Ecrite vers l'an 1140.)

A MAITRE ULGER, ÉVÊQUE D'ANGERS, AU SUJET D'UN GRAVE DIFFÉREND QUI EXISTAIT ENTRE LUI ET L'ABBESSE DE FONTEVRAULT. [1]

1. J'ai plus envie de pleurer que d'écrire ; mais comme il y aura de la charité dans ma lettre et dans mes larmes, je dois faire l'une, sans m'interdire, les autres; j'écrirai pour vous, je pleurerai pour moi et pour beaucoup de petits comme moi, qui se scandalisent. Vous direz peut-être que le scandale ne vient pas de vous ; mais nierez-vous que vous en ayez été l'occasion ? Je supporterais facilement le reste, si vous n'étiez pas en cause, je n'ose pas dire en faute. Ce n'est point à moi d'examiner cela ; il y a quelqu'un qui le recherchera et qui vous jugera. Malheur à celui par qui le scandale arrive : homme ou femme, quel qu'il soit, il en portera certainement la condamnation. Maintenant c'est à vous que je m'adresse ; souffrez quelques instants ma hardiesse insensée. Puisque j'ai commencé, je continuerai de parler à mon seigneur ; je donnerai satisfaction, au moins en partie, au zèle et à l'affection qui m'inspirent ; je ne m'arrêterai point devant l'autorité de l'âge, je ne me laisserai pas effrayer par la dignité, je n'hésiterai pas devant l'illustre nom de maître Ulger : plus grand est le nom, plus grand est le scandale. C'est pourquoi je sortirai de moi-même, et j'irai jusqu'à la folie. Je reprendrai un homme plus vieux que moi ; je blâmerai un évêque, j'essaierai d'instruire un maître et de donner des conseils à un sage. La charité et l'ardeur que j'avais autrefois éprouvées pour la sainteté et pour l'honneur de votre nom, ne reculeront devant aucune audace. Si la jalousie du démon a tant soit peu fait évanouir cette odeur spirituelle que votre gloire répandait de tous côtés, ce n'est pas peu de chose pour moi, ni pour l'Église de Dieu qui avait coutume de se réjouir partout et avec tant d'allégresse à la vue de ce soleil en plein midi.

2. Mais on voit assez aujourd'hui combien vous méprisez votre propre gloire. Je vous en loue, pourvu que cela n'aille pas jusqu'à outrager Dieu. Je loue également cette fermeté avec laquelle vous ne cédez, même aux plus grandes puissances, rien de ce que vous croyez être votre droit; mais il ne faut pas que vous paraissiez en cela agir avec plus d'opiniâtreté que de constance. Qu'il serait plus glorieux et certainement plus saint de votre part de supporter courageusement l'injure qui vous a été faite, et de garder votre réputation en travaillant à la gloire de Dieu ! Car je ne sais comment vous pouvez croire votre conscience en sûreté sous le poids d'un si grand scandale. Vous n'êtes pas excusé, même en rejetant justement la faute sur autrui. Admettons qu'un autre ait causé ce scandale, assurément vous pouviez l'apaiser. N'y aura-t-il ni gloire à le faire, ni faute à s'y refuser ? Si vous réprimez le mal en vous, cela vous sera compté pour la justice ; pour la gloire, si vous le réprimez en autrui. Quel que soit l'auteur du scandale, on exige de vous que vous le fassiez ces-

[1] C'était sans doute Pétronille, première abbesse de Fontevrault et à laquelle succéda Mathilde en 1150. Pétronille avait été instituée abbesse par maître Robert, fondateur de l'ordre de Fontevrault, célèbre monastère de femmes dans le diocèse de Poitiers, non loin des territoires de Tours et d'Angers. Un procès grave leur fut intenté par Ulger, évêque d'Angers, dont Orderic vante la science et la piété, in lib. XIII, p. 382 ; Ulger était monté sur son siége en 1124, après la translation de Rainauld sur le siége de Reims: il était renommé parmi tous les évêques de son temps par sa sagesse, ses mœurs et sa sainteté. Cette affaire le conduisit plusieurs fois à Rome, auprès des papes Innocent et Lucius, qui avaient pris les religieuses sous leur protection. (Voy. lettre 340.)

ser à tout prix, et nous ne vous considérons comme excusé, que si vous ne le pouvez pas. N'est-ce point le ministère des anges d'ôter les scandales du royaume de Dieu [1]. Si vous dites : que nous importe, vous serez condamné par cette maxime : *Les lèvres du prêtre gardent la science et c'est de sa bouche qu'on attend la loi, car il est l'ange du Seigneur* [2]. Si donc, pouvant ôter le scandale, vous ne le faites pas, vous ne remplissez point votre ministère ; à vous de voir s'il n'y a nulle faute en cela. Pour moi, je dis qu'il ne suffit même pas de le remplir, mais qu'il faut encore l'honorer.

3. J'aurais encore quelque chose à ajouter ; mais je me trouve, je l'avoue, plus timide que je n'ai promis de l'être. Je ferai parler avec plus d'assurance un maître qui, évêque lui-même, ne craindra pas de présenter à un évêque la vérité nue. *C'est en vous un péché,* dit-il, *d'avoir des procès entre vous ; pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt la fraude* [3] ? le miroir a été présenté, le soleil de la justice a brillé, la vérité a éclaté et la tache a paru. Que vaut donc cette je ne sais quelle petite possession maudite, pour qu'elle puisse obscurcir plus longtemps une vérité si manifeste ou empêcher une réforme si désirée ? Que Dieu vous inspire de céder à ce conseil ; je ne dirai pas qu'il vienne de moi, mais il vient de tous ceux qui ont pour vous le zèle que Dieu donne, mon révérend et très-honorable Père.

LETTRE CCI.

A BAUDOUIN, ABBÉ DU MONASTÈRE DE RIETY [4].

Il l'engage à remplir vaillamment sa charge, ce qui exige de lui la prédication de la parole, l'exemple de la vertu, et surtout l'amour de la prière.

1. La lettre que vous m'avez adressée respire l'affection que vous avez pour moi, et provoque la mienne pour vous. J'ai la douleur de ne pouvoir vous écrire à mon tour tout ce que je ressens. Je ne m'arrêterai pas à vous donner mes excuses, je sais que je parle à quelqu'un qui me connaît. Oui, vous savez sous quel fardeau je gémis et mes soupirs ne sont point ignorés de vous. Vous ne jugerez pas d'après la brièveté de ma lettre une affection qu'aucun entretien ne serait assez long pour exprimer tout entière. Le contre-temps de mes occupations pourra faire sans doute que je vous écrive laconiquement, mais non pas que je vous aime peu. Qu'une action en empêche une autre ou l'entrave, empêchera-t-elle pour cela un sentiment? Attaché à mes côtés, cher à mon cœur, je vous chérissais autant qu'une mère aime son fils unique ; je vous chérirai même absent, afin de ne point paraître avoir aimé en vous ma consolation, et non vous-même. Vous m'étiez très-nécessaire, et c'est ce qui fait mieux éclater toute la sincérité de mon amour. Aujourd'hui, en effet, je ne serais pas privé de vous, si j'avais cherché mes propres intérêts. Mais vous voyez maintenant que, dédaignant mon avantage, je n'ai point été jaloux du vôtre, en vous plaçant dans un lieu que vous quitterez un jour pour être établi sur tous les biens de votre Seigneur.

2. Ayez donc soin qu'on trouve en vous un serviteur prudent et fidèle. Distribuez sans envie le froment céleste à vos compagnons, répandez-le sans négligence, ne vous donnez pas à vous-même ces vaines excuses d'incapacité ou d'inexpérience auxquelles vous croiriez peut-être ou auxquelles vous feindriez de croire, car une modestie stérile ne plaît pas, et une humilité contraire à la vérité ne mérite pas qu'on la loue. Soyez donc attentif à vos devoirs ; chassez la timidité en considération de votre charge, agissez comme un maître. Vous êtes nouveau, mais vous avez des devoirs, et vous en avez à partir du moment où vous vous êtes engagé. La nouveauté vous excuserait-elle auprès de votre créancier des gains que vous auriez manqués? Le prêteur laisse-t-il passer sans intérêt les premiers temps de son prêt? Mais, direz-vous, je ne suis pas capable de ces fonctions ; comme si votre dévouement n'était point compté en raison de ce que vous avez, et non en raison de ce qui vous manque. Préparez-vous seulement à répondre du talent qui vous a été confié : soyez tranquille pour le reste. Si vous avez beaucoup reçu, donnez beaucoup ; si vous avez reçu peu, donnez ce peu, car qui n'est pas fidèle dans les petites choses, ne le sera pas dans les grandes. Donnez tout : tout vous sera redemandé jusqu'à la dernière obole ; mais on ne vous redemandera que ce que vous avez et non ce que vous n'avez pas.

3. Souvenez-vous encore de confirmer vos paroles par le témoignage de votre vertu. Que signifie cela, direz-vous ? Que vos œuvres doivent s'accorder avec vos paroles, ou plutôt

[1] Matth., XIII, 41. — [2] Malach., II, 7. — [3] I Cor., VI, 7.

[4] Ce Baudouin était distinct d'un autre Baudouin également disciple de saint Bernard et auquel sont adressées les lettres 144 et 245. Celui-ci était cardinal quand le premier était abbé du monastère de Riety. Il y avait à Riéty, ville d'Italie, deux monastères de Cisterciens, l'un appelé de Saint-Matthieu et l'autre de Saint-Pasteur. C'est ce dernier que gouvernait Baudouin. (V. Ughelli.)

vos paroles avec vos œuvres, en sorte que vous ayez soin d'agir avant d'enseigner. Vous agirez dans un ordre très-salutaire et très-beau, si vous portez, le premier, le fardeau que vous donnez à porter aux autres, et que vous apprenniez par vous-même comment vous devez ménager le prochain. Autrement le sage se moquera de vous comme de ce paresseux qui trouve une fatigue à porter sa main jusqu'à sa bouche [1]; et l'Apôtre vous répondra en disant : *Vous qui enseignez les autres, vous ne vous enseignez pas vous-même* [2]. On vous accusera du vice des Pharisiens qui lient des fardeaux pesants et insupportables et les placent sur les épaules des autres, sans vouloir les remuer du doigt [3]. Une parole vivante et efficace, c'est l'exemple; car on persuade aisément ce que l'on dit, quand on montre que le conseil est faisable. Comprenez donc, pour la sûreté de votre conscience, que vos devoirs se résument en deux commandements : celui de la parole, et celui de l'exemple. Et toutefois, si vous êtes sage, vous en joindrez un troisième, l'amour de la prière, qui achèvera d'accomplir ce précepte, trois fois répété dans l'Évangile, de paître les brebis [4] : Vous saurez que vous ne manquez point au mystère de cette trinité, si vous les paissez par la parole, par l'exemple et par le fruit de saintes prières. Ainsi ces trois devoirs demeurent : la parole, l'exemple, la prière; mais des trois, la prière est le plus grand. Car, bien que les œuvres soient, comme je l'ai dit, la vertu de la parole, c'est la prière qui donne la grâce et l'efficacité aux paroles et aux œuvres. Hélas ! on m'arrache d'ici, on m'enlève, je ne puis plus continuer; cependant, je vous prie en quelques mots, de me délivrer le plus tôt que vous le pourrez, d'un grave souci qui m'accable. Que signifie, parmi les choses dont vous vous plaignez, cette blessure qui vous est portée par une main dont vous ne l'attendiez pas; ne négligez point de vous expliquer clairement à ce sujet, car ceci me met dans une cruelle angoisse.

LETTRE CCII.

(Écrite l'an 1144.)

AU CLERGÉ DE SENS.

Qu'il ne faut pas procéder avec irréflexion ni avec précipitation à l'élection du nouvel évêque.

Privés de votre pasteur béni [5], mes très-chers, vous devez vous occuper avec soin de lui donner un successeur, mais en vérité il ne faut pas que cela se fasse avec précipitation, irréflexion, ni désordre, de crainte que ce que vous oseriez faire sans raison ni règle ne soit inutile, et que vous ne veniez à tomber dans les embarras de quelques-uns de ceux qui vous entourent. Que les églises voisines [1], s'il vous plaît, vous servent de leçon, et que leurs soucis éclairent votre intelligence dans la situation présente. C'est, en effet, avoir sur ses bras une importante affaire que de donner un pasteur à la noble église de Sens; entreprise assurément grave, et qu'il ne faut point commencer sans de graves délibérations. C'est pourquoi il faut attendre l'avis des évêques suffragants, il faut attendre aussi l'assentiment des religieux qui sont dans le diocèse, et traiter en commun une affaire qui est commune. Autrement, mes bien-aimés, nous aurons le regret de voir, croyez-moi, la tribulation de votre Église et votre propre confusion; ce qui arrivera aisément, si ce que vous faites, il faut ensuite l'annuler. Indiquez donc un jour de jeûne, convoquez les évêques, appelez les religieux, gardez-vous d'oublier les solennités avec lesquelles l'élection d'un si grand prélat doit être régulièrement célébrée. L'Esprit-Saint, nous en avons la confiance, présidera à votre choix et, en honorant votre ministère, vous attirerez l'honneur sur vous-mêmes, si, unanimes dans vos voix et dans vos sentiments, vous vous attachez à ce qui sera la gloire de Dieu et le salut du peuple.

LETTRE CCIII.

(Écrite vers l'an 1140.)

A ATTON, ÉVÊQUE DE TROYES, ET A SON CLERGÉ.

Il les engage à détourner du mariage et de la profession des armes, Anselle, clerc du diocèse de Troyes.

Nous lisons dans l'Écriture : *Si l'un d'entre vous s'écarte de la vérité et que quelqu'un le convertisse, qu'il sache que celui qui aura retiré un pécheur du chemin de l'erreur, sauvera son âme de la mort et couvrira la multitude de ses péchés* [2]. Notre Anselle s'égare, il s'égare, qui en doute? Si nous l'abandonnons ainsi, il ne s'égarera pas seul. Combien ce très-illustre jeune homme n'en entraînera-t-il pas d'autres après lui par son exemple ? Et non-seulement ceux qui l'auront suivi, mais encore tous ceux qui pou-

[1] Prov., XXVI, 15. — [2] Rom., II, 21. — [3] Matth., XXIII, 4. — [4] Jean, XXI, 15. — [5] Henri auquel succéda en 1144, Hugues, abbé de Pontigny. (Voy. lettre 482.)

[1] Il veut parler des églises d'Orléans, de Châlons et de Langres. (Voy. lettres 152, 224 et 264.)

[2] Jacq. V, 19.

vant le rappeler ne le feront pas seront, à notre avis, enveloppés dans sa faute. Pour moi, je suis innocent de sa perte ; je lui ai dit déjà par lettre, et je vous dis maintenant à vous qu'il entreprend une chose défendue. Il n'est pas permis à un clerc de combattre avec les armes du soldat, ni à un sous-diacre de se marier [1]. Annoncez donc au pécheur sa faute, de crainte qu'il ne meure dans son péché, et que son sang ne vous soit redemandé par Celui dont le sang précieux l'a racheté. Le voilà qui crie du haut du ciel : *La vierge d'Israël est tombée, et il n'y a personne qui la relève* [2]. Jusqu'à quand l'or demeurera-t-il dans la boue ? Prenez cette perle, prenez-la ; retirez du fumier cette pierre très-splendide et très-précieuse ; retirez-la avant que les pourceaux, c'est-à-dire les esprits impurs, ne l'aient foulée aux pieds, et qu'il ne soit devenu d'un vase d'honneur un vase d'ignominie.

LETTRE CCIV.

(Écrite vers l'an 1140.)

A L'ABBÉ DE SAINT-AUBIN [3].

Il lui exprime son affection pour lui ; que s'il ne leur est pas permis de se voir dans la vie présente, le plaisir leur en est réservé pour la vie future.

Si votre visage m'est inconnu, votre réputation ne me l'est pas, et ce que je me félicite d'avoir appris sur votre compte, grâce à elle, n'est pas peu de chose et n'est point à dédaigner. Vous avez par elle pénétré si avant dans mon cœur, je l'avoue, qu'au milieu de mes nombreuses occupations, votre très-doux souvenir, mon bien-aimé frère, me distrait le plus souvent de tout ce qui m'entoure ; je trouve du plaisir à m'y arrêter et de la douceur à m'y reposer. Mais plus j'accueille avec joie votre pensée, plus je désire ardemment votre présence. Quand en jouirai-je ? ou plutôt, en jouirai-je jamais ? Si ce n'est maintenant, ce sera du moins certainement dans la cité de notre Dieu, pourvu toutefois que, n'ayant point ici-bas de cité durable, nous aspirions à celle-là. Là, nous nous verrons et notre cœur sera dans la joie. Mais en attendant, je me délecterai et je me réjouirai de ce qu'on me dira de vous ; j'espérerai et j'attendrai pour le jour du Seigneur cette vue sensible dont il me reste à jouir, pour que ma joie soit parfaite. Je vous conjure, mon très-cher et très-désiré père, d'ajouter à tous les biens qui nous viennent continuellement de vous et par vous, celui de prier pour nous avec tous les vôtres.

[1] Sur le célibat des sous-diacres, voyez une lettre de Grégoire le Grand. (lettre 42, liv. 1.)

[2] Amos., v, 2.

[3] D'autres disent de Saint-Alban, illustre monastère d'Angleterre, fondé par le roi Ofla. Mais il faut préférer la version de Saint-Aubin, ce qui est un monastère situé près d'Angers. Un religieux de ce monastère, nommé Guillaume, fut accueilli par saint Bernard et brilla d'une force merveilleuse par ses vertus et sa sainteté. (Voy. *Exord. Cisterc.*, lib. III, cap. 14.)

LETTRE CCV.

(Écrite vers l'an 1140.)

A L'ÉVÊQUE DE ROCHESTER [1].

Que l'évêque le traite trop durement dans sa lettre, bien qu'il n'ait rien à se reprocher.

Vous m'écrivez durement, sans que je le mérite. Quels sont mes torts ? Si j'ai conseillé à maître Robert Pullus [2] de passer quelque temps à Paris à cause de la pureté de doctrine qu'on reconnaît en lui, c'est que j'ai cru cela nécessaire et je le crois toujours. J'ai prié votre sublimité de le permettre et je l'en prierais de nouveau, si je ne m'étais aperçu que ma demande précédente l'avait irritée. Si je vous ai dit qu'il avait pour appui à la cour [3] des amis dont l'influence est grande, c'est que j'ai craint cela pour vous, et je le crains encore. Qu'après l'appel formé, vous ayez porté la main sur les biens de l'appelant, comme je l'ai appris, je ne l'ai point approuvé, et je ne l'approuve pas. Cependant, je ne lui ai pas conseillé et je ne lui conseille pas de s'opposer en quoi que ce soit à vos volontés. Du reste, nous vous sommes tout dévoué et nous sommes prêt à rendre à

[1] Cet évêque était Ascelin ou Anselme qui succéda à Jean sur ce siége en 1137, et y resta dix ans.

[2] Anglais de naissance, Robert Pullus étudia d'abord les lettres à Paris, puis il retourna dans sa patrie et y releva l'Université d'Oxford qui était presque tombée. Remarquable par son esprit distingué et sa science, il fut appelé à Rome par le pape Innocent II, et créé cardinal du titre de Saint-Eusèbe. Il fut le premier de sa nation qui reçut la pourpre, à moins que par hasard on ne mette Ulrinus avant lui. En quelle année ce fait eut-il lieu ? On a prétendu que ce fut en 1134. Mais il est certain qu'il n'était pas encore cardinal quand notre lettre fut écrite et elle doit être reportée à l'an 1140. Il est donc probable que Robert Pullus fut appelé à Rome par Innocent, créé cardinal par Lucius, chancelier par Eugène III, sous le pontificat duquel il mourut. Il fut un théologien éminent et un savant très-érudit. Le R. P. Hugues Matnoud, bénédictin de Sainte-Colombe de Sens, a édité ses œuvres en 1665.

[3] Saint Bernard, quand il se sert de cette expression, entend parler de la cour de Rome.

votre Couronne [1] toutes les marques de vénération dont elle est digne et qu'elle mérite. Fort de ce témoignage de notre conscience, nous osons nous adresser encore à vous pour vous conseiller et vous prier de permettre que maître Robert demeure quelque temps à Paris, sans rien perdre de votre bienveillance. Que le Seigneur vous récompense dans la vie éternelle d'avoir réchauffé dans votre sein nos propres entrailles, je veux dire nos fils, que nous avons envoyés en Irlande.

LETTRE CCVI.

A LA REINE DE JÉRUSALEM [2].

Il lui recommande un de ses parents, et il lui conseille de vivre de façon à régner éternellement.

Le bruit s'est répandu que j'ai auprès de vous quelque crédit, et beaucoup de personnes, en partant pour Jérusalem, me demandent de les recommander à Votre Excellence. Ce jeune homme, mon parent, est du nombre; il est, dit-on, vaillant au combat et de mœurs douces. Je suis ravi qu'il ait choisi, quant à présent, de faire la guerre pour Dieu plutôt que pour le monde. Agissez-en donc avec lui selon votre habitude et traitez-le bien à cause de moi, comme vous avez traité tous mes autres parents qui ont pu, grâce à moi, arriver jusqu'à vous. Maintenant prenez garde que les plaisirs des sens et la gloire mondaine ne vous ferment le chemin du royaume céleste. A quoi sert-il, en effet, de régner quelques jours sur la terre, pour être privé du royaume éternel des cieux? Mais j'espère du Seigneur que vous agirez plus sagement, et, si le témoignage que me rend de vous mon très-cher oncle André [3], en qui j'ai grande confiance, est véritable, vous régnerez ici-bas, et, par la miséricorde de Dieu, vous régnerez encore dans l'éternité. Prenez grand soin des pèlerins, des pauvres et surtout des prisonniers; c'est par de telles victimes qu'on se rend Dieu favorable. Écrivez-nous plus souvent; vous ne perdrez rien et vous me rendrez service en me faisant mieux et plus exactement connaître votre état et vos bonnes dispositions.

[1] C'est un titre d'honneur que saint Bernard donne quelquefois aux évêques.

[2] Elle s'appelait Mélisende. C'est à elle que sont adressées les lettres 289, 354 et 355.

[3] Celui auquel est adressée la lettre 288.

LETTRE CCVII.

(Écrite l'an 1139.)

A ROGER, ROI DE SICILE.

Il l'engage à se montrer bienveillant et généreux envers de pauvres religieux.

Votre magnificence a été publiée de toutes parts sur la terre [1]; jusqu'où, en effet, n'est point allée la gloire de votre nom? Mais écoutez le conseil de quelqu'un qui vous aime. Appliquez-vous, autant que vous le pourrez, à rapporter toute cette gloire à Celui dont elle émane, si vous ne voulez pas la perdre ou être perdu par elle. Vous y parviendrez, si parmi ceux que le bruit éclatant de votre magnificence royale appelle de loin auprès de vous, vous savez voir avec discernement et tendre votre main plutôt vers les indigents que vers les ambitieux. Aussi est-il dit : *Bienheureux celui qui pense,* non à l'homme avide, mais *à l'homme indigent et pauvre* [2]; à ce pauvre, dis-je, qui demande à regret, qui reçoit avec honte et qui en recevant glorifie son Père qui est dans les cieux. Lors donc que Dieu recevra ainsi fidèlement de la bouche des pauvres, à cause de vos bienfaits, la gloire qui lui appartient, il faudra de toute nécessité, qu'un flot plus riche coule sur vous, de cette source de gloire qui aime ceux qui l'aiment et qui glorifie ceux qui la glorifient; car c'est ainsi que celui qui sème avec abondance récoltera avec abondance [3]. Je vous supplie en conséquence d'arrêter les yeux sur le porteur des présentes; ce n'est certes pas la cupidité qui le conduit devant votre royale personne, c'est la néces-

[1] Ailleurs saint Bernard traite le même prince avec beaucoup de dureté; il l'appelle le tyran de Sicile, (voy. lettre 130 et 136); l'envahisseur de la Sicile, l'usurpateur de la couronne royale (voy. lettre 139); le duc de la Pouille que l'antipape Anaclet a acheté au prix ridicule d'une couronne usurpée (voy. lettre 127). Mais Roger était en effet à ce moment un ennemi de l'Église, un perturbateur de la paix publique, un fauteur du schisme, un persécuteur du pape Innocent et un rival de l'empereur. Ce prince était si cruel, qu'il n'épargnait ni les personnes de l'Église, ni même les cadavres de ses ennemis. (Voy. Otto Frisingen, liv. 7, chap. 23, et Baronius, tom. XII, an. 1136.) Plus tard Roger revint à de meilleurs sentiments. Ayant fait prisonnier le pape Innocent, il se jeta à ses genoux, lui demanda et en obtint la confirmation de sa couronne. (Voy. Baronius, an. 1139.) Il appela en outre des religieux de Cluny et de Citeaux dans ses Etats. De là le changement de ton de saint Bernard, qui se montrait impitoyable pour les pécheurs obstinés, et plein de douceur et de bonté pour les criminels repentants.

[2] Ps. XL, 1. — [3] II Cor., IX, 6.

sité qui l'y pousse. Je ne parle pas de sa nécessité propre, mais de celle des siens, c'est-à-dire d'un grand nombre de fidèles serviteurs de Dieu qui l'envoient. Écoutez patiemment le récit de ce qu'ils souffrent; écoutez et montrez-vous compatissant, car si vous êtes compatissant pour eux, vous régnerez avec eux. Un roi même n'a pas à dédaigner de régner avec de tels hommes, car le royaume des cieux est à eux, qui ont méprisé la vie du monde. Faites-vous donc des amis avec les richesses de l'iniquité, afin que lorsque vous quitterez votre royaume terrestre, ils vous reçoivent dans leur royaume éternel.

LETTRE CCVIII.

(Écrite l'an 1139.)

AU MÊME.

Appelé par le roi, il lui envoie quelques-uns de ses religieux qu'il le prie d'accueillir avec bienveillance comme une partie de lui-même.

Si vous me demandez, me voici et avec moi les enfants que Dieu m'a donnés. On dit en effet que ma petitesse a trouvé grâce devant votre majesté royale, et que vous désirez me voir. Qui suis-je pour faire semblant de ne pas entendre le bon plaisir d'un roi? J'accours et puisqu'on me demande, me voici; non sans doute dans cette faible chair, sous laquelle le Seigneur fut méprisé par Hérode, mais dans la personne de ceux qui sont mes propres entrailles. Qui en effet me séparera d'eux? Je les suivrai partout où ils iront, et s'ils habitaient aux extrémités des mers, ils n'y seraient pas sans moi. Vous possédez, ô roi, la lumière de mes yeux, vous possédez mon cœur et mon âme; qu'importe si une minime partie de moi-même vous manque, je parle de ce faible corps, de ce vil esclave que la nécessité retiendrait, même si la volonté le poussait en avant. Il ne peut pas suivre mon esprit dans son vol, parce qu'il est malade, et qu'il n'a plus guère besoin que d'un sépulcre. Mais de quoi m'inquiéterai-je? Mon âme demeurera dans la jouissance de ses biens, lorsque mes enfants obtiendront une terre en héritage [1]; ils sont mes enfants, ma semence, une bonne semence qui germera, pourvu qu'elle tombe en bonne terre. Mon âme se réjouira et se délectera dans son abondance, car j'ai confiance qu'elle recevra le fruit de ses travaux. Cette espérance repose au fond de mon cœur et me fait patiemment supporter d'être séparé d'eux, même corporellement. Ne vous étonnez pas, ô roi. Auparavant j'eusse choisi de quitter mon corps, plutôt que de les faire partir, si Dieu ne se fût trouvé intéressé à cette affaire. Recevez-les comme des étrangers, comme des voyageurs, et cependant comme étant de la cité des saints et de la maison de Dieu; de la cité, je dis trop peu, ce sont des rois, car le royaume des cieux est à eux par le droit et le mérite de leur pauvreté. Il ne conviendrait pas de les avoir appelés en vain de si loin et de les laisser, exilés de leur demeure, errer en d'inutiles voyages. Croyez-vous qu'ils pourraient chanter le cantique du Seigneur sur une terre étrangère? Mais j'ai tort peut-être d'appeler étrangère une terre qui d'elle-même s'ouvre à la bonne semence, et qui se dispose avec joie à réchauffer tendrement dans son sein ce précieux dépôt. Je le vois, le bon grain est tombé dans une terre bonne et excellente; j'espère que, par la grâce de Dieu, il prendra racine, qu'il germera, se multipliera et par la patience portera des fruits [1]. Alors je partagerai ces fruits avec le roi et chacun de nous en recevra selon ses travaux.

[1] Ps. XXIV, 13.

LETTRE CCIX.

AU MÊME.

Il vante la munificence royale avec laquelle Roger a accueilli et protégé les religieux qu'il lui a envoyés.

Vous avez ce que vous demandiez; vous avez fait ce que vous aviez promis. Ceux que, sur votre parole, nous avons exposés au voyage et que nous vous avons adressés, ont été accueillis avec une libéralité royale. Vous êtes allé au-devant d'eux avec des pains; vous les avez amenés dans un lieu de rafraîchissement, vous les avez établis sur une terre fertile, afin qu'ils mangent les fruits des champs, qu'ils goûtent le miel des rochers et l'huile des coteaux pierreux, qu'ils se nourrissent du beurre des troupeaux, du lait des brebis, des fruits du figuier, de la moelle du froment, et qu'ils boivent le sang très-pur du raisin. Ce sont là sans doute des biens de la terre, mais ils servent à acheter ceux du ciel. C'est ainsi qu'on monte aux nues, c'est par de telles victimes qu'on se rend Dieu favorable. Car le royaume des cieux appartient à ces hommes, et, sur la terre des vivants, ils pourront rendre à un roi de la terre la vie et la gloire éternelle en retour de ses bienfaits d'ici-

[1] Luc, VIII, 15. — [2] I Cor., III, 8.

bas. Nous vous avons envoyé maître Bruno, qui autrefois a été pendant de longs jours notre intime compagnon; il est maintenant le père d'un grand nombre d'âmes qui sont heureuses dans le Christ, mais qui manquent de tout dans le monde. Qu'il ressente lui aussi la munificence du roi, afin que ce dernier augmente le nombre des amis qui le recevront lui-même dans les tabernacles éternels. Tout ce que vous lui ferez, c'est à moi que vous le ferez, car si quelque chose lui manque, c'est à moi qu'on le demande. Comme notre bourse est insuffisante, j'ai songé, non sans raison, à adresser ce pauvre du Christ à la vôtre qui est évidemment un peu mieux remplie.

LETTRE CCX.

(Écrite vers l'an 1139.)

AU SEIGNEUR PAPE INNOCENT.

Il lui recommande l'archevêque de Reims.

Nous recommandons à votre gloire le seigneur de Reims [1], non comme un homme ordinaire, mais comme un homme vraiment supérieur; nous vous le recommandons avec d'autant plus d'assurance que nous sommes certain qu'il a pour vous un fidèle attachement, une affection sincère, une volonté soumise et très-obéissante. Qu'il soit honoré, car c'est un vase d'honneur. Faites-lui sentir, autant qu'il est en vous, que ce n'est pas en vain qu'il honore son ministère, que ce n'est pas en vain qu'il se fait remarquer par des mœurs qui glorifient Dieu, qui ornent l'Église et qui enfin conviennent à un prêtre du Seigneur.

LETTRE CCXI.

(Écrite vers l'an 1139.)

AU MÊME.

Il lui recommande la cause de l'archevêque de Cantorbéry et de l'évêque de Londres.

Le seigneur de Cantorbéry [2], homme de bien, auquel les gens de bien rendent témoignage, est injustement entraîné dans un procès, et on l'empêche par violence de se défendre. Il se préparait à partir, car l'affaire aurait dû être terminée en votre présence; mais le voilà arrêté par les ouragans et les tempêtes de la guerre. Que cela l'excuse auprès de vous; cette nécessité de s'excuser lui est pénible, autant parce qu'il avait confiance en votre justice, que parce qu'il désirait ardemment contempler votre visage. Votre serviteur ajoute encore que, si ce vénérable prélat [1] vous adresse quelqu'autre demande, elle doit être d'autant plus promptement accueillie que celui qui la forme en est plus digne. Puisque j'ai commencé de parler, j'oserai dire encore à mon seigneur, que cet ancien ami, ce fidèle serviteur, ce fils dévoué, je parle de Robert, évêque de Londres, crie vers vous; l'usurpateur qui l'a devancé sur le siége que lui-même avait obtenu par la volonté de Dieu, aliène ses gages et les terres de l'Eglise, et ne veut pas restituer ce qu'il a distrait. Ce n'est point à ma petitesse à faire voir à votre prudence si grande tout ce qu'il y a d'injuste en ce procédé, et comment il faut y porter remède

LETTRE CCXII.

(Écrite l'an 1139.)

AU MÊME.

Il plaide chaleureusement auprès du Pontife la cause de l'évêque de Salamanque dont il vante l'éclatante humilité.

Un personnage illustre [2], naguère évêque de Salamanque, a pris la peine, en revenant de Rome, de se détourner jusqu'à la demeure de votre serviteur, et il n'a point dédaigné d'implorer l'appui d'un homme chétif comme moi. Après l'avoir entendu, je me suis souvenu de la prophétie qui dit : *Les montagnes et les collines seront abaissées devant Dieu; les chemins tortueux seront redressés et ceux qui sont raboteux seront aplanis* [3]. C'est ainsi que vous savez, en vous

[1] Probablement Samson.

[2] Thibauld, auparavant abbé du Bec.

[1] Le latin dit *sacerdos*; expression qui dans l'antiquité chrétienne pouvait désigner même les évêques. Saint Bernard lui conserve souvent ce sens. (Voy. lettres 61, 202, etc.)

[2] Trois évêques furent élus en même temps pour l'Eglise de Salamanque. L'un d'eux, dont il est question dans cette lettre et dans la suivante, était Pierre de Pise, qui s'était mis en possession du siége. Le pape Innocent l'appela à Rome et le déposa ainsi que les autres compétiteurs. Pierre revint en France, auprès des moines de Cluny et ensuite auprès de saint Bernard dont il implora la protection. Saint Bernard écrivit en sa faveur notre lettre et la lettre 203, et il aurait peut-être obtenu son rétablissement, si les archevêques de Tolède, de Zamora et de Ségovie, envoyés à Rome par le roi Alphonse, n'avaient fait approuver l'élection de Béranger, chancelier du roi. (Voy. Manriquez, an. 1139.)

[3] Isaïe, XL, 4.

jouant, humilier ce qui s'élève, comprimer ce qui fermente et réduire en de justes bornes ce qui est excessif. Cependant lorsque cet homme m'eut fait exactement l'histoire de ses tragiques aventures, je louai le juge et j'approuvai la sentence ; mais, je vous l'avoue, je fus saisi de compassion pour celui qui avait été jugé. Car il termina son lamentable récit, comme si en l'achevant il disait avec le Prophète : *Après avoir été élevé, j'ai été humilié et rempli de trouble*[1], et : *Vous ne m'avez élevé que pour me briser*[2]. Quoique je me rappelasse votre justice et ce courage viril que je vous connais, je me pris à songer en même temps au trésor de vos miséricordes que j'ai éprouvées en de nombreuses circonstances, et je dis : « Qui sait si le seigneur ne se retournera pas pour pardonner, et ne laissera pas derrière lui sa bénédiction. Car, en tout et pour tout, il est prêt à punir et à pardonner, à combattre les superbes et à faire miséricorde à ceux qui s'abaissent ; mais, à l'exemple du maître, il élève d'ordinaire la miséricorde au-dessus de la justice. » Et je me suis décidé, avec ma hardiesse accoutumée, à parler à mon seigneur, quoique je ne fusse que cendre et poussière. Ce qui donnait un appui à mon espérance, de la confiance à ma prière, des motifs à ma compassion, c'est que je ne voyais pas cet homme s'en aller comme d'ordinaire, en s'abandonnant à son indignation et à sa fureur, ni regagner le sol natal pour y fomenter des scandales et y tenter des soulèvements. Il a chassé la colère, il s'est revêtu d'un esprit de douceur, et, se détournant vers vos religieux de Cluny, il s'est prosterné aux genoux des humbles, et il a eu recours à leurs prières comme à des armes puissantes qui lui étaient données par Dieu. C'est avec ces armes qu'il a résolu de combattre contre vous ; c'est avec ces machines fournies par la piété, qu'il s'efforcera, dit-il, de renverser le mur de rigueur qui se dresse devant lui. Il a confiance que, jetant les yeux sur la prière des humbles, vous ne mépriserez pas leur demande, et que la pitié triomphera de celui devant lequel tremblent toutes les puissances. Rassuré moi aussi par ces raisons, je tends les mains, je fléchis les genoux, je supplie pour le suppliant, et je dis hardiment que le malheureux doit profiter de son humilité, après avoir autant souffert de son orgueil, et qu'il ne convient pas que le châtiment du vice l'emporte sur la récompense de la vertu.

[1] Ps. LXXXVII, 16. — [2] Ps. CI, 11.

LETTRE CCXIII.

(Écrite l'an 1139.)

AU MÊME.

Il se plaint au Pontife de ce que la réconciliation de Pierre de Pise, accomplie par ses soins et sur l'ordre du Pape lui-même, ait été annulée.

Qui me fera justice de vous-même? Si j'avais un juge devant lequel je puisse vous traîner, je vous ferais bien voir aujourd'hui ce que vous méritez (je parle comme une femme dans les douleurs de l'enfantement). Il y a sans doute le tribunal du Christ ; mais loin de moi la pensée de vous y appeler, moi qui, si cela vous était nécessaire et que ce me fût possible, voudrais au contraire m'y présenter pour vous et vous y défendre de toutes mes forces. Je recours donc à celui à qui il a été donné sur l'heure présente de juger toutes choses, c'est-à-dire à vous. J'en appelle de vous à vous-même ; jugez entre vous et moi. En quoi, je vous prie, votre serviteur a-t-il tant démérité de votre Paternité, pour qu'il vous plaise de le marquer et de le flétrir du nom et de la réputation de traître? N'est-ce pas moi que votre confiance a institué votre vicaire dans la réconciliation de Pierre de Pise, pour voir si par hasard Dieu daignerait par mon entremise le faire sortir du bourbier du schisme? Si vous le contestez, je l'établirai par le témoignage de tous ceux qui étaient alors à la cour. Cet homme après cela n'a-t-il pas été, conformément à la parole de mon seigneur, rétabli dans son rang et dans sa dignité? Qui donc a pu, par ses conseils ou plutôt par ses artifices, arracher furtivement à votre constance la révocation des grâces accordées et rendre vaine la décision qui était sortie de vos lèvres? Si je parle ainsi, ce n'est pas que je blâme votre sévérité apostolique ni cet esprit ardent avec lequel, enflammé d'un feu divin contre les schismatiques, vous brisez les vaisseaux de Tharse et, à l'exemple de Phinées, vous exterminez les fornicateurs, suivant cette parole : *N'ai-je pas haï, Seigneur, ceux qui vous haïssaient, et n'ai-je pas séché de douleur à la vue de vos ennemis*[1] ? Mais où la faute n'est pas égale, le châtiment ne doit pas l'être, et il ne convient pas d'envelopper dans la même sentence celui qui a quitté le péché et ceux qui s'y attachent jusqu'à ce que le péché les quitte. Au nom de Celui qui, pour épargner les pécheurs, ne s'est pas épargné lui-même, délivrez-moi de l'opprobre et, en rétablissant cet homme dans l'état où vous l'aviez mis, prenez soin de conserver

[1] Ps. CXXXVIII, 21.

saine et intacte votre propre réputation. Je vous avais écrit une fois déjà sur cette affaire, mais comme je n'ai pas reçu de réponse, je pense que ma lettre ne vous est pas parvenue.

LETTRE CCXIV.

(Écrite vers l'an 1140.)

AU MÊME.

Il lui recommande l'évêque de Cambrai et l'abbé Godescalc.

Si vous me portez toujours de l'intérêt, s'il existe dans le cœur de mon seigneur quelque souvenir de moi, si votre serviteur trouve encore aujourd'hui à vos yeux un petit reste de son ancien crédit, qu'il soit permis à un homme noble et humble, à Nicolas [1], évêque de Cambrai, d'en faire l'expérience. J'avoue que je suis son obligé et que je lui dois tout ce que je puis faire pour lui, non-seulement parce qu'il nous honore, nous et les nôtres, partout où il peut le faire, mais encore à cause de sa véracité, de sa mansuétude, de sa justice, mérites qui peuvent le rendre recommandable même devant vous. D'ailleurs, si je ne me trompe, ceux qui le chagrinent sont des trompeurs, et la vérité n'est pas dans leur bouche. Enfin vous en ferez vous-même l'expérience, et ce n'est point à moi à m'épuiser en paroles à ce sujet. Il y a en outre avec lui un homme religieux et saint, l'abbé Godescalc [2]. Si ma recommandation peut ajouter quelque chose à ses mérites, je prierai aussi pour lui avec instance, afin que vous l'exauciez dans ses demandes; car je pense qu'il ne vous en fera aucune qui ne soit digne d'être écoutée.

LETTRE CCXV.

(Écrite vers l'an 1140.)

AU MÊME.

En faveur de l'évêque et du doyen d'Auxerre.

Pauvre ver de terre que je suis, je vous écris bien souvent. Ce sont les prières de mes amis qui me rendent si téméraire. Je suis hardi, je l'avoue, mais je suis sincère. Que mon seigneur ne craigne pas de trouver jamais le mensonge dans la bouche de son serviteur, pour toutes les choses que celui-ci a pu lui écrire. Je veux servir les intérêts de mes amis, mais non pas jusqu'à m'exposer à la mort. Car je sais où j'ai lu : *La bouche qui ment tue l'âme* [1]. Ainsi je désavoue tout mensonge, mais je n'excuse pas mon importunité; que celle-ci trouve grâce, je ne crains rien pour le reste. Le seigneur évêque d'Auxerre est un de mes amis et le premier d'entre eux; qui ne le sait? Il a des soucis que son ami partage, mais il n'y a point en lui de fausseté. Nous vous apportons de sincères excuses en faveur de son doyen, et nous vous demandons son absolution. Nous sommes les enfants d'un même père, et ce père c'est vous; je parle avec ma témérité accoutumée. Nous avons confiance que ce père ne repoussera pas ses enfants, qu'il fera la volonté de ceux qui le craignent, qu'il écoutera leurs prières et qu'il les comblera de joie [2].

LETTRE CCXVI.

(Écrite l'an 1142.)

AU MÊME.

Il se plaint que le comte Raoul qui, après avoir répudié sa femme, en avait épousé une autre, trouve des protecteurs à la cour de Rome.

Il est écrit : *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas* [3]. Il s'est élevé des gens assez audacieux [4] pour ne pas craindre de séparer, contre la volonté de Dieu, ceux que Dieu même avait unis. Non contents de cela, ils ont encore ajouté à leur prévarication, en rapprochant ceux qui ne devaient point être rapprochés. On déchire les sacrements de l'Église, on divise, ô douleur, la robe du Christ, et, pour comble de malheur, ceux qui font cela sont ceux mêmes qui auraient dû la raccommoder. Vos amis et vos proches, ô Dieu, se sont levés et se sont avancés contre vous [5], car les hommes qui violent vos commandements ne sont pas des

[1] Nicolas fut évêque de Cambrai de 1140 à l'an 1167.

[2] Godescalc fut abbé de Saint-Martin du Mont, près d'Arras, de l'ordre de Prémontré; il devint ensuite évêque d'Arras. (Voy. sur lui lettre 253 n° 4, et lettre 284.)

[1] Sag., I, 11. — [2] Ps. CXLIV, 19. — [3] Matth., XIX, 6.

[4] Raoul, comte de Vermandois, avait épousé une nièce de Thibauld, comte de Champagne. Voulant épouser Pétronille, cousine d'Eléonore, reine de France, il répudia sa première femme, sous prétexte de consanguinité. Trois évêques donnèrent leur assentiment à cette répudiation : c'étaient Simon, évêque de Tournay, frère du comte, Barthélemy, évêque de Laon, et Pierre, évêque de Senlis. L'affaire fut portée devant le Pape, qui excommunia le comte et suspendit pendant quelque temps les évêques de leurs fonctions. (Voy. Herman, moine de Tournay. *Spicilegium*, tom. XII, p. 480; Appendice de Sigebert, et enfin les lettres suivantes.)

[5] Ps. XXXVII, 12.

étrangers, ils ne vivent pas en dehors de votre sanctuaire, mais ils occupent aujourd'hui la place de ceux auxquels vous avez dit : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements*[1]. Dieu avait uni, par la main des ministres de l'Église, le comte Raoul et son épouse; l'Église avait agi au nom de Dieu qui a donné ce pouvoir aux hommes. Comment donc la chambre a-t-elle séparé ceux que l'Église a unis? Il n'y a eu dans cette affaire qu'une précaution convenable, c'est qu'on a accompli dans les ténèbres cette œuvre de ténèbres. Car qui fait le mal, hait la lumière et l'évite, pour qu'elle n'accuse pas ses actes. Qu'a mérité le comte Thibauld? Quel crime a-t-il commis[2]? Si c'est un crime d'aimer la justice et de haïr l'iniquité, il est sans excuse. Si c'est un crime d'avoir rendu au roi ce qui appartenait au roi, et à Dieu ce qui appartenait à Dieu, il ne peut être justifié. Mais il a d'après vos ordres accueilli l'archevêque de Bourges; voilà sa première et sa plus grande faute; voilà le sang qu'on lui redemande. Ceux qui rendent le mal pour le bien le calomnient. Plusieurs crient vers vous de tout leur cœur, pour que vous vengiez par un châtiment légitime l'injure faite à votre fils et l'oppression de l'Église; pour que vous réprimiez avec la rigueur apostolique les auteurs de ce crime et leur chef qui s'est permis tout ce qu'il a voulu; pour qu'enfin son iniquité retombe sur sa tête.

LETTRE CCXVII.

(Écrite l'an 1142.)

AU MÊME.

Il se plaint que Thibauld soit persécuté à cause de sa justice et de sa fidélité au Siége Apostolique. Il demande que le Souverain-Pontife le relève des promesses injustes qu'on l'a contraint de faire.

L'affliction et les angoisses sont venues fondre sur nous. La terre a été ébranlée et a tremblé devant tant d'hommes mis à mort, tant de pauvres envoyés en exil, tant de riches même jetés dans les fers et dans les prisons. La religion elle-même est tombée dans l'opprobre et le mépris. On nous impute comme une honte d'oser seulement parler de paix. Nulle part la bonne foi, nulle part l'innocence ne sont en sûreté. L'ami de l'innocence et le protecteur de la piété, le comte Thibauld, a été presque livré entre les mains de ses ennemis. On l'a poussé jusqu'à le renverser; mais le Seigneur l'a soutenu, et il se réjouit que sa justice et son obéissance envers vous soient mêlées à cette affaire, car il s'appuie sur cette parole de l'Apôtre : *Si vous souffrez quelque chose pour la justice, vous êtes bienheureux*[1]; et sur cette autre de l'Évangile : *Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice*[2]. Malheur à nous! nous avons pu prévoir tout cela, mais non point le prévenir. Que dirai-je encore? Pour que cette terre ne fût pas complétement désolée, pour que tout le royaume divisé contre lui-même ne fût pas détruit, cet ami et ce défenseur de la liberté de l'Église, votre très-dévot fils, a été contraint de promettre sous serment qu'il ferait lever la sentence d'excommunication lancée par votre légat, maître Ives, d'heureuse mémoire, contre les terres et la personne du tyran adultère[3] qui a été l'auteur et le principe de tous ces maux et de ces douleurs, et contre sa complice; Thibauld n'a fait cette promesse que sur la prière et les conseils de quelques personnes sages et fidèles. On lui disait, en effet, qu'il obtiendrait de vous facilement, et sans dommage pour l'Église, la levée de cette excommunication, puisqu'il était en votre pouvoir de rendre immédiatement une sentence conforme à la première qui avait été justement donnée et de la confirmer sans retour; qu'ainsi la ruse serait déjouée par la ruse, que la paix serait en définitive obtenue et que celui qui se glorifie de sa malice et qui n'est puissant que pour l'iniquité n'en retirerait aucun avantage. J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais il n'est pas nécessaire de les écrire toutes, car celui qui est devant vous, les connaît et peut de vive voix vous les expliquer plus clairement et plus complétement.

LETTRE CCXVIII.

(Écrite l'an 1143.)

AU MÊME.

Lettre d'excuse; la dernière qu'il lui ait écrite.

Remarquant qu'il n'était plus autant qu'autrefois dans les bonne grâces d'Innocent, il s'excuse modestement de ce qui a pu amener le mécontentement du Pape; ce mécontentement avait pris naissance à l'occasion du testament du cardinal Yves.

A son très-révérend père et seigneur, à Innocent Bernard : le néant qu'il est.

1. Je croyais autrefois être quelque chose, de peu d'importance d'ailleurs; mais je m'a-

[1] Jean, XIV, 15.

[2] Le Pape avait élevé sur le siége de Bourges un cousin de son chancelier, nommé Pierre, en 1144, à la mort de l'archevêque Albéric. Le comte Thibauld le reconnut, mais le roi refusa de le reconnaître. De là de grandes difficultés expliquées dans les lettres suivantes.

[1] I Pier. III, 14. — [2] Matth., V, 10.

[3] Raoul dont il est question dans la lettre précédente.

perçois maintenant que j'ai été réduit au néant, sans même le savoir. Je ne pouvais pas dire, en effet, que je ne fusse rien, quand les regards de mon maître s'arrêtaient sur son serviteur et qu'il prêtait l'oreille à mes prières; quand il recevait des deux mains tout ce que j'écrivais; qu'il le lisait, le visage souriant, et qu'il répondait avec beaucoup d'exactitude et de bienveillance à toutes mes demandes. Mais aujourd'hui j'ai raison de dire que non-seulement je suis peu de chose, mais même que je ne suis rien, car voici trois jours qu'il a détourné de moi son visage. Pourquoi cela? Quelle faute ai-je commise? une faute grave, je l'avoue, si l'argent du cardinal Yves[1], d'heureuse mémoire, a été distribué d'après ma volonté et non d'après la sienne, suivant le bruit qui en est venu aux oreilles de mon seigneur, comme on me l'a rapporté. Mais j'espère que vous connaîtrez bientôt la vérité de cette affaire et la vérité me délivrera. Car je ne suis pas assez ignorant pour ne pas savoir que tous les biens dont Yves n'a pas disposé, appartiennent à l'Église.

2. Mais maintenant, écoutez simplement la vérité : si je suis surpris le mensonge à la bouche, ma propre bouche me condamnera. Lorsque cet homme mourut, j'étais absent et même fort éloigné. J'appris de ceux qui avaient assisté à sa mort, qu'il avait fait son testament, qu'il l'avait fait écrire, qu'il avait distribué lui-même une partie de ses biens à certaines personnes désignées par lui et qu'il avait confié le partage du reste à deux abbés qui l'assistaient alors et à moi qui étais absent, parce que les plus pauvres des saints monastères nous étaient connus. Ces abbés vinrent à la maison; ils ne m'y trouvèrent pas; j'étais retenu, d'après votre ordre, par des négociations nécessaires au rétablissement de la paix, et alors ils n'en partagèrent pas moins l'argent comme bon leur sembla, ce qu'ils firent, non-seulement sans ma participation, mais même à mon insu. Ainsi, que votre ressentiment s'apaise, je vous prie, devant la manifestation de la vérité; cessez de froncer les sourcils et de plisser le front contre moi. Que votre aimable et bienveillant visage reprenne sa sérénité accoutumée, et que la joie lui rende tout son éclat.

3. Je me suis également aperçu que je vous avais déplu par la fréquence de mes lettres : mais vous n'aurez plus à redouter cela de moi, car je me corrigerai facilement. Je le sais, je le sais; j'ai eu plus de témérité que je ne devais en avoir; j'ai trop peu considéré qui j'étais et à qui j'osais si souvent écrire; mais votre bienveillance, vous n'en disconviendrez pas, m'avait armé et enhardi jusque-là. De plus, j'étais pressé par ma tendresse pour mes amis, car, si mon souvenir est fidèle, j'ai bien peu écrit pour moi-même. Mais il ne faut d'excès en rien; j'apporterai désormais, si je le puis, de la retenue, de la prudence dans mon zèle et je mettrai un doigt sur ma bouche. Il me sera moins pénible, en effet, de déplaire à quelques-uns de mes amis que de lasser par l'excès de mes prières l'oint du Seigneur. Encore aujourd'hui, je n'ai pas osé vous entretenir des imminents périls de l'Église, du schisme considérable que nous redoutons et de beaucoup de maux dont nous avons à souffrir. Mais j'ai écrit aux saints évêques qui sont auprès de vous; vous pourrez, si vous le désirez, savoir d'eux ce que je leur ai dit.

[1] Voy. lettres 144 et 193.

LETTRE CCXIX.

(Ecrite l'an 1143.)

AUX TROIS ÉVÊQUES[1] DE LA COUR DE ROME, ALBÉRIC D'OSTIE, ÉTIENNE DE PALESTRINE, IGMARE DE FRASCATI, ET AU CHANCELIER GÉRARD.

Au sujet de l'interdit jeté sur les terres du roi, à cause de l'archevêque de Bourges.

1. Jusqu'à quel point un schisme dans l'Église est un mal considérable, horrible et qu'il faille éviter à tout prix, on le voit clairement à la mort effroyablement célèbre de ces hommes que la terre a engloutis pour un crime de cette nature, et qu'elle a précipités vivants dans les enfers. On le voit encore à cette persécution de Guibert, à cette entreprise insolente de Bourdin[2], lesquels après avoir divisé l'empire

[1] Albéric de Verdun mourut en France; on rapporte que saint Bernard, célébrant peu de temps après la messe sur son tombeau, eut connaissance de la gloire d'Albéric, et à cause de cela changea la collecte de la messe. (Voy. Bernard. Vit. lib. 4, n° 21.) Il est fait mention d'Albéric dans la lettre 241. (Voy. la note de cette lettre.) — Sur Etienne, voyez la lettre 224.— Igmare ou Ymare, moine à Saint-Martin des Champs, de l'ordre de Cluny, devint ensuite prieur de la Charité sur Loire, puis abbé du monastère Neuf près de Poitiers. Son nom se trouve dans un contrat fait entre Louis le Jeune et Argrime, archidiacre d'Orléans, rapporté par Duchêne, tom. IV, pag. 764. Igmare fut créé cardinal par Innocent; c'était un homme d'une grande intégrité. — Saint Bernard a adressé encore à ces trois cardinaux les lettres 230, 231 et 232.

[2] Guibert, évêque de Ravenne, fut opposé comme antipape par l'empereur Henri III au pape Grégoire VII, et aux trois

et le sacerdoce ont été de nos jours atteints d'une plaie incurable et frappés d'un cruel châtiment. On le voit au dénoûment que la miséricorde de Dieu a donné enfin à la rage avec laquelle Léon avait naguère, pendant si longtemps et de tant de façons, persécuté et ravagé l'Église ; c'est donc avec raison que le Sauveur dit dans l'Évangile : *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive*[1]. Malheur à nous qui ne vivons que pour plier sous le faix de nos douleurs, pour gémir des maux que nous souffrons, pour trembler devant ceux qui nous menacent. Ce qui est pis, les affaires humaines en sont venues à ce déplorable état que les coupables ne veulent pas s'humilier, ni les juges se laisser aller à la compassion. Nous disons aux méchants : *Ne commettez plus d'iniquité*, et aux pécheurs : *Ne vous laissez pas exalter par l'orgueil*[2]. Mais ils ne nous écoutent pas, parce que cette race brave tout châtiment. Nous supplions ceux à qui il appartient de réprimer les péchés et d'épargner les pécheurs, nous les supplions de ne pas écraser le roseau cassé, et de ne pas éteindre la mèche qui fume encore, et ils brisent avec plus de fureur les vaisseaux de Tharse.

2. Si avec l'Apôtre nous recommandons aux enfants d'obéir en toutes choses à leurs pères, c'est comme si nous jetions nos paroles au vent ; si nous disons aux pères de ne point pousser leurs enfants à l'exaspération[4], c'est sur nous-mêmes que nous attirons leur colère. Les coupables ne veulent consentir à aucune satisfaction, ni ceux qui les dirigent ou les reprennent à aucune condescendance. Tous suivent leur propre passion, et tirant de toutes leurs forces la corde en des sens divers, ils la rompent. Hélas, la cicatrice de la blessure récemment faite à l'Église n'est pas encore fermée et ils s'apprêtent à la déchirer une seconde fois, à attacher de nouveau le corps du Christ à la croix, à percer son côté innocent, à partager ses vêtements ; et, autant qu'il est en eux, ils s'efforcent, quoique en vain, de déchirer sa robe sans couture. S'il y a dans vos entrailles quelque pitié, opposez-vous à de si grands maux et que le déchirement surtout n'ait pas lieu dans cette terre où d'ordinaire, comme vous le savez très-bien, les rapprochements s'accomplissent. Si l'auteur du scandale est menacé par la bouche du souverain Juge d'une malédiction terrible, de quelles bénédictions ne seront pas dignes ceux qui auront combattu ce mal et qui l'auront écarté !

3. Il y a deux choses dont nous ne pouvons excuser le roi, c'est qu'il ait fait un serment illicite, et qu'il le tienne contre la justice[1]. Mais il agit ainsi par honte et non par mauvaise volonté. Car chez les Français, vous le savez très-bien, on considère comme un opprobre, de violer un serment public, même injustement prêté, et cependant tout homme sage sait qu'un serment illicite ne doit pas être gardé. Cependant nous reconnaissons que le roi ne peut être justifié même par là ; aussi ne venons-nous pas le défendre, mais solliciter votre pardon. C'est à vous de voir si l'emportement, l'âge, la majesté, ne peuvent pas apporter quelqu'excuse en sa faveur. Il en sera ainsi certainement, si vous décidez que la miséricorde doit être mise au-dessus de la justice ; vous pourrez avoir quelque égard pour un roi enfant, et lui pardonner pour cette fois à raison de sa jeunesse, pourvu qu'à l'avenir il ne se permette plus d'agir ainsi. Je demande qu'on lui pardonne, si cela peut se faire sans porter aucune atteinte à la liberté de l'Église et au respect dû à l'archevêque que la main apostolique a consacré. Le roi lui-même le demande humblement et toute notre Église d'en deçà des monts, déjà trop affligée, vous adresse avec instance la même prière. Sinon, nous tendons les mains à la mort, nous languissons et nous séchons d'effroi dans l'attente des maux qui vont fondre sur l'univers. Ma prière à ce sujet date de l'année précédente ; en punition de mes péchés, au lieu d'être exaucée, elle a attiré votre ressentiment, à la

papes qui lui succédèrent. Il mourut misérablement en 1200. Maurice Bourdin, archevêque de Prague, fut également élevé par Henri V, comme antipape contre le pape légitime Calixte II. Il mourut en prison en 1121, et sa mort mit fin au schisme.

[1] Matth., XVIII, 7. — [2] Ps. LXXIV, 5. — [3] Ézéch., II, 5. — [4] Éphes., VI, 1-4.

[1] Guillaume de Nangis raconte ainsi le fait dans sa chronique : « L'an 1142, il s'éleva entre le pape Innocent et le roi Louis un différend qui troubla l'Eglise de France. L'archevêque de Bourges, Albéric, étant mort, le Pape envoya Pierre pour lui succéder. Mais le roi Louis le repoussa, et ne permit pas qu'on le reçût dans la ville, parce qu'il avait été ordonné sans son assentiment. Il avait, en effet, accordé à l'Eglise de Bourges le droit d'élire l'évêque qu'elle voudrait, à l'exception de Pierre, et il avait juré publiquement que de son vivant Pierre ne serait jamais archevêque. Pierre ayant été élu, partit pour Rome et fut consacré par le pape Innocent, qui dit que le roi était un enfant qu'il fallait élever et empêcher de prendre de telles habitudes ; que d'ailleurs la liberté de l'Église n'était plus véritable, dès que le prince exceptait de l'élection quelqu'un sans pouvoir élever, en vertu du droit, contre l'élu, aucune cause d'exclusion ; que dans ce cas le prince devait être écouté comme un autre. Mais, comme on l'a dit plus haut, le roi, au retour de l'archevêque, refusa de le recevoir.

suite duquel presque toute la terre a été dans la désolation. Si dans l'excès de mon zèle il m'est échappé des choses que je n'aurais pas dû dire ou exprimer de cette façon, tenez-les, je vous prie, comme n'ayant pas été dites; mais si j'ai parlé quand et comme je le devais, faites que ma parole ne soit pas vaine.

LETTRE CCXX.

(Ecrite l'an 1142.)

A LOUIS, ROI DE FRANCE.

Il rejette l'injusté demande du roi dans la cause de Raoul, et il l'engage à ne pas opprimer les innocents, et à ne pas irriter contre lui le Roi des cieux.

1. C'est avec plaisir, comme vous daignez le reconnaître vous-même d'après le témoignage de votre propre conscience, que nous avons cherché et que nous chercherons selon notre faible pouvoir, tout ce qui intéresse votre gloire et l'utilité de votre royaume. Mais lorsque vous vous plaignez[1] à notre petitesse de l'anathème qui est sur le point d'être renouvelé contre le comte Raoul, lorsque vous voulez que je fasse tous mes efforts pour que cela n'ait pas lieu, à cause des maux nombreux qui doivent, à votre avis, en résulter, je ne vois aucun moyen de satisfaire votre désir et de m'opposer à la volonté apostolique, et, quand je le pourrais, je ne crois pas que raisonnablement je doive le faire. Je déplore sans doute les malheurs qui peuvent survenir; nous ne devons cependant pas faire le mal, pour qu'il en résulte du bien. Il sera préférable et plus sûr de laisser toute cette affaire au jugement et à la volonté du Dieu tout-puissant, qui peut faire que le bien qu'il a décrété s'opère et subsiste, et que le mal médité par les méchants n'arrive pas, ou plutôt qu'il arrive contre ceux mêmes qui l'ont cherché et voulu.

2. Un seul point m'attriste beaucoup dans la lettre de Votre Altesse; c'est que cette affaire doive être un obstacle à la paix que vous avez faite avec le comte Thibauld. Ignorez-vous que vous avez commis une faute grave, lorsque vous avez, par la violence de vos armes, contraint le comte Thibauld de jurer contre Dieu et contre la justice, que non-seulement il demanderait, mais même qu'il ferait en sorte d'obtenir, en dehors de toute équité et même de toute loi, l'absolution du comte Raoul et de ses terres? Pourquoi voulez-vous encore à cette faute en ajouter une autre et amasser, hélas! la colère de Dieu sur vous? Quel est le crime par lequel le comte Thibauld a mérité d'encourir votre ressentiment, lui qui a obtenu avec tant de peine et d'efforts, vous le savez, l'absolution, imméritée pourtant, du comte Raoul? Ce n'est pas lui qui a demandé, ni qui demande que l'excommunication soit renouvelée, si justement qu'elle doive l'être, puisqu'il est lié par le serment que vous avez par crainte obtenu de lui. Gardez-vous donc, je vous prie, gardez-vous d'oser résister si ouvertement dans son propre royaume et dans ses possessions à votre Roi, seigneur mon roi, ou plutôt au Créateur de tous les hommes. N'ayez pas la témérité d'étendre si souvent la main contre un adversaire terrible, qui ôte la vie aux princes et fait trembler les rois de la terre. Je vous parle durement, mais ce que je redoute pour vous est plus dur encore. Ma crainte serait moins vive, si mon affection pour vous l'était moins.

[1] Le roi était mécontent, pour deux raisons, de l'anathème lancé contre le comte Raoul; parce que ce comte était son parent, et parce qu'il avait épousé la sœur de la reine.

LETTRE CCXXI.

(Ecrite l'an 1142.)

AU MÊME.

Sur le même sujet.

Il reprend vivement le roi Louis de ce que, cédant à de mauvaises suggestions, celui-ci repousse les conseils pacifiques. Il ajoute que pour lui il a été jusqu'ici zélé pour la gloire du roi, mais qu'il ne sera désormais que le témoin de ses méfaits et le défenseur de la vérité seule.

1. Dieu sait combien, depuis que je vous connais, je vous ai aimé et comme j'ai désiré votre gloire. Vous savez vous-même avec quelle peine, avec quelle sollicitude toute l'année passée je me suis appliqué avec vos autres fidèles à vous procurer la paix; mais je crains que nous n'ayons travaillé en vain pour vous. Il est manifeste, en effet, que vous vous écartez trop légèrement et trop vite du bon et salutaire conseil que vous avez reçu, et que vous vous hâtez de revenir, sous je ne sais quelle inspiration diabolique, à ces anciens méfaits que, non sans raison, vous vous affligiez depuis longtemps d'avoir commis et dont les plaies sont encore récentes. De qui, en effet, sinon du démon, pourrait provenir un conseil qui vous fait accumuler incendies sur incendies[1], et meurtres sur meurtres? Les cris des pauvres, les gémissements des captifs et le sang des

[1] Il veut parler de l'incendie de Vitry-sur-Marne dont il est déjà question plus haut.

morts finiront par se faire entendre du Père des orphelins et du Juge des veuves. Certes, l'antique ennemi de notre race se réjouit à la vue de ces victimes, parce qu'il est homicide dès le commencement [1]. Ne cherchez pas vainement à prendre prétexte du comte Thibauld, pour trouver des excuses à vos fautes, car celui-ci se déclare prêt, et il demande même avec instance à exécuter les conventions qui sont intervenues entre vous et lui, quand la paix a été faite. Il désire vous donner satisfaction en toute chose, conformément à la décision de ceux qui aiment votre gloire et qui ont servi de médiateurs entre vous; si par hasard il peut être convaincu par eux d'avoir manqué à la convention, ce qu'il ne croit pas, il n'hésitera pas à réparer sur-le-champ sa faute, comme votre honneur le demandera.

2. Mais vous n'acceptez pas des paroles de paix, vous ne gardez point vos engagements, vous ne vous rendez pas à de sages conseils. Par je ne sais quel châtiment de Dieu, il arrive que vous tournez tout en mal; vous estimez comme honorable ce qui est honteux, comme honteux ce qui est honorable. Vous craignez ce qui est rassurant, vous dédaignez ce qui est à craindre, et, comme Joab le reprochait autrefois au glorieux et saint roi David [2], vous aimez ceux qui vous haïssent et vous haïssez ceux qui ne songent qu'à vous aimer. Ceux qui vous poussent à renouveler vos anciennes violences contre un prince qui ne les mérite pas, ne cherchent pas en cela votre gloire, mais leur propre avantage. Ce n'est pas même à leur propre avantage, mais à la volonté du démon qu'ils s'attachent. Ennemis de votre couronne, perturbateurs déclarés de votre royaume, ils veulent avoir pour instrument de leur fureur, qu'ils savent ne pas pouvoir satisfaire par leurs propres forces, la puissance même du roi. Puissent-ils ne pas l'obtenir!

3. Mais, quoiqu'il vous plaise de faire de votre royaume, de votre couronne ou de votre âme, nous ne pouvons pas, nous, enfants de l'Église, ne pas voir les outrages, le mépris, la persécution qu'endure notre mère. Tandis que nous pleurons les maux qui l'ont si tristement affligée, nous sentons ceux qui l'accablent de nouveau ou qui la menacent. Certainement, nous résisterons et, s'il le faut, nous combattrons pour notre mère jusqu'à la mort, avec les armes dont il nous est permis de nous servir et qui ne sont ni des glaives, ni des boucliers, mais des larmes et des prières à Dieu. Cependant, je me souviens, et Dieu même est témoin des supplications que je lui adressais chaque jour pour la paix, pour votre salut, pour votre royaume. J'ai en outre par mes lettres et par mes envoyés plaidé votre cause auprès du Siége apostolique, presque, je l'avoue, jusqu'à attirer sur moi, à juste titre, je n'en dois pas disconvenir, l'indignation du Souverain-Pontife. Mais je vous le déclare, irrité de vos excès constants et chaque jour renouvelés, je commence à me repentir de cette faiblesse insensée, avec laquelle j'avais eu jusqu'ici pour votre jeunesse plus d'indulgence qu'il ne convenait, et désormais je ne manquerai point de mettre mon faible pouvoir au service de la vérité.

4. Je ne tairai pas que vous vous efforcez d'entrer en relations et de faire alliance avec des hommes excommuniés pour la seconde fois; que vous vous unissez aux ravisseurs et aux brigands pour massacrer les hommes, embraser les maisons, détruire les églises, disperser les pauvres, conformément à cette parole du Prophète : *Quand vous voyiez un voleur, vous couriez avec lui et vous vous unissiez aux adultères* [1]; comme si vous ne pouviez pas assez faire le mal par vous-même. Je ne tairai pas, qu'après ce serment inique et maudit, que vous avez si inconsidérément formé contre l'Église de Bourges et qui a, hélas! amené justement aujourd'hui tant et de si grands malheurs, loin d'y porter remède, vous ne permettez pas même qu'à Châlons on donne un pasteur aux brebis du Christ; que, tout au contraire, vous souffrez, contre tout droit et toute justice, que votre frère [2], ses soldats, ses archers et ses balistes occupent insolemment les maisons épiscopales et profanent les biens de l'Église par ces usages criminels. Je vous le dis, si vous continuez à agir ainsi, votre conduite ne demeurera pas longtemps impunie. C'est pourquoi, seigneur mon roi, je vous avertis amicalement, je vous donne le fidèle conseil de mettre fin au plus vite à ces actes criminels, afin, si vous le pouvez encore, d'arrêter par l'humilité et par la pénitence, à l'exemple du roi de Ninive, la main qui est prête à vous frapper: je vous parle durement; mais ce que je crains pour vous est plus dur encore; souvenez-vous de cette parole du Sage: *Les coups d'un ami valent mieux que les baisers trompeurs d'un ennemi* [3].

[1] Jean, VIII, 44. — [2] II Rois, XIX, 6.

[1] Ps. XLIX, 18.
[2] Robert. (Voy. lettres 224 et 304.)
[3] Prov., XXVII, 6.

LETTRE CCXXII.

(Écrite l'an 1142.)

A JOSLAIN [1], ÉVÊQUE DE SOISSONS, ET A SUGER, ABBÉ DE SAINT-DENIS.

Il se plaint à eux comme aux conseillers du roi des injustes entreprises de celui-ci contre Thibauld, malgré la paix et le traité conclus.

1. J'avais écrit au roi pour lui reprocher les maux qui se commettent dans son royaume, avec son assentiment, à ce que l'on dit. Je crois devoir vous communiquer, à vous qui faites partie de son conseil, ce qu'il m'a répondu. Je m'étonnerais en vérité qu'il fût convaincu de ce qu'il me dit, et, s'il ne l'est pas, comment s'efforce-t-il de me le faire croire, à moi qui suis, vous le savez, parfaitement au courant de tout ce qui s'est fait pour rétablir la paix. Pour s'efforcer, en effet, de démontrer que le traité a été mal observé de la part du comte, il dit, comme vous pourrez le voir par sa lettre : « Nos évêques sont encore frappés de suspense, et notre royaume d'interdit » ; comme s'il appartenait au comte Thibauld de faire lever des condamnations ecclésiastiques, ou qu'il se fût engagé de quelque façon à en obtenir la révocation. « On s'est joué du comte Raoul, dit-il encore, et il a été de nouveau excommunié. » Mais en quoi cela regarde-t-il le comte Thibaud? N'a-t-il pas travaillé de bonne foi pour accomplir tout ce qu'il avait promis au sujet de cette affaire, et n'y a-t-il pas heureusement réussi? Raoul a été pris dans ses propres artifices ; il est tombé dans la fosse qu'il avait creusée. Y a-t-il là une raison suffisante pour que le roi manque à ses engagements, à des engagements que vos propres lèvres ont exprimés? Convenait-il pour cela que la colère de ce prince s'allumât contre Dieu et contre son Église, contre lui-même et contre son propre royaume? Enfin devait-il pour cette cause oublier sa gloire jusqu'à combattre un de ses sujets, non seulement sans lui avoir déclaré la guerre, mais encore sans l'avoir averti, ni même lui avoir exposé ses griefs? Devait-il envoyer son frère et commencer l'agression par Châlons, ville sur laquelle le traité du roi et du comte Thibaud avait, vous le savez, spécialement porté?

2. Le roi ajoute encore que le comte s'efforce, au mépris de ses devoirs de fidélité, de s'unir aux comtes de Flandres et de Soissons par des mariages. On a peut-être contre cette fidélité des soupçons : on n'a point de preuves certaines; à vous de juger ce que c'est que de manquer sur de vains soupçons à des engagements formels. D'ailleurs, on ne peut point attribuer à un tel homme de pareilles intentions. Ceux auxquels le comte s'allie sont-ils donc les ennemis du roi et ne sont-ils pas plutôt ses vassaux et ses amis? Le comte de Flandres n'est-il pas son parent, et, comme il en convient lui-même, le soutien de son royaume? En quoi donc un homme, dévoué lui-même, manque-t-il de fidélité envers le roi, lorsqu'il s'unit à ses amis par des mariages? Si l'on regardait avec simplicité cette affaire telle qu'elle est, n'y verrait-on pas plutôt de grandes garanties de paix, de force et de sécurité pour le royaume?

3. Le roi n'a pas craint d'ajouter, et je m'en étonne, qu'à sa connaissance j'étais instruit des tentatives du comte Thibauld pour attirer dans son parti contre le roi le comte Raoul. Le roi en a dit de vive voix à notre messager plus qu'à nous dans sa lettre. Il a prétendu que j'avais très-souvent écrit à Raoul que je prendrais sur moi la plus grande partie de ses péchés, s'il voulait s'attacher au comte Thibauld. S'il se trouve un homme auquel j'aie confié ce message, qu'il vienne et qu'il m'en convainque publiquement; et si j'ai écrit quelques lettres, qu'on les produise. Que le prince voie en qui il a ajouté foi ; pour moi je suis certain de n'avoir jamais eu connaissance de ce dont il m'accuse. Je crois la même chose du comte Thibauld qui se disculpe lui-même de toutes ses forces. Que Dieu donc examine et juge comment le comte Thibauld est, sur un simple soupçon, accusé par celui-là même qui, contre sa promesse, a manifestement attiré à lui le comte Raoul, et qui a communiqué avec un adultère et un excommunié, malgré les préceptes de Dieu, malgré la sentence du Souverain-Pontife.

4. Le roi dit encore : « Nous avons été sur le point d'être attaqué par deux redoutables adversaires » ; mais le Prophète lui répond en raillant : *Ils ont tremblé là où il n'y avait rien à craindre* [2]. Voilà, dit-il, qu'on nous attaque,

[1] Orderic l'appelle Joslain le Roux ; les lettres 223, 225, 227 et 342 lui sont adressées.

[1] Voy. lettre 224. Le comte Thibauld projetait de donner sa fille au comte de Soissons, et de marier son fils Henri à la fille de Thierry, comte de Flandres. Le roi de France cherchait à rompre cette union et alléguait un empêchement pour raison de parenté.

[2] Ps. XLI, 5.

nous qui n'avons point attaqué, et que nous souffrons persécution, nous qui n'avons persécuté personne. Qui vous attaque, je vous le demande? Qui vous attaque et qui vous persécute? Le comte n'est-il pas là, humilié et suppliant, prêt à vous honorer comme son roi, à vous écouter et à vous servir comme son maître, vous demandant instamment la paix et s'efforçant autant qu'il est en lui de se concilier votre bon vouloir? Admettons que cela ne soit pas, mais qu'au contraire le comte machine contre le roi des maux de toute sorte. Ne fallait-il pas recourir à ce que vous savez avoir été convenu? Tous deux, en effet, s'étaient promis, que si quelques difficultés ou si quelques discussions venaient à naître relativement à ces conventions, ils ne se feraient et ne chercheraient à se faire l'un à l'autre aucun mal, jusqu'à ce que l'affaire eût été pesée et discutée devant l'évêque d'Auxerre [1] et devant nous trois qui avions été les médiateurs de l'accommodement. Que si nous trouvions alors quelque cause de division, nous devrions amener la réconciliation. Voilà ce que le comte demande à tout prix; et le roi s'y refuse.

5. Enfin, admettons que le comte ait entièrement démérité du roi, mais quel est le tort de l'Église de Dieu? Oui, quel est le tort, non plus seulement de l'Église de Bourges, mais de celle de Châlons, mais de celle de Reims, mais de celle de Paris [2]? Que le roi ait raison contre le comte, sur quel droit, je vous le demande, se fonde-t-il, pour dévaster les terres et les possessions des églises, pour empêcher qu'on ne donne des pasteurs aux brebis du Christ, pour s'opposer à l'installation de ceux qui ont été élus, enfin, ce qui est jusqu'ici sans exemple, pour retarder l'élection des autres jusqu'à ce qu'il ait tout détruit, qu'il ait dissipé les biens des pauvres et achevé de plonger cette terre dans la désolation? Est-ce vous qui lui conseillez d'agir ainsi? Il serait bien étonnant que cela se fît sans votre conseil; mais il serait bien plus étonnant encore et très-malheureux que cela se fît d'après votre avis. En effet, conseiller de telles choses, c'est fomenter ouvertement le schisme, c'est résister à Dieu, asservir l'Église, et réduire la liberté ecclésiastique à une nouvelle servitude. S'il se trouve quelque fidèle serviteur de Dieu, quelque enfant de l'Église, il se lèvera et, autant qu'il le pourra, il s'opposera comme un mur pour défendre la maison du Seigneur. Et vous-même, si vous désirez la paix de l'Église, comme il convient à des enfants de la paix, comment pouvez-vous, je ne dirai pas débattre ces questions, mais même assister à de si détestables conseils? Ce n'est point, en effet, à un jeune roi, mais à ses vieux conseillers qu'on imputera avec raison tout le mal qui sera commis.

[1] Hugues, qui a écrit avec saint Bernard la lettre 226.

[2] L'affaire de l'Eglise de Bourges a été expliquée dans la lettre 215; pour les autres voyez la lettre 224.

LETTRE CCXXIII.

(Écrite l'an 1143.)

A JOSLAIN, ÉVÊQUE DE SOISSONS.

Il se justifie auprès de cet évêque qui lui avait écrit en mettant en tête de sa lettre cette salutation: « Le salut dans le Seigneur et non l'esprit de blasphème. » Il lui demande néanmoins plus de zèle pour venger les injures faites au Christ et à l'Église.

1. Je ne crois avoir nullement l'esprit de blasphème, et je suis sûr de n'avoir jamais maudit, ni voulu maudire personne, surtout le prince de mon peuple. Au reste, de quelque façon que Votre Dignité se juge offensée, je lui en demande pardon; je sais en effet qui a dit : *On nous injurie et nous répondons par des prières* [1]. Je dis donc avec le bienheureux Job : *Plût à Dieu que je n'eusse point proféré les paroles que j'ai dites, mais je n'ajouterai plus rien* [2]. Déjà en écrivant au seigneur abbé de Saint-Denis au sujet de cette plainte qui vous est commune, j'avais répondu à chacun de vous, et je croyais vous avoir donné satisfaction à tous deux. Mais puisque vous n'avez pas encore, à ce que je vois, calmé votre ressentiment qui peut-être se fût plus justement enflammé contre les oppresseurs de l'Église, je vous déclare encore et je vous déclare en toute assurance, que je n'ai ni dit, ni écrit, ni pensé que vous fussiez des schismatiques ou un foyer de scandales, et je ne crains pas qu'aucune lettre de moi me convainque de mensonge. Examinez si vous le voulez, et si vous en trouvez une pareille, je me reconnaîtrai coupable d'un grand sacrilége et j'avouerai que je l'ai écrite, agité, comme vous le dites, par l'esprit de blasphème.

2. Cependant, ne croyez pas que cette humble satisfaction que je vous donne m'enlève l'esprit de liberté. J'ai déploré, je l'avoue, et je déplore de ne pas vous avoir vu encore venger les injures du Christ, ni défendre l'indépendance de l'Église avec cette liberté que vous auriez dû y mettre. Cette douleur m'a déterminé à vous écrire des paroles dures, non pas celles pour-

[1] I Cor., IV, 13. — [2] Job., XXXIX, 35.

tant que vous me reprochez. Je croyais et je croirais encore, si je ne craignais par là de vous blesser, qu'il ne vous suffit pas de n'être pas les auteurs du schisme, si vous ne réprimez de toutes vos forces et avec une entière liberté ceux qui le sont, quelle que soit leur dignité, et si vous ne détestez leurs desseins et leurs complots; oui, je croyais qu'il serait glorieux pour vous de pouvoir dire, vous aussi : *J'ai haï l'assemblée des méchants et je ne m'assiérai pas au milieu des impies*[1]. Est-ce seulement au Prophète que ce zèle convenait et ne demande-t-on pas également aujourd'hui au prêtre du Seigneur qu'il dise avec le même esprit : *N'ai-je pas haï, Seigneur, ceux qui vous haïssaient, et n'ai-je pas séché de douleur à la vue de vos ennemis*[2]? J'aurais souhaité certainement, je puis le dire sans blesser Votre Sérénité[3], que vous eussiez montré ce zèle vis-à-vis de ce roi enfant qui, agissant avec moins d'enfantillage que de cruauté, a, sans motifs, rendu vains les conseils que vous avez dû lui donner et ses propres engagements; il trouble son royaume sans raison; il remplit de ses guerres la terre et les cieux; il ravage les églises, il profane les choses saintes, il exalte les méchants, il persécute les bons, il massacre les innocents. Oui, je voudrais que vous gémissiez de cette conduite, que vous y résistiez et que vous y mettiez obstacle, autant qu'il est en vous. Mais ce n'est point à moi à donner des leçons à maître Joslain et bien moins encore à reprendre un évêque chargé au contraire de me corriger, moi et les autres pécheurs, et de ramener ceux qui s'égarent. Voyez combien je vous redoute. Je vous envoie cette lettre scellée, puisque vous avez eu des soupçons en recevant la précédente ouverte. Mais je n'avais point eu en cela d'autre pensée que de me conformer à l'usage d'après lequel, en écrivant à plusieurs personnes, on ne doit pas fermer la lettre à la cire. Je vous demande encore pardon de ce fait.

LETTRE CCXXIV.

(Écrite l'an 1143.)

A ÉTIENNE, ÉVÊQUE DE PALESTRINE[4].

Il lui expose les méfaits du roi Louis et son injustice envers l'Eglise, envers les évêques et envers d'autres personnes.

1. Jérémie parlant à Dieu pour ses ennemis, lui dit : *Souvenez-vous, Seigneur, que je me suis tenu en votre présence pour demander leur salut et pour détourner d'eux votre indignation;* et il ajoute : *C'est pourquoi, livrez leurs enfants à la famine et faites-les passer au fil de l'épée*[1]. Et il lance encore contre eux d'autres imprécations non moins terribles. J'ai pensé à rappeler cela aujourd'hui à Votre Révérence, parce que je vois qu'il m'arrive la même chose qu'au Prophète. Vous savez, en effet, comment je me suis, moi aussi, présenté, sinon en corps, au moins en esprit, devant mon seigneur afin de demander grâce pour ce prince qui me faisait alors les meilleures promesses. Mais puisqu'aujourd'hui il me rend le mal pour le bien, je suis forcé d'écrire en sens contraire. Je rougis de mon erreur et des fausses espérances que j'avais conçues pour lui, et je rends grâce de ce qu'on ne m'ait pas exaucé dans ce que je demandais si simplement pour lui. Je croyais servir un roi pacifique, et il se trouve que je favorisais le plus redoutable ennemi de l'Église[2]. Chez nous, on foule aux pieds les choses saintes; l'Église est honteusement réduite en servitude. On empêche l'élection des évêques de s'accomplir : et partout où le clergé a le courage de passer outre, on ne permet pas à l'évêque élu d'exercer ses fonctions. Enfin, l'Église de Paris est plongée dans la tristesse, parce qu'elle est privée de son pasteur, et il n'y a personne qui ose parler tout bas d'en nommer un autre.

2. On ne se contente pas de dépouiller les maisons épiscopales de leurs biens actuels; une main sacrilége promène ses fureurs de toutes parts sur les hommes et sur les terres en leur réclamant en outre les revenus de toute l'année. Votre Église de Châlons a procédé à son élection; mais le prélat qui a été

[1] Ps. XXV, 5. — [2] Ps. CXXXVIII, 21.

[3] Il donne ce titre au roi de France dans la lettre 170 n° 3, et au Pape dans la lettre 337 n° 1. Il le donne ici à un simple évêque; mais cet évêque fait partie du conseil du roi.

[4] Etienne, de l'ordre de Cîteaux, fut cardinal en 1140 et mourut en 1144.

[1] Jérém., XVIII, 20.

[2] Saint Bernard montre dans les lettres 216-222, quel était alors l'état des affaires de la politique et de la religion en France; ici il s'attache surtout à dépeindre la situation lamentable de l'Fglise de France elle-même; ce qu'il dit est attesté également par Otto de Frinsingen, *Chron.*, lib. VII, c. 21 : « La France occidentale, à la mort de son roi, eut, sous son fils Louis qui vit encore, tant à souffrir du pillage et des incendies, à cause de la guerre du roi contre le comte Thibauld, que, si cette guerre n'eût été apaisée par les conseils, les mérites et les prières des religieux qui demeuraient en ces lieux, elle n'eût fini que par la destruction entière des deux partis. » Emile dit également : « Le roi transporté de colère s'empara de Vitry, ville qui appartenait au comte Thibauld. Il incendia les édifices profanes et sacrés : quinze cents personnes de tout âge qui avaient cherché un refuge dans l'église périrent au milieu des flammes. Mais bientôt le roi fut transporté d'affliction, et il ne put être consolé que par les paroles de saint Bernard. »

élu [1] est déjà depuis de longs jours privé des honneurs qui lui sont dus, et vous savez que ce n'est pas sans grand dommage pour le troupeau du Seigneur. Le roi a confié à son frère Robert [2] les fonctions épiscopales; celui-ci exerçant son pouvoir sur toutes les terres et les biens de l'Eglise, remplit partout son rôle sans négligence; il offre chaque jour au ciel des victimes, qui sont loin d'être des victimes pacifiques: les cris des pauvres, les larmes des veuves, les sanglots des orphelins, les gémissements des prisonniers, le sang des morts. Mais il trouve son diocèse trop étroit pour son iniquité. Il a envahi celui de Reims, il commet ses injustices sur la terre des saints, n'épargnant ni les clercs, ni les moines, ni les religieuses. Enfin il a tellement ravagé, le glaive à la main, les terres chargées de fruits, les fermes populeuses de Sainte-Marie, de Saint-Henri, de Saint-Nicaise, de Saint-Thierry, qu'il les a presque entièrement transformées en solitudes. Aux oreilles de tous retentit souvent cette parole: *Faisons notre héritage du sanctuaire de Dieu* [3]. C'est ainsi que le roi répare la faute qu'il a commise envers l'Église de Bourges par son serment d'Hérode.

3. De plus, le roi, non sans de grands efforts de notre part, avait fait la paix avec le comte Thibaud. Il nous paraissait avoir formé avec lui les liens d'une amitié solide, et voilà qu'il cherche des prétextes pour rompre avec cet ami. Le grand crime qu'on reproche au comte, c'est d'unir ses enfants aux barons du roi par des mariages. L'extension de la charité paraît suspecte à celui-ci, et il croit qu'il n'est plus roi, dès que les grands viennent à s'aimer. Jugez dans votre prudence des sentiments qu'éprouve pour ses sujets un prince qui fait consister sa puissance dans la haine et dans la discorde qui existent entre eux. Voyez et examinez si c'est être un homme de Dieu que d'avoir plus de confiance dans la discorde des siens que dans leur amour mutuel, tandis que Dieu est tout amour [4]. Il n'agirait pas de cette façon s'il avait la sagesse de Celui qui a dit: *L'amour est fort comme la mort, et son zèle est inflexible comme l'enfer* [5]. C'est donc pour cela qu'il transgresse ouvertement ses conventions et ses traités, et qu'il ne garde pas les promesses que ses lèvres ont prononcées. Enfin il a rappelé dans son palais et dans son conseil un homme adultère et excommunié, qu'il avait formellement chassé; pour mieux exercer sa malice, lui, roi et défenseur de l'Eglise, il s'associe à beaucoup d'autres scélérats également excommuniés [1], parjures, incendiaires, homicides, contre un homme qui certainement aime et protége l'Eglise; il fait ce que dit le Prophète: *Quand vous voyiez un voleur, vous couriez avec lui et vous faisiez alliance avec les adultères* [2].

4. En outre il a, selon son habitude, contraint les évêques de maudire ceux qu'il devait bénir et de bénir ceux qui devaient être maudits. Comme on ne lui obéit pas à son gré, il parcourt la terre et la mer pour trouver des faiseurs de serments, qui par leur parjure séparent ceux que Dieu avait peut-être unis. Quelle hardiesse ne lui faut-il pas, je vous le demande, pour imposer avec tant d'efforts aux autres des empêchements de consanguinité, lui qui vit publiquement avec une femme qui est presque sa cousine au troisième degré [3]? Y a-t-il parenté entre le fils du comte Thibauld et la fille du comte de Flandres, et encore entre le comte de Soissons et la fille du comte Thibaud, je n'en sais rien. Je n'ai jamais approuvé sciemment les mariages illicites, mais apprenez, et que mon seigneur apprenne, lui aussi, qu'interdire l'union de ces personnes, si on peut la permettre, c'est désarmer l'Église et lui ôter beaucoup de forces. Les adversaires de ces alliances n'ont pas d'autre intention, je suppose, que de préparer leur schisme et d'empêcher ceux qui oseront les combattre de trouver un refuge sur les terres de ces princes. Mon zèle s'arrête là. Je ne puis que blâmer; mais je ne puis pas réformer; de plus, je puis avertir celui qui a le pouvoir de corriger. L'exécution en revient au zèle de mon seigneur. J'ai cru nécessaire de le presser dans la situation périlleuse et très-pénible où se trouve l'Église, et je n'ai pu trouver de plus digne intermédiaire que vous, qui êtes près de sa personne et près de son cœur. Excusez-moi près de lui, je vous prie, de ce que le changement du roi m'ait fait changer de langage. Vous savez que le Pro-

[1] Geoffroy, évêque de Châlons, dont il est question dans la lettre 66, étant mort en 1142, on élut à sa place Guy dont il est fait mention ici. Les officiers du roi avaient chassé Samson, archevêque de Reims, parce qu'il soutenait le parti de Thibauld; et ils ravageaient les églises de Saint-Marie, de Saint-Remi, de Saint-Nicaise, ainsi que le monastère de Saint-Thierry.

[2] Voyez la lettre 222.

[3] Ps. LXXXII, 13. — [4] I Jean, IV, 8. — [5] Cant., VIII, 6.

[1] Raoul, voyez lettre 216 et suiv.

[2] Ps. XLIX, 18.

[3] Jean Besly explique ainsi le degré de parenté qui existait entre Louis VII et Eléonore sa femme, fille de Guillaume, comte d'Aquitaine. Aldearde, bisaïeule d'Eléonore, était sœur de la femme d'Humbert, comte de Maurienne, et ainsi tante maternelle d'Adèle, mère de Louis.

phète de Dieu disait à Dieu même : *Vous serez bon avec les bons et méchant avec les méchants* [1].

LETTRE CCXXV.

(Écrite l'an 1143.)

AU SEIGNEUR ÉVÊQUE DE SOISSONS.

Il l'exhorte à l'amour de la paix.

Nous avons travaillé, mais le succès est encore en question. Nous avons beaucoup semé, mais peu récolté; nous aurions eu besoin, je l'avoue, de votre personne et de votre appui, mais notre ami commun l'abbé de Saint-Denis vous fera connaître pourquoi nous n'avons pas eu recours à vous dans une nécessité si grande. Aujourd'hui, nous faisons appel à votre sainte sollicitude pour que désormais vous ne fassiez plus semblant de ne rien voir, mais pour que, selon la sagesse que Dieu vous a donnée, vous travailliez à la paix. Il n'y a point à vous prier pour une affaire qui non-seulement honorera beaucoup votre ministère, mais qu'il serait encore tout à fait honteux pour vous de négliger. Nous espérons vous voir à Saint-Denis pour la solennité indiquée.

LETTRE CCXXVI.

(Écrite l'an 1143.)

A LOUIS, ROI DE FRANCE.

Bernard et Hugues se plaignent de l'opiniâtreté que le roi apporte à poursuivre ses injustes entreprises; et ils déplorent que leurs efforts pour rétablir la paix soient inutiles, au grand dommage du royaume.

A Louis, par la grâce de Dieu illustre roi de France et duc d'Aquitaine, Hugues d'Auxerre, indigne serviteur, et Bernard, dit abbé de Clairvaux : qu'il aime la justice et juge sagement la terre.

1. Dieu nous est témoin que depuis longtemps nous avons quitté nos maisons et risqué nos propres intérêts pour travailler fidèlement à votre paix et à celle de votre royaume. Nous nous attristons de n'avoir encore obtenu que peu ou point de fruit de nos efforts. Les pauvres crient après nous, et le pays chaque jour se laisse aller à la désolation. Quel pays, demanderez-vous? Le vôtre, et nul autre. C'est, en effet, au milieu de votre royaume et contre le bien de votre royaume que tous ces maux s'accomplissent. Les hommes que cette guerre réduit à la pauvreté, à la servitude, à la ruine, qu'ils soient vos amis ou vos ennemis, ne sont autres que vos propres sujets. On voit manifestement s'approcher la réalisation de cette parole du Sauveur : *Tout royaume divisé en lui-même sera désolé* [1]. Il faut ajouter, que les auteurs de ces lamentables divisions vous ont pris pour être le prince et le chef de leur criminelle entreprise, vous dont ils auraient dû surtout redouter l'autorité tutélaire et ressentir la vengeance. Nous, au contraire, nous croyions qu'éclairé et touché de Dieu, vous aviez remarqué leur méchanceté et reconnu votre erreur, et que, cédant à de plus sages conseils, vous désiriez vous retirer de leur piége.

2. Mais l'entretien que nous avons eu dernièrement ensemble à Corbeil, nous a presque fait perdre cette espérance. Vous savez de quelle manière déraisonnable, permettez que nous vous le disions, vous vous êtes alors séparé de nous. Cela a fait qu'à cause de votre émotion nous n'avons pas pu vous rendre clairement raison de ce qui dans nos paroles vous avait déplu; si vous aviez daigné nous entendre avec calme, vous auriez peut-être reconnu, qu'il ne vous avait été dit rien d'inconvenant, ni d'inacceptable, vu la suite qu'a eue votre affaire. Mais, troublé sans motif, vous nous mettez nous-mêmes dans le trouble et la confusion; vous nous rendez inquiets et hésitants, nous qui ne cherchons et ne souhaitons que votre bien. D'où vient cela, sinon de ce que vous êtes troublé vous-même par l'artifice des méchants et par les murmures des ignorants, qui appellent mal le bien, et bien le mal. Pour nous, quoique tourmentés, nous ne désespérons pas encore complétement des secours du Saint-Esprit qui, nous le savons, a déjà touché salutairement votre cœur au sujet des maux passés. Et nous nous tenons dans l'attente, jusqu'à ce que vous rentriez en vous-même et que vous accomplissiez efficacement ce que vous avez sagement commencé. C'est pourquoi nous vous avons envoyé notre très-cher frère, André de Baudement [2], qui vous

[1] Ps. XVII, 26.

[1] Luc. XI, 17.

[2] Cet André de Baudement fut célèbre et mêlé à beaucoup d'affaires de son temps. Il souscrivit l'acte de fondation de l'abbaye de Carichamp; il servit avec saint Bernard de témoin au traité passé entre Louis le Jeune et Algrime, archidiacre d'Orléans, dans la donation de l'église du vieux Cramée que Burchard, évêque de Meaux, fit en 1122 au monastère de Saint-Martin-des-Champs. Il y eut encore une donation d'autres biens que fit Etienne, fils de Roric, « le comte Thibauld étant présent, et André de Baudement donnant son approbation pour ce qui le concernait. » Ce même André assista au concile de Troyes en 1128, comme on le voit au prologue de la Règle des Templiers. (Voy. lettre 284.)

fera mieux connaître ces choses de vive voix et qui nous rapportera fidèlement tout ce qu'il vous aura plu d'y répondre. Si ce qu'à Dieu ne plaise, vous persistez à ne pas vous rendre à de sages conseils, nous serons innocents de votre perte, car Dieu ne permettra pas que son Église soit plus longtemps opprimée par vous ou par les vôtres.

LETTRE CCXXVII.

(Ecrite l'an 1143.)

A L'ÉVÊQUE DE SOISSONS [1].

Il implore avec beaucoup de sollicitude et d'ardeur l'assistance de cet évêque.

J'ai toujours eu besoin des bons offices de mes amis, car j'ai toujours été misérable de corps et d'esprit; mais c'est surtout maintenant que je suis le plus digne de leur compassion, puisque, pressé par ma conscience et abattu sous la main du Seigneur qui s'est appesantie sur moi, je suis devenu pour moi-même un juge sévère et que je me suis condamné à une dure prison [2]. Si vous êtes encore un père pour moi, car déjà vous l'avez été, je l'avoue, que votre fils s'en ressente, surtout un fils dont la tendresse filiale envers vous ne s'est jamais jusqu'à présent attiédie. Je sais bien, oui je sais qu'il n'est pas aisé d'arracher la massue des mains d'Hercule, et je supplie avec d'autant plus d'instance que je demande une chose plus difficile. Mais plus elle est difficile et plus vous aurez de droits rigoureux à ma reconnaissance. Si je l'obtiens, je reconnais que je vous serai redevable d'un grand, d'un immense bienfait. Je n'ignore pas qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir [3]. Mais je cède à la nécessité, je cours au-devant du péril, je prévois mes besoins et j'oublie aujourd'hui ou je fais semblant de ne pas voir ce qui peut être honorable. Vous cédant le rôle le plus glorieux, comme il convient que je le fasse, je prends pour moi le plus humiliant, et non-seulement je ne rougirai point de recevoir, mais encore je demanderai avec importunité. Je demande avec prière, je demande avec instance, je demande à temps et contre-temps. Je ne demande pas, d'ailleurs, ce qu'il serait déshonorant pour vous de m'accorder, ou ce que je me repentirais ensuite d'avoir reçu, quoique cependant il serait plus convenable pour moi de ne pas vous demander maintenant de la sorte. Si vous délivrez le pauvre du pouvoir qui l'opprime, vous nous rendrez à nous un grand service, et à vous un plus grand encore. Nous vous avons montré notre désir, vous connaissez l'affaire; nous en attendons le succès dans l'affliction.

[1] Joslain dont il est question plus haut.

[2] C'est-à-dire à la réclusion monastique et à la solitude. (Voyez la lettre suivante n° 2.)

[3] Act. XX, 35.

LETTRE CCXXVIII.

(Ecrite l'an 1143.)

A PIERRE, ABBÉ DE CLUNY,

Qui se plaignait que saint Bernard ne lui répondît pas.

A son révérend père et seigneur, à Pierre, par la grâce de Dieu, abbé de Cluny, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : le peu qu'il est.

1. Est-ce ainsi que vous aimez à plaisanter? Vous le faites sans doute avec affection et bonté, pourvu cependant que le jeu n'aille pas jusqu'à la raillerie. Ne vous étonnez pas de ce que je dis. Votre bienveillance si subite et si inattendue m'inspire quelques soupçons. Il n'y a pas bien longtemps que j'écrivis à Votre Grandeur en la traitant avec le respect qu'elle mérite et vous ne me répondîtes pas un mot; un peu auparavant, je vous avais déjà écrit de Rome et je n'avais pas reçu un iota de vous. Vous étonnerez-vous alors que je n'aie pas osé, à votre retour d'Espagne, vous adresser mes badinages? Mais, si je suis coupable de ne vous avoir pas écrit, quel qu'en soit le prétexte, vous ne serez certainement pas irréprochable de n'avoir pas voulu me répondre, pour ne pas dire que vous avez dédaigné de le faire. Voilà, puisque vous me le demandez, comment je pourrais me justifier, si je n'aimais mieux courir au-devant de votre bienveillance qui revient à moi, plutôt que de la retarder en cherchant inutilement à m'excuser ou à vous accuser vous-même. Je vous ai dit cela afin de ne rien garder de secret dans mon cœur, et de ne rien vous cacher, ce qu'une véritable amitié ne permet pas de faire. Maintenant, puisque la charité croit tout [1], que le soupçon s'éloigne désormais de nous. Je me réjouis que vous ayiez pensé à rallumer le feu de notre ancienne amitié et à rappeler un ami blessé. Je réponds avec joie à votre appel. Je suis heureux de l'entendre. Je ne me souviens plus d'aucune injure [2]. Me voici, moi qui étais

[1] I Cor., XIII, 7.

[2] Quelques différends s'étaient élevés entre les deux saints : l'un relativement à l'élection de Langres; il en est question dans

autrefois le serviteur de Votre Sainteté et qui le suis encore comme auparavant. Je vous rends grâces, je suis très-bien placé dans votre cœur, puisque je suis de nouveau dans votre intimité, comme vous daignez me l'écrire. Si par hazard le mien s'était attiédi, comme vous me le reprochez, il se réchaufferait bien vite dans le sein de votre brûlante charité.

2. Et maintenant j'ai reçu d'une main avide ce que vous avez bien voulu m'écrire ; je l'ai lu avec empressement, je le relis avec plaisir, et cette lecture réitérée me remplit de joie. J'aime, je l'avoue, votre badinage. Il est en effet plein d'une gaîté charmante et d'une sérieuse gravité. Je ne sais en vérité comment vous disposez vos paroles avec tant d'agrément et de sagesse, pour que la plaisanterie ne sente pas la légèreté et que l'autorité que vous gardez, ne diminue pas le charme de l'enjouement. Vous conservez si bien l'autorité, qu'on pourrait avec raison vous appliquer cette parole d'un saint homme[1] : *Si parfois je riais, ils ne pouvaient pas le croire.* Voilà que je vous ai répondu, et je crois être en droit maintenant d'exiger plus que vous n'avez promis. Il convient que vous sachiez ce qui se passe chez nous. Il a été décidé que je ne sortirais plus du monastère, que pour me rendre à l'assemblée des abbés de l'ordre de Cîteaux, une fois par an. Soutenu par vos prières, consolé par vos bénédictions, je resterai ici, pendant le peu de jours que j'ai encore à combattre, jusqu'à ce que vienne l'heure de mon changement. Que Dieu me fasse la grâce de ne pas détourner de moi vos prières ni sa miséricorde ! Mes forces sont brisées, et j'ai une excuse légitime pour ne plus courir de tous côtés, comme j'en avais l'habitude. Je m'assiérai donc en silence, jusqu'à ce que je goûte la plénitude de cette suavité intérieure dont parle le saint prophète en disant : *Il est bon d'attendre le Seigneur en silence*[2]. Afin que vous ne paraissiez pas être seul à me plaisanter, je pense que vous n'oserez plus désormais me reprocher mon silence et l'appeler, selon votre habitude, un assoupissement, car c'est là ce que le saint prophète Isaïe nomme, avec bien plus de raison et de vérité, *le culte de la justice*[1], et c'est encore de cela que parle le Seigneur en disant, comme on lit dans ce prophète : *Notre force sera dans le silence et dans l'espérance*[2]. Recommandez-moi aux prières du saint couvent de Cluny, auquel je présente, si vous daignez le permettre, les salutations de votre serviteur à tous.

la lettre 164 ; l'autre relativement à l'exemption des dîmes. Voici ce qu'était ce dernier. Innocent ayant appris durant le séjour qu'il fit en France en 1132, l'extrême indigence des Cisterciens, les dispensa entièrement des dîmes. Les Cluniciens entre autres furent blessés de ce privilége. De là des plaintes que Pierre le Vénérable exprima avec beaucoup de modération à Innocent d'abord, puis à Haimeric, et enfin aux pères de Cîteaux eux-mêmes réunis en chapitre général. Ayant appris qu'ils s'étaient émus de cela, il leur écrivit l'année suivante une lettre d'excuse. Nous dirons dans nos notes sur la lettre 223 ce que les moines de Gigny firent contre les Cisterciens.

[1] Job., XXIX, 24. — [2] Thren., III, 26.

LETTRE CCXXIX.

(Ecrite l'an 1143.)

DE PIERRE LE VÉNÉRABLE A L'ABBÉ BERNARD.

Il répond avec une grande bonté à la lettre de saint Bernard, et il lui expose les causes de division qui existent entre les religieux de Cluny et ceux de Cîteaux.

A l'hôte intime de mon cœur, à l'homme digne d'une vénération particulière et de tous les embrassements de la charité, au seigneur Bernard, abbé de Clairvaux, le frère Pierre, humble abbé de Cluny : le salut éternel après lequel il soupire.

1. Je réponds bien tard à la lettre si douce et si charmante d'un ami, que j'aurais dû moi-même prévenir plus tôt avec une pareille douceur. Votre Sainteté s'étonnera peut-être de ma lenteur et s'empressera, je le crains, de l'attribuer à la paresse ou au dédain. Ecartez ces deux soupçons, écartez-les, car ni l'un ni l'autre ne sont rien moins que fondés. En fait de lettre, je n'ai presque jamais rien reçu avec plus de plaisir, ni rien lu avec plus d'empressement que la vôtre. La cause de ce retard vient en partie du porteur de cette lettre, qui, arrivant à Cluny et ne m'y trouvant pas, y a laissé le message dont il était chargé, au lieu de me l'apporter ou de me l'envoyer, quoique je ne fusse pas très-éloigné, puisque j'étais à Marcigny[3]. Mais, pour ne point paraître accuser un honnête homme, je pense qu'il aura été rappelé par quelques affaires, ou que les rigueurs de l'hiver, qui sévissait alors, l'auront effrayé, et qu'à cause de cela il n'aura pas essayé de venir me trouver. J'ai été retenu en ce lieu pendant un mois, autant par la neige que par les affaires, et je suis rentré à la maison à peine au commencement du Carême. J'ai reçu enfin votre lettre des mains du sous-prieur à qui elle avait été remise. Aussitôt mon cœur a été ravi, et, quoiqu'il fût auparavant déjà très-em-

[1] Isaïe, XXXII, 17. — [2] Isaïe, XXX, 15.

[3] Marcigny était un couvent de femmes situé près de la Loire ; il avait été fondé par Hugues, abbé de Cluny.

brasé d'affection pour vous, à la lecture de votre lettre, le souffle de votre âme l'a enflammé bien plus encore, et il n'a plus laissé subsister en lui rien de froid ni de tiède pour vous. Il a été ravi, dis-je, et tellement ravi, que j'ai baisé votre lettre aussitôt après l'avoir lue, ce que je ne me souviens pas d'avoir jamais fait, sinon par respect pour les Livres saints. Voulant, selon mon habitude, exciter à des sentiments d'affection pour vous ceux vis-à-vis desquels je le pouvais, car je ne le pouvais pas à ce moment pour tous, je les ai réunis autour de moi, je leur ai relu ce que je n'avais encore lu que pour moi seul, et j'ai fait tous mes efforts pour développer en eux une plus grande tendresse envers vous. Puis, aussitôt j'ai renfermé la lettre avec l'or et l'argent que, selon l'usage qui m'a été transmis par les pères, j'ai coutume d'emporter avec moi pour faire des aumônes. Ce n'était pas non plus sans raison, car vos bonnes grâces et votre affection me sont plus précieuses que tout l'or et l'argent du monde.

2. J'ai voulu dès le lendemain vous mander ce que j'avais dans le cœur : mais des occupations de chaque jour, ou plutôt presque continuelles, en m'appelant ailleurs, m'ont empêché d'écrire. Un implacable tyran auquel je n'ai pu résister, m'a imposé silence, et mille soucis résultant d'une infinité de causes, m'ont contraint à me taire, non pas seulement pour un jour, mais pour de nombreux jours. Une quinzaine s'est ainsi passée ; puis un mois entier ; puis les mois se sont succédé, tandis que j'essayais toujours d'écrire, sans que le tyran me le permît. J'ai rompu enfin cette chaîne importune et, non sans peine, je me suis affranchi de ce joug pesant, de ce sceptre dominateur, en vous écrivant à la dérobée. Pour ne point paraître m'excuser inutilement d'avoir tardé à vous répondre, c'est vous qui m'avez contraint à me justifier, lorsque vous avez dit: « Il n'y a pas longtemps que je vous ai écrit « en saluant votre Couronne[1] avec le respect « qu'elle mérite et vous ne m'avez pas répondu « un mot ; peu auparavant je vous avais écrit « de Rome et je n'ai pas reçu de vous alors « même un iota. Vous étonnerez-vous main- « tenant que je n'aie pas osé, lorsque vous êtes « à peine revenu d'Espagne, vous adresser « encore mes bagatelles ? S'il y a eu faute de « ma part à ne pas vous écrire, quelles qu'aient « été mes raisons, assurément vous n'êtes pas « irréprochable de n'avoir pas voulu me ré- « pondre, pour ne pas dire que vous avez dé- « daigné de le faire. » Voilà ce que vous m'écrivez.

[1] Dans la lettre précédente il y a « Votre Grandeur. »

3. Mais pour moi, que dirai-je ? le voici : Je ne pourrais, je l'avoue, désavouer en aucune façon la faute que vous m'attribuez, si j'avais dédaigné de répondre à un ami tel que vous, qui m'eût écrit le premier. Je reconnais que, si vous aviez commencé la correspondance, j'aurais dû en effet vous répondre. Mais, autant que je puis m'en souvenir, lorsque vous demeuriez à Rome, c'est moi qui vous ai écrit le premier et vous m'avez répondu ensuite. Ce n'était donc pas à moi à vous répondre, puisque j'avais commencé ; c'était à vous à m'écrire à votre tour, puisque je l'avais fait la première fois. J'aurais pu sans doute vous écrire de nouveau après votre réponse ; mais elle était si complète, elle satisfaisait avec tant d'exactitude à tous les points de ma lettre, qu'elle me réduisit au silence. S'il en est ainsi, la faute que vous m'imputez n'est plus mienne et commence à vous concerner : vous avez voulu accuser un homme irréprochable et charger du fardeau d'autrui, pour ne pas dire du vôtre, les épaules de votre frère innocent. Quant à ce que vous me reprochez, d'avoir agi de même une autre fois, le fait n'est pas présent à ma mémoire, et je ne suis pas en état d'y répondre. Si par hasard je puis m'en souvenir, probablement une justification ou du moins une humble satisfaction ne manquera pas de vous être donnée. Mais vous ajoutez : « Voilà comment la justice serait pour moi. » Je réponds : D'après les raisons exposées plus haut, la justice est pour moi en qui l'on ne trouve pas de faute. Si je ne vous épargnais, je pourrais bien m'appeler un ami offensé, comme vous vous nommez vous-même, et je demanderais justement la punition de l'offense ou de l'outrage. Mais suivant mon habitude, je pardonne et je remets tout, même sans qu'on m'en prie. Je ne me souviens, dites-vous, d'aucune injure. Ceci appartient au sujet qui suit. Je m'efforce, non plus en jouant, mais sérieusement, de bannir du cœur d'un grand nombre les haines que j'aperçois, et je désire vous engager à agir de même. Je serai le premier à pardonner à tous et je commencerai par moi-même, afin qu'ensuite les autres fassent comme moi.

4. Vous me direz peut-être encore : Est-ce ainsi que vous aimez à plaisanter ? Je me plais à le faire sans doute ; mais avec vous, rien qu'avec vous, et nullement avec d'autres. Car, avec certaines personnes, je craindrais de manquer de gravité et de tomber dans la fri-

volité; avec vous, je ne crains pas la frivolité et je pique la charité pour qu'elle ne languisse pas. C'est pourquoi je trouve toujours de la douceur à converser avec vous et à entretenir par le charme de la causerie la douceur exquise de notre affection. J'évite, autant que je le puis, d'être du nombre de ces frères qui haïssaient Joseph dans leur cœur[1], et ne pouvaient rien lui dire paisiblement. Plût à Dieu, et je le dis sans vanité, que tous vos frères et les nôtres fissent de même, et qu'ils ne s'écartassent point de cette ligne de la charité qui seule, après la foi et le sacrement de baptême, fait d'eux des frères et les unit entre eux par une parenté particulière. Plût à Dieu qu'ils craignissent, comme dit l'Apôtre, *le danger des faux frères*[2]; qu'ils pussent tous agir ainsi et garder leurs cœurs de toute pensée de ruse, leurs lèvres de toute parole aigre, suivant le Psaume qu'ils répètent. Ces préludes semblent promettre de grandes choses et me préparent en quelque sorte à aborder les plus grands sujets. Mais de crainte qu'on ne répète le vers connu :

Qu'est-ce que ce faiseur de promesses apportera,
Qui soit digne de tant d'emphase[3] ?

j'avoue que je n'ai pour vous écrire aucune raison, ni grande, ni moyenne, ni petite : au moins pour vous parler de ces choses que les gens du monde trouvent importantes ou considérables et par lesquelles ils espèrent devenir importants ou considérables eux-mêmes. Cependant, j'ai une grande raison qui l'emporte sur toutes les autres, et que l'Apôtre dit plus excellente que toutes; si vous demandez son nom, on l'appelle la charité[4].

5. Voilà la seule et unique raison que j'aie eue de vous écrire; j'ai la certitude de conserver cette charité toujours entière envers vous, et je ne désespère pas, surtout grâce à votre zèle, de la voir mieux gardée qu'à l'ordinaire entre vos religieux et les nôtres. En ce qui concerne cette affection que depuis longtemps je vous réserve dans le secret de mon cœur, il me semble, comme on le dit, que les eaux les plus abondantes ne pourraient pas l'éteindre, ni les fleuves l'engloutir[5]. J'en ai fait souvent, ce me semble, l'expérience en diverses occasions. Comment donc ce sentiment si sincère et si ardent qui m'anime envers vous, pourrait-il être éteint ou englouti par les petits ruisseaux de quelques mauvais bruits, quand il n'a pas pu être éteint par les grandes eaux des dîmes, ni englouti par l'impétuosité des fleuves de Langres? Vous savez ce que je veux dire; je ne vous en parle qu'afin de vous rappeler clairement ma résolution de vous porter une amitié constante, et qu'ainsi votre prudence juge que je puis être fidèle pour le reste. J'ose avoir sur vous la même espérance et j'ai confiance qu'aucun effort ne pourrait m'arracher du fond de votre cœur. Mais comme chacun de nous est appelé pasteur; comme nos bergeries sont remplies des nombreux troupeaux du Christ; comme il nous est dit à tous deux : *Examinez avec soin l'état de votre troupeau*[1], nous avons à voir si notre troupeau nous est connu, s'il se porte bien ou s'il languit, s'il est faible ou s'il est robuste, s'il est mort ou vivant. Puisque le disciple bien-aimé dit : *Que celui qui n'aime pas, demeure dans la mort*[2], pourquoi m'inquièterais-je de la langueur d'une brebis que je sais être déjà morte? Car, si celui qui n'aime pas demeure dans la mort, dans quelle mort est plongé celui qui hait? Si celui qui n'aime pas demeure dans la mort, dans quelle mort est plongé celui qui calomnie? Pourquoi parlé-je ainsi?

6. Je m'aperçois que quelques brebis, tant de vos bergeries que des nôtres, se sont juré et ont entrepris, les unes contre les autres, une guerre implacable, et que ceux qui auraient dû demeurer unis dans la maison du Seigneur, se sont écartés de la charité mutuelle qu'ils se doivent. Je considère qu'ils appartiennent à la maison du même maître, à la milice du même roi et qu'ils sont appelés du même nom de chrétiens, du même nom de moines. Je les vois, non-seulement unis par le lien d'une foi commune, mais encore soumis au joug d'une même règle monastique, cultiver le champ du Seigneur avec beaucoup d'efforts, quoique d'une façon différente; mais, tandis que le nom de chrétien, comme je l'ai dit, les réunit, tandis que la profession religieuse les rassemble, je ne sais quelle secrète et détestable diversité d'esprit les divise et leur enlève cette sincère union des cœurs dans laquelle ils paraissent rassemblés. O situation lamentable et sur laquelle on ne saurait répandre assez de larmes! L'archange superbe, précipité des cieux, y occupe de nouveau sa place, et après n'avoir pu établir son trône du côté de l'aquilon, il l'a consolidé au midi, c'est-à-dire dans la partie la plus éclatante du ciel. C'est en réalité ce qu'il se glorifie d'avoir fait, quand, après avoir chassé

[1] Gen., XXXVII, 4. — [2] II Cor., XI, 26.
[3] Horace, *Art poétique*, vers 138.
[4] I Cor., XII, 31; XIII, 13. — [5] Cant., VIII, 7.

[1] Prov., XXVII, 23. — [2] I Jean. III, 14.

Celui qui habite dans les cieux et dont la place n'est point au milieu de la haine, mais au milieu de la paix fraternelle, il exerce son empire tyrannique sur l'esprit de ces hommes qui exercent une profession céleste et donnent d'éclatants exemples. Lorsque le fort armé, après avoir longtemps gardé la paix de sa maison, aura été vaincu par un plus fort fondant sur lui, quand ce dernier aura chassé dehors le prince du monde et aura renversé, même parmi les chrétiens séculiers, le trône de celui qui règne sur les enfants de l'orgueil, quels ne devront pas être nos gémissements, si Satan relève dans le cœur des moines le trône de sa malice renversé dans le cœur des autres? Non, non; à Dieu ne plaise, que celui qu'on dit avoir été tellement affaibli par le Sauveur qu'il est lié même par ses servantes, et que ses serviteurs se moquent de lui comme d'un oiseau, se joue à son tour de ses serviteurs et de ses servantes et les domine encore comme de vils esclaves!

7. Mais pourquoi se haïssent-ils? Pourquoi se calomnient-ils? Pourquoi se déchirent-ils mutuellement? Qu'on produise, je vous le demande, le sujet de la querelle et, s'ils peuvent apporter quelques justes motifs de plainte des uns contre les autres, qu'on y mette fin par une décision d'arbitres équitables. Je vous en prie, mon frère, qu'exigez-vous de votre frère? Et pour réunir sous deux noms toutes ces dissidences diverses, frère de Cluny, je vous le demande, qu'exigez-vous du frère de Cîteaux, et réciproquement? Sont-ce des villes, des campagnes, des fermes, des fonds de terre, des domaines petits ou grands? Est-ce de l'or, de l'argent, une somme d'une certaine importance ou des biens d'une certaine espèce? Dites, parlez, exposez. Voici les juges prêts à trancher sur-le-champ, non avec iniquité, mais avec justice, tous les procès de cette sorte. La paix sera facile à rétablir et les blessures de la charité seront bientôt guéries, lorsqu'on saura si ce sont ces choses ou d'autres analogues qui ont à ce point divisé vos cœurs. Mais je vois que, les uns et les autres, vous avez renoncé à tout cela, que vous ne vous êtes rien réservé sur la terre, et que, riches d'une pauvreté bienheureuse, vous vous êtes proposé de suivre le Christ dans sa pauvreté. Ce n'est donc pas là le sujet que je cherchais; je ne m'arrêterai pas, je ne me lasserai pas, je ne me reposerai pas, que je ne sois parvenu à connaître le fond de la vérité que je poursuis.

8. La cause de votre querelle est peut-être la différence de vos usages, la variété de vos observances monastiques. Si c'est là le sujet d'un si grand mal, mes très-chers, il est bien déraisonnable, et, soit dit sans vous offenser, il est tout à fait puéril et insensé. Est-ce que ce qui est dénué de toute raison, ce qui est condamné par tout homme sage, ne vous paraît pas extravagant, puéril et insensé? Si la diversité des coutumes, si la variété innombrable d'une infinité de pratiques devaient priver de la charité mutuelle les serviteurs du Christ, que resterait-il donc de la paix, de la concorde, de l'union, et enfin de la loi du Christ, non seulement parmi les moines, mais encore parmi tous les chrétiens? Que deviendrait cette loi dont il a été dit par le grand Apôtre : *Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez ainsi la loi du Christ* [1]? Si cette loi du Christ, dis-je, qui est la charité, doit être abandonnée par tous ceux qui suivent des usages différents, il ne faut plus désormais la chercher nulle part, car nulle part on ne pourra plus la trouver, après qu'elle aura été repoussée par tous ceux qui mettent de la diversité dans leurs pratiques. Tout l'univers, mes très-chers, n'est-il pas depuis longtemps déjà rempli par les Églises du Christ; or, quoique cette multiplicité d'Églises qui servent Dieu sous une même foi et dans une même charité, soit presque innombrable, on trouve parmi elles une variété d'usages presque aussi grande qu'il y a de lieux différents. On le voit dans les chants, dans les lectures, dans tous les offices, dans la différence des habits, dans les jeûnes particuliers ajoutés aux jeûnes solennels qui ne peuvent être changés, et dans toutes les observances analogues qui ont été établies en raison des temps, des lieux, des peuples, des pays, par les supérieurs des Églises, auxquels il est permis, d'après l'Apôtre, de suivre en ce qui concerne ces choses, chacun leur sentiment. Toutes ces Églises banniront-elles donc la charité, parce qu'elles ont changé leurs coutumes? Ces hommes cesseront-ils d'être chrétiens, parce qu'ils ne suivent pas en apparence les mêmes usages? Perdront-ils tous la paix, ce bien suprême, parce que chacun d'eux fait le bien d'une façon différente? Tel n'était pas le sentiment qu'exprimait dans sa conduite et dans ses paroles un docteur de l'Église, saint Ambroise; parlant du jeûne du samedi qu'il avait vu observer à Rome et qu'il ne retrouvait plus à Milan, quand il en fut nommé évêque, il dit : Quand je suis à Rome, je garde le jeûne observé par l'Église romaine; quand je me trouve à

[1] Galat., VI, 2.

Milan, je suis l'usage de cette Église, et je ne jeûne pas [1]. Un autre Père, saint Augustin, parlant de la dévotion de son excellente mère, rapporte qu'elle voulut offrir à Milan ses oblations conformément à l'usage qu'elle avait vu observer par les Églises d'Afrique et contre l'observance des Églises d'Italie, mais que saint Ambroise ne le permit pas [2].

9. Mais pourquoi insister là-dessus? Il est inutile que j'appuie de témoignages ou d'exemples multipliés, une chose qui est patente, surtout lorsque, chez les anciens, le désaccord des époques pour les Pâques elles-mêmes, chez les modernes, les différences connues qui existent entre les Grecs et les Latins jusque dans le divin sacrifice, n'ont pu blesser la charité ni engendrer la moindre division. Sur le premier point, les saints Pères et les livres approuvés qu'ils ont laissés à l'Église, témoignent que l'Orient et l'Occident célébraient la fête de Pâques à des époques différentes; que dans une même île, celle de Bretagne, elle n'avait pas lieu au même moment pour les Anglais et pour les chrétiens d'Écosse, depuis plus longtemps convertis. A notre époque même, nous voyons l'Église romaine et toutes les races latines offrir à Dieu le saint sacrifice avec du pain azyme, tandis que l'Église grecque, la plus grande partie de l'Orient et les nations barbares, mais chrétiennes, sacrifient, dit-on, avec du pain fermenté. Quoiqu'il en soit ainsi, ni les anciens, ni les modernes ne se sont écartés d'une mutuelle charité pour des différences d'usages si importantes et si célèbres, parce qu'ils n'ont rien trouvé en tout cela qui blessât la charité ni la foi. A quoi bon ces exemples? Afin, frères, que si vos esprits sont divisés par ces usages différents, s'ils se séparent à cause de la diversité de vos coutumes, si le sentiment de la paix ou de l'unité languit en vous pour telle ou telle pratique qui vous a été transmise par les fondateurs de vos Églises, vous reveniez à la concorde devant les exemples si respectables d'un si grand nombre de Pères, et qu'à l'imitation des saints qui, guéris de leurs faiblesses, sont devenus vaillants au combat, vous vous releviez par la charité de cette langueur, maladie plus redoutable que toutes les autres.

10. Mais, direz-vous, la variété des usages doit être considérée autrement dans des églises différentes ou dans les personnes d'un même Ordre. Il n'est pas étonnant que les coutumes de plusieurs églises diffèrent sans blesser la foi ni la charité. Mais il est surprenant que des hommes qui suivent une même profession et une même règle, n'observent pas les mêmes pratiques. Est-ce là, mes très-chers, tout ce qui vous divise? Est-ce là tout ce qui blesse en vous la charité? Est-ce là tout ce qui empêche des enfants de la paix d'être en paix les uns avec les autres? Si un laïque gardait l'esprit de paix avec ceux qui haïssaient la paix [1], un moine engagera-t-il contre un moine une lutte criminelle? Un fils de la lumière aime les fils des ténèbres, pour ne pas troubler le bien de la paix: des fils de la lumière, c'est à la profession et non aux personnes que je fais allusion, combattront-ils contre des fils de la lumière? Si c'est là toute la cause de l'indignation de vos cœurs, de l'altération de votre charité, le remède sera facile, pourvu qu'il n'y ait pas d'obstination. Prenez donc garde que l'amour de votre propre sentiment n'obscurcisse la lumière de votre jugement, car celui-là ne mérite pas de parvenir à l'unité, qui recherche, non l'unité elle-même, mais la satisfaction de sa volonté propre. Je vous supplie d'examiner sans parti pris, sans désir de défendre votre avis, s'il y a là une cause légitime de discorde, et je vous conjure, dès que vous aurez reconnu qu'il n'y en a pas, de réunir vos cœurs divisés. Car vous combattez tous sous la même règle, et chacun de vous espère, à sa place et dans son régiment particulier, pouvoir conquérir le salut éternel. Que si aucun de vous n'est trompé dans son espérance, je ne sais quelle base pourra rester à la discorde, à la division, à la controverse.

11. Vous avez dit qu'il était surprenant que des hommes qui ont les mêmes vœux et la même profession ne gardassent pas les mêmes usages dans leurs observances. Je réponds: Si ces hommes qui ont les mêmes vœux et la même profession ne gardent pas les mêmes usages dans leurs observances, qu'importe, pourvu qu'ils arrivent par des observances diverses au même salut et à la même vie éternelle? Oui, qu'importe-t-il, quel mal y a-t-il en cela, si des sentiers divers les conduisent au même pays, si des chemins nombreux les amènent à la même vie, si l'on parvient par plusieurs routes à la même cité d'en haut, à cette Jérusalem qui est notre mère? Si vous saviez, vous Cluniciens, que les Cisterciens, ou vous, religieux de Cîteaux, que ceux de Cluny se trompent dans le plan de vie qu'ils ont choisi, si vous pouviez prévoir, d'après l'Écri-

[1] Aug., let. 54. — [2] Confess., VI, 2.

[1] Ps. CXIX, 7.

ture, que cette route qui leur paraît droite, conduit à la mort, il y aurait pour vous, j'en conviens, une juste cause de corriger vos frères, de les avertir, et, s'ils ne voulaient pas vous écouter, de les réprimander et de les haïr. Si alors vous discutiez, si vous les contredisiez, si même vous les détestiez, j'avouerais que votre jugement est juste, que votre conduite est droite, surtout lorsque j'entends le grand Prophète dire à Dieu : *N'ai-je pas détesté, Seigneur, ceux qui vous détestaient; et n'ai-je pas séché de douleur à la vue de vos ennemis? Je les ai haïs d'une haine parfaite et ils sont devenus mes ennemis* [1]. De plus je vous féliciterais de n'être pas sourd à la parole de l'Écriture qui dit : *Courez de tous côtés, hâtez-vous, réveillez votre ami, ne permettez pas le sommeil à vos yeux et que vos paupières ne s'assoupissent pas* [2]; ou encore : *Maudit soit celui qui empêche son épée de verser le sang* [3]. J'avouerais que vous avez alors de justes causes de haine, et moi-même, pour combattre les ennemis de Dieu et ceux qui, selon la parole de l'Apôtre, mentent avec hypocrisie [4], je m'armerais de mon zèle comme d'un glaive, et je m'attacherais à vos pas comme un compagnon fidèle. Mais, aujourd'hui, comme je vois que chacun de vous se dirige de la terre vers le ciel, sous la même règle, par des observances diverses, mais également saintes, et que, tendant à la même conquête par plusieurs sentiers, vous courez de façon à remporter le prix, il ne vous reste plus, à ce qu'il me semble, aucun sujet de vous indigner, de haïr, ni d'injurier.

12. Mais vous exigez encore que je prouve ce que j'ai dit, et que je montre comment des moines peuvent marcher avec assurance par diverses routes sous l'autorité d'une même règle et dans une même profession. La réponse à cela me paraît très-facile, et l'autorité ni la raison ne manquent pour établir que vous pouvez, vous Cluniciens, en suivant vos usages, et vous Cisterciens, en vous conformant à vos coutumes, courir heureusement dans la voie des commandements de Dieu et parvenir plus heureusement encore à la fin que votre course aura méritée. Comme j'ai nommé l'autorité la première, ce qui doit toujours se faire en cette matière, je la mettrai la première encore dans l'ordre de mon exposition, mais la raison n'en sera séparée que par un court intervalle.

13. Qu'objectez-vous, frère? J'objecte, direz-vous, que des hommes qui ont fait profession sous la même règle, n'en observent pas également les prescriptions? Il est vrai, comme vous le dites, que les prescriptions de la Règle sont en certains articles observées différemment par des hommes qui se sont dans leur profession soumis à cette même Règle. Mais, pour ne pas juger les religieux coupables à cause de cela, pour ne pas oser les accuser de prévarication pour ce motif, écoutez une autorité céleste, bien plus, l'autorité du Roi des cieux : *Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux* [1]. Écoutez encore l'Apôtre : *Que tout en vous se fasse avec charité* [2]. Écoutez le saint Père Augustin : *Ayez la charité et faites tout ce que vous voudrez.* Écoutez l'auteur même de la Règle, ou plutôt l'Esprit-Saint qui l'a dictée : Que l'abbé, dit-il, tempère et dirige toutes choses, de telle sorte que les âmes soient sauvées et que les frères fassent sans murmure tout ce qu'ils font [3]. Quoi de plus évident, de plus manifeste, de plus éclatant? La clarté des termes ne se montre-t-elle pas tout entière, et ne révèle-t-elle pas à tous les hommes la lumière resplendissante de la vérité, sans aucun nuage qui la voile? Voici le Maître céleste qui vous enseigne, frères, que tout votre corps devient lumineux par la simplicité de votre regard, c'est-à-dire que toutes vos œuvres deviennent lumineuses par la pureté de votre intention. Voici, après lui, le Docteur suprême de l'Église, qui vous ordonne d'accomplir toutes vos actions dans la charité; voici le plus grand précepteur des Églises, après les Apôtres, qui vous accorde le pouvoir de faire tout ce que vous voudrez, pourvu que la charité subsiste. Voici celui même sur lequel vous vous appuyez, votre père Benoît, qui ordonne à l'abbé de tout disposer de façon que les âmes soient sauvées et qu'il n'y ait pas de murmure : et vous craignez pour le salut de ceux qui suivent sous une même règle des pratiques différentes! Leurs préceptes mêmes seraient différents, ce qui est bien plus grave, qu'ils seraient à l'abri de tout péril; ne voyez-vous pas en effet que, d'après la Règle elle-même, leur intention de sauver les âmes les excuse de toute faute et de tout reproche d'inconstance?

14. Mais pour faire comprendre que la raison elle-même est en accord parfait avec les autorités que nous avons citées, et qu'elle les confirme en tout point, il faut apporter dans la discussion présente quelques articles dans lesquels nous montrerons les changements faits avec un œil simple, une charité sincère, et l'intention de sauver les âmes. Car ces points dé-

[1] Ps. CXXXVIII, 21. — [2] Prov., VI, 3. — [3] Jérém., XLVIII, 10. — [4] I Tim., IV, 2.

[1] Luc, XI, 34. — [2] I Cor., XVI, 14. — [3] Reg., chap. 41.

montrés, je pense que je ne vous laisserai plus rien à désirer relativement à l'affaire qui nous occupe. Vous agissez avec un œil simple, lorsque vous n'ouvrez qu'après un an l'entrée du cloître aux novices ; car, suivant le conseil de l'Apôtre[1] et les termes de la Règle[2], vous examinez pendant l'espace d'une année entière si l'esprit du nouveau venu est de Dieu. Vous agissez encore avec un œil simple, lorsque vous recevez avant le délai d'une année celui qui se présente; car vous avez à craindre que, ajourné pendant un si long espace de temps, il ne retourne à ses premières souillures et aux vices détestables de sa vie passée. Vous agissez avec un œil simple, lorsque vous vous contentez de deux tuniques, de deux coules, et en outre de quelques vêtements du même genre, parce que vous aimez mieux suivre, sinon le précepte[3], au moins le conseil ou l'intention de celui qui a écrit la Règle, plutôt que de prendre en surcroit des vêtements d'une autre espèce. Vous agissez encore avec un œil simple, lorsque vous permettez l'usage de modestes fourrures, parce que vous veillez à ce que les religieux faibles, infirmes, délicats, et tous ceux qui habitent des contrées plus froides, ne se laissent pas aller au murmure, ni à la langueur, et à ce que quelques-uns mêmes, privés dans leurs besoins raisonnables, ne renoncent pas à leur résolution. Vous agissez avec un œil simple, lorsque vous ne recevez que trois fois les fugitifs qui reviennent, parce que vous vous appliquez à garder les termes de la Règle et que, en refusant à la fin l'entrée de la maison, vous effrayez les moines légers et inconstants et vous les empêchez de déserter aussi souvent. Vous agissez encore avec un œil simple, quand vous recevez plus de trois fois le moine qui revient, parce que vous craignez, en lui refusant son pardon, de l'exposer à un ennemi qui le fasse périr, et que le loup n'égorge la brebis vagabonde, lui qui a coutume d'enlever et de disperser même les brebis renfermées.

15. Vous agissez avec un œil simple, lorsque vous observez les jeûnes de la Règle, tant en été qu'en hiver, sans aucune exception, parce que vous voulez conserver la tradition, telle que vous l'avez reçue, et mériter par une abstinence prolongée de recevoir une récompense plus abondante. Mais je n'approuve pas beaucoup, je le dis par un pur sentiment de charité, que certaines personnes gardent le jeûne pendant l'octave de Noël, ni les jours de l'Épiphanie et de la Purification qui sont vraiment en tout les jours du Seigneur. Vous agissez encore avec un œil simple, quand vous exceptez du nombre des jeûnes réguliers, et ces jours dont j'ai parlé, et toute fête authentique de douze leçons, parce que vous vous efforcez ainsi d'honorer le Seigneur lui-même, ou les Apôtres, ou quelques autres saints, et que vous vous proposez d'imiter l'exemple de presque tous les religieux qui jeûnent ainsi. Vous agissez avec un œil simple, quand vous observez le travail des mains conformément au précepte de la Règle, parce que vous voulez obéir à la Règle[1], et qu'à l'aide de tels exercices que des institutions, non-seulement monastiques, mais apostoliques, ont consacrés, vous essayez de prévenir, selon les termes de la même Règle, une oisiveté ennemie de l'âme, et enfin, autant que vous en avez la faculté, de pourvoir aux nécessités de la vie, selon l'exemple des anciens Pères. Vous agissez encore avec un œil simple, quand vous mettez de côté une partie de ce travail des mains, parce que, n'étant établis ni dans les forêts ni dans les déserts, mais dans le milieu des villes et des bourgades, et étant de toutes parts entourés de population, vous ne pouvez pas, sans un péril même assez grand, aller et venir tant et tant de fois à l'occasion de ces travaux au milieu d'une foule de gens de l'un et de l'autre sexe, et qu'en outre le plus souvent vous ne possédez pas de lieu commode où vous puissiez vous livrer à de tels travaux. Mais, de crainte que l'oisiveté ennemie des religieux ne trouve, quand vous êtes à rien faire, le moyen de vous nuire, vous travaillez des mains où et quand vous le pouvez, et si vous ne le pouvez pas, vous remplacez ce travail manuel par des exercices divins que vous alternez avec ordre : ainsi, pour ne pas laisser l'esprit méchant s'emparer de la maison de votre cœur laissé vide, vous employez tout le temps de votre vie, autant que vous le pouvez, à de saintes occupations.

16. Votre œil est simple, lorsqu'à l'arrivée ou au départ de tous les hôtes vous inclinez la tête, ou même que vous vous prosternez tout entier à terre, en adorant le Christ et que vous leur lavez les pieds à tous, parce que vous tâchez d'exercer comme il convient, avec le plus grand zèle, selon les préceptes de l'Évangile et de la Règle, la grande vertu de l'hospitalité, et que vous travaillez, en montrant une si sainte humanité, à vous acquérir une récompense proportionnée. Votre œil est simple aussi quand

[1] I Jean, IV, 1. — [2] Reg. S. Ben., c. 58. — [3] Reg., c. 55. [4] Reg., c. 29.

[1] Reg., c. 48.

vous ne vous prosternez pas devant tous les hôtes, que vous ne leur lavez pas les pieds, parce qu'il vous serait absolument impossible de vous prosterner toujours à terre devant un si grand nombre d'hôtes qui arrivent sans cesse, que vous ne pourriez leur laver les pieds à tous, de sorte que, si vous vouliez vous appliquer constamment à cela, vous omettriez tous les autres exercices de votre Ordre et que vous ne rempliriez pas même celui-là. C'est pourquoi vous abandonnez ce dont vous apercevez l'impossibilité ; vous offrez selon vos moyens ce qui est nécessaire pour l'entretien des hôtes; vous les recevez avec tout l'honneur que vous pouvez, et vous êtes excusés par la simplicité de votre œil de ce que vous ne pouvez remplir la pratique dont nous venons de parler. Votre œil est simple, quand vous voulez que la table de l'abbé soit toujours avec les hôtes et les voyageurs, parce que vous paraissez obéir à la Règle et servir plus honnêtement les hôtes. Votre œil est simple aussi, quand vous décidez que la table de l'abbé ne sera pas toujours avec les hôtes, mais avec les frères, parce qu'en rappelant l'abbé à la table commune, vous portez remède à la prodigalité, et l'expression est trop douce, à cette prodigalité d'un grand nombre d'abbés qui, sous prétexte d'hospitalité, avaient coutume d'être indulgents pour eux-mêmes et impitoyables pour leurs religieux.

17. Votre œil est simple, lorsque, semblable à Esdras rétablissant la loi, et aux Machabées relevant les ruines du Temple de Dieu, vous travaillez à réparer les nombreux dommages de l'Ordre monastique et le relâchement des mœurs dans un grand nombre de monastères, et que, rejetant les adoucissements dans lesquels il y a plus de délicatesse que de nécessité, vous vous efforcez de ramener la tiédeur de notre temps à la ferveur des mœurs anciennes et primitives. Votre œil est simple aussi, lorsque vous modérez de telle façon les prescriptions de l'Ordre et de la Règle, que, selon les paroles mêmes de cette Règle [1], il y ait de quoi satisfaire le désir des forts sans faire fuir les faibles; et qu'ainsi, celui qui ne peut se nourrir de pain se nourrisse au moins de lait pour ne pas perdre la vie, et que celui qui ne peut atteindre, par une course à perte d'haleine, la récompense qu'il s'est proposée, apprenne à s'y rendre au moins à pas lents. Car on appelle aussi bien citoyen de la patrie celui qui revient à elle au bout d'un an, que celui qui y revient au bout d'un mois. Toutefois je dis cela, tout en respectant les travaux divers des voyageurs, selon la parole de l'Apôtre : *Chacun recevra la récompense qui lui revient en raison de son travail* [1]. Vous avez saint Benoît pour appuyer cette résolution de votre part; car, bien que vous ne soyez aucunement contraints, lui-même l'atteste, de suivre ce qu'il prescrit dès que la charité en ordonne autrement, cependant, par une piété louable, vous vous plaisez à faire tout ce qui a paru bon à un si grand homme. Vous avez encore pour défenseur de vos institutions le même saint Benoît, qui a ordonné de ramener toutes ses prescriptions au but de la charité, et de les faire servir, de quelque manière que ce soit, dans un ordre ou dans l'autre, au salut des âmes. Vous avez saint Maur, le principal de ses disciples, qui, envoyé par lui dans les Gaules, comme nous le lisons, changea, avec cet œil simple dont j'ai parlé plus haut, divers points, même en grand nombre, dans la Règle. Vous avez encore après lui beaucoup de supérieurs de monastères qui tempérèrent souvent des articles de la Règle, en raison des temps, des lieux et des personnes, et l'excellence de leur vie, les miracles innombrables que Dieu a faits par leurs mains, tant de leur vivant qu'après leur mort, montrent manifestement qu'ils étaient conduits en cela par l'Esprit de Dieu.

18. Que dirai-je de plus? Une raison analogue inspirant tous les autres articles qui vous semblent différents, vous trouverez partout cet œil simple, que l'un nomme la charité, et que l'autre appelle le désir de sauver les âmes; de cette façon, il n'y aura, dans ce qui vous apparaît comme des observances diverses, aucune diversité, aucune dissonance, car la charité ramène tout à l'unité. J'ajoute encore, ce que tout le monde remarque, qu'il n'y a dans la Règle presqu'aucun de ces points qui forme précepte, mais qu'ils sont exprimés sous condition et remis à la discrétion de l'abbé. Ils eussent été exprimés impérativement, qu'ils n'auraient jamais pu nuire à cet œil simple, qui est la charité évangélique. De tels préceptes en effet sont, vous le savez, du nombre des préceptes variables, et, quand la charité le commande, ils doivent être écartés sans aucune crainte de transgression. Ceux qui se sont soumis à la Règle ne doivent donc pas, pour cette raison, appréhender de l'avoir violée, car cette Règle de notre saint Père est sub-

[1] Reg., c. 64.

[1] I Cor., III, 8.

ordonnée à cette règle universelle et sublime de la charité, dans laquelle, selon les paroles de la vérité, toute la loi et les Prophètes sont renfermés. Que si toute la loi est là, la loi de notre Règle y est aussi. Le moine qui professe la Règle de son père Benoît, l'observe donc véritablement quand, gardant ou changeant quelques-uns de ses articles, il conserve partout la loi de la charité.

19. Quoi donc ? Si c'est là, frère, toute la cause de notre dissentiment mutuel, ne vous paraît-elle pas à présent entièrement dissipée ? Les cœurs des moines ne doivent-ils pas désormais s'unir dans une paix fraternelle, puisqu'une charité simple ramène à l'unité toutes ces différences pour lesquelles ils s'étaient divisés ? Ne les ramène-t-elle pas à l'unité, puisqu'elle conduit à la fin unique et méritée du bien suprême ou de la vie éternelle des hommes qui, dans la profession commune de l'ordre monastique et sous le joug d'une même règle, suivent des pratiques diverses, mais toutes bonnes. Ainsi, Jérusalem, que la paix règne dans tes forces, afin que l'abondance vienne ensuite dans tes murs. Mais pour que nous ne soyons pas trouvés par hasard parmi ceux qui disent, *la paix, la paix, tandis que la paix n'existe pas,* examinons s'il reste encore quelque cause de division et veillons à ce que, pendant que nous dormons en sécurité, un serpent ne vienne pas tout à coup s'élancer de son trou pour mordre quelqu'un des vôtres ou des nôtres qui repose imprudemment.

20. Peut-être que les vêtements de diverses couleurs sont le stimulant de vos discordes, et que la diversité dans les habits produit aussi la diversité dans les cœurs. Car, comme je le remarque presque toujours, comme peuvent facilement le remarquer même ceux qui n'y apportent qu'une attention distraite, un moine noir, pour ainsi parler, lorsque par hasard il rencontre un moine blanc, le regarde de travers, et le moine blanc jette à peine un coup d'œil sur le moine noir, quand il le croise. J'ai vu, je ne sais combien de fois, les moines noirs se mettre à rire à la rencontre d'un moine blanc et exprimer de la voix et du geste leur stupéfaction, comme si c'eût été un monstre, une chimère, un centaure ou quelque phénomène étranger. D'un autre côté, j'ai vu des moines blancs causant entre eux avec beaucoup d'ardeur et s'entretenant de tous les sujets qui se présentaient, se taire tout-à-coup à l'arrivée d'un moine noir et se renfermer dans un prudent silence, comme s'il eût été un ennemi épiant les secrets de ses ennemis. J'ai observé souvent des hommes de l'une et de l'autre condition ; leur langue se taisait, leurs yeux, leurs mains, leurs pieds parlaient et l'éloquence de leurs gestes exprimait très-clairement ce qu'ils ne voulaient pas traduire en paroles pour ne pas se trahir. Voix muettes, gestes loquaces, et, par un renversement pervers de la nature, hommes bavards devant des pierres, et taciturnes devant des hommes. A cette vue je me suis souvent remémoré cette parole de Salomon qui s'applique aux hommes de cette sorte : *Il approuve des yeux, il frappe du pied, il parle avec ses doigts, il médite le mal dans son cœur dépravé et en tout temps il suscite des querelles* [1]. O dessein opiniâtre et impie de cet ange détestable qui a été chassé de la présence de Dieu ! Il ne veut pas être privé seul de la paix éternelle et il rassemble partout des compagnons de sa perdition ; pour jouir d'un plus glorieux triomphe, il s'efforce de renverser, sous le choc violent de sa malice, les sapins ou les cèdres du paradis de Dieu, dont lui-même autrefois fut l'habitant. Il s'afflige d'avoir perdu le triomphe que lui donnaient dans les temps anciens les hérésies par lesquelles il avait coutume de déchirer l'Église ; voyant qu'il ne peut plus par aucun moyen blesser la foi, parce que l'Esprit de Dieu a rempli de foi toute la terre, il applique tous ses efforts à blesser la charité mutuelle ; comme il ne peut plus persuader aux chrétiens de devenir infidèles, il fait tout ce qu'il peut pour les empêcher de s'aimer. La secte d'Arius, celle de Sabellius, celle de Novat, celle de Donat, celle de Pélage et celle de l'exécrable Manès plus ancienne encore, ont péri. Les nuées d'innombrables hérétiques qui obscurcissaient la lumière de la foi se sont dissipées au souffle de l'Esprit de Dieu et, tous ces brouillards s'étant évanouis, il nous est resté un jour plein de pureté. Mais le tourbillon du midi leur succédant à l'improviste, s'efforce de tout bouleverser et, comme il reconnaît que la foi l'emporte, il tâche de réparer ses premières pertes par les blessures qu'il fait à la charité.

21. Mais, pour laisser de côté les plaintes, je reviens au sujet que j'avais commencé. Pourquoi, moine blanc, est-ce la noirceur de l'habit et non celle de l'âme de votre frère, qui vous paraît être détestable ? Et vous, moine noir, pourquoi admirez-vous la blancheur de l'habit de votre frère et non celle de son âme ? Est-ce

[1] Matth., XXII, 40. — [2] Jérém., VI, 14

[1] Prov., VI, 13.

que chacun de vous ne fait pas partie des brebis du pasteur qui dit: *Mes brebis entendent ma voix et, moi leur Seigneur, je les connais; elles me suivent, je leur donne la vie éternelle, elles ne périront jamais et personne ne les arrachera de ma main* [1]. Quel pasteur, même parmi les hommes et sans parler de Dieu, a jamais discuté sur la couleur de la toison de ses brebis? Qui s'en est jamais plaint? Qui a jamais cru que les blanches fussent à lui plus que les noires, ou les noires plus que les blanches? Qui a jamais considéré si elles étaient noires ou blanches, mais bien plutôt si, noires ou blanches, elles faisaient partie de son troupeau? O malice des hommes, ô innocence des bêtes, ô nature demeurant fidèle à son origine dans les animaux sans raison, et se pervertissant dans les êtres raisonnables! Quel bélier blanc a jamais méprisé les noirs? Quelle brebis noire a jamais détesté les blanches? Ne remplissent-elles pas le bercail du pasteur, ensemble, tranquillement, pacifiquement, sans inquiétude, sans querelle suscitée par la diversité de leur couleur? Quelques fois à la vérité un bélier donne des coups de cornes à un autre et une brebis pousse souvent une autre brebis; mais ce n'est point la diversité de leur couleur qui les excite au combat, c'est la colère naturelle à tous les animaux et provoquée par quelque cause. Aujourd'hui, au contraire, je le vois, l'homme plus stupide que la brute, ne comprend pas la dignité à laquelle il est élevé, et, ce qui est plus déplorable, un moine qu'une couleur particulière distingue, se sépare à cause de cela de l'unité de la charité. Cessez, frère, je vous en prie, cessez, si vous voulez être une brebis du Christ, de vous plaindre de cette différence dans les habits; car ce divin pasteur chasse de sa bergerie, non pas ceux que la diversité des couleurs, mais ceux que l'altération de la foi ou de la charité séparent du troupeau de ses brebis. Non, dis-je, il n'exclut aucune brebis du bercail à cause de sa couleur, lui qui, de tant de pays éloignés, de tant de religions différentes, a sans distinction rassemblé Juifs et Gentils dans le bercail unique de la foi chrétienne.

22. C'est peut-être ce que nous enseigne également la patience du saint patriarche Jacob, qui souffrit avec égalité d'humeur que Laban changeât jusqu'à dix fois son salaire. En faisant paître, avec le même soin et toujours avec les sentiments d'un bon pasteur, les troupeaux, quelles que fussent leurs couleurs, Jacob montra qu'il n'y avait aucune différence entre les animaux noirs, blancs, ou de couleurs mêlées [1]. De plus, lorsque l'Apôtre dit: *En Jésus-Christ, ce n'est ni la circoncision ni l'incirconcision qui peuvent quelque chose, mais c'est le renouvellement de la créature* [2]; et ailleurs: *Là il n'y a ni Gentil ni Juif, ni circoncis ni incirconcis, ni barbare ni Scythe, ni esclave ni homme libre, mais il y a le Christ qui est tout en tous* [3], quel esprit peut s'égarer assez dans sa puérilité pour croire que la différence de couleur dans les habits ou la différence d'usage dans la conduite aient quelqu'influence sur le salut d'une créature nouvelle sauvée en Jésus-Christ? Que si la diversité de couleurs dans les habits n'a aucune importance, quant au salut, pourquoi divise-t-elle les moines? pourquoi produit-elle un schisme? pourquoi désunit-elle les esprits? pourquoi blesse-t-elle la charité? Il n'y a là aucun motif, aucun sujet capable, je ne dirai pas d'attirer l'attention ni d'établir des divisions, mais même d'exciter le moindre murmure. Vous avez, comme je l'ai dit plus haut, le regard simple de votre conscience pour défendre votre blancheur; c'est avec ce regard que vous avez revêtu la tunique et la coule blanches, afin que le religieux, vêtu de noir depuis un long espace de temps, ne crût point qu'on ne pouvait être moine sous une autre couleur que la sienne. Comme vous voyiez une foule innombrable de religieux de cet Ordre s'attiédir dans leurs pratiques sous l'habit noir qui les couvrait, vous avez voulu par un louable artifice les exciter à une ferveur nouvelle et plus grande de la profession monastique par la blancheur des vêtements, encore inusitée jusqu'à présent. Pour vous, vous avez une autorité recommandable en faveur des vêtements noirs, c'est l'usage très-ancien que la tradition des pères vous a laissé; il vous semble plus sûr de suivre les vieilles coutumes que d'en inventer de nouvelles. Enfin, vous avez les uns et les autres pour défendre invinciblement vos propres couleurs les paroles mêmes de la Règle [4] qui vous est commune; car elle ordonne aux moines de ne pas s'entretenir de la couleur et de la grossièreté de leurs vêtements, mais de se servir d'étoffes de telle couleur et de telle qualité qu'ils puissent les trouver plus facilement ou les acheter à plus bas prix dans la province qu'ils habitent. Ainsi la raison que j'ai dite, ou peut-être quelqu'autre plus grave que je ne connais pas encore, justifie la couleur blanche, et la couleur noire est justifiée

[1] Jean, x, 27.

[1] Gen., xxx. — [2] Galat., vi, 15. — [3] Coloss., iii, 11. — [4] Reg., c. 55.

par l'autorité des Pères, raison qui équivaut à toute autre et qu'aucun homme sage ne croirait convenable de mettre au second rang.

23. Quel est le Père dont je puisse apporter l'exemple à l'appui de ce que j'avance? Je ne saurais en trouver un plus considérable que le grand saint Martin. Ce grand saint, évêque et moine, a consacré le noir par la couleur de ses habits; car on lit dans sa Vie à ce sujet, que deux chevaux qui étaient à ses côtés l'ayant vu enveloppé dans un manteau noir qui pendait, s'arrêtèrent effrayés. Or, le monastère qu'il fonda non loin de la ville de Poitiers, celui de Milan et celui qu'il construisit pour lui-même à Tours, prouvent qu'il était moine. Ainsi saint Martin était moine et vêtu de vêtements noirs. Que dit encore là-dessus saint Jérôme dans la lettre qu'il écrit à Népotien : Évitez les vêtements noirs autant que les blancs. Il voulait lui conseiller sans doute de prendre garde au faste ou à l'orgueil, non seulement dans les habits blancs dont les gens du monde se servaient alors de préférence, mais encore dans les habits noirs dont avaient coutume de se vêtir à cette époque ceux qui avaient embrassé la profession religieuse. Saint Paulin, cet admirable évêque de Nôle, ami et contemporain de saint Martin déjà cité, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jérôme, qui, ainsi que le grand pape saint Grégoire, le couvrent souvent d'éloges, raconte le voyage d'une femme de haute noblesse qui s'était depuis peu de temps déterminée à embrasser la vie monastique, et il s'exprime ainsi dans une lettre qu'il adresse à Sulpice-Sévère : « Nous avons vu dans ce voyage commun de la mère et des enfants, célébrer la gloire du Seigneur de deux façons bien différentes. La mère était assise sur un pauvre cheval plus petit qu'un âne; elle était entourée de toutes les pompes du siècle que les sénateurs pressés autour d'elle déployaient selon leur opulence et leur dignité. La voie Appienne était resplendissante et gémissait sous le poids des chars à la marche lente, des chevaux caparaçonnés, des voitures dorées et d'innombrables chariots. Mais la grâce de l'humilité chrétienne brillait plus que toutes les splendeurs de la vanité. Les riches admiraient cette pauvreté sainte, et notre pauvreté se riait de leur richesse. Nous avons vu, à la confusion de ce monde, confusion digne de Dieu, les vêtements et les équipages de pourpre, de soie et d'or, rendre hommage à des haillons noirs et vieillis. Nous avons béni le Seigneur qui élève les humbles, qui remplit de biens les pauvres affamés et renvoie les riches, les mains vides. » Ainsi ce n'étaient pas seulement les hommes de l'antique Église, c'étaient encore les femmes qui, en faisant vœu de perfection, se servaient de vêtements noirs.

24. Car, pour déclarer ce que je pense, il a paru, ce me semble, à ces illustres Pères, que cette couleur noire dont il est question, convenait mieux à l'humilité, à la pénitence et au deuil; et comme c'est à ces sentiments que toute la vie d'un moine doit être particulièrement consacrée, ils ont résolu d'accorder, autant qu'ils le pourraient, la couleur avec les mœurs, les vêtements avec les vertus. Les vêtements blancs dans l'antiquité désignaient plutôt la gloire que l'humiliation, la joie que la tristesse; il en était de même pour l'Église, comme le savent tous les interprètes de l'Écriture. L'ange de la résurrection du Seigneur, les anges qui servirent de hérauts à son ascension le montrèrent assez, et le Sauveur lui-même, apparaissant avec des habits blancs comme la neige dans la gloire de sa transfiguration, le fit voir également. C'est de là que Sidoine, le bon et savant évêque d'Auvergne, raillant avec une critique mordante les vices de quelques personnes, dit, entre autres reproches qu'il leur adresse : Elles vont en blanc aux funérailles, en noir aux mariages. Il montre ainsi qu'il y avait tant de bizarrerie dans leur conduite et dans leurs mœurs que, par un renversement d'ordre, elles prenaient un costume de deuil pour un costume de noces, et réciproquement. Ceux, en effet, qui se conformaient à l'usage ordinaire de ce temps, n'allaient pas en blanc aux funérailles, en noir aux noces, mais en blanc aux noces, et en noir aux funérailles, afin que le blanc concordât avec la joie du mariage, et le noir avec l'affliction de la mort. Me trouvant moi-même dernièrement en Espagne, j'ai vu avec étonnement que tous les Espagnols observaient encore cette antique coutume. A la mort de la femme le mari, à la mort du mari la femme, à la mort des enfants les pères, à la mort des pères les enfants, à la mort des parents les parents à tous degrés, à la mort des amis les amis, quittent aussitôt leurs armes; ils déposent les vêtements de soie et les manteaux de fourrures étrangères; ils renoncent entièrement aux habits précieux et de diverses couleurs, et se revêtent de vêtements noirs et grossiers. Ils coupent leur chevelure et la queue de leurs chevaux; ils les enveloppent entièrement de noir et s'en revêtent eux-mêmes. C'est avec de semblables témoignages de deuil et de douleur qu'ils

pleurent la perte de ceux qui leur sont très-chers, et la loi commune veut qu'ils passent dans cette affliction au moins l'espace d'une année entière.

25. C'est par ces autorités considérables ou par ces raisons, que je vous justifie, vous et votre couleur, ô moine noir! et pourtant je ne condamne pas la blancheur des habits du moine blanc. Vous serez loué, vous pour n'avoir pas voulu vous écarter de la sainte coutume de vos Pères, et lui le sera également, parce qu'en donnant à ses vêtements cette blancheur inaccoutumée, il excite de plus en plus de cette façon la ferveur de son âme dans sa sainte profession. Cette couleur le distingue d'une certaine manière, non de la charité commune, ce qui serait un crime, mais de la tiédeur qu'ont, au su de tout le monde, un grand nombre de religieux du même Ordre. Puisque vous habitez dans un seul bercail qui est l'Église, sous un pasteur qui est Jésus-Christ, et que vous vivez de la foi et de l'espérance communes des biens éternels, vous, moine blanc, aussi bien que vous, moine noir, pourquoi donc, pour vous parler un peu plus sévèrement, murmurez-vous, comme de sottes brebis, de la diversité de vos vêtements? Pourquoi vous animez-vous les uns contre les autres, pour des motifs si nuls ou plutôt si insensés? Pourquoi, sur un prétexte si puéril, lacérez-vous cette première robe qui est la charité? Pourquoi séparez-vous vos demeures? Pourquoi vous mordez-vous, non plus avec des dents de brebis, mais avec des dents de loup? Pourquoi vous calomniez-vous? Pourquoi vous déchirez-vous? Voyez et prenez garde que ce nom d'innocence sous lequel vous vous donnez comme des brebis, ne suffise pas à vous faire mettre au nombre de celles que le Pasteur souverain placera à sa droite et dont il dit lui-même : *Mes brebis entendent ma voix; moi, leur maître, je les reconnais; elles me suivent, je leur donne la vie éternelle et elles ne périront jamais* [1]. Prenez garde, au contraire, qu'il ne vous mette, ce qu'à Dieu ne plaise! parmi celles dont on lit et dont on chante : *Ils ont été mis dans l'enfer comme des brebis, pour être la pâture de la mort* [2]. Voyez-vous à présent qu'il est extravagant de se quereller pour une couleur, qu'il est condamnable de haïr son frère pour une couleur, qu'il est tout à fait criminel de calomnier son frère pour une couleur. Si c'était là toute la cause de votre discorde, tout le sujet d'une si grande division, si, dis-je, c'était là le seul et unique prétexte de ce schisme dans les moines, maintenant qu'il est rejeté par de si nombreuses raisons, la vieille division de vos cœurs ne disparaîtra-t-elle pas, la charité blessée ne sera-t-elle pas guérie et la paix évangélique ne reviendra-t-elle pas sur les enfants de la paix? Satisfaites donc la paix, vous ses fils, contractez avec elle une alliance éternelle, de crainte que, si par hasard il en est autrement, on ne prononce un jour contre vous cette terrible sentence du prophète : *Il n'y a pas de paix pour les impies, dit mon Dieu* [1]. A présent, grâces à Dieu, je crois avoir pénétré les causes anciennes et secrètes de haine qui existent chez quelques religieux de notre Ordre, et je pense que l'esprit le plus minutieux n'a plus rien à chercher. Que s'il en est ainsi, vous n'attaquerez plus, vous, moine blanc, les moines noirs, ni vous, moine noir, les blancs; si vous voulez observer ce qui vous a été prescrit, vous ne descendrez pas des hauteurs de la charité, pour combattre contre votre frère, à cause des différences de coutume ou de ces diversités de couleurs si souvent nommées.

26. Mais qu'ai-je dit? Comment mon esprit s'est-il emporté? Où est mon intelligence? D'où vient que la perspicacité de mon regard s'est obscurcie? Je croyais avoir trouvé toute la cause des scandales, je pensais avoir découvert tous les principes secrets de ces haines. Je supposais, comme je l'ai dit, que la diversité des coutumes, la différence des couleurs, la quantité ou la qualité des vêtements ou des aliments avaient seules blessé la charité parmi les moines et qu'un si grand mal n'avait pas d'autre origine. Je voyais une paille dans l'œil de mon frère, mais je ne pouvais apercevoir une poutre énorme, un chêne gigantesque dans le mien. A présent que mon regard est purifié, que le jour s'est éclairci et que le soleil à son midi ne laisse plus rien dans l'ombre, je vois ce qui est; oui, je le vois, et qu'il me soit permis de le dire sans offenser personne, car je suis certain de parler sans offenser les gens de bien. Celui qui s'en fâchera, comme dit saint Jérôme, reconnaîtra que c'est de lui qu'on a parlé. La partie saine du corps ne fuit pas la main du médecin, mais celle qui se soustrait en tremblant au doigt qui la touche, montre clairement que la corruption se cache au dedans d'elle. Qu'est-ce donc qui m'avait échappé?

27. Dites-le, je vous prie, vous moine noir, pour m'adresser d'abord à un homme de ma profession. Rendez gloire à Dieu et révélez ce qui se cache encore dans le fond de votre cœur

[1] Jean, x, 27. — [2] Ps. XLVIII, 15.

[1] Isaïe, XLVIII, 22.

contre votre frère. Qui peut souffrir, direz-vous, que des hommes nouveaux soient préférés aux anciens, que leurs désirs soient mis au-dessus de nos actes, que nos œuvres paraissent plus méprisables et les leurs plus précieuses? Qui peut voir d'un œil indifférent que la plus grande partie du monde s'éloigne de notre Ordre si ancien et se tourne vers leur nouvel institut; qu'on abandonne des chemins frayés depuis des siècles et qu'on se presse vers des sentiers inconnus jusqu'ici? Qui souffrira qu'on préfère les moines nouveaux aux anciens, les jeunes aux vieux, les blancs aux noirs? Voilà, moine noir, ce que vous dites. Mais vous, moine blanc, qu'alléguez-vous? Nous sommes heureux, dites-vous, qu'un institut beaucoup plus estimable nous recommande, que le monde vante notre félicité supérieure à celle des autres moines, que notre renommée fasse pâlir leur réputation, notre jour leur faible lumière, notre soleil leur étoile. Nous sommes les restaurateurs de la religion perdue, nous ressuscitons un Ordre mort; nous sommes la très-juste condamnation des religieux languissants, tièdes, souillés; différant des autres par nos mœurs, par nos actes, par nos coutumes, par nos vêtements, nous mettons en relief la lâcheté des anciens et nous nous applaudissons que la nouvelle ferveur des nôtres l'emporte. Voilà, oui, voilà la cause véritable, secrète, qui divisait l'unité de vos esprits, qui, bien plus nuisible à la charité que les autres, séparait vos maisons entre elles, et qui, selon la parole du Prophète, aiguisait le plus souvent vos langues, comme un glaive, pour la malédiction ou la calomnie [1].

28. Mais, si vous êtes sages, faites en sorte que ce glaive mortel soit émoussé par le glaive de la parole divine, et que des fruits rassemblés avec tant de sueurs, ne soient pas dispersés au souffle léger de la vaine gloire. O perte trop malheureuse et trop déplorable, si cette continence très-pure, dans laquelle vous avez longtemps vécu, cette obéissance invincible, ces jeûnes fidèlement gardés, ces veilles perpétuelles, ce joug si pesant de la discipline, tant de palmes de la patience et, pour dire beaucoup en peu de mots, tant et de si grands travaux d'une vie qui n'est plus de la terre, mais du ciel, tant d'œuvres enfin, accomplies pendant si longtemps par vous avec la grâce de Dieu pour obtenir l'éternité, étaient dispersées par un seul sifflement du serpent maudit, et que l'antique dragon faisant de son souffle évanouir vos richesses, vous obligeât de paraître, les mains vides, en présence du souverain Juge. Qu'est devenu ce que le Sauveur disait à ses disciples qui luttaient encore contre ce défaut? *Je voyais Satan tomber du ciel comme la foudre* [1]? Qu'est devenu ce qu'il dit ailleurs, lorsqu'une dispute semblable s'éleva parmi eux, pour savoir qui d'entre eux semblait être le plus grand : *Qu'il n'en soit pas de même de vous, mais que celui qui est le plus grand parmi vous devienne comme le plus jeune, et que celui qui commande soit comme celui qui sert* [2]? Où se cache loin du regard de la mémoire l'exemple de ce Seigneur suprême dont, comme dit le psaume, *la grandeur n'a pas de bornes* [3], et qui, d'après l'Apôtre, *est le Dieu béni au-dessus de toutes choses dans tous les siècles* [4]. Loin de se préférer et même de se comparer à ses serviteurs, il se soumet à eux et poursuit en disant : *Pour moi je suis au milieu de vous, comme quelqu'un qui sert* [5]. Un apôtre est repris, s'il se préfère à un apôtre, et un moine ne le sera pas, s'il se préfère à un moine? Le Christ, notre maître, met le disciple le plus grand au-dessous du plus petit, le supérieur au-dessous de l'inférieur, et moi, religieux de Cluny, je tâcherais de m'élever au-dessus du religieux de Cîteaux! Le Christ lui-même se soumet à ses disciples, et un chrétien, un moine relèvera sa tête bouffie d'orgueil, au-dessus de son frère, peut-être bien meilleur que lui! La majesté s'abaisse, et la faiblesse se glorifiera; la grandeur s'humilie, et la pourriture s'élèvera! Dieu obéit et la boue essaiera de commander! Vous vous glorifierez, frère, de vous être élevé à la perfection de votre règle; comment êtes-vous tombé au-dessous de cette prescription : qu'un moine, non-seulement dise des lèvres, mais qu'il croie dans le plus profond de son cœur qu'il est le moindre et le plus méprisable de tous [6]. Mais pourquoi me fatiguerais-je à poursuivre? Il n'est pas nécessaire de presser plus vivement des esprits religieux, sages, lettrés, et, comme on le dit vulgairement, de donner des leçons à Minerve, de porter du bois à la forêt, de l'eau à la rivière ou à la mer. La sagesse de chacun de vous comprend et reconnaît qu'il est aussi impossible de plaire à Dieu sans la charité, que sans la foi, et qu'on ne peut, quelque effort qu'on fasse, retenir la charité en rejetant l'humilité. Car dès que l'humilité se retire, l'orgueil nécessairement prend sa place; où l'orgueil s'établit, l'envie accourt aussitôt, et dès que

[1] Ps. CXXXIX, 4.

[1] Luc, X, 18. — [2] Luc, XXII, 26. — [3] Ps. CXLIV, 3. — [4] Rom., IX, 5. — [5] Luc, XXII, 27. — [6] Reg., c. 7.

l'envie naît, sur-le-champ la charité meurt. L'envieux, en effet, ne peut aimer celui qu'il envie, et la charité ne peut, en aucune façon, subsister dans celui qui n'aime pas.

29. Ainsi où la charité manque, l'humilité manque, et de même, où l'humilité n'est plus, la charité fait également défaut. C'est ce qu'enseigne clairement l'Apôtre lorsqu'il dit : *La charité n'est point envieuse, ni méchante dans ses actes, ni ambitieuse* [1]; et parce qu'elle ne désire pas même le bien d'autrui, il ajoute : *Elle ne cherche pas son propre intérêt.* La charité exclut donc toute enflure, toute ambition, toute cupidité, toute avarice ; ou plutôt, comme le dit l'Apôtre, elle exclut à la fois toute iniquité. Si maintenant vous voulez, frère de Cluny, et vous, frère de Cîteaux, conserver entière cette charité que le même Apôtre appelle [2] la loi du Christ ; si vous voulez par elle vous amasser dans le ciel les plus grands trésors et les garder après les avoir amassés, donnez, autant que possible, tous vos soins à éloigner de vous les causes qui non-seulement la font fuir, non-seulement la détruisent, mais même la blessent légèrement. Si ces causes chassées par vous veulent rentrer, fermez-leur courageusement la porte de votre cœur, et que votre âme sanctifiée retienne dans ses embrassements cette charité, pour habiter éternellement avec elle. La charité qui, par son puissant et doux empire, a fait descendre le Roi des cieux jusqu'à la terre, vous soulèvera vous-mêmes jusqu'au royaume des cieux, si vous la gardez fidèlement. L'Apôtre est de cela un témoin sincère, lorsqu'il dit que Dieu, à cause de son excessive charité, a envoyé son Fils sous les apparences d'une chair de péché [3]. Vous vous réjouirez éternellement devant le Dieu de charité et personne, comme lui-même l'a promis [4], ne vous ravira votre joie, alors que Dieu sera tout en tous, que vous serez rassasiés de votre faim prolongée, que sa gloire se sera manifestée, que vous deviendrez semblables à lui, et que, lui étant éternellement unis par cette charité, vous le verrez tel qu'il est.

30. Il est temps enfin, mon très-cher, que ma plume arrive à vous à qui cette lettre est adressée, et que cette prolixité, peut-être importune, se termine par celui par qui elle a commencé. La charité, comme je l'ai dit plus haut et comme ma conscience l'atteste, a été la seule cause qui m'a fait écrire. Je voulais m'efforcer, autant que cela dépend de vous et de moi, de réchauffer cette charité au souffle de notre causerie et d'entretenir ou d'activer les flammes de notre mutuelle affection. Il vous reste, à vous que la Providence suprême a établi comme une colonne blanche et forte sur laquelle s'appuie l'édifice de l'ordre monastique, à vous qu'elle a donné à notre temps comme un astre ruisselant de lumière pour éclairer par vos exemples et par vos paroles, non-seulement les moines, mais encore l'Église latine tout entière, il vous reste, dis-je, à apporter autant que possible tous vos soins à cette œuvre divine et à ne plus souffrir que de grandes congrégations du même nom et du même Ordre soient plus longtemps divisées. Pour moi, je me suis toujours appliqué à recommander à nos frères les saints moines de votre congrégation et à les attacher à leurs entrailles par le lien d'une charité parfaite, si cela était possible. Je n'ai négligé de le faire, ni en public, ni en particulier, ni dans nos grandes assemblées, et j'ai travaillé de toutes les manières pour enlever cette rouille d'envie et de rivalité qui a coutume de ronger en secret le cœur dans ses replis.

31. Appliquez-vous également, avec cette grâce éminente que Dieu vous a accordée, à travailler au champ commun, et puisque personne n'y a planté de notre temps plus d'excellents fruits que vous, arrachez avec un zèle et une adresse aussi louables, tout ce qui est contraire à ces utiles plantations. Chassez avec cette éloquence sublime et enflammée de l'Esprit de Dieu, chassez de leur cœur cette jalousie puérile et de leur langue ces murmures, et j'adoucis les expressions ; à la place de cela, mettez en eux l'amour fraternel, qu'ils le veuillent ou non. Que la diversité des usages, que la variété des couleurs ne séparent plus à l'avenir nos troupeaux des vôtres, mais que la charité qui dérive de l'unité suprême répare ce qui est corrompu, rétablisse ce qui est décomposé, vivifie ce qui est divisé et unisse toute chose. Il convient que ceux qui ont un même Seigneur, une même foi, un même baptême, ceux qu'une même Église convie, qu'une vie éternelle et bienheureuse attend, n'aient, comme le dit l'Écriture, qu'un cœur et qu'une âme [1]. J'envoie à un ami précieux un autre ami précieux comme le sel ; je sais depuis longtemps que son commerce vous sera utile, et j'ai pensé qu'il vous serait nécessaire pour l'intelligence spéciale de ce que j'ai écrit plus haut. Car quelqu'abondantes et

[1] I Cor., XIII, 4. — [2] Galat., VI, 2. — [3] Rom., VIII, 3. — [4] Jean, XVI, 22.

[1] Act., IV, 32.

quelque précieuses que soient dans leur ensemble les vertus qu'on sert à la table du Roi éternel, si on les apporte sans le sel de l'amour fraternel, elles sont rejetées comme insipides; si on les assaisonne de ce sel, elles seront admises comme agréables ainsi que ceux qui les offrent; car Celui qui dans sa loi ne reçoit aucun sacrifice sans qu'il y ait du sel, montre par là, que sans un tel assaisonnement, l'offrande de la vertu ne peut pas lui plaire, etc.

LETTRE CCXXX.

AUX TROIS ÉVÊQUES D'OSTIE, DE FRASCATI ET DE PALESTRINA [1].

Il leur rappelle leur devoir de chasser les loups du troupeau du Christ dans l'évêché de Metz.

Dieu vous a élevés à un haut rang pour que vous viviez d'autant plus dans l'intérêt de son Église, que vous jouissez dans son sein d'une autorité plus éminente. Autrement, ce père de famille déposera de leurs siéges les puissants qui auront été trouvés ne faisant point usage du pouvoir qu'ils auront reçu. Si les outrages infligés à l'Épouse du Christ dans l'évêché de Metz, nous inspirent d'autant plus d'horreur que nous en sommes plus près [2], je suppose que vous n'êtes pas vous-même sans les connaître. Voici qu'un loup énorme s'efforce chaque jour de pénétrer soit par ruse, soit par attaque ouverte, dans le bercail du Christ, et de disperser des brebis, que le sang du Christ a rassemblées. Cela ne date ni d'hier, ni d'avant-hier, mais du moment où il n'était encore qu'un louveteau. Depuis cette époque il ne cesse de tourmenter, autant que ses forces le lui permettent, le troupeau du Seigneur, et de le ravager par ses rapines, ses incendies et ses meurtres. Pour moi, autant que je le puis, je signale l'ennemi et j'excite les chiens; à vous de voir ce que vous avez à faire : ce n'est point à moi d'enseigner des maîtres.

LETTRE CCXXXI.

AUX MÊMES, EN FAVEUR DE L'ABBÉ DE LAGNY [3].

Il défend cet abbé, certifie son innocence et le justifie des accusations portées contre lui. Enfin il leur demande d'avoir du zèle pour la discipline religieuse.

1. J'oserai vous dire tout ce qui me viendra sur les lèvres. Car, quand bien même vous auriez quelque chose à souffrir de ma simplicité, votre bienveillance qui se doit aux sages et aux simples, se rendra sans nul doute à mes désirs. Si je dis cela, ce n'est pas que je songe à avancer inconsidérément des paroles qui n'aient pas trait à l'affaire, que je veuille agir avec légèreté, ni que j'aime à vous entretenir de bagatelles, vous surtout que l'on regarde comme les colonnes de l'Église; mais la bouche parle de l'abondance du cœur et la vérité pressée au-dedans de moi par la douleur, ne peut supporter d'etre tue et elle s'échappe au dehors. Car, je vous le dis, les jambes m'ont presque manqué et mes pas ont chancelé, de ce que, dans cet exécrable désordre, la malice semblait l'emporter si souvent sur la sagesse. Partout on accroît les forces des impies et on désarme le zèle de la justice. Il n'y a plus personne, je ne dis pas qui veuille, mais qui puisse faire le bien. Les superbes s'abandonnent partout à leurs iniquités et nul n'ose élever contre eux le moindre murmure. Plût à Dieu qu'au moins l'innocence fût en sûreté et que la justice suffit à sa propre défense. Quelle a été la faute de l'abbé de Lagny? Est-ce d'être un bon religieux et encore un meilleur abbé? Est ce d'avoir une bonne réputation et une vie plus excellente encore? Est-ce d'avoir fait fleurir la religion dans le monastère qu'il dirige, de l'avoir enrichi de biens temporels, et de l'avoir peuplé d'un grand nombre de saints religieux? Sont-ce là les crimes dont on lui demande compte? Si c'est un crime d'être agréable à Dieu et aux hommes, qu'on l'emmène et qu'on le crucifie. Car on ne peut nier qu'il ne soit tel, le ciel et la terre en sont témoins. Si c'est un crime d'être hospitalier, bon, sobre, chaste, humble, il mérite de tomber sans défense sous les coups de ses ennemis. Car, en réalité, on ne

[1] La lettre 219 adressée aux mêmes, donne leurs noms; c'étaient Albéric, Étienne et Ygmare.— [2] Voyez la lettre 178.

[3] Lagny-sur-Marne, dans le diocèse de Paris, était une église autrefois célèbre par sa sainteté et sa religion, dans l'ordre de Saint-Benoît. Le monastère avait été fondé par saint Furse, abbé, avec l'assistance d'Erchinoald, et il avait été construit en 990 par Héribert II, comte de Champagne, sous le règne du roi Robert. La charte de fondation se trouve au livre 6, *De re diplomatica*, n° 151.

Dans le cartulaire de Saint-Martin-des-Champs, on trouve que Arnulfe, abbé de Lagny, mourut en 1106, et eut pour successeur Geoffroy, qui s'y trouvait encore en 1122. En 1124 d'après Herman, moine de Laon, liv. 3, *de Miraculis B. Mariæ*, cap. 18, Thibauld, comte de Champagne, sur le conseil du seigneur Norbert, mit à la tête du riche monastère de Lagny, un nommé Radulfe moine du monastère de Saint-Nicolas, dans la forêt de Voas, du diocèse de Laon. Nous croyons sans hésiter que c'est de ce Radulfe, qu'il est question dans notre lettre. Il mourut en 1148, et eut pour successeur Godefroid, qui mourut lui-même en 1162. Nous avons contre ce dernier deux lettres du chapitre général des moines noirs, rapportées dans l'Appendice.

peut véritablement pas le justifier de tout cela; il est convaincu par la sainteté de sa vie et par l'éclat de sa renommée.

2. Mais on lui reproche de n'avoir pas voulu recevoir le messager de mon seigneur [1]. S'il en est ainsi, assurément la faute est grave. L'abbé ne nie pas que l'homme qui était envoyé en Angleterre, après avoir été reçu avec honneur dans l'abbaye, ait demandé à lui parler; mais au moment où l'abbé se disposait à sortir, le prévôt Humbert survint et dit qu'il irait lui-même à sa place et qu'il répondrait aux désirs de cet envoyé. Si donc on n'a point fait tout ce qu'il aurait fallu faire pour ce dernier, je vous laisse à juger de qui vient la faute. On accuse encore l'abbé d'avoir violemment arraché au même Humbert la lettre du seigneur Pape et de l'avoir déchirée. Mais la lettre existe entière, avec son sceau; elle n'a point été enlevée par force audit Humbert, comme celui-ci l'allègue faussement. Il l'a donnée de son plein gré sur le conseil du comte Thibauld [2] et sur le nôtre. On dit encore que l'abbé a mis quelques moines en prison, mais cela est faux. S'il a dispersé dans différents monastères quelques religieux brouillons et conspirateurs, de crainte qu'ils ne fissent plus de mal en se trouvant rassemblés, quelle personne sensée l'en blâmera? Quant à ces terres et biens d'Église qu'il aurait aliénés, dissipés, donnés à ses parents, on a répondu à ce reproche d'une manière satisfaisante, en présence des vénérables évêques de Soissons et d'Auxerre, et du comte Thibauld, avoué de ce monastère; et on répondra encore qu'il les a donnés à ses parents, comme il les eût donnés à des étrangers, c'est-à-dire au même cens et aux mêmes conditions.

3. On n'a jamais entendu dire qu'un moine révolté, superbe, ambitieux, ait obtenu de l'autorité apostolique le privilége de l'indépendance. Depuis le temps de Judas Iscariote, il ne s'en est pas rencontré de semblable à celui-là, pour s'insurger ainsi contre son maître et pour livrer le sang du juste. Maître heureux qui peut comme le maître de tous les hommes s'appliquer cette parole du Prophète: *L'homme avec lequel je vivais en paix, en qui j'espérais et qui mangeait mon pain, a fait éclater sa trahison contre moi* [3]. Autrefois contre le précepte de l'apôtre Pierre, vous vous éleviez au-dessus du clergé [1]. Bien plus, contre le précepte de l'apôtre Paul, vous dominiez sur la foi de tout l'univers [2]. Mais à présent, vous ajoutez à vos usurpations, et vous tyrannisez les religieux eux-mêmes. Que vous reste-t-il encore, sinon à soumettre les saints anges à votre empire? Ce nouveau Judas semble ainsi l'emporter sur le premier en ruse et en perfidie. Tous les compagnons de celui-ci ont eu horreur de son forfait; celui-là plus habile a pu circonvenir, non les premiers venus, mais les princes des apôtres, et les déterminer à fermer les yeux sur sa malice, et même à la favoriser. Je n'en fais point un crime à mon seigneur, qui a pu, comme homme, être surpris, et je supplie Dieu de ne pas l'en rendre responsable. Mais puisse-t-il, dès qu'il aura reconnu la vérité, ne pas laisser triompher les tentatives exécrables et sacriléges de ce misérable. J'aurais en cette circonstance, écrit moi-même à mon seigneur avec ma hardiesse accoutumée, si je ne m'étais aperçu qu'il n'accueille plus mes lettres aussi favorablement qu'autrefois [3]. Je vous en prie, vous qui êtes moines [4], compatissez au sort du bienheureux Benoît votre maître; il est, comme vous le voyez, sur le point d'être contredit partout, et toute la vigueur de la discipline monastique est près de périr, puisqu'une main puissante donne aux moines des armes contre leurs abbés.

LETTRE CCXXXII.

AUX MÊMES, CONTRE L'ABBÉ DE SAINT-CHAFFRE [5].

Si les choses que vous avez entendu dire de l'abbé de Saint-Chaffre sont exactes, vous ne pouvez pas les passer sous silence sans vous exposer à manquer à votre devoir, à votre conscience, et non-seulement à la vôtre, mais encore à celle d'autrui. Ces choses sont vraisemblables et je crois qu'elles sont vraies. Car le porteur des présentes, qui en rend témoignage, est un homme sincère. Vous me demanderez comment je le sais? J'ai entre les mains un paquet de lettres qui m'ont été adressées par de saints personnages dont je connais la sainteté et la sincérité; toutes contiennent à la fois beaucoup d'éloges relativement à cet homme et d'effroyables reproches contre celui qu'il accuse.

[1] Le pape Innocent.

[2] Thibauld le Grand, comte de Champagne, avoué de Lagny, y fut enterré. Son fils, le comte Henri, y fonda l'entretien perpétuel d'une lampe sur le tombeau de son père.

[3] Ps. XL, 10

[1] I Pierre, v, 3.— [2] II Cor., I, 23 — [3] Voy. la lettre 218.

[4] En effet, Albéric d'Ostie et Igmare de Frascati, étaient religieux de Cluny; Etienne de Palestrina était religieux de Clairvaux.

[5] Monastère de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse du Puy.

LETTRE CCXXXIII.

A L'ABBÉ JEAN DE BUSAY[1].

Il l'invite avec bienveillance à quitter la solitude dans laquelle il s'était retiré, après avoir abandonné le gouvernement de son monastère.

A son très-cher fils Jean, le frère Bernard : qu'il marche selon l'esprit et ne perde pas la crainte du Seigneur.

1. Je ne puis vous dire, mon très-cher Jean, avec quelle tristesse d'âme et quelle amertume de cœur je vous écris, en voyant que toutes mes lettres ne servent à rien et que mes paroles n'ont pas de prise sur vous. Je vous ai écrit deux fois[2], si je ne me trompe, et, en punition de mes péchés, mes efforts ne m'ont encore rien obtenu. Je jette la semence pour la troisième fois, en priant le Dieu tout-puissant qu'elle ne revienne pas stérile vers moi, mais qu'elle réussisse, qu'elle produise ce pour quoi je la jette et que j'éprouve enfin la joie d'en voir sortir comme fruit votre obéissance et votre salut. Si vous m'écoutez, ou plutôt si Dieu m'exauce, j'aurai recouvré mon fils ; sinon, je recourrai de nouveau à mes armes accoutumées, c'est-à-dire aux prières et aux larmes que je répandrai, non contre vous, mais pour vous. J'ai pleuré, je pleurerai encore, et, du fond de mes entrailles, je tirerai des soupirs pleins d'angoisses pour mes propres entrailles. Qui vous rendra à mon affection, vous, mon frère, qui avez sucé les mamelles de ma mère ? Qui vous rappellera auprès de moi dans cette paix de l'âme, dans cette union de sentiments, dans cette société spirituelle, dans cette sérénité de conscience, dans lesquelles je vous ai quelque temps possédé et conservé ?

2. Mais pour que vous n'ayez à redouter de moi ni entrave ni dommage en quoi que ce soit, n'hésitez pas à regarder comme fausses ces paroles que vous ont rapportées, m'a-t-on dit, je ne sais quels imposteurs : que je songeais à vous retirer sans raison et injustement le gouvernement que je vous avais confié sur les âmes de vos frères. Cela n'est pas vrai ; apprenez, au contraire, en peu de mots, la vérité à cet égard. J'aurais voulu agir ainsi, que cela ne m'eût pas été permis ; et cela m'eût été permis, que, pour parler en conscience, je ne l'eusse jamais voulu. Telle est la vérité. Si donc c'est là toute la cause qui m'a aliéné votre cœur, maintenant que vous savez ce qu'il en est, que vous reste-t-il à faire, sinon à vous convertir, à rentrer en vous-même, à revenir à nous et à vous accuser de votre légèreté et de votre crédulité imprudente ? Si en effet un soupçon mal fondé a suffi pour vous éloigner et pour vous pousser à une action inconsidérée, combien aujourd'hui une certitude absolue ne doit-elle pas avoir plus d'efficacité pour vous relever et vous rappeler au bien ? Il serait humiliant pour vous que le mensonge pût vous séduire et que la vérité ne pût pas vous ramener. Il est pardonnable sans doute d'avoir cédé quelque temps à une fourberie déguisée, mais aujourd'hui qu'elle est connue et dévoilée, quelle honte n'y aurait-il pas, non-seulement à y céder encore, mais à ne pas s'en indigner ? C'est pourquoi, irritez-vous et ne péchez plus, si vous ne voulez pas exciter notre colère, ou plutôt celle de Dieu. La surprise dans laquelle vous êtes tombé, mérite plus de pitié que d'indignation. Vous êtes homme en effet, vous naviguez, comme tous les hommes, sur une mer vaste et spacieuse qui renferme des monstres sans nombre. Qui pourrait se vanter de n'être point agité par ces vents continuels, ni balloté par ces flots ? Vous savez que vous avez fait naufrage et que vous êtes tombé dans le péril des faux frères. Je le répète, voilà la vérité. Vous avez été trompé et l'esprit de mensonge par la bouche de ses faux prophètes vous a renversé.

3. Mais voici que l'erreur s'est dissipée à la lumière naissante de la vérité. Si, ce qu'à Dieu ne plaise ! vous persévérez encore dans votre obstination, ce n'est pas moi qui vous jugerai, mais il y aura quelqu'un qui vous demandera compte de votre conduite, et qui vous condamnera. Pour moi, je vous épargne, je dissimule, je diffère d'aller à vous la verge à la main. J'essaierai de vous attirer, si je le puis, par un esprit de douceur et de miséricorde. Je sens que cela m'est plus naturel, et je pense vous persuader ainsi plus facilement. Je n'hésiterai point à tirer contre vous le glaive qui est caché dans mon cœur maternel, c'est-à-dire la douleur continuelle de mon âme et les gémissements multipliés que j'adressse à Dieu pour vous, jusqu'à ce que vous reveniez. Que si, par la dureté et l'obstination de votre cœur, vous rendez inutiles les coups de ce glaive qui vous frappe avec tant de tendresse, si votre âme ne peut pas dire enfin : Je suis blessée par la charité, c'est votre affaire. Non-seulement alors

[1] Abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Bretagne, dans le diocèse de Nantes, fondée en 1135 par des religieux de Clairvaux. (Voyez la lettre 116.)

[2] Ces lettres sont perdues.

la vérité, mais la charité elle-même m'auront rendu la liberté. Mais qu'ai-je dit? Comment, malheureux! comment pourrai-je être libre, si l'on m'arrache le cœur, si mon fils périt? Non, mon affection ne se lassera pas, qu'elle n'ait atteint son but; ma douleur ne se calmera point, mes larmes ne cesseront pas de couler. Je me montrerai pour vous, tant que je vivrai, un autre Samuel. Puissiez-vous n'être pas un autre Saül pour moi! Je vous prierai, je prierai pour vous, afin que vous reveniez; venez, venez, avant que nous ne mourions; afin qu'après nous être aimés dans la vie, nous ne soyons pas séparés dans la mort.

LETTRE CCXXXIV.

A HERBERT, ABBÉ DE SAINT-ÉTIENNE DE DIJON.

Il le prie de pardonner à Jean une lettre trop hardie que celui-ci avait eu le tort d'écrire.

Si le frère Jean [1] a parlé ou a écrit contre nous autrement qu'il n'aurait dû le faire, ou en des termes qu'il n'aurait pas dû employer, il nous a fait moins de tort qu'il ne s'en est fait à lui-même. Car, en écrivant de la sorte, il a montré sa légèreté, bien plus qu'il ne nous a pris en faute. Au reste, quand bien même il nous eût blessé en quelque point, ce n'était pas à nous à nous venger. Ainsi, en considérant moins ce qu'il peut mériter que ce qui nous convient, je vous prie et je vous supplie de pardonner à ce jeune homme cette faute où il paraît y avoir plus de vanité que de malice, mais cependant à la condition qu'il s'interdira désormais d'écrire et de discuter sur des choses qui sont au-dessus de sa portée. On voit assez clairement, en effet, par ce qu'il s'est permis en cette petite affaire, qu'il aurait eu besoin de plus de maturité dans la plume et dans l'esprit. Soyez assuré que bien qu'il n'ait écrit que quelques lignes, il n'a pas dit ce qu'il pensait, ou qu'il n'a pas pensé comme il devait.

LETTRE CCXXXV.

(Écrite l'an 1143.)

AU SEIGNEUR PAPE CÉLESTIN SUR L'INTRUS D'YORK.

Il implore l'autorité du Siége apostolique, contre l'usurpateur infâme et simoniaque de l'Église d'York.

1. Il faut, selon la justice qui vient de la loi, que vous donniez des enfants à votre frère défunt. Vous accomplirez dignement ce devoir, si vous maintenez les mesures sages, et que vous terminiez les entreprises inachevées du pape Innocent, auquel vous avez succédé dans l'héritage du Seigneur. Vous avez entre les mains de quoi en faire l'essai. Chacun sait qu'il avait rendu sa décision dans l'affaire de l'Église d'York [1]. Mais plût à Dieu qu'on ne sût pas comment a été exécuté l'ordre qui était sorti de la bouche de ce grand homme. Qui empêchera que cette nouvelle soit publiée à Geth, ou sur les places d'Ascalon [2]? Pour ne faire à mon seigneur, au milieu des occupations qui l'absorbent, qu'un récit abrégé, je lui raconterai ce qui a été dit et fait, ainsi que nous l'avons appris. Comme on portait de nombreuses accusations contre celui qui désirait injustement faire valider son élection dans cette Église, il fut ordonné que tout le différend serait tranché par le témoignage de Guillaume, homme illustre, alors doyen de cette même église; si ce dernier, par un serment de sa propre main, ne le justifiait pas du crime d'intrusion dont il était entre autres accusé, l'ambitieux devait être déchu de toutes ses prétentions. Ce n'était point agir avec justice, mais avec miséricorde, et c'était là ce que lui-même avait demandé. Cette décision était extrême-

[1] Ce Jean était un chanoine régulier de l'église de Saint-Étienne de Dijon, où Herbert était abbé. On ne sait pas ce qu'il avait écrit contre saint Bernard. Sur Herbert, voyez la lettre 59, et la note.

[1] En 1140, mourut l'archevêque d'York, Turstin, appelé par d'autres Thurstan, et Trustin. L'élection de son successeur donna lieu à un partage des votes. Les uns élurent Guillaume, neveu du roi Etienne et trésorier de l'église d'York; les autres nommèrent Henri Murdach, abbé de Fontaine, et ancien disciple de saint Bernard à Clairvaux. Henri, évêque de Winchester, consacra Guillaume. Mais à Rome le Pape refusa de lui donner le pallium qu'il avait demandé. Le roi, irrité de ce refus, s'opposa à son tour à ce qu'on reçût Henri, qui avait été confirmé par le Pape et qui avait obtenu le pallium. Beaucoup de citoyens et de personnages importants suivirent l'exemple du roi, et ne voulurent pas non plus reconnaître Henri. Cependant à la fin le roi s'apaisa; et Henri, accepté par son troupeau, put venir le gouverner pendant dix ans, jusqu'en 1153, époque à laquelle il mourut. Pendant ce temps Guillaume était resté auprès de Henri de Winchester. Ayant appris la mort du pape Eugène, de saint Bernard et de l'archevêque Henri, son compétiteur, il se rendit à Rome et avec l'appui du cardinal Grégoire, il obtint du pape Anastase, successeur d'Eugène, la confirmation de son élection et le pallium. Il mourut peu de temps après en 1163, et on soupçonne qu'il fut empoisonné. Goduvin le met au nombre des saints, et rapporte que beaucoup de miracles se firent à son tombeau. Pourtant il ajoute: « Que ceux qui inclineraient à le vénérer comme saint, n'oublient pas cependant qu'il fut dépouillé de son autorité et renversé de son siége par les mains, ou tout au moins avec la coopération de saint Bernard. » Voy. Villelmus Neubrigensis, de Rebus Angl. libro I, cap. 17; Goduvinus libro de Episcopis Angliæ n° 29; Rog. Hoved. posteriori parte Annalium. Voyez encore sur les affaires de l'Église d'York les lettres 238, 240, 252, 346 et suiv.

[2] II Rois, I, 20.

ment douce, car il était accusé d'un grand nombre d'autres faits des plus graves dont il ne pouvait en aucune façon se justifier. Or, plût à Dieu que cette sentence même eût été maintenue ! Qu'importe, en effet, qu'elle ne donnât pas au droit toute satisfaction, si elle suffisait à la délivrance de l'Église. Nous ne nous plaignons pas d'une indulgence qui n'aurait produit aucun mal. Cet adoucissement en effet, quoique excessif, n'a pas profité à l'adversaire qui n'a pas même pu tenir ce qu'il avait promis spontanément. Celui sur lequel il avait cru pouvoir compter lui a manqué, pour ne pas se manquer à soi-même par un parjure. Comment, en effet, un homme de bien eût-il rendu témoignage en faveur d'un individu que le bruit de l'opinion publique et la réalité de ses propres actes condamnent? Qu'est-il donc arrivé? Celui-là n'a pas prêté son serment, celui-ci est encore évêque.

2. Oh ! événement qui devrait être ignoré de tous et enseveli, si faire se pouvait, dans un sitence perpétuel ! Mais il est trop tard, hélas ! Le triomphe du démon est connu de l'univers. Les applaudissements des incirconcis et les gémissements des justes retentissent de tous côtés, parce qu'il semble que la malice ait vaincu la sagesse. On montre du doigt la honte de l'Église, notre mère ; un serviteur méchant déshonore notre père Innocent et le raille, parce qu'il le croit mort, tandis qu'il revit en vous. Pourquoi cette affaire honteuse, qui méritait plutôt d'être mise à l'écart et reléguée dans l'ombre, a-t-elle été de si loin évoquée à Rome, si elle devait recevoir cette solution? Pourquoi tant de fatigues sur terre et sur mer pour un grand nombre de personnes? Pourquoi avoir fait venir des extrémités du monde ces saints personnages qui devaient servir d'accusateurs, et qui, par les dépenses d'un long voyage, ont épuisé la bourse des pauvres du Christ? Cet infâme et honteux individu, dont je ne parle qu'à regret et en gémissant, ne pouvait-il faire l'évêque, sans que Rome connût encore ses forfaits, dont l'Angleterre a horreur et que la France exècre? Qu'il eût mieux valu que sa cause n'eût jamais été agitée à la Cour romaine, et que cette odeur empestée et partout répandue ne fût pas parvenue jusqu'au sacré Palais ! Qu'il serait plus supportable de voir le Siége Apostolique ignorer cet intolérable mal, plutôt que de le tolérer ouvertement ! Jusqu'où n'est pas allée la témérité? Un homme, qui est publiquement déshonoré, qui a été traduit devant le juge, qui ne s'est point justifié, et qui même a été convaincu, est consacré dans ces conditions ; consacré, ne devrais-je pas dire maudit? J'en prends à témoin celui qui lui a imposé les mains. Il ne contestera pas, en effet, que les choses se soient ainsi passées ; il ne niera pas avoir appris ces faits par les lettres apostoliques qui lui ont été adressées à ce sujet. On dira peut-être que le jugement n'a pas été rendu, que le coupable n'a pas été convaincu? Je dis, moi, qu'il a confessé sa faute, car, pour échapper au jugement, il a préféré avoir recours au témoignage du doyen Guillaume ; or, puisque ce témoignage lui a fait défaut, n'a-t-il pas perdu sa cause par son propre jugement? Ne s'est-il pas condamné par sa propre bouche?

3. Puisque les choses sont ainsi, prenez garde, mon seigneur et père, que votre cœur n'incline vers cette œuvre de malice, parce que, selon la parole du Prophète : *Le Seigneur mettra avec les ouvriers d'iniquité ceux qui s'enfoncent dans des voies tortueuses*[1]. Autrement, quel conseil donnerez-vous à ces malheureux abbés que l'Autorité apostolique a fait venir à Rome pour l'accuser, et à tant d'autres personnes religieuses qui appartiennent à cet évêché? Obéiront-ils à cet homme, recevront-ils de lui les sacrements? de lui qui est deux fois intrus : une première fois, par le fait du roi ; une seconde fois, par le fait du légat? Oui, le légat, ne pouvant le faire entrer par la porte, s'est, comme on dit, servi d'un instrument d'argent pour lui ouvrir une autre voie, par laquelle il l'a introduit impudemment dans le sanctuaire de Dieu, contre tout droit et toute justice, contre l'ordre du Souverain-Pontife, au mépris du Saint-Siége et de toute la Cour de Rome. Au reste, si je ne me trompe, ces personnes, plutôt que de consentir à soutenir cette idole, aimeront mieux s'exiler de leurs siéges, à moins que votre autorité ne s'oppose par la violence à leur départ. Mais combien ne serait-il pas plus saint et plus digne de votre apostolat de tirer le glaive de Phinées pour couvrir de confusion ces deux infâmes fornicateurs, plutôt que de laisser tant de saints fuir loin de leur pays ou de les contraindre à y rester contre leur conscience?

[1] Ps. CXXIV, 5.

LETTRE CCXXXVI.

(Écrite l'an 1143.)

A TOUTE LA COUR DE ROME.

Sur le même sujet.

A nos révérends Seigneurs et Pères, aux Évêques et Cardinaux de la Cour, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : le salut et nos prières telles quelles.

1. Sur une affaire qui intéresse tout le monde, il a fallu écrire à tout le monde. Je ne crains pas que par hasard on ne m'accuse de présomption; car, quoique je sois le moindre de tous, je ne regarde pas pourtant comme m'étant étrangère une injure faite à la Cour romaine. Nous sommes consumé sans relâche, je vous le dis, nous sommes consumé d'une façon par trop cruelle, au point que la vie même nous pèse. Nous voyons des choses horribles dans la maison de Dieu, et, comme nous ne pouvons pas les réformer nous-même, nous avertissons au moins ceux que cela regarde. S'ils corrigent ce mal, tant mieux; sinon nous aurons mis notre conscience à l'abri : quant à vous, votre péché sera sans excuse. Vous n'ignorez pas que le seigneur pape Innocent, d'heureuse mémoire, par une sentence rendue avec l'assentiment général de la Cour de Rome et avec le vôtre, a déclaré que l'élection ou plutôt l'intrusion de Guillaume d'York serait nulle, si l'autre Guillaume, alors doyen, n'affirmait, par serment de sa propre main, la fausseté de ce qu'on imputait au premier. Vous avez su que cette sentence était pleine, non de justice, mais de miséricorde; et, en effet, c'est ce que Guillaume lui-même avait demandé. Or, plaise à Dieu qu'elle soit du moins maintenue et que ce qu'on a fait contre elle ne puisse pas subsister. Mais quoi, l'un n'a pas prêté son serment, et l'autre est encore assis dans sa chaire de pestilence. Qui nous donnera de voir Phinées procéder avec le glaive contre cette fornication, ou Pierre revivre sur son siége pour faire périr les impies d'un souffle de ses lèvres. Plusieurs crient vers vous du fond de leur cœur, afin que vous vous appliquiez à frapper ce sacrilége de la peine qu'il mérite. Autrement, je vous le déclare, il y aura un trop grand scandale dans l'Église de Dieu et j'appréhende que l'autorité du Siége de Rome n'éprouve une grave atteinte et un grand préjudice, si l'on n'inflige pas à celui qui a violé une sentence formelle rendue contre lui, un châtiment capable d'inspirer de la crainte aux autres.

2. Que dirai-je encore de ce fait, que ce Guillaume se glorifie d'avoir reçu des lettres secrètes et ténébreuses? Plût à Dieu, en effet, qu'elles vinssent des princes des ténèbres et non des princes des apôtres. Les enfants des incirconcis ont appris cette nouvelle, et ils raillent la Cour romaine qui, après avoir rendu une décision si manifeste, envoie furtivement, disent-ils, des lettres qui la démentent. Que vous dirai-je? Si vous n'êtes pas consumés par ce grave scandale dont sont touchés, non-seulement les petits, mais les âmes grandes et parfaites, si vous n'avez pas de compassion pour ces pauvres abbés que les ordres apostoliques ont fait venir à Rome des extrémités de la terre, si vous n'avez pas pitié de ces grands et religieux monastères qui sont menacés d'une ruine imminente sous cet usurpateur, si, ce que j'aurais dû dire d'abord, le zèle de la maison de Dieu ne vous dévore pas, les artifices de l'ennemi prévaudront-ils au point que des princes de l'Église supportent avec indifférence leur propre déshonneur et une si honteuse infamie? Que faire donc, si cet homme a reçu une consécration sacrilége? Certes, il sera bien plus glorieux de faire tomber Simon déjà parvenu à cette hauteur que de l'empêcher d'y monter. Autrement, que ferez-vous à l'égard de ces personnes religieuses qui ne croient pas pouvoir recevoir en sûreté de conscience, même les sacrements ordinaires, d'une main couverte de lèpre? Si je ne me trompe, elles aimeront mieux fuir que de se livrer à la mort, et elles préféreront s'exiler plutôt que de manger des viandes offertes aux idoles. Que si la Cour de Rome les contraint de plier contre leur conscience le genou devant Baal, que Dieu voie et juge; et que cette Cour céleste voie également, elle dont aucune ambition ne pourra corrompre le jugement. En terminant, votre serviteur vous supplie par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu : s'il y a encore en vous quelque zèle pour le Seigneur, ayez au moins pitié de la sainte Église, vous qui êtes ses amis, et donnez autant que possible vos soins pour qu'on ne confirme pas une opération si détestable.

LETTRE CCXXXVII.

A TOUTE LA COUR DE ROME, QUAND ON EUT CHOISI L'ABBÉ DE SAINT-ANASTASE POUR ÊTRE PAPE SOUS LE NOM D'EUGÈNE [1].

Il s'étonne que Bernard, abbé de Saint-Anastase, ait été tiré du repos et de la solitude, pour être chargé du gouvernement de toute l'Eglise; il craint qu'un homme accoutumé à une vie paisible et peu exercé à la conduite des affaires, soit au-dessous d'un si grand fardeau; c'est pourquoi il prie les cardinaux de le lui alléger par leur fidèle assistance.

A ses révérends Seigneurs et Pères, à tous les Cardinaux et Évêques de la Cour, le serviteur de leur Sainteté.

1. Que Dieu vous pardonne, qu'avez-vous fait? Vous avez rappelé parmi les hommes un homme déjà enseveli; vous avez de nouveau plongé dans les affaires et mêlé à la foule, quelqu'un qui avait fui la foule et les affaires. Vous avez mis au premier rang celui qui était au dernier, et cet état est pour lui bien plus dangereux que le précédent. Il était crucifié au monde et vous l'avez fait revivre pour le monde; il avait choisi d'être humilié dans la maison de son Dieu et vous l'avez élu pour être le maître de tous. Pourquoi avez-vous confondu les desseins de l'indigent? Pourquoi avez-vous bouleversé les projets d'un homme qui est pauvre, qui est mendiant, et qui a la contrition dans le cœur? Il courait facilement, pourquoi avez-vous jugé à propos d'encombrer d'épines ses sentiers, de le détourner de ses voies et d'embarrasser ses pas? Il est tombé entre les mains des voleurs, comme s'il fût descendu de Jérusalem, au lieu de monter à Jéricho. Après avoir eu la force de s'arracher en quelque sorte des mains cruelles du diable, des séductions de la chair et de la gloire du siècle, il n'a pas pu cependant vous échapper. A-t-il donc quitté Pise pour être chargé de Rome? Après n'avoir pu soutenir le second rang dans une seule Eglise, cherchait-il le premier dans l'Église universelle?

2. Quelle raison, quelle sagesse y a-t-il donc eu, à la mort du Souverain-Pontife, à fondre tout à coup sur un homme de la campagne, à s'emparer de lui dans sa retraite, à arracher de ses mains la hache, la pioche ou le hoyau, à l'entraîner au palais, à l'élever sur une chaire, à le revêtir de pourpre [1] et de lin et à le ceindre d'un glaive pour qu'il châtie les nations, qu'il corrige les peuples, qu'il tienne leurs rois dans ses chaînes et qu'il mette des fers aux mains de leurs grands? Ainsi, il n'y avait parmi vous aucun homme habile et sage auquel ces fonctions pussent mieux convenir? Il paraît en vérité ridicule de prendre un pauvre homme en haillons pour présider les princes, commander aux évêques, disposer des royaumes et des empires. C'est ridicule ou miraculeux, l'un ou l'autre assurément. Je ne nie pas que cela n'ait pu être l'œuvre de Dieu qui accomplit seul de grandes merveilles; j'en doute d'autant moins que j'entends dire de tous côtés et par la bouche d'un grand nombre de personnes, que c'est le Seigneur qui a fait cela. Je n'ai point oublié, moi non plus, les antiques jugements de Dieu, ni ce témoignage de l'Écriture qui parle d'un grand nombre d'hommes choisis autrefois dans la vie privée ou même dans la vie des champs pour être élevés de là, par la volonté du Seigneur, au gouvernement de son peuple. Enfin, pour ne rappeler qu'un seul exemple entre beaucoup d'autres, n'est-ce pas d'une manière analogue qu'il a choisi son serviteur David? Ne l'a-t-il pas tiré du milieu de ses troupeaux de brebis [2]? ne l'a-t-il pas pris lorsqu'il suivait celles qui étaient pleines? Oui, dis-je, oui, il en a pu arriver de même de notre Eugène, par la volonté du Seigneur.

3. Cependant, je ne suis pas tranquille; c'est un enfant délicat, d'une modestie tendre, plus accoutumé au silence et au repos qu'au maniement des choses du dehors, et il est à craindre qu'il n'accomplisse point les devoirs de son apostolat avec l'autorité dont il aurait besoin. Quel courage voulez-vous qu'apporte un homme, qui, semblable à un enfant subitement arraché des bras et du sein de sa mère, se voit tirer de l'asile de sa contemplation intérieure et d'une solitude chère à son âme pour être jeté au milieu du monde, et conduit à une vie si nouvelle et si dure, comme une brebis

[1] L'an 1144, le pape Lucius II, successeur de Célestin, étant mort, Bernard, disciple de saint Bernard et abbé de Saint-Anastase à Rome, fut élevé sur le trône pontifical, sous le nom d'Eugène III. Le traité de la Considération lui est adressé. On trouvera ci-dessous deux lettres de lui, nos 273 et 344. Eugène avait été d'abord vidame de l'église de Pise, puis disciple de saint Bernard à Clairvaux, puis abbé du monastère de Saint-Anastase près de Rome; il fut élevé au souverain-pontificat sans être cardinal, comme c'était l'usage. Le vidame, vice-dominus, était une sorte d'économe que l'évêque désignait pour prendre soin de sa maison, pourvoir aux besoins des hôtes et s'occuper de certaines affaires de l'évêché. Quelques auteurs distinguent l'économe du vidame auquel ils attribuent la connaissance des affaires litigieuses, en remplacement de l'évêque. Quelques églises en France ont conservé longtemps la dignité de vidame.

[1] Les Papes portaient alors une chape rouge. (V. Pierre Damien, liv. I, lettre 20.)

[2] Ps. LXXVII, 70.

qu'on mène au sacrifice? Si Dieu ne le soutient de sa main, hélas, il sera nécessairement accablé et écrasé par ce poids inaccoutumé et trop lourd qui, dit-on, semblerait redoutable aux épaules d'un géant et même à celles d'un ange. Cependant, puisque cela est fait, et comme beaucoup l'assurent, fait par Dieu, il est de votre intérêt, mes très-chers, de soutenir avec sollicitude, par la ferveur de votre zèle et la fidélité de vos services, ce qui est certainement l'œuvre de vos mains. Si donc il y a en vous quelques consolations, si vous possédez la vertu de charité dans le Seigneur, si vous avez une piété compatissante et des entrailles de miséricorde, assistez-le et travaillez avec lui dans cette œuvre, à laquelle le Seigneur l'a appelé par votre entremise. Inspirez-lui, conseillez-lui, faites-lui pratiquer tout ce qui est vrai, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, tout ce qui est d'un bon exemple, et le Dieu de paix sera avec vous.

LETTRE CCXXXVIII.

(Écrite l'an 1145.)

PREMIÈRE LETTRE AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

Bernard exprime ses sentiments de félicitation et de condoléance à Eugène, récemment élevé au pontificat; il l'excite à remplir courageusement ses fonctions apostoliques, afin de répondre aux espérances qu'un grand nombre de personnes ont conçues de lui.

A son très-tendre Père et Seigneur, à Eugène, par la grâce de Dieu Souverain-Pontife, Bernard, dit abbé de Clairvaux : le peu qu'il est.

1. Le bruit de ce que le Seigneur a fait de vous s'est répandu dans notre pays, et tout le monde parle de cette nouvelle. Jusqu'ici j'ai retenu ma plume et considéré cet événement en silence. J'attendais une lettre de vous, qui me prévînt et m'apportât la douceur de vos bénédictions. J'attendais un messager fidèle qui vînt de votre part me raconter toute la suite de cette affaire, pourquoi, comment, de quelle façon la chose s'était passée. J'attendais qu'un de mes fils revînt pour adoucir la douleur de son père et lui dire : *Votre fils Joseph est vivant et c'est lui qui commande sur toute la terre d'Égypte*[1]. Aussi je ne vous ai pas écrit cette lettre volontairement, mais par contrainte; elle m'a été arrachée par les prières de mes amis auxquels je ne puis refuser le peu de vie qui me reste. Car désormais mes jours seront courts, et je n'ai plus devant moi que le tombeau. Cependant, puisque j'ai une fois commencé, je continuerai de parler à mon seigneur, je n'ose plus dire à mon fils, car le fils est devenu le père et le père est devenu le fils. Celui qui venait après moi a été mis avant moi; mais je n'en suis pas jaloux : je suis certain de trouver en lui ce qui me manque, puisque ce n'est pas seulement après moi, mais par moi qu'il est parvenu. En effet, si vous daignez vous en souvenir, je vous ai en quelque sorte engendré par l'Évangile. Quelle est donc notre espérance, notre joie, notre couronne de gloire devant Dieu? N'est-ce pas vous? Le fils sage est la gloire de son père[1]. Cependant désormais vous ne serez plus appelé du nom de fils, mais d'un nom nouveau que la bouche du Seigneur a prononcé[2]. Ce changement est l'ouvrage de la droite du Très-Haut, et beaucoup s'en réjouissent. Car, de même qu'autrefois Abram a été changé en Abraham[3], Jacob en Israël[4], et pour vous proposer de préférence l'exemple de vos prédécesseurs, de même que Simon est devenu Céphas[5], que Saul est devenu Paul[6], de même par une transformation heureuse et utile, je l'espère, mon fils Bernard s'est élevé au rang d'Eugène mon père. Le doigt de Dieu est là, tirant l'indigent de la poussière, et relevant le pauvre de son fumier, pour le faire asseoir avec les princes et lui donner un trône de gloire.

2. Ce changement opéré, il vous reste à améliorer également la condition de l'épouse du Seigneur qui vous a été confiée, afin qu'elle ne s'appelle plus désormais Sarai, mais Sara[7]. Comprenez ce que je dis; au surplus, Dieu vous en donnera l'intelligence. Si vous êtes l'ami de l'Epoux, n'appelez pas sa bien-aimée ma princesse, mais Princesse[8]; ne vous appropriez rien de ce qui est à elle, donnez plutôt votre vie pour elle, s'il le faut. Si c'est le Christ qui vous a envoyé, vous jugerez que vous êtes venu, non pour être servi, mais pour servir et pour donner, non-seulement votre temps, mais même votre vie, comme je l'ai dit. Un vrai successeur de Paul dira avec Paul : *Nous ne sommes pas les maîtres de votre foi, mais les auxiliaires de votre joie*[9]. Un héritier de Pierre entendra cette parole de Pierre : *Ne dominez pas sur l'héritage du Seigneur, mais rendez-vous le modèle du troupeau*[10]. Étant ainsi libre et belle, et non plus servante, elle sera conduite par vous aux tendres embrassements de son très-brillant Epoux. Autrement de qui donc espérerait-elle

[1] Gen., XLV, 26.

[1] Prov. X, 1. — [2] Isaïe, LXII, 2. — [3] Gen., XVII, 5. — [4] Gen., XXXII, 28. — [5] Jean, I, 42. — [6] Act., XIII, 9. — [7] Gen., XVII, 15. — [8] Sarai veut dire ma princesse, Sara veut dire princesse. — [9] II Cor., I, 23. — [10] I Pierre, V, 3.

cette liberté si légitime, si, ce qu'à Dieu ne plaise! vous cherchiez, vous aussi, dans l'héritage du Christ, vos propres intérêts, vous qui aviez appris auparavant, non-seulement à ne pas conserver ce qui vous appartenait, mais encore à renoncer à vous-même?

3. Toute l'Église des saints ayant en vous une confiance, qu'elle ne paraît pas avoir eue depuis longtemps en aucun de vos prédécesseurs, est dans une légitime allégresse et se glorifie partout dans le Seigneur; mais c'est surtout l'Église[1] qui vous a porté dans son sein et dont vous avez sucé les mamelles qui est dans la joie. Quoi donc, ne me sera-t-il pas permis, à moi aussi, de partager cette joie? Ne serai-je pas du nombre des heureux? Oui, je me suis réjoui, je l'avoue, mais en tremblant; je me suis réjoui, et au milieu même de mes transports, la crainte et l'effroi ont fondu sur moi. Car si j'ai perdu le titre de père, je n'en ai perdu ni les craintes, ni les angoisses, ni les sentiments, ni les entrailles. Je considère le rang et je crains la chute; je considère la hauteur de votre dignité, et j'aperçois le gouffre de l'abîme qui s'ouvre au-dessous de vous. J'examine l'élévation de ce poste, et je tremble en voyant près de vous ce péril dont il est écrit: *L'homme, tandis qu'il était dans les honneurs, n'a pas compris*[2]; ce qui me semble être plus un rapprochement de cause à effet qu'un rapprochement de temps, en sorte qu'il faut comprendre ces paroles comme s'il était dit: Les honneurs ont absorbé son intelligence.

4. Vous aviez choisi de vivre humilié dans la maison de votre Dieu et de vous asseoir à la dernière place de son banquet; mais celui qui vous a invité s'est plu à vous dire: *Ami, montez plus haut*[3]. C'est pourquoi, vous êtes monté plus haut; ne vous enorgueillissez pas, mais craignez d'avoir plus tard à faire entendre cette triste parole: *Après m'avoir élevé, vous m'avez brisé devant votre face pleine de colère et d'indignation*[4]. Car vous avez obtenu une place plus élevée, mais non pas plus sûre; plus éclatante, mais non pas plus tranquille. Ce lieu est terrible, tout-à-fait terrible. Je le répète, le lieu où vous êtes, est une terre sainte. C'est la place de Pierre, c'est la place du Prince des apôtres, celle où ses pieds se sont arrêtés. C'est la place de celui que le Seigneur a établi maître de sa maison et prince de toutes ses possessions. Si par hasard vous vous écartez de la voie du Seigneur, Pierre est enseveli dans ce lieu et il s'élèvera contre vous en témoignage. C'est avec raison que l'Église encore tendre, encore dans ses langes, a été confiée à un tel pasteur, à un père nourricier comme celui-là, afin que, instruite par ses enseignements, élevée par ses exemples, elle foulât aux pieds tous les biens de la terre, ainsi qu'il faisait lui-même, lorsque, secouant ses mains vides de tout présent, il disait avec un cœur pur et une conscience droite: *Je n'ai ni or ni argent*[1]. Voilà sur ce sujet.

5. Maintenant voici la cause pour laquelle je vous ai écrit avant le temps: l'évêque de Winchester et l'archevêque d'York ne vivent pas en bonne intelligence avec l'archevêque de Cantorbéry[2]; ils se font entre eux de l'opposition. C'est toujours l'ancienne querelle relative à la légation. Cependant quel est l'un, quels sont les autres? N'est-ce pas ce même archevêque d'York à qui, en votre présence et lorsque vous étiez encore parmi nous, vos frères ont résisté en face, parce qu'il était répréhensible? Mais il a compté sur l'abondance de ses richesses et il y a trouvé des forces pour la vanité. Il est certain cependant qu'il n'est pas entré par la porte dans le bercail des brebis, mais qu'il s'y est introduit par une autre voie. S'il eût été un pasteur, il aurait fallu l'aimer; s'il eût été un mercenaire, il aurait fallu le supporter; mais à présent, il faut se défier de lui et le chasser comme un brigand et un voleur. Que dirai-je du seigneur de Winchester? Les œuvres qu'il accomplit rendent de lui témoignage. Au contraire, l'archevêque de Cantorbéry qu'ils combattent, est un homme religieux et d'une réputation excellente. Nous prions pour lui afin que sa justice le défende. Mais que l'iniquité des autres retombe sur eux et qu'ainsi cette parole de l'Écriture s'accomplisse: *La justice du juste sera sur lui et l'impiété de l'impie sera sur lui*[3]. Lorsque vous en aurez trouvé le temps, vous les récompenserez selon leurs œuvres, afin qu'ils sachent qu'il y a un prophète en Israël.

6. Qui me donnera de voir avant de mourir

[1] L'église de Clairvaux, sans doute.

[2] Ps. XLVIII, 13, 21. — [3] Luc, XIV, 10. — [4] Ps. CI, 11.

[1] Act., III, 6.

[2] L'évêque de Winchester était Henri de Blois, qui avait été abbé de Glaston. Il était neveu du roi Henri; aussi se déclarait-il le protecteur de Guillaume, son cousin. L'archevêque de Cantorbéry se nommait Thibauld. Auparavant il avait été abbé du Bec. C'est à lui qu'est adressée la lettre 361. — L'affaire de l'évêque d'York n'était pas encore arrangée. Serlon, tom. I, Monastici Anglicani, pag. 747, dit en effet: « Il était encore assis sur son siége, se servant de la puissance royale pour repousser ceux qui lui résistaient. » Henri, abbé de Fontaine, l'amena devant le pape Eugène qui le déposa. Aussi ses partisans pillèrent-ils le monastère de Fontaine. — [3] Ézéch., XVIII, 20.

l'Église de Dieu, telle qu'elle était dans les anciens jours, quand les apôtres jetaient leurs filets, non pour prendre de l'or et de l'argent, mais pour prendre des âmes? Combien je désire que vous héritiez du langage de celui dont vous avez obtenu le siége! *Que votre argent*, dit-il, *périsse avec vous* [1]. O voix foudroyante! ô voix de magnificence et de force! Qu'à ses éclats terribles tous ceux qui haïssent Sion soient confondus et reculent! C'est là ce qu'attend impatiemment et ce que sollicite de vous votre mère; c'est là ce qu'attendent les enfants de votre mère, petits et grands, c'est après cela qu'ils soupirent: que toute plante, que n'a point plantée le Père céleste, soit arrachée par vos mains. Vous avez été en effet établi sur les nations et sur les royaumes pour arracher et pour détruire, pour construire et pour planter. Beaucoup de personnes en apprenant cette nouvelle se sont dit en elles-mêmes: Voilà que la coignée est mise à la racine des arbres; beaucoup de personnes se disent dans leur cœur: Les fleurs ont paru sur notre terre; le temps de la taille est arrivé; on va couper les sarments inutiles, afin que ceux qui resteront donnent des fruits plus abondants.

7. Affermissez-vous donc et soyez plein d'énergie: vous avez la main sur la tête de vos ennemis. Revendiquez avec une âme ferme et un esprit énergique la part que le Père tout puissant vous a donnée de plus qu'à vos frères, et qu'avec son glaive et son arc, il a enlevée des mains de l'Amorrhéen. Cependant, souvenez-vous dans toutes vos œuvres que vous êtes homme, et que la crainte de Celui qui ôte la vie aux princes soit toujours devant vos yeux. Combien de Pontifes romains n'avez-vous pas vus mourir en peu de temps? Vos prédécesseurs vous avertissent eux-mêmes de votre mort très-certaine et très-prochaine, et le peu de durée de leur règne vous annonce la brièveté de vos jours. Au milieu des séductions de cette gloire qui passe, souvenez-vous donc de vos derniers moments et qu'ils soient l'objet de vos perpétuelles méditations; car vous suivrez certainement jusqu'à la mort ceux que vous avez suivis sur le trône.

LETTRE CCXXXIX.

(Écrite l'an 1145.)

AU MÊME.

Il demande instamment la déposition de Guillaume d'York au Pontife, qui seul a le pouvoir de la prononcer.

Je suis importun, mais j'ai une excuse; le pontificat d'Eugène me justifie. On dit que ce n'est pas vous qui êtes Pape, mais que c'est moi, et de toute part ceux qui ont des affaires viennent à moi. Dans un si grand nombre d'amis, il s'en trouve auxquels je ne pourrais refuser mes services, non-seulement sans scandale, mais même sans péché. Aujourd'hui, j'ai encore une autre excuse non moins valable, c'est qu'il s'agit d'une affaire très-recommandable. Je dirige une seconde fois ma plume contre cette idole d'York, et j'y suis forcé, puisqu'après avoir si souvent lancé mes traits contre lui, je ne l'ai point encore atteint. Pourquoi cela? Parce que peut-être nous n'avons dirigé contre lui rien de semblable à ce glaive de Jonathas qui n'est jamais revenu en arrière. Ce n'était point sans doute la faute du trait en lui-même, mais la faute de la main qui le lançait. Il est évident, en effet, qu'il n'a point été lancé avec la force qui eût été nécessaire, et à cela rien de surprenant. Qui peut, en effet, lancer des flèches d'une main vaillante, comme les fils de ceux qui ont été frappés. Celui qui tient la place de Pierre peut d'un seul coup renverser Ananie, d'un seul coup, Simon le magicien; et pour rendre plus clair ce que nous disons, il n'appartient qu'au Pontife romain, comme on le sait, de rendre une sentence définitive de déposition contre les évêques; car si plusieurs sont appelés à partager sa sollicitude, lui seul a la plénitude du pouvoir. C'est pourquoi, si j'ose le dire, il est seul coupable, quand la faute qui devait être frappée ne l'est pas ou ne l'est pas du coup qu'elle mérite. Je laisse à votre conscience le soin de décider, je ne dirai pas quel coup, mais quelle foudre devait atteindre le crime de cet évêque d'York. Au reste, nous croyons que ce qui n'a pas été fait vous était réservé, afin que l'Église de Dieu, à laquelle par la grâce divine vous commandez, éprouvât ainsi la ferveur de votre zèle, la puissance de votre bras, la sagesse de votre esprit, et que tout le peuple craignît le prêtre du Seigneur, en apprenant que la sagesse divine est en lui pour faire justice.

LETTRE CCXL.

(Écrite l'an 1146.)

AU MÊME, AU SUJET DE L'INTRUS D'YORK.

Il loue le zèle d'Eugène; il veut qu'il manifeste ce zèle en déposant l'archevêque d'York qui s'était emparé frauduleusement de son siége.

1. Combien je désire apprendre toujours de vous des choses qui glorifient Dieu, honoren-

[1] Act., VIII, 20.

votre ministère et versent la joie dans mon âme. C'est pourquoi, en entendant la réponse que vous avez faite au sujet de ces personnes qui, avec trop d'ambition, semblaient désirer la dignité de légat et avaient l'impudence de l'espérer, nous nous sommes réjoui au delà de ce que nous pouvons dire. Ce n'est pas nous seulement, qui avons été rempli de joie ; mais tous ceux qui tiennent à la gloire de votre nom l'ont été comme nous. Lorsque nous avons vu la lettre que vous avez adressée à l'Église de Rhodez [1], notre bouche a exprimé sa joie et notre langue son allégresse. Ces sortes d'actions sont dignes de votre apostolat ; elles font honneur au Siége suprême et conviennent bien à l'Évêque de l'univers. C'est pourquoi je fléchis les genoux devant l'Auteur de votre primauté, afin qu'il vous donne toujours autant de sagesse et d'activité pour arracher et pour planter, pour détruire et pour édifier ; c'est, en effet, pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs que vous êtes monté dans cette chaire. Que ceux qui sont debout pour le mal soient renversés ; qu'ils soient renversés, et que ceux qui le méritent, soient relevés. Qu'on mette la coignée à la racine des arbres stériles et qu'on émonde ceux qui donnent des fruits, afin qu'ils en portent davantage. Oui, que sous le gouvernement de l'humble Eugène, les superbes soient déposés de leurs siéges et que les humbles soient élevés ; que les affamés soient remplis de biens et que les riches soient renvoyés les mains vides. C'est ce qui est arrivé dernièrement, à la joie de toute la terre, dans la cause d'un pauvre évêque [2].

2. Courage donc et que le saint zèle de votre piété s'étende maintenant jusqu'à cette malheureuse Église d'outre-mer, parce que le temps est venu d'avoir pitié d'elle. C'est la vigne du Dieu des armées, vigne choisie, vigne très-belle, mais, hélas ! presque changée en désert, parce qu'une bête féroce la ravage. Pourquoi dit-on parmi les nations : Où est son Dieu ? où est le gardien qu'on a placé dans les vignes ? où est la main qui taille ? où est le sarcloir qui cultive ? pendant combien de temps la terre sera-t-elle couverte et le fruit étouffé par le sarment inutile ? Certes le temps de la taille est venu. Car l'homme de paix [3], dans lequel cet intrus a espéré trouver sa justification, atteste que ce dernier ne doit pas être justifié, mais retranché. Il y a des lettres du premier au légat du Siége apostolique, et dans ces lettres il affirme ouvertement que l'intrusion est manifeste, et il conteste l'élection. Ainsi l'intrus a pour accusateur celui qu'il avait destiné à lui servir de défenseur. D'ailleurs, ce que le bruit public répand de lui partout, suffirait, même en toute justice, à faire retirer la ceinture militaire à un soldat.

3. Comment pouvait-il demeurer debout désormais, puisque vous avez tant de raisons de le renverser, et que la volonté ne vous manque pas ? J'ai lu dans votre lettre votre zèle pour cette Église, je demande maintenant à vos mains de le prouver. Comment faut-il procéder pour sa déposition, car il me semble y avoir plus d'une voie, ce n'est pas à moi à le dire à votre sagesse. Il ne nous importe pas beaucoup que cet arbre stérile tombe d'un côté plutôt que d'un autre, pourvu qu'il tombe. Cependant, je le demande, un homme qui établit sa possession sur des lettres frauduleuses, n'est-il pas un voleur et un brigand ? Enfin, dès qu'il affirme qu'il a des lettres secrètes de sa consécration sacrilége, ce qu'il dit est vrai ou faux. Si c'est vrai, il est coupable de vol et il déshonore un Souverain-Pontife ; si c'est faux, il doit entendre cette parole : Tu as tué et tu as dépouillé, car la bouche qui ment tue l'âme [1]. Mais loin de nous la pensée de croire un tel pontife coupable de la duplicité que celui-ci lui attribue, car s'il était permis à Innocent de se défendre, il lui dirait sans nul doute : J'ai rendu publiquement ma sentence contre toi, et je ne t'ai rien dit en secret.

LETTRE CCXLI.

(Écrite l'an 1147.)

A HILDEFONSE [2], COMTE DE SAINT-GILLES, AU SUJET DE L'HÉRÉTIQUE HENRI.

Il fait le portrait d'Henri, successeur de l'hérétique Pierre de Bruisse. Il raconte ses dogmes impies et ses crimes infâmes, et il blâme le comte de souffrir qu'un tel homme ravage impunément ses États.

1. Quels maux l'hérétique Henri n'a-t-il pas causés et ne cause-t-il pas tous les jours dans

[1] Sans doute en déposant un prélat indigne qui avait été élu ou promu à ce siége. (Voyez les lettres 328, 329.)

[2] Il est question de cet évêque au *Traité de la Considération*, liv. III, chap. 3 ; mais son nom n'est pas donné.

[3] Sans doute Guillaume, doyen d'York, par le serment duquel l'intrus Guillaume voulait se justifier. (Voyez les lettres 235, 236.)

[1] Sag., I, 11.

[2] Hildefonse, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, naquit ne Orient, de Raymond, comte de Toulouse, et d'Elvire. Il fut baptisé dans les eaux du Jourdain. Il succéda à son père dans le gouvernement du comté de Toulouse, et se distingua par son mérite et son courage. Ayant voulu se rendre à Jérusalem, il fut empoisonné à Césarée par un inconnu. (Guillaume de Tyr : *De*

les Églises de Dieu ? Nous avons appris et nous savons ce qu'il en est. Ce loup ravissant se trouve dans votre pays, couvert d'une peau de brebis; mais, suivant l'indication du Seigneur, nous le reconnaissons à ses œuvres [1]. Les basiliques sont désertes, les peuples sont sans prêtres, les prêtres sont privés du respect qui leur est dû, et enfin les chrétiens sont séparés du Christ. On considère les églises comme des synagogues, le sanctuaire de Dieu n'est plus traité comme saint, les sacrements ne passent plus pour sacrés, les fêtes sont dépouillées de leurs solennités accoutumées. Les hommes meurent dans leurs péchés; leurs âmes sont entraînées successivement devant le terrible tribunal, sans être, hélas ! réconciliées par la pénitence, ni munies de la sainte communion. On prive de la vie du Christ les petits enfants des chrétiens, en leur refusant la grâce du baptême; on ne les laisse pas s'approcher du salut, quoique le Sauveur crie tendrement pour eux : *Laissez venir à moi les petits enfants* [2]. Ainsi, bien que Dieu ait multiplié sa miséricorde jusqu'à sauver les hommes et les animaux, ces créatures innocentes sont les seules auxquelles cet homme ne laisse point parvenir l'abondance de cette miséricorde. Pourquoi, je vous le demande, pourquoi envier à ces petits enfants le Sauveur, qui est né et qui a été enfant pour eux? Cette envie vient du démon; c'est par elle que la mort est entrée dans le monde. Croit-il que les petits enfants n'aient pas besoin du Sauveur, parce qu'ils sont petits? S'il en est ainsi, c'est donc inutilement que ce grand Dieu s'est fait enfant; sans parler de ce qu'il a été flagellé, couvert de crachats, attaché à la croix, et enfin mis à mort.

2. Un homme qui agit et qui parle ainsi contre Dieu, ne vient pas de Dieu. Cependant, ô douleur ! beaucoup de gens l'écoutent, et il trouve un peuple pour le croire. O peuple infortuné ! La voix d'un seul hérétique a fait taire pour lui celle des apôtres et des prophètes, qui, avec un même esprit de vérité, chantaient que l'Église devait réunir toutes les nations dans la foi unique du Christ. Les divins oracles nous ont donc trompés; tous les esprits et tous les regards ont été dans l'illusion, quand ils ont vu s'accomplir les prophéties qu'ils avaient lues. Ce seul homme, dans son aveuglement étrange et tout à fait comparable à celui des Juifs, ne voit pas ou ne veut pas voir l'accomplissement d'une vérité si clairement manifestée à tous. Par je ne sais quel artifice diabolique, il a persuadé à ce peuple ignorant et insensé, qu'il ne devait pas en croire ses propres yeux pour une chose si évidente, que les anciens s'étaient trompés, que les modernes étaient dans l'erreur, que, même après que le sang du Christ a été versé, le monde entier devait périr et que tous les trésors des miséricordes de Dieu et toute l'abondance de ses grâces ne seraient donnés qu'à ceux que trompe cet hérétique. Quoique je fusse dans un état de grande faiblesse physique, je me suis transporté dans le pays que cette bête sauvage ravage de préférence, sans que personne lui résiste ni lui échappe. Car, chassé de la France entière pour de semblables iniquités, il n'a trouvé que ces contrées qui lui fussent ouvertes; et là, confiant sous votre domination, il sévit avec toute sa fureur contre le troupeau du Christ. A vous de juger, illustre prince, si votre honneur n'en souffre point. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que ce serpent rusé vous trompe, car, après avoir rejeté entièrement la pratique de la piété, il en a gardé les apparences.

3. Maintenant apprenez ce qu'il est. C'est un apostat qui, après avoir quitté l'habit religieux, car il a été moine [1], est retourné aux infamies de la chair et du monde, comme un chien à son vomissement. Ne supportant pas la honte d'habiter au milieu de ses connaissances et de ses proches, ou plutôt n'en obtenant pas la permission, à cause de la grandeur de son crime, il a ceint ses reins, il s'est mis en marche sans savoir où il allait, et il est devenu errant et vagabond sur la terre. Après avoir commencé par mendier, il a mis l'Évangile à prix, car il était instruit, et il a trafiqué de la parole de Dieu, en prêchant pour manger. Quand il pouvait tirer des plus simples du peuple ou de quelques femmes un peu plus que sa nourriture, il le dissipait honteusement au jeu de dés ou à d'autres usages plus infâmes encore. Souvent, en effet, ce célèbre prédicateur, après avoir recueilli les applaudissements du peuple pendant le jour, a été trouvé la nuit suivante avec des courtisanes, quelquefois même avec des femmes mariées. Demandez, s'il vous plaît, noble seigneur, comment il est sorti du Mans, de Poitiers, de Bordeaux ? Tout retour en ces

la guerre sacrée, liv. x, chap. 27.) Le comté de Saint-Gilles était une partie de la Gaule Narbonnaise, ainsi nommée de saint Gilles qui y avait résidé.

[1] Matth., vii, 16. — [2] Matth., xix, 14.

[1] Geoffroy, au livre iii de la Vie de saint Bernard, n° 16, dit également que Henri était moine. Les actes d'Hildebert, évêque du Mans, l'appellent ermite.

lieux lui est désormais interdit, après les traces honteuses qu'il a laissées partout après lui. C'est d'un tel arbre que vous espériez de bons fruits? Il donne au pays dans lequel il se trouve une odeur empestée qui se répand par toute la terre; car *un mauvais arbre*, d'après la parole du Seigneur, *ne peut pas produire de bons fruits* [1].

4. Telle est, comme je l'ai dit, la cause de mon arrivée. Je ne viens pas de moi-même, je suis entraîné par l'appel de l'Église et par la compassion que j'ai d'elle, pour essayer d'arracher du champ du Seigneur cette épine et ces mauvais rejetons, pendant qu'ils sont petits encore. Ce n'est pas moi qui ne suis rien, ce sont les saints évêques avec lesquels je suis, qui pourront y parvenir avec l'assistance de votre bras puissant. Le premier parmi eux est le vénérable évêque d'Ostie [2], envoyé dans ce but par le Siége apostolique; c'est un homme qui a fait de grandes choses en Israël, et le Seigneur tout-puissant a donné en beaucoup de circonstances, par son ministère, la victoire à son Église. Il est de votre intérêt, illustre seigneur, de le recevoir honorablement, ainsi que ceux qui sont avec lui, et de travailler avec tout le pouvoir que vous avez reçu d'en-haut à ce qu'une telle œuvre, entreprise par de tels hommes, surtout pour votre salut et celui des vôtres, ne soit pas inefficace.

LETTRE CCXLII.

(Écrite l'an 1147.)

AUX HABITANTS DE TOULOUSE APRÈS SON RETOUR.

Qu'il faut fuir avec soin les hérétiques ou plutôt les chasser; qu'il faut exercer l'hospitalité; qu'il ne faut pas admettre tous les prédicateurs.

1. L'arrivée de notre très-cher frère et collègue, l'abbé Bernard de Grandselve [3], nous a comblé de joie, et nous avons été charmé de ce qu'il nous a dit de la constance et de la sincérité de votre dévouement pour nous, de votre zèle et de votre haine contre les hérétiques. Ainsi, chacun de vous peut dire avec raison : *N'ai-je pas haï, Seigneur, ceux qui vous haïssaient, et n'ai-je pas séché de douleur à la vue de vos ennemis? Je les ai haïs d'une haine parfaite, et ils sont devenus mes propres ennemis* [1]. Nous rendons grâces à Dieu que la visite que nous vous avons faite n'ait pas été inutile. Notre séjour auprès de vous a été de courte durée; mais il n'a pas été sans fruit. La vérité qui par nous s'est manifestée, non-seulement dans des paroles, mais encore dans des actes [2], a convaincu ces loups qui, venant à vous sous des peaux de brebis, dévoraient votre peuple comme un morceau de pain, ou comme des animaux de boucherie; elle a convaincu ces renards qui ravageaient votre ville, très-précieuse vigne du Seigneur; mais s'ils ont été convaincus, ils n'ont pas été pris. C'est pourquoi, mes bien-aimés, poursuivez-les, saisissez-les, et ne vous arrêtez pas qu'ils n'aient entièrement péri, ou qu'ils ne se soient enfuis de votre pays, car il n'est pas sûr de dormir dans le voisinage des serpents. Ils se tiennent en embuscade avec les riches dans des lieux sombres pour faire périr les innocents. *Ce sont des voleurs et des brigands* [3], comme ceux que le Seigneur signale dans l'Évangile. Vivant dans le désordre, ils sont toujours prêts à produire le désordre, à flétrir votre réputation et à corrompre votre foi. *Les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs* [4], surtout de la part de ces gens dont *la parole*, ainsi que le dit le bienheureux Apôtre, *se répand comme la gangrène* [5].

2. Qui me procurera l'occasion d'aller encore une fois vous voir; j'en ai l'intention, si je puis le faire sans déplaire au Seigneur; tout malade et faible que je suis, je compterai comme rien une fatigue supportée pour votre encouragement et votre salut. En attendant, mes très-chers, soyez fermes dans le Seigneur, comme vous l'avez appris de nous et comme vous avez commencé à l'être; obéissez à l'évêque et à vos autres supérieurs, maîtres dans l'Église. Pratiquez avec soin l'hospitalité, car beaucoup d'hommes se sont par elle rendus agréables à Dieu. Votre père Abraham, par le saint zèle qu'il avait coutume de mettre à recevoir les étrangers, a mérité de recevoir comme hôtes des anges [6]; de même Lot son neveu, en considération de ce pieux usage et d'un semblable dévouement, a eu également la joie de les accueillir [7]. Vous aussi, recevez dans la personne des étrangers, non des anges, mais le Seigneur des anges; nourrissez-le dans les pauvres,

[1] Matth., VII, 18.

[2] Albéric, dont il est question dans le livre III, de la Vie de saint Bernard, par ses successeurs, avait été moine à Cluny. Il fut en 1138, créé cardinal par Innocent, et envoyé comme légat en Angleterre, en Syrie, et enfin en France. La lettre 219 lui est adressée.

[3] L'abbaye de Grandselve de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse de Toulouse, s'était affiliée à l'ordre de Cîteaux.

[1] Ps. CXXXVIII, 21, 22.

[2] Sans doute par les miracles éclatants qu'il avait faits à Toulouse. Ils sont rapportés, *libro* III *vitæ, cap.* 6.

[3] Jean, X, 8. — [4] I Cor., XV, 33. — [5] II Tim., II, 17. — [6] Gen., XVIII. — [7] Gen., XIX.

couvrez-le dans ceux qui sont nus, visitez-le dans les malades, rachetez-le dans les captifs. C'est par de tels sacrifices qu'on se rend Dieu favorable et il dira au jour du jugement : *Ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont miens, c'est à moi que vous l'avez fait* [1].

3. Je vous rappelle encore, mes très-chers, ce que je vous disais quand j'étais avec vous : ne recevez aucun prédicateur étranger ou inconnu, qu'il n'ait été envoyé par le Souverain-Pontife, ou qu'il n'ait la permission de votre évêque. *Comment prêcheront-ils*, dit l'apôtre, *s'ils ne sont envoyés* [2]. Ce sont eux qui, revêtant les apparences de la piété et en rejetant entièrement la vertu, mêlent aux paroles célestes de profanes nouveautés de sens ou d'expression, comme on mêle du poison au miel ; défiez-vous d'eux, comme d'empoisonneurs, et reconnaissez sous leurs vêtements de brebis des loups rapaces. Je vous recommande le porteur de cette lettre, le vénérable abbé de Grand-Selve et sa maison qui est à nous, puisque depuis peu il nous l'a transmise, à nous et à notre Ordre, et qu'elle a été spécialement associée à l'Église de Clairvaux. Montrez-nous par votre conduite envers lui et envers les saints qui l'accompagnent, combien nos avis vous ont fait avancer dans les œuvres de miséricorde ; donnez en eux la mesure de la charité et du dévouement que vous avez pour nous. Considérez comme fait à moi-même tout ce que vous leur ferez. Que la grâce et la paix de Dieu soient avec vous. Ainsi soit-il.

LETTRE CCXLIII.

(Écrite l'an 1146.)

AUX ROMAINS, LORSQU'ILS SE SÉPARÈRENT DU PAPE EUGÈNE.

Les Romains, excités par l'hérétique Arnauld, s'efforçaient de rétablir la constitution libre de l'ancienne République, en ne laissant au Souverain-Pontife que l'administration des choses saintes. En conséquence ils s'appropriaient les impôts payés au Pape et voulaient que celui-ci se contentât, suivant la coutume primitive, des dîmes et des offrandes. De là sortit une révolution violente, qui s'éleva contre Eugène. A cette occasion saint Bernard reprend vivement, mais justement, les Romains de leur injustice envers leur Pontife ; il leur dit que l'outrage qu'ils lui font retombe sur tous les saints et sur tous les catholiques, et qu'ils n'échapperont point à la vengeance de Dieu, s'ils ne reviennent bientôt à de meilleurs sentiments.

Aux nobles, aux grands et à tout le peuple de Rome, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : qu'ils s'éloignent du mal et fassent le bien.

1. Bien que je ne sois qu'un petit et humble personnage, un pauvre homme presque sans poids, c'est à vous que j'adresse la parole, peuple illustre et sublime. Je ne le fais qu'en rougissant et à regret, quand je considère qui je suis, à qui j'écris, et ce que d'autres pourront en penser. Mais je trouve moins grave d'être exposé à la honte devant les hommes, que d'être condamné devant Dieu, pour avoir gardé le silence, pour avoir tû la vérité et caché la justice. Car Dieu dit lui-même : *Annoncez à mon peuple ses crimes* [1]. Ma conduite me servira de témoignage devant la face du Seigneur, si je puis dire : *Je n'ai point caché votre justice dans mon cœur, j'ai publié votre vérité et votre salut* [2]. C'est pourquoi je ne crains pas, quoique la honte me retienne, et malgré ma bassesse, d'écrire de loin à un peuple glorieux, et, par ces lettres envoyées d'en deçà des monts, d'avertir les Romains de leur péché et de leur péril, dans l'espoir que peut-être ils m'écouteront et s'apaiseront. Qui sait s'ils ne se convertiront pas à la prière du pauvre, quoiqu'ils ne cèdent ni aux menaces des puissants ni à toute l'armée des forts? N'est-ce pas à la voix d'un jeune enfant qu'autrefois dans Babylone tout ce peuple, qui avait été séduit par l'iniquité de ses vieillards et de ses juges, revint à la justice et qu'ainsi en ce jour-là le sang innocent fut sauvé [3]? De même aujourd'hui, bien que je sois jeune et méprisé, je dis jeune, non par les années, mais par les mérites, Dieu cependant peut donner à ma voix une puissance qui fasse que ce peuple, dont pourtant la séduction est certaine, revienne à la justice. Que ce soit là ma défense auprès de ceux qui croiront devoir pour cela s'indigner ou s'irriter contre moi.

2. Si cette raison ne suffit pas, j'en ajoute encore une autre. La cause intéresse tout le monde et il n'y a pas de distinction entre les grands et les petits. La douleur est dans la tête, et en conséquence elle n'est point étrangère même aux parties du corps les plus minimes et les plus éloignées. Elle ne m'est donc pas étrangère, à moi non plus. Cette extrême douleur, par cela même qu'elle est excessive, est parvenue jusqu'à moi, quoique je sois le moindre de tous ; et puisqu'elle est une douleur de la tête, elle ne peut pas ne pas être aussi une douleur du corps dont je suis membre. Lorsque la tête souffre, est-ce que la langue n'exprime pas, pour tous les membres du corps, la douleur qu'ils éprouvent à la tête; est-ce que tous ne nomment pas, au moyen de la langue, leur tête et la douleur de leur tête? Permettez donc, je vous prie, permettez que devant vous je gé-

[1] Matth., XXX, 40. — [2] Rom., X, 15.

[1] Isaïe, LVIII, 1. — [2] Ps. XXXIX, 11. — [3] Dan., XIII.

misse un peu d'une douleur, qui n'est pas seulement la mienne, mais encore celle de toute l'Église. N'entend-on pas l'Église dire aujourd'hui par tout l'univers : Je souffre dans mon chef, je souffre dans mon chef ! Quel est en effet même le dernier des chrétiens dans le monde entier qui ne se glorifie de ce chef qu'ont exalté par leur triomphe et orné de leur sang ces deux glorieux princes de la terre, l'un lorsqu'il perdit sa propre tête, l'autre lorsqu'il abaissa la sienne sur la croix ? Ainsi l'injure faite aux apôtres s'adresse à tous les chrétiens, et comme leur voix s'est répandue par toute la terre[1], de même leurs blessures sont ressenties par tous, et en tous lieux on en pleure et on en gémit.

3. Comment avez-vous l'idée, ô Romains, d'offenser les princes du monde, vos protecteurs particuliers? Pourquoi, avec une fureur aussi intolérable qu'insensée, excitez-vous également contre vous-mêmes le roi de la terre et le Seigneur du ciel, en vous efforçant avec une témérité sacrilége d'attaquer et de dépouiller de sa gloire ce saint Siége apostolique enrichi entre tous par les priviléges de Dieu et des rois, vous qui, s'il l'eût fallu, auriez dû le défendre, même seuls contre tous. Romains insensés, sans juger ni discerner ce qui est honnête, vous déshonorez, autant que vous le pouvez, votre chef qui est le chef de tous les hommes, celui pour lequel au contraire vous n'auriez pas même dû épargner votre propre tête, si la nécessité vous l'eût demandée. Vos pères ont soumis le monde à Rome et vous vous empressez de faire de Rome la fable du monde. Voilà l'héritier de Pierre chassé par vous du siége et de la ville de Pierre. Voilà que les cardinaux et les évêques, ministres du Seigneur, sont par vos mains dépouillés de leurs biens et de leurs maisons. Peuple stupide et fou, colombe séduite et sans cœur! celui-là n'était-il pas ta tête? ceux-ci n'étaient-ils pas tes yeux? Qu'est donc Rome aujourd'hui, sinon un corps sans tête, un visage dont les yeux ont été arrachés, une face plongée dans les ténèbres? Regarde donc, nation misérable, regarde et vois la désolation qui va fondre sur toi! Comment ce brillant éclat s'est-il si vite terni [2]? Comment est-elle devenue comme veuve, cette maîtresse des nations et cette reine des peuples [3]?

4. Mais c'est là le commencement des maux et nous en craignons de plus terribles. N'es-tu pas près de ta ruine, si tu persistes? Reviens, reviens, ô Sunamite, rentre en toi-même. Reconnais, quoique tardivement, ce que tu souffres et combien tu souffres, de qui te viennent et te sont venus tes maux. Rappelle-toi par quelle cause, dans quel but, par quelles mains et pour quels usages, tous les ornements et les richesses de toutes les églises qui sont dans tes murs, ont été dissipés [1] peu de temps avant ces derniers jours. Tout ce qu'on a pu trouver d'or et d'argent sur les autels, dans les vases sacrés, dans les saintes images elles-mêmes, a été arraché et emporté par la main des impies. Que trouves-tu aujourd'hui de tout cela dans ta bourse? L'éclat de la maison du Seigneur est irréparablement perdu. Quelle raison as-tu aujourd'hui de renouveler ces iniquités et de faire revenir sur toi ces mauvais jours? Quel avantage plus grand aperçois-tu, quelle espérance plus assurée te sourit? Tes derniers forfaits paraîtront encore plus imprudents que les premiers, car alors beaucoup de gens, non-seulement du peuple, mais même du clergé, et quelques princes de ce monde, t'ont soutenue dans le schisme, mais aujourd'hui ta main est contre tous et tous ont leurs mains contre toi. Le monde entier est innocent de ta perte, à l'exception de toi seule et des enfants qui sont dans ton sein. Malheur donc à toi, peuple digne de pitié! malheur, deux fois plus qu'auparavant, puisque ce n'est pas sous le coup des nations étrangères, sous la cruauté des barbares, ni sous la multitude des armées que tu péris. Malheur à toi, par la faute des tiens seulement, de tes serviteurs, de tes amis, de tes divisions intestines, du tourment de ton cœur, du déchirement de tes entrailles.

5. Reconnais-tu à présent que tous tes familiers ne sont point pacifiques, et que tous ceux qui paraissent être tes amis ne le sont pas? Nous connaissions auparavant, mais aujourd'hui nous apprenons plus manifestement par ton exemple toute la vérité de la parole du Seigneur, lorsqu'il dit : *Que les ennemis de l'homme sont les gens de sa maison* [2]. Chez toi, malheur au frère par la faute du frère, aux enfants par la faute des pères ; malheur, non par le glaive, mais par les lèvres impies et par la langue trompeuse! Jusqu'à quand vous affermirez-vous mutuellement dans le mal; jusqu'à quand vous renverserez-vous, vous perdrez-vous par le glaive de vos paroles? Jusqu'à ce que vous vous soyez mutuellement détruits? Rassemblez-vous, brebis dispersées : revenez aux pâturages, revenez

[1] Ps. XVIII, 5. — [2] Thren., IV, 1. — [3] Ibid., I, 1

[1] C'était l'œuvre de l'antipape Anaclet. Ernald raconte ce fait au livre II, de la *Vie de saint Bernard*. (Voy. encore Baronius an. 1130.)

[2] Miché., VII, 6.

au pasteur et à l'évêque de vos âmes; rentrez en vous-mêmes, prévaricateurs. Je vous dis cela, non comme un ennemi qui vous injurie, mais comme un ami qui vous réprimande. Une amitié sincère emploie quelquefois le reproche, jamais la flatterie.

6. Nous y joignons encore la prière. Nous vous en conjurons, au nom du Christ, réconciliez-vous avec Dieu, réconciliez-vous avec vos princes, je veux dire Pierre et Paul, que vous avez chassés de leur siége et de leur palais en la personne d'Eugène leur vicaire et successeur. Réconciliez-vous, dis-je, avec les princes de l'univers, de crainte que l'univers ne commence à combattre pour eux contre des insensés. Ignorez-vous qu'en les offensant, vous ne pouvez plus rien? qu'en vous les rendant propices, vous n'avez rien à craindre? Non, dis-je, sous leur protection tu ne craindras rien des milliers de peuples qui t'environnent, ville illustre, cité des forts! Réconcilie-toi donc avec eux, et en même temps avec ces milliers de martyrs qui sont chez toi, mais qui sont contre toi à cause du grave péché que tu as commis et dans lequel tu persistes. Réconcilie-toi également avec toute l'Église des saints qui par toute la terre se sont scandalisés en apprenant cette nouvelle. Autrement, cette page servira de témoignage contre toi; car les apôtres eux-mêmes et tes martyrs se lèveront avec une grande fermeté contre ceux qui les auront opprimés et qui leur auront ravi le fruit de leurs travaux. Mais, maintenant, écoutons tous ensemble la fin de ce discours. Je vous ai annoncé la justice, je vous ai prédit le péril, je ne vous ai pas tû la vérité, je vous ai conseillé une conduite meilleure; il ne me reste qu'à me réjouir bientôt de votre conversion, ou bien, certain de la juste condamnation qui vous menace, je n'aurai plus qu'à pleurer sans consolation, en languissant et en séchant de frayeur, dans l'attente des maux qui fondront sur la ville universelle.

LETTRE CCXLIV.

(Écrite l'an 1146.)

A CONRAD, ROI DES ROMAINS.

Il engage ce roi à défendre l'autorité du Pape contre les Romains révoltés.

1. La royauté et le sacerdoce ne pouvaient pas être unis, ni être entés l'un sur l'autre d'une façon plus douce, plus heureuse, ni plus étroite, qu'en se trouvant rassemblés dans la personne du Seigneur; c'est pourquoi, descendant selon la chair de l'une et de l'autre tribu, il est devenu notre pontife et notre roi suprême. De plus, il a associé et mêlé ces deux titres dans son corps qui est le peuple chrétien, corps dont il est la tête, en sorte que le genre humain est appelé par l'Apôtre, *une race élue, un sacerdoce royal* [1]. Dans un autre passage de l'Écriture, ceux qui sont prédestinés à la vie, ne sont-ils pas tous appelés rois et prêtres [2]? Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a réuni, mais que la volonté de l'homme s'applique plutôt à remplir ce que l'autorité divine a sanctionné, et que ceux qui sont unis par leurs institutions, s'unissent par leurs affections. Qu'ils se soutiennent mutuellement, qu'ils se défendent, qu'ils portent les fardeaux les uns des autres. *Si le frère aide le frère,* dit le Sage, *ils seront tous deux consolés* [3]. Si, ce qu'à Dieu ne plaise! ils se mordent et se déchirent, ne seront-ils pas désolés tous deux? Que mon âme n'en arrive jamais à partager la pensée de ceux qui disent que la paix et la liberté des églises nuiront à l'empire, ou que la prospérité et l'exaltation de l'empire nuiront aux églises; car Dieu qui les a institués tous deux, ne les a point unis pour leur destruction mutuelle, mais pour leur édification.

2. Si vous savez cela, jusqu'à quand tolèrerez-vous un outrage qui vous est commun avec l'Église, une injure qui vous atteint comme elle? Rome n'est-elle pas la capitale de l'empire, comme elle est le Siége apostolique! Or, pour ne rien dire de l'Église, est-ce un honneur pour un roi d'avoir sous sa main un empire mutilé? Certes, j'ignore les conseils que vos sages et les princes de votre royaume vous donnent à cet égard; mais moi, parlant selon mes faibles lumières, je ne tairai pas ce que je pense. L'Église de Dieu, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, a été plusieurs fois persécutée et plusieurs fois délivrée. Enfin, écoutez ce qu'elle dit d'elle-même dans le psaume, car voici ses propres paroles : *Ils m'ont souvent attaquée depuis ma jeunesse, mais ils n'ont rien pu contre moi. Les pécheurs ont frappé sur mon dos, ils ont prolongé leur iniquité* [4]. Soyez certain, ô roi, qu'aujourd'hui encore le Seigneur ne laissera pas la verge des pécheurs s'étendre sur l'héritage des justes. Le bras du Seigneur ne s'est pas raccourci et n'est pas devenu impuissant pour sauver. En ce temps-ci encore, il délivrera sans nul doute son épouse, qu'il a rachetée de son sang, qu'il a

[1] I Pierre, II, 9. — [2] Apoc., I, 6, et V, 10. — [3] Prov. XVIII, 19. — [4] Ps. CXXVIII, 2, 3.

dotée de son esprit, qu'il a ornée des dons du ciel et enrichie en outre de ceux de la terre. Il la délivrera, dis-je, il la délivrera; mais qu'il le fasse par la main d'un autre, et les grands du royaume verront si le roi y trouvera son honneur et le royaume son avantage. Non, certainement!

3. C'est pourquoi ceignez votre glaive sur votre cuisse, prince très-puissant, et que César fasse rendre à César ce qui lui appartient et à Dieu ce qui est à Dieu. Il est certain que César a un double intérêt à défendre sa propre couronne et à protéger l'Église. Le premier de ces devoirs convient au roi, le second au défenseur de l'Église. La victoire, le Seigneur m'en donne la confiance, est entre vos mains. Il y a plus d'orgueil et d'arrogance que de courage chez les Romains. Quoi donc! est-ce quelqu'un de grand ou de puissant, comme un empereur ou un roi, qui ose entreprendre cette honteuse tentative à la fois contre l'empire et contre le sacerdoce? C'est ce peuple tumultueux et maudit qui ne sait pas mesurer ses forces, réfléchir à son but, considérer les conséquences de ses actes; c'est lui qui dans sa fureur et dans sa folie a eu l'audace de tenter ce grand sacrilége. A Dieu ne plaise, que la main de cette populace, la témérité de cette foule puissent tenir, même un moment, devant la face du roi. Je suis fou d'oser, malgré mon indignité et ma bassesse, me mêler comme quelqu'un de grand, à des conseils d'une telle grandeur et d'une telle sagesse et pour une affaire si importante. Mais plus je suis indigne et bas, plus j'ai de liberté pour dire ce que la charité me suggère. C'est pourquoi j'ajoute encore avec la même folie : Si quelqu'un, ce que je ne crois pas, s'efforce de vous conseiller autre chose que ce que je vous ai dit, assurément cet homme, ou n'aime pas le roi, ou comprend peu ce qui convient à la majesté royale : il cherche son propre avantage, et il est convaincu par là de se soucier peu des intérêts de Dieu ou de ceux du roi.

LETTRE CCXLV.

(Écrite l'an 1146.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE, POUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Il se réjouit du zèle que le Souverain-Pontife a déployé dans la cause de l'évêque d'Orléans, etc.

Agissez toujours ainsi, oui toujours ainsi, je vous en prie ; considérez ce que l'on vous demande et non qui vous demande. Vous n avez point écouté le roi intercédant pour l'évêque d'Orléans et cependant le roi ne s'en est pas blessé, parce que son cœur est dans la main de Dieu. Quand bien même cela fût arrivé, il aurait fallu le supporter pour ne point offenser Dieu, qui vous deviendra plus propice et qui vous laissera plus tôt respirer en vous délivrant de vos tribulations et de vos douleurs, si vous gardez la justice et que vous n'abandonniez pas la vérité. Il n'est pas facile de dire combien ces actes et d'autres de même nature que chaque jour on publie de vous avec allégresse partout l'univers, remplissent mon cœur de suavité. Voilà sur ce sujet. Maintenant si quelqu'un vous suggère la pensée de m'imposer des charges nouvelles, sachez que mes forces ne suffisent pas à celles que déjà je supporte ; plus vous m'épargnerez, plus vous vous épargnerez aussi vous-même. Je crois que vous n'ignorez pas ma résolution de ne plus sortir du monastère [1]. A l'égard du frère Baldice, bien qu'il nous soit cher et indispensable, on vous a obéi sans retard. A l'égard de l'abbé qu'il fallait envoyer à Saint-Anastase [2], si cela n'a pas encore été fait, dès que nous en serons informés, nous le ferons; car pour envoyer une autre personne, nous ne l'avons pas osé parce que vous n'en avez rien dit dans votre dernière lettre. Au reste cela se fera aussi rapidement que vous pourrez le désirer. Le seigneur d'Auxerre [3] et le frère Baldice vous répondront plus complétement et plus clairement sur tous ces

[1] C'était sans doute Hélie. Ordéric rapporte qu'à la mort de Jean, évêque d'Orléans en 1133, le doyen Hugues fut élu à sa place. Les historiens de l'église d'Orléans n'en font pas mention, mais Ordéric s'exprime ainsi : « Lorsque le vieil évêque d'Orléans, Jean, eut laissé le siége vacant, le doyen Hugues qui avait été élu à sa place revint de la cour du roi, mais il fut assassiné dans son voyage par des scélérats, et le diocèse sans chef flotta longtemps comme un vaisseau sans pilote. » Il en fut ainsi jusqu'à l'année 1136, où, après un long désaccord du clergé et du peuple, Hélie fut élu d'un consentement unanime et d'abbé de Saint-Sulpice de Bourges qu'il était, devint évêque. Pierre de Cluny l'appelle : « Un homme sage et instruit », dans la lettre qu'il écrivit en sa faveur au pape Innocent pour obtenir sa confirmation, qui eut lieu en 1137. Après quelques années, Hélie fut accusé par le clergé d'Orléans, auprès du pape Lucius II, des crimes les plus graves. Comme il ne voulut pas se justifier, et que ni Pierre le Vénérable, ni le roi Louis lui-même, ne purent fléchir le Souverain-Pontife en sa faveur, il se décida, sur le conseil de saint Bernard, à se démettre spontanément de la dignité épiscopale ; il le fit en 1146, sous le pontificat d'Eugène III. C'est donc à tort qu'Albéric, dans la Chronique de l'année 1149, dit qu'il fut déposé au concile de Reims.

[1] Voyez lettres 227 et 228.

[2] On y envoya Rualenus dont il est question dans la lettre 258 et dans les deux suivantes.

[3] Sans doute Hugues.

points. Nous vous prions de maintenir et de confirmer par votre autorité l'excommunication que l'archevêque de Pise, Baudouin [1], de sainte mémoire, a lancée contre le juge d'Arvora en Sardaigne, car nous croyons que ce prélat, homme de bien, ne l'a fait qu'avec justice. Quand au juge de Torre [2], comme on dit qu'il est bon magistrat, je vous le recommande et je vous prie de le conserver.

LETTRE CCXLVI.

(Écrite l'an 1146.)

AU MÊME, POUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS QUAND CELUI-CI EUT ÉTÉ DÉPOSÉ.

Il recommande au Souverain-Pontife l'évêque d'Orléans qui s'était volontairement démis de l'épiscopat ; saint Bernard demande qu'on sauve l'honneur de ce prélat et il ajoute que cela convient à son humilité et à la clémence du Pontife.

1. Il est temps que je vous écrive à mon tour; non plus en faveur de l'évêque, mais en faveur d'un pauvre et humble moine [1], devenu tel de riche et d'élevé qu'il était, ce qui le rend plus digne de compassion. Il n'y a plus en lui de place pour la flatterie, mais seulement pour la pitié. Beaucoup de gens vous ont écrit en sa faveur, pour qu'il restât évêque ; c'était aller bien loin et je n'ai pu me déterminer à faire cette tentative. Mais aujourd'hui, en considérant l'affaire avec plus d'humanité, elle demande que je fasse ce que j'avais évité auparavant. Cet homme avait encore quelques espérances et voici les raisons sur lesquelles elles reposaient. Il disait : l'état des choses est grandement changé, depuis qu'il m'a été ordonné de me justifier. J'ai accepté cette décision rigoureuse, alors qu'il eut été difficile, même à l'homme le plus innocent, d'y satisfaire. Que faire aujourd'hui, que toutes ces difficultés sont presque devenues des impossibilités ? Il n'y a pas d'évêque à Nevers [4], ni même à Troyes ; celui d'Auxerre est au delà des Alpes. Or ces prélats forment la plus grande partie des évêques de la province, par lesquels je devais être absous. Ce ne sont certes par les témoins qui me manquent, mais ce sont les évêques qui font défaut ou qui sont absents. Quoi donc? Peut-on raisonnablement exiger de moi ce qu'il est impossible de trouver ? Si le juge connaissait cette situation de l'affaire, il serait étonnant qu'il rendît sa décision sur une chose qui est impossible ; ou si elle ne l'est pas entièrement, il s'en faut de si peu qu'elle échappera facilement à une attention superficielle ; or il veut la miséricorde, et non le sacrifice. Quelle utilité trouvera-t-il dans ma perte, pour rechercher mon iniquité et scruter mon péché ? Tout au contraire, comme il est miséricordieux et bon, il oubliera quelque chose, il cachera quelque chose, et pour le reste il y mettra du sien. Il est le maître. Ne lui est-il pas permis de faire ce qu'il veut ? Quand bien même il s'apercevrait que la raison ne me soutient pas autant qu'il le faudrait, pourquoi ne ferait-il pas usage de toute sa liberté et ne se hâterait-il pas de mettre la miséricorde au-dessus de la justice, lui qui joint à l'autorité la douceur apostolique ?

2. Ainsi, bien qu'au milieu de sa crainte il lui fût permis d'espérer, non sans fondement, ainsi que les siens et lui le croyaient, il a cédé cependant et s'en est remis tout entier à notre jugement. Pour que l'Église ne fût pas plus longtemps fatiguée à son sujet, il a, sur mon conseil, devancé la décision, prévenu le coup de hache, et il s'est démis de son évêché. Il y a une chose, très-clément Père, qui, dans cette situation si digne de pitié, pourrait apporter beaucoup de consolation à cet homme généreux et honnête. Qu'est-ce donc? demanderez-vous. Certes, il ne songe pas aux grandeurs et il n'aspire à rien de merveilleux. Il lui suffirait que votre indulgence lui permît, après qu'il a été évêque, de rester prêtre, et que votre bienveillance, le couvrant comme un bouclier, lui épargnât le déshonneur et la marque cuisante d'une flétrissure perpétuelle. Oh ! que cette prière est digne d'être exaucée! Après avoir été dans les honneurs, il ne demande pas à y rester encore, mais à n'être pas déshonoré. Il se contentera d'une position moyenne, quelle qu'elle soit. Qu'on accorde à un homme qui tombe de la gloire, de se retirer dans une situation médiocre et honnête et de ne pas descendre au dernier degré de la honte ! Il est jeune, de noble race, et il a occupé un poste élevé, il ne fuit pas cependant une place humble, mais seulement l'opprobre. Cette humilité ne

[1] Voyez lettres 244 et 261.

[2] Ce juge paraît avoir été Gunnarius, juge et seigneur de Sardaigne, qui faisant un pèlerinage au tombeau de saint Martin, repassa par Clairvaux : accueilli par saint Bernard, il s'y fit moine peu de temps après, ainsi que l'atteste Héribert, liv. II, chap. 13, *des Miracles de saint Bernard.*

[3] D'abord abbé de Saint-Sulpice à Bourges, cet évêque était monté de là, sur le siége d'Orléans, puis il en était descendu et é ait redevenu moine.

[4] Voyez la lettre 275.

méritera-t-elle rien? L'impie Achab s'est humilié et cela lui a servi [1]; une vertu pareille n'aura-t-elle pas de prix dans un homme noble et fidèle? Loin du Siége suprême, loin d'un esprit saint comme le vôtre, de mépriser un cœur contrit et humilié.

3. Si nous disions : Il s'est humilié, qu'il soit élevé; il n'y aurait en cela rien de trop hardi de notre part. Nous pourrions peut-être nous justifier à l'aide d'une règle que vous connaissez parfaitement [2]. Cependant, aujourd'hui nous ne disons pas, qu'il soit élevé, mais qu'il ne soit pas foulé aux pieds et que nous ne soyons pas confondu dans notre attente. Si nous avons reçu les maux de la main de notre seigneur, pourquoi n'en recevrions-nous pas aussi les biens? Avez-vous donc le pouvoir de déposer les puissants de leur siége, sans avoir celui d'élever les humbles? Or, aimer mieux user pour le mal que pour le bien du pouvoir qu'on a reçu, c'est en abuser. De plus, cet homme est accablé de dettes, quoiqu'il soit pauvre et qu'il manque de tout. Que votre autorité ordonne qu'on les acquitte avec les biens de l'évêché; car il est dur pour quelqu'un d'être à la fois privé de sa dignité et écrasé sous le poids de ses dettes.

LETTRE CCXLVII.

(Écrite vers l'an 1146.

AU MÊME, POUR L'ARCHEVÊQUE DE REIMS.

Il désapprouve comme trop précipitée et trop sévère la sentence rendue contre Samson, archevêque de Reims, pour lui retirer l'usage du pallium.

A son très-tendre père et seigneur, à Eugène, par la grâce de Dieu Souverain Pontife, Bernard, dit abbé de Clairvaux, le peu qu'il est.

1. Que Dieu vous pardonne, qu'avez-vous fait? Vous avez couvert de confusion le visage d'un homme plein de modestie; vous avez humilié à la face de l'Église celui même dont l'Église fait l'éloge. Vous avez réjoui tous ses ennemis; mais combien de personnes n'avez-vous pas attristées? Il n'y a pas de bornes à cette affliction, parce que ses amis sont innombrables. Cher à Dieu et aux hommes, il subit le châtiment d'un grand crime sans avoir été convaincu d'aucun, sans en avoir confessé un seul. Nous avons un Phinées, nous ressentons les effets de son zèle, l'Israélite est massacré, mais il n'était point avec une Madianite. On lui impute d'avoir couronné le roi [1], mais il ne croit pas avoir dépassé en cela l'étendue de ses priviléges. On lui reproche d'avoir osé célébrer sciemment les saints mystères dans une église interdite; il le nie. Il prouvera le premier point quand le temps en sera venu, et il se justifiera du second. Cependant, soit. Considérons comme établi tout ce qu'il a été permis ou tout ce qu'il a plu à ses adversaires de dire contre lui en son absence. Devait-il pour ce seul abus être si durement frappé, être si sévèrement réprimandé, après tant d'actions dignes d'éloges? Peut-être même auriez-vous considéré comme une vertu, qu'il n'eût péché qu'une fois, si son jugement était sorti de votre bouche et non de celle de ses ennemis. D'ailleurs, que fallait-il faire dans cette difficile conjoncture? On était dans un jour solennel, devant une cour en fête, en présence d'un jeune roi, et il s'agissait, ce qui est plus que tout cela, d'une affaire de Dieu, c'est-à-dire de l'expédition de Jérusalem pour laquelle tout ce monde était rassemblé. Assurément, toutes ces circonstances ne permettaient en aucune façon qu'on s'abstînt de célébrer la messe et de remettre solennellement au roi la couronne, avec les honneurs qui lui

[1] III Rois, XXI, 27-29. — [2] Matt., XXIII, 12.

[1] Louis le Jeune fut couronné plusieurs fois. Une première fois à Reims, du vivant de son père, il reçut la couronne des mains du pape Innocent en 1131. Orderic Vitale, livre XIII, sur l'année 1138, parle d'un second couronnement qui eut lieu à Bourges et il s'exprime ainsi : « L'an 1138, le jour de Noël, Louis, roi des Français, fut couronné à Bourges, au milieu d'un grand concours de nobles et de gens de basse condition, venus de toutes les provinces. Les évêques métropolitains et leurs suffragants se réunirent en cette ville avec les consuls et les dignitaires, et promirent obéissance au nouveau roi. » Orderic l'appelle le nouveau roi parce qu'il fut alors couronné comme roi d'Aquitaine, après la mort de son père. Il fut couronné une troisième fois par Samson, archevêque de Reims, avant l'expédition de Jérusalem, probablement pour recevoir de ses sujets au moment de son départ le serment de fidélité. Horstius pense que ce troisième couronnement eut lieu à Chartres, où se régla l'expédition de Jérusalem. Mais on voit par notre lettre et par celle du Pape Eugène III, que le couronnement eut lieu à Bourges. Ces lettres montrent que les archevêques de Reims revendiquaient le droit de couronner les rois en quelque lieu que se fît la cérémonie. Pierre de Bourges et Yves de Chartres refusaient de reconnaître ce privilége. Mais saint Bernard, loin de le contester, paraît au contraire l'admettre. Ce privilége leur fut confirmé en 1190 par une décision de Louis VII, approuvée par des bulles des papes Alexandre III et Innocent III. (Voyez sur ce sujet l'ouvrage très-complet du père Marlot, grand prieur de Saint-Nicaise de Reims, *sur le couronnement des rois de France*, publié en 1654 en français.)

Quant au pallium que le Souverain-Pontife avait interdit à Sam on, il était alors estimé à un si haut prix, que saint Bernard eût mieux aimé qu'on lui retirât le droit de célébrer la messe, plutôt que cette marque d'honneur fût retirée à l'archevêque de Reims; et saint Malachie de son côté fit deux fois le voyage d'Irlande à Rome pour l'obtenir.

sont dus. Il n'était même pas convenable de la part de l'archevêque de Bourges d'empêcher que le roi ne reçût cet honneur.

2. Puisque les choses se sont ainsi passées, nous pensons qu'il y a place pour la miséricorde, car une si grande nécessité justifie ce Prélat de toute faute d'orgueil. Avez-vous donc le pouvoir de frapper ainsi, et n'avez-vous pas celui de guérir? Vous savez qui a dit : *Je frapperai et je guérirai*[1]. A Dieu ne plaise que vous ne teniez pas le langage, surtout le langage de clémence, de celui dont vous occupez la place. Ainsi que, pour cette fois seulement, la flèche de Jonathas revienne en arrière et s'il est nécessaire, qu'elle soit plutôt lancée contre moi. J'aurais supporté plus facilement, je l'avoue, qu'on m'interdît la célébration de la messe, que de voir retirer à l'archevêque l'usage du pallium. Il est encore un point qui ne doit pas peu arrêter votre pieuse sévérité en cette affaire, c'est qu'elle pourrait donner à votre fils, le roi Louis, une raison de se blesser et de s'irriter vivement en voyant qu'il a été lui-même toute la cause de ce mal. Cela ne convient pas en ce temps-ci; il est à craindre que le bien entrepris sur votre conseil par ce monarque, avec une grande et généreuse résolution, n'ait pas, ce qu'à Dieu ne plaise! un heureux succès, s'il le poursuit au milieu du scandale et avec le trouble dans l'âme. Pour le reste, vous avez ordonné, j'ai obéi, et l'autorité de celui qui me commandait a rendu mon obéissance féconde. Car j'ai parlé, j'ai annoncé et leur nombre s'est accru au-delà de toute mesure. Les villes et les bourgs deviennent déserts; sur sept femmes à peine en est-il une qui trouve un mari, et il ne reste partout que des veuves, dont les époux sont vivants.

LETTRE CCXLVIII.

(Écrite l'an 1146.)

Il avertit le Souverain-Pontife de ne pas prêter trop facilement l'oreille à l'évêque de Séez, malgré les supplications de celui-ci pour rentrer dans son évêché.

1. Je n'ai pas l'habitude, comme beaucoup de personnes, de recourir à des préambules, ni à des détours pour vous parler; je vais droit au but. Un séducteur s'est rendu près de vous pour tromper quelqu'un, je suppose, mais à Dieu ne plaise que ce soit vous; car cela ne pourrait avoir lieu sans dommage et très-grand dommage pour beaucoup de personnes. De même qu'il est toujours mal de tromper, de même aussi il est mal le plus souvent de se laisser tromper par un méchant. Mais il existe des différences selon les personnes qui sont trompées et les faits où elles le sont. Plus votre puissance et votre dignité sont grandes, plus la surprise où l'on peut vous jeter est non-seulement dangereuse, mais encore honteuse, surtout dans les affaires de l'Église. Si par exemple ce petit renard rusé de Séez vous circonvenant et vous charmant par ses artifices, comme il médite de le faire, parvient à rentrer avec votre autorité dans la vigne du Seigneur des armées, dont il a en peu de temps ravagé la plus grande partie, avec quelle malice, je vous le demande, n'exercera-t-il pas sa fureur sur ce qu'il a laissé? Hélas! il dévorera ce qui reste; car après être parti comme un renard, il reviendra comme un lion, et ce n'est plus sa ruse, mais sa cruauté qu'il exercera, tant sur le clergé que sur le peuple. Il faut veiller sur ses artifices, de crainte qu'ils ne dégénèrent à la fin en fureur.

2. Ne vous laissez donc pas toucher par son aspect lamentable, par ses habits grossiers, par son visage suppliant, par ses yeux baissés, par ses paroles humbles, ni même par ses petites larmes, qui, savantes dans l'art du mensonge, coulent à sa volonté, comme on le rapporte. Toutes ces choses ne sont que le dehors et vous savez qui a dit : *Ne jugez point d'après la surface*[1]. De tels faits sont les apparences, mais non pas toujours l'essence de la piété. Ce sont ces vêtements de brebis que les loups, comme nous l'apprend le Seigneur, prennent fréquemment pour faire un plus grand carnage de brebis, celles-ci ne se cachant point, tandis qu'ils viennent sans être aperçus[2]. Voilà pourquoi quelques-uns des nôtres même vous ont écrit en faveur de cet homme. Circonvenus par de pareils mensonges, ils ont peu réfléchi à cette parole si vraie et si prudente du Sage : *Il y en a qui s'humilient avec malice et dont le cœur est plein de tromperie*[3]. Ne vous arrêtez donc pas à ses paroles, ni à ses manières, interrogez ses œuvres; vous le connaîtrez à ses fruits. On dit de lui beaucoup de choses graves, on les répétera même en face de lui, s'il y a quelqu'un pour examiner et pour juger l'affaire. Je ne veux pas rapporter tout ce que j'ai appris. Il ne faut en effet ni tout croire, ni tout rejeter. Je n'expose brièvement qu'une seule conjecture; à vous de juger si elle a quelque certitude. Pourquoi s'est-il soustrait aux juges qu'on lui a donnés? Accuse-t-il les personnes? elles

[1] Deut., XXXII, 39.

[1] Jean, VII, 24. — [2] Matth., VII, 15. — [3] Eccl., XIX, 23

ne sont pas suspectes. Allègue-t-il l'incommodité du lieu? c'était dans son pays, au milieu de ses parents : là, à peu de frais, sans grand déplacement, toute l'affaire pouvait s'expliquer facilement et commodément. Il ne reste donc plus qu'à supposer que cet homme, par ruse, a fui la multitude de ses accusateurs à qui leur pauvreté ne permet en aucune façon de le suivre hors de leur patrie. Nous rendons grâce au seigneur évêque de Lisieux qui, pris du zèle de la maison du Seigneur, n'a épargné ni ses peines, ni sa bourse. C'est un bon frère, qui a soin de donner une postérité à son frère défunt [1]. Témoignez-lui, vous aussi, votre reconnaissance, car sa sollicitude ne semble pas peu servir à votre réputation; c'est par là que le méchant sera convaincu et renversé; ce qui fera votre gloire.

LETTRE CCXLIX.

(Ecrite l'an 1145.)

AU MÊME.

Il lui recommande le prieur de la Chaise-Dieu qui avait été élu évêque de Valence, et qui en était digne.

Si la rareté donne du prix aux choses, rien dans l'Église n'est plus précieux, ni plus désirable qu'un bon et fidèle pasteur : c'est là l'oiseau rare. Aussi dès que l'occasion se présente et qu'on trouve un homme de cette sorte, il faut aussitôt mettre la main sur lui et redoubler d'efforts pourque ni par violence ni par adresse les méchants ne parviennent à empêcher une promotion avantageuse. Nous avons appris que le prieur de la Chaise-Dieu [2] a été élu au siége de Valence avec le consentement du clergé et du peuple. Je serais surpris qu'il ne fût pas propre aux fonctions auxquelles il est appelé. Si vous voulez savoir d'où vient mon espérance, c'est que ce sont des gens de bien qui le désirent, et qu'un homme qui leur plaît ne peut pas ne pas être homme de bien. J'ai une autre preuve de sa probité qui ne me semble pas moins forte, c'est qu'il déplaît aux méchants de son pays. Il convient à votre sainteté d'approuver le choix des gens de bien, de crainte que si on venait à s'en écarter, on ne fût exposé par les efforts et l'accord des méchants à en recevoir un autre dont vous ne voudriez pas.

[1] Arnulfe, évêque de Lisieux, s'efforçait de soutenir la règle de saint Augustin, que son frère Jean, évêque de Seez, avait donné à ses chanoines séculiers, et que le successeur de Jean avait gravement ébranlée. C'est ce que saint Bernard appelle donner des enfants à son frère défunt. Arnulfe travailla plus de vingt ans à cette œuvre. Jean, frère d'Arnulfe, mourut en 1143. On lui donna pour successeur Gérard, deuxième du nom, chanoine séculier, auquel la Cour de Rome ne laissa pas exercer ses fonctions qu'il n'eût fait profession dans ce même ordre. Mais cet évêque avait conçu le détestable projet de détruire cette institution des chanoines réguliers. C'est là ce qui excite les reproches de saint Bernard.

[2] A la mort de saint Jean, évêque de Valence, en Dauphiné, l'an 1145, le prieur de la Chaise-Dieu, nommé Orilbert, fut élu pour lui succéder. La lettre ci-dessus, ainsi que la lettre 170, fut écrite pour le soutenir.

LETTRE CCL.

A BERNARD, PRIEUR DE PORTES [1].

Que des religieux ne doivent pas supporter avec tant d'impatience le refus de confirmation fait à l'élection du frère Natalis comme évêque ; que ce refus n'est pas l'œuvre de saint Bernard ; que le pape aura craint sans doute que les défauts de la jeunesse ne donnassent prise à la calomnie.

A ses très-révérends et très-tendres pères et seigneurs, à Bernard, prieur de Portes, et aux Saints qui sont avec lui, Bernard, dit abbé de Clairvaux : le salut dans le Seigneur.

1. J'ai vu par la réponse de Votre Béatitude que je vous avais écrit en vous montrant quelqu'émotion, ce dont vous vous êtes grandement alarmés ; mais votre crainte était vaine. Vous n'avez, très-révérends Pères, rien à redouter de votre serviteur, qui vous chérit en vérité comme des amis, et qui vous regarde comme des saints. Peut-être dans votre affection paternelle avez-vous eu peur, non de moi, mais pour moi ; vous avez craint de me trouver irrité contre vous sans raison, ou avec raison, mais plus qu'il ne convenait. J'avoue que j'ai été ému, non contre vous, mais pour vous, et encore assez légèrement. Si c'est là de la présomption, je n'en mettrai pas à confesser mon tort et vous me remettrez ma faute. Pardonnez moi, je suis ainsi : le zèle de votre maison me dévore. Je ne supporte pas, autant qu'il dépend de moi, que l'éclat d'une si grande sainteté pâlisse, car je suis bien loin de redouter qu'il se perde. Dans un corps plein de beauté, non-seulement la maladie, mais une simple tache déplait. Or, il n'est pas d'un bon aspect qu'un saint supporte avec inquiétude l'humiliation, puisqu'il est même imparfait de ne pas s'en

[1] Bernard de Portes, le deuxième du nom, le même qui ayant quitté en 1142 le siége de Belley, revint à la Chartreuse de Portes, et y fut nommé prieur en 1147, pour remplacer un autre Bernard qui s'était démis de cette dignité. (Voyez la note de la lettre 153.)

glorifier et s'en réjouir. Dans la vie parfaite une imperfection qui apparaît est une tache. C'est cette tache qui m'a déplu dans le frère Natalis. Quoi donc! même s'il a été pur devant Dieu ? Oui, car il faut veiller à faire le bien également devant les hommes.

2. Mais, direz-vous, ce n'est pas lui qui a supporté ce refus avec peine, c'est nous. Cela revient au même. Je vous redirai ce que je pense. Je ne vois pas pourquoi cet événement vous aurait été pénible, sinon parce que vous avez cru qu'il en avait été peiné. Jugez s'il convenait qu'il le fût, surtout dans la vie nouvelle qu'il mène. Car, soit dit sans le blesser, il n'était pas autrefois à l'abri du soupçon. Était-il conpable? il faut laisser ce point à sa conscience. Et peut-être le seigneur Pape a-t-il pensé à cela quand il a, comme vous le dites, refusé d'approuver son élection? Il a craint, je suppose, la langue des envieux, il a redouté la promotion prématurée d'un religieux si nouveau, afin, je le répète, que les méchantes langues ne pussent pas dire qu'on donnait à ce religieux le fruit qu'il avait toujours désiré. Mais quelle qu'ait été l'intention du seigneur Pape, sachez que j'ai ignoré son dessein, et que personne ne dise qu'il a agi en cela d'après mes inspirations. En ce qui me concerne, je suis résolu, dès que j'en trouverai l'occasion, non-seulement à ne pas empêcher, mais encore à aider de toutes mes forces et des deux mains, comme on dit, la grâce qui est en ce religieux à porter des fruits pour Dieu. Qui me donnera de voir des hommes instruits et saints, placés comme pasteurs à la tête des Églises de Dieu, ou sinon dans toutes ces Églises, dans le plus grand nombre d'entre elles, ou au moins dans quelques-unes ? Qu'importe que ce jeune homme ait fait autrefois quelque trait de jeunesse, comme on le rappelle ? Ce vieux temps est passé et tout est renouvelé. Il a été enseveli une seconde fois avec le Christ par le baptême de sa profession religieuse [1]. Est-ce moi qui rappellerai des vices depuis longtemps oubliés?

3. Que si l'abbé de Chésy [2] ou celui de Troyes [3] vous ont écrit durement, comme on le rapporte, j'en ai éprouvé de la peine dès que je l'ai appris et quand j'en trouverai l'occasion je ne le leur cacherai pas, autant que me le permettront la charité et l'intimité qui m'attachent à eux à raison de leur piété. Je rends grâces à Dieu qui vous a donné de ne pas vous laisser vaincre par le mal, mais de vaincre le mal par le bien et de ne pas leur répondre injure pour injure et malédiction pour malédiction. Quant aux lettres que vous m'aviez écrites auparavant contre ces deux abbés, sachez bien que ce n'est ni par ma volonté, ni par mes soins qu'ils en ont eu connaissance. En voilà assez sur ce sujet.

4. Il est temps que je pense à moi. Ma vie monstrueuse, ma conscience alarmée crient vers vous, car je suis en quelque sorte la chimère de mon siècle. Je ne vis ni comme un clerc ni comme un laïque ; depuis longtemps j'ai mis de côté la règle du moine en en gardant l'habit. Je ne veux pas vous écrire à mon sujet ce que vous avez appris par d'autres, je suppose : ce que je fais, à quoi je m'applique, au milieu de quels périls je me trouve en ce monde, ou plutôt dans quel précipice je suis jeté. Si vous n'en savez rien, informez-vous-en, je vous prie, et d'après ce que vous apprendrez, donnez-moi vos conseils et l'appui de vos prières.

[1] Saint Bernard avec d'autres Pères de l'Église, considérait la profession religieuse comme un second baptême.

[2] Est-ce cet abbé Simon auquel est adressée la lettre 273 ?

[3] Pierre de Celle.

LETTRE CCLI.

(Écrite l'an 1147.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

Il le prie de pardonner aux religieux de Baume [1] qu'il avait justement punis et de les réconcilier avec ceux d'Autun.

A son très-tendre père et seigneur, à Eugène, par la grâce de Dieu Souverain-Pontife, frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : le peu qu'il est.

Les religieux de Baume ont commis une faute grave, mais elle n'est pas restée impunie. Toute l'Église vous doit à ce sujet des éloges et des actions de grâces, parce que vous n'avez pas gardé le silence, que vous n'avez pas dissimulé, que vous ne vous êtes pas endormi. Vous vous êtes irrité comme vous le deviez; vous avez frappé, mais pour guérir. Maintenant, si mon seigneur oublie de pardonner et qu'il contienne ses miséricordes dans sa colère, d'où viendra la guérison? Aussi nous attendons avec

[1] Ce crime des religieux de Baume, monastère du diocèse de Besançon, est relaté dans deux lettres du pape Eugène, l'une à Humbert, archevêque de Besançon, l'autre à Guillaume de Guy, comte de Mâcon. L'abbaye de Baume fut réduite au rang de simple prieuré « à cause de ce forfait horrible et exécrable, de ce mépris inouï envers la Cour de Rome, et envers Osbert son maître bien-aimé ». Le rang d'abbaye fut plus tard rendu au monastère de Baume.

confiance que la pitié succèdera au jugement, afin que nous puissions chanter devant le Seigneur la miséricorde et la justice. Nous le savons, oui, nous le savons, le Vicaire[1] ne s'écartera pas des traces de Celui qu'il représente, puisque ce dernier dit : *Si quelqu'un me sert, qu'il me suive*[2]. Or le Prophète dit de lui : *Qui sait si Dieu ne se retournera pas, ne pardonnera pas, et ne laissera pas après lui la bénédiction*[3]? C'est cette bénédiction que nous avons la hardiesse de réclamer de vous, en nous appuyant sur votre dernière lettre. Il ne convient pas que vous perdiez l'innocent avec l'impie. Or ceux qui ont fait le mal ont été chassés. Que reste-il donc à faire, sinon à sauver les autres? Pourquoi ne sauverait-on pas ceux qui vous ont obéi et qui ont obéi à votre prédécesseur, à Paul qui disait : *Otez le mal du milieu de vous*[4]. Ainsi, ayez pitié d'eux, et que l'iniquité des pécheurs ne nuise pas à la justice des innocents. Je vous dis cela, parce que le procès qu'ils ont avec les religieux d'Autun est soumis à Votre Majesté et qu'ils craignent de pâtir pour l'iniquité de leurs frères. Nous vous supplions surtout de donner vos soins à rétablir entre eux la concorde et la paix. Nous leur voulons du bien aux uns et aux autres et nous croyons qu'un accommodement leur convient à tous.

LETTRE CCLII.

(Écrite l'an 1147.)

AU MÊME, SUR L'ARCHEVÊQUE D'YORK.

Il lui demande de faire enfin exécuter la sentence rendue depuis longtemps par Innocent contre l'archevêque d'York, de crainte qu'on n'impute à la tolérance du Pape les crimes du prélat.

L'ambition frustrée devient cruelle; désespérée, elle devient furieuse. Cet homme court au lacet fatal[5]; il avance l'exécution de la juste sentence de condamnation rendue déjà depuis longtemps contre lui. Les péchés qui ont motivé cette sentence sont maintenant manifestes. Cet arbre maudit et couvert d'épines, appelle à lui la main qui doit l'abattre et il excite contre lui-même la coignée qui hésite encore. Hélas! qu'il eût été plus juste de le faire tomber autrefois, que de le laisser debout contre tout droit et toute loi, pour qu'il renverse ces saints! Il n'eût pas été maintenu, qu'il ne les eût pas renversés[1]. Sans doute ils sont tombés dans leur innocence et pour la justice, et ils sont maintenant dans un état meilleur; mais on demandera certainement compte de leur sang innocent à ceux qui ont prêté furtivement leur appui à cet arbre si funeste pour l'empêcher de s'abattre. De la terre le sang des saints crie contre eux, tandis que les âmes de ces saints sont entre les mains de Dieu à l'abri des persécutions de l'iniquité. Mais ils étaient mes propres entrailles; elles ont été déchirées, et mes discours ne peuvent pas me consoler. Quand bien même d'ailleurs mes paroles pourraient m'apporter quelque secours ou quelque soulagement, la douleur les paralyse, le chagrin les arrête, les sanglots les interrompent. Écoutez cependant, ou plutôt lisez un mot, un dernier mot que je puis encore plutôt écrire que prononcer. Si cet homme reste debout, ô douleur! il est à craindre que sa conservation ne soit votre perte, car tous les mauvais fruits qu'il continuera de produire, et un mauvais arbre ne peut en donner d'autres[2], ne lui seront plus imputés, mais le seront justement à vous-même.

LETTRE CCLIII.

(Ecrite l'an 1150.)

A L'ABBÉ DE PRÉMONTRÉ[3].

Il répond avec tranquillité à une lettre fort dure qu'il avait reçue des religieux de Prémontré. Il leur rappelle les bienfaits qu'il leur a rendus; il réfute quelques-uns de leurs griefs et déclare qu'il sera toujours leur ami.

1. J'ai entendu vos plaintes et j'ai tremblé. Vous écrivez, en effet, contre moi de dures

[1] Le Pape est clairement appelé ici le Vicaire de Jésus-Christ. Ordinairement il était appelé Vicaire de saint Pierre.
[2] Jean, XII, 26. — [3] Joel, II, 14. — [4] I Cor., V, 13.
[5] Allusion à Judas.

[1] Saint Bernard parle de la ruine du monastère de Fontaine en Angleterre, ruine qui fut accomplie par les partisans de l'intrus Guillaume. Le moine Serlon raconte éloquemment ce fait dans son Histoire de ce monastère. (Voyez *Monastici anglicani*, t. I, p. 747.
[2] Matth., VII, 18.
[3] L'abbé de Prémontré était alors Hugues, autrefois chapelain de l'évêque de Cambrai, devenu ensuite le premier disciple de saint Norbert et son successeur dans le gouvernement de l'ordre. Il est fait de lui un grand éloge, non-seulement dans la Vie de saint Norbert, mais encore dans l'ouvrage de son homonyme, Hugues, chroniqueur de saint Martin d'Auxerre. Le moine Herman de Laon, dans son *Histoire des miracles de sainte Marie*, liv. 3, chap. 6, 8 et 10, en parle également d'une façon très-flatteuse ainsi que de saint Norbert qu'il va jusqu'à mettre au-dessus de saint Bernard, tant parce qu'il était le fondateur de son ordre que parce qu'il avait institué une congrégation de religieuses qui en comptait alors 10,000. (Voyez nos notes sur les lettres 35 et 56.) Dans beaucoup de manuscrits à la place de notre lettre sont les lettres 123 et 124, et la nôtre est renvoyée après la lettre 296.

choses; mais il s'en faut que votre lettre soit aussi raisonnable qu'elle est terrible. Quel a été mon tort? Est-ce d'avoir toujours aimé vos personnes, d'avoir protégé votre Ordre, de l'avoir propagé partout autant que je l'ai pu? Si vous n'en croyez pas mes paroles, mes œuvres en font foi. Certes, ma conscience m'assure que j'aurais plutôt eu droit à vos éloges. Mais puisqu'il vous plaît de parler et d'écrire d'une façon tout opposée, j'élèverai la voix pour me défendre par le témoignage des faits. Cela sans doute est pénible. J'aurai l'air de reprocher mes bienfaits, ce qui ne me convient aucunement. Je manquerai à la sagesse, c'est vous qui m'y forcez. A qui de vous ou des vôtres, notre appui a-t-il jamais été nécessaire et a-t-il fait défaut? Et d'abord, ce lieu de Prémontré [1] dans lequel vous habitez, il a été à nous, et c'est de notre générosité que vous le tenez; car le frère Guy [2], c'est le nom du premier habitant du lieu, nous l'avait donné par l'intermédiaire de l'évêque. Ensuite, c'est surtout grâce à nos soins que les religieux de Beaulieu [1] se sont associés à vous. Le roi Baudouin, quand il vivait encore, nous a donné à Jérusalem le lieu de Saint-Samuel [2] et mille écus d'or pour y bâtir; vous occupez le lieu et vous avez reçu l'argent que nous vous avons donnés. Beaucoup de personnes savent combien d'efforts j'ai faits pour vous obtenir l'église de Saint-Paul [3] auprès de Verdun et vous savez vous-même comment j'ai réussi. Si vous ne le reconnaissez pas, nos lettres au pape Innocent, d'heureuse mémoire, existent encore et sont des juges fidèles et comme des témoins vivants de cette affaire. Nous avons concédé aux religieux de Sept-Fontaines [4] le lieu qu'ils ont habité d'abord et qui se nommait Francevals.

2. Quel est de tous ces points celui qui vous donne l'envie de rompre avec vos amis? Est-ce afin de nous rendre le mal pour le bien, que vous nous menacez de briser le traité [5], de renoncer à la paix, d'abandonner toute relation, de déchirer notre alliance? Mais soit, ce n'est pas pour mes bonnes actions que vous me jetez la pierre, c'est pour l'injure que je vous ai faite, en accueillant le frère Robert qui était de votre Ordre, et en lui remettant l'habit monastique. Je ne le nie pas, il est chez nous, mais je croyais vous avoir donné à ce sujet toute satisfaction en vous exposant de vive voix sincèrement, et cela plus d'une fois, les raisons, les circonstances, la nécessité de cette réception. Puisque vous n'êtes pas encore

[1] On discute sur l'étymologie de Prémontré. Quelques auteurs disent que ce nom vient de ce que cet Institut aurait été divinement inspiré et montré à l'avance par une révélation à son fondateur. Mais ce paraît être là une fable. On voit dans la Vie de saint Norbert, chap. 17, que le lieu de la fondation portait déjà ce nom avant lui; car il est dit que saint Norbert avait choisi un lieu solitaire et désert appelé Prémontré par les anciens; ce fait est également affirmé par le moine Herman. Ce que saint Bernard dit, que c'était lui qui avait fait aux religieux de saint Norbert la concession du lieu de Prémontré, paraît contredit par les lettres de fondation de Prémontré, faites sous le nom de Barthélemy, évêque de Laon : dans ces lettres, le lieu susdit est indiqué comme ayant appartenu aux moines de Saint-Vincent, et comme concédé à saint Norbert par Barthélemy qui le tenait d'Adalbéron, abbé de Saint-Vincent, et de Seifrid, son successeur. Ce fait est rapporté par Herman, livre 3, *des Miracles de sainte Marie de Laon*, chap. 4.

Cependant ce qu'affirme saint Bernard mérite considération. Voici la conciliation: Le monastère de Prémontré ne resta pas dans le lieu primitif où saint Norbert l'avait établi. Hugues, successeur de Norbert, et auquel notre lettre est adressée, le transporta dans une autre partie de la montagne. Le moine Herman raconte ainsi cette translation : « Hugues voyant que cette petite église (sans doute celle qui avait été donnée par les moines de Saint-Vincent) ne pouvait pas suffire pour contenir une si grande multitude qui, par la grâce de Dieu, s'accroissait de jour en jour, et sachant en outre que le seigneur Norbert avait eu la révélation qu'il faudrait construire une église plus grande de l'autre côté de la montagne, tint conseil avec ses religieux, et les pria d'aller trouver l'évêque Barthélemy, père et fondateur du monastère, pour qu'il vînt poser la première pierre de la nouvelle église. » Rien ne s'oppose donc à ce que le premier terrain ait été concédé par les moines de Saint-Vincent, tandis que le second leur aurait été donné par saint Bernard, qui l'aurait obtenu lui-même de Guy.

[2] Nous lisons dans l'histoire de Vic, près de Valence, qui se trouve au tome XII du *Spicilége*, p. 534, que Wido ou Guy, originaire de la Bretagne et prêtre, après avoir cédé sa solitude de Prémontré, s'était retiré à Vic où il avait jeté les fondements d'un monastère qu'il soumit à Walter, abbé de Saint-Martin, près de Laon.

[1] Beaulieu de l'ordre de Prémontré dans le diocèse de Troyes. Les religieux de Prémontré y succédèrent en 1140, à des chanoines réguliers. La lettre 407 est adressée à Odon, abbé de ce lieu.

[2] Geoffroy, au livre III de la *Vie de saint Bernard*, n° 22, s'exprime ainsi au sujet de ce lieu: « Enfin, saint Bernard comme une vigne très-féconde étendit partout ses rejetons, excepté sur la terre de Jérusalem où il ne consentit pas, bien qu'un lieu lui eût été préparé par le roi, à envoyer ses religieux, à cause des expéditions des infidèles et des rigueurs du climat. » Comparez la lettre 175 au Patriarche de Jérusalem, qui lui offrait ce lieu, et la lettre 355 par laquelle il recommande à la reine de Jérusalem les religieux de Prémontré.

[3] Voyez sur le monastère de Saint-Paul la note de la lettre 178.

[4] Sept-Fontaines, près de Mont-Clair, dans le diocèse de Langres.

[5] Manriquez parle de ce traité passé l'an 1142, entre les religieux de Cîteaux et ceux de Prémontré, dans un but de paix. Il devait y avoir au moins deux lieues d'intervalle entre les monastères des deux ordres, au moins une lieue entre leurs granges ou fermes. C'est pour cela que saint Bernard dit que la maison de Basse-Fonts avait été construite en dehors des limites convenues. Cette maison avait été fondée en 1143, dans le diocèse de Troyes.

apaisé et que vous aimez à revenir sur ce dont je m'étais justifié, je n'hésiterai point à vous répéter ce que je vous ai déjà répondu.

3. Je n'ai jamais sollicité en aucune façon le frère Robert à sortir de chez vous ; tout au contraire il le désirait depuis plusieurs années, et je l'ai retenu non pas une fois, mais souvent. Comment enfin pouvez-vous me soupçonner de vous avoir enlevé ce religieux, quand c'est par mes conseils et mes exhortations que vous avez maître Othon ? Si vous ne le savez pas, interrogez-le; autant que je puis le connaître, il ne le niera pas. Je pourrais peut-être vous en citer encore beaucoup d'autres, venus ou rentrés chez vous, et que vous n'auriez pas aujourd'hui, si nous ne les avions engagés ou contraints à être des vôtres. Je m'arrête, non que la matière me manque, mais, riche de preuves, je ménage votre confusion. Moi-même j'ai trouvé dans vos cloîtres des religieux qui, touchés de componction et convertis en entendant notre prédication, s'étaient décidés à venir chez nous ; puis, sollicités par les vôtres, ils avaient reculé et avaient été accueillis et retenus dans votre Ordre et sous votre habit. Mais ensuite, tourmentés par leur conscience, ils voulaient en sortir ; et ils en seraient sortis, je crois, s'ils n'eussent été affermis, non-seulement par notre consentement, mais encore par nos conseils.

4. A présent, puisque vous voulez l'entendre une seconde fois, écoutez de quelle façon j'ai reçu à la fin le frère Robert. Le seigneur Pape me l'a ordonné, sur ses sollicitations et sur celles de ses amis. Le Pape ajoutait qu'il avait obtenu par une prière, afin qu'on ne dise pas qu'il l'avait arraché par un ordre, votre consentement et celui de l'abbé. Vous le niez, que nous importe, cela le regarde. S'il vous plaît d'accuser de mensonge le saint et Souverain Pontife, excusez nous ; mais pour nous, nous considérons comme un crime de ne pas ajouter foi à une sainteté si grande et de ne pas obéir à une telle majesté. Au surplus, le vénérable abbé Godescalc, qui est des vôtres, et qui vous avait été envoyé par le seigneur Pape pour cette affaire, n'a certainement pas nié qu'il ait remporté de chez vous la liberté de ce religieux et votre consentement spontané à ses désirs.

5. Il n'y a pas non plus de quoi nous attaquer au sujet du frère Fromond [1], puisque je ne l'ai pas reçu sans le libre consentement de son abbé. Votre lettre si amère montre même que vous le saviez ; car vous nous reprochez seulement de n'avoir pas attendu le consentement du chapitre, comme si cela avait été exigé par nos mutuelles conventions, ou que l'émancipation d'un religieux regardât le chapitre et non pas plutôt seulement son abbé.

6. Vous ajoutez encore que nous avons abattu une maison appartenant à vos frères de Basse-Fonts, quoiqu'elle fût en dehors des limites que nous avons fixées. Mais plût à Dieu qu'avant de nous accuser, vous eussiez demandé à ces frères, non-seulement qui avait renversé la maison, mais encore pour quelle cause elle avait été détruite. Ils ne vous auraient pas caché la vérité de cette affaire, nous en avons l'assurance. Apprenez-la de nous en ce moment et vous les interrogerez ensuite, si cela vous plaît. Ils avaient commencé, pour établir quelques-unes de leurs sœurs, à bâtir en ce lieu, loin de leur abbaye, mais dans le voisinage de deux granges de notre maison et près des pâturages de nos moutons. Nous les avons priés, comme étant leurs amis et comme ne leur ayant peut-être pas été inutile, de ne pas préparer pour nos religieux et pour les leurs un germe de scandale et un principe de division qui passerait à nos successeurs. Ils n'en ont pas moins continué à construire. Voilà quelle a été toute notre violence, et voilà comment nous avons abattu cette maison. Si prier, c'est faire violence, nous sommes inexcusables.

7. A la vérité l'évêque, il ne faut pas le nier, s'est indigné de ce qu'ils eussent osé sans le consulter, non-seulement élever un oratoire dans son évêché, mais encore construire une maison sur le domaine de son église et sur la terre de son fief ; il a voulu interrompre l'ouvrage commencé, mais en vain, car sa défense ne les a pas arrêtés. Plus tard, comme je passais par ce pays, le religieux qui était alors abbé de Basse-Fonts, vint au-devant de moi et m'apprit qu'ils avaient interrompu la construction. Mais ils l'avaient interrompue, comme je l'ai vu d'après son récit, moins à cause de nous, qu'à cause de ce chevalier qui, sous prétexte de leur avoir donné la terre, les tourmentait sur plusieurs points, en sorte qu'ils se plaignaient beaucoup de lui. Quand ils auraient cessé volontairement et par seule charité pour nous, cela n'eût point été déplacé pour leur piété et ce n'est peut-être pas sans titre que nous aurions obtenu d'eux ce service. Je m'étonne qu'une discussion ait pu naître de là, puisque cet abbé est mort, plein, si je ne me trompe, de bonne volonté et de dévouement pour nous, et que celui qui lui a succédé vient

[1] Il est question de lui dans la lettre 14.

souvent et familièrement nous trouver dans ses besoins, sans nous avoir jamais fait mention de cette plainte. Enfin, ayant été moi-même reçu plus tard avec beaucoup de bienveillance dans cette maison, je n'en ai rien entendu dire, ni par l'abbé, ni par aucun autre. Cet abbé a été depuis avec vous à Clairvaux, et tout récemment à Bar, où allait se tenir votre chapitre, c'est de là que nous sont venues ces calomnies; or, je ne me souviens pas que, ni en ce lieu, ni en aucun autre, ni vous, ni personne, m'ayez fait la plus légère allusion à ce sujet.

8. Vous vous plaignez encore qu'un frère convers d'Igny ait incendié une petite maison appartenant à vos frères de Braines; mais quelle maison ! Ce n'était qu'un abri de branchages où se tenait le religieux chargé de garder les moissons qui étaient encore sur pied dans les champs. Ainsi que nous l'avons appris par un rapport fidèle, le feu n'y a pas été mis par malice, mais parce que cette cabane occupait un espace situé dans les terres des religieux d'Igny et qu'il fallait cultiver. Enfin on l'a évaluée à peine à un écu et, si je ne me trompe, on a si bien indemnisé à ce sujet l'abbé de Braines[1], qu'il n'a pas élevé de plainte et n'a eu aucune raison d'en élever. Au surplus, si cela n'est pas, dès que vous nous l'aurez fait savoir, nous sommes prêt à vous donner toute satisfaction. Il en est de même de l'abbé de Longpont[2]; dès que nous avons appris votre plainte fondée sur ce qu'il voulait bâtir en dedans de vos limites, nous l'en avons empêché et nous croyons qu'il s'est arrêté. S'il en est autrement, il le fera, dès que nous saurons que cela n'a pas encore eu lieu.

9. Vous vous plaignez par dessus tout que notre abbé de Villiers[3] ait fait interdire l'église de Saint-Foillan[4] qui est de votre Ordre, mais il serait plus juste de vous irriter contre l'incroyable obstination de votre confrère et abbé, au sujet de cette maison de Saint-Foillan, que contre la très-équitable sévérité du Souverain-Pontife. J'ai appris, en effet, que l'animosité de ce même abbé est vivement désapprouvée par un grand nombre des vôtres, et il serait bien surprenant qu'elle ne le fût pas par vous. C'est pourquoi, je vous le dis, indignez-vous contre lui, car c'est lui qui, par sa cupidité ou par son obstination, a fait interdire à vos frères les offices divins. Cette affaire est longue, et il serait difficile d'énumérer tous ces artifices dans une courte lettre; cependant je raconterai, aussi laconiquement que possible, la cause de l'interdit. Après deux traités d'accommodement ou plus, après une sentence définitive rendue par vos abbés et par les nôtres, conformément à l'ordre de votre chapitre, on est allé à la fin trouver l'évêque de Cambrai au diocèse duquel appartient l'église de Saint-Foillan. L'évêque, voyant que l'abbé, s'obstinant dans sa résolution, violait tous les traités, a voulu, comme il le dit, le contraindre par une sentence ecclésiastique. Celui-ci, pour gagner du temps, en a appelé au Souverain Pontife. On est arrivé devant le Pape. Ce dernier ayant reconnu d'une façon indubitable et par le témoignage de vos abbés et par celui des autres religieux, que l'abbé de Saint-Foillan, non-seulement violait les conventions, mais résistait même au jugement, fit interdire son église jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction. Enfin cet abbé et vous-même, vous avez eu recours à nous, au seigneur de Cîteaux et à moi, et par vos instantes prières, vous avez obtenu, en présence même de l'évêque qui avait reçu ordre de promulguer la sentence d'interdit, qu'on chercherait encore quelque moyen d'accommodement. En l'absence de l'abbé de Villiers, l'arrangement fut discuté et l'évêque promit que, si l'abbé de Saint-Foillan s'y conformait, l'interdit serait retiré. Mais cet abbé, dès qu'il se fut éloigné, ne tint pas sa promesse; la maison dont le jugement et les conventions avaient arrêté la destruction et qui, après avoir été une première fois détruite, avait été rebâtie malgré jugement et conventions, cette maison, dis-je, n'a pas cessé d'être occupée par lui; il l'occupe encore et il en a en outre bâti une autre. Pourquoi donc l'évêque n'aurait-il pas exécuté l'ordre qu'il avait reçu du Saint-Siége de promulguer la sentence d'interdit, surtout en présence de ces prévarications multipliées ? Pour moi cependant, espérant vaincre à la fin le mal par le bien, j'ai fait retarder cette sentence jusqu'à l'octave de l'Epiphanie, pour voir si cet homme ne ferait pas quelque réflexion et ne se déci-

[1] Brene ou Brane, petite ville sur l'Aisne, à quatre lieues au-dessus de Soissons. Là était une célèbre abbaye de Prémontré consacrée à saint Évode. Non loin de cette abbaye était celle d'Igny de l'ordre de Cîteaux dans le diocèse de Reims. L'abbé d'Igny était Humbert à qui est adressée la lettre 141.

[2] L'abbaye de Longpont, de l'ordre de Cîteaux était à deux lieues de Soissons.

[3] Villiers était situé dans le diocèse de Namur, en Brabant. C'était également une abbaye de l'ordre de Cîteaux.

[4] Saint-Foillan, monastère de l'ordre de Prémontré, près de Roye dans le Hainaut. Saint Foillan était un Irlandais qui souffrit là le martyre.

derait pas, soit à exécuter la lettre du jugement, soit à se conformer à quelque arrangement. Puisse-t-il en être ainsi ! et fasse le Dieu de paix que notre paix s'arrête sur lui !

10. Puisque les choses sont ainsi, vous n'avez donc aucun sujet de vous plaindre de nous, et, selon les apparences, nous pourrions nous plaindre de vous à plus juste titre. Il vous reste à aimer ceux qui vous aiment et surtout à vous appliquer à conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix ; dans ce lien, dis-je, que l'intérêt de la paix et de la charité a consolidé entre nous pour notre utilité et non moins peut-être pour la vôtre. Il ne vous serait pas utile, il ne vous serait même pas permis, je crois, d'entreprendre de le rompre, car lorsqu'une cause est commune à plusieurs personnes, la faute de l'une d'elles ne devrait pas nuire à cette cause, et il en est ainsi dans la situation présente, quand bien même ce que vous dites contre nous serait vrai. J'ai résolu, quoi que vous fassiez, de vous aimer toujours, même si vous ne m'aimez pas. Que celui qui veut rompre avec mon amitié cherche pour cela des prétextes, je m'applique et je m'appliquerai à ne donner à aucun de mes amis de juste cause de rupture avec moi et à n'en point chercher dans les autres, car cela n'est bon que pour une amitié indifférente ou feinte. Comme d'après le prophète, *le ciment est une chose excellente*[1], vous pourrez vous dégager ou plutôt vous arracher de ces liens qui nous unissent, mais non pas m'en arracher moi-même. Je m'attacherai à vous malgré vous, je m'y attacherai malgré moi-même ; je m'y suis uni autrefois par un lien solide, par une charité sincère, par cette charité qui ne périt jamais. Quand vous vous troubleriez, je demeurerais dans la paix ; je céderais même à votre colère pour ne pas céder au démon. On m'accablera d'injures, j'accablerai de services ; je vous donnerai malgré vous, je multiplierai mes bienfaits devant votre ingratitude, je vous honorerai jusque dans vos mépris envers moi. Et maintenant mon âme est triste de vous avoir blessé par quelque cause que ce soit et elle sera triste jusqu'à ce que votre pardon l'ait consolée. Si vous tardez, j'irai, je me coucherai à votre porte, je frapperai, j'insisterai à temps et à contre-temps jusqu'à ce que je mérite ou que j'arrache votre bénédiction. Plus de la moitié de l'hiver est déjà passée et j'attends encore ma tunique[2] dont j'ai été privé jusqu'ici.

[1] Isaïe, XLI, 7.

[2] Expression symbolique pour exprimer la charité.

LETTRE CCLIV.

(Écrite l'an 1136.)

A GUÉRIN, ABBÉ DU MONASTÈRE DES ALPES[1].

Il loue le zèle que cet abbé déployait dans la vieillesse pour réformer son monastère. Il dit que la brièveté du temps ne doit pas faire obstacle à l'amour de la perfection : que dans la vie spirituelle, il faut avancer toujours et ne jamais s'arrêter.

A son très-révérend et très-vénérable père, au seigneur Guérin, abbé des Alpes, et à tous les religieux de ce monastère, le frère Bernard, serviteur de leur sainteté : qu'ils avancent de plus en plus dans la perfection.

1. Je vois véritablement en vous à ce moment, mon père, se vérifier cette parole que je me souviens d'avoir lue dans les saintes Lettres : *Lorsque l'homme a terminé, c'est alors qu'il commence*[2]. Déjà le repos était dû à votre vieillesse, la couronne à votre mérite, et voilà que, comme un soldat nouveau sous l'étendard du Christ, vous vous excitez à de nouveaux combats et que vous provoquez encore une fois l'adversaire. Vieilli et fatigué, vous osez entreprendre l'œuvre des forts, en appelant l'antique ennemi à recommencer la lutte en quelque sorte malgré lui. En effet, contre votre coutume et contre les traditions de vos prédécesseurs[3], vous renoncez sous l'inspiration divine aux dignités et aux bénéfices ecclésiastiques ; vous détruisez les synagogues de Satan, c'est-à-dire ces cellules situées hors du cloître[4], et dans lesquelles trois ou quatre frères ont coutume d'habiter sans ordre ni discipline ; vous fermez aux femmes le monastère[5] ; vous veillez avec plus de zèle qu'auparavant aux autres progrès de la piété et de la règle. Que fera le premier et le plus grand des pécheurs ? Il regardera, il s'irritera, il grincera des dents, il séchera de dépit, mais qu'importe. Pour vous au contraire, tandis qu'il sera dans la confusion, vous serez dans les consolations, et vous chanterez à votre Dieu : *Ceux qui vous craignent me verront et se*

[1] Cette lettre a été écrite en 1136, année dans laquelle le monastère des Alpes a été agrégé à l'ordre de Cîteaux.

[2] Eccl., XVIII, 6.

[3] C'est-à-dire les adoucissements à la règle introduite par les anciens religieux.

[4] Ces cellules étaient funestes à la règle qui ne pouvait être observée avec un nombre de religieux aussi restreint.

[5] C'est-à-dire l'église ; chez les Bénédictins les femmes sont également exclues de la clôture. Les Cisterciens n'admettaient pas même les religieux étrangers dans leurs églises. (Voy. *Orderic Vitale*, liv. VIII, p. 714.) Les Chartreux n'admettaient au chœur que les hôtes qui étaient des religieux. (Voy. *Statuts de Guigues*, chap. 10.)

réjouiront, parce que j'ai mis en vos paroles toute mon espérance[1]. Il n'y a pas à craindre que celui qui ne succombe pas, même sous le poids de l'âge, soit vaincu par l'ennemi. Le courage triomphe des années, les saints désirs brûlent dans le cœur quand déjà le corps se glace; tandis que les membres s'affaissent, l'énergie de la volonté subsiste sans atteinte et l'esprit plein d'ardeur ne sent point les faiblesses de la chair qui se ride. Il ne faut pas s'en étonner. Pourquoi donc craindrait-il que la vieille maison tombe en ruine, l'homme qui voit l'édifice spirituel s'élever chaque jour vers le ciel et s'achever pour l'éternité? Il sait avec certitude que si cette habitation terrestre est détruite, il en aura dans les cieux une autre qui est éternelle et qui n'est pas construite par les hommes, mais par Dieu[2].

2. Mais, dira-t-on, si cet homme est surpris par la mort avant que son édifice spirituel soit terminé, que fera-t-il? Celui qui est parfait n'a plus de progrès à faire, mais celui qui progresse est convaincu par là de n'être pas parfait. A cela nous pouvons répondre avec toute l'assurance de la foi. Nous dirons, en effet: *Ayant peu vécu, il a rempli une longue carrière*[3]. C'est une longue carrière, en effet, que celle qui comprend tout. L'homme n'a-t-il pas traversé tous les temps, quand il est arrivé à l'éternité? Ces temps ne s'apprécient point à la longueur de la vie, mais à celle de la vertu, c'est-à-dire, que celui qui a pu parcourir cette carrière, non par la multiplicité de ses années ou par le nombre de ses jours, mais par l'ardeur de son cœur et par un désir inextinguible d'avancer toujours, a prolongé à bon droit sa vie par ses mérites. Il retient par sa vertu ce que le temps lui a ravi. Or la vraie vertu ne connaît pas de terme et le temps ne la borne pas, d'où cette parole : *La charité ne finira jamais*[4]; et cette autre: *La patience des pauvres ne sera pas frustrée pour toujours*[5]; et encore: *La crainte du Seigneur est sainte, et elle subsiste dans les siècles des siècles*[6]. Le juste ne croit jamais avoir atteint au but[7]. Jamais il ne dit: C'est assez, mais il a toujours faim et soif de justice, en sorte que s'il vivait éternellement, il s'efforcerait autant qu'il en serait capable, de devenir toujours plus juste, et il tendrait de toutes ses forces à avancer toujours de vertu en vertu. Il ne se consacre pas, en effet, au service de Dieu, à l'année ou pour un temps limité, comme le mercenaire, mais pour l'éternité. Ecoutez enfin la parole du juste: *De toute l'éternité, je n'oublierai vos commandements, parce que c'est par eux que vous m'avez donné la vie*, et encore: *J'ai amené mon cœur à accomplir vos commandements pour l'éternité*[1], et non par conséquent pour un temps. Ainsi *sa justice subsiste*[2], non pas pendant un temps, mais *pendant les siècles des siècles*. C'est pourquoi la faim éternelle du juste mérite d'être éternellement rassasiée, et bien qu'il ait consommé sa carrière promptement, au point de vue du temps, il est considéré comme ayant rempli de longs siècles en raison de la perpétuité de sa vertu.

3. Comment enfin la brièveté de la vie pourrait-elle nuire à la piété persévérante des justes, elle qui ne peut pas servir d'excuse à la malice obstinée des réprouvés ? Le crime d'un esprit opiniâtre et inflexible, bien qu'il soit accompli dans le temps, est puni durant toute l'éternité, par la raison que ce crime, court au point de vue de la durée ou des actes, est long par l'obstination de la volonté; le pécheur ne mourrait pas qu'il ne cesserait de vouloir pécher, ou plutôt il voudrait toujours vivre pour pouvoir pécher toujours. On peut donc dire de lui dans un sens tout opposé cette même parole : *Ayant peu vécu, il a rempli une longue carrière*, car sa carrière remplit un long espace de temps, ou plutôt toute la suite des siècles, puisqu'à aucun moment il n'a voulu changer ses mauvaises intentions. C'est pourquoi on considère comme la perfection le désir infatigable du progrès, l'effort continuel pour atteindre à la perfection.

4. Si c'est être parfait que de travailler à le devenir, assurément ne pas vouloir progresser, c'est décheoir. Où sont donc ceux qui ont coutume de dire: Cela nous suffit; nous ne voulons pas être meilleurs que nos pères? O moine, tu ne veux pas avancer? Non. Tu veux donc reculer? Point du tout. Alors que veux-tu? Je veux, diras-tu, vivre comme je suis, et en rester au point où je suis parvenu. Je ne consentirai pas à devenir plus mauvais, je ne désire pas devenir meilleur. Alors tu veux ce qui ne se peut pas. Qu'est-ce donc qui demeure stable en ce monde? C'est de l'homme spécialement qu'il a été dit: *Il fuit comme l'ombre et ne demeure jamais dans le même état*[3]. Enfin, l'Auteur même de l'homme et du monde, tant qu'il a paru sur la terre et qu'il a vécu avec les hommes, ne s'est jamais arrêté. Selon le témoignage de l'Écriture, *il a passé en faisant du bien et en gué-*

[1] Ps. CXVIII, 74. — [2] II Cor., V, 1. — [3] Sag., IV, 13. — [4] I Cor., XIII, 8. — [5] Ps. IX, 19. — [6] Ps. XVIII, 10. — [7] Philip., III, 13.

[1] Ps. CXVIII, 93, 112. — [2] Ps. CXI, 3. — [3] Job., XIV, 2.

rissant tous les hommes [1]. Son passage n'a point été stérile, mais aussi il ne s'est point opéré avec lâcheté, avec paresse, ni avec lenteur, comme on l'a écrit de lui : *Il s'est élevé comme un géant pour parcourir sa carrière* [2]. On ne peut atteindre celui qui court, sans courir comme lui. A quoi sert-il de suivre le Christ, si l'on ne parvient à l'atteindre? Aussi saint Paul disait : *Courez de façon à arriver au but* [3]. Mettez le but de votre course, chrétien, là où le Christ a mis le but de la sienne : *Il a été obéissant jusqu'à la mort* [4], dit l'Apôtre. Donc, quoique vous couriez, si vous ne persévérez jusqu'à la mort, vous n'obtiendrez pas la récompense. La récompense, c'est le Christ. Si donc vous vous arrêtez tandis qu'il court, vous ne vous approchez pas de lui, mais au contraire, vous vous en éloignez et vous avez à redouter ce que dit David : *Ceux qui s'éloignent de vous, Seigneur, périront* [5]. Si donc progresser, c'est courir, en cessant de progresser, on cesse de courir, en cessant de courir, on commence à décliner, d'où l'on voit que ne pas vouloir progresser, c'est décliner.

5. Jacob a vu une échelle et sur cette échelle étaient des anges dont aucun ne lui parut assis ou arrêté; tous semblaient monter ou descendre; ainsi on lui donnait clairement à comprendre que dans cette vie mortelle il n'y a pas de milieu entre le progrès et la décadence; de même qu'il est certain que notre corps ne cesse de croître ou de décroître, de même il est nécessaire que notre esprit progresse toujours, ou décline. Il y a cependant cette différence que l'esprit ne reçoit pas ses accroissements ou n'éprouve pas ses défaillances selon l'ordre des changements de notre corps; car l'esprit est toujours plus mou et plus tiède dans un corps vigoureux et robuste, et il a au contraire plus de vivacité et d'énergie dans un corps débile et faible. C'est ce que l'Apôtre a éprouvé sur lui-même, comme il l'atteste : *Lorsque je suis affaibli*, dit-il, *alors je suis plus fort*, et il se glorifie volontiers de ses infirmités, *afin*, ajoute-t-il, *que la vertu du Christ habite en moi* [6].

6. Ce que nous établissons ainsi par des exemples, nous pourrions également le vérifier de nos propres yeux, puisque nous voyons clairement en vous, mon père, ce que nous avons dit; car bien que chez vous l'homme extérieur se détruise, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour [7]. D'où vient, en effet, une si grande ardeur de renouveler votre Ordre, sinon du renouvellement de votre esprit? Ainsi l'homme de bien tire le bien du bon trésor qu'il porte en lui [1]; ainsi le bon arbre donne de bons fruits [2]. Voilà vos premiers, vos plus excellents fruits. Mais quel est l'arbre qui les a produits, sinon la pureté de votre cœur? Un cœur corrompu choisirait-il et poursuivrait-il avec tant de zèle la pureté de la règle? Un ruisseau limpide ne coule pas d'une source troublée, et une pensée pure n'émane pas d'un cœur souillé. En vous se trouve, sans nul doute, en vous se trouve ce qui nous charme, et de cette plénitude intérieure jaillit tout ce qui se répand au dehors; ce qui nous plaît dans vos œuvres, brille dans votre esprit.

7. Enfants, suivez l'exemple de votre père; imitez-le, comme lui-même a imité le Christ. Dites-vous : *Nous courons, attirés par l'odeur* [3] *de ses parfums* [4], puisqu'en tout lieu il répand la bonne odeur du Christ [5]; car, sans parler de vous qui, vous trouvant avec lui, en recevez immédiatement la senteur, la suave odeur qu'exhalent ses saints désirs parvient en abondance jusqu'à nous qui sommes éloignés, et cette odeur vivifiante nous porte à la vie. Je pense que dans le ciel on en sent toute la suavité et qu'on chante avec plus d'allégresse qu'à l'ordinaire : *Quelle est celle-ci qui monte par le désert comme une colonne de vapeur composée de myrrhe et d'encens et d'une poussière de parfums* [6]; et encore : *Vos plans sont un jardin de grenadiers et de pommiers chargés de fruits* [7]. Quiconque parmi vous n'entend pas ce concert des cieux, cède à l'envie; quiconque ne sent pas ce parfum, est corrompu, je le dis sans vouloir blesser personne.

LETTRE CCLV.

(Ecrite l'an 1134.)

A LOUIS, ROI DES FRANÇAIS [8].

Il conseille au roi de ne pas s'opposer à un concile qui était aussi nécessaire au royaume qu'à l'Église et qui contribuerait à l'honneur même du roi.

A Louis, par la grâce de Dieu très-excellent roi des Français, Bernard, dit abbé de Clairvaux, son fidèle sujet : pour lui-même, pour son épouse bien-aimée et pour ses enfants, le salut qui vient du Roi des rois et du Seigneur des souverains.

1. Les royaumes de la terre et leurs privi-

[1] Act., x, 38. — [2] Ps. XVIII, 6. — [3] I Cor., IX, 24. — [4] Philip., II, 8. — [5] Ps. LXXII, 27. — [6] II Cor., XII, 10. — [7] II Cor., IV, 16.

[1] Matth., XII, 35. — [2] Matth., VII, 17. — [3] Cant., I, 3.

[4] La Vulgate porte : *Currimus in odorem*. Saint Bernard comme beaucoup de Pères, écrit : *Currimus in odore*, ce qui est plus logique : l'épouse ne court pas vers l'odeur, mais vers son époux, attirée par l'odeur de ses parfums.

[5] II Cor., II, XIV.

[6] Cant., III, 6. — [7] Cant., IV, 13. — [8] Ce roi est Louis le Gros, ainsi qu'on le voit par le contexte de la lettre.

léges ne subsistent intacts et sans atteinte entre les mains de leurs maîtres, qu'autant que ceux-ci ne résistent pas aux ordres et aux dispositions de Dieu. Pourquoi, seigneur, votre fureur s'est-elle allumée contre l'élu de Dieu, contre celui que votre Sublimité elle-même a accueilli et a préféré entre tous pour être le père et le Samuel [1] de votre fils? L'indignation royale s'arme non point contre les étrangers, mais contre elle-même et contre les siens. Cela n'est pas étonnant, puisque, comme le dit l'Écriture, *la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu* [2]. Cette colère fait souvent que vous ne remarquez pas le péril, évident pour tous, que courent vos intérêts, votre dignité, votre salut et que vous n'en sentez pas la perte. Un concile se rassemble [3]. En quoi cela nuit-il à la gloire du roi, aux intérêts du royaume? Là on rappellera et on recommandera à toute l'Église le zèle ardent et singulier de Votre Excellence; on dira que, le premier des rois, ou au moins un des premiers, vous avez vaillamment et très-chrétiennement combattu pour défendre cette Église, votre mère, contre la rage de ses persécuteurs. Là de justes actions de grâces vous seront solennellement rendues par cette grande multitude; là des milliers de saints prieront pour les vôtres et pour vous.

2. Combien d'ailleurs une réunion d'évêques n'est-elle pas nécessaire à ce temps-ci; personne ne l'ignore, sinon ces hommes au cœur dur, qui ne considèrent pas les angoisses de notre mère l'Église. Mais, dit-on, la chaleur est excessive; comme si nos corps étaient de glace! Ne sont-ce pas plutôt nos cœurs qui sont glacés, car il n'y a personne qui, selon l'expression du Prophète, compatisse à l'affliction de Joseph [4]? Mais je parlerai de cela une autre fois. Aujourd'hui, moi, le dernier de votre royaume, non par la fidélité, mais par la condition, je vous dis que vous n'avez pas d'avantage à empêcher un bien si grand et si nécessaire. Je ne manque pas de motifs clairs, à l'aide desquels je puisse vous rendre cette vérité manifeste. Il me serait facile de vous les exposer à l'instant même, si je ne croyais en avoir dit assez à un sage. Si cependant il y a eu de la part de l'autorité apostolique quelques rigueurs par lesquelles la sérénité de Votre Altesse juge à bon droit qu'elle ait été troublée, vos fidèles qui assisteront au concile travailleront de tous leurs efforts à faire révoquer ou tempérer ces mesures comme votre honneur le demandera. Nous aussi, qui sommes de ce nombre, si nous pouvons quelque chose, nous ne manquerons pas de le faire.

[1] Le pape Innocent II avait, comme Samuel, consacré à Reims en 1131 Louis le Jeune, fils du roi.

[2] Jac., I, 20.

[3] Il s'agissait du concile de Pise tenu en 1134. Le roi empêchait les évêques de France de s'y rendre, en alléguant la chaleur excessive qu'il faisait.

[4] Amos., VI, 6.

LETTRE CCLVI.

(Écrite l'an 1146.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

Il engage Eugène à donner du secours à l'Église orientale. Le Pape ne doit pas perdre courage à cause de l'échec éprouvé dans la perte de la ville d'Édesse. Saint Bernard s'étonne d'avoir été choisi à Chartres pour diriger la guerre.

1. Ce n'est pas une parole sans importance qui vient de retentir, ce n'est qu'une trop pénible nouvelle. Pour qui est-elle triste, ou plutôt qui n'afflige-t-elle pas? Il n'y a que des enfants de colère qui ne sentent pas s'allumer en eux la colère, qui ne déplorent pas ce déplorable événement et qui au contraire se réjouissent et triomphent de ces affreux malheurs. Pour le reste des hommes, la tristesse est générale, parce que l'intérêt l'est aussi. Vous avez bien fait de louer le très-juste zèle de notre Église de France, et de la fortifier par l'autorité de vos lettres. Je vous le déclare, il ne faut agir dans une affaire si générale et si grave, ni avec tiédeur, ni avec timidité. J'ai lu dans un sage : « Il n'y a pas d'homme de cœur dont l'énergie ne croisse avec la difficulté même des circonstances [1]. » Pour moi, je dis que la foi doit, dans un chrétien, s'augmenter au milieu des épreuves. Le flot est monté jusqu'à l'âme du Christ; on l'a touché à la prunelle de l'œil. Il faut tirer aujourd'hui du fourreau les deux glaives [2], dont il est parlé dans la Passion du Seigneur, puisque le Christ souffre une seconde fois au lieu même où il a déjà souffert. Or, quel autre que vous pourra le faire? Ces deux glaives sont à Pierre, et ils sont tirés, l'un sur son ordre, l'autre de sa propre main, toutes les fois que cela est nécessaire. Et, en effet, au sujet de celui-là même qu'il ne convenait pas d'employer, il a été dit à Pierre: *Remets ton glaive au fourreau* [3]. Donc ce glaive aussi était à lui, mais il ne devait pas être tiré par sa main.

[1] Sénèq., lett. 22 à Lucille.

[2] Voyez sur les deux glaives: *De la Considération*, chap. 3, *Lettre aux chevaliers du Temple*, chap. 2.

[3] Jean, XVIII, 11.

2. Je pense qu'il est nécessaire et qu'il est temps de tirer ces deux glaives pour la défense de l'Église orientale. Vous devez imiter le zèle de Celui dont vous tenez la place. Que serait-ce d'occuper la dignité et de négliger la fonction? Une voix s'écrie : « Je vais à Jérusalem pour y être crucifié de nouveau.[1] » Quand bien même les uns seraient indifférents et les autres sourds à cette parole, il n'est pas permis au successeur de Pierre de faire semblant de ne pas l'entendre. Il dira, lui aussi : *Quand bien même tous seraient scandalisés, moi je ne le serai pas*[2]; il ne s'effraiera pas des échecs de la première armée, et il donnera au contraire tous ses soins pour la réparer. L'homme en devra-t-il donc moins faire ce qu'il doit, parce que Dieu fait ce qu'il veut? Pour moi, en présence de tant de malheurs, comme chrétien et comme fidèle, j'espérerai un avenir plus heureux, et j'estimerai comme un bonheur extrême que nous soyons tombés dans ces diverses épreuves[3]. En réalité nous avons mangé le pain de la douleur et nous nous sommes abreuvés du vin de la componction. Pourquoi vous défier, ami de l'Époux, comme si l'Époux dans sa sagesse et dans sa bonté n'avait pas, selon son habitude, réservé jusqu'ici le bon vin? Qui sait si le Seigneur ne va pas se tourner vers nous et pardonner, en laissant après lui la bénédiction[4]? Certes c'est ainsi que la divinité céleste a coutume d'agir et de juger; je parle à quelqu'un qui ne l'ignore pas. Quand donc de grands biens arrivent-ils aux mortels, sans que de grands maux les aient précédés? Et, pour n'en citer qu'un exemple, ce bienfait unique et singulier de notre salut n'a-t-il pas été précédé par la mort du Sauveur?

3. Vous donc qui êtes l'ami de l'Époux, montrez-vous tel dans le besoin. Si, comme vous le devez, vous avez pour le Christ ce triple amour sur lequel votre prédécesseur a été interrogé, si vous le chérissez de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, vous ne vous réserverez rien, vous n'épargnerez rien dans ce grand péril de son Épouse; mais vous dépenserez pour lui tout ce que vous avez de forces, de zèle, de sollicitude, d'autorité, de pouvoir. Un danger extraordinaire demande des soins extraordinaires. Les fondements sont ébranlés, et il faut faire les plus grands efforts pour résister à une ruine en quelque sorte imminente. Je vous dis ces choses avec confiance, mais avec sincérité et dans votre intérêt.

4. Au reste, il y a une autre nouvelle que vous avez apprise déjà, si je ne me trompe : c'est que, dans l'assemblée de Chartres[1], on m'a, je me demande dans quelle intention, choisi en quelque sorte pour chef et commandant des troupes. Soyez sûr que ce n'est ni d'après mes conseils ni d'après ma volonté, que ceci se fait ou s'est fait, car il n'est pas même en mon pouvoir, autant que je puisse mesurer mes forces, d'aller jusque-là. Qui suis-je, moi, pour ranger une armée en bataille, et pour marcher à la tête des soldats? Quoi de plus éloigné de ma profession, quand bien même les forces ne me manqueraient pas, ou que l'expérience ne me ferait pas défaut? Mais ce n'est pas à moi à donner là-dessus des leçons à votre sagesse; vous savez tout cela. Je vous supplie seulement, au nom de cette charité particulière que vous me devez, de ne pas me livrer aux volontés des hommes; mais de rechercher les desseins de Dieu, comme vous y êtes spécialement obligé, et de donner vos soins pour que tout s'accomplisse conformément à ce qu'est sa volonté dans le ciel.

LETTRE CCLVII.

(Écrite l'an 1146.)

AU MÊME, EN FAVEUR DU FRÈRE PHILIPPE.

1. Il y a une affaire que nous ne mêlons[2] point aux autres, parce qu'elle nous touche et nous serre le cœur plus que les autres, et qu'elle attend de nous l'insistance d'une prière toute spéciale. Notre Philippe, après s'être élevé, a été humilié : mais après s'être humillé, il n'a point été relevé, comme si le Seigneur n'avait pas dit en même temps les deux paroles[3]. On emploie contre lui la religion, mais sans adoucissement; on rend un jugement, mais sans mi-

[1] Hégésip., *de Excid.*, lib. 3, cap. 2.— [2] Matth., XXVI, 33. — [3] Jacq., I, 2. — [4] Joel, II, 14.

[1] Cette assemblée eut lieu en 1146. (Voyez les lettres de Suger et de Pierre le Vénérable.)

[2] On voit par là que cette lettre fut envoyée en même temps que la précédente : elle avait pour objet de demander la grâce de Philippe au sujet duquel on lit dans le catalogue des prieurs de Clairvaux ce qui suit : « Philippe qui avait été évêque de Tarente, puis déposé à l'époque du schisme » pour s'être attaché au parti d'Anaclet « vint à Clairvaux; par grâce on lui accorda d'exercer les fonctions de diacre. » Il était prieur quand mourut saint Bernard.

[3] Matth., XXIII, 12.

sericorde. Beaucoup de gens, il ne faut pas se le dissimuler, se sont vis-à-vis de lui servis de cette mesure, mais pour eux, ils ne voudraient pas qu'elle leur fût appliquée. Or, si nous devons être mesurés à la mesure que nous aurons employée [1], le jugement sera sans miséricorde pour celui qui n'aura pas fait miséricorde. Votre apostolat est assez large pour ces deux sentiments, le zèle et la pitié. Pour l'honneur de Votre Majesté, vous aimez la justice; mais à Dieu ne plaise que ce soit au préjudice de la mansuétude. Cet économe, dont l'éloge se trouve dans l'Évangile, a mieux aimé tromper son maître que de ne pas avoir pitié du prochain. Au lieu d'une obligation de cent, il en a rendu tantôt une de quatre-vingts, tantôt une de cinquante. Il a été loué à juste titre, pour avoir préféré la perte des biens de son maître à la perte de son prochain. Or, comme celui qui agit ainsi mérite son salaire, cet homme par là s'est acquis l'amitié des serviteurs que son maître conservait [2].

2. Que faisons-nous? Nous entrons dans la discussion, au lieu de présenter notre prière. Cela ne convient pas; si nous continuons à parler ainsi, nous appelons la justice et non pas la miséricorde. Je n'ai aucune confiance en ces arguments, pas plus qu'en des toiles d'araignées. On jette vainement le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailes [3]. Je sais combien de raisons plus fortes peuvent m'être opposées, surtout par un esprit tel que le vôtre. C'est pourquoi mes armes sont les prières des pauvres, et de celles-là j'en ai en abondance. Il faut de toute nécessité que la citadelle de la force, quand même autrement elle serait imprenable, se rende à de telles machines. L'ami de la pauvreté, le père des pauvres ne repoussera pas les prières des pauvres. Et quels sont ces pauvres? Je ne suis pas seul; je le serais, que peut-être je pourrais tenter encore. Mais tous ceux de vos fils qui sont avec moi, et ceux mêmes qui ne sont pas avec moi, s'unissent à moi dans cette prière. Qui peut les compter? Le frère Philippe seul fait exception; il ne sollicite pas, il ne demande pas qu'on le fasse; et j'ignore s'il le voudrait. Autant qu'il dépend de lui, il préfère d'être humilié dans la maison de son Dieu. Et nous-même, ce n'est pas pour lui que nous prions, c'est pour l'Ordre auquel profitera grandement, nous en avons l'assurance, le pardon qui lui sera accordé.

[1] Matth., VII, 2. — [2] Luc, XVI, 1-8. — [3] Prov., I. 17.

LETTRE CCLVIII.

(Écrite l'an 1145.)

AU MÊME, POUR LE FRÈRE RUALENUS [1].

Il demande qu'on lui renvoie Rualenus qui, par l'ordre du Souverain-Pontife, avait été établi abbé de Saint-Anastase, mais qui refusait cette dignité.

Nous savons avec certitude que notre Rualenus ne se tient pas tranquille dans la position qu'il occupe, et nous avons l'assurance qu'il ne s'y tiendra jamais. C'est pourquoi il est nécessaire, non-seulement pour lui, mais pour moi, d'y apporter un prompt remède. Car, je vous le dis, je me consumerai tant qu'il sera dans l'inquiétude. Ne vous en étonnez point: nous ne faisons, lui et moi, qu'une âme; seulement il est le fils, et je suis la mère; car je vous ai cédé sur lui mon nom et mon autorité de père. L'affection seule que je n'ai pu transmettre, m'est restée, et c'est elle qui fait mon tourment. Une mère ne peut pas oublier l'enfant de ses entrailles [2]: dira-t-on que j'ai été cela pour lui, mais je sens bien que je le suis encore. Ce nom de mère retentit dans mon triste cœur, et l'affliction de mon âme parle incessamment pour lui. Vous demandez de qui je me plains: de moi-même; je me plains à vous, mais je ne me plains pas de vous. C'est moi, c'est moi qui, mère cruelle et tendre à la fois, n'ai point épargné mes propres entrailles, pour purifier mon cœur dans l'obéissance de la charité. J'ai offert en sacrifice ce cher gage de mon affection, et, sans contrainte je l'avoue, mais volontairement, j'ai obéi à une autorité qui sait contraindre quand elle le veut. Il n'en est pas de même de lui. Il opposait une résistance vaine d'ailleurs, forcé qu'il était et par vous et par moi. Pouvais-je donc appréhender qu'il résisterait toujours avec tant de persistance? Il est du devoir d'un cœur tendre de céder à ces importunités qu'on ne peut pas amener à ce qu'il faut. Autrement, le retenir là malgré lui, après l'y avoir amené malgré lui, ce serait dur pour lui et sans profit pour personne. Occuper un poste et n'en point tirer de fruit, ne convient ni à ce poste, ni à vous ni à nous. « On ne fait pas le bien malgré soi dit saint Ambroise, quand même ce qu'on

[1] Rualenus, prieur de Clairvaux, fut, à l'élection d'Eugène au Souverain-Pontificat, nommé abbé de Saint-Anastase, près de Rome; il est fait mention de cette nomination dans la lettre 245.

[2] Isaïe, XLIX, 15. — [3] Ambr., in Ps. I.

fait serait bien, car l'esprit de crainte ne sert à rien, s'il ne se trouve uni à l'esprit de charité.» Nous vous supplions par les entrailles de miséricorde de notre Dieu : montrez un cœur de père : rendez aux mamelles de sa mère, pendant qu'il vit encore, un enfant dont toute la maladie vient peut-être de ce qu'il a été sevré trop tôt. Il vaut mieux le laisser vivre que de le partager. Quelle utilité y aurait-il à sa mort? Tout ce que je sais, c'est que ni un père ni une mère ne diront : *Qu'il ne soit ni à vous ni à moi, mais qu'il soit partagé*[1]. Vous ne redoutez pas cela peut-être, parce que vous ne croyez pas que ce malheur ait lieu. Mais beaucoup de lettres que j'ai entre les mains et des bruits sourds qui m'arrivent, me remplissent d'alarmes et me font craindre que ce religieux ne s'enfuie, qu'il ne se retire et qu'il ne se sépare non-seulement de vous, mais encore de nous.

LETTRE CCLIX.

(Écrite l'an 1145.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

Sur le même sujet.

Il dit au Pape qu'il n'a pas d'autres volontés que les siennes, et qu'il consentira même, si le Pape l'ordonne, à ce que son religieux Rualenus reste à l'abbaye de Saint-Anastase.

S'il m'est arrivé d'avoir des intentions que vous n'approuviez pas, la mansuétude que vous daignez me témoigner, m'amène aujourd'hui non seulement à vouloir, mais à vouloir avec ardeur ce que vous voulez. Il vous plaît que le frère Rualenus soit abbé de Saint-Anastase ; cela me plaisait aussi d'abord ; mais comme il y apportait trop de résistance, cela avait cessé de me plaire. Puis, ne m'étant pas trouvé d'accord avec vous, j'en suis revenu, comme la justice le voulait, à aimer de nouveau ce qui ne me plaisait plus. On peut l'essayer. J'ai fait ce que vous avez ordonné, non parce que vous l'ordonniez, mais parce que vous le désiriez. Je l'ai fait de bon cœur, sans chagrin, et non par contrainte. Mon empressement à agir prouve mon obéissance ; et ma lettre témoigne de mes intentions. Si je m'étais contenté d'exécuter vos ordres, n'aurais-je pas été, suivant la parole du Seigneur, un serviteur inutile[2] qui ne fait que ce qu'il doit. Mais aujourd'hui, en y apportant en outre la bonne volonté, je ne suis plus seulement un serviteur, mais un fils.

[1] III Reg., III, 26. — [2] Luc, XVII, 10.

LETTRE CCLX.

(Écrite l'an 1145.)

A L'ABBÉ RUALENUS.

Il plaint Rualenus d'avoir été chargé de cette administration ; cependant il l'engage à l'accepter.

Votre absence, mon très-cher Rualenus, ne nous a que trop affligé : mais nous avons été troublé bien plus encore de ce que nous avons appris de votre tristesse. Il nous semble, en effet, qu'il est plus juste de vous plaindre que de nous plaindre nous-même à cause du chagrin que nous éprouvons à être séparé de vous. Certes, ce n'est pour nous ni une peine légère ni une perte minime d'être privé d'un fils si tendre, d'un frère si utile, d'un auxiliaire si indispensable. Mais plus il y a de vérité dans ce souvenir que nous gardons de votre amabilité, plus nous compatissons affectueusement à votre peine ; votre ennui est beaucoup plus grave à nos yeux que notre propre préjudice, et nous le supportons bien plus difficilement. Enfin nous n'avons rien négligé ; nous n'avons cessé d'agir ni de parler ; nous sommes presque allé jusqu'à tenter Dieu et à irriter le saint et souverain Pontife, pour obtenir de quelque façon votre rappel, même à nos risques et périls. Mais jusqu'à présent nous avons été déçu dans tous nos efforts et dans nos tentations. Lassé enfin, nous cédons à ces ordres supérieurs, nous nous inclinons devant l'autorité, et, comme nous ne pouvons pas ce que nous voulons, nous sommes forcé de vouloir ce que nous pouvons. Pour vous, mon très-cher et très-aimé frère, fortifiez-vous en Dieu et ne regimbez pas contre l'aiguillon, de crainte que, lorsque vous en sentirez la pointe, plusieurs qui vous aiment beaucoup dans le Seigneur, ne la ressentent également. Epargnez-vous, et nous aussi qui, par amour pour vous, ne nous sommes pas épargné nous-même. Armez-vous de courage au contraire; ayez confiance et sachez que la joie du Seigneur sera votre force. Laissez aller votre âme à une salutaire allégresse, afin que, partageant nous-même votre bonheur, nous puissions rendre, pour votre paix et pour notre consolation, des actions de grâces et des louanges à Dieu qui aime celui qui donne gaiement.

LETTRE CCLXI.

(Écrite l'an 1145.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

Il le prie d'absoudre l'abbé de Saint-Urbain des censures que celui-ci avait encourues en recevant un chevalier du Temple.

Un chevalier du Temple a voulu se faire moine dans notre Ordre; et parmi nos religieux il s'en est trouvé qui ont donné leur assentiment à ce projet. Mais, comme ils n'osaient pas le recevoir dans leur monastère, parce que cela leur est défendu, ils l'ont conduit en secret à une abbaye dite de Vaux[1], en priant l'abbé et en le chargeant de faire remettre à ce religieux l'habit noir des moines d'un autre Ordre, afin que de cette façon ils pussent ensuite le recevoir et lui donner notre propre habit. Cela fut fait ainsi. Nous avons appris la chose et nous l'avons déférée au chapitre. Par décret du chapitre, le frère a été mis dehors. Mais les religieux du Temple, non contents de cette mesure, n'en ont pas moins apporté à l'évêque de Châlons une lettre de Votre Majesté pour interdire l'entrée de l'église à l'abbé de Saint-Urbain, car c'est lui qui avait donné l'habit au chevalier, jusqu'à ce que cet abbé se fut présenté devant vous. C'est pourquoi l'abbé de Vaux, à la prière duquel l'autre a fait cela, sans y soupçonner aucun mal, s'est décidé au milieu des plus pénibles angoisses à envoyer aux pieds de votre miséricorde le frère porteur des présentes, pour obtenir la délivrance de celui qu'il a mis dans cet embarras ; si toutefois, et lui, et nous qui sommes aussi vos fils, nous pouvons obtenir cette grâce de votre sainte Paternité.

LETTRE CCLXII.

AU MÊME, POUR LES MOINES DE LA MEUSE[1].

Je ne puis pas ne pas m'unir à la demande du seigneur de Reims, surtout puisqu'elle mérite d'être exaucée. Nous vous prions donc et nous vous supplions avec les plus vives instances en faveur des pauvres moines de la Meuse. Vous connaîtrez par le porteur des présentes la persécution qu'ils endurent, faites qu'ils en soient délivrés le plus tôt possible, et que votre main puissante écarte d'eux les outrages et les cabales des méchants. C'est pour cela, en effet, que ces pauvres ont de si loin envoyé quelqu'un vers vous. Pour la réponse que vous devez leur faire, laissez-vous inspirer autant par la justice que par la pauvreté de ces religieux qui vous aiment ; ayez égard aussi à leur intercesseur que j'ai nommé et qui n'a pas pour vous peu d'affection.

LETTRE CCLXIII.

A L'ÉVÊQUE DE SOISSONS, POUR L'ABBÉ DE CHÉZY[1].

J'avais eu recours aux prières, quand peut-être j'aurais pu ordonner, et je me croyais exaucé. Mais, puisque je m'aperçois qu'il n'en est rien, il paraît que je ne dois plus demander simplement et d'une voix ordinaire, mais que je dois crier de toutes mes forces; car n'ayant pas éprouvé de refus jusqu'à présent, je ne prends pas celui-ci légèrement ni avec indifférence. Agissez donc comme vous le devez, comme vous avez coutume de le faire ; vous êtes lié par vos précédents. Agissez, je vous le dis, sinon parce que nous vous en prions, au moins parce que nous vous l'ordonnons. Revenez à la justice. Or, il ne semble pas juste qu'un homme religieux, qui est votre fils et notre ami, l'abbé de Chézy, perde un droit de son monastère pour une parole inconsidérée, qu'il a prononcée imprudemment et sans le consentement de son Église. Quand bien même son adversaire, se défiant de la bonté de sa cause, s'en tiendrait opiniâtrément à cette parole, nous croyons qu'en bonne justice elle ne doit pas nuire à cet abbé; d'ailleurs, on sait que les personnes au jugement desquelles cette affaire a été remise, au lieu de s'accorder, se sont trouvées en dissentiment. C'est pourquoi

[1] On ne sait quelle est cette abbaye de l'ordre de Cîteaux qui était située dans le diocèse de Châlons, ou non loin de là. Quant au monastère de Saint-Urbain, il fut construit en 865, par Herchenraus, évêque de Châlons, comme l'atteste le moine Henri, *Livre des miracles de saint Germain*, chap. 14.

[1] Dans le manuscrit de Cîteaux, cette lettre porte pour titre : *Pour Samson, archevêque de Reims*. Cela revient au même, puisque la lettre a été écrite à la prière de Samson en faveur des moines de la Meuse. C'était un célèbre monastère, dit de Sainte-Marie-sur-Meuse, situé dans le diocèse de Reims, et établi sous la congrégation Bénédictine de Saint-Victor. Il n'y a rien sur cette affaire dans la Chronique de la Meuse. *Spicileg.* tom. VII

[1] Cet abbé était sans doute Simon, dont il est question dans la lettre 293. Quelques éditions donnent pour titre à cette lettre : *Au même*, ce qui ferait supposer qu'elle s'adresse comme la précédente à Eugène ; mais les manuscrits de Cîteaux et de Clairvaux suivis par dom Mabillon, portent avec plus de raison : à l'évêque de Soissons, dans le diocèse duquel était Chézy, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, sur la Marne. Cet évêque était alors Joslain. Il faut peut-être appliquer à cette déposition de Simon ce que dit Pierre de Celle, livre II, lettre 14.

nous pensons que vous ne nous causerez ni trouble ni chagrin à ce sujet. Que de même Dieu remplisse votre âme de joie, et vous préserve de toute inquiétude, ô père qui avez droit à l'amour et au respect de tous les serviteurs du Christ et spécialement aux nôtres.

LETTRE CCLXIV.

(Écrite l'an 1149).

DE L'ABBÉ PIERRE DE CLUNY A L'ABBÉ BERNARD.

Il témoigne son désir de voir saint Bernard, et il le prie instamment de lui envoyer, pour le consoler de son absence, Nicolas qu'il aime tendrement.

A la colonne puissante et splendide de l'ordre monastique, ou plutôt de toute l'Église de Dieu, au seigneur Bernard, abbé de Clairvaux, Pierre, humble abbé de Cluny : le salut que Dieu a promis à ceux qui l'aiment.

Si cela était permis, si la volonté de Dieu n'y mettait pas d'obstacle, si l'homme était maître de ses voies, j'aimerais mieux m'attacher à votre chère Béatitude par des liens indissolubles, que de commander ailleurs ou de régner au milieu des hommes. Eh quoi ? ne devrais-je pas préférer à tous les royaumes de la terre votre société si douce non-seulement pour les hommes, mais pour les anges eux-mêmes ? Si je vous appelle leur concitoyen, par la grâce du Dieu de miséricorde je ne mentirai pas, bien que votre espérance ne soit pas encore devenue une réalité. S'il m'était donné de demeurer avec vous ici-bas jusqu'à mon dernier souffle, il me serait peut-être donné ensuite de me trouver là où vous serez éternellement. Où irai-je, sinon derrière vous, attiré à votre suite par l'odeur de vos parfums? Plût à Dieu qu'au moins ce qui ne m'est pas toujours accordé, me le fût souvent ! Et puisque cela n'a pas lieu, que ne puis-je voir fréquemment vos messagers! Mais ce bonheur même m'arrive rarement. C'est pourquoi je désire que Votre Sainteté, à raison de mon affection pour elle, me visite par l'entremise de son Nicolas [1], et que celui-ci puisse demeurer avec moi jusqu'à l'octave de la fête du Seigneur ; votre esprit, à ce qu'il me semble, se repose en partie sur lui, et le mien s'y repose tout entier. Je vous verrai en lui, mon saint frère ; par lui je vous entendrai et je vous transmettrai certaines choses que je désire secrètement confier à votre sagesse. Je recommande nos religieux et moi-même avec les plus vives instances, avec toute l'ardeur possible, à votre sainte âme et aux saints qui sous votre direction servent le Dieu tout-puissant.

[1] Voyez la lettre 298, et les lettres 33 et 35, livre 2, de Pierre le Vénérable.

LETTRE CCLXV.

(Écrite l'an 1149.)

RÉPONSE DE L'ABBÉ BERNARD AU MÊME.

Il repousse ses éloges, comme n'en étant pas digne ; et il lui en adresse à son tour.

Homme de bien, que faites-vous? Vous louez un pécheur, vous faites un saint d'un misérable ! Il vous reste maintenant à prier pour que je ne tombe pas dans l'erreur. Or, je tomberai certainement si, séduit par de si grands éloges, j'en viens à ne plus me connaître. Cela m'était presque arrivé en lisant la lettre de votre Béatitude et de ma propre béatification. Comme je serais heureux aujourd'hui, si des paroles suffisaient pour me mettre au nombre des saints. Cependant je me dirai bienheureux, non de vos éloges, mais de votre bienveillance, bienheureux de vous aimer et d'être aimé par vous. Et encore ce bonheur, si doux qu'il soit, je ne puis, je crois, le boire que goutte à goutte, et non pas, comme on dit, à pleine gorgée. Vous vous en étonnerez peut-être ? C'est que je ne vois pas en moi ce qui peut me valoir d'être tant aimé, surtout d'un homme tel que vous. Je sais qu'un juste ne doit pas vouloir être aimé plus qu'il ne le mérite. Qui me donnera de pouvoir imiter cette insigne humilité, autant que je l'admire? Qui me procurera le bonheur de jouir, je ne dis pas toujours, je ne dis pas souvent, mais au moins une fois dans l'année, de votre présence sainte et désirée? Je sais que jamais je ne reviendrais d'auprès de vous sans profit. Non, dis-je, je ne contemplerais pas en vain le modèle de la vertu, le vivant abrégé de la discipline, le miroir de la sainteté; ma foi ouvrant les yeux ne verrait pas sans fruit combien vous êtes, vous aussi, doux et humble de cœur; vertus que jusqu'ici, j'en conviens, j'ai trop peu apprises du Christ. Mais si je continue à faire pour vous ce qui, de votre part, a motivé mes plaintes, quand bien même je dirais la vérité, je ne me conformerais pas à cette loi de la vérité, où on lit : *Ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse, ne le faites pas aux autres* [1]. Je réponds maintenant à la petite demande par laquelle vous terminez votre

[1] Tob., IV, 16.

lettre. Celui que vous me priez de vous envoyer n'est pas en ce moment avec moi, mais avec le seigneur d'Auxerre ; et il est si malade, qu'il ne pourrait pas encore revenir auprès de nous sans de graves inconvénients.

LETTRE CCLXVI.

(Ecrite l'an 1151.)

A SUGER, ABBÉ DE SAINT-DENIS [1].

Il l'engage à recevoir la mort avec courage. Il lui exprime le désir qu'il a de le voir avant sa mort.

A son très-cher et intime ami, à Suger, par la grâce de Dieu abbé de Saint-Denis, le frère Bernard : la gloire qui vient du dedans et la grâce qui vient d'en-Haut.

1. Homme de Dieu, ne craignez pas de dépouiller cet homme fait de terre qui vous abaisse jusqu'à terre, et tend à vous abaisser jusqu'aux enfers. C'est lui qui vous tourmente, qui vous accable, qui vous persécute. Que vous importent ces dépouilles terrestres, à vous qui, près d'aller au ciel, aurez bientôt à vous revêtir d'une robe de gloire? Elle est prête, mais elle ne vous sera donnée que si vous êtes dépouillé de toute autre : elle revêt l'homme, mais elle ne se porte pas sur un premier vêtement. Supportez donc patiemment, ou plutôt acceptez avec joie d'être trouvé nu et dépouillé de tout. Enfin, Dieu lui-même a voulu s'en revêtir, mais quand il était nu et non quand il était encore couvert de vêtements. L'homme de Dieu ne retournera point à Dieu, si l'homme de la terre, terre lui-même, ne va dans la terre. Ces deux hommes, en effet, se combattent l'un l'autre; et il n'y aura pas de paix entre eux, qu'ils ne soient séparés; ou si la paix naît, ce ne sera pas celle du Seigneur et elle ne sera pas faite avec le Seigneur. Vous n'êtes pas de ceux qui disent : *Paix! tandis que la paix n'existe pas* [1]. La paix qui vous est destinée dépasse toute prévision : les justes vous attendent pour que vous receviez votre récompense : la joie du Seigneur est préparée pour vous.

2. Pour moi, mon très-cher, je désire ardemment vous voir auparavant, afin que votre bénédiction de la dernière heure descende sur moi. Mais comme l'homme n'est pas maître de ses voies, je n'ose vous promettre ce dont je ne suis pas certain; cependant je travaille à le pouvoir, sans savoir encore si je réussirai. Peut-être irai-je, peut-être n'irai-je pas. Mais quoi qu'il arrive, je vous ai aimé dès le commencement, je vous aimerai toujours. Je vous le dis avec assurance, je ne puis pas perdre quelqu'un que j'ai chéri ainsi jusqu'à la fin. Il n'est pas perdu pour moi, il va devant moi, celui dont l'âme a été unie à la mienne par un ciment qui ne sera pas brisé, par un lien qui ne sera pas rompu. Seulement souvenez-vous de nous quand vous serez parvenu là où vous nous précédez, afin qu'il nous soit donné bientôt, à nous aussi, d'y parvenir et de vous y rejoindre. En attendant ne croyez pas que votre doux souvenir nous quitte jamais, quand bien même votre présence serait ravie à notre cœur affligé. D'ailleurs, Dieu a la puissance de vous laisser encore à nos prières, de vous conserver à nos besoins, et nous ne devons pas en désespérer.

[1] La mort de Suger n'était pas éloignée; elle arriva en 1152, et elle est ainsi rapportée par la chronique de Saint-Denis. « Cette année est la dernière de l'abbé Suger, d'heureuse mémoire. Comme personne n'est affranchi de la mort, lorsqu'il eut commencé à être tourmenté par la maladie, à laquelle il succomba, il demanda à être conduit dans le chapitre, et il s'y rendit soutenu par la main des frères. Là, après leur avoir adressé des paroles édifiantes, il se prosterna à leurs pieds en pleurant et en gémissant, et il leur demanda d'une façon très-touchante de lui pardonner charitablement les fautes ou les négligences qu'il avait pu commettre envers eux. Tous le firent de grand cœur, et non sans répandre beaucoup de larmes. Ce père trépassa entre les paroles de l'Oraison Dominicale et celles du Symbole, le jour des ides de janvier de l'an 1152, le 70e de son âge, la 60e environ depuis qu'il avait pris l'habit monastique, la 29e depuis qu'il avait été élevé à la dignité d'abbé : à ses obsèques assistèrent six évêques, beaucoup d'abbés, et le très-chrétien roi de France, Louis, qui, se souvenant de l'affection de Suger pour lui et oubliant ses grandeurs royales, pleura amèrement. » On mit sur son tombeau cette courte et expressive épitaphe : Ci-gît l'abbé Suger. Dom Mabillon dans l'édition de saint Bernard en rapporte une autre très-élégante, composée par un chanoine de Saint-Victor.

LETTRE CCLXVII.

A L'ABBÉ DE CLUNY.

Le frère Gaucher, votre fils, est devenu aussi le nôtre, conformément à cette règle : *Tout ce qui est à moi est à vous, et ce qui est à vous est à moi* [2]. De ce qu'il est à nous deux, ne l'en aimons pas moins; mais si cela est possible, ayons plus d'affection et de bienveillance pour lui : moi, parce qu'il est à vous, et vous de même, parce qu'il est à moi.

[1] Ézéch., XIII, 10. — [2] Jean, XVII, 10.

LETTRE CCLXVIII.

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

Il l'avertit d'une promotion indigne qu'il a faite par surprise, et il l'engage à la révoquer.

Que d'autres se laissent intimider par Votre Majesté et que, le tremblement dans les mains et sur les lèvres, ils n'arrivent au sujet qu'avec peine, par des circonlocutions et par de longs détours. Pour moi, en ne considérant que votre intérêt et votre honneur, je vous expose franchement et ouvertement l'affaire telle qu'elle est. Je ne crains pas de dire au représentant des apôtres, comme je le dirais à l'un de nous, ce qui est nécessaire, et je le fais sans hésitation, sans périphrases. On vous a trompé gravement; si j'en doutais, je ne l'affirmerais pas ainsi. Qui vous a donné la pensée de faire monter aux dignités ecclésiastiques un homme flétri pour son ambition, convaincu et condamné? N'a-t-il pas assez voulu par lui-même y prétendre? N'est-ce pas lui que l'évêque Lambert [1], de sainte mémoire, après l'avoir surpris dans des crimes exécrables que son ambition l'avait poussé à commettre, a, comme il le méritait, non-seulement dégradé solennellement du rang qu'il occupait, mais encore privé de tout espoir d'aspirer à un poste quelconque? Il ne vous reste qu'à révoquer votre décision, à cause de l'inquiétude où sont les saints frères de la Couronne, qui crient vers vous à ce sujet; vous le devez par respect pour le saint et docte évêque qui a été l'auteur de cette mesure, par conscience aussi, et c'est de votre conscience que je parle, non de celle d'autrui. Je n'ai plus qu'à ajouter encore pour obéir à la mienne : *Irritez-vous et ne péchez pas* [2]. Or vous pécherez, si vous ne vous irritez pas contre l'auteur d'une telle imposture, contre celui qui vous a arraché une si indigne sentence.

LETTRE CCLXIX.

AU MÊME.

Il désavoue une lettre qu'on lui avait arrachée par ruse.

Le serpent m'a trompé [3]. Un homme [4] rusé, à double face, sans principe de justice, fuyant la discussion, ennemi de sa propre conscience, méditant sans cesse de nuire à ses frères, m'a arraché une lettre de recommandation pour lui, que je ne connaissais pas. Il a employé pour cela l'entremise du seigneur de Beauvais. Qu'est-ce que ce prélat n'obtiendrait pas de moi? Si vous ne voulez pas charger ma conscience au-delà de toute mesure, que ce fourbe ne gagne rien à sa ruse, et qu'il ne puisse à l'aide de notre lettre opprimer des innocents. Au reste, cela même ne saurait me suffire, si cet imposteur plein d'iniquité, ce séducteur cupide ne porte la peine qu'il a méritée.

[1] Lambert avait été évêque d'Angoulême après Gérard. L'historien de saint Bernard, *Bernardi Vita*, lib. IV, n° 29, fait son éloge. Le monastère de la Couronne, de l'ordre de Saint-Benoît, était situé dans ce diocèse.

[2] Ps. IV, 5. — [3] Gen., III, 13.

[4] C'était peut-être Arnulfe de Maiole dont il est question dans la lettre 278.

LETTRE CCLXX.

(Écrite vers l'an 1151.)

AU MÊME.

Il lui écrit, dans l'affaire du prieur des Chartreux, contre quelques religieux désobéissants; il lui annonce la mort de l'abbé de Cîteaux et lui recommande son successeur.

1. Ceux qui nous persécutent ne dorment ni ne s'assoupissent. Comment aujourd'hui ont-ils recommencé leurs poursuites dans les montagnes, et tendu leurs piéges dans le désert? Les Chartreux ont été bouleversés [1]; ils sont troublés et chancelants, comme l'est un homme

[1] Un des historiens de saint Bernard raconte la cause de ce différend d'après la Vie de saint Anthelme, premier prieur de la Grande-Chartreuse : « Comme le nouveau prieur Anthelme donnait tous ses soins pour ramener aux constitutions primitives ce qui avait pu souffrir quelque altération dans l'antique régularité et les observances de l'Ordre, il ne manquait pas d'user de caresses, de menaces, de commandements et de reproches pour ramener à une meilleure conduite ceux de ses religieux qu'il trouvait négligents et indociles. Si l'un d'eux refusait de se convertir et persistait dans son obstination, il n'hésitait pas à le renvoyer de la congrégation. Quelques religieux, hommes contents d'eux-mêmes et portés au mépris et à la malignité d'esprit, ne supportèrent pas ses sages réformes et ne craignirent pas de lui faire de l'opposition. Mais Anthelme ne voulant pas que leur orgueil troublât la paix de leurs frères, les chassa du monastère. » Il est probable que ces religieux recoururent au pape Eugène qui les amnistia de leur pénitence. C'est de cela que se plaint saint Bernard. Manrique, dans ses Annales sur l'an 1151, chap. 2, assigne d'après la lettre de Pierre le Vénérable (livre 6, lettre 12) une autre cause au différend. Il croit qu'il provenait de la rivalité qui s'éleva en 1151 entre les diverses maisons de Chartreux, quand, Hugues, évêque de Grenoble, ayant été élevé à l'archevêché de Vienne, il fallut procéder à une nouvelle élection. Mais, comme dans ce différend il s'agissait d'une lutte entre divers monastères et non pas d'une révolte de moines, nous nous rangeons plutôt à la première explication. Nous rapportons ces événements à l'année 1151, puisqu'ils arrivèrent peu de temps après la mort de Rainald, abbé de Cîteaux, qui mourut le 17 des calendes de janvier, comme Manrique l'établit par le Martyrologe de Cîteaux.

ivre, et presque toute leur sagesse s'est évanouie. Sachez-le, Monseigneur, c'est l'homme ennemi qui a fait cela. Que dis-je : il l'a fait? il le fait encore. Il espère dévorer toute leur sainteté. C'est la nourriture de son choix, vous le savez bien. Il a déjà rendu quelques religieux prévaricateurs. Il s'en sert pour attaquer par une guerre intestine et domestique ceux qu'il n'a pu vaincre par lui-même. Depuis la fondation de cet Ordre et de ce monastère on n'a jamais ouï dire qu'un religieux, après en être sorti, y fût rentré sans avoir fait satisfaction. Mais aujourd'hui ceux qui étaient mal sortis sont rentrés plus mal encore, ajoutant le péché au péché. A votre avis, saint Père, que feront des gens qui partent par désobéissance et qui reviennent par orgueil? Maintenant encore leur orgueil va toujours croissant [1]. Ils applaudissent à la conduite détestable qu'ils ont tenue, ils insultent ceux qui subissent l'outrage. Ils ont vaincu, ils triomphent. Le prieur n'est plus le premier de tous. Tandis que l'impie s'enorgueillit, le pauvre est persécuté. Aussi veut-il s'en aller à son tour ; il ne peut pas voir la destruction de son Ordre. Il serait déjà sorti, s'il pouvait sortir seul. Il faut nécessairement que ce prieur soit bon ; car j'ai entendu dire à des gens de bien que ceux dont il suit les conseils, sont bons eux-mêmes.

2. Voyez-vous, très-clément Père, combien on vous a surpris? L'auteur de la fraude ne sera-t-il pas traité comme il le mérite? Quel qu'il soit, si je vous connais bien, il en portera la peine. Ils sont venus à vous revêtus d'un saint habit, couverts d'une peau de brebis; l'apparence vous a trompé. Quoi d'étonnant : vous êtes homme aussi. Mais maintenant la fraude est révélée au grand jour ; ainsi que votre zèle éclate et soutienne virilement vos intérêts contre les méchants. Ne vous laissez pas gagner à leurs desseins, et que les plans d'Achitopel soient renversés. Tenez-vous sur vos gardes. Il n'y a pas le même danger à laisser endormir votre zèle ou à laisser surprendre votre discernement. La première faute a l'ignorance pour excuse ; la lâcheté rendrait la seconde inexcusable. Peut-être quelqu'un du parti adverse ira-t-il à vous et tâchera-t-il de vous persuader autre chose. Mais que l'impiété se mente à elle même et ne trompe pas mon seigneur. Car voici la vérité, et l'affaire est ainsi. Rien n'est plus agréable ni plus juste dans vos jugements, que de voir, lorsqu'une occasion semblable se présente, celui qui a voulu faire le mal tomber dans la fosse qu'il a creusée, la douleur se retourner contre lui et son injustice descendre sur sa propre tête [1]. Voilà ce que fera le zèle de mon seigneur. Celui qui était prieur continuera de l'être, j'en ai l'assurance, afin que l'iniquité ne puisse pas se glorifier. Autrement, si ce prieur n'était pas rétabli dans sa dignité, l'Ordre ne subsisterait pas longtemps, nous avons sujet de le craindre. Que Dieu vous inspire de recevoir paternellement ces paroles et de nous faire une réponse favorable, pour nous consoler, nous tous qui sommes plongés dans la désolation et affligés au-delà de nos forces.

3. Le seigneur de Cîteaux nous a quittés. C'est une grande plaie pour notre Ordre. Cet événement fait peser sur moi une double cause de chagrin ; car en un seul homme j'ai perdu un père et un fils. Nous avons maintenant à sa place, le seigneur Godwin, abbé de Bonnevaux. Veuillez l'encourager par vos lettres apostoliques, et affermir par votre bienveillance le choix qu'on a fait de lui. Vous le connaissez, il n'a pas besoin qu'on le recommande auprès de vous. Sa vie et la sagesse que Dieu lui a donnée sont pour lui des recommandations suffisantes. Le seigneur de Valence [2] se rétablit; il fait le bien autant qu'il peut. Aussi tous les gens qui aiment le bien le chérissent, et il les aime tous. En cela il fait voir qu'il est bon. A vous de protéger et d'aimer de tels hommes. Votre serviteur se trouve plus faible qu'à l'ordinaire, il s'affaisse peu à peu, peut-être parce qu'il n'est pas digne de mourir tout de suite et de passer en ce moment à la vie.

[1] Ps. LXXIII, 23.

LETTRE CCLXXI.

(Écrite l'an 1151.)

A THIBAULT, COMTE DE CHAMPAGNE.

Il l'avertit que son fils, en raison de son âge, ne peut pas être encore élevé aux dignités ecclésiastiques.

Vous savez que je vous aime, mais Dieu sait mieux que vous jusqu'à quel point. Je ne doute pas non plus que vous ne m'aimiez, mais, à cause de Dieu, et si je l'offense, vous ne devrez plus avoir d'affection pour moi, puisqu'il ne se trouvera plus entre nous. Qui suis-je en effet dans ma petitesse pour que, grand prince comme vous l'êtes, vous preniez souci de moi, si vous ne croyez pas que Dieu soit en moi. Peut-être n'est-il pas bon pour vous non plus,

[1] Ps. VII, 16, 17.

[2] Oribert, devenu de prieur de la Chaise-Dieu évêque de Valence ; il est question de son élection dans la lettre 249.

que je l'offense. Or je l'offenserai sans nul doute, si je fais ce que vous demandez. Car je sais que les honneurs et les dignités ecclésiastiques sont dus à ceux qui veulent et peuvent les remplir dignement et selon Dieu. Or sachez-le bien, il ne serait ni juste pour vous, ni sûr pour moi, d'employer vos prières ou les miennes pour procurer des dignités à votre fils qui n'est qu'un petit enfant. Car il n'est pas permis, même à un adulte, d'occuper des dignités dans plusieurs églises, sinon par dispense, à cause d'une nécessité grave de l'Eglise, ou d'un grand avantage tenant aux personnes. Si ce langage vous paraît dur, et que vous vouliez poursuivre ce que vous avez projeté de faire, épargnez-moi en cette occasion; vous êtes assez puissant, si je ne me trompe, pour l'obtenir par vous-même ou par vos autres amis. Ainsi vous n'en ferez pas moins ce que vous voudrez, et moi, je ne pécherai pas. Sans doute, je désire tout le bien possible pour notre petit Guillaume[1]; mais avant tout je désire Dieu pour lui. Voilà pourquoi je ne veux pas qu'il obtienne rien contre la volonté de Dieu, de peur que Dieu ne soit pas avec lui. Que si d'autres consentent à faire autrement, je n'y veux pas contribuer, pour ne pas, moi aussi, perdre Dieu. Mais, dès qu'il se présentera quelque chose qu'il puisse obtenir selon Dieu, je lui montrerai mon amitié, et je ne lui refuserai pas mon concours, s'il est nécessaire. Je n'ai pas besoin de beaucoup d'efforts pour m'excuser auprès d'un ami de la justice, d'une résolution qui est conforme elle-même à la justice. Pour vous, excusez-moi auprès de la comtesse[2] par les raisons que je vous ai données. Adieu.

LETTRE CCLXXII.

(Ecrite l'an 1152.)

A L'ÉVÊQUE DE LAON[3].

Il l'exhorte à se montrer généreux.

Nous sommes tout à vous. Si vous le savez, et vous ne l'ignorez pas, le porteur des présentes se réconciliera, d'une façon efficace et durable, avec vous par notre entremise, et par la vôtre avec tous ceux qu'il paraît avoir offensés. Autrement vous blesseriez un homme que vous reconnaissez pour votre ami; or, vous n'aurez pas le courage de le faire. Au reste, depuis que vous avez commencé à être évêque, nous n'avons encore reçu de vous aucune grâce, ni bourse, ni sac, ni soulie

[1] Guillaume, surnommé Blanche-Main, quatrième fils de Thibault, fut élevé d'abord sur le siége de Chartres, puis sur celui de Sens, puis sur celui de Reims; puis après, il fut nommé cardinal de la sainte Église romaine et légat en France. Ce fut lui qui sacra Philippe-Auguste, son neveu, et c'est en sa faveur que le pape Alexandre III confirma aux archevêques de Reims, le privilége de sacrer les rois de France. Pierre de Celles, lettre 5, liv. 1, et Pierre de Blois, lettres 28 et 122, ont parlé de lui.

[2] Mathilde, fille du marquis Engelbert qui était frère de l'évêque de Ratisbonne. Il est question du marquis Engelbert dans la lettre 130.

[3] Cet évêque était Gautier de Saint-Maurice, d'abord abbé de Saint-Martin de Laon, et ensuite nommé, en 1151, pour succéder au pieux évêque Barthélemy, qui, après trente-huit ans d'épiscopat, se retira au monastère de Foigny, de l'ordre de Cîteaux, monastère qu'il avait fondé.

LETTRE DU PAPE EUGÈNE,

AU CHAPITRE DE CÎTEAUX.

(Ecrite l'an 1150.)

Il désirerait, si ses occupations apostoliques le lui permettaient, assister au chapitre qui doit se tenir à Cîteaux. Il exhorte les religieux à développer, dans le chapitre, le zèle et l'amour de la discipline et de la perfection religieuse.

Eugène, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils G.[1] de Cîteaux, et à tous les abbés réunis à Cîteaux au nom du Seigneur : salut et bénédiction apostolique.

1. Nous désirerions, mes bien-aimés fils, nous trouver présent en personne à votre sainte assemblée, afin que, comme nous marchons avec vous dans l'unité du Saint-Esprit, de même nous puissions traiter en commun et de vive voix du progrès des âmes et des moyens de les vivifier par cet Esprit-Saint. Mais comme nous sommes établi par la disposition de la divine Providence pour diriger au milieu de la mer le vaisseau de l'Église, et que nous sommes battu par la fureur des tempêtes qui de toutes parts nous envahissent, nous ne faisons pas ce que nous voulons; nous sommes lié par les devoirs de l'administration qui nous a été imposée, et nous ne pouvons pas conduire nos pas vers le lieu de nos désirs : c'est pourquoi nous ne portons au milieu de vous que notre esprit et notre lettre, et, autant que cela nous est donné, nous nous faisons représenter à votre assemblée par notre charité et par nos vœux. Nous désirons et nous demandons avec toutes les instances possibles que vous teniez, vous aussi, votre esprit uni au nôtre, et que tous ensemble vous imploriez pour nous la grâce du Seigneur tout-puissant. Placé au sommet de la montagne, où nous sommes battu de tous les côtés par le souffle des vents, nous espérons

[1] Goswin, cinquième abbé de Cîteaux.

que, par le don de Dieu, nous pourrons tenir quelque temps dans ce tourbillon, si nous méritons d'obtenir l'appui de vos prières auprès du Seigneur. Mais, afin que par elles nous puissions trouver en Dieu une prompte assistance, et que nous obtenions par votre intercession ce que nous ne pourrions obtenir par nos mérites, nous désirons que votre charité soit toujours attentive au service de Dieu, à l'observance de la règle, au maintien de la discipline et nous souhaitons que chacun de vous, méprisant ce qui est derrière lui, tende toujours en avant, de sorte qu'aucun nuage ne se montre dans vos œuvres et ne puisse empêcher vos prières de parvenir jusqu'à Dieu.

2. Ainsi, mes fils bien-aimés, toutes les fois que vous vous rassemblez, ayez tous soin de corriger ce qui doit être corrigé en quelques-uns d'entre vous, et d'établir ce qui doit être établi pour le salut des âmes et les progrès de l'Ordre, car celui qui dédaigne les petites choses tombe peu à peu [1]. Ne laissez pas sans réforme, même ce qui vous semble de moindre importance. On garde en vain fermées les portes de la cité, si on laisse aux ennemis une seule ouverture par laquelle ils puissent passer: « La sentine mal tenue, dit l'Écriture, produit le même effet qu'un vent impétueux » ; et : « Vous avez évité les grands dangers, prenez garde de ne pas périr sous le sable ». Regardez, je vous prie, les anciens pères qui ont fondé notre saint Ordre; considérez comment, après avoir quitté le monde, après avoir tout méprisé et laissé les morts ensevelir leurs morts, ils ont volé vers la solitude, où, tandis que d'autres s'empressaient aux fonctions actives, ils s'asseyaient avec Marie aux pieds de Jésus [2] pour recevoir la manne céleste, d'autant plus abondante sur eux qu'ils s'étaient retirés plus loin de l'Égypte. Ils sont, en effet, sortis de leur pays et de leur famille; ils ont oublié leur peuple et la maison de leur père; et comme le Roi s'est épris de leur beauté, il les a fait croître en une grande nation: il a étendu leurs rameaux jusqu'aux extrémités de la terre, au point que la splendeur de leur lumière a illuminé tout le corps de l'Église. A leur voix la femme de Sarephta a rempli d'innombrables vases avec le peu d'huile qu'elle avait dans un flacon [3]. Ce sont eux qui ont reçu les prémices de l'Esprit, et leur huile pleine de suavité a coulé jusqu'à nous.

3. Vous devez donc réfléchir avec plus d'attention et agir pour ne pas dégénérer de leurs vertus, mais pour être dans la croissance de l'arbre ce que vous avez été dans son germe. Après avoir reçu d'eux la semence de la vie, portez-en avec eux le germe et les fruits. Considérez comment ceux dont les lampes se sont éteintes souhaitent de recevoir de votre huile; comment plusieurs, après avoir pourri comme des bêtes sur leur fumier, désirent au premier regard de la grâce divine se confier à votre direction et se recommander à vos prières. Mais comme les enfants de ce siècle s'efforcent aussi, malgré votre résistance, de vous amener à les diriger, et veulent quelquefois, du repos de la contemplation et du silence du désert, vous rappeler aux occupations et aux affaires, remettez sous le regard de votre esprit les institutions de vos pères, et, à l'exemple du Prophète, choisissez plutôt d'être abaissés dans la maison de Dieu, que d'habiter dans les tentes des pécheurs [1]. Comme vous n'avez rien que vous ne l'ayez reçu, conservez pour Dieu des sentiments dignes de sa bonté et ayez de vous-mêmes des sentiments d'humilité, afin que vous paraissiez suivre les traces de celui qui a dit : *Lorsque vous aurez bien fait toutes choses, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles* [2]. Car si vous avez reçu le don des langues, la grâce des guérisons, l'esprit de prophétie, si vos paroles sont plus excellentes et même plus odorantes que les meilleurs parfums, si le monde vous révère et qu'il aime à courir après l'odeur de vos vertus, il est certain que c'est l'œuvre de celui qui a dit : *Mon Père jusqu'à présent n'a point cessé d'agir* [3].

[1] Eccl., XIX, 1. — [2] Luc., X, 39, 40. — [3] III Rois, XVII, 10, 16.

LETTRE CCLXXIII.

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

Il est heureux de la lettre pleine de zèle et d'affection que le Pape a écrite au chapitre. Il lui conseille de continuer à protéger tout le monde avec la même sollicitude, et particulièrement les religieux de son Ordre. Il se plaint que l'abbé de Trois-Fontaines ait été enlevé à son gouvernement.

A son tendre père et seigneur, à Eugène par la grâce de Dieu Souverain-Pontife, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : le peu qu'il est.

1. La voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre chapitre, et nous avons tressailli d'allégresse. O parole pure, brûlante de zèle, pleine de science et de sagesse! L'Esprit de vie animait votre lettre : esprit véhément, retentissant comme le tonnerre, et qui nous a enflammés de l'amour de Dieu. Il ne me serait pas facile de dire, je l'avoue, ce qui m'a le plus

[1] Ps. LXXXIII, 11. — [2] Luc. XVII, 10. — [3] Jean, V, 17.

charmé dans cette lettre, de votre bonté, ou de notre propre avantage; de la majesté qui s'abaissait, ou de l'humilité qu'on relevait; de la sévérité de vos reproches, ou de votre paternelle tendresse. Ceux qui parmi nous avaient tant soit peu faim de la justice ont été rassasiés; ceux qui en sentaient moins le besoin, ont été touchés de componction; ceux qui ne l'éprouvaient pas, ont été confondus. Continuez, je vous prie, continuez à agir ainsi. Cette sollicitude que vous devez à tous, il ne faut point la retirer à ceux auxquels elle est due plus spécialement, mais il faut au contraire la leur témoigner avec plus d'abondance. Votre charité est bienfaisante; elle sait s'étendre et non pas se resserrer. Elle rassemble les autres, mais elle les réunit à nous; il n'est pas en dehors de votre apostolat de protéger ceux qui peuvent dire avec l'Apôtre : *Voilà que nous avons tout quitté et que nous vous avons suivi* [1]. Il ne faut pas abandonner ceux qui se sont abandonnés eux-mêmes. Ils sont les petits enfants du Seigneur, et ils ont confiance en lui : le serviteur prudent et fidèle ne les délaissera pas, lui surtout à qui le tout a été confié. Car ils sont une portion du tout, un petit troupeau qui, si je ne me trompe, a mérité d'avoir Dieu pour père et de recevoir de son Seigneur la couronne de gloire, et le diadème royal de la main de son Dieu. Ils ne considèrent pas, en effet, comme une usurpation, de se dire héritiers de Dieu, co-héritiers du Christ. Enfin ils ont entendu ces paroles : *Ne craignez rien, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner le royaume* [2]. Mais en voilà assez sur ce sujet.

2. L'abbé de Trois-Fontaines [3] était comme un arbre bien planté le long du cours des eaux. Je crains que ce bon arbre qui produisait de si bons fruits, n'en produise plus, après avoir été transplanté. Nous avons vu quelquefois la vigne féconde dans un premier sol, stérile sur un second. Nous avons vu un arbre verdir quand il était bien planté, sécher après avoir été transporté ailleurs. En outre, vous m'aurez gravement blessé au cœur, si vous ne le renvoyez pas; car nous ne faisons qu'un cœur et qu'une âme. Tant que ce cœur sera divisé, ses deux parties seront nécessairement couvertes de sang. Hélas! comment pourrai-je, privé du bâton de ma vieillesse, porter seul le fardeau que nous avions peine à porter à deux? Si ce qui me concerne est peu de chose, que la blessure grave faite à l'Ordre tout entier vous touche : dans l'espoir d'un bien douteux, ne consentez pas à ce qu'un mal certain s'accomplisse. Que si vous êtes absolument résolu à le retenir, veuillez, je vous en supplie, avoir égard à nos recommandations pour lui, et ensuite lever vos mains vers Dieu, pour qu'il daigne pourvoir cette maison d'un homme capable. Pour le reste, nous demandons à votre bonté une prompte réponse sur tous les points qui concernent l'intérêt général de l'Ordre, et encore sur quelques autres affaires que nous avons cru convenable ou plutôt nécessaire de vous transmettre par l'entremise de ce même abbé; mais répondez-nous par des actes, et non par des paroles.

[1] Matth., XIX, 27. — [2] Luc, XII, 32.

[3] Hugues, abbé de Trois-Fontaines en Champagne, et non pas de Saint-Anastase aux trois fontaines, près de Rome, quoiqu'en aient pensé quelques auteurs. Hugues avait été, en 1150, créé cardinal, évêque d'Ostie; et avec lui, deux autres religieux de Clairvaux, Henri et Roland, furent également nommés cardinaux. Il est encore question de Hugues dans les lettres 274, 287, 290, 296, 306, 307.

LETTRE CCLXXIV.

(Écrite l'an 1151.)

A HUGUES, ABBÉ DE TROIS-FONTAINES, LORSQU'IL ÉTAIT A ROME.

Il se repent d'avoir recommandé le neveu de l'évêque d'Auxerre, et il désapprouve qu'on lui ait confié un prieuré.

Je regrette d'avoir écrit en faveur de ce jeune homme et je voudrais, s'il était possible, retirer ma prière; pour l'avoir faite, je semble approuver la mesure par laquelle mon ami [1] lui a confié un prieuré qui est ainsi bien mal placé. Or, je ne l'approuve pas; je ne l'ai jamais fait. Ce qui m'a décidé à écrire ainsi, je l'avoue, c'est la tendresse qui m'attachait étroitement à l'oncle de ce jeune homme, affection trop grande et peu spirituelle en cette occasion. J'étais surtout déterminé par la blessure récente que m'a causée la mort de ce prélat. Je paraîtrai avoir agi avec légèreté, mais j'aime mieux courir le risque de passer devant mon seigneur pour avoir écrit avec précipitation que d'être soupçonné de mensonge devant Dieu. Au surplus, j'ai écrit avec réserve et avec précaution au sujet de ce prieuré, et je ne me suis point adressé au Souverain-Pontife lui-même, car je me souvenais que ses deux prédécesseurs avaient réglé l'affaire autrement et qu'ils avaient confirmé leur décision par un privilége. Si vous pouvez obtenir du Souverain-Pontife qu'il rende à l'Église ce privilége

[1] Hugues, évêque d'Auxerre.

dans toute son efficacité, vous aurez fait une bonne œuvre. Plaise à Dieu qu'on lave ce saint évêque de cette flétrissure, et qu'on pourvoie autrement ce jeune homme !

LETTRE CCLXXV

(Ecrite l'an 1151.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE SUR L'ÉLECTION DE L'ÉVÊQUE D'AUXERRE.

Il informe le Souverain-Pontife des circonstances de l'élection d'Auxerre et des fraudes qui y ont été commises.

Lorsque je vous écrivis pour la première fois au sujet de l'église d'Auxerre, j'avais entendu parler de la première élection; je ne savais rien de la seconde; mais, comme si j'avais été prophète, la suite honteuse que j'avais pressentie, est arrivée et ce que je redoutais s'est réalisé. Souvenez vous de ce qui s'est passé à Nevers [1], et voyez si cette seconde élection n'a pas été effectuée par les mêmes moyens ou plutôt par les mêmes fraudes et, d'après ce qu'on dit, par la même personne, en rejetant deux candidats dont l'un était nommé, afin d'en introduire un troisième qu'ils veulent avoir. Ils se sont ensuite adressés à moi, pour que j'écrivisse en leur faveur; j'ai cru devoir envoyer un frère qui a ma confiance, afin qu'il reconnût exactement les circonstances des deux opérations et nous en informât. Ce frère est entré dans l'Église; il s'est informé avec soin de toutes choses auprès des personnes qui y étaient rassemblées, et il a appris que ce parti ne comptait qu'un seul prêtre, Hugues, frère de ce même religieux Geoffroy [2], et un seul diacre, Etienne, outre les gens de l'église qui avaient été les auteurs de l'entreprise, le chantre, l'archidiacre, et, à ce qu'on disait, le trésorier, car ce dernier ne s'y trouvait pas à ce moment. Dans l'autre parti, outre les gens de rang inférieur, neuf diacres et onze prêtres étaient d'accord; le douzième qui est l'archiprêtre ne voulait se ranger d'aucun côté, et il affirmait qu'il n'avait voté ni pour l'un ni pour l'autre, quoiqu'il préférât le premier. Cet Hugues, homme de désordre et du parti contraire, était dépositaire du sceau de l'église [1] et, en le remettant, il a considéré son inclination plutôt que son devoir. Voilà comment la chose s'est passée. Pour moi, j'ajoute avec ma hardiesse accoutumée : Il ne faut pas que la malice soit glorifiée, il ne convient pas que la sagesse soit déçue, il n'est pas bon que l'Église soit plus longtemps en suspens.

[1] Il répète la même chose à la lettre suivante. Il fait allusion aux troubles qui eurent lieu dans l'élection de l'évêque Raymond de Nevers. (Voyez la lettre 246.)

[2] Ce Geoffroy paraît être celui qu'avaient élu les factieux. Mais enfin, l'élection d'Alain prévalut. Alain avait été abbé de Larivoir, de Cîteaux, dans le diocèse de Troyes. Ce fut lui qui mit la Vie de saint Bernard en abrégé. Dans les Actes des évêques d'Auxerre, le siége est présenté comme ayant été vacant pendant un an. (Voyez les lettres 280 et 282, et le *Traité de la Considération*, liv. III, n° 11.)

LETTRE CCLXXVI.

(Écrite l'an 1151.)

AU MÊME, APRÈS LA MORT DE L'ÉVÊQUE D'AUXERRE.

Il informe le Pontife du testament irréligieux qu'a fait l'évêque d'Auxerre, d'après les suggestions frauduleuses du diacre Etienne; il pense que ce testament doit être cassé pour éviter le scandale.

1. Je vous apprends une chose que je ne vous aurais pas cachée jusqu'à présent, si j'avais su plus tôt comment elle s'est passée. Il y a un homme qui a fait pécher Israël [2], c'est-à-dire un saint évêque; un homme qui, lorsque ce prélat était dans le trouble et en quelque sorte dans l'hébètement de la mort, l'a fait mourir presque sans testament. Cet évêque, en effet, tandis qu'il n'a rien donné, ou presque rien, aux pauvres et aux églises, a, sur le conseil et les prières d'Etienne, laissé à son neveu selon la chair, jeune homme qui vit inutile dans le monde, presque tout ce qu'il avait acquis à la mense épiscopale. On dit qu'il y a sept églises, des dîmes, des prés qui sont dans la forêt particulière de l'évêque; en outre, et c'est une honte pour la religion, il a ordonné qu'on remît à son neveu l'argent de son mobilier et les chevaux de ses écuries; enfin, comme celui-ci doit se rendre auprès de vous pour obtenir la confirmation de ces dons, et que ses chevaux ne suffiraient pas pour accomplir ce voyage, on lui remettra encore les chevaux du monastère. Mais quelques personnes pensent que ces donations ont été effectuées à l'insu de l'évêque, que c'est Étienne qui a écrit et scellé ce qu'il a voulu. Il y a lieu de le croire. Car, l'année dernière, comme on supposait ce même

[1] On voit par là que, dès cette époque, l'Église d'Auxerre avait un sceau distinct de celui de l'évêque.

[2] Hugues, d'abord abbé de Pontigny, puis évêque d'Auxerre. Il mourut le 10 octobre 1151. Sur sa conversion miraculeuse, ses vertus et sa sainteté, lisez, *Henriquez Fasc.* lib. II, dist. 10, cap. 20. — Et *S. Bernardi Vita*, lib. I, cap. 3.

évêque à l'article de la mort, on lui a fait donner une église à son neveu, et après son rétablissement, il n'a point reconnu avoir fait cette donation, ainsi que nous le savons très-certainement. Enfin, qui croira qu'une personne sainte, spirituelle, ayant sa connaissance et sa liberté, ait fait un tel testament? Quel homme, même le plus mondain, dirait que c'est là le testament d'un prêtre? Ces dispositions sont-elles donc celles d'un homme sage et spirituel, qui juge de toutes choses et n'est lui-même jugé par personne? Qui enfin, dans le ciel ou sur la terre, si ce testament est maintenu, ne condamnerait son auteur?

2. Pour vous, serviteur de Dieu, qui tenez en main le glaive de Pierre, retranchez ce honteux opprobre de la religion, ce scandale de l'Église, ce crime de sa personne, cette douleur et cette amertume de votre propre cœur et du cœur de tous les hommes spirituels qui l'aimaient, non selon la chair, mais selon l'esprit. Levez-vous, ô Phinées! Redressez-vous et apaisez ce désordre; redressez-vous, inflexible contre la chair et le sang, béliers avec lesquels les enfants de ce siècle s'efforceront sans nul doute d'ébranler le mur de votre constance. Vous montrerez pour l'oncle une véritable affection, si vous êtes en cette circonstance impitoyable pour le neveu.

3. Sachez encore que des personnes religieuses, le doyen de Saint-Pierre d'Auxerre et le prieur de Saint-Eusèbe, tant en leur nom, qu'en celui de l'abbé de Saint-Laurent, se préparaient à aller vous trouver pour la première élection de l'église d'Auxerre, quand leurs adversaires, par l'entremise du comte de Nevers[1], les ont effrayés et empêchés de partir. Le comte lui-même, les ayant fait appeler, leur a signifié qu'ils n'eussent point à se mêler de cette affaire; il les a retenus par des menaces terribles et publiques. Le prieur lui-même nous a été envoyé à cause de cette affaire par son abbé qui est son frère selon la chair, et par le doyen; il nous a avoué ce fait, il s'en est plaint à nous, et il nous a prié de vous le faire savoir. Je vous le dis et je vous le répète, souvenez-vous de ce qui s'est fait à Nevers. L'ordre même exige que parfois les choses s'accomplissent en dehors de l'ordre. Ceux qui ont le jugement droit, disent que vos clefs doivent servir, l'une pour la prudence, l'autre pour l'autorité.

[1] Guillaume IV, qui succéda en 1147, à son père Guillaume III, retiré à la Grande-Chartreuse. (Voyez la lettre 280.)

LETTRE CCLXXVII.

(Écrite l'an 1146.)

AU MÊME, POUR L'ABBÉ DE CLUNY [1].

Il le prie d'accueillir avec bienveillance l'abbé de Cluny et de le traiter avec honneur.

Il semble extravagant que je vous écrive en faveur du seigneur de Cluny et que je veuille en quelque sorte donner ma protection à un homme que tout le monde désire avoir pour protecteur. Mais si je vous écris, ce n'est pas que cela lui soit nécessaire, c'est pour satisfaire à l'amitié; je parle de celle que je lui porte. Ne pouvant accompagner en personne mon ami dans son voyage, je l'accompagne de cœur. Qui nous séparera? Ce ne sera ni la hauteur des Alpes, ni le froid des neiges, ni la longueur du chemin; encore à présent, je suis près de lui, l'assistant par cette lettre : il ne peut être nulle part sans moi. Je suis redevable à sa bonté qui m'a jugé digne d'être choisi pour cette faveur; mais la faveur elle-même a acquitté ma dette, parce que mon devoir s'est trouvé d'accord avec mes désirs. Honorez cet homme comme un membre très-honorable du corps du Christ; c'est, si je ne me trompe, un vase d'honneur plein de grâce et de vérité, et rempli de vertus. Renvoyez-le comblé de joie, afin qu'à son retour, il puisse répandre la joie autour de lui. Daignez lui accorder les grâces abondantes qu'il mérite, afin que, lorsqu'il sera revenu, nous recevions tous de sa plénitude. S'il vous demande quelque chose au nom du Seigneur Jésus, il ne doit pas rencontrer en vous d'obstacle. Car, si vous ne le savez pas, c'est lui-même qui tend les mains aux pauvres de notre Ordre, et qui, pour nous soutenir, nous donne souvent et généreusement des biens de son Église, autant qu'il le peut sans blesser ses religieux. Mais pourquoi vous ai-je dit: Au nom du Christ, écoutez-le? Si, en effet, comme je le soupçonne et le redoute, il vous demandait à être déchargé du gouvernement de son monastère [2], qui donc, le connaissant,

[1] Pierre le Vénérable se rendait à Rome pour visiter le pape Eugène, par déférence pour lui. Il parle de son voyage au chapitre 25, du *Livre des Miracles*, et dans une lettre adressée à saint Bernard, livre 6, lettre 46. « La première année du pontificat du seigneur pape Eugène, je suis allé à Rome pour le visiter, lui et notre mère commune l'Église romaine. » Il fut dans ce voyage attaqué et dépouillé en Italie par le marquis Opijon, puis il recouvra ses biens avec l'assistance des habitants de Plaisance. Il visita une seconde fois Eugène, vers 1151, et il parle du bienveillant accueil qu'il reçut, dans une lettre à saint Bernard auquel il en attribue le mérite.

[2] Peut-être songeait-il à quitter son gouvernement et à se

pourrait croire qu'il demande au nom de Jésus? Si je ne me trompe, il est devenu, depuis que vous ne l'avez vu, plus timoré qu'auparavant et meilleur encore qu'il n'était; et pourtant on sait que, presque dès son entrée dans l'Ordre, il y a introduit de nombreuses améliorations [1], par exemple, pour l'observance des jeûnes, du silence, et pour les vêtements précieux et recherchés.

LETTRE CCLXXVIII.

(Écrite l'an 1150.)

AU MÊME, POUR L'ÉVÊQUE DE BEAUVAIS [2].

Il n'est pas nécessaire que je vous apprenne combien les demandes de votre fils, l'évêque de Beauvais, méritent d'être exaucées; par elles-mêmes, elles sont suffisantes pour obtenir facilement de vos entrailles de père, ce qui est convenable et juste. Cependant je poursuis. Ce pieux jeune homme doit être entouré de votre protection paternelle; et le zèle excellent qu'il a pour son Église, doit être non-seulement approuvé, mais encore soutenu. Il deviendra, en effet, de jour en jour plus dévoué, plus fervent, plus courageux, lorsqu'il sentira s'alléger en partie, par le secours de votre main puissante, les vexations et les épreuves que les méchants ne cessent de faire peser sur cette Église [3]. Nous vous prions d'exaucer la demande de frère Arnulfe de Majole. Maître G., c'est le nom du messager, vous l'exposera. Vous pourrez apprendre aussi par ce dernier, si vous le voulez, et accorder, si vous le jugez à propos, ce que vous demande l'abbesse du Paraclet [4].

LETTRE CCLXXIX,

(Ecrite l'an 1152.)

AU COMTE HENRI [1]

Il le presse de faire réparer entièrement le dommage causé par ses sujets.

Lorsque l'abbé de Chatillon [2] homme religieux, partit pour Rome, il confia tous ses biens à la garde de Dieu et à la nôtre; or, des gens de Beaufort, domestiques de Simon, ont enlevé ses porcs. J'aimerais mieux, je vous le déclare, qu'ils eussent pris les nôtres. C'est à vous que je les redemande; le Prince des rois de la terre n'a fait de vous un prince sur cette terre qu'afin que sous lui et pour lui vous protégiez les bons, vous réprimiez les méchants, vous défendiez les pauvres, vous fassiez justice à ceux qui souffrent persécution. Si vous faites cela, vous faites œuvre de prince, et il y a lieu d'espérer que Dieu étendra et affermira votre gouvernement. Sinon, vous avez à craindre que ce que vous paraissez avoir d'honneur et de puissance ne vous soit ôté, ce qu'à Dieu ne plaise!

LETTRE CCLXXX.

(Écrite l'an 1152.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE, POUR L'AFFAIRE D'AUXERRE.

Il se plaint qu'on ait méprisé la sentence apostolique, rendue dans l'affaire de l'élection d'Auxerre et publiée par lui sur l'ordre du Souverain-Pontife.

1. Vous faites bien de me consoler dans mes ennuis et de relever ma faiblesse, en m'exau-

retirer auprès de saint Bernard, ainsi qu'il l'avoue dans la lettre 264.

[1] Les statuts en font foi. (Voy. Bibliothèque de Cluny. Orderic, livre XIII, sur l'année 1132.)

[2] Cet évêque était Henri, frère de Louis le Jeune. Son père le roi Louis, l'ayant consacré à Dieu, le pape Honorius II, le prit sous sa protection (voyez à ce sujet une lettre d'Honorius, *Spicilegium*, tom. III, pag. 150) : voyez à la suite une autre lettre du roi au légat du Pape, pour obtenir à Henri un canonicat dans l'Église de Pontoise. D'après le Cartulaire de Saint-Martin-des-Champs, Henri fut abbé de Sainte-Marie d'Étampes, puis archidiacre d'Orléans. Il devint ensuite évêque de Beauvais, et enfin archevêque de Reims. (Voyez les lettres 269, 305 et 307.)

[3] Ce fait est révélé encore par deux lettres d'Anselme à Urbain II, lettres 33 et 34 du livre II, et par une lettre d'Yves, évêque de Chartres, lettre 87.

[4] Héloïse, autrefois épouse d'Abeilard, puis religieuse, puis abbesse du couvent d'Argenteuil, près de Paris. Ce couvent avait été fondé par Théodrade, fille de Charlemagne; mais les religieuses qu'elle y avait rassemblées, ayant rejeté la discipline monastique, furent expulsées. En 1127, des moines de Saint-Denys établirent par des titres très-anciens que ce lieu leur avait été donné par Hermenric et Numma son épouse, et après une longue absence ils y rentrèrent. Abeilard céla alors à Héloïse sa solitude du Paraclet où il s'était construit un oratoire de joncs et de roseaux, qu'il avait dédié d'abord à la Sainte-Trinité, et qu'il avait nommé ensuite Paraclet, parce qu'il y avait éprouvé quelques consolations après ses nombreux malheurs. Le Paraclet était situé près de Nogent-sur-Seine. Héloïse est quelquefois nommée Helwide. Hugues Métellus lui écrivit deux lettres sous ce nom. C'était une femme éminente, que saint Bernard visita, et à laquelle il adressa des exhortations, d'après ce que dit Abeilard, lettre 5.

[1] Il était fils de Thibauld le Grand, comte de Champagne, auquel il succéda en 1151.

[2] Cet abbé se nommait Baudouin, la lettre 401 lui est adressée; il fut ensuite évêque de Noyon (voyez la lettre 402.) L'abbaye de Chatillon dont il est question ici, était une abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, à Chatillon-sur-Seine, dans le diocèse de Langres. Ce fut là que saint Bernard fit ses premières études, et ce fut lui qui plus tard y mit des réguliers. (Voyez *Bernardi Vita*, lib. 1, cap. 1, n° 7.) Ce qui prouve qu'il s'agit bien de ce Chatillon, c'est qu'il était assez rapproché de Clairvaux pour que l'abbé allant à Rome, pût confier son bien à saint Bernard. Beaufort était situé sur la rivière de Voire qui se jette dans l'Aube, au-dessous de Clairvaux. Dans les anciennes chartes, Baudouin est désigné comme le second abbé, et le successeur d'Aldon.

çant fréquemment et avec bienveillance pour le peu de temps que je serai encore ici-bas. Si je ne mérite pas moi-même ce que vous faites, cela est digne de vous. Ce n'est pas que j'aime à abuser d'une si grande bonté pour la satisfaction de ma volonté propre; je suis prêt, ma conscience l'atteste, à accepter avec la même égalité d'âme tout ce qu'il vous plaira de me refuser ou de m'accorder. J'aime, comme tout homme, qu'on fasse ce que je désire, mais non pas ce qui est contraire à la justice, ce qui porte préjudice à la vérité, ni enfin ce qui peut contrarier vos intentions. Je vous dis cela, pour que vous ne me soupçonniez pas, ou de ne pas remarquer vos bienfaits, ou de n'en être pas reconnaissant. Maintenant que Votre Sainteté apprenne ce que demande cette affaire. Lorsqu'on m'attaque, le mal est léger et du nombre de ceux qu'il est facile de réparer. Pour moi, je ne juge pas qu'il y ait de remède plus convenable pour les plaies de ma conscience que les opprobres ou les outrages; il n'y a donc rien qui m'émeuve pour moi-même, qui ne suis qu'un pauvre homme digne de honte et de mépris. Mais si par hasard la malice atteint jusqu'à l'Oint du Seigneur, ma patience chancelle, je l'avoue, et presque toute ma douceur m'abandonne. Ai-je jamais demandé à mon seigneur de se servir de moi pour gouverner les Églises, pour disposer des évêchés, pour créer des évêques, moi, instrument propre à ces œuvres comme une fourmi à traîner des chariots? Vous avez voulu que cet homme fût nommé : il en était digne, si je ne me trompe, puisque ceux-mêmes qui le combattent ne trouvent rien à dire contre lui.

2. Le secret de vos bonnes dispositions a été révélé à ceux auxquels il a dû l'être: ce secret a été publié, mais nous n'en avons retiré jusqu'ici ni fruit ni avantage. Vous demanderez qui en est la cause. C'est l'homme sur qui vous vous reposiez, en qui vous espériez; l'homme qui a la religion en haine, à qui la sagesse est à charge, que la justice épouvante et qui n'a pas craint de trahir le secret de son maître et de rendre vaine sa décision. Il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas rougi de se montrer tel qu'il est, puisque, pour satisfaire sa propre jalousie, il n'a pas même ménagé Votre Honneur. Moi aussi, j'ai été confondu; mais qu'importe? Je ne repousse pas la confusion, puisque l'amour de l'obéissance me l'a apportée. Le calice n'a pas passé loin de moi, mais par moi il est arrivé jusqu'à vous. Qui ne sait qu'en se moquant d'une décision rendue, ou plutôt en la violant, on atteint son auteur plus encore que ce qui l'a notifiée? Devrait-on casser l'élection d'un homme dont on n'a pas pu décrier[1] la personne? De deux choses l'une, ou la parole que nous avons attesté être émanée de vous sera maintenue, ou nous passerons pour menteur, comme cela a déjà lieu. Mais non; l'issue de l'affaire sera meilleure et plus digne de votre apostolat; celui qui a été puissant dans l'iniquité ne sera pas glorifié dans sa malice.

3. Cependant votre ordre a été exécuté en partie et en grande partie. Un mandat avait été donné à trois personnes; puisque l'une le méprise et que deux y acquiescent, que reste-t-il à faire, sinon que votre voix supplée celle qui manque? Certes, vous le pouvez en toute sûreté, vous n'avez rien à craindre du scandale de ceux dont le Seigneur a dit : *Laissez-les, ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles*[2]. Du reste, le peuple se réjouira, la plus saine partie du clergé, le roi lui-même, enfin toute l'Église des saints seront également dans la joie. Par la grâce qui vous a été donnée vous avez accompli beaucoup de bonnes œuvres en face de notre siècle, mais aucune, je crois, ne fera plus pour votre gloire que celle-là, si vous agissez de cette façon. Je rends à ces gens le témoignage que, s'ils ont nommé plusieurs personnes religieuses, ce qui les charmait en elles, ce n'était pas leur religion, mais leur impuissance; ils

[1] Hugues, évêque d'Auxerre, étant mort en 1151, les clercs voulurent selon l'usage procéder à l'élection; mais alors un jeune homme intervint et défendit qu'on passât outre, avant qu'il fût allé à Rome et qu'il en fût revenu. Puis voyant ensuite qu'on n'avait pas tenu compte de sa sommation déraisonnable, il rassembla tous les partisans qu'il put trouver, et, trois jours après la première élection, il se fit élire lui-même. (Saint Bernard, traité *de la Considération*, liv 3, ch. 2, et lettre 275.) Le pape Eugène ayant appris cet événement confia à trois personnes, dont l'une était saint Bernard, le soin de faire cette élection. Saint Bernard et un des deux autres furent d'accord; le troisième résista; saint Bernard fait allusion à cela dans notre lettre. Alain paraît avoir été définitivement élu. Le livre des tombeaux de Clairvaux s'exprime ainsi à son égard : « A la droite du seigneur Godefroid, autrefois évêque de Langres, gît du côté du chœur le seigneur Alain, évêque d'Auxerre, qui, élevé dès son enfance à l'Isle, ville fameuse de Flandre, prit l'habit monastique à Clairvaux sous la direction de saint Bernard. Il devint ensuite le premier abbé du monastère de Rivoire. Il le dirigea pendant douze ans; dans la dernière année de la vie de saint Bernard, il fut élu d'un commun accord à l'évêché d'Auxerre. Il exerça une large hospitalité envers les religieux qui fréquentaient sa maison.. Après avoir passé treize ans dans son évêché, il se démit de ses fonctions avec la permission du Saint-Siége, se retira à son cher Clairvaux et mourut la veille des ides d'octobre 1181. » A ces mots, il fut élu d'un commun accord, on voit qu'il finit par réunir les suffrages des électeurs, comme d'ailleurs saint Bernard le rapporte dans sa lettre 282 au roi Louis.

[2] Matth., xv, 14.

voulaient qu'elles ne pussent pas réprimer leur malice et qu'elles ne fussent pas en état de repousser la force par la force; ils voulaient n'avoir pas à redouter la puissance de ceux dont ils n'aimaient pas la sainteté. Le comte de Nevers[1] ne marche pas sur les traces de son père; il est l'ennemi de ce bien, comme de tout autre. Il couve les terres et les biens des églises, comme un lion en face de sa proie. Il est prêt à recevoir même un sarrasin ou un juif pour être débarrassé de cet homme qui seul lui paraît savoir et pouvoir résister à sa malice et à sa ruse. S'il a par des menaces et des persécutions manifestes imposé silence à quelques clercs, comme eux-mêmes nous l'ont avoué, c'est pour que le parti opposé au sien ne se glorifie pas du nombre.

4. Pour exprimer en peu de mots ce que je pense, si vous voulez, pour prix de vos soins dans cet évêché, que les monastères soient ruinés, les églises renversées, la religion tournée en dérision, le siége épiscopal lui-même, dont on désire surtout les richesses et les possessions, réduit en servitude, vous ne devez nullement permettre à l'homme de Régny[2] de gouverner. Où est aujourd'hui cet esprit que vous avez déployé dans l'affaire d'York? Ne le ferez-vous pas sentir à celui qui renouvelle une pareille tentative? Le voilà; comme nous l'avons appris, il vient avec les mêmes intentions que celui qui a déjà soulevé la cour contre vous: si on le lui permet, il poursuivra le même but. Nous rappelons à votre mémoire l'affaire de l'évêque de Londres[3]. Tout motif de retard a disparu; il ne reste qu'à accomplir ce qu'il faut faire. J'ajouterais encore qu'avoir un chancelier honnête, juste[4] et de bonne réputation, ne contribue pas peu à la dignité apostolique, ne soulage pas peu votre administration et n'est pas d'un médiocre secours pour votre conscience. Une nomination scandaleuse est toujours funeste; mais, après avoir été longtemps délibérée, elle serait honteuse.

[1] Le comte de Nevers, Guillaume IV, dont il est question dans la lettre 276, répandit cependant ses bienfaits sur un grand nombre d'églises. Il restitua au monastère de Vézelay les biens que son père lui avait enlevés; il donna de vastes domaines à l'abbaye de Pontigny, et, pour ne pas parler du reste, il répandit aussi ses générosités sur l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, où il a son tombeau dans le chapitre. Son père était Guillaume III, homme très-religieux qui en 1147 renonça aux honneurs, quitta le monde, se retira à la Chartreuse, où il mourut dans l'année.

[2] Saint Bernard désigne ainsi Alain, sans doute parce qu'il était originaire de Régny, bourg de Belgique, situé non loin d'Ypres. Cependant on pourrait dire que dans la seconde élection d'Auxerre, ce fut un religieux du monastère de Régny qui fut élu, et que notre lettre fut écrite en faveur de ce dernier, puisque, le dissentiment persistant, Alain fut élu dans une troisième élection.

[3] Esquile dont il est question dans la lettre 390.

[4] Sans doute après la mort du chancelier Guy. (Voyez la lettre 397.)

LETTRE CCLXXXI.

A BRUNO, ABBÉ DE CHIARA-VALLE[1].

Il reprend Bruno d'avoir écrit avec imprudence et avec désordre.

Y a-t-il de la raison dans votre colère présente? Non, ce me semble. Vous êtes condamné par vos propres paroles, que vous n'avez pas pesées avec jugement et que vous exprimez avec précipitation et avec trouble. Car voici ce que le jugement dit: Les coups d'un ami valent mieux que les baisers d'un ennemi[2]. Mais on me frappe sans raison, direz-vous. Soit; cependant les coups que portent nos paroles annoncent une amitié vigilante; je n'en dis point assez: ils expriment une sollicitude paternelle. C'est pourquoi, si vous n'êtes pas coupable, nous ne vous avons point offensé; votre propre conscience vous justifie: si vous l'êtes, vous devriez vous irriter plutôt contre vous-même, que contre moi. Vous vous plaignez que je ne vous aie pas cru, comme si vous m'aviez jamais dit un mot de cela. Mais soit, j'ai cru celui qui se plaignait de vous. Comment pouvais-je vous croire ou ne pas vous croire, puisque vous ne disiez rien? Faites ce que vous avez promis, acquittez-vous de ce que vous devez, de crainte qu'il n'arrive du scandale non-seulement entre nous, mais à cause de nous. Ayez de bons sentiments pour nous, qui en avons pour vous et qui ne nous défions pas de vous, comme vous vous en plaignez dans votre émotion, sans savoir ce que vous dites. Voilà ma réponse; elle exprime mes sentiments.

LETTRE CCLXXXII.

(Écrite l'an 1152.)

A LOUIS LE JEUNE, ROI DES FRANÇAIS, POUR L'ÉLECTION D'AUXERRE.

Il exhorte le roi à ne pas s'opposer à la promotion de l'évêque élu à Auxerre.

1. Ai-je jamais voulu qu'on amoindrît en rien l'honneur du roi et la dignité du royaume?

[1] Les premières éditions portaient *Clara-Valle*, Clairvaux; le texte *Chara-Valle*, Chiara-Valle, est plus correct et confirmé par des pièces de Clairvaux. Chiara-Valle était une célèbre abbaye Cistercienne située près de Milan. Il en est question dans la lettre 134.

[2] Prov. XXVII, 6.

Dieu le sait, et votre conscience, j'en suis sûr, ne m'en accusera pas. Prenez garde, au contraire, que ce ne soient pas plutôt les fauteurs du trouble dans les élections qui agissent contre vous, et qu'il y ait dans les églises des gens qui vous servent, mais qui se servent pour eux-mêmes des revenus des églises. J'ai assisté, en personne, à l'élection d'Auxerre. Elle a été unanime, parce que les clercs qui s'étaient auparavant divisés en plusieurs partis, se sont enfin par la miséricorde de Dieu accordés sans contradiction. Nous connaissons parfaitement l'évêque élu : nous lui rendons ce témoignage qu'il est homme de bien. Je crois que parmi ceux qui assistaient à cette solennité, il ne s'est trouvé personne qui doutât de votre assentiment, puisqu'il était déjà donné par votre lettre. Qui pouvait en effet penser qu'il fallût une seconde approbation, qu'une seule ne suffirait pas, alors surtout qu'aucune élection nouvelle n'avait lieu ? Faudra-t-il recourir à l'autorité du roi, toutes les fois que les clercs seront en désaccord ? Ce ne serait conforme ni à la raison ni à l'usage. Enfin, si vous vous en souvenez, combien de fois dernièrement les clercs se sont-ils rassemblés dans l'église de Soissons pour faire une élection, et combien de fois se sont-ils séparés sans avoir pu s'entendre ni terminer l'affaire ? Je ne pense pas cependant qu'ils aient chaque fois redemandé votre consentement, qu'ils avaient une fois obtenu.

2. Les choses sont ainsi, mon seigneur et roi. Il n'y a pas de motif qui doive vous faire rejeter les élections qui se sont accomplies, puisqu'il est constant que vous avez consenti à ce qu'elles se fissent. Mais il y a des gens qui vous troublent, et qui tâchent aussi de troubler les églises, afin de poursuivre leur propre intérêt : et ce qui est plus grave, ils s'efforcent, avec une ardeur diabolique, de rompre la bonne harmonie et l'affection mutuelle du Souverain-Pontife et du roi sérénissime. A Dieu ne plaise qu'ils réussissent : quels qu'ils soient, ils porteront la peine de leurs actes et le roi fera toujours, comme il l'a fait jusqu'à présent, ce qu'un bon roi doit faire. Donnez donc promptement des ordres plus favorables, afin que l'Église si longtemps affligée et persécutée, ne demeure pas davantage dans la tristesse. N'ayez aucun soupçon sur la personne : ou je me trompe fort, ou elle sera fidèle et au gré du Roi, Dieu me donne la confiance que vous ne contristerez pas cette multitude de saints qui sont dans cet évêché, ni moi, votre serviteur. Car, pour dire la vérité, je n'aurais rien souffert de votre part de plus pénible que de vous voir, ce qu'à Dieu ne plaise ! persister dans cette résolution.

LETTRE CCLXXXIII.

(Écrite l'an 1150.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE, POUR LES FRÈRES DE MIRATORIUM [1].

Il a travaillé à arranger le différend, mais en vain, et il faut recourir à l'autorité apostolique.

Nous sommes allé trouver à Cluny les religieux de Gigny dans l'espoir d'un accommodement ; nous y avons beaucoup travaillé, nous n'avons rien obtenu. Après quatre jours d'efforts, toute notre espérance s'est trouvée ruinée. On a demandé, suivant la teneur de votre lettre, la réparation du dommage et la restitution des choses qui avaient été prises ; mais inutilement. La demande leur a paru considérable, parce que le préjudice l'avait été. Le compte des choses perdues s'élevait à plus de trente mille sols ; une abbaye tout entière, pour ne pas entrer dans le détail, a été détruite. Du reste, nous étions disposé à remettre une partie considérable de la perte, mais ce qu'ils ont offert était si minime, que le vénérable abbé de Cluny qui a travaillé avec plus d'affection que de succès à rétablir la paix, n'a pas jugé convenable d'en faire la proposition. Ainsi l'arrangement n'a pas eu lieu, tant était ridicule la réparation qu'ils offraient. Ils disaient en effet : si quelques-uns des nôtres par méchanceté ont fait tout le mal, en quoi cela nous regarde-t-il?

[1] Cette lettre fut écrite pour les religieux de Miratorium contre les religieux de Gigny. Le pape Innocent ayant accordé aux Cisterciens l'exemption des dîmes, ce privilége exaspéra les religieux de Cluny, et suscita particulièrement dans le monastère Clunicien de Gigny une grande irritation contre leurs voisins de Miratorium, Cisterciens, dans le comté de Bourgogne et la province de Lyon. L'effervescence alla au point que des religieux de Gigny se rendirent à Miratorium et ruinèrent l'abbaye. Le pape Eugène ayant appris cet événement, écrivit une lettre très-vive à Pierre le Vénérable pour que le dommage causé aux Cisterciens fût immédiatement réparé, et il confia à l'archevêque de Lyon, la mission de recourir aux censures de l'Eglise, si l'affaire n'était pas arrangée dans les vingt jours. Manrique a publié ces lettres dans l'appendice du tom. II, des *Annales*. Saint Bernard et Pierre le Vénérable se réunirent à cet effet à Cluny, discutèrent pendant quatre jours et évaluèrent le dommage au-delà de trente mille sols. Mais les religieux de Cluny tardant à donner satisfaction, saint Bernard écrivit notre lettre pour se plaindre. Après la mort de saint Bernard, l'affaire fut arrangée entre les religieux des deux monastères l'an 1155. Nous ne savons pas quelle fut la satisfaction donnée par les moines de Cluny, mais nous savons d'après Manrique que Pierre le Vénérable se montra extrêmement généreux envers les Cisterciens.

c'est leur affaire. Mais ce raisonnement est ridicule. Il est évident dans tout le pays, que ce grand crime a été accompli par des gens de l'Église, que quelques moines y ont assisté, que tous l'ont approuvé. Nous n'avons pas appris jusqu'à présent qu'il s'en fût trouvé un seul pour résister aux malfaiteurs. Enfin le seigneur abbé lui-même réfutait ouvertement et condamnait leurs tergiversations en affirmant qu'il était juste de redemander à leur église ce qui avait été certainement perdu par la faute de leur église. On attend que vous mettiez la dernière main à cette affaire, car il n'est que trop démontré qu'il n'y a qu'un bras puissant qui soit capable de l'arranger.

LETTRE CCLXXXIV.

(Écrite vers l'an 1151.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE, POUR L'ARCHEVÊQUE DE REIMS ET POUR D'AUTRES PERSONNES.

L'archevêque de Reims [1] est dans la maison du Père de famille, comme un vase d'honneur. Puisque vous le savez, conservez donc sa dignité et la dignité de son église. Car, si je le connais bien, plus vous l'honorerez, plus Dieu sera honoré en lui et par lui. Le seigneur d'Arras [2] est un homme simple et droit qui jusqu'à présent, demeure dans son humilité. Il ne faut pas que d'autres l'abaissent davantage, de crainte qu'il ne perde toute autorité et ne puisse plus faire de bien. Si vous le jugez à propos, donnez-lui vous-même de l'autorité, car, par caractère, il n'en prendra jamais. Autant qu'il dépend de lui, il préfère se contenter d'une condition modeste. Mais il y a quelqu'un qui s'élève contre lui et lui résiste, et il faudrait que celui-là fût humilié dans son propre intérêt et dans celui de son évêque. Il est habituel à votre Seigneur de résister aux superbes et de donner sa grâce aux humbles, et vous l'avez entendu nous dire : *Que celui qui me sert, me suive* [3]. L'abbé d'Aucourt [4] est un homme de bien; répondez-lui, comme sa probité le mérite. Exaucez-le dans ses besoins et n'écoutez pas contre lui un apostat. Le doyen de Béthune, par la volonté de son évêque et avec l'approbation de l'avoué, a pris dans son église une mesure utile à cette église, il serait bon que cette mesure fût confirmée par votre autorité. Nous vous prions également pour les doyens de Soissons et de Cambrai, afin que vous exauciez leurs justes prières. Nous avons été exposé au péril des faux frères et beaucoup de lettres falsifiées, portant notre sceau contrefait, ont été envoyées à beaucoup de personnes. On dit même, ce que je redoute plus encore, qu'il en est arrivé jusqu'à vous [1]. Pour cette raison, nous avons mis ce sceau de côté, et nous nous servons depuis peu du nouveau que vous voyez et qui porte notre nom et notre figure [2]; n'en recevez pas d'autre comme venant de notre part, sinon peut-être au nom de l'évêque de Clermont, auquel j'ai donné une lettre scellée de l'ancien sceau, parce que je n'avais pas encore celui-ci.

[1] Samson.

[2] Godescale dont il est parlé dans les lettres 214 et 253, et qui succéda en 1150 à Alvise dont il est fait mention dans les lettres 65 et 395. L'affaire dont il s'agit paraît avoir été un différend avec Guerric, abbé de Saint-Waast, auquel Eugène écrivit d'avoir à jurer obéissance pour tout ce qu'il tenait de l'Église d'Arras.

[3] Jean, XII, 26.

[4] Aucourt, abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui était située près de Bapaume.

LETTRE CCLXXXV.

(Écrite l'an 1153.)

AU MÊME, POUR ODON [3], ABBÉ DE SAINT-DENIS.

Il lui recommande Odon, abbé de Saint-Denis, qu'il défend contre des accusations portées sur lui par jalousie et par ambition.

1. Quand bien même personne ne vous écrirait en faveur de l'église de Saint-Denis et de l'abbé Odon, moi je n'hésiterais pas à le faire. Cette cause est juste, elle n'est faible d'aucun côté, l'église est illustre, et l'abbé a une bonne réputation. L'éclat de l'église, l'univers le connaît; le mérite de l'abbé, nous qui sommes ses voisins, nous en sommes sûr. Ajoutez que les intérêts de l'une et de l'autre vous regardent spécialement. Pour tout cela, quand je serais seul, je ne rougirais pas, comme je vous l'ai

[1] Voyez la lettre 298.

[2] Guillaume, abbé de Cîteaux, dans une lettre à Thibauld, comte de Champagne, avance qu'aucun sceau de l'Ordre ne portait le nom de l'abbé. Cependant une charte de saint Bernard, dressée pour l'arrangement d'un différend entre les monastères de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, porte l'empreinte du sceau de saint Bernard avec son nom et son image; il est représenté tenant de la main droite un objet difficile à reconnaître, et une crosse de la main gauche. Ce sceau, le second qu'ait eu saint Bernard, a été retrouvé en 1837, et il est actuellement au musée de Rouen.

[3] Odon, moine de Saint-Denys, puis abbé de Saint-Corneille, près de Compiègne, revint à Saint-Denis pour succéder à l'abbé Suger, en 1155. (Voyez les lettres de Suger, 256 et suivantes; voyez surtout la lettre 162 de Beaudouin, évêque de Noyon, à Eugène, qui fait de cet Odon un grand éloge.)

dit, de vous écrire au besoin, mais aujourd'hui d'autres personnes vous écrivent avec moi, et vous ne vous défieriez pas de leur témoignage, même si je n'y joignais pas le mien. Ce sont elles qui ont surtout mis la main dans cette affaire. Elles savent ce qu'a fait l'abbé, et ce qu'elles savent, elles le disent. C'est donc avec confiance que nous vous adressons pour lui des prières qui s'appuient sur des témoignages si certains. J'appelle, j'invoque en toute assurance votre sollicitude pour votre bien qu'on envahit méchamment, qu'on persécute cruellement en lui. Je vous en prie, je vous en supplie, levez la main, étendez le bras, opposez votre bouclier, que le glaive de Pierre défende le patrimoine de Pierre.

2. Quelques individus se sont élevés en vain contre cet homme que le bruit public justifie assez, ou plutôt qu'une brillante réputation recommande. Enfants excellents, en vérité, qui scrutent avec tant de curiosité les hontes de leur père et qui rêvent je ne sais quel crime inconnu de tous [1]. Ceux qui entendent cette accusation subite et inattendue, sont dans la stupéfaction ; ils en rougissent, parce qu'on n'a jamais rien dit de pareil sur Odon. L'abbé de Saint-Denis n'est point une lampe cachée sous le boisseau ; il est placé sur le chandelier et, quand bien même il le voudrait, il ne pourrait dissimuler ce qu'il est. Tous en voient nécessairement la lumière comme la fumée. Ces gens ont-ils donc fixé sur lui des yeux de lynx, pour voir ce que personne autre n'a pu apercevoir encore jusqu'ici ? Leur délation, je l'avoue, me paraît suspecte. Ce qui la rend plus invraisemblable, c'est que l'un d'eux, dit-on, nommé Raymond, est le chef de ce méchant complot. C'est, comme je l'ai appris, un homme qui aime à parler en public, à murmurer en secret, dévoré par l'ambition, doucereux et flatteur, fait tout entier pour tromper non moins que pour semer le trouble. Je vous signale ce loup caché sous une peau de brebis, et je vous le fais connaître à des marques certaines, afin qu'il n'ose plus mordre et qu'il ne puisse plus nuire.

LETTRE CCLXXXVI.

(Écrite l'an 1153.)

AU MÊME, POUR LE MÊME.

Si les murmures et les rapports contre l'abbé de Saint-Denis viennent à prévaloir, je suis, quant à moi, innocent de sa perte, car je vous ai écrit une fois déjà contre les méchants. En vérité quelle accusation portent-ils contre cet homme? Est-ce parce qu'ils ne trouvent rien à lui reprocher? Comment, s'ils ont raison de l'accuser, est-il justifié par tous ceux de ses voisins qui ont le cœur droit? On lui impute d'avoir fait beaucoup de dettes, d'avoir engagé des terres, d'avoir dissipé des biens; comme si ces choses n'avaient pas pu arriver par des causes nécessaires ou justes. Les religieux de cette église nous ont éclairé sur tous ces points et nous ont fait attester par une personne fidèle que les choses s'étaient passées autrement qu'elles ne vous ont été dites. Cependant qu'on fasse une enquête; des témoignages oculaires vous donneront plus de certitude à cet égard qu'un serment. Si les choses sont trouvées telles que ceux-ci le rapportent malicieusement, de quelque façon qu'elles soient arrivées, l'abbé sera inexcusable; sinon, que les accusateurs ne tirent aucun avantage de leur mensonge. Ils lui imputent d'avoir tué un homme : s'il ne peut se justifier, qu'il meure. Mais on ne voit pas pourquoi il aurait livré à la mort quelqu'un qu'il en avait arraché peu de temps auparavant : il n'y a à cela aucune vraisemblance? De quel front osent-ils vous insinuer cela, quand ils ont vu et connu le zèle avec lequel l'abbé a travaillé à délivrer ceux qui avaient commis le premier meurtre, et à punir ceux qui s'étaient vengés de la mort de leur frère. Enfin, si vous le connaissiez bien, cela pourrait certainement suffire pour vous empêcher de croire tout ce que vous n'apprenez que par eux. Que Dieu assiste votre esprit plein de piété, afin que des langues trompeuses ne puissent arracher aucune décision contre l'innocence.

LETTRE CCLXXXVII.

(Écrite l'an 1153.)

AU SEIGNEUR ÉVÊQUE D'OSTIE [1], EN FAVEUR DU MÊME ABBÉ.

Le seigneur abbé de Saint-Denis est accusé par des méchants, mais tous les gens de bien de son église et des environs le disculpent. Nous supplions pour lui votre charité, avec d'autant plus d'affection que nous avons eu et que nous avons de lui une meilleure opinion. Que votre bonté se lève pour sa défense, sinon parce qu'il est notre ami, au moins parce que les choses qu'on lui impute ne sont ni vrai-

[1] Voyez les lettres suivantes.

[1] Hugues. (Voyez les lettres 273, 274, 290, 296, 306.)

semblables, ni vraies. S'il est chargé de dettes, ces temps en ont été évidemment la cause, et encore ces dettes ne sont presque rien. Quant à la vente des terres qu'on lui reproche, la fausseté de cette accusation est certaine. Pour le meurtre de G., je ne pense pas que ses adversaires eux-mêmes aient pu l'en soupçonner, puisqu'il a délivré à grand peine ce même G. et les siens qui étaient entourés par l'ennemi et sur le point de mourir. Pour toutes ces raisons, et surtout à cause de la fourberie de Raymond, qui nous est bien connue, nous vous prions instamment de défendre par vos soins l'innocence de l'abbé.

LETTRE CCLXXXVIII.

(Écrite l'an 1153.)

A SON ONCLE ANDRÉ, CHEVALIER DU TEMPLE.

Il déplore le malheureux résultat de la sainte expédition et il désire l'arrivée de son oncle.

1. La dernière lettre que vous m'avez envoyée m'a trouvé couché sur mon lit. J'ai tendu les mains pour la recevoir, j'ai eu du plaisir à la lire, du plaisir à la relire, mais j'en aurais eu plus encore à vous voir. J'ai lu dans cette lettre votre désir de me voir, j'y ai lu aussi votre crainte pour cette terre que le Seigneur a honorée de sa présence, pour cette ville qu'il a consacrée par son sang. Malheur à nos princes[1]! ils n'ont rien fait de bon sur la terre du Seigneur; ils exercent une incroyable malice dans leur propre pays vers lequel ils se sont empressés de revenir, et ils ne compatissent pas à l'affliction de Joseph. Ils sont puissants pour faire le mal, mais ils ne peuvent pas faire le bien. Cependant nous avons confiance que le Seigneur ne repoussera pas son peuple et qu'il n'abandonnera pas son héritage. La droite du Seigneur fera la force de ce peuple et son bras lui viendra en aide, afin que tous sachent qu'il vaut mieux espérer dans le Seigneur que dans les princes. Vous avez raison de vous comparer à une fourmi; que sommes-nous en effet, nous enfants des hommes et habitants de la terre, sinon des fourmis appliquées à des travaux inutiles et vains? Quelle richesse revient à l'homme de toutes les peines par lesquelles il se fatigue sous le soleil. Montons donc au-dessus du soleil et que notre vie se passe dans les cieux; que notre esprit nous y précède, puisque notre corps l'y suivra. Là, mon André, là est le fruit de votre travail, là est votre récompense. Vous combattez sous le soleil, mais pour quelqu'un qui est assis au-dessus du soleil. Soldats ici-bas, c'est de là que nous devons attendre des largesses. La solde de notre service ne vient pas de la terre, mais de plus haut qu'elle; son prix vient de bien plus loin que les extrémités du monde; sous le soleil est la pauvreté, au-dessus du soleil est l'abondance. Là on nous donnera une bonne mesure, pressée, entassée et débordant dans notre sein[1].

2. Vous désirez me voir, et l'accomplissement de votre désir dépend de ma volonté, écrivez-vous. Vous dites, en effet, que vous attendez là-dessus mes ordres. Mais que vous dirai-je? Je désire que vous veniez et je le redoute. Je suis ainsi placé entre le oui et le non, pressé des deux côtés et ne sachant ce que je dois choisir. Me rendrai-je à vos désirs et aussi aux miens, ou en croirai-je plutôt cette opinion si répandue sur vous et d'après laquelle vous êtes présenté comme tellement nécessaire à cette terre, qu'on croit que votre absence l'exposerait à une grande désolation? C'est pourquoi je n'ose rien ordonner, et cependant je désire vous voir avant de mourir; vous savez mieux que moi si vous avez quelque moyen de venir sans causer ni dommage ni scandale à ce peuple. Il se pourrait faire que votre arrivée ne fût point tout à fait inutile. Peut-être par la grâce de Dieu il ne manquerait pas de gens qui à votre départ vous suivraient pour secourir l'Église de Dieu, car vous êtes connu et aimé de tous. Dieu peut faire que vous disiez, vous aussi, avec le saint patriarche Jacob : *J'ai passé ce Jourdain avec mon bâton et voilà que je retourne avec trois troupes*[2]. Je ne vous dis qu'une chose : si vous devez venir, ne tardez pas, de crainte qu'à votre arrivée vous ne me trouviez plus, car pour moi je m'affaiblis et je ne pense pas que je fasse encore un long séjour sur la terre. Qui me donnera de pouvoir, avec la volonté de Dieu, recevoir de votre aimable et douce présence au moins un peu de rafraîchissement avant de partir. J'ai écrit à la reine[3] comme vous l'avez voulu et je suis heureux du bon témoignage que vous rendez d'elle; nous saluons dans le

[1] Ces paroles s'appliquent au mauvais succès de la croisade L'ambition, la rivalité, la jalousie des princes chrétiens épuisèrent les forces de l'expédition. Saint Bernard le répète au traité *de la Considération*, liv. 2, chap. 1. Otto de Frisingen, témoin oculaire, dit la même chose, *de Gestis Frederici*, lib. I, cap. 78. (Voyez encore Émile sur Louis VIII, et Sigonius, *de Regno Italiæ*, lib. XI.

[1] Luc, VI, 38. — [2] Gen., XXXII, 10.

[3] Voyez la lettre suivante.

Seigneur, par votre entremise, votre maître et tous vos frères du Temple ainsi que ceux de l'Hôpital; nous saluons aussi de la même façon les captifs et tous les saints auxquels vous aurez l'occasion de parler et nous nous recommandons à leurs prières. Soyez mon intermédiaire auprès d'eux. Nous saluons également de tout cœur et avec une grande affection notre Girard[1] qui a été quelque temps dans notre maison et qui maintenant est devenu évêque, comme nous l'avons appris.

LETTRE CCLXXXIX.

(Écrite l'an 1153.)

A LA REINE DE JÉRUSALEM.

Il l'instruit de la manière dont elle doit se conduire pour remplir les devoirs d'une veuve vertueuse devant Dieu et d'une reine devant les hommes.

A sa très-chère fille en Jésus-Christ, à M.[2], reine de Jérusalem, Bernard, dit abbé de Clairvaux : la miséricorde qui vient de Dieu, son Sauveur.

1. Je m'étonne de n'avoir pas depuis longtemps vu de vos lettres, ni reçu vos compliments accoutumés, comme si nous avions oublié cette ancienne affection dont vous nous avez donné de nombreuses preuves. Nous avions appris, je vous l'avoue, je ne sais quels bruits fâcheux; sans les tenir pour certains, nous nous affligions cependant que, faux ou vrais, ils eussent terni votre réputation. Cependant notre très-cher oncle André, que nous ne pouvons pas ne pas croire en toute chose, nous a par sa lettre annoncé de meilleures nouvelles : que vous vivez dans la mansuétude et la paix, que vous gouvernez votre personne et vos affaires avec prudence et d'après les conseils des gens sages, que vous aimez les frères du Temple et que vous en faites vos amis, qu'avec la sagesse que Dieu vous a donnée, vous prenez soin de prévenir habilement et prudemment, par des secours et par de salutaires conseils, les périls dont cette terre est menacée. Ce sont là assurément, oui, ce sont là les œuvres qui conviennent à une femme forte, à une humble veuve, à une reine illustre; car, quoique vous soyez reine, vous ne jugez pas indigne de vous d'être veuve, puisque, si vous l'aviez voulu, vous ne le seriez plus. Je pense qu'il n'y a pas moins de gloire pour vous à mener, surtout parmi les chrétiens, la vie d'une veuve, que celle d'une reine. L'une vous est venue par héritage, l'autre par vertu; l'une résulte de votre race, l'autre d'un bienfait de Dieu; celle-là est un effet de votre naissance heureuse, celle-ci une conquête de votre courage. Double honneur! le premier selon le monde, le second selon Dieu, mais tous deux venant de Dieu. Et ne considérez pas comme un petit honneur cette viduité dont l'Apôtre dit : *Honorez les veuves, celles qui le sont vraiment*[1].

2. Vous avez certainement devant les yeux cet avertissement amical, que l'Apôtre répétait dans ses enseignements salutaires et qui vous apprend à faire le bien, *non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes*[2], devant Dieu, comme veuve, devant les hommes, comme reine. Considérez qu'étant reine, vous ne pouvez cacher sous le boisseau vos actions dignes ou indignes; elles sont sur le chandelier pour être vues de tout le monde. Souvenez-vous qu'étant veuve, vous n'avez plus d'époux à qui vous deviez plaire, en sorte que vous pouvez plaire uniquement à Dieu. Vous êtes heureuse, si vous faites du Sauveur un mur qui protége votre conscience et un avant-mur qui repousse de vous le déshonneur. Oui, vous êtes heureuse, si, comme une veuve désolée, vous vous abandonnez tout entière au gouvernement de Dieu. Autrement, si vous ne vous gouvernez pas bien, vous ne gouvernerez pas bien les autres. La reine du Midi est venue entendre la sagesse de Salomon pour apprendre à être commandée et pour commander de la même façon. Or, il y a ici plus que Salomon[3]; il y a Jésus, et Jésus crucifié: confiez-vous à lui pour qu'il règne sur vous et pour qu'il vous enseigne comment vous devez régner. Apprenez, comme veuve, qu'il est doux et humble de cœur[4]; apprenez, comme reine, qu'il juge les pauvres dans la justice et qu'il est l'équitable défenseur des humbles de la terre[5]. Ainsi, lorsque vous songez à votre dignité, considérez aussi votre viduité; car, pour vous dire simplement ce que je pense, vous ne pourrez être une bonne reine, si vous n'êtes pas d'abord une bonne veuve. Vous demanderez à quoi l'on juge de la sainteté d'une veuve. A ces signes qu'indique l'Apôtre :

[1] Serait-ce Girard, évêque de Bethléem, dont parle Guillaume de Tyr, au commencement du livre XVII, an. 1146, et à la fin de ce livre, an. 1152 : ou serait-ce l'évêque de Sidon?

[2] Mélisende ou Mélusine, fille de Baudouin, second roi latin de Jérusalem; Baudouin eut pour successeur Foulques, mari de Mélisende, qui, ayant fait une chute de cheval en poursuivant un lièvre, mourut en trois jours. Saint Bernard écrivit encore à cette reine les lettres 206, 354 et 355. Elle avait une sœur nommée Yvère qui était religieuse. (Voy. Guillaume de Tyr, à la fin du livre XV.)

[1] I Tim., V, 3. — [2] II Cor., VIII, 21. — [3] Matth., XII, 42. — [4] Matth., XI, 29. — [5] Isaïe, XI, 4.

Si elle élève ses enfants, si elle exerce l'hospitalité, si elle lave les pieds des saints, si elle secourt ceux qui souffrent persécution, si elle s'applique à toutes les bonnes œuvres [1]. Si vous faites cela, vous êtes heureuse, et le bonheur vous attend. Que le Seigneur de Sion vous bénisse, mon illustre fille dans le Seigneur, vous qui êtes digne de tout respect ! J'ai commencé par vous prévenir, j'attends de votre bonté que vous continuiez. L'occasion vous est offerte, vous n'aurez plus d'excuse si notre intimité recommencée par moi, n'est entretenue désormais par des lettres et des paroles affectueuses venues de vous.

LETTRE CCXC.

(Écrite l'an 1152.)

AU SEIGNEUR ÉVÊQUE D'OSTIE, AU SUJET DU CARDINAL JOURDAN [2].

Il lui parle du légat apostolique et des honteux souvenirs qu'il a laissés partout.

Votre légat a passé de pays en pays et de royaume en royaume, et partout, chez nous, il a laissé de honteuses et d'horribles traces de son passage. Parcourant presque toutes les églises de France et de Normandie, et allant de tous côtés, depuis le pied des Alpes et le royaume d'Allemagne jusqu'à Rouen, cet apôtre a répandu partout, non l'Évangile, mais le sacrilége. On rapporte qu'il a commis partout des turpitudes, qu'il a emporté les dépouilles des églises, qu'il a promû de jolis garçons aux dignités ecclésiastiques dans tous les lieux où il l'a pu; que là où il ne l'a pas pu, il a tenté de le faire. Plusieurs se sont à prix d'argent délivrés de sa visite ; auprès de ceux auxquels il n'a pu parvenir, il a exercé ses exactions au moyen de ses messagers. Il s'est rendu la fable des écoles, des cours, des places publiques. Séculiers et religieux, tous en disent du mal ; les pauvres, les moines, les clercs se plaignent de lui. Les hommes de même profession que lui sont ceux qui ont le plus en horreur sa réputation et sa vie. C'est là le témoignage que rendent de lui et ceux du dedans et ceux du dehors. Tel n'était pas, non tel n'était pas le seigneur Jean Paperon [3]; l'Église fait son éloge parce qu'il a partout honoré son ministère. Lisez cette lettre à mon seigneur; à lui de voir ce qu'il faut faire d'un tel homme; pour moi, j'ai mis ma conscience à couvert. Cependant je dis avec ma hardiesse accoutumée: Il serait bon que le Souverain Pontife en délivrât sa cour ; il aurait ainsi la conscience libre. J'avais résolu de me taire là-dessus, mais le vénérable prieur de Mont-Dieu [1] m'a poussé et décidé à vous écrire. Sachez même que j'en ai dit moins qu'on n'en publie hautement.

[1] Tim., v, 10.

[2] Jourdan des Ursins, envoyé comme légat en Allemagne, auprès de l'empereur Conrad, en 1151.

[3] Jean Paperon ou Paparon, ou Papyrion, fut en 1152 envoyé comme légat en Irlande ; il y institua quatre évêchés, et réforma les mœurs de ce peuple barbare qui ne connaissait pas encore la loi du mariage.

LETTRE CCXCI.

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE, POUR L'ÉGLISE DE SAINT EUGENDE [2] DANS LE JURA.

Le noble monastère de Saint-Eugende autrefois célèbre par sa régularité et par ses richesses est près de périr, si ce qu'on en rapporte est vrai ; et on ne peut pas n'ajouter aucune foi à ces bruits. Des maisons voisines de nous, bien connues de vous et qui dépendent de ce monastère, sont déjà en partie détruites et dépérissent de jour en jour sous nos yeux, à notre grande douleur. Or, nous avons appris par la rumeur publique que le mal que nous avons constaté dans les membres est bien plus grave encore dans la tête. Mais pourquoi vous ferais-je aujourd'hui le récit de ces maux qui sont sans nombre? Le porteur des présentes, moine de ce monastère, et le prieur Archegaud, qui depuis longtemps nous est cher à cause de sa probité et de sa piété, pourront vous rapporter ce qu'ils connaissent parfaitement, quoiqu'ils ne puissent pas tout vous dire; car qui pourrait le faire ? Il serait surprenant que tant et de si grands désordres ne vous forçassent point à lever et à laisser s'abattre le glaive apostolique qui actuellement est au repos et comme endormi. Pour moi, j'ai mis ma conscience à l'abri, mais cela ne suffit pas, si le monastère lui-même n'est pas délivré. Sa mort et sa vie sont entre vos mains.

[1] Gervais était alors prieur de Mont-Dieu, chartreuse fondée, en 1136, par Odon de Saint-Remy, dans le diocèse de Reims. Il était très-aimé de saint Bernard.

[2] Le monastère de Saint-Eugende, anciennement Saint-Augende, fut fondé par saint Romain dans les montagnes du Jura, en un lieu appelé Condat. Saint Eugende fut un illustre abbé de ce monastère, auquel il donna son nom. Plus tard ce nom fut encore changé pour celui de Saint-Claude ; il s'y trouve actuellement un évêché.

LETTRE CCXCII.

A UN LAÏQUE.

Il lui reproche de s'être efforcé de détourner Pierre, son parent, d'entrer dans la vie religieuse.

1. Sans vous connaître de visage, je connais votre réputation. Elle m'a appris que vous êtes un homme sage et honoré dans le monde. Mon bien-aimé fils Pierre, qui semble beaucoup vous connaître et être lié avec vous, à qui il tient par les liens du sang, a voulu que je vous écrivisse ou plutôt que je vous répondisse; car vous lui avez écrit, et plût à Dieu que vous l'eussiez fait d'une façon digne de vous et utile pour lui. Mais il n'en a pas été ainsi. Vous avez osé engager ce nouveau soldat du Christ à quitter le service de son maître. Je vous le déclare, il y a quelqu'un qui vous en demandera compte et qui vous jugera. Vos péchés ne vous suffisent-ils pas, sans que vous vous embarrassiez encore dans ceux des autres, sans que vous fassiez tous vos efforts pour ramener au mal un jeune homme pénitent, et sans que vous amassiez contre vous par la dureté et par l'obstination de votre cœur, des trésors de colère pour le jour de la vengeance. Le diable, par lui-même, ne le tentait-il point assez sans vous faire son auxiliaire, vous qui êtes chrétien, vous qui êtes le guide et le parent de ce jeune homme? Vous vous êtes montré un second serpent pour lui, mais vous n'avez pas trouvé en lui une seconde Ève; il a été secoué par vos mains, mais non pas renversé, car il est établi sur la pierre ferme.

2. Cependant nous ne vous rendrons pas la pareille, mais nous vaincrons le mal par le bien : nous prions pour vous, nous formons pour vous de meilleurs souhaits, et nous vous écrivons d'une façon plus salutaire. D'abord, puisque vous passez pour sage, afin que vous soyez plus exactement ce qu'on dit que vous êtes, je vous adresse au sage qui a dit : *N'empêchez pas de bien faire celui qui le peut, mais faites bien vous-même, si vous pouvez*[1]. Vous avez du temps pour cela, mais jusqu'à quand en aurez-vous? Qu'est-ce que ce peu de vie qui vous reste, surtout aux approches de la vieillesse? Ce n'est qu'une vapeur qui paraît pour un peu de temps, et ensuite s'évanouira. Si vous êtes sage, vous ne serez pas atteint par cette malédiction : *J'ai vu l'insensé affermi en ses racines, et aussitôt j'ai maudit sa beauté*[2]. Le vrai sage a raison d'appeler insensé le faux sage, car il sait que la sagesse de ce monde est folie devant Dieu[1]. Puissiez-vous avoir la sagesse, l'intelligence, la prévoyance des fins dernières[2]! Vous sauriez ce qui est à Dieu, vous comprendriez ce qui est au monde, et vous prévoiriez ce qui est à l'enfer. Vous repousseriez ce qui vient d'en bas, vous désireriez les biens d'en haut, vous mépriseriez ceux qui sont sous votre main. Mon cœur, ou plutôt mon esprit, m'inspire beaucoup de choses à vous dire pour le salut de votre âme; mais jusqu'à ce que je sache par votre réponse comment vous aurez accueilli celles-ci, je n'ajouterai rien, pour ne pas devenir importun à celui dont je désire être l'ami, et que je veux, si vous y consentez, aider à faire son salut. Nous saluons, par votre entremise, votre épouse que nous aimons dans le Christ, bien qu'elle ne le mérite guère.

[1] Prov., III, 27. — [2] Job., V, 3.

[1] I Cor., III, 19. — [2] Deut., XXXII, 29.

LETTRE CCXCIII.

(Écrite vers l'an 1150.)

A PIERRE, ABBÉ DE CELLES[3], POUR UN RELIGIEUX DE CHÉZY QUI ÉTAIT PASSÉ DANS LE MONASTÈRE DE CLAIRVAUX.

Je vous réponds comme vous m'avez écrit. Je ne pense pas que personne soit plus sensible que moi au chagrin du seigneur de Chézy. Mais vous n'ignorez pas, je crois, que c'est du consentement et par l'ordre même de cet abbé, que ce religieux est depuis longtemps devenu des nôtres, qu'il m'a promis obéissance et que je me suis chargé de sa direction. Je ne saurais dire combien de fois à cette époque je l'ai repoussé quand il voulait venir, et renvoyé quand il se présentait. Enfin, dernièrement il est revenu, il est resté malgré moi, et je n'ai pu, d'aucune manière, le décider à s'en retourner. Il disait que, si nous le chassions, il irait plus loin, et qu'il ne rentrerait jamais dans son monastère. Mais il n'a pas même obtenu par là mon assentiment, et tout au contraire, il est

[3] Celles était un monastère situé dans un faubourg de Troyes. Pierre en fut l'abbé, et il devint plus tard abbé de Saint-Remy de Reims, puis évêque de Chartres, mais il est plus connu sous le nom de Pierre de Celles. Il écrivit lui-même deux lettres aux moines de Chésy, nos 14 et 15 du livre 2 du Recueil de ses lettres; aucune d'elles ne paraît relative au religieux dont parle saint Bernard. Ce religieux se nommait Adam, comme on le voit d'après deux lettres de Nicolas de Clairvaux. Pierre de Celles se glorifiait d'être le disciple de saint Bernard dont il défendit la mémoire et soutint l'opinion sur la Conception de la sainte Vierge.

entré, contrairement à mon avis. Devant cette persistance, je ne pouvais pas en conscience lui fermer la porte, et je ne puis pas le mettre dehors, surtout puisque, comme je vous l'ai dit, je l'ai depuis longtemps pris sous ma direction, et que je dois rendre compte de lui. Longtemps, je l'avoue, je me suis, à cause du chagrin de cet excellent abbé, dissimulé le péril que courait ma conscience, et je me le dissimulerais encore si ce religieux avait voulu de quelque façon se rendre à mes conseils. Puisque les choses sont ainsi, c'est à vous de consoler l'abbé, d'adoucir sa tristesse, de lui faire agréer mes excuses appuyées sur des motifs si raisonnables. Enfin lui-même [1], comme vous le savez, est en suspens, et il a souvent songé à quitter son monastère. S'il voulait aujourd'hui donner suite à cette pensée, je ne l'en détournerais pas, car il ne reste pas dans sa maison sans y trouver de grandes inquiétudes.

LETTRE CCXCIV.

(Écrite vers l'an 1150).

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE, POUR L'ÉVÊQUE DU MANS.

Il recommande au Pape l'évêque du Mans, et quelques autres personnes.

L'évêque [2] du Mans se présente à vous. C'est, si vous ne le savez pas, un homme de la sincérité et de la probité duquel personne ne doute, sinon ceux qui ne le connaissent pas bien. Pour moi, dès sa plus tendre jeunesse, je le connais et je l'aime, tant à cause de ces deux vertus, qu'en raison de ses autres bonnes qualités. Si on a parlé de lui à votre Paternité en d'autres termes, ou je m'abuse, ou l'auteur de ces bruits a menti effrontément. Écoutez donc ce prélat, et renvoyez-le comblé de vos grâces. Je serais bien trompé, en effet, si elles n'étaient pas ainsi parfaitement placées. Nous vous prions également pour l'abbé de Vendôme: il est particulièrement à vous [3]; qu'il trouve donc en vous, lui aussi, une bienveillance toute spéciale, et que sa demande, qui est raisonnable, lui mérite d'être exaucé sans difficulté. Le seigneur évêque d'Angers vous envoie son messager; par son entremise et par la nôtre, il sollicite quelque chose de vous. Exaucez-le pour la justice de sa cause, et n'écoutez pas l'homme qui fait de faux rapports contre lui. Il est digne de vous, qui vivez pour tout le monde, de traiter chacun selon ses mérites.

[1] Simon qui finit par se retirer à Clairvaux après la mort de saint Bernard. (Voyez la lettre 263.)

[2] Guillaume de Passavant, d'abord archidiacre de Reims, et devenu ensuite évêque du Mans. Ses actes, publiés au tome 3 des *Vetera analecta*, page 357, montrent quelle était la sainteté de sa vie.

[3] Il s'exprime dans les mêmes termes au sujet de Odon, abbé de Saint-Denys: l'abbaye de Saint-Denys et celle de Vendôme que gouvernait alors Robert, relevaient immédiatement de l'autorité et de la juridiction du Saint-Siége.

LETTRE CCXCV.

(Écrite vers l'an 1150.)

AU SEIGNEUR HENRI [1], CARDINAL, EN FAVEUR DU MÊME ÉVÊQUE.

Je vous écris comme je m'écrirais à moi-même, et toutes les fois j'en agis ainsi avec vous. Où vous êtes en effet, je crois être aussi, car je vous chéris comme moi-même. Si vous avez pour moi la même affection, et vous l'avez, veillez, autant qu'il dépendra de vous, à ce que le seigneur du Mans ne revienne pas d'auprès de vous, peiné en quelque point. Autrement, moi aussi, je serais peiné pour lui; car, en raison de sa probité, je l'aime beaucoup, et je veux le voir aimé de vous.

LETTRE CCXCVI.

AU SEIGNEUR D'OSTIE [2], EN FAVEUR DU MÊME.

On dit qu'un clerc a par passion monté un coup contre son évêque, notre ami, et qu'il a circonvenu mon seigneur. Si vous vous intéressez à moi ou plutôt à la justice de Dieu, travaillez à ce que ce méchant calomniateur ne tire aucun profit de son mensonge, et ne parvienne pas à nuire à cet évêque innocent qui est mon fidèle ami.

LETTRE CCXCVII.

A L'ABBÉ DE MONTIER-RAMEY [3].

Il le prie de recevoir un moine apostat, mais pénitent.

Le porteur des présentes, après avoir été reçu il y a longtemps dans votre compagnie sur

[1] Henri était moine à Clairvaux sous la direction de saint Bernard; il devint ensuite cardinal du titre de Saint-Nérée et de Saint-Achillée. Il y a une lettre de lui au tome III de la Bibliothèque de Cîteaux, page 239.

[2] Hugues. (Voyez les lettres 287 et 290.)

[3] Guy. La lettre 398 lui est adressée.

notre demande, a par sottise et par légèreté rejeté son saint habit, et il s'est séparé de vous. Mais conduit par le repentir, à ce qu'il semble, il désire rentrer et demande humblement qu'on le reçoive une seconde fois : nous vous prions donc de l'accepter encore et, par amour pour Dieu et pour nous, de ne refuser ni l'entrée du monastère ni l'habit à ce religieux pénitent.

LETTRE CCXCVIII.

(Écrite l'an 1151.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

Il lui découvre les fourberies et les impostures de Nicolas, son secrétaire.

Ce Nicolas[1] est sorti de chez nous, parce qu'il n'était pas des nôtres ; mais il est sorti en laissant derrière lui de honteux souvenirs. Pour moi, je connaissais cet homme depuis longtemps, mais j'attendais ou que Dieu le convertît, ou qu'il se trahît lui-même à l'exemple de Judas : ce qui est arrivé. Outre des livres et beaucoup d'or et d'argent, on a trouvé sur lui à sa sortie trois sceaux, un qui était le sien, un autre qui était au prieur, et un troisième qui était le nôtre, non pas notre ancien sceau, mais le nouveau, celui que j'avais été dernièrement obligé de renouveler à cause des fraudes et des manœuvres artificieuses de cet homme. Je me souviens de vous avoir déjà écrit cela sans nommer personne[2], en vous disant que nous avions couru des dangers de la part des faux frères. Qui pourrait dire à combien de personnes, à mon insu et sous mon nom, il a écrit ce qu'il a voulu ? Qui me donnera de voir votre cour elle-même entièrement nettoyée de la boue de ses mensonges ? Qui me donnera de voir l'innocence de ceux qui sont avec moi suffisamment établie auprès des personnes qu'il a circonvenues et prévenues par ses impudentes calomnies ? Il vous a écrit avec le même artifice, et cela non pas seulement une fois ; je le sais en partie parce qu'il en a été convaincu, et en partie parce qu'il l'a avoué. Je m'arrête pour ne pas souiller vos oreilles ni mes lèvres du récit de ses infamies, dont le pays est infecté et qui sont devenues la fable de tous. S'il se présente devant vous, car il s'en vante et il se flatte d'avoir des amis à la cour, souvenez-vous d'Arnauld de Bresce et celui-ci est pire qu'Arnauld : nul plus que lui n'est digne d'une réclusion perpétuelle, et rien ne serait plus juste que de le condamner pour jamais au silence.

[1] Ce Nicolas pour lequel Pierre, abbé de Cluny, eut tant d'estime, ainsi qu'on peut le voir dans ses lettres, était d'abord moine à Montier-Ramey. Il passa au monastère de Clairvaux vers l'an 1146, en l'absence de saint Bernard et quand le pape Eugène était déjà Souverain-Pontife, ainsi que le prouve une de ses lettres, lettre 7. Il devint par la suite secrétaire de saint Bernard et écrivit beaucoup de lettres, tant en son nom personnel qu'au nom de saint Bernard ; celles qui sont en son nom ont été éditées dans la Bibliothèque des Pères, édition de Cologne. C'était un homme fourbe qui ne craignit pas d'abuser du sceau de saint Bernard. Surpris dans son faux, il s'enfuit vers l'an 1151 ; car la lettre 389, qui est de l'an 1150, porte encore son nom. On prétend qu'il se réfugia en Angleterre, et on le confond avec un certain Nicolas de Saint-Alban, moine anglais qui, après la mort de saint Bernard, attaqua son opinion sur la Conception de la sainte Vierge. Mais ce sont deux personnages distincts. Car Pierre de Celles, qui entreprit de venger la mémoire du saint Docteur de ces attaques, dit que Nicolas de Saint-Alban ne lui était connu que par ses écrits, tandis qu'il avait été lié et en correspondance intime avec Nicolas de Clairvaux ; de plus ce dernier était moins âpre et plus convenable dans son style que le moine anglais.

[2] Voyez lettre 284.

LETTRE CCXCIX.

(Écrite vers l'an 1150.)

AU COMTE D'ANGOULÊME POUR LES RELIGIEUX DE BOISSE[1].

Il se plaint d'une taxe excessive imposée à ses religieux par le comte.

Ne vous étonnez pas si l'impôt considérable qu'on exige de nos religieux pour cette terre de Boisse nous semble lourd ; nous n'avons pas l'habitude de supporter rien de semblable. Nous avons en effet établi beaucoup d'abbayes, et aucune n'est soumise à une telle redevance. Mais puisque vous le voulez ainsi, et que Dieu accepte plus volontiers le bien qu'on fait spontanément que celui qui est imposé, nous supporterons la convention que nos frères ont faite avec vous, jusqu'à ce que Dieu vous inspire de meilleures intentions, ce qui arrivera, nous n'en doutons pas. D'ailleurs aimez-les, protégez-les, défendez-les, soutenez-les. Car vous vous présenterez avec plus d'assurance devant le tribunal du Christ, si vous avez les pauvres pour amis et pour défenseurs.

[1] Quelques éditions portent : *Au comte Angelbert*, mais la version de dom Mabillon est préférable. Guillaume, surnommé Brise-Fer, comte d'Angoulême, avait concédé en 1143 un terrain aux moines de Citeaux dans la ville de Boisse, où était déjà le monastère bénédictin de Saint-Amand, fondé par le comte Arnauld au Xe siècle. Ces religieux ayant réclamé, saint Bernard, par amour de la paix, leur céda ce terrain en 1153 à la condition qu'ils paieraient soixante marcs d'argent aux moines de Clairvaux pour les édifices et constructions qu'ils recevaient d'eux. Nous reproduirons plus loin la charte de concession de saint Bernard.

LETTRE CCC.

(Écrite vers l'an 1152.)

A LA COMTESSE DE BLOIS [1].

Il console la comtesse des fautes de son fils qu'il excuse en raison de l'âge de ce jeune homme; il fait espérer à la mère un avenir meilleur pour son fils et il lui conseille de le traiter plutôt avec douceur et tendresse qu'avec sévérité.

Si votre fils a paru s'être laissé emporter contre vous, nous en sommes peiné et nous déplorons non moins l'emportement du fils, que l'outrage fait à la mère; cependant cela même est excusable dans un enfant aussi jeune. Les entraînements de son âge excusent les fautes qu'il a commises. Ignorez-vous que les sens et les pensées de l'homme sont portés au mal dès sa jeunesse [2]. Il faut espérer qu'il ira en s'améliorant, grâce aux mérites et aux aumônes de son père [3]. C'est pourquoi il faut redoubler de prières et d'instances auprès de Dieu pour lui. Bien qu'il n'ait pas montré les sentiments filiaux qu'il devait avoir, la mère cependant ne peut ni ne doit arracher de ses entrailles sa tendresse maternelle. *La mère peut-elle oublier l'enfant de son sein? Mais quand bien même elle l'aurait oublié, moi, je ne vous oublierai pas* [4]. Prions donc et pleurons devant le Seigneur, pour que, dans sa bonté, il fasse que ce jeune homme si bien doué, imite l'honnêteté de son père, ce dont nous ne désespérons pas. Il faut agir vis à vis de lui avec un esprit de douceur et par de tendres caresses : on l'amènera mieux au bien par là qu'en l'aigrissant par des réprimandes ou par des reproches. Nous avons confiance que si vous agissez ainsi, votre cœur et le nôtre auront bientôt à se réjouir de son heureuse conversion. Comment ne désirerais-je pas de tout mon cœur qu'il devienne chaque jour meilleur qu'il n'est. Puissé-je le trouver toujours vis à vis de tous, ce que je l'ai trouvé vis à vis de moi! En effet, en ce qui nous concerne, qu'ai-je jamais désiré qu'il n'ait fait? Que le Seigneur le lui rende! Du reste, relativement à vous, je vous ai souvent conseillée, comme vous me demandiez de le faire, et je vous conseillerai encore.

[1] L'espérance donnée par saint Bernard ou plutôt sa prophétie, ne paraît pas avoir été vaine. La comtesse de Blois donna à son mari Thibauld, le grand comte de Champagne, quatre fils : Henri, comte de Blois, qui succéda à son père en 1151; Thibauld, sénéchal de Louis le Jeune et ensuite de Philippe-Auguste, auprès duquel il remplit cette charge comme successeur de Raoul, comte de Vermandois: Étienne Saint-Césaire qui fut chartreux; et enfin, Guillaume, qui était encore enfant et que pour cette raison saint Bernard refusait de pousser aux dignités ecclésiastiques. (Voyez la lettre 271 ci-dessus.) Notre lettre paraît relative à l'aîné, qui, revenu de Syrie et fier de la succession de son père, s'était laissé emporter par son âge à certains excès. Saint Bernard y fait allusion dans la lettre 376. Mais bientôt il fut converti par les avertissements de saint Bernard et par les prières de sa mère, et il est compté au nombre des personnages illustres de ce siècle.

[2] Gen., VIII, 2.

[3] Le comte Thibauld, célèbre par ses aumônes et ses bienfaits envers l'Église. (Voyez la Vie de saint Bernard, la Vie de saint Norbert, les lettres 37 et 48.)

[4] Isaïe, XLIX, 15

LETTRE CCCI.

(Écrite vers l'an 1149.)

A SANCIE, SŒUR DE L'EMPEREUR D'ESPAGNE [1].

Il désire qu'elle apaise par son intervention un différend qui s'était élevé entre ses religieux et d'autres pour la réception d'un monastère.

1. Sachez que je ne suis pas l'auteur de ce qui s'est passé pour la réception du monastère de Toldanos; car j'étais absent et je n'ai pas su ce qui se faisait. Je ne nie pas que cela ait été fait par nos frères, d'après le conseil d'un grand nombre de religieux, avec le consentement et la participation de l'évêque, sur la demande et conformément aux désirs d'une noble dame qui a fondé cette maison dans ses propres possessions; tout s'est passé publiquement et nullement en cachette, comme nous l'avons appris. Nos religieux pensaient pouvoir accepter

[1] Alphonse, surnommé le Bon, empereur ou roi de Castille et de Léon; les rois de ce temps aimaient à prendre le titre d'empereur. Cette Sancie, qui était si bien disposée pour saint Bernard, fonda en 1147, dans le diocèse de Palencia, un monastère de l'ordre de Cîteaux, appelé Saint-Pierre de Spina; une colonie de religieux y fut envoyée par saint Bernard sous la direction de son frère Nivard. Peu de temps après des moines noirs du monastère de Toldanos dans le royaume de Léon, récemment fondé par l'infante Elvire, quittèrent la règle de Carraccedo à laquelle ils étaient soumis et s'agrégèrent à l'ordre de Cîteaux. Les religieux de Carraccedo réclamèrent l'intervention de Sancie. Qu'advint-il de ce différend? Manrique le rapporte dans ses Annales, année 1148, d'après un acte très-ancien où on lit ce qui suit : « Après le décès de l'abbé Florent, Ferdinand, abbé de Toldanos, prit en aversion sans motif l'église de Carraccedo, et, conduit par l'esprit de révolte, il se rendit à l'église de Clairvaux. La reine Sancie, qui avait une grande affection pour le monastère de Carraccedo, ne put supporter cet événement, et elle écrivit à l'abbé et aux religieux de Clairvaux pour qu'ils ne reçussent point cet abbé. L'abbé de Clairvaux se rendit aux prières de la reine et refusa de recevoir l'abbé Ferdinand, tant que celui-ci n'aurait pas obtenu l'autorisation de l'église de Carraccedo; Ferdinand n'ayant pu l'obtenir, refusa d'obéir pendant quelque temps à l'église de Clairvaux et à celle de Carraccedo. » Cependant, plusieurs années après, cette église de Toldanos était tombée sous la juridiction de Cîteaux.

librement un lieu qui jouissait de la liberté de Dieu et n'était soumis à aucune autre église; ainsi l'affirmait la fondatrice qui en avait, dit-on, le privilége entre les mains. Cependant les religieux de Carraccedo se sont plaints, comme vous l'écrivez, qu'une injustice leur eût été faite en cela, et n'écoutant pas cette parole de Salomon: *N'arrêtez pas celui qui veut faire bien, et, si vous le pouvez, faites bien vous-même*[1], ils nous ont été contraires dans une si sainte entreprise. Or, comme il ne faut pas que des serviteurs de Dieu plaident entre eux, nous avons résolu de remettre l'affaire à votre très-puissante décision, afin que par votre autorité et par vos soins toute cette querelle qu'on dit injuste et sotte, s'apaise, et qu'un Ordre, reçu dans la maison du Seigneur pour sa gloire et pour votre salut à vous-même, demeure dans la paix.

2. Au surplus, mon frère Nivard, qui se loue beaucoup de vous[2], nous a conseillé d'avoir là-dessus toute confiance en vous, tant à cause de votre dévouement particulier pour nous, qu'à cause de la bonne promesse que vous lui avez faite à ce sujet. Si, dans leur esprit de contradiction, ces gens ne veulent pas se rendre à vos avis et à vos conseils salutaires, qu'alors toute la discussion soit terminée par le jugement des deux évêques, qu'on connaît comme ayant ces deux monastères sous leur autorité paroissiale. Ce sera ensuite à vous à ratifier et à faire exécuter fermement ce qu'ils auront décidé et établi. Si vous craignez Dieu, ne souffrez pas qu'on empêche l'accomplissement d'un si grand bien, que cette vertueuse femme soit frustrée dans son désir, que ces religieux soient privés du fruit de leur piété, que Dieu enfin se voie enlever le sacrifice agréable de la réforme de cet Ordre. Nous vous prions encore pour votre nouvelle fondation, je veux parler des religieux de Spina: ayez pour eux des entrailles de miséricorde; que, soutenus par vos bienfaits, ils persévèrent dans le service de Dieu et dans leur Ordre.

[1] Prov., III, 27.

[2] On a conclu de là avec raison que Nivard, le plus jeune frère de saint Bernard, avait été envoyé en Espagne par son frère, pour y fonder le monastère de Spina. (Voyez les lettres 372 et 373.) Auparavant il avait été envoyé dans le diocèse de Bayeux pour y organiser un nouveau monastère à Soleuvre, près de Vire. Vers 1146, Robert, fils d'Hernesius, donna sa maison à Bernard, abbé de Clairvaux, et à l'église de Sainte-Marie de Soleuvre. Algare, évêque de Coutances, confirma vers la même époque « une donation faite par un certain Guillaume Sylvain à Dieu, à Sainte-Marie de Soleuvre, et aux religieux qui servent Dieu en ce lieu, donation faite entre les mains de Nivard, frère du seigneur Bernard, abbé de Clairvaux ». On a conclu de ce passage que Nivard avait été abbé de ce monastère. En 1150, le monastère, à cause de l'exiguité et des inconvénients de son emplacement, fut transporté dans le Val-Richer, qui relevait du fief de l'église de Bayeux, et Soleuvre retourna entre les mains de l'évêque de Bayeux à qui elle appartenait auparavant. Il y eut à cet effet un acte d'échange qui fut confirmé par Hugues, archevêque de Rouen. L'abbé du Val-Richer était alors Thomas, auquel succéda Roger.

LETTRE CCCII.

(Écrite l'an 1153.)

AUX LÉGATS APOSTOLIQUES [1], POUR L'ARCHEVÊQUE DE MAYENCE.

Il recommande l'affaire de cet archevêque opprimé par ses adversaires.

A ses révérends seigneurs et pères, aux Légats du Siége Apostolique, le serviteur de leur sainteté, Bernard, dit abbé de Clairvaux : qu'ils plaisent à Dieu en toutes choses et emportent une heureuse moisson des fruits de leur légation.

Corporellement éloigné de vous, nous en sommes rapproché par notre affection et notre bon vouloir; car nous désirons et nous demandons que vos intentions et vos actes tendent à tout ce qui est convenable et utile. Aussi, ayant appris que ce malheureux archevêque de Mayence était appelé devant vous pour y répondre à ses adversaires, nous avons pris la liberté d'implorer pour lui votre bonté. Nous croyons que vous honorerez votre ministère, si, autant que vous le pouvez sans blesser la justice, vous soutenez, de l'appui de votre autorité, le mur qui penche et la maison ébranlée; et si, autant qu'il dépend de vous, vous ne permettez pas qu'on écrase le roseau brisé ni qu'on éteigne la mèche qui fume encore. Nous vous le demandons avec instance, qu'il ressente quelques avantages de notre prière et de sa simplicité; c'est elle qui l'a fait, dit-on, circonvenir par de faux frères, et on ne trouve rien en lui qui puisse le faire déposer.

[1] Baronius dit au sujet de cette légation: La même année, le pape Eugène envoya des légats en Allemagne pour juger l'archevêque de Mayence. Le prêtre Bernard et le diacre Grégoire furent choisis pour cette mission. Bernard, prieur du monastère de Latran, puis chanoine régulier, fut créé en 1145, cardinal au titre de Saint-Clément. On pense que Grégoire est celui qui, en 1137, fut fait par Innocent cardinal au titre de Saint-Ange. Conrad qui, cent ans plus tard, écrivit la chronique de Mayence, dit qu'Henri fut déposé, et il en rejette la faute sur un traître, nommé Arnold, et sur les deux légats qui auraient été gagnés à prix d'argent. Otto de Frisingen, qui était présent, dit que la déposition était juste (voy. *Friderici vita*, lib. II, cap. 9). Quoiqu'il en soit, Henri, après la déposition, se retira en Saxe, et, peu de temps après, il mourut saintement dans un monastère de l'ordre de Cîteaux. La lettre 365 lui est adressée

LETTRE CCCIII.

A LOUIS LE JEUNE, ROI DES FRANÇAIS.

Ce que doit faire le roi dans la cause d'un homme de Bretagne, adultère et excommunié.

Si cet homme de Bretagne veut renvoyer la femme adultère, afin de pouvoir être délivré du lien de l'excommunication qui l'enchaîne, et que cette femme vous demande sa part dans l'héritage paternel, conformément au partage qu'elle a fait avec ses frères, peut-être ne faudrait-il pas la repousser, quelqu'indigne qu'elle soit; car vous obtiendrez ainsi le service et l'appui d'un homme puissant. Autrement, l'avis de votre humble et fidèle serviteur n'est pas que vous donniez une terre à un étranger, ni la protection de votre souveraineté à un incestueux et à un excommunié; de crainte, ce qu'à Dieu ne plaise! qu'un jour on ne vous applique, à vous aussi, cette parole: *Quand vous voyiez un voleur, vous couriez avec lui et vous partagiez avec les adultères*[1]. Cependant je ne vous conseillerai pas de rien précipiter et de rompre brusquement avec lui. Il faut autant que possible agir par un intermédiaire fidèle et prudent, afin de négocier si l'on peut et de gagner du temps. Que s'il n'y veut pas consentir et qu'il aime mieux persévérer dans la malice, il faut espérer du Seigneur qu'elle ne prévaudra pas. Car la justice qui est du côté du roi combattra pour le roi. Je ne sais pas si l'évêque[2] peut convenir et s'il est propre à cette mission. Ce n'est pas qu'il ne soit fidèle, et même très-fidèle; mais cet homme le déteste et je crains qu'il ne lui confie pas ses intentions. Cependant ce prélat est prêt à faire, pour vous obéir, tout ce qu'il pourra sans déplaire à Dieu. S'il vous dit quelque chose de secret comme venant de ma part, croyez qu'en effet il le tiendra de moi, et recevez-le comme de ma propre bouche. Car c'est un homme que j'aime beaucoup, et j'ai une grande confiance en lui; vous pouvez donc avec assurance, si je ne me trompe, lui confier ce que vous voudrez.

LETTRE CCCIV.

(Écrite l'an 1153.)

AU MÊME.

Il se réjouit que le roi prenne intérêt à sa santé; il lui recommande Robert, qui était cousin du roi.

La lettre que vous avez daigné m'adresser réjouit mon âme; que Dieu, en vue duquel vous avez agi, vous remplisse de joie à son tour. Qui suis-je, moi, et quelle est la maison de mon père, pour que votre royale Majesté s'inquiète de ma mort ou de ma vie? Cependant puisque vous m'avez considéré au point de vouloir être informé de mon état, sachez que je me trouve un peu mieux[1]; autant que je puis en juger, j'ai échappé pour quelque temps au danger de la mort, quoique cependant je sois faible, et bien faible. Au reste, je désire que vous sachiez que le seigneur[2] Robert, votre cousin, a daigné nous visiter avec beaucoup de dévouement, pendant notre maladie. Par les choses qu'il nous a dites, il nous a laissé dans la joie et nous a donné de lui de meilleures espérances. Aimez-le: si ses actes répondent à ses paroles, vous vous complairez en lui; et si vous le jugez à propos, faites-lui savoir que vous voyez avec plaisir qu'il ait promis de se rendre désormais aux conseils des gens de bien et aux nôtres. Je n'avais pas de cachet sous la main; mais, à la lecture de cette lettre, vous reconnaîtrez ma plume, car c'est moi-même qui l'ai écrite.

LETTRE CCCV.

(Écrite l'an 1153.)

AU SEIGNEUR PAPE EUGÈNE.

L'évêque de Beauvais n'a pas pu, pour de justes raisons, faire le voyage de Rome; c'est pourquoi il remet toute son affaire à la sagesse du Pape.

L'évêque de Beauvais, votre fils[3], que j'appellerais aussi le nôtre, si cela ne sentait la présomption, se rendait devant vous, comme il y avait été invité, et il y allait avec joie, confiant dans la justice de sa cause, et ne doutant pas de votre paternelle protection. Mais je m'y suis opposé, et ce n'est pas sans peine que j'ai pu l'arrêter, tant il désirait contempler votre visage. Si j'ai voulu le retenir, j'avais pour cela de nombreuses raisons; la principale, c'est que je ne connaissais pas vos intentions. De plus, sans compter beaucoup d'autres inconvénients qui me semblaient s'y opposer, cet évêque et le roi son frère ne marchent pas dans le même esprit, et il n'eût pas été très-sûr pour le premier de s'absenter longtemps de son diocèse. Ne me demandez pas lequel des deux a tort, ce n'est pas à moi d'accuser personne. Il me suf-

[1] Ps. XLIX, 18.

[2] Cet évêque est peut-être Jean de Saint-Malo, auparavant moine de Cîteaux, et auquel sont adressées plusieurs lettres de Pierre de Celles.

[1] Voyez la lettre 307, n° 2.

[2] Voyez les lettres 222, 224, 376.

[3] Henri, frère de Louis le Jeune; il en est question dans la ettre 307; il était religieux à Clairvaux

fit d'excuser l'évêque. Nous l'avons vu rendre toutes les marques d'humilité et de déférence qu'il a pu, et cela sans succès. Cependant quelles que soient ses craintes et quoi qu'il puisse arriver, sachez qu'il partira, dès qu'il saura que tel est votre bon plaisir. Sa personne et sa cause sont entre vos mains. Or il vit et se conduit dans le poste qui lui est confié, de façon à ne pas se croire indigne d'une telle protection. C'est pourquoi il a envoyé cet homme à sa place, sachant qu'il l'adressait à un père. Voulez-vous connaître les instructions qu'il lui a données? Ne rien faire de ce qui lui avait été prescrit, mais tout remettre à votre décision à laquelle lui-même s'abandonne tout entier. Car il a le ferme espoir que non-seulement vous jugerez sa cause, mais que vous l'aiderez, que vous le protégerez, que vous le soutiendrez. Si vous voulez confier cette affaire au seigneur archevêque de Reims, nous avons confiance qu'avec l'aide de Dieu elle pourra recevoir une prompte solution, pourvu que la ressource de l'appel soit enlevée aux deux parties.

LETTRE CCCVI.

(Écrite l'an 1151.)

AU SEIGNEUR D'OSTIE POUR L'ÉLECTION DE TUROLD[1] ABBÉ DE TROIS-FONTAINES.

Il se justifie des accusations portées contre lui, par Hugues, évêque d'Ostie, qui supportait avec peine la nomination de Turold comme abbé de Trois-Fontaines; car l'évêque en désignait un autre à ce poste, à savoir Nicolas. Il défend l'élection de Robert comme abbé d'un nouveau monastère.

1. Malheur au monde, à cause des scandales[2]! Quoi! c'est moi qui vous scandalise, c'est moi qui suis pour vous un sujet de scandale? Qui croirait que cela pût arriver, à moins d'ignorer notre conformité de sentiments, notre charité mutuelle, l'unanimité avec laquelle nous marchions dans la maison du Seigneur? O changement soudain et que je déplore! Celui qui me soutenait se dispose maintenant à m'opprimer; celui qui me défendait m'effraie par ses menaces, me poursuit de ses injures, m'accuse de prévarication. Après le crime énorme et singulier de nos premiers parents, on leur demanda un aveu[1]; on attendit que les Ninivites fissent pénitence[2]; les habitants de Sodome furent punis, non pas sur des témoignages, mais sur la constatation de leur crime[3]. On en a agi avec moi tout autrement et avec bien plus de dédain. Je n'ai point été jugé digne d'être mis à même de me défendre, d'être invité à donner mes excuses, d'être interrogé sur ma propre cause, ni de recevoir la permission de répondre. J'ai été jugé sans avoir été appelé, condamné, sans avoir été convaincu.

2. Et maintenant, daignez écouter, si vous le voulez bien, ma justification; elle est juste, bien que peut-être elle ne vous paraîtra point suffisante. Vous auriez voulu qu'on mît à votre place le frère Nicolas; je m'en souviens, je l'avoue. Nous en convînmes ensemble et j'ai cru que cela se ferait, c'est pourquoi j'ai parlé. S'il n'en a point été ainsi, c'est par nécessité et non par artifice. L'affaire a amené un dissentiment, que dis-je? un dissentiment; il y a eu plutôt unanimité, car tous se sont trouvés si bien d'accord pour se séparer de notre avis commun, qu'il n'y a pas eu même un moine ou un convers, qui, à l'exception de deux ou trois de votre parti, ait voulu se rendre à notre opinion. Nous avons cependant eu recours à plusieurs arguments pour tenter, soit par flatterie, soit par intimidation, d'arriver à ce résultat; mais ils ont résisté avec autant d'obstination que d'unanimité. Nous aurions pu leur faire violence; mais que Dieu m'épargne comme nous avons épargné cet homme, en évitant que timide, faible de caractère, ennemi des charges comme vous le connaissez, il demeurât dans un si grand embarras. Car, sans parler des affaires du dehors dont vous avez, vous aussi, fait l'expérience, tout paraissait être au-dessus de ses forces. C'est pourquoi l'enlevant avec ses religieux, nous l'avons chargé d'un fardeau qu'il portera d'autant plus facilement que nos religieux le porteront avec lui. Il s'agit d'un monastère nouvellement fondé avec quelques-uns de nos frères; ce lieu est rapproché de nous, et nous pourrons, sans difficulté, le visiter souvent. Quant au choix d'un abbé pour le monastère, nous n'avons rien osé décider à ce sujet, sans avoir votre assentiment; nous vou-

[1] Hugues était auparavant abbé de Trois-Fontaines, en Champagne; voyez les lettres 273 et 274. Devenu cardinal, il conserva la haute direction du monastère de Trois-Fontaines. Turold, qui lui succéda en ce monastère, avait été lui-même abbé du monastère de Fontaines, en Angleterre, où il avait succédé à Maurice; il avait administré ce monastère pendant deux ans, agissant souvent contrairement aux conseils et aux ordres de son archevêque. De là des conflits à la suite des quels Turold, sur l'ordre de saint Bernard, donna sa démission et revint à Rievalle d'abord, puis ensuite à Clairvaux. Son archevêque était l'archevêque d'York, Henri Murdach, anglais, qui lui-même avait été moine à Clairvaux et abbé de Fontaines. La lettre 106 lui est adressée.

[2] Matth., XVIII, 7.

[1] Gen., III. — [2] Jon., III. — [3] Gen., XIX.

lions y mettre le frère Robert; il nous semblait que nous n'avions sous la main personne qui y fût plus propre, mais il nous a été répondu que vous aviez jugé à propos de l'exclure. Que dirai-je de plus? ils ont alors choisi un homme qui, comme nous l'avons appris, déplaît à Votre Sainteté.

3. J'en sais la cause. Vous publiez partout, dit-on, que c'est un malhonnête homme, qui a été chassé, à cause de sa mauvaise réputation, du premier monastère qu'il dirigeait auparavant. Cela peut avoir eu lieu; mais pour moi, autant qu'il m'en souvienne, je n'ai jusqu'ici rien entendu dire de semblable de lui; j'en atteste Dieu et ses anges. L'archevêque lui-même, lorsqu'il s'efforçait de l'écarter par tout moyen, ne nous a rien fait savoir d'analogue, ni par lettre, ni par messager. Serais-je donc le protecteur d'un homme infâme ou malhonnête? Si vous croyez cela de moi, prenez garde que cette honte n'enveloppe également Votre Excellence, puisque vous avez jusqu'ici soigneusement entretenu avec lui une intimité et des relations amicales connues de tout le monde. Que dites-vous également de l'archevêque? Qu'en pensez-vous? Eût-il été, lui aussi, le premier à mettre en avant pour un poste qu'il avait occupé, un homme qu'il aurait connu pour tel. Car, comment aurait-il pu ignorer ces choses, puisqu'il connaissait l'homme depuis longtemps? Pour moi, je ne pourrais pas avoir le plus léger soupçon de cette nature sur un homme aussi attaché à l'honnêteté. Sans doute, celui qui l'a nommé, est aussi celui qui l'a destitué; je ne le nie pas; pourquoi l'a-t-il fait, cela le regarde. Mais on sait que cette mesure a déplu à beaucoup de personnes qui n'ont vu dans cette destitution rien de conforme à la raison, à l'ordre et aux usages. Seulement, l'archevêque l'a voulu, et pour ne pas le contrister, nous avons donné le conseil au religieux de se retirer en paix et de laisser le champ libre à la colère.

4. Je ne dis qu'une chose; depuis qu'il est entré chez nous, tout le monde lui rend ce témoignage, qu'on n'a rien trouvé en lui qui fût un obstacle à son élection. Il a vécu sans donner lieu à aucune plainte. Ce n'est point un homme qui manque de littérature, de science, d'amabilité, de grâces dans ses paroles ou dans sa physionomie. Le peu de temps qu'il a passé avec nous, vous semble suspect; à nous aussi, je l'avoue. Peut-être fera-t-il bien, peut-être mal. Je tremble pour tout ce que je fais, et je n'en comprends pas la portée. Or, si je n'ai pas de sécurité, je ne puis pas vous en donner. C'est fait; ce qui est fait ne peut pas ne pas l'être. Si j'avais été prophète, je n'aurais pas agi certainement de façon à blesser un ami, à troubler un saint, à scandaliser un évêque. Que voulez-vous que je fasse? Voici comment tout s'est passé, et par quelle nécessité il en a été ainsi.

5. Telle est mon excuse; si elle vous suffit, enlevons le scandale du milieu de nous; sinon, je me soumets au jugement que vous aurez décidé. Car il est grave pour moi de détruire si vite ce que j'ai édifié; à moins qu'une raison majeure ne survienne; ce que le cours des temps, par hasard, peut amener. Si vous voulez le destituer, vous en avez le pouvoir. Je n'y mets pas obstacle, je ne résiste pas au torrent. Je n'ai point agi injustement. Si je parais avoir agi sans sagesse, vous pouvez porter remède à mon imprudence, et même me punir, si vous le jugez à propos. Cependant, je vous le déclare, si on veut agir charitablement et chrétiennement envers moi, le juste qui aura cette intention me reprendra et me corrigera avec miséricorde, il ne me diffamera pas avec colère auprès des autres. Vous avez là ma justification dans cette lettre, si vous ne dédaignez pas de la lire. Car, ayant appris votre indignation par d'autres et non par vous-même, j'ai eu la prudence de ne pas m'irriter à mon tour; mais je me suis empressé de me plaindre de vous à vous-même par écrit. Du reste que Dieu soit béni de m'avoir retiré avant ma mort une consolation qu'il m'avait donnée, et où je trouvais peut-être trop de plaisir; je veux parler de vos bonnes grâces et de celles de mon seigneur, afin que j'apprisse par ma propre expérience, à ne pas placer mon espérance dans les hommes.

LETTRE CCCVII.

(Écrite l'an 1153.)

AU MÊME.

Il défend auprès de lui l'évêque de Beauvais contre des bruits fâcheux; il lui apprend que sa santé est extrêmement éprouvée et il lui raconte ce qui est arrivé à l'évêque de Lyon.

1. J'écris cette lettre à la hâte, et par conséquent avec moins de plaisir; mais le voyageur, impatient de partir, me presse. Chose étonnante et fort agréable, le frère G. Fulcher, qui m'apportait la lettre de mon seigneur avec la vôtre, et l'étranger qui vous porte celle-ci sont arrivés

presque au même moment, sans doute par un effet de la divine Providence, afin que j'eusse quelqu'un par qui je pusse vous répondre sans retard; ce qui ne pouvait certes arriver trop tôt au gré de mes désirs. Voilà pourquoi j'ai, au milieu de ma maladie, écrit moi-même, n'ayant à ce moment personne sous la main. Je vous réponds d'abord au sujet du seigneur de Beauvais [1], dont vous avez commencé par m'entretenir. Il est son maître; il n'est plus sous mon autorité; sa vie et sa conduite se passent désormais dans sa ville. S'il agit parfois autrement qu'il n'est permis ou convenable de le faire, je puis le déplorer, mais je ne puis pas le corriger comme je le voudrais. Cependant, relativement à ce qui vous a été rapporté de ses courses vagabondes, nous ne nous sommes pas aperçu jusqu'ici qu'il s'y fût livré avec excès, et nous n'avons rien appris à ce sujet. Il n'est pas non plus venu à notre connaissance que le frère Robert, depuis qu'il s'est rendu auprès de lui, eût commis ou persuadé à l'évêque de commettre quelque action honteuse et grave; et il serait étonnant que ce qui a pu arriver jusqu'à vous nous eût échappé. Cependant, je travaillerai à son rappel comme vous le désirez, dès que je trouverai une occasion de le faire honnêtement. Je l'aurais déjà fait, si je l'avais pu sans blesser l'évêque, et si je n'avais pas craint qu'on lui donnât un successeur encore moins utile. Pendant le carême, l'évêque lui-même est venu chez nous; il était disposé à se rendre à la Cour pour un appel, et il s'y serait rendu, si nous ne l'en eussions détourné. Le motif pour lequel nous l'en avons dissuadé, c'est qu'il ne nous semblait pas qu'il fût par ses conseillers ou par son entourage dans un état qui convînt à la personne d'un jeune évêque. Cependant son intention est de partir quand l'occasion sera favorable. Il est votre fils; traitez-le avec miséricorde, afin que ses adversaires ne l'emportent pas sur lui. J'aurais voulu que vous lui eussiez écrit plutôt qu'à nous, et que vous l'eussiez averti fraternellement de ce que vous avez entendu dire de lui.

2. J'ai appris que vous vous inquiétiez de l'état de ma santé. Ce que vous avez entendu dire est vrai; j'ai été malade jusqu'à la mort, puis j'en suis revenu, mais non pour longtemps, je le sens; car je suis bien plus faible qu'on ne pourrait croire. Toutefois je parle sans préjudice de la divine Providence, qui peut ressusciter les morts. Que ceci soit une réponse, non seulement pour vous, mais pour mon seigneur; je désire et je demande que vous joignant à l'évêque de Frascati [1], vous lui rendiez avec tout l'empressement possible, les plus abondantes actions de grâces pour la bonté si grande et la tendre sollicitude qu'il me témoigne.

3. En ce qui concerne le seigneur de Lyon [2], écoutez ce qui est vrai et ce dont vous pouvez être certain. Ce prélat s'est mis en route avec beaucoup d'argent et une honorable escorte, comme il convenait à un archevêque aussi éminent; et voilà que presque au départ il est tombé dans une embuscade d'ennemis. Que devait-il faire de sa résolution? Il ne pouvait plus continuer, et renoncer à ses desseins lui semblait plus pénible que toute espèce de captivité. Il renvoya quelques-uns de ses compagnons, dispersa les autres. Il se débarrassa de la plus grande partie de son argent, et ne garda qu'une faible somme qui lui permit d'achever son voyage avec un petit nombre de personnes. Que dirai-je de plus? Il continua avec trois ou quatre domestiques, et, caché lui-même sous l'habit de l'un d'eux, suivant la grand'route avec la foule des pèlerins, il arriva comme un simple pèlerin à Saint-Gilles [3]. Comme il y tomba malade, il se rendit jusqu'à Montpellier. Il est demeuré là quelque temps, et il y a dépensé, en frais de médecin, ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas.

LETTRE CCCVIII.

A ALPHONSE, ROI DE PORTUGAL [4].

Il lui répond qu'il s'est occupé de la demande du roi, et il lui prédit que son frère passera bientôt de la milice terrestre à la milice céleste.

A Alphonse, illustre roi des Portugais, Bernard, dit abbé de Clairvaux : ce que peut la prière d'un pécheur.

Nous avons reçu la lettre et les compliments de Votre Altesse et nous nous en sommes réjoui en Celui qui a envoyé le salut à Jacob. Comment avons-nous agi en cette affaire; l'évé-

[1] Henri, fils de Louis le Gros et frère de Louis le Jeune.

[1] Imare ou Igmare qui avait été moine de Cluny; la lettre 219 lui est adressée.

[2] Héraclius.

[3] Voyez la note de la lettre 241.

[4] Pierre, frère d'Alphonse, roi de Portugal, avait été converti par saint Bernard. Voici le message qu'il avait à remettre à saint Bernard de la part de son frère. Celui-ci ayant triomphé des Maures, prit le nom de roi, mais il eut à combattre l'hostilité du roi de Castille, qui exigeait un tribut. C'est pourquoi il s'adresse à saint Bernard pour obtenir du Souverain-Pontife la confirmation de son titre, aimant mieux payer un tribut au Siége Apostolique, qu'à un roi son voisin et son rival.

nement répondra pour nous et vous en jugerez par là; vous connaîtrez notre empressement à notre sollicitude pour vos injonctions, ou au moins au souvenir que nous gardons de votre amitié. Pierre, le frère de Votre Altesse, prince digne de toute gloire, nous a rapporté vos ordres. Après avoir traversé la France avec ses troupes, il combat en Lorraine, et il combattra bientôt pour le Seigneur des armées. Le frère Roland, notre fils, vous porte les lettres octroyées par la générosité apostolique. Nous vous recommandons ce religieux ainsi que nous-mêmes et ceux de nos frères qui sont avec vous.

LETTRE CCCIX.

(Ecrite l'an 1153.)

AU PAPE EUGÈNE.

Il fait l'éloge de l'abbé Suger et recommande ses messagers au Pontife.

A son très-tendre seigneur et père, à Eugène, par la grâce de Dieu Souverain Pontife, le frère Bernard, dit abbé de Clairvaux : le peu qu'il est.

Si dans notre Église de France il y a quelque vase digne d'être placé avec honneur dans la maison magnifique du grand Roi; s'il y a un homme qui, fidèle comme David [1], va et vient au commandement du Seigneur, c'est à mon avis le vénérable abbé de Saint-Denis. Je le connais, en effet, comme un homme qui est prudent et fidèle dans les affaires temporelles, humble et fervent dans les affaires spirituelles; et, ce qui est le plus difficile, irréprochable dans les unes et dans les autres. Devant César, il est comme un membre de la cour de Rome; devant Dieu, comme un membre de la cour céleste. Nous vous demandons et nous vous conjurons d'accueillir avec bienveillance le messager d'un tel homme, et de lui adresser en retour, comme il est convenable à vous de le faire et comme lui-même le mérite, des paroles aimables et bonnes, pleines de tendresse et d'abandon, de protection et de bienveillance; car aimer et honorer spécialement sa personne, c'est honorer votre ministère.

[1] I Reg., XXII, 14.

LETTRE CCCX.

(Écrite l'an 1153.)

A ARNOLD DE CHARTRES [1], ABBÉ DE BONNEVAUX.

Bernard parvenu à son dernier moment, écrit cette dernière lettre à son ami

Nous avons accueilli les marques de votre affection avec affection, mais non avec joie. Car, quelle peut être la joie d'un homme que l'amertume envahit tout entier? S'il me reste encore quelque plaisir, c'est celui de ne plus rien manger. Le sommeil s'est éloigné de moi, en sorte qu'un assoupissement salutaire ne vient même jamais m'enlever le sentiment de la douleur. Ce que je souffre provient presque entièrement de la faiblesse de mon estomac. Il demande à être fréquemment réconforté, jour et nuit, par quelques gouttes de liqueur; car il rejette sans rémission tout ce qui est solide. Et encore ce n'est pas sans beaucoup de peines qu'il supporte ce qu'il veut bien recevoir; mais il redoute une douleur plus grande, quand il reste entièrement vide. Que si parfois il se décide à prendre un peu plus, la douleur est des plus cruelles. Mes pieds et mes jambes sont enflés, comme il arrive d'ordinaire aux hydropiques. Mais dans tout cela, pour ne rien cacher à un ami inquiet de l'état de son ami, je vous dirai peut-être avec peu de sagesse, qu'au point de vue de l'homme intérieur, l'esprit est plein de vivacité dans cette chair malade. Prions le Seigneur, qui ne veut pas la mort du pécheur, de ne plus différer un passage dont le moment est venu, mais de me garder dans ce passage. Prenez soin de fortifier de vos prières un homme dépouillé de mérites, afin que celui qui est en embuscade ne puisse trouver en moi aucune place où il enfonce sa dent et porte sa blessure. J'ai moi-même écrit cette lettre dans l'état ou j'étais, afin qu'à ma main bien connue de vous vous reconnussiez mon affection. Cependant j'aurais mieux aimé vous répondre que de vous écrire.

[1] Quelques auteurs pensent que cet Arnold était autre que celui qui a écrit le livre 2 de la *Vie de saint Bernard* et qui était abbé de Bonnevaux de l'ordre de Cîteaux dans le diocèse de Vienne; le destinataire de notre lettre aurait été au contraire l'abbé du monastère de Bonnevaux, monastère de l'ordre des Bénédictins dans le diocèse de Chartres. Mais Dom Mabillon démontre que c'était là un seul et même personnage.

Ici finit la première collection des lettres de saint Bernard, qui fut faite de son vivant même par ses disciples. La vénérable antiquité de cette collection ne permet pas qu'on y porte atteinte, et nous l'avons reproduite scrupuleusement, sans rien changer à l'ordre des lettres.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

HISTOIRE DE SAINT BERNARD ET DE SON SIÈCLE

Introduction. 1

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A SON ENTRÉE DANS L'ORDRE DE CITEAUX.

(1091-1113.)

CHAP. I. Naissance de saint Bernard. — Premières années de son enfance. — Détails sur sa famille. 23
— II. Éducation de saint Bernard. — Mœurs domestiques du moyen-âge. 25
— III. Saint Bernard achève ses études et revient à Fontaines. — Mort de sa mère. — Épreuves et triomphes. 28
— IV. Vocation des frères de saint Bernard et de plusieurs de ses amis. 32
— V. Vie commune à Châtillon. — Adieux à la maison paternelle. — Vocation de Nivard. 36
— VI. Origine de l'ordre de Citeaux. — Révélation touchant son avenir.—Arrivée de saint Bernard au monastère. 41

DEUXIÈME ÉPOQUE.

VIE MONASTIQUE DE SAINT BERNARD DEPUIS SON ENTRÉE DANS L'ORDRE DE CITEAUX JUSQU'A SA VIE POLITIQUE A L'OCCASION DU SCHISME DE ROME.

(1113-1130.)

CHAP. I. Noviciat de saint Bernard. — Sa profession. — Prospérité de Citeaux. — Commencements de Clairvaux. 46
— II. Développement de Clairvaux. — Maladie de saint Bernard. — Narration de Guillaume de Saint-Thierry. 52
— III. Histoire de Robert. — Lettre de saint Bernard. — Premiers monastères de la filiation de Clairvaux. — Chapitre général de l'ordre de Citeaux. 56
CHAP. IV. Nouvelle maladie de saint Bernard. — Vision. — Fruits de sa retraite. 59
— V. Travaux de saint Bernard.— Ses relations avec les Chartreux. — Voyage à Grenoble et à Paris. — Influence salutaire des ordres monastiques. 65
— VI. Zèle de saint Bernard pour la réforme des mœurs cléricales et le renouvellement de l'esprit religieux. 70
— VII. Saint Bernard s'élève contre les déréglements de Cluny. — Conversion de Hombeline. — Mort de Gaudry. 74
— VIII. Conversions éclatantes. — Suger, abbé de Saint-Denis. — Henri, archevêque de Sens. — Étienne, évêque de Paris. — Démêlés de ce dernier avec le roi Louis le Gros. 77
— IX. La duchesse de Lorraine. — Béatrix. — Ermengarde, comtesse de Bretagne. — La vierge Sophie. — Le prince Henri de France. — Amédée, prince d'Allemagne. 82
— X. Guillaume de Saint-Thierry raconte ce qui se passa lors de son séjour à Clairvaux. — Traité de saint Bernard *sur la Grâce et le libre Arbitre*. — Le Saint est appelé au concile de Troyes. 87
— X. Institution des Templiers. — Retour de saint Bernard à Clairvaux. — Ses travaux et ses prédications quotidiennes. 91

TROISIÈME ÉPOQUE.

VIE POLITIQUE DE SAINT BERNARD DEPUIS LE SCHISME DE ROME JUSQU'AUX DÉBATS SOULEVÉS PAR LES HÉRÉTIQUES.

(1130-1140.)

CHAP. I. État des affaires publiques au XIIe siècle. 97
— II. Schisme de Rome. — S. Bernard fait reconnaître Innocent II par les principales puissances chrétiennes. — L'antipape fonde le royaume de Sicile. 102

CHAP. III. Intervention de saint Bernard dans la cause de l'évêque de Paris. — Le pape Innocent II à Clairvaux. — Mission en Aquitaine. — Histoire du duc Guillaume. — Concile de Reims. 107
— IV. Expédition de Lothaire en Italie. — Saint Bernard rend la paix aux républiques italiennes et réconcilie les Hohenstauffen avec Lothaire. — Concile de Pise. 113
— V. Apostolat de saint Bernard à Milan. — Miracles. — Épanchements de son âme. 119
— VI. Continuation des travaux de saint Bernard en Lombardie. — Nouveaux miracles. — Mort de saint Étienne, fondateur de l'ordre de Cîteaux. — Mort de saint Norbert. 124
— VII. Retour à Clairvaux. — Esprit de prophétie de saint Bernard. — Il s'élève contre l'abus des appellations. — Il provoque une nouvelle expédition contre les schismatiques. — Il est rappelé en Italie. 130
— VIII. Troubles en Sicile. — S. Bernard à Rome. — Conférence de Salerne. — Extinction du schisme. 135
— IX. Retour à Clairvaux. — Fondation de nouveaux monastères. — Mort de Gérard, frère de saint Bernard. — Oraison funèbre. 139
— X. La paix se rétablit dans les États chrétiens. — Concile général de Rome. — Soumission de Roger de Sicile. 143
— XI. Démêlés du roi de France avec le comte de Champagne. — Intervention de saint Bernard. — Visite de saint Malachie à Clairvaux. — Question de l'Immaculée-Conception. 146

QUATRIÈME ÉPOQUE.

VIE SCIENTIFIQUE DE SAINT BERNARD DEPUIS LES DÉBATS CONTRE LES HÉRÉTIQUES JUSQU'A LA PRÉDICATION DE LA CROISADE.

(1140-1145.)

CHAP. I. Mouvement intellectuel du moyen-âge. 151
— II. Pierre Abeilard. — Coup d'œil sur ses doctrines. — Sa vie et ses infortunes. 157
— III. Lutte de saint Bernard contre Abeilard. — Concile de Sens. — Conversion et fin édifiante d'Abeilard. 161
— IV. Application des doctrines rationalistes à la politique. — Arnold de Brescia. — Révolution à Rome. 166
— V. Sollicitudes de saint Bernard au sujet de l'élection d'Eugène III. — Son zèle pour la défense du pouvoir temporel des Papes. 170
— VI. Le *Livre de la Considération*. 176
— VII. Suite du livre *de la Considération*. — Idée générale de la philosophie et de la théologie mystique de saint Bernard. 180
— VIII. Écrits ascétiques de saint Bernard. — Traité de l'*Amour* de Dieu. — Perfection chrétienne. 185
CHAP. IX. Écrits et discours de saint Bernard sur la Très-sainte Vierge Marie. 189
— X. Suite des écrits de saint Bernard sur la Très-sainte Vierge. — Harmonie de ces écrits avec ceux des Pères de l'Église. 198
— XI. Coup d'œil sur les hérésies du temps de saint Bernard. 203

CINQUIÈME ÉPOQUE.

VIE APOSTOLIQUE DE SAINT BERNARD DEPUIS LA PRÉDICATION DE LA CROISADE JUSQU'A SA MORT.

(1145-1153.)

CHAP. I. Idée des Croisades. — Situation de la chrétienté d'Orient. 208
— II. Le Saint reçoit la mission de prêcher la croisade. — Difficultés de cette mission. — Assemblée de Vézelay. 213
— III. Persécution des Juifs en Allemagne, à l'occasion de la croisade. — Le Saint prend leur défense. 218
— IV. Épître de saint Bernard aux peuples de la Germanie. — Son voyage en Allemagne. 222
— V. Entrevues du Saint avec l'empereur Conrad. — Manifestation extraordinaire du don des miracles. 226
— VI. Les miracles se multiplient en Allemagne. — Conversion et mort d'Arnulphe de Majorque. — Retour à Clairvaux. 233
— VII. Assemblée d'Étampes. — Arrivée du pape Eugène III en France. — Départ des Croisés pour la Terre-Sainte. 239
— VIII. S. Bernard combat les hérétiques en Languedoc. — Il reçoit à Clairvaux deux hôtes illustres. — Leur histoire. — Concile de Reims. 243
— IX. Concile de Trèves. — Examen des révélations de sainte Hildegarde. — Histoire de cette prophétesse. — Ses relations avec saint Bernard. Coup d'œil sur ses écrits. 249
— X. Continuation du chapitre précédent. — Prophéties de sainte Hildegarde sur l'Antechrist et la fin des temps. 255
— XI. Visite du pape Eugène III à Clairvaux. — Chapitre de Cîteaux. — Grande célébrité de saint Bernard. 260
— XII. Désastres de la croisade. — Afflictions de saint Bernard. 264
— XIII. Apologie de saint Bernard. 268
— XIV. Mort des plus illustres contemporains de l'abbé de Clairvaux. — Le Saint prévoit sa fin prochaine. 273
— XV. Dernière maladie de saint Bernard. — Son dernier miracle. 276
— XVI. Mort de saint Bernard. 279
— XVII. Canonisation de saint Bernard. — Épitaphes. 282
— XVIII. Appréciation de la doctrine et des œuvres de saint Bernard. 285
— XIX. Témoignages rendus à saint Bernard. 287

LETTRES DE SAINT BERNARD

LETTRE I. *A son cousin Robert.* — Robert, effrayé des rigueurs d'une règle trop austère, ou séduit soit par les charmes d'une vie plus douce, soit par les caresses et les insinuations artificieuses de quelques personnes, était passé de l'ordre de Cîteaux dans l'ordre de Cluny. S. Bernard le rappelle avec une admirable charité et une tendresse plus que paternelle. 295

— II. *Au jeune Foulques.* — Foulques, chanoine régulier, s'était laissé séduire par les promesses flatteuses de son oncle, et il était rentré dans le monde. S. Bernard l'engage sévèrement et sérieusement à obéir plutôt à Dieu qu'à son oncle. 301

— III. *Aux Chanoines réguliers d'Aildicourt.* — Qu'il s'est plus effrayé que réjoui de leurs éloges; qu'ils ne doivent pas retenir quelques chanoines de saint Augustin qu'il avait accueillis. 307

— IV. *A Arnold, abbé de Miraumont.* — S. Bernard rappelle à l'administration de son monastère l'abbé Arnold, qui l'avait inconsidérément quitté pour voyager, et il lui expose le scandale de ses religieux et les périls de son troupeau. 308

— V. *Au moine Adam.* — S. Bernard engage Adam à ne pas s'attacher à Arnold, abbé de Morimond, et à ne pas l'accompagner dans ses voyages ou plutôt dans ses vagabondages. 309

— VI. *A Bruno de Cologne.* — S. Bernard prie Bruno de travailler à faire rentrer dans leur monastère quelques religieux errants de l'abbaye de Morimond. 310

— VII. *Au moine Adam.* — S. Bernard exhorte Adam à rentrer enfin dans son monastère, puisque son abbé est mort; il lui montre qu'en pareilles circonstances il n'est aucunement lié par l'obéissance; enfin il lui apprend pourquoi lui, Bernard, reçoit des religieux des autres ordres. 311

— VIII. *A Bruno.* — S. Bernard, consulté par Bruno pour savoir si ce dernier doit accepter l'archevêché de Cologne, lui répond de façon à le tenir en suspens; il lui fait considérer avec terreur le poids d'une si grande charge et il l'engage à consulter Dieu dans la prière. 319

— IX. *Au même.* — S. Bernard inspire à Bruno de la crainte pour la dignité d'archevêque de Cologne, à laquelle il vient d'être élevé. 320

— X. *Au même.* — Il excite Bruno à s'armer d'un juste zèle pour punir. 321

— XI. *A Guiges, prieur, et aux religieux de la Grande-Chartreuse.* — S. Bernard traite longuement et avec piété de la véritable et sincère charité, de ses lois, de ses marques, de ses effets, de ses degrés, de sa perfection réservée au ciel. ibid.

— XII. *Aux mêmes.* — Il se recommande à leurs prières. 326

— XIII. *Au pape Honorius.* — Il le prie de confirmer l'élection d'Albéric à l'évêché de Châlons. ibid.

— XIV. *Au même.* — Il recommande au Souverain Pontife l'affaire de l'église de Dijon. 327

— XV. *A Haimeric, chancelier.* — Sur le même sujet. ibid.

LETTRE XVI. *A Pierre, cardinal-diacre.*—Sur le même sujet. 328

— XVII. *Au même.* — Il s'excuse de ne s'être pas rendu à son appel, et lui répond au sujet des écrits que Pierre lui avait demandés. ibid.

— XVIII. *Au même.* — Il cherche à détruire la réputation de sainteté qu'il a auprès de Pierre, et il lui promet de lui communiquer les traités qu'il a écrits. ibid.

— XIX. *Au même.* — Il lui recommande les députés de Reims. 330

— XX. *A Haimeric, chancelier.* — Sur le même sujet. ibid.

— XXI. *A Matthieu, légat.* — Il s'excuse de ne s'être pas rendu à l'invitation qu'il avait reçue pour aller traiter quelques affaires. 331

— XXII. *A Humbauld, archevêque de Lyon et légat.* — Il lui recommande l'affaire de l'évêque de Meaux. ibid.

— XXIII. *A Atton, évêque de Troyes.* — Il loue et console l'évêque Atton, qui, ayant songé à la mort durant une maladie, avait distribué tous ses biens aux pauvres, et qui s'était ensuite rétabli. 332

— XXIV. *A Gilbert, docteur universel.* — Il loue Gilbert de ce que celui-ci, devenu évêque, pratique la pauvreté. 333

— XXV. *A Hugues, archevêque de Rouen.* — Il lui conseille de s'appliquer à être patient et pacifique vis-à-vis des habitants de son diocèse, et à tempérer son zèle par la prudence. 334

— XXVI. *A Guy, évêque de Lausanne.* 335

— XXVII. *A Ardution, élu évêque de Genève.* — Il l'engage à attribuer son élection à la miséricorde divine et à s'appliquer à correspondre exactement à la grâce. ibid.

— XXVIII. *Au même.* — Il lui conseille d'honorer, au moins par ses mérites ultérieurs, la dignité qu'il a obtenue, sans mérite dans le passé. ibid.

— XXIX. *A Etienne, évêque de Metz.*—Il le félicite de ce que la paix ait été rendue à l'Église, et il dit qu'il ne faut attribuer cela qu'à la bonté de Dieu. 336

— XXX. *A Albéron, primicier de Metz.*—Il avertit Albéron que l'affaire dont celui-ci pressait l'accomplissement s'achèverait quand il plairait à Dieu; pour lui il recherche moins le don que ses fruits. ibid.

— XXXI. *A Hugues, comte de Champagne, devenu chevalier du Temple.* — Il le félicite d'être entré dans cette sainte milice et lui promet de conserver le souvenir de ses bienfaits. 337

— XXXII. *A l'abbé de Saint-Nicaise de Reims.* — Il le console du départ de Drogon, son religieux, passé dans un autre monastère; et il l'engage à la patience. 338

— XXXIII. *A Hugues, abbé de Pontigny.* — Il lui exprime ouvertement son opinion sur l'admission de Drogon, et lui enlève tous ses mauvais soupçons. 339

— XXXIV. *Au moine Drogon.* — Il le félicite d'être passé à une observance plus austère et il l'exhorte à la persévérance. ibid.

LETTRE XXXV. *A maître Hugues Farsit.* — Il lui recommande la cause d'un certain Humbert et l'engage à ne point rougir d'être repris d'une erreur. 340
— XXXVI. *Au même.* — Il répond à la lettre de Hugues et il l'engage à ne plus combattre l'opinion d'un évêque alors décédé. 341
— XXXVII. *A Thibauld, comte de Champagne.* — Il s'étonne d'éprouver un refus dans sa demande équitable et juste en faveur d'Humbert. Il l'engage en considération du souverain Juge à ne pas refuser à un malheureux sa pitié et sa protection. ibid.
— XXXVIII. *Au même.* — Sur le même sujet. 342
— XXXIX. *Au même.* — Il lui recommande les affaires de plusieurs personnes. A la fin il l'engage à donner des marques d'honneur et de respect aux évêques assemblés en concile dans la ville de Troyes. 343
— XL. *Au même.* — Il lui recommande un religieux pauvre. ibid.
— XLI. *Au même.* — S. Bernard lui recommande un religieux âgé. 344
— XLII. *A Henri, archevêque de Sens.* ibid.
— XLIII. *Au même.* — S. Bernard lui écrit pour l'indépendance de l'église de Molesmes. ibid.
— XLIV. *Au même.* — Sur le même sujet. ibid.
— XLV. *A Louis, roi de France.* — Les religieux de Cîteaux reprennent hardiment et énergiquement le roi Louis de son hostilité et de ses outrages contre l'évêque de Paris, et ils déclarent que, si le roi ne renonce pas à son injuste entreprise, ils porteront l'affaire devant le Souverain Pontife. 345
— XLVI. *Au seigneur pape Honorius II.* — Sur le même sujet. Ils se plaignent au Pape que le roi de France d'abord disposé à la paix montre plus d'obstination depuis qu'il a obtenu subrepticement la levée de l'interdit. 346
— XLVII. *Au même de la part de Geoffroy, évêque de Chartres.* — Bernard expose au Pape la cause de l'évêque de Paris injustement opprimé par le roi Louis qui, pressé par l'interdit des évêques français, avait promis de rétablir ce prélat, mais qui, devenu plus opiniâtre après avoir obtenu du pape Honorius son absolution, n'avait pas tenu parole. ibid.
— XLVIII. *A Haimeric, chancelier.* — S. Bernard se justifie des plaintes formées contre lui et demande qu'on lui permette le silence et la solitude. ibid.
— XLIX. *Au seigneur pape Honorius,* en faveur d'Henri, archevêque de Sens. 348
— L. *Au même.* — Sur le même sujet. Il demande qu'il soit permis à l'archevêque d'en appeler au Siége Apostolique. 349
— LI. *A Haimeric.* — Sur le même sujet. ibid.
— LII. *Au même.* Il l'assure que l'évêque de Chartres n'a pas eu l'intention d'aller à Jérusalem; et il lui demande à être déchargé des causes et des affaires publiques. ibid.
— LIII. *Au même.* — Il lui adresse deux religieux et se recommande en même temps à lui par leur entremise. 350
— LIV. *Au même.* — Il lui recommande l'abbé Vivien, et lui conseille de travailler sérieusement au salut de son âme. ibid.
— LV. *A Geoffroy, évêque de Chartres.* — S. Bernard le prie de recevoir et d'assister un religieux reclus qui avait abandonné sa profession, mais qui alors s'était converti. 351
LETTRE LVI. *Au même.* — Il ne sait rien du voyage de Norbert à Jérusalem. Il ne partage pas l'avis de ce dernier sur l'Antechrist. Il recommande encore à Haimeric l'affaire d'Humbert. ibid.
— LVII. *Au même.* — Des vœux de peu d'importance ne doivent pas être un obstacle à de plus grands biens; il semble qu'il s'agisse des religieux dont il est question dans la lettre 53. ibid.
— LVIII. *A Ebale, évêque de Châlons.* — S. Bernard conseille à Ebale de s'appliquer à mettre un homme capable à la tête du monastère ou de l'église de Tous-les-Saints. 352
— LIX. *A Guilencus, évêque de Langres.* — Il l'exhorte pour éviter toute occasion de récrimination et de scandale, à céder à l'église Saint-Étienne de Dijon quelques biens de cette église devenus vacants par la mort de Garnier. 353
— LX. *Au même.* — Il le prie pour l'église de Molesmes. ibid.
— LXI. *A Ricuin, évêque de Toul.* — Il renvoie aux soins de l'évêque de Toul un homme venu près de lui sur l'ordre de cet évêque pour faire pénitence. ibid.
— LXII. *A Henri, évêque de Verdun.* — Il recommande à cet évêque une femme couverte de péchés, mais alors repentante 354
— LXIII. *Au même.* — Il se justifie auprès de lui d'un acte de témérité dont on l'avait accusé; il désire faire sa connaissance; il lui recommande Guy. ibid.
— LXIV. *A Alexandre, évêque de Lincoln.* — Philippe voulant aller à Jérusalem, passa par hasard à Clairvaux et résolut d'y rester. S. Bernard demande pour cela à Alexandre son consentement. Il lui recommande les affaires de Philippe avec ses créanciers. Enfin il l'exhorte à ne pas trop se fier à la gloire du monde. 355
— LXV. *A Alvise, abbé d'Anchin.* — Il loue sa mansuétude paternelle envers Goduin. Il s'excuse d'avoir reçu ce dernier et il lui en demande pardon. 356
— LXVI. *A Geoffroy, abbé de Saint-Médard.* — Il lui demande son entremise pour le réconcilier avec l'abbé Alvise; il le console dans ses tribulations. 357
— LXVII. *Aux moines de Flay.* — Il se justifie d'avoir reçu le religieux B., sur ce que ce dernier venait d'un monastère jusqu'alors inconnu à saint Bernard, et qu'il le quittait pour de justes motifs. 358
— LXVIII. *Aux mêmes.* — Sur le même sujet. 359
— LXIX. *A Guy, abbé de Trois-Fontaines.* — Il lui donne des conseils au sujet de la faute que Guy a faite par la négligence des servants en consacrant le calice sans vin. 360
— LXX. *Au même.* — Il lui enseigne quelle doit être la miséricorde du pasteur, et il l'engage à révoquer la sentence rendue contre un moine désobéissant. 362
— LXXI. *Aux moines de ce lieu.* — Qu'il a différé jusqu'ici sa visite, non par négligence, mais dans l'attente d'une occasion favorable. Il les console de la mort de l'abbé Roger. ibid.
— LXXII. *A Rainauld, abbé de Foigny.* — Il montre combien il est opposé aux louanges;

que le joug du Christ est léger. Il repousse le nom de père et se contente d'être appelé frère. 363
LETTRE LXXIII. *Au même.* — Il donne des instructions à Rainauld, qui se plaignait et se tourmentait outre mesure de la charge de supérieur qui lui avait été confiée. Il l'engage à donner son appui et ses consolations à ses religieux plus qu'à leur en demander. 364
— LXXIV. *Au même.* — S. Bernard avait désiré que Rainauld s'abstînt de ses plaintes importunes; à présent, il lui ordonne de l'informer exactement de ses affaires. 365
— LXXV. *A Artauld, abbé de Prully.* — Il le détourne de fonder un monastère en Espagne. 366
— LXXVI. *A l'abbé des Chanoines de Saint-Pierre-Mont.* — Ce qu'il faut faire avec un homme qui, après avoir longtemps vécu dans un monastère et sous l'habit religieux, était retourné dans le monde et s'était marié en secondes noces. ibid.
— LXXVII. *A maître Hugues de Saint-Victor.* 367
— LXXVIII. *A Suger, abbé de Saint-Denis.* — Il loue Suger de ce que, renonçant au faste et à l'éclat du monde, il s'est tout à coup converti à la simplicité et à la discipline religieuse. Il blâme vivement un clerc, qui était plus attaché à la cour qu'au service de Dieu. ibid.
— LXXIX. *A l'abbé Luc.* — Il l'engage à éviter la société des femmes, et il lui dit ce qu'il faut faire vis-à-vis d'un frère tombé dans le péché. 372
— LXXX. *A Guy, abbé de Molêmes.* — Il le console d'une grave injure qu'il a reçue et lui rappelle que la vengeance doit être tempérée par la miséricorde. 373
— LXXXI. *A Gérard, abbé de Pottières.* — Il se défend contre une accusation injuste. ibid.
— LXXXII. *A l'abbé de Saint-Jean de Chartres.* — Il le détourne d'abdiquer la charge pastorale. 374
— LXXXIII. *A Simon, abbé de Saint-Nicolas.* — Il le console dans la persécution. Que les pieux efforts n'ont pas toujours d'heureux succès. Ce qu'un serviteur zélé pour une discipline austère doit faire vis-à-vis de ses subordonnés 375
— LXXXIV. *Au même.* — Il lui renvoie un moine fugitif, et l'engage à traiter ce dernier avec beaucoup de douceur et de compassion. 376
— LXXXV. *A Guillaume, abbé de Saint-Thierry.* — Il répond agréablement à Guillaume, qui s'était plaint de ne pas recevoir de saint Bernard autant d'affection qu'il lui en donnait. ibid.
— LXXXVI. *Au même.* — Il lui renvoie un moine déserteur qu'il a durement réprimandé et qui doit encore l'être. Il conseille à Guillaume de persévérer et de ne point songer à la vie privée, dans laquelle celui-ci méditait de rentrer. 377
— LXXXVII. *A Ogier, chanoine régulier.* — Il le désapprouve de s'être démis de la charge pastorale, bien qu'il l'eût fait par amour pour un saint repos; il lui donne des instructions sur la vie privée qu'il doit mener dans le monastère. 378
— LXXXVIII. *Au même.* — Empêché par de nombreuses occupations, il n'a pu encore satisfaire à ses désirs; il est même contraint de lui écrire brièvement. Il défend qu'on publie son opuscule sans l'avoir revu. 382
— LXXXIX. *Au même.* — Il s'excuse de la brièveté de sa lettre sur la sainteté du temps qui réclame plutôt le silence. Il allègue aussi son état et son ignorance, qui ne lui permettent pas de prendre le rôle de maître. 384
LETTRE XC. *Au même.* — Qu'une affection sincère n'a pas besoin de longues lettres, ni de beaucoup de paroles; qu'il se rétablit d'une maladie à peu près désespérée. 385
— XCI. *Aux abbés assemblés à Soissons.* — Il les engage à traiter courageusement l'affaire pour laquelle ils se sont réunis; il leur recommande sérieusement le zèle du progrès; qu'ils ne doivent pas s'arrêter aux médisances et aux murmures de quelques personnes tièdes et dissolues. ibid.
— XCII. *A Henri, roi des Anglais.* — Il demande au roi sa protection pour les moines qu'il avait envoyés fonder un monastère en Angleterre. 386
— XCIII. *A Henri, évêque de Winchester.* — Il lui écrit une lettre de compliments. 387
— XCIV. *A l'abbé d'un monastère d'York d'où le prieur s'en était allé avec quelques frères.* ibid.
— XCV. *A Burstin, archevêque d'York.* — Il loue sa charité et sa bienfaisance envers les religieux. 388
— XCVI. *A Richard, abbé de Fontaines, et à ses compagnons qui étaient pas és de leur ordre dans celui de Cîteaux.* — Il les loue de leur renouvellement dans la discipline religieuse. 389
— XCVII. *Au duc Conrad.* — Il le détourne de faire la guerre au comte de Genève, de crainte qu'il ne s'attire la vengeance de Dieu. ibid.
— XCVIII. *Des Machabées; on ignore à qui cette lettre est adressée.* — Il répond à cette question: Pourquoi entre tous les justes de l'ancienne loi, l'Église n'a-t-elle consacré un jour de fête qu'aux Machabées? 390
— XCIX. *A un moine.* — Il lui écrit que sa lettre l'a tiré des soupçons fâcheux que lui avait causé son départ du monastère. 393
— C. *A un évêque.* — Il le loue de sa bienveillance et de sa libéralité envers de pauvres religieux. ibid.
— CI. *A des religieux.* — Il leur demande de recevoir avec bonté un moine qui les avait quittés sans permission et qui revenait. ibid.
— CII. *A un abbé.* — Qu'il faut essayer de toutes façons d'amender un religieux d'humeur difficile; mais s'il est incorrigible, qu'il faut le chasser, de crainte que son commerce ne pervertisse les autres. 394
— CIII. *Au frère de Guillaume, moine de Clairvaux.* — Il commence par un éloge de la pauvreté religieuse; il lui reproche un attachement trop grand aux choses de la terre, sentiment préjudiciable aux pauvres, et surtout à Guillaume lui-même, qui aime mieux être dépouillé par la mort que de donner pour l'amour du Christ. 395
— CIV. *A maître Gautier de Chaumont.* — Il l'engage à fuir le monde et l'avertit que les intérêts des parents ne doivent venir qu'après ceux de l'âme et du Christ. ibid.
— CV. *A Romain, sous-diacre de la Cour de Rome.* — Il le pousse à la vie religieuse en lui inculquant le souvenir de la mort. 397
— CVI. *A maître Henri Murdach.* — Il l'excite à embrasser la vie religieuse, et il lui en fait entrevoir brièvement les délices. ibid.
— CVII. *A Thomas, prévôt de Béverley.* — Thomas s'était consacré à l'ordre de Cîteaux à Clairvaux; saint Bernard l'exhorte à remplir ses engagements, ce qu'il aimerait de faire. La lettre sui-

vante dans laquelle est rappelée la fin malheureuse de Thomas, nous montrera qu'il demeura sourd aux prières de saint Bernard, quoique celui-ci lui eût développé avec une grande profondeur toute l'économie du salut. 398

LETTRE CVIII. *A Thomas de Saint-Omer*, après la violation de la promesse que celui-ci avait faite de se convertir. — Il l'engage à quitter ses études et à entrer en religion ; il lui représente la fin malheureuse de Thomas de Béverley. 403

— CIX. *A un illustre jeune homme de Péronne, nommé Geoffroi, et à ses compagnons.* — Il loue deux jeunes nobles de leur dessein d'entrer dans la vie religieuse, il les exhorte à la persévérance. 404

— CX. *Lettre de consolation aux parents du même Geoffroi.* — Qu'il n'y a point sujet pour eux de pleurer comme perdu leur fils devenu religieux, ni même de craindre pour sa délicatesse. 405

— CXI. *Au nom du moine Élie à ses parents.* — Il les exhorte à ne point essayer de l'entraver dans son dessein de servir Dieu ; que ce serait indigne et inutile. 406

— CXII. *A Geoffroi de Lisieux.* — Il déplore que Geoffroi, renonçant à son dessein de se faire religieux, soit rentré dans le monde. 407

— CXIII. *A la vierge Sophie.* — Il la loue d'avoir méprisé la gloire du monde. Et après avoir exposé les mérites, les priviléges, les récompenses et les dignités des vierges qui entrent en religion, il l'exhorte à la persévérance. 408

— CXIV. *A une autre religieuse.* — Elle avait pendant quelque temps, sous l'habit religieux, mené une vie mondaine ; saint Bernard la loue de revenir à de meilleurs sentiments et l'engage à ne pas négliger la grâce. 410

— CXV. *A une autre religieuse du monastère de Sainte-Marie à Troyes.* — Il la détourne d'aller dans un désert, ce qu'elle avait l'imprudence et la témérité de désirer. 411

— CXVI. *A Ermengarde, autrefois comtesse de Bretagne.* — Il lui expose simplement et affectueusement les sentiments de son cœur et la force de sa sainte amitié. 412

— CXVII. *A la même.* — Il loue sa galté dans le service de Dieu, et lui témoigne le désir qu'il a de la voir. ibid.

— CXVIII. *A Béatrix, dame noble et pieuse.* — Il loue sa charité dévouée et sa sollicitude. 413

— CXIX. *Au duc et à la duchesse de Lorraine.* — Il les remercie des impôts dont ils lui ont fait remise ; mais il les prie de veiller à ce que l'action de leurs ministres ne vienne pas entraver leur faveur. ibid.

— CXX. *A la duchesse de Lorraine.* — Il la remercie des bienfaits qu'il a reçus d'elle et il la détourne d'une guerre injuste. 414

— CXXI. *A la duchesse de Bourgogne.* — Il s'efforce d'apaiser son ressentiment contre Hugues, et il lui demande son consentement pour un mariage. ibid.

— CXXII. *D'Hildebert, archevêque de Tours, à l'abbé Bernard.* — Touché de ce qu'on disait du nom et de la sainteté de saint Bernard, il lui demande son amitié. 415

— CXXIII. *Réponse de l'abbé Bernard à Hildebert, archevêque de Tours.* — Il lui rend louanges pour louanges. ibid.

LETTRE CXXIV. *Au même Hildebert, qui n'avait pas encore reconnu le pape Innocent.* — Il l'engage à reconnaître comme pape légitime Innocent alors exilé en France, à cause du schisme de Pierre de Léon. 416

— CXXV. *A maître Geoffroy de Loroux.* — Il lui demande sa coopération pour affermir le pontificat d'Innocent contre le schisme de Pierre de Léon. 417

— CXXVI. *Aux évêques d'Aquitaine contre Gérard d'Angoulême.* — Il défend avec éclat la cause d'Innocent, pape légitime, contre Gérard d'Angoulême, qui soutenait le parti schismatique ; il fait la peinture des mœurs de Gérard, et démasque ses artifices. 418

— CXXVII. *A Guillaume, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, de la part de Hugues, duc de Bourgogne.* — Il engage Guillaume, qui soutenait l'antipape Anaclet, à reconnaître Innocent comme véritable pontife. 424

— CXXVIII. *Au même.* — Il l'exhorte sérieusement à ramener à l'Eglise les clercs qu'il en avait chassés. ibid.

— CXXIX. *Aux Génois.* — Il les exhorte à conserver et à défendre constamment la paix, qu'il avait autrefois établie parmi eux. 425

— CXXX. *Aux Pisans.* — Il loue les Pisans de leur amour et de leur dévouement pour le pape Innocent qui, exilé de Rome, qu'occupait l'antipape Anaclet, s'était retiré à Pise. 426

— CXXXI. *Aux Milanais.* — Comme les Milanais, réconciliés avec Innocent, paraissaient cependant chanceler dans leur fermeté et dans leur obéissance, il les exhorte à demeurer fidèles, et il leur rappelle les récents bienfaits qu'ils avaient reçus de l'Église romaine. 427

— CXXXII. *Au clergé de Milan.* — Il félicite le clergé de Milan, par les soins duquel la ville, abandonnant le schisme d'Anaclet, était rentrée dans l'unité de l'Église. 428

— CXXXIII. *A tous les citoyens de Milan.* — Invité à rétablir la paix, il se réjouit de ce qu'on réclame ses soins pour une telle œuvre. ibid.

— CXXXIV. *Aux novices qui s'étaient convertis à Milan.* — Il félicite les novices de Milan de leur conviction, et il promet d'aller les voir après le concile. 429

— CXXXV. *A Pierre, évêque de Pavie.* — Il rapporte à Dieu les louanges qu'il a reçues, et il loue l'évêque de ses œuvres de miséricorde. ibid.

— CXXXVI. *Au pape Innocent.* — Il le prie de traiter avec plus d'indulgence Dalsinus, qui était prêt à lui donner satisfaction pour les injures dont il s'était rendu coupable. 430

— CXXXVII. *A l'impératrice des Romains.* — Les Milanais n'étaient rentrés en grâce auprès du Pontife, qu'après avoir reconnu l'empereur Lothaire ; saint Bernard prend de là occasion de les recommander à la clémence de l'impératrice. ibid.

— CXXXVIII. *A Henri, roi des Anglais.* — Il demande au roi des secours pour le pape Innocent. 431

— CXXXIX. *A l'empereur Lothaire.* — Il exhorte l'empereur à réprimer les schismatiques ; il lui recommande l'affaire d'une église située près de

Toul. ibid.
LETTRE CXL. *Au même.*— Il recommande à Lothaire les Pisans, qui étaient pleins de zèle pour le Pape. 432
— CXLI. *A Humbert, abbé d'Igny.* — Il le blâme sévèrement de s'être témérairement, et sans réflexion, démis de l'emploi de supérieur. 433
— CXLII. *Aux moines des Alpes.* — Il loue les moines des Alpes qui avaient embrassé l'ordre de Cîteaux, et s'étaient aggrégés à Clairvaux; il les console de la perte de leur abbé, élevé à une dignité plus haute, et il les engage à élire un nouveau supérieur. ibid.
— CXLIII. *A ses religieux de Clairvaux.* — Il s'excuse de sa longue absence, lourde autant et plus encore pour lui que pour les siens; en attendant, il leur rappelle brièvement leurs devoirs. 434
— CXLIV. *Aux mêmes.* — Il leur expose la peine que lui cause sa longue absence de sa chère maison de Clairvaux, et il témoigne la plus tendre affection pour ses enfants, et son désir de les voir; il leur fait connaître cependant que sa consolation est dans ses travaux pour l'Église. 435
— CXLV. *Aux moines rassemblés à Cîteaux.* — Il désire qu'ils soient témoins de ses travaux et de ses peines, et il cherche par là à faire excuser son absence. Il souhaite de ne pas mourir en voyage, mais au milieu des siens. 437
— CXLVI. *A Burchard, abbé de Balerne.* — Il se réjouit de ce que ses peines pour le former n'aient point été inutiles; il dit cependant que l'heureux succès en doit être attribué à Dieu. ibid.
— CXLVII. *A Pierre, abbé de Cluny.* — Pierre avait envoyé, à Bernard, Gébouin, archidiacre de Troyes, pour le consoler des nombreux et difficiles travaux qu'il accomplissait laborieusement dans l'intérêt de l'Église. Bernard fait avec beaucoup de douceur l'éloge de sa bonté, et lui annonce que, le schisme se trouvant éteint, l'Église sera dans un état plus heureux. 438
— CXLVIII. *Au même.* — Il répond brièvement à Pierre, et réserve une réponse plus longue pour une autre occasion. 439
— CXLIX. *Au même.* — Il lui conseille de ne pas faire tant d'efforts pour revendiquer le monastère de Saint-Bertin. ibid.
— CL. *Au seigneur pape Innocent.* — Il loue le Pontife des divers actes de justice que celui-ci avait accomplis, et il excite son zèle contre l'ambition de Philippe, qui tâchait de s'emparer du siége de Tours par des moyens illégitimes. ibid.
— CLI. *A Philippe, usurpateur de l'église de Tours.* — Il exprime la douleur profonde que lui a causée la conduite de Philippe, recherchant, par des voies illégitimes, à s'emparer du siége épiscopal de Tours. 441
— CLII. *Au seigneur pape Innocent, pour l'évêque de Troyes.* — La lâcheté des évêques entretient l'insolence des clercs; que les peines de l'évêque de Troyes proviennent de ce qu'il a réprimandé des clercs. 442
— CLIII. *A Bernard de Portes, de l'ordre des Chartreux.* — Il avait demandé à saint Bernard son explication du cantique de Salomon; saint Bernard allègue que sa faible science est au-dessous d'un tel ouvrage et des espérances qu'il suscite. ibid.
— CLIV. *Au même.* — Ses affaires ne lui ont pas permis de tenir sa promesse de visiter la Chartreuse; il lui envoie les sermons sur le Cantique que Bernard de Portes lui avait demandés. 443
LETTRE CLV. *Au seigneur pape Innocent, pour le même Bernard, quand celui-ci fut élu.* — Que Bernard de Portes, destiné à un épiscopat de Lombardie, est certainement digne d'un tel honneur, mais qu'il convient mal pour ce pays, et qu'il vaudrait mieux lui réserver un autre siége. 444
— CLVI. *Au même, pour les clercs d'Orléans.* ibid.
— CXVII. *A Haimeric, pour les mêmes.* 445
— CLVIII. *Au seigneur pape Innocent sur le meurtre de maître Thomas, prieur de Saint-Victor de Paris.* — A son très-tendre père et seigneur, à Innocent, Souverain-Pontife, Bernard, indigne abbé de Clairvaux: le peu qu'il soit et qu'il puisse dans le Seigneur. ibid.
— CLIX. *Au même, pour Etienne, évêque de Paris.* — Sur le même sujet. 446
— CLX. *A Haimeric, chancelier, au nom du même évêque.* — Sur le même sujet. 447
— CLXI. *Au seigneur pape Innocent*, contre les auteurs du meurtre d'Archembauld, sous-doyen d'Orléans. ibid.
— CLXII. *A Haimeric, chancelier.* — Sur le même sujet. ibid.
— CLXIII. *A Jean de Crème, cardinal-prêtre.* — Sur le même sujet. 448
— CLXIV. *Exposé de l'affaire de l'église de Langres, au seigneur pape Innocent.* — S. Bernard se plaint de ce qu'on ait tenté d'élire l'évêque de Langres par artifice et contre la parole donnée. ibid.
— CLXV. *A Falcon, doyen, et à Guy, trésorier de l'église de Lyon.* — Sur le même sujet. 450
— CLXVI. *Au seigneur pape Innocent.* — Sur le même sujet. ibid.
— CLXVII. *Au même.* — Pour la même affaire. 451
— CLXVIII. *Aux évêques et aux cardinaux de la cour de Rouen.* — Sur le même sujet. 452
— CLXIX. *Au seigneur pape Innocent.* — Sur le même sujet. — Pourquoi il a retenu les clercs de l'église de Langres, appelés à Rome; à qui il faut confier la charge de faire l'élection. ibid.
— CLXX. *A Louis le Jeune, roi des Français.* — Il s'efforce de défendre l'élection, à l'évêché de Langres, de Godefroid, son prieur, à laquelle le roi avait paru s'opposer. 453
— CLXXI. *Au seigneur pape Innocent*, en faveur de Falcon, élu archevêque de Lyon. 454
— CLXXII. *Au même, au nom de Godefroid, évêque de Langres.* — Sur le même sujet que la précédente. 455
— CLXXIII. *A Falcon lui-même.* — Il lui recommande la cause de quelques religieux. ibid.
— CLXXIV. *Aux Chanoines de Lyon, sur la Conception de sainte Marie.* — Que la fête de la Conception est nouvelle, et ne s'appuie sur aucun fondement légitime; que d'ailleurs elle n'aurait pas dû être instituée sans qu'on eût consulté le Siége apostolique, auquel saint Bernard soumet son avis. ibid.
— CLXXV. *Au patriarche de Jérusalem.* — Il répond amicalement à ses lettres, et il lui recommande les chevaliers du Temple. 458
— CLXXVI. *Au seigneur pape Innocent, de la part d'Albéron, archevêque de Trèves.* — Il exprime

son dévouement personnel envers Innocent, ainsi que le dévouement et l'obéissance de l'Église d'en-deçà des monts. ibid.

LETTRE CLXXVII. *Au même, au nom du même.*— Il se plaint que la charge pastorale lui ait été imposée, et que dans l'accomplissement de ses fonctions il soit entravé par la jalousie d'autrui, ce dont le Pape n'est pas entièrement innocent. 459

— CLXXVIII. *Au seigneur pape Innocent, en faveur d'Albéron, archevêque de Trèves.* — Il se plaint que quelques personnes perverses et hostiles à l'Église, s'appuient sur l'autorité pontificale pour l'exécution de leurs mauvais desseins, pendant que d'autres prélats, animés du zèle de Dieu, sont abandonnés et méprisés. 460

— CLXXIX. *Au même, pour le même.* — Il plaide la cause d'Albéron, archevêque de Trèves, contre l'abbé de Saint-Maximin et ses moines, insolents et rebelles. 462

— CLXXX. *Au même, pour le même.* — Il recommande encore au Pape l'affaire de l'archevêque de Trèves, pour que le Pape en ayant pris une connaissance plus exacte, révoque la décision qu'on lui avait subrepticement arrachée. ibid.

— CLXXXI. *Au chancelier Haimeric.*— Il avoue qu'il ne peut être à la hauteur de ses bienfaits, et qu'il ne peut lui témoigner sa reconnaissance que par ses bonnes intentions. 463

— CLXXXII. *A Henri, archevêque de Sens.* — Il le reprend vivement pour avoir eu la dureté de déposer sans raison l'archidiacre, et pour avoir résisté à de justes demandes et à des conseils de paix. ibid.

— CLXXXIII. *A Conrad, roi des Romains.* — Il recommande le respect dû au Siége apostolique. 464

— CLXXXIV. *Au seigneur pape Innocent.* — Il ne peut pas envoyer au Pape les moines que celui-ci lui avait demandés. ibid.

— CLXXXV. *A Eustache, usurpateur du siége de Valence.* — Il l'exhorte à se souvenir de son âge, de la mort qui s'approche et du jugement de Dieu, à se convertir et à ne pas obéir aux mauvais conseils des flatteurs. ibid.

— CLXXXVI. *A Simon, fils du châtelain de Cambrai.* — Il recommande à sa protection les moines de Vaucelles et le prie de ratifier la donation faite par son père. 466

— CLXXXVII. *Aux évêques qui devaient être convoqués à Sens contre Pierre Abeilard.* — Il exhorte les évêques à prendre courageusement la défense de la religion contre Abeilard. 467

— CLXXXVIII. *Aux évêques et aux cardinaux de la cour de Rome.* — Sur le même sujet. — Il les engage à veiller aux erreurs de Pierre Abeilard. ibid.

— CLXXXIX. *Au seigneur pape Innocent.* — Sur le même sujet.— Il lui exprime la douleur qu'il éprouve en voyant les erreurs d'Abeilard prendre naissance aussitôt après le schisme, et il conseille au Pontife de les arrêter. 468

— CXC. *Au pape Innocent*, sur quelques erreurs de Pierre Abeilard. 470

— CXCI. *A Innocent, de la part du seigneur archevêque de Reims, etc.* — Que Abeilard, qui s'enorgueillit de la vaine opinion de sa science et qui se glorifie d'avoir la bienveillance de la cour de Rome, doit être promptement réprimé par l'autorité pontificale. ibid

LETTRE CXCII. *A maître Guy du Châtel.*— Il l'engage à ne pas aimer, et ne pas protéger Abeilard jusqu'à favoriser ses erreurs. 471

— CXCIII. *A maître Yves, cardinal.* — Sur le même sujet.— Qu'il est inconvenant qu'Abeilard trouve des protecteurs à la cour de Rome. ibid.

— CXCIV. *Rescrit du seigneur pape Innocent* contre les hérésies de Pierre Abeilard. 472

— CXCV. *A l'évêque de Constance.* — Il lui conseille de chasser Arnauld de Bresce, qui, banni de France et d'Italie, était venu se cacher auprès de lui ; ou plutôt il l'engage à le retenir prisonnier, pour éviter de plus grands malheurs. 473

— CXCVI. *A Guy, légat.* — Que Guy se défie de l'amitié d'Arnauld de Bresce, de crainte que sous le couvert de son autorité, celui-ci ne répande ses erreurs avec plus d'assurance. 474

— CXCVII. *A Pierre, doyen de Besançon.* — Il le reprend des injustices commises envers l'abbé de Cherlieu. 475

— CXCVIII. *Au seigneur pape Innocent.* — Il le prie de venger Guy des violences et des outrages de son persécuteur : que rien ne convient au Souverain-Pontife de l'Église comme le zèle de la justice. ibid.

— CXCIX. *Au même.* —Sur le même sujet.— Il le prie de confirmer la sentence rendue en faveur des religieux injustement opprimés, et de ne plus prêter l'oreille aux calomnies. 476

— CC. *A maître Ulger, évêque d'Angers*, au sujet d'un grave différend qui existait entre lui et l'abbesse de Fontevrault 477

— CCI. *A Baudouin, abbé du monastère de Riéty.* — Il l'engage à remplir vaillamment sa charge, ce qui exige de lui la prédication de la parole, l'exemple de la vertu, et surtout l'amour de la prière. 478

— CCII. *Au Clergé de Sens.* — Qu'il ne faut pas procéder avec irréflexion ni avec précipitation à l'élection du nouvel évêque. 479

— CCIII. *A Atton, évêque de Troyes, et à son clergé.* — Il les engage à détourner du mariage et de la profession des armes, Anselle, clerc du diocèse de Troyes. ibid.

— CCIV. *A l'abbé de Saint-Albin.* — Il lui exprime son affection pour lui; que s'il ne leur est pas permis de se voir dans la vie présente, le plaisir leur en est réservé pour la vie future. 480

— CCV. *A l'évêque de Rochester.* — Que l'évêque le traite trop durement dans sa lettre, bien qu'il n'ait rien à se reprocher. ibid.

— CCVI. *A la reine de Jérusalem.* — Il lui recommande un de ses parents, et il lui conseille de vivre de façon à régner éternellement. 481

— CCVII. *A Roger, roi de Sicile.* — Il l'engage à se montrer bienveillant et généreux envers de pauvres religieux. ibid.

— CCVIII. *Au même.* — Désiré par le roi, il lui envoie quelques-uns de ses religieux qu'il le prie d'accueillir avec bienveillance comme une partie de lui-même. 482

— CCIX. *Au même.* — Il vante la munificence royale avec laquelle Roger a accueilli et protégé les religieux qu'il lui a envoyés. ibid.

— CCX. *Au seigneur pape Innocent.* — Il lui re-

commande l'archevêque de Reims. 483
LETTRE CCXI. *Au même.*— Il lui recommande la cause de l'archevêque de Cantorbéry et de l'évêque de Londres. ibid.
— CCXII. *Au même.* — Il plaide chaleureusement auprès du Pontife, la cause de l'évêque de Salamanque dont il vante l'éclatante humilité. ibid.
— CCXIII. *Au même.* — Il se plaint au Pontife de ce que la réconciliation de Pierre de Pise, accomplie par ses soins et sur l'ordre du Pape lui-même, ait été annulée. 484
— CCXIV. *Au même.* Il lui recommande l'évêque de Cambrai et l'abbé Godescale. 485
— CCXV. *Au même*, en faveur de l'évêque et du doyen d'Auxerre. ibid.
— CCXVI. *Au même.* — Il se plaint que le comte Raoul qui, après avoir répudié sa femme, en avait épousé une autre, trouve des protecteurs à la cour de Rome. ibid.
— CCXVII. *Au même.* — Il se plaint que Thibauld soit persécuté à cause de sa justice et de sa fidélité au Siége apostolique. Il demande que le Souverain-Pontife le relève des promesses injustes qu'on l'a contraint de faire. 486
— CCXVIII. *Au même.* (Lettre d'excuse ; la dernière qu'il lui ait écrite). — Remarquant qu'il n'était plus autant qu'autrefois dans les bonnes grâces d'Innocent, il s'excuse modestement de ce qui a pu amener le mécontentement du Pape ; ce mécontentement avait pris naissance à l'occasion du testament du cardinal Yves. ibid.
— CCXIX. *Aux trois évêques de la cour de Rome, Albéric d'Ostie, Étienne de Palestine, Igmard de Frascati, et au chancelier Gérard.* — Au sujet de l'interdit jeté sur les terres du roi à cause de l'archevêque de Bourges. 487
— CCXX. *A Louis, roi de France.* — Il rejette l'injuste demande du roi dans la cause de Raoul, et il l'engage à ne pas opprimer les innocents, et à ne pas irriter contre lui le Roi des cieux. 489
— CCXXI. *Au même.* — Sur le même sujet. — Il reprend vivement le roi Louis de ce que, cédant à de mauvaises suggestions, celui-ci repousse les conseils pacifiques. Il ajoute que pour lui il a été jusqu'ici zélé pour la gloire du roi, mais qu'il ne sera désormais que le témoin de ses méfaits et le défenseur de la vérité seule. ibid.
— CCXXII. *A Joslain, évêque de Soissons, et à Suger, abbé de Saint-Denis.* — Il se plaint à eux comme aux conseillers du roi des injustes entreprises de celui-ci contre Thibauld, malgré la paix et le traité conclus. 490
— CCXXIII. *A Joslain, évêque de Soissons.* — Il se justifie auprès de cet évêque qui lui avait écrit en mettant en tête de sa lettre cette salutation : « Le salut dans le Seigneur et non l'esprit de blasphème. » Il lui demande néanmoins plus de zèle pour venger les injures faites au Christ et à l'Église. 492
— CCXXIV. *A Etienne, évêque de Palestine.* — Il lui expose les méfaits du roi Louis et son injustice envers l'Église, envers les évêques et envers d'autres personnes. 493
— CCXXV. *Au seigneur évêque de Soissons.* — Il l'exhorte à l'amour de la paix. 495
— CCXXVI. *A Louis, roi de France.* — Bernard et Hugues se plaignent de l'opiniâtreté que le roi apporte à poursuivre ses injustes entreprises ; et ils déplorent que leurs efforts pour rétablir la paix soient inutiles, au grand dommage du royaume. ibid.
LETTRE CCXXVII. *A l'évêque de Soissons.*— Il implore avec beaucoup de sollicitude et d'ardeur l'assistance de cet évêque. 496
— CCXXVIII. *A Pierre, abbé de Cluny*, qui se plaignait que saint Bernard ne lui répondît pas. ibid.
— CCXXIX. *Pierre le Vénérable à l'abbé Bernard.* — Il répond avec une grande bonté à la lettre de saint Bernard, et il lui expose les causes de division qui existent entre les religieux de Cluny et ceux de Cîteaux. 497
— CCXXX. *Aux trois évêques d'Ostie, de Frascati et de Palestrina.* — Il leur rappelle leur devoir de chasser les loups du troupeau du Christ dans l'évêché de Metz. 511
CCXXXI. *Aux mêmes, en faveur de l'abbé de Lagny.* — Il défend cet abbé, certifie son innocence et le justifie des accusations portées contre lui. Enfin, il leur demande d'avoir du zèle pour la discipline religieuse. ibid.
— CCXXXII. *Aux mêmes, contre l'abbé de Saint-Chaffre.* 512
— CCXXXIII. *A l'abbé Jean de Busay.* — Il l'invite avec bienveillance à quitter la solitude dans laquelle il s'était retiré, après avoir abandonné le gouvernement de son monastère. 513
— CCXXXIV. *A Herbert, abbé de Saint-Etienne de Dijon.* — Il le prie de pardonner à Jean une lettre trop hardie que celui-ci avait eu le tort d'écrire. 514
— CCXXXV. *Au seigneur pape Célestin sur l'intrus d'York.* — Il implore l'autorité du Siége apostolique, contre l'usurpateur infâme et simoniaque de l'église d'York. ibid.
— CCXXXVI. *A toute la cour de Rome.* — Sur le même sujet. 516
— CCXXXVII. *A toute la cour de Rome*, quand on eut choisi l'abbé de Saint-Anastase pour être pape sous le nom d'Eugène. — Il s'étonne que Bernard, abbé de Saint-Anastase, ait été tiré du repos et de la solitude pour être chargé du gouvernement de toute l'Église ; il craint qu'un homme accoutumé à une vie paisible et peu exercé à la conduite des affaires, soit au-dessous d'un si grand fardeau ; c'est pourquoi il prie les cardinaux de le lui alléger par leur fidèle assistance. 517
— CCXXXVIII. *Première lettre au seigneur pape Eugène.* — Bernard exprime ses sentiments de félicitation et de condoléance à Eugène, récemment élevé au pontificat ; il l'excite à remplir courageusement ses fonctions apostoliques, afin de répondre aux espérances qu'un grand nombre de personnes ont conçues de lui. 518
— CCXXXIX. *Au même.* — Il demande instamment la déposition de Guillaume d'York au Pontife, qui seul a le pouvoir de la prononcer. 520
— CCXL. *Au même, au sujet de l'intrus d'York.* — Il loue le zèle d'Eugène ; il veut qu'il manifeste ce zèle en déposant l'archevêque d'York qui s'était emparé frauduleusement de son siége. ibid.
— CCXLI. *A Hildefonse, comte de Saint-Gilles au sujet de l'hérétique Henri.* — Il fait le por-

trait d'Henri, successeur de l'hérétique Pierre de Bruisse. Il raconte ses dogmes impies et ses crimes infâmes, et il blâme le comte de souffrir qu'un tel homme ravage impunément ses états. 521

LETTRE CCXLII. *Aux habitants de Toulouse, après son retour.* — Qu'il faut fuir avec soin les hérétiques ou plutôt les chasser; qu'il faut exercer l'hospitalité; qu'il ne faut pas admettre tous les prédicateurs. 523

— CCXLIII. *Aux Romains, lorsqu'ils se séparèrent du pape Eugène.* — Les Romains, excités par l'hérétique Arnauld, s'efforçaient de rétablir la constitution libre de l'ancienne République, en ne laissant au Souverain-Pontife que l'administration des choses saintes. En conséquence ils s'appropriaient les impôts payés au Pape et voulaient que celui-ci se contentât, suivant la coutume primitive, des dîmes et des offrandes. De là sortit une révolution violente, qui s'éleva contre Eugène. A cette occasion saint Bernard reprend vivement, mais justement, les Romains de leur injustice envers leur Pontife; il leur dit que l'outrage qu'ils lui font retombe sur tous les saints et sur tous les catholiques, et qu'ils n'échapperont point à la vengeance de Dieu s'ils ne reviennent bientôt à de meilleurs sentiments. 524

— CCXLIV. *A Conrad, roi des Romains.* — Il engage ce roi à défendre l'autorité du Pape contre les Romains révoltés. 525

— CCXLV. *Au seigneur pape Eugène, pour l'évêque d'Orléans.* — Il se réjouit du zèle que le Souverain-Pontife a déployé dans la cause de l'évêque d'Orléans, etc. 527

— CCXLVI. *Au même, pour l'évêque d'Orléans quand celui-ci eut été déposé.* — Il recommande au Souverain-Pontife l'évêque d'Orléans qui s'était volontairement démis de l'épiscopat; saint Bernard demande qu'on sauve l'honneur de ce prélat et il ajoute que cela convient à son humilité et à la clémence du Pontife. 528

— CCXLVII. *Au même, pour l'archevêque de Reims.* — Il désapprouve comme trop précipitée et trop sévère la sentence rendue contre Samson, archevêque de Reims, pour lui retirer l'usage du pallium. 529

— CCXLVIII. Il avertit le Souverain-Pontife de ne pas prêter trop facilement l'oreille à l'évêque de Séez, malgré les supplications de celui-ci pour rentrer dans son évêché. 530

— CCXLIX. *Au même.* — Il lui recommande le prieur de la Chaise-Dieu qui avait été élu évêque de Valence, et qui en était digne. 531

— CCL. *A Bernard, prieur de Portes.* — Que des religieux ne doivent pas supporter avec tant d'impatience le refus de confirmation fait à l'élection du frère Natalis comme évêque; que ce refus n'est pas l'œuvre de saint Bernard; que le Pape aura craint sans doute que les défauts de la jeunesse ne donnassent prise à la calomnie. ibid.

— CCLI. *Au seigneur pape Eugène.* — Il le prie de pardonner aux religieux de Baume qu'il avait justement punis, et de les réconcilier avec ceux d'Autun. 532

— CCLII. *Au même, sur l'archevêque d'York.* — Il lui demande de faire enfin exécuter la sentence rendue depuis longtemps par Innocent, contre l'archevêque d'York, de crainte qu'on n'impute à la tolérance du Pape les crimes du prélat. 533

LETTRE CCLIII. *A l'abbé de Prémontré.*—Il répond avec tranquillité à une lettre fort dure qu'il avait reçue des religieux de Prémontré. Il leur rappelle les bienfaits qu'il leur a rendus; il répète quelques-uns de leurs griefs, et déclare qu'il sera toujours leur ami. ibid.

— CCLIV. *A Guérin, abbé du monastère des Alpes.* — Il loue le zèle que cet abbé déployait dans la vieillesse pour réformer son monastère. Il dit que la brièveté du temps ne doit pas faire obstacle à l'amour de la perfection: que dans la vie spirituelle, il faut avancer toujours et ne jamais s'arrêter. 537

— CCLV. *A Louis, roi des Français.* — Il conseille au roi de ne pas s'opposer à un concile qui était aussi nécessaire au royaume qu'à l'Église, et qui contribuerait à l'honneur même du roi. 539

— CCLVI. *Au seigneur pape Eugène.* — Il engage Eugène à donner du secours à l'Église orientale. Le Pape ne doit pas perdre courage à cause de l'échec éprouvé dans la perte de la ville d'Édesse. Saint Bernard s'étonne d'avoir été choisi à Chartres pour diriger la guerre. 540

— CCLVII. *Au même, en faveur du frère Philippe.* 541

— CCLVIII. *Au même, pour le frère Rualénus.* — Il demande qu'on lui renvoie Rualénus qui, par l'ordre du Souverain-Pontife, avait été établi abbé de Saint-Anastase, mais qui refusait cette dignité. 542

— CCLIX. *Au seigneur pape Eugène.* — Sur le même sujet. — Il dit au Pape qu'il n'a pas d'autres volontés que les siennes, et qu'il consentira même, si le Pape l'ordonne, à ce que son religieux Rualénus reste à l'abbaye de Saint-Anastase. 543

— CCLX. *A l'abbé Rualénus.* — Il plaint Rualénus d'avoir été chargé de cette administration; cependant il l'engage à l'accepter. ibid.

— CCLXI. *Au seigneur pape Eugène.* — Il le prie d'absoudre l'abbé de Saint-Urbain, des censures que celui-ci avait encourues en recevant un chevalier du Temple. 544

— CCLXII. *Au même, pour les moines de la Meuse.* ibid.

— CCLXIII. *A l'évêque de Soissons, pour l'abbé Chézy.* ibid.

— CCLXIV. *De l'abbé Pierre de Cluny à l'abbé Bernard.* — Il témoigne son désir de voir saint Bernard, et il le prie instamment de lui envoyer pour le consoler de son absence, Nicolas qu'il aime tendrement. 545

— CCLXV. *Réponse de l'abbé Bernard, au même.* — Il repousse ses éloges, comme n'en étant pas digne, et il lui en adresse à son tour. ibid.

— CCLXVI. *A Suger abbé de Saint-Denys.* — Il l'engage à recevoir la mort avec courage. Il lui exprime le désir qu'il a de le voir avant sa mort. 546

— CCLXVII. *A l'abbé de Cluny.* ibid.

— CCLXVIII. *Au seigneur pape Eugène* — Il l'avertit d'une promotion indigne qu'il a faite par surprise, et il l'engage à la révoquer. 547

— CCLXIX. *Au même.* — Il désavoue une lettre qu'on lui avait arrachée par une ruse. ibid.

— CCLXX. *Au même.* Il lui écrit dans l'affaire du

p.ieur des Chartreux, contre quelques religieux désobéissants. Il lui annonce la mort de l'abbé de Cîteaux et lui recommande son successeur. ibid

LETTRE CCLXXI. *A Thibault, comte de Champagne.*— Il l'avertit que son fils, en raison de son âge, ne peut pas être encore élevé aux dignités ecclésiastiques. 548

— CCLXXII. *A l'évêque de Laon.* — Il l'exhorte à se montrer généreux. 549

LETTRE DU PAPE EUGÈNE. *Au chapitre de Cîteaux.* — Qu'il désirerait, si ses occupations apostoliques le lui permettaient, assister au chapitre qui doit se tenir à Cîteaux. Il exhorte les religieux à développer, dans le chapitre, le zèle et l'amour de la discipline et de la perfection religieuse. ibid

— CCLXXIII. *Au seigneur pape Eugène.* — Il est heureux de la lettre pleine de zèle et d'affection que le Pape a écrite au chapitre. Il lui conseille de continuer à protéger tout le monde avec la même sollicitude, et particulièrement les religieux de son Ordre. Il se plaint que l'abbé de Trois-Fontaines ait été enlevé à son gouvernement. 550

— CCLXXIV. *A Hugues, abbé de Trois-Fontaines, lorsqu'il était à Rome.* — Il se repent d'avoir recommandé le neveu de l'évêque d'Auxerre, et désapprouve qu'on lui ait confié un prieuré. 551

— CCLXXV. *Au seigneur pape Eugène sur l'élection de l'évêque d'Auxerre.* — Il informe le Souverain-Pontife des circonstances de l'élection d'Auxerre et des fraudes qui y ont été commises. 552

— CCLXXVI. *Au même, après la mort de l'évêque d'Auxerre.* — Il informe le Pontife du testament irréligieux qu'a fait l'évêque d'Auxerre, d'après les suggestions frauduleuses du diacre Étienne; il pense que ce testament doit être cassé pour éviter le scandale. ibid.

— CCLXXVII. *Au même, pour l'abbé de Cluny.* — Il le prie d'accueillir avec bienveillance l'abbé de Cluny et de le traiter avec honneur. 553

— CCLXXVIII. *Au même, pour l'évêque de Beauvais.* 554

— CCLXXIX. *Au comte Henri.* — Il le presse de faire réparer entièrement le dommage causé par ses sujets. ibid.

— CCLXXX. *Au seigneur pape Eugène, pour l'affaire d'Auxerre.* — Il se plaint qu'on ait méprisé la sentence apostolique, rendue dans l'affaire de l'élection d'Auxerre et publiée par lui sur l'ordre du Souverain-Pontife. ibid.

— CCLXXXI. *A Bruno, abbé de Chiara-Valle.* — Il reprend Bruno d'avoir écrit avec imprudence et avec désordre. 556

— CCLXXXII. *A Louis le Jeune, roi des Français, pour l'élection d'Auxerre.* — Il exhorte le roi à ne pas s'opposer à la promotion de l'évêque élu à Auxerre. ibid.

— CCLXXXIII. *Au seigneur pape Eugène, pour les frères de Miratorium.* — Il a travaillé à arranger le différend, mais en vain, et il faut recourir à l'autorité apostolique. 557

— CCLXXXIV. *Au seigneur pape Eugène, pour l'archevêque de Reims et pour d'autres personnes.* 558

— CCLXXXV. *Au même, pour Odon, abbé de Saint-Denis.* — Il lui recommande Odon, abbé de Saint-Denis, qu'il défend contre des accusations portées sur lui par jalousie et par ambition. ibid.

LETTRE CCLXXXVI. *Au même, pour le même.* 559

— CCLXXXVII. *Au seigneur évêque d'Ostie, en faveur du même abbé.* ibid.

— CCLXXXVIII. *A son oncle André, chevalier du Temple.* — Il déplore le malheureux résultat de la sainte expédition; il désire l'arrivée de son oncle. 560

— CCLXXXIX. *A la reine de Jérusalem.* — Il l'instruit de la manière dont elle doit se conduire pour remplir les devoirs d'une veuve vertueuse devant Dieu et d'une reine devant les hommes. 561

— CCXC. *Au seigneur évêque d'Ostie, au sujet du cardinal Jourdan.* — Il lui parle du légat apostolique et des honteux souvenirs qu'il a laissés partout. 562

— CCXCI. *Au seigneur pape Eugène, pour l'église de Saint-Eugende, dans le Jura.* ibid.

— CCXCII. *A un laïque.* — Il lui reproche de s'être efforcé de détourner Pierre, son parent, d'entrer dans la vie religieuse. 563

— CCXCIII. *A Pierre, abbé de Celles, pour un religieux de Chézy qui était passé dans le monastère de Clairvaux.* ibid.

— CCXCIV. *Au seigneur pape Eugène, pour l'évêque du Mans.* — Il recommande au Pape l'évêque du Mans, et quelques autres personnes. 564

— CCXCV. *Au seigneur Henri, cardinal, en faveur du même évêque.* ibid.

— CCXCVI. *Au seigneur d'Ostie, en faveur du même.* ibid.

— CCXCVII. *A l'abbé de Montier-Ramey.* — Il le prie de recevoir un moine apostat, mais pénitent. ibid.

— CCXCVIII. *Au seigneur pape Eugène.* — Il lui découvre les fourberies et les impostures de Nicolas, son secrétaire. 565

— CCXCIX. *Au comte d'Angoulême pour les religieux de Boisse.* — Il se plaint d'une taxe excessive imposée à ses religieux par le comte. ibid.

— CCC. *A la comtesse de Blois.* — Il console la comtesse des fautes de son fils qu'il excuse en raison de l'âge de ce jeune homme; il fait espérer à la mère un avenir meilleur pour son fils et il conseille de le traiter plutôt avec douceur et tendresse qu'avec sévérité. 566

— CCCI. *A Sancie, sœur de l'empereur d'Espagne.* — Il désire qu'elle apaise par son intervention un différend qui s'était élevé entre ses religieux et d'autres pour la réception d'un monastère. ibid.

— CCCII. *Aux légats apostoliques, pour l'archevêque de Mayence.* — Il recommande l'affaire de cet archevêque opprimé par ses adversaires. 567

— CCCIII. *A Louis le Jeune, roi des Français.* — Ce que doit faire le roi dans la cause d'un homme de Bretagne, adultère et excommunié. 568

— CCCIV. *Au même.* — Il se réjouit que le roi prenne intérêt à sa santé; il lui recommande Robert, qui était cousin du roi. ibid.

— CCCV. *Au seigneur pape Eugène.* — L'évêque de Beauvais n'a pu, pour de justes raisons, faire le voyage de Rome; c'est pourquoi il remet toute son affaire à la sagesse du Pape. ibid.

— CCCVI. *Au seigneur d'Ostie pour l'élection de Turold, abbé de Trois-Fontaines.* — Il se justifie des accusations portées contre lui, par

Hugues, évêque d'Ostie, qui supportait avec peine la nomination de Turold comme abbé de Trois-Fontaines; car l'évêque en désignait un autre à ce poste, à savoir Nicolas. Il défend l'élection de Robert comme abbé d'un nouveau monastère. 569

LETTRE CCCVII. *Au même.* — Il défend auprès de lui l'évêque de Beauvais contre des bruits fâcheux; il lui apprend que sa santé est extrêmement éprouvée et il lui raconte ce qui est arrivé à l'évêque de Lyon. 570

LETTRE CCCVIII. *A Alphonse, roi de Portugal.* — Il lui répond qu'il s'est occupé de la demande du roi, et il lui prédit que son frère passera bientôt de la milice terrestre à la milice céleste. 571

— CCCIX. *Au pape Eugène.* — Il fait l'éloge de l'abbé Suger et recommande ses messagers au Pontife. 572

— CCCX. *A Arnold de Chartres, abbé de Bonnevaux.* — Bernard parvenu à son dernier moment, écrit cette dernière lettre à son ami. ibid.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Bar-le-Duc. — Typographie LOUIS GUÉRIN.

4403 063

3 2044 052 830 627